LVII.
C.
7.

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LVII
C
7
NAPOLI

HISTOIRE
DE LA NOVVELLE-FRANCE.

Contenant les navigations, découvertes, & habitations faites par les François és Indes Occidentales & Nouvelle-France, par commission de noz Róys Tres-Chrétiens, & les diverses fortunes d'iceux en l'execution de ces choses, depuis cent ans jusques à hui.

En quoy est compriſe l'hiſtoire Morale, Naturele, & Geographique des provinces cy décrites: avec les Tables & Figures neceſſaires.

Par MARC LESCARBOT Advocat en Parlement
Témoin oculaire d'vne partie des choſes icy recitées.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE NAPOLI

Troiſieſme Edition enrichie de pluſieurs choſes ſingulieres outre la ſuite de l'Hiſtoire.

A PARIS,
Chez ADRIAN PERIER, ruë ſaint Iacques, au Compas d'or.

M. DC. XVIII.

AV ROY
TRES-CHRETIEN DE FRANCE ET DE NAVARRE LOVYS XIII.

Duc de Milan, Comte d'Aſt, Seigneur de Genes.

SIRE,

Il y a deux choſes principales, qui coutumierement excitent les Roys à faire des conquétes, le zele de la gloire de Dieu, & l'accroiſſement de la leur propre. En ce double ſuiet noz Roys voz predeceſſeurs ont eté dés y a long temps invités à étendre leur domination outre l'Ocean, & y former à peu de frais des Empires nouveaux par des voyes iuſtes & legitimes. Ils y ont fait quel-

ques depenſes en divers lieux & ſaiſons. Mais aprés avoir découvert le païs on s'eſt contenté de cela, & le nom François eſt tombé à mépris, non par faute d'hommes vertueux, qui pouvoient le porter ſur les ailes des vents les plus hautains : mais par les menées, artifices, & pratiques des ennemis de vôtre Coronne, qui ont ſceu gouverner les eſprits de ceux qu'ils ont reconu pouvoir quelque choſe à l'avancemẽt d'vn tel affaire. Cependant l'Eſpagnol auparavant foible, par nôtre nonchalance s'eſt rendu puiſſant en l'Orient & en l'Occident, ſans que nous ayons eu cette honorable ambition non de le devancer, mais de le ſeconder; non de le ſeconder, mais de venger les iniures par eux faites à noz François, qui ſouz l'avœu de noz Roys ont voulu avoir part en l'heritage des ces terres nouvelles & immenſes que Dieu a preſenté aux hommes de deça depuis environ ſix-vints ans. C'étoit choſe digne du feu Roy de glorieuſe memoire vôtre pere, SIRE, de reparer ces choſes : mais ayant de hauts deſſeins pour le bien de la republique Chrétienne, il avoit laiſſé à voz ieunes ans ces exercices, & l'établiſſement d'vn Royaume nouveau au nouveau monde, tandis que par-deça il travailleroit à rẽunir les diverſes religions, & mettre en bonne intelligence les Princes Chrétiens entre eux fort partialiſés. Or la ialouſie de ſes ennemis lui ayant envié cette

gloire, & à nous vn tel bien, on pourroit dire que le fardeau que vous avez pris de l'administration des Royaumes qui vous sont écheuz, vous pese assez, sans rechercher des occupations à plaisir & non necessaires. Mais, SIRE, ie trouve au contraire, que cõme le grand Alexandre commença préque à vôtre âge la conquéte du premier Empire du monde; Ainsi, que les entrepriſes extraordinaires sont bien-seantes à vôtre Maieſté, laquelle depuis ſix mois a donné tant de preuves de ſa prudence & de ſon courage, que les cieux en ont eté ravis, & la terre tellement étonnée, qu'il n'y a celui d'entre les hommes qui ne vous admire, ayme, & redoute auiourd'hui, & ne vous iuge capable de regir non ce que vous poſſedés, mais tout l'vnivers. Cela étant, SIRE, & Dieu vous ayant departi ſi abondamment ſes graces, il les faut reconoitre par quelque action digne d'vn Roy tres-Chrétien, qui eſt de faire des Chrétiens, & amener à la bergerie de Ieſus-Chriſt les peuples d'outre mer qui ne ſont encore à aucun Prince aſſuiétis, ou effacer de noz livres & de la memoire des hommes ce nom de NOVVELLE-FRANCE, duquel en vain nous-nous glorifions. Vous ne manquerez, SIRE, de bons Capitaines ſur les lieux, s'il vous plait les ayder & ſoutenir, & bailler les charges à ceux-là ſeuls qui veulent habiter le païs. Mais, SIRE,

il faut vouloir & commander, & ne permettre qu'on revoque ce qui aura eté vne fois accordé, comme on a fait ci-devant à la ruine d'vne si belle entrepriſe, qui promettoit bien tot l'établiſſement d'vn nouueau Royaume aux terres de dela, & ſeroit l'œuvre auiourd'hui bien auancé, ſi l'enuie & l'auarice de certaines gens qui ne donneront point vn coup d'epée pour vôtre ſeruice, ne l'eût empeché. Le feu ſieur de Poutrincourt Gentilhomme d'immortelle memoire bruloit d'vn immuable deſir de Chriſtianiſer (ce qu'il auoit bien commencé) les terres écheuës à ſon lot: Et à cela il a touiours eté traverſé, comme auſſi ſon fils aîné, qui habite le païs il y a dix ans, n'ayans iamais trouvé que bien peu de ſupport en choſe ſi haute, ſi Chrétienne, & qui n'appartient qu'à des Hercules Chrétiens. Les ſieurs de Monts & de Razilli font méme plainte à leur égard. Ie laiſſe les entrepriſes plus reculées de nôtre memoire és voyages de Iacques Quartier, Villegagnon, & Laudonniere, en Canada, au Breſil, & en la Floride. Quoy donc, SIRE, *l'Eſpagnol ſe vantera-il que par-tout où le Soleil luit depuis ſon reveil iuſques à ſon ſommeil il a commandement; Et vous premier Roy de la terre, fils aîné de l'Egliſe, ne pourrez pas dire le méme? Quoy? les anciens Grecs & Romains en leur paganiſme auront-ils eu cette loüange d'avoir civiliſé beaucoup de nations, & chés elles envoyé des grandes colonies à*

cet effect ; Et nous nais en la conoissance du vray Dieu, & sous vne loy toute de charité, n'aurons pas le zele, non de civiliser seulement, mais d'amener au chemin de salut tant de peuples errans capables de toutes choses bonnes, qui sont au-dela de l'Ocean sans Dieu, sans loy, sans religion, vivans en vne pitoyable ignorance? Quoy, SIRE, noz Roys voz grans ayeuls auront-ils epuisé la France d'hommes & de tresors, & exposé leurs vies à la mort pour conserver la religion aux peuples Orientaux; Et nous n'aurons pas le méme zele à rendre Chrétiens ceux de l'Occident, qui nous donnent volontairement leurs terres, & nous tendent les bras il y a cent ans passez? Pourrons-nous trouver aucune excuse valable devant le throne de Dieu quand ilz nous accuseront du peu de pitié que nous aurons eu d'eux, & nous attribueront le defaut de leur conversion? Si nous ne sçavions l'état auquel ilz sont, nous serions hors de reproche. Mais nous le voyons, nous le touchons, nous le sentons, & n'en avons aucun souci. Si quelques gens nouveaux nous viennent d'Italie ou d'Espagne avec vn habit, ou vn chant nouveau, nous allons au-devant, nous les embrassons, nous les admirons, nous les faisons en vn moment regorger de richesses. Ie ne blame point cela, SIRE, puis que les largesses des Roys n'ont autres bornes que leur bon plaisir, & puis qu'en vôtre Royaume chacun est maitre de son bien. Mais à la mienne

volonté que l'on fit autant d'état de l'œuvre dont ie parle, œuvre sans pareil, qui devance de bien loin tout ce qui se peut imaginer de pieté entre les exercice des hommes. Vne seule confiscation, vn seul bon benefice, vne seule somme de cent mille écus comptée & nombrée (entre plusieurs) depuis la mort du feu Roy vôtre pere, SIRE, à vne Compagnie qui n'en avoit que faire, pouvoit fournir à cela, & vous faire commander puissamment dedans la Zone torride, & dehors, à l'Occident. Mais chacun veut tirer à soy, & tant s'en faut qu'on vous remontre cela, qu'au contraire les effects nous font croire que l'on tache par tous moyens d'enerver & faire perdre courage à ceux qui s'employẽt à des actions si genereuses, sans se prendre garde qu'auiourd'hui il y va de vôtre Etat en ces affaires ici: Et si nous attendons encore vn siecle la France ne sera plus France, mais la proye de l'étranger, qui nous sappe tous les iours, nous debauche vos alliés, & se rend puissant à nôtre ruine en vn monde nouveau qui sera tout à lui. Et pour nous eblouïr on demande des tresors tout appareillés en ces terres là, comme si la voye n'étoit point ouverte à vôtre Maiesté pour y entrer d'vn Tropique à l'autre quand il lui plaira: Comme si la gloire & force des Roys consistoit en autre chose qu'en la multitude des hommes: Et comme si vôtre antique France n'avoit pas de beaux tresors en ses blez, vins, bestiaux, toiles, laines, pastel, & au-

tres denrées qui lui sont prorpres : Qui sont aussi les tresors à esperer de vôtre NOVVELLE-FRANCE *plus voisine de nous, laquelle dés si long temps telle qu'elle est, sustente de ses poissons toute l'Europe tant par mer que par terre, & lui communique ses pelleteries, d'où noz Terre-neuviers & Marchans tirent de bons profits.*

SIRE, *s'il y a Roy au monde qui puisse & doive dominer sur la mer & sur la terre, c'est vous qui aués des peuples innumerables dont vne partie languissent faute d'occupation ; Et n'étoit deux ou trois manieres de gens qui abondent dans vôtre Royaume, en auriez beaucoup d'avantage, qui ne seroient moins puissans à vous faire redouter aux extremitez de la terre, que les vieux Gaullois, qui conquirent l'Asie & l'Italie, & y occuperent des provinces appellées de leur nom : Et plus recentement encor noz peres les premiers François, qui possedoient autant delà que deçà le Rhin. Mais qui (outre ce) avés les ports pour l'Orient & l'Occident à vôtre commandement : Plus les bois pour les vaisseaux ; les vivres, toiles, & cordages pour les fretter, en telle abondance, que vous en fournissés les nations voisines de vôtre Royaume. Il y a beaucoup d'autres choses à dire sur ce suiet,* SIRE, *dont ie m'abstiens quant à cette heure pour les representer à vôtre Maiesté quand elle aura consideré l'importance de ce que dessus, & donnera des témoignages qu'elle veut serieusement*

ntendre à ce qui eſt du bien de ſon ſervice, & de la gloire de Dieu és terres de l'Occident. Ainſi Dieu vous vueille inſpirer, SIRE: *Ainſi Dieu vous ayde & fortifie vôtre bras pour r'entrer en vôtre ancien heritage, & domter vos ennemis: Ainſi Dieu nous doint voir bien-tot vôtre grandeur ſervie & obeïe par toute la terre: A quoy ie me reputeray glorieux de contribuer tout ce que doit vn homme tel que ie ſuis,*

SIRE,

De vôtre Majeſté

Tres-humble, tres-obeiſſant, & tres-fidele ſujet.
MARC LESCARBOT.
de Vervin.

A

MONSEIGNEVR MESSIRE

PIERRE IEANNIN Chevalier, Baron de Montjeu, Chagnj, et Dracj, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat, & Conterolleur general de ses Finances.

MONSEIGNEVR,

Comme l'âge de l'homme commence par l'ignorance, & peu à peu l'esprit se formant, par vne studieuse recherche, pratique, & experience, acquiert la cognoissance des choses belles & releuées: Ainsi l'âge du monde en son enfance étoit rude, agreste, & incivil, ayant peu de conoissance des choses celestes & terrestes, & des sciences que les siecles suivans ont depuis trouvées, & communiquées à la posterité: & y reste encore beaucoup de choses à decouvrir, dont l'âge futur se glorifiera, cõme nous-nous

glorifions des choſes trouvées de nôtre temps. C'eſt ainſi que le ſiecle dernier a trouvé la Zone torride habitable, & la curioſité des hommes a oſé chercher & franchir les antipodes que pluſieurs anciens n'avoient ſceu comprendre. Tout de méme en noz jours, le deſir de ſçavoir a fait découurir à noz François des terres & orées maritimes qui onques n'avoient eté veuës des peuples de deçà. Témoins de ceci ſoient les Souriquois, Etechemins, Armouchiquois, Iroquois, Mõtagnais du Saguenay, & ceux qui habitent par-delà le Saut de la grande riviere de Canada, decouverts depuis vn an, au lieu déquels les Heſpagnols, & Flamens ont couché ſur leurs Tables geographiques des noms inventés à plaiſir : & le premier menteur en a tiré pluſieurs autres aprés ſoy. *Nemo enim* (dit Seneque) *ſibi tantùm errat ; ſed alieni erroris cauſa & author eſt, verſátque nos & præcipitat traditus per manus error, alieniſque perimus exemplis.* Mais rien ne ſert de chercher & decouvrir des païs nouveaux au peril de tant de vies, ſi on ne tire fruit de cela. Rien ne ſert de qualifier vne NOVVELLE-FRANGE, pour eſtre vn nom en l'air & en

peinture seulement. Vous sçavés, Monsei-
gneur, que noz Roys ont fait plusieurs
découvertes outre l'Ocean depuis cent
ans en-ça, sans que la Religion Chré-
tienne en ait esté avancée, ni qu'aucune
vtilité leur en soit reüssie. La cause en est,
que les vns se sont contentez d'avoir veu,
les autres d'en ouir parler, & que jamais
on n'a embrassé serieusement ces affaires.
Or maintenant nous sommes en vn siecle
d'autre humeur. Car plusieurs pardeça
s'occuperoient volontiers à l'innocente
culture de la terre, s'ils auoient dequoy
s'employer: & d'autres exposeroient vo-
ontiers leurs vies pour la conversion
des peuples de delà. Mais il y faut au pre-
lable établir la Republique, d'autant
que (comme disoit vn bon & ancien E-
véque) *Ecclesia est in Republica, non Respu-
blica in Ecclesia.* Il faut donc premiere-
nent fonder la republique, si l'on veut
aire quelque avancement par-delà (car
ans la Republique l'Eglise ne peut étre)
y envoyer des colonies Frãçoises pour
iviliser les peuples qui y sont, & les ren-
lre Chrétiens par leur doctrine & exem-
le. Et puis que Dieu, Monseigneur, vous
mis en lieu eminent sur le grand thea-

tre de la France pour voir & considérer ces choses, & y apporter du secours : Vous qui aymez les belles entrepriſes des voyages & navigations, aprés tant de ſervices rendus à noz Roys, Faites encore valoir ce talent, & obligez ces peuples errans, mais toute la Chrétienté, à prier Dieu pour vous, & benir voſtre Nom eternellement, voire à le graver en tous lieux dans les rochers, les arbres, & les cœurs des hommes : Ce qu'ilz feront, ſi vous daignés apporter ce qui eſt de vôtre credit & pouvoir pour chaſſer l'ignorance arriere d'eux, leur ouvrir le chemin de ſalut, & faire conoitre les choſes belles, tant naturelles que ſurnaturelles de la terre & des cieux. En quoy ie n'épargneray iamais mon travail, s'il vous plait en cela (comme en toute autre choſe) honorer de voz commandemens celuy qu'il vous a pleu aymer ſans l'avoir veu : C'eſt,

MONSEIGNEVR,

Vôtre tres-humble & tres-obeiſſant ſerviteur

MARC LESCARBOT.

A LA FRANCE.

BEL œil de l'Vnivers, Ancienne nourrice des lettres & des armes, Recours des affligez, Ferme appui de la Religion Chrétienne, Treschere Mere, ce seroit vous faire tort de publier ce mien travail (chose qui vous époinçonnera) souz vôtre nom, sans parler à vous, & vous en declarer le sujet. Vos enfans (tres-honorée Mere) noz peres & majeurs ont jadis par plusieurs siecles eté les maitres de la mer lors qu'ilz portoient le nom de Gaullois, & voz François n'étoient reputez legitimes si dés la naissance ilz ne sçavoient nager, & comme naturellement marcher sur les eaux. Ils ont avec grande puissance occupé l'Asie. Ils y ont planté leur nom, qui y est encore. Ils en ont fait de méme és païs des Lusitaniens & Iberiens en l'Europe. Et aux siecles plus recens, poussez d'vn zele religieux & enflammé de pieté, ils ont encore porté leurs armes & le nom François en l'Orient & au Midi, si bien qu'en ces parties là qui dit François il dit Chrétien: & au rebours, qui dit Chrétien Occidental & Romain, il dit François. Le premier Cæsar Empereur & Dictateur vous donne cette louange d'avoir civilisé & rendu plus humaines &

sociables les nations voz voisines, comme les Allemagnes, léqueiles auiourd'huy sont remplies de villes, de peuples, & de richesses. Bref les grans Evéques & Papes de Rome s'étant mis souz vôtre aile en la persecution, y ont trouvé du repos : & les Empereurs mémes en affaires difficiles n'ont dedaigné se soubmettre à la justice de vôtre premier Parlemét. Toutes ces choses sont marques de vôtre grandeur. Mais si és premiers siecles vous avez commandé sur les eaux, si vous avés imposé vôtre nom aux nations éloignées, si vous avés eté zelée pour la Religion Chrétienne, & bref si vous avés apprivoisé les mœurs farouches des peuples rustiques; il faut aujourd'hui reprendre les vieux erremens en ce qui a esté laissé, & dilater les bornes de vôtre pieté, justice, & civilité, en enseignant ces choses aux nations de la Nouvelle-France, puis que l'occasion se presente de ce faire, & que vos enfans reprennent le courage & la devotion de leurs peres. Que diray-ie ici? (tres-chere Mere) Ie crains vous offenser si ie di pour la Verité que c'est chose honteuse aux Princes, Prelats, Seigneurs, & Peuples tres-Chrétiens de souffrir vivre en ignorance, & préque comme bétes, tant de creatures raisonnables formées à l'image de Dieu, léquelles chacun sçait étre és grandes terres Occidentales d'outre l'Ocean. L'Hespagnol s'est montré plus zelé que nous en cela, & nous a ravi la palme de la navigation qui nous étoit propre. Il y a eu du profit. Mais pourquoy lui enviera-on ce qu'il a bien acquis? Il a esté cruel. C'est ce qui souïl-

le sa

le sa gloire, laquelle autrement seroit digne d'immortalité. Depuis cinq ans le Sieur de Monts meu d'un beau desir & d'un grand courage, a essayé de commencer vne habitation en la Nouvelle-France, & a continué jusques à present à ses dépens. En quoy faisant lui & ses Lieutenans ont humainemẽt traité les peuples de ladite province. Aussi aiment-ils les François vniversellement, & ne desirent rien plus que de se conformer à nous en civilité, bonnes mœurs, & religion. Quoy donc, n'aurons nous point de pitié d'eux, qui sont noz semblables? Les lairrons-nous toujours perir à nos yeux, c'est à dire, le sçachans, sans y apporter aucun remede? Il faut, il faut reprendre l'ancien exercice de la marine, & faire vne alliance du Levant avec le Ponant, de la France Orientale avec l'Occidentale, & cõvertir tant de milliers d'hommes à Dieu avant que la consommation du monde vienne, laquelle s'avance fort, si les conjectures de quelques anciens Chrétiens sont veritables, léquels ont estimé que comme Dieu a fait ce grand Tout en six journées, aussi qu'au bout de six mille ans viendroit le temps de repos, auquel sera le diable enchainé, & ne seduira plus les hommes. Ce qui se rapporte à l'opinion des disciples & sectateurs d'Elie, léquels, (selon les Talmudistes (ont tenu que le monde seroit

DEVX MILLE ANS VAGVE, †
DEVX MILLE ANS LOY,
DEVX MILLE ANS MESSIE,

† C'est à dire ni Loy, ni Messie.

e que pour nos iniquitez, qui sont grandes, se-

ront diminuées dédites années autant qu'il en sera diminué.

Il vous faut, di-ie (ô chere Mere) faire vne alliance imitant le cours du Soleil, lequel comme il porte chasque jour sa lumiere d'ici en la Nouvelle-Fance: Ainsi, que continuellement vôtre civilité, vôtre justice, vôtre pieté, bref vôtre lumiere se transporte là-méme par vos enfans, léquels d'orenavant par la frequente navigation qu'ilz feront en ces parties Occidentales seront appellés Enfans de la mer, qui sont interpretés Enfans de l'Occidẽt, selon la phraze Hebraïque, en la prophetie d'Oiée. Que s'ilz n'y trouvent les thresors d'Atabalippa & d'autres, qui ont affriandé les Hespagnols & iceux attirés aux Indes Occidentales, on n'y sera pourtant pauvre, ains cette province sera digne d'étre dite vôtre fille, la transmigration des hommes de courage, l'Academie des arts, & la retraite de ceux de vos enfans qui ne se contenteront de leur fortune: déquels plusieurs faute d'estre employés, vont és païs étrangers, où desja ils-ont enseigné les metiers qui vous estoient auciẽnement particuliers. Mais au lieu de ce faire prenans la route de la Nouvelle-France, ilz ne se debaucheront plus de l'obeïssance de leur Prince naturel, & feront des negociations grandes sur les eaux, léquelles negociations sont si propres aux parties du Ponant, qu'és écrits des Prophetes, le mot de negociation מַעֲרָב se prent aussi pour l'Occident: & l'Occident & la Mer sont volontiers conjoints avec les discours des richesses.

Osee 11. vers. 10.

Ezech. 27 vers. 19 & 33. Dan. 8. vers. 5. Psal. 103.

Plusieurs de lache cœur qui s'épouvantent

à la veuë des ondes, étonnent les simples gens, disans (comme le Poëte Horace) qu'il vaut mieux contempler de loin la fureur de Neptune.

Neptunum procul è terra spectare furentem,

& qu'en la Nouvelle-France n'y a nul plaisir. Il n'y a point les violons, les masquarades, les danses, les palais, les villes, & les beaux batimens de France. Mais à telles gens i'ay parlé en plusieurs lieux de mon histoire. Et leur diray d'abondant que ce n'est à eux qu'appartient la gloire d'établir le nom de Dieu parmi des peuples errans qui n'en ont la conoissance: ni de fonder des Republiques Chrétiennes & Françoises en vn monde nouveau: ni de faire aucune chose de vertu, qui puisse servir & donner courage à la posterité. Tels faineans mesurans chacun à leur aune, ne sçachans faire valoir la terre, & n'ayãs aucun zele de Dieu, trouvent toutes choses grãdes impossibles: & qui les en voudroit croire jamais on ne feroit rien.

12. & 13. *Paral.* 7. *vers.* 28. & 26. *vers.* 18. *Nahum* 3. *vers.* 8. *Horat. Epist.* 1. 11. *lib.*

Tacite parlant de l'Allemagne, disoit d'elle tout de méme que ceux-là de la Nouvelle-France: *Qui est* (dit-il) *celui, qui outre le danger d'vne mer effroyable & inconuë, voudroit laisser l'Italie, l'Asie, ou l'Afrique, pour l'Allemagne, où est vn ciel rigoureux, vne terre informe & triste soit en son aspect, soit en sa culture, si ce n'est à celui qui y est nay?* Cetui-là parloit en Payen, & comme vn homme de qui l'esperance étoit en la jouïssance des choses d'ici bas. Mais le Chrétien marche d'vn autre pié & à son but à ce qui regarde l'honneur de Dieu, pour lequel tout exil lui est doux, tout travail lui sont delices, tous perils ne lui sont que

jouëts. Pour n'y avoir des violons & autres recreations en la Nouvelle-France, il n'y a encore lieu de se plaindre : car il est fort aisé d'y en mener.

Mais ceux qui ont accoutumé de voir de beaux chateaux, villes & palais, & se contenter l'esprit de cette veuë, estiment la vie peu agreable parmi les forêts, & vn peuple nud ? Pour auquels repondre ie diray pour certain, que s'il y avoit des villes ja fondées de grande antiquité il n'y auroit point vn poulce de terre au commandement des François, & d'ailleurs les entrepreneurs de l'affaire n'y voudroient point aller pour batir sur l'edifice d'autrui. D'abondant, qui est celui (s'il n'est bien sot) qui n'aime mieux voir vne forêt qui est à lui, qu'vn palais où il n'a rien ?

Les timides mettent encore vne difficulté digne d'eux, qui est la crainte des Pyrates : Aquoy *Liv. 6. ch. 25.* i'ay répondu au Traité de la Guerre : & diray encore qu'à ceux qui marchent souz l'aile du Tout-puissant, & pour vn tel sujet que cetui ci, voici que dit nôtre Dieu : *Ne crain point, ô vermisseau de Jacob, petit troupeau d'Israël : Ie t'aideray, dit le Seigneur, & ton defenseur c'est le sainct d'Israël.* *Esai. 41. verſ. 14.*

Et comme les hommes scrupuleux font des difficultez par tout : I'en ay quelque fois veu qui ont mis en doute si on pouvoit justement occuper les terres de la Nouvelle-France, & en depoüiller les habitans : auquels ma reponse a esté en peu de mots, que ces peuples sont semblables à celui duquel est parlé en l'Evangile, lequel avoit serré le talent qui lui avoit esté donné, dans vn *Luc. 19. verſ. 21.* linge, au lieu de le faire profiter, & partant lui fut

oté. Et comme ainsi soit que Dieu le Createur
ait donné la terre à l'homme pour la posseder, il
est bien certain que le premier tiltre de possession
doit appartenir aux enfans qui obeïssent à leur
pere & le reconoissent, & qui sont comme les
ainez de la maison de Dieu, tels que sont les
Chrétiens, auquels apparrient le partage de la
terre premier qu'aux enfans desobeïssans, qui ont
eté chassez de la maison, comme indignes de
l'heritage, & de ce qui en depend.

Ie ne voudroy pourtant exterminer ces peu-
ples ici, comme a fait l'Hespagnol ceux des In-
des Occidentales prenant le pretexte des com-
mandemens faits jadis à Iosué, Gedeon, Saul, &
autres combattans pour le peuple de Dieu. Car
nous sommes en la loy de grace, loy de douceur,
de pieté, & de misericorde, en laquelle nôtre
Sauveur a dit, *Apprenez de moy que ie suis doux, & humble de cœur*: Item, *Venés à moy vous tous qui estes travaillés & chargés, et ie vous soulageray*: Et ne dit point, Ie vous extermineray. Et puis, ces pau-
res peuples Indiens estoient sans defense au pris
de ceux qui les ont ruiné: & n'ont pas resisté
comme ces peuples déquels la sainte Ecriture fait
mention. Et d'ailleurs, que s'il falloit ruiner les
peuples de conquéte, ce seroit en vain que le mé-
me Sauveur auroit dit à ses Apôtres: *Allez vous-
en par tout le monde, & prechez l'Evangile à toute
creature.* *Matth. 11. vers. 28. & 29.*

La terre donc appartenant de droit divin aux
enfans de Dieu, il n'est ici question de recevoir
droit des Gents, & politique, par lequel ne se-
roit loisible d'vsurper la terre d'autrui. Ce qu'é-

tant ainſi, il la faut poſſeder en conſervant ſes naturels habitans, & y planter ſerieuſement le nom de Ieſus Chriſt & le vôtre, puis qu'aujourd'hui pluſieurs de vos enfans ont cette reſolution immuable de l'habiter, & y conduire leurs propres familles. Les ſujets y ſont aſſez grans pour y attraire les hommes de courage & de vertu qui ſont aiguillonnez de quelque belle & honorable ambition d'être des premiers courans à l'immortalité par cette action l'vne des plus grandes que les hommes ſe puiſſent propoſer. Et comme les poiſſons de la mer ſalée paſſent tous les ans par le détroit de Conſtantinople à la mer du Pont Euxin (qui eſt la mer Major) pour y frayer, & faire leurs petits, d'autant que là ilz trouvent l'eau plus douce, à-cauſe de pluſieurs fleuves qui ſe déchargent en icelle: Ainſi: (treſ-chere Mere) ceux d'entre vos enfans qui voudront quitter cette mer ſalée pour aller boire les douces eaux du Port Royal en la Nouvelle-France, trouveront là bien-tot (Dieu aydant) vne retraite tant agreable, qu'il leur prendra envie d'y aller peupler la province & la remplir de generation.

M. Lescarbot.

SOMMAIRES DES CHAPITRES pour servir de Table des matieres contenuës en cette Hiſtoire.

Livre Premier.

Auquel ſont décrits les voyages & navigations faites par Commiſſion, & aux dépens de noz Rois treſ-Chrétiens FRANÇOIS I. & CHARLES IX. en la Terre-neuve de la Floride, & Virginie par les Capitaines Verazzan, Ribaut, Laudonniere, & Gourgues.

CHAPITRE I.

RIGINE *de la navigation. Motif des decouvertes, qui ſe ſont faites depuis ſix vints ans. Voyages de noz François ſur l'Ocean. Cauſe du peu de fruit qu'on y a fait. Fauſſeté des Tables geographiques. Que le ſu-*
de cette hiſtoire n'eſt à mépriſer. Qualités louables s peuples qu'on appelle Sauvages. 1

CHAP. II.

Du nom de GAVLLE, *Refutation des Autheurs*

Grecs sur ce sujet. Noé premier Gaullois. Les anciens Gaullois peres des Vmbres en Italie. Bodin refuté. Conquêtes & navigations des vieux Gaullois. Loix marines, iustice, & victoires des Marseillois. Portugal. Navire de Paris. Navigations des anciens François. Refroidissement en la navigation d'où est venu. Lacheté de nôtre siecle. Richesses des Terres neuves. 9

CHAP. III.

Conjectures sur le peuplement des Indes Occidentales, & consequemment de la Nouvelle-France comprise sous icelles. 19

CHAP. IV.

Limites de la Nouvelle-France : & sommaire du voyage de Iean Verazzan Capitaine Florentin, en la Terre-neuve aujourd hui dite la Floride, & en toute cette côte jusques au quarãtiéme degré: avec vne briéve description des peuples qui habitet ces contrées. 29

CHAP. V.

Voyage du Capitaine Jean Ribaut en la Floride : Les découvertes qu'il y a faites, & la premiere demeure des Chrétiens et François en cette Province. 40

CHAP. VI.

Retour du Capitaine Ribaut en France : Confederations des François avec les chefs des Indiens : Festes d'iceux Indiens : Necessité de vivres : Courtoisie des Indiens : Division des François : Mort du Capitaine Albert. 48

CHAP. VII.

Election d'vn Capitaine au lieu du Capitaine Albert. Difficulté de retourner en France faute de navire : Secours des Indiens la dessus : Retour : Etrange et cruele famine : Abord en Angleterre. 57

CHAP. VIII.

Voyage du Capitaine Laudonniere en la Floride dite Nouvelle-France : Son arrivée à l'ile Sainct Dominique : puis en ladite province de la Floride : Grand âge des Floridiens : Honeteté d'iceux : Batiment de la fortereſſe des François. 60

CHAP IX.

Navigation dans la riviere de May : Recit des Capitaines & Paraouſtis qui ſont dans les terres : Amour de vengeance : Ceremonies étranges des Indiens pour reduire en memoire la mort de leurs peres. 66

CHAP. X.

Guerre entre les Indiens : Ceremonies avant que d'y aller : Humanité envers les femmes & petits enfans : Leurs triomphes : Laudonniere demandant quelques priſonniers eſt refuſé : Etrange accident de tonnerre : Simplicité des Indiens. 71

CHAP. XI.

Renvoy des priſonniers Indiens à leur Capitaine : Guerre entre deux Capitaine Indiens : Victoire à l'aide des François : Conſpiration contre le Capitaine Laudonniere : Retour du Capitaine Bourdet en France. 76

CHAP. XII.

Autre diverſes conſpirations contre le Capitaine Laudonniere : & ce qui en avint. 79

CHAP. XIII.

Ce que fit Laudonniere eſtant deliuré de ſes ſeditieux : Deux Heſpagnols reduits à la vie des Sauvages : Les diſcours qu'ils tindrent tant d'eux-mémes, que des peuples Indiens : Habitans de Serropé raviſſeurs de filles : Indiens diſſimulateurs. 86

CHAP. XIV.

Cõme Laudonniere fait proviſion de vivre : Découverte d'vn Lac que l'on penſe aboutir à la mer du Su : Montagne de la Mine : Avarice des Sauvages : Guerre : Victoire à l'aide des François. 89

CHAP. XV.

Grande neceſſité de vivres entre les François accruë juſques à vne extreme famine : Guerre pour avoir la vie : Priſe d'Outina : Combat des François contre les Sauvages : Façon de combattre d'iceux Sauvages. 93

CHAP. XVI.

Proviſions de mil : Arrivée de quatre navires Angloiſes : Reception du Capitaine & general Anglois : Humanité & courtoiſie d'icelui envers les François. 103

CHAP. XVII.

Preparation du Capitaine Laudonniere pour retourner en France : Arrivée du Capitaine Iean Ribaut : Calomnies contre Laudonniere : Navires Heſpagnoles ennemies : Deliberation ſur leur venuë. 107

CHAP. XVIII.

Opiniatreté du Capitaine Ribaut : Priſe du Fort des François : Retour en France : Mort dudit Ribaut & des ſiens : Bref recit de quelques cruautés Heſpagnoles. Impoſſible de reduire les hommes à même opinion. 112

CHAP. XIX.

Entrepriſe haute & genereuſe du Capitaine Gourgues pour relever l'honneur des François en la Floride : Renouvellement d'alliance avec les Sauvages : Priſe des deux plus petits Forts des Heſpagnols. 129

CHAP. XX.

Hespagnol déguisé en Sauvage: Grande resolution d'vn Indien: Approches & prise du grand Fort: Demolition d'icelui, & des deux autres: Execution des Hespagnols prisonniers, Regrets des Sauvages au partir des François: Retour de Gourgues France: Et ce qui avint depuis. 131

Livre Deuxiéme.

Contenant les Voyages faits souz le Capitaine Villegagnon en la France Antarctique du Bresil.

CHAP. I.

ENtrepriſe du Sieur de Villegagnon pour aller au Bresil: Discours de tout son voyage jusques à son arrivée en ce païs là: Fiévre pestilente à-cause des eaux puantes: Maladies des François, & mort de quelques vns: Zone Torride temperée: Multitude de Poissons: Ile de l'Ascension: Arrivée au Bresil: Riviere de Ganabara: Fort des François. 142

CHAP. II.

Renvoy de l'vn des navires en France: Expedition des Genevois pour envoyer au Bresil: Conjuration contre Villegagnon: Découverte d'icelle: Punition de quelques vns: Description du lieu & retraite des François: Partement de l'escouade Genevoise. 152

CHAP. III.

Seconde navigation faite au Bresil aux dépens du Roy: Accident d'vne vague de mer: Discours des iles Canaries: Barbarie, païs fort bas: Poissons volans, & autres, pris en mer: Tortuës merveilleuses. 159

CHAP. IV.

Passage de la Zone Torride: où navigation difficile: & pourquoy: Et sur ce, Refutation des raisons de quelques autheurs: Route des Hespagnols au Perou: De l'origine du flot de la mer: Vent oriental perpetuel souz la ligne æquinoctiale: Origine & causes d'icelui, & des vents d'abas, & de midi: Pluies puantes souz la Zone Torride: Effects d'icelles: Ligne æquinoctiale pourquoy ainsi dite: Pourquoy sous icelle ne se voit ne l'vn ne l'autre Pole. 165

CHAP. V.

Découverte de la terre du Bresil: Margajas *quels peuples: Façon de troquer avec les* Ou-etacas *peuple le plus barbare de tous les autres: Haute roche appellée l'Emeraude de* Mak-hé *: Cap de Frie: Arrivée des François à la riviere de* Ganabara, *où étoit Villegagnon.* 171

CHAP. VI.

Comme le sieur du Pont exposa au sieur de Villegagnon la cause de sa venuë & de ses compagnons: Reponse dudit Villegagnon: Et ce qui fut fait au Fort de Colligni aprés l'arrivée des François. 176

CHAP. VII.

Ordre pour le fait de la Religion: Pourquoy Villegagnon a dissimulé sa Religion: Sauvages amenez en France: Mariages celebrés en la France Antarctique: Debats pour la Religion; Conspirations contre

Villegagnon : Rigueur d'icelui : Les Genevois se retirent d'avec lui : Question touchant la celebration de la Cene à faute de pain & de vin. 180

CHAP. VIII.

Description de la riviere, ou Fort de Ganabara: *Ensemble de l'ile où est le Fort de Colligni Ville-Henri de Thevet. Baleine dans le Port de* Ganabara: *Baleine échouée.* 190

CHAP. IX.

Que la division est mauvaise, principalement en Religion : Retour des Genevois en France : Divers perils en leur voyage : Mer herbuë. 195

CHAP. X.

Famine extreme, & les effects d'icelle : Pourquoy on dit Rage de faim : Découverte de la terre de Bretagne : Recepte pour r'affermir le ventre : Procez contre les Genevois envoyé en France : Retour de Villegagnon. 202

Livre Troisiéme,

Auquel sont décrits les voyages, navigations, & decouvertes, des François dans les Golfe & grande riviere de Canada.

CHAP. I.

Sommaire de deux voyages faits par le Capitaine Jacques Quartier en la Terre-neuve ; Golfe, & grand fleuue de Canada : *Esclaircissement des noms de Terre-neuve*, Bacalos, Canada & Labrador : *Erreur de Belle-foreſt.* 225

CHAP. II.

Relation du premier voyage fait par le Capitaine Jacques Quartier en la Terre-neuve du Nort jusques à l'embouchure du grand fleuve de Canada. *Et premierement l'état de son equipage, avec les découvertes du mois de May.* 231

CHAP. III.

Les navigations & découvertes du mois de Juin. 236

CHAP. IIII.

Les navigations & découvertes du mois de Juillet. 246

CHAP. V.

Les navigations & découvertes du mois d'Aoust, & le retour en France. 256

CHAP. VI.

Que la conoissance des voyages du Capitaine Jacques Quartier est necessaire principalement aux Terres-neuviers qui vont à la pecherie : Quelle route il a prise en cette seconde navigation : Voyage de Champlein jusques à l'entrée du grand fleuve de Canada *: Epitre presentée au Roy par ledit Capitaine Jacques Quartier sur larclation de son deuxiéme voyage.* 263

CHAP. VII.

Preparation du Capitaine Jacques Quartier & des siens au voyage de la Terre neuve : Embarquement : Ile aux oiseaux : Découvertes d'icelui jusques au saut du grand fleuve de Canada, *par lui dit* Hochelaga *: Largeur & profondeur nompareille d'iceluy : Son commencement inconu.* 270

Chap. VIII.

Retour du Capitaine Iacques Quartier vers Labaye sainct Laurent : Hippopotames : Continuation du voyage dans la grande riviere de Canada, *jusques à la riviere de* Saguenay, *qui sont cent lieuës.* 276

Chap. IX.

Voyage de Champlein depuis Anticosti *jusques à* Tadoussac : *Description de* Cachepé ; *Riviere de* Mantanne : *Port de* Tadoussac ; *Baye des Morues* ; *Ile percée* ; *Baye de chaleur : Remarques des lieux, iles, ports, bayes, sables, rochers, & rivieres qui sont à la bende du Nort en allant à la riviere de* Saguenay *Description du port de* Tadoussac, *& de ladite riviere de* Saguenay. *Cõtradiction de Champlein.* 280

Chap. X.

Bonne reception faite aux François par le grand Sagamos des Sauvages de Canada : *Leurs festins & danses : La guerre qu'ils ont avec les Iroquois* 288

Chap. XI.

La rejoüissance que font les Sauvages aprés qu'ils ont eu victoire sur leur ennemis : Leurs humeurs : Sont malicieux : Leur croyance & faulses opinions. Que leurs devins parlent visiblement aux diables. 292

Chap. XII.

Comme le Capitaine Iacques Quartier part de la riviere de Saguenay *pour chercher vn port, & s'arrête à Saincte Croix : Poissons inconus : Grandes Tortuës : Isle aux Coudres : Ile d'Orleans : Rapport de la terre du païs : Accueil des François par les Sauvages : Harangues des Capitaines Sauvages.* 298

CHAP. XIII.

Retour du Capitaine Iacques Quartier à l'ile d'Orleans, par lui nommée l'Ile de Bachus, *& ce qu'il y trouva : Balizes fichées au port saincte Croix : Forme d'alliance : Navire mis à sec pour hiverner : Sauvages ne trouvent bon que le Capitaine aille en* Hochelaga *: Etonnement d'iceux au bourdonnement des Canons.* 304

CHAP. XIV.

Ruse inepte des Sauvages pour detourner le Capitaine Iacques Quartier du voyage en Hochelaga : *Comme ilz figurent le diable : Depart de Champlein de* Tadoussac *pour aller à Saincte Croix : Qualités & rapport du païs : Ile d'Orleans :* Kebec, *Diamãs audit* Kebec : *Riviere de* Batiscan. 310

CHAP. XV.

Voyage du Capitaine Iacques Quartier à Hochelaga *: Qualités & fruits du païs : Reception des François par les Sauvages : Abondance de vignes & raisins. Grand lac : Rats musquets. Arrivée en* Hochelaca. *Merveilleuse rejouyssance desdits Sauvages.* 317

CHAP. XVI.

Comme le Capitaine & les Gentils-hommes de sa compagnie, avec ses mariniers allerent à la ville de Hochelaga *: Situation du lieu : Fruits du païs : Batimens : & maniere de vivre des Sauvages.* 323

CHAP. XVII.

Arrivée du Capitaine Quartier à Hochelaga *: Accueil & caresses à lui faites : Malades lui sont apportez pour les toucher : Mont-Royal : Saut de la grande riviere de* Canada *: Etat de ladite riviere outre le-*

tre ledit Saut : Mines : Armures de bois, dont vſent certains peuples : Regrets pour ſon depart. 327

CHAP. XVIII.

Retour de Iacques Quartier au Port de Saincte Croix aprés avoir eſté à Hochelaga : *Sauvages gardent les têtes de leurs ennemis : Les* Toudamans *ennemis des* Canadiens. 332

CHAP. XIX.

Voyage de Champlein depuis le port de Saincte Croix juſques au Saut de la grande riviere, où ſont remarquées les rivieres, iles, & autres choſes qu'il a découvertes audit voyage : & particulierement la riviere, le peuple, & le païs des Iroquois. 336

CHAP. XX.

Arrivée au Saut : Sa deſcription, & ce qui s'y void de remarquable. Avec le rapport des Sauvages touchant la fin, ou pluſtot l'origine de la grande riviere. 342

CHAP. XXI.

Retour du Saut à Tadouſſac, *avec la confrontation du rapport de pluſieurs Sauvages, touchant la longueur, & commencement de la grande riviere de* Canada : *Du nombre des ſauts & lacs qu'elle traverſe.* 348

CHAP. XXII.

Deſcription de la grande riviere de Canada, *& autres qui s'y dechargent : Des peuples qui habitent le long d'icelle : Des fruits de la terre : Des bétes & oiſeaux : & particulierement d'vne béte à deux piez : Des poiſſons abondans en ladite grande riviere.* 353

CHAP. XXIII.

De la riviere du Saguenay : *Des peuples qui ha-*

bitent vers son origine : Autre riviere venant dudit Saguenay *au dessus du Saut de la grande riviere : De la riviere des* Iroquois *venant de vers la Floride, païs sans neges, ni glaces : Singularités d'icelui païs : Soupçon sur les Sauvages de* Canada *: Guet nocturne : Reddition d'vne fille échappée : Reconciliation des Sauvages avec les François.* 357

CHAP. XXIV.

Mortalité entre les Sauvages : Maladie étrange & inconuë entre les François : Devotions & vœux : Ouverture d'vn corps mort : Dissimulation envers les Sauvages sur lesdites maladies & mortalité : Gueriſon merveilleuſe d'icelle maladie. 362

CHAP. XXV.

Soupçon ſur la longue abſence du Capitaine des Sauvages : Retour d'icelui avec multitude de gens : Debilité des François : Navire delaiſſé pour n'avoir la force de le remener : Recit des ſingalarités du Saguenay, *& autres recherches merveilleuſes.* 368

CHAP. XXVI.

Croix plantée par les François : Capture des principaux Sauvages, pour les amener en France, & faire recit au Roy des ſingularités du Saguenay *: Lamentations des Sauvages : Preſens reciproques du Capitaine Quartier, & d'iceux Sauvages.* 372

CHAP. XXVII.

Retour du Capitaine Jacques Quartier en France : Rencontre de certains Sauvages qui avoient des couteaux de cuivre : Preſens reciproques entre leſdits Sauvages & ledit Capitaine : Deſcriptions des lieux où la route s'eſt adreſſée. 377

CHAP. XXVIII.

Rencontre des Montaignais (Sauvages de Tadoussac*) & Iroquois : Privilege de celui qui est blesse à la guerre : Ceremonies des Sauvages devant qu'aller à la guerre : Conte fabuleux de la monstruoisité des* Armouchiquois *: De la Mine reluisante au Soleil : & du* Gougou *: Arrivée au Havre de Grace.* 381

CHAP. *XXIX.*

Discours sur le Chapitre precedent : Credulité legere : Armouchiquois *quels : Sauvages toujours en crainte : Causes des terreurs Paniques : Fausses visions, & imaginations :* Gougou *proprement que c'est : Autheur d'icelui : Mine de cuivre : Hano Carthagеois : Censures sur certains Autheurs qui ont écrit de la Nouvelle-France. Conseil pour l'instruction des Sauvages.* 385

CHAP. *XXX.*

Entrepriſe du ſieur de Roberval pour la terre de Canada. *Commiſſion du Capitaine Jacques Quartier. Fin de ladite entrepriſe.* 396

CAAP. *XXXI.*

Plainte ſur nôtre inconſtante & lacheté. Nouvelle entrepriſe & Commiſſion pour Canada. *Envie des Marchans Maloins. Revocation de ladite Commiſſion.* 403

CHAP. *XXXII.*

Voyage du Marquis de la Roche aux Terres-neuves. Ile de Sable. Son retour en France d'vne incroyable façon. Ses gens cinq ans en ladite ile. Leur retour. Commiſſion dudit Marquis. 406

Livre Quatriéme,

Auquel sont compris les voyages des Sieurs de Monts, & de Poutrincourt.

Chap. I.

Intention de l'Autheur. Commission du Sieur de Monts. Defenses pour le traffic des pelleteries. 416

Chap. II.

Voyage du sieur de Monts en la Nouvelle-France : Des accidens survenus audit voyage : Causes des bancs de glaces en la Terre-neuve : Imposition de noms à certains ports : Perplexité pour le retardement de l'autre navire. 432

Chap. III.

Debarquement du Port au Moutou : Accident d'vn homme perdu seze jours dans les bois : Baye Françoise : Port Royal : Riviere de l'Equille : Mine de cuivre : Malheur des mines d'or : Diamans : Turquoises. 437

Chap. IIII.

Description de la riviere sainct Iean : & de l'ile saincte Croix : Homme perdu dans les bois trouué le seziéme iour : Exemples de quelques abstinences étranges : Differens des Sauvages remis au jugement du sieur de Monts : Authorité paternele entre lesdits Sauvages : Quels marits choisissent à leurs filles. 444

Chap. V.

Description de l'ile Saincte Croix : Entrepriſe du

sieur de Monts difficile, & genereuse : et persecutée d'envie : Retour du Sieur de Poutrincourt en France : Perils du voyage. 454

CHAP. VI.

Batimens de l'ile Saincte Croix : Incommoditez de François audit lieu : Maladies inconuës : Ample discours sur icelles : De leur causes : Des peuples qui y sont sujets : Des Viandes, mauvaises eaux, air, vens, lacs, pourritures des bois, saisons, disposition de corps des jeunes, des vieux : Avis de l'Autheur sur le gouvernement de la santé & gueriſon desdites maladies. 460

CHAP. VII.

Découverte de nouvelles terres par le sieur de Mõts : Conte fabuleux de la riviere & ville feinte de Nõrombega : *Refutation des Autheurs qui en ont écrit : Bancs des Moruës en la Terre-neuve :* Kinibeki : Choüakoet : *Malebarre : Armouchiquois : Mort d'un François tué : Mortalité des Anglois en la Virginie.* 485

CHAP. VIII.

Arrivée du Sieur du Pont à l'ile Saincte Croix : Habitation transferée au Port Royal : Retour du Sieur de Monts en France : Difficulté des moulins à bras : Equipage dudit sieur du Pont pour aller decouvrir les Terres-neuves outre Malebarre : Naufrage : Prevoyance pour le retour en France : Comparaiſon de ces voyages avec ceux de la Floride : Blame de ceux qui mépriſent la culture de la terre. 494

CHAP. IX.

Motif, & acceptation du voyage du sieur de Poutrincourt, Enſembl: de l'Autheur en la Nouvelle-

France : Partement de la ville de Paris pour aller à la Rochelle : Adieu à la France. 501

CHAP. X.

Jonas nom de nôtre navire : Mer basse à la Rochelle cause de difficile sortie : La Rochelle ville reformée : Menu peuple insolent : Croquans : Accident de naufrage du Jonas : Nouvel equipage : Foibles soldats ne doivent estre mis aux frontieres : Ministres prient pour la conversion des Sauvages : Peu de zele des nôtres : Eucharistie portés par les anciens Chrétiens en voyage : Diligence du sieur de Poutrincourt sur le point de l'embarquement. 508

CHAP. XI.

Partement de la Rochelle : Rencontres divers de navires, & Forbans : Mer tempetueuse à l'endroit des Essores, & pourquoy : Vents d'Ouest pourquoy frequẽs en la mer du Ponant : D'où viennent les vents : Marsoins prognostiques de tempétes : Façon de les prendre : Tempétes : Effects d'icelles : Calmes : Grain de vent que c'est : comme il se forme : Ses effects : Asseurance de Matelots : Reverence comme se rend au navire Royal : Supputation de voyage : Mer chaude, puis froide : Raison de ce : & des Bancs de glace en la Terreneuve. 516

CHAP. XII.

Du grand Banc des Morüës : Arrivée audit Banc : Description d'celui : Pecherie de MORÜES *& d'oiseaux : Gourmandise des Happe-foyes : Perils divers : Causes des frequentes & longues brumes en la mer Occidentale : Avertissemens de la terre : Veuë d'icelle : Odeurs merveilleuses : Abord de deux chaloupes : Descente au Port du Mouton : Arrivée au port Royal.* 525

CHAP. XIII.

Heureuse rencontre du Sieur du Pont. Son retour au Port Royal : Rejouïssance : Description des environs dudit Port : Conjecture sur l'orine de la grande riviere de Canada. *Semailles de blez. Retour du sieur du Pont en France. Voyage du sieur de Poutrincourt au païs des Armouchiquois. Beau segle provenu sans culture. Exercices & façon de vivre au Port Royal : Cause des prairies de la riviere de l'Equille.* 539

CHAP. XIV.

Partement de l'ile Saincte Croix. Baye de Marchin. Choüakoet. Vignes & raisins, & largesse de Sauvages. Terre & peuples Armouchiquois : Cure d'vn Armouchiquois blessé : Simplicité & ignorance de peuples. Vices des Armouchiquois. Soupçon. Peuple ne se souciant de vêtement. Blé semé & vignes plantées en la terre des Armouchiquois. Quantité de raisins : Abondance de peuple. Mer perilleuse. 549

CHAP. XV.

Perils. Langage inconu Structure d'vne forge, & d'vn four. Croix plantée. Abondance. Conspiration. Desobeïssance. Assassinat. Fuite de trois cens contre dix. Agilité des Armouchiquois. Mauvaise compagnie dangereuse. Propheties de ce temps. Accident d'vn mousquet crevé. Insolence, timidité, impieté, & fuite de Sauvages. Port Fortuné : Mer mauvaise. Vëgeance. Conseil & resolution sur le retour. Nouveaux perils. Faveur de Dieu. Arrivée du Sieur de Poutrincourt au Port Royal. & la reception à lui faite. 559

CHAP. XVI.

Etat des semailles. Nôtre façon de vivre en la Nouvelle-France. Comportement des Sauvages parmi

nous. Etat de l'hïver: Pourquoy en ce temps pluies & brumes rares : Pourquoy pluies frequentes entre les Tropiques : Neges vtiles à la terre : Conformité de temps en l'antique & Nouvelle-France : Pourquoy printemps tardif : Culture de jardins : Rapport d'iceux : Moulin à eau : Manne de harens : Preparation pour le retour: Invẽtion du sieur de Poutrincourt : Admiration des Sauvages. Nouvelles de France. 573

CHAP. XVII.

Arrivée de François : Societé du sieur de Monts rompuë : et pourquoy : Avarice de ceux qui volent les Morts : Feuz de ioye pour la naissance de Monseigneur d'Orleans : Partement des Sauvages pour aller à la guerre : Sagamos Membertou : Voyages sur la côte de la Baye Frrnçoise : Traffic sordide : Ville d'Ouïgoudi : *Sauvages comme font de grans voyages : Mauvaises intention d'iceux : Mine d'acier : Voix de Loups-marins : Etat de l'ile Saincte Croix. Erreur de Champlein. Amour des Sauvages envers leurs enfans : Retour au Port Royal.* 583

CHAP. XVIII.

Port de Campseau : Partement du Port Royal : Brumes de huit jours : Arc-en-ciel paroissant dans l'eau : Port Savalet : Culture de la terre exercice honorable : Regrets des Sauvages au partir du sieur de Poutrincourt : Retour en France : Voyage au Mont sainct Michel : Fruits de la Nouvelle-France presentez au Roy : Voyage en la Nouvelle-France depuis le retour dudit sieur de Poutrincourt : Lettre missive dudit sieur au Sainct Pere le Pape de Rome. 596

Livre Cinquiéme,

ontenant sommairement les navigations faites en la Nouvelle France depuis nôtre retour en l'an mil six cens sept jusques à hui.

Chap. I.

Mention de nôtre grand Roy Henri *sur le sujet des grandes entrepriſes : Enſemble des eurs de Monts et de Poutrincourt. Revocation du rivilege de la traite des Caſtors Reponſe aux eux pour le Sieur de Monts. Dignité du chara- re Chrétien. Perils dudit Sieur de Monts.* 609

Chap. II.

Equipage du Sieur de Monts. Kebec. Commiſſion Champlein. Conſpiration chatiée. Conſideration le diſcours dudit Champlein. Fruits naturels de la re. Scorbut. Anneda. Defenſe pour Iacques Quar- r. 613

Chap. III.

Voyage de Champlein contre les Iroquois. Riviere s Iroquois, & Saut d'icelle. Comme vivent les Sau- ges allans à la guerre. Diſpoſition de leur gendar- rie. Ilz croyent aux ſonges. Lac des Iroquois. Alpes Iroquois. 617

Chap. IV.

Rencontre des Iroquois. Barricades. Meſſage à l'en- mi. Effect d'arquebuſe. Victoire. Butin. Retour des

victorieux. Cruauté envers les prisonniers. Ceremonies à l'arrivée des victorieux en leur païs. 621

CHAP. V.

Retour de Champlein en France, et de France en Canada. Riviere de Canada quand ouverte. Triste accident. Etat de Kebec. Guerre contre les Iroquois. Siege de leur Fort. Prise d'icelui à l'ayde de Champlein. Avarice de Marchans. Cruauté de Sauvages sur leurs prisonniers de guerre. Baleine touchée dormante en mer au retour en France. 626

CHAP. VI.

Retour de Champlein en Canada. Bancs de glace longs de cent lieuës. Arrivée à la terre-neuve. Comment les Sauvages passent le Saut de la grande riviere de Canada. Saut du Rhin. Mensonges d'vn qui a écrit vn sien voyage en Mexique. 635

CHAP. VII.

Commission de Champlein portant reglement pour le traffic avec les Sauvages. Etat de Kebec. Credulité de Champlein à vn imposteur. Ses travaux en suite de ce. Sauvages haïssent les menteurs. Imposteur convaincu. Observations sur le voyage de Champlein aux Algumquins. Ceremonies des Sauvages passans le saut du bassin. Quels peuples voisinẽt les Algumquins. Variations de Champlein. 640

CHAP. VIII.

Qu'il ne se faut fier qu'à soy?méme. Embarquement du Sieur de Poutrincourt. Longue navigation. Conspiration. Arrivée au Port Royal. Baptemes des Sauvages, s'il faut contraindre en Religion. Maniere d'attirer ces peuples. Mission pour l'Eglise de la Nouvelle-France. 649

CHAP. IX.

Peril du Sieur de Poutrincourt. Zele des Sauvages à la religion Chrétienne. Remarques des faveurs de Dieu depuis l'entrepriſe de la Nou. Fr. 657

CHAP. X.

Sur la nouvelle des baptemes des Sauvages les Ieſuites ſe preſente pour la Nou. Fr. Empechement. Retardement à la ruine de Poutrincourt. Aſſociation des Ieſuites pour le traffic. L'Egliſe eſt en la Republique. Bancs de glace d'eau douce en mer. Iuſtice de Poutrincourt. Mauvaiſe intelligence des Ieſuites avec Poutrincourt. Polygamie. 662

CHAP. XI.

Retour de Poutrincourt en France. Deffiance ſur les Ieſuites. Bienoourt Vice-Admiral. Rebellion contre lui. Mort du grand Membertou. Vn Ieſuites en vain eſſaye de vivre à la Sauvage. Plaiſante precautiõ d'vn Sauvage. Aſſociation de la Dame de Guercheville avec Poutrincourt. A la ſuaſion des Ieſuite elle ſe fait dõner la terre, & les prend pour adminiſtrateurs. 671

CHAP. XII.

Contẽtions entre les Ieſuites & ceux de Poutrincourt. Ieſuites s'embarquent furtivement pour retourner en France. Sont empechés. Excommunication. Exercices de religion delaiſſez. Reconciliation ſimulée. Saiſie du navire de Poutrincourt. Lettre de lui-méme plaintive contre les Ieſuites. 675

CHAP. XIII.

Embarquement des Ieſuites pour aller poſſeder la Nouvelle-France. Leur arrivée. Conteſtations entre eux. Sont attaqués, pris, & emmenés par les Anglois. Vn Ieſuite tué, avec deux autres. Lacheté du

Capitaine. Charité des Sauvages. Retour des Anglois en Virginia, avec leur butin, & retour d'eux-mêmes avec les Iesuites en la côte de la Nouvelle-France. 680

CHAP. XIV.

Brigandage des Anglois. Lettre du Sieur de Poutrincourt narrative de ce qui s'est passé. Conjectures contre les Jesuites. Plainte de Poutrincourt. Extrait d'vne requête contre les Iesuites par les Chinois. Anglois retournans en Virginie écartez diversement. Le navire Iesuite porté par les vents contraires en Europe. 683

CHAP. XV.

Pieté du sieur de Poutrincourt. Dernier exploit, & mort d'icelui. Epitaphes en sa memoire. 692

Livre Sixieme,

Contenant les mœurs, coutumes, & façons de vivre des Indiens Occidentaux de la Nouvelle-France, comparées à celles des anciens peuples de pardeça : & particulierement de ceux qui sont en même parallele & degré.

CHAP. I.

DE LA NAISSAACE. *Coutume des Hebrieux, Cimbres, François, & Sauvages.* 698

CHAP. II.

DE L'IMPOSITION DES MONTS. *Abus de ceux qui imposent les noms des Chrétiens aux infi-*

deles : Du changement de nom. Les noms n'ont point esté imposez sans sujet. Des soubriquets. De l'origine des surnoms. Des noms des hommes imposés aux villes & provinces. 700

Chap. III.

De la nourriture des enfans, & de l'amour des peres & meres envers eux. Femmes du jourd'hui : Ancienes Allemandes. Sauvages aiment leurs enfans plus que pardeça : & pourquoy. Nouvelle-France en quoy utile à l'antique France. Possession de la terre. 705

Chap. IV.

De la Religion. Origine de l'idolatrie. Celui qui n'adore rien est plus suceptible de la Religion Chrétienne qu'vn idolatre. Religion des Canadiens. Peuple facile à convertir. Astorgie & impitié des Chrétiens du jourd'hui. Donner du pain & enseigner les arts est le moyen de convertir les peuples Sauvages. Du nom de Dieu. De certains Sauvages ja Chrétiens de volonté. Religion de ceux de Virginia. Contes fabuleux de la Resurrection. Simulacres des Dieux. Religion des Floridiens. Erreur de Belleforeſt. Adoration du Soleil. Baise-main. Bresiliens tourmentez du diable : Ont quelque obscure nouvelle du Deluge : & de quelque Chrétien qui anciennement a esté vers eux. 709

Chap. V.

Des devins, & Aoutmoins. De la Pretrise. Idoles des Mexicains. Pretres Indiens sont aussi Medecins. Pretexte de Religion. Ruse des Aoutmoins : Comme ils invoquent les diables. Le diable egratigne ses sacrificateurs negligens. Chansons à la

loüange du diable. Sabat des Sauvages. Feuz de la sainct Iehan. Vrim & Tummin. Sacerdoce successif. Garaïbes, affronteurs semblables aux sacrificateurs de Bel. 724

CHAP. VI.

DV LANGAGE. *Les Indiens tous divisés en langage. Le temps apporte changement aux langues. Conformité d'icelles. Du mot Sagamos. Sauvages parlent en tutoyant. Causes du changement des langues. Traffic de Castors depuis quand. Prononciation des Sauvages, anciens Hebrieux, Grecs, Latins: & des Parisiens. Sauvages ont des langues particulieres non entenduës des Terre-neuviers. Prier en langue entenduë. Maniere de conter des Sauvages.* 734

CHAP. VII.

DES LETTRES. *Invention des lettres admirable. Anciens Allemans sans lettres. Les lettres & Sciences és Gaulles avant les Grecs & Latins. Sarronides vieux Theologiens & Philosophes Gaullois. Poëte Bardes. Reverence qu'on leur portoit. Reverence de Mars aux Muses. Fille ainée du Roy. Basilic attaché au temple d'Apollon. Deploration de la mort du Roy* HENRI LE GRAND. 786

CHAP. VIII.

DES VETEMENS ET CHEVELVRES. *Vetemens à quelle fin. Nudité des anciens Pictes des modernes Æthiopiens. Des Bresiliens. Sauvages de la Nouvelle-France plus honétes. Leurs manteaux de peluches. Vétement de l'ancien Hercules, des anciens Allemans, des Gots. Chaussure des Sauvages. Couverture de la téte. Chevelures des Hebrieux, Gaullois, Gots. Ordonnance aux Prétres de porter*

chappeaux. Hommes tondus. 789

Chap. IX.

De la Forme et d'exterité. *Forme de l'homme la plus parfaite. Violence faite à la Nature. Bresiliens camus. Le reste des Sauvages beaux hommes. Deminains. Patagons geans. Couleur des Sauvages. Descriptions des Mouches Occidentales. Ameriquains pourquoy ne sont noirs. D'où vient l'ardeur de l'Afrique : & le rafraichissement de l'Armerique en méme degré. Couleur des cheveux, & de la barbe. Romains quand ont proté barbe. Sauvages ne sont velus. Femmes veluës. Anciens Gaullois & Allemans à poil blond comme or. Leurs Regard, Voix, Yeux: Beauté des yeux, quelle. Femmes à bonne téte. Yeux des hommes de la Taprobane, des Sauvage, & Scythes. Des Levres. Corps monstrueux. Agilité corporele. Comme font les Naires de Malabaris pour étre agiles. Quels peuples ont l'agilité. D'exterité à nager des Indiens. Veuë aigüe. Odorat des Sauvages. Leur haine contre les Hespagnols.* 796

Chap. X.

Des ornemens dv corps. *Du fard, & peintures, des Hebrieux, Romains, Afriquains, &c. Anglois, Pictes, Gots, Scythes, &c. Indiens Occidentaux. Des Marques, Picqvures & Incisions sur la chair. Des Marques des anciens Hebrieux, Tyrons, & Chrétiens. Blame des fard & peintures corporeles.* 808

Chap. XI.

Des ornemens exterievrs. *Deux tyrans de nôtre vie. Superfluitez de l'ancienne Rome. Excés des dames. Des Moules & Cages de téte. Peintu-*

re des cheueux. Pendans d'oreilles. Perles aux mains. jarretieres, bottines, & souliers. Perles que c'est. Matachiaz. *Vignols.* Esturgni. *Carquans de fer, & d'or.* 815

Chap. XII.

Dv Mariage. *Coutume des Iuifs, Sauvages plus civils que maintes nations anciennes. Femmes véves se noirciſſent le viſage. Proſtitution de filles. Continence des Souriquoiſes. Filles à l'épreuve avant le mariage. Maniere de rechercher vne fille en mariage. Proſtitution de filles au Breſil. Verole. Gueriſon. Continence des anciens Allemans. Raiſon de la continence des Sauvages. Floridiens aiment les femmes. Ithyphalles. Degrez de conſanguinité. Femmes Gaulloiſes fecondes. Polygamie ſans jalouſie. Repudiation. Secondes nopces apres la ſeparation. Homme ayant mauvaiſe femme que doit faire. Abſtinences de véves. Coutume de préter les femmes pour avoir lignée. Paillardiſe eſt abominable avec les infideles.* 825

Chap. XIII.

La Tabagie. *Vie des Sauvages des premieres terres. Comme les Armouchiquois vſent de leur blé. Anciens Italiens de méme. Aſſemblée de Sauvages faiſans la Tabagie. Femmes ſeparées. Honneur rendu aux femmes entre les vieux Gaulloïs & Allemans. Mauvaiſe condition d'icelles entre les Romains. Quels ont établi l'empire Romain. Façon de vivre des vieux Romains, Tartares, Moſcovites, Getuliens, Allemans, Æthiopiens, de ſainct Iean Baptiſte, Scipion, Æmilian, Traian, Adrian: & des Sauvages. Sel non du tout neceſſaires. Sauvages patiſſent quelquefois. Superſtition d'iceux. Gourmandiſe d'eux & de Hercules.*

Hercules. Viandes des Breſiliens. Anthropophagie. Etrange proſtitution de filles. Communauté de vie. Hoſpitalité des Sauvages, Gaullois. Allemans, & Turcs, à la honte des Chrétiens. DV BOIRE. *Premiers Romains n'avoient vignes. Bierre des vieux Gaullois, & Ægyptiens. Anciens Allemans hüiſſoient le vin. Vin comment neceſſaire. Petun. Boire l'vn à l'autre. Bruvage des Floridiens, & Breſiliens. Hydromel.* 833

CHAP. XIV.

DES DANCES ET CHANSONS. *Origine des danſes en l'honneur de Dieu. Danſes & Chanſons en l'honneur d'Apollon, Neptune, Mars, du Soleil. Des Saliens,* Præſul. *Danſe de Socrate. Danſes tournées en mauvais vſage. Combien dangereuſes. Tous Sauvages danſent. A quelle fin. Sotte chanſon d'Orphée. Pourquoy nous chantons à Dieu. Chanſons des Souriquois: Des peuples ſaincts, des Bardes Gaullois. Vaudevilles par le commandement de Charlemagne. Chanſons des Lacedæmoniens. Danſes & Chanſons des Sauvages. Harangues de leurs Capitaines.* 846

CHAP. XV.

DE LA DISPOSITION DV CORPS. *Phthiſie. Sueurs des Sauvages. Medecins & Chirurgiens Floridiens, Breſiliens, Souriquois. Gueriſon par charmes. Merveilleux recit du mépris de douleur. Epreuve de conſtance. Souffrance de tourmens en l'honneur de Diane & du Soleil. Longue vie des Sauvages. Cauſes d'icelle, & de l'abbregement de noz jours.* 854

CHAP. XVI.

EXERCICES DES HOMMES. *Fleches, arcs, maſſes, boucliers, lignes à pecher, raquettes, Canots des Sauvages, & la forme d'iceux. Canots d'ozier*

de papier, de cuir, d'arbres creuſez. Origine de la fable des Syrenes. Longs voyages à-travers les bois. Poterie de terre. Labeur de la terre. Allemans anciens n'ont eu champs propres. Sauvages non laborieux. Comme cultivent la terre. Double ſemaille & moiſſon. Vie de l'hiver. Villes des Sauvages. Origine des villes. Premier edificateur és Gaulles. Dumot Magus. *Philoſophie a commencé par les Barbares. Ieux des Sauvages.* 861.

CHAP. XVII.

EXERCICES DES FEMMES. *Femme dite Percée. Femmes ſauvées par la generation des enfans. Purification. Dure condition des femmes entre les Sauvages. Nattes, Conroyement de cuirs, Paniers, Bourſes, Teinture, Ecuelles.* Matachiaz, *Canots. Amour des femmes envers leurs maris. Pudicité d'icelles. Belle obſervation ſur les noms Hebrieux de l'homme & de la femme.* 870

CHAP. XVIII.

DE LA CIVILITE'. *Premiere civilité, obeiſſance à Dieu, & aux peres & meres. Sauvages ſont ſales en leur Tabagie: faute de linge. Repas des vieux Gaullois & Allemans. Arrivés des Sauvages en quelque lieu. Leurs ſalutations: enſemble des Grecs, Romains, & Hebrieux. Salutations en éternuant: item és commencemens des Miſſives. De l'Adieu. Salutation des Chinois. Du baiſepié, baiſe-main, & baiſe-bouche. De l'adoration humaine. Reverence des Sauvages à peres & meres, Malediction à qui n'honore ſon pere et ſa mere.* 874

CHAP. XIX.

DES VERTUS ET VICES DES SAUVAGES.

Les principes des Vertus sont en nous dés la naissance. De la force & grandeur de courage. Anciens Gaullois sans peur. Sauvages vindicatifs. Le Pape pere commun des Chrétiens pour mettre la paix entre ses enfans. Temperance en quoy consiste. Si les Sauvages en sont douez. Liberalité en quoy consiste. Liberalité des Sauvages. Ilz mépriſent les mercadens avares. Magnificence. Hoſpitalité. Pieté envers les peres & meres. Manſuetude. Clemence, Iuſtice d'iceux. Gratelle de nôtre France. Execution de juſtice. Evaſion incroyable de deux Sauvages priſonniers. Sauvages à quoy diligens & pareſſeux. 881

CHAP XX.

LA CAVSE *Origine d'icelle. A qui elle appartient. A quelle fin les Rois eleuz. Chaſſe, image de la guerre. Premiere fin d'icelle. Interpretation d'vn verſet du Pſal. 132. Tous Sauvages chaſſent. Quand & Comment. Deſcription & chaſſe de l'Ellan. Chiens de Sauvages. Raquettes aux piés. Conſtance des Sauvages à la chaſſe. Belle invention d'iceux pour la cuiſine. Sauvages d'Ecoſſe cuiſent la chair dans la peau. Devoir des femmes apres la chaſſe. La pechirie du Caſtor. Deſcription d'icelui. Son batiment admirable Comme ſe prent. Anciennement d'où venoient les Caſtors. Ours. Leopars. Deſcription de l'animal.* Nibachens, *Loups. Lapins, etc. Beſtial de France bien profitant en la Nouvelle-France. Merveilleuſe multiplication d'animaux. Animaux de la Floride, & du Breſil. Vermine du Breſil. Sauvages ſont vrayemene nobles.* 890

CHAP. XXI.

LA FAVCONNERIE. *Les Muſes ſe*

plaisent à la chasse. Faucõnerie exercice noble. Sauvages comme prennent les oiseaux. Iles fourmillantes en oiseaux. Gibier du Port Royal. Niridau. *Mouches luisantes. Poules d'Inde. Oiseaux de la Floride, & du Bresil.* 904

CHAP. XXII.

LA PECHERIE. *Comparaison entre la Venerie, la Fauconnerie, & la Pecherie. Empereur se delectant à la Pecherie. Absurdité de Platon. Pecherie permise aux Ecclesiastics. Nourriture de poisson est la meilleure & la plus saine. Tous poissons craignent l'hiver & se retirent. Reviennent au printemps. Manne d'Eplans, Harens, Sardines, Eturgeons, Saumons. Maniere de les prendre par les Sauvages. Abus & superstition de Pythagore.* Sanctorum *des Terreneuviers. Coquillages du Port Royal. Pecherie de la Moruë. Si la Moruë dort. Poissons pourquoy ne dorment. Poissons ayans pierres à la tête, (comme la Moruë) craignent l'hiver. Huiles de poissons. Pecherie de la Baleine: en quoy est admirable la hardiesse des Sauvages. Hippopotames. Multitude infinie de Macquereaux. Faineantise du peuple d'aujourd'huy.* 908

CHAP. XXIII.

DE LA TERRE. *Quelle est la bonne terre. Terre sigillée en la Nouvelle-France. Rapport des semailles du sieur de Poutrincourt. Quel est le bon fumier. Blé de Turquie dit* Mahis. *Comme les Sauvages amendent leurs terres. Comme ilz sement. Temperament de l'air sert à la production. Greniers souz-terrains. Causes de la paresse des Sauvages des premieres terres. Chanvre. Vignes. Quand premierement*

plantées és Gaulles. Arbres. Vertu de la gomme de sapin. Petun, & façon d'en vser. Folle avidité apres le Petun. Vertu d'icelui. Erreur de Belle-foreſt. Racines. Afroidiles. Conſideration ſur la miſere de pluſieurs. Culture de la terre exercice le plus innocent. Gloria adora. *Gueux & faineano. Arbres fruitiers, & autres, du Port Royal, de la Floride, du Breſil, Vermine du Breſil. Mépris des Mines. Fruits à eſperer en la Nouvelle-France. Prieres faites à Dieu par le Pape pour la proſperité des voyages en icelle.*

Chap. XXIV.

DE LA GVERRE. *A quelle fin les Sauvages font la guerre. Harangues des Capitaines Sauvages. Surpriſes. Façon de preſager l'evenement de la guerre. Poſer les armes en parlementant. Succeſſion des Capitaines. Armes des Sauvages. Excellens Archers. D'où vient le mot* Militia: *Sujet de la crainte des Sauvages. Foçon de marcher en guerre. Danſe guerriere. Comme les Sauvages vſent de la victoire. Victime. Hoſtie. Supplice. Les Sauvages ne veulent tomber és mains de leurs ennemis. Priſonniers tondus. Humanité des Sauvages envers les captifs: Trophées de têtes des veincus: Anciens Gaullois: Hongres modernes.*

Chap. XXV.

DES FVNERAILLES. *Pleurer les morts. Les enterrer œuvre d'humanité. Coutumes des Sauvages en ce regard. De la conſervation des morts. Du dueil des Perſes, Ægyptiens, Romains, Gaſcons, Baſques, Breſiliens, Floridiens, Souriquois; Hebrieux, Roynes de France, Thraces, Locrois, anciens Chrétiens. Brulement des meubles des Sauvages decedez.*

Belle leçon aux avares. Contumes des Phrygiens, Latins, Hebrieux, Gaullois, Allemans, Sauvages, en ce regard, Inhumation des morts. Quels peuples les enterrent, quels les brulent, & quels les gardent. Dons funeraux enclos ès sepulcres des morts. Iceux reprouvés. Avarice des violateurs de sepulcres.

Aprés suivent LES MVSES DE LA NOVVELLE-FRANCE

AV LECTEVR.

AMI Lecteur, C'eſt choſe humaine que de faillir, & autre que Dieu ne ſe peut dire parfait, lequel même (ce dit le Proverbe) ne peut aggreer à vn chacun. Parlant ſi tu trouves quelque choſe en ce livre qui ne vienne bien à ton ſens, ou quelque defaut d'elegance; je te prie ſupporter le tout par ta prudence, ne m'eſtimant pas meilleur que l'vn des autheurs que l'on met parmi les livres ſacrez, lequel à la fin de ſon œuvre dit: *Que s'il ne s'eſt aſſez dignement acquitté di ſon hiſtoire il luy faut pardonner*: Me ſoubmettant en toutes choſes à la correction des plus ſages que moy. *Macchab. à la fin.*

Il y a vne imperfection en nôtre langue, que l'on y couche trop de lettres ſuperfluës. C'eſt pourquoy ie les ay evitées tant que i'ay peu, par vne ortographe non vulgaire.

I'adjouteray pour l'intelligence des Lecteurs, que le lieu de la grande Charte geographique des Terres-neuves doit eſtre entre la page 224. & 225.

La figure de la terre de la Floride reconuë & habitée par les Françoiſ, en la page 65.

La figure du port de Ganabara au Breſil, entre la page 190. & 191.

La figure du port Royal, en la page 440.

En ladite grande Charte les lettres B. C. G. I. P. ſignifient Baye, Cap. Golfe. Ile. Port.

Pour les moins ſçavans, ie diray que les vents d'Eſt, Oueſt, Nort, & Su, ſont les vents d'Orient, Occident, Septentrion, & Midi. Sueſt, Surouueſt, Nord'eſt, Norouueſt, ſont les vents moitoyens. Ie laiſſe les quarts & demi-quarts de vents.

Finalement ie t'aviſe qu'és Tables de Chapitres cideſſus couchées, tu trouveras toute la moelle & ſubſtance de cette preſente Hiſtoire.

M
VL
TA RE
NASCEN
TVR QVÆ
IAM CECI
DERE CA
DENT
QV
E

PREMIER LIVRE DE L'HISTOIRE DE LA NOVVELLE FRANCE CONTENANT LES navigations & découvertes des François és terres neuves de l'Occident depuis le trentiéme degré jusques au quarantiéme : & leur habitation au païs dit aujourd'hui LA FLORIDE.

ORIGINE DE LA NAVIGATION. Motif des decouvertes qui se sont faites depuis sixvints ans. Voyages de noz François outre l'Ocean. Cause du peu de fruict qu'on y a fait. Faussetés des Tables geographiques. Que le sujet de cette Histoire n'est à mépriser. Qualités loüables des peuples qu'on appelle Sauvages.

CHAPITRE PREMIER.

L'AVTHEVR du livre de la Sapience attribué à Salomon, dit que la convoitise du gain a meu l'esprit de l'homme à rechercher le moyen d'aller sur les eaux, & bâtir des navires, par léquels on peût traverser la mer, & y marcher comme par vn chemin solide, nonobstant la profondeur des flots & des abymes. *Sap.* 14.

Cette ſentence me fait croire vray-ſemblablement que le ſaint Patriarche Noé ne fut point le premier invẽteur ou fabricateur des vaiſſeaux de mer, n'ayant bati le ſien à cette fin : & qu'avant lui les hommes en avoiẽt trouvé l'uſage. Ce qui ne ſera trouvé étrange à qui conſiderera que le monde peu aprés ſa creation fut grandement peuplé, & y eut incontinent des villes fondées, & fournies des choſes neceſſaires à la vie humaine, & en outre des métiers de beaucoup plus ſubtile invẽtion que les navires, comme celle des metaux ; la recherche, la fonte, le maniment, & l'employ d'iceux, & autres choſes que l'Ecriture ne nous dit point, s'étant contentée de nous indiquer cela pour nous faire preſumer le reſte : ſans parler des inventions de muſique & inſtrumens muſicaux, comme orgues, harpes, & autres, qui demontrent des Republiques pleines de magnificence pluſieurs ſiecles avant Noé : non moins qu'un peu aprés le deluge, & luy vivant encore, voila ſur pied cette grande & ſuperbe ville de Babylone miracle du monde, qui n'eut jamais ſa ſemblable, au moins quant à ſes murs & defenſes. Dés ce temps on traffiquoit par mer, & y avoit des villes le long de ſes rives, cõme nous en voyons des remarques & argumẽs en l'Hiſtoire ſacrée, là où il eſt écrit que le ſaint Patriarche Iacob dit à ſon fils Zabulon que ſon partage ſeroit au long de la mer prés le port des navires.

Genef. 4.

Genef. 49.

Motif des découvertes des derniers ſiecles.

La méme cõvoitiſe a eté l'aiguillon qui depuis ſix-vints ans a pouſſé les Portugais, Heſpagnols, & autres peuples de l'Europe à ſe hazar-

der sur l'Ocean, chercher des nouveaux mõdes deça & dela l'Equateur, & en vn mot environner la terre ; laquelle aujourd'huy se trouve toute reconuë par l'obstinée & infatigable avidité de l'homme, excepté quelques cotes antarctiques, & quelques-vnes à l'Occident outre l'Amerique, léquelles ont eté negligées, parce qu'il n'y avoit rien à butiner.

Parmy tant de decouvertes noz Roys se sont aussi mis aux champs, mais d'une autre façon, & à vne autre fin que noz voisins meridionaux. Car ie voy par leurs Commissions qu'ils ne respirẽt que l'avancement de la Religion Chrétienne, sans aucun profit present : & ne voy en aucun écrit qu'en l'execution de leurs entreprises ils ayent, cõme eux, cruellement depeuplé les provinces qu'ils ont voulu faire habiter, ayans plus estimé la conversion des ames à Dieu, & la loüange d'humanité, que la possession de la terre. *Pieté des Roys Frãçois.*

A cette fin nôtre Roy François premier entre les difficultez de ses affaires fit la premiere expedition outre mer en l'an mille cinq cens vint, envoyant le Capitaine Iehan Verazzan Florentin découvrir des terres neuves qui ne fussent occupées d'aucun Prince Chrétien, en intention de les faire habiter, s'il en avoit bon rapport. Ce que fit ledit Verazzan, & cotoya toute la terre depuis appellée la Floride, & celle qui a pris le nom de Virginie, jusques au quarantiéme degré, dont il fit sa relation, ainsi que nous dirons ci-apres. Es années cinq cens trente-trois & trente-quatre le Capitaine Iacques Quartier de Saint Malo fut envoyé par le méme *Le Roy François premier.* *Verazzan.* *Quartier.*

Roy à la découverte de la terre neuve des Moruës, & du fleuve de Canada par luy dit Hochelaga. Et six ans apres Iean François de la Roque sieur de Roberval, Gentil-homme Picard, prit commission auec ledit Quartier pour aller peupler ladite terre.

Roberval.

Le Roy Henry II.

Au regne du Roy Henry second és années mille cinq cens cinquante-cinq & cinquante-six furent faits nouveaux embarquemens pour l'habitation de la terre du Bresil souz la conduite de Nicolas Durant, dit le Chevalier de Villegagnon. Et souz le Roy Charles IX. és années soixante-deux & soixante-quatre furent faits les voyages pour l'habitation de la terre qu'avoit découverte Iean Verazzan, déquels voyages furent conducteurs le Capitaine Iehan Ribaut, & le sieur de Laudōniere Gentil-hōme Poitevin.

Villegagnon.

Le Roy Charles IX.

Ribaut.

Laudonniere.

Que si le saint desir de ces bons Roys n'a reüssi comme il seroit à desirer, il en faut attribuer le defaut partie à nous-mémes, qui sommes en trop bonne terre pour nous en éloigner, & nous donner de la peine pour les commoditez de la vie, apres que la longueur de plusieurs centaines d'années nous a (faute d'exercice) affaineantis : partie aux guerres externes & civiles qui ont continuellement surfaissé la France, & retenu noz François dans leurs bornes, soit au siecle du Roy François premier; soit depuis, lors que l'étranger fomentoit noz divisions, & nous liguoit les vns contre les autres, pour à nôtre ruine établir sa grandeur.

Qui a rompu nos entreprises.

En ces derniers temps la France commençant à respirer par la valeur incomparable de nôtre grand Henri, quelques-vns se sont efforcés de reprendre les erremens delaissez, sçauoir les sieurs Marquis de la Roche Gentil-hõme Breton, de Monts Gentil-homme Xaintongeois, & de Poutrincourt Gentil-homme Picard. De tous léquels ie parleray chacun en son ordre, selon ce que i'ay veu, oui dire à eux-mémes, ou trouvé par les écrits de ceux qui ont fait les premiers voyages, l'histoire déquels m'a eté d'autant plus difficile, que la memoire en etoit ja perduë : De sorte que i'ay eté contraint de la rechercher partie en la bibliotheque du Roy, partie dans les papiers moisis des Libraires, m'étant quelquefois servi, au regard des derniers temps, de ce que Samuel Champlein en a donné au public.

Le Roy Henry IIII.

La Roche.

De Monts.

Poutrincourt.

Champlein

Et comme on dit de certains poissons consacrés à Venus, qui naissent de l'écume de la mer, que pour se garentir de l'injure & gourmandise des plus grans, ilz s'assemblent par milliers, & s'entrelacent en tant de pelotons, qu'ils se rendent assez forts pour se defendre : Ainsi m'a semblé bon de mettre en vn corps tant de relations & menus écrits qui étoient comme ensevelis, afin de les faire revivre, & par cét assemblage m'essayer de leur donner vne meilleure trempe contre la lime sourde du temps qui tout consomme : Et ce tant pour contenter l'honnéte desir de plusieurs qui dés long temps requierent cela de moy, que pour employer vtilement les heures que ie puis avoir de loisir

Similitude

Temps de cette Histoire.

durant cette saison des vacations en l'an mille six cens huit.

Or d'autant qu'en cette histoire est souvent fait mentiõ de plusieurs lieux auquels noz François ont imposé les noms, léquels toutefois ceux qui impriment les Tables geographiques ont jusques ici ingratement supprimé, mettãs en écrit des noms autant imaginaires que la delineation qu'ils ont fait de nôtre Nouvelle Frãce est fausse: I'ay voulu particulierement tirer à la plume, & representer au vray selon les Tables particulieres de noz mariniers, & mémes dudit Champlein (car ie n'ay pas tout veu) le fit de la premiere terre, pour montrer que les Hespagnols, ny autres avãt nous, ne l'ont iamais veuë, & qu'ils ont donné des bourdes au peuple lors principalement qu'ils ont feint vne grande riviere au-deçà des Armouchiquois, & sur icelle vne ville grande & puissante qu'ils ont nommée (ie ne sçay, ny eux-mémes, à quel sujet) Norombegue, laquelle ils ont située par les quarante-cinq degrés: dequoy nous parlerons plus amplement en son lieu.

Fausseté des Tables geographiques de la nouuelle France.

Liv. 4. ch. 7.

Et jaçoit que mon sujet semble bas, n'étant ici traité d'vn Royaume rempli de belles villes & beaux palais, enrichi de lõgue main de beaucoup d'ornemens domestics & publics, formillant en peuples instruits en toutes sortes d'arts liberaux & mecaniques: & en vn mot, n'ayant ici à discourir sur les sept merveilles du monde: Toutesfois tel qu'il est, i'espere que les Sages lui donneront sauf-conduit, si l'on considere que ce grand vaisseau de sapience Salomon

Que le sujet de cette Histoire n'est à mépriser.

n'avoit dédaigné de traiter en ſon Hiſtoire naturele, des moindres choſes d'ici bas *depuis le Cedre qui eſt au Liban juſques à l'Hyſſope qui ſort de la paroy: des beſtes, des oyſeaux, des reptiles, & des poiſſons.* 3. des Roys 4. verſ. 33. Et quand ce ne ſeroit qu'en conſideration de l'humanité, & que ces peuples déquels nous avõs à parler ſont hommes comme nous, nous avons dequoy eſtre incités au deſir d'entendre leurs façons de vivre & mœurs, veu mémemẽt que nous recevons ſouvent avec beaucoup d'applaudiſſemẽt les hiſtoires & rapports des choſes qui ne ſont ſi étranges, ny tant éloignées de nous; afin que par la conſideration de leur deplorable état & condition (car ilz vivẽt nuds, vagabons, ſans police, loy, ny religion) nous venions à remercier Dieu de ce qu'il nous a gratifié par-deſſus eux, & dire avec le Prophete Roy ſon bien-aymé: Pſal. 147. verſ. 2.

A Iacob il donne pour guide
Son verbe & ſes enſeignemens,
Et à la race Iſraëlide
Ses ſtatuts & ſes jugemens.
Il n'a fait ainſi pour le reſte.
Des peuples de tout l'univers,
Leur rendant ſa loy manifeſte,
Et ſes jugemens découvers.

Car outre la vie civile à laquelle nous ſommes nés, il nous a par ſa grace illuminé de ſon ſaint Eſprit, & fait voir les ſecrets de ſa haute ſageſſe, afin que le reconoiſſions, & l'adorions, & obtenions ſalut par ſon fils Ieſus-Chriſt nôtre mediateur & ſauveur, qui eſt en vn mot toute la vie de l'hõme, & la fin à laquelle nous devons aſpirer.

Ainsi nous ne sçaurions moins faire que ce Philosophe Payen, lequel remercioit ses Dieux entre autres choses, de ce qu'il étoit né à Athenes plutot qu'allieurs, d'autant que là étoit le domicile de toute bonne instruction, civilité, & police; le siege des sciences & des bonnes loix.

Peuples de la nouvelle France, quels.

Et neantmoins ie ne veux tellemẽt deprimer la cõdition des peuples que nous avons à representer, que ie n'avouë qu'il y a beaucoup de choses bonnes en eux. Car pour dire brievement, ils ont de la valéur, fidelité, liberalité, & humanité, & leur est l'hospitalité si naturele & recõmandable, qu'ilz reçoivent avec eux tout homme qui ne leur est ennemi. Ilz ne sont point niais comme plusieurs de deça, ilz parlent avec beaucoup de jugement & de raison: & s'ils ont à entreprendre quelque chose d'importance, le Capitaine sera attentivement écouté, haranguant vne, deux, & trois heures, & lui répondra-on de point en point, selon que la matiere le requerra. De sorte que si nous les appellons communement sauvages, c'est par vn mot abusif, & qu'ilz ne meritẽt pas, n'étans rien moins que cela, ainsi qu'il se verifiera par le discours de cette histoire.

L'usage du fer combiẽ necessaire.

Vne chose leur a manqué jusques ici, qui a causé, & cause encor leur nudité, c'est de n'avoir eu l'vsage du fer, sans lequel toutes nos œuvres manuelles cessent: Et croy que ne serions beaucoup plus relevez qu'eux, si nous eussions eté dépourveus de cette admirable invention, laquelle nous devons à Tubal-Cain specialement celebré au commencement de l'histoire sacrée de la naissance du monde.

Du nom Gaullois. Refutation des Autheurs Grecs sur ce sujet. Noé premier Gaullois. Les Gaullois peres des Vmbres en Italie. Bodin refuté. Conquetes & navigations des anciens Gaullois. Loix marines, justice, & victoires des Marseillois. Portugal. Navire de Paris. Navigations des anciens Frãçois. Refroidissement en la navigation d'où est venu. Lacheté de nôtre siecle. Richesses des Terres-neuves.

CHAP. II.

PLVSIEVRS anciens ayans voulu discourir de l'origine du nom Gaullois, se sont escrimés en tenebres, & n'ont point touché au but, soit ou faute de sçavoir l'histoire de la creation du monde, ou d'entendre les langues des vieux siecles (auquelles il faut rapporter l'imposition des noms les plus anciens) ou d'avoir des vrais memoires des premiers Gaullois. Ce qu'aussi n'eussent-ilz peu, d'autant que toute la Theologie, & Philosophie d'iceux Gaullois consistoit en traditive, & sans écriture, de laquelle ilz n'usoient qu'és choses privées, ce dit Cesar. Or ici nous n'avons affaire qu'aux Latins & Grecs, qui seuls ont traité de nôtre antiquité. Quant aux Latins, iceux ne voyans apparence de deriver nôtre nom d'un Coq, signifié par le mot *Gallus* en leur langue, ilz n'en ont voulu rien dire. Mais les Grecs plus hardis, léquels ont brouillé les origines de toutes choses, & icelles remplies de fables, ont écrit qu'un Roy des Gaullois nom-

Anciens Gaullois n'écrivoient rien en public.

Iupiter Celticus. Galathée.

mé *Celtes*,& par honneur Iupiter,eut vne fille dite Galathée, laquelle dedaignoit tous les Princes de ſon temps,juſques à ce qu'ayant ouï les vertus nompareilles du grand Hercule de Lybie fils d'Oſiris,qui guerroyoit les tyrans de la terre,comme il paſſoit par le païs des Celtes pour aller d'Heſpagne en Italie,elle en devint amoureuſe,& par la permiſſion de ſes parens eut de luy vn enfant,qui fut nommé *Galates*, lequel ſurpaſſa tous les Princes de ſon âge en force de corps,& grandeur de courage: & ayãt conquis beaucoup de provinces par armes, changea le nom des Celtes que ſon pere avoit donné,& nomma ſes ſujets Galates. D'autres ont penſé qu'ils avoient eſté ainſi appellez du mot Grec γάλα,qui ſignifie Laict,pource que le peuple Gaullois eſt blanc & de couleur de laict. Or ces derivations ſont abſurdes: Car pour ce qui eſt de la couleur blanche,il y avoit plus de raiſon d'appeller ainſi ceux de la grande Bretagne,ou les bas Allemans. Et puis c'eſt folie d'eſtimer que nous ayons pris nôtre appellation des Grecs,déquels au contraire vne partie eſt appellée de nôtre nom. Pour le regard du mot de Galates,c'eſt vne invention de la méme forge. Car ie ne voy que contrarieté en tous ceux qui en ont parlé. Pauſanias en ſes Attiques dit,que le nom de Galates n'eſt venu que ſur le tard,& que de grande antiquité les Gaullois auparavant s'appelloient Celtes. Et toutefois *Galates*,ſelon Beroſe,a eſté Roy des Gaullois immediatement apres *Celtes*. Strabon au contraire,dit,que tous les Galates ont eſté ap-

Galates.

Refutation.

pellez Celtes par les Grecs, à cauſe du noble eſtoc de ceux de la province Narbonoiſe, où il donne à entendre qu'ils eſtoient Galates devãt qu'être Celtes. Appian tient que les Celtes viẽnent d'vn *Celtes* fils de *Polyphemus*, qui fut fils de Neptune: ce qui ne ſe peut accorder avec ce que dit Beroſe, que *Iupiter Celtes* fut le neufieme Roy des Gaullois, pluſieurs ſiecles apres Neptune.

Mais ie voudroy demander pourquoy les Grecs, pour ſuivre leurs fantaſies, ont changé le nom de Gaullois en Galates, ce que n'ont fait les Romains plus retenus & plus ſobres à broüiller l'antiquité. Ie croy qu'ils ont eu crainte de ſe rendre ridicules en les appellant Gaullois par vne (ll) double, d'autant que Γάλλος en leur langue ſignifie *Chaſtré*: & ils voyoient les Gaulles formiller en generation. Et de là ont pris ſujet d'impoſer le nom de Galates aux Gaullois, à cauſe du Roy *Galates*. Et neantmoins Strabon, non autrement ſcrupuleux, les appelle indifferemment Gaullois & Galates, & ceux de l'Aſie Gallo-grecs. *Impoſture des Grecs.*

N'y ayant donc point d'apparence à ce nom de Galates, il eſt meilleur de nous arreter à l'appellation de noz plus proches voiſins les Romains, qui nous cognoiſſent mieux, déquels ſaint Gregoire diſoit que *Comme ilz n'ont les pointes & ſubtilitez des Grecs, auſſi n'en ont-ilz les hereſies:* Ilz ne ſont ſi grans broüillons & menteurs. Et pour le nom Gaullois, nous avons l'authorité de Xenophon, lequel en ſes Æquivoques dict, *que le premier Ogyges* (qui fut Noé) *fut ſurnommé* *Vraye derivation du nom Gaullois.*

Le Gaullois, pource qu'au deluge du monde s'étant garenti des eaux, il en garentit auſsi la race des hommes, & repeupla la terre: De là vient (dit-il) *que les Sages* (qui ſont peuples de la Scythie Aſiatique, c'eſt à dire de l'Armenie, où l'Arche de Noé s'arreta) *appellent vn vaiſſeau de mer Gallerim, pource qu'il garentit du naufrage.* Et de ce mot nous avons retenu les noms de Gallere & Galliote, qui ne viennent pas de *Galerus*, comme a voulu dire Eraſme. Caton au proëme de ſes Origines, & autres Autheurs, s'accordent à ce que deſſus, diſans que Ianus (qui eſt Noé) vint de Scythie en Italie avec les Gaullois peres des Vmbres (peuples aujourd'huy tenans le Duché de Spolette) ainſi appellez d'un autre nom que leurs peres, mais revenant à méme ſignification. Car en langue Hebraïque & Aramée *Gallim* ſignifie Flot, Eau, Inondation: & en langue antique Latine *Vmber*, ou *Imber* ſignifie Eau & Pluie.

* *De ces peuples Sages peuvêt être venus noz Tolosains dits Tectosages*

Eraſme en l'Adage, Navis aut Galerus.

Ie ſçay que Bodin n'approuve point ceci, & ſe mocque de Rabbi Samuel, qui eſt de méme opiniõ que nous. Mais ie trouve ſa raisõ biẽ plus ridicule de dire que comme les anciẽs Gaullois étoient vagabons, ne ſçachans où ils alloient, ilz commencerent à murmurer par ces mots, *Où allons-nous?* & que de là eſt venu le mot de Vvallon, ou Gallon par vne tranſpoſition de lettre.

Bodin en ſa Methode de l'hiſtoire.

Arrétons-nous donc à nôtre premier á-vis, & diſons avec le méme Xenophon, que Noé repeuplant le monde amena vne trouppe de familles pardeça, léquelles aimans la navigation trouverent bon de s'appeller du nom attribué à ce grand Ogyges (c'eſt à dire Illuſtre,

& Sacré) & semblablement à Comerus Gallus (lequel en l'histoire sainte est appellé Gomer) premier Roy des Gaullois, selon Iacques de Bergome en son Supplement des Chroniques: quoy que Berose le face Roy d'Italie, à quoy ie ne me puis accorder, puis qu'elle n'en a retenu le nom. *Genes. 10. vers. 3.*

Ainsi ayans beaucoup multiplié (comme la nation Gaulloise est feconde) ilz se rendirent maitres de la mer dés les premiers siecles apres le Deluge: & devant les guerres de Troye le grand Capitaine Cambaules ravagea toute la Grece & l'Asie, comme le confesse Pausanias en ses Phociques, & ailleurs. Long temps depuis les Gaullois affriandez au butin firent trois armées, dont Brennus (l'un des chefs) avoit cét cinquante-deux mille pietons, & vingt mille quatre cens maitres de cheval à sa part, chacun déquels avoit deux chevaux de relais, & nombre de Solduriers souz lui, cotoyant toute l'Asie par mer aussi bien que par terre. Strabon fait mention d'autres grandes conquétes des Tectosages, Tolistobogiens, & Trocmiens peuples Gaullois, léquels occuperent la Bythinie, Phrygie, Cappadoce & Paphlagonie, sous vn nommé Leonorius, lequel y institua douze Tetrarches semblables à noz douze Pairs de France. Et de ces conquétes parle aussi Pline, lequel dit qu'ils avoient cent nonante-cinq villes & principautés. *Gaullois dés les premiers siecles maitres de la mer.* *Strabo. lib. 4. & 12.* *Plin. liv. 5. ch. 32.*

Au reste ils avoient leurs loix marines si bien ordonnées, que les nations étrangeres se conformoient volontiers à icelles, comme faisoiét

les Rhodiens, au recit de Strabon, léquels avoient emprunté de noz Marseillois les loix marines dont ils vsoient. Ce qu'ils avoient fait d'autant plus volontiers qu'ilz les voyoient se gouverner avec Iustice, & ne souffrir aucuns pyrates sur la mer, ayãs (dit le méme Strabon) de grans magazins bien fournis de toutes choses necessaires à la marine, & pour battre les villes, ensemble infinies dépouilles des victoires par eux obtenuës durant plusieurs siecles contre les pyrates susdits. Et Iules Cesar parlant de la civilité des Gaullois, & de leur façon de vivre, laquelle ils ont enseignée aux Allemans, dit que la cognoissance des choses d'outre mer leur apporte beaucoup d'abondãce & de commoditez pour l'usage de la vie.

Loix marines des Marseillois

Magazins.

Depouilles

Les Gaullois ont enseigné la civilité aux Allemans.

Et ne faut penser que cette ardeur de naviger ait esté enclose dans la mer du Levant. Car le païs de Portugal portant le nom de Port des Gaullois, témoigne assez qu'ils ont aussi couru sur l'Ocean. En memoire dequoy la principale ville du Royaume des Gaullois porte encore aujourd'hui la Navire pour sa marque. Voire ie pourray bien encore ici mentionner la pointe d'Angleterre, qui s'appelle *Cornu Galliæ*, Cornuaille. Ce qui ne peut provenir que des navigations des Gaullois.

Portugal, port des Gaullois.

Navire de Paris.

Cornu Galliæ.

Mais comme par la vicissitude des choses tout se change icy bas, & les siecles ont ie ne sçay quelle necessité (pour n'user du mot de fatalité) née avec eux de suivre le gouvernement des astres instrumens de la providence de Dieu: les Gaullois ont quelquefois par occasion laissé

Vicissitudes.

refroidir cette ardeur de voguer sur les eaux, comme lors que les Romains semerent la division entre-eux, & s'emparerent par ce moyen de leur Etat: & depuis quand les François, Gots, & autres nations dechirerent ce grand Empire ja cassé de vieillesse, & tout remply d'humeurs vicieuses, & corrompuës de longue main. Mais par aprés aussi selon les occurrences, ils ont repris leurs premiers & anciés erremens, comme lors qu'on a publié les Croisades pour le recouvrement de la terre sainte; environ lequel tẽps, sçauoir en l'an mille deux cens quatre-vints, pour éviter la peine de creer tous les jours des Admiraux extraordinaires, & par commission, pour envoyer sur la mer, & conduire l'armée Françoise en l'Orient, fut l'Admirauté de France erigée en tiltre d'office par le Roy Philippe surnommé le Hardi, fils de saint Louis, & deferée au Sire Enguerran de Couci, troisieme du nom en cette famille, premier Admiral de France en la qualité que j'ay dit.

Refroidissement de la navigation d'où est venu.

Premier Admiral de France.

Or comme vn malade pressé de la douleur qui le violente oublie aisément les exercices auquels il souloit s'occuper estant en pleine santé; Ainsi les François par-aprés occupez sur la defensive aux longues guerres qu'ils ont euës contre les Anglois dans leurs propres entrailles & au milieu de la France, ils ont laissé derechef alentir cette ancienne ardeur en la navigation, qui ne s'est pas aysément r'échauffée depuis, n'étant à peine la France relevée de maladie, que voicy naitre d'autres guerres par la

gloutonne ambition d'un Prince sujet de nôtre Roy, lequel ne se promettoit rien moins que de luy enlever la corone de dessus la téte, comme nous témoignent assés amplement nos hiſtoires. Quoy que ce soit il en a tiré de bonnes pieces, léquelles jaçoit qu'elles se puissent justement debattre, toutefois ce ne seroit sans beaucoup de difficultez. Et depuis ce temps les differens pour la Religion, & les troubles étans survenus, noz Francois parmy ces longues alarmes ont esté tellement occupez, qu'en vne division vniverselle il a esté bien difficile de viser au dehors, faisant vn chacun beaucoup de conserver ce qui luy étoit acquis, & vivre chez soy-méme.

Neantmoins parmy toutes ces choses, noz Roys n'ont laissé de faire des découvertes avec beaucoup de depense en diverses contrées, & en divers temps, comme a esté veu au chapitre precedent : Et eussent fait davantage s'ils eussent eu prés d'eux des hommes amateurs de la navigation, ou si nos Admiraux se fussent pleu à la marine, ou n'eussent esté empechés ailleurs & embrouillés en noz guerres civiles : Car encores que les Roys bien souvent ne soient que trop poussez d'ambition pour commander à toute la terre, & à des nouveaux mondes, s'il étoit possible, d'autant que (comme dit le Sage) *La gloire & dignité des Rois git en la multitude du peuple :* si ont-ils besoin de gens qui les secondent, voire qui les enflamment à vn beau sujet, où principalement il y a apparence de faire chose qui peut reüssir à la gloire de Dieu, &

Prov. 14.

Les Rois ont besoin d'étre incitez au bien

n'y

n'y va point du detriment d'autrui. Et en cela nôtre siecle est en pire condition que les precedens, d'autant que combien que par la grace de Dieu nous jouïssions d'vne bonne paix, que le Roy soit redouté, & ait des moyens autant que pas vn de ses predecesseurs, que l'établissement d'vn Royaume Chretien & François soit facile és regions Occidentales d'outre-mer, & qu'il y ait des hommes immuables en cette resolution d'habiter la Nouvelle France, d'où ils ont rapporté les fruicts de leur culture, comme sera dit en son lieu: neãtmoins il ne se trouve quasi personne (j'enten de ceux qui ont credit en Cour) qui favorise ce dessein, soit en privé, soit envers sa Majesté. On est bien aise d'en ouïr parler, mais d'y aider, on ne s'entend point à cela. On voudroit trouver les thresors d'Atabalippa sans travail & sans peine, mais on y vient trop tard, & pour en trouver il faut chercher, il faut faire de la dépense, ce que les grans ne veulent pas. Les demandes ordinaires que l'on nous fait, sont: Y a-il des thresors, y a-il des mines d'or & d'argent? & personne ne demande, Ce peuple là est-il disposé à entendre la doctrine Chrétienne? Et quant aux mines il y en a vrayment, mais il les faut fouïller avec industrie, labeur, & patience. La plus belle mine que je sçache c'ét du blé & du vin, avec la nourriture du bestial. Qui a de ceci, il a de l'argent. Et de mines nous n'en vivons point, quant à leur substãce. Et tel bien-souvent a belle mine qui n'a pas bon jeu.

Mal de nôtre siecle pour la navigation.

Demãdes ordinaires de ceux qui s'informent de la Nouvelle-France.

Quelle est la plus belle & excellẽte mine.

Au surplus, les mariniers qui vont de toute l'Europe chercher du poisson aux Terres-neu-

ves,& plus outre,à mille lieuës loin de leur païs, y trouvent de bellés mines ſans rompre les rochers,éventer la terre, vivre en l'obſcurité des enfers(car ainſi faut-il appeller les minieres, où l'on condamnoit anciennement ceux qui meritoient la mort)ils y trouvent,di-je,de belles mines au profond des eaux, & au traffic des pelleteries & fourrures d'Ellans,de Caſtors, de Loutres,de Martres, & autres animaux dont ilz rétirent de bon argent au retour de leurs voyages, auquels ils ne ſe plairoient tant ſ'ilz n'y ſentoiét vn ample proffit. Ceci ſoit dit en paſſant pour ce qui regarde la Terre-neuve, laquelle jaçoit qu'elle ſoit peu habitee, & en vn climat aſſez froid, neantmoins eſt recherchee d'un grand nombre de peuple qui lui va tous les ans rendre hommage de plus loin qu'on ne fait les plus grans Roys du monde, léquels on careſſe & honore bien ſouvét plus pource qu'ilz ſont riches & peuvent enrichir les autres, que par devoir. Ainſi en fait-on à cette terre: de laquelle ſi on retire tant d'utilité, il faut eſtimer que celles qui ſont en plus haute élevation de ſoleil ſont beaucoup plus à priſer & eſtimer, d'autant qu'avec l'abondance de la mer elles ont ce que l'on peut eſperer de leur culture, ſans qu'il ſoit beſoin de ſe travailler pour des mines d'or & d'argent, déquelles nôtre France Orientale ſe paſſe bien, & ne laiſſe d'étre auſſi floriſſante que les païs dont elle eſt environnee. Dequoy nous parlerons plus amplement cy-aprés ſelon que le ſujet ſe preſentera.

Excellence de la Terre-neuve.

Conjectures sur le peuplement des Indes Occidentales, & conſequemment de la Nouvelle France compriſe ſous icelles.

CHAP. III.

IE ſçay que pluſieurs étonnez de la découverte des terres de ce monde nouveau que l'on appelle Indes Occidentales, ont exercé leur eſprit à rechercher le moyen, par lequel elles ont peu étre peuplees aprés le Deluge : ce qui eſt d'autant plus difficile, que d'vn pole à l'autre, ce monde là eſt ſeparé de cetui-cy d'vne mer ſi large, que les hommes ne l'ont jamais (ce ſemble) ni peu, ni oſé traverſer juſques à ces derniers ſiecles, pour découvrir nouvelles terres: du moins n'en eſt il aucune mention en tous les liures & memoires qui nous ont eſté laiſſez par l'Antiquité. Les vns ſe ſont ſervi de quelques propheties & revelations de l'Ecriture ſainte tirees par les cheveux, pour dire les vns que les Heſpagnols, les autres que les Iuifs devoient habiter ce nouveau monde. * D'autres ont penſé que c'étoit vne race de Cham portée là par punition de Dieu, lors que Ioſué commença d'entrer en la terre de Chanaan, & en prendre poſſeſſion, l'Ecriture ſainte témoignant que les peuples qui y habitoient furent tellement épouvantez, que le cœur leur faillit à tous: & ainſi pourroit eſtre avenu que les majeurs & anceſtres des Ameri-

Premiere opinion.

Abdias chap. 1. verſ 25. & 4. Eſd. 13. verſ 45. 46. 47.

* *Deuxiéme opinion.*

quains & autres de delà, chaſſez par les enfans d'Iſraël de quelques contrees de ces païs de Chanaan, s'eſtans mis dans des vaiſſeaux à la merci de la mer, auroient eſté jettés & ſeroient abordés en cette terre de l'Amerique. Choſe qui ſemble eſtre confirmee par ce qui eſt écrit en la Sapience dite de Salomón, à ſçauoir que les Chananéens avant l'entree des enfans d'Iſraël en leur terre eſtoient anthropophages, c'eſt à dire mangeurs de chair humaine, comme ſont pluſieurs en cette grãde étẽduë de païs. Et pour les aider encore à dire, j'adjouteray que pluſieurs des Ameriquains ſautent par-deſſus le feu en faiſant leurs invocations à leurs Demons, ainſi que faiſoient les Chananeens. Mais il y a des raiſons encores plus probables que celle-ci : entre leſquelles ie diray que ceux-là ne ſe ſont point éloignez de la verité, qui ont eſtimé que quelques mariniers, marchãs, & paſſagers ſurpris de quelque fortunal de vent en mer, à la violence duquel ilz n'auroient peu reſiſter, auroient eſté portés en cette terre, & là paraventure auroient fait naufrage, ſi bien que ſe trouvans nuds, ils auroient eſté contraints de vivre de chaſſe & de pecherie, & ſe couurir des peaux des animaux qu'ils auroient tués, & ainſi auroient multiplié & rempli cette terre tellement quellement (car il n'y a préque que les rives de mer & des grandes rivieres habitees, du moins aux premieres terres qui regardent la France, & ſont en méme parallele) ſi bien qu'ores qu'auparavant ils euſſent quelque conoiſſance de Dieu, cela peu à peu s'eſt évanouï, faute d'inſtructeurs, comme nous

Sap. 12. *verſ.* 4. 5.

Troiſiéme opinion.

voyons qu'il eſt arrivé en tout le monde de deça peu apres le Deluge. Et pluſieurs accidēs echeuz de cette façon, tant de la partie de l'Orient, que du Midi, & du Nort, & des païs y interpoſés, peuvent avoir cauſé le peuplement de cette terre Occidentale en toutes parts.

Ce qui n'eſt ſans exemple, méme qui nous eſt familier. Car en l'an mil cinq cens quatre-vints dix-huict le ſieur Marquis de la Róche gentilhomme Breton pretendant habiter la Nouvelle France, & y aſſeoir des colonies Françoiſes, ſuivant la permiſſion qu'il en avoit du Roy, il y mena quelque nombre de gens, léquels (pource qu'il ne conoiſſoit encore le païs) il dechargea en l'ile de Sable, qui eſt à vint lieuës de terre ferme plus au Su que le Cap-Breton, c'eſt à ſçauoir par les quarante quatre degrez. Cependant il s'en alla reconoiſtre & le peuple & le païs, & chercher quelque beau port pour ſe loger. Au retour il fut pris d'un vent contraire qui le porta ſi avant en mer, que ſe voyant plus prés de la Frāce que de ſes gens, il continua ſa route pardeça, où il fut peu apres priſonnier és mains du Sieur Duc de Mercure, & demeurerent là ſes hommes l'eſpace de cinq ans vivans de poiſſons, & du laictage de quelques vaches qui y furent portées il y a environ quatre-vints ans, au temps du Roy François I. par le Sieur Baron de Leri, & de ſaint Iuſt, Vicomte de Gueu, lequel ayant le courage porté à choſes hautes, deſiroit s'établir par-dela, & y donner commencement à vne habitation de François; mais la longueur du voyage l'ayant trop long temps tenu ſur mer, il fut contraint

Voyage du ſieur Marquis de la Roche en la Nouvelle-France.

Voy ci-deſſous liv. 3. ch. 32.

de décharger là son bestial, vaches & pourceaux, faute d'eaux douces & de paturages: & des chairs de ces animaux aujourd'hui grandement multipliés, ont vécu les gens dudict Marquis, tout le temps qu'ils ont eté en cette ile. En fin le Roy étant à Rouën commanda à vn pilote de les aller recuillir lors qu'il iroit à la pecherie des Terres-neuves. Ce qu'il fit, & d'un nõbre de quarãte ou cinquante, en ramena vne douzaine, qui se presenterent à sa Majesté vétuz de peaux de loup-marins. Voila comme les peuples Sauvages peuvent avoir été multipliés. Et qui eût laissé là perpetuellement ces hommes avec nombre de femmes, ilz fussent (ou leurs enfans) devenuz semblables aux peuples de la Nouvelle-France, & eussent peu à peu perdu la conoissance de Dieu. Et sur cette consideration ie pourrois m'écrier avec l'Apôtre saint Paul: *O profondeur des richesses, & de la sapience, & de la conoissance de Dieu! que ses iugemens sont incomprehensibles, & ses voyes impossibles à trouver! Car qui est-ce qui a conen la pensee du Seigneur, ou qui a eté son Conseiller?*

Aux Rom 11. vers. 33.

Si quelqu'un allegue que ce que ie viens de dire n'a peu étre fait pource que ce n'est la coutume de mener les femmes en mer. Ie repliqueray que cela est bon à dire en ce temps ici, mais que les premiers siecles ont eté autres, auquels etoiẽt les femmes plus vigoureuses, & avoient vn courage du tout mâle: au lieu qu'aujourdui les delices ont appoltronni & l'un & l'autre sexe. Et neantmoins encore voyons-nous quelquefois des femmes suivre leurs maris en mer. Et n'en faut qu'une pour en peupler tout vn païs: ainsi

Objection.

Reponse.

que le monde a multiplié par la fecondité de nôtre premiere mere.

Or pour revenir á mon propos, i'ay vn autre argument, qui pourroit servir pour dire que ces peuples ont eté portez là de cette façon, c'est à dire, par fortune de mer, & qu'ilz sont venuz de quelque race de gens qui avoient eté instruits en la loy de Dieu. C'est qu'vn iour comme le sieur de Poutrincourt discouroit par truchement à vn Capitaine Sauvage nommé *Chkoudun*, de nôtre Foy & religion, il répondit sur le propos du Deluge, qu'il auoit bien ouï dire dés long temps, qu'anciennement il y avoit eu des hommes mechans léquels moururent tous, & y en vint de meilleurs en leur place. Et cette opinion du Deluge n'est pas seulement en la partie de la Nouvelle-France, où nous avons demeuré, mais elle est encore entre les peuples du Perou, léquels (à ce que raconte Ioseph Acosta) parlent fort d'vn deluge avenu en leur païs, auquel tous les hommes furent noyés, & que du grand lac *Titicaca* sortit vn *Viracocha* (qui est le plus grãd de tous leurs Dieux, lequel ils adorent en regardant au ciel, comme createur de toutes choses) & ce *Viracocha*, s'arreta en *Tiaguanaco*, où l'on voit aujourd'hui des ruines & vestiges d'anciens edifices fort étranges: & de là à *Cusco*. Ainsi recommença le genre humain à se multiplier. *Liure 1. ch. 25. de son hist. naturelle des Indes.*

Ie ne veux nier pourtant que ces grans païs n'aient peu étre peuplez par vn autre voye, sçavoir que les hommes se multiplians sur la terre, & s'étendans toujours, comme ils ont fait pardeça, en fin il y a de l'apparence que de proche en *Quatriéme opinion.*

proche ils ont atteint ces grandes provinces, soit par l'Orient, ou par le Nort, ou par tous les deux. Car ie tiens que toutes les parties de la terre ferme sont concatenées ensemble, ou du moins s'il y a quelque détroit, comme ceux d'Anian & de Magellan: c'est chose que les hommes peuvent aisément franchir. La consideration du passage des animaux est ce qui plus nous peut arreter l'esprit en ceci. Mais on peut dire qu'il a eté aisé d'y transporter les petits, & les grands sont d'eux-mémes capables de passer les detroits de mer, comme il est vray-semblable que les Ellans ont passé de l'Europe Septentrionale en Labrador, en Canada, en la terre des Souriquois par le Nort: car nous sçavons de certaine science qu'ilz ne font pas difficulté de passer des bayes de mer, pour accourcir le chemin d'une terre à vne autre. Et nous lisons au premier voyage du Capitaine Iacques Quartier, que les ours passent aisément quatorze lieuës de mer: En ayant lui-méme rencontré vn qui traversoit à nage la mer qui est entre la terre ferme & l'ile aux oiseaux.

Mais quand ie considere que les Sauvages ont de main en main par tradition de leurs peres, vne obscure conoissance du Deluge, il me vient au devant vne autre conjecture du peuplement des Indes Occidentales, qui n'a point encore esté mise en avant. Car quel empéchement y a-il de croire que Noé ayant vécu trois cens cinquante ans aprés le Deluge, n'ait luy méme eu le soin & pris la peine de peupler, ou plustot repeupler ces païs là? Est-il à croire qu'il soit demeuré vn si lõg espace de temps sans avoir fait & exploité beau-

Belle conjecture : qui est la cinquiéme opinion.

coup de grandes & hautes entrepriſes ? Luy qui étoit grand ouvrier, & grand pilote, ſçavoit-il point l'art de faire vn autre vaiſſeau (car le ſien étoit demeuré arreté aux montagnes d'Ararat, c'eſt à dire de la grande Armenie) pour reparer la deſolation de la terre ? Luy qui avoit la conoiſſance de mille choſes que nous ne ſçavons point, par la traditive des ſciences infuſes en nôtre premier pere, duquel il peut avoir veu les enfans, ignoroit-il ces terres Occidentales, où par-aventure il avoit pris naiſſance? Certes en tout cas il eſt à preſumer qu'ayt l'eſprit de Dieu, & à r'établir le monde par vne ſpeciale election du ciel, il avoit (du moins par renommee) conoiſſance de ces terres là, auquelles il ne luy a point eté plus difficile de faire voile, ayant peuplé l'Italie, que de venir du bout de la mer Mediterranée ſur le Tibre fõder ſon *Ianiculum*, ſi les hiſtoires prophanes ſont veritables, & par mille raiſons y a apparence de le croire. Car en quelque part du monde qu'il ſe trouvat, il étoit parmi ſes enfans. Il ne luia, di-je, point eſté plus difficile d'aller du détroit de Gibraltar en la Nouvelle-France, ou du Cap-Vert au Breſil, qu'à ſes enfans d'aller en Iava, ou en Iapan, planter leur nom: ou au Roy Salomon de faire des navigations de trois ans: léquelles quelques vns des plus ſçavans de nôtre ſiecle dernier paſſé, & entre autres François Vatable, diſent avoir eté au Perou, d'où il faiſoit apporter cette grande quantité d'or d'Ophir tres-fin & pur tant celebré en la ſainte Ecriture.

Noé amené des peuplades en Italie

3. des Rois 10.

Que ſi (la choſe preſuppoſee de cette ſorte)

ceux des Indes Occidentales n'ont conservé le sacré depos de la conoissance de Dieu, & les beaux enseignemens qu'il leur pouvoit avoir laissés, il faut considerer que ceux du monde de deça n'ont pas mieux fait. Sõme cette cõjecture me semble fondee en aussi bonne & meilleure raison que les autres. Et de telle chose ayant eu Platon quelque sourde nouvelle, il en a parlé en son Timée comme vn homme de son païs, là où il a discouru de cette grãde ile Atlantique laquelle comme il ne voyoit point, ny personne qui y eût eté de son temps, il a feint que par vn grand deluge elle avoit esté submergee dans la mer. Et aprés lui Æliã au troisieme de son histoire Des choses diverses, rapporte chose préque semblable, quoy qu'il croye que ce soit fable, & dit selon Theopompus, que jadis il y eut fort grande familiarité entre Mydas Phrygien, & Silenus. Ce Silenus etoit fils d'vne Nymphe, de condition inferieure aux Dieux, mais plus noble que celle des mortels. Apres avoir tenu plusieurs propos ensemble, Silenus adjouta que l'Europe, l'Asie & la Libye estoient iles environnees de l'Ocean, mais qu'il y avoit vne terre ferme par-delà ce monde ici de grandeur infinie, nourrisant de grans animaux, & des hommes deux fois aussi grans, & vivans deux fois autant que nous: qu'il y avoit de grandes cités, diverses façons de vivre, & des loix contraires aux nôtres. Par aprés il dit encores que cette terre possede grande quantité d'or & d'argent, si bien qu'entre les peuples de delà, l'or est moins estimé que le fer entre nous. &c.

Ælian.

Tels sont les Patagons.

Qui considerera ces paroles, il trouvera qu'elles ne sont du tout fabuleuses: & conclura qu'és premiers siecles les hommes ont eu conoissance de l'Amerique, & autres terres y continentes, & que pour la longueur du voyage les hommes cessans d'y aller, cette conoissance est venuë à neant, & n'en est demeuré qu'une obscure renommee. Car Pline méme se plaint que de son temps les hommes étoient appoltronnis & la navigation tellemẽt refroidie, qu'il ne se trouvoit plus de gens entendus à la marine, de sorte que les côtes de terres se reconoissoient mieux par les écrits de ceux qui ne les avoient jamais veuës, que par le dire de ceux qui les habitoient. On ne se soucie plus (dit-il) de chercher de nouvelles terres, ni méme de conserver la conoissance de celles qui sont desja trouuées, quoy que nous soyons en bonne paix, & que la mer soit ouverte & ouvre ses ports à vn chacun pour les recevoir. Ainsi les iles Fortunees (qui sont les Canaries) ayans eté és plus prochains siecles apres le Deluge fort conuës, & frequentees, cette conoissance s'est perduë par la nonchalance des hommes, jusques à ce qu'vn Gentil-homme de Picardie Guillaume de Betancourt les decouvrit és derniers siecles, comme nous dirons cy-apres. *Pline liu. 2. ch. 46.* *Chapitre 23 de ce liure.*

Et pour vne derniere preuve de ce que i'ay dit ci-dessus, par vne conjecture vray-semblable que les siecles plus reculés ont eu conoissance de térres Occidentales d'outre l'Ocean, i'adjouteray ici ce que les Poetes anciens ont tant chanté des Hesperides, léquelles ayans mis au Soleil couchant, elles peuvent beaucoup mieux étre ap-

propriées aux iles des Indes Occidentales, qu'aux Canaries, ni Gorgones. En quoy volontiers ie m'arreteray à ce que le méme Pline, ſur vne choſe pleine d'obſcurité, recite qu'un Statius Sebosus employa quarante iours à naviger depuis les Gorgones (qui ſont les iles du Cap Verd) juſques aux Heſperides. Or ne faut-il point quarante jours, ains ſeulement ſept ou huict, pour aller des Gorgones aux iles Fortunées (où quelques vns mettent les Heſperides) n'y ayant que deux cens lieuës de diſtance. Surquoy ie conclus que les Heſperides ne ſont autres que les iles de Cuba, l'Heſpagnole, la Iamaïque, & autres voiſines au golfe de Mexique.

Pline 6. chap. 13.

Quant au dragon qu'on diſoit garder les pommes d'or des Heſperides, & aucun n'y entroit, les anciens vouloient ſignifier les détroits de mer qui vont en ſerpentant parmi ces iles, au courant déquels pluſieurs vaiſſeaux s'eſtoient perdus, & qu'on n'y alloit plus. Que ſi le grand Hercule y a eſté, & en a ravi des fruits, ce n'eſt pas choſe éloignee de ſa vertu.

Limites de la Nouuelle-France, & ſommaire du voyage de Iean Verazzan Capitaine Florentin en la Terre-neuve, aujourd'hui dite La Floride, & en toute cette côte juſques au quarantiéme degré. Avec vne briéve deſcription des peuples qui habitent ces contrees.

CHAP. IV.

AYANT parlé de l'origine du peuple de la Nouvelle-France, il eſt à propos de dire quelle eſt l'étenduë & ſituation de la province, quel eſt ce peuple, les mœurs, façons & coutumes d'icelui, & ce qu'il y a de particulier en cette terre, ſuivant les memoires que nous ont laiſſé ceux qui premiers y ont eté, & ce que nous y avons reconu & obſervé durant le temps que nous y avons ſejourné. Ce que ie feray, Dieu aydant, en ſix livres, au premier déquels ſeront décrits les voyages des Capitaines Verazzan, Ribaut, & Laudonniere en la Floride: Au ſecond ceux qui ont eté faits ſouz le ſieur de Villegagnõ en la Frãce antarctique du Breſil: Au troiſiéme ceux du Capitaine Iacques Qnartier & de Samuel Champlein en la grande riviere de Canada: Au quatriéme ceux des ſieurs De Monts & de Poutrincourt ſur la côte de la Terre neuve qui eſt baignee du grand Ocean juſques au qua-

Diviſion de la pr. ſente hiſtoire.

rantiéme degré: Au cinquiéme ce qui s'eſt fait en ce ſujet depuis nôtre retour en l'an mille ſix cens ſept; & au ſixiéme les mœurs, façons & coutumes des peuples déquels nous avons à parler.

Etenduë de la Nouvelle France. Ie comprens donc ſouz la Nouvelle-France tout ce qui eſt au-deça du Tropique de Cancer juſques au Nort, laiſſant la vendication de la France Antarctique à qui la voudra & pourra debattre, & à l'Heſpagnol la jouïſſance de ce qui eſt au-delà de nôtredit Tropique. En quoy ie ne veux m'arréter au partage fait autrefois par le Pape Alexãdre ſixiéme entre les Rois de Portugal & de Caſtille, lequel ne doit préjudicier au droit que noz Rois ſe ſont juſtement acquis ſur les terres de conquéte, telles que ſont celles dont nous avons à traiter, d'autant que ce qu'il en a fait a eſté comme arbitre de choſe debattuë entre ces Rois: qui ne leur appartenoit non plus qu'à vn autre. Et quand en autre qualité ledit Pape en auroit ainſi ordonné; outre que ſon pouvoir (hors ſon domaine) eſt purement ſpirituel, il eſt à diſputer s'il pouvoit, ou devoit partager les enfans puiſnez de l'Egliſe, ſans y appeller l'ainé.

Limites de la Nouvelle France. Ainſi nôtre Nouvelle-France aura pour limites du coté d'Oüeſt la terre juſques à la mer dite Pacifique, au deça du Tropique de Cancer: Au Midi les iles & la mer Atlantique du côté de Cuba & l'ile Heſpagnole: Au Levant la mer du Nort qui baigne la Nouvelle-France: & au Septentrion, celle terre qui eſt dite inconuë vers la mer glacée juſques au pole arctique. De ce côté quelques Portugais & Anglois ont fait

des courſes juſques aux ſoixantieme & ſeptantieme degrez pour trouver paſſage d'vne mer à l'autre par le Nort: mais apres beaucoup de travail ils ont perdu leurs peines, ſoit pour les trop grandes froidures, ſoit par defaut des choſes neceſſaires à pourſuivre leur route.

En l'an mille cinq cens vingt-quatre, Iean Verazzan Florentin fut envoyé à la decouverte des terres par nôtre Roy Treſ-Chrétien François premier, & de ſon voyage il fit vn rapport à ſa Majeſté, duquel je repreſenteray les choſes principales ſans m'arreter à ſuivre le fil de ſon diſcours. Voici donc ce qu'il en écrit: Ayans outrepaſſé l'ile de Madere, nous fumes pouſſez d'vne horrible tempéte, qui nous guidât vers le Nort, au Septentrion, apres que la mer fut accoiſée nous ne laiſſames de courir la méme route l'eſpace de vingt-cinq jours, faiſans plus de quatre cens lieuës de chemin par les ondes de l'Ocean: où nous découvrimes vne Terre-neuve, non jamais (que l'on ſçache) conuë, ni découverte par les anciens, ni par les modernes: & d'arrivée elle nous ſembla fort baſſe: mais approchans à vn quart de lieuë, nous conumes par les grans feuz que l'on faiſoit le long des havres, & orées de la mer, qu'elle étoit habitée, & qu'elle regardoit vers le Midy: & nous mettans en peine de prendre port pour ſurgir & avoir conoiſſance du pays, nous navigames plus de cinquante lieuës en vain: ſi que voyans que toujours la côte tournoit au Midi, nous deliberames de rebrouſſer chemin vers le Nort, ſuivant nôtre courſe premiere. Et fin

1524.

Premiere découverte de la Terre-neuve, depuis appellée la Floride.

Feux que font les Sauvages és rives de la mer.

voyant qu'il n'y avoit ordre de prendre port, nous surgimes en la côte, & envoyames vn esquif vers terre, où furent veuz grand nombre des habitans du païs qui approcherent du bord de la mer, mais dés qu'ilz virent les Chrétiens proches d'eux ilz s'enfuirent, non toutefois en telle sorte qu'ils ne regardassent souvent derriere eux, & ne prinssent plaisir avec admiration de voir ce qu'ils n'avoiẽt accoutumé en leur terre; & s'ébahissoiẽt & des habits des nôtres, & de leur blancheur & effigie, leur montrans où plus commodément ilz pourroient prendre terre, &c. Puis adjoute: Ilz vont tout nuds, sauf qu'ilz couvrent leurs parties honteuses, avec quelques peaux de certains animaux qui se rapportent aux martres, & ces peaux sont attachees à vne ceinture d'herbe qu'ilz font propre à ceci, & fort étroite, & tissuë gentillemẽt, & accoutree avec plusieurs queuës d'autres animaux qui leur environnent le corps, & les couvrent jusques aux genoux: & sur la téte aucuns d'eux portent comme des chapeaux, & guirlandes faites de beaux pennaches. Ce peuple est de couleur vn peu bazannee, comme quelques Mores de la Barbarie qui avoisinent le plus de l'Europe: ont les cheveux noirs, touffus, & non gueres longs, & léquels ilz lient tout vnis & droits sur la téte, tout ainsi faits que si c'étoit vne queuë. Ilz sont bien proportionnez de membres, de stature moyenne, vn peu plus grans que nous ne sommes, larges de poitrine, les bras forts & dispos, comme aussi ils ont & pieds & jambes propres à la course, n'ayant rien qui ne soit bien proportionné, sauf qu'ils ont la face large, quoy que

Sauvages s'enfuient à l'abord des Chrétiens.

Description des Sauvages de la Terre-neuve.

Couleur.

Proportion de corps.

que non tous, les ieux noirs & grans, le regard prompt & arreté. Ils sont assez foibles de force, mais subtils & aigus d'esprit, agiles & des plus grans & vites coureurs de la terre.

Or quant au plan & sit de cette terre & de l'orée maritime, elle est toute couverte de menu sablon qui va quelques quinze piés en montant, & s'étend comme de petites collines & côtaux ayans quelques cinquante pas de large: & navigãt plus outre on trouve quelques ruisseaux & bras de mer qui entrent par aucunes fosses & canaux, léquels arrousent les deux bords. Apres ce on voit la terre large, laquelle surmonte ces havres areneux, ayant de tres-belles campagnes & plaines, qui sont couvertes de bocages & forets tres-touffuës, si plaisantes à voir que c'est merveille: & les arbres sont pour la pluspart lauriers, palmiers, & hauts cyprés, & d'autres qui sont inconus à nótre Europe, & léquels rendoient vne odeur tres-suave, qui fit penser aux François que ce païs participant en circonference avec l'Oriét, ne peut étre qu'il ne soit aussi abondant en drogues & liqueurs aromatiques, comme encore la terre donne assez d'indices qu'elle n'est sans avoir des mines d'or, & d'argent & autres metaux. Et est encore cette terre abondante en cerfs, daims, & lievres. Il y a des lacs & étangs en grand nombre, & des fleuves & ruisseaux d'eau vive, & des oyseaux de diverses especes, pour ne laisser chose qui puisse seruir à l'usage des hommes.

Situation de la Terre neuve, dite la Floride.

Rapport de la Terre-neuve.

Cette terre est en elevation de trente-quatre degrez, ayant l'air pur, serein, & fort sain, & temperé entre chaud & froid, & ne

Elevation de la Terre-neuve, dite la Floride.

sent-on point que les vens violens & impetueux soufflent & respirent en cette region, y regnant le vent d'Orient & d'Occident, & sur tout en Eté, y étant le ciel clair & sans pluie, si ce n'est que quelquefois le vent Austral souffle, lequel fait élever quelques nuages & brouïllas, mais cela se passe tout soudainement, & revient la premiere clarté. La mer y est quoye, & sans violence ni tourbillonnemens de flots, & quoy que la plage soit basse & sans aucun port, si n'est-elle point facheuse aux navigans, d'autant qu'il n'y a pas vn écueil, & que jusques à rez de terre à cinq ou six pas d'icelle, on trouve sans flux ny reflux vint piés d'eau. Quant à la haute mer on y peut facilement surgir, bien qu'vne nef fût combattuë de la fortune, mais prés de la rade il y fait dangereux. Par cette description peut-on reconoitre que ledit Verazzan est le premier qui a découvert cette côte qui n'avoit point encore de nom, laquelle il appelle Terre-neuve, & depuis a eté appellee la Floride par les Hespagnols, soit ou pource qu'ils en eurent la veuë le jour de Pasques flories, ou pource qu'elle est toute verte & florissante, & que méme les eaux y sont couvertes d'herbes verdoyantes, étant auparavant nommee *Jaquaza* par ceux du païs.

Mer sans flux ni reflux.

Quant à ce qui est de la nature du peuple de cette contrée, noz François en parlent tout autrement que les Hespagnols, aussi étans naturellemẽt plus humains, doux, & courtois, ils y ont receu meilleur traitement. Car Iean Ponce y étant allé à la découverte, & ayant mis pied à terre: cõme il vouloit jetter les fondemens de quelque

Nature du peuple de la Floride

citadelle ou fort, il y fut si furieusement attaqué par vn soudain choc des habitans du païs, qu'outre la perte d'un grand nombre de ses soldats, il receut vne playe mortelle, dont il mourut tót aprés, ce qui mit son entrepriſe à neant, & ne reconurent pour lors les Hespagnols que cet endroit où ilz pretendoient se percher. *Hespagnols mal traitez en la Floride*

Depuis encore Ferdinand Sotto riche des dépouïlles du Peru, aprés avoir enlevé les threſors d'Atabalippa, desireux d'entreprendre choſes grandes, fut envoyé en ces parties-là par Charles V. Empereur avec vne armee en l'an mille cinq cens trente-quatre. Mais comme l'avarice insatiable le pouſſoit, recherchant les mines d'or premier que de se fortifier, cependãt qu'il erroit ainsi vagabond, & ne trouvant ce qu'il cherchoit & esperoit, il mourut de vergongne & de dueil, & ses soldats qui deça, qui dela, furent assommés en grand nombre par les Barbares. De rechef en l'an mille cinq cens quarante-huit, furent envoyez d'autres gens par le meſme Charles V. léquels furent traitez de méme, & quelques-vns écorchez, & leurs peaux attachées aux portes de leurs temples.

Nótre Florentin Verazzan s'étant (comme il est à presumer) comporté plus humainement envers ces peuples, n'en receut que toute courtoiſie, & pourtant dit qu'ils sont si gracieux & humains, qu'eux (c'est à dire les François) voulans sçavoir quelle estoit la gent qui habitoit le long de cette cóte, envoyerent vn jeune marinier, lequel sautant en l'eau (pource qu'ils ne pouvoient prendre terre, à cauſe des flots & courans) afin de

donner quelques petites denrees à ce peuple, & les leur ayant jettées de loin (pource qu'il se meffioit d'eux) il fut poussé violemment par les vagues sur la rive. Les Indiens (ainsi les appelle-il tous) le voyans en cet état le prennent & le portent bien loin de la marine, au grand étonnemẽt du pauvre matelot. lequel s'attendoit qu'on l'allat sacrifier, & pource crioit-il à l'ayde, & au secours, comme aussi les Barbares crioient de leur part pensans l'asseurer. L'ayans mis au pied d'un cõtau à l'objet du Soleil ils le dépouïllerent tout nud, s'ébahissans de la blancheur de sa chair, & allumans vn grand feu le firent revenir & reprẽdre sa force: & ce fut lors que tant ce pauvre jeune homme que ceux qui étoient au bateau, estimoient que ces Indiens le deussent massacrer & immoler, faisans rotir sa chair en ce grãd brazier, & puis en prendre leur curée, ainsi que font les Canibales. Mais il en avint tout autrement. Car ayãt repris ses esprits, & eté quelque temps avec eux, il leur fit signe qu'il s'en vouloit retourner au navire, où avec grande amitié ilz le reconduirent, l'accollans fort amoureusemẽt. Et pour lui dõner plus d'asseurãce, ils luy firent largue entr'eux, & s'arreterẽt jusques à tãt qu'il fut à la mer.

Description d'autres terres & peuples situez plus au Nort. Vétemens. Victuailles.

Ayans traversé païs quelque centaine de lieuës en tirant vers la côte qui est aujourd'hui appellée Virginia, ilz vindrent à vne autre contree plus belle & plaisante que l'autre, & où les habitans étoient plus blancs, & qui se vétoient de certaines herbes pendantes aux rameaux des arbres, & léquelles ilz tissent avec cordes de chanve sauvage, dont ils ont grande abondance.

Ilz vivent de legumes, léquels reſſemblent aux nôtres; & de poiſſons, & d'oiſeaux qu'ilz prennẽt aux rets, & avec leurs arcs, les fléches déquels ſont faites de roſeaux, & de cãnes; & le bout armé d'arrétes de poiſſon, ou des os de quelque béte.

Ils vſent de canoës & vaiſſeaux tout d'vne piece, comme les Mexiquains, & y eſt le païſage & terroir fort plaiſant, fertil, & plantureux, bocageux & chargé d'arbres, mais non ſi odoriferẽs, à cauſe que la côte tire plus vers le Septẽtrion: & par ainſi étant plus froide, les fleurs & fruits n'ont la vehemence en l'odeur que celle des contrées ſuſdites. *Arbres moins odorans que devant. Et pourquoy.*

La terre y porte des vignes & raiſins ſans culture, & ces vignes vont ſe hauſſant ſur les arbres, ainſi qu'on les voit accoutrees en Lombardie, & en pluſieurs endroits de la Gaſcogne: & eſt ce fruit bon, & de méme gout que les nôtres, & bien qu'ils n'en facẽt point de vin, ſi eſt-ce qu'ils en mangent, & s'ils ne cultivent cet arbriſſeau, à tout le moins otent-ils les feuillages qui lui peuvent nuire & empecher que le fruit ne vienne à maturité. *Vignes.*

On y voit auſſi des roſes ſauvages, des lis, des violettes, & d'autres herbes odoriferentes & qui ſont differentes des nôtres. *Fleurs.*

Et quãt à leurs maiſons, elles ſont faites de bois & ſur les arbres, & en d'aucuns endroits ilz n'ont autre gite que la terre, ni autre couverture que le ciel, & par ainſi ilz ſont tretous logés à l'enſeigne du Croiſſant, comme auſſi ſont ceux qui ſe tiennent le long de ces terres & rives de la mer. *Maiſons.*

Somme nôtre Verazzan decrit fort amplemẽt

toute cette côte, laquelle il a vniverſellement veuë juſques aux Terres-neuves où ſe fait la pecherie des moruës.

Mais d'autant qu'en nôtre navigation derniere ſouz la charge du ſieur de Poutrincourt, en l'an mille ſix cens ſix, nous n'avõs decouvert que juſques au quarantiéme degré, afin que le lecteur ait la piece entiere de toute nôtre Nouvelle-France conuë, ie coucheray ici ce que le méme nous a laiſſé d'un pays qu'il decrit, & lequel il fait en méme elevation qu'eſt la ville de Rome, à ſçavoir à quarante degrez de la ligne, qui eſt vne partie du païs des Armouchiquois (car il ne donne pas de nom à pas vn des lieux qu'il a veu.)

Mœurs des peuples qui ſont par les 40. degrez.

Il dit donc qu'il vit deux Rois (c'eſt à dire Capitaines) & leur train, tous allans nuds, ſauf que les parties honteuſes ſont couvertes de peau, ſoit de cerf ou d'autre ſauvagine: hommes & femmes beaux & courtois ſur tous autres de cette côte, ne ſe ſoucians d'or, ni d'argent, comme auſſi ilz ne tenoient en admiration ni les miroirs, ni la lueur des armes des Chrétiens: ſeulement s'enqueroient comme on avoit mis ceci en œuvre,

Logis.

Vit leurs logis qui étoiẽt faits comme les chaſſis d'vn lit, ſoutenus de quatre piliers, & couverts de certaine paille, comme noz nates, pour les defendre de la pluie: Et s'ils avoient l'induſtrie de bâtir comme par-deça, il leur ſeroit fort aiſé, à cauſe de l'abondãce de pierres qu'ils ont de toutes ſortes: les bords de la mer en étans tout couvers, & de marbre & de jaſpe, & autres eſpeces.

Marbre. Jaſpe.

Ilz changent de place, & tranſportent leurs cabanes toutes les fois que bon leur ſemble, ayans en

vn rien dressé vn logis semblable, & chacun pere de famille y demeurant avec les siens, si bien qu'on verra en vne loge vint & trente personnes. Etans malades ilz se gueriſſent avec le feu, & meurent plus de grande vieilleſſe que d'autre choſe. Ilz vivent de legumes, comme les autres que nous avons dit, & obſervent le cours de la lune lors qu'il faut les ſemer. Ilz ſont auſſi fort pitoyables envers leurs parens lors qu'ilz meurent, ou ſont en aduerſité: car ilz les pleurent & plaignent: & étans morts ilz chantent ie ne ſçay quelz vers ramentevans leur vie paſſée.

Gueriſon des malades.

Sauvages obſervent le cours de la Lune pour ſemer.

Voila en ſomme la ſubſtance de ce que nótre Capitaine Florentin écrit des peuples qu'il a découuerts. Quelqu'vn dit qu'étant parvenu au Cap-Breton (qui eſt l'entrée pour cingler vers la grande riviere de Canada) il fut pris & devoré des Sauvages. Ce que difficilement puis-je croire, puis qu'il fit la relation ſuſdite de ſon voyage au Roy, & attendu que les Sauvages de cette terre-là ne ſont point anthropophages, & ſe contentent d'enlever la teſte de leur ennemi. Bien eſt vray que plus avant vers le Nort il y a quelque nation farouche qui guerroye perpetuellement noz mariniers faiſans leur pecherie. Mais j'entens que la querele n'eſt pas ſi vieille, ains eſt depuis vingt-ans ſeulement, que les Maloins tuérent vne femme d'vn Capitaine, & n'en eſt point encor la vengeance aſſouvie. Car tous ces peuples barbares generalement appetent la vengeance, laquelle ilz n'oublient jamais, ains en laiſſent la memoire à leurs enfans. Et la religion Chrétienne a cette perfection entre autres cho-

Opinion ſur la mort de Verazzan.

ſes, qu'elle modere ces paſſions effrenees, remettant bien ſouvent l'injure, la juſtice, & l'execution d'icelle au jugement de Dieu.

Voyage du Capitaine Iean Ribaut en la Floride: Les découvertes qu'il y a fait: & la premiere demeure des Chrétiens & François en cette prouince.

CHAP. V.

ENCORE que portez de la maree & du vent tout enſemble nous ayons paſſé les bornes de la Floride, & ſoyõs parvenuz juſques au quarantiéme degré, toutefois il n'y aura point danger de tourner le Cap en arriere & rentrer ſur noz briſées, d'autant que ſi nous voulons paſſer outre nous entrerons ſur les battures de Malebarre, terre des Armouchiquois en danger de nous perdre, ſi ce n'eſt que nous voulions tenir la mer: mais ce faiſant nous ne reconoitrons point les peuples ſur le ſubjet déquels nous nous ſommes mis ſur le grand Oceán. Retournons donc en la Floride, car i'entens que depuis nôtre depart le Roy y a envoyé gens pour y dreſſer des habitations & colonies Françoiſes.

Voyle chap. 7. du liure 4. où eſt parlé de Malebarre.

Iaçoit donc que ſelon l'ordre du temps il ſeroit convenable de rapporter ici les voyages du Capitaine Iacques Quartier, toutefois il me ſemble meilleur de continuer ici tout d'vne ſuite le diſcours de la Floride, & montrer comme noz Frãçois y envoyez de par le Roy l'ont premiers habitee, & ont traité alliance & amitié avec les Capitaines & Chefs d'icelle.

En l'an mille cinq cens soixante deux l'Admiral de Chatillon Seigneur de loüable memoire, mais qui s'enveloppa trop avant aux partialitez de la Religion, desireux de l'honneur de la France fit en sorte envers le jeune Roy Charles IX. porté de lui-méme à choses hautes, qu'il trouva bon d'envoyer nombre de gens à la Floride pour lors encores inhabitée de Chrétiens, afin d'y établir le nom de Dieu souz son authorité. De cette expedition fut ordonné chef Iean Ribaut, homme grave & fort experimenté en l'art de la marine, lequel aprés avoir receu le commandement du Roy se mit en mer le 18. de Février accompagné de deux Roberges qui lui avoient eté fournies, & d'vn bon nombre de gentilshommes, ouvriers & soldats. Ayant donc navigé deux mois il prit port en la Nouvelle France terrissant pres vn cap, ou promontoire, non relevé de terre, pour-ce que la côte est toute plate (ainsi que nous avons veu ci dessus en la description du voyage de Iean Verazzan) & appella ce cap *le Cap François* en l'honneur de nôtre France. Ce cap distant de l'Equateur d'environ trente degrez. 1562. *Voyage de Iean Ribaut en la Floride.* *Cap François.*

De ce lieu laissant la côte de la Floride qui se recourbe directement au Midi vers l'ile de Cuba finissant comme en pointe triangulaire, il cotoya vers le Septentrion, & dans peu de temps découvrit vne fort belle & grande riviere, laquelle il voulut reconoitre, & arrivé au bord d'icelle le peuple le receut avec bon accueil, lui faisant presens de peaux de chamois: & là non loin de l'embouchure de ladite riviere, il fit planter

Armoiries de France plantées dans la riviere de May en la Floride.

dans la riviere méme vne colomne de pierre de taille sur vn cótau de terre sablonneuse, en laquelle les armoiries de France étoient empreintes & gravées. Et entrant plus avant pour reconoitre le païs il s'arréta en l'autre cóté d'icelle riviere, où ayant mis pied à terre pour prier Dieu & lui rendre graces, ce peuple cuidoit que les François adorassent le Soleil, par-ce qu'en priant ilz dressoient la veuë vers le ciel. Le Capitaine des Indiens de ce cóté de la riviere (que l'histo-

Presens des Indiens aux François.

rien de ce voyage appelle Roy) fit present audit Ribaut d'vn panache d'aigrettes teint en rouge, d'vn panier fait avec des palmites, tissu fort artificiellement, & d'vne grande peau figurée par tout de divers animaux sauvages si vivement representés & pourtraits que rien n'y restoit que la vie.

Presens du Capitaine Ribaut aux Indiens.

Le Capitaine François en reciproque lui bailla des petits brasselets d'étain argentez, vne serpe, vn miroir, & des couteaux, dont il fut fort content, & au contraire contristé du depart des Frãçois, auquels à l'adieu il fit don de grande quantité de poissons. De-là traversans la riviere, ces peuples se mettoiẽt jusques aux aisselles pour recevoir les nótres avec presens de mil & meures blanches & rouges, & pour les porter à terre. Là ils allerent voir le Roy (que j'aime mieux nommer Capitaine) de ces Indiens, lequel ilz trouverent assis sur vne ramée de cedres & de lauriers, ayant prés de soy ses deux fils beaux & puissans au possible, & environné d'vne trouppe d'Indiens, qui tous avoient l'arc en main & la

Vers à soye.

trousse pleine de fleches sur le dos merveilleusement bien en conche. En cette terre y a grãde

quantité de vers à soye, à cause des meuriers. Et pour-ce que noz gens y arriverent le premier jour de May, la riviere fut nommée du nom de ce mois. *R. de May.*

De là poursuivans leur route ilz trouverent vne autre riviere laquelle ilz nommerent Seine pour la ressemblance qu'elle a avec nótre Seine. *Seine.* Et passans outre vers le Nord-est trouverent encor vne autre riviere qu'ilz nommerent Somme, où y avoit vn Capitaine non moins affable que les autres. *Somme.* Et plus outre encore vne autre qu'ilz nommerent Loire. *Loire.* Et consequemment cinq autres auquelles ils imposerent les noms de noz rivieres de Cherente, Garonne, & Gironde, & les deux autres ilz les appellerent Belle, & Grande, toutes ces neuf rivieres en l'espace de soixante lieuës, les noms déquelles les Hespagnols ont changés en leurs Tables geographiques: & si quelques-vnes se trouvent où ces noms soient exprimés, nous devons cela aux Holandois. *Cherente. Garonne. Gironde. Belle. Grande.*

Or d'autant que celui qui est en plein drap choisit où il veut, aussi noz François trouvans toute cette côte inhabitée de Chrétiens ilz desirerent se loger à plaisir, & passans outre toujours vers le Nord-est trouverent vne plus belle & grande riviere, laquelle ilz pensoient estre celle de Iordan, dont ils estoient fort desireux, & paraventure est cette-ci méme, car elle est vne des belles qui soit en toute cette vniverselle côte. La profondité y est telle, nommément quand la mer commence à fluer dedans, que les plus grans vaisseaux de France, voire les ca- *Iordan.*

raques de Venise y pourroient entrer. Ainsi ilz mouillerent l'ancre à dix brasses d'eau, & appellerent ce lieu & la riviere méme LE PORT ROYAL. Pour la qualité de la terre il ne se peut rien voir de plus beau ; car elle étoit toute couverte de hauts chenes & cedres en infinité, & au dessus d'iceux de lentisques de si suave odeur, que cela seul rendoit le lieu desirable. Et cheminans à travers les ramées ilz ne voyoient autre chose que poules d'Indes s'envoler par les forets, & perdris grises & rouges quelque peu differentes des nôtres, mais principalement en grandeur. Ils entendoient aussi des cerfs brosser parmi les bois, des ours, loup-cerviers, leopars, & autres especes d'animaux à nous inconus. Quant à la pecherie vn coup de saine étoit suffisãt pour nourrir vn iour entier tout l'equipage.

Port Royal.
Chenes, Cedres.
Lentisques.
Poules d'Inde. Perdris.

Cette riviere est à son embouchement large de cap en cap de trois lieuës Françoises. Ilz penetrerent fort avant dedans, & trouverent force Indiens, qui du cõmencement fuioiẽt à leur venuë, mais par aprés furent bien-tot apprivoisez, se faisans des presens les vns aux autres, & vouloient ces peuples les retenir avec eux, leur promettans merveilles. En vn des bras de cette riviere trouvans lieu propre ilz planterent en vne petite ile vne borne où étoient grauées les armes de France. Au reste ces peuples là sont si heureux en leur façon de vivre, qu'ilz ne la voudroient pas quitter pour la nôtre. Et en cela est la condition du menu peuple de deça bien miserable (ie laisse à part le point de la religiõ) qu'ils n'ont rien qu'avec vne incroyable peine & tra-

Armes de France posées en vne ile.

La conditiõ des peuples de deça plus miserable que celle des Indiens

vail, & ceux-là ont abondance de tout ce qui leur eſt neceſſaire à vivre. Que s'ilz ne ſont habillez de velours & de ſatin, la felicité ne git point en cela, ains ie diray que la cupidité de telles choſes, & autres ſuperfluitez que nous voulons avoir, ſont les bourreaux de nôtre vie. Car pour parvenir à ces choſes, celui qui n'a ſon diner pret, a beſoin de merveilleux artifices, équels bien ſouvent la conſcience demeure intereſſée. Mais encore chacun n'a-il point ces artifices: car tel a envie de travailler qui ne trouve pas à quoy s'occuper: & tel travaille, à qui ſon labeur eſt ingrat: & delà mille pauvretés entre nous. Et entre ces peuples tous ſont riches s'ils avoient la grace de Dieu; car la vraye richeſſe du monde, c'eſt d'avoir contentement. La terre & la mer leur donnent abondamment ce qu'il leur faut, ils en vſent ſans rechercher les façons de deguiſer les viandes, ni tât de ſaulſes qui bien-ſouvent coutent plus que le poiſſon. Et pour les avoir ſe faut donner de la peine. Que s'ilz n'ont tant d'appareils que nous, ilz peuvẽt dire d'autre part que nous n'avõs point libre la chaſſe du cerf & autres bétes des bois, comme eux: ni des eturgeons, ſaumõs, & mille autres poiſſons à foiſon.

Noz François careſſerent fort long temps deux jeunes Indiens pour les amener en France & les preſenter à la Royne, ſuivant le commandement qu'ils en avoient eu, mais il n'y eut moyen de les retenir, ains ſe ſauverent ſans emporter les habits qui leur avoient eté donnés. Au temps de Charles V. Empereur, les Heſpagnols habitans de ſainct Domingue en

attirerẽt cauteleuſement quelques vns de cette côte, juſques au nombre de quarante pour travailler à leurs mines, mais ilz n'en eurent point le fruict qu'ils en attendoient, car ilz ſe laiſſerent mourir de faim excepté vn qui fut mené à l'Empereur, lequel il fit peu aprés baptizer, & lui donna ſon nom. Et parce que cet Indié parloit toujours de ſon Seigneur (ou Roy) *Chiquola*, il fut nommé Charles de *Chiquola*. Ce *Chiquola*, étoit vn des plus grans Capitaines de cette contrée, habitant avant dans les terres en vne ville, ou grand enclos, où y avoit de fort belles & hautes maiſons.

Or le Capitaine Ribaut apres avoir bien reconu cette riviere, deſireux de l'habiter il aſſembla ſes gens, auquels il fit vne longue harangue pour les encourager à ſe reſoudre à cette demeure, leur remontrant combien ce leur ſeroit choſe honorable à tout jamais d'avoir entrepris vne choſe ſi belle, quoy que difficile. Enquoy il n'oublia à leur propoſer les exemples de ceux qui de bas lieu étoient parvenus à des choſes grandes, comme de l'Empereur Ælie Pertinax, lequel étant fils d'vn cordonnier ne dedaigna de publier la baſſeſſe de ſon extraction, ains pour exciter les hommes de courage, quoy que pauvres, à bien eſperer, fit recouvrir la boutique de ſon pere d'vn marbre bien elabouré. Auſſi du vaillant & redouté Agatocles, lequel étant fils d'vn potier de terre, fut depuis Roy de Sicile, & parmi les vaiſſelles d'or & d'argent ſe faiſoit auſſi ſervir de poterie de terre en memoire de la condition de ſon pere:

L'Empereur Pertinax fils d'vn cordonnier.

Agatocles.

De Ruſten Baſcha, de qui le pere étoit vacher, & toutefois par ſa valeur & vertu parvint à tel degré qu'il épouſa la fille du grand Seigneur ſon Prince. A peine eut-il achevé ſon propos, que la pluſpart des ſoldats répondirent qu'vn plus grand heur ne leur pourroit avenir, que de faire choſe qui deût reuſſir au contentement du Roy, & à l'accroiſſement de leur honneur: Súpplians le Capitaine avant que partir de ce lieu leur bâtir vn fort, ou y donner commencement, & leur laiſſer munitions neceſſaires pour leur defenſe. Et ja leur tardoit que cela ne fût fait. *Ruſten Baſcha.*

Le Capitaine les voyant en ſi bonne volonté, en fut fort rejoui, & choiſit vn lieu au Septentrion de cette riviere le plus propre & commode, & au contentement de ceux qui y devoient habiter, qu'il fut poſſible de trouver. Ce fut vne ile qui finit en pointe vers l'embouchure d'icelle riviere, dans laquelle il entre vne autre petite riviere, neantmoins aſſez profonde pour y retirer galleres & galliotes en aſſez bon nombre: & pourſuivant plus avant au long de cette ile, il trouva vn lieu fort explané joignant le bord d'icelle, auquel il deſcendit, & y bâtit la fortereſſe, qu'il garnit de vivres & munitions de guerre pour la defenſe de la place. Puis les ayant accommodé de tout ce qui leur étoit beſoin, reſolut de prendre congé d'eux. Mais avant que partir, appellant le Capitaine Albert (lequel il laiſſoit chef en ce lieu) *Capitaine Albert* (dit-il) *i'ay à vous prier en preſence de tous, que vous ayés à vous acquitter ſi ſagement de vôtre devoir, &* *Premier fort bâti en la Nouvelle France.* *Exhortatiõ du Capitaine Ribaut.*

si modestement gouverner la petite troupe que ie vous laisse (ils n'étoient que quarante) *laquelle de si grande gayeté demeure soubz vótre obeissance, que iamais ie n'aye occasion que de vous loüer, & ne taire (comme i'en ay bonne envie) deuant le Roy le fidele service qu'en la presence de nous tous lui promettez faire en sa Nouvelle France. Et vous compagnons* (dit-il aux soldats) *je vous supplie aussi reconoitre le Capitaine Albert comme si c'étoit moy-même qui demeurast, luy rendans obeissance telle que le vray soldat doit faire à son chef & Capitaine, vivans en fraternité les vns avec les autres, sans aucune dissension, & ce faisant Dieu vous assistera & benira vos entreprises.*

Retour du Capitaine Iean Ribaut en France: Confederation des François avec les chefs des Indiens; Fétes d'iceux Indiens: Necessité de vivres, Courtoisie des Indiens: Diuision des François: Mort du Capitaine Albert.

CHAP. VI.

Charlefort.

Chenoceau.

LE Capitaine Ribaut ayant fini son propos, il impose au Fort des François le nom de CHARLE-FORT, en l'honneur du Roy Charles, & à la petite riviere celui de Chenonceau. Et prenant congé de tous il se retira avec sa troupe dans ses vaisseaux. Le lendemain levãt les voiles, il salua les François Floridiens de maintes

maintes canonades pour leur dire adieu, eux de leur part ne s'oublierent à rendre la pareille.

Les voila donc à la voile tirans vers le Nord-est pour découvrir dauantage la côte, & à quinze lieuës du Port Royal trouverent vne riviere, laquelle ayans reconu n'avoir que demie braſſe d'eau en ſon plus profond, ilz l'appellerent la Riviere baſſe. Delà gaignans la campagne ſalée, ilz ſe trouverent en peine, & ne ſçavoient que faire étans reduits à ſix, cinq, quatre, & trois braſſes d'eau, encores qu'ilz fuſſent ſix lieuës en mer. Mettans donc les voiles bas le Capitaine print conſeil de ce qu'ils auroient à faire, ou de pourſuivre la découverte, ou de ſe mettre en mer par le Levant, attendu qu'il avoit de certain reconu, même laiſſé des François qui ja poſſedoient la terre. Les vns lui dirent qu'il avoit occaſion de ſe contenter veu qu'il ne pouvoit faire davantage, luy remettans devant les ieux qu'il avoit découvert en ſix ſemaines plus que les Heſpagnols n'avoient fait en deux ans de conquetes de leur Nouvelle Heſpagne: & que ce ſeroit vn grand ſervice au Roy s'il luy portoit nouvelles en ſi peu de temps d'une ſi heureuſe navigation. D'autres lui propoſerent la perte & degat de ſes vivres, & d'ailleurs l'inconvenient qui pourroit avenir pour le peu d'eau qui ſe trouvoit de jour en jour le long de la côte. Ce que bien debattu il ſe reſolut de quitter cette route, & prendre la partie Orientale pour retourner droit en France, en laquelle il arriva le vintieme de Iuillet, mil cinq cens ſoixante deux.

Riviere baſſe.

Batturés.

Arrivée en France.

Confederations & alliances.

Cependant le Capitaine Albert s'étudia de faire des alliances & confederations avec les *Paraoüsti* (ou Capitaines) du païs : entre autres avec vn nommé *Aududa*, par lequel il eut la conoissance & amitié de quatre autres, sçavoir *Mayon, Hoya, Toüppa, & Stalame*, léquels il visita & s'honorerent les vns les autres par mutuels presens. La demeure dudit *Stalame* estoit distante de Charle-fort de quinze grandes lieuës à la partie Septentrionale de la riviere : & pour confirmation d'amitié, il bailla audit Capitaine Albert son arc & ses fleches & quelques peaux de chamois. Pour le regard *d'Aududa* l'amitié étoit si grande entre eux qu'il ne faisoit ny entreprenoit rien de grand sans le conseil de noz François. Mémes il les invitoit aux fétes qu'ilz celebrent par certaines faisons. Entre léquelles

Fête dite Toya.

y en a vne qu'ils appellent *Toya*, où ilz font des ceremonies étranges. Le peuple s'assemble en la maison (ou cabanne) du *Paraoüsti*, & apres qu'ilz se sont peints & emplumez de diverses couleurs ilz s'acheminent au lieu dû *Toya*, qui est vne grande place ronde, là où arrivés ilz se rangent en ordonnance, puis trois autres survienent peints d'autre façon, chacun vne tabouraſſe au poin, léquels entrent au milieu du rond dansans & chantãs la mẽtablement, suivis des autres qui leur répondent. Aprés trois tournoyemens faits de cette façon ilz se prennent à courir comme chevaux debridez parmi l'epais des forets. Là dessus les femmes commencent à pleurer & continuent tout le long du jour si lamentablement que rien plus : & en telle fu-

rie empoignent les bras des ieunes filles, lé-
quelles elles decoupent cruellement avec des
ecailles de moulès bien aigües, si biẽ que le sang
en decoule, lequel elles jettent en l'air, s'écrians:
He Toya par trois fois. Les trois qui commen-
cent la fête sont nommez *Ioanas*: & sont com-
me les Prêtres & sacrificateurs des Floridiens,
auquels ils adjoutent foy & creance, en partie
pour autant que de race ilz sont ordonnés aux
sacrifices, & en partie aussi pour-autant qu'ilz
sont si subtils magiciens, que toute chose ega-
rée est incontinent recouvrée par leur moyen.
Or ne sont ilz reverez seulement pour ces cho-
ses, mais aussi pour autant que par ie ne sçay
quelle science & conoissance qu'ils ont des her-
bes, ilz gueriſſent les maladies.

Ioanas, ceux qui sont comme les Prêtres des Floridiens.

En toute nation du monde la Prestrise a tou-
jours eté reverée, & ce d'autant plus que ceux
de cette qualité sont cõme les mediateurs d'en-
tre Dieu (ou ce qu'on estime Dieu) & les hom-
mes. Au moyen dequoy ils ont souvent posse-
dé le peuple & assujettis les ames à leur devo-
tion, & souz cette couleur se sont authorisés en
beaucoup de lieux par dessus la raison. Ce qui a
emeu plusieurs Roys & Empereurs d'envier
cette dignité, reconoissans que cela pouvoit
beaucoup servir à la manutention de leur état.
Celui aussi qui peut reveler les choses absentes
pour lequelles nous sommes en peine, non sans
cause est honoré de nous; & principalement
quand avec ceci il a la conoissance des choses
propres à la gueriſon de noz maladies, choſe
merveilleusement puissante pour acquerir du

Authorité de la Prestrise.

Des Devins.

Des Medecins.

ci crédit & authorité entre les hommes : ce que l'Ecriture saincte a remarqué quand elle a dit par la bouche du Sage fils de Sirach : *Honore le Medecin de l'honneur qui luy appartient pour le besoin que tu en as : La science du Medecin luy fait lever la teste, & le rend admirable entre les Princes.* Ecclesiastic. 38.

Ces Prêtres donc, ou plutot Devins, qui s'en sont ainsi fuis par les bois, retournent deux jours aprés : puis étans arrivés, ilz commencent à danser d'vne gayeté de courage tout au beau milieu de la place, & à rejoüir les bons peres Indiens, qui pour leur vieillesse ou indisposition ne sont appellés à la feste : puis se mettent à banqueter, mais c'est d'vne avidité si grãde, qu'ilz semblent plutot devorer que manger. Or ces *Ioanas* durant les deux jours qu'ilz sont ainsi par les bois font des invocations à *Toya* (qui est le demon qu'ilz consultent) & par characteres magiques le font venir pour parler à lui, & lui demander plusieurs choses selon que leurs affaires le desirent. A cette féte furent noz François invitez, comme aussi au banquet.

Mais aprés s'en étans retournés à Charlefort, je ne trouve point à quoy ilz s'occupoiét; & ose bien croire qu'ilz firent bonne chere tant que leurs vivres durerent sans se soucier du lendemain, ny de cultiver & ensemencer la terre, ce qu'ils ne devoiẽt obmettre puis que c'étoit l'intention du Roy de faire habiter la province, & qu'ilz y étoient demeurez pour cet effect. Le sieur de Poutrincourt en fit tout autrement en nôtre voyage. Car dés le lendemain que nous fumes arrivés au PORT ROYAL (Port qui ne ce-

de à l'autre, duquel nous avons parlé, en toutce qui peut estre du contentement des ieux) il employa ses ouvriers à cela, comme nous dirons en son lieu, & print garde aux vivres de telle façon que le pain ni le vin n'a jamais manqué à personne, ains avions dix barriques de farines de reste, & du vin autant qu'il nous falloit, voire encore plus: mais ceux qui nous vindrent querir (dont on avoit fait chef vn jeune fils de Saint-Malo, nommé Chevalier) nous aiderent bien à le boire, au lieu de nous apporter du soulagement. *Port Royal en la terre du sieur de Poutrincourt.*

Noz François donc de Charle-fort soit faute de prevoyance, ou autrement, au bout de quelque tẽps se trouverent courts de vivres, & furent contraints d'importuner leurs voisins, lesquels se depouillerẽt pour eux, se reservans seulement les grains necessaires pour ensemencer leurs champs, ce qu'ilz font environ le mois de Mars. En quoy ie conjecture que dés le mois de Janvier ilz n'avoiẽt plus rien. C'est pourquoy les Indiens leur donnerent avis de se retirer par les bois & de vivre de glans & de racines, en attendant la moisson. Ilz leur dõnerent aussi avis d'aller vers les terres d'vn puissant & redouté Capitaine nõmé *Cõvẽvis*, lequel demeuroit plus loin en la partie meridionale abondante en toutes saisons en mil, farines, & féves: disans que par le secours de cetui-ci & de son frere *Ouadé* aussi grand Capitaine, ilz pourroient avoir des vivres pour vn fort long temps, & seroient bien aises de les voir & prendre conoissance à eux. Noz François pressez ja de necessité accepterẽt l'avis, *Necessité de vivres entre les François.*

& avec vn guide se mirent en mer, & trouverent *Ouadé* à vint-cinq lieuës de Charle-fort en la riviere Belle, lequel en son langage lui témoigna le grand plaisir qu'il avoit de les voir là venuz, protestant leur estre si loyal amy à l'avenir, que contre tous ceux qui leur voudroient étre ennemis il leur seroit fidele defenseur. Sa maison étoit tapissée de plumasserie de diverses couleurs de la hauteur d'vne picque, & son lict couvert de blanches couvertures tissuës en compartimens d'ingenieux artifice, & frangez tout à-lentour d'vne frange teinte en couleur d'écarlate. Là ils exposerent leur necessité, à laquelle fut incontinent pourveu par le Capitaine Indien, lequel aussi leur fit present de six pieces de ses tapisseries telles que nous avons dites. En recompense dequoy les François luy baillerent quelques serpes & autres marchandises: & s'en retournerent. Mais comme ilz pensoient étre à leur aise, voici que de nuit le feu aidé du vent, se print à leurs maisons d'vne telle apreté, que tout y fut consommé fors quelque peu de munitions. En cette extremité les Indiens ayans pitié d'eux les ayderent de courage à rebatir vne autre maison, & pour les vivres ils eurent recours vne autre fois au Capitaine *Ouadé*, & encores à son frere *Couexu*, vers léquels ils allerent & leur raconterent le desastre qui les avoit ruiné, que pour cette cause ilz les supplioient de leur subvenir à ce besoin. Ilz ne furent trompez de leur attente. Car ces bonnes gens fort liberalement leur departirent de ce qu'ils avoient, avec promesse de plus si cela

Desastre de feu.

Charité des Indiens.

ne suffisoit. Presens aussi ne manquerent d'vne part & d'autre : mais *Ouadé* bailla à noz François nombre de perles belles au possible, de la mine d'argent, & d'eux pierres de fin cristal que ces peuples fouïssent au pied de certaines hautes montaignes, qui sont à dix journées de là. A tant les François se departent & retirent en leur Fort. Mais le mal-heur voulut que ceux qui n'avoient peu étre domtez par les eaux, ni par le feu, le fussent par eux-mémes. Car la division se mit entr'-eux à l'occasion de la rudesse ou cruauté de leur Capitaine, lequel pendit lui-méme vn de ses soldats sur vn assez maigre sujet. Et comme il menaçoit les autres de chatiment (qui paraventure ne luy obeïssoient, & il est bien à croire) & mettoit quelquefois ses menaces à execution, la mutinerie s'enflamma si avant entr'-eux, qu'ilz le firent mourir. Et qui leur en donna la principale occasion, ce fut le degradement d'armes qu'il fit à vn autre soldat qu'il avoit envoyé en exil, & lui avoit manqué de promesse. Car il lui devoit envoyer des viures de huit en huit jours, ce qu'il ne faisoit pas, mais au contraire disoit qu'il seroit bien aise d'entendre sa mort. Il disoit davantage qu'il en vouloit chatier encore d'autres, & vsoit de langage si malsonnant, que l'honneteté defend de le reciter. Les soldats qui voyoient ses furies s'augmenter de jour en jour, & craignans de tomber aux dangers des premiers, se resolurent à ce que nous avons dit, qui est de le faire mourir.

Division entre les François.

Cruauté du Capitaine Albert.

Vn Capitaine qui a la conduite d'un nombre

d'hommes, & principalement volontaires, comme étoient ceux-ci, & en vn païs tant eloigné, doit vser de beaucoup de discretion, & ne prendre au pié levé tout ce qui se passe entre soldats, qui d'eux-mémes aiment la gloire & le point d'honneur. Et ne doit aussi tellement se dévetir d'amis, qu'en vne troupe il n'en ait la meilleure partie à son commandement, & sur tout ceux qui sont de mise. Il doit aussi considerer que la conservation de ses gens c'est sa force, & le depeuplement sa ruine. Ie puis dire du sieur de Poutrincourt (& ce sans flatterie) qu'en tout nótre voyage il n'a jamais frappé vn seul des siens, & si quelqu'vn avoit failli il faisoit tellement semblant de le frapper qu'il lui donnoit loisir d'évader. Et neantmoins la correction est quelquefois necessaire, mais nous ne voyons point que par la multitude des supplices le monde se soit jamais amendé. C'est pourquoy Seneque disoit que le plus beau & le plus digne ornement d'vn Prince estoit cette coronne, POVR AVOIR CONSERVÉ LES CITOYENS.

Le sieur de Poutrincourt.

Au liv. de la Clemence, ch. 24.

Election d'vn Capitaine au lieu du Capitaine Albert. Difficulté de retourner en France faute de navire: Secours des Indiens là dessus: Retour: Etrange & cruelle famine: Abord en Angleterre.

CHAP. VII.

LE dessein de noz mutins executé ilz retournerent querir le soldat exilé qui étoit en vne petite ile distante de Charle-fort de trois lieuës, là où ilz le treuuerẽt à demimort de faim. Or étans de retour ilz s'assemblerent pour élire vn Capitaine, enquoy l'election tomba sur Nicolas Barré homme digne de commandement, & qui véquit en bonne concorde avec eux. Cependant ilz commencerent à batir vn petit bergantin en esperance de repasser en France, s'il ne leur venoit secours, comme ils attendoient de jour en jour. Et encores qu'il n'y eut homme qui entendit l'art, toutefois la necessité qui apprend toutes choses, leur en montra les moyens. Mais c'est peu de chose d'avoir du bois assemblé en cas de vaisseaux de mer. Car il y faut vn si grãd attirail, que la structure du bois ne semble qu'vne petite partie. Ilz n'avoient ni cordages, ni voiles, ni dequoy calfeutrer leur vaisseau, ni moyen d'en recouvrer. Neãtmoins en fin Dieu y proveut. Car comme ils estoient en cette perplexité, voici venir *Audusta* & *Macou* Princes Indiens accom-

Election d'vn nouveau Capitaine.

pagnés de cent hõmes, qui sur la plainte des Frãçois promirent de retourner dans deux jours, & apporter si bonne quantité de cordages, qu'il y en auroit suffisamment pour en fournir le bergantin. Cependant noz gens allerent par les bois recuillir tant qu'ils peurent de gommes de sapins dont ilz brayerent leur vaisseau. Ilz se servirent aussi de mousses d'arbres pour le calage ou calfeutrage. Quant aux voiles ils en firẽt de leurs chemises & draps de lit. Les indiens ne manquerent à leur promesse. Ce qui contenta tant nosdits. François qu'il leur laisserent à l'abandon ce qui leur restoit de marchandises. Le bergantin achevé, ilz se mettent en mer assez mal pourveuz de vivres, & partant inconsiderément, attendu la longueur du voyage & les grans accidens qui peuvent survenir en vne si spacieuse mer. Car ayans tant seulement fait le tiers de leur route, ilz furent surpris de calmes si ennuieux qu'en trois semaines ilz n'avancerent pas de vingt-cinq lieuës. Pendant ce temps les vivres se diminuerent & vindrent à telle petitesse, qu'ilz furent contraints ne manger que chacun douze grains de mil par jour, qui sont environ de la valeur de douze pois: encore tel heur ne leur dura il gueres: car tout à coup les vivres leur defaillirent, & n'eurẽt plus asseuré recours qu'aux souliers & colets de cuir qu'ilz mangerent. Quant au boire, les vns se servoient de l'eau de la mer les autres de leur vrine; & demeurerent en telle necessité vn fort long temps, durant lequel vne partie mourut de faim. D'ailleurs leur vaisseau faisoit eau, & étoient bien empechés à l'etan-

Honnesteté des Indiens.

Partement des Frãçois.

Etrangeneecessité de vivres.

cher, mémement la mer étant émeuë, comme elle fut beaucoup de fois, si bié que comme desesperés ilz laissoient là tout, & quelquefois reprenoient vn peu de courage. En fin au dernier desespoir quelques-vns d'entr'-eux proposerent qu'il étoit plus expediét qu'vn seul mourut, que tant de gẽs perissent: suivant quoy ils arreterent que l'vn mourroit pour sustenter les autres. Ce qui fut executé en la personne de *Lachere*, celui qui avoit eté envoyé en exil par le Capitaine Albert, la chair duquel fut departie également entr'-eux tous, chose si horrible à reciter, que la plume m'en tombe des mains. Aprés tant de travaux en fin ilz decouvrirent la terre, dont ilz furent tellement réjouïs, que le plaisir les fit demeurer vn long temps cõme insensez, laissans errer le bergantin ça & là sans conduite. Mais vne petite Roberge Angleſque aborda le vaisseau, en laquelle y avoit vn François qui étoit allé l'an precedent en la Nouvelle-France, avec le Capitaine Ribaut. Ce François les reconut & parla à eux, puis leur fit donner à manger & boire. Incontinent ilz reprindrent leurs naturels esprits, & lui discoururent au long leur navigation. Les Anglois consulterent long-temps de ce qu'ilz devoient faire. En fin ilz resolurent de mettre les plus debiles en terre, & mener le reste vers la Royne d'Angleterre.

Roberge Angleſque abordant les François

Deux fautes sont à rémarquer en ce que dessus, l'vne de n'avoir cultiué la terre, puis qu'on la vouloit habiter, l'autre de n'avoir reservé ou fabriqué d'heure quelque vaisseau, pour en cas de necessité retourner d'où l'on étoit venu. Il fait

bon avoir vn cheual à l'étable pour se sauver quand on ne peut resister. Mais ie me doute que ceux que l'on avoit enuoyé là étoient gens ramassez de la lie des faineans, & qui aymoient mieux besogne faite, que prẽdre plaisir à la faire.

Voyage du Capitaine Laudoniere en la Floride dite Nouvelle France: Son arrivée à l'ile de Sainct Dominique: puis en ladite province de la Floride: Grand âge des Floridiens: honnesteté d'iceux: Bastiment de la forteresse des François.

CHAP. VIII.

Troubles en France.

QVAND le Capitaine Ribaut arriva en France il y trouva les guerres civiles allumées, lequelles furent cause en partie que les François ne furent secourus ainsi qu'il leur avoit eté promis; que le Capitaine Albert fut tué, & le païs abandonné. La paix faite, l'Admiral de Châtillon, qui ne s'étoit souvenu de ses gens tandis qu'il faisoit la guerre à son Prince, en parla au Roy au bout de deux ans, lui remõntrant qu'on n'en avoit aucune nouvelle, & que ce seroit dommage de les laisser perdre. A cause dequoy sa Majesté lui accorda de faire equipper trois vaisseaux, l'vn de six vingts tonneaux, l'autre de cent, l'autre de soixante, pour les aller chercher & secourir, mais il en étoit bien tard.

Trois vaisseaux pour le voyage de la Floride.

Le Capitaine Laudonniere Gentilhomme Poitevin eut la charge de ces trois navires, & fit voiles du havre de Grace le vingt deuxieme Avril mille cinq cens soixante quatre, droit vers les iles Fortunées, dites maintenant Canaries, en l'vne desquelles appellée *Teneriffé*, autrement le Pic, y a vne chose emerveillable digne d'estre couchee ici par escrit. C'est vne montagne au milieu d'icelle si excessivement haute, que plusieurs affirment l'avoir veuë de cinquante à soixante lieuës loin. Elle est presque semblable à celle *d'Ætna* jettant des flammes comme le mont Gibel en Sicile, & va droit comme vn pic, & au haut d'icelle on ne peut aller sinon depuis la mi-May jusques à la mi-Aoust à cause de la trop vehemente froidure: chose d'autant plus émerveillable qu'elle n'est distante de l'Equateur que de vint-sept degrez & demi. Mesme il y a des neges encores au mois de May, à raison dequoy Solin l'a appellee *Nivaria*, comme qui diroit l'ile Negeuse. Quelques vns pensent que cette montagne soit ce que les anciens ont appellé, le mõt d'Atlas, d'où la mer Atlantique a pris son nom. 1564.

Tenerriffé mõtagne emerveillable.

Delà par vn vent favorable en quinze jours noz François vindrent aux Antilles, puis à sainct Dominique, qui est vne des plus belles iles de l'Occident, fort montagneuse, & d'assez bonne odeur. Sur la côte de cette ile deux Indiens voulans aborder les François, l'vn eut peur & s'enfuit, l'autre fut arreté, & en cette sorte ne sçavoit quel geste tenir tãt il étoit epouvãté, cuidãt étre entre les mains des Hespagnols, qui autrefois lui avoient coupé les genetoires, cõme il montroit.

Sainct Dominique.

Cruauté Hespagnole

En fin toutesfois il s'asseura, & lui bailla-on vne chemise, & quelques petits ioyaux. Ce peuple jaloux ne veut qu'on approche de leurs cabanes, & tuerent vn François pour s'en estre trop avoisiné. La vengeance n'en fut faite, pour trop de considerations, lesquelles les Hespagnols ne pouvans avoir, ont parauenture eté quelquefois induits aux cruautez qu'ils ont commises. Vray est qu'elles ont eté excessives, & d'autant-plus abominables qu'elles ont parvenu jusques aux François, qui possedoient vne terre de leur juste & loyal conquét, sans leur faire tort, comme nous dirons à la fin de ce livre. En cette ile de saint Dominique il y a des serpens enormement grans. Nos François cherchans par le bois certains fruits excellens appellés *Ananas*, tuerent vn de ces serpens long de neuf grans piés, & gros comme la jambe.

Jalousie des Indiens.

Grans serpens.

L'arrivée en la Nouvllee-France fut le vint-deuxiéme Iuin à trente degrez de l'Equateur, dix lieuës au dessus du Cap-François, & trente lieuës au dessuz de la riviere de May, où les nôtres mouillerent l'ancre en vne petite riviere qu'ilz nommerent la riviere des Dauphins, où ilz furent receuz fort courtoisement & humainement des peuples du païs, & de leur *Paraoust* (qui veut dire Roy ou Capitaine) au grand regret déquels ilz tirerent vers la riviere de May, à laquelle arrivez, le *Paraoust* appellé *Satouriona* avec deux siens fils beaux, grans & puissans, & grand nombre d'Indiens vindrent au-devant d'eux, ne sçachans quelle contenance tenir pour la joye qu'ils avoiét de leur venuë. Ilz leur mon-

Arrivée en la Floride.

Riuiere des Dauphins

Arrivé à la riuiere de May.

trerent la borne qu'y avoit plantée le Capitaine Ribaut deux ans auparavant, laquelle par honneur ils avoient environnée de lauriers, & au pied mis force petits paniers de mil qu'ils appellent *tapaga, tapola*. Ilz la baiserent plusieurs fois, & inviterent les François à en faire de méme. En quoy se reconoit combien la Nature est puissante d'avoir mis vne telle sympathie entre ces peuples-ci & les François, & vne totale antipathie entr'eux & les Hespagnols.

Reverence des Saumages à la borne mise par les François

Ie ne veux m'arréter à toutes les particularités de ce qui s'est passé en ce voyage, craignant d'ennuyer le lecteur en la trop grande curiosité, mais seulement aux choses plus generales, & plus dignes d'estre sceuës. Noz gens donc desireux de reconoitre le païs, allerent à-mont la riviere, en laquelle étans entré bien avant & recreuz du chemin, ilz trouverent quelques Indiens, léquels voyans étre entrés en effroy, ilz les appellerét etians *Antipola, Bonnasson*, qui veut dire Frere, ami (comme là où nous avons demeuré *Nigmach*, & en autres endroits *Hirmo*) A cette parole ilz s'approcherent: & reconoissans noz Françoys que le premier étoit suivi de quatre qui tenoient la queuë de son vetement de peau par derriere, ilz se douterent que c'étoit le *Paraousti*, & qu'il falloit aller au devant de lui. Ce *Paraousti* fit vne longue harangue tendant à ce que les nôtres allassent à sa cabane, & en signe d'amitié bailla sa robbe, ou manteau de chamois, au conducteur de la trouppe Françoise nommé le sieur d'Ottigni. En passant quelque marecage, les Indiens portoient les nôtres sur leurs épaules.

Honneur des Floridiens à leur Capitaine.

En fin arrivés ilz furent receus avec beaucoup d'amitié, & virent vn vieillard pere de cinq generations, de l'aage duquel s'étans informés, ilz trouverent qu'il avoit environ trois cens ans. Au reste tout decharné, auquel ne paroiſſoiẽt que les os: mais ſon fils ainé auoit mine de pouvoir vivre encore plus de trente ans. Pendant ces choſes le Capitaine Laudonniere viſita quelque mõtagne où il trouva des Cedres, Palmiers, & Lauriers plus odorans que le baume: Item des vignes en telle quantité qu'elles ſuffiroient pour habiter le païs: & outre ce, grande quantité d'Eſquine entortillee à l'entour des arbriſſeaux: Item des prairies entrecouppées en iles & ilettes le long de la riviere: choſe fort agreable. Cela fait il ſe partit de là pour aller à la riviere de Seine diſtãte de la riviere de May d'environ quatre lieuës, puis à la riviere de Somme là où il mit pied à terre, & fut fort humainement receu du *Paraouſti*, homme haut, grave, & bien formé, comme auſſi ſa femme & cinq filles qu'elle avoit d'vne tres-agreable beauté. Cette femme lui fit preſent de cinq boulettes d'argent & le *Paraouſti* lui bailla ſon arc & ſes fleches, qui eſt vn ſigne entr'eux de confederation, & alliance perpetuelle. Il voulut voir l'effect de nos arquebuſes; & comme il vit que cela faiſoit vn trop plus grand effort que ſes arcs & fleches, il en devint tout penſif, mais ne voulut faire ſemblant que cela l'étonnat.

Aage d'environ trois cens ans entre les Indiens.

Cedres, Palmiers, Lauriers, Vignes & Eſquines, propres à la guerre ſon de la verole.

Seine.

Somme.

Preſens.

Apres avoir rodé la côte il fallut en fin penſer de ſe loger. Conſeil pris, on voyoit qu'au Cap de la Floride c'eſt vn païs tout noyé; au Port Royal c'eſt vn lieu fort agreable, mais non tant commode

DE L
Grand Lac de lentree duquel
ne se peuuent voir les riues
de lautre part
Le Lecteur sera
auerti que i'ay nommé
tous les villages icy de
signez du nom de
ceux qui y comman
dent. Et neant-
moins qu'il n'y en
a point la trentie-
me partie de mar
quez
P. de May
Eneguape
Edelano
Chilli
Patica
Omittaqua
Coya
Demeure
du grand
Outina
Mathiaqua
Eclauou
Oarchaqua
Cadequa
Eaacappe
Molona
Calanay
Sar-
ro-
pé.
Mo
cosa
Mo
lona
Terre de la
Floride.
Onathaqua
30. degr.
Cap
Calos.

Montagne de
Potavou
Ona-
tha-
qua
Timogona
Harpa-
ha
Hia-
caia
Lac
Ontario
Satou-
rioua

commode ni convenable qu'il leur étoit de besoin, voulans planter vne colonie nouvelle. Partant trouverent meilleur de s'arreter en la riviere de May, où le païs est abondant non seulement en mil (que nous appellons autrement blé Sarazin, d'Inde, ou de Turquie, ou du Mahis) mais aussi en or & argent. Ainsi le vint-neufiéme de Iuin tournans la proüe s'en allerent vers ladite riviere, dans laquelle ilz choisirent vn lieu le plus agreable qu'ilz peurent, où ilz rendirent graces à Dieu, & se mirent à qui mieux mieux à travailler pour dresser vn Fort, & des habitations necessaires pour leurs logemens, aidez du *Paraousti* de cette riviere, dit *Satouriona*, lequel employa ses gens à recouvrer des palmites pour couvrir les granges & logis. Chose qui fut faite en diligence. Mais est notable qu'en cette contrée on ne peut bâtir à hauts étages, à-cause des vés impetueux auquels elle est sujette. Ie croy qu'elle participe aucunement de la violence du *Houragan*, duquel nous parlerons en autre endroit. La Forteresse achevée, on lui donna nom, LA CAROLINE, en l'honneur du Roy Charles, l'endroit de laquelle se pourra remarquer par la delineation que nous avons faite, & joindre ici du païs que les François ont découuert en la Floride.

Bâtiment du Fort des François en la riviere de May.

Païs sujet aux vens.

Navigation dans la riviere de May : Recit des Capitaines & Paraoustis qui sont dans les terres : Amour de vengeance : Ceremonie etrange des Indiens pour reduire en memoire la mort de leurs peres.

CHAP. IX.

QVAND le Capitaine Laudonniere partit de la riviere de May, pour tirer vers la riviere de Seine, il voulut sçavoir d'où procedoit vn lingot d'argent que le *Paraoustli Satouriona* lui avoit donné: & lui fut dit que cela se conquetoit à force d'armes, quand les Floridiens alloient à la guerre contre vn certain *Paraoustli* nommé *Timogona*, qui demeuroit bien avant dans les terres. Partant, la Caroline achevée, le Capitaine Laudonniere ne voulut demeurer oisif, ains se ressouvenant dudit *Timogona* il envoya son Lieutenant à-mont la riviere de May avec deux Indiens pour decouvrir le païs, & sçavoir sa demeure. Ayant cinglé environ vint lieuës, les Indiens qui regardoient çà & là decouvrirent trois *Almadies* (ou bateaux legers) & aussi-tot s'avancerent à crier *Timogona*, *Timogona*, & ne parlerent que de s'avancer pour les aller combattre, jusques à se vouloir jetter dans l'eau pour cet effet, car le Capitaine Laudonniere avoit promis à *Satouriona* de ruiner ce *Timogona* son ennemi.

Decouverte dans la riviere de May.

Le dessein des François n'étant de guerroyer ces peuples, ains plutôt de les reconcilier les vns avec les autres, le Lieutenant dudit Laudonniere (dit le sieur d'Ottigni) asseura les Indiens qui étoient dans lédites *almadies*, & s'approchans il leur demanda s'ils avoient or, ou argent. A quoy ilz répondirent que non, mais que s'il vouloit envoyer quelqu'vn des siens avec eux ilz le meneroient en lieu où ils en pourroient recouvrer. Ce qui fut fait. Et cependant Ottigui s'en retourne. Quinze jours aprés vn nommé le Capitaine Vasseur accompagné d'vn soldat fut depeché pour aller sçavoir des nouvelles de celui que les Indiens avoient mené. Apres avoir monté la riviere deux jours, ils apperceurent deux Indiens joignant le rivage, qui étoient au guet pour surprendre quelqu'vn de leurs ennemis. Ces Indiens se doutans de ce qui étoit, dirent à noz François que leur compagnon n'étoit point chés-eux, ains en la maison du *Paraousti Molona*, vassal d'vn autre grand *Paraousti*, nommé *Olata Onaé Outina*, où ilz leur donnerent addresse. Le *Paraousti Molona* traitta noz François honnetement à la mode, & discourut de ses voisins, alliés & amis, entre lesquels il en nomma neuf, *Cadecha Chiluli. Eclavvu, Evacappe, Calanay, Onataquara, Omitaqua, Acquera, Moquoso*, tous lesquels, & autres avec lui jusques au nombre de plus de quarante, il asseura estre vassaux du tres-redouté *Olata Onaé Outina*. Cela fait, il se mit semblablement à discourir des ennemis d'*Onaé Outina*, au nombre déquels il mit comme le premier le *Paraousti Satourioua* Capitaine des confins

Discours du Paraousti Molona.

de la riviere de May, lequel a souz son obeïssance trente *Paracuſtis*, dont il y en avoit dix qui tous étoient ses freres. Puis il en nomma trois autres non moins puissans que *Saouriona*. Le premier *Potaveu*, homme cruel en guerre, mais pitoyable en l'execution de sa furie. Car il prenoit les prisonniers à merci, content de les marquer sur le bras gauche d'vn signe grand comme celuy d'vn cachet, lequel il imprimoit comme si le fer chaud y avoit passé, puis les renvoyoit sans leur faire autre mal. Les deux autres étoient nommés *Onathaqua* & *Houſtaqua*, abondans en richesses, & principalement *Onathaqua*, habitant prés les hautes montagnes fecondes en beaucoup de singularités. Qui plus est *Molona* recitoit que ses alliés vassaux du grand *Olata* s'armoient l'estomach, bras, cuisses, jambes & front avec larges platines d'or & d'argent, & que par ce moyen les fleches ne les pouvoient endommager. Lors le Capitaine Vasseur lui dit que quelque jour les François iroient en ce païs, & se joindroient avec son seigneur *Olata* pour deffaire tous ces gens là. Il fut fort réjoui de ce propos, & repondit que le moindre des *Paracuſtis* qu'il avoit nómez, bailleroit au chef de ce secours la hauteur de deux piez d'or & d'argent qu'ils avoient ja conquis sur *Onathaqua* & *Houſtaqua*. I'ay mis ces discours pour montrer que generalement tous ces peuples n'ont autre but, autre pensee, autre souci que la guerre, & ne leur sçauroit-on faire plus grand plaisir que de leur promettre assistance contre leurs ennemis.

Humanité & galantise d'vn Capitaine Indien.

Armures de platines d'or & d'argent.

Et pour mieux entretenir le desir de la vengeance, ils ont des façons étrages & dures pour en faire garder la memoire à leurs enfans, ainsi que se peut voir par ce qui s'ensuit. Au retour du Capitaine Vasseur, icelui ne pouvant (contrarié du flot) arriver au gité à la Caroline, il se retira chés vn *Pardousti* qui demeuroit à trois lieuës de *Satouriona*, appellé *Molona* come l'autre duquel nous avons parlé. Ce *Molona* fut merveilleusement réjoui de la venuë de noz François, cuidant qu'ils eussent leur barque pleine de têtes d'ennemis, & qu'ilz ne fussent allés vers le païs de *Timogona* que pour le guerroyer. Ce que le Capitaine Vasseur entendant, lui fit à croire que de verité il n'y étoit allé à autre intention, mais que son entreprise ayant esté découverte, *Timogona* avoit gaigné les bois, & neantmoins que lui & ses cõpagnons en avoient attrappé quelque nombre à la poursuite qui n'en avoient point porté les nouvelles chés eux. Le *Pardousti* tout ravi de joye pria le Vasseur de lui conter l'affaire tout au long. Et à l'instant vn des compagnons dudit Vasseur tirant son espee, lui mõtra par signes ce qu'il ne pouvoit de paroles, c'est qu'au trenchãt d'icelle il en avoit fait passer deux qui fuyoiẽt par les forẽts, & que ses compagnons n'en avoient pas fait moins de leur cõté. Que si leur entreprise n'eut esté découverte par *Timogona* ilz l'eussent enlevé lui-méme & saccagé tout le reste. A ceste rodomontade le *Pardousti* ne sçauoit quelle contenance tenir de joye qu'il avoit. Et sur ce propos vn quidam print vne javeline qui estoit si-

Coutume & ceremonie étrange des Indiens de la Floride.

chée à la natte, & comme furieux marchant à grand pas alla frapper vn Indien qui étoit assis en vn lieu à l'écart, criant à haute voix *Hyou*, sans que le pauvre homme se remuat aucunement pour le coup que patiemment il montroit endurer. A peine avoit été remise la javeline en son lieu, que le même la reprenant il en deschargea roidement vn autre coup sur celui qu'il avoit ja frappé, criant de même que devant *Hyou*, & peu de temps après le pauvre homme se laissa tomber à la renverse roidissant les bras & jambes, comme s'il eût été pret à rendre le dernier soupir. Et lors les plus jeunes des enfans du *Paraoustí* se mit aux pieds du renversé pleurant amerement. Peu apres deux autres de ses freres firent le semblable. La mere vint encore avec grans cris & lamentations pleurer avec ses enfans. Et finalement arriva vne troupe de jeunes filles qui ne cesserent de pleurer vn long espace de temps en la même compagnie. Et prindrent l'homme renversé & le porterent avec vn triste geste en vne autre cabane, & pleurerent la deux heures: pendãt quoy le *Paraoustí* & ses camarades ne laisserent de boire de la casine, comme ils avoient commencé, mais en grand silence: Dequoy le Vasseur etonné n'entendant rien à ces ceremonies, il demanda au *Paraoustí* que vouloient signifier ces choses, lequel lentement lui répondit, *Thimogona*, *Thimogona*, sans autres propos lui tenir. Faché d'vne si maigre réponse, il s'adresse à vn autre qui lui dit de même, le suppliant de ne s'enquerir plus avant de ces choses, & qu'il eût

patience pour l'heure. A tant noz François sortirét pour aller voir l'homme qu'on avoit transporté, lequel ilz trouverent accompagné du train que nous avõs dit, & les jeunes filles chauffans force mousse au lieu de linge dont elles lui frottoient le cóté. Sur cela le *Paraoustí* fut derechef interrogé comme dessus. Il fit réponse que cela n'étoit qu'vne ceremonie par laquelle ilz remettoient en memoire la mort & persecution de leurs ancestres *Paraoustis*, faite par leur ennemi *Thimogona*: Allegant au surplus que toutes & quantes fois que quelqu'vn d'entre-eux retournoit de ce païs-là sans rapporter les téres de leurs ennemis, ou sans amener quelque prisonnier, il faisoit en perpetuelle memoire de ses predecesseurs, toucher le mieux aimé de tous ses enfans par les méme armes dont ils avoient eté tués, afin que renouvellant la playe, la mort d'iceux fust derechef pleurée.

Mousse au lieu de linge.

Ceremonie d'affliction pour se souvenir de la persecution des peres.

Guerre entre les Indiens: Ceremonies avant que d'y aller: Humanité envers les femmes & petits enfans: Leurs triomphes: Laudonniere demandant quelques prisonniers est refusé: Etrange accident de tonnerre: Simplicité des Indiens.

CHAP. X.

APRES ces choses le *Paraoustí Satouriona* envoya vers le Capitaine Laudonniere sçavoir s'il vouloit continuer en la promesse qu'il lui avoit faite à son arrivée, d'étre ami de ses amis, & ennemi de ses

ennemis, & l'aider d'vn bon nombre d'arquebusiers à l'execution d'vne entreprise qu'il faisoit contre *Timogoua*. A quoy ledit Laudonniere fit réponse qu'il ne vouloit pour son amitié encourir l'inimitié de l'autre: & que quand bien il le voudroit, il n'avoit pour lors moyen de le faire, d'autant qu'il étoit aprés à se munir de vivres & choses necessaires pour la conservation de son Fort: joint que ses barques n'étoiét pas prétes, & que s'il vouloit attendre deux lunes, il aviseroit de faire ce qu'il pourroit. Cette réponse ne lui fut gueres agreable, d'autant qu'il avoit ja ses vivres appareillés, & dix *Paraoustis* qui l'étoient venuz trouver, si bien qu'il ne pouvoit differer. Ainsi il s'en alla. Mais avant que s'embarquer il commanda que promptement on lui apportast de l'eau. Ce fait, jettant la veuë au ciel, il se mit à discourir de plusieurs choses en gestes, ne montrant rien en lui qu'vne ardante colere. Il jettoit souvent son regard au Soleil, lui requerant victoire de ses ennemis: puis versa avec la main sur les tétes des *Paraoustis* partie de l'eau qu'il tenoit en vn vaisseau, & le reste comme par furie & dépit dans vn feu preparé là tout exprés, & lors il s'écria par trois fois, *Hé Timogona*: voulant signifier par telles ceremonies qu'il prioit le Soleil lui faire la grace de répandre le sang de ses ennemis, & aux *Paraoustis* de retourner avec les tétes d'iceux, qui est le seul & souverain triomphe de leurs victoires. Arrivé sur les terres ennemies, il ordonna avec son Conseil que cinq des *Paraoustis* iroient par la riviere avec la

Ceremonie des Indiens avant que aller à la guerre.

noitié des troupes, & se rendroient au point du jour à la porte de son ennemi: quant à lui il s'achemineroit avec le reste par les bois & forets le plus secretement qu'il pourroit: & qu'étans là arriués au point du jour, on donneroit dedans le village, & tueroit-on tout, excepté les femmes & petits enfans. Ces choses furent exécutées comme elles avoient eté arrétées, & enleverent les têtes des morts. Quãt aux prisonniers ils en prindrent vingt-quatre, lesquels ils emmenerent en leurs *almadies*, chantans des loüanges au Soleil, au quel ilz rapportoient l'honneur de leur victoire. Puis mirent les peaux des têtes au bout des javelots, & distribuerent les prisonniers à chacun des *Paraoustis*, en sorte que *Satouriona* en eut treze. Devant qu'arriver il enuoya annoncer cette bõne nouvelle à ceux qui étoient demeurés en la maison, lesquels incontinent se prindrent à pleurer, mais la nuit venuë ilz se mirent à danser & faire la feste. Le lendemain *Satouriona* arrivant, fit planter devant sa porte toutes les têtes (c'est la peau enleuée avec les cheveux) de ses ennemis, & les fit environner de branchages de laurier. Incontinent pleurs & gemissemens, lesquels avenant la nuit, furent changés en danses.

Les Indiens épargnent le sang des femmes & petits enfans.

Triomphe des Indiens.

Le Capitaine Laudonniere averti de ceci pria le *Paraousti Satouriona*, de lui envoyer deux de ses prisonniers: ce qu'il refusa. Occasion que Laudonniere s'y en alla avec vingt soldats; & entré, retint vne mine refrongnée sans parler à *Satouriona*. En fin au bout de demie heure il demanda où étoient les prisonniers que lon avoit pris à *Timogoa*, & commanda qu'ilz fussent amenés. Le *Pa-*

Laudonniere demandant quelques prisonniers est refusé.

ouſti depité & étonné tout enſemble fut long temps ſans repondre. En fin il dit qu'étans épouvantez de la venuë des François ils avoient pris la fuite par les bois. Le Capitaine Laudonniere faiſant ſemblant de ne le point entendre, demãda derechef les priſonniers. Lors *Satouriona* commanda à ſon fils de les chercher. Ce qu'il fit & les amena vne heure aprés. Ces pauvres gens voulans ſe proſterner devant Laudonniere, il ne le ſouffrit, & les emmena au Fort. Le *Paraouſti* ne fut gueres content de cette bravade, & ſongeoit les moyens de s'en venger; mais diſſimulant ſon mal talent ne laiſſoit de lui envoyer des meſſages & preſens. Laudonniere homme accort l'ayãt remercié de ſes courtoiſies lui fit ſçauoir qu'il deſiroit l'appointer avec *Timogoa*, moyennant quoy il auroit paſſage ouvert pour aller contre *Onathaqua* ſon ancien ennemi: & que ſes forces jointes avec celles d'*Olata Ouaé Outina* haut & puiſſant *Paraouſti*, ilz pourroient ruiner tous leurs ennemis, & paſſer les confins des plus lointaines rivieres meridionales. Ce que *Satouriona* fit ſemblant de trouver bon, ſuppliant ledit Laudoniere y tenir la main, & que de ſa part il garderoit tout ce qu'en ſon nom il paſſeroit avec *Timogoa*.

Etrange accident de foudre.

Aprés ces choſes il tomba à demie lieuë du fort des François vn foudre du Ciel tel qu'il n'en a jamais été veu de pareil, & partant ſera bon d'en faire icy le recit pour clorre ce chapitre. Ce fut à la fin du mois d'Aouſt, auquel temps jaçoit que les prairies fuſſent toutes vertes & arroſées d'eaux, ſi eſt-ce qu'en vn inſtant ce foudre en cõ-

somma plus de cinq cens arpẽs, & brula par sa chaleur ardãte tous les oiseaux des prairies chose qui dura trois jours en feu & éclairs continuels. Ce qui dõnoit bien à pẽser à noz Frãçois, non moins qu'aux Indiens, lequels pensans que ces tonnerres fussent coups de canons tirez sur eux par les nõtres, envoyerent au Capitaine Laudonniere des harangueurs pour lui temoigner le desir que le Paracoussi *Allicamani* avoit d'entretenir l'alliãce qu'il avoit avec lui, & d'être employé à son service: & pour ce qu'il trouvoit fort étrange la canonade qu'il avoit fait tirer vers sa demeure, laquelle avoit fait bruler vne infinité de verdes prairies, & icelles cõsommées jusques dedans l'eau, approché méme si prés de sa maison qu'il pensoit qu'elle deut bruler: pour ce, le supplioit de cesser, autrement qu'il seroit contraint d'abandonner la terre. Laudonniere ayant entendu la folle opinion de cet homme, dissimula ce qu'il en pensoit, & repondit joyeusement qu'il avoit fait tirer ces canonnades pour la rebellion faite par *Allicamani*, quand il l'envoya sommer de lui envoyer les prisonniers qu'il detenoit du grand *Olata Ouaé Outina*, non qu'il eût envie de lui mal faire, mais s'étoit contenté de tirer jusques à mi-chemin, pour lui faire paroitre sa puissance: l'asseurant au reste que tant qu'il demeureroit en cette volonté de lui rendre obeissance, il lui seroit loyal defenseur cõtre tous ses ennemis. Les Indiens contentez de cette réponse retournerẽt vers leur Paracoussi, lequel nonobstant l'asseurance s'absenta de sa demeure l'espace de

Foudre de trois iours.

Simplicité des Indiens

deux mois, & s'en alla à vingt-cinq lieuës de là.

Les trois jours expirés le tonnerre cessa & l'ardeur s'éteignit du tout. Mais és deux jours suivãs il survint en l'air vne chaleur si excessive, que la riviere préque en bouilloit, & mourut vne si grande quantité de poissons & de tant d'especes, qu'en l'embouchoure de la riviere il s'en trouva de morts pour charger plus de cinquante chariots; dont s'ensuivit vne si grande putrefaction en l'air qu'elle causa force maladies contagieuses, & extremes maladies aux François, desquels toutefois par la grace de Dieu, aucun ne mourut.

Renvoy des prisonniers Indiens à leur Capitaine: Guerre entre deux Capitaines Indiens: Victoire à l'aide des François: Conspiration contre Laudonniere: Retour du Capitaine Bourdet en France.

CHAP. XI.

LA fin pour laquelle le Capitaine Laudonniere avoit demandé les prisonniers à *Satouriona* étoit pour les renvoyer à *Ouäé Outina*, & par ce moyen pouvoir par son amitié, plus facilement penetrer dans les terres. Ainsi le dixiéme Septembre s'étant embarqué le sieur d'Arlac, le Capitaine Vasseur, le Sergent, & dix soldats, ilz navigerent jusques à quatre vints

Renvoy des prisonniers.

ieuës, bien receuz par tout, & en fin rendirent es prisonniers à *Outina*, lequel aprés bonne che- e pria le sieur d'Arlac de l'assister à faire la guer- e à vn de ses ennemis, nommé *Potavou*. Ce qu'il ui accorda, & renuoya le Vasseur avec cinq sol- dats. Or pource que c'est la coutume des Indiës de guerroyer par surprise, *Outina* delibera de prē- dre son ennemi à la Diane, & fit marcher ses gēs toute la nuit en nombre de deux cens, léquels ne furēt si mal avisez qu'ils ne priassent les arquebu- siers François de se mettre en téte, afin (disoient- ilz) que le bruit de leurs arquebuses étonnat leurs ennemis. Toutefois ilz ne sceurent aller si subtilement que *Potavou* n'en fût averti, encores que distant de vint-cinq lieuës de la demeure d'*Outina*. Ilz se mirent donc en bon devoir & sortirent en grande compagnie; mais se voyans chargez d'arquebusades (qui leur étoit chose nouvelle) & leur Capitaine du premier coup par terre d'vn coup d'arquebuse qu'il eut au front tiré par le sieur d'Arlac, ilz quitterent la place: & les Indiens d'*Outina* prindrēt hommes, femmes, & enfans, prisonniers par le moyen de noz Fran- çois, ayās toutefois perdu vn homme. Cela fait, le sieur d'Arlac s'en retourna, ayant receu d'*Ou- tina* quelque argent & or, des peaux peintes, & autres hardes, avec mille remercimens: & pro- mit davantage fournir aux François trois cens hommes quand ils auroient affaire de lui.

Guerre entre deux autres Capitaines Indiens.

Effet des arquebusades Françoises.

Pendant que Laudonniere travailloit ainsi à acquerir des amis, voici des conspirations con- tre lui. Vn Perigourdin nommé la Roquette dé- baucha quelques soldats, disant que par sa magie

Conspiration contre Laudonniere.

il avoit découvert vne mine d'or ou d'argent à-mont la riviere, de laquelle ilz devoient tous s'enrichir. Avec la Roquette y en avoit encore vn autre nommé le Genre, lequel pour mieux former la rébellion disoit que leur Capitaine les entretenoit au travail pour les frustrer de ce gain, & partant falloit élire vn autre Capitaine, & se depescher de celui-ci. Le Genre lui-méme porta la parole à Laudonniere du sujet de leur plainte. Laudonniere fit réponse qu'ilz ne pouvoient tous aller aux terres de la mine, & qu'avant partir il falloit rendre la Forteresse en defense contre les Indiens. Au reste qu'il trouvoit fort étrange leur façon de proceder, & que s'il leur sembloit que le Roy n'eût fait la depense du voyage à autre fin, que pour les enrichir de pleine arrivée, ilz se trompoient. Sur cette réponse ilz se mirent à travailler portans leurs armes quant & eux en intention de tuer leur Capitaine s'il leur eût tenu quelques propos facheux, mémes aussi son Lieutenant.

Entreprise pour empoisonner Laudonniere.

Le Genre (que Laudonniere tenoit pour son plus fidele) voyant que par voye de fait il ne pouvoit venir à bout de son mechant dessein, voulut tenter vne autre voye, & pria l'Apothicaire de mette quelque poison dans certaine medecine que Laudonniere devoit prendre, ou lui bailler de l'arsenic bu sublimé, & que lui-méme le mettroit dans son breuvage. Mais l'Apothicaire le renvoya éconduit de la demande, comme aussi fit le maitre des artifices. Se voyant frustré de ses mauvais desseins, il resolut avec d'autres de cacher souz le lict dudit Laudonniere vn

barillet de poudre à canon, & par vne trainee, y mettre le feu. Sur ces entrepriſes vn Gentil-hõme qu'iceluy Laudõniere avoit ja depeché pour retourner en France, voulant prendre congé de lui, l'avertit que le Genre l'avoit chargé d'vn libelle farci de toutes ſortes d'injures contre lui, ſon Lieutenant, & tous les principaux de la compagnie. Au moyen dequoy il fit aſſembler tous ſes ſoldats, & le Gentil-homme nommé le Capitaine Bourdet, avec tous les ſiens (léquels dés le quatriéme de Septembre étoient arrivés à la rade de la riviere) & fit lire en leur preſence à haute voix le contenu au libelle diffamatoire, afin de faire conoitre à tous la mechanceté du Genre, lequel s'étant evadé dans les bois demãda pardon au ſieur Laudonniere, confeſſant par ſes lettres qu'il avoit merité la mort, ſe ſoumettant à ſa miſericorde. Cependant le Capitaine Bourdet ſe met à la voile le deuxiéme Novembre pour retourner en France; s'étant chargé de remener ſept ou huit de ces ſeditieux, non compris le Genre, lequel il ne voulut, quoy qu'il lui offrit grande ſomme d'argent pour ce faire.

Autre entrepriſe.

Retour du Capitaine Bourdet en France le 10. Novembre.

Autres diverſes conſpirations contre le Capitaine Laudonniere: & ce qui en avint.

CHAP. XII.

TROIS jours apres le depart du Capitaine Bourdet, ; Laudonniere aprés avoir evadé vne conſpiration retombe en vne autre, voire en deux & en trois:

la premiere pratiquée par quelques matelots que ce Capitaine Bourdet lui avoit laissés, lequels debaucherent ceux dudit Laudonniere, au moyen de la proposition qu'ilz leur firent d'aller aux *Antilles* butiner quelque chose sur les Hespagnols, & que là y avoit moyen de se faire riches. Ainsi le Capitaine les ayans envoyé querir de la pierre, & de la terre pour faire briques à vne lieuë & demie de Charle-fort, selon qu'ils avoient accoutumé, ilz s'en allerent tout à fait, & prindrent vne barque passagere d'Hespagnols prés l'ile de Cuba, en laquelle ilz trouverent quelque nombre d'or & d'argent qu'ilz saisirent: & avec ce butin tindrent quelque temps la mer jusques à ce que les vivres leur vindrent à faillir; qui fut cause que veincuz de famine ilz se rẽdirent à la Havane, ville principale de l'ile de Cuba, dont avint l'inconvenient que nous dirons ci-apres.

Seconde cõspiration.

Qui pis est deux Charpentiers Flamens que le méme Bourdet avoit laissés, emmenerent vne autre barque qui restoit, de sorte que Laudonniere demeura sans barque ni bateau. Ie laisse à penser s'il estoit à son aise. La dessus il fait chercher ses larrons: il n'en a point de nouvelles. Il fit donc bastir deux grandes barques, & vn petit bateau en toute diligence, & étoit la besongne ja fort avancée, quand l'avarice & l'ambition, meres de tous maux, s'enracinerent aux cœurs de quatre ou cinq soldats auquels cet œuure & travail ne plaisoit point.

Troisiéme cõspiration.

Ces maraux commencerent à pratiquer les meilleurs de la troupe, leur donnans à entendre que c'étoit chose vile & deshonnéte à hommes

Quatriéme cõspiratiõ.

de

de maison comme ils étoient de s'occuper ainsi à vn travail abject & mechanique, attendu qu'ilz pouvoient se rendre galans hommes & riches s'ilz vouloient busquer fortune au Perou & aux *Antilles*, avec les deux barques qui se batissoient. Que si le fait étoit trouvé mauvais en France ils auroient moyen de se retirer en Italie ou ailleurs, attendant que la colere se passeroit : puis il surviendroit quelque guerre qui feroit tout oublier. Ce mot de richesse sonna si bien aux oreilles de ces soldats, qu'en fin aprés avoir bien consulté l'affaire ilz se trouverent jusques au nombre de soixante-six, léquels prindrent pretexte de remontrer à leur Capitaine le peu de vivres qui leur restoit pour se maintenir jusques à ce que les navires vinssent de France. Pour à quoy remedier leur sembloit necessaire de les envoyer à la Nouvelle-Hespagne, au Perou, & à toutes les iles circonvoisines, ce qu'ilz le supplioient leur vouloir permettre. Le Capitaine qui se doutoit de ce qui étoit, & qui sçavoit le commandement que la Royne lui avoit fait de ne faire tort aux sujets du Roy d'Hespagne, ne chose dont il peût concevoir jalousie, leur fit réponse que les barques acheuées il donneroit si bon ordre à tout qu'ilz ne manqueroient point de vivres, joint qu'ils en avoient encore pour quatre mois. De cette réponse ilz firent semblant d'étre contens. Mais huit jours aprés voyans leur Capitaine malade, oublians tout honneur & devoir, ilz commencent de nouveau à rebattre le fer, & protestent de se saisir du corps de garde & du Fort, voire de violenter

Soixante-six conspirateurs.

La Royne de France defend à Laudonniere de faire tort aux Hespagnols.

leur Capitaine s'il ne vouloit condescendre à leur méchant desir.

Audace de eldats.

Ainsi les cinq principaux autheurs de la sedition armez de corps de cuirasse, la pistole au poing, & le chien abbattu entrerent en sa chambre, disans qu'ilz vouloient aller à la nouvelle Hespagne chercher leur aventure. Le Capitaine leur remontra qu'ilz regardassent bien à ce qu'ilz vouloient faire. A quoy ilz répondirent que tout y étoit regardé, & qu'il falloit leur accorder ce point, & ne restoit plus sinon de leur bailler les armes qu'il avoit en son pouvoir, de peur que (si vilainement outragé par eux) il ne s'en aidât à leur desavantage. Ce que ne leur ayant voulu accorder, ilz prindrent tout de force, & l'emporterent hors de sa maison: méme apres avoir offensé vn Gentil-homme qui s'en formalisoit. Puis se saisirent dudit Capitaine, & l'envoyerent prisonnier en vn navire qui étoit à l'ancre au milieu de la riviere, où il fut quinze jours, assisté d'vn homme seul, sans visite d'aucun: & desarmerent tous ceux qui tenoient son parti. En fin ilz lui envoyerent vn congé pour signer, lequel ayant refusé ilz lui manderent que s'il ne le signoit ilz lui iroient couper la gorge. Ainsi contraint de signer leur congé, il leur bailla quelques mariniers avec vn pilote nommé Trenchant. Les barques parachevées, ilz les armerent des munitions du Roy, de poudres, de balles, & d'artillerie, & contraignirent le Vasseur leur livrer l'enseigne de son navire: puis s'en allerent en intention de

Le Capitaine Laudonniere prisonnier.

faire voile en vn lieu des *Entilles* nommé *Leaugave*, & y prendre terre la nuit de Noé, à fin de faire vn massacre & pillage pendant qu'on diroit la Messe de minuit. Mais comme Dieu n'est parmi telles gens, ils eurent de la division avant que partir, de sorte qu'ilz se separerent au sortir de la riviere, & ne se veirent qu'au bout de six semaines : pendant lequel temps l'vne des barques print vn bergantin chargé de quelque nombre de *Cassaua* espece de pain de racine blanc & bon à manger, avec quelque peu de vin : & en cette conquéte perdirent quatre hommes, sçavoir deux tués, & deux prisonniers : toutefois le bergantin leur demeura, & y transporterent vne bonne partie de leurs hardes. De là ilz resolurent d'aller à *Baracou* village de l'ile Iamaïque, où arrivés ilz trouverent vne caravelle de cinquante à soixante tonneaux, qu'ilz prindrent : & aprés avoir fait bonne chere au village cinq ou six jours, ilz s'embarquerent dedans abandonnans leur seconde barque, & tirerent vers le cap de *Thibron*, où ilz rencontrerent vne patache qu'ilz prindrent de force aprés avoir longuement combattu. En cette patache fut pris le Gouverneur de la *Jamaïque*, avec beaucoup de richesses tant d'or & d'argent, que de marchandises, déquelles noz seditieux ne se contentans, delibererent en chercher encore en leur caravelle, & tirerent vers la *Jamaïque*. Le Gouverneur fin & accort se voyant conduit au lieu où il demandoit & commandoit, fit tant par ses douces paroles, que ceux qui

Mechante intention des mutins.

Cassave.

Ruse du Gouverneur prisonnier.

l'avoient prins lui permirent mettre dans vne barquette deux petits garçons pris quant & lui, & les envoyer au village vers sa femme, à fin de l'avertir qu'elle eût à faire provisions de vivres pour les lui envoyer. Mais au lieu d'écrire à sa femme, il dit secrettement aux garçons qu'elle se mit en tout devoir de faire venir les vaisseaux des ports circonvoisins à son secours. Ce qu'elle fit si dextrement, qu'vn matin à la pointe du jour comme les seditieux se tenoient à l'embouchure du port ilz furent pris n'ayans peu découvrir les vaisseaux Hespagnols, tant pour l'obscurité du temps, que pour la longueur du port. Il est vray que les vint cinq ou vint-six qui étoient au bergantin les apperceurent, mais ce fut quand ilz furent prés, & n'ayans le loisir de lever les ancres, couperent le cable, & s'enfuirent, & vindrent passer à la veuë de la *Havane* en l'ile de Cuba. Or le pilote Trenchant, le trompete & quelques autres mariniers qui avoient eté emmenez par force en ce voiage ne desirãs autre chose que s'en retourner vers leur Capitaine Laudonniere, s'accorderent ensemble de passer la traverse du canal de *Bahame*, tandis que les seditieux dormiroient, s'ilz voyoient le vent à propos: ce qu'ilz firent si bien que le matin au poinct du jour environ le vint-cinquiéme de Mars, ilz se trouverent à la côte de la Floride, où conoissans le mal par eux commis, ilz se mirent par maniere de moquerie à contrefaire les Iuges (mais ce fut aprés vin boire) d'autres contrefaisoient les Aduocats, vn autre concluoit disant, Vous ferez voz causes telles que bon

Capture de seditieux.

25 de Mars 1565.

vous semblera, mais si étans arrivés au Fort de la Caroline le Capitaine ne vous fait tretous pendre ie ne le tiendray iamais pour homme de bien. Leur voile ne fut plutót découverte en la cóte qu'vn *Paraousti*, nommé *Patica* en envoya avertir le Capitaine Laudonniere. Surce le brigantin affamé vint surgir à l'embouchure de la riviere de May, & par le commandement d'icelui Capitaine fut amené devant le Fort de la Caroline. Trente soldats lui furent envoyez pour prendre les quatre principaux autheurs de la sedition, auquels on mit les fers aux piés, & à tous le Capitaine Laudonniere fit vne remontrance du service qu'ilz devoient au Roy, duquel ilz recevoient gages, & de leur trop grande oubliance : adjoutant à ceci qu'ayans échappé la justice des hommes ilz n'avoient peu éviter celle de Dieu. Aprés quoy les quatre enferrez furent condamnés à étre pendus & étranglez. Et voyans qu'il n'y avoit point d'huis de derriere contre cet Arret, ilz se mirent en devoir de prier Dieu. Toutefois l'vn des quatre pensant mutiner les soldats leur dit ainsi: Comment, mes freres & compagnons, souffrirez-vous que nous mourions ainsi honteusement? A cela Laudonniere prenant la parole respondit qu'ilz n'étoient point compagnons de seditieux & rebelles au service du Roy. Neantmoins les soldats supplierent le Capitaine de les faire passer par les armes, & que puis aprés si bon luy sembloit les corps seroient penduz. Ce qui fut executé. Voila l'issuë de leur mutinerie, laquelle je croy avoir eté

Retour d'vne partie des seditieux.

Iugement de mort cõtre les autheurs de la sedition.

cauſe de la ruine des affaires des François en la Floride, & que les Heſpagnols irritez les allerét par-aprés forcer, quoy qu'il leur en ait couté la vie. Ici eſt à remarquer qu'en toutes conquétes nouvelles, ſoit en mer, ſoit en terre, les entrepriſes ſont ordinairement troublées, étās les rebellions aiſees à ſe lever, tāt par l'audace que donne aux ſoldats l'éloignemēt du ſecours, que par l'eſpoir qu'ils ont de faire leur profit, cōme il ſe voit aſſez par les hiſtoires anciennes, & par les hurtades avenuës de nótre ſiecle à Chriſtophe Colomb, aprés ſa premiere découverte : à *François Pezarre*, *à Diego d'Almagre* au Perou & à *Fernand Cortés*.

Ce que fit le Capitaine Laudonniere étant deliuré de ſes ſeditieux : Deux Heſpagnols reduits à la vie des Sauvages. Les diſcours qu'ils tindrent tant d'eux-mémes, que des peuples Indiens : Habitans de Serrepé raviſſeurs de filles : Indiens diſſimulateurs.

CHAP. XIII.

AYANT parlé de ces rebellions, il faut maintenant reprendre nos erres, & aller tirer de priſon le Capitaine Laudonniere à l'ayde du ſieur d'Otugni ſon Lieutenant & de ſon Sergent, qui aprés le depart des mutins l'allerét querir & le remenérent au Fort, là où arrivé il aſſembla ce qui reſtoit, & leur remontra les fautes commiſes par ceux qui l'avoient abandonné, les priant leur en ſouvenir pour en témoigner vn jour en tēps & lieu. Là deſſus chacun promet bōne obeïſſance,

Deliurance de Laudonniere.

à quoy ilz n'ont oncques depuis failli, & travailloiēt de courage, qui aux fortifications, qui aux barques, qui à autre chose. Les Indiēs le visitoiēt souvent lui apportans des presens, comme poissons, cerfs, poules d'Inde, leopars, petits ours, & autres vivres qu'il recompensoit de quelques menuës marchandises. Vn jour il eut avis qu'en la maison d'vn *Paraousti*, nommé *Onathaqua* demeurāt à quelque cinquāte lieuës loin de la Caroline vers le Su, y avoit deux hōmes d'autre nation que de la leur: par promesse de recōpense il les fit chercher & amener. C'étoiēt Hespagnols nuds, portās cheveux longs jusques aux jarrets, bref ne differās plus en riē des Sauvages. On leur coupa les cheveux, léquels ilz ne voulurent perdre, ains les enveloppérent dans vn linge, disans qu'ilz les vouloiēt reporter en leur païs, pour temoigner le mal qu'ils avoient enduré aux Indes. Aux cheveux de l'vn fut trouvé quelque peu d'or cachē pour environ vint cinq escus, dont il fit present au Capitaine. Enquis de leur venuë en ce païs-là, & des lieux où ilz pouvoient avoir été: ilz répondirēt qu'il y avoit dé-ja quinze ans passez que trois navires dans l'vn déquels ils étoient, se perdirent au travers d'vn lieu nommé *Calos* sur des basses que l'on dit *Les Martyres*, & que le *Paraousti* de *Calos* retira la plus grande part des richesses qui y étoient, mais la plus part des hommes se sauva, & plusieurs femmes, entre léquelles y avoit trois ou quatre Damoiselles mariées demeurātes encor', & leurs enfās aussi, avec ce *Paraousti* de *Calos*: qui étoit puissant & riche, ayant vne fosse de la hauteur d'vn hōme & large

Deux Hespagnols devenuz Sauvages.

Les Martyres.

comme vn tonneau, pleine d'or & d'argent, laquelle il étoit fort aisé d'avoir avec quelque nõbre d'arquebuziers. Disoient aussi que les hommes & femmes és danses portoient à leurs ceintures des platines d'or larges comme vne assiette, la pesanteur déquelles leur faisoit empechement à la danse. Ce qui provenoit la pluspart des navires Hespagnoles qui ordinairement se perdoient en ce detroit. Au reste que ce Paraoussi pour étre reveré de ses sujets leur faisoit à croire que ses sorts & charmes étoient cause des biens que la terre produisoit : & sacrifioit tous les ans vn homme au temps de la moisson, pris au nombre des Hespagnols qui par fortune s'étoient perdus en ce detroit.

Platines d'or larges comme vne assiette.

L'vn de ces Hespagnols cõtoit aussi qu'il avoit long temps serui de messager à ce *Paraoussi* de *Calos*, & avoit de sa part visité vn autre *Paraoussi* nommé *Oatchaqua*, demeurant à cinq journées loin de *Calos* : mais qu'au milieu du chemin y avoit vne ile située dans vn grãd lac d'eau douce, appellée *Serropé*, grãde enviro de cinq lieuës, & fertile principalement en dates qui proviennent des palmes, dont ilz font vn merveilleux traffic, non toutefois si grãd que d'vne certaine racine propre à faire du pain, dont quinze lieuës alentour tout le païs est nourri. Ce qui apporte de grandes richesses aux habitans de l'ile; lequelz d'ailleurs sont fort belliqueux, comme ils ont quelquefois témoigné enlevãs la fille *d'Oatchaqua*, & ses compagnes, laquelle jeune fille il envoyoit au *Paraoussi* de *Calos* pour la lui donner en mariage. Ce qu'ilz reputent à vne glo-

Serropé. Abondance de dates. Racines exquises pour faire du pain.

rieuſe victoire, car ilz ſe marient puis aprés à ces filles, & les aiment éperduëment.

Davantage comme le *Paraouſti Satouriona* ſans ceſſe importunat le Capitaine Laudonniere de ſe joindre avec lui pour parfaire la guerre à *Ouaé Outina*, diſant que ſans ſon reſpect il l'eût pluſieurs fois deffait: & en fin eût accordé la paix: les deux Heſpagnols qui conoiſſoient le naturel des Indiens donnerent avis de ne ſe point fier à eux, pource que quand ilz faiſoient bon viſage, c'étoit lors qu'ilz machinoient quelque trahiſon: & étoient les plus grands diſſimulateurs du monde. Auſſi ne s'y fioient noz François que bien à point.

Indiens diſſimulateurs

Comme Laudonniere fait prouiſion de vivres: Découverte d'vn Lac grand à perte de veuë. Montagne de la Mine: Avarice des Sauvages: Guerre: Victoire à l'aide des François.

CHAP. XIV.

LE mois de Ianvier venu, le Capitaine n'étoit ſans ſouci à cauſe des vivres qui tous les jours appetiſſoient: partant il envoyoit de tous cótez vers les *Paraouſtis* ſes amis, qui le ſecouroient. Entre autres la véuve du *Paraouſti Hioacaia* demeurante à douze lieuës du Fort des François, lui envoya deux barques pleines de mil & de glãd, avec quelques hottes plei-

nes de fueilles de *Caßiné*, dequoy ilz font leur breuvage. Cette veuve étoit tenuë pour la plus belle de toute les Indiennes, tant honorée de ses sujets, que la pluspart du temps ilz la portoient sur leurs épaules, ne voulans qu'elle aliat à pied. Il survint en ce temps-là vne telle manne de ramiers par l'espace d'environ sept semaines, que noz François en tuoiẽt chacun jour plus de deux cens par le bois. Ce qui ne leur venoit mal à point. Et comme il n'est pas bon de tenir vn peuple en oisiveté, le Capitaine employoit ses gens à visiter ses amis, & ce faisant découvrir le dedans des terres, & acquerir toujours de nouveaux amis. Ainsi envoyant quelques-vns des siens à mont la riviere, ils allerent si avant qu'ilz furent bien trente lieuës au dessus d'vn lieu nommé *Mathiaqua*, & là découvrirent l'entrée d'vn Lac, à l'autre côté duquel ne se voyoit aucune terre, selon le rapport des Indiẽs, qui méme bien souvent avoient monté sur les plus hauts arbres du païs pour voir la terre, sans la pouvoir découvrir. Et quand je considere ceci, & en fais vn rapport avec ce qu'écrit Champlein au voyage qu'il fit en la grande riviere de *Canada* en l'an mille six cens trois d'vn grand lac qui est au commencement de cette riviere & d'où elle sort, lequel a trente journées de long, & au bout l'eau y est salée, étant douce au commencement; je suis préque induit à croire que c'est ici le méme lac, & qui aboutit à la mer du Su. Toutefois le méme dit au rapport des Sauvages qu'en la riviere des Iroquois (qui se decharge en ladite riviere de *Canada*) y a deux lacs

Dame Indienne honorée.

Lac grand à perte de veuë.

longs chacun de cinquante lieuës, & que du dernier sort vne riviere qui va descendre en la Floride à cent ou sept-vints lieuës d'iceluilac. Mais ceci n'étant encore bien averé, je m'arrête aussitót à ma premiere conjecture.

Noz François ayans borné leur découverte à ce lac, ne pouvans passer outre, revindrent par les villages *Edelano*, *Eneguape*, *Chilili*, *Patica*, & *Coya*, d'où ils allerent visiter le grand *Ouaé Outina*, lequel fit tant qu'il retint six de noz François, bien aise de les avoir prés de luí. Avec la barque s'en rétourna vn qui étoit demeuré là il y avoit plus de six mois, lequel rapporta que jamais il n'avoit veu vn plus beau païs. Entre autres choses, qu'il avoit veu vn lieu nommé *Hostaqua* d'où le *Paraousti* étoit si puissant, qu'il pouvoit mettre trois ou quatre mille Sauvages en campagne, avec lequel si les François se vouloient entendre ils assujettiroient tout le païs en leur obeïssance: & posséderoient la montagne de *Palassi*, au pied de laquelle sort vn ruisseau, où les Sauvages puisent l'eau avec vne cane de roseau creuse & seche jusques à ce que la cane soit remplie, puis ilz la secoüent, & trouvent que parmi le sable y a force grains de cuivre & d'argent.

Paraousti puissant.

En ces quartiers avoit demeuré fort long tẽps vn François nommé Pierre Gambie pour apprendre les langues, & trafiquer avec les Indiens, & comme il retournoit à la Caroline conduit dans vn *Canoa* (petit bateau tout d'vne piece) par deux Sauvages ilz le tuerent pour avoir quelque quantité d'or & d'argent qu'il avoit amassé.

Avarice des Sauvages.

Quelques jours aprés le *Paraoufti Outina* demanda des forces aux François pour guerroyer son ennemi *Potavou*, afin d'aller aux montagnes sans empechement. Sur-ce conseil pris, le Capitaine lui envoya trente arquebuziers, quoy qu'*Outina* n'en eût demandé que neuf ou dix (car il se faut deffier de ce peuple) léquels arrivés, on charge de vivres femmes, enfans, & hermaphrodites, dont y a quantité en ce païs-lá. Ne pouvans arriver en vn jour vers *Potavou*, ilz cãpent dans les bois, & se partissent six à six faisans des feuz alentour du lieu où est couché le *Paraoufti*, pour la garde duquel sont ordonnez certains archers, auquels il se fie le plus. Le jour venu ils arrivent prés d'vn lac, où découvrans quelques pécheurs, ilz ne passerent outre (car ilz ne font point la pechetie sans avoir nombre de sentinelles au guet). En fin pensans les surprendre ilz n'en peurent attraper qu'vn, lequel fut tué à coups de fleches, & tout mort les Sauvages le tirerent à bord, lui enleverent la peau de la téte, & lui couperent les deux bras, reservans les cheveux pour en faire des triõphes. *Outina* se voyant découvert, consulta son *Iarva*, c'est à dire Magicien, lequel apres avoir fait quelques signes hideux à voir, & prononcé quelques paroles, dit à *Outina* qu'il n'étoit pas bon de passer outre, & que *Potavou* l'attendoit avec deux mille hommes, léquels étoient tous fournis de cordes pour lier les prisonniers qu'ils s'asseuroit prendre. Cette réponse ouïe, *Outina* ne voulut passer outre. Dequoy le sieur d'Ottigni faché, dit qu'on lui donnat vn guide, & qu'il les vouloit aller atta-

Expedition de guerre entre Sauvages.

Garde du Paraoufti.

Façon d'enlever la peau de la téte aux ennemis.

Courage du sieur d'Ottigni.

quer avec sa petite troupe. *Outina* eut hõte de ce-ci, & voyant ce bon courage delibera de tenter la fortune. Ilz ne faillirent pas de trouver l'ennemy au lieu ou le Magicien avoit dit, & là se fit l'écarmouche, qui dura bien trois grosses heures: en laquelle veritablement *Outina* eût eté deffait sans les arquebuziers François qui porterẽt tout le faix du combat, & tuerent vn grand nombre des soldats de *Potavou*, qui fut cause de les mettre en route. *Outina* se contentant de cela fit retirer ses gens, au grand mécontentement du sieur d'Ottigni, qui desiroit fort de poursuivre la victoire. Apres qu'*Outina* fut arrivé en sa maison il envoya ses messagers à dixhuict ou vint *Parahoustis* de ses vassaux, les avertir de se trouver aux fétes & danses qu'il entendoit celebrer à cause de sa victoire. Cela fait, Ottigni s'en retourne lui laissant douze hommes pour son asseurance.

Ecarmouche.

Retraitte.

---

*Grande necessité de vivres entre les François accrue jnsques à vne extreme famine: Guerre pour avoir la vie: Prise d'*Outina: *Combat des François contre les Sauvages: Façon de combatre d'iceux Sauvages.*

CHAP. XV.

NOz François Floridiens avoient eu promesse de rafraichissement & secours dans la fin du mois d'Auril. Cet espoir fut cause qu'ilz ne se donnoient gueres de peine de bien ménager leurs

vivres, qui leur étoient égalemennt distribuez par l'ordonnance du Capitaine, autant au plus petit qu'à lui-méme: Or n'en pouvoient ilz plus recouvrer du païs, par-ce que durant les mois de Ianvier Février, & Mars, les Indiens quittent leurs maisons, & vont à la chasse par le vague des bois. Cela fut cause que le mois de May venu sans qu'il arrivat rien de France, ilz se trouverent en necessité de vivres jusques à courir aux racines de la terre, & à quelques lozeilles qu'ilz trouvoient par les bois & les champs. Car ores que les Sauvages fussent de retour, ayans auparavant troqué leur mil, féves, & fruits, pour de la marchandise, ilz ne donnoient aucun secours que de poisson, sans quoy veritablement les nôtres fussent morts de faim. Cette famine dura six semaines, pendant lequel temps ilz ne pouvoient travailler, & s'en alloient tous les jours sur le haut d'vne mõtagne en sentinelle voir s'ilz découvriroient point quelque vaisseau François. En fin frustrez de leur esperance, ilz s'assemblent & prient le Capitaine de donner ordre au retour, & qu'il ne falloit laisser passer la saison. Il n'y avoit point de navire capable de les recevoir tous, si bien qu'il en falloit batir vn. Les charpentiers appellez promirent qu'en leur fournissant les choses necessaires ilz le rendroiẽt parfait dans le huitiéme d'Aoust. Là dessus chacun au travail : il ne restoit qu'à trouver des vivres. Ce que le Capitaine entreprit faire avec quelques-vns de ses gens & les matelots. Pour quoy accomplir il s'embarque sur la riviere sans aucuns vivres pour en aller chercher, se susten-

Grande necessité de vivres.

Deliberation sur le retour en France.

tant seulement de framboises, & d'vne certaine graine petite & ronde, & de racines de palmites qui étoient és côtes de cette riviere, en laquelle aprés avoir navigé en vain, il fut contraint de retourner au Fort, où les soldats commençans à s'ennuyer du travail, à cause de l'extréme famine qui les pressoit, proposerent pour le remede de leur vie, de se saisir d'vn des *Paraoustis*,. Ce que le Capitaine ne voulut faire du commencement, ains les envoya avertir de leur necessité, & les prier de leur bailler des vivres pour de la marchandise; ce qu'ilz firent l'espace de quelques jours qu'ils apporterent du gland & du poisson, mais les Indiens reconoissans la necessité des François, ilz vendoient si cherement leurs denrées, qu'en moins de rien ilz leur tirerent toute la marchandise qu'ils avoient de reste. Qui pis est craignans d'étre forcés, ilz n'approcherent plus du Fort que de la portée d'vne arquebuze. Là les soldats alloient tout extenués & le plus souvent se depouïlloient de leurs chemises pour avoir vn poisson Que si quelquefois ilz remontroient le prix excessif, ces méchans repondoiēt brusquemēt: Si tu fais si grand cas de ta marchādise, mange-la, & nous mangerōs nôtre poisson; puis ilz s'éclatoiēt de rire & se mocquoiēt d'eux: Ce que les soldats ne pouvans souffrir, avoient envie de leur en faire payer la folle enchere, mais le Capitaine les appaisoit au mieux qu'il pouvoit. A la parfin il s'avisa d'envoyer vers *Outina* le prier de le secourir de gland & de mil. Ce qu'il fit assez petitement, & en lui baillant deux fois autant que la marchandise valoit.

Sauvages impitoiables aux necessiteux.

Famine pitoyable.

Sur ces entrefaites se presenta quelque occasion de respirer sur ce qu'*Outina* manda qu'il vouloit faire prendre & chatier vn *Paraoustis* de ses sujets, lequel avoit des vivres: & que si on le vouloit aider de quelques forces il conduiroit les François au village de cetui-là. Ce que fit le Capitaine Laudonniere, mais arrivez vers *Outina* il les fit marcher contre ses autres ennemis. Ce qui depleut au sieur d'Ottigni conducteur de l'œuvre, & eut mis *Outina* en pieces sans le respect de son Capitaine. Cette mocquerie rapportee au Fort de la Caroline, les soldats r'entrent en leur premiere deliberation de punir l'audace & mechanceté des Sauvages, & prendre vn de leurs *Paraoustis* prisonnier. Laudonniere comme forcé à ceci en voulut étre le conducteur, & s'embarquerent cinquante des meilleurs soldats en deux barques cinglans vers le païs d'*Outina*, lequel ilz prindrent prisonnier, ce qui ne fut sans grands cris & lamentations des siens, mais on leur dit que ce n'étoit pour lui faire mal, ains pour recouvrer des vivres par son moyen. Le lẽdemain cinq ou six cens Archers Indiens vindrent annoncer que leur ennemi *Potavou* averti de la capture de leur *Paraoustis* étoit entré en leur village, eloigné de six lieuës de la riviere, & avoit tout brulé, & partant prioient les François de le secourir. Cependant ilz voyoient des gens en embuscade en intention de les charger s'ilz fussent descendus à terre. Se voyans découverts ilz envoyerent quelque peu de vivres. Et mesurans les François à leur cruauté, qui est de faire mourir tous les prisonniers qu'ilz tiennent, & partant desesperans

Tromperie d'Outina.

Prise d'Outina.

deſeſperans de la liberté *d'Outina*, ilz procederent à l'élection d'vn nouveau *Paraoustí*, mais le beau-pere *d'Outina* éleua deſſus le ſiege Royal (pour vſer de nótre mot) l'vn des petits enfans d'icelui *Outina*, & fit tant que par la pluralité des voix l'honneur lui fut rendu d'vn chacun. Ce qui fut préque cauſe de grands troubles entre-eux. Car il y avoit le parent d'vn *Paraoustí* voiſin de là qui y pretendoit, & avoit beaucoup de voix entre ce peuple. Ce-pendant *Outina* demeuroit priſonnier avec vn ſien fils; & entendu par ſes ſujets le bon traitement qu'on luy faiſoit, ilz le vindrent viſiter avec quelques vivres. Les ennemis *d'Outina* ne dormoient point, & venoient de toutes parts pour le voir, s'efforçans de perſuader à Laudonniere qu'il le fiſt mourir, & qu'il ne manqueroit de vivres, méme *Satouriona*, lequel envoya pluſieurs fois des preſens de victuailles pour l'avoir en ſa puiſſance, dont ſe voyant éconduit il ſe deſiſta d'y plus pretendre. La famine ce-pendant preſſoit de plus en plus: car il ne ſe trouvoit ni mil, ni féves par tout, ayãt eté employé ce qui reſtoit aux ſemailles: & fut ſi grande la diſette, qu'on faiſoit boüillir & piler dans vn mortier des racines pour en faire du pain: méme vn ſoldat ramaſſa dans les balieures toutes les arrétes de poiſſon qu'il peut trouver, & les mit ſecher pour les mieux briſer, & en faire auſſi du pain, ſi bien qu'à la pluſpart les os perçoiẽt la peau, méme la riviere étoit en ſterilité de poiſſons: & en cette deffaillance il étoit difficile de ſe deffendre ſi les Sauvages euſſent fait quelque effort.

Election d'vn autre Paraoustí.

Extreme famine.

En ce deſeſpoir vint ſur le commencement de Iuin vn avis des Indiens voiſins, qu'au haut païs de la riviere y avoit du mil nouveau. Laudonniere y alla avec quelques-vns des ſiens, & trouva qu'il étoit vray. Mais d'vn bien avint vn mal: Car la pluſpart de ſes ſoldats pour en avoir plus mangé que leur eſtomac n'en pouvoit cuire, en furent fort malades. Et de verité il y avoit quatre jours qu'ilz n'avoient mangé que de petits pinocs (fruits verds qui croiſſent parmi les herbes des rivieres, & ſont gros comme ceriſes) & quelque peu de poiſſon.

Pinocs.

De là il s'achemina pour aller ſurprendre le *Paraouſti d'Edelano*, lequel avoit fait tuer vn de ſes hõmes, pour avoir ſon or, mais le *Paraouſti* en eut levẽt, & gaigna aux piés avec tout ſon peuple. Les ſoldats François brulérent le village, qui fut vne maigre vengeance: car en vne heure ce peuple aura bati vne nouvelle maiſon. Arrivé à la Caroline, les pauvres ſoldats & ouvriers affamez ne prindrent le loiſir d'egrener le mil qui leur fut diſtribué, ains le mangerent en épic. Et eſt choſe étrange qu'il faut garder les champs en ce païs-là, depuis que les blés (ou mils) viennent à maturité, non ſeulement à cauſe des mulots, mais auſſi des larrons, ainſi qu'on fait pardeça les raiſins en temps de vendange. Ce que ne ſçachans deux Charpentiers François ilz furent tuez pour en avoir cuilli vn peu. La canne, ou tuyau de ce mil eſt ſi douce & ſucrée, que les petits animaux de la terre la mangent bien ſouvent par le pied, comme il m'eſt avenu en ayant ſemé en nôtre voyage

Edelano.

Garde des blés.

Deux charpentiers François tués.

Tuyau de mil ſucré.

fait avec le sieur de Poutrincourt.

Ainsi que ces choses se passoient deux des sujets *d'Outina*, & vn hermaphrodite apporterent nouvelles que dés-ja les mils étoient meurs en leur terroir. Ce qui fut cause *qu'Outina* en promit, & des féves à foison si on le vouloit remener. Conseil pris, sa requéte lui fut accordée, mais sans fruit, car étans prés de son village, on y envoya, & ne s'y trouva personne, toutefois son beau-pere & sa femme en étans avertis, vindrent aux barques Françoises avec du pain, & entretenans d'esperance le Capitaine tachoient de le surprendre. En fin, se voyans découverts, dirent ouvertement que les grains n'étoient encores meurs. De maniere qu'il fallut remener *Outina*, lequel pensa étre tué par les soldats, voyans la méchanceté de ces Indiens.

Quinze jours aprés *Outina* pria derechef le Capitaine de le remener, s'asseurant que ses sujets ne feroient difficulté de bailler des vivres, & que le mil étoit meur: & en cas de refus, qu'on fit de lui tout ce qu'on voudroit. Laudonniere en personne le conduisit jusqu'à la petite riviere, qui venoit de son village. On enuoya *Outina* avec quelques soldats moyennant otages, qui furent mis à la chéne, craignant l'evasion. Sur ces divers pourparlers, Ottigni avec sa troupe s'en alla en la grande maison *d'Outina*, où les principaux du païs se trouverent: & pendant qu'ilz faisoient couler le temps, ils amassoient des hommes, puis se plaignoient que les François tenoient leurs me-

ches allumées, demandans qu'elles fussent éteintes, & qu'ilz quitteroient leurs arcs : ce qui ne leur fut accordé. *Outina* cependant demeuroit clos & couvert, & ne se trouvoit point és assemblées. Et comme on se plaignoit à lui de tant de longueurs, il répondit qu'il ne pouvoit empêcher ses sujets de guerroyer les François, qu'il avoit veu par les chemins des fleches plantées, au bout déquelles y avoit des cheveux longs, signe certain de guerre denoncée & ouverte : & que pour l'amitié qu'il portoit aux François il les avertissoit que ses sujets avoient deliberé de mettre des arbres au travers de la petite riviere, pour arrêter là leurs barques, & les combattre à l'aise. Là dessus on ouït la voix d'vn François qui avoit préque toujours eté parmi les Indiens, lequel crioit pourautant qu'on le vouloit porter dans le bois pour l'égorger, dont il fut secouru & delivré. Toutes ces choses considerées le Capitaine arrêta de se retirer le 27. de Iuillet. Parquoy il fit mettre ses soldats en ordre, & leur bailla à chacun vn sac de mil : puis s'achemina vers les barques, cuidant prevenir l'entreprise des Sauvages. Mais il rencontra au bout d'vne allée d'arbres de deux à trois cens Indiens, qui les saluërent d'vne infinité de traits bien furieusement. Cet effort fut vaillamment soutenu par l'Enseigne de Laudonniere, si bien que ceux qui tomberent morts modererent vn peu la colere des survivans. Cela fait, les nôtres poursuivirẽt leur chemin en bon ordre pour gaigner païs. Mais au bout de quatre cens pas ilz furent rechargés d'vne nouvelle troupe de Sau-

Signal de guerre ouverte.

27. Iuillet.

Escarmouche entre les Sauvages & François.

vages en nombre de trois cens, qui les assaillirent en front, ce-pendant que le reste des precedens leur donnoient en queuë. Ce second assaut fut soutenu avec tant de valeur qu'il est possible par le sieur d'Ottigni. Et bien en fut besoin étans si petit nombre contre tant de barbares qui n'ont autre étude que la guerre. *Seconde écarmouche.*

Leur façon de combattre étoit telle, que quād deux cens avoient tiré, ilz se retiroient & faisoient place aux autres qui étoient derriere: & avoient ce-pendant le pied & l'œil si prompts, qu'aussi-tôt qu'ilz voyoient coucher l'arquebuze en jouë, aussi-tôt étoient-ils en terre, & aussi-tôt relevez pour répondre de l'arc, & se détourner si d'aventure ilz sentoient que l'on voulût venir aux prises: car il n'y a rien que plus ilz craignent, à cause des dagues & des epées. Ce combat dura depuis neuf heures du matin jusques à ce que la nuict les separa. Et n'eût été qu'Ottigni s'avisa de faire rompre les fléches qu'ilz trouvoient par les chemins, il n'y a point de doute qu'il eût eu beaucoup d'affaires: car les fléches par ce moien deffaillirent aux barbares, & furent contraints se retirer. La reveuë faite, se trouva faute de deux-hommes qui avoient été tués, & vint-deux y en avoit de navrez, lequels, à peine peurent étre conduits jusques aux barques. Tout ce qui se trouva de mil ne fut que la charge de deux hommes, qui fut distribué également. Car lors que le combat avoit commencé, chacun fut contraint de quitter son sac pour se deffendre. *Façon de combattre des Sauvages.*

Voila comme pour la vie on est contraint de

rompre les plus étroites amitiez. La peſtilence (diſoit vn Ancien*) eſt choſe heureuſe, le carnage d'vne bataille perduë choſe heureuſe, bref toute ſorte de mort eſt aiſée: mais la cruele faim epuiſe la vie, ſaiſit les entrailles, tourment de l'eſprit, deſſechement du corps, maitreſſe de tranſgreſſion, la plus dure de toutes les neceſſitez, la plus difforme de tous les maux, la peine la plus intolerable qui ſoit même aux enfers. Ce fut vne pauvre providence aux Frãçois de porter des vivres ſi écharcement qu'il n'y en eût que pour vne chetive année. Et puis qu'on vouloit habiter en la province, & qu'on la tenoit pour bonne, & de bon rapport, il falloit tout d'vn coup ſe pourvoir de vivres pour deux ou trois ans, puis que le Roy embraſſoit cet affaire; & s'addonner courageuſement à la culture de la terre, ayans l'amitié du peuple. Les accidens de mer ſont ſi journaliers, qu'il eſt difficile d'executer les promeſſes à point nommé, quand bien on auroit bonne volonté de ce faire. Noz voyages, graces à Dieu, n'ont eſté reduits à cette miſere, ny en ont approché. Et quand telle diſgrace nous fût arrivée en nôtre Port Royal, les rives d'icelui ſont en tout temps remplies de coquillages, comme de moules, coques, & palourdes, qui ne manquent point au plus long & plus rigoureux hiver.

*Quintil. en la declam. 12.

Proviſions de mil : Arrivée de quatre navires Angloiſes : Reception du Capitaine & general Anglois : Humanité & courtoiſie d'icelui envers les François.

CHAP. XVI.

APRES que Laudonniere eut rendu & fait rendre graces à Dieu de la delivrance de ſes gens, ſe voyant fruſtré de ce côté, il fit diligence de trouver des vivres d'ailleurs. Et de fait en trouva quantité à l'autre part de la riviere aux villages de *Saranaï* & *d'Emoloa*. Il envoya auſſi vers la riviere de Somme, dite par les Sauvages *Ircana*, où le Capitaine Vaſſeur & ſon Sergent allerent avec deux barques, & y trouverent vne grande aſſemblée des *Paraouſtis* du païs, entre léquels étoit *Athore* fils de *Satouriona*, *Apalou*, & *Tacadocorou*, aſſemblez là pour ſe rejouïr, pource qu'il y a de belles femmes & filles. Noz François leur firent des preſens; en contre-change dequoy leurs barques furent incontinent chargées de mil. Se voyans honétemẽt pourveuz de vivres ilz diligenterent au parachevement des vaiſſeaux pour retourner en France, & cõmencerẽt à ruiner ce qu'auec beaucoup de peines ils avoient bati. Ce-pendant il n'y avoit celui qui n'eût vn extreme regret d'abãdõner vn païs de verité fort riche & de bel eſpoir, auquel il avoit tãt enduré pour découvrir ce que par la propre

Quantité de mil, autrement Bled Saraſin, ou de Turquie.

faute des nôtres il falloit laiſſer. Car ſi en temps & lieu on leur eût tenu promeſſe, la guerre ne ſe fût meuë alencontre *d'Outina*, lequel, & autres, ils avoient entretenus en amitié avec beaucoup de peines, & n'avoient encore perdu leur alliance, nonobſtant ce qui s'étoit paſſé.

3. jour d'Aouſt.

Comme vn chacun diſcouroit de ces choſes en ſon eſprit, voici paroitre quatre voiles en mer le troiſiéme jour d'Aouſt, dont ilz furent épris d'exceſſive joye melée de crainte tout enſemble. Aprés que ces navires eurent moüillé l'ancre ilz découvrirent comme ils envoyoient vne de leurs barques en terre, ſurquoy Laudonniere fit armer en diligence l'vne des ſiennes pour envoyer au-devant, & ſçavoir quelles gens c'étoient. Ce-pendant de crainte que ce ne fuſſent Heſpagnols, il fit mettre ſes ſoldats en ordre & les tenir prêts. La barque retournée, il eut avis que c'étoient Anglois, & avec eux vn Dieppois, lequel au nom du general Anglois vint prier Laudonniere de permettre qu'ilz prinſſent des eaux, dont ils avoient grande neceſſité, faiſans entendre qu'il y avoit plus de quinze jours qu'ilz rodoient le long de la côte ſans en pouvoir trouver. Ce Dieppois apporta deux flaccons de vin avec du pain de froment, qui furent departis à la pluſpart de la compagnie. Chacun peut penſer ſi cela leur apporta de la rejoüiſſance. Car le Capitaine méme n'avoit point beu de vin il y avoit plus de ſept mois. La requeſte de l'Anglois accordee il vint trouver Laudonniere dans vne grande barque accompagné de ſes gens honora-

Arrivée d'Anglois.

lement vétuz, toutefois sans armes: & fit apporter grande quantité de pain & de vin pour en donner à vn chacun. Le Capitaine ne s'oublia à lui faire la meilleure chere qu'il pouvoit. Et à cette occasion fit tuer quelques moutons & poules qu'il avoit jusques alors soigneusemẽt gardez, esperant en peupler la terre. Car pour toutes sortes de maladies & de necessitez qui lui fussent survenuës, il n'avoit voulu qu'vn seul poulet fut tué. Ce qui fut cause qu'en peu de temps il en avoit amassé plus de cent chefs.

Les François tuent leurs moutons pour festoyer l'Anglois.

Or ce-pendant que le general Anglois étoit là trois jours se passerent, pendant léquels les Indiens abordoient de tous cótez pour le voir, demandans à Laudonniere si c'étoit pas son frere, ce qu'il leur accordoit: & adjoutoit qu'il l'étoit venu secourir avec si grande quantité de vivres, que de là en avant il se pourroit bien passer de prendre aucune chose d'eux. Le bruit incontinent en fut épandu par toute la terre, si bien que les ambassadeurs venoient de tous cótez pour traiter alliance au nom de leurs maitres avec lui, & ceux mémes qui par-avant avoient envie de lui faire la guerre, se declarent ses amis & serviteurs: à quoy ilz furent receuz. Le general conut incontinent le desir & la necessité qu'avoient les François de retourner en France: & pource il offrit de les passer tous. Ce que Laudonniere ne voulut étant en doute pour quelle raison il s'offroit si liberalement, & ne sçachant en quel état étoient les affaires de France avec les Anglois: & craignant encore qu'il ne voulut attenter quelque chose en la Floride au nom de sa maitresse,

Grand abord des Sauvages.

Sauvages amis du tẽps.

la Roine d'Angleterre. Parquoy il fut refusé tout à plat: dont s'éleva vn grand murmur entre les soldats, léquels disoient que leur Capitaine avoit envie de les faire tous mourir. Ilz vindrent donc trouver le Capitaine en sa chābre, & lui firent entēdre leur dessein, qui étoit de ne refuser l'occasiō. Laudōniere ayāt demādé vne heure de temps pour leur répōdre, amassa les principaux de sa cō pagnie, léquels (aprés cōmunication) répondirēt tous d'vne voix qu'il ne devoit refuser la commodité qui se presentoit, & qu'étans delaissés il étoit loisible de se servir des moyens que Dieu avoit envoyés.

Achapt d'vn navire Anglois.

Ils acheterent donc vn des navires de l'Anglois à prix honeste pour la somme de sept cens escus, & luy baillerent partie de leurs canons & poudres en gage. Ce marché ainsi fait, il considera la necessité des François qui n'avoient par toute nourriture que du mil & de l'eau: dont

Humanité du general Anglois.

émeu de pitié il s'offrit de les aider de vint bariques de farine, six pipes de féves, vn poinson de sel, & vn quintal de cire pour faire de la chandele. Or pourautant qu'il voyoit les pauvres soldats piés nuds, il offrit encores cinquante paires de souliers. Ce qui fut accepté, & accordé de prix avec lui. Et particulierement encore il fit present au Capitaine d'vne jare d'huile, d'vne jare de vinaigre, d'vn baril d'olives, d'vne assez grande quantité de ris, & d'vn baril de biscuit blanc. Et fit encore plusieurs autres presens aux principaux officiers de la compagnie selon leurs qualitez: Somme, il ne se peut exprimer au monde plus grande courtoisie que celle de cet An-

glois, appellé maitre Iean Havvkins, duquel si i'oublioís le nom, ie penſerois avoir contre lui commis ingratitude.

Incontinent qu'il fut parti, on fait diligence de ſe fournir de biſcuit, au moyen des farines que les Anglois avoient laiſſées, on relie les futailles neceſſaires pour les proviſions d'eau. Ce qui fut d'autant plutót expedié que le deſir de retourner en France fourniſſoit à vn chacun de courage. Etans prets de faire voile il fut aviſé de mener en France quelques beaux Indiens & Indiénes, à fin que ſi derechef le voyage s'entreprenoit ilz peuſſent raconter à leurs *Paraouſtis* la grádeur de noz Rois, l'excellence de noz Princes, la bonté de nótre païs, & la façon de vivre des François. A quoy le Capitaine avoit fort bien pourveu, ſi les affaires ne ſe fuſſent ruinées, comme il ſera dit aux chapitres prochainement ſuivans. *Preparatifs pour faire voile.*

Preparation du Capitaine Laudonniere pour retourner en France: Arrivée du Capitaine Jean Ribaut: Calomnies contre Laudonniere: Navires Heſpagnoles ennemies: Deliberation ſur leur venuë.

CHAP. XVII.

ON n'attendoit plus que le vent & la marée, léquels ſe trouverent propres le vint-huitiéme jour du mois d'Aouſt, quád (ſur le point de la ſortie) voici que les Capitaines Vaſſeur & Verdier commencerent à découvrir des voiles en la mer, dont ils avertirent leur

general Laudõniere: surquoy il ordõna de biẽ armer vne barque pour aller découvrir & reconoitre quelles gẽs c'étoiẽt, & ce-pendãt fit mettre les siẽs en ordre & en tel équipage que si c'eussent eté ennemis: enquoy le tẽps apporta sujet de doute: car ses gẽs étoiẽt arriuez vers le vaisseau à deux heures apres midi, & n'avoient fait sçauoir aucunes nouvelles de tout le jour. Le lendemain au matin entrerent en la riviere environ sept barques (entre léquelles étoit celle qu'avoit envoyé Laudonniere) chargées de soldats, tous ayans l'arquebuse & le morion en téte, & marchoient lédites barques toutes en bataille le long des cõtaux où étoient quelques sentinelles Françoises, auquelles ilz ne voulurent donner aucune répõse, nonobstant toutes les demãdes qu'on leur fit: tellement que l'vne dédites sentinelles fut cõtrainte leur tirer vne arquebuzade, sans toutefois les assener à cause de la trop grande distance. Laudõniere pẽsant que ce fussent ennemis fit dresser deux pieces de campagne, qui lui étoient restées: De façon que si approchans du Fort ilz n'eussent crié que c'étoit le Capitaine Ribaut, il n'eût failli à leur faire tirer la volée. La cause pour laquelle ledit Capitaine étoit venu de cette façon, étoit pource qu'on avoit fait des rapports en France que Laudonniere trenchoit du grand, & du Roy, & qu'à grand'peine pourroit-il endurer qu'vn autre que lui entrât au Chateau de la Caroline pour y commander. Ce qui étoit calomnieux. Etant donc fait certain que c'étoit le Capitaine Ribaut, il sortit du Fort pour aller au-devant de lui, & lui rendre tous les

Arrivée du Capitaine Ribaut.

honneurs qu'il lui étoit possible. Il le fit saluër par vne gentille sclopeterie de ses arquebuziers, à laquelle il répondit de méme. La rejouïssance fut telle que chacun se peut facilement imaginer. Sur les faux rapports susdits, le Capitaine Ribaut vouloit arréter Laudonniere pour demeurer là avec lui, disant qu'il écriroit en France, & feroit évanouïr tous ces bruits. Laudõniere dit qu'il ne lui seroit point honorable de faire telle chose, d'étre inferieur en vnlieu où il auroit commandé en chef, & où il auroit enduré tant de maux. Et que lui-méme Ribaut, mettant la main à la conscience, ne lui conseilleroit point cela. Plusieurs autres propos furent tenuz tant avec ledit Ribaut, qu'autres de sa compagnie, & répondu par Laudonniere aux calomnies qu'on lui avoit mis sus en Court, mémemẽt sur ce qu'on avoit fait trouver mauvais à monsieur l'Admiral qu'il avoit mené vne bonne femme pour subvenir aux necessitez du ménage, & des malades, laquelle plusieurs là méme avoient demandée en mariage, & de fait a eté mariée depuis son retour en France à vn de ceux qui la desiroient étans en la Floride: Au reste qu'il est necessaire en telles entreprises se faire reconoitre & obeïr suivant sa charge, de peur que chacun ne vueille étre maitre se sentant éloigné de plus grandes forces. Que si les rapporteurs avoient appellé cela rigueur, cette chose venoit plutot de la desobeïssance des complaignans, que de sa nature moins sujette à étre rigoureuse qu'ilz n'étoient à étre rebelles comme les effets l'ont montré.

Faux rapports contre Laudõniere

Le lendemain de cette arrivée voici venir Indiens de toutes parts pour sçavoir quelles gens c'étoient. Aucuns reconurent le Capitaine Ribaut à sa grande barbe, & lui firent des presens, disans qu'en peu de jours ilz le meneroient aux montagnes du *Valaci*, où se trouvoit du cuivre rouge, qu'ilz nomment en leur langage *Pieroapira*, duquel le Capitaine Ribaut ayant fait faire quelque essay par son Orfevre, il lui rapporta que c'étoit vray or.

Cuivre rouge éprouvé se trouve estre vray or.

Pendant ces parlemens comme le Capitaine Ribaut eut fait décharger ses vivres, voici que le quatriéme de Septembre six grandes navires Hespagnoles arriverent en la rade où les quatre plus grandes des François étoient demeurées, léquelles mouïllerent l'ancre en asseurant noz François de bonne amitié. Ilz demanderent comme se portoient les chefs de cette entreprise, & les nommerent tous par noms & surnoms. Mais le lendemain sur le point du jour ilz commencerent à canonner sur les nótres, léquelz reconoissans leur équipage étre trop petit pour leur faire téte, à raison que la pluspart de leurs gens étoient en terre, ils abandonnerent leurs ancres, & se mirent à la voile. Les Hespagnols se voyans découverts leur lacherent encore quelques volées de canons, & les pourchasserent tout le jour; & voyans les navires Françoises meilleures de voiles que les leurs, & aussi qu'ilz ne se vouloient point depouïller de la côte, ilz se retirerent en la riviere des Dauphins, que les Indiens nómment *Seloy*, distante de huit ou dix lieuës de la Caroline. Les nótres donc se sentans forts

4. de Septembre 1565. Six navires Hespagnoles ennemies.

de voiles les suivirent pour voir ce qu'ilz feroiẽt; puis revindrent en la riviere de May, là où le Capitaine Ribaut étant allé dans vne barque, on lui fit le recit de ce qui se passoit, méme qu'il y étoit entré trois navires Hespagnoles dans la riviere des Dauphins, & les trois autres étoient demeurés à la rade: Aussi qu'ils avoient fait descẽdre leur infanterie, leurs vivres & munitions. Ayant entendu ces nouvelles il revint vers la Forteresse, & en presence des Capitaines & autres Gentils-hommes, il proposa qu'il étoit necessaire pour le service du Roy de s'embarquer avec toutes les forces, & aller trouver les trois navires Hespagnoles qui étoient en la rade; surquoy il demanda avis. Le Capitaine Laudonniere malade au lit, remontra les perilleux coups de vents qui survienneñt en cette côte, & que là où il aviendroit qu'il la dépouillast, il seroit mal-aisé de la pouvoir reprendre: que cependant ceux qui demeureroient au Fort seroient en peine & danger. Les autres Capitaines lui en remontrerent encore davantage, & qu'ilz n'étoient point d'avis que telle entreprise se fit, mais étoit beaucoup meilleur de garder la terre, & faire diligence de se fortifier. Ce nonobstant il se resolut de le faire, & persista en son embarquement: print tous les soldats qu'il avoit souz sa charge, & les meilleurs de la cõpagnie de Laudõniere, avec son Lieutenant, son Enseigne, & son Sergẽt. Laudõniere lui dit qu'il avisat biẽ à ce qu'il vouloit faire, puis qu'il étoit chef dedãs le païs, de crainte qu'il n'arrivat quelque chose de sinistre. A quoy il répõdit qu'il ne pouvoit moins faire que de cõtinuer

Deliberatiõ sur la venuë des Hespagnols.

Vents perilleux en la côte de la Floride.

cette entreprise: & qu'en la lettre qu'il avoit receuë de Monsieur l'Admiral y avoit vne apostille, laquelle il montra écrite en ces tetmes : *Capitaine Jean Ribaut, enfermant cette lettre i'ay eu certain avis comme* Dom Petro Melandes *se part d'Hespagne pour aller à la côte de la Nouvelle-Francé. Vous regarderez de n'endurer qu'il entreprenne sur nous, non plus qu'il veut que nous entreprenions sur eux* Vous voyez (ce dit-il) la charge que i'ay, & vous laisse à iuger à vous-méme si vous en feriez moins, attẽdu le certain avertissement que nous avons que desia ilz sont en terre, & nous veulent courir sus. A cela Laudonniere ne sceut que repliquer.

Opiniatreté du Capitaine Ribaut : Prise du Fort des François : Retour en France : Mort dudit Ribaut & des siens : Brief recit de quelques cruautés Hespagnoles.

CHAP. XVIII

8 *de Septẽbre 1565.*

LE Capitaine Ribaut opiniatré en sa premiere proposition, s'embarqua le huitiéme de Septembre, & emmena avec lui trente-huit des gens du Capitaine Laudonniere, ensemble son Enseigne. Ainsi ne lui demeura aucun homme de commandement, car chacun suivit ledit Ribaut comme chef, au nom duquel depuis son arrivée tous les cris & bans se faisoient. Le dixiéme Septembre survint vne tẽpéte si grande en mer, que jamais ne s'en étoit veuë

veuë vne pareille. Ce qui fut cause que Laudonniere remontra à ce qui lui restoit de gẽs le danger où ils étoient d'endurer beaucoup de maux, s'il arrivoit inconvenient au Capitaine Ribaut & ceux qui étoient avec lui : ayans les Hespagnols si prés d'eux, qui se fortifioient. Partant qu'il falloit aviser à se remparer & racoutrer ce qui avoit été démoli. Les vivres étoient petits; car méme le Capitaine Ribaut avoit emporté le biscuit que Laudonniere avoit fait faire des farines Angloises, & ne s'étoit ressenti d'aucune courtoisie dudit Ribaut, qui lui avoit distribué son vivre comme à vn simple soldat. Nonobstant toute leur diligence ilz ne peurent achever leur cloture. En cette necessité donc on fit la reveuë des hommes de defense, qui se trouverent en bien petit nombre. Car il y avoit plus de quatre-vints que de goujats, que femmes, & enfans, & bon nombre de ceux d'icelui Laudonniere encore estropiez de la journée qu'ils eurent contre *Outina*. Cette reveuë faite le Capitaine ordonne les gardes, déquelles il fit deux escoüades pour se soulager l'vne l'autre.

La nuit d'entre le dix-neuf & vintiéme de Septembre vn nommé la Vigne étoit de garde avec son escoüade, là où il fit tout le devoir, encore qu'il pleût incessamment. Quand donc le jour fut venu, & qu'il vit la pluie cõtinuer mieux que devant, il eut pitié des sentinelles ainsi mouïllées : & pensant que les Hespagnols ne deussent venir en vn si étrange temps, il les fit retirer, & de fait lui-méme s'en alla en son logis. Cependant quelqu'vn qui avoit à faire hors le

19. Septembre.

Fort, & le trompette qui étoit allé sur le rempart, apperceurent vne troupe d'Hespagnols qui descendoient d'vne montagnette, & commencerent à crier alarmes, & méme le trompette. Ce qu'entendu, le Capitaine sort la rondelle & l'épée au poing, & s'en va au milieu de la place criant aprés ses soldats. Aucuns de ceux qui avoient bonne volonté, allerent devers la breche là où étoient les munitions de guerre, où ilz furent forcés & tués. Par ce méme lieu deux Enseignes entrerent, léquelles furent incontinent plantées. Deux autres Enseignes aussi entrerent du côté d'Oueſt, où y avoit aussi vne autre breche, à laquelle ceux qui se presenterent furent tués & défaits. Le Capitaine allant pour secourir vne autre breche, trouva en téte vne bonne troupe d'Hespagnols, qui ja étoient entrés, & le repousserent jusques en la place, là où étant il découvrit vn nommé François Iean, l'vn des mariniers qui deroberent les barques dont a été parlé ci-dessus, lequel avoit amené & conduit les Hespagnols. Et voyant Laudonniere il commença à dire, c'eſt le Capitaine: & lui ruerent quelque coups de picques. Mais voyant la place dé-ja prise & les enseignes plantées sur les rempars, & n'ayant qu'vn homme auprés de soy, il entra en la cour de son logis, dedans laquelle il fut poursuivi; & n'eût été vn pavillon qui étoit tendu, il eust été pris: mais les Hespagnols qui le suivoient s'amuserent à couper les cordes du pavillon, & cependant il se sauva par la breche du côté d'Oueſt, & s'en alla dans les bois, là où il trouva vne quantité de

Abord des Hespagnols.

Vn marinier François conducteur des Hespagnols.

es hommes qui s'étoient sauvés, du nombre
lequels y en avoit trois ou quatre fort blessés.
Alors il leur dit: Enfans, puis que Dieu a vou-
u que la fortune nous soit avenuë, il faut que
ious mettions peine de gaigner à travers les
narais jusques aux navires qui sont à l'embou-
chure de la riviere. Les vns voulurent aller en
n petit village qui étoit dans les bois, les au-
res le suivirent au travers des roseaux dedans
eau, là où ne pouvant plus aller pour la ma-
adie qui le tenoit, il envoya deux hommes sça-
hans bien nager, qui étoient auprés de lui,
ers les vaisseaux, pour les avertir de ce qui
toit avenu, & qu'ils le vinssent secourir. Ilz
ie sceurent pour ce jour là gaigner les vaisseaux
our les avertir, & falut que toute la nuit il de-
neurât en l'eau jusqu'aux épaules, avec vn de
es hommes, qui jamais ne le voulut abandon-
ier. Le lendemain pensant mourir là, il se mit
n devoir de prier Dieu. Mais ceux des navires
yans sceu où il étoit, le vindrent trouver en
iteux état, & le porterent en la barque. Ils
llerent aussi le long de la riviere pour re-
cuillir ceux qui s'étoient sauvez. Le Capitai-
ie ayant changé d'habits, dont on l'accommo-
la, ne voulut entrer dans les navires, que pre-
nierement il n'allat avec la barque le long des
oseaux chercher les pauvres gens qui étoient
épars, là où il en recuillit dix-huit ou vint.
Etant arrivé aux vaisseaux on lui conta comme
e Capitaine Iacques Ribaut neveu de l'autre
qui étoit en son navire distant du fort de
leux arquebuzades) avoit parlementé avec

les Hespagnols, & que François Iean étoit allé en son navire, où il avoit long-temps été, dont on s'emerveilla fort, veu que c'étoit l'autheur de cette entreprise.

Aprés s'étre r'assemblés on parlementa de revenir en France, & des moyens de s'accommoder. Ce que fait, le vint-cinquiéme de Septembre Laudonniere & Iacques Ribaut firent voiles, & environ le vint-huitiéme Octobre decouvrirent l'île de Flores aux Açores, ayans assez heureusement navigé, mais avec telle incommodité de vivres, qu'ilz n'avoient que du biscuit & de l'eau. L'onziéme de Novembre ilz le trouverent à soixante-quinze brasses d'eau, & s'étant trouvé le Capitaine Laudonniere porté sur la côte de l'Angleterre en Galles, il y mit pied à terre, & renvoya le navire en France, attendant qu'il se fût vn petit raffraichi, & peu aprés vint trouver le Roy pour lui rendre compte de sa charge.

La Floride abandonée le 25. Septembre 1565.

Voila l'issuë des affaires qui ne marchent par bonne conduite. Le long-delay fait en l'embarquemẽt du Capitaine Iean Ribaut: & les quinze jours de temps qu'il employa à cótoyer la Floride avant que d'arriver à la Caroline, ont été cause de la perte de tout. Car s'il fût arrivé quand il pouvoit, sans s'amuser à aller de riviere en riviere, il eût eu du temps pour décharger ses navires, & se mettre en bonne defense, & les autres fussent revenuz paisiblement en France. Aussi lui a il fort mal pris d'avoir voulu plutot suivre les conceptions de son esprit, que son devoir. Car il n'eut point plutot laissé le Fort François

pour se mettre en mer aprés les navires Hespagnoles, que la tempéte le print, laquelle à la fin le contraignit de faire naufrage contre la côte, là où tous ses vaisseaux furent perdus, & lui à peine se peut-il sauver des ondes, pour tomber entre les mains des Hespagnols qui le firent mourir & tous ceux de sa troupe: je dy mourir, mais d'vne façon telle que les Canibales & Lestrigons en auroient horreur. Car aprés plusieurs tourmens ilz l'écorcherent cruelement (contre toutes les loix de guerre qui furent jamais) & envoyerent sa peau en Europe. Exemple indigne de Chrétiens, & d'vne nation qui veut que l'on croye qu'elle marche d'vn zele de religion en la conquéte des terres Occidentales, ce que tout homme qui sçait la vérité de leurs histoires ne croira jamais. Ie m'en rapporte à ce qu'en a écrit Dom Barthelemi de las Casas Moine Hespagnol, & Evéque de Chiapa, qui a été present aux horribles massacres, bouccheries, cruautés, & inhumanités exercées sur les pauvres peuples qu'ils ont domtés en ces parties-là, entre lequels il rapporte qu'en quarante cinq ans ils en ont fait mourir & détruit vint millions: concluant que les Hespagnols ne vont point és Indes y étans menez de l'honneur de Dieu, & du zele de sa foy, ni pour secourir & avancer le salut à leurs prochains, ni aussi pour seruir à leur Roy, dequoy à fausses enseignes ilz se vantent: mais l'avarice & l'ambitio les y pousse, à fin de perpetuellement dominer sur les Indiens en tyrans & diables. Ce sont les mots de l'Autheur, lequel récite qu'on n'avoit (au temps

Mort de Iean Ribaut.

Cruautés Hespagnoles

qu'il y a été) non plus de soin d'endoctriner & amener à salut ces pauvres peuples là, que s'ils eussent été des bois, des pierres, des chiens, ou des chats : adjoutant qu'vn Iean Colmenero homme fantastique, ignorant, & sot, à qui étoit donnée vne grande ville en commande, & lequel avoit charge d'ames, étant vne fois par lui examiné, ne sçavoit seulement faire le signe de la Croix : & enquis quelle chose il enseignoit aux Indiens, il répondit qu'il les donnoit aux diables, & que c'étoit assez qu'il leur disoit : *Persignin sanctin cruces.* Cét autheur nous a laissé vn Recueil, ou abbregé intitulé, *Destruction des Indes par les Hespagnols* : meu à ce faire voyant que tous ceux qui en écrivent les histoires, soit pour agréer, soit par crainte, ou qu'ilz soient pensionnaires, passent souz silence leurs vices, cruautés, & tyrannies, afin qu'on les repute gens de bien. Ie mettray ici seulement ce qu'il récite de ce qu'ils ont fait en l'ile de *Cuba*, qui est la plus proche de la Floride.

Premiere histoire.

En l'an mille cinq cens & onze (dit il) passerent à l'ile de *Cuba*, où il avint chose fort remarquable. Vn *Cacique* (c'est ce que les Floridiens appellent *Paraoustí*, Capitaine, ou Prince) grand seigneur nommé *Hathuei*, qui s'étoit transporté de l'ile Hespagnole à celle de *Cuba*, avec beaucoup de ses gens pour fuir les cruautés & actes inhumains des Hespagnols : Comme quelques Indiens lui disoient les nouvelles que les Hespagnols venoient vers *Cuba*, il assembla son peuple, & leur dit : Vous sçavez le bruit qui court que les Hespagnols viennent par-deça, &

ſçavés auſſi par experience comme ilz ont traitté tels & tels, & les gens de *Hayti* (qui eſt l'ile Heſpagnole voiſine de *Cuba*) ilz viennent faire le méme ici. Sçavez-vous pourquoy ilz le font? Ilz répondirent que non, ſinon (diſoient-ilz) qu'ilz ſont de leur nature cruels & inhumains. Il leur dit: Ilz ne le font point ſeulement pour cela, mais auſſi parce qu'ils ont vn Dieu lequel ils adorent, & demande avoir beaucoup; & afin d'avoir de nous autres pour l'adorer, ilz mettent peine à nous ſubjuguer, & ilz nous tuent. Il avoit auprés de ſoy vn coffret plein d'or & de joyaux, & dit: Voici le Dieu des Heſpagnols. Faiſons luy s'il vous ſemble bon *Areytos* (qui ſont bals & danſes) & en ce faiſant lui donnerons contentement, & commandera aux Heſpagnols qu'ilz ne nous facent point de deplaiſir. Ilz répondirent tous à claire voix, C'eſt bien dit, c'eſt bien dit. Et ainſi ilz danſerent devant lui juſques à ſe laſſer. Et lors le ſeigneur *Hatuey* dit: Regardez, quoy qu'il en ſoit, ſi nous le garderons afin qu'il nous ſoit oté, car à la fin ilz nous tuëront. Parquoy jettons le en la riuiere. A quoy ilz s'accorderent tous, & ainſi jetterent ce Dieu en vne grande riviere qui étoit là tout prés.

Ce ſeigneur & *Cacique* alloit toujours fuyant les Heſpagnols incontinent qu'ils arrivoient à l'ile de *Cuba*, comme celui qui les conoiſſoit trop, & il ſe defendoit quand il les rencontroit. A la fin il fut pris, & brulé tout vif. Et comme il étoit attaché au pal, vn Religieux de ſainct François homme ſaint lui dit quelques choſes

Cruauté Heſpagnole.

de nôtre Dieu, & de nôtre Foy, léquelles il n'avoit jamais ouies, & ne pouvoient l'instruire en si peu de temps. Le Religieux adjouta que s'il vouloit croire à ce qu'il lui disoit il iroit au ciel, où y a gloire & repos eternel: & s'il ne le croyoit point, il iroit en enfer pour y étre tourmenté perpetuellement. Le *Cacique* aprés y avoir vn peu pensé, demanda si les Hespagnols alloient au ciel. Le Religieux répondit qu'ouï, quant aux bons. Le *Cacique* à l'heure sans plus penser dit qu'il ne vouloit point aller au ciel, mais en enfer, afin de ne se trouver en la compagnie de telles gens. Et voici les louanges que Dieu & nôtre Foy ont receu des Hespagnols qui sont allés aux Indes.

Belle interrogation d'vn Sauvage.

Autre histoire.

Vne fois (pourſuit l'Autheur) les Indiens venoient au devant de nous nous recevoir avec des vivres & viandes delicates, & avec toute autre careſſe, de dix lieuës loin, & arrivés ilz nous donnerent grande quantité de poiſſon, de pain, & autres viandes. Voila incontinent que le diable se met és Hespagnols, & passent par l'épée en ma présence, sans cause quelconque, plus de trois mille ames, qui étoient assis devant nous, hommes, femmes, & enfans, ie vis là si grandes cruautés, que jamais hommes vivans n'en virent, ni n'en verront de semblables.

Autre histoire.

Vne autre fois & quelques jours aprés, j'envoyay des messagers à tous les Seigneurs de la province de *Havana*, les asseurant qu'ilz n'eussent peur (car ils avoient ouï de mon credit) & que sans s'absenter ilz nous vinssent voir, &

u'il ne leur seroit fait aucun déplaisir : car tout
païs étoit effrayé des maux & tueries passées:
fis ceci par l'avis du Capitaine méme. Quand
ous fumes venus à la province, vint & vn *Caci-*
es nous vindrent recevoir, lequels le Capitai-
e print incontinent, rompant l'asseurance que
leur avoy donnée, & les voulut le jour ensui-
ant bruler vifs, disant qu'il étoit expedient de
ire ainsi : qu'autrement ilz feroient quelque
our vn mauvais tour. Ie me trouvay en vne tres-
rande peine pour les sauver du feu: toutefois à
fin ils échapperent.

Apres que les Indiens de cette ile furent mis *Autre Hi-*
n la servitude & calamité de ceux de l'ile Hes- *stoire.*
agnole: & qu'ilz virent qu'ilz mouroient & pe-
issoient tous sans aucun remede, les vns com-
nencerent à s'enfuir aux montagnes, les autres
ous desesperez se pendirent, hommes, & fem-
nes, pendans quant & quant leurs enfans. Et par
a cruauté d'vn seul Hespagnol que ie conoy, il
e pendit plus de deux cens Indiens, & est mort
le cette façon vne infinité de gens.

Il y avoit en cette ile vn officier du Roy, à *Autre.*
qui ilz donnerent pour sa part trois cens In-
iens, dont au bout de trois mois il lui en étoit
nort au travail des minieres deux cens soixante:
Apres ilz lui en dõnerent encore vne fois autãt,
& plus, & les tua aussi bien : & autant qu'on lui
en donnoit, autant en tuoit-il, jusques à ce qu'il
mourut, & que le diable l'emporta.

En trois, ou quatre mois, moy present, il est *Autre.*
mort plus de six mille enfans, pour leur étre otez
peres & meres qu'on avoit mis aux minieres. Ie

vis aussi d'autres choses épouventables au depeuplement de cette ile, laquelle c'est grand pitié de voir ainsi maintenant desolée.

Ie n'ay voulu mettre que ceci des cruautez des Hespagnols en l'ile de *Cuba*. Car qui voudroit écrire ce qu'ils ont fait en trois mille lieuës de terre, on en pourroit faire vn gros volume tout de méme étoffe que ce que dessus. Comme par exemple j'adjouteray ce que le méme dit des cruautez faites és iles de Saint-Iean & de *Iamaïca*: Les Hespagnols (dit-il) passerent à l'ile Saint-Iean & à celle de *Jamaïca* (qui étoient comme de jardins & ruches d'abeilles) en l'an mille cinq cens neuf, s'étans proposé la méme fin & but qu'ils avoient eu en l'ile Hespagnole, faisans, & commettans les brigandages & pechez susdits, & y adjoutans davantage beaucoup de tres-grandes & notables cruautés, tuans, brulans, rotissans, & jettans aux chiens, puis apres aussi opprimans, tourmentans, & vexans en des minieres, & par autres travaux, jusques à consumer & extirper tous ces pauvres innocens, qui étoient en ces deux iles, jusques à six cens milles: voire ie croy qu'ils étoient plus d'vn million: & il n'y a point aujourd'hui en chacune ile 200. personnes, & tous sont peris sans foy & sans sacremens.

Autre.

Cruautés Hespagnoles.

Toutes lequelles cruautés, & cent mille autres, ce bon Evesque ne pouvant supporter, il en fit ses remontrances & plaintes au Roy d'Hespagne, qui ont eté redigées par écrit, au bout desquelles est la protestation qu'il en a fait, appellant Dieu à témoin, & toutes les hierarchies des Anges, & tous les Saints de la Cour celeste, &

tous les hommes du monde, même ceux-là qui vivront ci apres, de la certification qu'il en donne, & de la décharge de la conscience; en l'année mille cinq cens quarante deux. Chose certes au recit de laquelle paravãture ceux qui ont l'Hespagne en l'ame ne me croiront: mais ce que i'ay dit n'est qu'vne petite parcelle du contenu au livre de cet Autheur, lequel les Hespagnols mêmes ne se dédaignent de citer avec ce que dessus és livres qu'ils ont intitulez: Histoire du grand royaume de la Chine. Et pour mieux confirmer telz scrupuleux, ie les r'envoye encore à vn autre qui a décrit l'histoire naturele & morale des Indes tant Orientales qu'Occidentales, Ioseph Acosta, lequel quoy qu'il couvre ces horribles cruautez (comme étant de la nation) toutefois en addoucissant la chose il n'a peu se tenir de dire: *Mais nous autres à present ne considerans rien de cela* (il parle de la bonne police, & entendemẽt des Mexiquains) *nous y entrons par l'epée, sans les ouïr ni entendre, &c.* Et ailleurs rendant la raison pourquoy les iles qu'on appelle de Barlouënte, c'est à sçauoir l'Hespagnole, Cube, Port-riche, & autres en ces environs, sont aujourd'hui si peu habitées: *Pource*, dit il, *qu'il y est resté peu d'Indiens naturels par l'inconsideration & desordre des premiers cõquerens & peupleurs.* Par ces paroles se reconoit qu'ilz disent vne même chose, mais l'vn parle par zele, & l'autre comme vn homme qui ne veut scandalizer son pais.

Ioseph Acosta liv. 6 chap. 1.

Que s'ils ont fait telles choses aux Indiens, étans dés-ja accoutumés au carnage, il ne se faut étonner de ce qu'ils

ont fait au Capitaine Ribaut, & aux siens : & s'ils eussent tenu Laudonniere, il n'en eût pas eu meilleur marché. Car les François demeurez avec lui qui tomberent entre leurs mains furent tous pendus, avec cet écriteau: *Ie ne fay ceci comme à François, mais comme à Lutheriens.* Ie ne veux defendre les Lutheriens: mais je diray que ce n'étoit aux Hespagnols de connoître de la Religion des sujets du Roy, mémement n'étans sur les terres d'eux Hespagnols, mais sur ce qui appartenoit au Roy de son propre conquest. Et puis que les François s'étoient abstenuz de les troubler (car la rebellion de laquelle nous avons parlé cidessus ne vient point ici en consideration) ilz les devoient tout-de-méme laisser en leurs limites, & n'empecher l'avancement du nom Chrétien. Car quoy qu'il y eût des pretendus Reformés, il y avoit aussi des Catholiques, & y en eût eu plus abondamment avec le temps : là où maintenant ces pauvres peuples-là sont encore en leur ignorance premiére.

Quelques hommes sots & trop scrupuleux diront qu'il vaut mieux les laisser tels qu'ilz sont, que de leur donner vne mauvaise teinture. Mais je repliqueray que l'Apostre sainct Paul *se resiouissoit de ce que (quoy que par envie & contention, & non purement) en quelque maniere que ce fust, ou par feintise, ou en verité, Christ étoit annoncé.* Il est difficile, voire impossible aux mortels d'amener tous les hõmes à vne méme opinion, & principalemet où il y va de choses qui peuvent étre sujettes à interpretation. L'Empereur Charles V. apres la Diete d'Aulbourg, voyant qu'en vain il s'étoit

Aux Philipp. 1. vers. 15. 16. 17. 18.

travaillé apres vne telle chose, se depleut au monde & se fit moine: auquel genre de vie voulant parmi son loisir accorder les horloges, puis qu'il n'avoit sçeu accorder les hommes, il y perdit aussi sa peine, & ne sçeut onques faire qu'elles sonnassent toutes ensemble, quoy qu'elles fussent de pareille grandeur, & faites de méme main. C'eust eté beaucoup d'avoir donné à ce peuple quelque conoissance de Dieu, & par sa bonté & l'assistance de son sainct Esprit il eût fait le reste. L'Admiral de Colligni n'a pas tousjours vécu: vn autre eût fait des colonies purement Catholiques, & eût revoqué les autres: & ne trouve point quant à moy que les Hespagnols soient plus excusables en leurs cruautez, que les Lutheriens en leur religion. Au reste les Terres-neuves & Occidentales étans d'vne si grande étenduë que toute l'Europe ne suffiroit à peupler ce qui y est de vague, c'est vne envie bien maudite, vne ambition damnable, & vne avarice cruele aux Hespagnols de ne pouvoir souffrir que personne y aborde pour y habiter; & vne folie de se dire seuls seigneurs de ce dequoy personne y ayant droit ne les a fait heritiers. Or cette cruauté barbaresque exercée alencontre des François fut vengée deux ans apres par le gentil courage du Capitaine Gourgues, comme sera veu au chapitre suivant.

Vaine entreprise de Charles V.

Entrepriſe hauſte & genereuſe du Capitaine Gourgues pour relever l'honneur des François en la Floride : Renouvellement d'alliance avec les Sauvages: Priſe des deux plus petits Forts des Heſpagnols.

CHAP. XIX.

1567. L'An mille cinq cens ſoixante-ſept le Capitaine Gourgues Gentilhomme Bourdelois pouſſé d'vn courage vrayment François, & du deſir de relever l'honneur de ſa nation, fit vn emprunt à ſes amis, & vendit vne partie de ſes biens pour dreſſer & fournir de tout le beſoin trois moyens navires portans cent cinquante ſoldats, avec quatre-vints mariniers choiſis, ſouz le Capitaine Cazenove ſon Lieutenant, & François Bourdelois maitre ſur les matelots. Puis partit le vint deuxiéme d'Aouſt an ſuſdit, & aprés avoir quelque temps combattu les vents & tempétes contraires, en fin arriva & territ à l'ile de *Cuba*. Dé là fut au Cap ſaint Antoine au bout de l'ile de *Cuba* éloignée de la Floride environ deux cens lieuës, ou ledit Gourgues declara à ſes gens ſon deſſein qu'il leur avoit toujours celé, les priant & admonétant de ne l'abandonner ſi prés de l'ennemi, ſi bien pourveus, & pour vne telle occaſion. Ce qu'ils lui jurerent tous, & ce de ſi bon courage qu'ils ne pouvoient attendre la pleine lune à paſſer le détroit de *Baham*, ains découvrirent la Floride aſſez tôt, du Fort de laquelle les Heſpagnols les ſaluerent de

22. Aouſt 1567.

Bon courage des ſoldats François

deux canonades, estimans qu'ilz fussent de leur nation, & Gourgues leur fit pareille salutation pour les entretenir en cet erreur, afin de les surprendre avec plus d'avantage, passant outre neantmoins, & feignant aller ailleurs, jusques à ce qu'il eut perdu le lieu de veuë, si que la nuit venuë il descend à quinze lieuës du Fort devant la riviere *Tacadacorou*, que les François ont nommée Seine, pource qu'elle leur sembla telle que celle de France: Puis ayant découvert la rive toute bordee de Sauvages pourveuz d'arcs & fleches, leur envoya son Trompete pour les asseurer (outre le signe de paix & d'amitié qu'il leur faisoit faire des navires) qu'ilz n'étoient là venuz que pour renouër l'amitié & confederation des François avec eux. Ce que le Trompette executa si bien (pour y avoir demeuré fouz Laudonniere) qu'il rapporta du *Paraoustí Satouriona* vn chevreüil & autres viandes pour rafraichissement: puis se retirerent les Sauvages dansans en signe de joye, pour avertir tous les *Paraoustis* d'y retourner le lendemain. A quoy ilz ne manquerent: & entre autres y étoient le grand *Satouriona Tacadocorou, Halmacanir, Athore. Harpaha, Helmacapé, Helycopile, Molona*, & autres avec leurs armes accoutumées, léquelles reciproquement ilz laisserent pour conferer ensemble avec plus d'assurance. *Satouriona* étant allé trouver le Capitaine Gourgues sur la rive, le fit seoir à son côté droit: & comme Gourgues voulut parler, *Satouriona* l'interrompit, & commença à lui deduire des maux incroyables & continuelles indignitez que tous les Sauvages, leurs femmes

Abord des François à la riviere de Seine.

Nouvelle alliance avec les Sauvages Indiens.

Plainte des Sauvages contre les Hespagnols.

& enfans avoient receu des Hespagnols depuis leur venuë, & le bon désir qu'il avoit de s'en vẽger pourveu qu'on le voulût aider. A quoy Gourgues prétant le serment, & la confederation entr'eux jurée, il leur donna quelques dagues, couteaux, miroirs, haches, & autres marchandises à eux propres. Ce qu'ayant fait ilz demanderent encore chacun vne chemise pour se vétir en leurs jours solennels, & étre enterrées avec eux à leur mort. Eux en recompense firent des presens au Capitaine Gourgues de ce qu'ils avoient, & se retirerent dansans fort joyeux avec promesse de tenir le tout secret, & d'amener au méme lieu bonnes troupes de leurs sujets tous embatonez pour se bien vẽger des Hespagnols. Ce pendant Gourgues ayant interrogé Pierre de Bré natif du Havre de Grace, autrefois échappé du Fort à travers les bois, tandis que les Hespagnols tuoient les autres François, & depuis nourri par *Satouriona*, qui le donna audit Gourgues, il se servit fort de ses avis, sur léquels il envoya recognoitre le Fort & l'état des ennemis par quelques-vns des siens conduits par *Olotaraca* neveu *de Satouriona*.

Resolution & le rendez-vous donné.

La demarche conclue, & le rendez-vous donné aux Sauvages au-delà la riviere *Salinacani*, autrement Somme, il burent tous en grande solennité leur breuvage dit *Caßine* fait de jus de certaines herbes, lequel ils ont accoutumé prendre quand ilz vont en lieux hazardeux, parce qu'il leur ote la soif & la faim par vint-quatre heures: & fallut que Gourgues fit semblant d'en boire: puis leverent les mains, & jurerent tous de ne

Caßine qu'est-ce.

l'abandonner

l'abandonner jamais. Ils eurent des difficultez grandes pour les pluies & lieux pleins d'eau qu'il fallut passer avec du retardement qui leur accroissoit la faim. Or avoient-ilz sceu que les Hespagnols étoient quatre cens hommes de defense repartis en trois Forts dressés & flanqués, & bien accommodés sur la riviere de May. Car outre la Caroline, ils en avoient encore fait deux autres plus bas vers l'embouchure de la riviere, aux deux côtez d'icelle. Etant donc arrivé assez prés, Gourgues delibere d'assaillir le Fort à la diane du matin suivant: ce qu'il ne peût faire pour l'injure du ciel & obscurité de la nuit. Le *Paraousti Helicopile* le voyât faché d'y avoir failly l'asseure de le conduire par vn plus aisé, bien que plus long chemin: si que le guidant par les bois il le meine en veuë du Fort, où il reconut vn quartier qui n'avoit que certains commencemens de fossez, si bien qu'aprés avoir fait sonder la petite riviere qui se rend là, ilz la passerent, & aussi-tót s'apprestrent au combat la veille de Quasimodo en Avril mil cinq cens soixante-huit. Tellement que Gourgues pour employer ce feu de bonne volonté, donne vint arquebuziers à son Lieutenant Cazenove, avec dix mariniers chargez de pots & grenades à feu pour bruler la porte: puis attaque le Fort par autre endroit, aprés avoir vn peu harangué ses gens sur l'étrange trahison que ces Hespagnols avoient joüé à leurs compagnons. Mais apperceuz venans à tête baissée, à deux cens pas du Fort, le canonier monté sur la terrasse d'icelui, ayant crié Arme, Arme, ce

400. *Hespagnols à la Caroline.*

Forts des Hespagnols attaquez par les François

sont François, leur envoya deux coups d'vne coulevrine portant les armes de France prinse sur Laudonniere. Et comme il vouloit recharger pour le troisiéme coup, *Olotocara* transporté de passion sortant de son rang monta sur vne plate-forme, & lui passa sa picque à travers le corps. Surquoy Gourgues s'avançant, & ayant ouï crier par Cazenove que les Hespagnols sortis armés au cri de l'alarme s'enfuyoient, tire cette part, & les enferme de sorte entre lui & son Lieutenant, que de soixante il n'en rechappa que quinze reservés à méme peine qu'ils avoiét fait porter aux François. Les Hespagnols de l'autre Fort ce-pendant ne cessent de tirer des canonades, qui incommodoient beaucoup les nótres. Gourgues voyant cela, se jette (suivi de quatre-vints arquebuziers,) dans vne barque qui se trouva là bien à point pour passer dans le bois joignant le Fort, duquel il jugeoit que les assiegez sortiroient pour se sauver à la faveur dudit bois dedans le grand Fort, qui n'en étoit éloigné que d'vne lieuë à l'autre part de la riviere. Les Sauvages impatiens d'attendre le retour de la barque se jettent tous en l'eau tenans leurs ares & fleches élevées en vne main, & nageans de l'autre : en sorte que les Hespagnols voyans les deux rives couvertes de si grand nombre d'hommes penserent fuir vers les bois, mais tirez par les François, puis repoussez par les Sauvages, vers léquels ils se vouloient ranger, on leur otoit la vie plutot qu'ils ne l'avoient demandée. Somme que tous y finirent leurs jours hors-mis les quinze qu'on reservoit à

Assaut de l'autre petit Fort des Hespagnols.

punition exemplaire. Et fit le Capitaine Gourgues transporter tout ce qu'il trouva du deuxiéme Fort au premier, où il vouloit se fermer pour prendre resolution contre le grand Fort, duquel il ne sçavoit l'état.

Hespagnol déguisé en Sauvage : Grande resolution d'vn Indien : Approches & prise du grand Fort : Demolition d'icelui, & des deux autres : Execution des Hespagnols prisonniers : Regret des Sauvages au partir des François : Retour de Gourgues en France : Et ce qui lui a vint depuis.

CHAP. XX.

CE n'étoit peu avancé d'avoir fait l'execution que nous avons dit en la prise des deux petits Forts, mais il en restoit encore vne bien importante & plus difficile que les deux autres ensemble, qui étoit de gaigner le grand Fort nommé la Caroline par les François, où y avoit trois cens hõmes bien munis, sous vn brave Gouverneur, qui étoit homme pour se faire bien battre en attendant secours. Gourgues donc ayant eu le plan, la hauteur, les fortificatiõs & avenuës dudit Fort par vn Sergent de bande Hespagnol son prisonnier, il fait dresser huit bonnes échelles, & soulever tout le païs contre l'Hespagnol, & delibere sortir sans lui donner loisir de débaucher les peuples voisins pour

le venir secourir. Cependant le Gouverneur envoye vn Hespagnol deguisé en Sauvage pour reconoitre l'état des François. Et bien que découvert par *Olotocara* il subtiliza tout ce qu'il peut pour faire croire qu'il étoit du secõd Fort, duquel échappé, & ne voyant que Sauvages de toutes parts, il s'étoit ainsi deguisé pour mieux parvenir aux François, de la misericorde déquels il esperoit plus que de ces barbares. Confronté toutefois avec le Sergent de bandes, & conveincu étre du grand Fort, il fut de la reserve, aprés qu'il eut asseuré Gourgues qu'on le disoit accompagné de deux mille François, crainte déquels ce qui restoit d'Hespagnols au grand Fort étoient assés étonnés. Surquoy Gourgues resolut de les presser en telle épouvente, & laissant son Enseigne avec quinze arquebuziers pour la garde du Fort, & de l'entrée de la riviere, fait de nuit partir les Sauvages pour s'embusquer dans les bois deçà & delà la riviere: puis part au matin, menant liez le Sergent & l'espion pour lui montrer à l'œil ce qu'ilz n'avoient fait entendre qu'en peinture. S'étans acheminez, *Olotocara* determiné Sauvage, qui n'abandonnoit jamais le Capitaine, lui dit qu'il l'avoit bien servi, & fait tout ce qu'il lui avoit commandé: qu'il s'asseuroit de mourir au combat du grand Fort. Partant le prioit de donner à sa femme aprés sa mort ce qu'il lui donneroit s'il ne mouroit point, afin qu'elle l'enterrát avec lui, pour étre mieux venu au village des esprits. Le Capitaine Gourgues aprés l'avoir loüé de sa fidele vaillance, amour con-

Hespagnol espion déguisé en Sauvage.

Belle resolution & amour conjugal d'vn Sauvage.

Sauvages enterrent les biens des morts avec eux.

Opinion des Sauvages sur l'état des ames aprés la mort.

jugal & genereux courage digne d'vn honneur immortel, répond qu'il l'aimoit mieux honorer vif que mort, & que Dieu aidant il le ramèneroit victorieux.

Approches du grand Fort.

Dés la découverte du Fort, les Hespagnols ne furent chiches de canonades, mémement de deux doubles coulevrines, léquelles montées sur vn boulevert commandoient le long de la riviere. Ce qui fit retirer Gourgues dans le bois, où étant il eut assez de couverture pour s'approcher du Fort sans offense: Et avoit bien deliberé de demeurer là jusques au matin, qu'il étoit resolu d'assaillir les Hespagnols par escalade du côté du mont où le fossé ne lui sembloit assez flanqué pour la deffense de ses courtines; mais le Gouverneur avança son desastre, faisant sortir soixante arquebuziers, léquels coulez le long des fossez s'avancerent pour découvrir le nombre & valeur des François: vint déquelz se mettans souz Cazenove entre le Fort & les Hespagnols ja sortis, leur coupental retraite, pendant que Gourgues commande au reste de les charger en téte, mais ne tirer que de prés & coups qui portassent, pour puis aprés les sagmenter plus aisément à coups d'épée. Ce qui fut fait, mais tournans le dos aussi tót que chargez, & resserrez d'ailleurs par Cazenove, tous y demeurerent. Dont le reste des assiegez furent si effrayez qu'ilz ne sceurent prendre autre resolution pour garentir leur vie, que par la fuite dans les bois prochains, où neantmoins rencontrez par les fléches des Sauvages qui les y attendoient, furent aucuns contraints de

Deffaite des Hespagnols.

tourner téte, aimans mieux mourir par les mains des François qui les pourſuivoient, s'aſſeurans de ne pouvoir trouver lieu de miſericorde en l'vne ni en l'autre nation qu'ils avoient également & ſi fort outragée.

Munitions trouvées dans le grãd Fort.

Le Fort pris fut trouvé bien pourveu de toute choſe neceſſaire, nommément de cinq doubles coulevrines, & quatre moyennes, avec pluſieurs autres pieces de toutes ſortes: & dixhuit gros caques de poudre, & toutes ſortes d'armes, que Gourgues fit ſoudain charger en la barque, non les poudres & autres meubles, d'autant que le feu emporta tout par l'inadvertance d'vn Sauvage, lequel faiſant cuire du poiſſon, mit le feu à vne trainée de poudre faite & cachée par les Heſpagnols pour fétoyer les François au premier aſſaut.

Execution des Heſpagnols priſonniers.

Les reſtes des Heſpagnols menés avec les autres, aprés que Gourgues leur eut remonſtré l'injure qu'ils avoient fait ſans occaſion à toute la nation Françoiſe, furent tous penduz aux branches des mémes arbres qu'avoient été les François, cinq déquels avoient été étranglez par vn Heſpagnol, qui ſe trouvant à vn tel deſaſtre, confeſſa la faute, & la juſte punition que Dieu lui faiſoit ſouffrir. Et comme ils avoient mis des écriteaux aux François, on leur en mit tout de méme en ces mots: *Je ne fay ceci comme à Heſpagnols, ni comme à mariniers, mais comme à traitres, voleurs, & meurtriers.* Puis ſe voyant foible de gens pour garder ces Forts, moins encore pour les peupler, & craignte auſſi que l'Heſpagnol n'y retournaſt, à

l'aide des Sauvages les mit tous rez pied, rez terre en vn jour. Cela fait il renvoye l'artillerie par eau à la riviere de Seine où étoient ses vaisseaux : & quant à lui retourne à pied, accompagné de quatre-vints arquebusiers armez sur le dos & meches allumées, suiviz de quarante mariniers portans picques, pour le peu d'asseurance de tant de Sauvages, toujours marchans en bataille, & trouvans le chemin tout couvert d'Indiens qui le venoient honorer de presens & loüanges, comme au liberateur de tous les païs voisins. Vne vieille entre autres lui dit qu'elle ne se soucioit plus de mourir, puis que les Hespagnols chassez elle avoit vne autre fois veu les François en la Floride. En fin arrivé, & trouvant ses navires prets à faire voile, il conseilla les *Paraoustis* de persister en l'amitié & confederation ancienne qu'ils ont euë auec les Rois de France, qui les defendra contre toutes nations. Ce que tous lui promirent, fondans en larmes pour son départ, & sur tous *Olotocara*. Pour lequels appaiser il leur promit estre de retour dans douze lunes (ainsi content-ils leurs années) & que son Roy leur envoyeroit armée, & force presens de couteaux, haches, & toutes autres choses de besoin. Cela fait il rendit graces à Dieu, avec tous les siens, faisant lever les ancres le troisiéme May, cinq cens soixante huit, & cinglerent si heureusement qu'en dix-sept jours ilz firent onze cens lieuës, d'où continuans le sixiéme Iuin arriverent à la Rochelle.

Demolition des trois Forts.

Grande amitié d'vne femme envers les François.

Regrets des Sauvages au depart des François.

de l'armée Hespagnole en vne place prés Siene, en laquelle ses gens furent taillés en pieces, & lui mis en galere pour témoignage de bonne guerre & bien rare faveur Hespagnole. Enfin pris du Turc, & depuis par le Commandeur de Malte, il retourna en sa maison, où il ne demeura oisif: mais dressa vn voyage au Bresil, & en la mer du Su, & depuis en la Floride: si que la Royne d'Angleterre desira l'avoir pour le merite de ses vertus. Somme qu'en l'an quatre-vints deux il fut choisi par Dom Anthoine pour conduire en tiltre d'Admiral la flote qu'il deliberoit envoyer contre le Roy d'Hespagne lors qu'il s'empara du Royaume de Portugal. Mais arrivé à Tours il fut saisi d'vne maladie qui l'enleva de ce monde, au grand regret de ceux qui le conoissoient.

Mort du Capitaine Gourgues.

SECOND LIVRE DE L'HISTOIRE DE LA NOVVELLE-FRANCE.

Contenant les voyages faits souz le Sieur de Villegagnon en la France Antarctique du Bresil.

AVANT-PROPOS.

TROIS choses volontiers induisent les hommes à rechercher les païs lointains, & quitter leurs habitatiõs natureles & le lieu de leur naissãce. La premiere est l'espoir de mieux: La secõde quand vne province est tellement inondée de peuple, qu'il faut qu'elle déborde, & envoye ce qu'elle ne peut plus cõtenir sur les regiõs ouvoisines, ou éloignées: ainsi qu'apres le deluge les hõmes se dispersérẽt selon leurs lãgues & familles iusques aux dernieres parties du mõde, cõme en Lava, en Iapã & autres lieux: en l'Orient & en Italie & és Gaulles en Occidẽt: & les Gen. 10.

parties Septentrionales se répandirent par tout l'Empire Romain, iusques en Afrique, au temps des Empereurs Honorius & Theodose le Ieune, & autres de leur siecle. Les Hespagnols qui ne sont si abondans en generation, ont eu d'autres suiets qui les ont tiré hors de leurs provinces pour courir la mer, ç'a eté la pauvreté, n'étant leur terre d'assez ample rapport pour leur fournir les necessitez de la vie. La France n'est pas de méme. Chacun est d'accord que c'est l'œil de l'Europe, laquelle n'emprunte rien d'autrui si elle ne veut. Sa fertilité se reconoit en la proximité des villes & villages, qui se regardent de tous cótez: ce qu'ayant quelquefois observé, i'ay pris plaisir étant en Picardie, à compter dix-huit & vint villages à l'entour de moy, léquels reçoivent leur nourriture en vn petit pourpris comme de deux ou trois lieuës Françoises d'etenduë de toutes parts. Noz Rois saoulez de cette felicité, & à leur exemple leurs vassaux & sujets qui avoiẽt moyen de faire quelque belle entreprise, pensans qu'ilz ne pouvoient trouver mieux qu'en leur païs, ne se sont autrement souciez des voyages d'outre l'Ocean, ni de la conquéte des Nouvelles terres. Ioint que (comme a eté dit ailleurs) depuis la découverte des Indes Occidentales la France a toujours eté travaillée

de guerres inteſtines & externes, qui en ont retenu pluſieurs de tenter la méme fortune qu'ont fait les Heſpagnols.

La troiſiéme choſe qui fait ſortir les peuples hors de leurs païs & s'y déplaire, c'eſt la diviſion, les quereles, les procés; ſuiet qui fit iadis ſortir les Gaullois de leurs terres, & les abandonner pour en aller chercher d'autres en Italie (à ce que dit Iuſtin l'Hiſtorien) là où ilz chaſſerent les Toſcans hors de leur païs, & bâtirent les villes de Milan, Come, Breſſe, Veronne, Bergame, Trente, Vicence, & autres. Iuſtin liv. 20.

Quoy que ce ſoit qui ait pouſſé quelques François à traverſer l'Ocean, leurs entrepriſes n'ont encore bien reüſſi. Vray eſt qu'ilz ſont excuſables en ce qu'ayans rendu des témoignages de leur bonne volonté & courage, ilz n'ont point eté virilement ſoutenus, & n'a-on marché en ces affaires ici que comme par maniere d'acquit. Nous en avons veu des exemples és deux voyages de la Floride; & puis que nous ſommes ſi avant, paſſons du Tropique de Cancer à celui du Capricorne, & voyons s'il eſt mieux arrivé au Capricorne, & voyons s'il eſt mieux arrivé au Chevalier de Villegagnõ en la France Antarctique du Breſil: puis nous viẽdrõs viſiter le Capitaine Iacques Quartier, lequel eſt dés y a lõg tẽps à la découverte des Terres-neuves vers la grãde riviere de Canada.

Entrepriſe du Sieur de Villegagnon pour aller au Breſil: Diſcours de tout ſon voyage juſques à ſon arrivée en ce païs-là: Fiévre peſtilente à cauſe des eaux puantes: Maladies des François, & mort de quelques vns: Zone torride temperée: Multitude de poiſſons: Iſle de l'Aſcenſion: Arrivee au Breſil: Riviere de Ganabara: Fort des François.

CHAP. I.

1555. EN l'an mille cinq cens cinquante-cinq le ſieur de Villegagnon Chevalier de Malte, ſe fachant en France, & méme ayant (à ce qu'on dit) receu quelque mécõtentemẽt en Bretagne, où il ſe tenoit lors, fit ſçavoir en pluſieurs endroits le deſir qu'il avoit de ſe retirer de la France, & habiter en quelque lieu à l'écart, eloigné des ſoucis qui rongent ordinairement la vie à ceux qui ſe trouvent enveloppés aux affaires du monde de deça. Partant il jette l'œil & ſon deſir ſur les terres du Breſil, qui n'étoient encores occupées par aucuns Chrétiens, en intention d'y mener des colonies Françoiſes, ſans troubler l'Heſpagnol en ce qu'il avoit découvert & poſſedoit. Et d'autant que telle entrepriſe ne ſe pouvoit bonnement faire ſans l'avœu, entremiſe, conſentemẽt & authorité de l'Admiral, qui étoit pour lors Meſſire Gaſpar de Colligni imbeu des opinions de la Religion pretenduë reformée, il fit entendre (ſoit par feinte ou autrement) audit ſieur Ad-

miral, & à plusieurs Gentils-hommes & autres pretenduz reformez, que dés long temps il avoit non seulement vn desir extréme de se ranger en quelque païs lointain où il peût librement, & purement servir à Dieu selon la reformation de l'Evangile : mais aussi qu'il desiroit y preparer lieu à tous ceux qui s'y voudroient retirer pour éviter les persecutions : léquelles de fait étoient telles en ce temps contre les protestans, que plusieurs d'entr'-eux & de tout sexe & qualité, étoient en tout lieu du Royaume de France, par Edits du Roy, & par arrets de la Cour de Parlement, brulez vifs, & leurs biens confisquez. L'Admiral ayant entendu cette resolution en parla au Roy Henry II. lors regnant, aupres duquel il étoit bien venu, & lui discourut de la consequence de l'affaire, & combien cela pourroit à l'avenir étre vtile à la France si Villegagnon homme entendu en beaucoup de choses, étant en cette volonté, entreprenoit le voyage. Le Roy facile à persuader, mémement en ce qui étoit de son service, accorda volontiers ce que l'Admiral lui proposa, & fit dõner à Villegagnon deux beaux navires équippez & fourniz d'artillerie, & dix mille francs pour faire sa navigation. De laquelle j'avois omis les particularitez pour n'en avoir sçeu recouvrer les memoires, mais sur le point que l'Imprimeur achevoit ce qui est de la Floride, vn de mes amis m'en a fourni de bien amples, léquels en ce tẽps-là ont été envoyez par deça de la France Antarctique par vn des gens dudit sieur de Villegagnon, dont voici la teneur.

L'an du Seigneur mille cinq cens cinquante-cinq, le douziéme jour de Iuillet, Monsieur de Villegagnon ayant mis ordre, & appareillé tout ce qu'il lui sembloit estre convenable à son entreprise: accompagné de plusieurs Gentils-hommes, manouvriers & mariniers, equippa en guerre & marchandise deux beaux vaisseaux, léquels le Roy Henry second de ce nom lui avoit fait delivrer, du port chacun de deux cens tonneaux, munis & garnis d'artillerie, tant pour la defense dédits vaisseaux, que pour en delaisser en terre: avec vn hourquin de cent tonneaux, lequel portoit les vivres, & autres choses necessaires en telle faction. Ces choses ainsi bien ordonnées, commanda qu'on fit voile ledit jour sur les trois heures après midi, de la ville du Havre de Grace, auquel lieu s'étoit fait son embarquement. Pour lors la mer étoit belle, afflorée du vent North-est, qui est Grec levant, lequel (s'il eust duré) étoit propre pour nótre navigation, & d'icelui eussions gaigné la terre Occidentale. Mais le lendemain & jours suivans il se changea au Sur-oest, auquel auions droitement affaire: & tellement nous tourmenta, que fumes contraints relacher à la côte d'Angleterre nommée le Blanquet, auquel lieu mouillames les ancres, ayans esperance que la fureur de cetui vent cesseroit, mais ce fut pour rien, car il nous convint icelles lever en la plus grande diligence qu'on sçauroit dire, pour relacher & retourner en France au lieu de Dieppe. Avec laquelle tourmente il survint au vaisseau auquel s'étoit embarqué ledit Seigneur de Villegagnon, vn tel lachement

Le Roy fournit deux vaisseaux avec vn hourquin.

North ou Northest est Aquilo vẽt de Bize, qui vient d'entre le Septentrion & Orient.

Suroest, est Auster ou Africus, vẽt d'entre midi & Occident.

Le Blanquet.

chemẽt d'eau, qu'en moins de demie heure l'on tiroit par des sentines le nombre de huit à neuf cens batonnées d'eau, c'est à dire quatre cens seaux: Qui étoit chose étrange & encore non ouïe à navire qui sort d'vn port. Pour toutes ces choses nous entrames dans le havre de Dieppe, à grande difficulté, parce que ledit havre n'a que trois * brassées d'eau, & noz vaisseaux tiroient deux brassées & demie. Avec cela il y avoit grãde levée pour le vent qui ventoit, mais les Dieppois (selon leur coutume loüable & honéte) se trouverent en si grand nombre pour haller les emmares & cables, que nous entrames par leur moyen le dix septiéme jour dudit mois. De celle venuë plusieurs de noz Gentils-hommes se contenterent d'avoir veu la mer, accomplissant le proverbe; *Mare vidit & fugit*. Aussi plusieurs soldats, manouvriers & artisans furent degoutez & se retirerent. Nous demeurames là l'espace de trois semaines, tant pour attendre le vent bon, & fecond, que pour le radoubement desdits navires. Puis aprés le vent retourna au Northest, duquel nous-nous mimes encore en mer, esperans toujours sortir hors les côtes & prendre la haute mer. Ce que ne peumes, ains nous convint relacher au Havre d'où nous étions partis, par la violence du vent qui nous fut autant contraire qu'auparavant. Et là demeurames jusques à la veille nôtre Dame de la mi-Aoust. Entre lequel chacun s'efforça de prendre nouveaux raffraichissemens pour r'entrer encor, & pour la troisiéme fois, en mer. Auquel jour nous apparut la clemence & benignité de nôtre bon Dieu: car il

Huit ou 900. batõnées d'eau vallẽt 400. seaux

* *Le havre de Dieppe à seulement 3. brassees d'eau.*

Dieppois secourables.

Second embarquemẽt.

Troisiéme embarquemẽt.

soit vne chaleur merveilleuse sans aucun vẽt. Ainsi il nous cõvint soutenir leurs coups. Mais aussi de nõtre part nous les canonames tant qu'il y eut plusieurs maisons rõpues & brisées: les femmes & enfans fuyoiẽt par les chãps. Si noz barques & bateaux eussẽt eté hors les navires, je croi que nous eussions fait le Bresil en cette belle ile. Il n'y eut qu'vn de noz canoniers qui se bleſſa en tirãt d'vn cardinac, dõt il mourut dix jours aprés. A la fin l'õ vit que nous ne pouviõs rien pratiquer là que des coups: & pource nous nous retirames en mer, approchãs la côte de Barbarie, qui est vne partie d'Afrique. Nõtre vẽt secõd nous côtinua & passames la riviere de Loyre en Barbarie, le Promontoire blanc, qui est souz le Tropique de Cancer: & vimmes le huitiéme jour dudit mois en la hauteur du Promontoire d'Æthiopie, où nous cõmençames à sentir la chaleur. De l'ile qu'avions reconuë, jusques audit Promontoire, il y a trois cens lieuës. Cette chaleur extréme causa vne fiévre pestilentieuse dans le vaisseau où étoit ledit Seigneur, pour raison que les eaux étoient puantes & tant infectes que c'étoit pitié, & les gens dudit navire ne se pouvoient garder d'en boire. Cette fiévre fut tant contagieuse & pernicieuse, que de cent personnes elle n'en épargna que dix, qui ne fussent malades: & des nonante qui étoiẽt malades, cinq moururẽt, qui étoit chose pitoyable & pleine de pleurs. Ledit seigneur de Villegagnõ fut cõtraint soi retirer dãs le Vic'Admiral, où il m'avoit fait embarquer, dãs lequel nous étiõs to⁹ dispos & fraiz, biẽ faschés toutefois de l'accidẽt qui étoit dãs nõtre cõpagnõ. Ce promõtoire est

D'vn coup de coulevrine par les Hespagnols.

Riviere de Loyre en Barbarie.

Le Promontoire blanc.

Fiévres pestilentieuses à cause des eaux infectées.

Le Promontoire d'Ethiopie. quatorze degrez prés de la Zone torride: & est la terre habitée des Mores. Là nous faillit nôtre bon vent, & fumes persecutez six jours entiers de bonasses & calmes, & les soirs sur le Soleil couchãt, des tourbillons & vents les plus impetueux & furieux, joints avec pluie tant puante, que ceux qui étoient mouïllez de ladite pluie, soudain étoient couvers de grosses pustules de ces vents tant furieux. Nous n'osions partir, que bien peu, de la grand'voile du Papefust: toutefois le Seigneur nous secourut: car il nous envoya le vent Suroest, contraire neantmoins, mais nous étions trop Occidentaux. Ce vẽt fut toujours fraiz, qui nous recrea merveilleusemẽt l'esprit & le corps, & d'icelui nous cótoyames la Guinée, approchans peu à peu de la Zone Torride: laquelle trouvames tellement temperée (contre l'opinion des Anciens) que celui qui étoit vétu n'avoit besoin de se depouiller pour la chaleur. Nous passames ledit centre du monde le dixiéme Octobre prés les iles saint Thomas, qui sont droit souz l'Equinoctial, prochaines de la tere de Manicongo. Combien que ce chemin ne nous étoit propre, si est-ce qu'il convenoit faire cette route-là, obeissans au vent qui nous étoit contraire: & tellement y obeïmes que pour trois cens lieuës qu'avions seulement à faire de droit chemin, nous en fimes mille ou quatorze cens. Voire que si nous eussions voulu aller au Promontoire de Bonne esperance, qui est trẽte sept degrez deçà la ligne en l'Inde Orientale, nous y eussiõs plutot été qu'au Bresil. Cinq degrez North dudit Equateur, & cinq degrez Sur-

Tourbillons de vens impetueux & pluies puantes.

Papefust.

La Guinée.

La Zone torride est temperée contre l'opinion des Anciens.

Les iles S. Thomas.

Manicongo

oeſt du méme Equateur, nous trouvames ſi grãd nombre de poiſſons & de diverſes eſpeces, que quelquefois nous penſions étre aſſechez ſur lédits poiſſons. Les eſpeces ſont Marſouïns, Dauphins, Baleines, Stadins, Dorades, Albacorins, Pelamides, & le poiſſon volant, que nous voyõs voler en troupe comme les étournaux en nótre païs. Là nous faillirent nos eaux, ſauf celle des ruiſſeaux, laquelle étoit tant puante & infecte, que nulle infection n'eſt à y comparer. Quand nous en beuvions il nous falloit boucher les ïeux, & étouper le nez. Etans en ces grandes perpléxités & préque hors d'eſpoir de venir au Breſil, pour le long chemin qui nous reſtoit, qui étoit de neuf cens à mille lieuës, le Seigneur Dieu nous envoya le vent au Suroüeſt, dont nous convint mettre la prore à l'Oüeſt, qui étoit le lieu où nous avions affaire. Et tant fumes portez de ce bon vent, qu'vn Dimanche matin vintiéme Octobre eumes conoiſſance d'vne belle ile, appellée dans la Charte marine, l'Aſcenſion. Nous fumes tous rejoüis de la voir, car elle nous montroit où nous eſtions, & quelle diſtance y pouvoit avoir juſques à la terre de l'Amerique. Elle eſt elevée de huit degrez & demi. Nous n'en peumes approcher plus prés que d'vne grande lieuë. C'eſt vne choſe merveilleuſe que de voir cette ile étant loin de la terre ferme de cinq cens lieuës. Nous pourſuivimes nótre chemin avec vn vent ſecond, & fimes tant par jour & par nuit que le 3. jour de Nouembre, vn Dimanche matin, nous eumes conoiſſance de l'Inde Occidentale, quatte partie du monde, dite

Le Promontoire de Bonne eſperãce.

Poiſſons volans en l'air cõme étournaux.

Defaut d'eauë douce à 900. lieuës du Breſil.

Ile de l'Aſcenſion.

L'Amerique découverte l'an 1493 par Americus Vespucius.

Amerique, du nom de celui qui la découvrit l'an mille quatre cens nonante trois. Il ne faut demander si nous eumes grande joye, & si chacun rendoit graces au Seigneur, veu la pauvreté, & le long-temps qu'il y avoit que nous étions partis. Ce lieu que nous découvrimes est par vint degrez, appellé des Sauvages *Parárbe*. Il est habité des Portugais, & d'vne nation qui ont guerre mortelle avec ceux auquels nous avõs alliance. De ce lieu nous avons encore trois degrez jusques au Tropique de Capricorne, qui valent octante lieuës. Nous arrivames le dixiéme de Novembre en la riviere de *Ganabara*. Elle est droitement sous le Tropique de Capricorne. Là nous mimes pied en terre, chantans loüanges & action de graces au Seigneur. Nous y trouvames de cinq à six cens Sauvages tout nuds, avec leurs arcs & fleches, nous signifians en leurs langages que nous étions les bien venuz, nous offrans de leurs biens, & faisans les feuz de joye de ce que nous étions venuz pour les defendre contre les Portugais, & autres leurs ennemis mortels & capitaux. Le lieu est naturellement beau & facile à garder, à raison que l'entrée en est étroite, close des deux cótez de deux hauts monts. Au milieu de ladite entrée (qui est, possible, de demie lieuë de large) y a vne roche longue de cent pieds, & large de soixante, sur laquelle Monsieur de Villegagnon a fait vn Fort de bois, y mettant vne partie de son artillerie, pour empecher que les ennemis ne viennent les endommager. Cette riviere est tant spacieuse, que toutes les navires du monde y seroient seure-

Arrivée en icelle. Parárbe.

Fort des François au Bresil. R. de Ganabara.

ment. Elle eſt ſemee de preaux & iles fort belles, garnie de bois toujours verds: à l'vne déquelles (étant à la portee du canon du lieu qu'il a fortifié) il a mis le reſte de ſon artillerie & tous ſes gens, craignant que s'il ſe fut mis en terre ferme, les Sauvages ne nous euſſent ſaccagez pour avoir ſa marchandiſe. *Bois toujours Verdoyant.*

Voila le diſcours du premier voyage fait en la terre du Breſil; où je reconois vn grãd defaut, ſoit au Chevalier de Villegagnon, ſoit en ceux qui l'avoient envoyé. Car que ſert de prendre tant de peine pour aller à vne terre de conquête, ſi ce n'eſt pour la poſſeder entierement? Et pour la poſſeder il faut ſe camper en la terre ferme & la bien cultiver: car en vain habitera-on en vn païs s'il n'y a dequoy vivre. Que ſi on n'eſt aſſez fort pour s'en faire à-croire, & commander aux peuples qui occupent le païs, c'eſt folie d'entreprendre & s'expoſer à tant de dangers. Il y a aſſez de priſons par tout ſans en aller chercher ſi loin.

Quant à ce qui eſt des mœurs & coutumes des Breſiliens, & du rapport de la terre, nous recueillerons au dernier livre tant ce que l'autheur du Memoire ſus-écrit en a dit, que ce que d'autres nous en ont laiſſé.

Renvoy de l'vn des navires en France : Expedition des Genevois pour envoyer au Bresil : Conjuration contre Villegagnon : Decouverte d'icelle : Punition de quelques-vns : Description du lieu & retraite des François : Partement de l'escoüade Genevoise.

CHAP. II.

APRES que le sieur de Villegagnon eut déchargé ses vaisseaux, il pensa d'en renvoyer vn en France, & quant & quant donner avis au Roy, à Monsieur l'Admiral & autres, de tout son voyage, & de l'esperance qu'il avoit de faire là quelque chose de bon qui reüssiroit à l'honneur de Dieu, au service du Roy, & au soulagement de plusieurs de ses sujets. Et pour ne manquer de secours & rafraichissement l'an suivant, & ne demeurer là comme degradé (ainsi que ceux qui étoient anciennement relegués en des iles par maniere de punitiõ) connoissant qu'il ne pouvoit rien faire sans ledit Admiral, & qu'il se falloit conformer à son humeur, ou quitter l'entreprise, il écrivit aussi particuliermẽt à l'Eglise de Geneve & aux Ministres dudit lieu, les requerant de l'aider autant qu'il leur seroit possible à l'avancement de son dessein, & à cette fin qu'on lui envoyat des Ministres & autres personnes bien instruites en la Religion Chrétienne pour endoctriner les Sauvages, & les attirer à la connoissance de leur salut.

Les lettres receuës & leuës, les Genevois

desireux de l'amplification de leur Religion (comme chacun naturellement est porté à ce qui est de sa secte) rendirent solennellement graces à Dieu de ce qu'ilz voyoient le chemin preparé pour établir par-delà leur doctrine, & faire reluire la lumiere de l'Evangile parmi ces peuples barbares sans Dieu, sans loy, sans religion. Ledit sieur Admiral sollicita par lettres Philippe de Corguilleray dit le sieur du Pont son voisin en la terre de Chatillon sur Loin (lequel avoit quitté sa maison pour aller demeurer auprés de Geneve) d'entreprendre le voyage pour conduire ceux qui se voudroient acheminer au Bresil vers Villegagnon. L'Eglise de Geneve aussi l'en pria, & les Ministres encor: si bien que, quoy que vieil & caduc, porté neantmoins de zele & affection, il postposa le soin de sa femme & de ses enfans à cette entrepriſe, pour laquelle il accepta ce dont il étoit requis.

Rejouissance de ceux de Geneve.

On lui trouva nombre de jeunes hommes ayans bien étudié, lesquelz furent par l'examen trouvés capables de pouvoir instruire ces peuples en la Religion Chrétienne. On lui fournit aussi d'artisans & ouvriers, selon que Villegagnon avoit mandé, lesquels sans apprehender la dure façon de vivre qui leur étoit proposée en ce païs-là par les lettres dudit Villegagnon (car il n'y avoit ni pain ni vin, mais au lieu de pain il falloit vser de certaine farine faite d'vne racine blanche de laquelle vsent les Brefiliens, comme sera dit en ce même chapitre) de gayeté de cœur suivirent ledit sieur du Pont en nombre de quatorze, sans les manouvriers. D'autres appre-

Dureté de vie au Bresil.

hendans la façon de vivre de delà aimoiẽt mieux flairer l'odeur des cuisines Françoises, ou de Geneve, que le boucan du Bresil : & conoitre ce païs-là par theorique plutot que par pratique. Mais avant que les laisser mettre en chemin, il est besoin de dire ce qui se faisoit en la France Antarctique du Bresil parmi la troupe que Villegagnon y avoit menée. Ce que ie feray suivant le memoire d'vne seconde lettre envoyée en France au mois de May, l'an mil cinq cens cinquante six, conceuë en ces mots:

Mes freres & meilleurs amis, &c. Deux jours aprés le partement des navires (qui fut le quatorziéme iour de Fevrier mil cinq cens cinquante-six) nous découvrimes vne coniuration faite par tous les artisans & manouvriers qu'avions amenez, qui étoient au nombre d'vne trentaine: contre monsieur de Villegagnon, & tous nous autres qui étions avec lui, dont n'y en avoit que huit de defense. Nous avons sceu que ce avoit été conduit par vn Truchement, lequel avoit été donné audit Seigneur par vn Gentil-homme Normand, qui avoit accompagné ledit Seigneur jusques en ce lieu. Ce Truchement étoit marié avec vne femme Sauvage, laquelle il ne vouloit ni laisser, ni la tenir pour femme. Or ledit seigneur de Villegagnon, en son commencement regla sa maison en homme de bien, & craignant Dieu: defendant que nul homme n'eût affaire à ces chiennes Sauvages, si l'on ne les prenoit pour femmes, & sur peine de la mort. Ce Truchement avoit vécu (comme tous les autres vivent) en la plus grande abomi-

Conjuratiõ contre Villegagnon.

Paillardise avec les femmes Sauvages.

nation & vie Epicurienne qu'il eſt poſſible de raconter : ſans Dieu, ſans Foy, ne Loy, l'eſpace de ſept ans. Pourtant lui faiſoit mal de laiſſer ſa putain, & vie ſuperieure, pour vivre en homme de bien, & en compagnie de Chrétiens. Premierement il propoſa d'empoiſonner monſieur de Villegagnon, & nous auſſi: mais vn de ſes compagnons l'en détourna. Puis s'addreſſa à ceux des artiſans & manouvriers, léquels il conoiſſoit vivre en regret, en grand travail, & à peu de nourriture. Car par ce que l'on n'avoit apporté vivres de France, pour vivre en terre, il convint du premier jour laiſſer le cidre, & au lieu boire de l'eau creuë. Et pour le biſcuit s'accommoder à vne certaine farine du païs faicte de racines d'arbres, qui ont la fueille comme le *Pæonia mas* : & croit plus haut en hauteur qu'vn homme. Laquelle ſoudaine & repentine mutation fut trouvée étrange, mémement des artiſans, qui n'étoient venus que pour la lucrative & profit particulier. Ioint les eaux difficiles, les lieux âpres & deſerts, & labeur incroyable qu'on leur donnoit, pour la neceſſité de ſe loger où nous eſtions : parquoy aiſément les ſeduit, leur propoſant la grande liberté qu'ils auroient, & les richeſſes auſſi par aprés, déquelles ils en donneroient aux Sauvages en abandon, pour vivre à leur deſir. Volontiers s'accorderent ces pauvres gens, & à la chaude voulurent mettre le feu aux poudres, qui avoient été miſes en vn cellier fait legerement ſur le quel nous couchiõs tous: mais aucúns ne le trouverẽt

On n'avoit porté vivres de France que pour le paſſage de la mer.

Racines dõt on fait la farine.

pas bon, parce que toute la marchandise, meubles & joyaux que nous avions eussent été perdus, & n'y eussent rien gaigné. Ilz conclurent donc entr'eux de nous venir saccager, & couper la gorge durant que nous serions en nótre premier somme. Toutefois ils y trouverent vne difficulté, pour trois Ecossois qu'avoit ledit seigneur pour sa garde, léquels pareillement ilz s'efforcerent de seduire. Mais eux, aprés avoir conu leur mauvais vouloir, & la chose étre certaine, m'en vindrent avertir, & decelerent tout le fait. Ce qu'à l'heure méme je declaray audit seigneur, & à mes compagnons, pour y remedier. Nous y remediames soudainement, en prenant quatre des principaux, qui furent mis à la chaine & aux fers devant tous : l'autlieur n'y étoit pas. Le lendemain, l'vn de ceux qui étoit aux fers se sentant conveincu, se traina prés de l'eau, & se noya miserablement : vn autre fut étranglé. Les autres servent ores comme esclaves : le reste vit sans murmure, travaillant beaucoup plus diligemment qu'auparavant. L'autheur truchement (par-ce qu'il n'y étoit pas) fut averti que son affaire avoit été découverte. Il n'est retourné depuis à nous, & se tient maintenant avec les Sauvages, ayant débauché tous les autres Truchements de ladite terre, qui sont au nombre de vint ou vint-cinq : léquels font & disent tout du pis qu'ilz peuvent, pour nous étonner, & nous faire retirer en France. Et par-ce qu'il est avenu que les Sauvages ont été persecutés d'vne fiévre pestilentieuse depuis que nous sommes en terre, dont il en est mort plus

Conspiratiõ découverte. Remede.

Vint ou vint-cinq truchemens revoltés. Fiévre pestilentieuse entre les Sauvages.

de huit cens : ilz leur ont persuadé que c'étoit Monsieur de Villegagnon qui les faisoit mourir: parquoy ilz conçoivent vne opinion contre nous en telle sorte qu'ilz nous voudroient faire la guerre, si nous étions en terre continente: mais le lieu où nous sommes les retient. Ce lieu est vne ilette de six cens pas de long, & de cent de large, environnée de tous cótez de la mer, large & long d'vn cóté & d'autre de la portée d'vne coulevrine, qui est cause qu'eux n'y peuvent approcher, quand leur frenesie les prent. Le lieu est fort naturellement, & par art nous l'avons flanqué & remparé, tellement que quand ilz nous viennent voir dans leurs auges & *almadies*, ilz tremblent de crainte. Il est vray qu'il y a vne incommodité d'eau douce, mais nous y faisons vne citerne, qui pourra garder & contenir de l'eau, au nombre que nous sommes, pour six mois. Nous avons du depuis perdu vn grand bateau & vne barque, contre les roches: qui nous ont fait grande faute, pour-ce que nous ne sçaurions recouvrer ni eau, ni bois, ni vivres, que par bateaux. Avec ce, vn maitre charpentier & deux autres manouvriers se sont allez rendre aux Sauvages, pour vivre plus à leur liberté. Nonobstant Dieu nous a fait la grace de resister constamment à toutes ces entrepriſes, ne nous deffians de sa misericorde. Léquelles choses il nous a voulu envoyer, pour montrer que sa parole prend difficilement racine en vn lieu, afin que la gloire lui en soit rapportée: mais aussi quand elle est enracinée elle dure à jamais. Ces troubles m'ont empeché, que ie n'ay peu reco-

Description de la demeure des François.

Citerne.

Grande incommodité.

noitre le païs, s'il y avoit mineraux, ou autres choſes ſingulieres: qui ſera pour vne autre fois. L'on nous menace fort que les Portugais nous viendront aſſieger, mais la bonté divine nous en gardera. Ie vous ſupplie tous deux de m'écrire amplement de vos nouvelles, &c. De la riviere de *Ganabara* au païs du Breſil en la France Antarctique, ſouz le Tropique de Capricorne, ce vint-cinquiéme jour de May, mille cinq cens cinquante-ſix. Vótre bon amy N. B.

Partement de Geneve le dixiéme Septembre 1556.

Or pour revenir aux termes de ce que nous avions commencé à dire touchant le voyage du ſieur du Pont, les volontaires qui ſe rangerent de ſa troupe partirent de Geneve le dixiéme de Septembre mille cinq cens cinquante-ſix, & allerent trouver ledit ſieur Admiral en ſa maiſon de Chatillon ſur Loin, où il les encouragea à pourſuivre leur entrepriſe, avec promeſſe de les aſſiſter pour le fait de la marine. De là ilz vindrent à Paris, où durant vn mois qu'ils y ſejournerent, pluſieurs Gentils-hommes & autres avertis de leur voyage ſe joignirent auec eux. Puis s'en allerent à Honfleur, où ils attendirent que leurs navires fuſſent prets & appareillez pour faire voiles.

Rendez-vous à Honfleur.

Seconde navigation faite au Bresil aux dépens du Roy : Accident d'vne vague de mer : Discours des iles de Canarie : Barbarie païs fort bas : Poissons volans, & autres pris en mer : Tortuës merveilleuses.

CHAP. III.

IANDIS que les Genevois disposoient les choses comme nous avons dit, le sieur de Bois-le-Côte nevœu du sieur de Villegagnon preparoit les vaisseaux à Honfleur, léquels il fit equipper en guerre au nombre de trois, aux dépens du Roy. Fourniz qu'ilz furent de vivres & autres choses necessaires, les ancres furent levées, & se mirent en mer le dix-neufiéme Novembre. Ledit sieur de Bois-le-Comte éleu Vice-Admiral de cette flotre avoit quatre-vints personnes tant soldats que matelots dans son vaisseau: dans le second y en avoit six-vints: dans le troisiéme il y avoit environ quatre-vints-dix personnes, compris six jeunes garçons qu'on y menoit pour apprendre le langage du païs; & cinq jeunes filles & vne femme pour les gouverner, afin de commencer à faire multiplier la race des François par-dela.

Le Roy fournit de trois navires.

19. Novembre 1556.

Au partir les canonades ne manquerent, ni l'éclat des trompettes, ni le son des tambours & fifres, selõ la coutume des navires de guerre qui

vont en voyage. Au bout de quelques jours ils arriverent de bon vent aux iles Fortunées, dites Canaries, où quelques matelots penserent mettre pied à terre pour butiner quelque chose, mais ilz furent repoussez par les Hespagnols qui les avoient apperceuz de loin. Le seziéme Decembre ilz furent pris d'vne forte tempéte qui mit à fonds vne barque attachée à vn navire, en laquelle y avoit deux matelots pour la garde d'icelle, qui penserent boire à tous leurs amis pour vne derniere fois. Car il est bien difficile en tel accident de sauver vn homme parmi les fortes vagues de la mer. Neantmoins aprés beaucoup de peine ilz furẽt sauvés avec les cordages qu'on leur jetta. En cette tempéte arriva vn hazard fort remarquable, & que je mettray volontiers ici (quoy que je ne me vueille arréter à toutes les particularitez qu'a écrit Iean de Lery autheur de l'histoire de ce voyage.) C'est que comme le cuisinier eut mis vn matin dessaller dans vn cuvier du lard pour le repas, vn coup de mer sautant impetueusement sur le pont du navire, l'emporta plus de la longueur d'vne picque hors le bord (c'est à dire hors le navire) & vne autre vague venant à l'oppositе, sans renverser ledit cuvier, de grand roideur le rejetta aú méme lieu dont il étoit party, avec ce qui étoit dedans. Le méme autheur rapporte à propos vn exemple de Valere le Grand que j'ay dés y a long temps admiré: sçavoir d'vn matelot qui vuidant l'eau de la basse partie d'vn nauire (auec la pompe, comme il faut presumer) fut jetté en mer par vn coup de vague, & incontinent repoussé

16. Decembre 1556.

Cas étrange & rare.

Valere liv. 1. chap. 8.

pousſé dedans par vne autre vague contraire.

Le dix-huitiéme dudit mois de Decembre noz François découvrirent la grand' Canarie, ainſi appellée (je croy) à cauſe des Cannes de ſucrre qu'elle produit en abondance, & non pour-ce qu'elle produit grande quantité de chiens, ainſi que diſent Pline & Solin. A cette ile eſt voiſine celle qui eſt aujourd'hui appellée *Teneriffé*, de laquelle nous avons parlé ci-deſſus. Et puis que nous ſommes ſur le propos des iles Canaries, il n'y a point danger de nous y arréter vn petit, mémement veu que la poſſeſſion qu'en ont aujourd'hui les Heſpagnols, ilz la doivent aux François. Elles ſont ſeptenombre diſtantes de quarante, & cinquante lieuës les vnes des autres, appellées par les Anciens d'vn mot general Fortunées, à cauſe de leur beauté, & pour la temperature de l'air, n'y ayant jamais ni de froid, ni de chaud exceſſif, dont ne faut s'étonner ſi pluſieurs les ont pris pour les Heſperides, déquelles les Poëtes ont chanté tant de fables. De ces ſept il y en avoit ci-devant quatre Chrétiennes, à ſçavoir Lauzarette, Forteventure, la Gomere, & l'ile de Fer. Les trois autres étoient peuplées d'Idolatres, qui ſont appellées la grand' Canarie, Teneriffé, & la Palme, mais aujourd'hui j'entens qu'elles ſont toutes Chrétiennes. Ces peuples auant le Chriſtianiſme étoient barbares, toujours en guerre, & ſe tuoient l'vn l'autre comme bétes; & le plus fort, eſtoit celui qui emportoit la ſeigneurie & domination d'entr'eux. Ils alloient nuds comme ceux de la Nouvelle-France, & ne ſouf-

Iles Canaries pourquoy ainſi appellées. Solin ch. 70. Pline liv. 6. c. 32.

Iles Canaries pourquoy dites Fortunées.

Noms des iles Canaries.

froient aucun approcher de leurs iles. Neantmoins comme les Chrétiens se mettoient quelquefois aux aguets pour les attraper, & envoyer vendre en Hespagne, il avenoit souvent qu'eux-mémes étoient pris : mais les Barbares avoient cette humanité qu'ilz ne tuoient point leurs prisonniers, ains leur faisoient faire le plus vil exercice qu'ils estimoient étre possible, qui étoit d'écorcher leurs chevres, & les depecer ainsi que font les Bouchers, jusques à ce qu'ils eussent payé leur rançon: & lors ils étoient delivrez. C'a été par le moyen de ces prisonniers que l'on a sçeu ce qui est en leurs iles, leurs coutumes & façons de vivre, que je n'ay entrepris de representer en ce lieu, pour ne m'égarer de mon sujet. Mais je repeteray ce que j'ay déja dit, que les Hespagnols doivent aux François la possession qu'ils ont de ces iles, suivant le rapport qu'en fait Pierre Martyr, celui qui a écrit l'histoire des Indes Occidentales, lequel en parle „ en cette sorte. Ces iles (dit-il) bien qu'elles „ fussent venuës à la conoissance des anciens, si „ est-ce que la memoire en étoit effacée : & en „ l'an mille quatre cens cinq il y eut vn François „ de nation nommé Guillaume de *Bentachor*, le„ quel ayant congé d'vne Royne de Castille de „ découvrir nouvelles terres, trouva les deux „ Canaries, qui ores se nomment Lancelotte, & „ Forteventure, lequelles apres sa mort ses he„ ritiers vendirent aux Hespagnols, &c. Ici peut-on remarquer que les Hespagnols par envie, ou autrement, ont voulu obscurcir le nom, & la gloire du premier qui a découvert ces iles, apres

Barbares & Sauvages. Canariens plus humains que les Hespagnols.

Boucher métier vil.

Les Hespagnols tiennent des François les Canaries.

être demeurées tant de siecles comme ensevelies, & hors la conoissance des hommes. Car ce Guillaume de *Bentachor* s'appelloit Betancourt, Gentil-homme de Picardie, lequel par son testament supplia le Roy de Castille d'estre protecteur de ses enfans: mais il aima mieux être protecteur des iles conquises par ledit Betancourt: comme il a fait, & y en a adjoûté d'autres, déquelles il a peu plus justement s'emparer.

En quel degré sont les iles Canaries.

Quant à la situation de ces iles tous sont aujourd'hui d'accord qu'elles gisent par les vint-sept degrez & demi au-deça de l'Equateur. Et partant les Geographes & historiens qui ont situé lédites iles par les dix-sept degrés ou environ, en se trompant en ont trompé beaucoup d'autres, s'étans en cela arrestés au calcul de Ptolomée, lequel a marqué les iles Fortunées au promontoire Arsinarie, qui sont les iles du Cap verd. Mais il y a lieu d'excuser Ptolomée en cet endroit, & dire que ceux qui ont transcrit ses livres ne pouvans discerner les nombres des Grecs, ont été cause de l'erreur qui se trouve en cet autheur. Car il n'est point à croire qu'vn homme tel que lui, qui ne marche qu'avec vne grande solidité & doctrine, eût si lourdement choppé en ceci.

Barbarie païs fort bas.

Noz François donc ayans passé les Canaries côtoyerent la Barbarie habitée des Mores, qui est vn païs fort bas, si bien qu'à perte de veuë ilz découvroient des campagnes immenses, & leur sembloit qu'ilz deussent aller fondre là dessus. Et comme ordinairement où est la force là est l'insolence, noz gens se sentans forts

d'hommes & d'armes, ne faisoient difficulté d'attaquer quelque navire, ou cataveile si elle se rencontroit à leur chemin, & prendre ce que bon leur sembloit. En quoy je ne les veux louer; & valoit mieux faire des amis en s'établissant paisiblement, que de proceder par ces voyes. Aussi Dieu n'a-il point beni leurs entreprises. Es derniers voyages faits en la Nouvelle-France, on y est allé honétement équippé, & y a eu moyen quelquefois (même de ma conoissance) de prendre le dessus du vent, & faire ammener les voiles à plusieurs navires qui se sont rencontrez, mais on n'a jamais mis en avant de leur faire tort. Aussi n'est-ce pas le dessein de ceux qui en ce dernier temps veulent habiter la Nouvelle-France, lequelz ne recherchent que ce que la mer & la terre par vn juste exercice leur acquerront, sans envier la fortune d'autrui.

Passage de la Zone Torride : ois navigation difficile : & pourquoy : Et source, Refutation des raisons de quelques autheurs : Route des Hespagnols au Perou : De l'origine du flot de la mer : Vent Oriental perpetuel sous la ligne æquinoctiale : Origine & causes d'icelui, & des vents d'Aloz, & de Midi : Pluies puantes sous la Zone Torride : Effets d'icelles : Ligne æquinoctiale pourquoy ainsi dite : Pourquoy sous icelle ne se vois ne l'vne ne l'autre Pole.

CHAP. IV.

NOz François étans en ces parties de la Zone Torride à trois ou quatre degrez au-deçà de l'Æquateur, ilz trouverent la navigation fort difficile pour l'inconstance de plusieurs vens qui s'assemblent là, & transportent les vaisseaux diversement, à l'Est, au Nort, à l'Oüest, selon qu'ilz se rencontrent. Iean de Lery cherchant la raison de cela, presuppose que la ligne æquinoctiale tirant de l'Orient à l'Occident soit comme le doz & l'échine du monde à ceux qui voyagent du Nort au Sut, tellement que pour y aborder d'vne part ou d'autre, il faut comme monter à cette sommité du monde, ce qui est difficile. Il adjoute vne seconde raison, c'est que là est la source des vens, qui soufflans oppositement l'vn à l'autre assaillent les vaisseaux de toutes parts. Et pour vn troisiéme il dit que les Courans de la mer prenans là leur

Pourquoy la navigation difficile soubz la Zone torride.

Refutation des raisons de Iean de Lery.

commencement en rendent les approches difficiles. Or jaçoit que ces raisons soient studieusement recherchées, si est-ce que je ne puis bonnement m'y accorder. Car quant à la premiere il est certain que la terre & la mer faisans vn globe rond il n'y a point d'ascendant plus difficile aupres de la ligne æquinoctiale, qu'au 20. 40. & 60. degré. Quant à la seconde, il est certain que le Nort ne prend point là sa source: & l'experience journaliere fait connoître que sous la ligne & dedans la Torride, les vents de Levant y regnent tousiours soufflans continuellement, sans permettre leurs contraires y avoir aucun accez, ni vent d'Oüest, ni de Midi, qu'on appelle vents d'abas. Et c'est l'occasion pourquoy les Hespagnols qui vont au Perou ont ordinairement plus de peine à gaigner les Canaries, qu'en tout le reste du voyage, à cause des vents de Midi, qui commencent là à entrer en force: mais passé icelles ilz cinglent aisément jusques à entrer en la Torride, où ilz trouvent incontinent ce vent Oriental qui suit le Soleil, & les chasse en poupe de telle sorte, qu'à peine est-il plus besoin en tout le voyage de toucher aux voiles. Pour cette raison ils appellent ce grand trait de mer, le Golphe des Dames, pour sa douceur & serenité. Et en fin arrivent és iles de la Dominique, Guadelupe, Desirée, Marigualante, & les autres qui sont en cette part comme les faux-bourgs des Indes. Mais au retour ilz prennent vn autre chemin, & viennent à la Havane chercher leur hauteur hors le Tropique de Cancer, là où regnent les vents d'abas,

Route des Hespagnols en Peru.

ainsi qu'entre les Tropiques le vent de Levant: lequels vés d'abas leurs servent jusques à la veuë des Açores ou Tierceres, & de là à Seville. Et pour le regard de la troisiéme faison, je di qu'en la grande & pleine mer il n'y a point de Courans, ains les Courans se font quand la mer resserrée entre deux terres ne trouve point son passage libre pour continuer son flux, de maniere qu'elle est cõtrainte de roidir son cours ainsi qu'vn fleuve qui passe par vn canal. Mais posons le cas que son flux prenne là son origine; étant lent en cette haute & spacieuse étenduë, il ne fait pas grand empechemẽt aux navires d'aborder l'Æquateur: & puis s'il y a six heures de flux contre les navigans, il y en a autãt pour eux au reflux, sans comprendre le chemin qu'ils avancent d'eux mémes sans l'aide du flot. Or ne suis-je point d'accord que le principe du flot de la mer soit souz la ligne æquinoctiale, car il y a plus d'apparence de croire qu'elle n'a qu'vn flux qui va d'vn Pole à l'autre, en sorte que quand il est Ebe au Pole Arctique il est flot au Pole Antarctique; que de lui donner double flux: ce qu'il faudra faire si on met le principe de ce flux, souz ladite ligne: si ce n'est qu'on vueille dire que le flux de la mer est comme le bouillon d'vn pot, lequel s'éteind de toutes parts, & tout à la fois egalement. Et si l'on veut sçavoir la cause de ce vent Oriental qui est perpetuel souz cette ligne, qui fait la ceinture du monde, je m'en arreteray volontiers au jugement du docte naturaliste Iosephe Acosta, lequel attribue ceci au premier mobile dont le mouvement circulaire est si rapide qu'il

Principe de flot de la mer.

Livre 2. de son histoire naturelle des Indes chap. 6. Pourquoy sous la ligne y a tousjours vent Oriental.

meine à la danse, non seulement tous les autres cieux, mais aussi les elemens plus legers, le feu, & l'air, lequels tournent aussi quant & lui de l'Orient en l'Occident en vint-quatre heures; la terre & l'eau demeurans par leur trop grande pesanteur au centre du monde. Or ce mouvement est d'autant plus grand, vehement & puissant, qu'il s'approche de la ligne æquinoctiale, où est la plus grande circumference du tournoyement du ciel, & diminuë cette vehemence à mesure qu'on s'approche de l'vn & de l'autre Tropique: si bien qu'és environs d'iceux, par ie ne sçay quelle repercussion du cours & mouvement de la Zone, les vapeurs que l'air attire quant & soy (d'où procedent les vens qui courent d'Orient en Occident) sont contraintes de retourner quasi au contraire; & de là viennent les vens d'abas & Suroest communs & ordinaires hors les Tropiques. Ie di donc que la plus vray semblable cause de la difficulté qu'ont eu noz François de paruenir à la ligne æquinoctiale, a été qu'ilz n'étoignt pas encor' eloignez de terre (témoins les pluies puantes, qui ne venoient d'autre part que des vapeurs terrestres, qui sont grossieres & malfaisantes) & ainsi se trouvoient enveloppez de certains vens terrostres, d'autant plus divers que la terre est inegale, à cause des montagnes & vallées, rivieres, lacs, & situations de païs, & de quelques vens maritimes, léquels rencontrans ce vent fort & Oriental conduit par la force du Soleil, & le mouvement du premier mobile, ne pouvoient passer outre, du moins qu'avec vn grand

Vens d'abas & de Midi d'où viennent.

combat, qui arrétoit leurs vaisseaux, & les dispersoit ça & là.

Pluies puantes vers Latitude equinoctiale.

Quant aux pluies puantes déquelles ie viens de parler, cela est tout commun au long de la côte de la Guinée souz la Zone torride voisine de la terre: voire est tellement contagieuse, que si elle tombe sur la chair il s'y levera des pustules & grosses vessies, voire méme imprime la tache de sa puanteur és habillemens. D'ailleurs l'eau douce leur faillit dû moins elle se corrompit tellement par les ardâtes chaleurs du climat, qu'elle étoit remplie de vers, & falloit en la beuvant tenir la tasse d'vne main & se boucher le nez de l'autre, pour l'extréme puanteur qui en sortoit. Le bisçuit en fut de méme. Car les lõgues pluies ayans penetré jusques dans la Soute, le gaterent entierement: si bien qu'il falloit manger autant de vers que de pain. Ce qui eût eté aucunement tolerable si étans en ce mauvais passage ils en fussent bien-tót sortis, mais ilz furent environ cinq semaines à tournoyer sans pouvoir approcher de céte ligne equinoctiale, à laquelle en fin ils arriverent avec vn vent de Nort-nord'Est le 4. jour de Fevrier 1557. Ici il est bon de dire pour les moins sçavans que cette partie du monde est dite étre souz la ligne æquinoctiale (autrement souz l'Æquateur) pource que le Soleil venant á cette partie du ciel qui fait le milieu entre les deux Poles (ce qui arrive deux fois l'annee, sçavoir l'onziéme de Mars, quand il s'approche de nous; & le treiziéme de Septembre, quand il se recule pour porter l'Eté aux terres Antarctiques) les jours & les nuits sont égaux par tout le

Eau & bisçuit gaté & plein de vers

Soute est la partie du navire où se met le bisçuit.

Ligne æquinoctiale pourquoy ainsi dite.

monde. Et comme le Soleil ayant passé cette ligne noz jours r'acourcissent, aussi venant au deça de la méme ligne ilz diminuënt aux regions Antarctiques. Or cette ligne n'est qu'vne chose imaginaire, mais il est necessaire vser de ce mot pour entendre la chose, & en sçavoir discourir. Et au surplus est à remarquer que les peuples qui habitent souz cette ligne imaginaire ont en tout temps les nuits & les jours égaux, pour raison dequoy aussi elle pourroit bien étre dite æquinoctiale.

Ceremonie des matelots venans souz la ligne æquinoctiale.

Or comme en beaucoup de choses on fait des ceremonies pour la souvenance, aussi c'est la coutume des matelots (qui se rejouissent volontiers) de faire la guerre à ceux qui n'ont encores passé la ligne æquinoctiale, quand ils y arrivent. Ainsi ilz les plongent dans l'eau, ou leur donnẽt la bacule, ou les attachent au grand mast pour en avoir memoire. Toutefois il y a moyen de se racheter de cette condemnation en payant le vin des compaignons.

Aydez de ce vent de Nort-nord'Est (comme nous avons dit) ilz franchirent quatre degrés au delà de l'Equateur, d'où ilz cõmencerẽt à découvrir le pole Antarctique, ayans demeuré lõg tẽps sans voir ni l'vn ni l'autre, tant à-cause de quelques calmes, que des vens divers qui se rencõtrent environ le milieu du monde (que je prens souz ladite ligne æquinoctiale) allans comme pour combattre & depossẽder ce vent Oriental que nous avons dit, lequel ne s'en étonne gueres. Et neantmoins encores qu'on eût le vent à propos, si est ce, qu'etãt au milieu d'vne si grau-

de circumference qu'eſt celle du ciel, il n'eſt pas poſſible de voir l'vn ou l'autre pole, moins les deux enſemble, ſi tôt qu'on eſt venu ſouz ladite ligne, ains faut s'approcher de quelques degrez de l'vn ou de l'autre: d'autant que les deux poles ſont comme deux points imaginaires & immobiles, ainſi que le point milieu d'vne roüe à l'entour duquel ſe fait le mouvement d'icelle, ou comme les deux points inviſibles qu'on ſe peut imaginer aux deux cotez d'vne boule roulante, pour leſquels voir tout enſemble il faudroit étre au centre de ladite boule; auſſi pour voir les deux poles ou eſſieux du monde, il faudroit étre au centre de la terre. Mais y ayant grãde diſtãce de ce centre à la ſuperficie d'icelle, ou de la mer; de là vient que nonobſtant la rondeur de ces deux plus bas elemens, on ne peut ſi tôt appercevoir le pole quand on eſt parvenu à la ligne æquinoctiale.

Que les poles ne peuvent étre veus ſouz la ligne æquinoctiale

Découverte de la terre du Breſil: Margajas *quels peuples:* Façon de troquer avec les Ou-etacas *peuple le plus barbare de tous les autres:* Haute roche appellée *l'Emeraude de* Mak-hé: *Cap de Frie:* Arrivée des *François à la riviere de* Ganabara, *où étoit le Sieur de Villegagnon.*

CHAP. V.

LE treziéme Fevrier les maitres de noz navirés Françoiſes ayans pris hauteur à l'aſtrolabe, ſe trouverent avoir le Soleil droit pour Zenith: & apres quelques tourmentes & calmes, par vn bon vent

Découverte de la terre du Bresil 26. Fevrier 1557.

d'Est qui dura quelques jours, ils eurent la veuë de la terre du Bresil le vint-sixiéme de Fevrier mille cinq cens cinquante-sept, au grand contentement de tous, comme on peut penser, apres avoir demeuré prés de quatre mois sur la mer sans prendre port en aucun lieu.

La premiere terre qu'ilz découvrirent est montueuse, & s'appelle *Huvassou* par les Sauvages de ce païs-là, à l'abord de laquelle (selon la coutume) ilz tirerent quelques coups de canons pour avertir les habitans, qui ne manquerent de se trouver en grande troupe sur la rive. Mais les François ayans reconu que c'étoient *Margajas* alliez des Portugais, & par cõsequent leurs ennemis, ilz ne descendirent point à terre, sinon quelques matelots qui dãs vne barque allerent prés du rivage à la portée de leurs fleches, leur montrans des couteaux, miroirs, peignes, & autres bagatelles, pour léquelles ilz leur demandérent des vivres. Ce que les Sauvages firẽt en diligẽce, & apporterẽt de leur farine de racines, des jambons, & de la chair d'vne certaine espece de sanglier qu'ils ont, avec autres victuailles, & fruits telz que le païs les porte: cãr en cette saison là, quoy que ce fût le mois de Fevrier, les arbres étoient aussi verds qu'ilz sont ici en Juin. Les Sauvages ne furent point tant scrupuleux d'aborder les navires François. Car il y en vint six avec vne femme entierement nuds, peints, & noircis par tout le corps, ayans les levres de dessouz percées, & en chaque trou vne pierre verte, bien polie, & proprement appliquée, & de la largeur d'vn teston, pour étre plus coints & jolis. Mais

Margajas,

quand la pierre est levée, ilz sont effroyablement hideux, ayans comme deux bouches au dessouz du nez. La femme avoit les oreilles de méme si hideusemẽt percées, que le doigt y pourroit entrer, auquelles elle portoit des péndans d'os blancs, qui lui battoient sur les épaules. Ces Sauvages eussent fort desiré qu'on se fût arrété là, mais on ne s'y voulut pas fier, joint qu'il falloit tendre ailleurs. A neuf ou dix lieuës de là les Frãçois se trouverent à l'endroit d'vn Fort des Portugais dit par eux *Spiritus Sanctus*, & par les Sauvages *Moab*, qui est par les vints degrez audelà de l'Æquateur. Les gardes de ce Fort reconoissans à l'equipage que ce n'étoient de leurs gens, tirerent trois coups de canon sur les François, léquels firent de méme envers eux, mais l'vn & l'autre en vain. De là passerent auprés d'vn lieu nommé *Tapemiri*, & plus avant vindrent cotoyãt les *Paraïbes*: outre léquels tirans vers le Cap de Frie il y a des basses & écueils entremélez de pointes de rochers qu'il faut soigneusement éviter. Et à cet endroit y a vne terre plaine d'environ quinze lieuës de lõgueur habitée par vn certain peuple farouche & étrange nommé *Ou-etacas* dispos du pied autant & plus que les cerfs & biches, léquels ils prennent à la course: portent les cheveux lõgs jusques aux fesses, cõtre la coutume des autres Bresiliẽs qui les rongnẽt par derriere mangẽt la chair creuë: ont lãgage particulier n'ont aucun trafic avec les nations de deça, d'autant qu'ils ne veulẽt point que leur païs soit conu semblables aux Hespagnols de l'Amerique, qui ne souffrent aucune nation étrangere vivre parmi eux. Toutefois quand les voisins de ces

Peuple particulier étrãgement farouche.

Ou-etacas ont quelques marchandises dont ilz les veulent accommoder, voici leur façon & maniere de permuter. Le *Margaja*, *Caraja* ou *Tououpinambouit* (qui sont les peuples voisins d'iceux) ou autres Sauvages de ce païs-là, sans se fier, ni approcher de l'*Ou-etacas*, lui montrant de loin ce qu'il aura, soit serpe, soit couteau, peigne, miroir, ou autre chose, il lui fera entendre par signes s'il veut échanger quelque chose à cela. Que si l'*Ou-etacas* s'y acorde, lui montrant au reciproque de la plumasserie, des pierres vertes, pour servir d'ornement à la lévre d'embas ou autre chose provenant de leur terre, le premier mettra sa marchandise sur vne pierre, ou piece de bois, & se retirera, & lors l'*Ou-etacas* apportera ce qu'il aura & le lairra à la place, puis se retirant permettra que le *Margaja*, ou autre le vienne querir: & jusques là se tiennent promesse l'vn à l'autre. Mais chacun ayant son change, si tôt que l'vn & l'autre est retourné en ses limites d'où il avoit parlementé, les tréves rompuës, c'est à qui pourra attrapper son compagnon: ainsi que noz soldats és dernieres guerres sortans de quelque ville neutre; telle qu'étoit la petite ville de Vervin en Tierache lieu de ma naissance, appartenant à la tres-illustre maison de Couci. Apres avoir laissé derriere ces espiegles d'*Ou-etacas*, ilz passerent à la veuë d'vn autre païs voisin nommé *Mak-hé*, où certes les habitãs n'ont besoin de toujours dormir, ayãs de tels reveils-matin auprés d'eux. En cette terre, & sur le bord de la mer se voit vne grosse roche faite en forme de tour, laquelle aux rayons du Soleil reluit & brille si fort, qu'au-

Maniere de trafiquer avec les Ou-étacas.

Vervin en Tierache.

Mak-hé.

cuns penſent que ce ſoit vne ſorte d'Emeraude. Et de fait les mariniers tant Portugais que François l'appellent l'Emeraude de *Mak-hé*. Mais le lieu eſt inacceſſible étant environné de mille pointes de rochers qui ſe jettent fort avant en mer. *L'Emeraude de de Mak-hé.*

Là prés y a trois petites iles dites les iles de *Mak-hé*, où ayans mouïllé l'ancre, vne tempéte de nuit ſe leva ſi furieuſe que le cable d'vn des navires fut rompu, tellement que porté à la merci des Sauvages contre terre il vint juſques à deux braſſes d'eau. Ce que voyans le Maitre & le Pilote, comme au deſeſpoir ilz crierent deux ou trois fois nous ſommes perdus. Toutefois en ce beſoin les matelots ayans fait diligence de jetter vne autre ancre, Dieu voulut qu'elle tint, & par ce moyen furent ſauvez. C'eſt choſe rude qu'vne tẽpéte en pleine mer où l'on ne voit que montagnes d'eau, & profõdes vallées; mais encore n'eſt ce que jeu au pris du peril où eſt reduit vn vaiſſeau qui eſt ſur vne cóte en perpetuel danger de s'aller échouër ſur la rivẽ; ou briſer contre les rochers. Mais en pleine mer on ne craint point tout cela, quand on a fait diligence d'ammener les voiles à temps. Vray eſt qu'on eſt balotté de merveilleuſe façon en telle occaſion, mais le peril en eſt dehors, j'entens en vn bon vaiſſeau: car vn coup de mer emportera quelquesfois vn quartier d'vn mauvais navire, comme i'ay ouï reciter n'a pas long temps d'vn Capitaine qui fut emporté étant dans ſa chambre vers le gouvernail. La tempéte paſſée le vent vint à ſouhait pour gaigner le Cap. *Ammener mot de marine, ſignifie baiſſer.* *Cap de terre.*

de Frie, port & havre des plus renommés en ce païs-là pour la navigation des François. Là apres avoir mouillé l'ancre & tiré quelques coups de canõs, ceux qui se mirent à terre trouverent d'abordée grand nombre de Sauvages nommez *Tonoupinambaouls* alliez & confederez de nótre nation, léquels outre la careſſe & bonne reception dirent à noz François des nouvelles de *Paycolas* (ainſi nommoient-ilz le ſieur de Villegagnon). En ce lieu ilz virent nombre de perroquets, qui volent par troupes, & fort haut, & volontiers s'accouplent comme les tourterelles. Partis de là ayans vent à propos ils arriverent au bras de mer & riviere nommée *Ganabara* par les Sauvages: & Genevre par les Portugais, le ſeptiéme Mars mil cinq cens cinquante-ſept, où d'environ vn quart de lieuë loin ilz ſaluërent ledit ſieur de Villegagnon à force de canonades, & lui leur rendit la pareille en grande rejouiſſance.

Perroquets.

Ganabara.

Arrivée au Fort de Coligni le 7. Mars 1557.

Comme le ſieur du Pont expoſa au ſieur de Villegagnon la cauſe de ſa venuë, & de ſes compagnons: Réponſe dudit ſieur de Villegagnon: Et ce qui fut fait au Fort de Coligni apres l'arrivée des François.

CHAP. VI.

ETANS deſcendus à terre en l'ile où le ſieur de Villegagnon s'étoit logé, la troupe rendit graces à Dieu, puis alla trouver ledit ſieur de Villegagnon qui les attendoit en vne place, où il les receut

receut avec beaucoup de demonſtration de joye & contentement. Apres les accollades faites le ſieur du Pont commence à parler & lui expoſer les cauſes de leur voyage fait avec tant de perils, peines, & difficultez, qui étoient en vn mot pour dreſſer vne Egliſe, qu'il appelloit reformée ſelon la parole de Dieu en ce païs-là, ſuivant ce qu'il avoit écrit à ceux qui les avoient envoyés. A quoy il répondit (ce dit l'Autheur) qu'ayant voirement dés long temps & de tout ſon cœur deſiré telle choſe il les recevoit volontiers à ces conditiõs: méme par ce qu'il vouloit leur Egliſe étre la mieux reformée pardeſſus toutes les autres, il declara qu'il entendoit déslors que les vices fuſſent reprimez, la ſumptuoſité des accoutremens reformée (je ne puis croire qu'il en fût ſi tót de beſoin) & en ſomme tout ce qui pourroit apporter de l'empéchement au pur ſervice de Dieu. Puis levant les yeux au ciel, & joignant les mains: Seigneur Dieu (dit-il) je te rend graces de ce que tu m'as envoyé ce que dés ſi long temps je t'ay ſi ardamment demandé. Et derechef s'addreſſant à eux dit: Mes enfans (car je veux eſtre vótre pere) comme Ieſus-Chriſt étant en ce monde n'a rien fait pour lui, ains tout ce qu'il a fait a été pour nous: auſſi ayant cette eſperance que Dieu me preſervera en vie juſques à ce que nous ſoyons fortifiés en ce païs, & que vous-vous puiſſiez paſſer de moy, tout ce que je pretens faire ici, eſt tant pour vous, que pour tous ceux qui y viendront à méme fin que vous étes venus. Car ie delibere de faire vne retraite aux pauvres fideles qui ſerõt perſecutez

Expoſition de la venuë des Frãçois partis de Geneve.

Réponſe du ſieur de Villegagnon.

en France, en Hespagne, & ailleurs outre mer, afin que sans crainte ni du Roy, ni de l'Empereur, ou d'autres Potentats ils y puissent purement servir à Dieu selon sa volonté.

Aprés cet accueil la compagnie entre dans vne petite salle qui'étoit au milieu de l'ile, & chanterent le Psalme cinquiéme, qui commence selon la traduction de Marot, *Aux paroles que tu veux dire* &c. lequel fut suivi d'vn préche, où le Ministre Richer print pour texte ces versets du Psalme 26. & entre les Hebrieux 27. *Ie demande vne chose au Seigneur, laquelle ie requerray encore, C'est que i'habite en la maison du Seigneur tous les iours de ma vie*: durant l'exposition déquels Villegagnon ne cessoit de joindre les mains, lever les ieux au ciel, faire des soupirs, & autres semblables contenances, si-bien que chacun s'en emerveilloit. Aprés les prieres tous se retirerent horsmis les nouveau venus, léquels dinerent en la méme salle, mais ce fut vn diner de Philosophe, sans excez. Car pour toutes viandes ilz n'eurent que de la farine de racines, à la façõ des Sauvages, du poisson boucané, c'est à dire roti, & quelques autres sortes de racines cuites aux cendres. Et pour breuvage (parce qu'en cette ile n'y a point d'eau douce) ilz beurent de l'eau des égouts de l'ile, léquels on faisoit venir dans vn certain reservoir, ou citerne; en façon de ces fossés où barbottent les grenoüilles. Vray est qu'elle valoit mieux que celle qu'il falloit boire sur la mer. Mais il n'est pas besoin d'étre toujours en souffrance. C'est vne des principales parties d'vne habitation d'avoir les eaux douces à com-

Préche fait au Fort de Colligni.

Festin du sieur de Villegagnon.

mandement. La vie depend de là, & la conservation du lieu qu'on habite, lequel ayant ce defaut ne peut soutenir vn long siege. Le sieur de Mõs, ces années dernieres s'étant logé en vne ile semblable, fut incommodé pour les eaux, mais vis à vis en la terre ferme y avoit de beaux ruisseaux gazouïllans à-travers les bois, où ses gens alloient faire la lécive & autres necessitez du ménage. Ce qui me fait dire que puis qu'il faut bâtir en vne ile & s'y fortifier, il vaut beaucoup mieux employer ce travail sur la rive d'vne riviere qui servira toujours de rempar en son endroit. Car ayant la terre ferme libre, on y peut labourer & avoir les commoditez du païs plus à l'aise, soit pour se fortifier, soit pour preparer les moyens de vivre.

Ie trouve vn autre defaut en ceux qui ont fait tant les voyages du Bresil que de la Floride, c'est de n'avoir porté grande quantité de blés & farines, & chairs salées pour vivre au moins vn an ou deux, puis que le Roy fournissoit honnêtement aux fraiz de l'equipage, sans s'en aller pardelà pour y mourir de faim, par maniere de dire. Ce qui étoit fort aisé à faire, veu la fecondité de la France en toutes ces choses qui lui sont propres, & ne les emprunte point ailleurs.

Exercices des Frãçois.

Le sieur de Villegagnon ayant ainsi traité ses nouveaux hôtes, s'avisa de les embesogner à quelque chose, de peur que l'oisiveté ne leur engourdît les membres. Il les employa donc à porter des pierres & de la terre pour le Fort cõmun qu'ils avoient nommé Colligni. En quoy ils eurent assés à souffrir, attendu le travail de la mer,

duquel ilz se ressentoient encor', le mauvais logement, la chaleur du païs, & l'écharse nourriture, qui étoit en somme par chacun jour deux gobelets de farine dure faite de racines, d'vne partie de laquelle ilz faisoient de la bouillie, avec de l'eau que nous avons dit des égouts de l'ile. Toutefois le desir qu'ils avoient de s'établir & faire quelque chose de bon en ce païs-là leur faisoit prendre le travail en patience, & en oublier la peine. Méme le Ministre Richer pour les encourager davantage, disoit qu'ils avoient trouvé vn second Sainct Paul en la personne dudit Villegagnon, comme de fait tous lui donnent cette loüange de n'avoir jamais ouï mieux parler de la Religion & reformation Chrétienne qu'à lui. Ce qui leur augmentoit la force & le courage parmi la debilité où ilz se trouvoient.

Ordre pour le fait de la Religion: Pourquoy Villegagnon a dissimulé sa Religion: Sauvages amenés en France: Mariage celebrés en la France Antarctique: Debats pour la Religion: Conspiration contre Villegagnon: Rigueur d'icelui: Les Genevois se retirent d'avec lui: Question touchant la celebration de la Cene à faute de pain & de vin.

CHAP. VII.

DAVTANT que la Religion est le lien qui maintient les peuples en concorde, & est comme le pivot de l'Etat, dés la premiere semaine que les François furent arrivés auprés de Villegagnon, il

établit vn ordre pour le ſervice de Dieu, qu'outre les prieres publiques qui ſe faiſoient tous les ſoirs apres qu'on avoit laiſſé la beſongne, les Miniſtres precheroient deux fois le Dimanche, & tous les jours ouvriers vne heure durant: declarant auſſi par exprés, qu'il vouloit & entendoit que ſans aucune addition humaine les Sacremens fuſſent adminiſtrez ſelon la pure parole de Dieu, & qu'au reſte la diſcipline Eccleſiaſtique fût pratiquée contre les defaillans. Suivant quoy le Dimanche vint-vniéme de Mars ilz firent la celebration de leur Cene, apres avoir catechizé tous ceux qui y devoient communier. Et ce faiſant firent ſortir les matelots & autres Catholiques, diſans qu'ilz n'eſtoient pas capables d'vn tel myſtere. Et lors Villegagnon s'étant mis à genoux ſur vn careau de velours, lequel ſon page portoit ordinairement aprés lui, fit deux prieres publiques & à haute voix, rapportées par Iean de Leri en ſon hiſtoire du Breſil, léquelles finies il ſe preſenta le premier à la Cene, & receut à genoux le pain & le vin de la main du Miniſtre. Et neantmoins on tient qu'il y avoit de la ſimulation en ſon fait: car quoy que lui & vn certain Maitre Iean Cointa (qu'on dit avoir été Docteur de la Sorbonne) euſſent abjuré publiquement l'Egliſe Catholique-Romaine, ſi eſt-ce qu'ilz ne demeurerent gueres à émouvoir des diſputes touchant la doctrine, & principalement ſur le point de la Cene. Voire-méme il y a apparence que Villegagnon ne fut iamais autre que Catholique, en ce qu'il avoit ordinairement en main les œuures du ſubtil l'Eſcot pour ſe tenir

Ordre pour le fait de la Religion.

Prieres publiques au ſoir.

Villegagnon ſimulateur en Religion, & pourquoy.

prét à la defenſe contre les Calviniſtes ſur toutes les diſputes ſuſdites. Mais il luy ſembloit étre neceſſaire de faire ainſi, ne pouvant venir à chef d'vne telle entrepriſe s'il n'eût eu apparence d'étre des pretenduz reformez, du côté déquels, d'ailleurs s'il ſe fût voulu maintenir, il étoit en danger d'étre accuſé envers le Roy (qui le tenoit pour Catholique) par les Catholiques qui étoient avec lui, & de perdre vne penſion de quelques milles de livres que ſa Majeſté lui bailloit. Toutefois faiſant toujours bonne mine, & proteſtant ne deſirer rien plus que d'étre droitement enſeigné, il renuoya en France le Miniſtre Chartier, dans l'vn des navires, lequel (apres qu'il fut chargé de Breſil, & autres marchandiſes du païs) partit le quatriéme de Iuin pour s'en revenir, afin que ſur ce different de la Cene il rapportât les opinions des Docteurs de ſa ſecte. Dans ce navire furent apportés en France dix jeunes garçons Breſiliens, âgez de neuf à dix ans & au deſſous, léquels ayans été pris en guerre par les Sauvages amis des François, avoient été venduz pour eſclaves audit Villegagnon. Le Miniſtre Richer leur impoſa les mains, & prieres furent faites pour eux avant que partir, à ce qu'il pleût à Dieu en faire des gens de bien. Ilz furent preſentés au Roy Henry ſecond, lequel en fit preſent à pluſieurs grans Seigneurs de ſa Court.

Navire retournant en France le quatriéme de Iuin.

Vn autre s'en étoit retourné dés le 1. Avril.

Au ſurplus le troiſiéme Avril precedent ſe celebrerent les premiers mariages des Frãçois qui ayent jamais été faits en ce païs-là; ce fut de deux jeunes hommes domeſtics de Villegagnon avec

Premiers mariages fait en la France Antarctique.

deux de ces jeunes filles que nous avons dit avoir été menées au Bresil. Il y avoit des Sauvages presens à telles solemnitez, lequels étoiét tout étonnez de voir des femmes Françoises vétuës & parées au jour des nopces. Le dix-septiéme de May ensuivant se maria semblablement maitre Iean Cointa (que l'on nommoit monsieur Hector) à vne autre de ces jeunes filles. Comme le feu fut mis aux étouppes deux autres filles qui restoient ne demeurerent gueres à étre mariées; & s'il y en eût eu davantage c'en eût été bien-tôt fait. Car il y avoit là force gens deliberez qui ne demandoient pas mieux que d'aider à remplir cette nouvelle terre. Et de prendre en mariage des femmes infideles il n'étoit pas juste, la loy de Dieu étant rigoureuse alencontre de ceux qui font telle chose, laquelle méme en la loy Evangelique est aussi defenduë par l'Apôtre sainct Paul, quand il dit: *Ne vous accouplez point avec les infideles*, là où jaçoit qu'il discoure de la profession de la foy, toutefois cela se peut fort commodement rapporter au fait des mariages. Et en l'ancien Testament il étoit defendu d'accoupler à la charruë deux animaux de diverses especes. Il est vray qu'il est aisé en ce païs-là de faire d'vne infidele vne Chrétienne, & se fussent peu telz mariages contracter s'il y eût eu vne demeure bien solide & arretée pour les François.

Exod. 24. Leuit. 7. Nomb. 25. En la 2. aux Cor. ch. 6. verf. 14. Deut 22. verf. 10.

Ce sujet de conjonction charnelle avec les femmes infideles fut cause que sur l'avis qu'eut Villegagnon que certains Normans s'étás autrefois dés y avoit long tẽps sauvés du naufrage, &

devenus comme Sauvages, paillardoient avec les femmes & filles, & en avoient des enfans; pour obvier à ce que nul des siens n'en abusat de cette façon, par l'avis du Conseil fit defenses à peine de la vie que nul ayant tiltre de Chrétien n'habitât avec les femmes & filles des Sauvages, sinon qu'elles fussent instruites en la conoissance de Dieu, & baptizées. Ce qui n'arriva point en tous les voyages des François par-delà, car ce peuple est si peu susceptible de la Religion Chrétienne (dit Iean de Leri) qu'il n'a point été possible en trois ans d'en donner aucun asseuré fondement au cœur de pas vn d'eux. Ce qui n'est pas en nôtre Nouvelle-France. Car toutes & quantes fois que lon voudra (par la grace de Dieu & de son sainct Esprit) ilz seront Chrétiens, & sans difficulté recevront la doctrine de salut. Ie le dy, pour ce que je le sçay par mon experience, & en ay fait des plaintes en mon Adieu à la Nouvelle France.

Paillardise avec les femmes & filles Sauvages defenduës.

Or pour revenir au different de la Cene, la Pentecoste venuë, nouveau debat s'éleve encore tant pour ce sujet qu'autres points. Car jaçoit que Villegagnon eût au commencement declaré qu'il vouloit bannir de la Religion toutes inventions humaines, toutefois il mit en avãt qu'il falloit mettre de l'eau au vin de ladite Cene, & vouloit que cela se fit, disant que saint Cyprien & saint Clement l'avoient écrit: qu'il falloit méler l'vsage du sel & de l'huile avec l'eau du baptéme: qu'vn Ministre ne se pouvoit marier en secondes nopces; amenant pour preuve le passage de S. Paul à Timothée: Que l'Evéque

Nouveaux debats pour le fait de la Religion.

soit marit d'vne seule femme. Somme il s'en fit à croire: & fit faire des leçons publiques de Theologie à Maitre Iean Cointa, lequel se mit à interpreter l'Evangile selon saint Iean, qui est la Theologie la plus sublime & relevée. Le feu de division ainsi allumé entre ce petit peuple; Villegagnon sans attendre la resolution que le Ministre Chartier devoit apporter, dit ouvertemẽt qu'il avoit changé l'opinion qu'il disoit autrefois avoir euë de Calvin, & que c'étoit vn heretique devoyé de la Foy. On tient que le Cardinal de Lorraine par quelques lettres l'avoit fort âprement repris de ce qu'il avoit quitté la Religion Catholique-Romaine, & que cela lui donna sujet de faire ce qu'il fit, mais comme i'ay desʃ-ja dit, il ne pouvoit bonnement entreprendre les voyages du Bresil sans le support de l'Admiral, pour à quoy parvenir il fallut faire du reformé. Dés lors il commença à devenir chagrin, & menacer par le corps de Saint Iacques (c'étoit son serment ordinaire) qu'il romproit bras & jambes au premier qui le facheroit. Ces rudesses, avec le mauvais traitement, firent conspirer quelques-vns contre lui, léquels ayant découvert, il en fit jetter vne partie en l'eau, & châtia le reste. Entre autres vn nõmé François la Roche qu'il tenoit à la cadene: l'ayant fait venir il le fit coucher tout à plat contre terre, & par vn de ses satellites lui fit battre le ventre à coups de batons, à la mode des Turcs, & au bout de là il falloit aller travailler. Ce que quelques-vns ne pouvans supporter, s'allerent rendre parmy les Sauvages. Iean de Lery qui n'aime gueres la me-

Villegagnõ renonce à la doctrine de Calvin.

Chatiment de quelques cõspirateur

Pronostication par les habits de Villegagnon

moire de Villegagnon, rapporte d'autres actes de sa severité : & remarque que par ses habits (qu'il prenoit à rechange tous les jours, & de toutes couleurs) on jugeoit dés le matin s'il seroit de bonne humeur, ou non, & quand on voyoit le jaune, ou le vert en païs, on se pouvoit asseurer qu'il n'y faisoit pas beau : mais sur tout quand il étoit paré d'vne robe de camelot jaune bendée de velours noir: ressemblant (ce disoient aucuns) son enfant sans souci.

Finalement les François venus de Geneve, se voyans frustrez de leur attente, lui firent dire par leur Capitaine le sieur du Pont, que puis qu'il avoit rejetté l'Euãgile ilz n'étoiẽt plus à son service, & ne vouloient plus travailler au Fort.

La troupe Genevoise se retire de l'obeissance de Villegagnon

Là dessus on leur retranche les deux gobelets de farine de racines qu'on avoit accoutumé leur bailler par chacun jour: dequoy ilz ne se tourmẽterent gueres : car ils en avoient plus pour vne serpe, ou deux ou trois couteaux qu'ils échangeoient aux Sauvages, qu'on ne leur en eût sceu bailler en demi an. Ainsi furent bien aises d'étre delivrez de sa sujetion. Et neantmoins cela n'aggreoit pas beaucoup à Villegagnon, lequel avoit bien envie de les domter, s'il eût peu, & comme il est bien à presumer: mais il n'étoit pas le plus fort. Et pour en faire preuve, certains d'entre eux ayans pris congé du Lieutenant de Villegagnon, sortirent vne fois de l'ile pour aller parmi les Sauvages, où ilz demeurerent quinze jours. Villegagnon feignant ne rien sçavoir dudit congé, & par ainsi pretẽdant qu'ils eussent enfraint son ordonnance, portant defense de sortir de ladite

ile sans licence, leur voulut mettre les fers aux piés, mais se sentans supportez d'vn bon nõbre de leurs compagnons mal-contens & bien vnis avec eux, lui dirent tout à plat qu'ilz ne souffriroient pas cela, & qu'ils étoient affranchis de son obeïssance, puis qu'il ne les vouloit maintenir en l'exercice & liberté de leur Religion. Cette audace fit que Villegagnon appaisa sa colere. Sur cette rencontre il y en eût plusieurs & des principaux de ses gens (pretendus reformez) qui desiroient fort d'en voir vne fin & le jetter en l'eau, à fin (disoient-ilz) que sa chair & ses grosses espaules servissent de nourriture aux poissons. Mais le respect de monsieur l'Admiral (qui souz l'authorité du Roy l'avoit envoyé) les retint. Aussi qu'ils ne laissoient de faire leur preche sans lui, horsmis que pour obvier à trouble ilz faisoient leur Cene de nuit, & sans son sceu. Sur laquelle Cene comme le vin porté de France vint à defaillir, & n'y en avoit plus qu'vn verre, il y eût question entre-eux, sçavoir si à faute de vin ilz se pourroient servir d'autres bruvages communs aux païs où ils étoiẽt. Cette question ne fut point resoluë, mais seulement debattuë, les vns disans qu'il ne falloit point changer la substance du Sacrement, & plutotque de ce faire il vaudroit mieux s'en abstenir: Les autres au contraire disans que lors que Iesus-Christ institua sa Cene, il avoit vsé du bruvage ordinaire en la Province où il étoit: & que s'il eût eté en la terre du Bresil, il est vray-semblable qu'il eût vsé de leur farine de racine en lieu de pain, & de leur breuvage au lieu

Haine cõtre Villegagnõ.

Question touchant le pain & le vin de la Cene.

dé vin. Et partant faut qu'au défaut de nôtre pain & nôtre vin ilz ne feroient point difficulté de s'accommoder à ce qui tient lieu de pain & de vin. Et de ma part, quand ie considere la varieté du monde, & que la terre en tout endroit ne produit pas mémes fruits & semences, ains que les païs meridionaux en rapportent d'vne autre sorte, & les Sptentrionaux d'vne autre, ie trouve que la question n'est pas petite, & eût bien merité que saint Thomas d'Aquin en eût dit quelque chose. Car de reduire ceci tellement à l'étroit qu'il ne soit loisible de communiquer la Sainte Eucharistie que souz l'espece de pain de pur froment, souz ombre qu'il est écrit *Cibavit eos ex adipe frumenti*, cela est bien dur: & faut considerer qu'il y a plus des deux parts du monde qui n'vsent pas de nôtre froment, & toutefois à faute de cela ne dévroient pas étre exclus du Sacrement, s'ilz se trouvoient disposés à le recevoir dignement, ayans du pain de quelque autre sorte de grain. Et si l'on considere bien le passage susdit du Psalme 81. on trouvera qu'il ne donne point loy en cet endroit, d'autant que là, nôtre Dieu dit à son peuple que s'il eût écouté sa voix, & cheminé en ses voyes, il lui eût fait des biens exprimez audit lieu du Psalme, & l'eût repeu de la graisse de froment, & saoulé du miel tiré de la roche. Pour le vin il n'y en a point souz la ligne æquinoctiale non plus qu'au Nort, Ceux-ci boivét de l'eau, & ceux-là font du vin des palmiers, & du fruit d'iceux nommé Coccos. En somme l'Eglise qui sçait dispenser de beaucoup de choses selon le temps, & lieux, & personnes, comme

elle a dispensé les laics de l'vsage du Calice, & en certaines Eglises du pain sans levain; aussi pourroit elle bien dispenser là dessus, étant vne méme chose : Car elle ne veut point que ses enfans meurent de faim non plus souz le Pole qu'és autres lieux. Si quelqu'vn dit qu'on y en peut porter des païs lointains, ie lui repliqueray qu'il y a plusieurs peuples qui n'ont dequoy fournir à la dépense d'vne navigation : & on ne va point en païs étranger (nommément au Nort) pour plaisir, ains pour quelque profit. Ioint à ceci que les navigations sur l'Ocean sont, par maniere de dire, encore recentes, & étoit bien difficile auparavant l'invention de l'eguille marine, de trouver le chemin à de si lointaines terres. Ceci soit dit souz la correction des plus sages que moy.

Or en fin Villegagnon se voulant depetrer des pretenduz reformez, detestant publiquement leur doctrine, leur dit qu'il ne vouloit plus les souffrir en son Fort, ni en son ile, & partãt qu'ils en sortissent. Ce qu'ilz firent (quoy qu'ils eussent peu remuer du ménage) aprés y avoir demeuré environ huit mois, & se retirerent en la terre ferme, attendans qu'vn navire du Havre de grace là venu pour charger du bresil fût prét à partir, où par l'espace de deux mois ils eurent des frequentes visites des Sauvages circonvoisins.

Description de la riviere, ou Fort de Ganabara : *Ensemble de l'isle où est le Fort de Colligni. Ville-Henry de Thevet : Baleine dans le Port de* Ganabara: *Baleine échouée.*

CHAP. IIII.

DEVANT que remener noz Genevois en France, aprés avoir veu leurs cõportemens au Bresil, & ceux du sieur de Villegagnon, il est à propos de contenter les plus curieux en décrivant vn peu plus amplement qu'il n'a eté fait ci-devant, le lieu où ils avoient jetté les premiers fondemens de la France Antarctique. Car quant aux mœurs du peuple, animaux quadrupedes, volatiles, reptiles, & aquatiques, bois, herbes, fruits de ce païs-là, selon qu'il viendra à propos nous les toucherons au sixiéme livre en parlant de ce qui est en nótre Nouvelle-France Arctique & Occidentale.

Nous avons dit que Villegagnon arrivant au Bresil, ancra en la riviere dite par les Sauvages *Ganabara*, & Genevre par les Portugais, parce qu'ilz la découvrirẽt le premier de Ianvier qu'ilz nomment ainsi. Cette riviere demeure par les vint-trois degrez au-delà de la ligne æquinoctiale, & droit souz le Tropique de Capricorne. Le port en est beau & de facile defense, comme se peut voir par le pourtrait que i'en ay ici representé, & d'vne etenduë comme d'vne mer Car il s'avance environ de douze lieuës dans les

Le port de Ganabara.

terres en longueur, & en quelques endroits il a sept ou huit lieuës de large. Et quant au reste il est environné de montagnes de toutes parts, si

[illegible] non du côté du Port, lequel est encore à l'opposite de l'avenuë de la grand' mer

Description de la riviere, ou Fort de Ganabara : *En-*

il s'avance environ de douze lieuës dans les

terres en longueur, & en quelques endroits il a sept ou huit lieuës de large. Et quant au reste il est environné de montagnes de toutes parts, si bien qu'il ne ressembleroit pas mal au lac de Geneve, ou de Leman, si les montagnes des environs étoient aussi hautes. Son embouchure est assez difficile, à cause que pour y entrer il faut côtoyer trois petites iles inhabitables, contre lequelles les navires sont en danger de heurter & se briser si elles ne sont bien conduites. Apres cela il faut passer par vn détroit, lequel n'ayant pas demi quart de lieuë de large est limité du côté gauche (en y entrant) d'vne montagne & roche pyramidale, laquelle n'est pas seulement d'émerveillable & excessive hauteur, mais aussi à la voir de loin on diroit qu'elle est artificiele. Et de fait parce qu'elle est ronde, & semblable à vne grosse tour, noz François l'appelloient le pot de beurre. Vn peu plus avant dans la riviere y a vn rocher assez plat, qui peut avoir cent ou six-vints pas de tour, sur lequel Villegagnon à son artivée, ayant premierement déchargé ses meubles & son artillerie s'y pensa fortifier, mais le flux & reflux de la mer l'en chassa. Vne lieuë plus outre est l'ile où demeuroiēt les Frāçois ayans seulement vne petite demie lieuë de circuit, & écoup plus longue que large, environnée de petits rochers à fleur d'eau, qui empéche que les vaisseaux n'en puissent approcher plus prés que de la portée du canon, ce qui la rend merveilleusement forte. Et de fait il n'y a moyen aborder; méme avec les petites barques, sinon du côté du Port, lequel est encore à l'oppofite de l'avenuë de la grand' mer

Demeure des Frāçois.

Or cette ile étant rehaussée de deux montagnes aux deux bouts, Villegagnon fit faire sur chacune d'icelles vne maisonnette, comme aussi sur vn rocher de cinquante ou soixante piés de haut qui est au milieu de l'ile, il avoit fait batir sa maison. De côté & d'autre de ce rocher on avoit applani des petites places, équelles étoit batie tant la salle où l'on s'assembloit pour faire les prieres publiques & pour manger, qu'autres logis, équels (compris les gens de Villegagnon) environ quatre-vints personnes qu'étoient noz Frãçois faisoient leur retraite. Mais faut noter que (excepté la maison qui est sur la roche, où il y a vn peu de charpenterie, & quelques boulevers mal-batis, sur léquels l'artillerie étoit placée) toutes ces demeures ne sont pas des Louvres, mais de loges faites de la main des Sauvages, couvertes d'herbes & gazons, à leur mode. Voila l'état du Fort que Villegagnon pour aggréer à l'Admiral, nomma Colligni en la France Antarctique, nom de triste augure) dit vn certain Historien) duquel faute de bonne garde il s'est laissé chasser par les Portugais, au grand des-honneur de lui & du nom François, aprés tant de frais, de peines, & de difficultés. Il vaudroit beaucoup mieux demeurer en sa maison, que d'entreprendre pour étre moqué par aprés, principalement quand on a des-ja vn pied bien ferme en la terre que l'on veut habiter. Ie ne sçay quand nous serons bien resolus en nos irresolutions, mais il me semble que c'est trop prophaner le nom François & la Majesté de noz Rois de parler tant de la Nouvelle-France, & de la France Antarctique

Fort de Colligni.

tarctique, pour avoir seulement vn nom en l'air, vne possession imaginaire en la main d'autrui, sans faire aucun effort de se redresser aprés vne cheute. Dieu doint meilleur succés aux entrepriſes qui se renouvellent aujourd'huy pour le méme sujet, léquelles sont vrayment saintes, & sans autre ambition que d'accroitre le royaume celeste. Ie ne veux pas dire pourtant que les autres eussent vn autre desir & but que cetui-ci, mais on peut dire que leur zele n'étoit point accompagné de science, ni d'vne ferveur suffisante à telle entrepriſe.

Es chartes geographiques qu'André Thevet fit imprimer au retour de ce païs-là, il y a à côté gauche de ce port de *Ganabra* sur la terre ferme vne ville depeinte, qu'il a nommée VILLE-HENRY en l'honneur du Roy Henri II. Ce que quelques-vns blament, attendu qu'il n'y eut jamais de ville en ce lieu. Mais soit qu'il y en ait, ou non, je n'y trouve sujet de reprendre si l'on a égard au temps que les François possedoient cette terre, ayant fait cela, à fin d'inviter le Roy à avancer cette affaire. *Ville-Henry.*

Pour continuer donc ce qui reste à décrire tant de la riviere de *Ganabara*, que de ce qui est situé en icelle, quoy que nous en ayons touché quelque chose ci-devant en la relation du premier voyage, toutefois nous adjouterons encore, que quatre ou cinq lieuës, outre le Fort de Colligni il y a vne autre ile belle & fertile contenant environ six lieuës de tour fort habitée de Sauvages nommez *Tououpinambaouls* alliez des François. Davantage il y a beaucoup *Tououpinambaouls.*

d'autres petites ilettes inhabitées, équelles se trouve de bonnes & grosses huitres. Quant aux autres poissons il n'en manque point en ce port, ni en la riviere, comme mulets, requiens, rayes, marsoins, & autres. Mais principalement est admirable d'y voir des horribles & épouventables baleines montrans journellement leurs grandes nageoires comme ailes de moulins à vent hors de l'eau, s'égayans dans le profond de ce port, & s'approchans souvent si prés de l'ile, qu'à coups d'arquebuze on les pouvoit tirer : ce qu'on faisoit quelquefois par plaisir, mais cela ne les offensoit gueres, ou point du tout. Il y en eut vne qui se vint échouër à quelques lieuës loin de ce Port en tirant vers le Cap de Frie (qui est à la partie Orientale) mais nul n'en osa approcher tant qu'elle fût morte d'elle-méme, tant elle étoit effroyable. Car en se debattant (à faute d'eau) elle faisoit trembler la terre tout autour d'elle, & en oyoit-on le bruit & étonnement à plus de deux lieuës loin. On la mit en pieces, & tant les François que grand nombre de Sauvages en prindrent ce qu'ilz voulurent, & neantmoins il y en demeura plus des deux tiers. La chair n'en est gueres bonne, mais du lart on en fait de l'huile en grande quantité. La langue fut mise en des barils, & envoyée au sieur Admiral, comme la meilleure piece.

Baleines dans le Port de Ganabara.

Baleine échoüée.

Langue de Baleine. Voyez dessous liv. 6. ch. 22.

A l'extremité & au cul de sac de ce Port il y a deux fleuves d'eau douce, sur léquels nos Frãçois alloient souvent se rejoüir en découvrant païs.

A vint-huit, ou trente lieuës plus outre en allãt vers la Plate, ou le détroit de Magellan, il y a

vn autre grand bras de mer appellé par les François *La riviere des Vases*, en laquelle ceux qui vont pardelà prennent Port, comme ilz font encore au havre du Cap de Frie qui est de l'autre côté vers l'Orient. *Riviere des Vases.*

Que la division est mauvaise, principalement en Religion: Retour des François venus de Geneve en France: Divers perils en leur voyage: Mer herbuë.

CHAP. IX.

COMME la Religion est le plus solide fondement d'vn Etat, contenant en soy la Iustice, & consequemment toutes les vertus; Aussi faut-il bien prendre garde qu'elle soit vniforme s'il est possible, & n'y ait point de varieté en ce que chacun doit croire soit de Dieu, soit de ce qu'il a ordonné. Plusieurs au moyen de la Religion vraye ou fausse ont domté des peuples farouches, & les ont maintenus en concorde, là où ce point venant à être debattu, les esprits alterés ont fait des bandes à part, & causé la ruine & desolation des royaumes & republiques. Car il n'y a rien qui touche les hommes de si prés que ce qui regarde l'ame & le salut d'icelle. Et si les grandes assemblées des hommes qui sont fondées de longue main, sont bien souvent ruinées par cette division, que pourra faire vne petite poignée de gens foible & imbecille de soy qui ne se peut à peine soutenir? Certes elle deviendra en proye *Division mauvaise en la Religion.*

au premier qui la viendra attaquer, ainsi qu'il est arrivé à cette petite troupe de François, qui avec tant de peines & perils s'étoit transportée au Bresil, & comme nous avons rapporté de ceux qui s'étoient divisés en la Floride, encores qu'ilz ne fussent en discord pour la Religion.

Congé aux François de Geneve pour s'en retourner en France.

Doncques tandis que les François venus de Geneve étoiét logés en quelques cabanes dressées en la terre ferme du port de *Ganabara*, & qu'vn navire étoit à l'ancre dans ledit port, attendant qu'il eût sa charge parfaite, le sieur de Villegagnon envoya audits Genevois vn congé écrit de sa main, & vne lettre au maitre dudit navire, par laquelle il lui mandoit (car le marinier n'eût rien osé faire sans la volonté dudit Villegagnon, lequel étoit comme Vice-Roy en ce païs-là) qu'il ne fit difficulté de les repasser en France pour son égard; disant que comme il avoit été bien aise de leur venuë pensant avoir trouvé ce qu'il cherchoit, aussi que puis qu'ilz ne s'accordoient pas avec lui il étoit content qu'ilz s'en retournassent. Mais on se plaint que sous ces beaux mots il leur avoit brassé vne étrange tragedie, ayant donné à ce maitre de navire vn petit coffret enveloppé de toile cirée (à la façon de la mer) plein de lettres qu'il envoyoit pardeça à plusieurs personnes, parmi léquelles y avoit aussi vn procez qu'il avoit fait contr'-eux à leur desceu, avec mandement exprés au premier juge auquel on le bailleroit en France, qu'en vertu d'icelui il les retint & fit bruler comme heretiques: mais il en avint autrement, comme nous dirons aprés que

nous les aurons amenés en France.

Ce navire donc étant chargé de bresil, poivre Indic, cotons, guenons, sagoins, perroquets, & autres choses, le quatriéme de Ianvier mille cinq cens cinquante-huit ilz s'embarquerent pour le retour quinze en nombre, sans l'equipage du navire, non sans quelque apprehension, attendu les difficultez qu'ils avoient euës en venant. Et se fussent volontiers quelques-vns resolus de demeurer là perpetuellement, sans la revolte (ainsi l'appellent-ils) de Villegagnon, reconoissans les traverses qu'il faut souffrir pardeça durant la vie, laquelle ilz treuvoient aisée pardela aprés vn bon établissement, lequel étoit d'autant plus asseuré, que sans cette division sept ou huit cens personnes avoient deliberé d'y passer cette méme année dans des grandes hourques de Flandre, pour commencer à peupler l'environ du port de *Ganabara*, & n'eussent manqué les nouvelles peuplades és années ensuivantes, léquelles à-present seroient accreuës infiniment, & auroient là planté le nom François souz l'obeïssance du Roy, si bien qu'aujourd'huy nôtre nation y auroit vn facile accez, & y seroiét les voyages journaliers; pour la commodité & retraitte de plusieurs pauvres gens dont la France n'abonde que trop, léquelz pressés ici de necessité, ou autrement, s'en fussent allé cultiver cette terre plutot que d'aller chercher leur vie en Hespagne (comme font plusieurs) & ailleurs hors le Royaume. 4. Ianvier. 1558.

Or (pour revenir à nôtre propos) le commencement de cette navigation ne fut sans dif- *Grãd dan-*

Grand danger.

ficulté : car il falloit doubler des grandes basses, c'est à dire des sables & rochers entremelez, qui se jettent environ trente lieuës en mer (ce qui est fort à craindre) & ayans vent mal propre, ilz furent long-temps à louvier sans gueres avancer : & parmi ceci vn inconvenient arrive qui les pensa tretous perdre. Car environ la minuit les matelots tirans à la pompe pour vüider l'eau selon la coutume (ce qu'ilz font par chacun quart) ilz ne la peurent epuiser. Ce que voyant le Contremaitre il descendit en bas, & vit que non seulement le vaisseau étoit entr'ouvert, mais aussi dés-ja si plein d'eau, que de la pesanteur il ne gouvernoit plus, & se laissoit aller à fonds. S'il y en avoit des étonnés ie le laisse à penser: car si en vn vaisseau bien entier on est (comme on dit) à deux doits prés de la mort, ie croy que ceux-ci n'en étoient point éloignés de demi doit. Toutefois apres que les matelots furent harassez, quelques vns prindrent tel courage, qu'ilz soutindrent le travail de deux pompes jusques à midi, vüidans l'eau, qui étoit aussi rouge que sang à cause du bois de Brésil duquel elle avoit pris la teinture. Ce-pendant les charpentiers & mariniers ayans trouvé les plus grandes ouvertures ilz les étouperent, tellement que n'en pouvans plus ils eurent vn peu plus de relache, & découvrirent la terre, vers laquelle ilz tournerent le cap. Et sur ce fut dit par iceux charpentiers que le vaisseau étoit trop vieil & tout mangé de vers, & ne pourroit retourner en France. Partant valoit mieux en faire vn neuf, ou attendre qu'il y en vint quelqu'vn de deça. Cela fut bien de-

Louvier c'est comme qui diroit Tourner çà & là.

battu. Neantmoins le Maitre mettant en avant que s'il retournoit en terre ſes matelots le quitteroient, & qu'il aimoit mieux hazarder ſa vie: que de perdre ſon vaiſſeau & ſa marchandiſe, il conclut, à tout peril, de pourſuivre ſa route. Et pource que les vivres étoient courts, & la navigation ſe prevoyoit devoir étre longue, on en mit cinq dans vne barque, léquels à la mal-heure on renvoya à terre, car ilz n'y firent pas de vieux os.

Retour de quelques vns vers Villegagnon.

Ainſi ſe mit derechef le vaiſſeau en mer paſſant avec grand hazard par deſſus lédites baſſes; & ayãs nõz gens éloigné la terre d'environ deux cens lieuës ilz découvrirent vne ile inhabitée ronde comme vne tour, de demie lieuë de circuit, fort agreable à voir à-cauſe des arbres y verdoyans en nótre plus froide ſaiſon. Pluſieurs oyſeaux en ſortoient qui ſe venoient repoſer ſur les mats du navire, & ſe laiſſoient prendre à la main. Ils étoient gros en apparence, mais le plumage oté n'étoient quaſi que paſſereaux. En cinq mois que dura le voyage, on ne découvrit autre terre que cette ile, & autres petites à l'environ, léquelles n'étoiẽt marquées ſur la carte marine.

Voyage du Breſil de cinq mois.

Sur la fin de Fevrier n'étans encore qu'à trois degrez de la ligne æquinoctiale (qui n'étoit pas la troiſiéme partie de leur route) voyans que leurs vivres defailloient ilz furent en deliberation de relacher au Cap ſainct Roch (qui eſt par les cinq degrés en la terre du Breſil) pour y avoir quelques rafraichiſſemens: toutefois la pluſpart fut d'avis qu'il valoit mieux paſſer outre, & en vn beſoin manger les guenons &

perroquets qu'ilz portoient. Et arrivez qu'ilz furent vers ladite ligne ilz n'eurent moins d'empechement que devant, & furent long temps à tournoyer sans pouvoir franchir ce pas. I'en ay rendu la raison ci-dessus au chapitre quatriéme, où j'ay aussi dit que les vapeurs qui s'élevent de la mer és environs de l'Æquateur, attirées par l'air & trainées quant & lui en la course qu'il fait suivant le mouvement du premier mobile, venans à rencontrer le cours & mouvement de la Zone sont contraintes par la repercussion de retourner quasi au contraire, d'où viennent les vens d'abas, c'est à dire du Ponant, & du Suroest: aussi fut-ce vn vent de Suroest qui tira noz François hors de difficulté & les porta outre l'Æquinoxe, lequel passé, peu apres ilz commencerent à découvrir nôtre pole arétique.

Or comme il y a souvent de la jalousie entre mariniers & conducteurs de navires, il avint ici vne querelle entre le Pilote & le Contre-maitre, qui pensa les perdre tous. Car en dépit l'vn de l'autre ne faisans pas ce qui étoit de leurs charges, vn grain de vent s'éleva la nuit, lequel s'enveloppa tellement dans les voiles, que le vaisseau fut préque renversé la quille en haut: & n'eut-on plus beau que de couper en grande diligence les écoutes de la grand' voile: & en cet accident tomberent & furent perduz dans l'eau les cables, cages d'oiseaux, & toutes autres hardes qui n'étoient pas bien attachées.

Peril le 26. Mars.

Ecoutes, sõt les cordages qui tiẽnent la grand' voile bẽdée.

Quelques jours aprés r'entrans en nouveau danger, vn charpentier cherchant au fonds du vaisseau les fentes par où l'eau y entroit, s'éleva

Autre peril.

prés la quille (or la quille est le fondement du navire, comme l'eschine à l'hõme & és animaux, sur laquelle sont entées & arrengées les côtes) vne piece de bois large d'vn pied en quarré, laquelle fit ouverture à l'eau en si grande abondance, que les matelots qui assistoient ledit charpentier montans en haut tout éperduz ne sceurent dire autre chose sinon, Nous sommes perduz, nous sommes perduz. Surquoy les Maitre & Pilote voyans le peril evident, firent jetter en mer grande quantité de bois de bresil, & les panneaux qui couvroient le navire, pour tirer la barque dehors, dans laquelle ilz se vouloient sauver: Et craignans qu'elle ne fût trop chargée (parce que chacun y vouloit entrer) le Pilote se tint dedans l'épee à la main, disant qu'il coupperoit les bras au premier qui feroit semblant d'y entrer: de maniere qu'il se falloit resoudre à la mort, comme quelques-vns faisoient. En fin toutefois le charpentier petit homme courageux n'ayant point abandonné la place avoit bouché le trou avec son caban ou cappot de mer soutenant tant qu'il pouvoit la violence de l'eau qui par fois l'emportoit: & apres qu'on lui eut fourni de plusieurs hardes & lits de coton, à l'ayde d'aucuns il racoutra la piece qui avoit eté levée, & ainsi evaderẽt ce danger, l'ayans échappé belle. Mais il en falloit encore bien souffrir d'autres, étans à plus de mille lieuës du port où ilz pretendoient aller.

Aprés ce danger ilz trouverent force vens contraires, ce qui fut cause que le Pilote (qui n'étoit pas des mieux entendus en son métier) perdit sa

route, & navigerēt en incertitude jusques au Tropique de Cancer. Pendant lequel temps ilz rencontrerēt vne mer si epessemēt herbue qu'il falloit trēcher les herbes auec vne coignee, & cōme ilz pensoient étre entre des marais ilz jetterēt la sonde & ne trouverent point de fonds. Aussi ces herbes n'avoient point de racines, ains s'entretenoient l'vne l'autre par longs filamens comme lierre terrestre, ayās les fueilles assez semblables à celles de Ruë de jardins, la graine ronde, & non plus grosse que celle de Genevre. Es navigations de Cristophe Colomb se trouve qu'au premier voyage qu'il fit à la découverte des Indes (qui fut l'an mille quatre cens nonante-deux) ayant passé les iles Canaries, aprés plusieurs journées il rencontra tant d'herbes qu'il sembloit que ce fût vn pré. Ce qui lui donna de la peur, encore qu'il n'y eût point de danger.

Mer herbue.

Herbes sans racines.

Famine extréme, & les effects d'icelle: Pourquoy on dit Rage de faim: Découverte de la terre de Bretagne: Recepte pour r'affermir le vētre: Procez cōtre les Frāçois Genevois envoyé en France: Retour de Villegagnon.

CHAP. X.

LE Tropique passé, & étans encore à plus de cinq cens lieuës de France, il fallut retrencher les vivres de moitié, s'étant la provision consommée par la longueur du voyage causée par les vens contraires, & le defaut de bonne conduite. Car (comme nous avons dit)

le Pilote ignorant avoit perdu la conoissance de sa route: si bien que pensant étre vers le Cap de Fine-terre en Hespagne, il n'étoit qu'à la hauteur des Açores, qui en sont à plus de trois cens lieuës. Cet erreur fut cause qu'à la fin d'Auril dépourueuz de tous vivres il se fallut mettre à balayer & nettoyer la Soute (c'est le lieu ou se met la provision du biscuit) en laquelle ayans trouvé plus de vers & de crottes de rats, que de miettes de pain; neantmoins cela se partissoit avec des culieres, & en faisoient de la bouillie: & sur cela on fit apprendre aux guenõs & perroquets des gambades & langages qu'ils ne sçauoient pas: car ilz seruirẽt de pature à leurs maitres. Bref dés le commencemẽt de May que tous vivres ordinaires étoient faillis, deux mariniers moururent de mal-rage de faim, & furent ensevelis dans les eaux. Outre-plus durant cette famine la tourmente continuant jour & nuict l'espace de trois semaines, ilz ne furent pas seulement contraints de plier les voiles & amarrer (*attacher*) le gouuernail, mais aussi durant trois semaines que dura cette tourmente ilz ne peurent pécher vn seul poisson: qui est chose pitoyable, & sur toutes autres deplorable. Somme les voila à la famine jusques aux dents (comme on dit) assaillis d'vn impitoyable element, & par dedans & par dehors.

La Soute.

Famine extresme.

Or étans ja si maigres & affoiblis qu'à peine se pouvoient-ilz tenir debout pour faire les manœuures du navire, quelques vns s'aviserent de couper en pieces certaines rondelles

faites de peaux, léquelles ilz firent bouïllir pour les manger, mais elles ne furent trouvées bonnes ainsi, à-cause dequoy quelques-vns les firent rotir en forme de carbõnades: & étoit heureux qui en pouvoit avoir. Apres ces rondelles succederent les colets de cuir, souliers, & cornes de lanternes qui ne furent point épargnées. Et nonobstant, sur peine de couler à fond, il falloit perpetuellement étre à la pompe pour vuïder l'eau.

Mangent les cuirs,

Mort de faim.

En ces extremitez le douziéme May mourût encores de rage de faim le canõnier, de qui le métier ne pouvoit guerres servir alors, car quand ils eussent fait rencontre de quelques pyrates, ce leur eût eté grand plaisir de se donner à eux: mais cela n'avint point: & en tout le voyage ilz ne virent qu'vn vaisseau, duquel àcause de leur trop grande foiblesse ilz ne peurent approcher.

Tant qu'on eut des cuirs on ne s'avisa point de faire la guerre aux rats, qui sont ordinairement beaux & potelez dans les navires: mais se ressentans de cette famine, & trottans continuellemẽt pour chercher à vivre, ilz donnerent avis qu'ilz pourroient bien servir de viande à qui en pourroit avoir. Ainsi chacun va à la chasse, & dresse on tant de pieges, qu'on en prend quelques-vns. Ils étoient à si haut prix qu'vn fut vendu quatre écus. Vn autre fit promesse d'vn habit de pied en cap à qui lui en voudroit bailler vn. Et comme le Contre-maitre en eût appreté vn pour le faire cuire, ayant coupé & jetté sur le tillac les quatre pattes blanches, elles furent soigneusement recuillies, & grillées sur les charbons, disant ce-

La chasse aux rats.

lui qui les mangea n'avoir jamais trouué ailes de perdris si bonnes. Mais cette necessité n'étoit seulement des viandes, ains aussi de toute sorte de boisson: car il n'y avoit ni vin, ni eau douce. Seulement restoit vn peu de cidre, duquel chacun n'avoit qu'vn petit verre par jour. A la fin fallut rõger du bresil pour en tirer quelque substance: ce que fit le sieur du Pont, lequel desiroit avoir donné bonne quittance d'vne partie de quatre mille francs qui lui étoient deuz, & avoit vn pain d'vn sol, & vn verre de vin. Que si cetui-ci étoit tellement pressé, il faut estimer que la misere étoit venuë au dessus de tout ce que la langue, & la plume peuvent exprimer. Aussi mourut-il encores deux mariniers le quinziéme & seziéme de May, de cette miserable pauvreté, laquelle non sans cause est appollée rage, d'autant que la nature defaillant, les corps étans attenuez, les sens alienez, & les esprits dissipez, cela rend leurs personnes non seulement farouches, mais aussi engendre vne colere telle qu'on ne se peut regarder l'vn l'autre qu'avec vne mauvaise intention, comme faisoient ceux-ci. Et de telle chose Moyse ayant conoissance il en menace entre autres chatimens le peuple d'Israel quand il viendra à oublier, & mépriser la loy de son Dieu. Alors (dit-il) *l'homme le plus tendre, & plus delicat d'entre vous regardera d'vn œil malin son frere, & sa femme bien-aimée, & le demeurant de ses enfans: Et la femme la plus delicate, qui pour sa tendreté n'aura point essayé de mettre son pied en terre, regardera d'vn œil malin son mari bien-aimé, son fils, & sa fille, &c.* Cette famine & miserable necessité étant si

Mort de faim.

Pourquoy on dit Rage de faim.

Deuteron. 28. vers. 54. 55. 56.

étrange, je n'ay que faire de m'amuſer à rapporter les exemples des ſieges des villes, où l'on trouve tousjours quelque ſuc, ni de ceux que l'on rapporte étre morts en paſſant les deſerts de l'Afrique: car il n'y auroit iamais de fin. Cet exéple ſeul eſt ſuffiſant pour émouvoir les plus endurcis à cõmiſeratiõ. Et quoi que ceux-ci ne ſoiẽt venus juſques à ſe tuer l'vn l'autre pour ſe repaitre de chair humaine, comme firent ceux qui retournerent du premier voyage de la Floride (ainſi que nous avons veu au chapitre ſeptieſme du premier livre) toutesfois ils ont eté reduits à vne pareille, voire plus grãde neceſſité: car ceux-là n'attendirent point vne ſi extreme faim que d'en mourir: & ne fait point mention l'hiſtoire qu'ils ayent rongé le bois du breſil, ou grillé les cornes de lanternes.

Veuë de la terre le 24. May 58.

Or à la parfin Dieu eut pitié de ces pauvres affligés, & les amena à la veuë de la baſſe Bretagne le vint-quatriéme jour de May, mille cinq cens cinquante-huit, étans tellement abbatus, qu'ilz giſoient ſur le tillac ſans pouvoir remuer ni bras, ni jãbes. Toutefois par-ce que pluſieurs-fois ils avoient été trompés cuidans voir terre là où ce n'étoit que des nuées, ilz penſoient que ce fût illuſion, & quoy que le matelot qui étoit à la hune criât par pluſieurs fois Terre, terre, encore ne le pouvoient-ilz croire; mais ayans vent propice, & mis le cap droit deſſus, tót aprés ilz s'en aſſeurerent, & en rendirent graces à Dieu. Aprés quoy le Maitre du navire dit tout haut que pour certain s'ilz fuſſent demeurés encor vint-quatre heures en cét état, il avoit deliberé & reſolu de

tuer quelqu'vn ſans dire mot, pour ſervir de pature aux autres.

Approchez qu'ilz furent de terre ilz moüillerent l'ancre, & dans vne chalouppe quelques vns s'en allerent au lieu plus proche dit Hodierne, acheter des vivres: mais il y en eut qui ayans pris de l'argent de leurs compagnons, ne retournerẽt point au navire, & laiſſerent là leurs coffres & hardes, proteſtans de iamais n'y retourner, tant ils avoient peur de r'entrer au païs de famine. Tandis il y eut quelques pécheurs qui s'étans approchéz du navire, comme on leur demãdoit des vivres ilz ſe voulurent reculer, penſans que ce fût mocquerie, & que ſouz ce pretexte on leur voulût faire tort: mais nos affamez ſe ſaiſirent d'eux, & ſe ietterent ſi impetueuſement dans leur barque, que les pauvres pécheurs penſoient tous étre ſaccagez: toutefois on ne prit rien d'eux que de gré à gré: & y eut vn vilain qui print deux reales d'vn quartier de pain bis qui ne valoit pas vn liart au païs.

Or ceux qui étoient deſcendus à terre étans retournés avec pain, vin, & viandes, il faut croire qu'on ne les laiſſa point moiſir, ni aigrir. Ilz leverent donc l'ancre pour aller à la Rochelle, mais avertis qu'il y avoit des pyrates qui rodoient la cóte, ilz cinglerent droit au grand, beau, & ſpacieux havre de Blavet païs de Bretagne, là où pour lors arrivoient grand nombre de vaiſſeaux de guerre tirans force coups d'artillerie, & faiſans les bravades accoutumeés en entrant victorieux dans vn port de mer. *Abordà Blanet.*

Il y avoit des ſpectateurs en grand nombre, dont quelques-vns vindrent à propos pour ſoutenir noz Breſiliens par deſſouz les bras, n'ayans aucune force pour ſe porter. Ils eurent avis de ſe garder de trop manger, mais d'vſer peu à peu de bouïllons pour le commencement, de vieilles poullailles bien conſommées, de lait de chevre, & autres choſes propres pour leur élargir les boyaux, léquelz par le long jeune étoient tout retirez. Ce qu'ilz firent: mais quant áux matelots la pluſpart gens goulus & indiſcrets, il en mourut plus de la moitié, qui furent crevez ſubitement pour s'étre voulu remplir le ventre du premier coup. Aprés cette famine s'enſuivit vn degoutement ſi grand, que pluſieurs abhorroient toutes viandes, & méme le vin, lequel ſentans ilz tomboient en defaillance: outre ce la pluſpart devindrent enflés depuis la plante des piés juſques au ſommet de la téte, d'autres tant ſeulemẽt depuis la ceinture en bas. Davantage il ſurvint à tous vn cours de ventre & tel devoyement d'éſtomach, qu'ilz ne pouvoient rien retenir dãs le corps. Mais on leur enſeigna vne recepte: à ſçavoir du jus de lierre terreſtre, du ris bien cuit, lequel oté de deſſus le feu il faut faire étouffer dãs le pot, avec force vieux drappeaux à l'entour, puis prendre des moyeux d'œufs, & méler le tout enſemble dans vn plat ſur vn rechaut. Ayant dije mãgé cela avec des culieres en forme de bouillie ilz furent ſoudain r'affermis.

Reglement de vivre aprés la famine.

Degoutement & autres accidés apres la famine.

Recepte pour raffermir le vẽtre

Neantmoins ce ne fut ici tout, ni la fin des perils. Car aprés tant de maux, ces gens ici auquels les flots enragez, & l'horrible famine avoit pardonné,

donné, portoient quant & eux les outils de leur mort, si la chose fut arrivée au desir de Villegagnon. Nous avons dit au chapitre precedent qu'icelui Villegagnon avoit baillé au Maitre de navire vn coffret plein de lettres qu'il envoyoit à diverses personnes, parmi lequelles y avoit auſſi vn procez par lui fait contre-eux à leur desceu, avec mandement au premier Iuge auquel on le bailleroit en France, qu'en vertu d'icelui il les retint & fit bruler comme heretiques. Avint que le sieur du Pont chef de la troupe Genevoise, ayant pris conoissance à quelques gens de justice de ce païs-là, qui avoient sentiment de la Religion de Geneve, le coffret avec les lettres & le procez leur fut baillé & delivré, lequel ayans veu, tant s'en faut qu'ilz leur fissent aucun mal ni injure, qu'au contraire ilz leur firent la meilleure chere qu'il leur fut possible, offrans de l'argent à ceux qui en avoient à faire: ce qui fut accepté par quelques-vns, auquels ilz baillerent ce qui leur fut necessaire.

Procez contre les Genevois envoyé en France.

Ilz vindrent puis aprés à Nantes là où comme si leurs sens eussent été entierement renversés: ilz furent environ huit jours oyãs si dur & ayans la veuë si offusquée qu'ilz pensoient devenir sourds & aveugles; ceci causé, à mon avis, par la perception des nouvelles viandes, de qui la force s'étendant par les veines & conduits du corps chassoit les mauvaises vapeurs, léquelles cherchans vne sortie par les ïeux, ou les oreilles, & n'en trouvans point étoient contraintes de s'arréter là. Ilz furent visitez par le soin de quelques doctes Medecins qui apporterent envers

Autres effects de la famine.

eux ce qui étoit de leur art & ſcience : puis chacun prit parti où il avoit affaire.

Quant aux cinq léquels nous avons dit avoir eté au debarquement du Breſil t'envoyés à terre, Villegagnon en fit noyer trois comme ſeditieux & heretiques, léquelz ceux de Geneve ont mis au catalogue de leurs martyrs.

Trois noyés.

Pour le regard dudit Villegagnon Iean de Lery dit qu'il abandonna quelque temps aprés le Fort de Colligni pour revenir en France, y laiſſant quelques gens pour la garde, qui mal conduits, & foibles, ſoit de vivres, ſoit de nombre, furent ſurpris par les Portugais, qui en firent cruelle boucherie. I'oſe croire que les comportemens de Villegagnon envers ceux de la Religion pretenduë reformée le diſgracierent du ſieur Admiral, & n'ayant plus le rafraichiſſemét & ſecours ordinaire il jugea qu'il ne faiſoit plus bon là pour lui, & valoit mieux s'en retirer. En quoy faiſant il eût eu plus d'honneur de r'amener ſon petit peuple, étant bien certain que les Portugais ne les lairroient gueres en repos, & de vivre toujours en apprehenſion, c'eſt perpetuellement mourir. Et davantage, ſi vn homme d'authorité a aſſez de peine à ſe faire obeïr, méme en vn païs éloigné de ſecours : beaucoup moins obeïra-on à vn Lieutenant, de qui la crainte n'eſt ſi bien enracinée és cœurs des ſujets qu'eſt celle d'vn gouverneur en chef. Telles choſes conſiderées, ne ſe faut emerveiller ſi cette entrepriſe a ſi mal reuſſi. Mais elle n'avoit garde de ſubſiſter, veu que Villegagnon n'avoit point envie de reſider là. Qu'il n'en ait point eu

Retour de Villegagnõ en France.

d'envie je le conjecture, par-ce qu'il ne s'eſt addonné à la culture de la terre. Ce qu'il falloit faire dés l'entrée, & ayant païs découvert, ſemer abondamment, & avoir des grains de reſte ſans en attendre de France. Ce qu'il a peu & deu faire en quatre ans ou environ qu'il y a été, puis que c'étoit pour poſſeder la terre. Ce qui lui a été d'autant plus facile, que cette terre produit en toute ſaiſon. Et puis qu'il s'étoit voulu méler de diſſimuler il devoit attendre qu'il fût bien fondé pour découvrir ſon intention : & en cela git la prudence. Il n'appartient pás à toût le monde de conduire des peuplades & colonies. Qui veut faire cela, faut qu'il ſoit populaire & de tous métiers, & qu'il ne ſe dedaigne de rien : & ſur tout qu'il ſoit doux & affable, & éloigné de cruauté.

TROISIEME LIVRE DE L'HISTOIRE DE LA NOVVELLE-FRANCE:

Contenant les navigations & découvertes des François faites dans les Golfe & grande riviere de Canada.

AVANT-PROPOS.

L'HISTOIRE *bien décrite est chose qui donne beaucoup de contentement à celui qui prent plaisir à la lecture d'icelle, mais principalement cela avient quand l'imagination qu'il a conceuë des choses y deduites, est aidée par la representation de la peinture: C'est pourquoy en lisant les écrits des Cosmographes il est difficile d'y avoir de la delectation ou de l'vtilité sans les Tables geographiques. Or ayant en ce livre ici à recueillir les voyages faits en la Terre-neuve & grande riviere de* Canada *tant par le Capitaine Iacques Quartier, que de freche memoi-*

re par Samuel Champlein (qui eſt vne méme choſe) & les découvertes & navigatiõs faites ſouz le gouvernement du ſieur de Monts: conſiderant que les deſcriptions dédits Capitaine Quartier & Champlein ſont des iles, ports, caps, rivieres, & lieux qu'ils ont veu, léquels étans en grand nombre apporteroient plutot vn degout au lecteur, qu'vn appetit de lire, ayant moy-méme quelquefois en ſemblable ſujet paſſé par deſſus les deſcriptiõs des provinces que Pline fait és livres III. IV. V. & VI. de sõ Hiſtoire naturelle: ce que je n'euſſe fait ſi j'euſſe eu la Charte geographique preſente: I'ay penſé étre à propos de repreſenter avec le diſcours, le pourtrait tant dédites Terres-neuves, que de ladite riviere de Canada juſques à ſon premier ſaut, qui ſont de quatre à cinq cens lieuës de païs, avec les noms des lieux plus remarquables, afin qu'en liſant le lecteur voye la route ſuivie par noz François en leurs découvertes. Ce que i'ay fait au mieux qu'il m'a été poſſible, aiãt rapporté chacũ lieu à ſa propre élevation & hauteur: en quoy ſe ſont equivoqué tous ceux qui s'en ſont mélez juſques à preſẽt.

Quant à ce qui eſt de l'Hiſtoire, i'avois eu volonté de l'abbreger, mais i'ay conſideré que ce ſeroit faire tort aux plus curieux, voire méme aux mariniers, qui par le diſcours entier peu-

ût reconoitre les lieux dangereux, & se prendre garde de toucher. Ioint que Pline & autres geographes n'estiment point être hors de leur sujet d'écrire de cette façõ, iusques à particulariser les distãces des lieux & provinces. Ainsi i'ay laissé en leur entier les deux voyages dudit Capitaine Iacques Quartier: le premier déquels étoit imprimé: mais le secõd ie l'ai pris sur l'original presenté au Roy écrit à la main, couvert en satin bleu. Et en ces deux ie trouve de la discordãce en vne chose, c'est qu'au premier voyage il est mentionné que ledit Quartier ne passa point plus de quinze lieuës par delà le cap de Mont-morenci: & en la relation du second il dit qu'il remeua en la terre de Canada *qui est au* Nort *de l'ile d'Orleãs (à plus de six vints lieuës dudit cap de Mont-morenci) les deux Sauvages qu'il y avoit pris l'an precedẽt. I'ay donc mis au front de ce troisiéme livre la charte de ladite grande riviere, & du Golfe de* Canada *tout environné de terres & iles, sur léquelles le lecteur semblera étre porté quand il y verra les lieux designez par leurs noms.*

Au surplus ayant trouvé en téte du premier voyage du Capitaine Iacques Quartier quelques vers Frãçois qui me semblẽt de bõne grace, ie n'en ay voulu frustrer l'autheur, duquel i'eusse mis le nom, s'il se fût donné à conoitre.

SVR LE VOYAGE DE CANADA.

O VOY? ſerons-nous toujours eſclaves des fur rs?
Gemirons-nous ſans fin nos eternels mal-heurs?
Le Soleil a roulé quarante entiers voyages,
Faiſant ſourdre pour nous moins de iours que d'orages:
D'vn deſaſtre mourant vn autre pire eſt né,
Et n'appercevons pas le deſtin obſtiné
(Chetifs) qui noz conſeils ravage comme l'onde
Qui és humides mois culbutant vagabonde
Du negeux Pyrené, ou des Alpes fourchus,
Entreine les rochers, & les chénes branchus:
Ou comme puiſſamment vne tempéte briſe
La fragile chalouppe en l'Ocean ſurpriſe.
Cedons, ſages, cedons au ciel qui dépité
Contre nôtre terroir, prophane, enſanglanté
De meurtres fraternels, & tout puant de crimes,
Crimes qui font horreur aux infernaux abymes,
Nous chaſſe à coups de fouët à des bords plus heureux:
Afin de r'aviver aux actes valeureux
Des renommez François la race abatardie:
Comme on voit la vigueur d'vne plante engourdie,
Au changement de place alaigre s'éveiller,
Et de plus riches fleurs le parterre émailler.
Ainſi France Alemande en Gaule replantée:

Ainſi l'antique Saxe en l'Angleterre entée:
Bref, les peuples ainſi nouveaux ſieges traçans,
Ont redoublé gaillars leurs ſceptres floriſſans:
Faiſans voir que la mer qui les aſtres menace,
Et les plus aſpres mons à la vertu font place.
Sus, ſus donc compagnons qui boüillez d'vn beau ſang,
Et auquels la vertu eſperonne le flanc,
Allons où le bon heur & le ciel nous appelle:
Et provignons au loin vne France plus belle.
Quittons aux faineans, à ces maſſes ſans cœur,
A la peſte, à la faim, aux ebats du veinqueur,
Au vice, au deſeſpoir, cette campagne vſee,
Haine des gens de bien, du monde la riſee.
C'eſt pour vous que reluit cette riche toiſon
Deuë aux braves exploits de ce François Jaſon,
Auquel le Dieu marin favorable fait fête,
D'vn rude cameçon arrétant la tempête.
Les filles de Nerée attendent vos vaiſſeaux:
Jà careſſent leur prouë, & balient les eaux
De leurs paumes d'yvoire en double rang fendues,
Comme percent les airs les voyageres Grues,
Quand la ſaiſon ſevere & la gaye à ſon tour
Les convie à changer en troupes de ſejour.
C'eſt pour vous que de laict gazoüillent les rivieres:
Que maçonnent és troncs les mouches menageres:
Que le champ volontaire en drus épics iaunit:
Que le fidele ſep ſans peine ſe fournit
D'vn fruit qui ſous le miel ne couve la triſteſſe,
Ains enclot innocent la vermeille lieſſe.
La marâtre n'y ſçait l'aconite tremper:
Ni la fievre alterée és entrailles camper:
Le favorable trait de Proſerpine envoye
Aux champs Elyſiens l'ame ſoule de joye:

Et mille autres ſouhaits que vous irez cueillans,
Que reſerve le ciel aux eſtomachs vaillans.
Mais tous au demarer fermons ceſte promeſſe:
Diſons, plutot la terre vſurpe la viteſſe
Des flambeaux immortels: les immortels flambeaux
Echangent leur lumiere aux ombres des tombeaux:
Les prez humeront plutot les montagnes fondues:
Sans montagnes les vaux foulent les baſſes nues:
L'Aigle ſoit veu nageant dans la glace de l'air:
Dans les flots allumez la Baleine voler
Plutot qu'en nótre eſprit le retour ſe figure:
Et ſi nous parjurons, la mer nous ſoit parjure.
O quels rempars ie voy! quelles tours ſe lever!
Quels fleuves à fonds d'or de nouveaux murs laver!
Quels Royaumes s'enfler d'honnorables conquéstes!
Quels lauriers s'ombrager de genereuſes téstes!
Quelle ardeur me ſoulève! Ouvrez-vous larges airs,
Faites voye à mon aile: ès bords de l'Vniuers,
De mon cor haut-ſonnant les victoires i'entonne
D'vn eſſaim belliqueux, dont la terre friſſone.

AV LECTEVR.

AMI Lecteur, n'ayant peu bonnement arrenger en peu d'espace tant de ports, iles, caps, golfes ou bayes, detroits, & rivieres déquels est fait mention és voyages que i'ay d'orenavant à te representer en ce troisiéme livre, i'ay estimé meilleur & plus commode de te les indiquer par chiffres, ayant seulement chargé la Charte que ie te donne des noms les plus celebres qui soyent en la Terre-neuve & grande riviere de Canada.

Lieux de la terre-neuve.

1 *Cap de Bonne-veüe* premier abord du Capitaine Iacques Quartier.
2 *Port de sainte Catherine.*
3 *Ile aux Oyseaux.* En cette ile y a telle quantité d'oyseaux, que tous les navires de France s'en pourroient charger sans qu'on s'en apperceût : ce dit le Capitaine Iacques Quartier. Et ie le croy bien pour en avoir veu préque de semblables.
4 *Golfe des Chateaux*
5 *Port de Carpunt*
6 *Cap Razé*, où il y a vn port dit *Rougueuse.*
7 *Cap & Port de Degrad*

8 *Ile sainte Catherine*, & là méme le *Port des Chateaux*
9 *Port des Gouttes*
10 *Port des Balances*
11 *Port de Blanc-sablon*
12 *Ile de Breſt*
13 *Port des ilettes*
14 *Port de Breſt*
15 *Port saint Antoine*
16 *Port saint Seruain*
17 *Fleuve saint Jacques*, & *Port de Jaques Quartier*
18 *Cap Tiennot*
19 *Port saint Nicolas*
20 *Cap de Rabaſt*
21 *Baye de saint Laurent*
22 *Iles saint Guillaume*
23 *Ile sainte Marthe*
24 *Ile saint Germain*
25 *Les sept iles*
26 *Riviere dite Chiſchedec*, où y a grande quantité de chevaux aquatiques dits Hippopotames.
27 *Ile de l'Aſſumption*, autrement dite *Anticosti*, laquelle a environ trente lieuës de longueur: & eſt à l'entree de la grande riviere de *Canada*.
28 *Détroit saint Pierre*

Ayant indiqué les lieux de la Terre-neuve qui regardent à l'Eſt, & ceux qui ſont le long de la terre ferme du Nort, retournons à ladite Terre neuve, & faiſons le tour entier. Mais faut ſçauoir qu'il y a deux paſſages principaux pour entrer

au grand Golfe de *Canada*. Iacques Quartier en ſes deux voyages alla par le paſſage du Nort. Aujourd'huy pour eviter les glaces & pour le plus court pluſieurs prennent celuy du Su par le détroit qui eſt entre le Cap Breton & le Cap de Raye. Et cette route ayant eté ſuivie par Champlein, la premiere terre decouverte en ſon voyage fut

29 Le *Cap ſainte Marie*
30 *Iles ſaint Pierre*
31 *Port du ſaint Eſprit*
32 *Cap de Lorraine*
33 *Cap ſaint Paul*
34 *Cap de Raye*, que ie penſe étre le *Cap pointu* de Iacques Quartier.
35 *Les mons des Cabanes*
36 *Cap double.*

Maintenant paſſons à l'autre terre vers le Cap ſaint Laurent, laquelle i'appellerois volontiers l'ile de *Bacaillos*, c'eſt à dire de Moruës (ainſi qu'à peu prés l'a marquée Poſtel) pour lui donner vn propre nom, quoy que tout l'environ du Golfe de *Canada* ſe puiſſe ainſi nommer: car juſques à *Gachepé*, tous les ports ſont propres à la pécherie dédits poiſſons, voire méme encore les ports qui ſont au dehors & regardent vers le Su, comme le port aux Anglois, de *Campſeau*, & de Savalet. Or en commençant au détroit d'entre le Cap de Raye & le Cap ſainct Laurent (lequel a dix-huit lieuës de large) on trouve

37 *Les iles ſaint Paul*
38 *Cap ſaint Laurent*

39 *Cap saint Pierre*
40 *Cap Dauphin*
41 *Cap saint Iean*
42 *Cap Royal*
43 *Golfe saint Julien*
44 *Passage*, ou *Détroit* de la baye de *Campseau*, qui separe l'ile de *Bataillos* de la terre ferme.

Depuis tant d'annees ce détroit n'est point à peine reconu, & toutesfois il sert de beaucoup pour abbreger chemin (ou du moins servira à l'avenir, quand la Nouvelle-France sera habitée) pour aller à la grande riviere de *Canada*. Nous le vimes l'annee passee étans au port de *Campseau*, allans chercher quelque ruisseau pour nous pourvoir d'eau douce avant nôtre retour. Nous en trouvames vn petit que i'ay marqué vers le fond de la baye dudit *Campseau*, auquel lieu se fait grande pécherie de moruës. Or quand ie considere la route de Iacques Quartier en son premier voyage, ie la trouve si obscure que rien plus, faute d'avoir remarqué ce passage. Car noz mariniers se seruent le plus souvent des noms de l'imposition des Sauvages, comme *Tadoussac*, *Anticosti*, *Gachepè*, *Tregate*, *Misamichis*, *Campseau*, *Kebec*, *Batiscan*, *Saguenay*, *Chitshedec*, *Mantanne*, & autres. En cette obscurité i'ay pensé que ce qu'il appelle les Iles Colombaires sont les iles dites Ramees qui sont plusieurs en nombre, ayant dit en son discours qu'vne tẽpéte les avoit portez du Cap pointu à trente sept lieuës loin: car il étoit ja passé de la bende du Nort vers le Su.

45 *Iles Colombaires*, aliàs *Iles Ramées*.
46 *Iles des Margaux*. Il y a trois iles remplies de

ces oiſeaux comme vn pré d'herbes, ainſi que dit Iacques Quartier.

47 *Ile de Brion*, où y a des Hippopotames, ou Chevaux marins.

48 *Ile d'Alezay*

De là il dit qu'ils firent quelques quarante lieües, & trouverent.

49 Le *Cap d'Orleans*

50 *Fleuve des Barques*, que ie prens pour *Meſamichis.*

51 *Cap des Sauuages*

52 *Golfe ſaint Lunaire*, que ie prens pour *Tregate.*

53 *Cap d'Eſperance*

54 *Baye*, ou *Golfe de Chaleur*, auquel Iacques Quartier dit qu'il fait plus chaut qu'en Heſpagne : En quoy ie ne le croiray volontiers iuſques à ce qu'il y ait fait vn autre voyage, attendu le climat. Mais il ſe peut faire que par accident il y faiſoit fort chaud quand il y fut, qui étoit au mois de Iuillet.

55 *Cap du Pré*

56 *Saint Martin*

57 *Baye des Morues*

58 *Cap ſaint Loüis*

59 *Cap de Montmorency*

60 *Gachepé*

61 *Ile percée*

62 *Ile de Bonnaventure*

Entrons maintenant en la grande riviere de *Canada*, en laquelle nous trouverons peu de ports en l'eſpace de plus de trois cens cinquante

lieuës: car elle eſt fort pleine de rochers & battures. A la bende du Su paſſé *Gachepé* il y a

63 Le *Cap à l'Eveſque*

64 *Riviere de Mantane*

65 Les *ileaux ſaint Jean*, que ie prens pour Le Pic.

66 *Riviere des Iroquois*

A la bende du Nort, apres *Chiſchedec* mis ci-deſſus au numero 27.

67 *Riviere ſainte Marguerite*

68 *Port de Lelquemin*, où les Baſques vont à la pécherie des Baleines

69 *Port de Tadouſſac*, à l'emboucheure de la riviere de *Saguenay*, où ſe fait le plus grand traffic de pelleterie qui ſoit en tout le païs.

70 *Riviere de Saguenay* à cent lieuës de l'emboucheure de la riviere de *Canada*. Cette riviere eſt ſi creuſe qu'on n'en trouve quaſi point le fond. Ici la grande riviere de *Canada* n'a plus que ſept lieuës de large.

71 *Ile du Liévre*

72 *Ile aux Coudres*. Ces deux iles ainſi appellées par Iacques Quartier.

73 *Ile d'Orleans*, laquelle Iacques Quartier nomma *l'ile de Bacchus*, à-cauſe de la grande quantité de vignes qui y ſont. Ici l'eau de la grande riviere eſt douce, & monte le flot plus de quarante lieuës par-dela.

74 *Kebec*. C'eſt vn détroit de la grande riviere de Canada, que Iacques Quartier nomme *Achelaci*, où le ſieur De Monts a fait vn Fort & habitation de François, auprés duquel lieu y a vn ruiſſeau qui tombe d'vn

rocher fort haut & droit.

75 *Port de sainte Croix* où hiverna Iacques Quartier, & dit Champlein qu'il ne passa point plus outre, mais il se trompe: & faut conserver la memoire de ceux qui ont bien fait.

76 *Riuiere de Batiscan*

77 *Ile saint Eloy*

78 *La riuiere de Foix*, nommee par Champlein *Les trois riuieres.*

79 *Hochelaga*, ville des Sauvages, du nom de laquelle Iacques Quartier a appellé la grande riuiere que nous disons *Canada.*

80 *Mont Royal*, montagne voisine de *Hochelaga*, d'où l'on d'écouure la grande riviere de *Canada* à perte de veuë au dessus du grand Saut.

81 *Saut* de la grande riviere de *Canada*, qui dure vne lieuë, tombant icelle riviere parmi des rochers en bas auec vn bruit étrange.

82 *La grande riviere de Canada*, de laquelle on ne sçait encore l'origine, & a plus de huit cens lieuës de conoissance, soit pour avoir veu, soit par le rapport des Sauvages. Ie trouve au second voyage de Iacques Quartier qu'elle à trente lieues de large à son entree, & plus de deux cens brasses de profond. Cette riviere a esté appellée par le méme Iacques Quartier *Hochelaga*, du nom du peule qui de son temps habitoit vers le Saut d'icelle.

SOMMAIRE

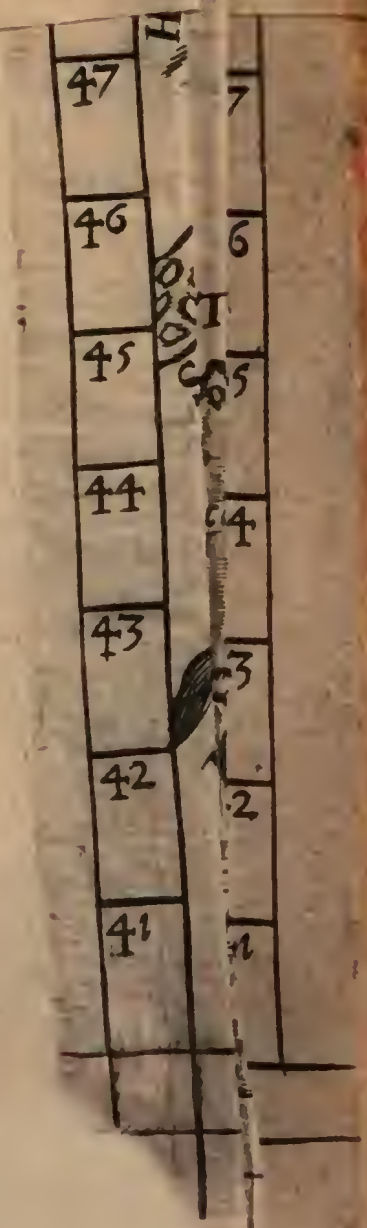
H
47
46
45
44
43
42
41
7
6
5
4
3
2
1

Sommaire de deux voyages faits par le Capitaine Iacques Quartier en la Terre-neuve : Golfe & grande riviere de Canada : Eclairciſſement des noms de Terre-neuve, Bacalos, Canada : & Labrador : Erreur du ſieur de Belle-foret.

CHAP. I.

EN l'année mille cinq cens trẽte-trois Iacques Quartier excellent pilote Maloin, deſireux de perpetuer ſon nom par quelque action ſignalée, fit ſçavoir à Monſieur l'Admiral (qui 1533. étoit pour lors Meſſire Philippe Chabot Comte de Burenſais, & de Chargni Seigneur de Brion) la bonne volonté qu'il avoit de découvrir des terres ainſi que les Heſpagnols avoient fait aux Indes Occidentales, & méme douze ans auparavant Iean Verazzan par commiſſion du Roy François I. lequel Verazzan prevenu de mort n'avoit conduit aucunes colonies és terres qu'il avoit découvertes, ains ſeulement remarqué la côte depuis environ le trentiéme degré de la Terreneuve qu'on appelle aujourd'huy la Floride iuſques au quarantiéme. Pour lequel deſſein continuer il offroit ce qui étoit de ſon induſtrie s'il plaiſoit au Roy luy fournir les moyens à ce neceſſaires. Ledit ſieur Admiral ayant pris de bonne part ces paroles, il les repreſenta à ſa Ma-

jesté, & fit en sorte que ledit Quartier eut la charge de deux vaisseaux de chacun soixante tonneaux garnis de soixante &vn hommes pour l'execution de ce qu'il avoit proposé. Et moyennant ce il fit vn voyage à la Terre-neuve du Nort, là où il decouvrit les iles de ladite Terre-neuve, qui sont comme vn Archipelague, en nombre infini, & les côtes jusques à l'embouchure de la grande riviere de *Canada* tant à la bende du Nort, que du Su, & ne cessa de rechercher les ports & havres dédites terres, & reconoitre leur assiette, vtilité, & nature, jusques à ce que la saison se passant, & les vens contraires à la route de France venans à s'élever, il print avis de retourner, & attendre à vne autre année à faire plus ample découverte, comme il fit incontinent aprés, & penetra en son second voyage jusques au grand saut de ladite riviere de *Canada*, en laquelle il avoit deliberé de donner commencement à vne habitation Françoise au lieu dit Sainte Croix décrit en la relation qu'il a fait de son second voyage: auquel lieu il hiverna, & y a encore presentement des meules à moulin qu'il y avoit portées comme instrumens principalement necessaires à la nourriture d'vn peuple. Mais comme les plantes hors de leur province, & en leur propre province souvent transplantées ne profitent point tant qu'en leur lieu naturel: Et comme il y a des païs en la Frãce méme où plusieurs forains & étrangers ne peuvent vivre (du moins en bonne santé) comme à Narbonne en Languedoc, & à Yeres en Provence, d'où i'entens que les habitans sont contraints

Deux vaisseaux & soixante vn hommes.

de rebatir leur ville en vn autre endroit, pource qu'ilz n'y peuvent devenir vieux: Et pour l'effect de ce ont presenté requéte au Roy: surquoy y a des oppositions par les Marseillois & les habitans de Tolon: Ainsi durant cet hiver plusieurs des gens dudit Quartier n'ayans la disposition du corps bien sympathisante avec le temperament de l'air de ce païs là, furent saisis de maladies inconuës qui en emporterent vn bon nombre, & eussent pis fait sans le secours du remede que Dieu leur envoya, duquel nous r'apporterons en son lieu ce que ledit Quartier en a écrit.

Maladies inconuës.

Apres que l'hiver fut passé les gens dudit Quartier se facherent de cette demeure & voulurent retourner en France, méme d'autant que les vivres commençoient à leur defaillir: de maniere que retournez pardeça sur l'épouvantement qu'ilz donnerent de cette étrange maladie, l'ardeur d'habiter cette Terre-neuve fut refroidie iusques à ce qu'en l'an mille cinq cens quarante, se presenta le sieur de Roberval Gentilhomme Picard pour étre conducteur de l'œuvre delaissé, & souz luy ledit Quartier fut cõstitué Capitaine general sur tous les vaisseaux de mer qui seroiét employés à cette entreprise: pour laquelle ie trouve que grãde depense fut faite sans que nous en voyons étre reüssi aucun fruit: ainsi que plus particulierement se reconoitra par le contenu au trentiéme chapitre ci-dessous.

Eclaircissement de ces trois mots Terre-neuve, Canada, & Bacalos.

Or ayans dorenavant à parler des païs de la Terre-neuve, de *Bacalos*, & de *Canada*, il est bon avãt qu'y entrer d'éclaircir le lecteur de ces trois mots, déquels tous les Geographes ne cõviennẽt

entr'-eux. Quant au premier il est certain que tout ce païs que nous avons dit se peut appeller Terre-neuve, & le mot n'en est pas nouveau: car de toute memoire, & dés plusieurs siecles noz Dieppois, Maloins, Rochelois, & autres mariniers du Havre de Grace, de Honfleur & autres lieux, ont les voyages ordinaires en ces païs-là pour la pécherie des Moruës dont ilz nourrissent préque toute l'Europe, & pourvoyent tous vaisseaux de mer. Et quoy que tout païs de nouveau découvert se puisse appeller Terre-neuve, comme nous avons rapporté au quatriéme chapitre du premier livre que Iean Verazzan appella la Floride Terre-neuve, pource qu'ayant lui aucun n'y avoit encore mis le pied: toutefois ce mot est particulier aux terres plus voisines de la France és Indes Occidentales, léquelles sont depuis les quarante iusques au cinquantiéme degré. Et par vn mot plus general on peut appeller Terre-neuve tout ce qui environne le Golfe de Canada, où les Terre-neuviers indifferemment vont tous les ans faire leur pécherie: ce que i'ay dit étre dés plusieurs siecles; & partant ne faut qu'aucune autre nation se glorifie d'en avoir fait la découverte. Outre que cela est tres-certain entre noz mariniers Normans, Bretons, & Basques, léquels avoient imposé nom à plusieurs ports de ces terres avant que le Capitaine Iacques Quartier y allat; Ie mettray encore ici le témoignage de Postel que i'ay extrait de sa Charte geographique en ces mots: *Terra hæc ob lucrosissimam piscationis utilitatem summa litte-*

Terre-neuve.

rarum memoria à Gallis adiri solita, & ante mille sexcentos annos frequẽtari solita est: sed eò quòd sit vrbibus inculta & vasta, spreta est. De maniere que nôtre Terre-neuve étant du continent de l'Amerique, c'est aux François qu'appartient l'honneur de la premiere découverte des Indes Occidentales, & non aux Hespagnols.

Les François depuis 1600. ans vont aux Terres neuves: & ont premiers que les Hespagnols découvert les Indes Occidentales.

Quant au nom de *Bacalos* il est de l'imposition de noz Basques, léquels appellent vne Moruë *Bacaillos*, & à leur imitation noz peuples de la Nouvelle-France ont appris à nommer aussi la Moruë *Bacaillos*, quoy qu'en leur langage le nom propre de la moruë soit *Apegé*. Et ont dés si long temps la frequentation dédits Basques, que le langage des premieres terres est à moitié de Basque. Or d'autant que toute la pécherie des Moruës (passé le Banc) se fait au Golfe de Canada, ou en la cóte y adjacente qui est au Su hors ledit Golfe, és Ports des Anglois, & de *Campseau*: pour cette cause toute cette premiere terre que nous avons dite Terre-neuve en general, se peut dire Terre de *Bacaillos*, c'est à dire Terre de Moruës.

Bacalos.

Et pour le regard du nom de *Canada* tant celebré en l'Europe, c'est proprement l'appellation de l'vne & de l'autre rive de cette grande riviere, à laquelle on a donné le nom de *Canada*, comme au fleuve de l'Inde, le nom du peuple & de la province qu'il arrouse. D'autres ont appellé cette riviere *Hochelaga* du nom d'vne autre terre que cette riviere baigne au dessus de saincte Croix, où Iacques Quartier hiverna. Or jaçoit que la partie du Nort au dessus de la

Canada.

riviere de *Saguenay*, soit le Canada dudit Quartier; toutefois les peuples de *Gachepé*, & de la baye de Chaleur qui sont environ le quarante-huitiéme degré de latitude au Su de ladite grande riviere, se disent *Cavadaquoa* (ilz prononcent ainsi) c'est à dire Canadaquois, comme nous disons Souriquois, & Iroquois, autres peuples de cette terre. Cette diversité a fait que les Geographes ont varié en l'assiette de la province de *Canada*, les vns l'ayant située par les cinquante, les autres par les soixante degrez. Cela presuppose, je dy que l'vn & l'autre côté de ladite riviere est *Canada*, & par ainsi justement icelle riviere en porte le nom, plutót que de *Hochelaga*, ou de saint Laurent.

Riviere de Canada.

Ce mot donc de *Canada* étant proprement le nom d'vne province, je ne me puis accorder avec le sieur de Belle-foret, lequel dit qu'il signifie Terre; ni à peine avec le Capitaine Iacques Quartier, lequel écrit que *Canada* signifie ville. Ie croy que l'vn & l'autre s'est abusé, & est venuë la deception de ce que (comme il falloit parler par signes avec ces peuples) quelqu'vn des François interrogeant les Sauvages comment s'appelloit leur païs, lui montrans leurs villages & cabanes, ou vn circuit de terre, ils ont répondu que c'étoit *Canada*, non pour signifier que leurs villages où la terre s'appellassent ainsi, mais toute l'étenduë de la province.

Du mot de Canada.

Le méme Belle-foret parlant des peuples qui habitent environ la baye (ou Golfe) de Chaleur, les appelle peuples de *Labrador*, contre tous les Geographes vniversellement. En quoy il s'est

equivoqué, veu que le païs de *Labrador* eſt par les ſoixante degrez, & ledit Golfe de Chaleur n'eſt que par les quarante-huit & demi. Ie ne ſçay quel eſt ſon autheur. Mais quant au Capitaine Iacques Quartier il ne fait nulle mention de *Labrador* en ſes relations. Et vaudroit mieux que ledit Belle-foret eût ſitué le païs de *Bacalos* là où il a mis *Labrador*, que de l'avoir mis par les ſoixante degrez. Car de verité la plus grande pecherie des Moruës (que nous avons dit étre appellées *Bacaillos*) ſe fait és environs de la baye de Chaleur, comme à *Tregat*, *Miſamichi*, & la baye qu'on appelle des Moruës. *Erreur de Belleforet.*

Relation du premier voyage fait par le Capitaine Iacques Quartier en la Terre-neuve du Nort juſques à l'embouchure de la grande riviere de Canada. *Et premierement l'état de ſon equipage, avec les découvertes du mois de May.*

CHAP. II.

APRE'S que Meſſire Charles de Moüy, ſieur de la Milleraye, & Vic'admiral de France eut fait jurer les Capitaines, Maitres & Cõpagnons des navires, de bien & fidelement ſe comporter au ſervice du Roy Treſ-Chrétien, ſouz la charge du Capitaine Iacques Quartier; Nous partimes le vintiéme d'Avril en l'an mille cinq cẽs trente-quatre du port de ſaint

Partement de France le 20. Avril 1534.

Malo avec deux navires de charge chacun d'environ soixante tonneaux, & armé de soixante & vn hommes : Et navigames avec tel heur que le dixiéme de May nous arrivames à la Terreneuve, en laquelle nous entrames par le *Cap de Bonne-veuë*, lequel est au quarante-huitiéme degré & demi de latitude. Mais pour la grande quantité de places qui étoit le long de cette terre, il nous fut besoin d'entrer en vn port que nous nommames de *Saincte Catherine*, distant cinq lieuës du port susdit vers le Su-Suest, là nous arretames dix jours attendans la commodité du temps, & ce-pendant nous equippames & appareillames noz barques.

Arrivée à la Terre neuve en vint jours. Cap de Bone-veuë. Port de Saincte Catherine.

Le vint-vniéme de May fimes voile ayants vent d'Oüest, & tirames vers le Nort depuis le *Cap de Bonne-veuë* jusques à *l'Ile des Oyseaux*, laquelle étoit entierement environnée de glace, qui toutefois étoit rompuë & divisée en pieces, mais nonobstant cette glace noz barques ne laisserent d'y aller pour avoir des oyseaux, déquels y a si grand nombre que c'est chose incroyable à qui ne le void, par-ce que combien que cette ile (laquelle peut avoir vne lieuë de circuit) en soit si pleine qu'il semble qu'ils y soient expressément apportés & préque comme semez : Neantmoins il y en a cent fois plus à l'entour d'icelle, & en l'air que dedans, déquels les vns sont grands comme Pies, noirs & blancs, ayans le bec de Corbeau : ilz sont toujours en mer, & ne peuvent voler haut, d'autant que leurs ailes sont petites, point plus grandes que la moitié de la main, avec léquelles toute-

Ile aux Oyseaux.

fois ilz volent de telle viteſſe à fleur d'eau, que les autres oyſeaux en l'air. Ilz ſont exceſſiuemẽt gras, & étoient appellez par ceux du païs *Apponath*, déquelz noz deux barques ſe chargerent en moins de demie heure, cõme l'on auroit peu faire de cailloux, de ſorte qu'en châque navire nous en fimes ſaler quatre ou cinq tonneaux, ſans ceux que nous mangeames frais. *Merueilleuſe abondãce d'oyſeaux.*

En outre il y a vne autre eſpece d'oyſeaux qui volent haut en l'air, & à fleur d'eau, léquels ſont plus petits que les autres, & ſont appellez *Godets*. Ilz s'aſſemblent ordinairement en cette Ile, & ſe cachent ſouz les ailes des grans. Il y en a auſſi d'vne autre ſorte (mais plus grans & blãcs) ſeparez des autres en vn canton de l'Ile, & ſont tres-difficiles à prendre, par-ce qu'ilz mordent comme chiens, & les appelloient *Margaux* : Et bien que cette Ile ſoit diſtante quatorze lieuës de la grande terre, neantmoins les Ours y viennent à nage, pour y manger de ces oyſeaux, & les nótres y en trouverent vn grand comme vne vache, blanc comme vn Cygne, lequel ſauta en mer devant eux, & le lendemain de Paques qui étoit en May, voyageans vers la terre, nous le trouvames à moitié chemin nageant vers icelle auſſi vite que nous qui allions à la voile ; mais l'ayans apperceu luy donnames la chaſſe par le moyen de noz barques, & le primmes par force. Sa chair étoit auſſi bonne & delicate à manger que celle d'vn bouveau. Le Mercredy enſuivant qui étoit le vint-ſeptiéme dudit mois de May, nous arrivames à la bouche du *Golfe des Chaleaux*, mais pour la contrarieté du temps, & à. *Godets.* *Margaux.* *Ourstrauer ſans 14. lieuës de Mer.* *Páque le 24. May.* *Golfe des Chaleaux.*

cause de la grande quantité de glaces, il nous
Carpunt. fallut entrer en vn port qui étoit aux environs de cette emboucheure, nommé *Carpunt*, auquel nous demeurames sans pouvoir sortir, jusques au neufiéme de Iuin, que nous partimes de là pour passer outre ce lieu de *Carpunt*, lequel est
Cap Razé. au cinquante vniéme degré de latitude.

La terre de puis le *Cap Razé* iusques à celui de
Cap de Degrad. *Degrad* fait la pointe de l'entree de ce Golfe qui regarde de cap à cap vers l'Est, Nort, & Su. Toutefois cette partie de terre est faite d'Iles situées l'vne aupres de l'autre, si qu'entre icelles n'y a que cõme petits fleuves, par léquels l'on peut aller & passer avec petits bateaux, & là y a beaucoup de bons ports, entre léquels sont ceux de
Carpunt & Degrad bons ports. *Carpunt & Degrad.* En l'vne de ces Iles la plus haute de toutes, l'on peut étãt debout clairemẽt voir les deux iles basses pres le *Cap Razé*, duquel
25. lieuës du Cap Razé à Carpunt. lieu l'on conte vint-cinq lieuës jusques au port de *Carpunt*, & là y a deux entrees, l'vne du côté d'Est, l'autre du Su, mais il faut prendre garde du côté d'Est, parce qu'on n'y void que bancs & eaux basses, & faut aller à l'entour de l'Ile vers Ouést, la lõgueur d'vn demi cable ou peu moins qui veut, puis tirer vers le Su, pour aller au susdit *Carpunt*, & aussi l'on se doit garder de trois bancs qui sont sous l'eau, & dans le canal, & vers l'Ile du côté d'Est y a fond au canal de trois ou quatre brasses, l'autre entrée regarde l'Est, & vers l'Oüest l'on peut mettre pied à terre.

Quittant la pointe de *Degrad*, à l'entree du Golfe susdit, à la volte d'Oüest, l'on doute de deux Iles qui restent au côté droit, déquelles

l'vne eſt diſtante trois lieuës de la pointe ſuſdite, & l'autre ſept, ou plus ou moins, de la premiere, laquelle eſt vne terre plate & baſſe, & ſemble qu'elle ſoit de la grãde terre. I'appellay cette ile du nom de *ſaincte Catherine*, en laquelle vers Eſt, y a vn pais ſec & mauvais terroir enviro vn quart de lieuë, pource eſt-il beſoin faire vn peu de circuit. En cette ile eſt le *Port des Châteaux* qui regarde vers le Nord-Nordeſt & le Su-Suroeſt, & y a diſtãce de l'vn à l'autre environ quinze lieuës. Du ſuſdit port des Chaſteaux, iuſques au *Port des Gouttes*, qui eſt la terre du Nort du Golfe ſuſdit qui regarde l'Eſt-Nordeſt, & l'Ouet-Suroueſt, y a diſtance de douze lieues & demie, & eſt à deux lieuës du *Port des Balãces*, & ſe trouve qu'en la tierce partie du travers de de Golfe y a trẽte braſſes de fond à plõb. Et de ce *Port des Balãces* juſques au *Blãc-ſablon* y a vintcinq lieuës vers l'Oueſt-Suroueſt. Et faut remarquer que du cõté du Suroueſt de *Blãc-ſablon* l'on void par trois lieues vn bãc qui paroit deſſus l'eau reſſẽblãt à vn bateau.

Ile ſainte Catherine.

Port des chateaux.

Port des Gouttes.

Port des Balances.

Banc.

Blanc-ſablon.

Blanc-ſablon eſt vn lieu où n'y a aucun abry du Su, ni du Sueſt, mais vers le Su-Suroüeſt de ce lieu y a deux iles, l'vne déquelles eſt appellee *l'Ile de Breſt*, & l'autre *l'Ile des Oyſeaux*, en laquelle y a grande quantité de *Godets* & *Corbeaux* qui ont le bec & les piés rouges, & font leurs nids en des trous ſous terre comme connils. Paſſé vn Cap de terre diſtant vne lieue de Blanc-ſablon, l'on trouve vn port & paſſage appellé les Ilettes, qui eſt le meilleur lieu de Blanc-ſablon, & ou la pécherie eſt fort grande. De ce lieu des Ilettes juſques au *Port de Breſt* y a dix-huit

Ile de Breſt.

Ile des Oyſeaux.

Godets.

Corbeaux.

Port des Ilettes.

Port de Breſt.

lieuës de circuit : & ce Port eſt au cinquante-vniéme degré cinquante-cinq minutes de latitude. Depuis les Ilettes juſques à ce lieu y a pluſieurs iles, & le *Port de Breſt* eſt méme entre les iles, léquelles l'environnent de plus de trois lieuës, & les iles ſont baſſes, tellement que l'on peut voir pardeſſus icelles les terres ſuſdites.

La navigation & découverte du mois de Juin.

CHAP. III.

Port de Breſt

LE dixiéme du ſuſdit mois de Iuin, entrames dans le *Port de Breſt* pour avoir de l'eau & du bois, & pour nous aprêter de paſſer outre ce Golfe : Le jour de ſainct Barnabé aprés avoir ouï la Meſſe, nous tirames outre ce port vers Oueſt, pour découvrir les ports qui y pouvoient étre: Nous paſſames par le milieu des iles, léquelles ſont en ſi grand nombre qu'il n'eſt poſſible de les compter, par ce qu'elles continuent dix lieues outre ce port: Nous demeurames en l'vne d'icelles pour y paſſer la nuit, & y trouvames grande quantité d'œufs de Canes, & d'autres oyſeaux qui y font leurs nids, & les appellames toutes en general, *les Iles.*

Iles en grãd nombre.

Quantité d'œufs.

Le lendemain nous paſſames outre ces Iles, & au bout d'icelles trouvames vn bon port, que nous appellames de *ſaint Antoine*, & vne ou deux lieues plus outre découvrimes vn petit

Port de ſaint Antoine.

fleuve fort profond vers le Suroüest, lequel est entre deux autres terres, & y a là vn bon port. Nous y plantames vne croix, & l'appellames le *Port saint Seruain* : & du cóté du Suroüest de ce port & fleuve se trouue à environ vne lieuë vne petite ile ronde comme vn fourneau, environnée de beaucoup d'autres petites, léquelles donnẽt la conoissance de ces ports. Plus outre à deux lieuës, y a vn autre bon fleuve plus grand auquel nous péchames beaucoup de Saumons, & l'appellames le *fleuve de saint Iacques*. Etans en ce fleuve nous aviſames vne grande nave qui étoit de la Rochelle, laquelle avoit la nuit precedente passé outre le port de Breſt, où ils pensoient aller pour pécher, mais les mariniers ne sçauoient ou étoit le lieu. Nous nous accostames d'eux, & nous mimes ensemble en vn autre port, qui est plus vers Oueſt, environ vne lieuë plus outre que le susdit fleuve de saint Iacques, lequel i'estime estre vn des meilleurs ports du mõde, & fut appellé le *Port de Iacques Quartier*. Si la terre correspõdoit à la bõté des ports, ce seroit vn grand bien, mais on ne la doit point appeller terre, ains pluſtot cailloux & rochers sauvages, & lieux propres aux bétes farouches, d'autant qu'en toute la terre devers le Nort, je n'y vis pas tant de terre, qu'il en pourroit en vn benneau : & là toutefois je descendi en plusieurs lieux : & en l'ile de Blanc-sablon n'y a autre chose que mousse, & petites épines & buissons ça & là sechez & demi-morts. Et en somme ie pense que cette terre est celle que Dieu donna à Cain. Là on y void des hommes de

Port de saint Seruain.

Fleuve & port de saint Iacques.

Port de Iacques Quartier.

Terre de cailloux.

Païs sterile vers le Nort

Beaux hõmes, & leurs façõs

belle taille & grandeur, mais indomtés & sauvages. Ilz portent les cheveux liés au sommet de la téte, & étreints comme vne poignee de foin, y mettans au travers vn petit bois, ou autre chose au lieu de clou: & y tient ensemble quelques

Vétemens.

plumes d'oyseaux. Ilz vont vétus de peaux d'animaux, aussi bien les hommes que les femmes, léquelles sont toutesfois perclues & rẽfermées en leurs habits, & ceintes par le milieu du corps, ce que ne sont pas les hommes: ilz se peindent avec certaines couleurs rouges. Ils ont leurs

Barques, ou canots des Sauvages.

barques faites d'écorce d'arbre de Boul, qui est vn arbre ainsi appellé au païs, semblable à noz chénes, auec léquelles ilz péchent grande quantité de Loups-marins: Et depuis mon retour, i'ay entendu qu'ilz ne faisoient pas là leur demeure, mais qu'ilz y viennent des païs plus chauds par terre, pour prendre de ces Loups, & autres choses pour viure.

Le treiziéme iour dudit mois, nous retournames à noz navires, pour faire voile, pource que le temps étoit beau, & le Dimanche fimes dire la Messe: Le Lundy suivãt qui étoit le quinziéme, partimes outre le port de *Brest*, & primmes nôtre chemin vers le Su, pour avoir conoissance des terres que nous aviõs apperceuës, qui

Traverse du Nort au Su.

sembloiẽt faire deux Iles. Mais quãd nous fumes environ le milieu du Golfe, conumes que c'étoit terre ferme, où étoit vn gros cap double l'vn dessus l'autre, & à cette occasion l'appellames

Cap double.

Cap double. Au commencement du Golfe nous fondames aussi le fond, & le trouvames de cent brasses de tous cõtez. De Brest au Cap-double

à distance d'environ vint lieuës, & à cinq lieues de là, nous sondames aussi le fonds & le trouvames de quarante brasses. Cette terre regarde le Nord-est-Suroüest. Le iour ensuivant qui étoit le seiziéme de ce mois, nous navigames le long de la côte par Suroüest & quart du Su, environ trente cinq lieues loin du Cap-double, & trouvames des montagnes tres-hautes & sauvages, entre léquelles l'on voyoit ie ne sçay quelles petites cabannes, & pour-ce les appellames *Les montagnes des Cabannes*: les autres terres & montagnes sont taillees, rompues, & entre-coupees, & entre icelles & la mer, y en a d'autres basses. *Les montagnes des Cabannes.* Le jour precedent pour le grand brouïllas & obscurité du temps, nous ne peumes avoir conoissance d'aucune terre, mais le soir il nous apparut vne ouuerture de terre ressẽblãte à vne emboucheure de riviere, qui étoit entre ces mõts des Cabannes. Et y avoit là vn Cap vers Suroüest éloigné de nous environ trois lieues, & ce Cap en son sommet est sans pointe tout à l'entour, & en bas vers la mer il finit en pointe, & pour ce il fut appellé le *Cap pointu*. Du côté du Nort de ce Cap, y a vne ile plate. Et d'auantt que nous desiriõs avoir conoissance de cette embouchure pour voir s'il y avoit quelque bon port; nous mimes la voile bas pour y passer la nuit. Le jour suivãt qui étoit le dix-septiéme du dit mois, nous courumes fortune à cause du vẽt de Nordest, & fumes cõtraints mettre la cauque souris & la cappe, & cheminames vers Suroüest iusques au Ieudy matin, & fimes environ trente-lieuës : & nous nous trouvames au tra-

Cap pointu.

vers de plusieurs Iles rondes comme Colombiers, & pource leur dõnames le nõ de *Colõbaires*.

Iles Colombaires.

Cap Royal.

Golfe saint Iulien.

Le *Golfe saint Iulien* est distant sept lieuës d'vn *Cap* nommé *Royal*, qui reste vers le Su & vn quart de Suroüest. Et vers l'Oüest-Suroüest de ce Cap, y en a vn autre, lequel au dessous est tout entre-rompu, & est rond au dessus. Du côté du Nort y a vne ile basse à environ demi-lieuë : & ce Cap fut appellé le *Cap de Laict*. Entre ces deux Caps y a de certaines terres basses, sur lesquelles y en a encores d'autres, qui demontre bien qu'il y doit avoir des fleuves. A deux lieuës du Cap Royal, l'on y trouve fond de vint brasses, & y a la plus grande pécherie de grosses Moruës qu'il est possible de voir, déquelles nous en primes plus de cent en moins d'vne heure, en attendant la compagnie.

Cap de Laict.

Grande pécherie de Moruës.

Le lendemain qui étoit le dix-huictiéme du mois, le vent devint contraire & fort impetueux, en sorte qu'il nous fallut retourner vers le Cap Royal, pensans y trouver port: & avec noz barques allames découvrir ce qui étoit entre le Cap Royal, & le Cap de Lait : & trouvames que sur les terres basses y a vn grãd Golfe tres-profond, dãs lequel y a quelques iles, & ce Golfe est clos & fermé du côté du Su. Ces terres basses font vn des côtez de l'entrée, & le Cap Royal est de l'autre côté, & s'avancent lédites terres basses plus de demie lieuë dans la mer. Le païs est plat, & consiste en mauvaise terre : & par le milieu de l'entree y a vne ile : & en ce jour ne trouvames point de port: & pour-ce la nuit nous retirames en mer, aprés avoir tourné le Cap à l'Oüest.

Depuis

Depuis ledit jour jusques au vint-quatriéme du mois qui étoit la féte de saint Iean, fumes battus de la tempéte & du vent contraire : & survint telle obscurité que nous ne peumes avoir conoissance d'aucune terre jusques audit jour saint Iean, que nous découvrimes vn Cap qui restoit vers Surouest, distant du Cap Royal environ trente cinq lieuës : mais en ce jour le brouïllas fut si épais, & le temps si mauvais, que nous ne peumes approcher de terre. Et d'autant qu'en ce jour l'on celebroit la féte de saint Iean Baptiste, nous le nommames *Cap de sainct Jean.*

Cap de saint Iean.

Le lendemain qui étoit le vint-cinquiéme le temps fut encores facheux, obscur, & venteux, & navigames vne partie du jour vers Ouest, & Nort-ouest, & le soir nous primes le travers jusques au second quart que nous partimes de là, & pour lors nous conumes par le moyen de nótre quadran que nous étions vers Nort-ouest, & vn quart d'Ouest, éloignez de sept lieuës & demie du Cap sainct Iean, & comme nous voulumes faire voile, le vent commẽça à souffler de Nort-ouest, & pour-ce tirames vers Sueſt quinze lieuës, & approchames de trois iles, déquelles y en avoit deux petites droites comme vn mur, en sorte qu'il étoit impossible d'y monter dessus, & entre icelles y a vn petit écueil. Ces iles étoient plus remplies d'oiseaux que ne seroit vn pré d'herbes, léquels faisoient là leurs nids, & en la plus grande de ces iles y en avoit vn monde de ceux que nous appellons *Margaux* qui sont blancs & plus grands qu'Oysons, & étoient se-

Oyseaux en merveilleuse abondance.

Margaux.

parez en vn canton, & en l'autre part y avoit des *Godets*, mais sur le rivage y avoit de ces Godets & grands *Apponat* semblables à ceux de cette ile dont nous avons fait mention. Nous descendimes au plus bas de la plus petite, & tuames plus de mille Godets & Apponats, & en mimes tant que volumes en noz barques, & en eussiõs peu en moins d'vne heure remplir trente semblables barques. Ces iles furent appellées du nom de *Margaux*. A cinq lieuës de ces iles y avoit vne autre ile du côté d'Oueſt qui a environ deux lieuës de longueur & autant de largeur, là nous passames la nuit pour avoir de l'eau & du bois. Cette ile est environnée de sablon, & autour d'icelle y a vne bonne source de six ou sept brasses de fond. Ces iles sont de meilleure terre que nous eussions oncques veuës, en sorte qu'vn champ d'icelles vaut plus que toute la Terre-neuve. Nous la trouvames pleine de grands arbres, de prairies, de campagnes pleines de froment sauvage, & de pois qui étoient flo-ris aussi épais & beaux comme l'on eût peu voir en Bretagne, qui sembloient avoir été semez par des laboureurs. L'on y voyoit aussi grande quantité de raisins ayans la fleur blãche dessus, des fraises, roses incarnates, persil, & d'autres herbes de bonne & forte odeur. A l'entour de cette ile y a plusieurs grandes bestes comme grands bœufs, qui ont deux dents en la bouche comme d'vn Elephant, & vivent méme en la mer. Nous en vimes vne qui dormoit sur le rivage, & allames vers elle avec noz barques pensans la prendre, mais aussi-tót qu'elle nous ouït

Godets.
Apponats.

Nompareille abondance d'oiseaux

Ile des Margaux.
Ile de Briõ.
Fõne terre.
Pois naturels & beaux.
Raisins, Fraises, Roses, Persil.

Bœufs marins à dents d'Elephãt.

elle se jetta en mer. Nous y vimes semblablement des Ours & des Loups. Cette ile fut appellée l'ile de Brion. En son contour y a de grãds marais vers Sueſt & Noroüeſt. Ie croy par ce que i'ay peu comprendre, qu'il y ait quelque passage entre la Terre-neuve & la terre de Briõ. S'il étoit ainſi ce ſeroit pour racourcir le temps & le chemin, *pourveu que l'on peüt trouver quelque perfection en ce voyage*: A quatre lieuës de cette ile eſt la terre ferme vers Oüeſt-Suroueſt, laquelle ſemble étre comme vne ile environnée d'i-lettes de ſable noir. Là y a vn beau Cap que nous appellames le *Cap Dauphin*, pource que là eſt le commencement des bonnes terres.

Ours, Loups. Ile de Briõ. Ce paſſage eſt aujourd'hui ordinaire, & y a 20. lieuës de mer entre l'vne & l'autre terre. Cap Dauphin. La perfection que cherche la ques Quartier eſt de trouver vn paſſage pour aller par là en Orient.

Le vint-ſeptiéme de Iuin nous circuimes ces terres qui regardent vers Oueſt-Suroueſt, & paroiſſent de loin comme collines ou montagnes de ſablon, bien que ce ſoient terres baſſes & de peu de fond. Nous n'y peumes aller, & moins y deſcendre, d'autant que le vent nous étoit contraire; & ce iour nous fimes quinze lieuës.

Le lendemain allames le long dédites terres environ dix lieues iuſques à vn Cap de terre rouge qui eſt roide & coupé comme vn roc, dãs lequel on void vn entre-deux qui eſt vers le Nort, & eſt vn païs fort bas, & y a auſſi comme vne petite plaine entre la mer & vn étãg, & de ce cap de terre & étang, iuſques à vn autre cap qui paroiſſoit, y a enviro quatorze lieues, & la terre ſe fait en façõ d'vn demi cercle tout environné de ſablon cõme vne foſſe ſur laquelle l'on void des marais & étãgs auſſi loin que ſe peut étẽdre l'œil. Et avãt qu'arriver au premier cap l'õ trouve

deux petites iles assez pres de terre. A cinq lieuës du second cap y a vne ile vers Suroueſt, qui eſt treſ-haute & pointue, laquelle fut nommée *Alexay*, le premier Cap fut appellé *de sainct Pierre*, par-ce que nous y arrivames au jour & féte dudit Saint.

Le Alexay.

Cap saint Pierre.

Depuis *l'ile de Brion* juſques en ce lieu y a bon fond de ſablon, & ayans ſondé egalement vers Suroueſt juſques à en approcher de cinq lieuës de terre nous trouvames vint-cinq braſſes; & à vne lieuë prés, douze braſſes, & prés du bord ſix plus que moins, & bon fond. Mais par-ce que nous voulions avoir plus grande conoiſſance de ces fonds pierreux pleins de roches, mimes les voiles bas & de travers. Et le lendemain penultiéme du mois le vent vint du Su & quart de Sur-oueſt, allames vers Oueſt juſques au Mardi matin dernier jour du mois, ſans conoitre, & moins découvrir aucune terre, excepté que vers le ſoir nous apperceumes vne terre qui ſembloit faire deux iles qui demeuroit derriere nous vers Oueſt & Sur-oueſt à environ neuf ou dix lieuës. Et ce jour allames vers Oueſt juſques au lendemain lever du Soleil quelques quarante lieuës: Et faiſant ce chemin conumes que cette terre qui nous étoit apparue comme deux iles étoit la terre ferme ſituée au Sur-oueſt & Nort-Nort-oueſt juſques à vn treſ-beau Cap de terre nommé le *Cap d'Orleans*. Toute cette terre eſt baſſe & plate, & la plus belle qu'il eſt poſſible de voir, pleine de beaux arbres & prairies, il eſt vray que nous n'y peumes trouver de port, pource qu'elle eſt entierement pleine de bancs & ſables. Nous

Cap d'Orleans.

descendimes en plusieurs lieux avec noz barques, & entr'autres nous entrames dans vn beau fleuve de peu de fond, & pource fut appellé le *Fleuve des Barques*: d'autant que nous vimes quelques barques d'hommes Sauvages qui traversoient le fleuve, & n'eumes autre conoissance de ces Sauvages, parce que le vent venoit de mer & chargeoit la côte, si bien qu'il nous fallut retirer vers noz navires. Nous allames vers Nordest jusques au lever du Soleil du lendemain premier de Iuillet, auquel temps s'éleva vn brouillas & tempéte, à-cause dequoy nous abbaissames les voiles iusques à environ deux heures avant midi, que le temps se fit clair, & que nous apperceumes le Cap d'Orleans, avec vn autre qui en étoit éloigné de sept lieuës vers le nort vn quart de Nordest, qui fut appellé *Cap des Sauvages*: du côté du Nordest de ce Cap à environ demi-lieuë, y a vn banc de pierre tres-perilleux. Pendant que nous étions prés de ce cap, nous apperceumes vn homme qui couroit derriere noz barques qui alloit le long de la côte, & nous faisoit plusieurs signes que devions retourner vers ce Cap. Nous voyans tels signes commençames à tirer vers lui, mais nous voyant venir se mit à fuir. Etans descendus en terre mimes devant lui vn couteau, & vne ceinture de laine sur vn baton. Ce fait nous retournames à noz nauires. Ce iour nous allames tournoyans cette terre, neuf ou dix lieues cuidans trouver quelque bon port, ce qui ne fut possible, d'autant que comme i'ay dé-ja dit toute cette terre est basse & est vn païs environné de bancs & sablons.

Fleuve des Barques.

Or faut noter que ces barques ne sont autre chose que les Canots des Sauvages faits d'écorces d'arbres.

Cap des Sauvages.

Neantmoins nous descendimes ce iour en quatre lieux pour voir les arbres qui y étoient tres-beaux, & de grande odeur, & trouvames que c'étoient Cedres, Yfs, Pins, Ormeaux, Frenes, Saulx, & plusieurs autres à nous inconus, tous neantmoins sans fruit. Les terres où n'y a point de bois sont tres-belles & toutes pleines de pois, de raisin blanc & rouge ayant la fleur blanche dessus, de frezes, meures, froment sauvage, comme segle qui semble y avoir été semé & labouré, & cette terre est de meilleure tẽperature qu'aucune qui se puisse voir & de grande chaleur, l'on y voit vne infinité de Grives, Ramiers, & autres oiseaux, en somme il n'y a faute d'aute d'autre chose que de bons ports.

Arbres de grãde odeur

Quantité de pois, Raisins, Fraizes, Meures, Froment.

Les navigations & découvertes du mois de Juillet.

CHAP. IV.

LE lendemain second de Iuillet nous découvrimes & apperceumes la terre du côté du Nort à nótre oppositе, laquelle se joignoit avec celle ci devant dite. Aprés que nous l'eumes circuit tout autour, trouvames qu'elle contenoit en rondeur * de profond & autant de diametre. Nous l'appellames *Le Golfe sainct Lunaire*, & allames au Cap avec noz barques vers le Nort, & trouvames se païs si bas, que par l'espace d'vne lieue il n'y avoit qu'vne brasse d'eau. Du côté vers Nordest du cap susdit environ sept ou huit lieues y avoit

Golfe saint Lunaire.

vn autre cap de terre, au milieu déquels eſt vn Golfe en forme de triangle qui a treſ-grand fond de tant que pouvions étendre la veuë d'icelui: il reſtoit vers Nordeſt. Ce Golfe eſt environné de ſablons & lieux bas par dix lieuës, & n'y a plus de deux braſſes de fond. Depuis ce cap juſques à la rive de l'autre cap de terre y a quinze lieuës. Etãs au travers de ces caps, découvrimes vne autre terre & cap qui reſtoit au Nort vn quart de Nordeſt pour tant que nous pouviõs voir. Toute a nuit le temps fut fort mauvais & venteux, ſi bien qu'il nous fut beſoin mettre la Cappe de la voile juſques au lendemain matin troiſiéme de Iuillet que le vent vint d'Oueſt, & fumes portez vers le Nort pour conoitre cette terre qui nous reſtoit du cõte du Nort & Nordeſt ſur les terres baſſes, entre léquelles baſſes & hautes terres étoit vn grand golfe & ouverture de cinquante-cinq braſſes de fond en quelques lieux, & large envron quinze lieuës. Pour la grãde profondité & largeur & changement des terres eumes eſperarce de pouvoir trouver paſſage comme le paſſage des Chateaux. Ce golfe regarde vers l'Eſt-Nordeſt, Oueſt, Suroueſt. Le terroir qui eſt du cõté du Su de ce golfe eſt auſſi bon & beau à cultiver & plein de belles cãpagnes & prairies que nous ayons veu, tout plat comme ſeroit vn lac, & celuy qui eſt vers Nort eſt vn païs haut avec monagnes hautes pleines de foreſts, & de bois treſ-hauts & gros de diverſes ſortes. Entre autres y a de treſ-beaux Cedres & Sapins autant qu'il eſt poſſible de voir, & bons à faire mats de navires de pus de trois cens tonneaux, & ne vimes

Golfe 5. Lunare large de 15. lieuës.

Grand Golfe. Baye de Chaleur large de 15. lieuës.

Cedres. Sapins.

aucun lieu qui ne fût plein de ces bois, excepté en deux places que le païs étoit bas, plein de prairies, avec deux tref-beaux lacs. Le mitan de ce golfe eſt au quarante-huitiéme degré & demi de latitude.

Cap d'Eſperance. Le Cap de cette terre du Su fut appellée *Cap d'Eſperance*, pour l'eſperance que nous avions d'y trouver paſſage. Le quatriéme iour de Iuillet allames le long de cette terre du côté du Nort pour trouver port, & entrames en vn petit port & lieu tout ouvert vers le Su, où n'y a aucun abry pour ce vẽt, & trouvames bon d'appeller le lieu *Sainct Martin*, & demeurames là depuis le quatriéme de Iuillet iuſques au douziéme. *Sainct Martin.* Et pendant le temps que nous étions en ce lieu, allames le lundi ſixiéme de ce mois apres avoir ouy la Meſſe avec vne de noz bardes pour découvrir vn cap & pointe de terre, qui en eſt éloigné ſept ou huit lieues du côté d'Oueſt, pour voir de quel coté ſe tournoit cette terre, & étans à demi-lieue de la pointe appercemes deux bandes de barques d'hommes Sauviges qui paſſoient d'vne terre à l'autre, & étoiẽt plus de quarante ou cinquante barques déqueles vne partie approcha de cette pointe, & ſaut en terre vn grand nombre de ces gens faiſans grãd bruit, & nous faiſoient ſigne qu'allaſſions à terre, montrans des peaux ſur quelques bois, mais d'autant que n'avions qu'vne ſeule barque nous n'y voulumes aller, & navigames vers l'autre bande qui étoit en mer. Eux nous voyans fuïr, ordonnerent deux de leurs barques les plus grandes pour nous ſuivre, avec léqueles ſe

joignirent ensemble cinq autres de celles qui venoient du cóté de mer, & tous s'approcherét de nótre barque sautans & faisans signes d'allegresse & de vouloir amitié, disans en leur lãgue, *Napeu ton damen assur tah*, & autres paroles que nous n'entendions. Mais parce que, comme nous avons dit, nous n'avions qu'vne seule barque, nous ne voulumes nous fier en leurs signes, & leur donnames à entendre qu'ilz se retirassent, ce qu'ilz ne voulurent faire, ains venoient avec si grande furie vérs nous, qu'aussitót ils environnerent nótre barque avec les sept qu'ils avoient. Et parce que pour signes que nous fissions ils ne se vouloient retirer, lachames deux passe-volans sur eux, dont espouvantez retournerent vers la susdite pointe faisans tresgrand bruit, & demeurez là quelque peu, commencerent derechef à venir vers nous comme devant, en sorte qu'étans approchez de la barque, decochames deux de noz darts au milieu d'eux, ce qui les épouvanta tellement, qu'ilz commencerent à fuïr en grand' hate, & n'y voulurent onc plus revenir.

Bellefores interprete ceci. Nous voulons avoir vôtre amitié. Ie ne sçay où il l'a appris, mais au-jourd'hui ilz ne parlent plus ainsi.

Le lendemain partie de ces Sauvages vindrent avec neuf de leurs barques à la pointe & entrée du lieu d'où noz navires étoient partis. Et étans avertis de leur venuë, allames avec noz barques à la pointe ou ils étoient, mais si tót qu'ils nous virent ilz se mirent en fuite, faisans signe qu'ils étoient venuz pour trafiquer avec nous, montrans des peaux de peu de valeur, dont ils se vétent. Semblablement nous leur faisions signe que ne leur vouliõs point de mal; & en signe de

ce, deux des nôtres descendirent en terre pour aller vers eux, & leur porter couteaux & autres ferremens avec vn chappeau rouge pour donner à leur Capitaine. Quoy voyans descendirēt aussi à terre portans des ces peaux, & commencerent à trafiquer avec nous, montrans vne grāde & merveilleuse allegresse d'avoir de ces ferremens & autres choses, dansans tousiours & faisans plusieurs ceremonies, & entre autres ilz se jettoient de l'eau de mer sur leur téte avec les mains : Si bien qu'ilz nous donnerent tout ce qu'ils avoient, ne retenans rien; de sorte qu'il leur fallut s'en retourner tout nuds, & nous firent signe qu'ilz retourneroient le lendemain & qu'ils apporteroient d'autres peaux.

Trafic des Sauvages avec les Chrétiens.

Le Ieudi huictiéme du mois par ce que le vent n'étoit bon pour sortir hors avec noz navires, appareillames noz barques pour aller découvrir ce golfe, & courumes en ce iour vint-cinq leuës dans icelui. Le lendemain ayans bon temps navigames iusques à midy, auquel temps nous eumes conoissance d'vne grande partie de ce golfe, & comme sur les terres basses il y avoit d'autres terres avec hautes montagnes. Mais voyans qu'il n'y avoit point de passage commençames à retourner faisans nôtre chemin le long de cette côte, & navigans vimes des Sauvages qui étoient sur le bord d'vn lac qui est sur les terres basses, léquelz Sauvages faisoient plusieurs feuz. Nous allames là & trouvames qu'il y avoit vn canal de mer qui entroit en ce lac, & mimes noz barques en l'vn des bords

de ce canal. Les Sauvages s'approcherent de nous avec vne de leurs barques & nous apporterent des pieces de Loups-marins cuites, léquelles ilz mirent sur des boises, & puis se retirerent nous donnans à entendre qu'ilz nous les donnoient. Nous envoyames des hommes en terre avec des mitaines, couteaux, chapelets, & autres marchandises, déquelles choses ilz se rejoüirent infiniment, & aussi tôt vindrent tout à coup au rivage où nous étions avec leurs barques aportans peaux & autres choses qu'ils avoient pour avoir de noz marchandises, & étoiét plus de trois cens tant hommes que femmes & enfans. Et voions vne partie des femmes qui ne passerent, léquelles étoient iusques aux genoux dans la mer, sautans & chantans. Les autres qui avoient passé là où nous étions venoient priémément à nous frottans leurs bras avec leurs mains & apres les haussoient vers le ciel sautans & rendans plusieurs signes de rejouissance, & tellement s'asseurerent avec nous qu'en fin ilz trafiquoient de main à main de tout ce qu'ils avoient, en sorte qu'il ne leur resta autre chose que le corps tout nud, par ce qu'ilz donnerent tout ce qu'ils avoient qui étoit chose de peu de valeur. Nous conumes que cette gent se pourroit aisément convertir à notre Foy. Ilz vont de lieu en autre, vivans de la péche. Leur païs est plus chaud que n'est l'Hespagne, * & le plus beau qu'il est possible de voir, tout égal & vni, & n'y a lieu si petit où n'y ait des arbres, combien que ce soient sablons, & où il n'y ait du froment sauvage, qui

Trafic avec les Sauvages.

**L'Autheur s'est icy equivoqué, ou a voulu faire vne regle perpetuelle d'vn accident de chaleur, car le golfe estant au 48. degré & demi, ne peut étre si chaud mémement en ce païs là.*

à l'epic comme le ſegle, & le grain comme de l'avoine, & des pois auſſi épais comme s'ils y avoient été ſemez & cultivez, du raiſin blanc & rouge avec la fleur blanche deſſus, des fraiſes, meures, roſes rouges & blãches, & autres fleurs de plaiſante, douce & aggreable odeur. Auſſi il y a là beaucoup de belles prairies, & bonnes herbes & lacs où il y a grande abondance de Saumons. Ils appellent vne mitaine en leur langue *Cochi*, & vn couteau *Bacon*. Nous appellames ce golfe, *Golfe de la chaleur*.

Golfe de Chaleur.

Etãs certains qu'il n'y avoit aucun paſſage par ce golfe, fimes voile, & partimes de ce lieu de ſaint Martin le Dimanche douziéme de Iuillet pour découvrir outre ce golfe, & allames vers Eſt le long de cette cóte environ dix-huit lieuës iuſques au *Cap du Pré*, où nous trouvames le flot tres-grand & fort peu de fond, la mer courroucee & tempétueuſe, & pour ce il nous fallut retirer à terre entre le Cap ſuſdit & vne ile vers Eſt à environ vne lieuë de ce Cap, & là nous mouillames l'ancre pour icelle nuit. Le lendemain matin fimes voile en intention de circuir cette cóte, laquelle eſt ſituee vers le Nord & Nord-eſt, mais vn vent ſurvint ſi contraire & impetueux qu'il nous fut neceſſaire retourner au lieu d'où nous étions partis, & là demeurames tout ce jour jusques au lendemain que nous fimes voile, & vinmes au milieu d'vn fleuve éloigné cinq ou ſix lieuës du *Cap du Pré*, & étans au travers du fleuve eumes de rechef le vent contraire avec vn grand brouillas & obſcurité, tellemẽt qu'il nous fallut entrer en ce fleuve le Mardy

Cap du Pré.

quatorzieſme du mois, & nous y entrames à l'entree juſques au ſeiziéme attendans le bon temps pour pouvoir ſortir. Mais en ce ſeiziéme jour qui étoit le Ieudy, le vent creut en telle ſorte qu'vn de noz navires perdit vne ancre, & pource nous fut beſoin paſſer plus outre en ce fleuve quelques ſept ou huit lieuës pour gaigner vn bon port où il y eût bon fond, lequel nous avions eté découvrir avec noz barques, & pour le mauvais temps, tempéte & obſcurité qu'il fit demeurames en ce port juſques au vint-cinquiéme ſans pouvoir ſortir. Ce-pendãt nous vinies vne grande multitude d'hommes Sauvages qui péchoient des tombes, déquels il y a grande quantité, ils étoient environ quelques quarante barques, & tant en hommes, femmes, qu'enfans, plus de de deux cens, léquels aprés qu'ils eurent quelque peu cõverſé en terre avec nous, venoient priuément au bord de noz navires avec leurs barques. Nous leurs donnions des couteaux, chappelets de verre, peignes, & autres choſes de peu de valeur dont ilz ſe rejouiſſoient infiniment levant les mains au ciel, chantans & danſans dans leurs barques. Ceux-ci peuvent étre vrayement appellez Sauvages; d'autãt qu'il ne ſe peut trouver gens plus pauvres au monde, & croy que tous enſemble n'euſſent peu avoir la valeur de cinq ſols excepté leurs barques & rets. Ilz n'ont qu'vne petite peau pour tout vétement, avec laquelle ilz couvrent les parties honteuſes du corps, avec quelques autres vieilles peaux dont ils ſe vétent à la mode des Ægyptiens. *Ilz n'ont ni la nature, ni le lan-

* *Diuerſité de mœurs & langage entre les Sauuages de la Terre-neuve, de ceux de la baye de Chaleur.*

gage des premiers que nous avions trouvez. Ils portent la téte entieremẽt raze hors-mis vn floquet de cheveux au plus haut de la téte, lequel ilz laiſſent croitre long comme vne queuë de cheval qu'ilz lient ſur la téte avec des éguillettes de cuir. * Ils n'ont autre demeure que deſſouz ces barques, léquelles ilz renverſent, & s'étendent ſous icelles ſur la terre ſans aucune couverture. Ils mangent la chair préque creuë & la chauffent ſeulement de moins du monde ſur les charbons, le méme eſt du poiſſon. Nous allames le jour de la Magdelaine avec noz barques au lieu où ils étoient ſur le bord du fleuve, & deſcendimes libremẽt au milieu d'eux, dont ilz ſe reiouirent beaucoup, & tous les hommes ſe mirent à chanter & danſer en deux ou trois bandes & faiſans grãs ſignes de joye pour nótre venuë. Ils avoient fait fuir les jeunes femmes dans les bois horſ-mis deux ou trois qui étoient reſtées avec eux, à chacune déquelles dõnames vn peigne, & clochette d'eſtain, dont elles ſe reioüirent beaucoup, remercians le Capitaine & lui frottans les bras & la poictrine auec leurs propres mains. Les hommes voyans que nous avions fait quelques preſens à celles qui étoient reſtées, firent venir celles qui s'étoient refugiés au bois, afin qu'elles euſſent quelque choſe cõme les autres; elles étoient environ vint femmes léquelles toutes en vn monceau ſe mirent ſur ce Capitaine, le touchans & frottans avec les mains ſelon leur coutume de careſſer, & donna à chacune d'icelles vne clochette d'étain de peu de valeur, & incontinent commencerẽt à dan-

** Sauvages logeans ſous leurs barques ou canoas.*

Signes de remercimẽt & congratulation.

Coutume de careſſer des Sauvages.

ser ensemble disans plusieurs chansons. Nous trouvames là grande quantité de Tombes qu'ils avoient prises sur le rivage auec certains rets faits exprez pour pécher, d'vn fil de chanve qui croit en ce païs où ils font leur demeure ordinaire, pource qu'ils ne se mettẽt en mer qu'au temps qui est bon pour pécher, comme i'ay entendu. Semblablement croit aussi en ce païs du mil gros comme pois, pareil à celui qui croit au Bresil dont ilz mangent au lieu de pain, & en avoient abondance, & l'appellent en leur langue *Kapaige* ; Ils ont aussi des prunes qu'ilz sechent comme nous faisons pour l'hiver, & les appellent *Honésta*, mémes ont des figues, noix, pommes, & autres fruits, & des féves qu'ilz nommẽt *Sahu*, Les nois, *Cahèhya*, Les figues, * Les pommes * Si on leur montroit quelque chose qu'ilz n'ont point & ne pouvoient sçavoir que c'étoit, branlans la téte, ilz disoient *Nohda*, qui est à dire qu'ilz n'en ont point, & ne sçavent que c'est. Ilz nous mõtroient par signes le moyen d'accoutrer les choses qu'ils ont, & comme elles ont coutume de croitre. Ils ne mãgent aucune chose qui soit salée, & sont grands larrons, & dérobent tout ce qu'ilz peuvent.

Chanve.

Mil, ou mahis.

Prunes
Figues
Noix
Pommes
Feves.

Le langage de ces peuples à changé, car auiourd'hui ils ne parlẽt point ainsi.

S'ensuivent les navigations & découvertes du mois d'Aoust, & le retour en France.

CHAP. V.

Croix plantee.

LE premier iour d'Aoust nous fimes faire vne croix haute de trente piés, & fut faite en la presẽce de plusieurs d'iceux sur la pointe de l'entrée de ce port, au milieu de laquelle mismes vn ecusson releué avec trois fleurs-de-Lis, & dessus étoit écrit en grosses lettres entaillees en du bois, VIVE LE ROY DE FRANCE. En apres la plantames en leur presence sur ladite pointe, & la regardoiẽt fort, tant lors qu'on la faisoit que quand on la plantoit. Et l'ayans levée en haut, nous nous agenoüillions tous ayans les mains iointes, l'adorans à leur veuë, & leur faisions signe, regardans & montrans le ciel, que d'icelle dependoit nôtre redemption: de laquelle chose ilz s'émerueillerent beaucoup se tournans entr'eux, puis regardans cette croix. Mais étans retournez en noz navires, leur Capitaine vint avec vne barque à nous, vétu d'vne vieille peau d'Ours noir, avec ses trois fils & vn sien frere, léquels ne s'approcherent si pres du bord comme ils avoient accoutumé, & y fit vne longue harangue montrans cette croix, & faisans le signe d'icelle avec deux doits. Puis il montroit toute la terre des environs, comme s'il eût voulu dire qu'elle étoit toute à lui, & que nous

Vn Capitaine Sauvage se scandalise de ce qu'on entreprend sur sa terre.

nous n'y devions planter cette croix sans son congé. Sa harangue finie nous lui montrames vne mitaine feignans de lui vouloir donner en échange de sa peau, à quoy il prit garde, & ainsi peu à peu s'accosta du bord de noz navires: mais vn de noz compagnons qui étoit dans le bateau mit la main sur sa barque, & à l'instant sauta dedans avec deux ou trois, & le contraignirent aussi-tôt d'entrer en nos navires, dont ilz furent tout étõnez. Mais le Capitaine les asseura qu'ils n'auroient aucun mal, leur montrant grand signe d'amitié, les faisant boire & manger avec bon accueil. En aprés leur donna on à entendre par signes, que cette croix étoit là plantée, pour donner quelque marque & conoissance pour pouvoir entrer en ce port, & que nous y vouliõs retourner en bref, & qu'apporterions des ferremens & autres choses, & que desirions mener avec nous deux de ses fils, & qu'en apres nous retournerions en ce port. Et ainsi nous fimes vétir à ses fils à chacun vne chemise, vn sayon de couleur, & vne toque rouge, leur mettant aussi à chacun vne chaine de laiton au col dont ils se contenterent fort, & donnerent leurs vieux habits à ceux qui s'en retournoient. Puis fimes present d'vne mitaine à chacun des trois que nous renvoyames & de quelques couteaux; ce qui leur apporta grande joye: Iceux étans retournez à terre, & ayans raconté les nouvelles aux autres environ sur le midi vindrent à noz navires six de leurs barques ayans à chacune cinq ou six hommes qui venoient dire Adieu à ceux que nous

Deux enfans donnez au Capitaine Quartier

avions retenus, & leur apporterent du poiſſon, & leur tenoient pluſieurs paroles que nous n'entendions point, faiſans ſigne qu'ilz n'oteroient point cette croix.

Le lendemain ſe leva vn bon vent & nous mimes hors du port. Etans hors du fleuve ſuſdit tirames vers Eſt-Nordeſt, d'autant que pres de l'emboucheure de ce fleuve, la terre fait vn circuit, & fait vn Golfe en forme d'vn demi-cercle, en ſorte que de noz navires nous voyons toute la côte, derriere laquelle nous cheminames, & nous mimes à chercher la terre ſituée vers Oüeſt & Noroueſt, & y avoit vn autre pareil golfe diſtant vint lieuës dudit fleuve.

Nous allames donc le long de cette terre qui eſt, comme nous avons dit, ſituée au Sueſt & Noroüeſt, & deux iours apres nous vimes vn autre Cap où la terre commẽce à ſe tourner vers l'Eſt, & allames le long d'icelle quelque ſeize lieuës, & de là cette terre commence à tourner vers le Nort, & à trois lieuës de ce cap y a fond de vint-quatre braſſes de plomb. Ces terres ſont plates, & les plus découvertes de bois que nous ayons encores peu voir. Il y a de belles prairies & campagnes tres-vertes. Ce *Cap* fut nommé *de ſainct Louis*, pour ce qu'en ce jour l'on celebroit ſa fête, & eſt au quarante-neufiéme degré & demi de latitude & de longitude* Ce jour au matin, nous étions vers l'Eſt de ce cap, & allames vers Noroüeſt pour approcher de cette terre, étant préque nuit & trouvames qu'elle regardoit le Nort & le Su. Depuis ce Cap de ſaint Louys juſques à vn autre nommé *le Cap*

Cap ſainct Louys au 49. degré & demi.

de Montmorenci y a quelques quinze lieuës, la terre commẽce à tourner vers Noroüest. Nous voulumes sonder le fond à trois lieuës prés de ce cap: mais nous ne le peumes trouver avec cent cinquante brasses, & pour ce allames le long de cette terre environ dix lieuës jusques à la latitude de cinquante degrez. *Cap de Mõtmorenci.*

Le Samedy ensuivant au lever du Soleil, connumes & vimes d'autres terres qui nous restoient du côté du Nort & Nordest, lequelles étoient tres-hautes & coupees, & sembloient estre montagnes, entre lequelles y avoit d'autres terres basses ayans bois & rivieres. Nous passames autour de ces terres tant d'vn côté que d'autre tirans vers Noroest, pour voir s'il y avoit quelque golfe ou bien quelque passage. D'vne terre à l'autre il y a environ quinze lieuës, & le mitan est au cinquante & vn tiers degré de latitude, & nous fut tres-difficile de pouvoir faire plus de cinq lieuës à cause de la marée qui nous étoit contraire & des grands vens qui y sont ordinairement. Nous ne passames outre les cinq lieuës d'où l'on voyoit aisément la terre de part en part, laquelle commence là à s'elargir. Mais d'autant que nous ne faisions autre chose qu'aller & venir selon le vent, nous tirames pour cette raison vers la terre pour tâcher de gaigner vn Cap vers le Su, qui étoit le plus loin & le plus avancé en mer que nous peussions découvrir, & étoit distant de nous environ quinze lieuës. Mais étans proches de la trouvames que c'étoient rochers, pierres & écueils, ce que nous n'avions encores point

Le dedans de la grande riviere de Canada large de quinze lieuës, & son milieu au 51. degré & vn tiers.

trouvé aux lieux où nous avions été auparavant vers le Su depuis le Cap sainct Iean, & pour lors étoit la marée qui nous portoit contre le vent vers l'Oüest. De maniere que navigans le long de cette côte vne de noz barques heurta contre vn écueil, & ne laissa de passer outre, mais il nous fallut tous sortir hors pour la mettre à la marée.

Cap S. Iean mentionné ci dessus.

Ayans navigé le long de cette côte environ deux heures, la marée survint avec telle impetuosité qu'il ne nous fut jamais possible de passer avec treize avirons outre la longueur d'vn jet de pierre. Si bien qu'il nous fallut quitter les barques & y laisser partie de noz gens pour la garde, & marcher par terre quelque dix ou douze hommes jusques à ce Cap, où nous trouvames que cette terre commence là à s'abbaisser vers Suroüest. Ce qu'ayans veu & étans retournés à nos barques, revimmes à nos navires qui étoient ja à la voile qui pensoient toujours pouvoir passer outre: mais ils étoient avallez à-cause du vent de plus de quatre lieuës du lieu où nous les avions laissez, où étans arrivez fimes assembler tous les Capitaines, mariniers, maitres & compagnons pour avoir l'avis & conseil de ce qui étoit le plus expedient à faire. Mais apres qu'vn chacun eut parlé, l'on considera que les grands vents d'Est commençoient à regner & devenir violens, & que le flot étoit si grand que nous ne faisions plus que avaller, & qu'il n'étoit possible pour lors de gaigner aucune chose: mémes que les tempétes commençoient à s'elever en cette saison en la Terre-neuve, que

Deliberatiõ pour le retour.

nous étions de lointain païs, & ne sçavions les hazars & dangers du retour, & pource qu'il étoit temps de se retirer, ou bien s'arrêter là pour tout le reste de l'année. Outre cela nous discourions en cette sorte, que si vn changement de vent de Nort nous surprenoit il ne seroit possible de partir. Léquels avis ouïs & bien considerez nous firent entrer en deliberation certaine de nous en retourner. Et pource que le jour de la fête de sainct Pierre nous entrames en ce détroit, nous l'appellames à cette occasion *Détroit de sainct Pierre*, où ayans jetté la sonde en plusieurs lieux, trouvames en aucuns cent cinquante brasses, autres cent, & près de terre soixante avec bon fond. Depuis ce jour iusques au Mercredy nous eûmes vent à souhait & circuimes ladite terre du côté du Nort, Est-Sueſt, Oüest, & Noroüest; car telle est son assiete, hormis la longueur d'vn cap de terres basses qui est plus tourné vers Sueſt, eloigné à environ vint-cinq lieuës dudit détroit. En ce lieu nous vîmes de la fumée qui étoit faite par les gens de ce païs au dessus de ce Cap, mais pource que le vent ne cingloit vers la côte nous ne les accostâmes point, & eux voyans que nous n'approchions d'eux, douze de leurs hommes vindrent à nous avec deux barques, léquels s'accosterent aussi librement de nous comme si ce fussent eté François, & nous donnerent à entendre qu'ilz venoient du grand Golfe, & que leur Capitaine étoit vn nommé Tiennot, lequel étoit sur ce Cap, faisant signe qu'ilz se retiroient en leur

Détroit S. Pierre.

Traverſement de la grande riviere de Canada.

Privauté des Sauvages.

païs, d'où nous étions partis, & étoient chargez de poisson. Nous appellames ce Cap *Cap de Tiennot.* Passé ce Cap toute la terre est posée vers l'Est-Suest, Oüest, Nortoüest, & toutes ces terres sont basses, belles, & environnees de sablons, prés de mer; & y a plusieurs marais & bancs par l'espace de vint lieuës, & en aprés la terre commence à se tourner d'Oüest à l'Est, & Nordest, & est entierement environnée d'iles eloignées de terre deux ou trois lieuës. Et ainsi comme il nous semble y a plusieurs bancs perilleux plus de quatre ou cinq lieuës loin de la terre.

Cap Tiënot.

Bancs à 4. ou 5. lieuës en mer.

Depuis le Mercredi susdit jusques au Samedi nous eumes vn grand vent de Suroüest qui nous fit tirer vers l'Est-Nordest, & arrivames ce jour là à la terre d'Est en la Terre-neuve entre les Cabannes & le Cap-double. Ici commença le vent d'Est avec tempéte & grande impetuosité; & pource nous tournames le Cap au Noroest & au Nort, pour aller voir le côté du Nort, qui est comme nous avons dit, entierement environné d'Iles, & étans prés d'icelles le vent se changea & vint du Su, lequel nous conduit dans le golfe, si bien que par la grace de Dieu nous entrames le lendemain qui étoit le neufiéme d'Aoust dans Blanc-sablon; & voila tout ce que nous avons découvert.

En apres le quinziéme Aoust jour de l'Assumption de nôtre Dame nous partimes de Blãc-sablon apres avoir oüi la Messe, & vimmes heureusement jusques au mitan de la mer qui est entre la Terre-neuve & la Bretaigne, auquel lieu

nous courumes grande fortune pour les vens d'Est, laquelle nous supportames par l'aide de Dieu, & du depuis eumes fort bon temps, en sorte que le cinquiéme iour de Septembre de l'annee susdite nous arrivames au port de sainct Malo d'où nous étions partis. *Retour en France en vint iours.*

Que la connoissance des voyages du Capitaine Iacques Quartier est necessaire principalement aux Terreneuviers qui vont à la pescherie: Quelle route il a prise en cette seconde navigation: Voyage de Champlein iusques à l'entree de la grande riviere de Canada: Epitre presentee au Roy par ledit Jacques Quartier sur la relation de son deuxiéme voyage.

CHAP. VI.

PLusieurs sedentaires, & autres gens qui ont leur vie arretee és villes, trouveront paravanture cette curiosité superfluë de mettre ici tant d'iles, passages, ports, bancs, & autres particularitez, cõme si en la cóte d'vne terre git Est-Nordest, & Ouest-Surouest, ou autrement. Ce que j'avois promis d'abbreger au commencemẽt du premier livre de cette histoire. Mais ayant depuis consideré que ce seroit frustrer les mariniers & Terre-neuviers de ce qui leur est plus necessaire, le voyage des Terres-neuves étãt en la relation precedente & en celle-ci, si bien décrit, & par vn grand Pilote, qu'ilz ne sçauroient faillir de se bien conduire souz cette guide: i'ay pensé qu'il valoit mieux *Que le voyage de Iacques Quartier est necessaire aux Terreneuviers.*

en cet endroit changer d'avis, & renouveler entierement la memoire de ce personnage, duquel aussi i'ay voulu mettre l'Epitre liminaire qu'il addresse au Roy en téte de sadite Relation, laquelle je croy n'avoir point encore eté mise au jour, puis qu'elle est écrite à la main au livre d'où ie l'ay prise, comme aussi tout le discours de cette seconde navigation, lequel a eté extrait par le sieur de Belleforet, mais non entieremẽt, ni avec la grace & naïveté que je trouve au propre écrit de l'Autheur: & s'est quelque fois equivoqué, en voulant apporter son iugement sur des choses particulieres ici recitées, léquelles nous remarquerons comme il viendra à propos. Et d'autant que le voyage de Samuel Champlein fait depuis six ans est vne méme chose avec cetui-ci, je les conioindray ensemble tant qu'il me sera possible, pour ne remplir inutilement le papier des vaines repetitions. Et neantmoins le lecteur sera averti qu'au temps du Capitaine Iacques Quartier les Terre-neuves n'etans pas si bien découvertes comme elles sont auiourd'hui, il print sa route plus au Nort que ne font à present les Terre neuviers, pour entrer au golfe de Canada, qui est cõme l'entree de la grande riviere, ne sçachant pas au vray qu'il y eût passage par le Cap-Breton; comme nous avons veu au troisiéme chapitre de ce livre, là où il dit que *s'il y avoit passage entre la Terre-neuve & celle de Brion ce seroit pour racourcir & le temps & le chemin.* Ainsi en ce second voyage il prit sa route droit au passage qui est entre la Terre-neuve & la terre ferme du Nort par les cinquãte

vn degrez. Vray est qu'au retour je trouve qu'il passa entre lédites Terre-neuves & Brion, qui est aujourd'hui le passage plus ordinaire de noz marinierś, d'autant que prenant cette route en l'elevation de quarante-quatre, quarante-cinq & quarante-six degrez, ilz ne rencontrent point tant de grands bancs de glaces (où quelquefois les navires s'ahurtent à leur ruine) comme font ceux qui tirent plus au Nort. C'est pourquoy ledit Champlein en la descriptiō de son voyage, dit qu'apres vne tourmente de dixsept jours, durant laquelle ils eurent plus de dechet que d'avancement, ilz rencontrerent des bancs de glaces de huit lieuës de long, & autres moindres, haut élevez, ce qui les fit aller plus au Su chercher passage hors ces glaces par les quarante-quatre degrez; & en fin découvrirent le *Cap sainćte Marie* en la Terre-neuve, puis trois jours apres eurent conoissance des *Iles sainct Pierre*: & derechef apres autres trois iours vindrent au Cap de Raye (où il y avoit encor des bancs de glace de fix ou huit lieuës de long) & de là aux iles saint Paul & Cap saint Laurent, lequel il dit étre en la terre-ferme du Su, & toutefois tout le trait de terre iusques à la baye de *Campseau* est vne ile, d'autant qu'au fonds de ladite baye il y a vn passage (que Iacques Quartier n'a point conu, ni beaucoup d'autres apres lui) par où l'on va audit golfe de *Canada*. Deux jours apres ilz découvrirent vne ile de vint-cinq à trente lieuës de longueur, qui est l'entrée de la grande riviere. Cette ile est appellée par les Sauvages du païs *Anticosti*, qui est celle que Iacques Quartier a

Bancs de glaces.

Cap sainćte Marie.

Iles saint Pierre.

Cap de Raye.

Iles saint Paul.

Cap saint Laurent.

nommée l'ile de l'Assumption, parce qu'il y arriva le quinziéme d'Aoust iour de l'Assumption nôtre Dame, comme nous verrons quand il nous aura conduit iusques là, qui est à peu prés la borne du premier voyage representé ci-dessus.

Voici donc l'inscription du recit qu'il presenta au Roy de sa seconde navigation & découverte en la Terre-neuve & grande riviere de *Canada*, autrement par lui dite *Hochelaga* du nom du païs qui est au Nort vers le Saut de ladite riviere.

Relation du secõd voyage de Iacques Quartier.

Seconde navigation faite par le commandement & vouloir du Tres-Chrestien Roy François premier de ce nom au paracheuement de la decouverture des terres Occidentales estantes souz le climat & paralleles des terres & Royaume dudit Seigneur, & par lui precedentement ja commencées à faire découvrir: icelle navigation faite par Iacques Quartier natif de sainct Malo de l'Ile en Bretagne, pilote dudit Seigneur en l'an mil cinq cens trente cinq.

AV ROY TRES-CHRETIEN.

„ Considerant, ô mon tres-redouté Prince, les „ grands biens & dons de grace qu'il a pleu à „ Dieu le Createur faire à ses creatures, & entre „ les autres de mettre & asseoir le Soleil, qui est „ la vie & conoissance de toutes icelles, & sans „ lequel nul ne peut fructifier ni generer en lieu „ & place là où il a son mouvement & declinai- „ son contraire & non semblable aux autres pla- „ netes, par léquels mouvement & declinaison „ toutes creatures étantes sur la terre en quel- „ que lieu & place qu'elles puissent étre en ont „ ou en peuvent avoir en l'an dudit Soleil, qui „ est trois cens soixante-cinq jours & six heures

„ autant de veuë oculaire, les vns que les autres
„ par ſes rais & reverberations, ni la diviſion des
„ jours & nuits en pareille egalité, mais ſuffit
„ qu'il eſt de telle ſorte & tant temperamment,
„ que toute la terre eſt, ou peut eſtre habitée en
„ quelque zone, climat ou parallele que ce ſoit;
„ & icelle avec les eauës, arbres, herbes, & toutes
„ autres creatures de quelque genre ou eſpece
„ qu'elles ſoient, par l'influence d'icelui Soleil
„ donner fruits & generations ſelon leurs na-
„ tures pour la vie & nourriture des creatures
„ humaines. Et ſi aucuns vouloient dire le con-
„ traire de ce que deſſus en allegant le dit des
„ ſages Philoſophes du temps paſſé, qui ont écrit
„ & fait diviſion de la terre par cinq zones, dont
„ ils ont dit & affermé trois inhabitables; c'eſt à
„ ſçavoir, la zone Torride, qui eſt entre les deux
„ Tropiques, ou ſolſtices, pour la grande cha-
„ leur & reverberation du Soleil, qui paſſe par le
„ zenit de ladite zone; & les deux zones Arcti-
„ que & Antarctique, pour la grande froideur
„ qui eſt en icelles, à-cauſe du peu d'elevation
„ qu'elles ont dudit Soleil, & autres raiſons: je
„ confeſſe qu'ils ont écrit à la maniere, &
„ croy fermement qu'ilz le penſoient ainſi, &
„ qu'ilz le trouvoient par aucunes raiſons na-
„ turelles là où ilz prenoient leur fondement,
„ & d'icelles ſe contentoient ſeulement, ſans
„ aventurer, ni mettre leurs perſonnes aux
„ dangers équels ils euſſent peu enchoir à
„ chercher l'experience de leur dire. Mais je
„ diray pour ma replique que le Prin-
„ ce d'iceux Philoſophes a laiſſé parmi ſes

Les Philoſophes diſcourent du monde en leurs chambres, ſans ſe hazarder pour conclure la verité.

„ écritures vn bref mot de grande conſequence,
„ qui dit que *Experientia eſt rerum magiſtra* : par
„ l'enſeignement duquel i'ay oſé entreprendre
„ d'addreſſer à la veuë de vôtre Majeſté Royale
„ cetui propos, & maniere de prologue de ce
„ mien petit labeur. Car ſuivant vôtre Royal
„ commandement les ſimples mariniers de pre-
„ ſent non ayans eu tant de crainte d'eux mettre
„ en l'aventure d'iceux perils & dangers qu'ils
„ ont eu, & ont de vous faire treſ-humble ſer-
„ vice à l'augmentation de la treſſaincte Foy
„ Chrétienne, ont conu le contraire de cette
„ opinion dédits Philoſophes par vraye expe-
„ rience. I'ay allegué ce que devánt, pource que
„ je regarde que le Soleil qui chacun iour ſe leve
„ à l'Orient & ſe reconſe à l'Occident, faiſant le
„ tour & circuit de la terre, donnant lumiere &
„ chaleur à tout le mõde en vint-quatre heures,
„ qui eſt vn jour naturel. A l'exemple dequoy je
„ penſe en mon ſimple entendement, & ſans au-
„ tre raiſon y alleguer, qu'il pleut à Dieu par ſa
„ divine bonté que toutes humaines creatures
„ étantes & habitantes ſur le globe de la terre,
„ ainſi qu'elles ont veuë & conoiſſance d'icelui
„ Soleil, ayent eu, & ayent pour le temps avenir
„ conoiſſance & creance de nôtre ſainte Foy.
„ Car premierement icelle nôtre tres-ſainte
„ Foy a été ſemée & plantée en la Terre-ſaincte
„ qui eſt en l'Aſie à l'Orient de nôtre Europe: &
„ depuis par ſucceſſion de temps apportée &
„ divulguée iuſques à nous. Et finalement en
„ l'Occident de nôtre dite Europe à l'exemple
„ dudit Soleil portant ſa clarté & chaleur d'O-

„ rient en Occident, comme dit eſt. Et mainte-
„ nant le temps ſemble ſe preparer, auquel nous
„ la verrons portée de vôtre France Orientale
„ en l'Occidentale d'outre-mer. A l'effect de-
„ quoy a été faite la preſente navigation par vô-
„ tre Royal commandement és terres non au-
„ paravant à nous conuës, par le recit de laquel-
„ le pourrez voir & ſçavoir la bonté & fertilité
„ d'icelles, l'innumerable quantité des peuples y
„ habitans, la bonté & paiſibleté d'iceux & pa-
„ reillement la fecondité du grand fleuve qui
„ decourt & arrouſe le parmi d'icelles voz ter-
„ res, qui eſt le plus grand ſans comparaiſon,
„ qu'on ſçache jamais avoir veu. Quelles cho-
„ ſes donnent à ceux qui les ont veuës certaine
„ eſperance de l'augmentation future de nôtre
„ tres-ſaincte Foy, de voz Seigneuries & nom
„ treſ-Chrétien, ainſi qu'il vous plaira voir par
„ ce preſent petit livre, auquel ſont amplement
„ contenuës toutes les choſes dignes de memoi-
„ re qu'avons veuës, & qui nous ſont avenuës
„ tant en faiſant ladite navigation, quétans &
„ faiſans ſejour en voſdits païs & terres, les rou-
„ tes, dangers, & giſemens d'icelles terres. Dieu
„ vueille par ſa grace vous inſpirer, Sire, à em-
„ braſſer ſerieuſement cette ſainte entrepriſe,
„ &c.

C'eſt la grande riviere de Canada.

Preparation du Capitaine Iacques Quartier & des siens au voyage de la Terre-neuve, Embarquement: Ile aux oyseaux: Découverte d'icelui iusques au commencement de la grande riviere de Canada, *par lui dite* Hochelaga: *Largeur & profondeur nompareille d'icelle: Son commencement inconu.*

CHAP. VII.

16. *May* 1535. LE Dimanche jour & féte de Pentecóte seziéme de May audit an mille cinq cens trente-cinq, du commandement du Capitaine, & bon vouloir de tous, chacun se confessa, & receumes tous ensemblement nótre Createur en l'Eglise cathedrale dudit sainct Malo: apres lequel avoir receu, fumes nous presenter au chœur de ladite Eglise devant reverend Pere en Dieu Monsieur de sainct Malo, lequel en son état Episcopal nous donna sa benediction.

19. *May.* Et le Mercredy ensuivant dix-neufiéme jour de May, le vent vint bon & convenable, & appareillames avec lédits trois navires, sçavoir, *La grande Hermine* du port d'environ à cent ou six vints tonneaux, où étoit ledit Capitaine general, & pour Maitre Thomas Froment, Claude du Pont-Briant filz du sieur de Mon-real, & Eschanson de Monseigneur le Dauphin, Charles de la Pommeraye, & autres Gentils-hommes. Au second navire nommé *La petite Her-*

Appareil. Les noms des Capitaines & Maitres de navire.

mine du port d'environ soixante tonneaux étoit Capitaine sous ledit Quartier Macé Ialobert, & maitre Guillaume le Marié. Et au tiers navire & plus petit nommé *l'Emerillon* du port d'environ quarante tonneaux, en étoit Capitaine Guillaume le Breton, & maitre Iacques Mingart. Et navigames avec bon temps iusques au vint-sixiéme dudit mois de May que le temps se trouva en ire & tourmente, qui nous a duré en vens contraires & serraisons autant que jamais navires qui passassent ladite mer eussent sans aucun amendement. Tellement que le vint-cinquiéme iour de Iuin par ledit mauvais temps & serraison, nous entreperdimes tous trois, sans que nous ayons eu nouvelles les vns des autres jusques à la Terre-neuve, là où nous avions limité nous trouver ensemble. *Tourmente*

Et depuis nous étre entre-perdus avons été avec la nef generale par la mer de tous vents contraires iusques au septiéme jour de Iuillet que nous arrivames à ladite Terre-neuve, & primmes terre à *l'Ile des Oyseaux*, laquelle est à quatorze lieuës de la grande terre; & si tresplein d'oiseaux, que tous les navires de France y pourroient facilement charger sans qu'on s'apperceut qu'on en eut tiré; & là en primmes deux barquées pour parties de noz victuailles. Icelle ile est en l'elevation du pole en quarante-neuf degrez quarante minutes. *Arrivee à la Terre-neuve le 7. Iuillet.* *Iles des Oyseaux.* *Incroyable multitude d'oiseaux.*

Et le huitiéme iour dudit mois nous appareillames de ladite Ile, & avec bon temps vimmes au hable (l'Autheur écrit ainsi ce que nous disons

havre) de Blanc-sablon étant en la baye des Chateaux, le quinziéme iour dudit mois, qui est le lieu où nous devions rendre : auquel lieu fumes attendans noz compagnons iusques au vint-sixiéme iour dudit mois qu'ils arriverent tous deux ensemble : & là nous accoutrames & primmes eaux, bois, & autres choses necessaires: & appareillames & fimes voiles pour passer outre le 26. iour dudit mois à l'aube du iour & fimes porter le long de la cóte du Nort gisant Est-Nordest, & Ouest-Suroest iusques environ les huit heures du soir que mimes les voiles bas le travers de deux iles que nous nommames les iles sainct Guillaume, léquelles sont environ vint lieuës outre le hable de Brest. Le tout de ladite cóte depuis les Chateaux iusques ici git Est-Nordest, & Ouest-Suroest, rangée de plusieurs iles & terres toutes hachées & pierreuses, sans aucunes terres, ni bois, fors en aucunes vallées.

Iles S. Guillaume.

Terre toute hachée & pierreuse.

Le lẽdemain penultiéme jour dudit mois nous fimes courir à Oüest pour avoir conoissance d'autres iles qui nous demouroient environ douze lieuës & demie: entre léquelles iles se faict vne couche vers le Nort, toute à iles & grandes bayes apparoissãtes y avoir plusieurs bõs hables. Nous les nommames les Iles saincte Marte, hors léquelles environ vne lieuë & demie à la mer y a vne basse bien dangereuse, où il y a quatre ou cinq têtes qui demeurent le travers dédites bayes en la route d'Est & Oüest dédites Iles sainct Guillaume, & autres iles qui demeurent à Oüest-Sur-oüest des iles saincte Marte environ sept

Iles saincte Marte.

sept lieuës: léquelles iles nous vimmes querir le dit jour environ vne heure apres midi. Et depuis ledit jour jusques à l'orloge vitante fimes courir environ quinze lieuës iusques le travers d'vn Cap d'iles basses que nous nommames Les iles sainct Germain: Au Sueſt duquel Cap environ trois lieuës y a vne autre basse fort dangereuse: & pareillement entre lédits Cap sainct Germain & sainctë Marte y a vn banc hors dédites iles environ deux lieuës, sur lequel n'y a que quatre brasses: & pour le danger de ladite côte mimmes les voiles bas, & ne fimes porter ladite nuit. *Iles saint Germain.*

Le lendemain dernier jour de Iuillet fimes courir le long de ladite côte, qui git Eſt & Oueſt quart de Sueſt, laquelle est toute rangée d'iles & basses, & côte fort dangereuse: laquelle contiẽt d'empuis ledit Cap de iles sainct Germain jusques à la fin des iles environ dix-sept lieuës & demie: & à la fin dédites iles y a vne moult belle terre basse pleine de grands arbres & hauts: & est icelle côte toute rangee de sablons sans y avoir aucune apparoissance de hable iusques au Cap de Tiennot, qui se rabbat au Nor-Oueſt, qui est à environ sept lieuës dédites iles: lequel Cap conoissions du voyage precedent: & pource fimes porter toute la nuit à Oueſt-Noroueſt iusques au jour que le vent vint contraire, & allames chercher vn havre où mimes nos navires, qui est vn bon petit havre outre ledit Cap Tiennot environ sept lieuës & demie, & est entre quatre iles sortantes à la mer, nous le nommames *Le havre sainct Nicolas*, & *Cap Tiennot.* *Havre saint Nicolas.*

Croix plãtee. ſur la plus prochaine ile plantames vne grande Croix de bois pour merche(*il veut dire*, marque) il faut amener ladite Croix au Nordeſt, puis l'aller querir & la laiſſer de tribort (*mot de marine ſignifiant*, à droite) & trouverez de profond ſix braſſes, poſez dedans ledit hable* à quatre braſſes: & ſe faut donner de garde de quatre baſſes qui demeurẽt des deux cõtez à demie lieue hors. Toute cette-dite cõte eſt fort dangereuſe, & pleine de baſſes. Nonobſtãt qu'il ſemble y avoir pluſieurs hables, n'y a que baſſes & plateis. Nous fumes audit hable d'empuis ledit iour iuſques au Dimanche huictiéme d'Aouſt, auquel nous appareillames, & vimmes querir la terre du Su vers le Cap de Rabaſt, qui eſt diſtant dudit hable environ vint lieues, giſant Nort-nordeſt, & Su-Suroüeſt. Et le lendemain le vent vint contraire: & pource que ne trouvames nuls hables à ladite terre du Su, fimes porter vers le Nort outre le precedent hable d'environ dix lieuës, où trouvames vne fort belle & grãde baye pleine d'iles & bonnes entrees, & poſage de tous les temps qu'il pourroit faire, & pour conoiſſance d'icelle baye y a vne grande ile comme vn cap de terre, qui s'avãce dehors plus que les autres, & ſur la terre environ deux lieues y a vne montagne faite comme vn tas de blé. Nous nommames ladite baye *La baye ſaint Laurent.*

* *Il veut dire havre.*

Cap de Rabaſt.

Deſcription de la baye ſaint Laurent.

Traverſe vers l'ile de l'Aſſumptiõ Le quatorziéme dudit mois nous partimes de ladite baye ſaint Laurẽt, & fimes porter à Oueſt, & vimmes querir vn cap de terre devers le Su qui giſt environ l'Oueſt vn quart de Suroüeſt dudit hable ſaint Laurent environ vint-cinq lieues,

Et par les deux Sauvages qu'avions prins le premier voyage, nous fut dit que c'étoit de la terre devers le Su, & que c'étoit vne ile, & que par le Su d'icelle étoit le chemin à aller de *Hongnedo* où nous les avions prins le premier voyage, à *Canada* : & qu'a deux iournées de-là dudit Cap & ile commençoit le *Saguenay* à la terre devers le Nort allant vers ledit *Canada*. Le travers dudit Cap environ trois lieuës y a de profond cent braſſes & plus, & n'eſt memoire de iamais avoir veu tant de Baillames que nous vimes celle journée le travers dudit Cap. *Baillames.*

Le lendemain jour nótre Dame d'Aouſt quinziéme dudit mois nous paſſames le détroit : la nuit devant, & le lendemain eumes conoiſſance des terres qui nous demeuroient vers le Su, qui eſt vne terre à hautes mõtagnes à merveilles, dõt le cap ſuſdit de ladite ile que nous avons nõmee *l'Ile de l'Aſſumpsion*, & vn cap dédites hautes terres, giſent Eſt-nord Eſt, & Oueſt Suroueſt, & y a entre eux vintcinq lieuës, & voit-on les terres du Nort encore plus hautes que celle du Su à plus de trente lieuës. Nous rangeames lédites terres du Su d'empuis ledit jour juſques au Mardi midi que le veut vint Oueſt, & mimes le cap au Nort pour aller querir lédites hautes terres que voyions : & nous étans là trouvames lédites terres vnies & baſſes vers la mer & les montagnes de devers le Nort par-ſus lédites baſſes terres, giſantes icelles Eſt & Oueſt vn quart de Suroüeſt : & par les Sauvages qu'avions, nous a eté dit que c'étoit le commence- *C'eſt le Détroit ſainct Pierre.* *Ile de l'aſſumption.* *Retour vers la bende du Nort.*

Commencement du Saguenay, & de la terre habitee. ment du *Saguenay*, & terre habitee, & que de là venoit le cuivre rouge, qu'ilz appellent *Caquet-da Zé.* Il y a entre les terres du Su & celles du Nort environ trente lieues, & plus de deux cens braſſes de parfond. Et nous ont lédits Sauvages certifié étre le chemin & commencement du grand fleuve de *Hochelaga* & chemin de *Canada*, lequel alloit toujours en étroiciſſant iuſques à *Canada*: & puis, que l'on trouve l'eau douce audit fleuve, qui va ſi long que jamais homme n'avoit eté au bout, qu'ils euſſent ouï, & qu'autre paſſage n'y avoit que par bateaux. Et voyans leur dire, & qu'ils affermoient n'y avoir autre paſſage, ne voulut ledit Capitaine paſſer outre iuſques à avoir veu la reſte & côte de vers le Nort, qu'il avoit obmis à voir depuis la baye ſaint Laurent pour aller voir la terre du Su, pour voir s'il y avoit aucun paſſage.

Cuivre.

Entree de la riviere de Canada large de trente lieuës.

Fleuve merveilleux duquel on ne ſçait l'origine.

Retour du Capitaine Jacques Quartier vers la Baye ſainct Laurent: Hippopotames: Continuation du voyage dans la grande riviere de Canada, *iuſques à la riviere de* Saguenay, *qui ſont cent lieuës.*

CHAP. VIII.

Retour vers la bande du Nort.

LE Mercredy dixhuictiéme iour d'Aouſt ledit Capitaine fit retourner les navires en arriere, & mettre le cap à l'autre bord, & rangeames ladite côte du Nort, qui giſt Nordeſt & Suroueſt, faiſant vn

demi arc, qui est vne terre fort haute, non tant comme celle du Su, & arrivames le Ieudy à sept iles moult hautes, que nous nommames *Les iles rondes*, qui sont à environ quarante lieues des terres du Su, & s'avancent hors en la mer trois ou quatre lieuës: le travers déquelles y a vn cõmencement de basses terres plëines de beaux arbres, léquelles terres nous rangeames le Vendredy avec noz barques, le travers déquelles y a plusieurs bancs de sablons plus de deux lieues à la mer fort dangereux, léquels demeurent de basse mer: & au bout d'icelles basses terres (qui contiennent environ dix lieues) y a vne riviere d'eau douce sortante à la mer, tellement qu'à plus d'vne lieue de terre elle est aussi douce que eau de fontaine. Nous entrames en ladite riviere avec noz barques, & ne trouvames à l'entrée que brasse & demie. Il y a dedans ladite riviere plusieurs poissons qui ont forme de chevaux, léquels vont à la terre de nuit, & de jour à la mer ainsi qu'il nous fut dit par noz deux Sauvages: & de ces dits poissons vimmes grand nombre dedans ladite riviere.*

Les sept iles rondes.

Riviere de Chischedec.

Hippopotames, ou Chevaux de riviere.

Le lendemain vint-vniéme jour dudit mois au matin à l'aube du jour fimes voile, & porter le long de ladite côte tant que nous eumes conoissance de la reste d'icelle côte du Nort que n'avions veu, & de l'ile de l'Assumption que nous avions eté querir au partir de ladite terre: & lors que nous fumes certains que ladite côte étoit rangee, & qu'il n'y avoit nul passage, retournames à nos navires qui étoient édites sept iles,

Laquelle est appellee aujourd'hui Chischedec d'vn nom de l'imposition des Sauvages.

ou il y a bonnes rades à dixhuit & vint braſſes, & ſablon : auquel lieu avons eté ſans pouvoir ſortir, ni faire voiles pour la cauſe des bruines & vens contraires, iuſques au vintquatriéme dudit mois, que nous appareillames, & avons eté par la mer chemin faiſans iuſques au vintneufiéme dudit mois, que ſommes arrivés à vn hable de la cóte du Su, qui eſt environ quatrevint lieuës dédites ſept Iles, lequel eſt le travers de trois iles petites, qui ſont par le parmi du fleuve, & environ le mi-chemin dédites iles, & ledit hable devers le Nort, y a vne fort grande riviere, qui eſt entre les hautes & baſſes terres, laquelle fait pluſieurs bancs à la mer à plus de trois lieuës, qui eſt vn païs fort dangereux, & ſonne de deux braſſes & moins, & à la choiſte d'iceux bancs trouverez vint-cinq & trẽte braſſes bort à bort. Toute cette cóte du Nort git Nor-nordeſt, & Su-Suroüeſt.

Cette riviere eſt appellee Mantanne au diſcours de Champlein.

Le hable-devant-dit où poſames, qui eſt à la terre du Su eſt hable de marée, & de peu de valeur. Nous les nommames *Les ileaux ſaint Iean*, par-ce que nous y entrames le iour de la Decollation dudit ſaint. Et auparavant qu'arriver audit hable y a vne ile à l'Eſt d'icelui, enuiron cinq lieuës, où il n'y a point de paſſage entre terre & elle que par bateaux. Ledit hable des ileaux ſaint Iean aſſeche toutes les marees, & y marine l'eau de deux braſſes. Le meilleur lieu à mettre navires eſt vers le Su d'vn petit ilot qui eſt au parmi dudit hable bord audit ilot.

Les ileaux ſaint Iean.

Nous appareillames dudit hable le premier iour de Septembre pour aller vers *Canada*. Et envi-

ron quinze lieuës dudit hable à l'Oüest Suroüest y a trois iles au parmi dudit fleuve, le travers dequelles y a vne riviere fort profonde & courante, qui est la riviere & chemin du Royaume & terre de *Saguenay*, ainsi que nous a eté dit par nos hommes du païs de *Canada* : & est icelle riviere entre hautes mõtagnes de pierre nuë, & sans y avoir que peu de terre, & nonobstant y croit grande quantité d'arbres, & de plusieurs sortes, qui croissent sur ladite pierre nuë, comme sur bonne terre. De sorte que nous y avons veu tel arbre suffisant à master navire de trente tõneaux aussi vert qu'il est possible, lequel étoit sus vn roc, sans y avoir aucune saueur de terre.

Saguenay. Voyez le chapitre suivant & le 22.

Beaux arbres sur rochers nuds.

A l'entrée d'icelle riuiere, trouvames quatre barques de *Canada*, qui étoient là venuës pour faire pécheries de Loups-marins, & autres poissons. Et nous étans posez dedans ladite riviere, vindrent deux dédites barques vers noz navires, léquelles venoient en vne peur & crainte, de sorte qu'il en tessortit vne, & l'autre approcha si prés, qu'ilz peurent entendre l'vn de noz Sauvages, qui se nomma & fit sa conoissance, & les fit venir seurement à bord.

Or maintenant laissons le Capitaine Iacques Quartier deviser avec ses sauvages au port de la riviere de *Saguenay*, qui est *Tadoussac*, & allons au devant de Champlein, lequel nous avons cy-dessus laissé à *Anticosti* (qui est l'ile de l'Assumptiõ) car il nous décrira *Tadoussac*, & *Saguenay*, selõ le rapport des hõmes du païs, au pardessus de ce qu'il a veu: voire encore nous dira il la receptiõ que leur aurõt fait les Sauvages à leur arriuée

A Bord, c'est à dire dans le navire.

En quoy si, rapportant les mots de l'Autheur, on trouve quelquefois vn langage moins orné & poli, le Lecteur se souviendra que ie n'y ay rien voulu changer: bien ay-je retrenché quelque chose de moins necessaire. Voici donc comme il continue le discours que nous avons laissé au chapitre sixiéme.

Voyage de Champlein depuis Anticosti, *iusques à* Tadoussac; *Description de Gachepé, riviere de* Mãtanne, *port de* Tadoussac, *baye des Moruës, Ile percee,* Baye de Chaleur: *Remarques des lieux, iles, ports, bayes, sables, rochers, & rivieres qui sont à la bende du Nort en allant à la riviere de* Saguenay: *Description du port de* Tadoussac, *& de ladite riviere de* Saguenay. *Contradiction de Champlein.*

CHAP. IX.

C'est l'ile de l'Assumption.

APres avoir découvert *Anticosti*, le lendemain nous eumes conoissance de *Gachepé*, terre fort haute. C'est vne baye du côté du Su, laquelle contient quelques sept ou huit lieues de long, & à son entree quatre lieuës de large. Là y a vne riviere qui va quelques trẽte lieues dans les terres. Ici est le commencement de la grãde riviere de *Canada*, sur laquelle à la bẽ-
Montanne. de du Su y a la riviere *Mantãne*, laquelle va quelques dixhuit lieuës dãs les terres. Elle est petite

& à soixante lieuës dudit *Gachepé*. Mais les Sauvages étans au bout d'icelle portent leurs canots (qui sont petits bateaux d'écorce) environ vne lieuë par terre, & se viennent rendre en la Baye de Chaleur: par où ilz font des grans voyages. De ladite riviere de *Mantanne* on vient vers le Pic où il y a vint-lieuës: & delà en traversant la riviere on vient à *Tadoussac*, d'où il y a quinze lieuës. C'est le chemin que nous suivimes en allant. Mais comme nous eumes là sejourné quelque temps, & aprés que nous fumes allé au saut de ladite grande riviere de *Canada*, nous retournames quelque nombre de *Tadoussac* à *Gachepé*, & de là nous allames à la *Baye des Moruës*, laquelle peut tenir quelque trois lieuës de long, & autant de large à son entree: Puis vimmes à *l'ile percée*, qui est comme vn rocher fort haut élevé des deux côtez, où il y a vn trou par où les chaloupes & bateaux peuvent passer de haute mer, & de basse mer on peut aller de la grande terre à ladite ile, qui n'en est qu'à quatre ou cinq cens pas. Et à l'environ d'icelle y a vne autre ile dite *l'ile de Bonaventure*, & peut tenir de long demie lieuë: En tous léquels lieux se fait grand' pecherie de poisson sec & verd. Et passé ladite ile percée on vient à ladite Baye de Chaleur, qui va comme à l'Oüest-Sur-oüest quelques quatre-vints lieues dans les terres, contenant de large en son entrée quelque quinze lieuës. Et disent les Sauvages qu'en icelle baye il y a vne riviere qui va quelque vint lieues dans les terres, au bout dequoy est vn lac qui peut tenir quelques vint

Le Pic.

Tadoussac.

Baye des Moruës.

Ile percée.

Ile de Bonaventure.

Baye de Chaleur.

lieuës, auquel il y a fort peu d'eau, & qu'en Eté il asseche: auquel ilz trouvent (environ vn pié dans la terre) vne maniere de metal, qui ressemble à l'argent, & qu'en vn autre lieu proche dudit lac il y a vne autre mine de cuivre. Ayans trouvé ceux que nous cherchions à l'ile percée, nous retournames derechef à *Tadoussac*. Mais comme nous fumes à quelques trois lieuës du cap l'Evesque nous fumes contrariez d'vne tourmente laquelle dura deux jours, qui nous fit relacher dedans vne grande ance en attendant le beau temps. Le lendemain nous en partimes & fumes encores contrariez d'vne autre tourmente: Ne voulans relacher, & pensans gaigner chemin nous fumes à la côte du Nort le vinthuitiéme jour de Iuillet mouiller l'ancre à vne ance qui est fort mauvaise, à cause des bancs de rochers qu'il y a. Cette ance est par les cinquante-vniéme degrés & quelques minutes. Le lendemain nous vinmes mouïller l'ancre proche d'vne riviere qui s'appelle *Saincte Marguerite*, où il y a de pleine mer quelques trois brasses d'eau, & brasse & demie de basse mer; elle va assez avant. A ce que j'ay veu, dans terre du côté de l'Est il y a vn saut d'eau qui entre dans la dite riviere, & vient de quelques cinquante ou soixante brasses de haut, d'où procede la plus grãd' part de l'eau qui descend dedans: A son entrée il y a vn banc de sable, où il peut avoir de basse eau demie brasse. Toute la côte du côté de l'Est est sable mouvant, où il y a vne pointe à quelque demie lieuë de ladite riviere, qui avance vne demie lieuë en la mer: & du côté de l'Oüest

Cap l'Evéque.

Tourmẽte.

Côte du Nort ou nous relachames.

De la riviere sainte Marguerite.

Côte sablonneuse.

il y a vne petite ile: cedit lieu est par les cinquãte degrez. Toutes ces terres sont tresmauvaises remplies de sapins: la terre est quelque peu haute, mais non tant que celle du Su. A quelques trois lieuës de là nous passames proche d'vne autre riviere laquelle sembloit estre fort grãde, barrée neantmoins la plusspart de rochers; A quelques huit lieuës de là il y a vne pointe qui avãce vne lieuë & demie à la mer, où il n'y a que brasse & demie d'eau. Passé cette pointe ils s'en trouve vne autre à quelque quatre lieuës où il y a assez d'eau: Toute cette cóte est terre basse & sablonneuse. A quelques quatre lieuës de là il y a vne ance où entre vne riviere, il y peut aller beaucoup de vaisseaux du cóté de l'Oüest, c'est vne pointe basse qui avance environ vne lieuë en la mer. Il faut ranger la terre de l'Est comme de trois cens pas, pour pouvoir entrer dedans: Voila le meilleur port qui est en toute la cóte du Nort, mais il fait fort dangereux y aller pour les basses, & bancs de sable qu'il y a en la plusspart de la cóte prés de deux lieuës à la mer. On trouve à quelque six lieuës de là vne baye, où il y a vne ile de sable. Toute ladite baye est fort baturiere, si ce n'est du côté de l'Est, où il peut avoir quelque quatre brasses d'eau: dãs le canal qui entre dãs ladite baye à quelque quatre lieuës de là, il y a vne belle ance où entre vne riviere: Toute cette cóte est basse & sablõneuse, il y descend vn saut d'eau qui est grãd. A quelques cinq lieuës de là il y a vne pointe qui avãce environ demie lieuë en la mer ou il y a vne ance, & d'vne pointe à l'autre y a trois lieuës; mais ce n'est que batures où il

Terres mauvaises.

Riviere.

D'vne bõne ance où il peut quãtité de vaisseaux.

y a peu d'eau. A quelque deux lieues il y a vne plage où il y a vn bon port, & vne petite riuiere, où il y a trois iles, & où des vaisseaux se pourroient mettre à l'abry. A quelques trois lieues de là il y a vne pointe de sable qui avance environ vne lieue, où au bout il y a vn petit ilet. Puis allant à Lesquemin vous rencontrez deux petites iles basses, & vn petit rocher à terre. Ces dites iles sont environ à demi lieuë de Lesquemin qui est vn fort mauvais port, entourné de rochers, & asseché de basse mer, & faut varier pour entrer dedans au derriere d'vne petite pointe de rocher, où il n'y peut qu'vn vaisseau.

Port de Lesquemin.

Vn peu plus haut, il y a vne riviere qui va quelque peu dans les terres : c'est le lieu où les Basques font la péche des baleines. Pour dire verité le port ne vaut du tout rien. Nous vimmes de là audit port de *Tadoussac*. Toutes cédites terres ci-dessus sont basses à la cóte, & dans les terres fort hautes. Elles ne sont si plaisantes ni fertiles que celles du Su, bien qu'elles soient plus basses.

Riviere.

Ayans mouïllé l'ancre devant le port de *Tadoussac* à nótre premiere arrivée, nous entrames dedans ledit port le vint-sixiéme iour de May. Il est fait comme vne ance, gisant à l'entrée de la riviere de *Saguenay*, en laquelle il y a vn courant d'eau & maree fort étrange, pour sa viteſſe & profondité, où quelque fois il vient des vẽts impetueux léquels amenent avec eux de grandes froidures. L'on tient que ladite riviere a quelque quarante-cinq ou cinquãte lieuës iusques au premier saut, & vient du côté du Nor-

Arrivée à Tadoussac.

Riviere de Saguenay.

noroueſt. Ledit port de *Tadouſſac* eſt petit, où il ne pourroit que dix ou douze vaiſſeaux: mais il y a de l'eau aſſez à Eſt à l'abry de ladite riviere de *Saguenay* le long d'vne petite montagne, qui eſt preque coupée de la mer : le reſte ce ſont montagnes hautes élevées, où il y a peu de terre, ſinon rochers & ſables remplis de bois, de pins, ciprez, ſapins, boulles, & quelques manieres d'arbres de peu: il y a vn petit étang proche dudit port renfermé de montagnes couvertes de bois. A l'entrée dudit port il y a deux pointes, l'vne du côté d'Oüeſt contenant vne lieue en mer, qui s'appelle la poincte de ſainct Matthieu; & l'autre du côté de Sueſt, contenant vn quart de lieue, qui s'appelle la pointe de tous les diables, les vens du Su & Su-ſueſt, & Su-ſuroüeſt, frappent dedans ledit port. Mais de la pointe de ſainct Matthieu iuſques à ladite pointe de tous les diables, il y a prés d'vne lieue: l'vne & l'autre pointe aſſeche de baſſe mer. *Deſcription du port de Tadouſſac.*

Quant à la riviere de Saguenay elle eſt treſ-belle, & a vne profondeur incroyable. Elle procede ſelon que i'ay entẽdu, d'vn lieu fort haut, d'où deſcend vn torrent d'eau d'vne grande impetuoſité; mais l'eau qui en vient, n'eſt point capable de faire vn tel fleuve comme cetui-là, & faut qu'il y ait d'autres rivieres qui s'y dechargent: & y a depuis le premier ſaut, iuſques au port de Tadouſſac (qui eſt l'entree de ladite riviere de Saguenay) quelques 40. ou 50. lieues, & vne bonne lieue & demie de large au plus, & vn quart au plus étroit, qui fait qu'il y a grand courant d'eau. Toute la terre que i'ay veu ne *Riviere de Saguenay. Voyez ci-deſſous au chap. 22. & ci-deſſus ch. 8. le rapport de Iacques Quartier.*

Terres de montagnes de rochers mal plaisantes.

sont que montagnes de rochers la pluspart, couvertes de bois de sapins, cyprez, & boulles, terre fort mal plaisante, où je n'ay point trouvé vne lieuë de terre pleine, tant d'vn côté que d'autre. Il y a quelques montagnes de sable & iles en ladite riviere, qui sont hautes élevées. En fin ce sont de vrays deserts habitables tant seulement aux animaux & oyseaux; car je vous asseure qu'allant chasser par les lieux qui me sembloient les plus plaisans, ie ne trouvay rien qui soit, sinon de petits oyseaux qui sont comme rossignols, & hirondelles, lequels y viennent en Eté; car autrement je croy qu'il n'y en a point, à-cause de l'excessif froid qu'il y fait, cette riviere venant de devers le Nor-oüest. Les Sauvages me firent rapport, qu'ayant passé le premier saut d'où vient ce torrent d'eau, ilz passent huit autres sauts, & puis vont vne journée sans en trouver aucun, puis passent autres dix sauts, & viennent dedans vn lac, où ilz sont deux jours à passer: & en châque jour ilz peuvent faire à leur aise quelques douze à quinze lieuës. Audit bout du lac il y a des peuples qui sont cabannez: puis on entre dans trois autres rivieres, quelques trois ou quatre journées dans chacune, où au bout dédites rivieres, il y a deux ou trois manieres de lacs, d'où prend sa source le *Saguenay*, de laquelle source jusques audit port de *Tadoussac*, il y a dix iournées de leurs Canots. Au bord dédites rivieres, il y a quantité de cabannes, où il vient d'autres nations du côté du Nort troquer avec les Montagnais qui vont là, des peaux de castor & martre, avec autres marchandises que

Rapport touchant le commencement de la riviere de Saguenay.

donnent les vaisseaux François audits Montagnés. Lédits Sauvages du Nort disent, qu'ilz voient vne mer qui est salée,

Voila ce qu'a écrit Champlein dés l'an six cens cinq, de la riviere de Saguenay. Mais depuis il dit en sa derniere relation que du port de *Tadoußac*, jusques à la mer que les Sauvages de *Saguenay* decouvrent au Nort, il y a de quarante à cinquante journées; ce qui est bien éloigné des dix que maintenãt il a dit. Or s'ilz font de douze à quinze lieuës par jour, voila plus de six cens lieuës tirant au Nort: D'où je collige qu'il a eu tort de nous bailler vne charte geographique de la Nouvelle-France, en laquelle ayant voulu suivre celle que les Anglois ont publiée de leur derniere decouverte de l'an mille six cens onze, il s'est du tout contrariéà ce qu'il écrit. Car depuis *Tadoussac* jusques à cette mer (qui n'est point au Nort, mais à l'Ouest du *Saguenay*) il n'y a pas deux cens lieuës. Et si on y veut aller par la riviere dite *Les trois rivieres* en sa charte, il ne s'en trouvera que six-vints. Et toutefois je ne voudrois aisement croire lédits Anglois, disans qu'il se trouve vne mer dans les terres au cinquantiéme degré. Car il y a long temps qu'elle seroit découverte étant si voisine de *Tadoussac*, & en méme élevation.

Contradiction de Chãplein.

Bonne reception faite aux François par le grand Sagamo des Sauvages de Canada, Leurs festins & danses; La guerre qu'ils ont avec les Iroquois.

CHAP. X.

LE vint-septiéme d'Avril nous fumes trouver les Sauvages à la pointe de sainct Matthieu, qui est à vne lieue de *Tadoussac*, avec les deux Sauvages que mena le sieur du Pōt de Honfleur, pour faire le rapport de ce qu'ils avoient veu en France, & de la bonne reception que leur avoit fait le Roy. Ayans mis pied à terre nous fumes à la cabanne de leur grand' *Sagamo*, qui s'appelle *Anadabijou*, où nous le trouvames avec quelques quatre-vints ou cent de ses compagnons qui faisoient *Tabagie* (qui veut dire festin) lequel nous receut fort bien selon la coutume du païs, & nous fit assoir aprés lui, & tous les Sauvages arangez les vns auprés des autres des deux cótez de ladite cabanne. L'vn des Sauvages que nous aviōs amené commença à faire sa harāgue, de la bonne reception que leur avoit fait le Roy, & le bon traitement qu'ils avoient receu en France, & qu'ils s'asseuroient que sadite Majesté leur vouloit du bien, & desiroit peupler leur terre, & faire paix avec leurs ennemis (qui sont les Iroquois) ou leur envoyer des forces pour les veincre: en leur cōtant aussi les beaux chateaux, palais, maisons, & peu-

François bien receus par les Sauvages.

Harangue de l'vn des Sauvages que nous avions amenez.

& peuples qu'ils avoient veu, & nôtre façon de vivre. Il fut entendu avec vn silence si grand, qu'il ne se peut dire de plus. Or aprés qu'il eut achevé sa harangne, ledit grand *Sagamo Anadabijou* l'ayant attentivement ouï, il commença à prendre du petun, & en donner audit sieur du Pont, & a moy, & à quelques autres *Sagamos* qui étoient auprés de lui. Ayant bien petuné, il commença à faire sa harangue à tous, parlant posément, s'arrétant quelquefois vn peu, & puis reprenant sa parole, en leur disant: Que veritablement ilz devoient estre fort contens d'avoir sadite Maiesté pour grand ami. Ilz répondirent, tous d'vne voix, *ho, ho, ho*, qui est à dire, *oui, oui*. Lui continuant toujours sadite harangue, dit: Qu'il estoit fort aise que sadite Maiesté peuplat leur terre, & fit la guerre à leurs ennemis, qu'il n'y avoit nation au monde à qui ilz vouluſſent plus de bien qu'aux François. En fin il leur fit entendre à tous le bien & vtilité qu'ilz pourroiét recevoir de sadite Maiesté. Aprés qu'il eut achevé sa harangue, nous sortimes de sa cabanne, & eux commencerent à faire leur *Tabagie*, qu'ilz font avec des chairs d'Orignac (qui est comme Bœuf) d'Ours, de Loups-marins, & Castors, qui sont les viandes les plus ordinaires qu'ils ont, & du gibier en quantité. Ils avoient huit ou dix chaudieres pleines de viandes au milieu de ladite cabanne, & étoient éloignez les vns des autres quelques six pas, & chacune a son feu. Ilz sont assis des deux côtez (comme i'ay dit cy-dessus) avec chacun son écuelle d'écorce d'arbre: & lors que la viande est cuite, il y en a vn qui fait

Harangue du grand Sagamo.

Festin des Sauvages.

Comme ils font cuire leurs viandes.

lés partages à chacun dans lédites écuelles, où ilz mangent fort salement : car quand ils ont les mains grasses, ils les frottent à leurs cheveux faute de serviettes, ou bien au poil de leurs chiens dont ils ont quantité pour la chasse. Premier que leur viande fût cuite, il y en eut vn qui se leva, & print vn chien, & s'en alla sauter autour dédites chaudieres d'vn bout de la cábanne à l'autre : Etant devant le grand *Sagamo*, il ietta son chien à terre de force, & puis tous d'vne voix s'écrierent *ho, ho, ho*: ce qu'ayant fait s'en alla asseoir à sa place. En même instant vn autre se leva, & fit le semblable, continuant toujours iusques à ce que la viande fût cuite. Or aprés avoir achevé leur *Tabagie*, ilz commencerent à danser, en prenant les têtes de leurs ennemis, qui leur pendoient par derriere. En signe de rejouissance il y en a vn ou deux qui chantent en accordant leurs voix par la mesure de leurs mains qu'ilz frappent sur leurs genoux, puis ilz s'arrétent quelquefois en s'écrians, *ho, ho, ho*, & recommencent à danser en soufflant, comme vn homme qui est hors d'haleine. Ilz faisoient cette rejouissance pour la victoire par eux obtenuë sur les Iroquois, dont ilz en avoient tué quelques cent, auquels ilz coupperent les têtes, qu'ils avoient avec eux pour leur ceremonie. Ils estoient trois nations quand ilz furent à la guerre, les Etechemins, Algoumequins, & Montagnais au nombre de mille, qui allerent faire la

Mangent fort salemẽt

Sauvages dansent autour des chaudieres.

Victoire sur les Iroquois.

Trois natiõs de Sauvages

guerre audits Iroquois qu'ilz rencontrerent à l'entree de la riviere dédits Iroquois, & en assomerent vne centeine; La guerre qu'ilz font n'est que par surprises, car autrement ils auroient peur, & craignent trop lédits Iroquois, qui sont en plus grand nombre que lédits Montagnais, Etechemins, & Algoumequins. Le vint-huitiéme jour dudit mois ilz se vindrent cabanner audit port de *Tadoussac* où étoit nótre vaisseau. A la pointe du jour leurdit grand *Sagamo* sortit de sa cabanne, allant autour de toutes les autres cabannes, en criant à haute voix, qu'ils eussent à déloger pour aller à *Tadoussac*, où étoient leurs bons amis. Tout aussi-tót vn chacun d'eux deffit sa cabanne en moins d'vn rien, & ledit grand Capitaine le premier commença à prendre son cánot, & le porter à la mer où il embarqua sa femme & ses enfans, & quantité de fourrures, & se mirent ainsi prés de deux cens canots, qui vont étrangement: car encore que nótre chalouppe fût bien armee, si alloient-ilz plus vite que nous. Ils étoient au nombre de mille personnes, tant d'hommes que femmes & enfans.

La rejouissance que font les Sauvages aprés qu'ils ont eu victoire sur leurs ennemis; Leurs humeurs : Sont malicieux; Leur resvante & fausses opinions. Que leurs devins parlent visiblement aux Diables.

CHAP. XI.

Rejouissance des Sauvages pour la victoire contre les Iroquois.

LE neufiéme iour de Iuin les Sauvages commencerent à se réiouir tous ensemble & faire leur *Tabagie*, comme i'ay dit ci-dessus, & dãcer, pour ladite victoire qu'ils avoient obtenue contre leurs ennemis. Or apres avoir fait bonne chere, les Algoumequins, vne des trois nations, sortirent de leurs Cabannes, & se retirerẽt à part dãs vne place publicque, firẽt arrenger toutes leurs femmes & filles les vnes prés des autres, & eux se mirent derriere chantans tous d'vne voix comme i'ay dit ci-devant.

Danses & chãsons des femmes Sauvages.

Aussi tót toutes les femmes & filles cõmencerẽt à quitter leurs robbes & peaux, & se mirent toutes nues montrans leur nature, neantmoins parées de *Matachia*, qui sont patenótres & cordõs entre-lassez faits de poil de Por-épic, qu'ils teindent de diverses couleurs. Aprés avoit achevé leurs chants, ilz dirent tous d'vne voix, *ho, ho, ho*. A méme instant toutes les femmes & filles se couvrirent de leurs robbes (car elles les jettent à leurs piés) & s'arrêterent quelque peu: & puis aussi tót recommençans à chanter elles laisserent aller leurs robbes comme auparavant,

Or en faisant cette danse, le *Sagamo* des Algoumequins qui s'appelle *Besouat*, étoit assis devant lédites femmes & filles, au milieu de deux batons où étoient les têtes de leurs ennemis pendues: quelquefois il se levoit & s'en alloit haranguant & disant aux Montagnés & Etechemins, voyez comme nous-nous rejouissons de la victoire que nous avons obtenue de nos ennemis, il faut que vous en faciés autant, afin que nous soyons contens: puis tous ensemble disoient, *ho, ho, ho*. Retourné qu'il fut en sa place, le grand *Sagamo* avec tous ses compagnons dépouillerent leurs robbes estans tout nuds (hors-mis leur nature qui est couverte d'vne petite peau) & prindrent chacun ce que bon leur sembla, comme *Matachia*, haches, épées, chanderons, graisses, chair d'Orignac, Loup-marin: bref chacun avoit vn present qu'ils allerent donner aux Algoumequins. Aprés toutes ces ceremonies la danse cessa, & lédits Algoumequins hommes & femmes emporterent leurs presens en leurs cabannes. Ilz firent encores mettre deux hommes de chacune nation des plus dispos qu'ilz firent courir & celui qui fut le plus vite à la course eut vn present.

Sagamo de Algoumequins.

Presens des Montagnés & Etechemins.

Tous ces peuples sont tous d'vne humeur assez joyeux, ilz rient le plus souvent, toutefois ilz sont quelque peu Saturniens. Ilz parlét fort posément, comme se voulans bien faire entendre, & s'arrétent aussi tót en songeant vne grãde espace de temps, puis reprénent leur parole. Ils vsent bien souvent de cette façon de faire parmi leurs harangues au cõseil, où il n'y a que les plus

Humeur des Sauvages.

principaux, qui sont les anciens; Les femmes & enfans n'y assistent point.

Croyance des Sauvages.

Ce sont la plûspart gens qui n'ont point de loy, selon que i'ay peu voir & m'informer audit grand *Sagamo*, lequel me dit: Qu'ilz croyent veritablement qu'il y a vn Dieu qui a creé toutes choses. Et lors je lui dis, Puis qu'ilz croyent à vn seul Dieu : Comment est-ce qu'il les avoit mis au monde, & d'où ils étoient venus ? Il me répondit. Apres que Dieu eut fait toutes choses, il print quantité de fleches, & les mit en terre, d'où sortit hommes & femmes; qui ont multiplié au monde jusques à present, & sont venus de cette façon. Ie lui répondis que ce qu'il disoit étoit faux: mais que veritablement il y avoit vn seul Dieu, qui avoit creé toutes choses en la terre, & aux cieux. Voyant toutes ces choses si parfaites, sans qu'il y eût personne qui gouvernât en ce monde, il print du limon de la terre, & en crea Adam nôtre premier Pere, & comme il sommeilloit, Dieu print vne de ses côtes, & en forma Eve, qu'il lui donna pour compagne, & que c'étoit la verité qu'eux & nous etions venus de cette façon, & non de fleches comme ilz croyoient. Il ne me dit rien, sinon: Qu'il avouoit plutôt ce que je lui disois, que ce qu'il me disoit. Ie luy demanday aussi s'il ne croyoit point qu'il y eût vn autre qu'vn seul Dieu. Il me dit, que leur croyance étoit : Qu'il y avoit vn seul Dieu, vn Fils, vne Mere, & le Soleil, qui étoient quatre. Neantmoins que Dieu étoit pardessus tous ; mais que le Fils étoit bon. Ie luy remontray son erreur selon

Croyent vn Dieu, vn Fils, vne Mere, & le Soleil.

nôtre Foy, enquoy il adjouta quelque peu de creance. Ie lui demanday s'ilz n'avoient point veu, ni ouï dire à leurs ancestres que Dieu fût venu au monde : Il me dit, Qu'il ne l'avoit point veu : mais qu'anciennement il y eut cinq hommes qui s'en allerent vers le Soleil couchant, léquels rencontrerent Dieu, qui leur demanda, Où allez-vous? Ilz dirent, Nous allons chercher nôtre vie: Dieu leur répondit, Vous la trouverés ici. Ilz passerent plus outre, sans faire état de ce que Dieu leur avoit dit, lequel print vne pierre & en toucha deux, & furent transmués en pierre, & dit derechef aux trois autres, Où allez-vous; & ilz respondirent comme à la premiere fois: & Dieu leur dit derechef, Ne passez plus outre, vous la trouverés ici: Et voyãs qu'il ne leur venoit rien, ilz passerent outre; & Dieu print deux batons, & il en toucha les deux premiers, qui furent transmués en batons, & le cinquiéme s'arréta, ne voulãt passer plus outre, Et Dieu lui demanda derechef, Où vas tu? Ie vois chercher ma vie: Demeure, & tu la trouveras: Il demeura sans passer plus outre, & Dieu lui donna de la viande, & en mangea : Aprés avoir fait bonne chere, il retourna avec les autres Sauvages, & leur raconta tout ce que dessus. Il me dit aussi, Qu'une autrefois il y avoit vn homme qui avoit quãtité de *Tabac* (qui est vne herbe dequoy ilz prennent la fumée) & que Dieu vint à cet hõme, & lui demanda où étoit son petunoir: l'homme print son petunoir, & le dõna à Dieu, qui petuna beaucoup. Aprés avoir bien petuné, Dieu rompit ledit petunoir en plusieurs pieces

De cinq hõmes que les Sauvages croyẽt avoir veu Dieu.

D'vn autre homme que les Sauvages croyent avoir parlé à Dieu.

& l'homme lui demanda, Pourquoy as-tu rompu mon pouvoir, & tu vois bien que je n'en ay point d'autre? & Dieu en print vn qu'il avoit & le lui donna, lui disant: en voila vn que ie te donne, porte-le à ton grand *Sagamo*, qu'il le garde, & s'il le garde bien, il ne manquera point de chose quelconque, ni tous ses compagnons: ledit hõme print le petunoir, qu'il donna à son grand *Sagamo*, lequel tandis qu'il l'eut, les Sauvages ne manquerent de rien du monde: Mais que du depuis ledit *Sagamo* avoit perdu ce petunoir, qui est l'occasion de la grande famine qu'ils ont quelquefois parmi eux. Ie lui demanday s'il croyoit tout cela. Il me dit qu'ouï, & que c'étoit verité. Or je croy que voila pourquoy ilz disent que Dieu n'est pas trop bon. Mais je luy repliquay & lui dis, Que Dieu étoit tout bon, & que sans doute c'étoit le diable qui s'étoit montré à ces hommes là, & que s'ils croyoient comme nous en Dieu, ilz ne manqueroient de ce qu'ils auroient besoin. Que le Soleil qu'ilz voyent, la Lune & les Etoilles avoient eté creés de ce grãd Dieu, qui a fait le ciel & la terre, & n'ont nulle puissance que celle que Dieu leur a donnée: Que nous croyons en ce grand Dieu, qui par sa bõté nous avoit envoyé son chet Fils, lequel cõceu du sainct Esprit, print chair humaine dans le ventre virginal de la Vierge Marie, ayant eté trẽte-trois ans en terre, faisant vne infinité de miracles, resuscitant les morts, guerissant les malades, chassant les diables, illuminant les aveugles enseignant aux hommes la volonté de Dieu son

Pere, pour le servir, honorer, & adorer, a épandu son sang, & souffert mort & passion pour nous & pour noz pechez, & racheté le genre humain, étant enseveli & resuscité, descendu aux enfers, & monté au ciel, où il est assis à la dextre de Dieu son Pere, Que c'étoit la croyance de tous les Chrétiens, qui croyoient au Pere, au Fils, & au sainct Esprit, qui ne sont pourtãt trois Dieux, ains vn méme, & vn seul Dieu en vne Trinité, en laquelle il n'y a point de plutôt, ou d'aprés, rien de plus grãd ne de plus petit. Que la Vierge Marie mere du Fils de Dieu, & tous les hommes & femmes qui ont vécu en ce monde, faisans les commandemens de Dieu, & ont enduré martyre pour son nom, & qui par la permission de Dieu ont fait des miracles, & sont saints au ciel en son Paradis, prient tous pour nous cette grande Majesté diuine, de nous pardonner noz fautes & noz pechez que nous faisons contre sa loy & ses commandemens: Et ainsi par les prieres des Saints au ciel, & par noz prieres que nous faisons à sa divine Majesté, il nous donne ce que nous avons besoin, & le diable n'a nulle puissance sur nous: & ne nous peut faire de mal. Que s'ils avoient cette croyance, ilz seroient cómme nous, que le diable ne leur pourroit plus faire de mal, & ne manqueroient de ce qu'ils auroient besoin. Alors ledit *Sagamo* me dit, qu'il avoüoit ce que je disois. Ie lui demanday de quelle ceremonie ils vsoient à prier leur Dieu: Il me dit, Qu'ilz n'vsoient point autrement de ceremonies, sinon qu'vn chacun prioit en son cœur comme il vouloit: Voila pourquoy je

** Ie ne croy point que cette Theologie se puisse expliquer à ces peuples: quand méme on sçauroit parfaitemẽt leur langue.*

croy qu'il n'y a aucune loy parmi eux, ne sçavent que c'est d'adorer & prier Dieu, & vivent la pluspart comme bétes brutes, & croy que promptement ilz seroient reduits bons Chrétiens si l'on habitoit leurs terres, ce qu'ilz desiroient la pluspart. Ils ont parmi eux quelques Sauvages qu'ils appellent *Pilotoua*, qui parlent au Diable visiblement, & leur dit ce qu'il faut qu'ilz facent, tant pour la guerre que pour autres choses, & que s'il leur commandoit qu'ils allassent mettre en execution quelque entrepriſe, ou tuer vn François, ou vn autre de leur nation, ils obeiroient aussi-tót à son commandement. Aussi ilz croyent que tous les songes qu'ilz font sont veritables; & de fait, il y en a beaucoup qui disent avoir veu & songé choses qui aviennent ou aviendront: Mais pour en parler avec verité, ce sont visions du diable, qui les trompe & seduit.

Quels Sauvages parlent au diable.

Sauvages croyent fermemẽt aux songes.

Comme le Capitaine Iacques Quartier part de la riviere de Saguenay pour chercher vn port, & s'arrête à Sainte-Croix: Poissons incogus: Grandes Tortuës: Ile aux Coudres: Ile d'Orleans: Rapport de la terre du païs: Accueil des François par les Sauvages: Harangue des Capitaines Sauvages.

CHAP. XII.

LAissons maintenant Champlein faire la *Tabagie**, & discourir avec les *Sagamos Anadabijou*, & *Bezoüat*, & allons reprendre le Capitaine Iacques Quartier, lequel nous veut mener à mont la riviere de Ca-

* C'est à dire Banquet.

nada jusques à Sainte-Croix lieu de sa retraite, où nous verrons quelle chere on lui fit, & ce qui lui avint parmi ces peuples nouveaux (j'enten nouveaux, parce qu'avant lui jamais aucun n'étoit entré seulement en cette riviere) Voici donc comme il poursuit.

Le deuxiéme iour de Septembre nous sortimes hors de ladite riviere pour faire le chemin vers *Canadá*, & trouvames la marée fort courante & dangereuse, pour ce que devers le Sud de ladite riviere y a deux iles à l'entour déquelles à plus de trois lieuës n'y a que deux ou trois brasses semées de groz perrons comme tonneaux & pippes, & les marées decevantes par entre lédites iles: de sorte que cuidames y perdre nótre gallion, sinon le secours de noz barques, & à la choiste dédits plateis (*c'est à dire, à la cheute dédits rochers*) y a de profond trente brasses & plus. Passé ladite riviere de *Saguenay*, & lédites iles environ cinq lieuës vers le Sur-oüest y a vne autre île vers le Nort, aux cótez de laquelle y a de moult hautes terres, le travers déquelles cuidames poser l'ancre pour étaller l'Ebe, & n'y peumes trouver le fond à six-vints brasses & vn trait d'arc de terre: de sorte que fumes contraints de retourner vers ladite ile, où pasames trente-cinq brasses & beau fond.

Depart de la riviere de Saguenay.

Ebe est quād la mer pert & se retire.

Etaller l'Ebe est jetter lancre, attendant que la mer soit basse.

Merveilleuse profondeur de riviere.

Le lendemain au matin fimes voiles, & appareillames pour passer outre, & eumes conoissance d'vne sorte de poissons, déquels il n'est memoire d'hūme avoir veu, ni ouï. Lédits poissons sont aussi gros comme Moroux, sās avoir aucun estoc, & sont assez faits par le corps, &

Poissons incontus.

tête de la façon d'vn levrier, aussi blancs comme neige, sans aucune tache, & y en a moult grand nombre dedans ledit fleuve, qui vivent entre la mer & l'eau douce. Les gens du païs les nomment *Adhothuis*, & nous ont dit qu'ilz sont fort bons à manger, & si nous ont affermé n'y en avoir en tout ledit fleuve ni païs qu'en cet endroit.

Adhothuis poisson.

Le sixiéme jour dudit mois avec bon vent fimes courir à-mont ledit fleuve environ quinze lieuës, & vinmes poser à vne ile qui est bort à la terre du Nort, laquelle fait vne petite baye & couche de terre, à laquelle y a vn nombre inestimable de grandes tortuës, qui sont les environs d'icelle ile. Pareillement par ceux du païs se fait és environs d'icelle ile grande pécherie des *Adhothuis* ci-devant écrits. Il y a aussi grand courant és environs de ladite ile, comme devant Bourdeaux, de flot & ebe. Icelle ile contient environ trois lieuës de long, & deux de large, & est vne fort bonne terre & grasse, pleine de beaux & grands arbres de plusieurs sortes: & entre autres y a plusieurs Coudres franches que trouvames fort chargez de noizilles aussi grosses & de meilleure saveur que les nótres, mais vn peu plus dures. Et par-ce la nommames *l'ile és Coudres.*

Nombre inestimable de grandes tortuës.

Flot, c'est quand la mer vient & remonte en dessus, ebe quand elle se retire.

Ile aux Coudres.

Le septiéme jour dudit mois jour de nôtre Dame, aprés avoir ouï la Messe, nous partimes de ladite ile pour aller à-mont ledit fleuve, & vinmes à quatre iles qui étoient distantes de ladite ile és Coudres de sept à huit lieues, qui est le commencement de la terre & province de

Canada: déquelles y en a vne grande environ dix lieues de long, & cinq de large, où il y a gens demourans qui font grande pécherie de tous les poissons qui sont dans ledit fleuve selon les saisons, dequoy sera fait ci-apres mention. Nous étans posez à l'ancre entre icelle grande ile & la terre du Nort, fumes à terre & portames les deux hommes que nous avions prins le precedent voyage* & trouvames plusieurs gens du païs, léquels commencerent à fuir, & ne voulurent approcher jusques à ce que dédits deux hommes commencerent à parler & leur dire qu'ils étoient *Taignragni*, & *Domogaya*, & lors qu'ils eurent conoissance d'eux, commencerent à faire grand' chere dansans & faisans plusieurs ceremonies, & vindrent partie des principaux à noz bateaux, léquels nous apporterent force anguilles, & autres poissons, avec deux ou trois charges de gros mil, qui est le pain duquel ilz vivent en ladite terre, & plusieurs gros melons. Et icelle journée vindrét à noz navires plusieurs barques dudit païs chargées de gens tant hommes que femmes pour faire chere à noz deux hommes, léquels furent tous bien receuz par ledit Capitaine qui les fétoya de ce qu'il peut. Et pour faire sa conoissance leur donna aucuns petits presens de peu de valeur, déquels se contenterent fort.

Commencement de la terre de Canada.

Cette ile est ores dite l'ile d'Orleãs.

* *Il n'est fait métion de ceci au precedent voyage.*

Pain des Canadiens

Mil.

Melons.

Le lendemain le Seigneur de *Canada* nommé *Donnacona* en nom, & l'appellant pour Seigneur *Agouhanna*, vint avec deux barques accompagné de plusieurs gens devant noz navires, puis en fit retirer en arriere dix, & vint seulement avec

Agouhãna nõ de Seigneur ou Capitaine.

deux à bord dédits navires accõpagné de seize hommes, & commença ledit *Agouhanna* le travers du plus petit de noz navires à faire vne predication & prechement à leur mode en demenant son corps & membres d'vne merveilleuse sorte, qui est vne ceremonie de joye & asseurance. Et lors qu'il fut arrivé à la nef generale où étoient lédits *Taiguragny*, & *Domagaia*, parla ledit seigneur à eux, & eux à lui, & lui commencetent à conter ce qu'ils avoient veu en France, & le bon traitement qui leur avoit eté fait, dequoy fut ledit seigneur fort joyeux, & prià le Capitaine de lui bailler ses bras pour les baiser & accoller, qui est leur mode de faire chere en ladite terre. Et lors le Capitaine entra dedans la barque dudit *Agouhanna*, & commanda qu'on apportât pain & vin pour faire boire & manger ledit Seigneur & sa bende. Ce qui fut fait. Dequoy furent fort contens: & pour lors ne fut autre present fait audit Seigneur, attendant lieu & temps. Aprés lequelles choses faites se departirent les vns des autres, & prindrent congé; & se retira ledit *Agouhanna* à ses barques, pour soy retirer & aller en son lieu. Et pareillement ledit Capitaine fit apporter noz barques pour passer outre, & aller à-mont ledit fleuve avec le flot pour chercher hable & lieu de sauveté, pour mettre les navires, & fusmes outre ledit fleuve environ dix lieuës côtoyans ladite ile, & au bout d'icelle trouvames vn afflourc d'eau fort beau & plaisant, auquel lieu y a vne petite riviere, & hable de barre marinat de deux à trois brasses, que trouvames lieu à

Harangue du Agouhanna de Canada.

Baisers des bras & accollemens.

Hable de barre, c'est à dire Havre qui assiche de basse mer.

nous propice pour mettre nosdites navires à sauveté. Nous nommames ledit lieu SAINTE-CROIX, par ce que ledit jour y arrivames. Auprés d'icelui lieu y a vn peuple dõt est Seigneur ledit *Donnacona* & y est sa demeure, laquelle se nomme *Stadaconé*, qui est aussi bonne terre qu'il soit possible de voir & bien fructiferante, pleine de moult beaux arbres de la nature & sorte de France, comme Chénes, Ormes, Fraines, Noyers, Pruniers, Ifs, Cedres, Vignes, Aubépines, qui portẽt fruit aussi gros que prunes de Damas, & autres arbres, souz léquels croit aussi bon Chanve que celui de France, lequel vient sans semence ni labeur. Aprés avoir visité ledit lieu, & trouvé étre convenable, se retira ledit Capitaine & les autres dedans les barques pour retourner aux navires. Et ainsi que sortimes hors ladite riviére, trouvames au devãt de nous l'vn des Seigneurs dudit peuplẽ de *Stadaconé* accompagné de plusieurs gens tant hommes que femmes, lequel Seigneur commença à faire vn prechement à la façon & mode du païs, qui est joye & asseurance, & les femmes dansoient & chantoẽit sans cesse étãs en l'eau jusques aux genoux. Le capitaine voyant leur bon amour & bon vouloir, fit approcher la barque où il étoit & leur dõna des couteaux & petites patenotres de verre, dequoy menerent vne merveilleuse joye: de sorte que nous étãs départis d'avec eux distans d'vne lieuë ou environ, les oyions chanter, danser, & mener féte de nótre venuë.

Sainte Croix, où hiverna Iacques Quartier.

Stadaconé, c'est aujourd'hui Kebec.

Arbres de la terre de Sainte-Croix.

Chanve.

Harangue d'vn autre Capitaine Canadois.

Retour du Capitaine Iacques Quartier à l'ile d'Orleans, par lui nommée l'ile de Bacchus, *& ce qu'il y trouva: Baliſes fichées au port Sainte Croix: Forme d'alliance: Navire mis à ſec pour hiverner: Sauvages ne trouvent bon que le Capitaine aille en* Hochelaga: *Etonnement d'iceux au bourdonnement des Canons.*

CHAP. XIII.

LA ſaiſon s'avançoit deſ-ja fort & preſſoit le Capitaine Iacques Quartier de chercher vne retraite pour l'hiver, ce qui le faiſoit hâter, ſe trouvant en païs inconu, où jamais aucun Chrétien n'avoit été: puis il vouloit voir vne fin à la découverte de cette grande riviere de *Canada*, dans laquelle jamais nos mariniers n'étoient entrez, cuidans (à cauſe de ſon incroyable largeur) que ce fuſt vn golfe: & pour ce ledit Capitaine Quartier ne s'arréta gueres ni en la riviere de *Saguenay*, ni és iles aux Coudres & d'Orleans (ainſi s'appelle aujourd'hui celle où il mit à terre les deux Sauvages qu'il avoit r'amené de France) Il paſſa donc chemin ſans perdre temps, & ayant rencontré vn lieu aſſez commode pour loger ſes navires (ainſi que nous avons n'agueres veu) il delibera de s'y arréter. Et pour-ce retourna querir les navires qu'il avoit laiſſés en ladite ile d'Orleans, comme nous verrons par la ſuite de

ſon

son histoire, laquelle il continuë ainsi:

Aprés que nous fumes arrivez auec les barques ausditz navires, & retournez de la riviere Sainte-Croix, le Capitaine commanda apprêter lédites barques pour aller à terre à ladite ile voir les arbres (qui sembloient à voir fort beaux & la nature de la terre d'icelle). Ce qui fut fait. Et étans à ladite ile, la trouvames pleine de fort beaux arbres, comme Chénes, Ormes, Pins, Cedres, & autres bois de la sorte des nótres, & pareillement y trouvames force vignes, ce que n'avions veu par ci-devant en toute la terre. Et pource la nommames *l'ile de Bacchus*: Icelle ile tient de longueur environ douze lieuës, & est moult belle terre & vnie, pleine de bois, sans y avoir aucun labourage, fors qu'il y a petites maisons, où ilz font pécherie, comme par ci-devant est fait mention. *Ile de Bacchus, auiourd'hui l'Ile d'Orleans*

Le lendemain partimes avec nósditz navires pour les mener audit lieu de Sainte-Croix, & y arrivames le lendemain quatorziéme dudit mois; & vindrent au-devant de nous léditz *Donnacona, Taiguragni, & Domagaya*, avec vint-cinq barques chargées de gens, léquels venoient du lieu d'où étions partis, & alloient audit *Stadoca-né* où est leur demeurance: & vindrent tous à noz navires faisans plusieurs signes de joye, fors les deux hommes qu'avions apporté, ç'a voir *Taiguragni & Domagaya*, léquels étoient tout chagez de propos & de courage, & ne voulurent entrer dans nódits navires, nonobstant qu'ils en fussent plusieurs fois priez: dequoy eumes aucune desfiance. Le Capitaine leur demanda s'ilz vou-

loient aller (comme ilz lui avoient promis) avec lui à *Hochelaga*: & ilz répondirent qu'ouy, & qu'ils étoient deliberez d'y aller: & alors chacun se retira.

Es ports de mer ou n'y a gueres de profond on plante des balises & remarques pour la cõduite des vaisseaux.

Et le lendemain quinziéme dudit mois le Capitaine accompagné de plusieurs de ses gens fut à terre pour faire planter balises & merches, pour plus seurement mettre les navires à seureté. Auquel lieu trouvames & se rendirent audevant de nous grand nombre des gens du païs: & entre autres lédits *Donnacona*, noz deux hommes, & leur bende, léquels se tindrent à part sous vne pointe de terre, qui est sur le bord dudit fleuve, sans qu'aucun d'eux vint environ nous, comme les autres qui n'étoient de leur bende faisoient.

Sauvages fachés de ce que les François portent armes.

Et apres que ledit Capitaine fut averti qu'ils y étoient, commanda à partie de ses gens aller avec lui, & furent vers eux souz ladite pointe, & trouverent lédits *Donnacona*, *Taiguragni*, *Domagaya*, & autres. Et apres s'étre entresaluez, s'avança ledit *Taiguragni* de parler, & dit au Capitaine que ledit seigneur *Donnacona* étoit marri dont ledit Capitaine & ses gens, portoient tant de battons de guerre, parce que de leur part n'en portoient nuls. A quoy répondit le Capitaine que pour sa marrison ne laisseroit à les porter, & que c'étoit la coutume de France, & qu'il le sçavoit bien. Mais pour toutes ces paroles ne laisserent lédits Capitaine & *Donnacona* de faire grand'chere ensemble. Et lors apperceumes que tout ce que disoit ledit *Taiguragni* ne venoit que de lui & son compagnon. Car avant que partir dudit lieu firent vne asseurance ledit Capitaine

& Seigneur de sorte merveilleuse. Car tout le peuple dudit *Donnacona* ensemblement jetterent & firent trois cris à pleine voix, que c'étoit chose horrible à ouir. Et à tant prindrent congé les vns des autres. *Alliance avec vn Capitaine Sauvage.*

Le lendemain seziéme dudit mois nous mismes noz deux plus grandes navires dedans ledit hable & riviere, où il y a de pleine mer trois brasses, & de basse eau demie-brasse, & fut laissé le gallion dedans la rade pour mener à *Hochelaga*. Et tout incontinent que lédits navires furent audit hable à sec se trouverent devant lédits navires lédits *Donnacona*, *Taiguragni* & *Domagaya*, avec plus de cinq cẽs personnes tãt hõmes, femmes, qu'enfans. Et entra ledit Seigneur auec dix ou douze autres des plus grands personnages, léquels furent par ledit Capitaine & autres, fétoyez & receuz selon leur état, & leur furent dõnez aucuns petits presens: & fut par *Taiguragni* dit audit Capitaine que ledit seigneur étoit marri dont il alloit à *Hochelaga*, & que ledit seigneur ne vouloit point que lui qui parloit allant avec lui, comme il avoit promis, parceque la riviere ne valoit rien (*c'est vne façon de parler des Sauvages, pour dire qu'elle est dangereuse, comme de verité elle est, passé le lieu de Sainte-Croix:*) Aquoy fit réponse ledit Capitaine, que pour tout ce ne laisseroit d'y aller s'il luy estoit possible, parce qu'il avoit commandement du Roy son maitre d'aller au plus avant qu'il lui seroit possible: mais si ledit *Taiguragni* y vouloit aller, comme il avoit promis, qu'on lui feroit present dequoy il seroit content; & grand' *Cheval mis en l'étable pour reposer l'hiver.* *Hochelaga ville des Sauvages en la part du Nort de la grande riviere prés le Sant.*

chere, & qu'ilz ne feroient seulement qu'aller voir *Hochelaga*, puis retourner. A quoy répondit ledit *Taiguragni* qu'il n'iroit point. Lors se retirerent en leurs maisons.

Le lendemain dix-septiéme dudit mois ledit *Donnacona* & les autres revindrent comme devant, & apporterent force anguilles & autres poissons, duquel se fait grande pécherie audit fleuve, comme sera ci-apres dit. Et lors qu'ilz furent arrivez devant nódits navires, ilz commencerent à danser & chanter comme ils avoiét de coutume. Et aprés qu'ils eurent ce fait, fit ledit *Donnacona* mettre tous ses gens d'vn côté, & fit vn cerne sur le sablon, & y fit mettre ledit Capitaine, & ses gens, puis commença vne grande harangue tenant vne fille d'environ de l'aage de dix ans en l'vne de ses mains, puis la vint presenter audit Capitaine, & lors tous les gens dudit seigneur se prindrent à faire trois cris en signe de joye & alliance, puis derechef presenta deux petits garçons de moindre aage l'vn aprés l'autre, déquels firent telz cris & ceremonies que devant. Duquel present fut ledit Seigneur par ledit Capitaine remercié. Et lors *Taiguragni* dit audit Capitaine que la fille étoit la propre fille de la sœur dudit Seigneur, & l'vn des garçons frere de lui qui parloit : & qu'on les lui donnoit sur l'intention qu'il n'allat point à *Hochelaga*. Lequel Capitaine répondit que si on les lui avoit donné sur cette intention, qu'on les reprint, & que pour rien il ne laisseroit à aller audit *Hochelaga*, par-ce qu'il avoit commandement de ce faire. Sur lequelles pa-

Harangue d'vn Capitaine Sauvage, & forme d'alliance avec les François.

roles *Domagaya* compagnon dudit *Taiguragni* dit audit Capitaine que ledit sieur luy avoit donné lédits enfans pour bon amour, & en signe d'asseurance, & qu'il étoit content d'aller avec ledit Capitaine à *Hochelag* : dequoy eurent grosses paroles lédits *Taiguragni*, & *Domagaya*. Dont apperceumes que ledit *Taiguragni* ne valoit rien, & qu'il ne songeoit que trahison, tant par ce, qu'autres mauvais tours que lui avions veu faire. Et fut ce ledit Capitaine fit mettre lédits enfans dedans les navires, & apporter deux épées, vn grand bassin d'airain, plain, & vn ouvré à laver les mains, & en fit present audit *Donnacona*, qui fort s'en contenta, & remercia ledit Capitaine, & commanda à tous ses gens chanter & danser : & pria le Capitaine faire tirer vne piece d'artillerie, par ce que *Taiguragni* & *Domagaya* lui en avoient fait fête, & aussi que iamais n'en avoient veu ni ouï. Lequel Capitaine répondit qu'il en étoit content, & commanda tirer vne douzaine de barges avec leurs boulets le travers du bois qui etoit joignant lédits navires & hommes Sauvages ; dequoy furent tous si étonnez qu'ils pensoient que le ciel fût cheu sur eux, & se prindrent à hurler & hucher si tresfort, qu'il sembloit qu'enfer y fût vuidé. Et auparavant qu'ilz se retiraſſent ledit *Taiguragni* fit dire par interposées personnes que les compagnons du gallion léquels étoient en la rade, avoient tué deux de leurs gens de coups d'artillerie, dont se retirerent tous si à grand hâte qu'il sembloit que les voulussions tuer.

Sauvage malicieux.

Chanter & danser, façon de remercier entre les Sauvages.

Etonnement des Sauvages aux coups de canons.

Ce qui ne se trouva verité: car durant ledit jour ne fut dudit gallion tiree artillerie.

Ruse inepte des Sauuages pour détourner le Capitaine Iaques Quartier du voyage en Hochelaga: *Comme ilZ figurent le diable: Depart de Champlein de Tadoussac pour aller à Sainte-Croix: Nature & rapport du pais: Ile d'Orleans.* Kebec: *Diamans audit* Kebec: *Riviere de* Batiscan.

CHAP. XIV.

IE ne trouve en tout ce discours le sujet pourquoy les Sauvages de *Canada* habituez prés saincte Croix ne vouloient que le Capitaine Quartier allât en *Hochelaga* qui est vers le saut de la grande riviere. Neantmoins je pense que c'étoient leurs ennemis, & pour ce n'avoient point ce voyage agreable: ou bien ilz craignoiẽt que ledit Capitaine ne les abandonnât, & allât demeurer en *Hochelaga*. Et pour ce voyans que pour leurs beaux ieux icelui Capitaine ne vouloit differer son entrepriſe, ilz s'aviserent d'vne ruse grossiere (de verité) envers nous, qui sommes armez du bouclier de la foy, mais qui n'est impertinente entre eux & leurs semblables. Voici donc ce que l'Autheur en dit.

Le dix-huitiéme jour dudit mois de Septembre pour nous cuider toujours empecher d'aller à *Hochelaga*, songerent vne grande finesse,

qui fut telle: ilz firent habiller trois hommes en la façon de trois diables, léquelz étoient vétus de peaux de chiens noirs & blancs, & avoient cornes aussi longues que le bras, & étoiẽt peints par le visage de noir comme charbon : & les firent mettre dans vne de leurs barques à nótre non sceu. Puis vindrent avec leur bende comme avoient de coutume, auprés de noz navires, & se tindrent dedans le bois sans apparoitre environ deux heures attendans que l'heure & matée fût venuë pour l'arrivée de ladite barque: à laquelle heure sortirent tous, & se presenterent devant nosdites navires sans eux approcher ainsi qu'ilz souloient faire. Et commença *Taiguragni* à saluer le Capitaine, lequel luy demanda s'il vouloit avoir le bateau. A quoy lui répondit ledit *Taiguragni* que non pour l'heure, mais que tantôt il entreroit dedans lédits navires. Et incontinent arriva ladite barque, où étoient léditz trois hommes apparoissans étre trois diables, ayans de grande cornes sur leurs têtes, & faisoit celui du milieu, en venant, vn merveilleux sermon, & passérent le long de noz navires avec leurdite barque, sans aucunemẽt tourner leur veuë vers nous, & allerent assener & donner en terre avec leurdite barque, & tout incontinent ledit *Donnacona* & ses gens prindrent ladite barque & lédits hommes léquelz s'étoient laissé choir au fond d'icelle, comme gens mortz, & porterent le tout ensemble dans le bois, qui estoit distant dédites navires d'vn jet de pierre, & ne demeura vne seule personne que tous ne se retirassent dedans ledit bois.

Ruses des Sauvages pour empécher le voyage en Hochelaga.

Sauvages figurent le diable comme on faict par deça.

Et eux étans retirez commencerent vne predication & prechement que nous oyions de noz navires, qui dura environ demie heure. Aprés laquelle sortirent lédits *Taiguragni* & *Domagaya* dudit bois marchans vers nous ayans les mains iointes & leurs chappeaux souz leurs coudes, faisans vne grande admiration. Et commença ledit *Taiguragni* à dire & proferer par trois fois Iesus, Iesus, Iesus, levant les yeux vers le ciel. Puis *Domagaya* commença à dire, Iesus Maria, Iacques Quartier regardant le ciel comme l'autre. Et le Capitaine voyant leurs mines & ceremonies leur commença à demãder qu'il y avoit, & que c'étoit qui étoit survenu de nouveau; léquelz répõdirent qu'il y avoit de piteuses nouvelles, en disant, Nenni est-il bon [c'est à dire qu'elles ne sont pas bonnes,] Et le Capitaine leur demanda derechef que c'etoit. Et ilz lui dirent que leur dieu nommé *Cudouagni* avoit parlé à *Hochelaga*, & que les trois hommes devantdits étoient venus de par lui leur annoncer les nouvelles, & qu'il y avoit tãt de glaces, & neges, qu'ilz mourroiẽt tous. Déquelles paroles nous primmes tous à rire, & leur dire que *Cudouagni* n'étoit qu'vn sot, & qu'il ne sçavoit ce qu'il disoit, & qu'ilz le dissent à ses messagers, & que Iesus les garderoit bien de froid s'ils lui vouloient croire. Et lors ledit *Taiguragni* & son cõpagnon demanderent audit Capitaine s'il avoit parlé à Iesus. Et il répondit que ses Pretres y avoient parlé, & qu'il feroit beau temps. Dequoy remercierent fort ledit Capitaine, & s'en retournerent dedans le bois dire les nouvelles aux

Il avoit apris ceste façõ de parler en France.

Dieu des Canadiẽs.

autres, lequels à l'instant sortirent dudit bois feignans étre joyeux dédites paroles. Et pour montrer qu'ils en étoient joyeux, tout incontinent qu'ilz furent devant les navires commencerent d'vne commune voix à faire trois cris & hurlemens, qui est leur signe de joye, & se prindrent à danser & chanter comme avoient de coutume. Mais par resolution lédits *Taiguragni* & *Domagaya* dirent audit Capitaine que ledit *Donnacona* ne vouloit point que nul d'eux allât à *Hochelaga* avec lui s'il ne bailloit plege qui demeurât à terre avec ledit *Donnacona*. A quoy leur répondit le Capitaine que s'ilz n'étoient deliberez y aller de bon courage, qu'ilz demeurassent, & que pour eux ne lairroient mettre peine à y aller.

Cris de joye entre les Sauvages.

Sauvages demandent plege.

Or devant que nótre Capitaine Iacques Quartier s'embarque pour faire son voyage, allons querir Champlein, lequel nous avons laissé à *Tadoussac* entretenant les Sauvages de discours Theologiques, & le conduisons jusques à Sainte-Croix, où l'ayans laissé, nous reprendrons ledit Capitaine pour nous conduire à *Hochelaga*, & au haut de la grande riviere: en quoy faisant nous remarquerons paraventure avec ledit Champlein quelques particularitez que nous n'avõs veuës. Car je n'estime pas qu'il y ait peu fait d'avoir remarqué, & comme pontillé jusques aux petites roches & battures qui sont dans icelle riviere pour la seureté des navigãs, & à fin qu'en moins de temps ilz puissent penetrer par tout, marchãs souz cette conduite comme sur vn chemin tout frayé. Il dit donc.

Voyage depuis Tadouſſac iuſques à Sainte-Croix.

Le Mercredy dix-huictiéme jour de Iuin nous partimes de *Tadouſſac* pour aller au Saut. Nous paſſames prés d'vne ile qui s'appelle l'ile du Liévre qui peut étre à deux lieuës de la terre & bende du Nort, à quelque ſept lieuës dudit *Tadouſſac*, & à cinq lieuës de la terre du Su. De l'ile au Liévre nous rengeames la côte du Nort, environ demie lieuë, juſques à vne pointe qui avance à la mer, où il faut prendre plus au large: Ladite pointe eſt à vne lieuë d'vne ile qui s'appelle l'ile au Coudre qui peut tenir environ deux lieuës de large, & de ladite ile à la terre du Nort, il y a vne lieuë. Cette ile eſt quelque peu vnie, venant en amoindriſſant par les deux bouts. Au bout de l'Oueſt il y a des prairies & pointes de rochers qui avancent quelque peu dans la riviere. Elle eſt quelque peu agreable pour les bois qui l'environnent. Il y a force ardoiſe, & y eſt la terre quelque peu graveleuſe; au bout de laquelle il y a vn rocher qui avance à la mer environ demie lieuë. Nous paſſames au Nort de ladite ile, diſtante de l'ile au Liévre de douze lieuës.

Ile au Liévre.

Ile au Coudre.

Le Ieudy enſuivant nous en partimes & vinmes mouiller l'ancre à vne ance dangereuſe du côté du Nort, où il y a quelques prairies, & vne petite riviere, où les Sauvages cabannent quelquefois. Cedit iour rengeans toujours ladite côte du Nort, juſques à vn lieu où nous relachames pour les vens qui nous étoient contraires, où il y avoit force rochers & lieux fort dangereux, nous fumes trois jours en attendant le beau temps. Toute cette côte n'eſt que mon-

Côte dangereuſe.

tagnes tant du côté du Su, que du côté du Nort, la pluſpart reſſemblant à celle du Saguenay.

Le Dimanche vint-deuxiéme iour dudit mois nous en partimes pour aller à l'ile d'Orleans, où il y a quantité d'iles à la bende du Su, lé- *Iles belles et dágereuſes.* quelles ſont baſſes, & couvertes d'arbres, ſemblans eſtre fort agreables, contenans (ſelon que j'ay peu juger) les vnes deux lieuës, & vne lieuë, & autres demie: Autour de ces iles ce ne ſont que rochers & baſſes, fort dangereux à paſſer, & ſont éloignez quelques deux lieuës de la *Ile d'Orleans.* grand'terre du Su. Et delà vimmes renger à l'ile d'Orleans du côté du Su. Elle eſt à vne lieuë de la terre du Nort, fort plaiſante & vnie, contenant de long huit lieuës. Le côté de la *Depuis le même Chãplein dit qu'elle n'en a que ſix.* terre du Su eſt terre baſſe, quelques deux lieues avant en terre; lédites terres commencent à étre baſſes à l'endroit de ladite ile, qui peut étre à deux lieues de la terre du Su. A paſſer du côté du Nort, il y fait fort dangereux pour les bancs de ſable & rochers qui ſont entre ladite ile & la grand'terre, & aſſeche préque toute de baſſe mer. Au bout de ladite ile ie vis vn torrent d'eau *Torrent d'eau.* qui débordoit de deſſus vne grande montagne de ladite riviere de Canada, & deſſus ladite montagne eſt terre vnie & plaiſante à voir, bien que dedans lédites terres l'on voit de hautes montagnes qui peuvent eſtre à quelques vint ou vint-cinq lieues dans les terres, qui ſont proches du premier Saut du *Saguenay*. Nous vimmes moüiller l'ancre à *Kebec* qui eſt vn dé- *Deſcription de Kebec.* troit de ladite riviere de Canada, qui a quelque trois cens pas de largo. Il y a à ce détroit de côté

du Nort vne montagne assez haute qui va en abbaissant des deux côtez. Tout le reste est païs vni & beau, où il y a de bonnes terres pleines d'arbres comme chénes, cyprez, boulles, sapins, & trembles, & autres arbres fruitiers sauvages, & vignes : qui fait qu'à mon opinion si elles étoient cultivées elles seroient bonnes comme les nótres. Il y a le long de la côte dudit *Kebec* des diamans dans des rochers d'ardoise, qui sont meilleurs que ceux d'Alençon. Dudit *Kebec* jusques à l'ile au Coudre il y a vint-neuf lieuës.

Des diamans que l'on trouve à Kebec.

Le Lundi vint-troisiéme dudit mois nous partimes de *Kebec* où la riviere commence à s'élargir quelquefois d'vne lieuë, puis de lieuë & demie, ou deux lieuës au plus. Le païs va de plus en plus en embelissant. Ce sont toutes terres basses, sans rochers, que fort peu. Le côté du Nort est rempli de rochers & bancs de sable, il faut prendre celui du Su, comme d'vne demie lieuë loin de terre. Il y a quelques petites rivieres qui ne sont point navigables, si ce n'est pour les canots des Sauvages, auquelles y a grande quantité de sauts. Nous vinmes mouïller l'ancre jusques à Sainte-Croix, distante de *Kebec* de quinze lieuës. C'est vne pointe basse qui va en haussant des deux côtez: Le païs est beau & vni, & les terres meilleures qu'en lieu que j'eusse veu, avec quantité de bois : mais fort peu de sapins & cyprés. Il s'y trouve en quantité de vignes, poires, noisettes, cerises, grozelles rouges & vertes, & de certaines petites racines de la grosseur d'vne petite noix, ressemblant au gouſt

Du païs qui est entre Kebec & Sainte-Croix.

Pointe de Sainte-Croix.

Fruits,

comme truffes, qui ſont tres-bonnes roties & bouïllies; Toute cette terre eſt noire, ſans aucuns rochers, ſinon qu'il y a grande quantité d'ardoiſe: elle eſt fort tendre, & ſi elle étoit bien cultivée, elle ſeroit de bon rapport. Du côté du Nort il y a vne autre riviere qui s'appelle *Batiſcan*, qui va fort avant en terre, par où quelquefois les Algoumequins viennent: & vne autre du méme côté à trois lieuës dudit Sainte-Croix ſur le chemin de *Kebec*, qui eſt celle où fut Iacques Quartier au commencement de la découverture qu'il en fit, & ne paſſa point plus outre. *Riviere de Batiſcan.*

Voyage du Capitaine Iacques Quartier à Hochelaga: *Nature & fruits du païs: Reception des François par les Sauvages: Abondance de vignes & raiſins: Grand lac: Rats muſquez: Arrivée en* Hochelaga: *Merveilleuſe rejoüiſſance dédits Sauvages.*

CHAP. XV.

VN Poëte Latin parlant des langues & dictions qui periſſent bien ſouvent, & ſe remettent ſus ſelon les humeurs & vſages des temps, dit fort bien,

Multa renaſcentur quæ jam cecidere, cadentque. Ainſi eſt-il des faits de pluſieurs perſonnages, deſquels la memoire ſe pert bien ſouvent avec les hommes & ſont fruſtrez de la loüange qui leur appartient. Et pour n'aller chercher des *Horace en ſon art Poëtique.*

exemples externes, le voyage de nôtre Capitaine Iacques Quartier depuis Sainte-Croix jusques au saut de la grande riviere, étoit inconu en ce temps ici, les ans & les hommes (car Belleforet n'en parle point) lui en avoient ravi la loüange, si bien que Champlein pensoit étre le premier qui en avoit gaigné le pris. Mais il faut rendre à chacun ce qui lui appartient, & suivant ce, dire que ledit Champlein a ignoré l'histoire du voyage dudit Quartier: Et neantmoins ne laisse d'estre loüable en ce qu'il a fait. Mais je m'étonne que le sieur du Pont Gravé Capitaine hantant dés long temps les Terres-neuves, & conducteur de la navigation dudit Champlein pour le sieur de Monts, ait ignoré cela. Or pour ne nous amuser, voila la description du voyage d'icelui Quartier au dessus du port de Sainte-Croix.

Debarquement de Sainte-Croix pour aller a Hochelaga.
Beauté du païs.
Vignes en abondance.

Le dix neufiéme jour de Septembre nous appareillames & fimes voile avec le gallion & les deux barques pour aller avec la marée amont ledit fleuve, où trouvames à voir des deux côtez d'icelui les plus belles & meilleures terres qu'il soit possible de voir, aussi vnies que l'eau, pleines des plus beaux arbres du monde, & tant de vignes chargées de raisins le long du fleuve, qu'il semble mieux qu'elles y ayent été plantees de main d'homme, qu'autrement. Mais pource qu'elles ne sont cultivées, ni taillées, ne sont lédits raisins si doux, ne si gros comme les nôtres. Pareillement nous trouvames grand nombre de maisons sur la rive dudit fleuve, léquelles sont habitées de gens qui font grande pécherie

de tous bons poiſſons ſelon les ſaiſons. Et venoient en noz navires en auſſi grand amour & privauté que ſi euſſions été du païs, nous apportans force poiſſon & de ce qu'ils avoient, pour avoir de nótre marchandiſe, tendans les mains au ciel, faiſans pluſieurs ceremonies & ſignes de joye. Et nous étans poſés environ à vint-cinq lieues de *Canada* en vn lieu nommé *Achelaci*, qui eſt vn détroit dudit fleuve fort courant & dangereux tant de pierres, que d'autres choſes, là vindrent pluſieurs barques à bord, & entre autres y vint vn grand ſeigneur du païs, lequel fit vn grand ſermon en venant & arrivant à bord, montrant par ſignes evidens avec les mains & autres ceremonies, que ledit fleuve étoit vn peu plus à-mont fort dangereux, nous avertiſſant de nous en donner garde. Et preſenta celui Seigneur au Capitaine deux de ſes enfans à don, lequel print vne fille de l'aage d'environ huit à neuf ans, & refuſa vn petit garçon de deux ou troit ans, parce qu'il étoit trop petit. Ledit Capitaine feſtiva ledit Seigneur & ſa bénde de ce qu'il peut, & lui donna aucun petit preſent, duquel remercia ledit Seigneur le Capitaine, puis s'en allerent à terre. Dempuis ſont venus celui Seigneur & ſa femme voir leur fille juſques à *Canada*, & apporter aucun petit preſent au Capitaine.

Grande pecherie.

Careſſes du peuple Sauvage faites aux Françoſ.

A bord façon de parler ſignifiãt dans le navire.

Dempuis ledit jour dix-neufiéme juſques au vint-huitiéme dudit mois nous avõs été navigans à-mont ledit fleuve ſans perdre heure ni jour, durant lequel temps avons veu & trouvé auſſi beaucoup de païs & terres auſſi

vnies que l'on ſçauroit deſirer, pleines de plus beaux arbres du monde, ſçavoir chénes, ormes, noyers, pins, cedres, pruches, frains, boulles, ſauls, oziers, & force vignes (qui eſt le meilleur) léquelles avoient ſi grande abondance de raiſins, que les compagnons (*c'eſt à dire les matelots*) en venoient tout chargés à bord. Il y a pareillement force gruës, cygnes, outardes, oyes, cannes, alouettes, faiſans, perdris, merles, mauvis, tourtres, chardonnerets, ſerins, linottes, roſſignols, & autres oyſeaux, comme en France, & en grande abondance.

Arbres. Vignes.

Oyſeaux.

Ledit vint-huitiéme de Septembre nous arrivames à vn grand lac & plaine dudit fleuve large d'environ cinq ou ſix lieuës, & douze de long. Et navigames ce jour à-mont ledit lac ſans trouver par tout icelui que deux braſſes de parfond également ſans hauſſer ni baiſſer. Et nous arrivans à l'vn des bouts dudit lac ne nous apparoiſſoit aucun paſſage, ni ſortie, ains nous ſembloit icelui étre tout clos, ſans aucune riviere, & ne trouvames audit bout que braſſe & demie, dont nous convint poſer & mettre l'ancre hors, & aller chercher paſſage avec noz barques, & trouvames qu'il y a quatre ou cinq rivieres toutes ſortantes dudit fleuve en icelui lac, & venantes dudit *Hochelaga*. Mais en icelles ainſi ſortantes y a barres & traverſes faites par le cours de l'eau où il n'y avoit pour lors qu'vne braſſe de parfond, & lédites barres paſſées y a quatre ou cinq braſſes, qui étoit le temps des plus petites eaux de l'année, ainſi que vimes par les flots dédites eaux qu'elles croiſſent

Grand lac décrit par Champlein ci-deſſous, chap. 19.

de

de plus de deux brasses de pic.

Toutes icelles rivieres circuissent & environnẽt cinq ou six belles iles qui font le bout d'icelui lac, puis se rassemblẽt environ quinze lieues à-mont toutes en vne. Celui jour nous fumes à l'vne d'icelles où trouvames cinq hommes qui prenoient des bẽtes sauvages, lequelz vindrent aussi priuément à noz barques que s'ilz nous eussent veuz toute leur vie, sans en avoir peur ni crainte. Et nodites barques arrivées à terre, l'vn d'iceux hommes print ledit Capitaine entre ses bras, & le porta à terre ainsi qu'il eust fait vn enfant de six ans, tant estoit icelui homme fort & grãd. Nous leur trouvames vn grãd mõceau de Rats sauvages qui võt en l'eau, & sont gros cõme Cõnils, & bõs à merveilles à mãger, dequelz firẽt present audit Capitaine, qui leur donna des couteaux & patenõtres pour recompense. Nous leur demãdames par signes si c'étoit le chemin de *Hochelaga*; & ilz nous répondirent qu'oui: & qu'il y avoit encore trois iournées à y aller.

Cinq ou six iles au bout du lac.

Priuauté des Sauuages.

Rats de rivieres dont les genitoires sont musquées comme celles du Castor.

Le lendemain vint-neufiéme de Septembre le Capitaine voyãt qu'il n'étoit possible de pouvoir pour lors passer ledit gallion, fit avictuailler & accoutrer les barques; & mettre victuailles pour le plus de temps qu'il fût possible; & que lédites barques en peurent accuillir; & se partant avec icelles accompagné de partie des Gentils-hommes, sçavoir de Claude du Pontbriant Echanson de Monseigneur le Dauphin, Charles de la Pommeraye, Iean Govion & vint-huit mariniers y compris Mace Ialoubert, & Guillaume le Breton; ayant la charge

Nombre de ceux qui allerent en Hochelaga. souz ledit Quartier des deux autres navires, pour aller à-mont ledit fleuve au plus loin qu'il nous seroit possible. Et navigames de temps à gré iusques au deuxiéme iour d'Octobre, que nous arrivames à *Hochelaga*, qui est distant du lieu où étoit demeuré le gallion d'environ quarante-cinq lieuës.

Arrivee à Hochelaga.

Durant lequel temps & chemin faisans, trouvames plusieurs gens du païs qui nous apporterent du poisson & autres victuailles, dansans & menans grand' joye de nótre venuë. Et pour les attraire & tenir en amitié avec nous leur donnoit ledit Capitaine pour recompense des couteaux, patenótres, & autres menuës hardes, déquoy se contentoient fort. Et nous arrivez audit *Hochelaga*, se rendirent audevant de nous plus de mille personnes tant hommes, femmes, qu'enfans, léquelz nous firent aussi bon recueil que jamais pere fit à enfant, menans vne joye merveilleuse. Car les hommes en vne bende dançoient, & les femmes de leur part, & leurs enfans d'autre, léquelz nous apportoient force poisson & de leur pain fait de gros mil, lequel ilz jettoient dedans nódites barques, en sorte qu'il sembloit qu'il tombât de l'air. Voyant ce le Capitaine descendit à terre accompagné de plusieurs de ses gens, & si tót qu'il fut descendu, s'assemblerent tous sur lui, & sur les autres, en faisans vne chere inestimable : & apportoient les femmes leurs enfans à brassees pour les faire toucher audit Capitaine, & ès autres qui étoient en sa compagnie, en faisant vne fete

Grande rejouissance des Sauvages.

Pain des Sauvages.

qui dura plus de demie heure. Et voyant ledit Capitaine leur largesse, & bon vouloir fit asseoir & ranger toutes les femmes, & leur donna certaines patenôtres d'étain, & autres menuës besongnes; & à partie des hommes des couteaux. Puis se retira à bord dédites barques pour soupper & passer la nuit : durant laquelle demeura icelui peuple sur le bord dudit fleuve, au plus prés dédites barques, faisans toute nuit plusieurs feuz & danses, en disant à toutes heures *Aguiazé* qui est leur dire du salut & joye. *Mot de salutation.*

Comment les Capitaines & les Gentils-hommes de sa compagnie, avec ses mariniers bien armez & en bon ordre allerent à la ville de Hochelaga. *Situation du lieu. Fruits du païs: Batimens: & maniere de vivre des Sauvages.*

CHAP. XVI.

LE lendemain au plus matin le Capitaine s'accoutra, & fit mettre ses gens en ordre pour aller voir la ville & demeurance dudit peuple, & vne montagne qui est jacente à ladite ville, où allerent avec ledit Capitaine les Gentils-hommes, & vint Mariniers, & laissa le par-sus pour la garde des barques, & print trois hommes de ladite ville de *Hochelaga* pour les mener & conduire audit lieu. Et nous étãs en chemin, le trouvames aussi battu qu'il soit possible de voir en la plus belle terre & *Chemin battu.*

Beaux chénes porte-glans.

meilleure plaine: des chénes aussi beaux qu'il y en ait en foreſt de France, ſouz léquels eſtoit toute la terre couverte de glans. Et nous ayans fait environ lieuë & demie trouvames ſur le chemin l'vn des principaux ſeigneurs de ladite ville de *Hochelaga*, avec pluſieurs perſonnes, lequel nous fit ſigne qu'il ſe falloit repoſer audit lieu prés vn feu qu'ils avoient fait audit chemin. Et lors commença ledit ſeigneur à faire vn ſermon & prechement, comme ci-devant eſt dit étre leur coutume de faire joye & conoiſſance, en faiſant celui ſeigneur chere audit Capitaine & ſa compagnie, lequel Capitaine lui donna vne couple de haches & vne couple de couteaux, avec vne Croix & remembrance du Crucifix qu'il lui fit baiſer, & le lui pendit au col. Dequoy il rẽdit grace audit Capitaine. Ce fait marchames plus outre, & environ demie lieuë de là commẽçames à trouver les terres labourées, & belles grandes campaghes pleines de blé de leurs terres, qui eſt comme mil de Breſil, auſſi gros ou plus que pois, duquel ilz vivent ainſi que nous faiſons de froment. Et au parmi d'icelles campagnes eſt ſituée & aſſiſe ladite ville de *Hochelaga*, prés & joignant vne montagne qui eſt à-l'entour d'icelle, bien labourée & fort fertile, de deſſus laquelle on voit fort loin. Nous nommames icelle montagne *Le Mont Royal*. Ladite ville eſt toute ronde, & cloſe de bois à trois rangs, en façon d'vne Pyramide croiſée par le haut, ayant la rengée du parmi en façon de ligne perpendiculaire, puis rengée de bois couchez de long bien joints & couſus à leur mode, & eſt de la hauteur

Seigneur ici c'eſt Capitaine.

Harangue du Capitaine Sauvage

Cãpagnes labourees & enſemẽcees.

Ville de Hochelaga.

Mont Royal prés Hochelaga.

Etat de la ville de Hochelaga.

d'environ deux lances. Et n'y a en icelle ville qu'vne porte & entrée, qui ferme à barres, sur laquelle & en plusieurs endroits de ladite closture y a manieres de galleries & echelles à y monter, léquelles sont garnies de rochers & cailloux pour la garde & defense d'icelle. Il y a dans icelle ville environ cinquante maisons lõgues d'environ cinquante pas ou plus chacune, & douze ou quinze pas de large, toutes faites de bois, couvertes & garnies de grandes écorces & peaux dédits bois, aussi larges que tables, bien cousues artificiellement selon leur mode: & par dedans icelles y a plusieurs aires & chambres: & au milieu d'icelles maisons y a vne grande salle par terre où font leur feu, & vivent en communauté, puis se retirent en leurdites chambres les hommes avec leurs femmes & enfans, & pareillement ont greniers au haut de leurs maisons où mettẽt leur blé, duquel ilz font leur pain qu'ils appellent *Caraconi*, & le font en la maniere ci-apres. Ils ont des piles de bois, comme à piler chanve, & battent avec pilons de bois ledit blé en poudre, puis l'amassent en pâte, & en font des tourteaux, qu'ilz mettent sur vne pierre chaude, puis le couvrent de cailloux chauds, & ainsi cuisent leur pain en lieu de four. Ils font pareillement force potages dudit blé & de féves & pois, déquels ils ont assez: & aussi de gros concombres, & autres fruits. Ils ont aussi de grands vaisseaux comme tonnes en leurs maisons, où ilz mettent leur poisson, sçavoir anguilles & autres qui seichent à la fumée durant l'Eté, & vivent en Hiver,

Maisons, & leur forme

Communauté de vie.

Maniere de faire & cuire le pain entre les Sauvages.

Blé, féves, pois, concombres.

Provision pour l'hiver

& de ce font vn grand amas, comme avons veu par experience. Tout leur vivre eſt ſans aucun goût de ſel, & couchent ſur écorces de bois étéduës ſur la terre, avec méchantes couvertures de peaux, dequoy font leurs vétemens, ſçavoir Loires, Biévres, Martres, Renars, Chats ſauvages, Daims, Cerfs, & autres ſauvagines; mais la plus grande part d'eux ſont quaſi tout nuds.

N'uſent de ſel.

Leur couche. Vetement. Animaux.

La plus precieuſe choſe qu'ils ayent en ce mõde eſt *Eſurgni*, lequel eſt blanc, & le prennent audit fleuve en Cornibots en la maniere qui enſuit. Quand vn homme à deſervi la mort ou qu'ilz ont prins aucuns ennemis à la guerre, ilz le tuënt, puis l'inciſent par les feſſes & cuiſſes, & par les jambes, bras, & épaules à grandes taillades. Puis és lieux où eſt ledit *Eſurgni* avallent ledit corps au fond de l'eau, & le laiſſent dix ou douze heures, puis le retirent à-mont, & trouvent dedans lédites taillades & inciſions lédits Cornibots, dequelz ilz font des patenôtres, & de ce vſent comme nous faiſons d'or & d'argent, & le tiennent la plus precieuſe choſe du monde. Il a la vertu d'étancher le ſang des nazilles: car nous l'avons experimẽté. Cedit peuple ne s'addõne qu'à labourage & pécherie pour vivre. Car des biens de ce monde ne font compte, parce qu'ilz n'en ont conoiſſance, & qu'ilz ne bougent de leur païs, & ne ſont ambulatoires comme ceux de *Canada*, & du *Saguenay*: nonobſtant que lédits Canadiẽs leur ſoient ſujets, avec huit ou neuf autres peuples qui ſont ſur ledit fleuve.

Eſurgni, Voyez au liv. 6. où eſt parlé des ornemens des Sauvages qu'ils appellent Matachia.

Peuples arrétez, & d'autres ambulatoires.

Arrivee du Capitaine Quartier à Hochelaga: Accueil & careſſes à luy faites: Maladies luy ſont apportez pour les toucher: Mont-Royal: Saut de la grãde riviere de Canada: Etat de ladite riviere outre ledit Saut: Mines: Armures de bois, duquel vſent certains peuples: Regret de ſa départie.

CHAP. XVII.

AInſi comme fumes arrivés auprés d'icelle ville ſe rendirent au-devant de nous grand nombre des habitans d'icelle, léquels à leur façon de faire nous firent bon recueil, & par noz guides & conducteurs fumes remenez au milieu d'icelle ville, où y a vne place entre les maiſons ſpacieuſe d'vn jet de pierre en quarré, ou environ, léquelz nous firẽt ſigne que nous arrêtaſſions audit lieu: ce que nous fimes: & tout ſoudain s'aſſemblerent toutes les femmes & filles de ladite ville, dont l'vne partie étoient chargez d'enfans entre leurs bras, qui nous vindrent baiſer le viſage, bras, & autres endroits de deſſus le corps où ilz pouvoient toucher, pleurans de joye de nous voir, nous faiſans la meilleure chere qu'il leur étoit poſſible en nous faiſans ſigne qu'il nous peût toucher leurdits enfans. Apres ces choſes faites les hommes firent retirer les femmes, & s'aſſirent ſur la terre à-l'entour de nous comme

Arrivée à Hochelaga.

Extreme joye des Hochelagiens.

si eussions voulu iouer vn mystere. Et tout incontinent revindrent plusieurs femmes qui aporterent chacune vne natte quarrée en façon de tapisserie, & les étendirent sur la terre au milieu de ladite place, & nous firẽt mettre sur icelles. Apres léquelles choses ainsi faites, fut aporté par neuf ou dix hommes le Roy & Seigneur du pais, qu'ilz appellent en leur langue *Agouhãna*, lequel estoit assis sus vne grande peau de cerf & le vindrent poser dans ladite place sur lédites nattes prés du Capitaine, en faisans signe que c'étoit leur Seigneur. Celui *Agouhanna* étoit de l'aage d'environ cinquante ans, & n'étoit point mieux accoutré que les autres, fors qu'il avoit à l'entour de sa tête vne maniere de liziere rouge pour sa Corone,* faite de poil d'heriſſons, & etoit celui Seigneur tout perclus & malade de ses membres. Apres qu'il eut fait son signe de salut audit Capitaine & à ses gens, en leur faisant signes evidens qu'ilz fussent les bien venus, il montra ses bras & jambes audit Capitaine, le priant les vouloir toucher, comme s'il lui eût demandé gueriſon & santé. Et lors le Capitaine commença à lui frotter les bras & jambes avec les mains: & print ledit *Agouhanna* la liziere & Corone qu'il avoit sur sa tête, & la donna audit Capitaine. Et tout incontinent furent amenés audit Capitaine plusieurs malades, comme aveugles, borgnes, boiteux, impotens, & gens si tres-vieux, que les paupieres des yeux leur pendoient sur les jouës: & seoient & couchoiẽt prés ledit Capitaine pour les toucher: tellement qu'il sembloit que Dieu fût là descendu

Roy & Seigneur des Sauvages apporté vers le Capitaine Quartier

** I'ay veu à plusieurs Sauvages de tels ornemens de tête, encore qu'ils ne fussent Capitaines.*

Malades & impotens amenez au Capitaine Iacques Quartier.

pour les guerir. Ledit Capitaine voyant la pitié & foy de cedit peuple, dit l'Evangile sainct Iean, sçavoir *l'In principio*, faisant le signe de la Croix sur les pauvres malades, priant Dieu qu'il leur donnât conoissançe de nôtre saincte Foy, & de la passion de nôtre Sauveur, & grace de recouvrer Chrétienté & Baptéme. Puis print ledit Capitaine vne paire d'Heures, & tout hautement leut mot à mot la Passion de nôtre Seigneur, si que tous les assistans la peurent ouïr, où tout ce pauvre peuple fit vn grãd silence, & furent merveilleusement bien entendibles, regardans le ciel & faisans pareilles ceremonies qu'ilz nous voyoient faire. Apres laquelle fit ledit Capitaine rãger tous les hommes d'vn côté, les femmes d'vn autre, & les enfans d'autre, & donna és principaux & autres des couteaux & des hachots: & és femmes des patenôtres, & autres menuës choses: puis jetta parmi la place entre lédits enfans des petites bagues, & *Agnus Dei* d'étain, dequoy menerent vne merveilleuse joye. Ce fait, le Capitaine commanda sonner les trompettes & autres instrumens de Musiquë, dequoy ledit peuple fut fort rejouï. Apres léquelles choses nous primmes congé d'eux, & nous retirames. Voyans ce, les femmes se mirent au devant de nous pour nous arréter & nous apporterent de leurs vivres, léquels ilz nous avoient apprétez, sçavoir poisson, potages, feves, pain, & autres choses, pour nous cuider faire repaitre, & diner audit lieu. Et pource que lédits vivres n'étoient à nôtre gout, & qu'il n'y avoit gout

Lecture de la Passion devant les Sauvages.

Largesse de Iacques Quartier.

Vivres des Sauvages.

de sel, les remerciames, leur faisans signe que n'avions besoin de repaitre.

Mõt-Royal pres Hochelaga, d'où on voit bien loin la riviere de Canada pardessus le Saut.

Aprés que nous fumes sortis de ladite ville, fumes conduits par plusieurs hommes & femmes d'icelle sur la montagne devant dite, qui est par nous nommée Mont-Royal, distant dudit lieu d'vn quart de lieuë. Et nous étans sur ladite montagne eumes cognoissance de plus de trente lieuës à l'environ d'icelle, dont y a vers le Nort vne rangée de montagnes, qui sont Est & Oueſt gisantes, & autant vers le Su: entre lequelles montagnes est la terre la plus belle qu'il soit possible de voir, labourable, vnie, & plaine: & par le milieu dédites terres voyions ledit fleuve outre le lieu où étoient demeurées nódites barques, où il y a vn Saut d'eau le plus impetueux qu'il soit possible de voir, lequel ne nous fut possible de passer, & voyions ledit fleuve tant que l'on pouvoit regarder grand, large, & spacieux, qui alloit au Suroueſt, & passoit par auprés de trois belles montagnes rondes que nous voyions, & estimions qu'elles étoient à environ quinze lieuës de nous: & nous fut dit & montré par signes par les trois hommes qui nous avoient conduit, qu'il y avoit trois itleux Sauts d'eau audit fleuve, comme celui où étoiẽt nódites barques: mais nous ne peumes entendre quelle distance il y avoit entre l'vn & l'autre. Puis nous montroient que lédits Sauts passez l'on pouvoit naviger plus de trois lunes (*c'eſt à dire trois mois*) par ledit fleuve. Et là-dessus me souvient que *Donnacona* seigneur des Canadiens nous a dit quelquefois avoir été à vne terre, où

Saut de la grande riviere non passable. Ladite riviere grãde & spacieuse au dessus du Sant, à plus de trois cens lieuës de son embouchure.

ilz sont vne lune à aller avec leurs barques depuis *Canada*, iusques à ladite terre, en laquelle il y croit force canelle & girofle. Et appellent ladite canelle *Adotathui*, le girofle *Cananotha*. Et outre nous montroient que le long dédites mõtaignes estant vers le Nort y a vne grande riviere qui descend de l'Occident comme ledit fleuve. Nous estimons que c'est la riviere qui passe par le royaume & province du *Saguenay*. Et sans que leur fissions aucune demande & signe, prindrent la chaine du sifflet du Capitaine qui est d'argent, & vn manche de poignard qui étoit de laiton jaune comme or, equel étoit au cõté de l'vn de noz mariniers, & montrerent que cela venoit d'amont ledit fleuve, & qu'il y avoit des *Agojuda*, qui est à dire mauvaises gens, qui étoient armez jusques sur les doigts, nous montrans la façon de leurs armures, qui sont de cordes & bois lassez & tissus ensemble, nous donnans à entendre que lédits *Agojuda* moinoient la guerre continuelle les vns és autres: mais par defaut de langue ne peumes avoir conoissance combien il y avoit jusques audit païs. Ledit Capitaine leur montra du cuivre rouge, qu'ils appellent *Caiguedazé*, leur montrant vers ledit lieu, & demandant par signes s'il venoit de là. Ilz commencerent à secoüer la téte disans que non, & montrans qu'il venoit du *Saguenay*, qui est au contraire du precedent. Aprés léquelles choses ainsi veuës & entenduës nous retirames à noz barques, qui ne fut sans avoir conduite de grand nombre dudit peuple, dont partie d'eux

Les Sauvages peuvent aller par la grãde riviere, au païs où croit la canelle, &c.

Mines d'or.

Armures des peuples qui sont Occidentaux aux habitãs de Hochelaga.

quand venoient noz gens las les chargeoient sur eux comme sur chevaux, & les portoient. Et nous arrivez à noz barques fimes voiles pour retourner à nótre gallion pour doute qu'il n'eût aucun encombrier. Lequel partement ne fut sans grand regret dudit peuple. Car tant qu'ilz nous peurent suivir à-val ledit fleuve, ilz nous suivirent. Et tant fumes que nous arrivames à nótredit gallion le Lundi quatriéme jour d'Octobre.

Partement de Iacques Quartier & regret du peuple.

Retour de Jacques Quartier au port de Sainte-Croix, aprés avoir été à Hochelaga : *Sauvages gardent les têtes de leurs ennemis : les* Toudamans *ennemis des* Canadiens.

CHAP. XVIII.

LE Mardi cinquiéme jour dudit mois d'Octobre nous fimes voiles, & appareillames avec nótredit gallion & barques pour retourner à la province de Canada, au port de Sainte-Croix où étoient demeurez nóditz navires : & le septiéme jour nous vinmes poser le travers d'vne riviere, qui vient devers le Nort sortant audit fleuve, à l'entour de laquelle y a quatre petites iles, & pleines d'arbres. Nous nommames icelle riviere, *La riviere de Foux* (*ie croy qu'il veut dire Foix.*) Et pource que l'vne d'icelles iles s'avance audit fleuve, & la voit-on de loin, ledit Capitaine fit planter

Riviere de Foix, laquelle Chãplein appelle Les trois rivieres.

vne belle Croix sur la pointe d'icelle, & commanda apporter les barques, pour aller avec marée dedans icelle riviere, pour voir le parfond & nature d'icelle. Et nagerent celui jour à-mont ledit fleuve. Mais parce qu'elle fut trouvée de nulle experience, ni profonde, retournerent, & appareillames pour aller à-val. *Croix plantée.*

Le Lundy vnziéme jour d'Octobre nous arrivames au hable de Sainte-Croix où étoient noz navires, & trouvames que les Maitres & mariniers qui étoient demeurés avoient fait vn Fort devant lédits navires tout clos de grosses pieces de bois plantées debout joignat les vnes aux autres, & tout à l'entour garni d'artillerie, & bien en ordre pour se defendre contre tout le païs. Et tout incontinent que le Seigneur du païs fut averti de nótre venuë, vint le lendemain accompagné de *Taignagni*, *Domagaya*, & plusieurs autres pour voir ledit Capitaine, & lui firent vne merveilleuse féte, feignans avoir grand' joyé de sa venuë, lequel pareillement leur fit assez bon recueil, toutefois qu'ilz ne l'avoient pas desservi. Le Seigneur *Donacona* pria le Capitaine d'aller le lendemain voir à *Canada*. Ce que lui promit ledit Capitaine. Et le lendemain treziéme dudit mois ledit Capitaine accompagné des Gentils-hommes & de cinquante compagnons bien en ordre, allerent voir ledit *Donnacona* & son peuple, qui est distant du lieu où étoient noz navires de demie lieuë, & se nomme leur demeurance *Stadaconé*. Et nous arrivés audit lieu, vindrent les habitans au devant de nous loin de *Arrivée à Sainte-Croix. Et dura le voyage 23. jours.* *Stadaconé, nom de la demeure des Canadiens.*

Comme Iacques Quartier va voir les Sauvages.

leurs maisons d'vn jet de pierre, ou mieux; & la se rangerent & assirent à leur mode & façon de faire, les hommes d'vne part, & les femmes de l'autre debout, chantans & dansans sans cesse. Et apres qu'ilz s'entrefurent saluez & fait chere les vns aux autres, le Capitaine donna és hommes des couteaux & autre chose de peu de valeur, & fit passer toutes les femmes & filles pardevant lui, & leur donna à chacune vne bague d'étain, dequoy ilz remercierent ledit Capitaine qui fut par ledit *Donnacona* & *Taiguragni* mené voir leurs maisons, léquelles étoient bien étorées de vivres selon leur sorte pour passer leur hiver. Et fut par ledit *Donnacona* montré audit Capitaine les peaux de cinq têtes d'hommes étenduës sur des bois, comme peaux de parchemin: & nous dit que c'étoit des *Toudamans* de devers le Su, qui leur menoient continuellement la guerre. Outre nous fut dit qu'il y a deux ans passez que lédits *Toudamans* les vindrent assaillir jusques dedans ledit fleuve à vne ile qui est le travers du *Saguenay*, où ils étoient à passer la nuit tendans aller à *Hongnedo* leur mener guerre avec environ deux cens personnes tant hommes, fẽmes, qu'enfans, léquels furent surpris en dormãt dedans vn Fort qu'ils avoient fait: où mirent léditz *Toudamans* le feu tout à l'entour, & comme ilz sortoient les tuerent tous reservez cinq, qui échapperent. De laquelle détrousse se plaignent encore fort, nous montrans qu'ils en auroient vengeance. Apres léquelles choses veuës nous retirames en noz navires.

Têtes des ennemis gardées par les Sauvages.

Toudamãs ennemis des Canadiens.

Grãde perte des Canadiens.

Voyage de Champlein depuis le Port de Sainte-Croix jusques au Saut de la grande riviere, où sont remarquées les rivieres, iles, & autres choses qu'il a découvertes audit voyage : & particulierement la riviere, le peuple, & le pays des Iroquois.

CHAP. XIX.

PAR le rapport des quatre derniers chapitres nous avons veu que (contre l'opinion de Champlein) le Capitaine Iacques Quartier a penetré dans la grande riviere jusques où il est possible d'aller. Car de gaigner le dessus du Saut, qui dure vne lieuë, tombant toujours ladite riviere en precipices & parmi les roches, il n'y a pas de moyen avec bateaux. Aussi le méme Champlein ne l'a point fait: & ne recite point de plus grandes merveilles de cette riviere que ce que nous auons entendu par le recit dudit Quartier. Mais il ne nous faut pourtant negliger ce qu'il nous en a laissé par écrit. Car on pourroit paraventure accuser iceluy Quartier d'avoir fait à croire ce qu'il auroit voulu, & par le temoignage & rapport d'vn qui ne sçavoit point la verité de ses découvertes la chose sera mieux confirmée. Car *En la bouche de deux ou trois témoins toute parole sera resoluë & arretée.* Deut. 19. verf. 15. Ioint qu'en vn voyage de quelques

deux cens lieuës qu'il y a depuis Sainte-Croix jusques audit Saut, ledit Champlein a remarqué des choses à quoy ledit Quartier n'a pas pris garde. Oyons donc ce qu'il dit en la relation de son voyage.

Le Mercredy vint-quatriéme jour du mois de Iuin, nous partimes dudit Sainte-Croix, où nous retardames vne marée & demie, pour le lendemain pouvoir passer de jour, à-cause de la grande quantité de rochers qui sont au travers de ladite riviere (chose étrange à voir) qui asseche preque toute la basse mer: Mais à demi flot, l'on peut commencer à passer librement, toutefois il faut y prendre bien garde avec la sonde à la main. La mer y croit prés de trois brasses & demie. Plus nous allions en avant & plus le païs est beau: nous fumes à quelques cinq lieues & demie mouiller l'ancre à la bende du Nort. Le Mercredi ensuivant nous partimes de cedit lieu, qui est païs plus plat que celui de devãt; plein de grande quantité d'arbres comme à Sainte-Croix: Nous passames prés d'vne petite ile qui étoit remplie de vignes, & vinmes mouiller l'ancre à la bende du Su; prés d'vn petit côtau: mais étant dessus ce sont terres vnies. Il y a vne autre petite ile à trois lieues de Sainte-Croix, proche de la terre du Su. Nous partimes le Ieudi ensuivant dudit côtau, & passames prés d'vne petite ile, qui est proche de la bende du Nort; où ie fus à quelques six petites rivieres, dont il y en a deux qui peuvent porter batteaux assez avant, & vne autre qui a quelque trois cens pas de large: à son entrée il y a quelques

Rochers dangereux.

Ile remplie de vignes.

Autre petite ile.

ques iles, & va fort avãt, dans terre. C'eſt la plus creuſe de toutes les autres ; léquelles ſont fort plaiſantes à voir, les terres étans pleines d'arbres qui reſſemblent à des noyers, & en ont la méme odeur, mais ie n'y ay point veu de fruit, ce qui me met en doute. Les Sauvages m'ont dit qu'il porte ſon fruit comme les nôtres. Paſſant plus outre, nous rencontrames vne ile, qui s'appelle *Saint Eloy*, & vne autre petite ile, laquelle eſt tout proche de la terre du Nort. Nous paſſames entre ladite ile & ladite terre du Nort, où il y a de l'vne à l'autre quelques cent cinquante pas. De ladite ile juſques à la bande du Su vne lieue & demie paſſames proche d'vne riviere, où peuvent aller les Canots. Toute cette côte du Nort eſt aſſez bonne. L'on y peut aller librement, neantmoins la ſonde à la main, pour eviter certaines pointes. Toute cette côte que nous rangeames eſt ſable mouvant, mais entrant quelque peu dans les bois la terre eſt bonne. Le Vendredi enſuivant nous partimes de cette ile, côtoyans toujours la bende du Nort tout proche terre, qui eſt baſſe, & pleine de tous bons arbres & en quantité juſques aux trois rivieres, où il commence d'y avoir temperature de temps, quelque peu diſſemblable à celuy de Saincte-Croix, d'autant que les arbres y ſont plus avancez qu'en aucun lieu que i'euſſe encore veu. Des trois rivieres juſques à Sainte-Croix il y a quinze lieuës. En cette riviere il y a ſix iles, trois déquelles ſont fort petites, & les autres de quelque cinq à ſix cens pas de long, fort plaiſantes

Arbres ſemblans à noyers.

Ile S. Eloy.

Des trois rivieres, léquelles Iacques Quartier à nommé la riviere de Foix.

& fertiles pour le peu qu'elles cõtiennẽt. Il y en a vne au milieu de ladite riviere qui regarde le passage de celle de *Canada*, & commande aux autres éloignées de la terre, tant d'vn côté que d'autre de quatre à cinq cens pas. Elle est élevée du côté du Su, & va quelque peu en baissant du côté du Nort: Ce seroit à mon jugement vn lieu propre pour habiter, & pourroit on le fortifier promptement, car sa situation est forte de soy, & proche d'vn grand lac qui n'en est qu'à quelques quatre lieuës, lequel préque joint la riviere du *Saguenay*, selon le rapport des Sauvages qui vont prés de cent lieuës au Nort, & passent nombre de Sauts, puis vont par terre quelques cinq où six lieuës, & entrent dedans vn lac, d'où ledit *Saguenay* prend la meilleure part de sa source, & lédits Sauvages viennent dudit lac à *Tadoussac*. Aussi que l'habitation des trois rivieres seroit vn bien pour la liberté de quelques nations qui n'osent venir par là, à-cause dédits *Iroquois* leurs ennemis, qui tiennent toute ladite riviere de *Canada* bordée: mais étãt habité, ou pourroit rendre lédits *Iroquois* & autres Sauvages amis, ou à tout le moins souz la faveur de ladite habituation lédits Sauvages viendroient librement sans crainte & danger, d'autant que ledit lieu des trois rivieres est vn passage. Toute la terre que ie veis à la terre du Nort est sablonneuse. Nous entrames environ vne lieuë dans ladite riviere, & ne peumes passer plus outre, à-cause du grand courant d'eau. Avec vn esquif nous fumes pour voir plus avant, mais nous ne fimes pas

D'vne ile qui est propre à habiter.

Grand cours d'eau.

plus d'vne lieuë que nous rencontrames vn Saut d'eau fort étroit, comme de douze pas, ce qui fut occasion que nous ne peumes passer plus outre. Toute la terre que ie vis aux bords de ladite riviere va en haussant de plus en plus, qui est remplie de quantité de sapins, & cyprez, & fort peu d'autres arbres.

Le Samedi ensuivant nous partimes des trois rivieres & vimmes mouïller l'ancre à vn lac où il y a quatre lieuës. Tout ce païs depuis les trois rivieres jusques à l'entrée dudit lac, est terre à fleur d'eau*, & du côté du Su quelque peu plus haute. Ladite terre est tres-bonne & la plus plaisante que nous eussions encores veuë, les bois y sont assez clairs; qui fait que l'on les pourroit traverser aisément. Le lendemain vint-neufiéme de Iuin nous entrames dans le lac, qui a quelque quinze lieuës de long, & quelques sept ou huit lieuës de large. A son entrée du côté du Su environ vne lieuë il y a vne riviere qui est assez grãde, & va dans les terres quelques soixante ou quatre-vints lieuës, & continuant du méme côté il y a vne autre petite riviere qui entre environ deux lieues en terre, & sort de dedans vn autre petit lac qui peut contenir quelques trois ou quatre lieues du côté du Nort, où la terre y paroist fort haute, on voit iusques à quelques vint lieues, mais peu à peu les montagnes viennent en diminuant vers l'Oüest comme païs plat. Les Sauvages disent que la pluspart de ces montagnes sont mauvaises terres. Ledit lac a quelques trois brasses d'eau par où nous passames, qui fut préque au milieu. La longueur git d'Est

* Ce lac est décrit par Iacques Quartier cy dessus chap. 15.

Iacques Quartier n'en met que deux & demie mais c'étoit en Octobre.

& Oueſt, & la largeur du Nort au Su. Ie croy qu'il ne laiſſeroit d'y avoir de bons poiſſons, cõme les eſpeces que nous avons pardeça. Nous le traverſames en ce méme jour & vimmes mouïller l'ancre environ deux lieuës dans la riviere qui va au haut, à l'entrée de laquelle il y a trente petites iles: ſelon ce que i'ay peu voir, les vnes ſont de deux lieuës, d'autres de lieuë & demie, & quelques vnes moindres, léquelles ſont rẽplies de quantité de Noyers, qui ne ſont gueres differens de nótres, & croy que les noix en ſont bonnes en leur ſaiſon. I'en vis en quantité ſouz les arbes, qui étoient de deux façons, les vnes petites & les autres longues, comme d'vn pouce, mais elles étoiẽt pourries. Il y auſſi quãtité de vignes ſur le bord dédites iles; mais quand les eaux ſont grandes, la pluſpart d'icelles ſont couvertes d'eau, & ce païs eſt encores meilleur qu'aucun autre que j'eſſe veu. Le dernier de Iuin nous en partimes, & vimmes paſſer à l'entree de la riviere des *Iroquois*, où étoient cabannez & fortifiez les Sauvages, qui leur alloient faire la guerre. Leur forteresſe eſt faite de quantité de battons fort preſſez les vns contre les autres, laquelle vient joindre d'vn cóté ſur le bord de la grand' riviere, & l'autre ſur le bord de la riviere des *Iroquois*, & leurs canots arrengez les vns contre les autres ſur le bord, pour pouvoir promptemẽt fuïr, ſi d'aventure ils ſont ſurprins des *Iroquois*: car leur forteresſe eſt couverte d'écorce de chénes, & ne leur ſert que pour avoir le temps de s'embarquer. Nous fumes dans la riviere des *Iroquois* quelques cinq.

Trente petites iles à la ſortie du lac. Auſſi Iacques Quartier.

Vignes.

Sauvages cabannez, fortifiez à l'entree de la riviere de Iroquois.

Riviere des Iroquois.

ou six lieuës, & ne peumes passer plus outre avec nôtre barque, à-cause du grand cours d'eau qui descend, & aussi que l'on ne peut aller par terre & tirer la barque pour la quantité d'arbres qui sont sur le bord. Voyans ne pouvoir avancer davantage, nous primmes nôtre équif pour voir si le courant étoit plus addoucy, mais allant à quelques deux lieuës il étoit encores plus fort, & ne peumes avancer plus avant. Ne pouvans faire autre chose nous-nous en retournames en nôtre barque. Toute cette riviere est large de quelques trois à quatre cens pas, fort saine. Nous y vimmes cinq iles, distantes les vnes des autres d'vn quart ou demie lieuë, ou d'vne lieuë au plus: vne déquelles contient vne lieuë, qui est la plus proche; & les autres sont fort petites. *Iles.* Toutes ces terres sont couvertes d'arbres, & terres basses, comme celles que j'avois veu auparavant, mais il y a plus de sapins & cyprez qu'aux autres lieux. La terre ne laisse d'y estre bonne bien qu'elle soit quelque peu sablonneuse. Cette riviere va comme au Suroüest. Les Sauvages disent, qu'à quelques quinze lieuës d'où nous avons esté, il y a vn saut qui viét de fort haut, où ilz portent leurs Canots pour le passer environ vn quart de lieuë, & entrent dedans vn lac, où à l'entrée il y a trois iles; & étans dedans ils en rencontrent encores quelques-unes. Il peut contenir quelques quarante ou cinquante lieuës de long, & de large quelques vint-cinq lieuës, dans lequel descendent quantité de rivieres jusques au nombre de dix, léquelles portent canots assés avant. Puis ve- *Rapport des Sauvages de la riviere des Iroquois.*

nant à la fin dudit lac, il y a vn autre saut, & rentrent dedans vn autre lac, qui est de la grandeur dudit premier, au bout duquel sont cabannez les *Iroquois*. Ilz disent aussi qu'il y a vne riviere qui va rendre à la cóte de la Floride, d'où il y peut avoir dudit dernier lac quelques cẽt lieues.

Quel est le païs des Iroquois. Tout le païs des *Iroquois* est quelque peu montagneux, neantmoins tresbon, temperé, sans beaucoup d'hiver, que fort peu.

Arrivee au saut : Sa description, & ce qu'il s'y void de remarquable : Avec le rapport des Sauvages touchant la fin ou plustot l'origine de la grande riviere.

CHAP. XX.

A Vpartir de la riviere des *Iroquois*, nous fumes mouïller l'ancre à trois lieues de là, à la bende du Nort. Tout ce païs est vne terre basse, remplie de toutes les sortes d'arbres que i'ay dit ci-dessus. Le premier jour de Iuillet nous cótoyames la bende du Nort où le bois y est fort clair plus qu'en aucun lieu que nous eussions encores veu auparavant, & toute bonne terre pour cultiver. Ie me mis dans vn canot à la bende du Su, ou ie veis quantité d'iles, léquelles sont fort fertiles en fruits, comme Vignes, Noix, Noizettes, & vne maniere de

Iles en quãtité fertiles, & en quoy.

fruit qui semble à des Chataignes, Cerises, Chénes, Tremble, Pible, Houblon, Frene, Erable, Hetre, Cyprez, fort peu de Pins & Sapins: il y a aussi d'autres arbres que ie ne conois point, lequels sont fort aggreables. Il s'y trouve quantité de Fraizes, Framboises, Grozelles rouges, vertes & bleuës, avec force petits fruits qui y croissent parmi grande quantité d'herbages. Il y a aussi plusieurs bétes sauvages, comme Orignacs, Cerfs, Biches, Daims, Ours, Porc-epics, Lapins, Renards, Castors, Loutres, Rats musquets, & quelques autres sortes d'animaux que ie ne conois point, léquels sont bons à manger, & dequoy vivent les Sauvages. Nous passames contre vne ile qui est fort aggreable, & contiét quelques quatre lieues de long, & environ demie de large. Ie veis à la bende du Su deux hautes montagnes, qui paroissoient comme à quelques vint lieues dans le terres. Les Sauvages me dirent que c'étoit le premier saut de ladite riviere des *Froquois*. Le Mercredi ensuivant nous partimes de ce lieu, & fimes quelques cinq ou six lieues, nous vimes quantité d'iles. La terre y est fort basse, & sont couvertes de bois, ainsi que celles de la riviere des *Froquois*. Le jour ensuivant nous fimes quelques lieues, & passames aussi par quãtité d'autres iles qui sont tres-bõnes & plaisantes, pour la quantité des prairies qu'il y a, tant du côté de terre ferme, que des autres iles: & tous les bois y sont fort petits, au regard de ceux que nous avions passé. En fin nous arrivames ce dit jour à l'entrée du saut, avec vent en poupe, & rencontrames vne ile qui est pré-

Des bétes sauvages.

Entrée du saut.

que au milieu de ladite entrée, laquelle contient vn quart de lieuë de long, & paſſames à la bende du Su de ladite ile, où il n'y avoit que de trois à quatre ou cinq pieds d'eau, & aucunes-fois vne braſſe ou deux, & puis tout à vn coup n'en trouvions que trois ou quatre pieds. Il y a force rochers, & petites iles, où il n'y a point de bois, & ſont à fleur d'eau. Du commencement de la ſuſdite ile, qui eſt au milieu de ladite entree, l'eau commence à venir de grande force : bien que nous euſſions le vẽt fort bon, ſi ne peumes nous en toute nótre puiſſance beaucoup avancer; toutefois nous paſſames ladite ile qui eſt à l'entrée dudit ſaut. Voyans que nous ne pouvions avancer, nous vimmes mouiller l'ancre à la bende du Nort, contre vne petite ile qui eſt fertile en la pluſ-part des fruits que i'ay dit ci-deſſus: Nous appareillames auſſi tót nótre eſquif, que l'on avoit fait faire exprés pour paſſer ledit ſaut; dans lequel nous entrames ledit ſieur du Pont & moy; avec quelques autres Sauvages que nous avions menez pour nous montrer le chemin. Partans de nótre barque, nous ne fumes pas à trois cens pas qu'il nous fallut deſcendre, & quelques Matelots ſe mettre à l'eau pour paſſer nótre eſquif. Le canot des Sauvages paſſoit aiſémẽt. Nous rencótrames vne infinité de petits rochers qui étoiẽt à fleur d'eau, où nous touchions ſouventefois, & des iles en grand nõbre grandes & petites, voire ſi grand, qu'on ne les peut à peine conter, léquelles paſſées il y a vne maniere de lac, où sõt toutes ces iles, lequel peut contenir quelques cinq lieuës de long, & pré-

Grand courant d'eau.

que autant de large, où il y a quantité de petites iles qui sont rochers. Il y a proche dudit saut vne montagne qui découvre assez loin dans lédites terres, & vne petite riviere qui vient de ladite montagne tomber dans le lac. L'on voit du côté du Su quelques trois ou quatre montagnes qui paroissent comme à quelques quinze ou seize lieuës dans les terres. Il y a aussi deux rivieres, l'vne qui va au premier lac de la riviere des *Iroquois*, par où quelquefois les *Algoumequins* leur vont faire la guerre, & l'autre qui est proche du saut qui va quelque peu dans les terres. Venans à approcher dudit saut avec nótre petit esquif, & le canot, je vous asseure que jamais je ne vis vn torrent d'eau déborder avec vne telle impetuosité comme il fait, bien qu'il ne soit pas beaucoup haut, n'étant en d'aucuns lieux que d'vne brasse ou de deux, & au plus de troix: il descend comme de degré en degré, & en chaque lieu où il y a quelque peu de hauteur il s'y fait vn ébouillonnement étrange de la force & roideur que va l'eau en traversant ledit saut, qui peut contenir vne lieuë: il y a force rochers de large, & environ le milieu il y a des iles qui sont fort étroites & fort longues, où il y a saut tant du côté dédites iles qui sont au Su, comme du côté du Nort, où il fait si dangereux, qu'il est hors de la puissance d'hommes d'y passer vn bateau, pour petit qu'il soit. Nous fumes par terre dans les bois pour en voir la fin, où il y a vne lieuë, & où l'on ne voit plus de rochers ni de sauts, mais l'eau y va si vite qu'il est impossible de plus; & ce courant contient quelques

Montagne proche du saut, nommée Mont-Royal par Jacques Quartier.

Arrivée au saut avec l'esquif.

Hauteur du saut.

Impossible de passer le saut par bateau.

trois ou quatre lieuës. Outre ce saut premier, il y en a dix autres, la pluspart difficiles à passer: de façon que ce seroit de grandes peines & travaux pour pouvoir voir, & faire ce que l'on pourroit se promettre par bateau, si ce n'étoit à grands fraiz & dépens, & encores en danger de travailler en vain: mais avec les canots des Sauvages l'on peut aller librement & promptement en toutes les terres, tant aux petites rivieres comme aux grandes: Si bien qu'en se gouvernant par le moyen dédits Sauvages & de leurs canots, l'on pourra voir tout ce qui se peut, bon & mauvais, dans vn an ou deux. Tout ce peu de païs du côté dudit saut que nous traversames par terre, est bois fort clair, où l'on peut aller aisément avec armes sans beaucoup de peine: l'air y est plus doux & temperé, & de meilleure terre qu'en lieu que j'eusse veu, où il y a quantité de bois & fruits, comme en tous les autres lieux ci-dessus, & est par les quarante-cinq degrés & quelques minutes. Voyans que nous ne pouvions faire davantage, nous en retournames en nótre barque, où nous interrogeames les Sauvages que nous avions, de la fin de la riviere, que ie leur fis figurer de la main, & de quelle partie procedoit sa source. Ilz nous dirent que passé le premier saut que nous avions veu, ilz faisoient quelques dix ou quinze lieuës avec leurs canots dedans la riviere, où il y a vne riviere qui va en la demeure des *Algoumequins*, qui sont à quelques soixante lieues éloignez de la grande riviere; & puis ilz venoient a passer cinq sauts, léquels peuvent

Iacques Quartier n'en met que trois.

Ledit saut est par les 45. degrez, & quelques minutes.

De l'origine du grand fleuve de Canada.

contenir du premier au dernier huit lieues, dé- *Algoumequins où sauués.*
quels il y en a deux où ilz portent leurs canots pour les passer, chaque saut peut tenir quelque demi quart de lieue, ou vn quart au plus. Et *Cinq sauts.*
puis ilz viennent dedans vn lac, qui peut tenir quelques quinze ou seize lieues de long. Delà *Lac.*
ilz rentrent dedans vne riviere, qui peut contenir vne lieue de large, & font quelques deux lieues dedans, & puis r'entrent dans vn autre lac de quelques quatre ou cinq lieues de long; *Lac.*
venant au bout duquel ilz passent cinq autres sauts, distans du premier au dernier quelques *Cinq sauts.*
vint-cinq ou trente lieues, dont il y en a trois où ilz portent leurs canots pour les passer, & les autres deux ilz ne les font que trainer dedans l'eau, d'autant que le cours n'y est si fort ne mauvais comme aux autres. De tous ces sauts aucun n'est si difficile à passer comme ce- *Lac.*
lui que nous avons veu. Et puis ilz viennent dedans vn lac qui peut tenir quelques quatre-vints lieues de long, où il y a quãtité d'iles, & *Saut.*
qu'au bout d'icelui l'eau y est salubre, & l'hiver doux. A la fin dudit lac ilz passent vn saut, qui est quelque peu élevé, où il y a peu d'eau, laquelle *Lac.*
descend: là ilz portent leurs canots par terre environ vn quart de lieuë pour passer ce saut. De *Détroit.*
là entrent dans vn autre lac qui peut tenir quelques soixante lieuës de long, & que l'eau en est fort salubre. Etãs à la fin ilz viẽnent à vn détroit qui cõtient deux lieuës de large, & va assez avãt *Lac infini.*
dãs les terres: Qu'ilz n'avoiẽt point passé plꝰ outre, & n'avoiẽt veu la fin d'vn lac qui est à quelque quinze ou seize lieuës d'où ils ont été, ni que ceux

qui leur avoient dit eussent veu hõme qui l'eust veu, d'autant qu'il est si grand, qu'ilz ne se hazarderõt pas de se mettre au large, de peur que quelque tourmente, ou coup de vent, ne les surprint: Disent qu'en été le Soleil se couche au Nort dudit lac, & en l'hiver il se couche comme au milieu: que l'eau y est tres-mauvaise, comme celle de cette mer. Ie leur demanday, si depuis cedit lac dernier qu'ils avoient veu, l'eau descendoit toujours dans la riviere venant à *Gachepé*: ilz me dirent que non, que depuis le troisiéme lac, elle descendoit seulement venant audit *Gachepé*, mais que depuis le dernier saut, qui est quelque peu haut, comme j'ay dit, que l'eau étoit préque pacifique, & que ledit lac pouvoit prendre cours par autres rivieres, léquelles vont dedans les terres, soit au Su ou au Nort, dont il y en a quantité qui y refluent, & dont ilz ne voyent point la fin.

Merveille d'un lac faisant des rivieres opposites.

Retour du Saut à Tadoussac, *avec la confrontation du rapport de plusieurs Sauvages, touchant la longueur, & commencement de la grande riviere de* Canada: *Du nombre des Sauts & Lacs qu'elle traverse.*

CHAP. XXI.

NOVS partimes dudit lac le Vendredi quatriéme jour de Iuillet, & revimmes cedit iour à la riviere des *Iroquois*. Le Dimanche ensuivant nous en partimes, & vimmes mouiller l'ancre

au lac. Le Lundi ensuivant nous fumes mouiller l'ancre aux trois rivieres. Cedit jour nous fimes quelques quatre lieuës pardela lesdites trois rivieres. Le Mardi ensuivant nous vimmes à *Kebec*, & le lendemain nous fumes au bout de l'ile d'Orleans, où les Sauvages vindrent à nous, qui étoient cabannez à la grand' terre du Nort. Nous interrogeames deux ou trois *Algoumequins*, pour sçavoir s'ilz se conformeroient avec ceux que nous avions interrogez, touchant la fin & le commencement de ladite riviere de *Canada*. Ilz dirent, comme ilz l'ont figuré, que passé le saut que nous avions veu, environ deux ou trois lieues, il y a vne riviere en leur demeure, qui est à la bende du Nort, continuant le chemin dans ladite grande riviere, ilz passent vn saut, où ilz portent leurs canots, & viennent à passer cinq autres sauts, léquels peuvent contenir du premier au dernier quelques neuf ou dix lieues, & que lédits sauts ne sont point difficiles à passer, & ne font que trainer leurs canots en la pluspart dédits sauts horsmis à deux où ilz les portent. De-là viennent à entrer dedans vne riviere, qui est comme vne mariniere de lac, laquelle peut contenir quelque six ou sept lieuës, & puis passent cinq autres sauts, où ilz trainent leurs canots comme ausdits premiers, horsmis à deux, où ilz les portent comme aux premiers, & que du premier au dernier il y a quelques vint ou vint-cinq lieuës: puis viennent dedans vn lac qui contient quelques cent cinquãte lieuës de long, & quelques quatre ou cinq lieues à l'en-

Autre rapport des Sauvages Algoumequins.

Cinq sauts.

Lac.

Cinq sauts.

Riviere des Algoumequins.

trée dudit lac il y a vne riviere qui va aux *Algoumequins* vers le Nort: Et vne autre qui va aux *Iroquois* par où lédits *Algoumequins* & *Iroquois* se font la guerre. Et vn peu plus haut à la bende du Su dudit lac, il y a vne autre riviere qui va aux *Iroquois*: puis venãt à la fin dudit lac, ilz rencontrent vn autre saut, où ils portent leurs canots: de là ils entrent dedans vn autre tres-grand lac, qui peut contenir autant comme le premier. Ilz n'ont été que fort peu dans ce dernier; & ont ouï dire qu'à la fin dudit lac il y a vne mer, dont ilz n'ont veu la fin, ne ouï dire qu'aucun l'ait veuë. Mais quelà ou ils ont été, l'eau n'est point mauvaise, d'autant qu'ilz n'ont point avancé plus haut, & que le cours de l'eau vient du côté du Soleil couchant venant à l'Orient, & ne sçavent si passé ledit lac qu'ils ont veu, il y a autre cours d'eau qui aille du côté de l'Occident: que le Soleil se couche à main droite dudit lac, qui est selon mon iugement au Noroüest, peu plus ou moins, & qu'au premier lac l'eau ne gelé point, ce qui fait iuger que le temps y est temperé, & que toutes les terres des *Algoumequins* est terre basse, remplie de fort peu de bois, & du côté des *Iroquois* est terre montagneuse, neantmoins elles sont tresbonnes & fertiles, & meilleures qu'en aucun endroit qu'ils ayent veu. Lédits *Iroquois* se tiennent à quelques cinquante ou soixante lieuës dudit grand lac. Voilà au certain ce qu'ilz m'ont dit avoir veu, qui ne differe que bien peu au rapport des premiers.

Riviere des Iroquois. Saut. Grand lac & infini.

Cedit jour nous fumes proches de l'ile au Coudre, comme environ trois lieuës. Le Ieudi

dixiéme dudit mois, nous vimmes à quelque lieuë & demie de l'isle au Liévre, du côté du Nort, ou il vint d'autres Sauvages en nótre barque, entre léquels il y avoit vn jeune homme *Algoumequin*, qui avoit fort voyagé dedans ledit grand lac. Nous l'interrogeames fort particulierement comme nous avions fait les autres Sauvages. Il nous dit, que passé ledit saut que nous aviõs veu, à quelques deux ou trois lieuës, il y a vne riviere qui va ausdits *Algoumequins*, ou ilz sont cabannez, & qu'allant en ladite grande riviere il y a cinq sauts, qui peuvent contenir du premier au dernier quelques huit ou neuf lieues, dont il y en a trois où ilz portent leurs canots, & deux autres où ilz les trainent: que chacun dédits sauts peut tenir vn quart de lieuë de long, puis viennent dedans vn lac qui peut contenir quelque quinze lieuës. Puis ilz passent cinq autres sauts, qui peuvent contenir du premier au dernier quelques vint à vint-cinq lieuës, où il n'y a que deux desdits sauts qu'ils passent avec leurs canots, aux autres trois ilz ne les font que trainer. De-là ils entrent dedans vn grandissime lac, qui peut contenir quelques trois cens lieuës de long. Avançant quelques cent lieuës dans ledit lac, ilz rencontrent vne ile qui est fort grande, où au delà de ladite ile, l'eau est salubre; mais que passant quelques cent lieües plus avant, l'eau est encore plus mauvaise: Arrivant à la fin dudit lac, l'eau est du tout salee: Qu'il y a vn saut qui peut contenir vne lieue de large, d'ou il descéd vn grandissime courant d'eau dans ledit lac.

Rapport d'vn jeune hõme Sauvage.

Algoumequins.

Riviere des Algoumequins.

Cinq sauts.

Lac.

Cinq sauts.

Grãd lac de trois cens lieuës.

Saut.

Que passé ce saut, on ne voit plus de terre, ni d'vn côté ni d'autre, sinon vne mer si grande qu'ilz n'en ont point veu la fin, ni ouï dire qu'aucun l'ait veuë: Que le Soleil se couche à main droite dudit lac, & qu'à son entrée il y a vne riviere qui va aux *Algoumequins*, & l'autre aux *Iroquois*, par où ilz se font la guerre. Que la terre des *Iroquois* est quelque peu montagneuse, neantmoins fort fertile, où il y a quantité de blé d'Inde, & autres fruits qu'ilz n'ont point en leur terre. Que la terre des *Algoumequins* est basse & fertile. Ie leur demanday s'ilz n'avoiét point conoissance de quelque mines Ilz nous dirent, qu'il y a vne nation qu'on appelle les bons *Iroquois*, qui viennent pour troquer des marchandises que les vaisseaux François donnent aux *Algoumequins*, léquelz disent qu'il y a à la partie du Nort vne mine de franc cuivre, dont ilz nous en ont montré quelques brasselets qu'ils avoient eu dédits bons *Iroquois*: Que si l'on y vouloit aller ils y meneroient ceux qui seroient deputez pour cet effet. Voila tout ce que j'ay peu apprendre des vns & des autres, ne se differans que bien peu, sinon que les seconds qui furent interrogez dirét n'avoir point beu de l'eau salée, aussi ilz n'ont pas été si loin dans ledit lac comme les autres: & different quelque peu de chemin, les vns le faisans plus court, & les autres plus long: De façon que selon leur rapport, du saut où nous avons été, il y a jusques à la mer salée, qui peut étre celle du Su, quelques quatre cens lieuës. Le Vendredi onziéme dudit mois nous fumes de retour à

Riviere des Algoumequins.

Bons Iroquois.

Cuivre. Voy le méme en la relation de Iacques Quartier.

Tadouſ-

adoussac ou étoit nôtre vaisseau, le 16. iour apres departie. *Retour à Tadoussac.*

escription de la grande riviere de Canada, *& autres qui s'y deschargent : Des peuples qui habitent le long d'icelle. Des fruits de la terre : Des bêtes & oyseaux : & particulierement d'vne bête à deux piez : Des poissons abondans en ladite grande riviere.*

CHAP. XXII.

APRES avoir parcouru la grande riviere de *Canada* iusques au premier & grand saut, & ramené noz voyageurs vn chacun en son lieu, sçavoir le Capitaine Iacques Quartier au port ainte Croix, & Champlein à *Tadoussac*, est besoin, vtile, & necessaire de sçaoir le comportement de noz François, ce qui leur arriva, & leurs diverses fortunes, durant vn hiver & vn prin-temps ensuivant qu'ilz passerent audit port Sainte-Croix. Et quant audit Champlein nous-nous contenterons de le ramener de *Tadoussac* en France (par-ce qu'il n'a point hiverné en ladite riviere de *Canada*) apres que nous aurons combatu le *Gougou*, & dissipé les Chimeres des Armouchiquois.

Mais avant que ce faire nous reciterons ce que ledit Capitaine Quartier rapporte en gene-

ral des merveilles du grand fleuve de *Canada*: ensemble de la riviere de *Saguenay*, & de celle des Iroquois, afin de cõfronter le discours qu'il en a fait avec ce qu'en a écrit ledit Champlein duquel nous avons rapporté les paroles ci-dessus.

Entree de la riviere de Canada

Ledit fleuve donc (ce dit-il) commence (passée l'ile de l'Assumption) le travers des hautes montagnes de *Hongnedo* & des sept iles: & y a de

Hongnedo aujourd'hui Gachepé.

distance en travers trente-cinq ou quarante lieuës, & y a au parmi plus de deux cens brasses de parfond. Le plus parfond, & le plus seur à naviger est du coute de vers le Su, & de vers le Nort, sçavoir esdites sept iles y a d'vn couté & d'autre environ sept lieuës loin dédites iles des grosses rivieres qui descendent des monts du *Saguenay*, lequelles font plusieurs bancs à la mer fort dangereux. A l'entrée dédites rivieres

Baillames, Hippopotames.

avons veu grand nombre de Baillames & Chevaux de mer.

Le travers dedites iles y a vne petite riviere qui va trois ou quatre lieuës en la terre pardessus les marais, en laquelle y a vn merveilleux

Longueur de la riviere de Saguenay.

nombre de tous oyseaux de riviere. Depuis le commencement dudit fleuve jusques à *Hochelaga* y a trois cens lieuës & plus; & le commencement d'icelui à la riviere qui vient du *Saguenay*, laquelle sort d'entre hautes montagnes, & entre dedans ledit fleuve auparauant qu'arriver à la province de *Canada*, de la bende de vers le Nort. Et est icelle riviere fort profonde, étroite, & dangereuse à naviger.

Canada.

Après ladite riviere est la province de *Canada*

ù il y a plusieurs peuples par villages non clos.
y a aussi és environs dudit *Canada* dedans le-
t fleuve plusieurs iles tant grandes que peti-
s. Et entre autres y en a vne qui contient plus
e dix lieuës de lõg, laquelle est pleine de beaux
t grans arbres, & force vignes. Il y a passage
es deux côtez d'icelle. Le meilleur & le plus
ur est du côté devers le Su. Et au bout
icelle ile vers l'Ouest y a vn affourq d'eau
el & delectable pour mettre navires, au-
uel il y a vn détroit dudit fleuve fort cou-
nt & profond, mais il n'a de large qu'en-
iron vn tiers de lieuë: le travers duquel y a vne
rre double de bonne hauteur, toute labou-
e, aussi bonne terre qu'il soit possible de
oir. Et là est la ville & demeurance du sei-
neur *Donnacona* & de nos hommes qu'avions
ins le premier voyage: laquelle demeurance
nomme *Stadaconé*. Et auparavant qu'arriver
dit lieu y a quatre peuples & demeurances,
avoir *Ajoasté*, *Starnatam*, *Tailla*, qui est sur vne
ontagne, & *Stadin*, puis ledit lieu de *Stadaco-*
, souz laquelle haute terre vers le Nort est la
viere & hable de Sainte-Croix: auquel lieu a-
ons eté depuis le quinziéme jour de Septem-
re jusques au sixiéme jour de May mil cinq cés
ente six: auquel lieu les navires demeurerent
sec, comme cy-devãt est dit. Passé ledit lieu est
demeurance du peuple de *Tequenonday*, & de
ochelay: lequel *Tequenonday* est sur vne monta-
ne, & l'autre en vn plain païs.

Toute la terre des deux côtez dudit fleuve
jques à *Hochelaga*, & outre, est aussi belle &

Ile d'Orléans. Vignes.

Ajoasté Starnatã. Tailla. Stadaconé. Sainte Croix.

Tequenonday Hochelay.

vnie que jamais homme regarda. Il y a aucunes montagnes assez loin dudit fleuve qu'on voit par sus lédites terres, déquelles il descend plusieurs rivieres qui entrent dans ledit fleuve. Toute cette-dite terre est couverte & pleine de bois de plusieurs sortes, & force vignes, excepté à-l'entour des peuples, laquelle ilz ont desertee pour faire leur demeurance & labeur. Il y a grand nombre de grands cerfs, daims, ours, & autres bétes. Nous y avons veu les pas d'vne béte qui n'a que deux piez, laquelle nous avons suivie longuement pardessus le sable & vaze, laquelle a les piez en cette façon, grans d'vne paume & plus; Il y a force Louëres, Biévres, Martres, Renars, Chats sauvages, Liévres, Connins, Escurieux, Rats, léquels sont gros à merveilles, & autres sauvagines. Ilz s'accoutrent des peaux d'icelles bétes, parce qu'ilz n'ont nuls autres accoutremens. Il y a grand nombre d'oiseaux: sçavoir Grues, Outardes, Cygnes, Oyes sauvages blanches & grises, Cannes, Cannars, Merles, Mauvis, Tourtres, Ramiers, Chardonnerets, Tarins, Serins, Linottes, Rossignols, Passes solitaires, & autres oyseaux comme en France.

Terre vineuse.

Béte à deux piés.

Animaux du païs de Canada.

Oyseaux & gibier.

Aussi, comme par ci-devant est fait mention és chapitres precedens, cedit fleuve est le plus abondant de toutes sortes de poissons qu'il soit memoire d'homme d'avoir jamais veu, ni ouï. Car depuis le commencement jusques à la fin y trouverez selon les saisons la plus part des sortes & especes de poisson de la mer & eau douce. Vous trouverez jusques audit *Canada*

Abondance du fleuve de Canada.

rce Baillames, Marsoins, Chevaux de mer, *dhothuys*, qui est vne sorte de poisson duquel ous n'avions jamais veu, ni ouï parler. Ilz sont lacs cõme nege, & grans cõme marsoins, & ont cors & la téte comme liévres, léquels se tiennent entre la mer & l'eau douce, qui commence ntre la riviere du *Saguenay* & *Canada*. Item y ouverés en Iuin, Iuillet, & Aoust force Maqueaux, Mulets, Bars, Sartres, grosses Anguilles, autres poissons. Ayans leur saison passee y ouverez l'Eplan aussi bon qu'en la riviere de eine. Puis au renouveau y a force Lamproyes Saumons. Passé ledit *Canada* y a force Brochets, Truites, Carpes, Brames, & autres poisons d'eau douce, & de toutes ces sortes de poisns fait ledit peuple de chacun selõ leur saison osse pecherie pour leur substance & victuaille.

---

e la riviere de Saguenay : *Des peuples qui habitent vers son origine : Autre riviere venant dudit* Saguenay *au-dessus du saut de la grande riviere: De la riviere des* Iroquois *venant de vers la Floride, païs sans neges ni glaces:* Singularitez *d'iceluy païs: Soupçon sur les Sauvages de* Canada *: Guet nocturne: Reddition d'vne fille échappée : Reconciliation des Sauvages avec les* François.

CHAP. XXIII.

DEpuis estre arrivez à *Hochelaga* avec le allion & les barques, avons conversé, allé & venu avec les peuples les plus prochains de noz havres en douur & amitié, fors que par fois avons eu au-

cuns differens avec aucuns mauvais garçons, dont les autres étoient fort marris & courroucez. Et avons entendu par le Seigneur *Donnacona, Taiguragni, Domagaya*, & autres, que la riviere devant-dite, & nommée la riviere du *Saguenay*, va jusques audit *Saguenay*, qui est loin du commencement de plus d'vne lune de chemin vers l'Oüest-Noroüest : & que passé huit ou neuf journées, elle n'est plus parfonde que par bateaux : mais le droit & bon chemin & plus seur est par ledit fleuve jusques au-dessus de *Hochelaga* à vne riviere qui descend dudit *Saguenay*, & entre audit fleuve (ce qu'avons veu) & que de là sont vne lune à y aller. Et nous ont fait entendre qu'audit lieu les gens sont habillez de draps, comme nous, & y a force villes & peuplés, & bonnes gens, & qu'ils ont quantité d'or & cuivre rouge. Et nous ont dit que le tour de la terre d'empuis ladite premiere riviere jusques audit *Hochelaga* & *Saguenay* est vne ile, laquelle est circuite & environnée de rivieres & dudit fleuve : & que passé ledit *Saguenay* va ladite riviere entrant en deux ou trois grans lacs d'eau fort larges : puis, que l'on trouve vne mer douce, de laquelle n'est mention avoir veu le bout ainsi qu'ils ont ouï par ceux du *Saguenay* : car ilz nous ont dit n'y avoir été. Outre nous ont donné à entendre qu'au lieu où avions laissé nôtre gallion quand fumes à *Hochelaga* y a vne riviere qui va vers le Suroüest, où semblablement sont vne lune à aller avec leurs barques depuis Saincte-Croix jusques à vne terre où il n'y a jamais glaces ni neges, mais qu'en cette-

Recit de la riviere du Saguenay.

Peuples vétus de draps comme nous.

Voi ce qu'en dit Champlein ci-dessus, chap. 8. & 9.

Riviere des Iroquois.

Païs sans hyver.

lite terre y a guerre continuelle des vns contre les autres, & qu'en icelle y a Orenges, Amandes, Noix, Prunes, & autres sortes de fruits & en grande abondance. Et nous ont dit les hommes & habitans d'icelle terre être vetus & accoutrez de peaux comme eux. Apres leur avoir demandé s'il y a de l'or & du cuivre, nous ont dit que non. I'estime à leur dire, ledit lieu etre vers la Terre-neuve où fut le Capitaine Iean Verrazan à ce qu'ilz montrent par leurs signes & merches. *Fruits d'icelui.*

Et dempuis de jour en autre venoit ledit peuple à noz navires, & apportoient force Anguilles & autres poissons pour avoir de nôtre marchandise, dequoy leur étoient baillez couteaux, alenes, patenôtres, & autres mêmes choses, dont se contentoient fort. Mais nous apperceumes que les deux méchans qu'avions apporté leur disoient & donnoient à entendre que ce que nous leur baillions ne valoit rien, & qu'ils auroient aussi-tôt des hachots comme des couteaux pour ce qu'ilz nous bailloient, nonobstant que le Capitaine leur eût fait beaucoup de presens, & si ne cessoient à toutes heures de demander audit Capitaine, lequel fut averti par vn Seigneur de la ville de *Hagouchoada* qu'il se donnât garde de *Donnacona*, & dédits deux méchans, & qu'ils étoient *Agojuda*, qui est à dire traitres, & aussi en fut averti par aucuns dudit *Canada*, & aussi que nous apperceumes de leur malice, par ce qu'ilz vouloient retirer les trois enfans que ledit *Donnacona* avoit donné audit Capitaine. Et de fait si- *Méchanceté de Taiguragni & Domagaya. N'est bon d'amener les Sauvages en France.*

rent fuir la plus grande des filles, du navire. Apres laquelle ainsi fuie, fit le Capitaine prendre garde aux autres : & par l'avertissement dédits *Taiguragni* & *Domagaya* s'abstindrent & deporterent de venir avec nous quatre ou cinq jours, sinon aucuns qui venoient en grande peur & crainte.

Renforcement du Fort. Mais voyans la malice d'eux, doutans qu'ilz ne songeassent aucune trahison, & venir avec vn amas de gens sur nous, le Capitaine fit renforcer le Fort tout à l'entour de gros fossez, larges, & parfons, avec porte à pont-levis & renfort de paux de bois au contraire des premiers. Et fut ordonné pour le guet de la nuit pour le tẽps à venir cinquante hommes à quatre quarts, & à chacun changement dédits quarts les trompettes sonantes. Ce qui fut fait selon ladite ordonnance. Et lédits *Donnacona*, *Taiguragni*, & *Domagaya* estans avertis dudit renfort, & de la bonne garde & guet que l'on faisoit, furẽt courroucez d'étre en la malgrace du Capitaine, & envoyerent par plusieurs fois de leurs gens : feignans qu'ils fussent d'ailleurs, pour voir si on leur feroit déplaisir, déquels on ne tint conte, & n'en fut fait ny montré aucun semblant. Et y vindrent lédits *Donnacona*, *Taiguragni*, *Domagaya*, & autres plusieurs fois parler audit Capitaine, vne riviere entre-deux, lui demandans s'il étoit marri, & pourquoi il n'alloit les voir. Et le Capitaine leur répõdit qu'ilz n'étoiẽt que traitres, & méchans, ainsi qu'on lui avoit rapporté : & aussi qu'il l'auoit apperceu en plusieurs sortes, comme de n'avoir tins promesse d'aller à *Hochelaga*,

Pont-leuis.

Guet ordonné pour la nuit.

Trompette sonnante à chacun quart.

Reproche fait aux Sauuages.

& d'avoir retiré la fille qu'on lui avoit donnée, & autres mauvais tours qu'il lui nomma. Mais pour tout ce, que s'ilz vouloient étre gens de bien, & oublier leur mal-volonté, il leur pardonnoit, & qu'ilz vinſſent ſeurement à bord faire bonne chere comme pardevant. Déquelles paroles remercierent ledit Capitaine, & lui promirent qu'ilz lui rendroient la fille qui s'en étoit fuie, dans trois jours. Et le quatriéme jour de Novembre *Domagaya* accompagné de ſix autres hommes, vindrent à noz navires pour dire au Capitaine que le Seigneur *Donnacona* étoit allé par le païs chercher ladite fille, & que le lendemain elle lui ſeroit par lui menée. Et outre dit que *Taiguragni* étoit fort malade, & qu'il prioit le Capitaine lui envoyer vn peu de ſel & de pain. Ce que fit ledit Capitaine, lequel lui manda que c'étoit Ieſus qui étoit marri contre lui pour les mauvais tours qu'il avoit cuidé jouër.

Et le l'endemain ledit *Donnacona*, *Taiguragni*, *Domagaya*, & pluſieurs autres vindrent & amenerent ladite fille, la repreſentent audit Capitaine, lequel n'en tint conte, & dit qu'il n'en vouloit point, & qu'ilz la remenaſſent. A quoy répondirent faiſans leur excuſe, qu'ilz ne lui avoient pas conſeillé s'en aller, ains qu'elle s'en étoit allee parce que les pages l'avoient battuë, ainſi qu'elle leur avoit dit: & prierent derechef ledit Capitaine de la reprendre, & eux-mémes la menerent juſques aux navires. Apres léquelles choſes le Capitaine commanda apporter pain & vin, & les fétoya. Puis prindrent

Reconciliatiõ des Sauvages avec le Capitaine Quartier.

congé les vns des autres. Et depuis sont allé & venu à noz navires, & nous à leur demeurance en aussi grand' amour que pardevant.

Mortalité entre les Sauvages: Maladie étrange & inconuë entre les François: Devotions & vœux: Ouverture d'vn corps mort: Dissimulation envers les Sauvages sur lédites maladies & mortalité: Gueríson merveilleuse d'icelle maladie.

CHAP. XXIV.

Mortalité entre les Sauvages.

AV mois de Decembre fumes auertis que la mortalité s'étoit miſe audit peuple de *Stadaconé*, tellement que ja en étoient morts par leur confeſſion plus de cinquante. Au moyen dequoy leur fimes defenſes de non venir à nótre Fort, ni entour nous. Mais nonobſtant les avoir chaſſé commença la mortalité entour nous d'vne merveilleuſe ſorte, & la plus inconuë.

Maladie inconuë entre les François.

Car les vns perdoient la ſoutenuë, & leur devenoient les jambes groſſes & enflées, & les nerfs retirez, & noircis comme charbons, & aucunes toutes ſemées de gouttes de ſang, comme pourpre. Puis montoit ladite maladie aux hanches, cuiſſes, épaules, aux bras, & au col. Et à tous venoit la bouche ſi infecte & pourrie par les gencives, que toute la chair en tomboit juſques à la racine des dents, léquelles tomboient préque toutes. Et tellement s'éprint ladite maladie en nóz trois navires, qu'à

la mi-Fevrier de cent dix hommes que nous étions il n'y en avoit pas dix sains, tellement que l'vn ne pouvoit secourir l'autre. Qui étoit chose piteuse à voir, considéré le lieu où nous étions. Car les gens du païs venoient tous les jours devant nótre Fort qui peu de gens voyoient debout, & j'ay en avoit huit de morts, & plus de cinquante où on n'esperoit plus de vie. Nótre Capitaine voyant la pitié & maladie ainsi emeuë fait mettre le monde en prieres & oraisons, & fit porter vne image & remembrance de la Vierge Marie contre vn arbre distant de nótre Fort d'vn trait d'arc le travers les neges & glaces, & ordonna que le Dimanche ensuivant l'on diroit audit lieu la Messe, & que tous ceux qui pourroient cheminer tant sains que malades iroient à la procession châtans les sept Pseaumes de David, avec la Litanie en priãt ladite Vierge qu'il lui pleût prier son cher enfant qu'il eût pitié de nous. Et la Messe dite & chantée devant ladite image, se fit le Capitaine pelerin à nótre Dame, qui se fait de prier à Roquemadour (*ou pour mieux dire, à Roquamadour, c'est à dire des amans. C'est vn bourg en Querci, ou vont force pelerins*) promettant y aller si Dieu lui donnoit grace de retourner en France. Celui jour trespassa Philippe Rougemont natif d'Amboise, de l'aage d'environ vint ans.

Cent dix hommes en l'équipage de Iacques Quartier.

Devotion contre la maladie.

Vœu à nótre Dame de Roquemadon.

Et pource que ladite maladie étoit inconnuë fit ledit Capitaine ouvrir le cors pour voir si aurions aucune connoissance d'icelle, pour preserver si possible étoit le parsus. Et fut trouvé qu'il avoit le cœur tout blanc, & flétri, environé

Ouverture d'vn corps mort de la maladie inconnë.

de plus d'vn pot d'eau rousse comme darte. Le foye beau, mais avoit le poulmon tout noirci & mortifié, & s'étoit retiré tout son sang au dessus de son cœur. Car quand il fut ovuert, sortit au dessus du cœur vne grande abondance de sang noir & infect. Pareillement avoit la rate vers l'échine vn peu entamée environ deux doits, comme si elle eût été frottée sus vne pierre rude. Apres cela veu lui fut ouvert & incisé vne cuisse, laquelle étoit fort noire par dehors, mais pardedans la chair fut trouvée assez belle. Ce fait fut inhumé au moins mal que l'on peût. Dieu par sa saincte grace pardoint à son ame, & à tous trépassez, *Amen.*

Grande debilité.

Et depuis, de jour en autre s'est tellement continuée ladite maladie, que telle heure a été que par tout lédits trois navires n'y avoit pas trois hommes sains. De sorte qu'en l'vn d'iceux navires n'y avoit homme qui eût peu descendre souz le tillac pour tirer à boire tant pour lui que pour les autres. Et pour l'heure y en avoit ja plusieurs de morts, léquels il nous convint mettre par foiblesse souz les neges. Car il ne nous étoit possible de pouvoir pour lors ouvrir la terre qui étoit gelée, tant étions foibles, & avions peu de puissance. Et si étions en vne crainte merveilleuse des gens du païs qu'ilz ne s'apperceussent de nótre pitié & foiblesse. Et pour couvrir ladite maladie, lors qu'ilz venoiẽt prés de nótre Fort, nótre Capitaine, que Dieu a tousiours preservé debout, sortoit au devant d'eux avec deux ou trois hommes, tant sains, que malades, léquels il faisoit sortir apres lui.

Morts souz la nege.

Dissimulation de la maladie des Françoys.

t lors qu'il les voyoit hors du parc, faisoit semlant les vouloir battre, & criant, & leur jettant atons après eux les envoyant à bord, montrant ar signes ésdits Sauvages qu'il faisoit besonner ses gens dedans les navires: les vns à gallieester, les autres à faire du pain & autres besonnes, & qu'il n'étoit pas bon qu'ilz vinssent hommer dehors ce qu'ilz croyoient. Et faisoit édit Capitaine battre & mener bien fort ésdits maades dedans les navires avec batons & cailloux eignans gallifester? Et pour lors étions si épris e ladite maladie qu'avions quasi perdu l'espeance de jamais retourner en France, si Dieu ar sa bonté infinie & misericorde ne nous eût egardé en pitié, & donné connoissance d'vn reede contre toutes maladies le plus excellent ui fut jamais veu ni trouvé sur la terre, ainsi ue nous dirons maintenant. Mais premierent faut entendre que depuis la mi-Novembre iusques au dix-huitiéme jour d'Avril avõs é continuellement enfermez dedans les glaes, léquelles avoient plus de deux brasses d'eesseur: & dessus la terre y avoit la hauteur de uatre piez de nege & plus de deux brasses d'éaisseur: tellement qu'elle étoit plus haute que s bors de noz navires, léquelles ont duré jusues audit temps: en sorte que noz bruvages toient tout gelez dedans les futailles, & par dedans ledits navires tant bas que haut étoit la lace contre les bois à quatre doits d'épesseur: é étoit tout ledit fleuve par autant que l'eau ouce en contient jusques au dessus de *Hochega*, gelé. Auquel temps nous deceda jusques

Remede merueilleux

Glaces épaisses de deux brasses.

au nombre de vint-cinq personnes des princi-
Vint-cinq personnes decedées de la maladie susdite. paux & bons compagnons qu'eussions, lesquels moururent de la maladie susdite: & pour l'heure y en avoit plus de quarante en qui on n'esperoit plus de vie; & le parsus tous malades, que nul n'en étoit exempté, excepté trois ou quatre. Mais Dieu par sa sainte grace nous regarda en pitié, & nous envoya vn remede de nótre guerison & santé de la sorte & maniere que nous allons dire.

Vn jour nótre Capitaine voyant la maladie si emeuë & ses gens si fort épris d'icelle, étant sorti hors du Fort, soy promenant sur la glace,
Stadaconé, c'est le village des Canadiens. apperceut venir vne bende de gens de *Stadaconé*, en laquelle étoit *Domagaya*, lequel le Capitaine avoit veu depuis dix ou douze jours fort
Sauvages ayans la même maladie. malade de la propre maladie qu'avoient ses gens: Car il avoit vne de ses jambes aussi grosse qu'vn enfant de deux ans, & tous les nerfs d'icelle retirez, les dents perdues & gatées, & les genives pourries & infectes. Le Capitaine voyant ledit *Domagaya* sain & gueri fut fort joyeux esperant par lui sçavoir comme il s'étoit gueri, afin de donner ayde & secours à ses gens. Et lors qu'ilz furent arrivez prés le Fort, le Capitaine lui demanda comme il s'étoit gueri de sa maladie: lequel *Domagaya* répõdit qu'avec le jus des fueilles d'vn arbre & le marq il s'étoit gueri, & que c'étoit le singulier remede pour cette maladie. Lors le Capitaine demanda s'il y en avoit point là emour, & qu'il lui en montrat, pour guerir son serviteur qui avoit
Remede contre la maladie susdite. pris ladite maladie en la maison du seigneur

Donnacona, ne lui voulut declarer le nombre des compagnons qui étoient malades. Lors ledit Domagaya envoya deux femmes avec nôtre Capitaine pour en querir, lequelles en apporterent neuf ou dix rameaux, & nous montrerent qu'il falloit piler l'écorce & les fueilles dudit bois, & mettre le tout boüillir en eau, puis boire de ladite eauë de deux jours l'vn, & mettre le marq sur les jambes enflées & malades, & que de toutes maladies ledit arbre gueriſſoit. Et s'appelle ledit arbre en leur langage *Annedda*.

Annedda arbre d'admirable vertu.

Tót-aprés le Capitaine fit faire du breuvage pour faire boire és malades, déquels n'y avoit nul d'eux qui voulût icelui eſſayer, ſinon vn ou deux qui ſe mirẽt en aventure d'icelui eſſayer. Tót aprés qu'ils en eurẽt beu ils eurent l'avantage, qui ſe trouva étre vn vray & evidẽt miracle. Car de toutes maladies dequoy ils étoiẽt entachés, apres en avoir beu deux ou trois fois, recouvrerẽt ſanté & gueriſon; tellemẽt que tel des compagnons qui avoit la verole puis cinq ou ſix ans au paravãt la maladie, a été par icelle medecine curé nettement. Apres ce avoir veu, y a eu telle preſſe qu'on ſe vouloit tuer ſur ladite medecine à qui premier en auroit; de ſorte qu'vn arbre auſſi gros & auſſi grand que je vis jamais arbre, a été employé en moins de huit jours; lequel a fait telle operation, que ſi tous les medecins de Louvain & Mõtpellier y euſſẽt été avec toutes les drogues d'Alexãdrie, il n'y euſſẽt pas tãt fait en vn an, que ledit arbre en a fait en huit jours. Car il nous a tellement profité, que tous ceux qui en ont voulu vſer ont recouvert ſanté & gueriſon, la grace à Dieu.

Miracle de gueriſon.

Gueriſon de Verole.

Soupçon sur la longue absence du Capitaine des Sauvages: Retour d'icelui avec multitude de gens: Debilité des François: Navire delaissé pour n'avoir la force de le remener: Recit des richesses du Saguenay, & autres choses merveilleuses.

CHAP. XXV.

DVRANT le temps que la maladie & mortalité regnoit en noz navires, se partirent *Donnacona, Taignagni*, & plusieurs autres feignans aller prendre des cerfs & autres bétes, lequels ils nomment en leur langage *Ajonnesta*, & *Asquenondo*, par ce que les neges étoient grandes, & que les glaces étoient ja rompuës dedans le cours du fleuve: tellement qu'ilz pourroient naviger par icelui. Et nous fut par *Domagaya*, & autres, dit, qu'ilz ne seroient que quinze jours: ce que croyions: mais ilz furent deux mois sans retourner. Au moyen dequoy eumes suspection qu'ilz ne se fussent allé amasser grand nombre de gens pour nous faire déplaisir, par ce qu'ilz nous voyoient si affoiblis. Nonobstant qu'avions mis si bon ordre en nôtre fait, que si toute la puissance de leur terre y eût été, ilz n'eussent sçeu faire autre chose que nous regarder. Et pendant le temps qu'ils étoient dehors venoient tous les jours force gens à noz navires, comme ils avoient de coutume, nous apportãs

Soupson sur les Sauvages.

de

de la chair fréche de cerfs, daims, & poiſſons fraiz de toutes ſortes qu'ils nous vendoient aſſez cher, ou mieux l'aimoient remporter, parce qu'ils avoient neceſſité de vivres pour lors, à cauſe de l'hiver qui avoit été long, & qu'ilz avoient mangé leurs vivres & étouremens.

Et le vint-vniéme jour du mois d'Avril *Domagaya* vint à bord de noz navires accompagné de pluſieurs gens, lé quels étoient beaux & puiſſans, & n'avions accoutumé de les voir, qui nous dirent que le ſeigneur *Donnacona* ſeroit le lendemain venu, & qu'il apporteroit force chair de cerf, & autre venaiſon. Et le lendemain arriva ledit *Donnacona*, lequel amena en ſa compagnie grand nombre de gens audit *Stadaconé*. Ne ſçavions à quelle occaſion, ni pourquoy. Mais comme on dit en vn proverbe, *qui de tout ſe garde & d'aucuns échappe.* Ce que nous étoit de neceſſité: car nous étions ſi affoiblis, tant de maladies, que de noz gens morts, qu'il nous falut laiſſer vn de noz navires audit lieu de Sainte Croix.

Grande aſſemblee de Sauvages.

Vn navire laiſſé pour n'avoir eu la force de le ramener.

Le Capitaine étant averti de leur venuë, & qu'ils avoiét amené tant de peuple, & auſſi que *Domagaya* le vint dire audit Capitaine, ſans vouloir paſſer la riviere qui étoit entre nous & ledit *Stadaconé*, ains fit difficulté de paſſer. Ce que n'avoit accoutumé de faire, au moyen dequoy eumes ſuſpectiõ de trahiſon. Voyãt ce ledit Capitaine envoia ſon ſerviteur nõmé Charles Guyot, lequel étoit plus que nul autre aimé du peuple de tout le païs, pour voir qui étoit audit lieu, & ce qu'ilz faiſoient, ledit ſerviteur feignant étre

allé voir ledit seigneur *Donnacona*, par-ce qu'il avoit demeuré long tans avec lui, lequel lui porta aucun present. Et lors que ledit *Donnacona*, fut averti de sa venuë, fit le malade, & se coucha, disant audit serviteur qu'il étoit fort malade, apres alla ledit serviteur en la maison de *Taiguragni* pour le voir, où par tout il trouva les maisons si pleines de gens qu'on ne se pouvoit tourner, léquels on n'avoit accoutumé de voir: & ne voulut permettre ledit *Taiguragni* que ledit serviteur allât és autres maisons, ains le convova vers les navires environ la moitié du chemin: & lui dit que si le Capitaine lui vouloit faire plaisir de prendre vn seigneur du païs nommé *Agona*, lequel lui avoit fait déplaisir, & l'emmener en France, il feroit tout ce que voudroit ledit Capitaine, & qu'il retournât le lendemain dire la réponse.

Quand le Capitaine fut averti du grand nombre de gens qui étoient audit *Stadaconé*, ne sçachant à quelle fin, se delibera leur jouër vne finesse, & prendre leur Seigneur, avec *Taiguragni*, *Domagaya*, & des principaux: & aussi qu'il étoit bien deliberé de mener ledit Seigneur *Donnacona* en Frãce, pour conter & dire au Roy ce qu'il avoit veu és païs Occidẽtaux des merveilles du monde. Car il nous a certifié avoir eté à la terre du *Saguenay*, où y a infini Or, Rubis, & autres richesses: & y sont lès hommes blancs comme en France, & accoutrez de draps de laine. Plus dit avoir veu autre païs où les gens ne mangent point, & n'ont point de fondement, & ne digerent point, ains font seulement eau par la verge.

Richesses du païs de Saguenay.

Plus dit avoir eté en autre païs de *Pacquenaus*, & autres païs où les gens n'ont qu'vne jambe, & autres merveilles longues à raconter. Ledit Seigneur eſt homme ancien, & ne ceſſa jamais d'aller par païs depuis ſa conoiſſance, tant par fleuves, rivieres, que par terre. *Recit merveilleux du Sauvage Donnacona.*

Apres que ledit ſerviteur eut fait ſon meſſage, & dit à ſon maitre ce que ledit *Taiguragni* lui mandoit, renvoya le Capitaine ſondit ſerviteur le lendemain dire audit *Taiguragni* qu'il le vint voir, & lui dire ce qu'il voudroit, & qu'il lui feroit bonne chere, & partie de ſon vouloir. Ledit *Taiguragni* lui māda qu'il viēdroit le lendemain, & qu'il meneroit *Donnacona*, & ledit homme qui lui avoit fait déplaiſir. Ce que ne fit; ains fut deux jours ſans venir, pendant lequel temps ne vint perſonne és navires dudit *Stadacone*, comme avoient de coutume, mais nous fuioient cōme ſi les euſſions voulu tuer. Lors apperceumes leur mauvaitié. Et pource qu'ilz furent avertis que ceux de *Stadin* alloient & venoient entour nous, & que leur avions abandonné le fond du navire que laiſſions pour avoir les vieux cloux, vindrent tous le tiers jour dudit *Stadacone* de l'autre bord de la riviere, & paſſerent la plus grand' partie d'eux en petits bateaux ſans difficulté. Mais ledit *Donnacona* n'y voulut paſſer; & furent *Taiguragni* & *Domagaya* plus d'vne heure à parlementer enſemble avant que vouloir paſſer: mais en fin paſſerent & vindrent parler audit Capitaine. Et pria ledit *Taiguragni* le Capitaine vouloir prendre & emmener ledit homme en France. Ce que refuſa ledit Capitaine,

disant que le Roy son maitre lui avoit defendu de non amener homme ni femme en France, mais bien deux ou trois petits garçons, pour apprendre le langage. Mais que volõtiers l'emmeneroit en Terre-neuve, & qu'il le mettroit en vne ile. Ces paroles disoit le Capitaine pour les asseurer, & à celle fin d'amener ledit *Donnacona*, lequel étoit demeuré de-là l'eau. Déquelles paroles fut forr joyeux ledit *Taignragni*, esperant ne retourner jamais en France, & promit audit Capitaine de retourner le lendemain, qui étoit le jour de Sainte-Croix, & amener ledit seigneur *Donnacona*, & tout le peuple audit *Stodaconé*.

Croix plantée par les François : Capture des principaux Sauages, pour les amener en France, & faire recit au Roy des merueilles du Saguenay : Lamentations des Sauuages : Presens reciproques du Capitaine Quartier, & d'iceux Sauuages.

CHAP. XXVI.

Croix plãtée.

LE troisiéme jour de May jour & féte sainte-Croix, pour la solemnité & féte le Capitaine fit planter vne belle Creix de la hauteur d'environ trente cinq piez de lõgueur, souz le croizillon de laquelle y avoit vn écusson en bosse des armes de France: & sur iceluy étoit écrit en lettre Attique* FRANCIS-

* *Ie croy qu'il veut dire Antique.*

CVS PRIMVS DEI GRATIA FRANCORVM REX REGNAT. Et celui jour environ midi vindrent plusieurs gens de *Stadaconé* tant hommes, femmes, qu'enfans qui nous dirent que leur Seigneur *Donnacona*, *Taiguragui*, *Domagaya*, & autres qui étoient en sa compagnie, venoient; dequoy fumes ioyeux, esperans nous en saisir, léquels vindrent environ deux heures apres midi. Et lors qu'ilz furent arrivez devant noz navires nôtre Capitaine alla saluer le seigneur *Donnacona*, lequel pareillement lui fit grand'chere, mais toutefois avoit l'œil au bois & vne crainte merveilleuse. Tót-apres arriva *Taiguragni*, lequel dit audit seigneur *Donnacona* qu'il n'entrât point dedans le Fort. Et lors fut par l'vn de leurs gens apporté du feu hors dudit Fort, & allumé pour ledit seigneur. Nôtre Capitaine le pria devenir boire & manger dedans les navires, comme avoit de coutume, & semblablement ledit *Taiguragni*, lequel dit que tantôt ils iroient. Ce qu'ilz firent, & entrerent dedans ledit Fort. Mais auparavant avoit été nôtre Capitaine averti par *Domagaya* que ledit *Taiguragni* avoit mal parlé, & qu'il avoit dit au seigneur *Donnacona* qu'il n'entrât point dedans les navires. Et nôtre Capitaine voyant ce sortit hors du parc, où il étoit, & vit que les femmes s'enfuioient par l'avertissement dudit *Taiguragni*, & qu'il ne demeuroit que les hommes léquels étoient en grand nombre. Et commanda le Capitainé à ses gens prendre ledit seigneur *Donnacona*, *Taiguragni*, *Domagaya*, & deux autres des principaux qu'il montra; puis qu'on fit reti-

Prise des principaux d'entre les Sauvages.

rer les autres. Tot-aprés ledit Seigneur entra dedans avec ledit Capitaine. Mais tout soudain ledit *Taiguragni* vint pour le faire sortir. Nôtre Capitaine voyant qu'il n'y avoit autre ordre se print à crier qu'on les print. Auquel cri sortirent les gens dudit Capitaine, léquels prindrent ledit seigneur, & ceux qu'on avoit deliberé prendre. Lédits Canadiens voyans ladite prise, commencerent à fuir & courir comme brebis devant le loup, les vns le travers la riviere, les autres parmi les bois, cherchant chacun son avantage. Ladite prise ainsi faite des dessusdits, & que les autres se furent tous retirez, furent mis en seure garde ledit seigneur, & ses compagnons.

Lamentations des Sauvages.

La nuit venuë vindrent devant noz navires (la riviere entre-deux) grand nombre de peuple dudit *Donnacona* huchans, & hutlans toute la nuit comme loups, crians sans cesse *Agohanna, Agohanna*, pensans parler à lui. Ce que ne permit ledit Capitaine pour l'heure, ni le matin jusques en viron midi. Parquoy nous faisoient signe que les avions tué & pendu. Et environ l'heure de midi retournerent de rechef, & aussi grand nombre qu'avions veu de nôtre voyage pour vn coup, eux tenans cachez dedans le bois, fors aucuns d'eux qui crioient & appelloient à haute voix ledit *Donnacona*. Et lors commanda le Capitaine faire monter ledit *Donnacona* haut pour parler à eux. Et lui dit ledit Capitaine qu'il fit bonne chere, & qu'apres avoir parlé au Roy de France son maitre, & conté ce qu'il avoit veu au *Saguenay*, & autres

Donnacona Capitaine des Canadiens pris pour estre presenté au Roy.

ieux, il reviendroit dans dix ou douze lunes, & que le Roy lui feroit vn grand present. Dequoy fut fort joyeux ledit *Donnacona*, lequel le dit és autres en parlant à eux, léquels en firent trois merveilleux cris en signe de joye. Et à l'heure firent lédits peuples & *Donnacona* entre eux plusieurs predications & ceremonies, léquelles il n'est possible d'écrire par faute de l'entendre. Nótre Capitaine dit audit *Donnacona* qu'ilz vinssent seurement de l'autre bord pour mieux parler ensemble, & qu'il les asseuroit. Ce que leur dit ledit *Donnacona*. Et sur ce vindrent vne barque des principaux à bord dédits navires, léquels de rechef commencerent à faire plusieurs prechemens en donnant loüange à nótre Capitaine, & lui firent present de vint-quatre colliers d'*Esurgni*, qui est la plus grande richesse qu'ils ayent en ce monde. Car ils l'estiment mieux qu'or ni argent.

Presens des Sauvages au Capitaine Quartier.

Apres qu'ils eurent assez parlementé, & devisé les vns avec les autres, & qu'il n'y avoit remede audit seignéur d'échapper, & qu'il falloit qu'il vint en France, il leur commanda qu'on lui apportát vivres pour manger par la mer, & qu'on les lui apportát le lendemain. Nótre Capitaine fit present audit *Donnacona* de deux pailles d'airain, & de huit hachots, & autres menuës besongnes, comme couteaux & patenótres: dequoy fut fort joyeux, à son semblant, & les envoya à ses femmes & enfans. Pareillement donna ledit Capitaine à ceux qui étoiét venus parler audit *Donnacona* aucuns petits presens, déquelz remercierent fort ledit Capi-

Esurgni.

Presens du Capitaine Iacques Quartier.

taine. A tant se retirerent, & s'en allerent à leurs logis.

Le lendemain cinquiéme jour dudit mois au plus matin ledit peuple retourna en grand nõbre pour parler à leur seigneur, & envoyerent vne barque qu'ils appellent *Casurni*, en laquelle étoient quatre femmes, sans y avoir aucuns hommes, pour le doute qu'ils avoient qu'on ne les retint, léquelles apporterent force vivres: sçavoir gros mil, qui est le blé duquel ils vivent, chair, poisson, & autres provisions à leur mode: équelles apres étre arrivées és navires fit le Capitaine bon recueil. Et pria *Donnacona* le Capitaine qui leur dît que dedans douze lunes il retourneroit, & qu'il ameneroit ledit *Donnacona* à *Canada*: & ce disoit pour les cõtenter. Ce que fit ledit Capitaine: dont lédites femmes firent vn grand semblãt de joye, & montrãs par signes & paroles audit Capitaine que mais qu'il retournât & amenât ledit *Donnacona*, & autres, ilz lui feroiẽt plusieurs presens. Et lors chacune d'elles donna audit Capitaine vn collier d'*Esurgni*, puis s'en allerent de l'autre bord de la riviere, où étoit tout le peuple dudit *Stadaconé*: puis se retirerent, & prindrent congé dudit seigneur *Donnacona*.

Vivres apportez à Dõnacona pour passer en France.

Echarpes d'Esurgni donnés au Capitaine Quartier.

Retour du Capitaine Jacques Quartier en France: Rencontre de certains Sauvages qui avoient des couteaux de cuivre: Presens reciproques entre lédits Sauvages & ledit Capitaine: Descriptions des lieux où la route s'est addressée.

CHAP. XXVII.

LE Samedy sixieme jour de May nous appareillames du havre Sainte-Croix, & vimmes poser au bas de l'ile d'Orleans environ douze lieuës dudit Sainte-Croix. Et le Dimanche vimmes à l'ile és Coudres, où avons été iusques au Lundi seziéme jour dudit mois laissans amortir les eaux, léquelles étoient trop courantes & dangereuses pour avaller ledit fleuve. Pendant lequel temps vindrent plusieurs barques des peuples sujets de *Donnacona*, léquels venoient de la riviere du *Saguenay*. Et lors que par *Domagaya* furent avertis de la prinse d'eux, & la façon & maniere, comme on menoit ledit *Donnacona* en France, furent bien étonnez. Mais ne laisserent à venir le long des navires parler audit *Donnacona*, qui leur dit que dans douze lunes il retourneroit, & qu'il avoit bon traitement avec le Capitaine & compagnons. Dequoy tous à vne voix remercierent ledit Capitaine, & donnerent audit *Donnacona* trois pacquets de peaux de Biévres, & loups marins, avec vn grãd couteau de cuivre rouge,

Retour en France.

Ile d'Orleans.

Ile és Coudres.

Donnacona témoigne qu'il a bon traitement.

Castors.

Couteau de cuivre.

qui vient dudit *Saguenay*, & autres choſes. Ilz donnerent auſſi au Capitaine vn collier *d'Eſurgni*. Pour leſquels preſens leur fit le Capitaine donner dix ou douze hachotz, déquels furent fort contens & joyeux, remercians ledit Capitaine: puis s'en retournerent.

De quelle cóté ſont paſſer à l'ile aux Coudres.

Le paſſage eſt plus ſeur & meilleur entre le Nort & ladite ile, que vers le Su, pour le grand nombre de baſſes, bancs, & rochers qui y ſont, & auſſi qu'il y a petit fond.

Le lendemain ſeziéme de May nous appareillames de ladite *Ile és Coudres*, & vimmes poſer à vne ile qui eſt à environ quinze lieuës d'icelle *Ile és Coudres*, laquelle eſt grande d'environ cinq lieuës de lōg: & là poſames celui jour pour paſſer la nuit, eſperās le lendemain paſſer les dāgers du *Saguenay*, léquels ſont fort grans. Le ſoir fumes à ladite ile, où trouvames grand nombre de liévres, déquels nous eumes quantité. Et pource la nommames *l'ile és Liévres*. Et la nuict le vent vint contraire, & en tourmente, telſement qu'il nous fallut relacher à l'ile és Coudres d'où étions partis, par ce qu'il n'y a autre paſſage entre ládites iles, & y fumes juſques au . . . jour dudit mois, que le vent vint bon, & tant fimes par nos iournées que nous paſſames juſques à *Hongnedo*, entre l'ile de l'Aſſumption & ledit *Hongnedo*: lequel paſſage n'avoit pardevant été découvert: & fimes courir juſques le travers du *Cap de prato*, qui eſt le commencement de la *Baye de Chaleur*. Et parce que le vent étoit convenable & bon à plaiſir, fimes porter le iour & la nuit. Et le lendemain vimmes q terir

Dangers du Saguenay.

Ile és Liévres.

Hongnedo.

Cap de prato.

au corps *l'ile de Brion*, ce que voulions faire pour la barge de nótre chemin, giſantes les deux terres Sueſt & Noroëſt vn quart de l'Eſt & de l'Oëſt: & y a entre eux cinquante lieuës. Ladite ile eſt en quarãte ſept degrez & demi de latitude.

Le Ieudy vint cinquiéme iour dudit mois iour & féte de l'Aſcenſion nótre Seigneur, nous trouvames à vne terre & ſillon de baſſes araines, qui demeurent au Suroeſt de ladite *ile de Brion* environ huit lieuës, par ſus léquelles y a de groſſes terres pleines d'arbres, & y a vne mer enclooſe, dont n'avions veu aucune entrée ni ouverture par où entre icelle mer.

Et le Vendredi vint-ſixiéme, parce que le vent chargeoit à la cóte, retournames à ladite *ile de Brion*, où fumes juſques au premier iour de Iuin, & vimmes querir vne terre haute qui demeure au Sueſt de ladite ile, qui nous apparoiſſoit étre vne ile, & là rengeames environ vint-deux lieuës & demie, faiſans lequel chemin eumes conoiſſance de trois autres iles qui demeuroiẽt vers les araines: & pareillemẽt lédites araines étre ile; & ladite terre, qui eſt terre haute & vnie étre terre certaine ſe rabattant au Noroeſt. Apres léquelles choſes conuës retournames au cap de ladite terre qui ſe fait à deux ou trois caps hauts à merveilles, & grãd profõd d'eau, & la maree ſi courante qu'il n'eſt poſſible de plus. Nous nommames celui cap *Le cap de Lorraine*, qui eſt en quarante-ſix degrez & demi: au Su duquel cap y a vne baſſe terre, & ſemblãt d'entrée de riviere: mais il n'y a hable qui vaille, parſus léquelles vers le Su demeure vn cap que

Cap de Lorraine.

Cap sainct Paul. nous nommames *Le cap sainct Paul*, qui est au quarante-sept degrez vn quart.

Le Dimanche troisiéme iour dudit mois iour & féte de la Pẽtecóte eumes conoissance de la cóte d'Est-sueſt de Terre-neuve, étant à environ vint-deux lieuës dudit cap. Et pour ce que le vent étoit contraire, fumes à vn hable que nous nommames *Le hable du sainct Esprit*, iusques au Mardi qu'appareillames dudit hable & reconumes ladite cóte iusques aux *iles de sainct Pierre*. Lequel chemin faisans tournames le long de ladite cóte plusieurs iles & basses fort dangereuses étans en la route d'Est-Sueſt, & Oest-Noroest à deux, trois, & quatre lieuës à la mer. Nous fumes audites *Iles sainct Pierre*, & trouvames plusieurs navires tant de France que de Bretagne.

Hable du saint Esprit.

Iles saint Pierre.

Terres-neuves hãtées avant Iacques Quartier.

Depuis le iour sainct Barnabé vnziéme de Iuin iusques au seziéme dudit mois qu'appareillames dédites *Iles sainct Pierre*, & vimmes au *Cap de Razé*, & entrames dedans vn hable nommé *Rongnousi*, où primmes eau & bois pour traverser la mer, & là laissames vne de noz barques: & appareillames dudit hable le Lundi dix-neufiéme iour dudit mois: & avec bon temps avons navigé par la mer: tellement que le seziéme iour de Iuillet sommes arrivés au hable de Saint Malo, la grace au Createur: le priant, faisant fin à nótre navigatiõ, nous donner sa grace, & Paradis à la fin. Amen.

Cap de Razé.

Hable de Rongnousi.

Rencontre des Montagnais (Sauvages de Tadoussac) & Iroquois : Privilege de celui qui est bleßé à la guerre: Ceremonies des Sauvages devant qu'aller à la guerre: Contes fabuleux de la monstruosité des Armouchiquois : & de la Mine reluisante au Soleil: & du Gougou: Arrivée au Havre de Grace.

CHAP. XXVIII.

AYANS r'amené le Capitaine Iacques Quartier en France, il nous faut retourner querir Samuel Champlein, lequel nous avons laissé à *Tadoussac*, à fin qu'il nous dise quelques nouvelles de ce qu'il aura veu & ouï parmi les Sauvages depuis que nous l'avõs quitté. Et afin qu'il ait vn plus beau champ pour rejouïr ses auditeurs, ie voy le sieur Prevert de Sainct Malo qui l'attend à l'ile Percée en intention de lui en bailler d'vne; & s'il ne se contente de cela, lui bailler encore avec la fable des Armouchiquois la plaisante histoire du *Gougou* qui fait peur aux petits enfans, afin que par apres l'Historiographe Cayet soit aussi de la partie en prenant cette monnoye pour bon aloy. Voici donc ce que ledit Champlein en rapporte en la conclusion de son voyage.

Etans arrivés à Tadoussac nous trouvames les Sauvages que nous avions rencontrez en la riviere des Iroquois, qui avoient fait rencontre au premier lac de trois canots Iroquois, léquels *Sauvages coupent la tête à leurs ennemis.*

ilz battirent & apporterent les têtes des Iroquois à Tadoussac, & n'y eut qu'vn Montagnais blessé au bras d'vn coup de fléche, lequel songeant quelque chose, il falloit que tous les dix autres le missent en execution pour le rendre content, croyant aussi que sa playe s'en doit mieux porter. Si cedit Sauvage meurt, ses parens vengeront sa mort, soit sur leur nation, ou sur d'autres, ou bien il faut que les Capitaines facent des presens aux parens du defunct, afin qu'ilz soient contens, ou autrement, (comme j'ay dit) ils vseroient de vengeance: qui est vne grande méchanceté entre-eux. Premier que lédits Montagnais partissent pour aller à la guerre, ilz s'assemblerent tous avec leurs plus riches habits de fourrures, castors, & autres peaux, parez de patenôtres & cordons de diverses couleurs, & s'assemblerent dedans vne grande place publique, où il y avoit au devant d'eux vn *Sagamo* qui s'appelloit *Begourat* qui les menoit à la guerre, & étoient les vns derriere les autres, avec leurs arcs & fleches, massuës, & rondelles, dequoy ils se parent pour se battre: & alloient sautans les vns apres les autres, en faisans plusieurs gestes de leurs corps, ilz faisoient maints tours de limaçon: apres ilz commencerent à danser à la façon accoutumée, comme i'ay dit ci-dessus, puis ilz firent leur Tabagie, & aprés l'avoir fait, les femmes se despouïllerent toutes nuës, parées de leurs plus beaux *Matachias*, & se mirent dedans leurs canots ainsi nuës en dansant, & puis elles se vindrent mettre à l'eau en se battans à coups de

Ceremonies avãt qu'aller à la guerre.

C'est Banquet.

Ce sont écharpes carquans & brasselets.

leurs avirons, se jettans quantité d'eau les vnes sur les autres: toutefois elles ne se faisoiét point de mal, car elles se paroient des coups qu'elles s'entreruoient. Aprés avoir fait toutes ces cérémonies elles se retirerent en leurs cabannes, & les Sauvages s'en allerent à la guerre contre les Iroquois. Le seziéme iour d'Aoust nous partimes de *Tadoussac*, & le dix-huitiéme dudit mois arrivames à l'ile percée, où nous trouvames le sieur Prevert de Sainct Malo, qui venoit de la mine où il avoit été avec beaucoup de peine, pour la crainte que les Sauvages avoient de faire rencontre de leurs ennemis, qui sont les Armouchiquois, léquels sont hõmes sauvages du tout monstrueux, pour la forme qu'ils ont: car leur téte est petite, & le corps court, les bras menus comme d'vn eschelet, & les cuisses semblablement: les jambes grosses & longues, qui sont toutes d'vne venuë, & quand ilz sont assis sur leurs talõs, les genoux leur passent plus d'vn demi pied par dessus la téte, qui est chose étrange, & semblent estre hors de nature: Ilz sont neantmoins fort dispos, & determinez: & sont aux meilleures terres de toute la cóte de la Cadie: Aussi les Souriquois les craignẽt fort. Mais avec l'asseurance que ledit sieur de Prevert leur donna, il les mena insques à ladite mine, où les Sauvages le guiderent. C'est vne fort haute mõtagne, avançant quelque peu sur la mer, qui est fort reluisante au Soleil, où il y a quantité de verd de gris qui procede de ladite mine de cuivre. Au pié de la dite mõtagne, il dit que de basse mer y avoit en quantité de morceaux de cuivre,

Partement de Tadoussac.

Conte fabuleux des Sauvages Armouchiquois.

Mine de cuivre & de verd de gris.

comme il nous a été montré, lequel tombe du haut de la montagne. Cedit lieu où est la mine git par les quarante-cinq degrez & quelques minutes.

Il y a encore vne chose étrange digne de reciter que plusieurs Sauvages m'ont asseuré étre vraye; C'est que proche de la baye de Chaleur tirant au Su, est vne ile, où fait residēce vn monstre épouventable, que les Sauvages appellent *Gougou*, & m'ont dit qu'il avoit la forme d'vne femme; mais fort effroyable, & d'vne telle grandeur, qu'ilz me disoient que le bout des mats de nótre vaisseau ne lui fût pas venu iusques à la ceinture, tant ilz le peignent grand: & que souvent il a devoré & devore beaucoup de Sauvages, léquels il met dedans vne grande poche quand il les peut attrapper & puis les mange: & disoient ceux qui avoient évité le peril de cette mal-heureuse béte, que sa poche étoit si grande, qu'il y eût peu mettre nótre vaisseau. Ce monstre fait des bruits horribles dedans cette ile, que les Sauvages appellent *Gougou*: & quand ilz en parlent, ce n'est qu'avec vne peur si étrange qu'il ne se peut dire de plus, & m'ont asseuré plusieurs l'avoir veu: Méme ledit Prevert de Saint-Malo en allant à la découverture des mines, m'a dit avoir passé si proche de la demeure de cette effroyable béte, que lui & tous ceux de son vaisseau entendoient des sifflemens étranges du bruit qu'elle faisoit: & que les Sauvages qu'il avoit avec lui, lui dirent, que c'étoit la méme béte, & avoiēt vne telle peur, qu'ilz se cachoient de toutes parts, craignans qu'elle fût

Monstre épouventable.

Gougou.

venuë

venuë à eux pour les emporter : & qui me fait croire ce qu'ilz disent, c'est que tous les Sauvages en general la craignent, & en parlent si étrangement, que si je mettois tout ce qu'ilz en disent, l'on le tiendroit pour fables : mais je tiens que ce soit la residence de quelque diable qui les tourmente de la façon. Voilà ce que j'ay apprins de ce *Gougou*.

Le vint-quatriéme jour d'Aoust, nous partimes de *Gachepé*. Le deuxiéme jour de Septembre, nous faisions état d'être aussi avant que le Cap de *Razé*. Le cinquiéme jour dudit mois nous entrames sur le Banc où se fait la pécherie du poisson. Le seziéme dudit mois nous étions à la sonde, qui peut étre à quelques cinquante lieuës d'Oüessant. Le vintiéme dudit mois nous arrivames par la grace de Dieu avec contentement d'vn chacun, & toujours le vent favorable, au port du Havre de Grace. *Arrivée en France.*

Discours sur le Chapitre precedent : Credulité legere: Armouchiquois quels: Sauvages toujours en crainte: Causes des terreurs Paniques, fausses visions, & imaginations: Gougou *proprement que c'est: Autheur d'icelui : Mine de cuivre: Hanno Carthaginois: Censures sur certains autheurs qui ont écrit de la Nouvelle-France. Conseil pour l'instruction des Sauvages.*

CHAP. XXIX.

OR pour revenir aux Armouchiquois, & à la male-béte du *Gougou*, il est arrivé en cet endroit à Champlein ce qu'écrit Pline de Cornelius Nepos, lequel il dit avoir creu tres- *Pline ch. 1.*

Plinel. 5. chap. 1. Cornelius Nepos taxé de legere croyance.

avidement (c'est à dire comme s'y portant de soy-méme) les prodigieux mensonges des Grecs, quand il a parlé de la ville de Larah (ou *Lissa*) laquelle (souz la foy & parole d'autrui) il a écrit étre forte, & beaucoup plus grande que la grande Carthage, & autres choses de méme étoffe. Ainsi ledit Champlein s'étant fié au recit du sieur Prevert de Saint-Malo, qui se donnoit carriere, a écrit ce que nous venons de rapporter touchant les Armouchiquois, & le *Gougou*, comme semblablement ce qui est de la lueur de la mine de cuivre. Toutes léquelles choses iceluy Champlein a depuis reconu étre fabuleuses. Car quant aux Armouchiquois ilz sont aussi beaux hommes (souz ce mot ie comprens aussi les femmes) que nous, bien composés & dispos, comme nous verrons ci-apres. Et pour le regard du *Gougou*, ie laisse à penser à chacun quelle apparence il y a, encores que quelques Sauvages en parlent, & en ayent de l'apprehension, mais c'est à la façon qu'entre nous plusieurs esprits foibles craignent le Moine bouru de Paris. Et d'ailleurs ces peuples qui vivent en perpetuelle guerre, & ne sont iamais en asseurance (portans avec eux cette malediction pour-ce qu'ilz sont delaissez de Dieu) ont souvent des songes & vaines persuasions que l'ennemi est à leur porte, & ce qui les rend ainsi pleins d'apprehensions, est par ce qu'ilz n'ont point de villes fermées; au moyen dequoy ilz se trouvent quelquefois & le plus souvent surpris & deffaits: ce qu'étãt ne se faut émerveiller s'ils ont aucunefois des terreurs Paniques & des

Le sieur Prevert.

Armouchiquois quels hommes.

Sauvages toujours en apprehension.

imaginations ſemblables à celles des hypochondriaques, leur étant avis qu'ilz voyent & oyent des choſes qui ne ſont point: comme i'ay memoire d'avoir veu certains hommes bien reſolus, & qui le cas avenant fuſſent allez courageuſement à vne breche, neantmoins par vne ie ne ſçay quelle maladie d'eſprit, bien beuvans & bien mangeans, étoient tourmentez de l'apprehenſion continuelle qu'ils avoient qu'vn mauvais demon les ſuivoit inceſſamment, les frappoit & ſe repoſoit ſur eux. Ainſi en voyons-nous qui s'imaginent étre des loups-garous. Ainſi pluſieurs grans & petis ont peur des eſprits (quand ilz ſont ſeulets) au mouvement d'vne ſouris. Ainſi les malades ayans l'imagination troublée diſent quelquefois qu'ils voyét tantót vne vierge Marie, tantót vn diable, & autres fantaſies qui leur viennent au devant: ceci cauſé par le defaut de nourriture, ce qui fait que le cerveau ſe remplit de vapeurs melãcholiques, qui apportent ces imaginations. Et ne ſçay ſi ie doy point mettre en ce rang pluſieurs anciens qui par les lons jeûnes (que ſaint Baſile n'approuve point) avoiét des viſions qu'ils nous ont données pour choſe certaine, & y en a des livres pleins. Mais telle choſe peut auſſi arriver à ceux qui ſont ſains de corps, comme nous avons dit. Et les cauſes en ſont partie exterieures, partie interieures. Les exterieures ſont les facheries & ennuis; les interieures ſont l'vſage des viandes melancholiques & corrompuës, d'où s'élevent des vapeurs malignes & pernicieuſes au cerveau, qui

Cauſes des fauſſes viſiõs & imaginations.

pervertissent les sens, troublent la memoire, & égarent l'entendement. Item ces causes interieures proviennent d'vn sang melancholic & brulé, contenu dans vn cerveau trop chaud, ou dispersé par toutes les veines, & toute l'habitude du corps, ou qui abonde dans les hippochondres, dans la rate, & mesantere: d'où sont suscitées des fumées & noires exhalaisons, qui rendét le cerveau obscur, tenebreux, offusqué, & le noircissent & couvrent ni plus ni moins que les tenebres font la face du ciel: d'où s'ensuit immediatement que ces noires fumées ne peuvent apporter aux hommes qui en sont couverts, que frayeurs & crainte. Or selon la diversité de ces exhalaisons provenantes d'vne diversité & varieté de sang, duquel sont produites ces fumées & suyes, il y a diverses sortes d'apprehensions & melancholies, qui attaquét diversement, & depravent sur tout les functiõs de la faculté imaginatrice. Car comme la varieté du sang diversifie l'entendement, ainsi l'action de l'ame changée, change les humeurs du corps.

De cette mutation & depravatiõ d'humeurs, mémement aux temperamens melancholiques surviennent des bigearres & étranges imaginations causées par ces fumées ou suyes noires engeãce de cette humeur melãcholique.

Telle est la nature & l'humeur de quelques Sauvages, de qui toute la vie sotillée de meurtres qu'ilz commettent les vns sur les autres, & particulierement sur leurs ennemis, ils ont des apprehensions grandes, & s'imaginent vn *Gous-*

gou, qui eſt le bourreau de leurs conſciences: ainſi que Cain aprés l'aſſaſſinat de ſon frere Abel avoit l'ire de Dieu qui le talonnoit, & n'avoit en nulle part aſſeurance, penſant toujours avoir ce *Gougou* devant les ïeux: de ſorte qu'il fut le premier qui domta le cheval pour prendre la fuite, & qui ſe renferma de murailles dans la ville qu'il bâtit: Et encores ainſi qu'Oreſtés, lequel on dit avoir été agité des furies pour le parricide par lui commis en la perſonne de ſa mere. Et n'eſt pas incroyable que le diable poſſedant ces peuples ne leur donne beaucoup d'illuſions. Mais proprement, & à dire la verité, ce qui a fortifié l'opinion du *Gougou* a été le rapport dudit Prevert, lequel contoit vn jour au ſieur de Poutrincourt vne fable de méme aloy, diſant qu'il avoit veu vn Sauvage jouër à la croce contre vn diable, & qu'il voyoit bien la croce du diable jouër, mais quãt à Monſieur le diable il ne le voyoit point. Le ſieur de Poutrincourt qui prenoit plaiſir à l'entendre, faiſoit ſemblant de le croire pour lui en faire dire d'autres.

Gougou proprement c'eſt le remord de conſcience. Cain.

Oreſtes.

Conte du ſieur Prevert autheur du Gougou.

Et quant à la mine de cuivre reluiſante au Soleil, il s'en faut beaucoup qu'elle ſoit comme l'Emeraude de *Makhé*, de laquelle nous avons parlé au diſcours du ſecond voyage fait au Breſil. Car on n'y voit que de la roche, au bas de laquelle ſe trouve des morceaux de franc cuivre, tels que nous avõs rapporté en France: & parmi ladite roche y a quelquefois du cuivre, mais il n'eſt pas ſi luiſant qu'il eblouïſſe les ïeux.

La mine de cuivre.

Or si ledit Champlein a été credule, vn sçavant personnage que j'honore beaucoup pour sa grande literature, est encore en plus grand' faute, ayant mis en sa Chronologie septenaire de l'histoire de la paix imprimée l'an mille six cens cinq, tout le discours dudit Champlein, sans nommer son autheur, & ayant baillé les fables des Armouchiquois & du *Gougou* pour bonne monnoye. Ie croy que si le conte du diable joüant à la croce eût aussi été imprimé il l'eût creu, & mis par escrit, comme le reste.

Pline l. 5. ch. 1. Hanno pere des mēteurs.

Pline recite que Hanno Capitaine Carthaginois ayant eu la commission pour découvrir toute l'Affrique, & le circuit d'icelle, avoit laissé des amples commentaires de ses voyages; mais ils étoient trop amples, car ilz contenoiēt plus que la verité: & étoiēt vrayement cōmentaires, par-ce qu'ils étoient accōpagnés de mēteries. Plusieurs Grecs & Latins l'ayās suivi, & s'asseurās sur iceux, en ont fait à-croire à beaucoup de gens par aprés, ce dit l'autheur. Il faut croire, mais non pas toutes choses. Et faut considerer premierement si cela est vray-semblable, ou non. Du moins quand on a cotté son autheur on est hors de reproche.

Precipitation d'écrire du sieur de Belle-foret.

Il y en a qui sont touchez de cette maladie (& peut étre moi méme en cet endroit qui n'ay eu le loisir de relire ce que i'écris) que le Poëte Iuvenal appelle *insanabile scribendi cacoethes*, léquels écrivent beaucoup sans rien digerer; dequoy i'accuserois ici aucunement le sieur de Belle foret, n'étoit la reverence que ie porte à sa memoire. Car ayant eu des avis du Capitaine

Iacques Quartier, & paraventure extrait par lambeaux, ceux que i'ay rapporté ci dessus, il n'a pas quelquefois bien pris les choses, étant precipité d'écrire : comme quand au premier dédits voyages il dit que les iles de la Terreneuve sont separees par petits fleuves : Que la riviere des Barques est par les cinquante degrez de latitude : Quand il appelle *Labrador* le païs de la Baye de Chaleur, laquelle il a premierement mise en la terre de Norumbega, & là où il dit qu'il fait plus chaud qu'en Hespagne, & toutefois on sçait que *Labrador* est par les soixante degrez. Item quand en la relation du second voyage dudit Quartier, il dit par conjecture que les Canadiens sacrifient des hommes, parce qu'icelui Quartier allant voir vn Capitaine Sauvage (que Belle-foret appelle le Roy) il vit des têtes de ses ennemis étenduës sur du bois comme des peaux de parchemin. Item que les Canadiens (qui ont quantité de vignes, & au païs déquels est assise l'ile d'Orleans, autrement dite de Bacchus) sont à l'egal du pais de Dannemark & Norvege: Que le petun duquel ils vsent ordinairemẽt tient du poivre & gingembre, & n'est point petun: Qu'ilz mangent leurs viandes cruës. Et là dessus ie diray, qu'ores qu'ilz le fissent (ce qui peut arriver quelque-fois) ce n'est chose éloignée de nous: car i'ay veu maintesfois noz matelots prendre vne moruë seche, & mordre dedãs de bon appetit. Itẽ quãd il met en vne ile le village *Stadaconé*, où il dit qu'est la maison Royale (notez que ce n'étoient que cabannes couvertes d'écorce)

du ſeigneur Canadien: Item quand il met la terre de *Bacalos* (c'eſt à dire de Moruës) vis-à-vis de ſaincte Croix, où hiverna Iacques Quartier: & *Labrador* au Nort de la grande riviere, lequel païs auparavant il avoit aſſis au Su d'icelle: Item quand il dit que la riviere de *Saguenay* fait des iles où il y a quantité de vignes: ce que ſon autheur n'a point dit. Item que les Sauvages de la riviere du *Saguenay* s'approcherent familierement des François, & leur montrerent le chemin à *Hochelaga*: Item que les Canadiens eſtimoient les François fils du Soleil: Item eſt plaiſant quand au village de *Hochelaga* il figure cinquante Palais, outre la maiſon Royale, avec trois étages. Item que les Chrétiens appellerent la ville de *Hochelaga* Mont-Royal: Item que le village *Hochelay* eſt à la pointe & embouchure de la riviere de *Saguenay*: & par les degrez de cinquante-cinq à ſoixante: Item quand il dit que les Sauvages adorent vn Dieu qu'ils appellent *Cudouagni*: car de verité ilz ne font aucune adoration: Item quand il repreſente que dix hommes apporterent par honneur le Roy de *Hochelaga* dans vne peau devant le Capitaine François, ſans dire qu'il étoit paralytique. Item qu'il ſe faiſoit entendre par truchement, & Iacques Quartier dit le contraire: c'eſt à dire qu'à faute de truchement il ne pouvoit entendre ceux de *Hochelaga*. Item que le Roy de *Hochelaga* pria ledit Capitaine de lui bailler ſecours contre ſes ennemis, &c.

Or quand ie conſidere ces precipitations étre arrivées à vn perſonnage tel que ledit Belle-

foret homme de grand jugement, je ne m'étonne pas s'il y en a quelquefois és anciens autheurs, & s'il s'y trouve des choſes déquelles on n'a encore eu nulle experience. Il me ſemble qu'on ſe doit contenter de faillir apres les autheurs originaires, léquels on eſt contraint de ſuivre, ſans extravaguer à des choſes qui ne ſont point, & ſortir hors les limites de ce qu'iceux autheurs ont écrit: principalement quand cela eſt ſans deſſein, & ne revient à aucune vtilité.

Choſe incroyable écrites par Iacques Quartier & defenſe pour icelui.

Quelqu'vn pourroit accuſer le Capitaine Quartier d'avoir fait des contes à plaiſir, quand il dit que tous les navires de France pourroient ſe charger d'oyſeaux en l'ile qu'il a nommée *Des oyſeaux*: & de verité je croy que cela eſt vn peu hyperbolique. Mais il eſt certain qu'en cette ile il y en a tant que c'eſt choſe incroyable. Nous en avõs veu de ſemblables en nótre voyage où il ne falloit qu'aſſommer, recuillir, & charger nótre vaiſſeau. Item quand il a raconté avoir pourſuivi vne béte à deux piez, & qu'és païs du *Saguenay* il y a des hommes á écoutrez de draps de laine comme nous, d'autres qui ne mangent point, & n'ont point de fondement; d'autres qui n'ont qu'vne *j*ambe: Item qu'il y a pardela vn païs de Pygmées, & vne mer douce. Quant à la béte à deux piez je ne ſçay que j'en doy croire, car il y a des merveilles plus étranges en la Nature que cela: puis ces terres là ne ſont ſi bien découvertes qu'on puiſſe ſçavoir tout ce qui y eſt. Mais pour le reſte il a ſon autheur qui lui en a fait le recit, homme vieillart, lequel avoit couru des grandes con-

trées toute sa vie. Et cet autheur il l'amena par force au Roy pour lui faire recit de ces choses par sa propre bouche, afin qu'on y adjoutât telle foy qu'on voudroit. Quant à la mer douce c'est le grand lac qui est au bout de la grande riviere de *Canada*, duquel nul des Sauvages de deça n'a veu l'extremité Occidentale, & avons veu par le rapport fait audit Champlein qu'il a trente journées de long, qui sont trois cens lieuës à dix lieuës par jour. Cela peut bien étre appellé mer par ces peuples, prenant la mer pour vne grande etenduë d'eau. Pour le regard des Pygmées, je sçay par le rapport de plusieurs, que les Sauvages de ladite grande riviere disent qu'és montagnes des Iroquois il y a des petits hommes fort vaillans, que les Sauvages plus Orientaux redoutent & ne leur osent faire la guerre. Quant aux hommes armez jusques au bout des doits, les mémes m'ont recité avoir veu des armures semblables à celles que décrit ledit Quartier, léquelles resistent aux coups de fleches. Tout ce que ie doute en l'histoire des voyages d'icelui Quartier, est quand il parle de la Baye de Chaleur, & dit qu'il y fait plus chaud qu'en Hespagne. A quoy je répons que comme vne seule hirondele ne fait pas le Printemps: aussi que pour avoir fait chaud vne fois en cette Baye, ce n'est pas coutume. Ie doute aussi de ce que dit le méme Quartier qu'il y a des assemblées, & comme des colleges, où les filles sont prostituées, jusques à ce qu'elles soient mariées: & que les femmes veuves ne se remarient point: ce que nous avons

reſervé à dire en ſon lieu. Mais pour retourner audit Champlein, ie voudrois qu'avec le *Gougou* il n'euſt point mis par écrit que les Sauvages de de la Nouvelle-France preſſez quelquefois de faim ſe mangent l'vn l'autre: ni tant de diſcours de nótre ſainte Foy, léquels ne ſe peuvent exprimer en langue de Sauvages, ni par truchement, ni autrement. Car ilz n'ont point de mots qui puiſſent repreſenter les myſteres de nótre Religion: & ſeroit impoſſible de traduire ſeulement l'Oraiſon Dominicale en leur langue, ſinon, par periphraſes. Car entre eux ilz ne ſçavent que c'eſt de ſanctification, de regne celeſte, de pain ſuperſubſtantiel (que nous diſons quotidien) ni d'induire en tentation. Les mots de gloire, vertu, raiſon, beatitude, Trinité, Saint Eſprit, Anges, Archanges, Reſurrection Paradis, Enfer, Egliſe, Baptéme, Foy, Eſperance, Charité, & autres infinis ne ſont point en vſage chés eux. De ſorte qu'il n'y ſera pas beſoin de grans Docteurs pour le commencement. Car par neceſſité il faudra qu'ils apprennent la langue des peuples qu'ils voudront reduire à la Foy Chrétienne: & à prier en nôtre langue vulgaire, ſans leur penſer impoſer le dur fardeau des langues inconuës. Ce qu'étant de coutume & de droit poſitif, & non d'aucune loy divine, ce ſera de la prudence des Paſteurs de les enſeigner vtilement & non par fantaſies; & chercher le chemin plus court pour paruenir à leur converſion. Dieu vueille en donner les moyens à ceux qui en ont la volonté.

Les myſteres de nótre Foy ne ſe peuvent exprimer par les langues des Sauvages.

Conſeil pour l'inſtruction des Sauvages.

Entrepriſe du Sieur de Roberval pour l'habitation de la terre de Canada, aux deſpens du Roy. Commiſſion du Capitaine Jacques Quartier. Fin de ladite Entrepriſe.

CHAP. XXX.

APRES la decouverte de la grand'riviere de Canada faite par le Capitaine Quartier en la maniere que nous avons recité ci-deſſus, le Roy en l'an mille cinq cens quarante fit ſon Lieutenant general és terres neuves de *Canada, Hochelaga, Saguenay*, & autres circonvoiſines meſſire Iean François de la Roque dit le Sieur de Roberval Gentil-homme du païs de Vimeu en Picardie, auquel il fit delivrer ſa Commiſſion le quinziéme de Ianvier audit an, à l'effect d'aller habiter lédites terres, y batir des Forts, & conduire des familles. Et pour ce faire ſa Majeſté fit deliurer quarante cinq mille liures par les mains de Maitre Iean du Val Threſorier de ſon Epargne. Iacques Quartier fut nommé par ſadite Majeſté Capitaine general & maitre Pilote ſur tous les vaiſſeaux de mer qui ſeroient employés à cette entrepriſe, qui furent cinq en nombre du pois de quatre cens tonneaux de charge, ainſi que ie trouve par le compte rendu dédits deniers par ledit Quartier, qui m'a eſté communiqué par le ſieur Samuel Georges bourgeois de la Rochelle.

Le ſieur de Roberval.

Le Roy baille quarante cinq mil liures pour l'expedition de Canada.

Or n'ayant peu jusques ici recouvrer ladite Commission de Roberval, ie me contenteray de donner aux lecteurs celle qui peu aprés fut donnée audit Quartier, dont voici la teneur.

Commission pour le Capitaine Iacques Quartier sur le voyage & habitation des terres neuves de Canada, Hochelaga &c.

FRançois par la grace de Dieu Roy de France, A tous ceux qui ces presentes lettres verront, Salut. Comme pour le desir d'entendre & avoir conoissance de plusieurs païs qu'on dit inhabités, & autres étre possedez par gens Sauvages vivans sans conoissance de Dieu, & sans vsage * de raison, eussions dés pieça, à grans frais & mises envoyé découvrir esditz païs par plusieurs bons pilotes; & autres noz sujetz de bon entendement, sçavoir, & experience, qui d'iceux païs nous auroient amené divers hommes que nous avons par long tẽps tenus en nôtre Royaume, les faisans instruire en l'amour & crainte de Dieu & de sa sainte Loy & doctrine Chrétienne en intention de les faire remener ésdits païs en compagnie de bon nombre de noz sujets de bonne volonté, afin de plus facilement induire les autres peuples d'iceux païs à croire en nôtre sainte Foy: & entre autres y eussions envoyé nôtre cher & bien amé Iacques Quartier, lequel auroit découvert grand païs des terres de *Canada* & *Hochelaga* faisant vn bout de l'Asie du côté de l'Occident : léquels païs il a trouvé (ainsi qu'il nous a rapporté) garnis de plusieurs bõnes

* *Mot abusif.*

commodités,& les peuples d'iceux bien fournis de corps & de membres & bien disposez d'esprit & entendement,déquels il nous a semblablement amené aucun nombre,que nous avons par long temps fait voir & instruire en nôtredite sainte Foy avec nódits sujets. En consideration dequoy,& de leur bonne inclination nous avons avisé & deliberé de renvoyer ledit Quartier esdits païs de *Canada* & *Hochelaga*, & jusques en la terre de *Saguenay* (s'il peut y aborder) avec bon uombre de navires & de toutes qualités,arts, & industrie,pour plus avant entrer esdits païs,converser avec les peuples d'iceux,& avec eux habiter (si besoin est) afin de mieux parvenir à nótredite intention, & à faire chose agreable à Dieu nótre createur & redempteur,& que soit à l'augmentation de son saint & sacré Nom, & de nótre mere sainte Eglise Catholique, de laquelle nous sommes dits & nommez le premier fils : Parquoy soit besoin pour meilleur ordre & expedition de ladite entreprise deputer & établir vn Capitaine general & maistre Pilote dédits navires, qui ait regard à la conduite d'iceux,& sur les gens, officiers,& soldats y ordonnés & établis : SÇAVOIR FAISONS que nous à plein confians de la personne dudit Iacques Quartier, & se ses sens,suffisance,loyauté,preud'homme,hardiesse,grande diligence, & bonne experience;icelui, pour les causes & autres à ce nous mouvans, Avons fait,constitué, & ordoné, faisons, constituons, ordonnons, & établissons par ces presentes, Capitaine general & maitre

Pilote de tous les navires, & autres vaisseaux de mer par nous ordonnés étre menez pour ladite entrepriſe & expedition, pour ledit état & charge de Capitaine general & maitre Pilote d'iceux navires & vaisseaux avoir, tenir, & exercer par ledit Iacques Quartier aux honneurs, prerogatives, preéminences, franchiſes, libertez, gages, & bien-faitz, telz que par nous lui ſeront pour ce ordonnez, tant qu'il nous plaira. Et lui avons donné & donnons puiſſance & authorité de mettre, établir, & inſtituer auſdits navires tels Lieutenans, patrons, pilotes & autres miniſtres neceſſaires pour le fait & conduite d'iceux, & en tel nombre qu'il verra & conoitra étre beſoin & neceſſaire, pour le bien de ladite expedition. Si donnons en mandement par ceſdites preſentes à nôtre Admiral, ou Vic-Admiral, que prins & receu dudit Iacques Quartier le ſerment pour ce deub & accoutumé, icelui mettent & inſtituent, ou facent mettre & inſtituer de par nous en poſſeſſion & ſaiſine dudit Etat de Capitaine general & maitre Pilote: & d'icelui, enſemble des honneurs, prorogatives, & préeminences, franchiſes, libertez, gages, & bien-faicts telz que par nous lui ſeront pource ordonnez, le facent, ſouffrent, & laiſſent jouïr & vſer pleinement & paiſiblemẽt, & à lui obeir & entendre de tous ceux, & ainſi qu'il appartiendra és choſes touchant & concernant ledit Etat & charge. Et outre lui face ſouffre, & permette prendre le petit Gaillon appellé l'Emerillon que de preſent il a de nous, *l'Emerillon* lequel eſt ja vieil & caduc, pour ſeruir à l'adoub

de ceux des navires qui en auront besoin, & lequel nous voulõs être prins & appliqué par le dit Quartier pour l'effect dessusdit sans qu'il soit tenu en rẽdre aucun autre cõpte ne reliqua: Et duquel compte & reliqua nous l'avõs déchargé & déchargeons par icelles presentes: par léquelles nous mandons aussi à noz Prevostz de Paris, Baillifs de Rouën, de Caen, d'Orleans, de Blois, & de Tours, Senechaux du Maine, d'Anjou, & Guienne, & à tous nos autres Baillifs, Senechaux, Prevosts, Alloués, & autres noz Iusticiers, & Officiers, tant de nótre Royaume, que de nótre païs de Bretagne vni à icelui, pardevers
Prisonniers. léquels sont aucuns prisonniers, accusés, ou prevenuz d'aucuns crimes quelz qu'ilz soient, fors de crimes de lese Majesté divine & humaine envers nous, & de faux monnoyeurs; qu'ils ayent incontinent à deliurer, rẽdre & bailler és mains dudit Quartier, ou ses commis & deputez portans ces presentes, ou le *duplicata* d'icelles pour nótre service en ladite entreprise & expedition ceux dédits prisonniers qu'il conoitra estre propres, suffisans, & capables, pour servir en icelle expedition, jusqu'au nombre de cinquante personnes & selon le choix que ledit Quartier en fera, iceux premierement jugés & condamnez selon leurs demerites, & la gravité de leurs mesfaits, si jugés & condemnés ne sont: & satisfaction aussi prealablement ordonnée aux parties civiles & interessées, si faite n'avoit eté: pour laquelle toutefois nous ne voulons la delivrance de leurs personnes édites mains dudit Quartier (s'il les trouve de service) étre retardée ne

retenuë

retenuë : Mais se prendra ladite satisfaction sur leurs biens seulement. Et laquelle delivrance dédits prisonniers, accusés ou prevenuz, nous voulons être faite édites mains dudit Quartier pour l'effect dessusdit par nosditz Iusticiers & Officiers respectiuement, & par chacun d'eux en leur regard, pouvoir & juriſdiction, nonobstant oppositions ou appellations quelconques faites, ou à faire, relevées, ou à relever, & sans que par le moyen d'icelles, icelle delivrance en la maniere dessuidite soit aucunement differée. Et afin que plus grand nombre n'en soit tiré, outre léditz cinquante, Nous voulons que la delivrance que chacun de nosditz Officiers en fera audit Quartier soit écrite & certifiée en la marge de ces presentes, & que neantmoins regitre en soit par eux fait & envoyé incontinent par devers nótre amé & feal Chancellier pour conoitre le nombre & la qualité de ceux qui auront été baillés & delivrés. Car tel est nótre plaisir. Et témoin de ce nous avons fait mettre nótre seel à cesdites presentes. Donné à Saint-Pris le dixseptieme jour d'Octobre. l'an de grace mille cinq cens quarante, & de nótre regne le vint-sixieme. Ainsi signé sur le repli, Par le Roy, vous Monseigneur le Chancellier, & autres presens. De la Chesnaye. Et scellées sur le repli à simple queuë de cire jaune.

Habitation de Roberval au Cap Breton.

Les affaires expediées ainsi que dessus, léditz De Roberval & Quartier firent voiles aux Terres-neuves, & se fortifierent au Cap Breton, où il reste encores des vestiges de leur

edifice. Mais s'appuyans trop sur le benefice du Roy, sans chercher le moyen de vivre du païs méme: & le Roy occupé à de grandes affaires qui pressoient la France pour lors, il n'y eut moyen d'envoyer nouveau rafraichissement de vivres à ceux qui devoient avoir rendu le païs capable de les nourrir, ayans eu vn si bel avancement de sa Majesté, & paraventure que ledit De Roberval fut mandé pour servir le Roy pardeça: car ie trouve par le compte dudit Quartier qu'il employa huit mois à l'aller querir aprés y avoir demeuré dix-sept mois. Et ose bien penser que l'habitation du Cap Breton ne fut moins funeste qu'avoit été six ans auparavant celle de Sainte-Croix en la grande riviere de Canada, où avoit hiverné ledit Quartier. Car ce païs étant assis sur les premieres terres, & sur le Golfe de *Canada*, qui est glacé tous les ans iusques sur la fin de May, il n'y a point de doute qu'il ne soit merveilleusement âpre & rude, & sous vn ciel tout plein d'inclemence. De maniere que cette entrepriſe ne reüssit point, faute de s'étre logé en vn climat temperé. Ce qui se pouvoit aisément faire, étant la province de telle étenduë qu'il y avoit à choisir vers le Midi autant que vers le Nort.

Plainte sur nôtre inconstance & lacheté. Nouvelle entrepriſe & Commiſſion pour Canada : Envie des Marchans Malouins. Revocation de ladicte Commiſſion.

CHAP. XXXI.

SI le deſſein d'habiter la terre de Canada n'a ci devant reüſſi, il n'en faut ja blamer la terre, mais accuſer nôtre inconſtance & lacheté. Car voici qu'apres la mort du Roy François premier on entreprent des voyages au Breſil & à la Floride, leſquels n'ont pas eu meilleur ſuccés, quoy que ces provinces ſoyét ſans hiver ; & jouïſſent d'une verdure perpetuelle. Il eſt vray que l'ennemi public des hommes a forcé les nôtres de quitter le païs par-delà, mais cela ne nous excuſe point, & ne peut nous garentir de faute. Tandis qu'on a eu eſperãce en ces entrepriſes plus meridionales, & outre l'Æquateur, on a oublié les découvertes de Iacques Quartier: de ſorte que pluſieurs années ſe ſont écoulées, auquelles noz François ont été endormis, & n'ont rien fait de memorable par mer ; Non qu'il ne ſe trouve des hõmes avẽtureux, qui pourroiẽt faire quelque choſe de bõ: mais ilz ne ſõt ni ſoulagez: ni ſoutenuz de ceux ſans leſquelz toute entrepriſe eſt vaine. Ainſi en l'an mille cinq cẽs quatre vints huit le ſieur de la Launaye Chatõ, & Iaques Noel

Inconſtãce & lacheté.

1588. *Eſtienne Chaton. Iacques Noel.*

nevœux & heritiers dudit Quartier, s'étans efforcez de cõtinuer à leurs dépẽs les erremens de leur dit oncle, souffrirẽt des pertes notables par le brulement qui leur fut fait de trois ou quatre patasches par les hommes de deça. De sorte qu'ilz furent cõtraints d'avoir recours au Roy, auquel ilz presenterent requéte aux fins d'obtenir Commission pareille à celle dudit Quartier rapportée ci-dessus, en consideration de ses services, & qu'au voyage de l'an mille cinq cens quarante, il avoit employé la somme de seze cens trentehuit livres pardessus l'argent qu'il avoit receu, dont il n'avoit été rembourſé: Requerans en outre pour ayder à former vne habitation Françoise, vn privilege pour douze ans de trafiquer seuls avec les peuples sauvages dédites terres, & principalement au regard des pelleteries qu'ils amassent tous les ans: & defẽses étre faites à tous les sujets du Roy de s'entremettre dudit traffic, ni les troubler en la jouïssance dudit privilege & de quelques mines qu'ils avoient découvertes, pendãt ledit temps. Ce qui leur fut accordé par lettres patentes & commission qu'ils en eurent du quatorziéme de Janvier, mille cinq cens octante huit. Mais apres s'étre bien donné de la peine à obtenir cela, ils en eurent peu, ou plutot rien de contentement. Car incontinent voici l'envie des marchans de Saint-Malo qui prend les armes pour ruiner tout ce qu'ils avoient fait, & empecher l'avancement & du Christianisme & du nom François en ces terres-là: comme ils ont sceu fort bien pratiquer depuis en méme sujet à l'en-

Requéte pour Canada.

Commissiõ pour Canada en l'an 1588.

Envie des Malojns.

droit du sieur de Monts. Si-tôt donc qu'ils eurent la nouvelle de ladite Commission portant le privilege susdit, incontinent ilz presenterent leur requête au Conseil privé du Roy pour la faire revoquer. Sur quoy ils eurent Arrest à leur desir du cinquiéme de May ensuivant. *Revocation de ladite Commission.*

On dit qu'il ne faut point empécher la liberté naturellement acquise à toute personne de trafiquer avec les peuples de dela. Mais ie demanderoy volontiers qui est plus à preferer ou la Religion Chrétienne, & l'amplification du nom François, ou le profit particulier d'vn marchant qui ne fait rien pour le service de Dieu, ni du Roy? Et ce-pendant cette belle dame Liberté a seule empeché iusques ici que ces pauvres peuples errans n'ayent été faicts Chrétiens, & que les François n'ayent parmi eux planté des colonies, qui eussent receu plusieurs des nôtres, léquels depuis ont enseigné nos arts & méstiers aux Allemans, Flamens, Anglois, & autres nations. Et cette méme Liberté a fait que par l'envie des marchans les Castors se vendent aujourd'hui dix livres piece, léquels au temps de ladite Commission ne se vendoient qu'environ cinquante sols. Certes la cõsideration de la Foy & Religion Chrétienne merite bien que l'on octroye quelque chose à ceux qui employent leurs vies & fortunes pour l'accroissement d'icelle, & en vn mot, pour le public. Et n'y a rien plus iuste que celui qui habite vne terre jouisse du fruit d'icelle.

Voyage du Marquis de la Roche aux Terres neuves. Ile de Sable. Son retour en France d'vne incroyable façon. Ses gens cinq ans en ladite ile. Leur retour. Commission dudit Marquis.

CHAP. XXXII.

D'AVTANT que jusques ici nous n'avons parlé que d'entrepriſes vaines, léquelles n'ont été ſecondées comme il falloit, i'en adjouteray encor ici vne pour le parachevement de ce livre, qui eſt du ſieur Marquis de la Roche Gentilhomme Breton tout rempli de bonne volonté, mais auquel on n'a tenu les promeſſes qu'on lui avoit faites pour l'execution de ſon deſſein.

1598. En l'an mille cinq cens nonante huit le Roy ayant audit Marquis confirmé le don de Lieutenance generale és terres dont nous parlons, à luy fait par le Roy Henry III. & octroyé ſa Commiſſion, il s'embarqua avec environ ſoixante hommes, & n'ayant encore reconu le païs il fit deſcente en l'ile de Sable, qui eſt à vint-cinq ou trente lieuës de Campſeau: ile étroite, mais longue d'environ vint lieuës, giſante par les quarante quatre degrez: aſſez ſterile, mais où y a quantité de vaches & pourceaux, ainſi que nous avons touché ailleurs *, Ayant là dechargé ſes gens & bagage, il fut queſtion de chercher quelque bon port en la

Embarquement.
Ile de Sable.
Ci deſſus liv. 1. ch. 3.

terre ferme: & à cette fin il s'y en alla dans vne petite barque: mais au retour il fut surpris d'un vent si fort & violent, que contraint d'aller au gré d'icelui, il se trouva en dix ou douze jours en France. Et pour montrer la petitesse de sa barque, & qu'il falloit ceder à la fureur du vẽt, i'ay plusieurs fois ouï dire au Sieur de Poutrincourt, que du bord d'icelle il lavoit ses mains dans la mer. Etant en France le voila prisonnier du Duc de Mercœur! & celui à qui les dieux les plus inhumains Æole & Neptune avoient pardonné, ne trouve point d'humanité en terre. Cependant ses gens demeurent cinq ans degradés en ladite ile, se mutinent, & coupent la gorge l'un à l'autre, tant que le nombre se racourcit de jour en jour. Pendant lédits cinq ans ils ont là vécu de pecherie, & des chairs des animaux que nous avons dit, dõt ils en avoient apprivoisez quelques vns qui leur fournissoiẽt de laictage, & autres petites commoditez. Ledit Marquis étãt delivré fit recit au Roy à Roüe de ce qui lui étoit survenu. Le Roy commãda à Chef-d'hotel Pilote d'aller recueillir ces pauvres hõmes quand il iroit aux terres-neuves. Ce qu'il fit, & en trouva douze de reste, auquels il ne dit point le commandement qu'il avoit du Roy, afin d'attrapper bon nõbre de cuirs, & peaux de Loups-marins dõt ils avoiẽt fait reserve durãt lédites cinq années. Somme, revenus en Frãce ilz se presentent à sa Majesté vétus dédites peaux de Loups-marins. Le Roy leur fit bailler quelque argẽt, & se retirerẽt. Mais il y eut procés entre eux & ledit Pilote, pour

Retour en 10. ou 12. jours en France.

Les gens du Marquis laissez cinq ans en l'ile de Sable.

Retour des 12 restez.

les cuirs & pelleteries qu'il avoit extorquées d'eux; dont par apres ilz composerent amiablement. Et d'autant que ledit Marquis faute de moyens ne continua ses voyages, & peu apres deceda, ie veux ici adjouter seulement l'extrait de sadite Commission, ainsi que s'ensuit.

Edit du Roy contenant le pouvoir & Commission donnée par la Majesté au Marquis de Cottenmeal & de la Roche, pour la conquéte des terres de Canada, Labrador, Ile de Sable, Norembergue, & païs adjacens.

HENRI par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, A tous ceux qui ces presentes lettres verront, Salut. Le feu Roy François premier, sur les avis qui lui auroient été donnez, qu'aux iles & païs de Canada, ile de Sable, Terres-neuves & autres adjacentes, païs tres fertiles & abondans en toutes sortes de commoditez, il y avoit plusieurs sortes de peuple biẽ formez de corps & de membres, & bien disposez d'esprit & d'entendement, qui vivent sans aucune conoissance de Dieu: auroit (pour en avoir plus ample conoissance) iceux païs fait découvrir par aucuns bons pilotes & gens à ce conoissans. Ce qu'ayant reconu veritable, il auroit (poussé d'vn zele & affection de l'exaltation du nom Chrétien) dés le quinzieme Ianvier mille cinq cens quarante, donné pouvoir à Iean François de la Roque, sieur de Roberval, pour la conquéte dédits païs.

Le sieur de Roberval.

Ce que n'ayant eté executé dés lors, pour les grandes affaires qui seroient survenuës à cette Couronne: Nous avons resolu pour perfection d'vn si bel œuvre & de si sainte & loüable entreprise, au lieu dudit feu sieur de Rober-val: de donner la charge de cette conquéte à quelque vaillant & experimenté personage, dont la fidelité & affection à nótre service nous soit conuë, avec les mémes pouvoirs, authoritez, prerogatives, & preeminences qui étoient accordées audit feu sieur de Rober-val par ledites lettres patétes dudit feu Roy François premier.

SCAVOIR FAISONS, que pour la bonne & entiere confiance que nous avons de la perſone de nótre aimé & feal Troillus du Mesgoüets Cheualier de nótre Ordre, Cõseiller en nótre Conseil d'Etat, & Capitaine de cinquante hommes d'armes de nos ordonnances, le sieur de la Roche Marquis de Cottenmeal, Baron de Las, Vicomte de Carenten & Saint Lo en Normandie, Vicomte de Trevallot, sieur de la Roche, Gommard & Quermoalec, de Gornac, Bontéguigno, & Liscuit, & de ses loüables vertus, qualitez & merites; aussi de l'entiere affection qu'il a au bien de nótre service & avancement de nos affaires. Iceluy pour ces causes & autres à ce nous mouvans, Nous avons conformément à la volonté du feu Roy dernier decedé nótre tres-honoré sieur & frere qui ja avoit fait election de sa perſone pour l'execution de ladite entrepriſe, icelui fait, faisons, creons, ordonnons, établissons par ces presentes signées de nótre main, nótre Lieutenant general

Le sieur de la Roche.

C'eſt la riviere de Canada.

édits païs de *Canada*, *Hochelaga*, Terres-neuves, *Labrador*, riviere de la grand' Baye, de Norembegue & terres adiacentes dédites provinces & rivieres, léquelles étans de grande longueur & étenduë de païs, ſans icelles être habitées par ſujets de nul Prince Chrétien, & pour cette ſainte œuvre & aggrandiſſement de la foy Catholique, établiſſons pour conducteur, chef, Gouverneur & Capitaine de ladite entrepriſe : Enſemble de tous les navires, vaiſſeaux de mer, & pareillement de toutes perſones, tant gens de guerre, mer, que autres par nous ordonnez & qui ſeront par lui choiſis pour ladite entrepriſe & execution: avec pouvoir & mandement ſpecial d'élire, choiſir les Capitaines, Maitres de navires & Pilotes : commander, ordonner & diſpoſer ſouz nótre authorité : prendre, emmener & faire partir des ports & havres de nótre Royaume les nefs, vaiſſeaux mis en appareil, equippez & munis de gens, vivres & artilleries & autres choſes neceſſaires pour ladite entrepriſe, avec pouvoir en vertu de noz commiſſions de faire la levée de gens de guerre qui ſeront neceſſaires pour ladite entrepriſe, & iceux faire conduire par ſes Capitaines au lieu de ſon embarquement, & aller, venir, paſſer & repaſſer édits ports étrangers, deſcendre & entrer en iceux & mettre en nótre main tant par voyes d'amitié ou amiable compoſition ſi faire ſe peut, que par force d'armes, main forte, & toutes autres voyes d'hoſtillité, aſſaillir villes, chateaux, forts & habitations,

Le Roy ne veut entreprendre ſur les terres ja occupées.

Pouvoir du ſieur de la Roche.

iceux mettre en nótre obeïſſance, en conſtituer & edifier d'autres; faire loix, ſtatuts & ordonnances politiques, iceux faire garder, obſerver & entretenir, faire punir les deliquans, leur pardonner & remettre ſelon qu'il verra bon étre, pourveu toutefois que ce ne ſoient pais occupez ou étans ſouz la ſujection & obeïſſance d'aucuns Princes & Potentats nos amis, alliez & cõfederez. Et à fin d'augmẽter & accroitre le bon vouloir, courage & affection de ceux qui ſervirõt à l'execution & expeditiõ de ladite entrepriſe, & mémes de ceux qui demeureront éſdites terres, nous lui avons donné pouvoir d'icelles terres qu'il nous pourroit avoir acquiſes audit voyage, faire bail pour en iouïr par ceux à qui elles ſeront affectées & leurs ſucceſſeurs en tous droits de proprieté. Aſçavoir aux Gentils-hommes & ceux qu'il iugera gens de merite, en Fiefs, Seigneuries, Chaſtelenies, Comtez, Vicomtez, Baronnies & autres dignitez relevans de nous, telles qu'il iugera convenir à leurs ſervices: à la charge qu'ilz ſerviront à la tuition & defenſe dédits pais. Et aux autres de moindre cõdition, à telles charges & redevances annuelles qu'il aviſera, dont nous conſentons qu'ils en demeurẽt quittes pour les ſix premieres années ou tel autre tẽps que nótredit Lieutenãt aviſera bon étre & conoitra leur étre neceſſaire: excepté toutefois du devoir & ſervice pour la guerre. Auſſi qu'au retour de nôtredit Lieutenãt il puiſſe departir à ceux qui auront fait le voyage avec lui les gaignages & profits nobiliaires provenus de ladite entrepriſe, & a-

Diſtributiõ des terres en quelle qualité.

vantager du tiers ceux qui aurõt fait ledit voyage: retenir vn autre tiers pour lui pour ses fraiz & dépens, & l'autre tiers pour étre employé aux œuvres communes, fortifications du païs & fraiz de guerre. Et afin que nótredit Lieutenant soit mieux assisté & accompagné en ladite entrepriſe, nous lui avons donné pouvoir de se faire assister en ladite armée de tous Gentils-hõmes, Marchans, & autres noz sujets qui voudront aller ou envoyer audit voyage, payer gens & équipages & munir nefs à leurs despens. Ce que nous leurs defendons tres-expreſſement faire, ni trafiquer sans le sceu & consentement de nótredit Lieutenant, sur peine à ceux qui seront trouvez, de perdition de tous leurs vaiſseaux & marchandiſes. Prions aussi & requerõs tous Potentats, Princes noz alliés & confederez, leurs Lieutenans & sujets, en cas que nótredit Lieutenant ait quelque beſoin ou neceſſité, lui donner aide, secours & confort, favoriſer son entrepriſe. Enjoignons & commandons à tous nos sujets en cas de rencontre par mer ou par terre, de lui étre en ce secourables & se joindre avec lui: revoquans dés à preſent tous pouvoirs qui pourroient avoir eté donnez tant par nos predeceſſeurs Roys, que nous, à quelques perſonnes & pour quelque cauſe & occaſion que ce ſoit, au prejudice dudit Marquis nótredit Lieutenant general. Et d'autant que pour l'effet dudit voyage il sera beſoin paſſer plusieurs contracts & lettres, nous les avons dés à preſent validé & approuvé, validons & aprouvons, enſemble les ſeings & ſeaux de nõtredit

Defenſes de trafiquer.

Prieres du Roy aux Princes alliez.

Commandement aux ſujets.

Contracts validez ſous le ſeau du Lieutenant.

Lieutenant & d'autres par lui commis pour ce regard. Et d'autant qu'il pourroit survenir à nótredit Lieutenant quelque inconvenient de maladie, ou arriver faute d'icelui, aussi qu'à son retour il sera besoin laisser vn ou plusieurs Lieutenans : Voulons & entendons qu'il en puisse nommer & constituer par testament & autrement comme bon lui semblera, avec pareil pouvoir ou partie d'icelui que lui avons donné. Et afin que nótredit Lieutenant puisse plus facilement mettre ensemble le nombre de gens qui lui est necessaire pour ledit voyage & entreprise, tant de l'vn que de l'autre sexe : Nous lui avons donné pouvoir de prendre, élire & choisir, & lever telles personnes en nótredit Royaume, païs, terres & Seigneuries qu'il conoitra étre propres, vtiles & necessaires pour ladite entreprise, qui conviendront avec lui aller, léquels il fera conduire & acheminer des lieux où ilz se seront par lui levez jusques au lieu de l'embarquemẽt. Et pource que nous ne pouvons avoir particuliere conoissance dédits païs & gens étrangers pour plus avant specifier le pouvoir qu'entendons donner à nótredit Lieutenant general, voulons & nous plait qu'il ait le méme pouvoir, puissance & authorité qu'il étoit accordé par ledit feu Roy François audit sieur de Rober-val, encores qu'il n'y soit si particulierement specifié : & qu'il puisse en cette charge faire, disposer, & ordonner de toutes choses opinés & inopinées concernant ladite entreprise, comme il jugera à propos pour nótre service les affaires & necessitez le requerir, & tout ainsi &

Pouvoir de Substituer Lieutenans.

Pouvoir de lever les gẽs necessaires.

comme nous-mémes ferions & faire pourrions si presens en personne y étions, jaçoit que le cas requit mandement plus special: validans dés-à-present comme pour lors tout ce que par nótredit Lieutenant sera fait, dit, constitué, ordonné & établi, contracté, chevi & composé, tant par armes, amitié, confederation & autrement en quelque sorte & maniere que ce soit ou puisse étre pour raison de ladite entreprise, tant par mer que par terre: & avons le tout approuvé, aggreé & ratifié: aggreons, approuvons & ratifions par ces presentes & l'avoüons & tenons, & voulons étre tenu bon & valable, comme s'il avoit eté par nous fait.

SI DONNONS en mandement à nótre amé & feal le Sieur Comte de Chiverny Chancellier de France, & à noz amez & feaux Conseillers, les gens tenans noz Cours de Parlement, grand Conseil, Baillifs, Senechaux, Prevots, Juges & leurs Lieutenans & tous autres noz Iusticiers, & Officiers chacun endroit soy, comme il appartiendra, que nótredit Lieutenant duquel nous avons ce jourd'hui pris & receu le serment en tel cas accoutumé, ilz facent & laissent, souffrent joüir & vser pleinement & paisiblement, à icelui obeïr & entendre, & à tous ceux qu'il appartiendra és choses touchans & concernans nótredite Lieutenãce.

MANDONS en outre à tous noz Lieutenans generaux, Gouverneurs de noz Provinces, Admiraux, Vic'Admiraux, Maitres des ports havres & passages, lui bailler chacun en l'étenduë de son pouvoir, aide, confort,

passage, secours & assistance, & à ses gens avouez de lui, dont il aura besoin. Et d'autant que de ces presentes l'on pourra avoir affaire en plusieurs & divers lieux: Nous voulons qu'au *Vidimus* d'icelles deuëment collationé par vn de nos amez & feaux Conseillers, Notaires ou Secretaires, ou fait par-devant Notaires Royaux, foy soit adjoutée comme au present original: Car tel est nôtre plaisir. En témoin dequoy nous avons fait mettre nôtre seel esdites presentes. Donné à Paris le douziéme jour de Ianvier l'an de grace mille cinq cens quatre-vints dix-huit. Et de nôtre regne le neufiéme.

Signé, HENRI.

QVATRIEME LIVRE DE L'HISTOIRE DE LA NOVVELLE FRANCE, CONTENANT LES VOYAGES des Sieurs de Monts & de Poutrincourt.

Intention de L'Autheur. Avis au Roy sur l'habitation de la Nouvelle-France. Commission au Sieur de Monts. Defenses pour le traffic des pelleteries.

CHAP. I.

Intention de l'Autheur.

IE'AY à reciter en ce livre la plus courageuse de toutes les entrepriſes que noz François ont faites pour l'habitation des Terres-nevues d'outre l'Ocean, & la moins aydée & secouruë. Le ſieur de Monts dit en ſon nom PIERRE DV GVA, Gentilhõme Xaintongeois en eſt le premier motif, lequel voyant la France en repos par la paix heureuſement traitée à Vervin lieu de ma naiſſance, propoſa

posa au Roy vn expedient pour faire vne habitation solide édites terres d'outre mer sans rien tirer des coffres de sa Majesté, qui étoit le méme (à peu prés) que nous avons veu ci dessus avoir été octroyé à Estienne Chaton sieur de la Iaunaye, & Iacques Noel Capitaine de la marine, neveux & heritiers de feu Iacques Quartier, sans que toutefois ledit sieur de Monts eût eu avis telle chose avoir été auparavant par eux impetrée. Ce conseil trouvé bon & vtile, lettres incontinent furent expediées audit sieur pour la Lieutenance generale du Roy és terres comprises souz le nom de la Nouvelle-France, iusques à certains degrez: & consequemment autres lettres portans defenses à tous sujets de sa Majesté autres qu'icelui sieur de Monts & ses associez, de trafiquer de pelleterie, & autres choses, avec les peuples habitans lesdites terres, sur grandes peines: en la maniere qui s'ensuit.

Expedient pour la Nouvelle-France.

Ci dessus liv. 3. ch 31.

Commission du Roy au sieur de Monts, pour l'habitation és terres de la Cadie, Canada, & autres endroits en la Nouvelle-France.

Ensemble les defenses à tous autres de trafiquer avec les Sauvages dédites terres.

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, A nôtre cher & bien amé le sieur de Monts Gentilhomme ordinaire de nôtre Chambre, Salut. Comme nôtre

plus grand soin & travail soit & ait toujours été depuis nôtre avenement à cette Couronne, de la maintenir & conserver en son ancienne dignité, grandeur, & splendeur, d'étendre & amplifier autant que legitimement se peut faire, les bornes & limites d'icelle: Nous étans dés long temps a, informez de la situation & condition des païs & territoire de la Cadie, Meuz sur toutes choses d'vn zele singulier & d'vne devote & ferme resolution que nous avons prinse, avec l'aide & assistance de Dieu autheur, distributeur & protecteur de tous Royaumes & Etats; de faire convertir, amener & instruire les peuples qui habitent en cette contrée, de present gens barbares, athées, sans foy ne religion, au Christianisme, & en la creance & profession de nôtre foy & religion: & les retirer de l'ignorance & infidelité où ilz sont. Ayans aussi dés long temps reconu sur le rapport des Capitaines de navires, pilotes, marchans & autres qui de longue main ont hanté, frequenté, & trafiqué avec ce qui se trouve de peuples édits lieux, combien peut étre fructueuse, commode & vtile à nous, à nos Etats & sujets, la demeure, possession & habitation d'iceux pour le grand & apparent profit qui se retirera par la grande frequentation & habitude que l'on aura avec les peuples qui s'y trouvent, & le trafic & commerce qui se pourra par ce moyen seurement traiter & negocier. NOVS pour ces causes à plein confians de vôtre grande prudence, & en la conoissance & experience que vous avez de la qualité, condition & situa-

tion dudit païs de la Cadie : pour les diverſes navigations, voyages, & frequentations que vous avez faits en ces terres, & autres proches & circonvoiſines: nous aſſeurans que cette nôtre reſolution & intention, vous étans commiſe, vous la ſçaurés attentivement, diligemment & non moins courageuſement, & valeureuſement executer & conduire à la perfection que nous deſirons, Vous avons expreſſement commis & établi, & par ces preſentes ſignées de nôtre main, Vous commettons, ordonnons, faiſons, conſtituons & établiſſons nôtre Lieutenant general, pour repreſenter nôtre perſonne aux païs, territoires, côtes & confins de la Cadie : A commencer dés le quarantiéme degré, juſques au quarante-ſixiéme. Et en icelle étenduë ou partie d'icelle, tant & ſi avant que faire ſe pourra, établir, étendre & faire conoitre nôtre nom, puiſſance & authorité. Et à icelle aſſujettir, ſubmettre & faire obeïr tous les peuples de ladite terre, & les circonvoiſins : Et par le moyen d'icelles & toutes autres voyes licites, les appeller, faire inſtruire, provoquer & émouvoir à la conoiſſance de Dieu, & à la lumiere de la Foy & religion Chrétienne, là y établir : & en l'exercice & profeſſion d'icelle maintenir, garder, & conſerver lédits peuples, & tous autres habituez édits lieux ; & en paix, repos & tranquillité y commander tant par mer que par terre: Ordonner, decider, & faire executer tout ce que vous jugerez ſe devoir & pouvoir faire, pour maintenir, garder & conſerver lédits

lieux ſouz nótre puiſſance & authorité, par les formes, voyes & moyens preſcrits par nos ordonnances. Et pour y avoir égard avec vous, commettre, établir & conſtituer tous Officiers, tant és affaires de la guerre que de Iuſtice & police pour la premiere fois, & de là en avant nous les nommer & preſenter, pour en eſtre par nous diſpoſé & donner les lettres, tiltres & proviſions tels qu'ilz ſeront neceſſaires. Et ſelon les occurrences des affaires, vous mémes avec l'avis de gens prudens & capables, preſcrire ſouz nótre bon plaiſir, des loix, ſtatuts & ordonnances autant qu'il ſe pourra conformes aux nótres, notamment és choſes & matieres, auquelles n'eſt pourveu par icelles: traiter & contracter à méme effet paix, alliance & confederation, bonne amitié, correſpondance & communication avec lédits peuples & leurs Princes, ou autres ayans pouvoir & commandement ſur eux: Entretenir, garder & ſoigneuſement obſerver les traittés & alliances dont vous conviẽdrés avec eux: pourueu qu'ils y ſatisfacent de leur part. Et à ce defaut, leur faire guerre ouverte pour les contraindre & amener à telle raiſon qué vous jugerez neceſſaire pour l'honneur, obeïſſance & ſervice de Dieu, & l'établiſſement, manutention & conſervation de notredite authorité parmi eux: du moins pour hanter & frequenter par vous, & tous noz ſujets avec eux en toute aſſeurance, liberté, frequentation & communication, y negocier & trafiquer amiablement & paiſiblement. Leur donner & octroyer graces & privi-

leges, charges & honneurs. Lequel entier pouvoir susdit voulons aussi & ordonnons que vous ayez sur tous nosdits sujets & autres qui se transporteront & voudront s'habituer, trafiquer, negotier & resider édits lieux; ténir, prendre, reserver, & vous approprier ce que vous voudrez & verrez vous étre plus commode & propre à vôtre charge, qualité & vsage dédites terres, en departir telles parts & portions, leur donner & attribuer tels tiltres, hõneurs, droits, pouvoirs & facultez que vous verrez besoin étre, selon les qualitez, conditions & merites des personnes du pais ou autres. Sur tout peupler, cultiver & faire habituer lédites terres le plus promptement, soigneusement & dextrement, que le temps, les lieux, & commoditez le pourront permettre: en faire ou faire faire à cette fin la découverte & reconoissance en l'étenduë des côtes maritimes & autres contrées de la terre ferme, que vous ordonnerez & prescrirez en l'espace susdite du quarantiéme degré iusques au quarante-sixiéme, ou autrement tant & si avant qu'il se pourra le long dédites côtes, & en la terre ferme. Faire soigneusement rechercher & reconoitre toutes sortes de mines d'or & d'argent, cuivre & autres metaux & mineraux, les faire fouïller, tirer, purger & affiner, pour étre convertis en vsage, disposer suivant que nous avons prescrit par les Edits & reglemens que nous avons faits en ce Royaume du profit & emolument d'icelles, par vous ou ceux que vous aurés établis à cet effet, NOVS RE-

SERVANS seulement le dixiéme denier de ce qui proviendra de celles d'or, d'argent, & cuivre, vous affectans ce que nous pourrions prendre audits autres metaux & mineraux, pour vous aider & soulager aux grandes dépenses que la charge susdite vous pourra apporter. Voulans cependant; que pour vôtre seureté & commodité, & de tous ceux de noz sujets qui s'en iront, habituëront & trafiqueront édites terres: comme generalement de tous autres qui s'y accommoderont souz nôtre puissance & authorité, Vous puissiez faire batir & construire vn ou plusieurs forts, places, villes & toutes autres maisons, demeures & habitations, ports, havres, retraites, & logemens que vous conoitrez propres, vtiles & necessaires à l'execution de ladite entreprise. Etablir garnisons & gens de guerre à la garde d'iceux. Vous ayder & prevaloir aux effets susdits des vagabõs, personnes oyseuses & sans avœu, tãt és villes qu'aux châps, & des condamnez à banissement perpetuels, ou à trois ans au moins hors nôtre Royaume, pourveu que ce soit par avis & consentement & de l'authorité de nos Officiers. Outre ce que dessus, & qui vous est d'ailleurs prescrit, mandé & ordonné par les commissions & pouvoirs que vous a donnez nôtre tres-cher cousin le sieur d'Anville Admiral de France, pour ce qui concerne le fait & la charge de l'Admirauté, en l'exploit, expedition & execution des choses susdites, faire generalement pour la conquéte, peuplement, habituation & conservation de ladite terre de la Cadie, & des côtes, territoires

circonvoisins & de leurs appartenances & dependances souz nôtre nom & authorité, ce que nous-mémes ferions & faire pourrions si presens en persone y étions, jaçoit que le cas requit mandement plus special que nous ne le vous prescrivõs par cesdites presentes: Au contenu déquelles, Mandons, ordonnons & tres-expressement enjoignons à tous nos iusticiers, officiers & sujets, de se conformer: Et à vous obeïr & entendre en toutes & chacunes les choses susdites, leurs circonstances & dependances. Vous donner aussi en l'execution d'icelles tout ayde & confort, main-forte & assistance dont vous aurez besoin, & seront par vous requis, le tout à peine de rebellion & desobeïssance. Et à fin que persone ne pretende cause d'ignorance de cette nótre intention, & se vueille immiscer en tout ou partie, de la charge, dignité & authorité que nous vous donnons par ces presentes: Nous avons de noz certaine science, pleine puissance & authorité Royale, revoqué, supprimé & declaré nuls & de nul effet ci-apres & des à present, tous autres pouvoirs & Commissions, Lettres & expeditions donnez & delivrez à quelque persone que ce soit, pour découvrir, conquerir, peupler & habiter en l'étenduë susdite dédites terres situées depuis ledit quarantiéme degré, iusques au quarantesixiéme, queles qu'elles soient. Et outre ce mandons & ordonnons à tous nosdits Officiers de quelque qualité & condition qu'ilz soient, que ces presentes, ou *Vidimus* deuëment collationné d'icelles par l'vn de noz amez & feaux

Conſeillers, Notaires & Secretaires, ou autre Notaire Royal, ilz facẽt à vótre requéte, pourſuite & diligence, ou de noz Procureurs, lire, publier & regitrer és regitres de leurs iuriſdictions, pouvoirs & détroits, ceſſans en tãt qu'à eux appartiendra, tous troubles & empéchemens à ce contraires. Car tel eſt nótre plaiſir. Donné à Fontaine bleau le huitiéme jour de Novembre; l'an de grace mille ſix cens trois: Et de nótre regne le quinziéme. Signé, HENRI, Et plus bas, Par le Roy, POTIER. Et ſeellé ſur ſimple queuë de cire iaune.

Defenſes du Roy à tous ſes ſujets, autres que le ſieur de Monts & ſes aſſociez, de trafiquer de Pelleteries & autres choſes avec les Sauvages de l'étenduë du pouvoir par luy donné audit ſieur de Monts, & ſes aſſociez: Sur grandes peines.

HENRI par la grace de Dieu Roy de Frãce & de Navarre. A nos amez & feaux Conſeillers, les officiers de nótre Admirauté de Normandie, Bretagne, Picardie & Guienne, & à chacun d'eux endroit ſoy, & en l'étenduë de leurs reſſorts & iuriſdictions, Salut. Nous avons pour beaucoup d'importantes occaſions, ordonné, commis & établi le ſieur de Mõts gentilhomme ordinaire de nótre chambre, nótre Lieutenant general, pour peupler & habituer les terres, cótes, & païs de la Cadie, & autres circonvoiſins, en l'étenduë du quarãtiéme degré juſques au quarãte-ſixiéme: & là établir nótre authorité, & autrement

s'y loger & asseurer: en sorte que noz sujets désormais puissent étre receuz, y hanter, resider & trafiquer avec les Sauvages habitans dédits lieux: comme plus expressement nous l'avons declaré par noz lettres patentes expediées & delivrées pour cet effet audit sieur de Monts le huitiéme jour de Novembre dernier: suivant les conditions & articles moyennant léquels il s'est chargé de la conduite & execution de cette entrepriſe. Pour faciliter laquelle, & à ceux qui s'y sont joints avec lui, & leur donner quelque moyen & commodité d'en supporter la depense: Nous avons eu agreable de leur permettre, & asseurer; Qu'il ne seroit permis à aucuns autres noz sujets, qu'à ceux qui entreroient en association avec lui, pour faire ladite dépense, de trafiquer de pelleterie, & autres marchandises, durant dix années, és terrés, païs, ports, rivieres & avenuës de l'étenduë de sa charge. Ce que nous voulons avoir lieu. NOVS pour ces causes, & autres considerations à ce nous mouvans, Vous mandons & ordonnons. Que vous ayez chacun de vous en l'étenduë de voz pouvoirs, iurisdictions & détroits (à faire de nótre part) comme de nótre pleine puissance & authorité Royal, nous faisons tres-expresses inhibitions & defenses à tous marchans, maitres, & Capitaines de navires, matelots, & autres noz sujets de quelque état, qualité & condition qu'ilz soient, autres neantmoins, & fors à ceux qui sont entrez en association avec ledit sieur de Monts, pour ladite entrepriſe, selon les articles & conventions d'icelles par nous arretez ainsi

que dit eſt: D'equipper aucuns vaiſſeaux, & en iceux aller ou envoyer faire traffic & troque de pelleterie, & autres choſes avec les Sauvages: Frequenter, negocier, & communiquer durant ledit temps de dix ans, depuis le Cap de Raze, juſques au quarantiéme degré, comprenant toute la côte de la Cadie, terre & Cap Breton, Bayes de ſainct Cler, de Chaleur, Ile percée, Gachepé, Chichedec, Meſamichi, Leſquemin, Tadouſſac, & la riviere de Canada, tant d'un côté que d'autre, & toutes les Bayes & rivieres qui entrent au dedans dédites côtes: A peine de deſobeïſſance, & cõfiſcation entiere de leurs vaiſſeaux, vivres, armes & marchandiſes, au profit dudit ſieur de Monts & de ſes aſſociez, & de trente mille livres d'amende. Pour l'aſſeurance & acquit de laquelle, & de la coërtion & punition de leur deſobeïſſance Vous permettrez (comme nous avons auſſi permis & permettons) audit ſieur de Monts & aſſociez, de ſaiſir, apprehender, & arréter tous les contrevenans à nôtre preſente defenſe & ordonnance, & leurs vaiſſeaux, marchandiſes, armes, & victuailles, pour les amener & remettre és mains de la Iuſtice, & étre procedé tant coutre les perſonnes, que contre les biens deſditz deſobeiſſans, ainſi qu'il appartiendra. Ce que nous voulons & vous mandons & ordonnons de faire incontinent publier & lire par tous les lieux & endroits publics de voſdits pouvoirs & iuriſdictions, où vous iugerez beſoin étre: à ce qu'aucun de noſdits ſujets n'en puiſſe pretendre cauſe dignorance: Ains que chacun obeïſſe & ſe conforme

ſurce à nôtre volonté. De ce faire nous vous avons donné, & dõnons pouvoir & cõmiſſion & mandemẽt ſpecial. Car tel eſt nôtre plaiſir. Dõné à Paris le dix-huitiéme Decẽbre, l'an de grace mille ſix cẽs trois. Et de nôtre regne le quinziéme. Ainſi ſigné, HENRI. Et plus bas, Par le ROY, POTIER. Et ſeellé du grãd ſeel de cire iaune.

Ces lettres ont eté confirmées par autres ſecondes defences du vint-deuxiéme Ianvier mille ſix cens cinq.

Et quant aux marchãdiſes venãs de la Nouvelle-France, voici la teneur des lettres patẽtes du Roy portãtes exẽption de ſubſides pour icelles,

Declaration du Roy.

HENRY par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre, A nos amez & feaux Conſeillers les gens tenans nôtre Cour des Aydes à Rouën, Maitre de noz ports, Lieutenans, Iuges & Officiers de nôtre Admirauté, & de noz traites foraines établis en nôtre province de Normandie, & chacun de vous endroit ſoy, Salut. Nous avons ci-devant par noz lettres patentes du huitiéme jour de Novembre mille ſix cens trois, dont copie eſt ci jointe ſouz le contreſeel de notre Chancellerie, ordonné & eſtabli noſtre cher & bién amé le ſieur de Monts nôtre Lieutenant general repreſentant nôtre perſone és côtes, terres & confins de la Cadie, Canada, & autres endroits en la Nouvelle-France, pour habiter lédites terres : Et par ce moyen amener à la conoiſſance de Dieu, les peuples y étans, & là établir nôtre authorité. Et pour ſubvenir aux

fraiz qu'il conviendroit faire, par nos autres lettres patentes du dix-huitiéme Decembre ensuivant nous aurions donné, permis & accordé audit sieur de Monts, & à ceux qui s'associeroiēt auec lui en cette entrepriſe, la traite des pelleteries & autres choſes qui ſe troquent avec les Sauvages dédites terres à plein ſpecifiées par lédites patentes: ayans par le moyen de ce que dit eſt aſſez donné à entendre que lédits païs étoiēt par nous reconuz de nótre obeïſſance, & les tenir & avoüer comme dependances de nótre Royaume & Coronne de France. Neantmoins nos Officiers des traites foraines, ignorans peut eſtre juſques à cette heure nótre volonté, veulent au prejudice d'icelle contraindre ledit ſieur de Monts & ſes aſſociez de payer les mémes droits d'entrée des marchandiſes venans dédits païs, qui ſont deuz par celles qui viennēt d'Heſpagne, & autres contrées étrangeres, ne ſe contentans que pour icelles l'on ait paié noz droits d'entrée deuz aux lieux où elles ont eté déchargées, & aux autres endroits où elles ont depuis paſſé par nôtre Royaume, que doivent les marchandiſes y venans de nos autres provinces & terres de nótre obeïſſance étans du cru d'icelles. Et de fait vn nommé François le Buffe, l'un des gardes à cheval du bureau de noz traites foraines à Caēn, auroit arreté ſouz ce pretexte dés l'vnziéme jour de Novembre dernier au lieu de Condé ſur Narreau, vint-deux balles de Caſtors appartenans audit ſieur de Monts & ſes aſſociez, venans dédites terres de la Cadie & Canada, pretendant pour le fermier general dédites trai-

Avœu du Roy pour la Nouvelle-France.

Arreſt des marchandiſes du ſieur de Monts.

tes foraines de Normandie, nôtre Procureur joint, la confiscation dédites marchandises. Ce qui est & seroit grandement preiudiciable audit sieur de Monts & ses associez, frustrez de l'esperance qu'ils avoient de faire promptement argent d'icelles marchandises, pour subuenir & emploier à l'achapt des vivres, munitions & autres choses necessaires qu'il convient envoyer cette année avec nombre d'hommes pour l'execution de ladite entreprise. L'effect de la quelle demeurant par ce moyen traversé & interrompu au prejudice de nôtre service, Et voulãs y remedier & sur ce faire conoitre à chacun nôtre intention, à fin que l'on n'en puisse pretendre à l'avenir cause d'ignorance. POVR CES CAVSES, & pour la consideration & merite particulier de cet affaire, du bon succez duquel par la prudente conduite dudit sieur de Monts, nous esperons vn grand bien devoir reussir à la gloire de Dieu, salut des Barbares, honneur & grandeur de nos Etats & seigneuries. Nous avons declaré & declarõs par ces presentes, Que toutes marchandises qui à l'avenir viendront dédits païs de la Cadie, Canada, & autres endroits qui sont de l'étenduë du pouvoir par nous donné audit sieur de Monts, & specifiez par nôdites lettres, des huitiéme Novembre & dix-huitiéme Decembre mil six cens trois, léquelles ledit sieur de Monts & sesdits associez feront amener dédits lieux en nôtre Royaume, suivant la permission qu'ils en ont, ou autres de leur gré, congé & exprés consentement, ne payeront autres ne plus grãds subsides, que les droits

Exemptions de subsid's aut. es qu'ordinaires, pour les marchandises de la N. Fr.

d'entrée, & ceux qui se payent d'ordinaire pour les marchandises, qui passent de l'vne de noz provinces en l'autre, & qui sont du cru d'icelles. Et pour le regard des vint-deux balles de castors saisis & arrétez, comme dit est, par ledit François le Buffe audit lieu de Condé sur Narreau. Pour les mémes raisons & considerations susdites: Nous avons fait & faisons audit sieur de Monts & ses associez pleine & entiere mainlevée d'icelles vint-deux balles de castors. Voulons & nous plaitprompte & entiere restitution & deliurance leur en étre faite, en payant toutefois pour icelles les droits d'entree en nótre province de Normandie, que doivent lédites marchandises, selon qu'ilz se payent au bureau établi au lieu de la Barre, entre les mains de nôtre fermier general dédites traites forraines, ou son commis audit Bureau de Caën, sans autres fraiz ny dépens. Et en ce faisant, voulons & ordonnons, que chacun de vous endroit soy, vous faites, souffrez & laissez iouir ledit sieur de Monts & sédits associez, pleinement & paisiblement de l'entier & prompt effet de nótre presente declaration, vouloir & intention. SI VOVS MANDONS publier, lire & regitrer ces presentes, chacun en l'étenduë de vos ressorts que besoin sera, à la diligence dudit sieur de Monts & de sésdits associez: Cessans & faisans cesser tous troubles & empechemens à ce contraires: Contraignans & faisans contraindre à ce faire, souffrir & y obeïr tous ceux qu'il appartiendra, mémes ledit le Buffe, ensemble nótredit fermier du bureau de Caën & ses commis, à

Mainlevée.

la delivrance & reſtitution dédites vint-deux balles de caſtors, & de mémes à la décharge des pleiges & cautions, ſi aucuns ſont baillez pour aſſeurance dédits caſtors, & generalement tous autres, qui pource ſeront à contraindre par toutes voyes deuës & raiſonnables, Nonobſtant oppoſitions ou appellations quelconques, pour léquelles, & ſans preiudice d'icelles, ne ſera par vous differé. De ce faire vous avons donné & donnons pouvoir, authorité, commiſſion & mandement ſpecial. Et par ce que de ces preſentes, l'on aura affaire en pluſieurs lieux, nous voulons qu'au *Vidimus* d'icelles deuëment collationé par l'vn de nos amez & feaux Conſeillers, Notaires & Secretaires, ou autre Notaire Royal, foy ſoit adjoutée comme au preſent original. Car tel eſt nótre plaiſir. Donné à Paris le huitiéme jour de Fevrier, l'an de grace mille ſix cens cinq, Et de nórre regne le ſeziéme. Ainſi ſigné HENRI. Et plus bas, Par le Roy, POTIER. Et ſellée en ſimple queuë du grand ſceau, de cire jaune.

Lédites lettres patentes du dix-huitiéme Novembre & dix-huitiéme Decembre mille ſix cens trois, & autres du dix-neufiéme Ianvier mille ſix cens cinq, ont eté verifiees en la Cour de Parlement de Paris le ſeziéme Mars mille ſix cens cinq.

Voyage du sieur de Monts en la Nouvelle-France: Des accidens survenus audit voyage: Causes des bancs de glaces en la Terre-Neuve: Impositions de noms à certains ports: Perplexité pour le retardement de l'autre navire.

CHAP. II.

LE sieur de Monts ayant fait publier les Commissions & defenses susdites par la France, & particulierement par les villes maritimes de ce Royaume, fit equipper deux navires, l'vn souz la conduite du Capitaine Timothée du Havre de Grace, l'autre du Capitaine Morel de Honfleur. Dans le premier il se mit avec bon nombre de gens de qualité tãt Gentils-hommes, qu'autres. Et d autant que le sieur de Poutrincourt étoit desireux dés y avoit long temps, de voir ces terres de la Nouvelle-France, & y choisir quelque lieu propre pour s'y retirer, avec sa famille, femme & enfans, pour n'étre des derniers qui courront & participeront à la gloire d'vne si belle & genereuse entreprise: Il lui print aussi envie d'y aller. Et de fait il s'embarqua avec ledit sieur de Monts, & quant & lui fit porter quantité d'armes & munitions de guerre, & leverent les ancres du Havre de Grace le septiéme jour de Mars l'an mille six cens quatre. Mais étans parti de bonne heure avant que l'hiver eût encor quitté sa robe

Partement du havre de Grace.

be fourrée de neige, ilz ne manquerent de trouver des bancs de glaces, contre lequels ilz penserent heurter, & se perdre: mais Dieu qui jusques à present a favorisé la navigation de ces voyages, les preserva. *Peril.*

On se pourroit étonner, & non sans cause, pourquoy en méme parallele il y a plus de glaces en cette mer qu'en celle de France. A quoy ie répond que les glaces que l'on rencontre en cette dite mer ne sont pas toutes originaires du climat, c'est à dire de la grand' baye de Canada, mais viennent des parties Septentrionales, poussées sans empéchement parmi les plaines de cette grande mer, par les ondées, bourrasques & flots impetueux que les vents d'Est & du Nort élevent en hiver & au printemps, & les chassent vers le Sud & l'Ouest: Mais la mer de France est couverte de l'Ecosse, Angleterre & Irlande: qui est cause que les glaces ne s'y peuvent décharger. Il y pourroit aussi avoir vne autre raison prise du mouvement de la mer, lequel se porte davantage vers ces parties là, à cause de la course plus grande qu'il a à faire vers l'Amerique que vers les terres de deça. Or le peril de ce voyage ne fut seulement à la rencontre dédits bancs de glaces, mais aussi aux tempétes qu'ils eurent à souffrir, dont y en eût vne qui rompit les galleries du navire. Et en ces affaires y eut vn menuisier qui d'un coup de vague fut porté au chemin de perdition, hors le bord, mais il se retint à vn cordage qui d'aventure pendoit hors icelui navire. *Causes des bancs de glaces vers la Terre-Neuve.* *Tempéte perilleuse.*

Ce voyage fut long à-cause des vens contraires: ce qui toutefois arrive peu souvent à ceux qui partent au mois susdit pour aller aux Terres-neuves, lesquels sont ordinairement poussez de vent d'Est ou de Nort propres à la route d'icelles terres. Et ayans pris leur brisée au Su de l'ile de Sable pour eviter les glaces susdites, ilz penserent tomber de Carybde en Scylle, & s'aller échouër vers ladite ile durant les brumes épesses qui sont ordinaires en cette mer.

Voy ma charte geographique de la Terre-neuve.

En fin le sixiéme de May ilz terrirent à vn certain port, qui est par les quarante-quatre degrez & vn quart de latitude, où ilz trouvérent le Capitaine Rossignol du Havre de Grace, lequel troquoit en pelleterie avec les Sauvages, contre les defenses du Roy. Occasion qu'on lui confisqua son navire, & fut appellé ce port, *Le port du Rossignol*: ayant eu en ce desastre vn bien, qu'vn port bon & commode en ces côtes là est appellé de son nom.

Port du Rossignol.

De là côtoyans & découvrans les terres ils arriverent à vn autre port, qui est tres-beau, lequel ils appellerent *Le port du mouton*, à l'occasion d'un mouton qui s'estant noyé revint à bord, & fut mangé de bonne guerre. C'est ainsi que beaucoup de noms anciennement ont esté donnez brusquement, & sans grande deliberation. Ainsi le Capitole de Rome eut son nom, parce qu'en y fouïssant on trouva vne tête de mort. Ainsi la ville de Milan a été appellée *Mediolanum*, c'est à dire demi-laine, par ce que les Gaulois jettans les fondemens d'icelle trouve-

Port du Mouton.

Capitole.

Milan.

rent vne truye qui étoit à moitié couverte de laine: & ainsi consequémét de plusieurs autres.

Etans au Port du Mouton ilz se cabannerent là à la mode des Sauvages, attendans des nouvelles de l'autre navire, dãs lequel on avoit mis les vivres, & autres choses necessaires pour la nourriture & entretenemẽt de ceux qui étoiẽt de la reserve pour hiverner en nombre d'environ cent hommes. En ce Port ilz attẽdirent vn mois en grande perplexité, de crainte qu'ils avoient que quelque finistre accident fût arrivé à l'autre navire parti dés le dixiéme de Mars, où étoient le Capitaine du Pont de Honfleur, & ledit Capitaine Morel. Et ceci étoit d'autãt plꝰ important, que de la venuë de ce navire depẽdoit tout le succez de l'affaire. Car méme sur cette longue attente il fut mis en deliberation, sçauoir si l'on retourneroit en France, ou non. Le sieur de Poutrincourt fut d'avis qu'il valoit mieux là mourir. A quoy se cõforma ledit sieur de Monts. Cependant plusieurs alloient à la chasse, & plusieurs à la pecherie, pour faire valoir la cuisine. Prés ledit Port du Mouton il y a vn endroit si rempli de lapins, qu'on ne mangeoit préque autre chose. Tandis on envoya Champlein avec vne chaloupe plus avant chercher vn lieu propre pour la retraite: & tant demeura en cette expedition, que sur la deliberation du retour, on le pensa abandonner: car il n'y avoit plus de vivres, & se servoit-on de ceux qu'on avoit trouvé au navire de Rossignol, sans léquels il eust fallu quitter le jeu, & rompre vne belle entrepriſe à sa nais-

Deliberatiõ sur le retour en France.

Quantité de lapins.

sance, ou mourir là de faim aprés auoir fait la chasse aux lapins, qui n'eussent toujours duré. Or ce qui causa ce retardement de la venuë, dédits sieurs du Pont & Capitaine Morel, furent deux occasions, l'vne que manquans de batteau, ilz s'amuserent à en batir vn en la terre où ils arriverent premierement, qui fut le *Port aux Anglois*: l'autre qu'étans venu au *Port de Campseau* ils y trouverent quatre navires de Basques qui troquoient avec les Sauvages contre les defenses susdites, léquels ilz dépouillerent, & en amenerent les maitres audit sieur de Monts, qui les traitta fort humainement.

Port aux Anglois.

Port de Campseau.

Trois semaines passées icelui sieur de Monts n'ayant aucunes nouvelles dudit navire qu'il attendoit, délibera d'envoyer le long de la côte les chercher, & pour cet effect depecha quelques Sauvages, auquels il bailla vn François pour les accompagner avec lettres. Lédits Sauvages promirent de revenir à point-nommé dans huit jours: à quoy ils ne manquerent. Mais comme la societé de l'homme avec la femme bien d'accors est vne chose puissante, ces Sauvages devant que partir eurent soin de leurs femmes & enfans, & demanderent qu'on leur baillât des vivres pour eux. Ce qui fut fait. Et s'étans mis à la voile, trouverent au bout de quelques jours ceux qu'ilz cherchoient en vn lieu dit *La baye des isles*, léquels n'étoient moins en peine dudit sieur de Monts, que lui d'eux, n'ayans en leur voyage trouvé les marques & enseignes qui avoiét été dites, c'est que le sieur

Sauvages fermes en leurs promesses.

La baye des isles.

de Monts passant à *Campseau* devoit laisser quelque Croix à vn arbre, ou missive y attachée. Ce qu'il ne fit point, ayant outre-passé ledit lieu de *Campseau* de beaucoup pour avoir pris sa route trop au Su à cause des bancs de glaces, comme nous avons dit. Ainsi apres avoir leu les lettres, lédits Capitaines du Pont & Morel se dechargerent des vivres qu'ils avoient apportés pour la provision de ceux qui devoient hiverner, & s'en retournerent en arriere vers la grande riviere de *Canada* pour la traite des pelleteries.

Debarquement du Port au Mouton: Accident d'vn homme perdu seze jours dans les bois: Baye Françoise: Port-Royal: Riviere de l'Equille: Mine de cuivre: Mal-heur des mines d'or: Diamans: Turquoises.

CHAP. III.

TOVTE la Nouvelle-France en fin assemblée en deux vaisseaux, on leve les ancres du *Port au Mouton* pour employer le temps & découvrir les terres tant qu'on pourroit avant l'hiver. On va gaigner le *Cap de Sable*, & de là on fait voile à la *Baye Saincte Marie*, où noz gens furent quinze jours à l'ancre, tandis qu'on reconoissoit les terres & passages de mer & de rivieres: Cette Baye est vn fort beau lieu pour habiter, d'autant qu'on est là tout porté à la mer sans varier. Il y a de la mine de fer & d'argent: mais elle n'est point abondante selon l'é-

Cap de Sable.

Baye Sainte Marie.

preuve qu'on en a fait pardelà & en France. Aprés avoir là sejourné douze ou treze jours, il arriva vn accident étrange tel que ie vay dire. Il avoit pris envie à vn ieune homme d'Eglise Parisien de bonne famille, de faire le voyage avec le sieur de Monts, & ce (dit-on) contre le gré de ses parens, lesquels envoyerent exprés à Honfleur pour le divertir & r'amener à Paris. Mais le zele n'en étoit que louable. Car si en beaucoup de choses on suivoit l'avis des gens sedentaires, on perdroit maintes belles occasions de bien faire. Or les navires étans à l'ancre en ladite Baye sainte Marie, il se mit en la troupe de quelques vns qui s'alloient égayer par les bois. Avint que s'étant arreté pour boire à vn ruisseau il y oublia son epée, & poursuivoit son chemin avec les autres quand il s'en apperceut. Lors il retourna en arriere pour l'aller chercher: mais l'ayant trouvée, oublieux de la part d'où il étoit venu, sans regarder s'il falloit aller vers le Levant, ou le Ponant, ou autrement (car il n'y avoit point de sentier) il prent sa voye à contre-pas, tournant le dos à ceux qu'il avoit laissé, & tant fait par ses allées & venuës qu'il se trouve au rivage de la mer, là où ne voyant point de vaisseaux (car ils étoient en l'autre part d'vne langue de terre qui s'avance à la mer, & s'appelle *l'Ile Longue*) il s'imagina qu'on l'avoit delaissé, & se mit à lamenter sa fortune sur vn roc. La nuit venuë chacun étant retiré, on le trouve manquer: on le demande à ceux qui avoient été és bois, ilz disent en quelle façon il étoit parti d'avec eux, & que depuis ils n'en

Accident d'vn homme perdu 16. jours dãs les bois.

avoient eu nouvelles. Dé-ja on accuſoit vn certain de la religion pretenduë reformée de l'avoir tué, pource qu'ilz ſe picquoient quelquefois de propos pour le fait de ladite religiõ. Somme on fait ſonner la trompete parmi la foret, on tire le canon pluſieurs fois. Mais en vain. Car le fray de la mer plus fort que tout cela rechaſſoit en arriere le ſon des canons & trompetes. Deux, trois, & quatre jours ſe paſſerent. Il ne comparoit point. Ce pendant le temps preſſoit de partir, de maniere qu'apres avoir attendu juſques à ce qu'on le tenoit pour mort, on leva les ancres pour aller plus loin, & voir le fond d'vne baye qui a quelques quarante lieuës de longueur, & quatorze, puis dix-huit de largeur, laquelle a été appellée la *Baye Françoiſe.* *Baye Françoiſe.*

En cette Baye eſt au quarante-cinquiéme degré, le paſſage pour entrer en vn port, lequel noz gens furent deſireux de voir, & y firẽt quelque ſejour, durant lequel ils eurent le plaiſir de chaſſer vn Ellan, lequel traverſa à nage vn grãd lac de mer qui fait ce Port, ſans ſe forcer. Cedit port eſt couvert de montagnes du cóté du Nort, qui durent plus de quinze lieuës Nordeſt & Suroeſt. Vers le Su ce ſont cotaux, léquels (avec lédites montagnes) verſent mille ruiſſeaux, qui rendent le lieu agreable plus que nul autre du monde, & y a de fort belles cheutes pour faire des moulins de toutes ſortes. A l'Eſt eſt vne riviere entre lédits cótaux & montagnes, dans laquelle les navires peuvẽt faire voile juſques à quinze lieuës ou plus: & durant cet

espace ce ne sont que prairies d'vne part & d'autre de ladite riviere, laquelle fut appellée *l'Equille*, parce que le premier poisson qu'on y print fut vne Equille. Mais ledit Port pour sa beauté fut appellé LE PORT-ROYAL, non par le choix de Champlein, comme il se vante en la relation de ses voyages: mais par le sieur de Monts Lieutenant du Roy. Le sieur de Poutrincourt ayant trouvé ce lieu à son gré, il le demanda, avec les terres y continentes, audit sieur de Monts, auquel sa Majesté avoit par la commission inserée ci dessus baillé la distribution des terres de la Nouvelle-France depuis le quarantiéme degré iusques au quarante-sixiéme. Ce qui lui fut octroyé, & depuis en a pris lettres de confirmation de sadite Majesté, en intention de s'y retirer avec sa famille, pour y établir le nom Chrétien & François tant que son pouvoir s'étendra, & Dieu lui en doint le moyen. Ledit Port a huit lieuës de circuit sans comprendre la riviere de l'Equille dite maintenant la riviere du Dauphin. Il y a deux iles dedans fort belles & agreables; l'vne à l'entrée de ladite riviere, que ie fay d'vne lieuë Françoise de circuit: l'autre à côté de l'embouchure d'vne autre riviere large à peu prés comme la riviere d'Oise, ou Marne, entrant dans ledit Port: ladite ile préque de la grandeur de l'autre: & toutes deux foretieres. C'est en ce Port & vis à vis de la premiere ile, que nous avons demeuré deux ans aprés ce voyage. Nous en parlerons plus amplement en autre lieu.

Riviere de l'Equille.

Le Port-Royal.

Riviere du Dauphin.

FIGVRE DV
PAIS
DE
Lies se. R
SALVCI
Jan Swelinck

Au partir du Port Royal ilz firent voile à la mine de cuivre de laquelle nous avons parlé cidessus. C'eſt vn haut rocher entre deux bayes de mer où le cuivre eſt enchaſſé dans la pierre fort beau & fort pur, tel que celui qu'on dit cuivre de rozette Pluſieurs orfévres en ont veu en France, léquels diſent qu'au deſſous du cuivre il y pourroit avoir de la mine d'or. Mais de s'amuſer à la rechercher, ce n'eſt choſe encore de ſaiſon. La premiere mine c'eſt d'avoir du pain & du vin, & du beſtial, comme nous diſions diſions au commencement de cette hiſtoire. Nôtre felicité ne git point és mines, principalement d'or & d'argent léquelles ne ſeruent au labourage de la terre, ni à l'vſage des métiers. Au contraire l'abondance d'icelles n'eſt qu'vne ſarcine, vn fardeau, qui tient l'homme en perpetuelle inquietude, & tant plus il en a, moins a-il de repos, & moins lui eſt ſa vie aſſeurée.

Mine de cuivre Ci deſſus. liv. 3 Chap. 28. & 29.

Voyez le chap. de la Terre 24. liv. 5 à la fin touchant le meſpris des Mines.

Avant les voyages du Perou on pouvoit ſerrer beaucoup de richeſſes en peu de place, au lieu qu'aujourd'hui l'or & l'argent étans avilis par l'abondance, il faut des grandz coffres pour retirer ce qui ſe pouvoit mettre en vne petite bouge. On pouvoit faire vn long traict de chemin avec vne bourſe dans la manche aujourd'hui il faut vne valize, & vn cheval exprés. A ce propos Bodin en ſa Republique dit avoir verifié en la Chambre des comptes qu'au temps de ſaint Louis le Chancelier de France n'avoit pour ſoy, ſes cheuaux & valets à cheval, & pour avoine & toute choſe que ſept ſols pariſis par jour. Ce que conſideré, nous pouvons à bon-

Repub. de Bodin liv. 6. ch. 2. Liv. 6. chap. 2.

droit maudire l'heure quand jamais l'avarice a porté l'Hespagnol en l'Occident, pour les mal-heurs qui s'en sont ensuivis. Car quand ie me represente que par son avarice il a allumé & entretenu la guerre en toute la Chrétienté, & s'est étudié à ruïner ses voisins, & non point le Turc, ie ne puis penser qu'autre que le diable ait eté autheur de ses voyages. Et ne faut m'alleguer ici le pretexte de la Religion. Car (comme nous avons dit allieurs) ils ont tout tuez les originaires du païs avec des supplices les plus inhumains que le diable a peu leur suggerer: Et par leurs cruautés ont rendu le nom de Dieu vn nom de scandale à ces pauvres peuples, & l'ont blasphemé continuellement par chacun jour au milieu des Gentils, ainsi que le prophete le reproche au peuple d'Israël. Temoin celui qui aima mieux estre damné que d'aller au Paradis des Hespagnols.

Esai 52 vers. 5.

Ci-dessus liv. 1. chap. 18.

Les Romains (de qui l'avarice a toujours eté insatiable) ont bien guerroyé les nations de la terre pour avoir leurs richesses, mais les cruautés Hespagnoles ne se trouvent point dans leurs histoires. Ilz se sont contentez de dépouïller les peuples qu'ils ont veincus, sans leur ôter la vie. Vn ancien autheur Payen faisant vn essay de sa veine Poëtique ne trouve plus grand crime en eux, sinon que s'ilz découvroient quelque peuple qui eût de l'or, il estoit leur ennemi. Les vers de cet Autheur ont si bonne grace que ie ne me puis tenir de les coucher ici, quoy que ce ne soit mon intention d'alleguer gueres de Latin:

Petronius arbiter.

Orbem jam totum Romanus victor habebat,
Quâ mare, quâ terra, quâ sidus currit vtrumque,
Nec satiatus erat: gravidis freta pulsa carinis
Jam peragrabantur: si quis sinus abditus vltra,
Si qua foret tellus quæ fulvum mitteret aurum
Hostis erat: fatisque in tristia bella paratis.
Quærebantur opes.

Mais la doctrine du sage fils de Sirach, nous enseigne toute autre chose. Car reconoissant que les richesses qu'on fouille jusques aux autres de Pluton sont ce que quelqu'vn a dit, *irritamenta malorum*, il a prononcé celui-là *heureux qui n'a point couru après l'or, & n'a mis son esperance en argent & thresors*, adjoutant qu'il *doit être estimé avoir fait choses merveilleuses, entre tous ceux de son peuple, & être l'exemple de gloire, lequel a été tenté par l'or, & est demeuré parfait.* Et par vn sens contraire celui-là malheureux qui fait autrement. *Eccleſiaſt. 31 verſ. 8. 9. 10.*

Or pour revenir à noz mines, parmi ces roches de cuivre se trouvent quelque fois des petits rochers couverts de Diamans y attachés. Ie ne veux asseurer qu'ilz soient fins, mais cela est agreable à voir. Il y a aussi de certaines pierres bleuës transparentes, léquelles ne valent moins que les Turquoises. Ledit Champ-doré nôtre conducteur és navigations de ce païs-là, ayant taillé dans le roc vne de ces pierres, au retour de la Nouvelle-France il la rompit en deux, & en bailla l'vne au sieur de Monts, l'autre au sieur de Poutrincourt, léquelles ilz firent mettre en œuvre, & furent trouvées di- *Diamans.* *Turquoiſes.*

gnes d'estre presentées, l'vne au Roy par ledit sieur de Poutrincourt, l'autre à la Roine par ledit sieur de Monts, & furent fort bien receuës. I'ay memoire qu'vn orfévre offrit quinze escus audit de Poutrincourt de celle qu'il presenta à sa Majesté. Il y a beaucoup d'autres secrets & belles choses dans les terres, dont la conoissance n'est encore venuë jusques à nous, & se decouvriront à mesure que la province s'habitera,

---

Description de la riviere Saint Iean & de l'ile Sainte Croix: Homme perdu dans les bois trouvé le 7. éme jour: Exemples de quelques abstinences étranges: Differens des Sauvages remis au jugement du sieur de Monts: Authorité paternele entre lèdits Sauvages: Quels maris choisissent à leurs filles.

CHAP. IIII.

APRES avoir reconu ladite mine, la troupe passa à l'autre de la Baye Françoise, & allerent vers le profond d'icelle: puis en tournant le Cap vindrent à la *riviere Saint Jean*, ainsi appellée (à mon avis) pource qu'ils y arriverent le vint-quatriéme Iuin, qui est le jour & féte de S. Iean Baptiste. Là est vn beau port d'environ vne lieuë de longueur; mais l'entrée en est dangereuse à qui n'en sçait les addresses; & au bout d'icelui se presente vn saut impetueux de ladite riviere, laquelle se precipite en bas des rochers, lors que la mer baisse, avec vn bruit merveilleux: car étans quelquefois à l'ancre en mer nous l'avons oüi de plus

Riviere de Saint Iean.

de deux lieuës loin. Mais de haute mer on y peut passer avec de grans vaisseaux. Cette riviere est vne des plus belles qu'on puisse voir, ayant quãtité d'iles, & fourmillant en poissons. Cette année derniere mille six cens huit Champ-doré avec vn des gens dudit sieur de Monts, a eté quelques cinquante lieües à mont icelle, & témoignent qu'il y a grande quantité de vignes le long du rivage, mais les raisins n'en sont si gros qu'au païs des Armouchiquois: il y a aussi des oignons, & beaucoup d'autres sortes de bonnes herbes. Quant aux arbres ce sont les plus beaux qu'il est possible de voir. Lors que nous y étions nous y recoueumes des Cedres en grand nombre. Au regard des poissons le méme Champ-doré nous a rapporté qu'en mettant la chaudiere sur le feu ils en avoient pris suffisamment pour eux disner avant que l'eau fût chaude. Au reste cette riviere s'étendant avant dans les terres, les Sauvages abbregent merveilleusement de grans voyages par le moyen d'icelle. Car en six jours ilz vont à *Gachepé* gaignans la baye où golfe de Chaleur quand ils sont au bout, en portant leurs canots par quelques lieuës. Et par méme riviere en huit jours ilz vous à *Tadoussac* par vn bras d'icelle qui vient de vers le Nordest. De sorte qu'au Port Royal on peut avoir quinze ou dix-huit jours des nouvelles des sauvages habituez en la grande riviere de *Canada* les voyes: ce qui ne se pourroit faire par mer vn mois, ni sans hazard.

Cedres.

Abondance de poisson.

Commodité de voyager par la riviere.

Quittans la riviere Saint-Iean, ilz vindrent suivant la côte à vint lieuës de là en vne grande

Ile Sainte Croix.

riviere (qui est proprement mer) où ilz se camperent en vne petite ile size au milieu d'icelle, laquelle ayans reconu forte de nature & de facile garde, joint que la saison commençoit à se passer, & partant falloit penser de se loger, sans plus courir, ilz resolurent de s'y arréter. Ie ne veux rechercher curieusement les raisons des vns & des autres sur la resolution de cette demeure: mais je seray toujours d'avis que quiconque va en vn païs pour le posseder, ne s'arrete point aux iles pour y estre prisonnier. Car avant toutes choses il faut se proposer la culture de la terre. Et ie demanderois volontiers comme on la cultiuera s'il faut à toute heure, matin, midi, & soir passer avec grand' peine vn large trajet d'eau pour aller aux choses qu'on requiert de la terre ferme? Et si on craint l'ennemi, comment se sauvera celui qui sera au labourage ou ailleurs en affaires necessaires, étāt poursuivi? car on ne trouve pas toujours des bateaux à point nommé, ni deux hommes pour les conduire. D'ailleurs nótre vie ayant besoin de plusieurs commodités vne ile n'est pas propre pour commencer l'établissement d'vne colonie s'il n'y a des courans d'eau douce pour le boire, & le menage; ce qui n'est point en des petites iles. Il faut du bois pour le chauffage: ce qui n'y est semblablemēt. Mais sur tout il faut avoir les abris des mauvais vents, & des froidures: ce qui est difficile en vn petit espace environné d'eau de toutes parts. Neantmoins la compagnie s'arréta là au milieu d'vne riviere large où le vent de Nort & Norouest bat à plaisir. Et d'autant qu'à deux lieuës

Qui veut posseder la tere doit se camper en terreferme.

au dessus il y a des ruisseaux qui viennent cõme en croix se décharger dãs ce large bras de mer, cette ile de la retraite des François fut appellée SAINTE CROIX, à vint-cinq lieuës plus loin que le Port Royal. Or ce pendant qu'on commencera à couper & abbattre les Cedres & autres arbres de ladite ile pour faire les batimens necessaires, retournons chercher Maitre Nicolas Aubri perdu dans les bois, lequel on tient pour mort il y a long temps.

Retour à la Baye Sainte Marie, où l'homme perdu fut trouvé.

Comme on étoit aprés à deserter l'ile Champloré fut r'envoyé à la Baye Sainte-Marie avec un maitre de mines qu'on y avoit mené pour tirer de la mine d'argent & de fer : ce qu'ilz firent. Et comme ils eurent traversé la Baye Françoise, ils entrerent en ladite baye Sainte-Marie par vn passage étroit qui est entre la terre du Port Royal, & vne ile dite l'*Ile longue* : là où aprés quelque seiour, allans pécher, ledit Aubri les apperceut, & commença d'vne foible voix à crier de plus hautement qu'il peut. Et pour sonder sa voix il s'aviſa de faire ainſi que jadis Ariadné à Theſée, comme le recite Ovide en ces vers:

Ile longue.

Je mis vn linge blanc sur le bout d'vne lance
Pour leur donner de moy nouvelle souvenance,

Jettant son mouchoir à son chapeau au bout d'vn baton. Ce qui le donna mieux à conoitre. Car comme quelqu'vn eut ouï la voix, & dit à la compagnie ſi ce pourroit point étre ledit Aubri, on s'en mocquoit. Mais quand on eut veu le mouvement du drappeau, & du cha-

peau, on creut qu'il en pouvoit étre quelque chose. Et s'étans approchés ilz reconurent parfaitement que c'étoit lui-méme, & le recueillirent dans leur barque avec grande joye & contentement, le seziéme jour aprés son égarement.

Plusieurs en ces derniers temps se flattans plus que de raison, ont farci leurs livres & histoires des mains miracles où n'y a pas si grãd sujet d'admiratiõ qu'ici. Car durãt ces seze jours il ne véquit que de ie ne sçay quels petitz fruits semblables à des cerises sans noyau, qui se trouvent assez rarement dans ces bois. Ie croy que ce sont de ceux que les Latins appellent *Myrtilles* & les Bourquignons *du Pourron*. Mais il ne faut penser que cela fût capable de sustenter vn hõme bien mangeant & bien buuant, ains confesser que Dieu en ceci a opeté par dessus la Nature. Et de verité en ces derniers voyages s'est reconuë speciale grace & faveur en plusieurs occurrences, lesquelles nous remarquerons selon que l'occasion se presentera. Le pauvre Aubri (ie l'appelle ainsi à cause de son affliction) étoit merveilleusement extenué, comme on peut penser. On lui bailla à manger par mesure, & le remena-on vers la troupe à l'ile Sainte Croix, dont chacun receut vne incroyable joye & consolation, & particuliérement le sieur de Monts, à qui cela touchoit plus qu'à tout autre. Il ne faut ici m'alleguer les histoires de la fille de Confolans en Poitou, qui fut deux ans sans manger, il y a environ six ans: ni d'vne autre d'aupres de Berne en Suisse, laquelle perdit l'appetit

petit pour toute sa vie en l'an mille six cens vn, & autres semblables. Car ce sont accidens avenus par vn debauchement de la nature. Et quãt à ce que recite Pline qu'aux dernieres extremitez de l'Indie, és parties basses de l'Orient, autour de la fontaine & source du Gange, il y a vne nation d'Astomes, c'est à dire sans bouche, qui ne vit que de la seule odeur & exhalation de certaines racines, fleurs, & fruicts, qu'ilz tirent par le nez, je ne l'en voudrois aisément croire: ni pareillement le Capitaine Iacques Quartier quand il parle de certains peuples du *Saguenay* qu'il dit n'avoir point aussi de bouche, & ne manger point (par le rapport du Sauvage *Donnacona*, lequel il amena en France pour en faire recit au Roy) avec d'autres choses éloignées de commune croyance. Mais quand bien cela seroit, telles gens ont la nature disposée à cette façon de vivre. Et ici ce n'est pas de même. Car ledit Aubri ne manquoit d'appetit: & a vécu seze jours nourri en partie de quelque force nutritive qui est en l'air de ce païs-là, & en partie de ces petits fruits que j'ay dit: Dieu lui ayant donné la force de soutenir cette longue disette de vivres sans franchir le pas de la mort. Ce que je trouve étrange, & l'est vrayement: mais és histoires de nótre temps recuillies par le sieur Goulart Senlisien, sont recitées des choses qui semblent dignes de plus grand étonnement. Entre autres d'vn Henri de Hasseld marchant trafiquant des païs bas à Berg en Norvvege: lequel ayant ouï vn gourmand de Precheur parler mal des jeûnes miraculeux, comme s'il n'e-

Pline l. 7. ch. 2.

Astomes.

Iean Vvier au Traité. De ieuniis commentitiis.

toit plus en la puissance de Dieu de faire ce qu'il a fait par le passé ; indigné de cela, essaya de jeuner, & s'abstint par trois jours : au bout déquelz pressé de faim il print vn morceau de pain en intention de l'avaller avec vn verre de biere : mais tout cela lui demeura tellement en la gorge qu'il fut quarante iours & quarante nuits sans boire ni manger. Au bout de ce tẽps il rejetta par la bouche la viande & le breuvage qui lui étoient demeurez en la gorge. Vne si longue abstinence l'affoiblit de telle sorte, qu'il fallut le sustenter & remettre avec du laict. Le Gouverneur du païs ayant entendu cette merveille, le fit venir, & s'enquit de la verité du fait : à quoy ne pouvant adjouter de foy, il en voulut faire vn nouvel essay, & l'ayant fait soigneusement garder en vne chambre, trouva la chose veritable. Cet homme est recommandé de grande pieté, principalemẽt envers les pauvres. Quelque temps apres étant venu pour ses affaires à Bruxelles en Brabant, vn sien debiteur pour gaigner ce qu'il lui devoit l'accusa d'heresie, & le fit bruler en l'an mil cinq cens quarante-cinq.

Merveilleuse abstinences.

L. à même.

Et depuis encore vn Chanoine de Liege voulant faire essay de ses forces à jeuner, ayant continué iusques au dix-septiéme iour, se sentit tellement abbatu, que si soudain on ne l'eût soutenu d'vn bon restaurent, il defailloit du tout.

L. à même.

Vne ieune fille de Buchold au territoire de Munstre en Vvestphalie affligée de tristesse, & ne voulant bouger de la maison, fut battuë à-

cause de cela par sa mere. Ce qui redoubla tellement son angoisse, qu'ayant perdu le repos elle fut quatre mois sans boire ni manger, fors que par fois elle machoit quelque pôme cuite, & se lavoit la bouche avec vn peu de ptisane.

Les histoires Ecclesiastiques entre vn grand nombre de jeûneurs, font mention de trois saints hermites nommez Simeon, lequelz vivoient en austerité étrange, & longs jeûnes, comme de huit & quinze iours, voire plus: n'ayans pour toute demeure qu'vne colomne où ils habitoient & passoient leur vie: à raison dequoy ilz furent surnommez Stelites, c'est à dire Colomnaires, comme habitans en des Colomnes. *Evagrius l. 1. de l'hist. Eccles. chap. 13. Baronius sur le Martyrol. Rom. 9. Ianv.*

Mais tous ces gens icis'étoient partie resolus à telz jeûnes, partie s'y étoient peu à peu accoutumés & ne leur étoit plus étrange de tant jeûner. Ce qui n'a pas été en celui duquel nous parlons. Et pource son jeûne est d'autant plus admirable, qu'il ne s'y étoit nullement disposé, & n'avoit accoutumé ces longues austerités.

Or aprés qu'on l'eut fétoyé, & seiourné encore par quelque temps à ordonner les affaires, & reconoître la terre des environs l'ile Sainte-Croix, ou parla de t'envoyer les navires en France avant l'hiver, & à tant se disposerent au retour ceux qui n'étoient allez là pour hiverner. Ce-pendant les Sauvages de tous les environs venoient pour voir le train des François, & se rengeoient volontiers aupres d'eux: mémes en certains differens faisoient le sieur *Differens des Sauvages remis au iugement du sieur de Monts.*

de Monts juge de leurs debats, qui eſt vn commencement de ſujection volontaire, d'où l'on peut concevoir vne eſperance que ces peuples s'accoutumeront bien-tôt à nôtre façon de vivre.

Entre autres choſes ſurvenuës avant le partement dédits navires, avint vn jour qu'vn Sauvage nommé *Bituani* trouvant bonne la cuiſine dudit ſieur de Monts, s'y étoit arrêté, & y rendoit quelque ſervice: & neantmoins faiſoit l'amour à vne fille pour l'avoir en mariage, laquelle ne pouvant avoir de gré & du conſentement du pere, il la ravit, & la print pour femme. Là deſſus groſſe querele: & lui eſt la fille enlevée, & remenée à ſon pere. Vn grand debat ſe preparoit, n'euſt été que *Bituani* s'étant plaint de cette injure audit ſieur de Monts, les autres vindrent defendre leur cauſe, diſans, à ſçavoir le pere aſſiſté de ſes amis, qu'il ne vouloit bailler ſa fille à vn homme qui n'eût quelque induſtrie pour nourrir elle & les enfans qui proviendroient du mariage: Que quãt à lui il ne voyoit point qu'il ſçeut rien faire: Qu'il s'amuſoit à la cuiſine de lui ſieur de Monts, & ne s'exerçoit point à chaſſer. Somme qu'il n'auroit point la fille, & devoit ſe contenter de ce qui s'étoit paſſé. Ledit ſieur de Monts les ayant ouys il leur remontra qu'il ne le detenoit point, qu'il étoit gentil garçon, & iroit à la chaſſe pour donner preuve de ce qu'il ſçavoit faire. Mais pour tout cela, ſi ne voulurent-ilz point lui rendre la fille qu'il n'eût montré par effet ce que ledit ſieur de Monts promettoit. Bref il va à la chaſſe (du poiſſon)

Authorité des peres és mariages.

Cauſe de Sauvages plaidée pardevant le ſieur de Monts.

prent force saumons : La fille lui est renduë, & le lendemain il vint revétu d'vn beau manteau de castors tout neuf bién orné de *Matachias*, au Fort qu'on commençoit à batir pour les François, amenant sa femme quant & lui, comme triomphant & victorieux, l'ayant gaignée de bonne guerre: laquelle il a toujours depuis fort aymée pardessus la coutume des autres Sauvages : donnant à entendre que ce qu'on acquiert avec peine on le doit bien cherir.

Par cet acte nous reconoissõs les deux points les plus considerables en affaires de mariage étre obsérvés entre ces peuples conduits seulement par la loy de Nature : c'est à sçavoir l'authorité paternelle, & l'industrie du mari. Chose que i'ay plusieurs fois admirée : voyant qu'en nótre Eglise Chrétienne, par ie ne sçay quels abus, on a vécu plusieurs siecles, durant léquels l'authorité paternelle a eté baffoüée & vilipendée, jusques à ce que les assemblées Ecclesiastiques ont debendé les ïeux ; & reconu que cela étoit contre la nature méme : & que noz Rois par Edits ont rémise en son entier cette paternelle authorité : laquelle neantmoins és mariages spirituels & vœux de Religion n'est point encore r'entrée en son lustre, & n'a en ce regard son appui que sur les Arrets des Parlemens, léquels souventefois ont contraint les detenteurs des enfans de les rendre à leurs peres.

Les Sauvages observent les deux choses plus considerables au mariage.

Description de l'Ile Sainte-Croix: Entrepriſe du ſieur de Monts difficile, genereuſe: & perſecutée d'envies: Retour du ſieur de Poutrincourt en France: Perils du voyage.

CHAP. V.

DEVANT que parler du retour des navires en France, il nous faut dire que l'ile de Sainte-Croix eſt difficile à trouver à qui n'y a été, Car il y a tant d'iles & de grandes bayes à paſſer devant qu'y parvenir, que ie m'étonne comme on avoit eu la patience de penetrer ſi avant pour l'aller trouver. Il y a trois ou quatre montagnes eminentes pardeſſus les autres aux cótez: mais de la part du Nort d'où deſcéd la riviere, il n'y en a ſinon vne pointuë eloignée de plus de deux lieuës. Les bois de la terre-ferme ſont beaux & relevez par admiration & les herbages ſemblablement. Il y a des ruiſſeaux d'eau douce treſ-agreables vis à-vis de l'ile, où pluſieurs des gens du ſieur de Monts faiſoient leur menage, & y avoient cabanné. Quant à la nature de la terre, elle eſt tresbonne & heureuſement abondante. Car ledit ſieur de Monts y ayant fait cultiver quelque quartier de terre, & icelui enſemencé de ſegle (ie n'y ay point veu de froment) il n'eut moyen d'attendre la maturité d'icelui, pour le recuillir: & neantmoins le grain tombé a ſurcreu & reietté

Deſcription de l'ile Sainte-Croix.

si merveilleusement, que deux ans aprés nous en recuillimes d'aussi beau, gros, & pesant, qu'il y en ait point en France, que la terre avoit produit sans culture: & de present il continuë à repulluler tous les ans. Ladite ile a environ demie lieuë Françoise de tour, & au bout du côté de la mer il y a vn terre, & comme vn ilot separé où étoit placé le canon dudit sieur de Monts, & là aussi est la petite chappelle batie à la Sauvage. Au pied d'icelle il y a des moules tant que c'est merveilles, léquelles on peut amasser de basse mer, mais elles sont petites. Ie croy que les gens dudit sieur de Monts ne s'oublierent à prendre les plus grosses, & n'y laisserent que la semence & menuë generation. Or quant à ce qui est de l'exercice & occupation de noz François durant le temps qu'ils ont été là, nous le toucherons sommairement aprés que nous aurons reconduit les navires en France.

Entreprise & voyage du sieur de Mõts chose difficile & genereuse.

Les frais de la marine en telles entrepriſes que celle du sieur de Monts sont si grands que qui n'a les reins fors succumbera facilement: & pour eviter aucunement ces frais il convient s'incommoder beaucoup, & se mettre au peril de demeurer degradé parmi des peuples qu'on ne conoit point; & qui pis est, en vne terre inculte & toute forétiere. C'est en quoy cette actiõ est d'autãt plus genereuse, qu'on y voit le peril eminẽt, & neãtmoins on ne laisse de braver la Fortune, & sauter par dessus tant d'épines qui s'y presentẽt. Les navires du sieur de Monts retournãs en France, le voila demeuré en vn triste

lieu avec vn bateau & vne barque tant seulement. Et ores qu'on lui promette de l'envoier querir à la revolution de l'an, qui est-ce qui se peut asseurer de la fidelité d'Æole & de Neptune deux mauvais maitres, furieux, inconstans, & impitoyables? Voila l'état auquel ledit sieur de Monts se reduisoit n'ayant point d'avancement du Roy comme ont eu ceux déquels (hors-mis le feu sieur Marquis de la Roche) nous avons ci-devant rapporté les voyages. Et toutefois c'est celui qui a plus fait que tous les autres, n'ayant point jusques ici laché prise. Mais en fin ie crains qu'il ne faille là tout quitter, au grand vitupere & reproche du nom François, qui par ce moyen est rendu ridicule & la fable des autres nations. Car comme si on se vouloit opposer à la conversion de ces pauvres peuples Occidentaux, & à l'avancement de la gloire de Dieu, & du Roy, il se trouve des gens pleins d'avarice & d'envie, gens qui ne voudroient avoir donné vn coup d'épée pour le service de sa Majesté, ni souffert la moindre peine du monde pour l'honneur de Dieu, léquels empéchent qu'on ne tire quelque profit de la province méme pour fournir à ce qui est necessaire à l'établissement d'vn tel œuure, aimans mieux que les Anglois & Hollandois s'en prevaillent que les François, & voulans faire que le nom de Dieu demeure inconu en ces parties là. Et telles gens, qui n'ont point de Dieu (car s'ils en avoient ilz seroient zelateurs de son nom) on les écoute, on les croit, on leur donne gain de cause.

Envies sur le privilege des Castors octroyé au sieur de Monts.

Or sus appareillons, & nous mettons bientôt à la voile. Le sieur de Poutrincourt avoit fait le voyage par-dela avec quelques hommes de mise, non pour y hiverner, mais comme pour y aller marquer son logis, & reconoitre vne terre qui lui fût agreable. Ce qu'ayant fait, il n'avoit besoin d'y sejourner plus long temps. Par ainsi les navires étans prêts à partir pour le retour, il se mit & ceux de sa compagnie dedans l'vn d'iceux. Ce-pendant le bruit étoit par-deça de toutes parts qu'il faisoit merveilles dedans Ostende pour lors assiegée dés y avoit trois ans passez par les Alteses de Flandres. Le voyage ne fut sans tourmente & grans perils. Car entre autres i'en reciteray deux ou trois que l'on pourroit mettre parmi les miracles, n'étoit que les accidens de mer sont assez journaliers : sans toutefois que ie vueille obscurcir la faveur speciale que Dieu a tonjours montrée en ces voyages.

Retour du sieur de Poutrincourt en France.

Le premier est d'vn grain de vent qui sur le milieu de leur navigation vint de nuit en vn instant donner dans les voiles avec vne impetuosité si violẽte, qu'il renversa le navire en sorte que d'vne part la quille étoit préque à fleur d'eau, & le voile nageant dessus, sans qu'il y eût moyen, ni loisir de l'ammener, ou desamarer les écoutes. Incontinent voila la mer comme en feu (les mariniers appellẽt ceci Le feu saint Goudran.) Et de mal-heur, en cette surprise ne se trouvoit vn seul couteau pour couper les cables, ou le voile. Le pauvre vaisseau cependant en ce fortunal demeuroit en l'état que nous a-

Premier peril.

Ammener, mot de marine, baisser.

Desamarer, detacher.

Les Ecoutes ce sont les cordages qui tiennent le voile tendu.

vons dit, porté haut & bas. Bref plusieurs s'attendoient d'aller boire à leurs amis, quand voici vn nouveau renfort de vent qui brisa le voile en mille pieces invtiles par apres à toutes choses. Voile heureux d'avoir par sa ruine sauvé tout ce peuple. Car s'il eût eté neuf le peril s'y fût rencontré beaucoup plus grand. Mais Dieu tente souvẽt les siẽs, & les cõduit jusques au pas de la mort, àfin qu'ilz reconoissent sa puissance, & le craignẽt. Ainsi le navire cõmença à se relever peu à peu, & se remettre en état d'asseurãce.

Deuxiéme peril.

Le deuxiéme fut au Casquet (ile, ou rocher en forme de casque entre France & Angleterre où n'y a aucune habitation) à trois lieuës duquel étans parvenus il y eut de la jalousie entre les maitres de navire (mal qui ruine souvent les hõmes & les affaires) l'un disant qu'on doubleroit bien ledit Casquet, l'autre que non, & qu'il falloit deriver vn petit de là droite route pour passer au dessus de l'ile. En ce fait le mal étoit qu'on ne sçauoit l'heure du jour, parce qu'il faisoit obscur, à-cause des brumes, & par consequent on ne sçavoit s'il étoit ebe ou flot. Or s'il eût eté flot ils eussent aisément doublé: mais il se trouva que la mer se retiroit, & par ce moyen l'ebe avoit retardé & empeché de gaigner le dessus. Si bien qu'approchans dudit roc ilz se virent au desespoir de se pouvoir sauver, & falloit necessairement aller choquer alencontre. Lors chacun de prier Dieu, & demander pardon les vns aux autres, & se lamenter pour le dernier reconfort. Sur ce point le Capitaine Rossignol (de qui on avoit pris le navire en la

Doubler, c'est passer au dessus. Franchir.

Ebe, c'est quand la mer baisse.

Flot, quand elle monte.

Nouvelle-France comme nous avons dit) tira vn grand couteau pour tuer le Capitaine Timothée gouverneur du present voyage, lui disant, Tu ne te contentes point de m'avoir ruiné, & tu me veux encore ici faire perdre! Mais il fut retenu & empeché de faire ce qu'il vouloit. Et de verité c'étoit en lui vne grande folie, ou plutot rage, d'aller tuer vn homme qui s'en va mourir, & que celui qui veut faire le coup soit en méme peril. En fin cõme on alloit dõner dessus le roc le sieur de Poutrincourt demãda à celui qui étoit à la hune s'il n'y avoit plus d'esperance: lequel respõdit que non. Lors il dit à quelques vns qu'ilz l'aidassent à chãger les voiles. Ce que firẽt deux ou trois seulement, & ja n'y avoit plus d'eau que pour tourner le navire, quand la faveur de Dieu les vint aider, & détourner le vaisseau de peril sur lequel ils étoiẽt ja portés. Quelques vns avoiẽt mis le pourpoint bas pour essayer de se sauver en grimpãt sur le rocher. Mais ilz n'en eurẽt que la peur pour ce coup: fors que quelques heures aprés étans arrivez prés vn rocher qu'on appelle Le nid à l'Aigle, ilz cuiderẽt l'aller aborder pensans que ce fût vn navire, parmi l'obscurité des brumes: d'où étans derechef échapés, ils arriverent en fin au lieu d'où ils étoient partis; ayãt ledit sieur de Poutrincourt laissé ses armes & munitions de guerre en l'ile Sainte-Croix en la garde dudit sieur de Monts, cõme vn arre & gage de la bõne volonté qu'il avoit d'y retourner. *Troisiéme peril.*

Mais ie pourray bien mettre ici encore vn merveilleux danger, duquel ce méme vaisseau fut garenti peu aprés le depart de sainte-Croix, & ce par l'accident d'vn mal duquel Dieu sceut *Quatriéme Peril.*

tirer vn bien. Car vn certain alteré étant de nuit furtivemẽt descẽdu par la coutille au fõd du navire pour boire son saoul & emplir de vin sa bouteille, il trouua qu'il n'y avoit que trop à boire, & que ledit navire étoit dés-ja à moitié plein d'eau. En ce peril chacun se leue, & travaille à la põpe, tant qu'à toute peine s'étans garentis, ilz trouverent qu'il y avoit vne grand'voye d'eau par la quille, laquelle ils étouperent en diligence.

Batimens de l'ile Sainte-Croix: Incommoditez des François audit lieu: Maladies inconuës: Ample discours sur icelles: De leurs causes: Des peuples qui y sont sujets: Des viandes, mauvaises eaux, air, vents, lacs, pourriture des bois, saisons, disposition de corps des jeunes, des vieux: Avis de l'Autheur sur le gouvernement de la santé & gueriſon dédite maladies.

CHAP. VI.

Batimens de l'ile sainte Croix.

PENDANT la navigation susdite le sieur de Monts faisoit travailler à son Fort lequel il avoit assis au bout de l'ile à l'oppositе du lieu où nous avons dit qu'il avoit logé son canon. Ce qui étoit prudemment consideré, à-fin de tenir toute la riviere sujete en haut & en bas. Mais il y avoit vn mal que ledit Fort étoit du côté du Nort, & sans aucun abri, fors que des arbres qui étoient sur la rive de

l'ile, lequels tout à l'environ il avoit defendu d'abattre. Et hors icelui Fort y avoit le logis des Suisses grand & ample, & autres petits representans comme vn faux-bourg. Quelques-vns s'étoient cabannés en la terre ferme pres le ruisseau. Mais dans le Fort étoient le logis dudit sieur de Monts fait d'vne belle & artificielle charpenterie, avec la banniere de France au dessus. D'vne autre part le magazin où reposoit le salut & la vie d'vn chacun, fait semblablement de belle charpēterie, & couvert de bardeaux. Et vis à vis du magazin étoient les logis & maisons du sieur d'Orville, de Champlein, Cham doré, & autres notables personages. A l'opposite du logis dudit sieur de Monts étoit vne gallerie couverte pour l'exercice soit du jeu ou des ouvriers en temps de pluie. Et entre ledit Fort & la Plateforme du canon, tout étoit rēpli de jardinages, à quoy chacun s'exerçoit de gaieté de cœur. Tout l'Automne se passa à ceci: & ne fut pas mal allé de s'étre logé & avoir defriché l'ile avant l'hiver, tandis que pardeça on faisoit courir les livrets souz le nom de maitre Guillaume, farcis de toutes sortes de nouvelles: par léquels entre autres choses ce prognostiqueur disoit que le sieur de Monts attachoit des épines en *Canada*. Et quand tout est bien consideré, c'est bien vray emēt arracher des épines que de faire de telles entrepriſes remplies de fatigues & perils continuels, de soins, d'angoisses & d'incommodités. Mais la vertu & le courage qui domte toutes ces choses, fait que ces épines ne sont qu'œillets & roses à ceux qui se resolvent à ces

Maitre Guillaume.

actions heroïques pour se rendre recommandables à la memoire des hommes, & fermer les yeux aux plaisirs des douillets qui ne sont bons qu'à garder la chambre.

Les choses plus necessaires faites, & le pere grisart, c'est à dire l'hiver étant venu force fut de garder la maison, & vivre chacun chez soy. Durant lequel temps nos gens eurent trois incõmoditez principales en cette ile, à sçavoir faute de bois (car ce qui étoit en ladite ile avoit servi aux batimens) faute d'eau douce, & le guet qu'on faisoit de nuit craignãt quelque surprise des Sauvages qui étoiẽt cabanés au pied de ladite ile, ou autre ennemi. Car la maledictiõ & rage de beaucoup de Chrétiens est telle, qu'il se faut plus dõner garde d'eux, que des peuples infideles. Chose que ie dis à regret: mais à la miẽne volõté que ie fusse menteur en ce regard, & que le sujet de le dire fût ôté. Or quãd il falloit avoir de l'eau ou du bois on étoit cõtraint de passer la riviere qui est plus de trois fois aussi large que la Seine à Paris de chacun cõté. C'étoit chose penible & de longue haleine. De sorte qu'il falloit retenir le bateau bien souvent vn jour devãt que le pouvoir obtenir. Là dessus les froidures & nèges arrivent & la gelée si forte que le cidre étoit glacé dãs les tõneaux, & falloit à chacun bailler sa mesure au poids. Quãt au vin il n'étoit distribué que par certains jours de la semaine. Plusieurs paresseux buvoiẽt de l'eau de nege, sans prendre la peine de passer la riviere. Bref voici des maladies inconuës semblables à celles que le Capitaine Iacques Quartier nous à repreſen-

Trois incõmoditez en hiver à Sainte-Croix.

Mechanceté de plusieurs Chrétiens.

Maladies inconnuës.

Ci dessus chap. 24. au. 3.

tées cî-dessus, léquelles pour cette cause ie ne descriray pas, pour ne faire vne repetition vaine. De remede il ne s'en trouvoit point. Tandis les pauvres malades languissoient se consommans peu à peu, n'ayans aucune douceur comme de laictage, ou bouillie, pour sustenter cet estomac qui ne pouvoit recevoir les viandes solides, à-cause de l'empechement d'vne chair mauvaise qui croissoit & surabõdoit dãs la bouche, & quand on la pensoit enlever elle renaissoit du iour au lendemain plus abondamment que devant. Quant à l'arbre *Annedda* duquel ledit Quartier fait mention, les Sauvages de ces terres ne le conoissent point. Si bien que c'étoit grande pitié de voir tout le mõde en langueur, excepté bien peu, les pauvres malades mourir tous vifs sans pouvoir étre secourus. De cette maladie il y en passa trente-six, & autres trente-six, ou quarante, qui en étoient touchez guerirent à l'aide du Printemps si-tot qu'il fut venu. Mais la saison de mortalité en icelle maladie sont la fin de Ianvier, les mois de Fevrier & Mars auquels meurẽt ordinairemẽt les malades chacun à son rãg selon qu'ils ont cõmencé de bõne heure à étre indisposez : de maniere que celui qui commencera sa maladie en Fevrier & Mars pourra échapper: mais qui se hatera trop, & voudra se mettre au lict en Decẽbre & Ianvier il sera en danger de mourir en Fevrier, Mars, ou au commencement d'Avril, lequel temps passé il est en esperance & cõme en asseurance de salut.

Nombre des morts & malades. Mois dangereux.

Le sieur de Monts étãt de retour en Frãce cõsulta nos Medecins sur le sujet de cette maladie,

laquelle ilz trouverent fort nouvelle, à mon a
vis, car ie ne voy point qu'à nôtre voyage, q
fut posterieur à celui-là, nôtre Apothicai
fut chargé d'aucune ordonnance pour la gu
Hippocrate rison d'icelle. Et toutefois il semble qu'Hippo
crate en a eu conoissance, ou au moins de que
qu'vne qui en approchoit. Car au livre
internis affect. il parle de certaine maladie où
ventre, & puis apres la rate s'enfle & endurc
& y ressentent des pointures douloureuses,
peau devient noire & palle, rapportant la co
leur d'vne grenade verte: les aureilles & gen
ves rendent des mauvaises odeurs, & se sepa
icelles gencives d'avec les dents : des pustu
viennent aux jambes: les membres sont at
nuez &c.

Peuples Septentrionaux sujets au mal de terre de la Nouvelle France.

Mais particulierement les Septentrionnau
sont sujets plus que les autres nations plus m
ridionales. Témoins les Holandois, Frisons,
autres leurs voisins, entre lequels iceux Hol
dois écrivent en leurs navigations qu'allans
indes Orientales plusieurs d'entre eux fur
pris de ladite maladie, étans sur la côte d
Guinée: côte dãgereuse, & portant vn aïr pe
lent plus de cent lieuës avant en mer. Et les r
mes estans allez en l'an mille six cens six su
côte d'Hespagne pour la garder & empec
l'armée Hespagnole, furent contraints de se
tirer à cause de ce mal, ayans jetté vingt-d
de leurs morts en la mer. Et si on veut enc
Olaus liv. 16 chap. 51. ouïr le témoignage d'*Olaus Magnus* traitant
nations Septentrionales d'où il estoit, Voic
qu'il en rapporte: Il y a (dit-il) encore vne

„ ladie militeire qui tourmente & afflige les aſ-
„ ſiegez, telle que les membres epeſſis par vne
„ certaine ſtupidité charneuſe, & par vn ſang
„ corrompu, qui eſt entre chair & cuir, s'écou-
„ lans comme cire: ils obeïſſent à la moindre
„ impreſſion qu'on fait deſſus avec le doit: &
„ étourdit les dẽts comme prés à cheoir: chan-
„ ge la couleur blanche de la peau en bleu: &
„ apporte vn engourdiſſement, avec vn dégout
„ de pouvoir prendre medecine: & s'appelle
„ vulgairement en la langue du païs *Scorbut*, en
„ Grec κακεξία, paraventure à cauſe de cette
„ molleſſe putride qui eſt ſouz le cuir, laquelle
„ ſemble provenir de l'vſage des viandes ſallées
„ & indigeſtes, & s'entretenir par la froide ex-
„ halaiſon des murailles. Mais elle n'aura pas
„ tant de force là où on garnira de planches le
„ dedans des maiſons. Que ſi elle continuë da-
„ vantage, il la faut chaſſer en prenant tous les
„ iours du bruvage d'abſinthe, ainſi qu'on pouſ-
„ ſe dehors la racine du calcul par vne deco-
„ ction de vieille cervoiſe beuë avec du beurre.
Le méme Autheur dit encore en vn autre lieu
vne autre choſe fort remarquable: Au com-
„ mencement (dit-il) ilz ſoutiennent le ſiege
„ avec la force, mais en fin le ſoldat étant par la
„ continuë affoibli, ils enlevent les proviſions
„ des aſſiegeans par artifices, fineſſes, & embu-
„ ſcades, principalement les brebis, léquelles
„ ils emmenent, & les font paître és lieux her-
„ bus de leurs maiſons, de peur que par defaut
„ de chairs freches ilz ne tombent en vne ma-
„ ladie la plus triſte de toutes les maladies, ap-

Mauvaiſe habitude de corps corrõpant les viandes.

C'eſt au liv 9. chap. 8.

Ceci eſt à noter.

Scorbut. „pellée en la langue du païs *Scorbut*, c'eſt à dire „vn eſtomac navré, deſſeché par cruels tour„mens, & longues douleurs. Car les viandes „froides & indigeſtes priſes gloutonnement, „ſemblent étre la vraye cauſe de cette maladie.

I'ay pris plaiſir à rapporter ici les mots de cet Autheur, pource qu'il en parle comme ſcavant, & repreſente aſſés le mal qui a aſſailli les nôtres en la Nouvelle-France, ſinon qu'il ne fait mention que les nerfs des jarrets ſe roidiſſent, ni d'vne abondance de chair, comme livide qui croit & abonde dans la bouche, & ſi on la penſe óter elle repullule toujours. Mais il dit bien de l'eſtomac navré. Car le ſieur de Poutrincourt fit ouvrir vn Negre qui mourut de cette maladie en nôtre voyage, lequel ſe trouva avoir les parties bien ſaines, hors-mis l'eſtomac, lequel avoit des rides comme vlcerées.

Ouverture d'vn corps mort.

Cauſes de la maladie ſuſdite.

Et quant à la cauſe des chairs ſalées, ceci eſt bien veritable, mais il y en a encore pluſieurs autres concurrentes, qui fomentent & entretiennent cette maladie: entre léquelles ie mettray en general les mauvais vivres, comprenant ſouz ce nom les boiſſons; puis le vice de l'air du païs, & aprés la mauvaiſe diſpoſition du corps: laiſſant aux Medecins à rechercher ceci plus curieuſement. A quoy Hippocrate dit que le Medecin doit prendre garde ſoigneuſement, en conſiderant auſſi les ſaiſons, les vents, les aſpects du Soleil, les eaux, la terre méme, ſa nature & ſituation, le naturel des hommes, leurs façons de vivres & exercices.

Au commencement du liv. De aëre, aquis, & loc.

Quant à la nourriture, cette maladie eſt cau-

sec par des viandes froides, sans suc, grossieres, & corrõpuës. Il faut donc se garder des viandes salées, enfumées, rances, moisies, cruës, & qui sentent mauvais, & semblablement de poissons sechez, comme moruës & rayes empunaisies, bref de toutes viandes melancholiques léquelles se cuisent difficilement en l'estomac, se corrompent bien-tot, & engendrent vn sang grossier & melancholique. Ie ne voudroy pourtant étre si scrupuleux que les Medecins, qui mettent les chairs de bœufs, d'ours, de sangliers, de pourceaux (ilz pourroient bien aussi adjouter les Castors, léquels neãtmoins nous avons trouvé fort bons) entre les melancholiques & grossieres : comme ilz font entre les poissons, les tons, dauphins, & tous ceux qui portent lard : entre les oiseaux les herons, canars, & tous autres de riviere : car pour étre trop religieux observateur de ces choses on tomberoit en atrophie, en danger de mourir de faim. Ilz mettent encore entre les viandes qu'il faut fuir le biscuit, les féves, & lentilles, le frequent vsage du laict, le fromage, le gros vin & celui qui est trop delié, le vin blanc, & l'vsage du vinaigre, la biere qui n'est pas bien cuite, ni bien ecumée, & où n'y a point assez de houblon: item les eaux qui passent par les pourritures des bois, & celles des lacs & marais dormantes & corrompuës, telles qu'il y en a beaucoup en Holãde & Frise, là où on a observé que ceux d'Amsterdam sont plus sujets aux paralysies & roidissemens de nerfs, que ceux de Roterdã, pour la cause susdite des eaux dor-

Quelle nourriture cause du mal de la terre.

Viandes à fuir.

Mauvaises eaux.

mantes : léquelles outre-plus engendrent des hydropisies, dysenteries, flux de ventre, fiévres quartes, & ardantes, enflures, vlceres de poulmons, difficultez d'haleine, hergnes aux enfans, enflures de veines & vlceres aux jambes, somme elles sont du tout propres à la maladie de laquelle nous parlons, étans attirées par la rate où elles laissent toute leur corruption.

Quelquefois aussi ce mal arrive par vn vice qui est méme és eaux de fonteines coulantes, comme si elles sont parmi ou prés des marais, ou sortent d'vne terre bouëuse, ou d'vn lieu qui n'a point l'aspect du Soleil. Ainsi Pline recite qu'au voyage que fit le Prince Cesar Germanicus en Allemagne, ayant donné ordre de faire passer le Rhin à son armée, afin de gaigner toujours païs, il la fit camper le long de la marine és côtes de Frise en vn lieu où ne se trouva qu'vne seule fontaine d'eau douce, laquelle neãtmoins fut si pernicieuse, que tous ceux qui en beurent perdirẽt les dents en moins de deux ans : & eurent les genoux si láches & denoüez, qu'ilz ne se pouvoient soutenir. Ce qui est proprement la maladie de laquelle nous parlons, que les Medecins appelloient στομακάκη, c'est à dire Mal de bouche, & σκελοτύρβη, qui veut dire Tremblement de cuisses, & de jambes. Et ne fut possible d'y trouver remede sinon par le moyen d'vne herbe dite *Britannica*, qui d'ailleurs est fort bonne aux nerfs, aux maladies & accidens de la bouche, à la squinancie, & aux morsures de serpens. Elle a les fueilles longues, tirans sur le verd-brun, & produit vne racine

Plin. liv. 25. chap. 3.

Stomacace.

Scelotyrbé.

Britannica, herbe.

noire, de laquelle on tire le jus, comme on fait des fueilles. Strabon dit qu'il en print autant à l'armée qu'Ælius Gallus mena en Arabie par la commission de l'Empereur Auguste. Et autant encore à l'armée de sainct Loys en Ægypte, selon le rapport du sieur de Ioinville. On voit d'autres effets des mauvaises eaux assez prés de nous, sçavoir en la Savoye, où les femmes (plus que les hõmes, à cause qu'elles sont plus froides) ont ordinairement des enflures à la gorge grosses comme des bouteilles.

Strabon.

Le sieur de Ioinville.

Les Goüitres de Savoye.

Apres les eaux, l'air aussi est vne des causes effectuelles de cette maladie és lieux marécageux & humides, & opposés au Midi, où volontiers il est pluvieux. Mais en la Nouvelle-France il y a encore vne autre mauvaise qualité d'air, à-cause des lacs qui y sont frequens, & des pourritures qui sont grandes dans les bois, l'odeur déquelles les corps ayans humé és pluies de l'Autõne & de l'Hyver, ils accueillent aisément les corruptions de bouche & enflures de jambes dont nous avons parlé, & vn froid insensiblement s'insinuë là dedans, qui engourdit les membres, roidit les nerfs, contraint d'aller à quatre piés avec deux potences & en fin tenir le lict.

Quel air, cõtraire à la santé.

Et d'autant que les vents participent de l'air, voire sont vn air coulant d'vne force plus vehemente que l'ordinaire, & en cette qualité ont vne grande puissance sur la santé & les maladies des hommes, disons-en quelque chose, sans nous éloigner neantmoins du fil de nótre histoire.

Vents.

Quels vẽts sains & non sains.

On tient le vent de Levant (appellé par les Latins *Subsolanus*, qui est le vent d'Est) pour le plus sain de tous, & pour cette cause les sages architectes donnent avis de dresser leurs batimens à l'aspect de l'Aurore. Son oppositе est le vent qu'on appelle *Favonius*, ou Zephyre, que noz mariniers nomment Ouest, ou Ponant, lequel est doux & germeux pardeçà. Le vent de Midi, qui est le Su (appellé *Auster* par les Latins) est chaud & sec en Afrique: mais en traversant la mer Mediterranée, il acquiert vne grande humidité, qui le rend tempetueux & putrefactif en Provence & Languedoc. Son oppositе est le vent de Nort, autrement dit *Boreas*, Bize, Tramontane, lequel est froid & sec, chasse les nuages & balaye la region aërée. On le tient pour le plus sain apres le vent de Levãt. Or ces qualitez de vents reconuës par deça ne font point vne reigle generale par toute la terre. Car le vent de Nort au delà de la ligne equinoctiale n'est point froid comme pardeça, ni le vent de Su chaud, pour ce qu'en vne longue traverse ils empruntent les qualitez des regions par où ilz passent: joint que le vent de Su en son origine est rafraischissant, à ce que rapportent ceux qui ont fait des voyages en Afrique. Ainsi il y a des regions au Perou (comme en Lima, & aux plaines) où le vent de Nort est maladif & ennuyeux: & par toute cette côte, qui dure plus de cinq cens lieuës, ilz tiennent le Su pour vn vent sain & frais; & qui plus est tresserein & gracieux: mémes que jamais il n'en pleut (à ce que recite le curieux Ioseph Acosta) tout au

Les vents n'ont mémes qualités en tous lieux.

Liv. 3. ch. 3.

contraire de ce que nous voyons en nôtre Europe. Et en Hespagne le vent de Levant que nous avons dit estre sain, le méme Acosta rapporte qu'il est ennuyeux & mal-sain. Le vent *Circius*, qui est le Nordest, est si impetueux & bruyant & nuisible aux rives Occidentales de Norvvege, que s'il y a quelqu'vn qui entreprenne de voyager par là quand il souffle, il faut qu'il face état de sa perte, & qu'il soit suffoqué: & est ce vent si froid en cette region qu'il ne souffre qu'aucun arbre, ni arbrisseau y naisse: tellement qu'à faute de bois il faut qu'ilz se servent d'oz de grands poissons pour cuire leurs viandes. Ce qui n'est pardeça. De méme avons nous experimenté en la Nouvelle-France que les vents de Nort ne sont pas bons à la santé: & ceux de Noroüest (qui sont les Aquilons roides, âpres, & tempétueux) encores pires: lequels noz malades, & ceux qui avoient là hiverné l'an precedent, redoutoient fort, pource qu'il y comboit volontiers quelqu'vn lors que ce vent soufloit, aussi en avoient-ilz quelque ressentiment: ainsi que nous voyons ceux qui sont sujets aux hernies & enteroceles supporter de grandes douleurs lors que le vent de Midi est en campagne: & comme nous voyons les animaux mémes par quelques signes prognostiquer les changemens des temps. Cette mauvaise qualité de vent (par mon avis) vient de la nature de la terre par où il passe, laquelle (comme nous avons dit) est fort remplie de lacs, & iceux tres-grands, qui sont eaux dormantes, par

Olaus Magnus l. 1. ch. 10.

Ressentiment des vents & temps à venir és malades & animaux.

maniere de dire. A quoy i'adiouste les exhalaisons des pourritures des bois, que ce vent apporte, & ce en quantité d'autant plus grande que la partie du Nord-oest est grande, spacieuse, & immense en cette terre.

Saisons. Les saisons aussi sont à remarquer en cette maladie, laquelle ie n'ay point veu, ni ouï dire qu'elle commence sa batterie au Prin-temps, ni en l'Eté, ni en l'Autõne, si ce n'est à la fin; mais en l'Hiver. Et la cause de ceci est que comme la chaleur renaissante du Printemps fait que les humeurs resserrées durãt l'Hiver se dispersent iusques aux extremitez du corps, & le dechargent de la melancholie, & des sucs exhorbitans qui se sont amassés durant l'Hiver: ainsi l'Autõne à mesure que l'Hiver approche les fait retirer au dedans, & nourrit cette humeur melancholique & noire, laquelle abonde principalement en cette saison, & l'hiver venu fait paroître ses effets aux dépens des patiens. Et Galien en rend la raison, disant que les sucs du corps ayans été rotis par les ardeurs de l'eté, ce qu'il y en peut rester apres que le chaud a été expulsé, devient incontinent froid & sec: c'est à sçavoir froid par la privation de la chaleur, & sec entãt qu'au desseschement de ces sucs tout l'humide qui y étoit a été consommé. Et de là vient que les maladies se fomentẽt en cette saison, & plus on va avant plus la nature est foible, & les intemperies froides de l'air s'étans insinuées dãs vn corps ja disposé, elles le manient à baguette, comme on dit, & n'en ont point de pitié.

Galen. Comm. 35. liv. 1. de nat. hom.

I'adiouteray volontiers à tout ce que dessus

les mauvaises nourritures de la mer, léquelles apportent beaucoup de corruptions aux corps humains en vn long voyage. Car il faut par necessité apres quatre ou cinq jours vivre de salé: ou mener des moutons vifs, & force poullailles, mais ceci n'est que pour les maitres & gouverneurs des navires: & nous n'en avions point en nótre voyage sinon par la reserue & multiplication de la terre où nous allions. Les matelots donc & gens passagers souffrent de l'incommodité tant au pain qu'aux viandes, & boissons. Le biscuit devient rance & pourri, les morües qu'on leur baille sont de mémes: & lés eaux empunaisies. Ceux qui portent des douceurs soit de chairs, ou de fruits, & qui vsent de bon pain & bon vin & bon potages, evitent aisément ces maladies, & oserois par maniere de dire, répondre de leur santé, s'ilz ne sont bien mal-sains de nature. Et quand ie considere que ce mal se prét aussi bien en Holande, en Frize, en Hespagne, & en la Guinée, qu'en Canada: Bref que tous ceux de deça qui vont au Levant y sont sujets, ie suis induit à croire que la principale cause d'icelui est ce que ie vien de dire, & qu'il n'est particulier à la Nouvelle-France,

Mauvaise nourriture & incommodité de la mer.

Or aprés tout ceci il fait bon en tout lieu étre bien composé de corps pour se bien porter, & vivre longuement. Car ceux qui naturellement accueillent des sucs froids & grossiers, & ont la masse du corps poreuse, item ceux qui sont sujets aux oppilations de la rate, & ceux qui menent vne vie sedentaire, ont vne aptitude plus grande à recevoir ces maladies. Par ainsi vn Me-

decin dira qu'vn homme d'étude ne vaudra rien en ce païs là, c'eſt à dire qu'il n'y vivra point ſainement: ni ceux qui ahannent au travail, ni les ſonge-creux, hommes qui ont des ravaſſemens d'eſprit, ni ceux qui ſont ſouvent aſſaillis de fiévres, & autres telles ſortes de gens. Ce que ie croiroy bien, d'autant que ces choſes accumulent beaucoup de melancholie, & d'humeurs froides & ſuperflues. Mais toutefois i'ay éprouvé par moy-méme, & par autres, le contraire, cõtre l'opinion de quelques vns des nótres, voire méme du *Sagamos Membertou*, qui fait le devin entre les Sauvages, léquels (arrivant en ce païs là) diſoiẽt que ie ne retournerois jamais en France, ni le ſieur Boullet (jadis Capitaine du regiment du ſieur de Poutrincourt) lequel la pluſpart du temps y a eté en fiévre (mais il ſe traitoit bien): & ceux-là mémes conſeilloient nos ouvriers de ne guéres ſe pener au travail (ce qu'ils ont fort bien retenu). Car ie puis dire ſans mẽtir que jamais ie n'ay tant travaillé du corps, pour le plaiſir que ie prenois à dreſſer & cultiver mes jardins, les fermer contre la gourmandiſe des pourceaux, y faire des parterres, aligner les allées, batir des cabinets, ſemer froment, ſegle, orge, avoine, féves, pois, herbes de jardin, & les arrouſer, tant j'avoy deſir de reconoitre la terre par ma propre experience. Si bien que les jours d'Eté m'étoient trop courts: & bien ſouvent au Printemps i'y étois encore à la lune. Quant eſt du travail de l'eſprit i'en avois honnetement. Car chacun étant retiré au ſoir, parmi les cacquets, brvits, & tintamares, i'étois en-

Exercice de l'Autheur en la Nouvelle France.

Travail d'eſprit.

clos en mon étude lisant ou écrivant quelque chose. Méme ie ne seray hõteux de dire qu'ayãt eté prié par le sieur de Poutrincourt nôtre chef de donner quelques heures de mon industrie à enseigner Chrétiennement nôtre petit peuple, pour ne vivre en bétes, & pour donner exemple nôtre façon de vivre aux Sauvages, ie l'ay fait en la necessité, & en étant requis, par chacun Dimanche, & quelquefois extraordinairement, préque tout le temps que nous y avons eté. Et vint bien à-point que i'avoy porté ma Bible & quelques livres, sans y penser: Car autrement vne telle charge m'eût fort fatigué, & eût eté cause que ie m'en fusse excusé. Or cela ne fut du tout sans fruit, plusieurs m'ayans rendu témoignage que jamais ilz n'avoinet tant oüi parler de Dieu en bonné part, & ne sçachans au paravant aucun principe de ce qui est de la doctrine Chrétienne: qui est l'état auquel vit la pluspart de la Chrétienté. Et s'il y eut de l'edification d'vn côté, il y eut aussi de la médisance de l'autre, par ce que d'vne liberté Gallicane ie disoy volontiers la verité. A propos dequoy il me souvient de ce que dit le prophete Amos: *Ils ont hai celui qui les argüoit à la perte, & ont eu en abomination celui qui parloit en integrité.* Mais en fin nous avons tous eté bons amis. Et parmi ces choses Dieu m'a toujours donné bonne & entiere santé, toujours le gout genereux, toujours gay & dispos, sinon qu'ayant vne fois couché dans les bois prés d'vn ruisseau en tẽps de nege, j'eu comme vne crampe ou sciatique à la cuisse l'espace de quinze jours, sans toutefois manquer d'appetit. Aussi prenoy-je plaisir

Office de pieté de l'Autheur de cette histoire.

Amos 5. vers. 10.

à ce que ie faisoy, desireux de confiner là ma vie, si Dieu benissoit les voyages.

Enfans.

Ie seroy trop long si ie vouloy ici rapporter ce qui est du naturel de toutes personnes, & dire quant aux enfans qu'ils sont plus sujets que les autres à cette maladie, d'autant qu'ils ont bien souvent des vlceres à la bouche & aux gencives, à-cause de la substance aigueuse dont leurs corps abondent: & aussi qu'ils amassent beaucoup d'humeurs cruës par leur dereglement de vivre, & par les fruits qu'ilz mangent en quantité & ne s'en saoulét jamais, au moyen dequoy ils accueillét grãde quãtité de sang sereux, & ne peut la rate oppilée absorber ces serosités: Vieillars, Et quãt aux vieux, qu'ils ont la chaleur enervée, & ne peuvét resister à la maladie, étãs rẽplis de crudités, & d'vne temperature froide & humide, qui est la qualité propre à la promouvoir, suciter & nourrir. Ie ne veux entreprendre sur l'office des Medecins craignant la verge censoriale. Et toutefois avec leur permission, sans toucher à leurs ordonnances d'agaric, aloes, reubarbe, & autres ingrediens, ie diray ici ce qui me semble étre plus prompt aux pauvres gens qui n'ont moyen d'envoyer en Alexandrie, tant pour la conservation de leur santé que pour le remede de la maladie.

C'est vn axiome certain qu'il faut guerir vn contraire par son contraire. Cette maladie dõc provenant d'vne indigestion de viandes rudes, grossieres, froides & melancholiques qui offendent l'estomac, ie trouve bon (sauf meilleur avis) de les accompagner de bonnes saulses soit de

Avis sur la maladie de la Nouvelle France.

Bon vin.

beurre, d'huile, ou de graisse, le tout fort bien épicé, pour corriger tant la qualité des viandes, que du corps interieurement refroidi. Ceci est dit pour les viandes rudes & grossieres, comme féves, pois: & pour le poisson. Car qui mangera de bons chappons, bonnes perdris, bons canars & bons lapins, il est asseuré de sa santé, ou il aura le corps bien mal-fait. *Bonnes viandes.* Nous avons eu des malades qui sont resuscitez de mort à vie, ou peu s'en faut, pour avoir mangé deux ou trois fois du consommé d'vn coq. Le bon vin pris selon la necessité de la nature, est vn souverain preservatif pour toutes maladies, & particulierement pour celle-ci. Les sieurs Macquin & Georges honorables marchans de la Rochelle comme associez du sieur de Monts, nous en avoient fourni quarante-cinq tonneaux en nótre voyage, dont nous nous sommes fort bien trouvez. Et noz malades mémes ayans la bouche gatée, & ne pouvans manger, n'ont jamais perdu le gout du vin, lequel ils prenoient avec vn tuïau. Ce qui en a garenti plusieurs de la mort. Les herbes tendres au printemps sont aussi fort souveraines. *Herbes printanieres.* Et outre ce que la raison veut qu'on le croye, ie l'ay experimenté en étant moy-méme allé cuillir plusieurs fois par les bois pour noz malades avant que celles de noz iardins fussent en vsage. Ce qui les remettoit en gout, & leur confortoit l'estomac debilité. Depuis quelques jours i'ay eu avis que l'essence de Vitriol y seroit bonne la gargarisant dãs la bouche, ou frottãt d'icelle cette chair surcroissante à l'entour des dẽts. *Essence de Vitriol.* Ie croy que l'eau *Eau seconde.*

seconde des Chirurgiens n'est point mauvaise, & que macher souvent de la Sauge serviroit beaucoup à prevenir ce mal. Quelques vns trouvent bon aussi le frequent gargarisme de jus de citron. Mais il me semble que seigner sous la langue ne seroit pas mauvais, ou scarifier cette vilaine chair surcroissante, & la frotter de quelque liqueur mordicante : puis ventouser le malade à petits cornets à la façon de Suisse & d'Allemagne.

Sauge.

Galoches. On ne faut avoir fenêtres.

Et pour ce qui regarde l'exterieur du corps, nous nous sommes fort bien trouvés de porter des galoches avec noz souliers pour eviter les humidités. Ne faut avoir aucune ouverture au logis du côté d'Oest, ou Noroest, vents dangereux: ains du côté de l'Est, ou du Su. Fait bon estre bien couché (& m'en a bien pris d'avoir porté les choses à ce necessaires) & sur tout se tenir nettement. Mais ie trouveroy bon l'vsage des bains chauds, ou des poëles tels qu'ils ont en Allemagne, au moyen déquels ilz ne sentent point d'hiver, sinon entant qu'il leur plait étans en la maison. Voire méme és iardins ils en ont en plusieurs lieux qui temperent tellement la froidure de l'hiver, qu'en cette saison âpre & rude on y voit des orengers, limoniers, figuiers, grenadiers, & toutes telles sortes d'arbres, produire des fruits tels qu'en Provence : Ainsi que i'ay veu à Bale chez le sçavant Docteur Medecin Felix Platerus. Ce qui est d'autant plus facile à faire en cette nouvelle terre, qu'elle est toute couverte de bois (hors-mis quand on vient

Poeles.

Poeles és iardins.

au païs des Armouchiquois, à cent lieuës plus loin que le Port-Royal) & en faisant de l'hiver vn eté on découvrira la terre : laquelle n'ayant plus ces grans obstacles, qui empechent que le Soleil lui face l'amour & l'echauffe de sa chaleur, il n'y a point de doute qu'elle ne devienne temperée, & ne rende vn air tres-doux : & bien sympatisant à nótre humeur, n'y ayant (méme à present) ni froid, ni chaud excessif.

Or les Sauvages qui ne sçavent que c'est d'Allemagne, ni de leurs coutumes, nous enseignent cette méme leçon, léquels, à-cause des mauvaises nourritures & entretenements, étans sujets à ces maladies (comme nous avons veu au voyage de Iacques Quartier) vsent souvent de sueurs, comme de mois en mois, & par ce moyen se garentissent, chassans par la sueur toutes humeurs froides & mauvaises qu'ilz pourróient avoir amassées. Mais vn singulier preservatif, contre cette maladie coquine & traitresse, qui vient insensiblement, & depuis qu'elle s'est logée ne veut point sortir, c'est de suivre le conseil du sage des Sages, lequel aprés avoir consideré toutes les afflictions que l'homme se donne durant sa vie, n'a rien trouvé meilleur que de *se rejoüir & bien faire, & prendre plaisir à ce que l'on fait.* Ceux qui ont fait ainsi en nótre compagnie se sont bien trouvés : au contraire quelques vns toujours grondans, gronguans, mal-contens, faineans, ont esté attrapez. Vray-est que pour se rejoüir il fait bon avoir les douceurs des vian-

Sueurs des Sauvages.

Eccles. 3. vers. 12 & 22.

Moyens de reioüissance

Descouverte de nouvelles terres par le sieur de Monts: Contes fabuleux de la riviere & ville feinte de Norombega: *Refutation des Autheurs, qui en ont écrit: Bancs des Moruës en la Terre-neuve:* Kinibeki: Choüakoet: *Malebarre:* Armouchiquou: *Mort d'vn François tué: Mortalité des Anglois en la Virginie.*

CHAP. VII.

LA saison dure étant passée, le sieur de Monts ennuié de cette triste demeure de Sainte-Croix delibera de chercher vn autre port en païs plus chaud & plus au Su: & à cet effet fit armer & garnir de vivres vne barque pour suivre la côte & aller en découvrant pais nouveaux, chercher vn plus heureux port en vn air plus temperé. Et d'autant qu'en cherchant on ne peut pas tant avancer comme lors qu'on va à pleins voiles en la haute mer, & que trouvant des bayes & golfes gisans entre deux terres il faut penetrer dedans, pour ce que là on peut aussi-tôt trouver ce que l'on cherche comme ailleurs, il ne fit en son voyage qu'environ cent lieuës, comme nous dirons à cette heure. Depuis Sainte-Croix iusques à cinquante lieuës de là en avant la côte git Est & Oest, & par les quarante-cinq degrez: au bout déquelles cinquante lieuës est la riviere dite par les Sauvages *Kinibeki*, depuis lequel lieu jusques à Malebarre elle git Nort & Su, & y a de l'un à

Voyage du sieur de Monts pour la découverte de nouvelles terres.

Kinibeki.

l'autre encore soixante lieuës à droite ligne, sans suivre les bayes. C'est où se termina le voyage dudit sieur de Monts, auquel il avoit pour cõducteur de sa barque le pilote Champdoré. En toute cette côte jusques & *Kimbeki* il y a beaucoup de lieux où les navires peuvent être à couvert parmi les iles, mais le peuple n'y est frequent comme il est au-dela : & n'y a rien de remarquable (du moins qu'on ait veu au dehors des terres) qu'vne riviere de laquelle plusieurs ont écrit des fables à la suite l'vn de l'autre, de mémes que ceux qui sur la foy des Commentaires de Hanno Capitaine Garthaginois avoient feint des villes en grand nombre par lui baties sur la côte de l'Afrique qui est arrousée de l'Ocean, parce qu'il fit vn coup heroïque de naviger jusques aux iles du Cap Vert, & long temps depuis lui personne n'y avoit été, la navigation n'étant alors tant asseurée sur cette grande mer qu'elle est aujourd'hui par le benefice de l'aiguille marine.

Plin. liv. 5. chap. 1.

Sans donc amener ce qu'ont dit les premiers Hespagnols & Portugais, ie reciteray ce qui est au dernier livre intitulé, *Histoire universele des Indes Occidentales*, imprimé à Doüay l'an dernier mille six cens sept, lors qu'il parle de *Norumbega*, Car en rapportant ceci, i'auray aussi dit ce qu'ont écrit les precedẽts, de qui les derniers sont tenanciers.

Contes fabuleux de la riviere de Norumbega.

Plus outre vers le Septentriõ (dit l'Autheur, apres avoir parlé de la Virginie) *Norumbega*, laquelle d'vne belle ville, & d'vn grand fleuve est assez conuë, encore que l'on ne trouve

„point d'où elle tire ce nom: car les Barbares
„l'appellent *Agguncia*. Sur l'entrée de ce fleu-
„ve il y a vne ile fort propre pour la pecherie.
„La région qui va le long de la mer est abon-
„dante en poisson, & vers la Nouvelle-France
„a grand nombre de bétes sauvages, & est
„fort commode pour la chasse, & les habitans
„vivent de méme façon que ceux de la Nou-
velle France. Si cette belle ville a onques été
en nature, ie voudroy bien sçavoir qui l'a de-
molie depuis octante ans: car il n'y a que des ca-
banes par ci par là faites de perches & couvertes
d'écorces d'arbres, ou de peaux, & s'appellent
l'habitation & la riviere tout ensemble *Pempte-
guet*, & non *Agguncia*. La riviere hors le flux de
la mer ne vaut pas nôtre riviere d'Oise. Et ne
pourroit en cette côte là y avoir de grandes ri-
vieres, pource qu'il n'y a point assez de terres
pour les produire, à cause de la grande riviere de
Canada, qui va comme cette côte à peu prés, Est
& Oest, & n'est point à soixante lieuës loin de
là, en traversant les terres; & d'ailleurs cette ri-
viere en reçoit beaucoup d'autres qui prennent
leurs sources de vers *Norumbega*: à l'entrée de la-
quelle tant s'en faut qu'il n'y ait qu'une ile, que
plutot le nombre en est (par maniere de dire)
infini, d'autant que cette riviere s'elargissant
comme vn *Lambda* lettre Grecque Λ, la sortie
d'icelle est toute pleine d'iles, déquelles y en a
vne bien avant (& la premiere) en mer, qui est
haute & remarquable sur les autres.

Mais quelqu'vn dira que ie m'équivoque
en la situation de *Norumbega*, & qu'elle n'est *Objection.*

Réponse. pas là où ie la prens. A cela ie répons que l'Auteur de qui i'ay n'agueres rapporté les paroles, m'est suffisante caution en ceci, lequel en sa Charte geographique a situé l'entrée de cette riviere par les quarante-quatre degrez, & sa pretenduë ville par les quarante-cinq. Ce que luy ayant accordé, il faudra necessairemẽt qu'il me confesse que c'est celle-ci, par ce qu'icelle passée, & celle de *Kinibeki* (qui est en méme hauteur) il n'y a point d'autre riviere plus avant dont on doive faire cas jusques à la Virginie.

Autre recit fabuleux de la riviere de Norumbega.

Et comme de main en main vn abus suit vn autre, vn Capitaine de marine nommé Iean Alfonse Xainctõgeois en la relatiõ de ses voyages aventureux, s'est aventuré d'écrire chose de ,, méme foy, disant que passé l'ile de Saint Iean ,, (laquelle ie prens pour celle que j'ay appellée ,, ci-dessus L'ile de Bacaillos) la côte tourne à ,, l'Oest & Oest Sur-Oest, jusques à la riviere ,, de *Norembegue* nouvellement découverte (ce ,, dit-il) par les Portugalois & Hespagnols, la- ,, quelle est à trente degrez: adjoutãt que cette ,, riviere a en son entrée beaucoup d'iles, bãcs, ,, & rochers: & que dedans bien quinze, ou ,, vingt lieuës est batie vne grande ville, où les ,, gens sont petits & noiratres, comme ceux des ,, Indes, & sont vétus de peaux dont ils ont ,, abondance de toutes sortes. Item que là ,, vient mourir le Banc de Terre neuve: & que ,, passé cette riviere la côte tourne à l'Oest & ,, Oest-Noroest plus de deux cens cinquante ,, lieuës vers vn pais où y a des villes & cha- teaux. Mais ie ne reconoy rien, ou bien peu de

verité en tous les discours de cet homme ici: & peut-il bien appeller ses voyages aventureux, non pour lui, qui jamais ne fut en la centiéme partie des lieux qu'il décrit (au moins il est aisé à le conjecturer) mais pour ceux qui voudront suivre les toutes qu'il ordonne de suivre aux mariniers. Car si ladite riviere de *Norembergue* est à trente degrez, il faut que ce soit en la Floride: qui est contredire à tous ceux qui en ont jamais écrit, & à la verité méme. Quant à ce qu'il dit du *Banc de Terre-neuve*, il finit (par le rapport des mariniers) environ l'ile de Sable, à l'endroit du Cap-Breton. Bien est vray qu'il y a quelques autres bancs, qu'on appelle *Le Banquereau*, & *Le Banc Jacquet*, mais ilz ne sont que de cinq, ou six, ou dix lieuës, & sont separez du *grand Banc de Terre-neuve*. Et quant aux hommes ilz sont de belle & haute stature en la terre de *Norumbega*, dire que passé cette riviere la cóte git Oest & Oest-Noroëst, cela n'a aucune preuve. Car depuis le Cap-Breton iusques à la pointe de la Floride qui regarde l'ile de *Cuba*, il n'y a aucune cóte qui gise Oest-Noroest, seulement y a en la partie de la vraye riviere dite *Norumbega* quelque cinquante lieuës de cóte qui git Est & Oest. Somme, de tout le recit dudit Iean Alfonse ie ne reçoy sinon ce qu'il dit que cette riviere dont nous parlons a en son entrée beaucoup d'iles, bancs, & rochers.

Grand Banc de la Terre-neuve.

Banquereau.

Banc Iacquet.

Passée la riviere de *Norumbega* le sieur de Monts alla toujours cotoyãs iusques à ce qu'il vint à *Kinibeki*, où y a vne riviere qui peut accourcir le chemin pour aller à la grande riviere

Kinibeki.

de Canada. Il y a là nombre de Sauvages cabannez, & y commence la terre à étre mieux peuplée. De *Kimibeki* en allant plus outre on trouve la Baye de *Marchin* nommée du nom du Capitaine qui y commande. Ce *Marchin* fut tué l'année que nous partimes de la Nouvelle-France mille six cens sept. Plus loin est vne autre Baye dite *Chouakoet*, où y a grand peuple au regard des païs precedens. Aussi cultivent-ils la terre, & commence la region à étre plus temperée s'elevant pardessus le quarante-quatriéme degré: & pour temoignage de ceci il y a quantité de vignes en cette terre. Voire méme il y en a des iles pleines (bien que plus exposées aux injures du vent & du froid) ainsi que nous dirons ci-aprés. Entre *Chouakoet* & *Malebarre* y a plusieurs bayes & iles, & est la côte sablonneuse, avec peu de fond approchant dudit *Malebarre*, si qu'à peine y peut-on aborder avec les barques.

Chouakoet.

Malebarre.

Les peuples qui sont depuis la riviere Saint Iean jusques à *Kimibeki* (en quoy sont cõprises les rivieres de Sainte-Croix, & *Norumbega*) s'appellent *Etechemins*: & depuis *Kimibeki*, jusques à *Malebarre*, & plus outre ilz s'appellent Armouchiquois. Ils sont traitres & larrons, & s'en faut donner de garde. Le sieur de Monts s'étant arreté quelque peu à Malebarre les vivres commencerent à lui defaillir, & fallut penser du retour, mémement voyant toute la côte si facheuse qu'on ne pouvoit passer outre sans peril, pour les basses qui se iettent fort avant en mer, & de telle façon que plus on s'éloigne de terre, moins il y a de fond. Mais avãt que partir

Armouchiquois traitres & larrons.

il avint vn accident de mort à vn charpentier Maloin, lequel allant querir de l'eau avec quelques chauderons, vn Armouchiquois voyant l'occasiõ propre à dérober l'vn de ces chauderons lors que le Maloin n'y prenoit pas garde, le print & s'enfuit hativement avec sa proye. Le Maloin voulãt courir aprés fut tué par cette mauvaise gent: & ores que cela ne lui fût arrivé, c'étoit en vain poursuivre son larron: car tous ces peuples Armouchiquois sont legers à la course cõme levriers, ainsi que nous dirons encore ci-aprés en parlãt du voyage que fit là méme le sieur de Poutrincourt en l'an mille six cens six. Le sieur de Mõts eut vn grand regret de voir telle chose, & étoiẽt ses gens en bonne volonté d'en prẽdre vengeãce (ce qu'ilz pouvoiẽt faire, attendu que les autres Barbares ne s'éloignerẽt tant des François qu'vn coup de mousquet ne les eût peu gãter: & de fait ils avoiẽt ja chacun le sien couché en iouë, pour mirer chacun son hõme) mais icelui sieur de Monts sur quelques considerations que plusieurs autres étãs en sa qualité n'eussent euës, & pour ce que les meurtriers s'étoient évadés, fit baisser à chacun le serpentin, & les laisserent, n'ayãs iusques là trouvé lieu agreable pour y former vne demeure arretée. Et à tant ledit sieur fit appareiller pour retourner à Sainte Croix, où il avoit laissé vn bon nombre de ses gens encore infirmes de la secousse des maladies hivernales, de la santé déquels il étoit soucieux.

Mort violente d'vn François de Saint-Malo.

Plusieurs qui ne sçavent que c'est de la marine pensent que l'établissement d'vne habitatiõ

Difficulté de l'entreprise du sieur de Monts.

en terre inconuë soit chose facile, mais par le discours de ce voyage, & autres suivans, ilz trouveront qu'il est beaucoup plus aisé de dire que de faire, & que le sieur de Monts a beaucoup exploité de choses en cette premiere année d'avoir veu toute la côte de cette terre jusques à Malebarre qui sont plus de quatre cens lieuës en rengeant icelle côte, & visitant jusques au fond des bayes: outre le travail des logemens qu'il lui cõvint faire edifier & dresser, le soin de ceux qu'il avoit là menés, & du retour en France, le cas avenant de quelque peril ou naufrage à ceux qui lui avoient promis de l'aller querir aprés l'an revolu. Mais on a beau courir, & se donner de la peine pour rechercher des ports où la Parque soit pitoyable. Elle est toujours semblable à elle-méme. Il est bon de se loger en vn doux climat, puis qu'on est en plein drap, & qu'on a à choisir, mais la mort nous suit par tout. I'ay entendu d'vn pilote du Havre de Grace qui fut avec les Anglois en la Virginie il y a vint quatre ans, qu'étans arrivez là il y en mourut trente-six en trois mois. Et toutefois on tient la Virginie étre par les trente-six, trente-sept, & trente huitiéme degrez de latitude, qui est bon temperament de païs. Ce que considèrant, ie croy encore vn coup (car ie l'ay desja ci-devant dit) que telle mortalité vient du mauvais traitement: & est du tout besoin en tel païs d'y avoir dés le commencement du bestial domestic & privé de toute sorte: & porter force arbres fruitiers & entes, pour avoir bien-tot la

Mortalité des Anglois en la Virginie.

Mauvais traitement principale cause de maladie.

recreation neceſſaire à la ſanté de ceux qui deſirent y peupler la terre. Que ſi les Sauvages mémes ſont ſujets aux maladies dont nous avons parlé, c'eſt rarement, & cela arrivant, ie l'attribue à la méme cauſe du mauvais traitement. Car ilz n'ont rien qui puiſſe corriger le vice des viandes qu'ils prennent: & toujours ſont nuds parmi les humiditésde la terre; ce qui eſt le vray moyen d'accuillir quantité d'humeurs corrompues qui leur cauſent ces maladies auſſi bien qu'aux étrangers qui vont par dela, quoy qu'ils ſoient nais à cette façon de vivre.

Nouvelle habitation.

La nouvelle habitation y ayde auſſi beaucoup, comme on a obſervé par experience ordinaire. Car où il faut arracher les arbres les ouvriers ſont contraints de humer les vapeurs qui s'exhalent de la terre, qui leur corrompent le ſang & pervertiſſent l'eſtomac (ainſi qu'à ceux qui travaillent aux mines) & cauſent lédites maladies: là où la méme experience nous à montré qu'aprés l'habitation faicte, elles n'ont plus eu tant de priſe ſur les hommes.

Arrivée du sieur du Pont à l'ile Sainte-Croix: Habitation transferée au Port Royal: Retour du sieur de Monts en France: Difficulté des moulins à bras, Equipage dudit sieur du Pont pour aller découvrir les Terres-neuves entre Malebarre: Naufrage: Prevoyance pour le retour en France: Comparaison de ces voyages avec ceux de la Floride: Blame de ceux qui mesprisent la culture de la terre.

CHAP. VIII.

LA saison du printemps passée au voyage des Armouchiquois, le sieur de Monts attendit à Sainte-Croix le temps qu'il avoit convenu: dans lequel s'il n'avoit nouvelles de France il pourroit partir & venir chercher quelque vaisseau de ceux qui viennẽt à la Terre-neuve pour la pecherie du poisson, à fin de repasser en France dans icelui avec sa trouppe, s'il étoit possible. Ce temps desja étoit expiré, & étoient prêts à faire voile, n'attendans plus aucun secours ni rafraichissemens, quand voici le quinziéme de Iuin mil six cens cinq arriver le sieur du Pont surnommé Gravé, demeurant à Honfleur, avec vne compagnie de quelques quarante hommes, pour relever de sentinelle ledit sieur de Mõts & sa troupe. Ce fut au grand contentement d'vn chacun, comme l'on peut penser: & canonnades ne manquerent à l'abord, selon la coutume, ni l'éclat des trom-

Arrivée du sieur du Põt.

petes. Ledit sieur du Pont ne sçachant encore l'état de noz François, pensoit trouver là vne demeure bien asseurée, & ses logemens prêts: mais attendu les accidens de la maladie étrange dont nous avons parlé, il fut avisé par Conseil de changer de lieu. Le sieur de Monts eût bien desiré que l'habitation nouvelle eût eté comme par les quarante degrez, sçavoir à six degrez plus au Midi que le lieu de Sainte-Croix: mais aprés avoir veu la côte jusques à Malebarre, & avec beaucoup de peines, sans trouver ce qu'il desiroit, on delibera d'aller au Port Royal faire la demeure, attendant qu'il y eût moyen de faire plus ample découverte. Ainsi voila chacun embesoigné à trousser son pacquet: on demolit ce qu'on avoit bati avec mille travaux, hors-mis le magazin, qui étoit vne piece trop grande à transporter, & en execution de ceci plusieurs voyages se font. Tout étant arrivé au Port Royal voici nouveau travail: on choisit la demeure vis à vis de l'isle qui est à l'entrée de la riviere de l'Equille dite aujourd'hui la riviere du Dauphin, là où tout étoit couvert de bois si épais qu'il n'est possible davantage. Ja le mois de Septembre arrivoit, & falloit penser de décharger le navire du sieur du Pont pour faire place à ceux qui devoient retourner en France. Somme il y avoit de l'exercice pour tous. Quād le navire fut en état d'être mis à la voile, le sieur de Monts ayāt veu le cōmencement de la nouvelle habitation, s'embarqua pour le retour & avec lui ceux qui voulurent le suivre. Neātmoins plusieurs de bon courage demeurerent sans ap-

Transmigration de Sainte Croix au Port Royal.

Nouveaux batimens.

prehender le mal passé. Avant on met la voile au vent & demeure ledit sieur du Pont pour Lieutenant par dela, lequel ne manque de prōptitude (selon son naturel) à faire & parfaire ce qui estoit requis pour loger soy & les siens: qui est tout ce qui se peût faire pour cette année en ce païs là. Car de s'éloigner du parc durant l'hiver mémes apres vn si long harassement: il n'y avoit point d'apparence. Et quant au labourage de la terre, ie croy qu'ils n'eurent le tēps cōmode pour y vacquer: car ledit sieur du Pōt n'étoit pas hōme pour demeurer en repos, ni pour laisser ses gēs oisifs, s'il y eût eu moyēde ce faire.

Retour du sieur de Monts en France.

Trafic des Sauvages.

L'hiver venu les Sauvages du païs s'assembloient de bien loin au Port Royal pour troquer de ce qu'ils avoient avec les François, les vns apportans des pelleteries de Castors, & de Loutres (qui sont celles dont on peut faire plus d'état en ce lieu là) & aussi d'Elans, dequelles on peut faire de bons buffles: les autres apportans des chairs freches, dōt ilz firēt maintes tabagies, vivans joyeusement tant qu'ils eurent dequoy. Le pain oncques ne leur manqua, mais le vin ne leur dura point jusques à la fin de la saison. Car quand nous y arrivames l'an suivant il y avoit plus de trois mois qu'ilz n'en avoient plus, & furent fort rejouïs de nótre venuë, qui leur en fit reprendre le gout.

Tabaguia, mot de Sauvages qui signifie bāquet.

Moulin à bras.

La plus grande peine qu'ilz avoient c'étoit de moudre le bled pour avoir du pain. Ce qui est chose fort penible en moulins à bras, où il faut employer toute la force du corps. Et pour ce non sans cause anciennement on menaçoit

les mauvaises gens de les envoyer au moulin, cõme à la chose la plus penible qui soit : auquel métier on emploioit les pauvres esclaves avant l'vsage des moulins à vent & à eau, comme nous témoignent les histoires prophanes: & celles de la sortie du peuple d'Israël hors du païs d'Egypte, là où pour la derniere playe que Dieu veut envoyer à Pharao, il denonce par la bouche de Moyse, *qu'environ la minuit il passera au travers de l'Egypte, & tout premier-né y mourra iusques au premier-né de Pharao qui devoit être assis sur son throne, iusques au premier-né de la servante qui est employée à moudre.* Exod. 11. vers. 45. Et ce travail étant si grand, les Sauvages, quoy que bien pauvres, ne le sçauroient supporter, & aymeroient mieux se passer de pain que de prendre tant de peine, comme il a été experimenté de nôtre temps, que leur voulant bailler la moitié de la moulture qu'ilz feroient, ils aimoient mieux n'avoir point de blé. Et croiroy bien que cela, avec d'autres choses, a aidé à fomenter la maladie de laquelle nous avons parlé, en quelques vns des gẽs du sieur du Pont: car il y en mourut vne douzaine durant cet hiver en sa compagnie. Vray est que ie trouve vn defaut és batimens de noz François, c'est qu'il n'y avoit point de fossez à lentour, & s'écouloient les eaux de la terre prochaine par dessous leurs chambres basses: ce qui étoit fort contraire à la santé. A quoy j'adjoute encore les eaux mauvaises dequelles ilz se servoient, qui n'issoient point d'vne source vive, comme celle que nous trouvames assez prez de nôtre Fort, ains du plus prochain ruisseau. *Nombre des decedez.*

Apres que l'hiver fut passé, & la mer propre à naviguer, le sieur du Pont voulut parachever l'entreprise commencée l'an precedent par le sieur de Monts, & aller rechercher vn port plus au Su, où la temperature de l'air fût plus douce, selon qu'il en avoit eu charge dudit sieur. Et de fait il equippa la barque qui lui étoit restée pour cet effect: Mais étant sorti du port, & ja à la voile pour tirer vers Malabarre, il fut cõtraint par le vent contraire de relacher deux fois, & à la troisiéme ladite barque se vint perdre contre les rochers à l'entrée du passage dudit port. En cette disgrace de Neptune les hommes furent sauvés, & la meilleure partie des provisions & marchandises. Mais quant à la barque elle fut mise en pieces. Et par ce desastre fut rompu le voyage, & intermis ce que tant l'on desiroit. Car encore ne jugeoit-on point bonne l'habitation du Port Royal: & toutefois il est hautement abrié de la part du Nort & Noroest, de montagnes éloignées tantôt d'vne lieuë, tantôt de demie du Port & de la riviere de l'Equille. Voila comme les entrepriſes ne se manient pas au desir des hommes, & sont accompagnées de beaucoup de perils. Si bien qu'il ne se faut emerveiller s'il y a de la longueur en l'établissement des colonies, principalement en des terres si lointaines déquelles on ne sçait la nature, ni le temperament de l'air, & où il faut combattre & abbattre les forêts, & être contraint de se donner de garde, non des peuples que nous disons Sauvages, mais de ceux qui se disent Chrétiens & n'en ont que le nom, gent maudite & abomi-

Equipage du sieur du Pont pour aller decouvrir nouvelles terres.

Naufrage.

nable, pire que des loups, ennemis de Dieu, & de la nature humaine.

Ce coup donc étant rompu, le sieur du Pont ayant fait emmenoter Champdoré, & informer contre luy, ne sceut que faire, sinon d'attendre la venuë du secours & rafraichissement que le sieur de Monts lui avoit promis envoyer l'année suivante, lors qu'il partit du Port Royal pour revenir en France. Et neantmoins à tout évenement, ne laissa de preparer vne autre barque, & vne patache, pour venir chercher des vaisseaux François és lieux où ils font la secherie des morues (comme les Ports *Campseau* des Anglois, de *Misamichis*, Baye de Chaleur, & des Moruës, & autres en grand nombre) ainsi qu'avoit fait le sieur de Monts l'an precedent, à fin de se mettre dedans & retourner en Frãce, le cas avenant qu'aucun n'avite ne vinst le secourir. En quoy il fit sagement: car il fut en danger de n'avoir aucunes nouvelles de nous, qui étions destinez pour lui succeder, ainsi que se verra par le discours de ce qui suit. Mais ce-pẽdant ici faut cõsiderer que ceux qui se sont trãsportez pardelà ences derniers voyages ont eu vn avãtage par-dessus ceux qui ont voulu habiter la Floride: c'est d'avoir ce recours que nous avons dit aux navires de Frãce qui frequẽtẽt les Terres-neuves, sans avoir la peine de façõner des grãds vaisseaux, ni attẽdre des famines extremes, cõme ont fait ceux là, de qui les voyages ont eté à déplorer en ce regard, & ceux-ci au sujet des maladies qui les ont persecuté. Mais aussi ceux de la Floride ont ils eu de l'heur en ce qu'ils étoiẽt en vn païs doux, fertile, & plus ami de la sãté humaine

Prevoyance du sieur du Pont.

Comparaison des derniers voyages avec ceux de la Floride.

que la Nouvelle-France Septentrionale, de laquelle nous avons parlé en ce livre. Que s'ils ont eu de la famine, il y a eu de la grãde faute de leur part de n'avoir nullement cultiué la terre, de laquelle ils avoient trouvée découverte: Ce qui est vn prealable de faire avant toute chose à qui veut s'aller habituer si loin de secours. Mais les François, & préque toutes les nations du jourd'hui (i'enten de ceux qui ne sont nais au labourage) ont cette mauvaise nature, qu'ils estiment deroger beaucoup à leur qualité de s'addonner à la culture de la terre, qui neantmoins est à peu prés la seule vacation où reside l'innocence. Et de là vient que chacun fuiant ce noble travail, exercice de noz premiers peres, des Rois anciens, & des plus grands Capitaines du monde, & cherchant de se faire Gentil homme aux dépens d'autrui, ou voulant apprendre tant seulement le metier de tromper les hommes, ou se gratter au soleil, Dieu ôte sa benediction de nous, & nous bat aujourd'hui, & dés lõg temps, en verge de fer, si bien que le peuple languit miserablement en toutes parts, & voyons la France remplie de gueux, & Mendians de toutes especes, sans comprendre vn nombre infini qui gemit sous son toict, & n'ose faire paroitre sa pauvreté.

Blame de ceux du iourd'hui, qui mesprisent la culture de la terre.

Punition de Dieu.

Trop de Mendians.

Motif

Motif, & acceptation du voyage du sieur de Poutrincourt, Ensemble de l'Autheur, en la Nouvelle-France: Partement de la ville de Paris pour aller a la Rochelle: Adieu à la France.

CHAP. IX.

ENVIRON le temps du naufrage mentionné cidessus, le sieur de Monts songeoit par deça aux moyens de dresser nouvel equipage pour la Nouvelle-France. Ce qui lui sembloit difficile tãt pour les grans frais que cela apportoit, que pour ce que cette province avoir été tellement décriée à son retour, que ce sembloit étre chose vaine & infructueuse de plus continuer ce voyages à l'avenir. Ioint qu'il y avoit grande occasion de croire qu'on ne trouveroit personne qui s'y voulût aller hazarder. Neantmoins sachant le desir du sieur de Poutrincourt (auquel auparavant il avoit fait partage de la terre, suivant le pouvoir que le Roy luy en avoit donné) qui étoit d'habiter pardela', & y établir sa famille & sa fortune, & le nom de Dieu tout emsemble; il lui écrivit, & envoya homme exprés, pour lui faire ouverture du voyage qui se presentoit. Ce que ledit sieur de Poutrincourt accepta quittant toutes affaires pource sujet: quoy qu'il eût dés

procés de conſequence, à la pourſuite & defenſe déquels ſa preſence étoit bien requiſe, & qu'à ſon premier voyage il eût éprouvé la malice de certains qui le pourſuivoient rigoureuſement abſent, & devindrent ſoupples & muets à ſon retour. Il ne fut plutot rendu à Paris, qu'il fallut partir, ſans avoir à-peine le loiſir de pourvoir à ce qui lui étoit neceſſaire. Et ayant eu l'honneur de le conoitre quelques années auparavant, il me demanda ſi ie voulois étre de la partie. Aquoy ie demanday vn jour de terme pour lui répondre. Apres avoir bien conſulté en moy-méme, deſireux non tant de voir le païs que de reconoitre la terre oculairement, à laquelle i'avoy ma volonté portée, & fuir vn monde corrompu, ie lui donnay parole: étant méme induit par quelque iniuſtice qui m'avoit eté peu auparavant faite, laquelle fut reparée à mon retour par Arret de la Cour, dont i'en ay particulierement obligation à Monſieur Seruin Advocat general du Roy, auquel proprement appartient cet eloge attribué ſelon la lettre au plus ſage & plus magnifique de tous les Rois: TV AS AIME' IVSTICE, ET AS EV EN HAINE INIQVITE'.

Motif du voyage de l'Autheur.

Pſal. 44. Heb. 45. verſ. 9.

C'eſt ainſi que Dieu nous reveille quelquefois pour nous exciter à des actions genereuſes telles que de ces voyages, léquelles (comme le monde eſt divers) les vns blameront, les autres approuveront. Mais n'ayant à repondre à perſonne en ce regard, ie ne me ſoucie des diſcours que les gens oiſifs, ou ceux qui ne me peuvent ou veulent ayder, pourroient faire, ayant mon

contentement en moy-méme, & étant prét de rendre ſervice à Dieu & au Roy és terres d'outre mer qui porteront le nom de France, ſi ma fortune, ou condition m'y pouvoit appeller, pour y vivre en repos par vn travail agreable, & fuir la dure vie à laquelle ie voy pardeça la pluſpart des hommes reduits.

Pour revenir donc au ſieur de Poutrincourt comme il eut fait quelques affaires, il s'informa en quelques Egliſes s'il ſe pourroit point trouver quelque Prétre qui eut du ſçavoir pour le mener avec lui, & ſoulager celui que le ſieur de Monts y avoit laiſſé à ſon voyage, lequel nous penſions étre encore vivant. Mais d'autant que c'étoit la ſemaine ſainte, temps auquel ilz ſont occupés aux confeſſions, il ne s'en preſenta aucun, les vns s'excuſans ſur les incommoditez de la mer & du long voyage, les autres remettans l'affaire apres Paſques. Occaſiõ qu'il n'y eut moyen d'en tirer quelqu'un hors de Paris, parce que le temps preſſoit, & la mer n'attend perſonne: par ainſi falloit partir.

Reſtoit de trouver les ouvriers neceſſaires au voyage de la Nouvelle-Frãce. A quoy fut pourveu en bref (car ſouz le nom de Poutrincourt il ſe trouvoit plus de gens qu'on ne vouloit) pris fait de leurs gages, & argẽt donné à chacun par avance d'iceux gages, & pour ſe trouver à la Rochelle, où étoit le Rendez-vous, chez les ſieurs Macquin & Georges honorables marchans de ladite ville aſſociez du ſieur de Mõts, léquels fourniſſoient nõtre equipage.

Ce menu peuple étant parti, nous-nous ache-

minames à Orleans trois ou quatre iours aprés, qui fut le Vendredy saint, pour aller faire noz Pasques en ladite ville d'Orleans, où chacun fist le devoir accoutumé à tous bons Chrétiens de prendre le Viatique spirituel de la diuine Communion, mémement puis que nous allions en voyage.

Deuant qu'arriuer à la Rochelle, me tenant quelquefois à quartier de la compagnie, il me print envie de mettre sur mes tablettes vn Adieu à la France, lequel ie fis imprimer en ladite ville de la Rochelle le lendemain de nótre arrivée, qui fut le troisieme jour d'Avril mil six cens six: & fut receu avec tant d'applaudissemẽs du peuple, que ie ne dedaigneray de le coucher ici.

Adieu à la France fait par les chemins.

ADIEV A LA FRANCE.

ORes que la saison du printemps nous invite
A sillonner le dos de la vague Amphitrite,
Et cingler vers les lieux où Phœbus chaque jour
Va faire tout lassé son humide sejour,
Ie veux ains que partir dire Adieu à la France
Celle qui m'a produit, & nourri dés l'enfance;
Adieu non pour toujours, mais bien sous cet espoir
Qu'encores quelque jour ie la pourray revoir.
Adieu donc douce mere, Adieu France amiable:
Adieu de tous humains le sejour delectable:
Adieu celle qui m'a en son ventre porté,
Et du fruit de son sein doucement alaité.
Adieu, Muses aussi qui a vótre cadence
Avez conduit mes pas dés mon adolescence:

Adieu riches palais, Adieu nobles cités
Dont l'aſpect a mes yeux mille fois contentés:
Adieu lambris doré, ſainct temple de Juſtice,
Où Themis aux humains d'vn penible exercice
Rend le Droit, & Python d'vn parler eloquent
Contre l'oppreſſion defend l'homme innocent.
Adieu tours & clochers dont les pointes cornuës,
Voiſinans les cieux s'eleuent ſur les nuës:
Adieu prez emaillez d'vn million de fleurs
Raviſſans mes eſprits de leurs ſoüeves odeurs:
Adieu belles forets, Adieu larges campagnes,
Adieu pareillement ſourcilleuſes montagnes:
Adieu côtaux vineux, & ſuperbes chateaux:
Adieu l'hõneur des chãps, verdure & gras troupeaux
Et vous, ô ruiſſelets, fontaines, & rivieres,
Qui m'avez delecté en cent mille manieres,
Et mille fois charmé au doux gazouillement
De vos bruyantes eaux, Adieu ſemblablement:
Nous allons recherchans deſſus l'onde azurée
Les journaliers hazars du tempeteux Nerée,
Pour parvenir aux lieux où d'vne ample moiſſon
Se preſente aux Chrêtiens vne belle ſaiſon.
O combien ſe prepare & d'honneur & de gloire,
Et ſans ceſſe ſera loüable la memoire
A ceux-là qui pouſſez de ſainte intention
Auront le bel objet de cette ambition!
Les peuples à jamais beniront l'entrepriſe
Des Autheurs d'vn tel bien: & d'vne plume appriſe
A graver dans l'airain de l'immortalité
J'en laiſſeray memoire à la poſterité.
Prelats que Chriſt a mis paſteurs de ſon Egliſe,
A qui partant il a ſa parole commiſe,
Afin de l'annoncer par tout cet Vnivers,

Et à sa loy ranger par elle les pervers,
Sommeillez vous, helas! Pourquoy de vôtre Zele
Ne faites vous paroistre vne vive étincelle
Sur ces peuples errans qui sont proye à l'enfer,
Du sauvement déquels vous devriez triompher?
Pourquoy n'employez vous à ce saint ministere
Ce que vous employez seulement à vous plaire?
Cependant le troupeau que Christ a racheté
Accuse devant lui vôtre tardiveté.
Quoy dont souffrirez vous l'ordre du mariage
Sur vôtre ordre sacré avoir cet advantage
D'avoir eu devant vous le desir, le vouloir,
Le travail, & le soin de ce Chrétien devoir?
DE MONTS *tu és celui de qui le haut courage*
A tracé le chemin à vn si grand ouvrage:
Et pource de ton nom malgré l'effort des ans
La fueille verdoyra d'vn eternel printemps.
Que si en ce devoir que i'ay dés-ja tracé
Ambitieusement ie ne suis devancé,
Je veux de ton merite exalter la loüange
Sur l'Equille, & le Nil, & la Seine, & le Gange,
Et faire l'Vnivers bruire de ton renom,
Si bien qu'en tout endroit on revere ton nom.
Mais ie ne pourray pas faire de toy memoire.
Qu'a la suite de ce te ne couche en l'histoire
Celui duquel ayant conu la probité,
Le sens & la valeur & la fidelité,
Tu l'as digne trouvé à qui ta lieutenance
Fût seurement commise en la Nouvelle-France.
Pour te servir d'Hercule, & soulager le fais
Qui te surchargeroit au dessein que tu fais.
POUTRINCOURT, *c'est donc toy qui as touché mon ame,*

l'Equille c'est la riviere du Portroyal dite maintenant la riviere du Dauphin.

Et lui as inſpiré vne devote flamme
A celebrer ton los, & faire par mes vers
Qu'à l'avenir ton nom vole par l'Vnivers:
Ta valeur dés long temps en la France conuë
Cherche vne nation aux hommes inconuë
Pour la rendre ſujette à l'empire François,
Et encore y aſſoir le thrône de nos Rois:
Ains plutot (car en toy la Sageſſe eternelle
A mis ie ne ſçay quoy digne d'une ame belle)
Le motif qui premier a ſuſcité ton cœur
A ſi loin rechercher vn immortel honneur,
Eſt le Zele devot & l'affection grande
De rendre à l'Eternel vne agreable offrande,
Lui voüant toy, tes biens, ta vie, & tes enfans,
Que tu vas expoſer à la merci des vents,
Et voguant incertain comme à vn autre pole
Pour ſon nom exalter & ſa ſainte parole.
Ainſi tous-deux portés de méme affection:
Ainſi l'vn ſecondant l'autre en intention,
Heureux, vous acquerrés vne immortele vie,
Qui de felicité toujours ſera ſuivie:
Vie non point ſemblable à celle de ces dieux
Que l'antique ignorance a feinte dans les cieux
Pour avoir (comme vous) reformé la nature,
Les mœurs & la raiſon des hommes ſans culture,
Mais vne vie où git cette felicité
Que les oracles ſaints de la Divinité
Ont liberalement promis aux ſaintes ames
Que le ciel a formé de ſes plus pures flammes.
Tel eſt vôtre deſtin & cependant ça bas
Vôtre nom glorieux ne craindra le trépas,
Et la poſterité de vôtre gloire épriſe,
Sera emeuë à ſuivre vne méme entrepriſe,

Mais vous ſerez le centre où ſe rapportera
Ce que l'âge futur en vous ſuivant fera.
Toy qui par la terreur de ta ſainte parole
Regis à ton vouloir les poſtillons d'Æole,
Qui des flots irritez peux l'orgueil abbaiſſer,
Et les vallons des eaux en vn moment hauſſer,
Grand Dieu ſois nôtre guide en ce douteux voyage,
Puis que tu nous y as enflammé le courage:
Lache de tes threſors vn favorable vent
Qui pouſſe nôtre nef en peu d'heure au Ponant,
Et fay que là puiſſions arrivez par ta grace
Ietter le fondement d'vne Chrétienne race.

Pour m'egayer l'eſprit ces vers ie compoſois
Au prémier que ie vi les murs des Rochelois.

Ionas nom de nôtre navire: Mer baſſe à la Rochelle cauſe de difficile ſortie: La Rochelle ville reformée: Menu peuple inſolent: Croquans: Accident de naufrage du Jonas: Nouvel equippage: Foibles ſoldats ne doivent eſtre mis aux frontieres: Miniſtres prient pour la converſion des Sauvages: Peu de zele des nôtres: Euchariſtie portée par les anciens Chrétiens en voyage: Diligence de Poutrincourt ſur le point de l'embarquement.

CHAP. X.

ARRIVEZ que nous fumes à la Rochelle nous y trouvames les Sieurs de Monts & de Poutrincourt qui y étoient venus en poſte, & nôtre navire appellé LE IONAS du port de

Navire dit Ionas.

cent cinquante tonneaux, prét à sortir hors les chaines de la ville pour attendre le vent. Cependant nous faisions bõne chere, voire si bonne, qu'il nous tardoit que ne fussions sur mer pour faire diete. Ce que ne fimes que trop quãd nous y fumes vne fois: car deux mois se passerent avant que nous vissions terre, comme nous dirons tantot. Mais les ouvriers parmi la bonne chere (car ils avoient chacun vint sols par jour) faisoient de merveilleux tintamarres au quartier de Saint Nicolas, où ils étoient logez. Ce qu'on trouvoit fort étrange en vne ville si reformée que la Rochelle, en laquelle ne se fait aucune dissolution apparente, & faut que chacun marche l'œil droit s'il ne veut encourir la censure soit du Maire, soit des Ministres de la ville. De fait il y en eut quelques vns prisonniers, léquels on garda à l'hótel de ville jusques à ce qu'il fallut partir; & eussent eté chatiez sans la consideration du voyage, auquel on sçavoit bien qu'ils n'auroient pas toutes leurs aises: car ilz payerent assez par apres la folle enchere de la peine qu'ils avoient baillée aux sieurs Macquin & Georges bourgeois de ladite ville, pour les tenir en devoir. Ie ne les veux toutefois mettre tous en ce rang, d'autant qu'il y en avoit quelques vns respectueux & modestes. Mais ie puis dire que c'est vn étrange animal qu'vn menu peuple. Et me souvient à ce propos de la guerre des Croquans, entre léquels ie me suis trouvé vne fois étant en Querci. C'étoit la chose la plus bigearre du monde que cette confusion de porteurs de sabots, d'où ils avoient

La Rochelle ville reformée.

Croquans pourquoy ainsi dits.

pris le nom de Croquans, par ce que leurs sabots cloüez devant & derriere faisoient Croc à chaque pas. Cette sorte de gens confuse n'entẽdoit ni rime, ni raison, chacun y étoit maitre, armés les vns d'vne serpe au bout d'vn baton, les autres de quelque epée enroüillée, & ainsi consequemment.

Nôtre Ionas ayant sa charge entiere, est en fin tiré hors la ville à la rade, & pensions partir le huitiéme ou neufiéme d'Avril. Le Capitaine Foulques s'étoit chargé de la cõduite du voyage. Mais comme il y a ordinairement de la negligence aux affaires des hommes, avint que ce Capitaine (homme neantmoins que i'ay reconu fort vigilant à la mer) ayant laissé le navire mal garni d'hommes, n'y étant pas lui-méme, ni le Pilote, mais seulement six ou sept matelots tant bons que mauvais, vn grand vent de Suest s'éleve la nuit, qui romp le cable du Ionas retenu d'vne ancre tant seulement, & le chasse cõtre vn avant-mur qui est hors la ville adossant la tour de la chaine, contre lequel il choque tant de fois qu'il se creve & coule à fonds. Et bien vint que la mer pour lors se retiroit. Car si ce desastre fût arrivé de flot, le navire étoit en danger d'étre renversé, avec vne perte beaucoup plus grande qu'elle ne fut, mais il se soutint debout, & y eut moyen de le radouber: ce qui fut fait en diligẽce. On avertit nos ouvriers de venir ayder à cette necessité, soit à tirer à la pompe, ou pousser au capestan, ou à autre chose, mais il y en eut peu qui se missent en devoir, & s'en rioient la plus part. Quelques vns s'étans

Negligence à la garde du Ionas.

Desastre.

Ouvriers sa lariez peu officieux.

acheminez jusques là parmi la vaze, s'en retournerét, se plaignãs qu'on leur avoit jetté de l'eau, ne cõsiderans pas qu'ilz s'étoiẽt mis du côté par où sortoit l'eau de la põpe que le vent éparpilloit sur eux. I'y allay avec le sieur de Poutrincourt & quelques autres de bõne volõté, où nous ne fumes inutiles. A ce spectacle étoit préque toute la ville de la Rochelle sur le rẽpar. La mer étoit encore irritée, & pensames aller choquer plusieurs fois contre les grosses tours de la ville. En fin nous entrames dedans bagues sauves. Le vaisseau fut viidé entierement, & fallut faire nouvel equippage. La perte fut grande & les voyages préque rompus pour jamais. Car aprés tant de coups d'essais, ie croy qu'à l'avenir nul se fût hazardé d'aller planter des colonies par-dela: ce païs étant tellement décrié, que chacun nous plaignoit sur les accidens de ceux qui y avoient eté par le passé. Neantmoins le sieur de Monts & ses associez soutindrent virilement cette perte. Et faut que ie die en cette occurrẽce, que si iamais ce pais là est habité de Chrétiens & peuples civilisés, c'est (aprés ce qui est deu au Roy) aux autheurs de ce voyage qu'en appartiendra à iuste tiltre la premiere loüange.

Retour de Ionas dans le havre.

Courage du sieur de Mõts & de ses associez.

Cet esclandre nous retarda de plus d'vn mois, qui fut employé tant à décharger qu'à recharger nótre navire. Pendant ce temps nous allions quelquefois proumener és voisinages de la ville, & particulierement aux Cordeliers, qui n'en sont qu'a demie lieuë, là où étant vn jour au sermon par vn Dimãche, ie m'émerveillay cõme en

Frontieres doivent estre garnies de bons soldats. Ministres prient pour la conversion des Sauvages.

ces places frontieres on ne mettoit meilleure garnison, ayãs de si forts ennemis aupres d'eux. Et puis que i'entreprens vne histoire narrative des choses en la façon qu'elles se sont passées, ie diray que ce nous est chose honteuse que les Ministres de la Rochelle priassent Dieu chaque jour en leurs assemblées pour la conversion des pauvres peuples Sauvages, & méme pour nótre conduite, & que nos Ecclesiastiques ne fissent pas le semblable. De verité nous n'avions prié ni les vns, ni les autres de ce faire, mais en cela se reconoit le zele d'vn chacun. En fin peu auparavant nótre depart il me souvint de demander au sieur Curé ou Vicaire de l'Eglise de la Rochelle s'il se pourroit point trouver quelque sien confrere qui voulût venir avec nous: ce que j'esperoy se pouvoir aisément faire, pource qu'ils étoient là en assez bon nombre, & joint qu'étans en vne ville maritime, ie cuidoy qu'ilz prinssent plaisir de voguer sur les flots: mais ie ne peu rien obtenir: Et me fut dit pour excuse qu'il faudroit des gens qui fussent poussez de grand zele & pieté pour aller en tels voyages: & seroit bon de s'addresser aux Peres Iesuites. Ce que nous ne pouvions faire alors, nótre vaisseau ayant préque sa charge. A propos dequoy il me souvient avoir plusieurs fois ouï dire au sieur de Poutrincourt qu'aprés son premier voyage étant en Court, vn Iesuite de Court lui demanda ce qui se pourroit esperer de la conversion des peuples de la Nouvelle-France, & s'ils étoient en grand nombre. A quoy il répondit qu'il y avoit moyen d'acquerir cent mille a-

Peu de zele.

mes à Iesus-Christ, mettant vn nombre certain pour vn incertain. Ce bon Pere faisant peu de cas de ce nombre, dit là dessus par admiration, N'y a-il que cela! comme si ce n'étoit pas vn sujet assez grand pour employer vn homme. Certes quand il n'y en auroit que la centiéme partie, voire encore moins, on ne devroit la laisser perdre. Le bon Pasteur ayant d'entre cent brebis vne égarée, laissa les nonante-neuf pour aller chercher la centiéme. On nous enseigne (& ie le croy ainsi) que quand il n'y eût eu qu'vn homme à sauver, nôtre Seigneur Iesus-Christ n'eût dedaigné de venir pour lui, comme il a fait pour tout le monde. Ainsi ne faut faire si peu de cas de ces pauvres peuples, quoy qu'ilz ne fourmillent en nombre comme dans Paris, ou Constantinople. *Matt. 18. vers. 12. 13.*

Voyant que ie n'avoy rien avancé à demander vn homme d'Eglise pour nous administrer les Sacremens, soit durant nôtre route, soit sur la terre: il me vint en memoire l'ancienne coutume des Chrétiens, léquels allans en voyage portoient avec eux le sacré pain de l'Eucharistie: & ce faisoient-ils, pource qu'en tous lieux ilz ne rencontroient point des Prétres pour leur administrer ce Sacrement, le monde étant lors encore plein de paganisme, ou d'heresies. Si bien que non mal à propos il étoit appelé Viatic, lequel ilz portoient avec eux allans par voyes: & neantmoins ie suis d'accord que cela s'entend spirituelement. Et considerant que nous pourrions étre reduits à cette necessité, n'y étant demeuré qu'vn Prétre en la demeure

Coutume des anciens Chrétiens portãs l'Eucharistie en voyage.

de la Nouvelle-France (lequel on nous dit étre mort quand nous arrivames là) ie demanday si on nous voudroit faire de méme qu'aux anciens Chrétiens, léquels n'étoient moins sages que nous. On me dit que cela se faisoit en ce temps-là pour des considerations qui ne sont plus aujourd'hui. Ie remontray que le frere de saint Ambroise *Satyrus* allant en voyage sur mer se servoit de cette medecine spirituele (ainsi que nous lisons en sa harangue funebre faite par ledit Saint Ambroise) laquelle il portoit *in orario*, ce que ie prens pour vn linge, ou taffetas : & bien lui en print: car ayant fait naufrage il se sauva sur vn ais du bris de son vaisseau. Mais en ceci ie fus éconduit comme au reste. Ce qui me donna sujet d'étonnemẽt: & me sembloit chose bien rigoureuse d'étre en pire condition que les premiers Chrétiens. Car l'Eucharistie n'est pas aujourd'hui autre chose qu'elle étoit alors: & s'ilz la tenoient precieuse, nous ne la demandions pas pour en faire moins de compte.

Saint Ambroise en la harangue funebre de son frere.

Revenons à nôtre Ionas. Le voila chargé & mis à la rade hors de la ville: il ne reste plus que le temps & la marée à point: c'est le plus difficile de l'œuvre. Car és lieux où il n'y a gueres de fonds, comme à la Rochelle, il faut attendre les hautes marées de pleine & nouvelle lune, & lors paraventure n'aura-on pas vent à propos, & faudra remettre la partie à quinzaine. Cependant la saison se passe, & l'occasion de faire voyage: ainsi qu'il nous pensa arriver. Car nous vimes l'heure qu'aprés tant de fatigues & de dé-

Difficulté de sortir d'vn port.

penſes nous étions demeurez faute de vent, & pource que la lune venoit en decours, & conſequemment la marée, le Capitaine Foulques ſembloit ne ſe point affectionner à ſa charge, & ne demeuroit point au navire, & diſoit-on qu'il étoit ſecretement ſollicité des marchans autres que de la ſocieté du ſieur de Monts, de faire rompre le voyage: & paraventure n'étoit-il encore d'accord avec ceux qui le mettoient en œuvre. Quoy voyant ledit ſieur de Poutrincourt, il fit la charge de Capitaine de navire, & s'y en alla coucher l'eſpace de cinq ou ſix jours pour ſortir au premier vent, & ne laiſſer perdre l'occaſion. En fin à toute force l'onziéme de May mille ſix cens ſix à la faveur d'vn petit vent d'Eſt il gaigna la mer, & fit conduire nótre Ionas à la Paliſſe, & le lendemain douziéme revint à Chef-de-bois (qui ſont les endroits où les navires ſe mettent à l'abri des vents) là où l'eſpoir de la Nouvelle-France s'aſſembla. Ie di l'eſpoir, pour ce que de ce voyage dependoit l'entretenement, ou la rupture de l'entrepriſe.

Mauvais ſoupçon ſur le Capitaine Foulques.

Diligence & ſoin du ſieur de Poutrincourt.

Heureuſe iournee.

Partement de la Rochelle: Rencontres divers de navires, & Forbans: Mer tempetueuse à l'endroit des Essores, & pourquoy: Vent d'Oüest pourquoy frequent en la mer du Ponant: D'où viennent les vẽts. Marsoins prognostiques de tempête: Façon de les prendre: Tempêtes: Effects d'icelles: Calmes: Grain de vent que c'est: comme il se forme: Ses effects: Asseurance de Matelots: Reverence comme se rend au navire Royal: Supputation de voyage: Mer chaude, puis froide: Raison de ce: & des Bancs de glace en la Terre-neuve.

CHAP. XI.

13. May 1606. LE Samedi veille de Pentecóte treziéme de May nous levames les ancres & fimes voiles en pleine mer tant que peu à peu nous perdimes de veüe les grosses tours & la ville de la Rochelle, puis les iles de Rez & d'Oleron, disans Adieu à la France. C'étoit vne chose apprehensive à ceux qui n'avoient accoûstumé vne telle danse, de se voir portez sur vn element si peu solide, & étre à tout momẽt (comme on dit) à deux doitz de la mort. Nous n'eumes fait long voyage que plusieurs firent le devoir de rendre le tribut à Neptune. Ce-pendant nous allions toujours avant, & n'étoit plus question de reculer en arriere depuis que la planche fut levée. Le seziéme jour de May nous eumes en rencontre treze navires Flamendes

Flamendes allans en Hespagne, qui s'enquirent de nôtre voyage, & passerent outre. Depuis ce tẽps nous fumes vn mois entier sans voir autre chose que ciel & eau hors nôtre ville flotante, sinon vn navire environ l'endroit des Essores (ou Açores) bien garni de gens mélez de Flamens & Anglois. Ilz nous vindrent couper chemin, & joindre d'assez prés. Et selon la coutume nous leur demandames d'où étoit le navire. Ilz nous dirent qu'ils étoient Terreneuviers, c'est à dire qu'ils alloient à la pecherie des Moruës aux Terres-neuves, & demanderent si nous voulions qu'ilz vinssent avec nous de compagnie : dequoy nous les remerciames. Là dessus ilz beurent à nous & nous à eux, & prindrẽt vne autre route. Mais aprés avoir consideré leur vaisseau, qui étoit tout chargé de mousse verte par le ventre & les cótez: nous iugeames que c'étoient des Forbans, & qu'il y avoit long temps qu'ilz battoient la mer en esperance de faire quelque prise. Ce fut lors plus que devant que nous commençames à voir sauter les moutons de Neptune (ainsi appelle-on les flots blanchissans quand la mer se veut emouvoir) & ressentir les rudes estocades de son Trident. Car ordinairement la mer est tempetueuse en l'endroit que i'ay dit. Que si on m'en demande la cause, ie diray que i'estime cela provenir de certain conflit des vents Orientaux & Occidentaux qui se rencontrent en cette partie de la mer, & principalement en Eté quand ceux d'Oest s'elevent, & d'vne grande force penetrent vn grand

Rencontre de 13. navires.

Rencontre d'vn navire de Forbans.

Moutons de Neptune.

Pourquoy la mer est tẽpetueuse à l'endroit des Essores.

espace de mer jusques à ce qu'ilz trouvent les vents de deçà qui leur font resistance : & à ces rencontres il fait mauvais se trouver. Or cette raison me semble d'autant plus probable, que iusques environ les Essores nous avions eu vẽt assés à propos, & depuis préque toujours vent debout, ou Suroest, ou Noroest, peu du Nort & de Su, qui ne nous étoient que bons pour aller à la bouline. De vent d'Est rien du tout, sinon vne ou deux fois, lequel ne nous dura pour en faire cas. Il est bien certain que les vents d'Oest regnent fort au long & au large de cette mer, soit par vne certaine repercussion du vent Oriental qui est rapide souz la ligne æquinoctiale, duquel nous avons parlé ci-dessus ; ou par ce que cette terre Occidentale étant grande, le vent aussi qui en sort abonde davantage. Ce qui arrive principalement en été quand le soleil a la force d'attirer les vapeurs de la terre. Car les vents en viennent & volontiers sortent des baumes & cavernes d'icelle. Et pource les Poëtes feignent qu'Æole les tient en des prisons d'où il les tire, & les fait marcher en campagne quand il lui plait. Mais l'esprit de Dieu nous le confirme encore mieux, quand il dit par la bouche du Prophete, que Dieu tout puissant entre autres merveilles tire les vents de ses thresors, qui sont ces cavernes dont ie parle. Car le mot de thresor signifie en Hebrieu lieu secret & caché.

Vẽts d'Oest ordinaires en la mer du Ponant.

Livre 2. chap. 4.

D'où viennent les vents.

Psalm. 134. Heb. 135. vers. 7.

Des recoins de la terre, où ses limites sont,
Les pesantes vapeurs il soulève en amont,

Il change les eclairs en pluvieux ravages,
Tirant de ses threſors les vents & les orages.

Et ſur cette conſideration Chriſtophe Colomb Genois premier navigateur en ces derniers ſiecles aux iles de l'Amerique, iugea qu'il y avoit quelque grande terre en l'Occident, s'eſtãt pris garde en allant ſur mer qu'il y en venoit des vents continuels.

Pourſuivans donc nôtre route nous eumes quelques autres tempétes & difficultés cauſées par les vents que nous avions préque toujours contraires pour eſtre partis trop tard : Mais ceux qui partent en Mars ont ordinairement bon temps, pour ce qu'alors ſont en vogue les vents d'Eſt, Nordeſt, & Nort, propres à ces voyages. Or ces tempétes bien ſouvent nous étoient preſagées par les Marſoins qui environnoient nôtre vaiſſeau par milliers ſe joüans d'vne façon fort plaiſante. Il y en eut quelques vns à qui mal print de s'étre trop approchés. Car il y avoit des gens au guet ſouz le Beau-pré (à la prouë du navire) avec des harpõs en main qui les dardoient quelquefois, & les faiſoient venir à bord à l'aide des autres matelots, léquels avec des gaffes les tiroient en haut. Nous en avons pris pluſieurs de cette façon allant & venant, qui ne nous ont point fait de mal. Cet animal a deux doits de lart ſur le dos tout au plus. Quand il étoit fendu nous lavions noz mains en ſon ſang tout chaud, ce qu'on diſoit étre bon à conforter les nerfs. Il a merveilleuſe quantité de dents le long du muſeau, & penſe qu'il tient bien ce qu'il attrape vne fois.

Marſoins prognoſtiques de tẽpétes.

Façon de les prendre.

Au reste les parties interieures ont le gout entierement comme de pourceau, & les os non enformé d'arrétes, mais comme vne quadrupede. Ce qui y eſt de plus delicat eſt la créte qu'il a ſur le dos, & la queuë, qui ne ſont ni chair, ni poiſſon, ains meilleures que cela; telle qu'eſt auſſi en matiere de queuë, celle du Caſtor, laquelle ſemble étre écaillée. Ces Marſoins ſont les ſeuls poiſſons que nous primmes devant que venir au grand Banc des Moruës. Mais de loin nous voyions d'autres gros poiſſons, qui faiſoient paroitre plus de demi arpent de leur echine hors l'eau: & pouſſoient plus de deux lances de hauteur des gros canaux d'eau en l'air par les évents & trous qu'ils avoient ſur la téte.

Tempétes & effets d'icelles.

Pour venir à nótre propos des tempétes, durant nôtre voyage nous en eumes quelques vnes qui nous firent mettre voiles bas, & demeurer les bras croiſez, portés au vouloir des flots, & balottez d'vne étrãge façon. S'il y avoit quelque coffre mal amarré (je veux vſer de ce mot de marinier) on l'entendoit rouler faiſant vn beau ſabat. Quelquefois la marmite étoit renverſée, & en dinant ou ſoupant noz plats voloiét d'un bout de la table à l'autre, s'ilz n'étoient bien tenus. Pour le boire, il falloit porter la bouche & le verre ſelon le mouvement du navire. Bref c'étoit vn paſſe-temps, mais vn peu rude à ceux qui ne portent pas aiſément ce branlement. Nous ne laiſſions pourtant de rire la pluſpart: car le danger n'y étoit point, du moins apparemment, étans dans vn bon & fort

vaisseau pour soutenir les vagues. Quelquefois aussi nous avions des calmes bien importuns durãt léquels on se baignoit en la mer, on dansoit sur le tillac, on grimpoit à la hune, nous chantions en Musique. Puis quand on voyoit sortir de dessouz l'orizon vn petit nuage, c'étoit lors qu'il falloit quitter ces exercices, & se prendre garde d'vn grain de vent enveloppé la dedans, lequel se desserrant, grondant, ronflãt, sifflant, bruiant, tempetant, bourdonnant, étoit capable de renverser nótre vaisseau c'en dessus dessous, s'il n'y eût eu des gens prêts à executer ce que le maitre du navire (qui étoit le Capitaine Foulques homme fort vigilant) leur commandoit. Or ces grains de vents léquels autrement on appelle orages, il n'y a danger de dire comme ilz se forment, & d'où ilz prennent origine. Pline en parle en son Histoire naturele, & dit en somme que ce sont exhalations & vapeurs legeres elevées de la terre jusques à la froide region de l'air: & ne pouvãs passer outre, ains plutot contraintes de retourner en arriere, elles rencontrent quelquefois des exhalations sulfurées & ignées, qui les environnent & resserrent de si prés, qu'il en suruient vn grãd combat, émotion & agitation entre le chaud sulfureux & l'aëreux humide, lequel forcé par son plus fort ennemi, de fuïr; il s'élargit, se fait faire iour, & siffle, bruit, tempéte, bref se fait vent, lequel est grand, ou petit, selon que l'exhalaison sulfurée qui l'enveloppe se romp & lui fait ouverture, tantot tout à coup, ainsi que nous avons posé le fait ci dessus, tãtot avec plus

Calmes ennuieux.

Grain, ou tourbillõ de vent, que c'est: cõme il se forme, & ses effects.

Grains de vent, que c'est.

Pline liv. 2. ch. 48.

de temps, selon la quantité de la matiere de laquelle elle est composée, & selon que plus ou moins elle est agitée par contraires qualitez.

Merveilleuse asseurance des bons matelots aux œuvres de navires.

Mais ie ne puis laisser en arriere l'asseurance merveilleuse qu'ont les bons matelots en ces conflicts de vents, orages, & tempétes, lors qu'un navire étant porté sur des montagnes d'eaux, & de la glissé comme aux profonds abymes du monde, ilz grimpent parmi les cordages non seulement à la hune, & au bout du grand mast, mais aussi, sans degrez, au sommet d'un autre mast qui est enté sur le premier, soutenus seulement de la force de leurs bras & piés entortillés à-l'entour des plus hauts cordages. Voire ie diray plus, qu'en ce grand branlement s'il arrive que le grand voile (qu'ils appellent Paphil, ou Papefust) soit denoüé par les extremitez d'enhaut, le premier à qui il sera commandé se mettra à chevalon sur la Vergue (c'est l'arbre qui traverse le grand mast) & avec vn marteau à sa ceinture & demie douzaine de clous à la bouche ira r'attacher au peril de mille vies ce qui étoit decousu. I'ay autrefois oüi faire grãd cas de la hardiesse d'un Suisse, qui (apres le siege de Laon, & la ville renduë à l'obeïssance du Roy) grimpa, & se mit à chevalon sur le travers de la Croix du clocher de l'Eglise nótre dame dudit lieu, & y fit l'arbre fourchu, les piés en haut: qui fut vne action bien hardie: On en dit autant d'vn qui vne fois l'an fait le méme sur la pointe du clocher de Strasbourg, qui est encore plus haut que celuy de Laon: mais cela ne me semble rien au pris de ceci, étant ledit

Paphil.

Vergue.

Hardiesse d'vn Suisse, à Laon.

Suisse & l'autre, sur vn corps solide & sans mouvement; & cetui-ci (au contraire,) pendant sur vne mer agitée de vents impetueux, comme nous avons quelquefois veu.

Depuis que nous eumes quitté ces Forbans, déquels nous avons parlé ci-dessus, nous fumes jusques au dix-huitiéme de Iuin agitez de vents divers & préque tous contraires sans rien découvrir qu'vn navire fort éloigné, lequel nous n'abordames, & neantmoins cela nous consoloit. Et ledit iour nous rencontrames vn navire de Honfleur où cõmandoit le Capitaine la Roche allãt aux Terres-neuves, lequel n'avoit eu sur mer meilleure fortune que nous. C'est la coutume en mer que quãd quelque navire particulier rencontre vn navire Royal (cõme étoit le nótre) de se mettre au dessouz du vent, & se presenter non point cóte à cóte, mais en biaisant: méme d'abattre son enseigne: ainsi que fit ce Capitaine la Roche, hors-mis l'enseigne qu'il n'avoit point non plus que nous: n'en étant besoin en si grãd voyage sinõ quand on approche la terre, ou quãd il se faut battre. Noz mariniers firent alors leur estime sur la route que nous avions faite. Car en tout navire les Maitre Pilote, & Contremaitre, font regitre chaque iour des routes, & airs de vẽts qu'ils ont suivi, par cõbien d'heures, & l'estimation des lieuës. Ledit la Roche dõc estimoit étre par les quarante-cinq degrés & à cent lieuës du Banc: Nótre Pilote nõmé Maitre Olivier Fleuriot de Saint-Malo, par sa supputatiõ disoit que nous n'ẽ étiõs qu'à soixãte lieuës: & le Capitaine Foulques à six vints

18 de Iuin. *Navire.*

Autre navire.

Reverence de s navires de marchãs au navire Royal.

Supputatiõ de voyage.

& ie croy qu'il iugeoit le mieux. Nous eumes beaucoup de contentement de ce rencontre, & primmes bon courage puis que nous cómencions à rencontrer des vaisseaux, nous étant auis que nous entrions en lieu de conoissance.

Mais il faut remarquer vne chose en passant que i'ay trouvée admirable, & où il y a à philosopher. Car environ cedit iour dixhuitiéme de Iuin nous trouvames l'eau de la mer l'espace de trois jours fort tiede, & en étoit nótre vin de méme au fond du navire, sans que l'air fut plus échauffé qu'auparavant, Et le vint-vniéme dudit mois tout au rebours nous fumes deux où trois jours tant environnez de brouïllas & froidures, que nous pésions étre au mois de Ianvier: & étoit l'eau de la mer extrememét froide. Ce qui nous dura iusques à ce que nous vimmes sur le Banc, pour le regard desdits brouïllas qui nous causoient cette froidure au dehors. Quand ie recherche la cause de cette antiperistase, ie l'attribuë aux glaces du Nort qui se deschargét sur la cóte & la mer voisine de là Terre-neuve, & de Labrador, léquelles nous avons dit ailleurs étre là portées par le mouvement naturel de la mer, lequel se fait plus grád là, qu'ailleurs, à cause du grand espace qu'elle a à courir comme dans vn golfe au profond de l'Amerique, où la nature & fit de la terre vniverselle la Porte aisément. Or ces glaces (qui quelquefois se voient en bancs longs de huit, ou dix lieuës, & hautes comme monts & cótaux, & trois fois autant profondes dans les eaux) tenans comme vn empire en cette mer,

Eau de mer tiede, puis froide.

Grád froid.

Raison de cette antiperistase: & cause des glaces de la Terre neuve.

chaſſent loin d'elles ce qui eſt contraire à leur froideur, & conſequemment font reſerrer par-deça ce peu que l'eſté peut apporter de doux temperament en la partie où elles ſe viennent camper. Sans toutefois que ie vueille nier que cette region là en méme parrallele ne ſoit quelque peu plus froide que celles de nôtre Europe, pour les raiſons que nous dirons ci-aprés, quand nous parlerons de la tardiveté des ſaiſons. Telle eſt mon opinion : n'empechant qu'vn autre ne diſe la ſienne. Et de cette choſe memoratif, i'y voulu prendre garde au retour de la Nouvelle-France, & trouvay là méme tiedeur d'eau (ou peu s'en falloit) quoy qu'au mois de Septébre, à cinq ou ſix journées au deça dudit Banc duquel nous allons parler. *Cha 17.* *Seconde experience.*

Du grand Banc des Moruës : Arrivée audit Banc. Deſcription d'icelui: Pécheries de Moruës & d'oiſeaux: Gourmandiſe des Happe-foyes : Perils divers: Faveurs de Dieu : Cauſes des frequentes & longues brumes en la mer Occidentale: Avertiſſemens de la terre: Veuë d'icelle: Odeurs merveilleuſes: Abord de deux chaloupes: Deſcente au port du Mouton: Arrivée au Port Royal: De deux François y demeurez ſeuls parmi les Sauvages.

CHAP. XII.

DEVANT que parvenir au Banc duquel nous avons parlé ci-deſſus, qui eſt le grand Banc où ſe fait la peſcherie des Moruës vertes (ainſi les appelle-on, quand elles ne ſont ſeches ; car pour les

Avertissemens du grand Bãc.

secher il faut aller à terre) les Mariniers, outre la supputation qu'ilz font de leurs routes, ont des avertissemens qu'ils en approchent, par les oiseaux, tout ainsi qu'on fait en revenant en France, quand on en est à quelques cent ou six vintz lieuës prés. De ces oiseaux les plus frequens vers ledit Banc sont des Godes, Fouquets, & autres qu'on appelle Happe-foyes, pour la raison que nous dirons tantot. Quand donc on eut reconu de ces oiseaux qui n'étoient pas semblables à ceux que nous avions veu au milieu de la pleine mer, on iugea que nous n'étions pas loin d'icelui Banc. Ce qui occasiõna de jetter la sonde par vn Ieudi vint-deuxiéme de Iuin, & lors ne fut trouvé fond. Mais le méme jour sur le soir on la jetta derechef avec meilleur succés. Car on trouva fond à trente six brasses. Ie ne sçaurois exprimer la joye que nous eumes de nous voir là où nous avions tant desiré d'étre parvenus. Il n'y avoit plus de malades, chacun sautoit de liesse, & nous sembloit étre en nôtre païs, quoy que ne fussions qu'à moitié de nôtre voyage, du moins pour le temps que nous y employames devant qu'arriver au Port Royal, où nous tendions.

Godes, Fouquets, Happefoyes.

Arrivée au Banc des Morues.

Ici devant que passer outre ie veux éclaircir ce mot de Banc: qui paraventure tient quelqu'vn en peine de sçavoir que c'est, On appelle Bancs quelquefois vn fond areneux où n'y a gueres d'eau, ou qui asseche de basse mer. Et tels endroits sont funestes aux navires qui les rencontrent. Mais le Banc duquel nous parlons ce sont montagnes assises sur le profond des abymes

Du mot de Banc: & de sa ription du Banc des Morues

s'élevent jusques à trente, trente-six, & quarante brasses prés de la surface de la mer. Ce banc on le tient de deux cens lieuës de long, & dix-huit, vint, & vint quatre de large: passé lequel on ne trouve plus de fond non plus que pardeça, jusques à ce qu'on aborde la terre. Là dessus les navires étans arrivés, on plie les voiles, & fait-on la pécherie de la Moruë verte, comme i'ay dit, de laquelle nous parlerons au dernier livre. Pour le contentement de mon lecteur ie l'ay figuré en ma Charte geographique de la Terre-neuve avec des points, qui est tout ce qu'on peut faire pour le representer. Au milieu du lac de Neuf-chastel en Suisse se rencõtre chose semblable. Car les pécheurs y pechent à six brasses de profond, & hors de là ne trouvent point de fond. Plus loin que le grand banc des moruës s'en trouve d'autres, ainsi que i'ay marqué en ladite Charte, sur léquels on ne laisse de faire bonne pécherie: & plusieurs y vont qui sçavent les endroits. Lors que nous partimes de la Rochelle il y avoit comme vne foret de navires à Chef-debois (d'où aussi ce lieu a pris son nom) qui s'en allerent en ce païs là tout d'vne volte, nous ayans devancé de deux jours.

Aprés avoir reconu le Bãc nous-nous remimes à la voile & fimes porter toute la nuit, suivans toujours nótre route à l'Oest. Mais le point du jour venu qui étoit la veille saint Iean Baptiste, à bon jour bonne œuvre, ayans mis les voiles bas, nous passames la journée à la pécherie des Moruës avec mille rejouissances & contentemens, à cause des viandes freches que nous eu-

Porter, c'est à dire Cingler.

Pécherie des Moruës.

mes tant qu'il nous pleut, aprés les avoir long temps desirées. Parmi la pecherie nous eumes aussi le plaisir de voir prendre de ces oiseaux que les mariniers appellent Happe-foyes, à cause de leur aviduité à recuillir les foyes des Moruës que l'on jette en mer, aprés qu'on leur a ouvert le ventre, déquels ilz sont si frians, que quoy qu'ils voient vne grand perche ou gaffe dessus leur téte prête à les assommer ilz se hazardent d'approcher du vaisseau pour en attraper à quelque pris que ce soit. Et à cela passoient leur tẽps ceux qui n'étoient occupés à ladite pecherie: & firent tant par leur industrie & diligence, que nous en eumes environe trẽtaine. Mais en cette action vn de noz charpentiers de navire se laissa tomber dans la mer: & bien vint que le navire ne derivoit gueres. Ce qui lui donna moyen de se sauver & gaigner le gouvernail, par où on le tira en haut, & au bout fut chatié de sa faute par le Capitaine Foulques.

Happefoyes, pourquoy ainsi appellez.

Homme tõbé dans la mer.

Deriver, c'est suivre le mouvement de la mer.

En cette pecherie nous prenions aussi quelquefois des chiens de mer, les peaux déquelz noz Menuisiers gardoient soigneusement pour addoucir leur bois de menuiserie: item des Merlus qui sont meilleurs que les Moruës: & quelquefois des Bars: laquelle diversité augmentoit nôtre contentemẽt. Ceux qui ne tendoiẽt ni aux moruës, ni aux oiseaux, passoient le temps à recuillir les cœurs, tripes, & parties interieures plus delicates dédites Moruës qu'ilz mettoient en hachis avec du lart, des epices, & de la chair d'icelles Moruës, dont ilz faisoient d'aussi bons cervelats qu'on sçauroit dans Paris. Et en man-

Peaux de chiens de mer.

Cervelats excellens faits de Moruës.

geames de fort bon appetit.

Sur le soir nous appareillames pour nôtre route poursuivre, aprés avoir fait bourdonner noz canons tant à-cause de la féte de saint Iean, que pour l'amour du Sieur de Poutrincourt qui porte le nom de ce sainct. Le lendemain quelques vns des nôtres nous dirent qu'ils avoient veu vn banc de glaces. Et là dessus nous fut recité que l'an precedent vn navire Olonois s'étoit perdu pour en étre approché trop prés, & que deux hommes s'étans sauvez sur les glaces avoient eu ce bon heur qu'vn autre navire passant les avoit recuillis.

Hommes sauvez sur les bancs de glace.

Faut remarquer que depuis le dix-huitiéme de Iuin jusques à nôtre arrivée au Port Royal nous avons trouvé temps tout divers de celui que nous avions eu auparavant. Car (comme nous avons dit ci-dessus) nous eumes des froidures & brouillas (ou brumes) devant qu'arriver au Banc (où nous fumes de beau soleil) mais le lendemain nous retournames aux brumes, lesquelles nous voyions venir de loin nous envelopper & tenir prisonniers ordinairement trois jours durant pour deux jours de beau tẽps qu'elles nous permettoient. Ce qui étoit toujours accompagné de froidures par l'absence du soleil. Voire méme en diverses saisons nous-nous sommes veus huit jours cõtinuels en brumes épesses par deux fois sans apparence du soleil que bien peu, comme nous reciterons ci-aprés. Et de tels effects i'ameneray vne raison qui me semble probable. Comme nous voyons que le feu attire l'humidité d'vn linge mouillé

Temps au-tre en la mer de là, qu'ici.

Causes des longs brouillas en la mer Occidentale

qui lui est opposé, ainsi le soleil attire des humiditez & vapeurs de la terre & de la mer. Mais pour la resolution d'icelles il a ici vne vertu, & par de la vne autre, selon les accidens & circonstances qui se presentent. Es païs de deça il nous enleve seulement les vapeurs de la terre & de noz rivieres, léquelles étans pesantes & grossieres, & tenans moins de l'element humide, nous causent vn air chaud: & la terre dépouillée de ces vapeurs en est plus chaude & plus rotie. De là vient que ces dites vapeurs ayans la terre d'une part & le soleil de l'autre qui les échauffent, elles se resoudent aisément, & ne demeurét gueres en l'air, si ce n'est en hiver, quand la terre est refroidie, & le soleil au-de la de la ligne equinoctiale eloigné de nous. De cette raison vient aussi la cause pourquoy en la mer de Frãce les brumes ne sont si frequentes ne si longues qu'en la Terre-neuve, par-ce que le soleil passant de son Orient par dessus les terres, cette mer à la venuë d'icelui ne reçoit quasi que des vapeurs terrestres, & par vn long espace il conserue cette vertu de bien-tót resoudre les exhalations qu'il a attirées à soy. Mais quand il vient au milieu de la mer Occeane, & à ladite Terre-neuve, ayant elevé & attiré à soy en vn si long voyage vne grande abondance de vapeurs de toute cette plaine humide, il ne les resout pas aisément, tant pource que ces vapeurs sont froides d'elles-mémes & de leur nature, que pource que le dessouz sympathize avec elle & les conserve, & ne sont point les rayons du soleil secondés à la resolution d'icelles, comme ilz sont sur la terre.

Ce qui se reconoit méme en la terre de ce païs-là : laquelle encores qu'elle ne soit gueres échauffée, à cause de l'abondance des bois, toutefois elle aide à dissiper les brumes & brouïllas qui y sont ordinairement au matin durant l'été, mais non pas comme à la mer, car étans élevées apres la minuit sur les huit heures elles cõmencent à s'évanouïr, & lui seruét de rousée.

I'espere que ces petites digressions ne seront desagreables au Lecteur, puis qu'elles viennent à nótre propos. Le vint-huitiéme de Iuin nous nous trouvames sur vn Banquereau (autre que le grand Banc duquel nous avons parlé) à quarante brasses: & le lendemain vn de noz matelots tomba de nuit en la mer, & étoit fait de lui s'il n'eût rencõtré vn cordage pendant en l'eau. De là en avant nous commençames à avoir des avertissemens de la terre (c'étoit la Terre-neuve) par des herbes, mousses, fleurs, & bois que nous rencontrions toujours plus abondamment plus nous en approchions. Le quatriéme de Iuillet noz matelots qui étoient du dernier quart apperceurent dés le grand matin les iles saint Pierre, chacun étant encore au lit. Et le Vendredi septiéme dudit mois nous découvrimes à estribort vne cóte de terre relevée longue à perte de veuë, qui nous remplit de rejouïssance plus qu'auparavant. En quoy nous eumes vne grande faveur de Dieu d'avoir fait cette découverte de beau temps. Et étans encore loin les plus hardis montoient à la hune pour mieux voir tant nous étions tous desireux de cette terre vraye habitation de l'homme. Le sieur de Poutrincourt y monta & moy aussi, ce que

Banquereau

Matelot tõbé de nuit en la mer.

Avertissement de la terre.

Découverte des iles saint Pierre.

Estribort, c'est à droite.

Pleine découverte de la terre.

n'avions onques fait. Noz chiens mettoient le museau hors le bord pour mieux flairer l'air terrestre, & ne se pouvoient tenir de témoigner par leurs gestes l'aise qu'ils avoient. Nous en approchames à vne lieuë prés & (voiles bas) fimes pecherie de moruës celle qu'avions faite au banc commençant à faillir. Ceux qui paravant nous avoient fait des voyages pardela jugerent que nous étions au Cap Breton. La nuit venãt nous dressames le Cap à la mer: Et le lendemain huitiéme dudit mois, comme nous approchions de la Baye de *Campseau* vindrent les brumes sur le vépre, qui durerent huit jours entiers, pendant léquelz nous nous soutimmes en mer louvians toujours, sans avancer, contrariés des vents d'Oest & Suroest. Pendant ces huit jours, qui furent d'vn Samedi à vn autre Dieu (qui a toujours conduit ces voyages, auquels ne s'est perdu vn seul homme par mer) nous fit paroitre vne speciale faveur, de nous avoir envoyé parmi les brumes épesses vn eclaircissement de soleil, qui ne dura que demie heure: & lors nous eumes la veuë de la terre ferme, & coutumes que nous nous allions perdre sur les brisans si nous n'eussions vitement tourné le cap en mer. C'est ainsi qu'on recherche la terre cõme vne bien-aimée, laquelle quelquefois rebute bien rudement son amant. En fin le Samedi quinziéme de Iuillet, sur les deux heures apres midi le ciel commença de nous saluer à coups de canonades, pleurant comme faché de nous avoir si long temps tenu en peine. Si bien que le beau temps revenu, voici droit à nous (qui estions

Cap Breto.

Baye de Campseau.

Huit jours de brumes.

L'ouvrier, C'est aller & venir.

Faveur de Dieu au peril.

Brasans ce sont rochers à fleur d'eau

Temps serein.

étions à quatre lieuës de terre) deux chaloupes à voile deployée parmi vne mer encore emeuë. Cela nous donna beaucoup de contentement. Mais tandis que nous poursuiviõs nôtre route, voici de la terre des odeurs en suavité nompareilles apportées d'vn vent chaut si abondamment, que tout l'Orient n'en sçauroit produire davantage. Nous tendions noz mains, comme pour les prendre, tant elles étoient palpables: ainsi qu'il avint à l'abord de la Floride à ceux qui y furent avec Laudonniere. A tant s'approchent les deux chaloupes, l'vne chargée de Sauvages, qui avoient vn Ellan peint à leur voile, l'autre de François Maloins, qui faisoient leur pécherie au port de *Campseau*. Mais les Sauvages furent plus diligens, car ils arriverent les premiers. N'en ayant jamais veu i'admiray du premier coup leur belle corpulence & forme de visage. Il y en eut vn qui s'excusa de n'avoir apporté sa belle robbe de Castors, par-ce que le temps avoit été difficile. Il n'avoit qu'vne piece de frize rouge sur son dos: & des *Matachias* au col, aux poignets & au dessus du coude, & à la ceinture. On les fit manger & boire: & ce faisant ilz nous dirent tout ce qui s'étoit passé depuis vn an au Port-Royal, où nous allions. Cependant les Maloins arriverent, & nous en dirent tout autant que les Sauvages: Adjoutans que le Mercredi auquel nous evitames les brisans, ilz nous avoient veu, & vouloient venir à nous avec lédits Sauvages, mais que nous étans retournez en mer ilz s'en étoient desistez: & davantage, qu'à terre il avoit toujours fait beau-

Odeurs merveilleuses vendantes de la terre.

Abord de deux chaloupes.

Sauvages beaux hommes.

Matachias Ce sont carquans, colliers, brasselets, & ceinture ouvrée.

Pendant les brumes de la mer fait beau temps à terre.

temps : ce que nous admirames fort : mais la cauſe en a été renduë ci-deſſus. De cette incommodité ſe peut tirer à l'advenir vn bien, que ces brumes ſerviront de rempar au païs, & ſçaura-on toujours en diligence ce qui ſe paſſera en mer. Ilz nous dirent auſſi qu'ils avoient eu avis quelques iours auparavant, par d'autres Sauvages, qu'on avoit veu vn navire au Cap Breton. Ces François de ſaint Malo étoient gens qui faiſoient pour les aſſociez du ſieur de Monts, & ſe plaignirent que les Baſques, contre les defenſes du Roy, avoient enleué & troqué avec les Sauvages plus de ſix mille Caſtors. Ilz nous donnerent de leurs poiſſons, comme Bars, Merlus, & grans Fletans. Quant aux Sauvages, avant partir ilz demanderent du pain pour porter à leurs femmes: Ce qu'on leur accorda. Et le meritoient bien, d'eſtre venus de ſi bon courage pour nous dire en quelle part nous étions. Car depuis nous allames toujours aſſeurément.

Soin des Sauvages pour leurs femmes.

Separation de quelques vns des nôtres qui vôt à terre.

A l'Adieu quelque nombre de ceux de nôtre compagnie s'en allerent à terre au Port de *Campſeau*, tant pour nous faire venir du bois & de l'eau douce, que pour de là ſuivre la côte iuſques au Port Royal dans vne chaloupe : car nous avions crainte que le Capitaine du Pont n'en fuſt dé ja parti lors que nous arriverions: Les Sauvages s'offrirent d'aller vers lui à travers les bois, avec promeſſe qu'ils y ſeroient dans ſix jours, pour l'avertir de nôtre venuë, afin de l'arréter, d'autant qu'il avoit le mot de partir ſi dans le ſeziéme du mois il n'avoit ſe-

Sauvages expedient beaucoup de chemin en peu de tẽps.

cours : à quoy il ne faillit point: toutefois noz gens desireux de voir la terre de prés, empécherent cela,& nous promirent nous apporter le lendemain l'eau & le bois susdit si nous nous trouvions prés ladite terre. Ce que nous ne fimes point,& poursuivimes nôtre route.

Le Mardi dix-septiéme de Iuillet nous fumes à l'accoutumée pris de brumes & de vent contraire. Mais le Ieudi nous eumes du calme, si bien que nous n'avancions rien ni de brumes, ni de beau temps. Durant ce calme sur le soir vn charpentier de navire se baignant en la mer apres avoir trop beu d'eau de vie, se trouva surpris, le froid de la marine combattant cõtre l'echauffement de cet esprit de vin. quelques matelots voyans leur compagnon en peril, se jetterét dans l'eau pour le secourir, mais ayãt l'esprit troublé, il se mocquoit d'eux,& n'en pouvoit-on jouïr. Ce qui occasionna encore d'autres matelots d'aller au secours:& s'empecherent tellement l'un l'autre que tous se virent en peril. En fin il y en eut vn qui parmi cette cõfusiõ ouït la voix du sieur de Poutrincourt qui lui disoit, Iean Hay (c'étoit son nom) regardez-moy, & print le cordage qu'on lui presentoit. On le tira en haut, & le reste quant & quant fut sauvé. Mais l'autheur de la noise tomba en vne maladie dont il pensa mourir. *Brumes. Calmes. Peril de pluseurs matelots.*

Apres ce calme nous retournames pour deux iours au païs des brumes. Et le Dimanche vint-troisiéme dudit mois eumes conoissance du Port du Rossignol, & le méme iour apres midi de beau soleil nous mouïllames l'ancre en mer *Port au Rossignol.*

Port au Mouton.

à l'entrée du Port au Mouton, & pensames toucher, étans venus jusques à deux brasses & demie de profond. Nous allames en nombre de dix-sept à terre pour querir de l'eau & du bois qui nous defailloient. Là nous trouvames encore entieres les cabannes & logemens du sieur de Monts qui y avoit sejourné l'espace d'vn mois deux ans auparavant, comme nous avons dit en son lieu. Nous y remarquames parmi vne terre sablonneuse force chénes porte-glãs, cyprés, sapins, lauriers, roses muscades, grozelles, pourpier, framboises, fougeres, lysimachia, espece de scammonée, Calamus odoratus, Angelique, & autres Simples en deux heures que nous y fumes : Et reportames en nôtre navire quantité de pois sauvages que nous trouvames bons. Ilz croissent sur les rives de la mer, qui les couvre deux fois le iour. Nous n'eumes le loisir d'aller à la chasse des lapins qui sont en grand nombre non loin dudit Port: ains nous en retournames si tót que nôtre charge d'eau & de bois fut faite : & nous mimes à la voile.

Rapport de la terre du port au Mouton.

Cap de Sable. Ile longue. Baye sainte Marie.

Arrivée au Port Royal. Ebe c'est quand la mer baisse.

Le Mardi vint-cinquiéme étions à l'endroit du Cap de Sable de beau-temps, & fimes bonne iournée, car sur le soir nous eumes en veuë l'ile longue & la baye sainte Marie, mais à cause de la nuit nous reculames à la mer. Et le lendemain vimmes mouiller l'ancre à l'entrée du Port-Royal, où ne peumes entrer pource qu'il étoit ebe. Mais deux coups de canons furent tirez de nôtre navire pour saluër ledit Port & avertir les François qui y étoient.

Le Ieudi vint-septiéme de Iuillet nous entrames dedans avec le flot, qui ne fut sans beaucoup de difficultez, pource que nous avions le vent oppositе, & des revolins entre les montagnes, qui nous penserent porter sur les rochers. Et en ces affaires nôtre navire alloit à rebours la poupe devant, & quelquefois tournoit, sans qu'on y peust faire autre chose. En fin étans dedans le port, ce nous étoit chose emerveillable de voir la belle étenduë d'icelui, & les mõtagnes & côtaux qui l'environnent, & m'étonnois comme vn si beau lieu demeuroit desert & tout rempli de bois, veu que tant de gens languissent au monde qui pourroient faire prouſit de cette terre s'ils avoient seulement vn chef pour les y conduire. Peu à peu nous approchames de l'ile qui est vis-à-vis du Fort où nous avons depuis demeuré: ile di-je, la plus agreable qui se puisse voir, desirans en nous-mémes y voir portez de ces beaux batimens qui sont inutiles pardeça, & ne servent que de retraite aux hibous & cercerelles. Nous ne sçavions encore si le sieur du Pont étoit parti, & partant nous-nous attendions qu'il nous deust envoyer quelques gens au devant. Mais en vain: car il n'y étoit plus dés y avoit douze iours. Et cependant que nous voguions par le milieu du port, voici que *Membertou* le plus grand *Sagamos* des Souriquois (ainsi s'appellent les peuples chez lequels nous étions) vient au Fort François vers ceux qui étoient demeurez en nombre de deux tant seulement, crier comme vn homme insensé, disant en son langage, Quoy? vous-vous amusés ici à

Difficulté d'entrer.

Beauté du port.

Sagamos c'est Capitaine.

diner (il étoit environ midi) & ne voyez point vn grand navire qui vient ici, & ne sçavõs quelles gens ce sont? Soudain ces deux hõmes courent sur le boulevert, & appretent les canõs en diligence, léquels ilz garnissent de boulets & d'amorces. *Membertou* sans dilayer vient dans son canot fait d'écorces, avec vne sienne fille, nous reconoitre: & n'ayant trouvé qu'amitié, & nous reconoissant François, il ne fit point d'alarme. Neantmoins l'vn de ces deux hommes là demeurez, dit La Taille, vint sur la rive du port la meche sur le serpentin pour sçavoir qui nous étions (quoy qu'il le sçeust bien, car nous avions la banniere blanche deployée à la pointe du mast) & si tót voila quatre volées de canons qui font des Echoz innumerables: & de nótre part le Fort fut salué de trois canonades, & plusieurs mousquetades: en quoy ne manquoit nôtre Trompete à son devoir. A tant nous descendons à terre, visitons la maison, & passons la iournée à rendre graces à Dieu, voir les cabannes des Sauvages, & nous aller pourmener par les prairies. Mais ie ne puis que ie ne loüe beaucoup le gentil courage de ces deux hommes, déquels i'ay nommé l'vn, l'autre s'appelle Miquelet: & meritent bien d'étre ici enchassés, pour avoir exposé si libremẽt leurs vies à la conservation du bien de la Nouvelle-France. Car le sieur du Pont n'ayant qu'vne barque & vne patache, pour venir chercher vers la Terre-neuve des navires de France, ne pouvoit se charger de tant de meubles, blez, farine, & marchandises, qui étoient par-dela,

Salutation de canonades.

Loüange de deux François demeurez seuls au Port-Royal.

léquels il eût fallu jetter dans la mer (ce qui eût été à nótre grand preiudice, & en avions bien peur) si ces deux hommes n'eussent pris le hazard de demeurer là pour la conseruation de ces choses. Ce qu'ilz firent volontairement, & de gayeté de cœur.

Heureuse rencontre du sieur du Pont : Son retour au Port-Royal : Rejouyssance : Description des environs dudit Port : Conjecture sur l'origine de la grande riviere de Canada : Semailles des blez : Retour du sieur du Pont en France : Voyage du sieur de Poutrincourt au païs des Armouchiquois : Beau segle provenu sans culture : Exercices & façon de vivre au Port-Royal : Cause des prairies de la riviere de l'Equille.

CHAP. XIII.

LE Vendredi lendemain de nótre arrivée le sieur de Poutrincourt affectioné à cette entrepriſe comme pour soy-méme, mit vne partie de ses gens en besongne au labourage & culture de la terre, tandis que les autres s'occupoiét à nettoyer les chambres, & chacun appareiller ce qui étoit de son métier. Le desir que i'avois de sçavoir ce qui se pouvoit esperer de cette terre, me rendit avide audit labourage plus que les autres. Cependant ceux des nótres qui nous avoiét quittez à *Campseau* pour venir le lóg de la cóte, rencontrerét comme miraculeusement le sieur du Pont parmi des iles, qui sont frequétes en ces parties là.

Culture de la terre.

Rencontre du sieur du Pont.

De dire combien fut grande la joye d'vne part & d'autre, c'eſt choſe qui ne ſe peut exprimer. Ledit ſieur du Pont à cette heureuſe rencontre retourna en arriere pour nous venir voir au Port Royal, & ſe mettre dans le Ionas pour repaſſer en France. Si ce hazard lui fut vtile, il nous le fut auſſi par le moyen de ſes vaiſſeaux qu'il nous laiſſa. Et ſans cela nous étions en vne telle peine, que nous n'euſſions ſceu aller ni venir par eau apres que nôtre navire euſt été de retour en France. Il arriva le Lundi dernier jour de Iuillet, & demeura encore au Port-Royal iuſques au vint-huitieme d'Aouſt. Et pendant ce mois grande rejouiſſance. Le ſieur de Poutrincourt fit mettre ſur cul vn mui de vin l'vn de ceux qu'on lui avoit baillé pour ſa bouche, & permiſſion de boire à tous venans tant qu'il dura: ſi bien qu'il y en eut qui ſe firent beaux enfans.

Ionas, nom de navire.

Dés le commencement nous fumes deſireux de voir le païs à mont la riviere, où nous trouvames des prairies préque continuellement iuſques à plus de douze lieuës, parmi léquelles decoulent des ruiſſeaux ſans nombre qui viennent des collines & montagnes voiſines. Les bois y ſont fort épais ſur les rivés des eaux, & tãt que quelquefois on ne les peut traverſer. Ie ne voudroy toutefois les faire tels que Ioſeph Acoſta recite être ceux du Perou, quand il dit: Vn „ de noz freres homme digne de foy nous con„ toit qu'étãt égaré & perdu dans les mõtagnes „ ſans ſçavoir quelle part, ni par où il devoit al„ ler, il ſe trouva dans des buiſſons ſi épais: qu'il

Ioſeph Acoſta liv. 4. chap. 30.

,, fut contraint de cheminer sur iceux sansmet-
,, tre les pieds en terre, par l'espace de quinze jours entiers. Ie laisse à chacun d'en croire ce qu'il voudra, mais cette croyance ne peut venir jusques à moy.

Or en la terre de laquelle nous parlons les bois sont plus clairs loin des rives, & des lieux humides: & en est la felicité d'autant plus grande à esperer, qu'elle est semblable à la terre que Dieu promettoit à son peuple par la bouche de Moyse, disant: *Le Seigneur ton Dieu te va faire entrer en vn bon païs de torrens d'eaux, de fonteines, & abymes, qui sourdent par campagnes, &c. Païs où tu ne mangeras point le pain en disette, auquel rien ne te defaudra, païs duquel les pierres sont fer, & des montagnes duquel tu tailleras l'airain.* Et plus outre cõfirmant les promesses de la bonté & situation de la terre qu'il lui devoit donner. *Le païs* (dit-il) *auquel vous allez passer pour le posseder n'est pas comme le païs d'Egypte, duquel vous estes sortis, là où tu semois ta semence, & l'arrousois avec le travail de ton pied, comme vn jardin à herbes. Mais le pais auquel vous allez passer pour le posseder est vn pais de montagnes & campagnes, & est abbreuvé d'eaux selon qu'il pleut des cieux.* Or selon la description que nous avons fait ci-devant du Port Royal & de ses environs, en décrivant le premier voyage du sieur de Monts, & comme nous le disons ici, les ruisseaux y abondent à souhait par toute cette terre, dont rendent témoignage les frequentes & grandes rivieres qui l'arrousent. En consideration dequoy elle ne doit être estimée moins heureuse que les Gaulles (qui ont vne felicité

Deuteron. 8. vers. 7. 9.

Deuteron. 11 vers. 10

Ci dessus chap 4. Abondance de ruisseaux

particuliere en ce regard) si jamais elle vient à étre habitée d'hommes industrieux, & qui la sachẽt faire valoir. Quant aux pierres que nôtre Dieu promet devoir étre fer, & les montagnes d'airain, cela ne signifie autre chose que les mines de cuivre & de fer, & d'acier déquelles nous avõs dés-ja parlé ci-dessus, & parlerons encores ci-prés. Et au regard des cãpagnes (dõt nous n'ayõs encore parlé) il y en a préques tout à l'environ dudit Port Royal. Et au dessus des mõtagnes y a de belles cãpagnes où i'ay veu des lacs & des ruisseaux ne plus ne moins qu'aux vallées. Mémes au passage pour sortir d'icelui Port & se mettre en mer, il y en a vn qui tombe des hauts rochers en bas, & en tombant s'éparpille en pluie menuë, qui est chose fort delectable en Eté, par ce qu'au bas du roc il y a des grottes où l'on est à couvert tandis que cette pluie tombe si agreablement : & se fait comme vn arc en ciel dédans la grotte où tombe la pluie du ruisseau, lors que le soleil luit: ce qui m'a causé beaucoup d'admiration. Vne fois nous allames depuis nôtre Fort jusques à la mer à travers les bois, l'espace de trois lieuës, mais au retour nous fumes plaisamment trompés. Car au bout de nôtre carriere pensans étre en plat païs nous nous trouvames au sommet d'vne haute montagne, & nous fallut descendre avec assez de peine à-cause des neges. Mais les mõtagnes en vne cõtrée ne sont point perpetuelles. A dix lieuës de nôtre demeure, le païs où passe la riviere de de l'Equille est tout plat. I'ay veu par dela plusieurs contrées où le païs est tout vni, & le plus

Pierres de fer. Montagnes d'airain.

Lacs & ruisseaux sur les montagnes.

Forme d'arc en ciel sous vne grotte.

Voyage de trois lieuës dans les bois

beau du monde. Mais la perfection eſt qu'il eſt bien arrouſé. Et pour témoignage de ce, non ſeulement au Port Royal, mais auſſi en toute la Nouvelle-France, la grande riviere de *Canada* en fait foy, laquelle au bout de quatre cẽs lieuës eſt auſſi large que les plus grandes rivieres du monde, remplie d'iles & de rochers innumerables: prenant ſon origine de l'vn des lacs qui ſe rencontrent au fil de ſon cours (& ie le penſe ainſi) ſi bien qu'elle a deux cours, l'vn en l'Orient vers la France: l'autre en Occident vers la mer du Su. Ce qui eſt admirable, mais non ſans exemple qui ſe trouve en nótre Europe. Car i'apprens que la riviere qui deſcend à Trente & à Verone procede d'un lac qui produit vne autre riviere dont le cours tend oppoſitement à la riviere du Lins, lequel ſe décharge au Danube. Ainſi noz Geographes nous font croire, que le Nil procede d'vn lac qui produit d'autres rivieres, léquelles ſe déchargent au grand Ocean.

Pais bien arrouſé.

Conjecture ſur la ſource de la grãde riviere de Canada.

Revenons à nótre labourage: car c'eſt là où il nous faut tendre, c'eſt la premier emine qu'il nous faut chercher, laquelle vaut mieux que les threſors d'Atabalippa: & qui aura du blé, du vin, du beſtial, des toiles, du drap, du cuir, du fer, & au bout des Moruës, il n'aura que faire d'autres threſors, quant à la neceſſité de la vie. Or tout cela eſt, on peut étre, en la terre que nous décrivõs: ſur laquelle ayãt le ſieur de Poutrincourt fait faire à la quinzaine vn ſecõd labourage: & moy de méme, nous les enſemençames de nótre blé François tant froment que ſegle: & à la huitaine ſuivante vit ſon travail n'avoir eté vain, ains

Quelle eſt la premiere mine.

Semailles de blez &c.

Belle production de blez.

vne belle esperance par la production que la terre avoit des-ja fait des semences qu'elle avoit receu. Ce qu'ayant etémontré au sieur du Pont ce lui fut vnsujet de faire son rapport en France de chose toute nouvelle en ce lieu là.

Il étoit des-ja le vintiéme d'Aouſt quand ces belles montres se firent, & admonetoit le tẽps ceux qui étoient du voyage, de trousser bagage: à quoy on commença de donner ordre, tellement que le vint-cinquiéme dudit mois, apres maintes canonades, l'ancre fut levée pour venir à l'emboucheure du Port, qui est ordinairement la premiere journée.

Sujet du voyage fait aux Armouchiquois.

Le sieur de Monts ayant desiré de s'élever au Su tant qu'il pourroit & chercher vn lieu bien habitable pardelà Malebarre, avoit prié le Sieur de Poutrincourt de passer plus loin qu'il n'avoit eté, & chercher vn Port convenable en bonne temperature d'air, ne faisant plus de cas du Port Royal que de sainte Croix, pour ce qui regarde la santé. A quoy voulant obtemperer ledit sieur de Poutrincourt, il ne voulut attendre le printemps, sachant qu'il auroit d'autres exercices à s'occuper. Mais voyant ses semailles faites, & la verdure sur son champ, il resolut de faire ce voyage & découverte avant l'hiver. Ainsi il disposa toutes choses à cette fin, & avec sa barque vint moüiller l'ancre prés du Ionas, afin de sortir par compagnie. Tãdis qu'ilz furent-là attendans le vent propre l'espace de trois jours il y avoit vne moyenne balaine (que les Sauvages appellent *Maria*) laquelle venoit tous les jours au matin dans le Port avec le flot,

Baleine au Port Royal.

noüant là dedans tout à ſon aiſe, & s'en retournoit d'ebe.* Et lors prenant vn peu de loiſir, ie fis en rhime Françoiſe vn Adieu audit ſieur du Pont & ſa troupe, lequel eſt ci-aprés couché parmi LES MVSES DE LA NOVVELLE-FRANCE.

* C'eſt quand la mer baiſſoit.

Le vint-huitiéme dudit mois chacun print ſa route qui deça, qui delà, diverſement à la garde de Dieu. Quant au ſieur du Pont il deliberoit en paſſant d'attaquer vn marchant de Rouën nommé Boyer (lequel contre les deffenſes du Roy étoit allé pardela troquer avec les Sauvages apres avoir eté delivré des priſons de la Rochelle par le conſentemẽt du ſieur de Poutrincourt, & ſouz promeſſe qu'il n'iroit point) mais il étoit ja parti. Et quant audit ſieur de Poutrincourt il print la volte de l'ile ſainte Croix premiere demeure des François, ayant Champdoré pour maitre & conducteur de ſa barque, mais cõtrarié du vent, & pource que ſa barque faiſoit eau, il fut contraint de relacher par deux fois. En fin il franchit la Baye Françoiſe, & viſita ladite ile, là où il trouva du blé meur de celui que deux ans auparavãt le ſieur de Monts avoit ſemé, lequel étoit beau, gros, peſant, & bien nourri. Il nous en envoya au Port Royal, où i'étois demeuré, ayant eté de ce prié pour avoir l'œil à la maiſon, & maintenir ce qui y reſtoit de gens en concorde. A quoy i'avoy condeſcendu (encores que cela euſt eté laiſſé à ma volonté) pour l'aſſeurance que nous nous donnions que l'an ſuivant l'habitation ſe feroit en païs plus chaut par dela Malebarre, & que nous irions

Partemẽs de Port Royal.

Beau ſegle trouvé à ſainte Croix

tous de compagnie avec ceux qu'on nous envoyeroit de France. Pendant ce temps ie me mis à preparer de la terre, & faire des clotures & compartimens de jardins pour y semer des legumes, & herbes de menage. Nous fimes aussi faire vn fossé tout à l'entour du Fort, lequel étoit bien necessaire pour recevoir les eaux & humidités qui paravant decouloient par dessouz les logemens parmi les racines des arbres qu'on y avoit defrichez : ce qui paraventure rendoit le lieu mal sain.

Fossé utilement fait.

Ie ne veux m'arreter à décrire ici ce que nos autres ouvriers faisoient chacun en particulier. Il suffit que nous avions nombre de menuisiers, charpentiers, massons, tailleurs de pierres, serruriers, taillandiers, couturiers, scieurs d'ais, matelots, &c. qui faisoient leurs exercices, en quoy ils étoient fort humainement traitez. Car on les quittoit pour trois heures de travail par jour. Le surplus du temps ilz l'emploioient à recuillir des Moules qui sont de basse mer en grande quantité devant le Fort, ou des Houmars (espece de Langoustes) ou des Crappes, qui sont abondamment sous les roches au Port-Royal, ou des Cocquesqui sont souz la vaze de toutes parts és rives dudit port. Tout cela se prent sans filets & sans batteaux. Il y en avoit qui prenoiēt quelquefois du gibier, mais n'étans dressez à cela ilz gatoient la chasse. Et pour nótre regard, nous avions à nótre table vn des gens du sieur de Monts, qui nous pourvoyoit en sorte que n'en manquions point, nous apportant quelquefois demi douzaine d'Outardes, quelquefois autant de canars, ou oyes sauvages grises &

Quelles sortes d'ouvriers en la Nouvelle-France.

Leurs exercices & maniere de vivre.

Bonne provision de gibier.

blanches, bien souvent deux & trois douzaines d'alouettes, & autres sortes d'oiseaux. De pain nul n'en manquoit: & avoit chacun trois chopines de vin pur & bon. Ce qui a duré tant que nous avons eté par dela, sinon que quand ceux qui nous vindrent querir, au lieu de nous apporter des cõmodités nous eurent aidé à en faire vuïdange (comme nous le pourrons repeter ci-aprés) il fallut reduire la portion à vne pinte. Et neantmoins bien souvent il y a eu de l'extraordinaire. Ce voyage en ce regard a eté le meilleur de tous dont nous en devons beaucoup de loüãge audit sieur de Mõts & a ses associez les sieurs Macquin & Georges Rochelois, qui nous en pourveurẽt tãt honnéremẽt. Car certes ie trouve que cette liqueur Septẽbrale est entre autres choses vn souverain preservatif contre la maladie du Scorbut: & les epiceries, pour corriger le vice qui pourroit étre en l'air de cette region, lequel neantmoins i'ay toujours reconu bien pur & subtil, nonobstant les raisons que i'en pourrois avoir touchées parlãt ci-dessus d'icelle maladie. Pour la pitance nous aviõs pois, féves, ris, pruneaux, raisins, moruës seches, & chairs sallées, sans cõprendre les huiles & le beurre. Mais toutes & quantes fois que les Sauvages habituez pres de nous avoient pris quelque quantité d'Eturgõs, Saumõs, ou menus poissons: item quelques Castors, Ellans, Caribous, ou autres animaux mẽtionéz en mon Adieu en la Nouvelle-Frãce, ils nous en apportoiẽt la moitié: & ce qui restoit ils l'exposoiẽt quelquefois en vẽte en place publique, & ceux qui en vouloient troquoiẽt

Pain & vin en quelle quantité.

Preservatifs cõtre la maladie de la Nouvelle France.

Pitance.

Naturel des Sauvages liberal.

du pain alencontre. Voila en partie nôtre façon de vivre par dela. Mais jaçoit que chacun de nosdits ouvriers eût son métier particulier, neantmoins il falloit s'employer à tous vsages, comme plusieurs faisoient. Quelques massons & tailleurs de pierres se mirent à la boulengerie, léquels nous faisoient d'aussi bon pain que celui de Paris. Ainsi vn de noz sciers d'ais nous fit plusieurs fois du charbon en grande quantité.

Charbon fait en la Nouvelle-France.

En quoy est à noter vne chose dont ici ie me souvien. C'est que comme il fut necessaire de lever des gazons pour couvrir la pile de bois assemblée pour faire ledit charbon, il se trouva dans les prez plus de deux pieds de terre, non terre, mais herbes melées de limon qui se sont entassées les vnes sur les autres annuellement depuis le commencement du monde, sans avoir eté fauchées. Neantmoins la verdure en est belle servant de pasture aux Ellans, léquels nous avons plusieurs fois veu en noz prairies de delà en troupe de trois ou quatre, grands & petits, se laissans aucunement approcher, puis gaignans les bois. Mais ie puis dire dauantage avoir veu en traversant deux lieuës de nosdites prairies, icelles toutes foullées de vestiges d'Ellans, car ie n'y sçay point d'autres animaux à pié fourchu. Et en fut tué vn non loin de nôtre Fort, en vn endroit là où le sieur de Monts ayant fait faucher l'herbe deux ans devant, elle estoit revenuë la plus belle du monde. Quelqu'vn pourra s'étonner comment se font ces prairies, veu que toute la terre en ces lieux là est couverte de bois.

Qu'elle terre és prairies

Ellás és prairies.

Comm'ët se font les prairies.

bois. Pour à quoy satisfaire, le curieux sçaura qu'és hautes marées, principalement en celles de Mars & de Septembre, le flot couvre ces rives là: ce qui empeche les arbres d'y prendre racine. Mais par tout où l'eau ne surnage point, s'il y a de la terre il y a des bois.

Partement de l'ile Sainte-Croix : Baye de Marchin: Chouakoet: Vignes & raisins: & largesse de Sauvages: Terre & Peuple Armouchiquois: Cure d'vn Armouchiquois bleßé: Simplicité & ignorance de peuple: Vice des Armouchiquois: Soupçon: Peuple ne se souciant de vêtement: Blé semé & vignes plantées en la terre des Armouchiquois: Quantité de raisins: Abondance de peuple: Mer perilleuse.

CHAP. XIV.

REVENONS au sieur de Poutrincourt, lequel nous avons laissé en l'ile Sainte-Croix. Apres avoir là fait vne reveuë, & caressé les Sauvages qui y étoient, il s'en alla en quatre jours à *Pemptegoet*, qui est ce lieu tant renommé souz le nom de *Norombega*. Et ne falloit vn si long temps pour y parvenir, mais il s'arreta sur la route à faire racoutrer sa barque: car à cette fin il avoit mené vn serrurier & vn charpentier, & quantité d'ais. Il traversa les iles qui sont à l'embouchure de la riviere, & vint à *Kinibeki*, là où sa barque fut en peril à cause des grans courans d'eaux que la nature du lieu y

fait. C'eſt pourquoy il ne s'y arreta point, ains
Baye de Marchin. paſſa outre à la Baye de *Marchin*, qui eſt le nom d'vn Capitaine Sauvage, lequel à l'arrivée dudit ſieur commença à crier hautemẽt *Hé hé*: à quoy on lui répondit de méme. Il repliqua demandant en ſon langage: Qui étes-vous? On lui dit que c'étoient amis. Et là deſſus à l'approcher le ſieur de Poutrincourt traita amitié avec lui, &
Confederation. lui fit des preſens de couteaux, haches, & *Matachiaz*, c'eſt à dire échárpes, carquans, & braſſelets faits de patenôtres, ou de tuyaux de verre blanc & bleu, dont il fut fort aiſe, méme de la confederation que ledit ſieur de Poutrincourt faiſoit avec lui, reconoiſſant bien que cela lui ſeroit beaucoup de ſupport. Il diſtribua à quelques vns d'vn grand nombre de peuple qu'il avoit autour de ſoy, les preſens dudit ſieur de Poutrincourt, auquel il apporta force chairs
Riviere d'Olmechin. d'Orignac, ou Ellan (car les Baſques appellent vn Cerf, ou Ellan, Orignac) pour refraichir de vivres la compagnie. Cela fait on tendit les voiles vers *Chouakoet*; où eſt la riviere du Capitaine *Olmechin*, & où ſe fit l'année ſuivante la
Port de Chouakoet. guerre des *Souriquois* & *Etechemins* ſouz la conduite du *Sagamos Membertou*, laquelle i'ay décrit en vers rapportez és Muſes de la Nouvelle-Frãce. A l'entrée de la Baye dudit lieu de *Chouakoet* eſt vne ile grande comme de demie lieuë de
Ile aux vignes, tour, en laquelle noz gens découvrirent premierement la vigne (car encores qu'il y en ait aux terres plus voiſines du port-Royal comme le long de la riviere ſaint Iean, toutefois on n'en avoit encore eu conoiſſance) laquelle ilz trou-

verent en grande quantité, ayant le tronc haut de trois à quatre piez, & par bas gros comme le poin, les raisins beaux, & gros, les vns comme prunes, les autres moindres: au reste si noirs qu'ilz laissoient la teinture où se repandoit leur liqueur: Ils étoient couchez sur les buissons & ronces qui sont parmi cette ile, en laquelle les arbres ne sont si pressez qu'ailleurs, ains éloignez comme de six à six toises. Ce qui fait que le raisin y meurit plus aisément; ayant d'ailleurs vne terre fort propre à cela sabloneuse & graveleuse. Ilz n'y furent que deux heures; mais fut remarqué que du côté du Nort n'y avoit point de vignes, ainsi qu'en l'ile Sainte-Croix n'y a des Cedres que du côté d'Oest.

De cette ile ils allerent à la riviere *d'Olmechin* port de *Chouakoet*, là où *Marchin* & ledit *Olmechin* amenerent vn prisonnier Souriquois (& partant leur ennemi) au sieur de Poutrincourt, lequel ilz lui donnerent liberalement. Deux heures aprés arrivent deux Sauvages l'vn Etechemin nommé *Chkoudun* Capitaine de la riviere Saint Iean dite par les Sauvages *Oigoudi*: l'autre Souriquois nommé *Messamoet* Capitaine ou *Sagamos* en la riviere du port de la Heve, sur lequel on avoit pris ce prisonnier. Ils avoiẽt force marchandises troquées avec les François, léquelles ilz venoiẽt là debiter, sçavoir chaudieres grandes, moyẽnes, & petites, haches, couteaux, robbes, capots, camisoles rouges, pois, féves, biscuit, & autres choses. Sur ce voici arriver douze ou quinze batteaux pleins de Sauvages de la sujetion *d'Olmechin*, iceux en bon ordre,

Riviere d'Olmechin.

Galantise des Sauvages.

tous peinturés à la face, selon leur coutume, quand ilz veulent être beaux, ayans l'arc, & la fleche en main, & le carquois auprés d'eux, léquels ilz mirent bas à bord. A l'heure *Messamoet* „ commence à haranguer devant les Sauvages, „ leur remontrant comme par le passé ils avoiēt „ eu souvēt de l'amitié ensemble: & qu'ilz pour- „ roient facilement domter leurs ennemis s'ils „ se vouloient entendre, & se servir de l'amitié „ des François, lequels ilz voyoient là presens „ pour reconoitre leur païs, à fin de leur porter „ des commodités à l'avenir, & les secourir de „ leurs forces, léquelles il sçavoit, & les leur re- „ presentoit d'autant mieux, que lui qui parloit étoit autrefois venu en France, & y avoit de- meuré en la maison du sieur de Grandmont Gouverneur de Bayonne. Somme, il fut prés d'vne heure à parler avec beaucoup de vehe- mence & d'affection, & avec vn cōtournement de corps & de bras tel qu'il est requis en vn bon Orateur. Et à la fin jetta toutes ses marchan- dises (qui valoient plus de trois cens escus ren- duës en ce païs-là) dans le bateau *d'Olmechin*, comme lui faisant present de cela en asseurance de l'amitié qu'il lui vouloit témoigner. Cela fait la nuit s'approchoit, & chacun se retira. Mais *Messamoet* n'étoit pas content de ce *qu'Olmechin* ne lui avoit fait pareille harangue, ni re- taliation de son present: car les Sauvages ont cela de noble qu'ilz donnent liberalement jet- tans aux piez de celui qu'ilz veulent honorer le present qu'ilz lui font: mais c'est en esperance de recevoir quelque honnéteté reciproque, qui

Sauvages peints en la face.

Harangue de Messamoet.

Largesse de Messamoet.

eſt vne façon de contract que nous appellons ſans nom, *Je te donne à fin que tu me donnes*. Et cela ſe fait par tout le monde. Partant *Meſſamoet* dés ce jour là ſongea de faire la guerre à *Olmechin*. Neantmoins le lendemain matin lui & ſes gens retournerent avec vn bateau chargé de ce qu'ils avoient, ſçavoir blé, petun, féves, & courges, qu'ilz diſtribuerent deça & dela. Ces deux Capitaines *Olmechin* & *Marchin* ont depuis été tués à la guerre. A la place déquels avoit été éleu par les Sauvages vn nommé *Beſſabés*: lequel depuis nótre retour a été tué par les Anglois: & au lieu d'icelui ont fait venir vn Capitaine de dedans les terres nommé *Aſticou*, homme grave, vaillant, & redouté, lequel d'vn clin d'œil amaſſera mille Sauvages, ce que faiſoient auſſi *Olmechin & Marchin*. Car noz barques y étans, incontinent la mer ſe voyoit toute couverte de leurs bateaux chargez d'hommes diſpos, ſe tenans droits là dedans: ce que nous ne ſçaurions faire ſans peril, n'étans iceux bateaux que des arbres creuſez à la façon que nous dirons au dernier livre. De là donc le ſieur de Poutrincourt pourſuivant ſa route, trouva vn certain port bien agreable, lequel n'avoit été veu par le ſieur de Monts: & durant le voyage ils virent force fumées, & gens à la rive, qui les invitoient à s'approcher d'eux: & voyans qu'on n'en tenoit conte, ilz ſuivoient la barque le long de la gréve ſablonneuſe, voire la devançoient le plus ſouvent, tant ilz ſont agiles, ayans l'arc en main, & le carquois ſur le dos, danſans toujours & chantans, ſans ſe ſoucier dequoy ils vivront par

Païs de blé, féves courges, & de raiſins.

Agilité des Armouchiquois.

Peuple heureux s'il connoissoit Dieu.

les chemins. Peuple heureux, voire mille fois plus que ceux qui se font adorer pardeça, s'il avoit la conoissance de Dieu & de son salut.

Fiffres.

Le sieur de Poutrincourt ayant pris terre à ce port, voici parmi vne multitude de Sauvages des fiffres en bon nombre, qui joüoyent de certains flageollets longs, faits comme de cannes de roseaux, peinturés par dessus, mais non avec telle harmonie que pourroient faire noz bergers: & pour montrer l'excellence de leur art, ilz fiffloient avec le nez en gambadant selon leur coutume.

Et comme ces peuples accouroient precipitamment pour venir à la barque, il y eut vn Sauvage qui se bleſſa griévement au talon contre le trenchant d'vne roche, dont il fut contraint de demeurer sur la place. Le Chirurgien du sieur de Poutrincourt à l'instant voulut apporter à ce mal ce qui étoit de son art, mais ilz ne le voulurent permettre que premierement ilz n'eussent fait à l'entour de l'homme bleſſé leurs chimagrées. Ils le coucherẽt donc par terre l'vn d'eux lui tenant la téte en son giron, & firent plusieurs criaillemens, danses & chansons, à quoy le malade ne répondoit sinon Ho, d'vne voix plaintive. Ce qu'ayant fait ilz le permirent à la cure dudit Chirurgien, & s'en allerent, comme aussi le patient aprés qu'il fut pẽsé; mais deux heures passées il retourna le plus gaillart du monde ayant mis à l'entour de sa téte le bandeau dont étoit enveloppé sõ talõ, pour étre plus beau fils.

Chimagrées de Sauvages à l'entour d'vn des leurs bleſſé.

Le lendemain les nótres entrerent plus avant dans le port, là où étans allé voir les cabannes

des Sauvages, vne vieille de cent ou six-vints ans vint jetter aux piez du sieur de Poutrincourt vn pain de blé qu'on appelle Mahis, & pardeça blé de Turquie, ou Sarrazin, puis de la chanve fort belle & haute, item des féves, & raisins frais cuillis, pour ce qu'ils en avoiét veu manger aux François à *Chouakoet*. Ce que voyans les autres Sauvages qui n'en sçavoient rien, ils en apportoiét plus qu'on ne vouloit à l'envi l'vn de l'autre, & en recompense on leur attachoit au front vne bende de papier mouillée de crachat, dont ils étoient fort glorieux. On leur montra, en pressant le raisin dans le verre, que de cela nous faisions le vin que nous beuvions. On les voulut faire manger du raisin, mais l'ayãs en la bouche ilz le crachoient, & pensoiét (ainsi qu'Ammian Marcellin recite de noz vieux Gaullois) que ce fût poison, tant ce peuple est ignorant de la meilleure chose que Dieu ait donnée à l'homme, apres le pain. Neantmoins si ne manquent-ilz point d'esprit, & feroiét quelque chose de bon s'ils étoient civilisés, & avoient l'vsage des métiers. Mais ilz sont cauteleux, larrons, & traitres, & quoy qu'ilz soyét nuds on ne se peut garder de leurs mains: car si on detourne tant soit peu l'œil, & voyent l'occasion de derober quelque couteau, hache, ou autre chose, ilz n'y manqueront point, & mettront le larrecin entre leurs fesses, ou le cacheront souz le sable avec le pied si dextrement, qu'on ne s'en appercevra point. I'ay leu en quelque voyage de la Floride, que ceux de cette province sont de mesme naturel, & ont la méme industrie de derober. De

Present d'vne femme Sauvage.

Quantité de raisins.

Simplicité & ignorãce de peuple.

verité ie ne m'étonne pas si vn peuple pauvre & nud est larron, mais quand il y a de la malice au cœur, cela n'est plus excusable. Ce peuple est tel qu'il le faut traiter avec terreur: car par amitié si on leur donne trop d'accés ils machinerõt quelque surprise, comme s'est reconu en plusieurs occasions, ainsi que nous avons veu ci-dessus & verrons encor ci-aprés. Et sans aller plus loin, le deuxiéme iour aprés étre la arrivez, comme ils voyoient noz gens occupez sur la rive du ruisseau qui est là, à faire la lescive, ilz vindrẽt quelques cinquante à la file, avec arcs, fleches, & carquois, en intention de faire quelque mauvais tour, comme on en a eu conjecture sur la maniere de proceder. Mais on les prevint, & alla-on au devant d'eux avec mousquets & la méche sur le serpentin. Ce qui fit les vns fuir, & les autres étans enveloppés aprés avoir mis les armes bas, vindrent à vne peninsule où étoient noz gens, & faisans beau semblant demanderent à troquer du petun qu'ils avoient, contre noz marchandises.

Mauvais naturel des Armouchiquois.

Come faut traiter les Armouchiquois.

Le lendemain le Capitaine dudit lieu & port vint voir le sieur de Poutrincourt en sa barque. On fût étonné de le voir accompagné *d'Olmechin*, veu que la traite étoit merveilleusement longue de venir là par terre, & beaucoup plus briéve par la mer. Cela dõnoit sujet de mauvais soupçon, encores qu'il eût promis amitié aux François. Neantmoins ilz furent humainement receuz, & bailla le sieur de Poutrincourt vn habit complet audit *Olmechin*, duquel étant vétu, il se regardoit en vn miroir, & rioit de se voir

Soupçon sur la venuë d'Olmechin.

ainſi. Mais peu aprés ſentant que cela l'empechoit, quoy qu'au mois d'Octobre, quand il fut retourné aux cabannes il le diſtribua à pluſieurs de ſes gens, afin qu'vn ſeul n'en fût trop empeché. Ceci devroit ſervir de leçon à tant de mignons & mignones de deça, à qui il faut faire des habits & corſelets durs cõme bois, où le corps eſt ſi miſerablement gehenné, qu'ilz ſont dans leurs vétemens inhabiles à toutes bonnes choſes: Et s'il fait trop chaud ilz ſouffrent dans leurs groz culs à mile replis, des chaleurs inſupportables, qui ſurpaſſent les douleurs que l'on fait quelquefois ſentir aux criminels. *Importunité d'habits.*

Or durant le temps que ledit ſieur de Poutrincourt fut là, étant en doute ſi le ſieur de Monts viendroit point faire vne habitation en cette côte, comme il en avoit deſir, il y fit cultiver vn parc de terre pour y ſemer du blé & plãter la vigne, comme il fit à l'aide de nôtre Apoticaire M. Louïs Hebert, homme qui outre l'experience qu'il a en ſon art, prent grand plaiſir au labourage de la terre. Et peut-on ici comparer ledit ſieur de Poutrincourt au bon pere Noé, lequel aprés avoir fait la culture la plus neceſſaire qui regarde la ſemaille des blez, ſe mit à planter à la vigne, de laquelle il reſſentit les effects par aprés. *Blé ſemé & Vigne plãtée.*

Sur le point qu'on deliberoit de paſſer outre, *Olmechin* vint à la barque pour voir le ſieur de Poutrincourt, là où aprés s'étre arreté par quelques heures ſoit à deviſer, ſoit à manger, il dit que le lendemain devoient arriver cent bateaux contenans chacun ſix hommes: mais la venuë *Cent bateaux de Sauvages*

de telles gens n'étant qu'onereuſe, le ſieur de Poutrincourt ne les voulut attendre: ains s'en alla le jour méme à Malebarre, non ſans beaucoup de difficultés à cauſe des grans courans & du peu de fond qu'il y a. De maniere que la barque ayant touché à trois piez d'eau ſeulement on penſoit étre perdu, & commença-on à la décharger & mettre les vivres dans la chaloupe qui étoit derriere, pour ſe ſauver en terre: mais la mer n'étant en ſon plein, la barque fut relevée au bout d'vne heure. Toute cette mer eſt vne terre vſurpée comme celle du Mont ſaint Michel, terre ſablonneuſe, en laquelle ce qui reſte eſt tout plat païs juſques aux montagnes que l'on voit à quinze lieuës de là. Et ay opinion que juſques à la Virginie c'eſt tout de méme. Au ſurplus ici grãde quantité de raiſins comme devant, & païs fort peuplé. Le ſieur de Monts étant venu à Malebarre en autre ſaiſon recuillit ſeulement du raiſin vert, lequel il fit confire, & en apporta au Roy. Mais ç'a eté vn heur d'y étre venu en Octobre pour en voir la parfaite maturité. I'ay dit ci-devant la difficulté qu'il y a d'entrer au port de Malebarre. C'eſt pourquoy le ſieur de Poutrincourt n'y entra point avec ſa barque, ains y alla ſeulement avec vne chaloupe, laquelle trente ou quarante Sauvages aiderent à mettre dedans, & comme la marée fut haute (or ici la mer ne hauſſe que de deux braſſes; ce qui eſt rare à voir) il en ſortit & ſe retira en ſadite barque, pour dés le lendemain, ſi tôt qu'il ajourneroit, paſſer outre.

Malebarre.

Peril.

Ci-deſſus chap. 8.

Marée de deux braſſes ſeulement.

Perils: Langage inconu: Structure d'vne forge, & d'vn four: Croix plantée: Abondance: Conspiration: Desobeïssance Assassinat: Fuite de trois cens contre dix: Agilité des Armouchiquois: Propheties de nôtre temps. Barbin. Marquis d'Ancre: Accident d'vn mousquet crevé: Insolẽce, timidité, impieté, & fuite de Sauvages: Port fortuné: Mer mauvaise, Vengeãce: Cõseil & resolution sur le retour: Nouveaux perils: Faveurs de Dieu: Arrivée du sieur de Poutrincourt au Port Royal: & la reception à lui faite.

CHAP. XV.

LA nuit commençant à plier bagage pour faire place à l'aurore on mit la voile au vent, mais ce fut avec vne navigation fort perilleuse. Car avec ce petit vaisseau, qui n'étoit que de dix-huit tonneaux, il étoit force de côtoyer la terre, où noz gens ne trouvoient point de fond: reculans à la mer c'étoit encore pis: de maniere qu'ilz toucherent deux ou trois fois, étans relevez seulemẽt par les vagues; & fut le gouvernail rompu, qui étoit chose effroyble. En cette extremité furent contraints de mouiller l'ancre en mer à deux brasses d'eau & à trois lieuës loin de la terre. Ce que fait, le sieur de Poutrincourt envoya Daniel Hay (hõme qui se plait de mõtrer sa vertu aux perils de la mer) vers la côte, pour la reconoitre, & voir s'il y avoit point de port. Et cõme il fut prés de terre il vit vn Sauvage qui dãsoit chantant *yo, yo, yo*, le fit

approcher, & par signes lui demanda s'il y avoit point de lieu propre à retirer nauires, & où il y eût de l'eau douce. Le Sauvage ayant fait signe qu'ouï, il le receut en sa chaloupe, & le mena à la barque, dans laquelle étoit *Chkoudun* Capitaine de la riviere *Oigoudi*, autrement Saint Iean, lequel confronté à ce Sauvage, il ne l'entendoit non plus que les nôtres. Vray est que par signes il comprenoit mieux qu'eux ce qu'il vouloit dire, Ce Sauvage montra les endroits où il y avoit des basses, & où il n'y en avoit point. Et fit si bien en serpentãt, toujours la sonde à la main, qu'en fin on parvint au port qu'il avoit dit, auquel y a peu de profond là où étãt la barque arrivée, on fit diligence de faire vne forge pour la racoutrer avec son gouvernail; & vn four pour cuire du pain, parce que le biscuit étoit failli.

Sauvages de diverses nations ne s'entendãs point

Quinze jours se passerent à ceci, pendant lequels le sieur de Poutrincourt selon la loüable coutume des Chrétiens, fit charpenter & planter vne Croix sur vn tertre, ainsi qu'avoit fait deux ans auparavant le sieur de Monts à *Kinibeki*, & Malebarre. Or parmi ces laborieux exercices on ne laissoit de faire bonne chere de ce que la mer & la terre peut en cette part fournir. Car en ce port il y a quãtité de gibier, à la chasse duquel plusieurs de noz gens s'employoient: principalement les Alouëttes de mer y sont en si grandes troupes que d'vn coup d'arquebuze le sieur de Poutrincourt en tua vint-huit. Pour le regard des poissons il y a des marsoins & souffleurs en telle abondance, que la mer en semble toute couverte. Mais on n'avoit les choses ne-

Croix plantée.

Abondance d'alouëttes & de poissons.

eeſſaires à faire cette pécherie, ains on s'arrétoit ſeulement aux coquillages, comme huitres, palourdes, ciguenaux, & autres dequoy il y avoit moyen de ſe contenter. Les Sauvages d'autre part apportoient du poiſſon & des raiſins pleins des paniers de joncs, pour avoir en échãge quelque choſe de noz denrées. Ledit ſieur de Poutrincourtt voyant là les raiſins beaux à merveilles avoit commandé à ſon homme de chambre de ſerrer dans la barque vn fais des vignes où ils avoiẽt eté pris. Maitre Loys Hebert nôtre Apoticaire deſireux d'habiter ce païs-là, en avoit arraché vne bonne quantité, afin de les planter au Port Royal, où n'y en a point, quoy que la terre y ſoit fort propre au vignoble. Ce qui toutefois (par vne ſtupide oubliance) ne fut fait, au grand déplaiſir dudit ſieur & de nous tous.

Coquillages

Raiſins.

Aprés quelques jours, voyant la grande aſſemblée de Sauvages, en nombre de cinq à ſix cens, icelui ſieur deſcendit à terre, & pour leur donner quelque terreur, fit marcher devant lui vn de ſes gens joüant de deux épées, & faiſant avec icelles maints molinets. Dequoy ils étoient étonnez. Mais bien encore plus quãd ilz virent que noz mouſquets perçoient des pieces de bois épeſſes, où leurs fleches n'euſſent ſçeu tant ſeulement mordre. Et pour ce ne s'attaquerent-ilz jamais à noz gens tant qu'ilz ſe tindrent en garde. Et eût eté bon de faire ſonner la trompette au bout de chacune heure, comme faiſoit le Capitaine Iacques Quartier. Car comme dit bien ſouvent ledit ſieur de Poutrincourt) *Il ne faut jamais tendre aux larrons*, c'eſt

Preuve des armes Françoiſes devãt les Sauvages

Belle ſentence.

qu'il ne faut donner sujet à vn ennemi de penser qu'il puisse avoir prise sur vous: ains toujours montrer qu'on se deffie de lui, & qu'on ne dort point : & principalement quand on a affaire à des Sauvages, lequels n'attaqueront jamais celui qui les attendra de pié ferme. Ce qui ne fut fait en ce lieu par ceux qui porterent la folle enchere de leur negligẽce, cõme nous allons dire.

Au bout de quinze jours ledit sieur de Poutrincourt voyant sa barque racoutrée, & ne rester plus qu'vne fournée de pain à achever, il s'en alla environ trois lieuës dãs les terres pour voir s'il découvriroit quelque singularité. Mais au retour lui & ses gens apperceurent les Sauvages fuyans par les bois en diverses troupes, de vint, trente, & plus, les vns se baissans comme gens qui ne veulent étre veuz: d'autres se bloutissans dans les herbes pour n'étre aperceuz: d'autres transportans leurs bagages, & canots pleins de blé, comme pour deguerpir: Les femmes d'ailleurs transportans leurs enfans, & ce qu'elles pouvoient de bagage avec elles. Ces façons de faire donnerẽt opinion au sieur de Poutrincourt que ses gens ici machinoient quelque chose de mauvais. Partant quand il fut arrivé il commanda à ses gens qui faisoient le pain, de se retirer en la barque. Mais comme jeunes gens sont bien souvent oublieux de leur devoir, ceux-ci ayans quelque gateau ou tarte à faire aimerent mieux suivre leur appetit, que ce qui leur étoit commandé, & laisserent venir la nuit sans se retirer. Sur la minuit le sieur de Poutrincourt ruminant sur ce qui s'étoit passé

Signes de conspiration

Jeunes gens desobeissans

la iournée precedente, demanda s'ils étoient dedans la barque. Et ayant entendu que non, il leur enuoya la chaloupe pour les prendre & amener à bord: à quoy ils ne voulurent entendre, fors son homme de chambre, qui craignoit d'être battu, ils étoient cinq armez de mousquets & épées léquels on avoit averty d'être toujours sur leurs gardes, & neantmoins ne faisoiét aucun guet, tant ils étoient amateurs de leurs volontés. Il étoit bruit qu'auparavant ils avoiét tiré deux coups de mousquets sur les Sauvages pource que quelqu'vn d'eux avoit derobé vne hache. Somme, iceux sauvages ou indignés de cela, ou par vn mauvais naturel; sur le point du jour vindrent sans bruit (ce qui leur est aisé à faire, n'ayans ni chevaux, ni charettes, ni sabots) jusques sur le lieu où ilz dormoient: & voyans l'occasion belle à faire vn mauvais coup, ilz dõnent dessus à traits de fléches & coups de masses, & en tuent deux, le reste demeurant blessé commencerent à crier fuians vers la rive de lamer. Lors celui qui faisoit la sentinelle dans la barque, s'écrie tout effrayé, Aux armes, on tuë noz gens, on tuë noz gens. A cette voix chacun se leve, & hativement sans prendre le loisir de s'habiller, ni d'allumer sa méche, se mirent dix dans la chaloupe, des noms déquels il ne me souvient, sinon de Champlein, Robert Gravé fils du sieur du Pont, Daniel Hay, les Chirurgien & Apothicaire, & le Trompette: tous léquels suivans ledit sieur de Poutrincourt, qui avoit son fils avec lui, descendirent à terre en pur corps.

Soin du sieur de Poutrincourt.

Desobeissans.

Assassinat fait par les Sauvages.

Secours.

Mais les Sauvages s'enfuirent belle erre, encores qu'il fussent plus de trois cens, sans ceux qui pouvoient étre tapis dans des herbes (selon leur coutume) qui ne se montroiét point. En quoy se reconoit cõme Dieu imprime ie ne sçay quelle terreur en la face des fideles à l'encontre des mécreans, suivant sa parole, quand il dit à son peuple éleu: *Nul ne pourra subsister devant vous. Le Seigneur vôtre Dieu mettra vne frayeur & terreur de vous sur toute la terre sur laquelle vous marcherés.* Ainsi nous voyons que cent trente-cinq milles combattans Madianites s'enfuirent & s'entretuerent eux-mémes au-devant de Gedeon qui n'avoit que trois cens hommes. Or de penser poursuivre ceux-ci c'eût eté peine perduë, car ilz sont trop legers à la course: Mais qui auroit des chevaux il les gateroit bien: car ils ont force petits sentiers pour aller d'vn lieu à autre (ce qui n'est au Port Royal) & ne sont leurs bois épais, & outre-ce encor ont force terre découverte, où sont leurs maisons, ou cabannes au milieu de leur labourage.

Deuter. 11. vers. 25

Iuges 7. 8.

Armouchiquois agiles.

Pendant que le sieur de Poutrincourt venoit à terre, on tira de la barque quelques coups de petites pieces de fonte sur certains Sauvages qui étoient sur vn tertre, & en vit-on quelques vns tõber, mais ilz sont si habiles à sauver leurs morts qu'on ne sçait qu'en penser. Ledit sieur voyant qu'il ne profiteroit rien de les poursuivre, fit faire des fosses pour enterrer ceux qui étoient decedez, léquels i'ay dit étre deux, mais il y en eut vn qui morut sur le bord de l'eau pensant se sauver, & vn quatriéme qui fut si fort navré

vré de fleches qu'il mourut étant rendu au Port Royal. Le cinquiéme avoit vne fleche dans la poitrine, mais il échappa pour cette fois là : & vaudroit mieux qu'il y fût mort: car on nous a frechement rapporté qu'il s'eſt fait pendre en l'habitation que le ſieur de Monts entretient à *Kebec* ſur la grande riviere de *Canada*, ayant été autheur d'vne conſpiration faite contre Champlein. Et quant à ce deſaſtre il a été cauſé par la folie & deſobeïſſance d'vn que ie ne veux nommer, puis qu'il y eſt mort, lequel faiſoit le coq entre des jeunes gens à lui trop credules, qui autrement étoient d'aſſez bonne nature; & pource qu'on ne le vouloit point enivrer, avoit iuré (ſelon ſa coutume) qu'il ne retourneroit point dans la barque, ce qui avint auſſi. Car il fut trouvé mort la face en terre ayant vn petit chien ſur ſon doz, tous-deux couſus enſemble & tranſpercez d'vne méme fleche.

Conſpiration.

Mauvaiſe compagnie ruïne des jeunes gens.

Sur l'occurrẽce de cette prophetie il me plait d'en rapporter deux de méme étoffe & treſveritables avenuës à la cõſervation de la Frãce, la veille Saint-Marc en cette année mille ſix cens dix-ſept, léquelles n'ont point été remarquées par tous ceux qui ont fait des libelles ſur la mort du Marquis d'Ancre. La premiere eſt de Barbin, qui fut fait Controlleur general des finances, en la place d'vn meilleur François & plus homme de bien que lui, pour mettre en la main d'vn faquin la Monarchie Françoiſe. Cét homme voyant trois ou quatre Princes & quelques Seigneurs ſeuls & foibles, s'oppoſer à la tyrannie que ledit Marquis avoit occupée ſous

Prophetie de ce temps.

Barbin.

le nom du Roy, disoit ordinairement que ces affaires ne dureroient point jusques à la fin de May, & que dans ce temps ces Princes & Seigneurs (qui se sacrifioient pour leur patrie) seroient reduits à la necessité de se rendre. Ce qui en apparence étoit veritable. Mais Dieu juste iuge y pourveut, ayant contre l'esperance commune fortifié l'esprit & le courage de ce jeune Prince Roy, en sorte qu'en moins d'vn tourbillon cette haute puissance qui vouloit eprouver jusques où, à quel point & degré la Fortune pouvoit elever vn homme, fut tout à plat abbattuë, & entierement ruinée par la mort de cet ambitieux trop enivré des faveurs qu'il ne meritoit point.

Le Marquis d'Ancre.

L'autre Prophete que ie veux dire a été cetuici méme, lequel en son dernier voyage fait à Paris, passant par Ecouï à sept lieuës de Roüen eut plainte d'vne servante de l'epée Royale, où il étoit logé, que la guerre leur coutoit beaucoup, & ne leur venoit plus d'hostes: Surquoy il repartit, disant: Ma fille ie m'en vay à Paris; Si ie retourne nous aurons la guerre, Sinon, nous aurons la paix. Ce qui est arrivé, mais en vn autre sens qu'il ne l'entendoit. Car certes il ne s'attendoit pas de mourir si tot; & sa mort tant desirée & necessaire nous a en vn moment ramené la paix, a garenti ces bons & genereux Princes d'vne entiere ruine, & à sauvé le Roy & la maison Royale, de qui l'Etat & la vie ne pendoit qu'à vn filet que pretendoit bien-tot couper ce malheureux risandre.

Ainsi plusieurs prophetisent quelquefois

contre leur sens & entente, d'ont l'exemple nous est assez notoire en l'histoire sainte par la prophetie de Balaam. Mais reuenons à nos Atmouchiquois.

En cette mauvaise occurrence le fils du sieur du Pont susnommé eut trois doits de la main emportez de l'éclat d'vn mousquet qui se creva pour étre trop chargé. Ce qui troubla fort la compagnie, laquelle étoit assés affligée d'ailleurs. Neantmoins on ne laissa de rendre le dernier devoir aux morts, léquels on enterra au pié de la Croix qu'on avoit là plantee, comme a été dit. Mais l'insolence de ce peuple barbare fut grãde aprés les meurtres par eux commis, en ce que comme noz gens chantoient sur noz morts les oraisons & prieres funebres accoutumées en l'Eglise, ces maraux di-je, dansoyent & hurloyent loin de là se rejouïssans de leur trahison: & pourtant, quoy qu'ilz fussent grand nombre, ne se hazardoyent pas de venir attaquer les nótres, léquels ayans à leur loisir fait ce que dessus, pource que la mer baissoit fort, se retirerent en la barque, dans laquelle étoit demeuré Champ-doré pour la garde d'icelle. Mais comme la mer fut basse, & n'y avoit moyen de venir à terre, cette méchante gent vint derechef au lieu où ils avoient fait le meurtre; arracherent la Croix, deterrerent l'vn des morts, prindrent sa chemise, & la vétirent, montrans leurs depouilles qu'ils avoient emportées: & parmi ceci encor tournans le dos à la barque jettoient du sable à deux mains par entre les fesses en derision,

Accident d'vn mousquet crevé.

Insolence des Sauvages.

Timidité des Sauvages.

Impieté des Sauvages.

hurlãs comme des loups: ce qui facha merveilleusement les nôtres, léquels ne manquoient de tirer sur eux leurs pieces de fonte, mais la distance étoit fort grande, & avoient des-ja cette ruse de se jetter par terre quand ils voyoient mettre le feu, de sorte qu'on ne sçavoit s'ils avoient été blessés ou autrement: & fallut par necessité boire ce calice, attendant la marée, laquelle étant venuë & suffisante pour porter à terre, comme ilz virent noz gens s'embarquer en la chaloupe, ilz s'enfuirent comme levriers, se fians en leur agilité. Il y avoit avec les nôtres vn *Sagamos* nommé *Chkoudun*, duquel nous avons parlé ci-devant, lequel avoit grand déplaisir de tout ceci: & vouloit seul aller combatre cette multitude, mais on ne le voulut permettre. Et à tant on releva la Croix avec reverence, & enterra-on de rechef le corps qu'ils avoient deterrés. Et fut ce port appellé *le Port Fortuné*.

Fuite de Sauvages.

Port fortuné.

Le lendemain on mit la voile au vent pour passer outre & découvrir nouvelles terres: mais on fut contraint par le vent contraire de relacher & r'entrer dans ledit Port. L'autre lendemain on tenta derechef d'aller plus loin, mais ce fut en vain, & fallut encores relacher jusques à ce que le vent fût propre. Durant cette attête les Sauvages (pensans, ie croy, que ce ne fût que jeu ce qui s'étoit passé) voulurent se r'apprivoiser, & demanderent à troquer, faisant semblant que ce n'étoient pas eux qui avoient fait le mal, mais d'autres, qu'ilz montroient s'en être allez. Mais ilz n'avoient pas l'avisement de ce qui est

dit en vne fable, que la Cigogne ayant été prise parmi les Gruës qui furent trouvées en dommage, fut punie comme les autres, nonobstant qu'elle dist que tant s'en fallût qu'elle fît mal qu'au contraire elle purgeoit la terre de serpés qu'elle mangeoit. Le sieur de Poutrincourt donc les laissa approcher, & fit semblant de vouloir prendre leurs denrées, qui étoient du petun, quelques chaines, colliers, & brasselets faits de coquilles de Vignaux (appellés *Esurgni*, au discours du second voyage de Iacques Quartier) fort estimés entre eux: item de leurs blé, féves, arcs, fleches, carquois, & autres menuës bagatelles. Et comme la societé fut renouée, ledit sieur commanda à neuf ou dix qu'il avoit avec lui de mettre les meches de leurs mousquets en façon de laqs, & qu'au signal qu'il feroit chacun jettât son cordeau sur la téte de celui des Sauvages qu'ils auroient accosté, & s'en saisist, comme le maitre des hautes œuvres fait de sa proye: & pour l'effect de ce, que la moitié s'en allassent à terre, tandis qu'on les amuseroit à troquer dãs la chaloupe. Ce qui fut fait: mais l'execution ne fut pas du tout selon son desir. Car il pretendoit se servir de ceux que l'on prendroit comme de forçats au moulin à bras & à couper des bois. A quoy par trop grande precipitation on manquâ. Neantmoins il y en eut six ou sept charpentés & taillés en pieces lequels ne peurent point si bien courir dans l'eau comme en la campagne, & furent attendus au passage par ceux des nôtres qui étoient demeurés à terre. Le

Fable.

Stratageme.

Vengeance.

Sauvage *Chkoudun* mentionné ci-devant, rapportoit vne des têtes de ceux-là, mais par fortune elle tomba dans la mer, dont il eut tant de regret, qu'il en pleuroit à chaudes larmes.

Cela fait, le lendemain on s'efforça d'aller plus avant, nonobstant que le vent ne fût à propos, mais on avança peu, & vit-on tant seulement vne ile à six ou sept lieues loing, à laquelle il n'y eut moyen de parvenir, & fut appellé *l'ile Douteuse*. Ce que considéré, & que d'vne part on craignoit manquer de vivres, & d'autre que l'hiver n'empechât la course; & d'ailleurs encores, qu'il y avoit deux malades, auquels on n'esperoit point de salut : Conseil pris, fut resolu de retourner au Port-Royal, étant, outre ce que dessus, encore le sieur de Poutrincourt en souci pour ceux qu'il avoit laissés. Ainsi on vint pour la troisiéme fois au Port Fortuné, là où ne fut veu aucun Sauvage.

L'ile douteuse.

Resolution sur le retour.

Au premier vent propre ledit sieur fit lever l'ancre pour le retour, & memoratif des dangers passez, fit cingler en pleine mer; ce qui abbregea sa route. Mais non sans vn grand desastre du gouvernail qui fut derechef rompu: de maniere qu'étans à l'abandon des vagues, ils arriverent en fin au mieux qu'ilz peurent aux iles de *Norombega*, où ilz le racoutrerent. Et au sortir d'icelles vindrent à *Menane* ile d'environ six lieues de long entre Sainte-Croix, & le Port-Royal, où ils attendirent le vent, lequel étant venu aucunement à souhait, au partir de là, nouveaux desastres. Car la chaloupe qui étoit attachée à la barque fut poussée d'vn coup de mer si

Peril.

Menane.

rudement, que de sa pointe elle rompit tout le derriere d'icelle, où étoit ledit sieur de Poutrincourt, & autres. Et d'ailleurs n'ayans peu gaigner le passage dudit Port-Royal, la marée (qui vole en cet endroit) les porta vers le fond de la Baye Françoise, d'où ilz ne sortirent point à leur aise, & se trouverent en aussi grand danger qu'ils eussent été onques auparavant : d'autant que voulans retourner d'où ils étoient venus ilz se virent portez de la marée & du vẽt vers la côte, qui est de hauts rochers & precipices: là où s'ilz n'eussent doublé vne pointe qui les menaçoit de ruine, ç'eût été fait d'eux. Mais en des hautes entrepriſes Dieu veut éprouver la constance de ceux qui combattent pour son nom, & voir s'ilz ne branleront point : il les meine iusques à la porte de l'enfer, c'est à dire du sepulchre, & neantmoins les tient par la main, afin qu'ilz ne tombent dans la fosse, ainsi qu'il est écrit : *Ce suis-je, ce suis-je moy, & n'y a point de Dieu avec moy. Ie fay mourir, & fay vivre: ie navre, & ie gueri; & n'y a personne qui puisse delivrer aucun de ma main.* Ainsi avons-nous dit quelquefois ci-devant, & veu par effet, que combien qu'en ces navigations se soient presentez mille dangers, toutefois il ne s'est iamais perdu vn seul hõme par mer, jaçoit que de ceux qui vont tant seulement pour les Moruës, & le traffic des pelleteries, il y en demeure assez souvẽt: témoins quatre pécheurs Maloins qui furent engloutis des eaux étans allés à la pécherie, lors que nous étions sur le retour en France : Dieu voulant que nous reconoissiõs tenir cebenefice de lui, &

Peril.

Peril.

Deuteron. 32. verſ. 39.

Quatre pécheurs noyés

manifester sa gloire de cette façon, afin que sensiblement on voye que c'est lui qui est autheur de ces saintes entrepriſes, léquelles ne se font par avarice, ni par l'injuſte effuſion du sang, mais par vn zele d'établir son nom, & sa grandeur parmi les peuples qui ne le conoiſſent point. Or aprés tant de faveurs du ciel, c'est à faire à ceux qui les ont receuës à dire comme le Pſalmiſte-Roy bien aimé de Dieu:

Psalm. 72. verſ. 23.

Tu m'as tenu la dextre, & ton ſage vouloir
M'a ſeurement guidé, iuſqu'à me faire voir
Mainte honorable grace
En cette terre baſſe.

Aprés beaucoup de perils (que ie ne veux comparer à ceux d'Vliſſe, ni d'Ænée, pour ne souiller noz voyages saints parmi l'impureté) le sieur de Poutrincourt arriva au Port-Royal le quatorziéme de Novembre, où nous le receumes joyeusement & avec vne solennité toute nouvelle pardela. Car sur le point que nous attendions son retour avec grand deſir, (& ce d'autant plus, que si mal lui fût arrivé nous euſſions été en danger d'avoir de la confuſion) ie m'aviſay de repreſenter quelque gaillardiſe en allant audevant de lui, comme nous fimes. Et d'autant que cela fut en rhimes Françoiſes faites à la hâte, ie l'ay mis avec *Les Muſes de la Nouvelle-France* ſouz le tiltre de THEATRE DE NEPTVNE, où ie renvoye mon Lecteur. Au ſurplus pour honorer davantage le retour de nôtre action, nous avions mis au deſſus de la porte de nôtre Fort les armes de France, environnées de courônes de lauriers (dont il y a là

Arrivée du ſieur de Poutrincourt.

grande quãtité au long des rives des bois) avec la devise du Roy, DVO PROTEGIT VNVS. Et au dessous celles du sieur de Monts avec cette inscription, DABIT DEVS HIS QVOQVE FINEM: & celle du sieur de Poutrincourt avec cette autre inscription, INVIA VIRTVTI NVLLA EST VIA, toutes deux aussi ceintes de chapeaux de lauriers.

Etat de semailles: Institution de l'Ordre de Bon-temps: Comportemens des Sauvages parmi les François: Etat de l'hiver: Pourquoy en ce temps pluies & brumes rares: Pourquoy pluies frequentes entre les Tropiques: Neges utiles à la terre: Etat de Janvier: Conformité de temps en l'antique & Nouvelle-France: Pourquoy Printemps tardif: Culture de jardins: Rapport d'iceux: Moulin à eau: Manne de harens: Preparation pour le retour: Invention du sieur de Poutrincourt: Admiration des Sauvages: Nouvelles de France.

CHAP. XVI.

APRES la rejouïssance publique cessée, le sieur de Poutrincourt eut soin de voir ses blés, dont il avoit semé la plus grande partie à deux lieuës loin de nôtre Fort en amont de la riviere de l'Equille, dite du Dauphin: & l'autre à l'entour de nôtredit Fort: & trouva les premiers semez bien avancés, & non les derniers qui avoient eté semez les sixiéme & *Etat des blez.*

ayant fait preparer toutes choſes au cuiſinier, marchoit la ſerviete ſur l'épaule, le bato d'office en main, le collier de l'Ordre au col, & tous ceux d'icelui Ordre aprés lui portans chacun ſon plat. Le méme étoit au deſſert, non toutefois avec tant de ſuite. Et au ſoir avant rendre graces à Dieu, il reſignoit le collier de l'Ordre avec vn verre de vin à ſon ſucceſſeur en la charge, & buvoient l'vn à l'autre. I'ay dit ci-devant que nous avions du gibier abondamment, Canars, Outardes, Oyes griſes & blanches, perdris, alouettes, & autres oiſeaux: Plus des chairs d'Ellans, de Caribous, de Caſtors, de Loutres, d'Ours, de Lapins, de Chats-Sauvages, ou Leopars, de *Nibachés*, & autres telles que les Sauvages prenoient, dont nous faiſions choſe qui valoit bien ce qui eſt en la rotiſſerie de la ruë aux Ours: & plus encor: car entre toutes les viandes il n'y a rien de ſi tendre que la chair d'Ellan (dont nous faiſiõs auſſi de bõne patiſſerie) ni de ſi delicieux que la queue du Caſtor. Mais nous avõs eu quelquefois demie douzaine d'Eturgeons tout à coup que les Sauvages nous ont apportez, déquels nous prenions vne partie en payant, & le reſte on le leur permettoit vendre publiquement & troquer contre du pain, dont nôtre peuple abondoit. Et quant à la viãde ordinaire portée de France cela étoit diſtribué egalement autant au plus petit qu'au plus grãd. Et ainſi étoit du vin, comme a été dit.

Voyle chap. 21. liv. 6. où eſt parlé du Nibaches.

Ci-deſſus chap. 14.

En telles actions nous avions toujours vint ou trente Sauvages, hommes, femmes, filles, & enfans, qui nous regardoient officier. On leur bailloit du pain gratuitemẽt comme on feroit à des

Traitement des Sauvages.

pauvres. Mais quant au *Sagamos Membertou*, & autres *Sagamos* (quand il en arrivoit quelqu'vn) ils étoient à la table mangeans & buvans comme nous: & avions plaisir de les voir, comme au contraire leur absence nous étoit triste : ainsi qu'il arriva trois ou quatre fois que tous s'en allerent és endroits où ilz sçavoient y avoir de la chasse, & emmenerent vn des nôtres lequel véquit quelques six semaines comme eux sans sel, sans pain, & sans vin, couché à terre sur des peaux, & ce en temps de neges. Au surplus ils avoient soin de lui (comme d'autres qui sont souvent allés avec eux plus que d'eux-mémes, disans que s'ils mouroient on leur imposeroit qu'ilz les auroient tués: & par ce se conoit que nous n'étions comme degradés en vne ile ainsi que le sieur de Villegagnon au Bresil. Car ce peuple aime les François, & en vn besoin s'armeront tous pour les soutenir.

Sauvages ont soin des François.

Or, pour ne nous égarer, tels regimes dont nous avons parlé, nous servoient de preservatifs contre la maladie du païs. Et toutefois il nous en deceda quatre en Fevrier & Mars de ceux qui étoient ou chagrins, ou paresseux: & me souvient de remarquer, que tous ils avoient leurs chambres du côté d'Oest, & regardant sur l'étenduë du Port, qui est de quatre lieuës préque en ovale. D'ailleurs ils étoient mal couchés, cõme tous. Car les maladies precedentes, & le depart du sieur du Pont en la façon que nous avons dit, avoient fait que l'on avoit jetté dehors les matelats, & étoient pourris, & ceux qui s'en allerent avec ledit sieur du Pont emporterent ce

Mortalité.

Mauvais vent.

qui restoit de draps de licts disans qu'ils étoient à eux. De maniere que quelques vns des nôtres eurent le mal de bouche, & l'enflure de jambes, à la façon des phthisiques : qui est la maladie que Dieu envoya à son peuple au desert en punition de ce qu'ilz s'étoient voulu engraisser de chair, ne se contentans de ce que le desert leur fournissoit par la volonté divine.

Phthisie. Nomb. 11. vers. 33 & Psalm. 105. vers. 15.

Nous eumes beau temps préque tout l'hiver, Car les pluies, ni les brumes, n'y sont si frequentes qu'ici, soit en la mer, soit en la terre : & ce pour autant que les rayons du soleil en cette saison n'ont pas la force d'élever les vapeurs d'ici bas, mémement en vn païs tout forétier. Mais en Eté cela se fait sur tous les deux ; lors que leur force est augmentée, & se resoudent ces vapeurs subitement ou tardivement selon qu'on approche de la ligne æquinoctiale. Car nous voyons qu'entre les deux tropiques les pluies sont abondantes en mer & en terre, & speciallement au Peru, & en Mexique plus qu'en l'Afrique, pour ce que le soleil par vn si long espace de mer ayant humé beaucoup d'humidités de tout l'Ocean, il les resout en vn moment par la grande force de sa chaleur, là où vers la Terreneuve ces vapeurs s'entretiennent long temps en l'air devant que se condenser en pluie, ou étre dissipées: ce qui est en Eté (comme nous avons dit) & non en hiver: & en la mer plus qu'en la terre. Car en la terre les brouillas du matin servent de rousée, & tombent sur les huit heures: & en la mer ilz durent deux, trois, & huit jours, comme nous avons souvent experimété.

Etat du tẽps d'hiver

Pourquoy pluies & brumes rares en hiver.

Pourquoy pluies entre les Tropiques.

Or puis que nous sommes sur l'hiver, disons que les pluies en tel temps étans rares par-dela aussi y fait-il beau soleil aprés que la nege est tombée, laquelle nous avons euë sept ou huit fois, mais elle se fondoit facilement és lieux découverts, & la plus constante a été en Février.

Neges vtiles.

Quoy que ce soit, la nege moderee est fort vtile aux fruits de la terre, pour les conserver contre la gelée, & leur servir comme d'vne robbe fourrée. Ce que Dieu fait par vne admirable providence, pour ne ruiner les hommes, & comme dit le Psalmiste.

Il donne la nege chenuë
Comme laine à tas blanchissant,
Et comme la cendre menuë
Repand les frimas brouïssans.

Psal. 147. vers. 5.

Et comme le ciel n'est gueres souvent couvert de nuées vers la Terre-neuve en temps d'hiver, aussi y a il des gelées matinales, léquelles se renforcent sur la fin de Ianvier, en Février, & au commencement de Mars: car iusques audit tẽps de Ianvier nous y avons toujours été en pourpoint: & me souvient que le quatorziéme de ce mois par vn Dimanche aprés midi nous-nous reiouïssions chantans Musique sur la riviere de l'Equille; & qu'en ce méme mois nous allames voir les blez à deux lieues de nótre Fort, & dinames ioyeusement au soleil. Ie ne voudroy toutefois dire que toutes les années fussent semblables à celle-ci. Car comme cet hiver là fut semblablemẽt doux pardeça, le dernier hiver de l'an mil six cens sept, le plus rigoureux qu'on vit iamais, a aussi été de méme par-delà, en sorte

Gelees quand.

Etat du mois de Ianvier.

Conformité de temps en la France Orientale & Occidẽtale.

que beaucoup de Sauvages ſont morts par la rigueur du temps ainſi qu'en France beaucoup de pauvres, & de voyagers. Mais ie diray que l'année de devant que nous fuſſions en la Nouvelle-France, l'hiver n'avoit point été rude, ainſi que m'ont teſtifié ceux qui y avoient demeuré avant nous.

Voila ce qui regarde la ſaiſon de l'hiver. Mais ie ne ſuis point encore biẽ ſatisfait en la recherche de la cauſe pourquoy en méme parallele la ſaiſõ eſt par-dela plus tardive d'vn mois qu'ici, & n'apparoiſſent les fueilles aux arbres que ſur le declin du mois de May: ſi ce n'eſt que nous diſions que l'epeſſeur des bois & grandeur des forêts empéche le ſoleil d'échauffer la terre: itẽ que le païs ou nous étiõs eſt voiſin de la mer, & plus ſuiet au froid cõme participant du Perou païs ſemblablemẽt froid à l'égard de l'Afrique: & d'ailleurs que cette terre n'ayant iamais été cultivee elle eſt plus condenſe, & ne peuvent les arbres & plantes aiſément tirer le ſuc de leur mere. Et recompenſe dequoy auſſi l'hiver y eſt plus tardif, comme nous l'avõs recité ci-deſſus. *Pourquoy ſaiſon tardive.*

Les froidures étans paſſees, ſur la fin de Mars tous les volõtaires d'entre nous ſe mirẽt à l'envi l'vn de l'autre à cultiver la terre, & faire des iardins pour y ſemer, & en recuillir des fruits. Ce qui vint bien à propos. Car nous fumes fort incõmodez l'hiver faute d'herbes de iardins. Quãd chacun eut fait ſes ſemailles, c'étoit vn merveilleux plaiſir de les voir croitre & profiter chacun iour, & encore plus grãd contentemẽt d'en vſer ſi abondãment que nous fimes: ſi biẽ que ce cõmencemẽt de bõne eſperãce nous faiſoit préque *Culture de iardins.* *Bõ rapport de la terre.*

oublier nôtre païs originaire, & principalement quand le poiſſon commença à rechercher l'eau douce & venir à foiſon dans noz ruiſſeaux, tant que nous n'en ſçavions que faire. Ce que quand ie conſidere, ie ne me ſçaurois aſſés étõner comme il eſt poſſible que ceux qui ont eté en la Foride ayẽt ſouffert de ſi grandes famines, veu la tẽperature de l'air qui eſt préque ſãs hiver, & que leur famine vint és mois d'Avril, May, Iuin, auquels ilz ne devoiẽt mãquer de poiſſons.

Tandis que les vns travailloient à la terre, le ſieur de Poutrincourt fit preparer quelques batimens pour loger ceux qu'il eſperoit nous devoir ſucceder. Et conſiderant combien le moulin à bras apportoit de travail, il fit faire vn moulin à eau, qui fut fort admiré des Sauvages. Auſſi eſt-ce vne invention qui n'eſt pas venuë és eſprits des hommes des les premiers ſiecles. Depuis cela nos ouvriers eurent beaucoup de repos: car ilz ne faiſoient préque rien pour la pluſpart. Mais ie puis dire que ce moulin nous fourniſſoit des harẽs trois fois plus qu'il ne nous en eût fallu pour vivre, à la diligence de noz meuniers. Le ſieur de Poutrincourt en avoit fait faller deux bariques, & vne barique de Sardines, pour en faire montre en France, léquelles demeurerent à Saint Malo, à nôtre retour, entre les mains des marchans.

Structure d'vn moulin à eau.

Manne de harens.

Parmi toutes ces choſes ledit ſieur de Poutrincourt ne laiſſoit de penſer au retour. Ce qui étoit vn fait d'homme ſage: Car il ne ſe faut jamais tant fier aux promeſſes des hommes que l'on ne conſidere qu'il y arrive bien ſouvent beaucoup

beaucoup de deſaſtre en peu d'heure. Et partant dés le mois d'Avril il fit accommoder deux barques, vne grande, & vne petite, pour venir chercher les navites de France vers *Campſeau*, ou la Terre-neuve, cas avenant que n'euſſions point de ſecours. Mais la charpenterie faite, vn ſeul mal nous pouvoit arréter; c'eſt que nous n'avions point de bray pour calfeſter noz vaiſſeaux. Cela (qui étoit la choſe principale) avoit eté oublié au partir de la Rochelle. En ceſte neceſſité importante, ledit ſieur de Poutrincourt s'aviſa de recuillir par les bois quantité de gommes de ſapins. Ce qu'il fit avec beaucoup de travail, y allant lui-méme avec vn garſon ou deux le plus ſouvent: ſi bien qu'en fin il eut quelques cent livres. Or apres ces fatigues ce ne fut encore tout. Car il falloit fondre & purifier cela, qui étoit vn point neceſſaire, & inconu à nótre Maitre de marine, Champ-doré, & à ſes matelots, d'autant que le bray que nous avons vient de Norvvege, Suede, & Danzic. Neantmoins ledit ſieur de Poutrincourt inventa le moyen de tirer la quinte eſſence de ces gommes & écorces de ſapins: & fit faire quantité de briques, déquelles il façõna vn fourneau tout à jour, dans lequel il mit vn alembic fait de pluſieurs chaudrons enchaſſez l'vn dans l'autre, lequel il empliſſoit de ces gommes & écorces: puis étant bien couvert on mettoit le feu tout à l'entour, par la violence duquel ſe fondoit la gomme encloſe dans ledit alembic, & tomboit par embas dans vn baſſin. Mais il ne falloit pas dormir à l'entour, d'autant que le feu ſe prenant à la matiere tout étoit perdu. Cela

Preparatif pour le retour.

Invention du ſieur de Poutrincourt.

Briques.

étoit admirable pour vn personage qui n'en avoit jamais veu faire: dont les Sauvages étonnés disoient en mots empruntez des Basques *Endia chavé Normandia*, c'est à dire, que les Normans sçavent beaucoup de choses. Or appellent-ils tous les François Normans (exceptez les Basques) par ce que la plus part des pécheurs qui vont aux Moruës sont de cette nation. Ce remede nous vint bien à point: car ceux qui nous vindrent querir étoient tombez en méme faute que nous.

Sauvages pourquoy appellent tous François Normans.

Or comme celui qui est en attente n'a point de bien ni de repos jusques à ce qu'il tienne ce qu'il desire : Ainsien cette saison noz gens jettoient souvent l'œil sur la grande étenduë du Port Royal pour voir s'ilz découvriroient point quelque vaisseau arriver. En quoy ils furent plusieurs fois trompez, se figurans tantot avoir ouï vn coup de canon, tantot appercevoir les voiles d'vn vaisseau: & prenans bien souvent les chaloupes des Sauvages qui nous venoiét voir pour des chaloupes Françoises. Car alors grande quãtité de Sauvages s'assemblerent au passage dudit Port pour aller à la guerre cõtre les Armouchiquois, cõme nous dirõs au livre suivãt. En fin on cria tant Noé qu'il vint, & eumes nouvelles de France le jour de l'Ascension avant midi.

Nouvelles de France.

Arrivee des François: Societé du sieur de Monts rompuë, & pourquoy: Avarice de ceux qui volent les morts: Feux de joye pour la naissance de Monseigneur d'Orleans: Partement des Sauvages pour aller à la guerre: Sagamos Membertou: Voyages sur la côte de la Baye Françoise: Trafic sordide: Ville d'Ouïgoudi: Sauvages comme font de grands voyages: Mauvaise intention d'iceux: Mine d'acier: Voix de Loups-marins: Etat de l'isle Sainte-Croix: Erreur de Champlain: Amour des Sauvages envers leurs enfans: Retour au Port Royal.

CHAP. XVII.

LE Soleil commençoit à échauffer la terre, & œillader sa maitresse d'vn regard amoureux, quand le *Sagamos Membertou* (apres noz prieres solennellement faites à Dieu, & le desieuner distribué au peuple, selon la coutume) nous vint avertir qu'il avoit veu vne voile sur le lac, c'est à dire dans le port, qui venoit vers nôtre Fort. A cette joyeuse nouvelle chacun va voir, mais encore ne se trouvoit-il persone qui eût si bonne veuë que lui, quoy qu'il soit âgé de plus de cent ans. Neãtmoins on découvrit bientôt ce qui en étoit. Le sieur de Poutrincourt fit en diligence appreter la petite barque pour aller reconoitre. Champ-doré & Daniel Hay y allerent & par le signal qu'ils nous donnerent étans certains que c'étoient amis, incontinent fimes charger quatre canons, & vne douzaine de fau-

Bonne veuë des Sauvages vieillards.

conneaux, pour saluer ceux qui nous venoient voir de si loin. Eux de leur part ne manquerent à commencer la fête, & décharger leurs pieces, auquels fut rendu le reciproque avec vsure. C'étoit tant seulement vne petite barque marchant souz la charge d'vn jeune homme de saint-Malo nommé Chevalier, lequel arrivé au Fort bailla ses lettres au sieur de Poutrincourt, lesquelles furent leuës publiquement. On lui mandoit que pour ayder à sauver les frais du voyage, le navire (qui étoit encor le IONAS) s'arreteroit au port de *Campseau* pour y faire pecherie de Moruës, les marchans associez du sieur de Mõts ne sachans pas qu'il y eût pecherie plus loin que ce lieu: toutefois que s'il étoit necessaire il fît venir ledit navire au Port Royal. Au reste, que la societé étoit rompuë, d'autant que contre l'honneteté & devoir les Holandois (qui ont tant d'obligations à la France) conduits par vn traitre François nõmé La Ieunesse, avoient l'an precedent enlevé les Castors & autres pelleteries de la grande Riviere de *Canada*: chose qui tournoit au grand detritement de la societé, laquelle partant ne pouvoit plus fournir aux frais de l'habitation de dela, comme elle avoit fait par le passé. Ioint qu'au Conseil du Roy (pour ruiner cet affaire) on avoit nouvellemẽt revoqué le privilege octroyé pour dix ans au sieur de Monts pour la traicte des Castors, chose que l'on n'eût iamais esperé. Et pour cette cause n'envoyoient persone pour demeurer là apres nous. Si nous eumes de la joye de voir nôtre secours asseuré, nous eumes aussi vne grande tristesse de voir vne si belle & si sain-

Salutations par canonades.

Suite des lettres écrites au sieur de Poutrincourt.

Societé du sieur de Monts rompuë & pourquoy.

te entrepriſe rompuë: que tant de travaux & de perils paſſez ne ſerviſſent de rien: & que l'eſperance de planter là le nom de Dieu, & la Foy Catholique s'en allât evanouïe. Neantmoins apres que le ſieur de Poutrincourt eut long temps ſongé ſur ceci, il dit que quand il y devroit venir tout ſeul avec ſa famille, il ne quitteroit point la partie.

Reſolutiõ du ſieur de Poutrincourt.

Ce nous eſtoit, di-ie, grand dueil d'abandonner ainſi vne terre qui nous avoit produit de ſi beaux blez, & tant de beaux ornemens de jardins. Tout ce qu'on avoit peu faire juſques là ç'avoit eté de trouver lieu propre à faire vne demeure arretée, & vne terre qui fût de bon rapport. Et cela étant fait, de quitter l'entrepriſe, c'étoit bien manquer de courage. Car paſſée vne autre année il ne falloit plus entretenir d'habitation. La terre étoit ſuffiſante de rendre les neceſſitez de la vie. C'eſt le ſujet de la douleur qui poignoit ceux qui étoient amateurs de voir la Religion Chrétienne établie en ce païs là. Mais d'ailleurs le ſieur de Monts, & ſes aſſociés étans en perte, & n'ayans point d'avancement du Roy, c'étoit choſe qu'ilz ne pouvoiẽt faire ſans beaucoup de difficulté, que d'entretenir vne habitation pardela.

Envie contre le ſieur de Monts.

Voila les effects de l'envie, qui ne s'eſt pas gliſſée ſeulement és cœurs des Hollandois pour ruiner vne ſi ſainte entrepriſe, mais auſſi des nôtres propres, tant s'eſt montrée grande & inſatiable l'avarice des Marchans qui n'avoient part à l'aſſociation du ſieur de Monts. Et ſur ce ie diray d'abondant, que de ceux qui nous ſont venu que

Larrecin sur les morts

rir en ce païs là il y en a eu qui ont osé méchamment aller dépouiller les morts, & voler les Castors que ces pauvres peuples mettent pour le dernier bien-fait sur ceux qu'ils enterrent, ainsi que nous dirons plus amplement au dernier livre. Chose qui rend le nom François odieux & digne de mépris parmi eux, qui n'ont rien de semblable, ains le cœur vrayement noble & genereux, n'ayans rien de particulier, ains toutes choses communes, & qui font ordinairemẽt des presens (& ce fort liberalement, selon leur moyen) à ceux qu'ils aiment & honorent. Et outre ce mal, est arivé que les Sauvages, lors que nous étions à *Campseau*, tuerent celui qui avoit montré à noz gens les sepulcres de leurs morts.

Sauvages sont de cœur noble.

Belle tromperie de Semiramis.

Ie n'ay que faire d'alleguer ici ce que recite Herodote de la vilenie du Roy Darius, lequel pensant avoir trouvé la mere au nid (comme on dit) c'est à dire des grands thresors au tombeau de Semiramis Royne des Babyloniens, eut vn pié de nez, ayant au dedans trouvé vn écriteau contraire au premier, qui le tensoit aigrement de son avarice & méchanceté.

Revenons à noz tristes nouvelles & aux regrets sur icelles. Le sieur de Poutrincourt ayant fait proposer à quelques vns de nótre compagnie s'ilz vouloient là demeurer pour vn an, il s'en presenta huit, bons compagnons, auquels on promettoit chacun vne barique de vin, de ceui qui nous restoit, & du blé suffisamment pour vne année: mais ilz demanderent si hauts gages qu'il ne peût pas s'accommoder avec eux. Ainsi se fallut resoudre au retour. Le jour declinant nous fimes les feuz de joye de la naissance de

Monſeigneur le Duc d'Orleans, & recommençames à faire bourdonner les canons & faucon-neaux, accompagnez de force mouſquetades, le tout aprés avoir ſur ce ſuiet chanté le *Te Deum*.

Feux de joye de la naiſſance de Mõſeigneur d'Orleans.

Ledit Cheualier apporteur de nouvelles avoit eu charge de Capitaine au navire qui étoit demeuré à *Campſeau*, & en cette qualité on lui avoit baillé pour nous amener ſix moutons, vint-quatre poules, vne livre de poivre, vint livres de ris, autant de raiſins, & de pruneaux, vn millier d'amandes, vne livre de muſcades, vn quarteron de canelle, demie livre de giroffles, deux livres d'ecorces de citrons, deux douzaines de citrons, autant d'orenges, vn jambon de Majence, & ſix autres jambons, vne barique de vin de Gaſcogne, & autant de vin d'Heſpagne, vne barique de bœuf ſalé, quatre pots & demi d'huile d'olive, vn iarre d'olives, vn baril de vinaigre, & deux pains de ſucre : Mais tout cela fut perdu par les chemins par fortune de gueule, & n'en vimes pas grand cas: neantmoins i'ay mis ici ces denrées afin que ceux qui voudrõt aller ſur mer s'en pourvoient. Quant aux poules & moutons on nous dit qu'ils étoient morts durant le voyage: ce que nous crumes facilement: mais nous deſirions au moins qu'on nous en eût apporté les os. On nous dit encore pour plus ample reſolution, que l'on penſoit que nous fuſſions tous morts. Voila ſur quoy fut fondée la mãgeaille. Nous ne laiſſames toutefois de faire bonne chere audit Cheualier & aux ſiens, qui n'étoient pas petit nombre, ni buveurs ſemblables à feu Monſieur le Marquis de Piſani. Occaſion qu'ilz ne ſe

Rafraiſchiſſement envoyé au ſieur de Poutrincourt.

Trait de gourmãdiſe fait au ſieur de Poutrincourt.

deplaisoient point avec nous: car il n'y avoit que du cidre bien arrousé d'eau dans le navire où ils étoient venus pour la portion ordinaire. Mais quant audit Chevalier, dés le premier jour il parla du retour. Le sieur de Poutrincourt le tint quelques huit jours en esperance: au bout déquels voulant s'en aller, ledit sieur mit des gens dans sa barque, & le retint sur quelque rapport que ledit Chevalier avoit dit qu'étant à *Campseau* il mettroit le navire à la voile, & nous laitroit là.

Mauvaise parole de Chevalier rapportée au sieur de Poutrincourt.

A la quinzaine ledit sieur envoya vne barque audit *Campseau* chargée d'vne partie de nos ouvriers, pour commencer à detrapper la maison. Au commencement de Iuin les Sauvages en nõbre d'environ quatre cens partirent de la cabanne que le *Sagamos Membertou* avoit façonnée de nouveau en forme de ville environnée de hautes pallissades, pour aller à la guerre contre les armouchiquois, qui fut à *Choüakoet*, à environ quatre-vints lieuës loin du Port Royal, d'où ilz retournerent victorieux, par les stratagemes que ie diray en la description que i'ay faite de cette guerre en vers François. Les Sauvages furent prés de deux mois à s'assembler là. *Membertou* le grand *Sagamos* les avoit fait avertir durant & avant l'hiver, leur ayant envoyé hommes exprés, qui étoient ses deux fils *Actaudin* & *Actaudinech*', pour leur donner là le Rendez-vous. Ce *Sagamos* est homme dés-ja fort vieil, & a veu le Capitaine Iacques Quartier en ce païs là auquel temps il étoit des-ja marié, & avoit enfans, & neantmoins ne paroit point avoir plus de cinquante ans. Il a eté fort grand guerrier & sangui-

Sauvages vont à la guerre.

Membertou quelhomme c'est.

naire en son jeune âge & durant sa vie. C'est pourquoy on dit qu'il a beaucoup d'ennemis, & est bien aise de se tenir aupres des François pour vivre en seureté. Durant cette assemblée il fallut lui faire des presens & dons de blé & féves, même de quelque baril de vin, pour fétoyer ses amis. Car il remontroit au sieur de Poutrincourt: „ Ie suis le *Sagamos* de ce païs ici, i'ay le bruit „ d'étre ton ami, & de tous les Normãs (car ainsi appellẽt-ilz les François, ainsi que i'ay dit) & „ que vous faites cas de moy: ce me seroit vn re„ proche si ie ne montrois les effects de telle „ chose. Et neantmoins soit par envie ou autrement, vn autre *Sagamos* nommé *Chkoudun*, lequel est bon ami des François nous fit rapport que *Membertou* machinoit quelque chose cõtre nous, & avoit harangué sur ce sujet. Ce qu'entendu par le sieur de Poutrincourt, soudain il l'envoya querir pour l'étonner, & voir s'il obeïroit. Au premier mandement, il vint seul avec noz gens, & ne fit aucun refus. Occasion qu'on le laissa retourner en paix apres avoir receu bon traitement, & quelque bouteille de vin, lequel il aime, parce (dit-il) que quand il en a beu il dort bien, & n'a plus de soin, ni d'apprehension. Ce *Membertou* nous dit au commencemẽt que nous vinmés là qu'il vouloit faire vn present au Roy de sa mine de cuivre, par ce qu'il voyoit que nous faisions cas des metaux, & qu'il faut que les *Sagamos* soient honétes & liberaux les vns envers les autres. Car lui étant *Sagamos* il s'estime pareil au Roy, & à tous ses Lieutenans: & disoit souvent au sieur de Poutrincourt qu'il lui étoit

Remontrãce de Membertou.

Mauvais rapport contre Membertou.

Obeïssance de Membertou.

Liberalité de Membertou.

Les Sauvages se priẽt.

grand ami, frere compagnon, & égal, montrant cette égalité par la ionction des deux doits de la main que l'on appelle *Index*, ou le doit demõstratif. Or iaçoit que le present qu'il vouloit faire à sa Maiesté fût chose dõt elle ne se soucie, neãtmoins cela lui partoit de bon courage, lequel doit étre prisé comme si la chose étoit plus grãde, ainsi que fit ce Roy des Perses qui receut d'aussi bonne volonté vne pleine main d'eau d'vn païsan comme les plus grãds presens qu'on lui avoit fait. Car si *Membertou* eût eu davantage il l'eût offert liberalement.

Voyages sur la côte de la Baye Françoise.

Le sieur de Poutrincourt n'ayant point envie de partir de là qu'il n'eût veu l'issuë de son attente, c'est à dire la maturité des blés, il delibera apres que les Sauvages furent allés à la guerre, de faire voyages le long de la côte. Et pource que Chevalier desiroit amasser quelques Castors, il envoya dans vne petite barque à la riviere Saint-Iean, dite par les les Sauvages *Oigoudi*, & l'ile Saint-Croix: & lui Pontrincourt s'en alla dans vne chaloupe à ladite mine de cuivre. Ie fus du voyage dudit Chevalier: & traversames la Baye Françoise pour aller à ladite riviere: là où si tôt que fumes arrivez nous fut apportée demie douzaine de Saumons frechement pris: & y seiournames quatre iours, pendant lequels nous allames és cabanes du Sagamos *Chkoudun*, là où nous vimes quelques quatre-vints ou cent Sauvages tout nuds, hors-mis le brayet, qui faisoient Tabagie des farines que ledit Chevalier avoit troqué contre leurs vieilles pannes pleines de pous (car ilz ne lui baillerent que ce

Assemblée de Sauvages faisans festin.

qu'ilz ne vouloient point.) Ainsi fit-il là vn trafic sordide que ie prise peu. Mais il peut dire que l'odeur du lucre est suave & douce de quelque chose que ce soit, & ne dedaignoit pas l'Empereur Vespasien de recevoir par sa main le tribut qui lui venoit des pissotieres de Rome. *Trafic sordide.*

Etans parmi ces Sauvages le *Sagamos Chkoudun* nous voulut donner le plaisir de voir l'ordre & geste qu'ilz tiennent allans à la guerre, & les fit tous passer devant nous, ce que ie reserve à dire au dernier livre. La ville d'*Ouigoudi* (ainsi i'appelle la demeure dudit *Chkoudun*) étoit vn grand enclos sur vn tertre fermé de hauts & menus arbres attachez l'vn contre l'autre, & au dedans plusieurs cabannes grandes & petites, l'vne dequelles étoit aussi grande qu'vne halle, où se retiroient beaucoup de menages : & quant à celle où ilz faisoiēt la Tabagie elle étoit vn peu moindre. Vne bonne partie dédits Sauvages étoient de *Gachepé*, qui est le commencemeiit de la grande riviere de *Canada*, & nous dirent que de leur demeure ils venoient là en six jours, dont ie fus fort étonné, veu la distance qu'il y a par mer : mais ils abbregent fort leurs chemins, & font des grans voyages par le moyen des lacs & rivieres, au bout dequelles quand ils sont parvenus, en portant leurs canots trois ou quatre lieuës ils gaignent d'autres rivieres qui ont vn contraire cours. Tous ces Sauvages étoient là venus pour aller à la guerre avec *Memberton* contre les Armouchiquois. *Liv. 6. chap. 25. Ville d'Oüigoudi.* *Sauvages comme font de grans voya.*

Or d'autant que i'ay parlé de cette riviere

d'Ouigoudi au voyage du sieur de Monts, ie n'en diray ici autre chose. Quād nous retournames à nôtre barque qui étoit à demie lieuë de là à l'entrée du Port à l'abri d'vne chaussée que la mer y a fait, noz gens (& particulierement Champ-doré, qui nous conduisoit) étoient en peine de nous, & ayans veu de loin les Sauvages en armes pensoient que c'étoit pour nous mal faire; ce qui eût eté aisé, pource que nous n'étions que deux: Et par ainsi furent bien aises de nôtre retour. Aprés que le lendemain vint le Devin du quartier crier comme vn desesperé à l'endroit de nôtre barque. Ne sachans ce qu'il vouloit dire on l'envoya querir dans vn petit bateau, & nous vint haranguer, & dire que les Armouchiquois étoient dans les bois, & les venoient attaquer, & qu'ils avoient tué de leurs gens qui étoient à la chasse: & partant que nous descendissions à terre pour les assister. Ayās ouï ce discours qui ne tendoit à riende bon selon nôtre iugement, nous lui dimes que noz iournees étoiēt limitées, & noz vivres aussi, & qu'il nous convenoit gaigner païs. Se voyant éconduit il dit que devant qu'il fût deux ans il faudrot qu'ilz tuassent tous les Normans, ou que les Normans les tuassent. Nous nous mocquames de lui, & lui dimes que nous allions mettre nôtre barque devant leur Fort pour les aller tous saccager. Mais nous ne le fimes pas. Car nous partimes ce iour là: & ayans vent contraire, nous nous mimes à l'abri d'vne petite ile, où nous fumes deux jours: pendant léquels l'vn alloit tirer aux Canars pour la provision: l'autre faisoit la cuisine: Champ-doré &

Ruse d'vn Aout-moin, ou devin Sauvage.

moy allions le long des rochers avec marteaux & ciseaux cherchans s'il y auroit point quelques mines. Ce que faisans nous trouvames de l'acier en quantité entre les roches, dont nous fimes provision pour en faire montre au sieur de Poutrincourt. *Mine d'acier.*

Delà nous allames en trois journées à l'ile Sainte-Croix étans souuent contrariez des vents. Et pource que nous avions mauvaise conjecture sur les Sauvages que nous avions veu en grand nõbre à la riviere de Saint-Iean, & que la troupe partie du Port Royal étoit encore à *Menane* (ile entre ledit Port Royal & sainte-Croix) déquelz ne nous voulions pas fier, nous faisions bon guet la nuit: pendant lequel nous oyions souvẽt les voix des Loups-marins, qui ressembloient préque celle des Chat-huans: Chose contraire à l'opinion de ceux qui ont dit & écrit que les poissons n'ont point de voix. *Menane.* *Bon guet.* *Voix de Loups-marins.*

Arrivez que fumes en ladite ile de Sainte-Croix, nous y trouvames les batimens y laissez tout entiers, fors que le magazin étoit découvert d'vn côté. Nous y trouvames encore du vin d'Hespagne au fond d'vn mui, duquel nous beumes, & n'étoit guere gaté. Quand aux jardins nous y trouvames des choux, ozeilles, & laictuës, dont nous fimes cuisine. Nous y fimes aussi de bons patez de tourtres qui sont là frequentes dans les bois. Mais le herbes y sont si hautes, qu'on ne pouvoit les trouver quand elles étoient tuées & tombées à terre. La cour y étoit pleine de tonneaux entiers, lequels quelques matelots mal disciplinez brulerent pour *Arrivée en l'ile Sainte-Croix.* *Etat d'icelle.*

Sauvages de meilleure nature que beaucoup de Chrétiens.

leur plaisir, dont i'eu horreur quand ie le vi, & jugeay mieux que devant que les Sauvages étoient (du moins civilement) plus humains & plus gens de bien que beaucoup de ceux qui portét le nom de Chrétien, ayãs depuis trois ans pardonné à ce lieu, auquel ilz n'avoient seulement pris vn morceau de bois, ni du sel qui y étoit en grande quantité dur comme roche.

Champlein

Ie ne sçay à quel propos Champlein en la relation de ses voyages imprimée l'an mille six cens treize, s'amuse à écrire que ie n'ay point eté plus loin que Sainte-Croix, veu que ie ne di pas le cõtraire. Mais il est peu memoratif de ce qu'il fait, disant là méme (pag. 151.) que dudit Sainte-Croix au port Royal, n'y a que quatorze lieuës, & en la pa. 95. il avoit dit qu'il y en a 25. Et si on regarde sa charte geographique il s'en trouvera pour le moins quarante.

Au partir de là nous vimmes mouïller l'ancre parmi vn grand nombre d'iles confuses, où nous ouïmes quelques Sauvages, & criames pour les faire venir. Ilz nous r'envoyerent le méme cri. A quoy vn des nótres repliqua *Oüen kirau*, c'est à dire, qui étes-vous? Ilz ne voulurent se declarer. Mais le lendemain *Oagimont* Sagamos de cette riviere nous vint trouver, & conumes que c'étoit lui que nous avions ouï. Il se disposoit à suivre *Merberton* & sa troupe à la guerre, en laquelle il fut griévement blessé, comme i'ay dit en mes vers sur ce sujet. Ce *Oagimont* a vne fille âgée d'environ onze ans bien agreable, laquelle le sieur de Poutrincourt desiroit avoir, & la lui a plusieurs fois demandée pour la bailler à la Royne, lui promettant que iamais il n'auroit faute

Amour des Sauvages envers leurs enfans.

de blé, ni d'autre chose: mais onques il ne s'y est voulu accorder.

Etant entré en nôtre barque, il nous accompagna iusques à la pleine mer, là où il se mit en sa chaloupe pour s'en retourner, & de nôtre part tendimes au Port Royal, à l'entrée duquel nous arrivames avant le iour, mais fumes devant nôtre Fort iustement sur le point que la belle Aurore commençoit à montrer sa face vermeille sur le sommet de noz cotaux chevelus. Le monde étoit encore endormi, & n'y en eut qu'vn qui se leva au continuel abbayemẽt des chiens; mais nous fimes bien reveiller le reste à force de mousquetades, & d'éclats de trompettes. Le sieur de Poutrincourt étoit arrivé le iour devant de son voyage des mines, où nous avons dit qu'il devoit aller: & l'autre iour precedant étoit arrivée la barque qui avoit porté partie de nos ouriers à *Campseau*. Si bien que tout assemblé il ne restoit plus que de preparer les choses necessaires à nôtre embarquement. Et en cette affaire nous vint bien à point le moulin à eau. Car autrement il n'y eût eu aucun moyen de preparer assez de farines pour le voyage. Mais en fin nous en eumes de reste, que l'on bailla aux Sauvages pour se souvenir de nous.

Arrivée au Port Royal.

Port de Campſeau: Partement du Port Royal : Brumes de huit iours : Arc-en-ciel paroiſſant dans l'eau: Port Savalet : Culture de la terre exercice honorable: Regrets des Sauvages au partir du ſieur de Poutrincourt: Retour en France: Voyage au Mont Saint-Michel: Fruits de la Nouvelle-France preſentez au Roy: Voyage en la Nouvelle-France depuis le retour dudit ſieur de Poutrincourt : Lettre miſſive dudit ſieur au Sainct Pere à Rome.

CHAP. XVIII.

SVr le point qu'il falut dire Adieu au Port Royal, le ſieur de Poutrincourt envoya ſon peuple les vns apres les autres trouver le navire à *Campſeau*, qui eſt vn Port entre ſept ou huit iles où les navires peuvent étre à l'abri des vents: & là y a vne baye profonde de plus de dix lieuës, & large de trois: ledit lieu diſtant dudit Port Royal de plus de cét cinquante lieuës. Nous avions vne grande barque, deux petites & vne chaloupe. Dans l'vne des petites barques on mit quelques gens que l'on envoya devant. Et le trentiéme de Iuillet partirent les deux autres. I'étois dans la grande, conduite par Champ-doré. Mais le ſieur de Poutrincourt voulant voir vne fin de noz blez ſemez, attendit la maturité d'iceux, & demeura

Deſcriptiõ du Port de Campſeau.

Partement du Port Royal.

meura encore onze iours apres nous. Cependant nôtre premiere iournée ayant été au Passage du Port-Royal, le lendemain les brumes vindrent s'étendre sur la mer, qui nous tindrét huit iours entiers, durant lequels c'est tout ce que nous sceumes faire que de gaigner le cap de Sable, lequel ne vimes point. *Brumes de huit iours.*

En ces obscuritez Cymmeriennes ayans vn iour ancré en mer à-cause de la nuit, nôtre ancre ruza tellement qu'au matin la marée nous avoit porté parmi des iles, & m'étonne que ne nous perdimes au choc de quelque rocher. Au reste pour le vivre le poisson ne nous mãquoit point. Car en vne demie heure nous pouvions prendre des Moruës pour quinze iours, & des plus belles & grasses que i'aye iamais veu, icelles de couleur de carpes: ce que ie n'ay onques apperceu qu'en cet environ dudit cap de Sable: lequel aprés avoir passé la marée (qui vole en cet endroit) nous porta en peu de temps iusques à la Héve, ne pensans étre qu'au port du Mouton. Là nous demeurames deux iours, & dans le port méme nous voyions mordre la Moruë à l'ameçon. Nous y trouvames force grozelles rouges, & de la marcassite de mine de cuivre. On y fit aussi quelque troquement de pelleteries avec les Sauvages. *Peril.* *Belles moruës en abõdance.* *Port de la Héve.*

De là en avant nous eumes vent à souhait, & durant ce temps avint vne fois qu'étant sur la proüe ie criay à nôtre conducteur Champ-doré que nous allions toucher, pensant voir le fond de la mer: mais ie fus deceu par l'Arc-en ciel qui paroissoit avec toutes ses couleurs de- *Arc celeste paroissant dans l'eau.*

dans l'eau, causé par l'ombrage que faisoit sur icelle nôtre voile de Beau-pré opposé au Soleil, lequel assemblant ses rayons dans le fond dudit voile, ainsi qu'il fait dans la nuë, iceux rayons étoient contraints de reverberer dans l'eau, & faire cette merveille. En fin nous arrivames à quatre lieuës de *Campseau* à vn Port où faisoit sa pécherie vn bon vieillart de Saint-Iean de Lus nommé le Capitaine Savalet, lequel nous receut avec toutes les courtoisies du monde. Et pour autant que ce Port (qui est petit, mais tresbeau) n'a point de nom, ie l'ay qualifié sur ma Charte géographique du nom de Savalet. Ce bon personage nous dit que ce voyage étoit le quarante-deuxiéme qu'il faisoit par-dela & toutefois les Terreneuviers n'en font tous les ans qu'vn. Il étoit merveilleusement content de sa pécherie, & nous disoit qu'il faisoit tous les iours pour cinquante escus de Moruës: & que son voyage vaudroit dix-mille francs. Il avoit seze hommes à ses gages: & son vaisseau étoit de quatre vints tonneaux, qui pouvoit porter cent milliers de moruës seches. Il étoit quelquefois inquieté des Sauvages là cabannez, lesquelz trop privément & impudemment alloient dans son navire, & lui emportoient ce qu'ilz vouloient. Et pour eviter cela il les menaçoit que nous viendrions & les metttions tous au fil de l'épée s'ilz lui faisoient tort. Cela les intimidoit, & ne lui faisoient pas tout le mal qu'autrement ils eussent fait. Neantmoins toutes les fois que les pécheurs arrivoient avec leurs chaloupes pleines de poissons, ces Sau-

Port Savalet.

42. voyages faits en la Terre neuve.

Bonne pescherie.

Sauvages importuns.

A cent cinquante lieues loin ilz craignent les François habitans par-dela.

vages choisissoient ce que bon leur sembloit, & ne s'amusoient point aux Morues, ains prenoiẽt des Merlus, Bars, & Fletans qui vaudroient ici à Paris quatre écus, ou pl°. Car c'est vn merveilleusement bon manger, quand principalement ilz sont grands & épais de six doits, comme ceux qui se péchoiẽt là. Et eût été difficile de les empêcher en cette insolence, d'autant qu'il eût toujours fallu avoir les armes en main, & la besogne fût demeurée. Or l'honnêteté de cet homme ne s'étendit pas seulemẽt envers nous, mais aussi envers tous les nôtres qui passerent à son Port, car c'étoit le passage pour aller & venir au Port Royal. Mais il y en eut quelques vns de ceux qui nous vindrent querir, qui faisoient pis que les Sauvages, & se gouvernoient envers lui comme fait ici le gen-d'arme chez le bon homme: chose que i'ouy fort à regret. *Honneteté de Savalet.*

Nous fumes là quatre iours à-cause du vent contraire. Puis vimmes à *Campseau*, où nous attẽdimes l'autre barque, qui vint dix iours aprés nous. Et quant au sieur de Poutrincourt si-tôt qu'il vit que le blé se pouvoit cuillir, il arracha du segle avec la racine pour en montrer pardeça la beauté, bonté & demesurée hauteur. Il fit aussi des glannes des autres sortes de semences, froment, orge, avoine, chanvre, & autres, à même fin: ce que ceux qui sont allez ci-devant au Bresil, & à la Floride n'ont point fait. En quoy i'ay à me rejoüir d'avoir été de la partie, & des premiers culteurs de cette terre. Et à ce ie me suis pleu d'autant-plus que ie me remettoy devãt les yeux nôtre Ancien pere Noé grãd Roy, *Culture de la terre exercée honorable.* *Noé.*

Serranus. grand Prétre, & grand Prophete, de qui le métier étoit d'estre laboureur & vigneron : & les anciens Capitaines Romains *Serranus*, qui fut trouvé semant son champ lors qu'il fut mandé pour conduire l'armée Romaine : & *Quintus Cincinnatus*, lequel tout poudreux labouroit quatre arpens de terre à téte nuë & estomach decouvert, quand l'huissier du Senat lui apporta les lettres de Dictature : de sorte que cet huissier fut contraint le prier de vouloir se couvrir avant que lui declarer sa charge. M'étant pleu à cet exercice, Dieu a beni mon petit travail, & ay eu en mon iardin d'aussi beau froment qu'il y sçauroit avoir en France, duquel ledit sieur de Poutrincourt me donna vne glanne quand il fut arrivé audit Port de *Campseau*, laquelle (avec vne de segle (ie garde avec son grain dés il y a dix ans.

Q. Cincinnatus.

Il étoit prét de dire Adieu au Port Royal, quand voici arriver *Membertou*, & sa compagnie, victorieux des Armouchiquois. Et pource que i'ay fait vne description de cette guerre en vers François, ie n'en veux ici remplir mon papier, étant desireux d'abbreger plutôt que de chercher nouvelle matiere. A la priere dudit Membertou il demeura encore vn iour. Mais ce fut la pitié au partir, de voir pleurer ces pauvres gens, lequels on avoit toujours tenu en esperãce que quelques vns des nótres demeureroient auprés d'eux. En fin il leur fallut promettre que l'an suivant on y envoyeroit des ménages & familles pour habiter totalement leur terre, & leur enseigner dés métiers pour

Retour des Sauvages, de la guerre.

Fleurs des Sauvages au partir des Frãçois.

les faire vivre comme nous. En quoy ilz se consolerent aucunement. Il y restoit dix bariques de farines qui leur furent baillées avec les blez de nôtre culture, & la possession du manoir, s'ilz vouloient en vser. Ce qu'ilz n'ont pas fait. Car ils ne peuvent étre constans en vne place vivans comme ilz font.

Partement du sieur de Pourrincourt.

L'onziéme d'Aoust ledit sieur de Poutrincourt partit lui neufiéme dudit port-Royal dãs vne chaloupe pour venir à *Campseau*: Chose merveilleusement hazardeuse de traverser tãt de bayes & mers en vn si petit vaisseau chargé de neuf personnes, des vivres necessaires au voyage, & assez d'autres bagages. Etans arrivés audit port de ce bon homme Savalet, leur fit tout le bon accueil qu'il lui fut possible: & de là nous vindrent voir audit *Campseau*, où nous demeurames encore huit iours.

Depart de la Nouvelle-France.

Le troisiéme de Septembre nous levames les ancres, & avec beaucoup de difficultez sortimes hors les brisans qui sont aux environs dudit *Campseau*. Ce que noz matiniers firent avec deux chaloupes qui portoient les ancres bien avant en mer pour soutenir nôtre vaisseau, à fin qu'il n'allát donner contre les rochers. En fin étans en mer on laissa à l'abandon l'vne dédites chaloupes, & l'autre fut tirée dans le Ionas, lequel outre nôtre charge portoit cent milliers de Moruës, que seches que vertes. Nous eumes assez bon vent iusques à ce que nous approchames les terres de l'Europe. Mais nous n'avions pas tout le bon traitement du monde, par ce que, comme i'ay dit, ceux qui nous vindrent

Brisans ce sont rochers à fleur d'eau, contre léquels la mer brise.

Traitement de mer.

querir presumans que nous fussions morts, s'étoient accommodez de noz rafraichissemens, Nos ouvriers ne beurent plus de vin depuis qu'ilz nous eurent quittés au Port-Royal: Et nous n'en avions gueres, par ce que ce qui nous abondoit fut beu joyeusement en la compagnie de ceux qui nous apporterent nouvelles de France.

Veuë des iles de Sorlingues: païs de la France.

Le vint-sixiéme Septembre nous eumes en veuë les iles de Sorlingues, qui sont à la pointe de Cornuaille en Angleterre. Et le vint-huitiéme pensans venir à Saint-Malo, fumes cõtraints de rélacher à Roscoff en la basse Bretagne, où nous demeurâmes deux iours & demi à nous rafraichir. Nous avions vn Sauvage qui se trouvoit assez étonné de voir les batimẽs, clochers, & moulins à vent de France: mémes les femmes qu'il n'avoit onques veu vétues à nôtre mode. De Roscoff nous vimmes avec bon vẽt rendre graces à Dieu audit Saint-Malo. En quoy ie ne puis que ie ne loue la prevoyante vigilãce de nôtre Maitre de navire Nicolas Martin, de nous avoir si dextrement conduit, en vne telle navigation, & parmi tant d'écueils & capharées rochers dõt est remplie la côte d'entre le cap d'Ouessans & ledit Saint-Malo. Que si cetui ci est loüable en ce qu'il a fait, le Capitaine Foulques ne l'est moins de nous avoir mené parmi tant de vents contraires en des terres inconues où nous nous sommes efforcés de jetter les premiers fondemens de la Nouvelle-France.

Ayans demeuré trois ou quatre iours à Saint-

Malo, nous allames le sieur de Poutrincourt, son fils, & moy, au Mont saint-Michel, où nous vimes les Reliques dudit lieu, fors le Bouclier de ce saint Archange. Il nous fut dit que le sieur Evéque d'Avranches depuis quatre ans avoit deffendu de le plus montrer. Quant au batiment il merite d'étre appellé la huitiéme merveille du monde, tant il est beau & grand sur la pointe d'vne roche seule au milieu des ondes, la mer étant en son plein. Vray est qu'on peut dire que la mer n'y venoit point quand ledit batiment fut fait. Mais ie repliqueray, qu'en quelque façon que ce soit il est admirable. La plainte qu'il y peut avoir en ce regard est, que tant de superbes edifices sont inutils pour le jourd'hui, ainsi qu'en la plus part des Abbaïes de France. Et à la mienne volonté que par les engins de quelque Archimede ilz peussent étre transportés en la Nouvelle-France pour y étre mieux employés au service de Dieu & du Roy. Au retour nous allames voir la pécherie des huitres à Cancale; & delà à Saint-Malo: où aprés avoir encore sejourné huit iours, nous vimmes dans vne barque à Honfleur: & en cette navigation nous servit de beaucoup l'experience du sieur de Poutrincourt, lequel voyant que noz conducteurs étoient au bout de leur Latin, quand ilz se virent entre les iles de Ierzey & Sart (n'ayans accoutumé de prendre cette route, où nous avions été poussez par vn grand vent d'Est-Suest accompagné de brumes & pluyes) il print sa Charte marine en main, & fit le maitre de navire, de maniere que nous passames

Voyage au Mont Saint Michel.

Bouclier de Saint Michel.

Huitiéme merveille du monde.

Industrie du sieur de Poutrincourt.

le Raz-Blanchart (passage dangereux à des petites barques) & vinmes à l'aise suivant la côte de Normandie audit Honfleur. Dont Dieu soit loüé eternellement, *Amen*.

Moisson de la Nouvelle France montrée au Roy.

Estans à Paris ledit sieur de Poutrincourt presenta au Roy les fruits de la terre d'où il venoit, & specialement le blé, froment, segle, orge & avoine, comme étant la chose la plus precieuse qu'on puisse rapporter de quelque païs que ce soit. Il eût été bien-seant de vouër ces premiers fruits à Dieu, & les mettre entre les enseignes de triõphe en quelque Eglise, à trop meilleure raison que les premiers Romains, léquels presentoient à leurs dieux & deesses champestres *Terminus*, *Seia*, & *Segesta* les premiers fruits de leur culture par les mains de leurs sacrificateurs des chãps institués par *Romulus*, qui fut le premier ordre de la Nouvelle-Rome, lequel avoit pour blason vn chapeau d'épics de blé.

Pline liv. 18. ch. 2.

Outardes presentées au Roy.

Le méme sieur de Poutrincourt avoit nourri vne douzaine d'Outardes prises au sortir de la coquille, léquelles il pensoit faire toutes apporter en France, mais il y en a eu cinq de perdues, & les autres cinq il les a baillées au Roy, qui en a eu beaucoup de contentement, & sont à Fontaine-bleau.

Et d'autant que son premier but est d'établir la Religion Chrétienne en la terre qu'il a pleu à sa Majesté lui octroyer, & à icelle amener les pauvres peuples Sauvages, léquels ne desirent autre chose que de se conformer à nous en tout bien, il a été d'avis de demander la benediction du Pape de Rome premier Evéque en l'Eglise,

par vne missive faite de ma main au temps que i'ay commencé cette histoire, laquelle a esté envoyée à sa Saincteté avec lettres de sadite Majesté, en Octobre, mille six cens huit, laquelle comme seruant à nôtre sujet, i'ay bien voulu coucher ici.

BEATISSIMO DOMINO NOSTRO PAPÆ PAVLO V. Pontifici Maximo.

BEATISSIME Pater, divinæ Veritatis, & veræ Divinitatis oraculo scimus Matth. 24. verſ. 14. Evangelium regni cœlorum prædicandũ fore in vniverſo orbe in teſtimonium omnibus gentibus, antequam veniat conſummatio. *Vnde (quoniam in ſuum occaſum ruit mundus) Deus his poſtremis temporibus recordatus miſericordiæ ſuæ ſuſcitavit homines fidei Chriſtianæ athletas fortiſſimos vtriuſque militiæ duces, qui zelo propagandæ Religionis inflãmati per multa pericula Chriſtiani nominis gloriam non ſolùm in vltimas terras, ſed in mũdos no vos (vt ita loquar) deportaverunt. Res ardua quidem: ſed*

Invia virtuti nulla eſt via---

inquit Poëta quidam vetus. Ego IOANNES DE BIENCOVR, *vulgò* DE POVTRINCOVR *à vitæ religionis amator & aſſertor perpetuus, veſtræ Beatitudinis ſervus minimus,*

pari (ni fallor) animo ductus, vnus ex multis devovi me pro Christo & salute populorum ac silvestrium (vt vocant) hominum qui Novæ Franciæ novas terras incolunt: eóque nomine iam relinquo populum meum, & domum patris mei, vxorémque & liberos periculorũ meorum consortes facio, memor scilicet quod Abrahamus pater credentiũ idem fecerit, ignotámque sibi regionẽ Deo duce peragrarit, quã possessurus esset populus de semore eius veri Dei, veræque religionis cultor. Non equidem peto terram auro argentóque beatam, non exteras spoliare gentes mihi est in animo: Sat mihi gratia Dei (si hanc aliquo modo consequi possim) terræque mihi Regio dono concessæ, & maris annuus proventus, dummodo populos lucrifaciam Christo. Genes. 12.

Messis quidẽ multa, operarij pauci. *Qui enim splendidè vivunt, aurúmque sibi cogerere curant hoc opus negligunt, scilicet hoc sæculum plus æquo diligentes. Quibus verò res est angusta domi tãtæ rei molẽ suscipere nequeũt, & huic oneri ferẽdo certè sunt impares. Quid igitur? An deferendũ negotiũ veræ Christianũ & planè diuinum. Ergo frustra sex iam ab annis tot sustinuimus labores, tot evasimus pericula, tot vicimus (dum ista meditamur) animi perturbationes? Minimè verò. Cum enim* timentibus Deum omnia cooperentur in bonum, *non* Matth. 9. vers. 37. Rom. 8 vers. 28.

est dubium quin Deus, pro cuius gloria Herculeum istud opus aggredimur, adspiret votis nostris, qui quõdam populum suum Israelem portavit super alas aquilarum, *& perduxit in terram melle & lacte fluentem. Hac spe fretus, quicquid est mihi seu facultatum, seu corporis vel animi virium, in rem tam nobili libenter & alacri animo expendere non vereor, hoc præsertim tempore quo silent arma, nec datur virtuti suo fungi munere, nisi si in Turcas mucrones nostros converterimus. Sed est quod vtilius pro re Christiana faciamus, si populos istos latissimè patentes in Occidentali plaga ad Dei cognitionem adducere conemur. Non enim armorum vi sunt ad religionem cogendi. Verbo tantùm & doctrina est opus, iuncta bonorum morũ disciplina: quibus artibus olim Apostoli, sequentibus signis, maximam hominum partem sibi, Deóque, & Christo eius concilia verunt: itaque verum extitit illud quod scriptum est:* Populus quem non cognovi servivit mihi, in auditu auris obedivit mihi, &c. Filij alieni mentiti sunt mihi, &c. *Filij quidem alieni sunt populi Orientales iam à fide Christiana alieni, in quos propterea torqueri potest illud Evangelij quod iam adimpletũ videmus:* Auferetur à vobis regnum Dei & dabitur gẽti faciẽti

Exod. 19. vers. 4.

Psal. 17. vers. 45.

Matth. 21 vers. 43.

fructus eius. *Nunc autem ecce tempus acceptabile, ecce nunc dies salutis, qua Deus visitabit & faciet redemptionem plebis suæ, & populus qui eũ non cognovit serviet ipsi, sed & in auditu auris obediet, si me indignũ servum tanti muneris ducem esse patiatur. Qua in re Beatitudinis vestræ charitatem per viscera misericordiæ Dei nostri deprecor, auctoritatem imploro, adiuro sanctitatem, vt mihi ad illud opus iam-jam properanti, vxori charissimæ, ac liberis; necnon domesticis, sociisque meis vestrã benedictionem impertiri dignemini, quã certa fide credo nobis plurimum ad salutẽ non solùm corporis, sed etiã animæ, addo & ad terræ nostræ vbertatẽ & propositi nostri felicitatẽ, profuturum. Faxit Deus Optimus Maximus, Faxit Dominus noster & Salvator Iesus Christus, Faxit vnà & Spiritus sanctus, vt in altissima Principis Apostolorũ puppi sedentes per multa sæcula Ecclesiæ sanctæ clavum tenere possitis, & in diebus vestris (quæ vestra sanè maxima gloria est) illud adimpletũ videre quod de Christo à sancto Propheta vaticinatũ est:* Adorabunt eũ omnes Reges terræ: omnes gentes servient ei.

Psalm. 71. vers. 11.

Vestræ Beatitudinis filius humillimus ac devotissimus IOANNES DE BIENCOVE.

CINQVIEME LIVRE DE L'HISTOIRE DE LA NOVVELLE-France.

Contenant ce qui s'y eſt exploité depuis nôtre retour en l'an 1607.

Mention de nôtre grand Roy HENRI *ſur le ſujet des grandes entrepriſes : Enſemble des Sieurs de Monts & de Poutrincourt. Revocation du priuilege de la traite des Caſtors. Reponſe aux envieux. Dignité du caractere Chrétien. Perils du ſieur de Monts.*

CHAP. I.

DES grandes entrepriſes ſont bien-ſeantes aux grans, & nul ne peut s'acquerir vn renom honorable envers la poſterité que par des actions extraordinairement belles & de difficile execution. Ce qui devroit d'autant plus emouvoir noz François au ſujet duquel nous traitons, que la gloire y eſt certaine, & la recompenſe ineſtimable, telle

que Dieu l'a preperée à ceux qui gayemẽt s'employent pour l'exaltation de son nom. Si nôtre grand Roy HENRI IIII. de glorieuse memoire n'eust eu des desseins plus relevés tendans à assembler & rendre vniformes tous les cœurs de la Chretienté, voire de tout l'vniuers, il étoit assez porté à cette affaire ici. Mais l'enuie lui a retranché ses jours au grand malheur non de nous seulement, mais de ces pauvres peuples Sauvages, pour lequels nous espérions vn prompt expedient pour parvenir à leur entiere conversion. Il ne faut pourtant perdre courage. Car aux affaires les plus desesperées Dieu souvent intervient & se montre secourable.

Calamité de la mort de nôtre Roy

Jusques icy il n'y a eu que les Sieurs de Monts & de Poutrincourt qui ayent pris le hazard de cette entreprise, & ayent montré par effect le desir qu'ils avoient de voir cette terre Christianisée. Tous deux se sont (par maniere de dire) enervés pour ce sujet ; & neantmoins tant qu'ilz pourront respirer & tant soit peu se soutenir, si ne veulent-ilz quitter la partie pour ne decourager ceux qui ja se trouvent disposés à ensuivre leur trace. Ces deux ici donc ayans fait la planche aux autres, & jusques à present étans seuls qui (comme chefs) ont fait de la despense pour avancer cet œuvre : c'est deux & de ce qu'ils ont fait, que le discours de ce livre doit étre pris.

De Monts. De Poutrincourt.

Et pour commencer par l'ordre des choses. Aprés que nous eumes representé au feu Roy, à Monseigneur le Chancellier, & autres personages de qualité, les fruits de nôtre culture, le sieur de Monts presenta requéte à sa Majesté pour a-

Sujet de ce livre.

voit confirmation & renouvellement du privilege de la traite des Castors, qui lui avoit eté cette année là revoqué à la poursuite des marchans de Saint Malo, qui cherchent leur profit, & non l'avancement de l'honneur de Dieu, & de la France. Sa requête lui fut accordée au Conseil, mais pour vn an seulement. Ce n'étoit pour faire de grands projets sur vn fondement si foible, & de si peu de durée. Et toutefois il n'y a rien de si naturel que de laisser à vn chacun (privatiuement aux forains) la jouïssance des biens qui sont en la terre qu'il habite: & particulierement ici, où la cause est d'elle même si favorable, qu'elle ne devroit avoir besoin d'intercesseurs. Les causes principales de la revocation susdite, étoiẽt la cherté des Castors, que l'on attribuoit audit sieur de Monts: item la liberté du commerce ôtée aux sujets du Roy en vne terre qu'ilz frequentent de temps immemorial: joint à ceci que ledit sieur ayant par trois ans joüi dudit privilege, il n'avoit encore fait aucuns Chrétiens. Ie ne suis point aux gages d'icelui pour defendre sa cause. Mais ie sçay qu'auiourd'hui depuis la liberté remise lédits Castors se vendent au double de ce qu'il en retiroit. Car l'auidité y a eté si grande qu'à l'envi l'vn de l'autre les marchans en ont gaté le commerce. Il y a huit ans que pour deux gateaux, ou deux couteaux on eût eu vn Castor, & auiourd'hui il en faut quinze, ou vint: & y en a cette année mille six cens dix qui ont dõné gratuitemẽt toute leur marchandise aux Sauvages, afin d'empecher l'entreprise sainte du Sieur de Poutrincourt, tãt

Auarice de marchans.

Causes de la revocation des Castors.

Reposé pour le sieur de Monts.

est grande l'avarice des hommes: Tant s'en faut donc que cette liberté de commerce soit vtile à la France, qu'au contraire elle y est extrememement preiudiciable. C'est vne chose fort favorable que la liberté du traffic, puis que le Roy ayme ses suiets d'vn amour paternel: mais la cause de la religion, & des nouveaux habitans d'vne province est encore plus digne de faveur. Tous ces Marchans ne donneront point vn coup d'epée pour le service du Roy, & à l'avenir sa Maiesté pourra trouver là de bons hommes pour executer ses commandemens. Le public ne se ressent point du profit de ces particuliers, mais d'vne Nouvelle-France toute l'antique France se pourra vn iour ressentir avec vtilité, gloire, & honneur. Et quant à l'ancienneté de la navigation ie diray qu'avãt l'entrepriſe du sieur de Monts nul de noz mariniers n'avoit passé Tadoussac, fors le Capitaine Iacques Quartier. Et sur la côte de l'Ocean nul Terreneuvier n'avoit passé la baye de *Campseau* avãt nótre voyage pour faire pécherie. Pour n'avoir fait des Chrétiens il n'y a suiet de blame. Le caractere Chrétien est trop digne pour l'appliquer de premier abord en vne contrée inconuë, à des barbares qui n'ont aucun sentiment de religion. Et si cela eût été fait, quel blame & regret eût-ce été de laisser ces pauvres gens sans pasteur, ni autre secours, lors que par la revocation dudit privilege nous fumes contrains de quitter tout, & reprendre la route de France? le nom Chrétien ne doit estre profané, & ne faut donner occasion aux infideles de blasphemer contre Dieu.

Cause favorable.

Caractere Chrétiẽ est honorable.

Ainsi

Ainsi ledit sieur de Monts n'a peu mieux faire, & tout autre homme s'y fût trouvé bien empeché. Trois ans se sont passez devant qu'avoir trouvé vne habitation certaine où l'air fût sain, & la terre plantureuse. Il s'est veu en l'ile Sainte Croix environné de malades de toutes parts parmi la rigueur de l'hiver, avec peu de vivres: chose qui n'étoit que trop suffisante pour étonner les plus resolus du monde. Et le printemps venu son courage le porta parmi cent perils à cent lieuës plus loin chercher vn port plus salutaire: ce qu'il ne trouva point, ainsi que nous avons dit ailleurs. En vn mot ie coucheray ici ce demi quatrain du Prince de noz Poetes:

Perils du sieur de Monts.

Il est bien aysé de reprendre,
Et mal aysé de faire mieux.

Ci-dessus liv. 4. chap. 7.

Equipage du sieur de Monts. Kebec. Commission de Champlein. Conspiration chatiée. Fruits naturels de la terre. Scorbut. Annedda. Defence pour Iacques Quartier.

CHAP. II.

LE Sieur de Monts ayant obtenu prorogation du septiéme Ianvier mille six cens huit du privilege sus-mentionné pour vn an, quoy que ce fût vne maigre esperance, toutefois pour les causes que i'ay dites au chapitre precedent, il resolut de faire encore vn equipage, & avec quelques associés, envoya trois

Equipage du sieur de Monts.

vaisseaux garnis d'hommes & de vivres en son gouvernement. Et d'autant que le sieur de Poutrincourt a pris son partage sur la côte de l'Ocean, pour ne l'empécher, & pour le desir qu'a ledit Sieur de Monts de penetrer dans les terres iusques à la mer Occidentale, & par là parvenir quelque iour à la Chine, il delibera de se fortifier en vn endroit de la riviere de *Canada* que les Sauvages nomment *Kebec*, à quarante lieuës au dessus de la riviere de *Saguenay*. Là elle est reduite à l'étroit, & n'a que la portée d'vn canon de large: & par ainsi est le lieu fort commode pour commander par toute cette grande riviere. Champlein print la charge de conduire & gouverner cette premiere colonie envoyée à *Kebec*: où étant arrivé il fallut faire les logemens pour lui & sa troupe. Enquoy il y eut de la fatigue à bon escient, telle que nous-nous pouvons imaginer à l'arrivée du Capitaine Iacques Quartier au lieu de ladite riviere où il hiverna: & du sieur de Mõts en l'ile sainte Croix: d'où s'ensuivirent des maladies qui en emporterẽt plusieurs au dela du fleuve Acheron. Car on ne trouva point de bois prest à mettre en œuvre, ni aucuns batimens pour retirer les ouvriers; Il fallut couper le bois à son tronc, defricher le païs, & ietter les premiers fondemens de l'œuvre.

Kebec. voy. liv. 3 chap. 14.

Champlein

Ci-dessus liv. 3. chap. 24. & liv. 4. ch. 6.

Or cõme noz François se sont préque touiours trouvez mutins en telles actions, ainsi y en eut-il entre ceux-ci qui conspirerent contre ledit Champlein leur Capitaine.

Cõspiration

Le chef de cette conspiration fut vn serrurier Norman dit Iehan du Val, qui avoit eté blessé

par les Armouchiquois au voyage du sieur de Poutrincourt. Il s'étoit asseuré de trois qui ne valoient pas mieux que lui, & ceux-ci de plusieurs autres, pour faire mourir Champlein, leur suggerans des mécontentemens sur la nourriture, & le trop grand travail, & disans que Champlein mort ils pourroient faire vne bonne main par le pillage des provisions, & marchandises apportées de France, lesquelles ayans partagées ils se retireroient en Espagne dans des vaisseaux Basques & Hespagnols qui étoient à Tadoussac, pour y vivre heureusement. Cette entreprise fut découverte par vn autre Serrurier dit Anthoine Natel plus timoré & consciencieux que les autres: lequel declara audit Champlein qu'ils avoient arreté de le prendre au dépourveu, & l'étouffer; ou luy donner de nuit vne fausse alarme, & comme il sortiroit luy tirer vn coup de mousquet: ce qui se devoit faire dans quatre iours: & cependant, que le premier qui en ouvriroit la bouche seroit poignardé. Ces choses venuës en evidéce, les quatre chefs furent pris, & envoyés à Tadoussac à la garde du sieur du Pont de Honfleur. Tandis on informe, & cela fait on ramene les prisonniers à Kebec pour être confrontés. Pas vn d'eux ne nie, ains implorent misericorde. Surquoy le Conseil assemblé, lédits complices furent condamnés à être penduz & étranglés. Ce qui fut reelement executé en la personne dudit Du Val, & les trois autres renvoyés en France auec leurs informations au Sieur de Monts pour en conoitre plus amplement: auquels il a fait grace. Champlein racon-

Voi ci-dessus liv. 4. chap. 15.

Prise de cõspirateurs

Iugement contre les cõspirateurs.

Exactitũde sur le discours de Chãplein

tant ce fait se met au nombre des Iuges, & dit que du Val en débaucha quatre, comme ainsi soit que par son discours il ne s'en trouve que trois. Plus dit que les conspirateurs (qui devoiēt executer leur entreprise dās quatre jours) avoiēt proposé de livrer la place aux Espagnols, laquelle toutefois n'étoit à peine commencée à batir.

Les autres manouvriers mélés en ladite cōspiration aprés s'étre reconus, & avoir eu pardon, se trouverent en grand repos d'esprit, & de là en avant se comporterent fidelement, travaillans de courage aux logemens, & premierement au magazin pour y retirer les vivres, & decharger les barques. Ce pendant d'autres s'occupoient au labourage & semailles de blés & graines de iardin, & à replanter en ordre des vignes du païs. Pour le rapport de cette terre il a eté fort particulierement declaré ci-dessus par le Capitaine Iacques Quartier là où il parle de son arrivée au lieu qu'il nomma sainte-Croix prés Stadaconé, qui est auiourd'hui Kebec. Les animaux de cette terre sont tels que ceux du port Royal. Toutefois i'ay veu des peaux de renards de ce quartier à longs poils noirs, meslez de quelques blancs, de si excellente beauté, qu'elles semblent faire honte à la Martre. Ainsi se continuerent les affaires iusques à la venuë de l'hiver, auquel commença à neger assez bonnement le dix-huitiéme Novembre, mais la nege se fondit en deux jours. La plus forte nege tomba le cinquiéme Fevrier, & dura iusques au commencement d'Avril, pendant lequel temps plusieurs furent saisis & affligez de cette maladie qu'on appelle Scorbut,

Liv. 3. ch. 14.

dont i'ay parlé ci-dessus. Quelques vns en moururent faute de remede prompt. Quand à l'arbre *Annedda* tant celebré par Iacques Quartier, il ne se trouve plus aujourd'hui. Ledit Champlein en a fait diligente perquisition, & n'en a sceu avoir nouvelle. Et toutefois sa demeure est à Kebec voisine du lieu où hiverna ledit Quartier. Surquoy ie ne puis penser autre chose, sinon que les peuples d'alors ont été exterminés par les Iroquois, ou autres leurs ennemis. Car de démentir icelui Quartier, comme quelques vns font, ce n'est point de mon humeur: n'étant pas croyable qu'il eût eu cette impudence de presenter le rapport de son voyage au Roy autrement que veritable, ayant beaucoup de gens notables compagnons de son voyage pour le releuer s'il eut allegué faussement vne chose si remarquable. Somme de vingt-huit il en mourut vingt, soit de cette maladie, soit de la dysenterie causée (à ce que l'on presumoit) pour avoir trop mangé d'anguilles.

Scorbut Liv. 4. chap. 6.

Ci-dessus liv. 3. chap. 24.

Defense pour Iacques Quartier.

Combien de morts.

Voyage de Champlein contre les Iroquois, Riviere des Iroquois, Saut d'icelle. Comme vivēt les sauvages allās à la guerre. Disposition de leur gendarmerie. Croyent aux songes. Etat des Iraquois. Alpes des Iroquois.

CHAP. III.

LE Printemps venu, Champlein dés long-temps desireux de découvrir nouveaux païs delibera ou de tēdre aux Iroquois, ou de penetrer outre le saut du grand fleuve de Canada: sur ce cōside- 1609.

tant que les païs meridionaux sont toujours les plus agreables pour leur douce temperature, il se resolut de voir lédits *Iroquois* (qui sont par les quarante trois degrez) la premiere année. Mais la difficulté gisoit à y aller. Car de nous mêmes ne sommes capables de faire ces voyages sans l'ayde des Sauvages. Ce ne sont pas les plaines de nôtre Champagne, ou de Vatan, ny les Landes de Bretagne, ou de Bayonne. Tout y est couvert de hautes forets qui menacent les nues. Comme il étoit sur ce discours voici arriver à *Kebec* quelques deux ou trois cens Sauvages d'amont la riviere, partie *Alguimquins*, partie *Ochateguins* ennemis dédits Iroquois. Les premiers ont leur demeure au Nort dudit fleuve au dessus du grand saut. Ceux-ci en l'autre part vis à vis d'eux, *Iroquois*, mais ennemis des autres de même nom: & partant sont appellez *Bons Iroquois*. Ils venoient partie pour troquer leurs pelleteries és havres de Tadoussac, partie pour faire la guerre aux mauvais Iroquois s'ils étoient assistez des François, ainsi que Champlein leur avoit promis l'an precedent. Donc les voyant deliberés il prit ceux qui étoient pour la guerre, avec quelques Mõtagnais (qui sont ceux que Iacques Quartier nomme Canadiens) & dix ou douze François, & partirent de Kebec le dix-huitiéme Iuin mille six cens neuf. Je ne veux m'arrester ineptement à conter par le menu toutes les occurrences du voyage, suffise de dire, que estans parvenus au prémier saut de la riviere

Alguquins Ochateguins.

Bons & mauvais Iroquois.

Mõtagnais.

des Iroquois, la barque dudit Champlein ne peût passer outre, ains seulement les canots des Sauvages. Occasion qu'il retint seulement deux François avec lui, & renvoya les autres. Ce saut est large de six cens pas, & long de trois lieuës, la riviere tombant toujours là parmi les rochers. Ayans gaigné le dessus le deuxiéme Iuillet ont fait reueuë des gens, & se trouverent seulement soixante hommes en vint-quatre canots, à ce que dit Champlein, qui ne seroit pas trois en chacun, ce qui ne semble croyable. Montans la riviere ils rencontrent plusieurs iles, grandes & moyennes, fort agreables à voir. Le païs neantmoins n'est aucunement habité à cause des guerres. Ce-pendant faut que le Sauvage vive. Et sur ce ie voy mon lecteur en peine de sçavoir comment: ce que ie vay dire en vn mot. Etans loin de l'ennemi ils se divisent en trois bandes: en avant-coureurs, corps d'armée, & chasseurs. Les premiers deuancent de trois lieuës & font la découverte sans bruit; tandis les autres reposent. Mais les Chasseurs demeurent derriere pour ne donner avis de leur venue à l'ennemi par le cri de la chasse. A deux ou trois journées du lieu où l'on veut aller ils ne chassent plus ains se joignent au corps, & tous vivent de la chasse prise & des farines de masis, qu'ilz portent pour la necessité, dont ilz font de la bouillie.

Saut de la riviere des Iroquois.

Beau païs inhabité.

Comme vivẽt les Sauvages allãs loin à la guerre.

D'ailleurs ilz ne vont plus lors que de nuit, & le

jour se retirent dans l'épais des bois, où ilz se reposent sans faire bruit, ni feu, pour n'être découvers. Ilz sont fort credules aux songes, & aprés le sommeil chacun s'enquiert de ce que son camarade a songé: de sorte que si le songe presage victoire, ilz la tiendront pour asseurée: si au contraire, ilz se retireront. Aussi leurs devins interrogent leurs demons sur l'evenement de l'entrepriſe, & s'ils promettent bien, & qu'il faille marcher, les Capitaines ficheront en terre autant de batons qu'il y a de soldats, & en l'ordre qu'ilz veulent qu'on tienne à la guerre: puis les appellant l'vn aprés l'autre, les soldats garderont sans varier le rang qui leur aura eté donné selon la disposition dédits batons: & pour ne tomber en desordre à l'abord de l'ennemi ilz font plusieurs fois la faction militaire, se mélans confusément comme les danseurs d'vn balet, & se trouvans au bout au méme lieu & rang qui leur a eté ordonné.

Sauvages croyent aux songes.

Disposition de l'armée des Sauvages.

Les Sauvages dont nous parlons ayans fait ces exercices en fin arrivent au lac qu'ilz chérchoient, lequel Champlein dit étre long d'octante ou cent lieuës, & toutefois il ne l'a depeint, que de la longueur de trente-cinq lieuës. Ce lac est embelli de quatre grandes iles foretieres, & environné d'arbres de toutes parts, parmi léquels y a force chataigners & quantité de fort belles vignes que la nature y a plantées. Non loin du bord: à l'Orient y a des Alpes couvertes d'vn manteau de neges au plus chaud del'Eté: & au Midi

Lac des Iroquois.

d'autres qui les semblent égaler en hauteur, mais toutefois sans neges. Au dessouz sont de belles vallées fertiles en peuples, blés, & fruits, mais ce blé est celui qu'aucuns appellent blé sarazin, ou masis, & non blé de nôtre Europe. *Alpes des Iroquois.*

Rencontre des Iroquois. Barricades. Message à l'ennemi. Combat. Effect d'arquebuse, Victoire. Butin. Retour des victorieux. Traitement des prisonniers. Ceremonies à l'arrivée des victorieux en leur païs.

CHAP. IV.

LE vint-neufiéme Iuillet la troupe guerriere des Sauvages cotoyant le lac à la faveur de la nuit, sur les dix heures eut en rencontre les Iroquois plustot qu'elle n'avoit pensé. Lors grans cris & huées d'vne part & d'autre: chacun met pied à terre & arrenge ses canots le long de la rive: Les Iroquois pris à l'impourveu se barricadent, coupans du bois avec de mechantes haches qu'ilz gaignẽt quelquefois à la guerre, & de pierres aiguës qui leur servent à méme effect. Les autres se parent aussi de leur cóté, & s'avançans à la portée d'vne fleche de l'ennemi en l'ordre qui avoit été dit, ils leur envoyent deux canots, sçavoir s'ils ont envie de combattre. Les Iroquois repondent qu'ilz ne sont venus que pour cela, mais que l'heure *Rencontre des Iroquois.*

n'eſt propre, & ſont d'avis d'attendre le iour. Ceci eſt trouvé bon par les autres. Cependant la nuit ſe paſſe en danſes & chanſons avec injures, deffis, & reproches de part & d'autre.

Voy liv. 6. ch. 15. des danſes & chanſons.

L'avant-courriere du iour n'eut plutot montré ſa face vermeille ſur l'horizon oriental, que chacun s'appréte, & ſe range en bataille. Les Iroquois en nombre d'environ deux cens hommes ſortent de leur barricade d'vne gravité Lacedemonienne. Les autres s'avancent auſſi en méme ordre, léquels indiquent à Champlein que les trois premiers de la troupe Iroquoiſe paroiſſans avec des plumes beaucoup plus grandes que celles des autres, étoient les Capitaines, & qu'il devoit viſer à ceux-là. Là deſſus luy font ouverture (car il demeuroit caché parmi la troupe) & s'avance de quelques vint pas de l'ennemi, lequel voyant cet homme nouveau armé d'vn corſelet, d'vn morion, & d'vne arquebuſe, s'arréta tout court, & Champlein auſſi, ſe contemplans l'vn l'autre. Et comme les Iroquois branloient pour le tirer, il coucha ſon arquebuſe (chargée de quatre bales) en joue, ſur l'vn des trois chefs, deux déquels tomberent par terre de ce coup, & vn autre fut bleſſé, qui mourut peu aprés. Cet effect excita de grans cris de ioye en la troupe de Champlein, & donna grand étonnement aux Iroquois, voyans que ni les armes tiſſues de fil de coton, ni les pavois de leurs Capitaines ne les avoient garentis d'vne ſi prompte mort. Cependant vne grele de fléches tombe ſur les vns & les autres, & tiennent bon les Iroquois

Voi liv. dernier, chap. 25 De la guerre.

Combat. Effect d'arquebuſe.

iusques à ce que l'vn des compagnons de Champlein ayant tiré vn autre coup, ilz prindrent l'épouvante, & quitterent la partie, s'enfuians par les bois, où ilz furent poursuivis & mal menés en sorte qu'outre les tués il y en eut dix ou douze prisonniers. Le butin fut du blé mais, des farines, & des armes des ennemis. Et apres avoir dansé & chanté on parla du retour. Mais il fut triste pour les prisonniers de guerre. Car dés le iour méme la troupe étant allee iusques à huit lieues de là, au soir on commença à haranguer l'vn d'iceux sur les cruautés qu'ils avoient autrefois exercée contre ceux de leur nation, sans penser que le hazard de la guerre est incertain, & leur pouvoir vn iour arriver la calamité en laquelle ilz se voyoient. Et là dessus le font chanter, mais c'étoit vn chant plein d'amertume & fort melancholique. Puis ayans allumé du feu chacun print vn tison & le bruloit sans pitié, & par intervalles lui jettoit de l'eau pour allonger son tourment. Aprés lui arracherent les ongles, mettans des charbons aux lieux d'icelles, & sur le bout du membre viril. Puis lui écorcherent la téte, sur laquelle ilz firent degoutter de la gomme fondue, ce qui arrachoit des cris pitoyables à ce pauvre malheureux. D'ailleurs lui perçans les bras prés les poignets, luitirerent par force les nerfs avec des batons fichez dedans. C'estoit là vn miserable spectacle à Champlein & ses compagnons,

Victoire.

Butin.

Retour.

Traitement d'vn prisonnier de guerre.

qui étans invités de faire le semblable, Champlein repondit que s'ilz vouloient il lui tireroit vn coup d'arquebuse, mais ne pouvoit pl⁹ souffrir de voir vne telle cruauté. La troupe barbare ne vouloit s'y accorder, disant qu'il mourroit tout d'vn coup sans sentir mal. En fin toutefois voyans qu'il se retiroit d'eux tout indigné, ilz le rappellerent pour faire ce qu'il avoit dit; ce qu'il eut à gré, & delivra en vn moment ce pauvre corps des tourmens qui lui restoient à souffrir. Ce peuple brutal non content de ce qui s'étoit passé ouvrit encore le ventre du mort, & jetta ses entrailles dans le lac: lui arracha le cœur qu'ilz coupetent en morceaux & le baillerent à manger à vn sien frere aussi prisonnier & autres ses compagnons, qui ne le voulurent avaller. En fin coupans la tête, les bras, & les jambes à ce pauvre mort, ils en jetterent les pieces deça & dela ne pouvans plus faire davantage. Il vaudroit beaucoup mieux mourir au combat, ou se tuer soy-même à faute de ce (puis que ce peuple n'a point de Dieu) que de se reserver à de si horribles tourmens. Et croy que nous n'en ferions pas moins si nôtre guerre se traitoit ainsi: n'estant sans exemple loüé en la sainte Ecriture qu'vn homme ait mieux aymé se donner la mort, que de tomber és mains de ses ennemis, de qui en tout cas il est à presumer qu'il n'eust receu qu'vne mort comimune & ordinaire aux prisonniers de guerre. Ie n'ay point leu, ni ouï dire qu'aucun autre peuple Sauvage se comporte ainsi à l'endroit de ses ennemis.

2. Maccab. 14.

Mais on repliquera que ceux-ci rendent la pareille aux Iroquois, qui par actes semblables ont donné sujet à cette tragedie. Cela fait, les autres prisonniers spectateurs de ces tourmens ne laisserent de s'en aller toujours chantans avec la troupe victorieuse, quoy que sans esperance de meilleur traitement. Au saut de la riviere des Iroquois la troupe se divisa, & chacun print la route de son païs. Vn Sauvage des Montagnais ayãt songé que l'ennemi les poursuivoit, ilz partirent à l'instant, quoy qu'il fit vne nuit fort facheuse pour les pluies & grans vens, & ayans trouvé des grans roseaux au lac saint Pierre, ilz s'y mirent à couvert iusques au iour, & delà en quatre iournées arriverent à Tadoussac, ayans mis chacun au bout d'vn baton attaché à la prouë de leurs canots les têtes de leurs ennemis, & chantans pour leur victoire à l'abord de la terre. Ce que voyans leurs femmes, elles se jetterent nuës dans l'eau allans au devãt d'eux pour prendre lédites têtes, léquelles elles se pendirent au col comme vn joyau precieux, & passerent plusieurs iours de cette façon en danses & chansons.

Cerimonie à l'arrivée de la terre.

Retour de Champlein en France: & de France en Canada. Riviere de Canada quand navigable. Triste accident. Etat de Kebec. Guerre contre les Iroquois. Siege. Fort d'iceux pris à l'ayde de Champlein. Avarice de Marchans. Cruauté de Sauvages sur leurs prisonniers de guerre. Garçon François laissé parmi les Sauvages. Baleine dormante sur mer au retour en France.

CHAP. V.

CES choses ainsi passées, le Capitaine du Pont & Champlein prennent conseil de retourner en France, laissans le gouvernement de Kebec au Capitaine Pierre Chauvin. Et d'autant que l'on craignoit au prochain Hiver les accidens des maladies passées, ledit du Pont fut d'avis de faire couper du bois pour la provision de cinq ou six mois, afin de delivrer de cette fatigue ceux qui resteroient pour la demeure. Ce qu'il fit en telle sorte que les autres s'en fachoient prevoyans qu'ilz ne sçauroient à quoy s'occuper durant la froide saison. Neantmoins cela se passa ainsi, & en consequence cet Hiver ne leur apporta aucune mortalité, ayans aussi eu souvent de la viande fréche durant cet Hiver.

Prevoyance pour eviter la maladie de la terre.

Retour en France.

Cela expedié, les susdits se mettent à la voile le premier de Septembre, se trouvent sur le grãd

Banc des Morues le quinziéme, & le treziéme Octobre arrivent à Honfleur. Le sieur de Mõts fit ses efforts pour obtenir nouvelle commission & privilege pour la traite des Castors és terres par lui découvertes : ce qu'il ne peût obtenir, quoy qu'il semble cela lui étre bien deu. Neantmoins aprés ce rebut il ne laissa de tenter fortune, & faire encore vn nouvel embarquement à ses dépens, tant il est desireux des belles entrepriſes & de penetrer dans le profond de ces terres.

La traite des Castors refusée au sieur de Monts.

De cet embarquement furent gouverneurs les susdits Capitaine du Pont & Champlein, le premier pour la traite des pelleteries, & l'autre pour la découverte des terres.

Retour en Canada.

Ayans donc pris quelque nombre de manouvriers avec eux, pour renforcer l'habitation de Kebec, ilz partirent de Honfleur le 18. Avril mille six cens dix, & arriverent à Tadoussac le vint-sixieme May. Là ilz trouverent des vaisseaux arrivez dés huit iours auparavant, choſe qui ne s'étoit veue il y avoit plus de soixante ans, à ce que disoient les vieux mariniers. Car d'ordinaire les entrées du golfe de Canada sont seellées de glaces iusques à la fin de May. Etans emmanchez dans la grande riviere, vn malheur arriva que rencontrans vn vaisseau de Saint-Malo, vn ieune homme qui étoit en icelui voulant boire à la santé dudit Capitaine du Pont se laissa glisser hors le bord, & alla boire plus qu'il ne vouloit dans l'eau salée, sans qu'il y eût moyen de le secourir, les vagues étans trop hautes.

Favorable navigation.

La grande riviere de Canada n'est ouverte iusques à la fin de May.

Triste accident.

Les Sauvages qui étoient ja arrivés à Tadoussac furent fort aisés de la venue de Champlein desirans faire avec lui quelque exploit de guerre, suivant la promesse qu'il leur avoit faite l'an precedent. Les Basques & Mistigoches (ainsi appellent-ils les Normans & Maloins) leur avoient aussi promis d'aller à la guerre avec eux; dont se deffians ilz demanderent à Champlein s'il estimoit qu'ilz fussēt hommes de promesse, lequel ayant repondu que non, & que ce n'étoit que pour attrapper leurs pelleteries: Tu as dit vray (repliquerent-ils) ilz ne veulent faire la guerre qu'à noz Castois; mais en effect ce ne sont que des femmes.

Mistigoches.

Quittant Tadoussac ledit Champlein trouve à *Kebec* tous ceux qu'il y avoit laissés en bonne santé, & quelque nombre de Sauvages qui l'attendoient, auquels il fit la Tabagie, & eux à luy & huit de ses compagnons, qui furent traités à la mode du païs.

Estat de Kebec.

C'est festin. Voy liv 6. chap. 14.

Le rendez-vous ayant été donné à l'entrée de la riviere des Iroquois, Champlein partit de Kebec le quatorzieme de Iuin, pour y aller trouver les Sauvages des trois nations denommées au chapitre precedent. Il ne manqua d'avant-coureurs pour le presser de s'avancer, disans que dans deux iours les Algoumequins & Ochateguins se devoient trouver audit rendez-vous avec quatre cens hommes, la pluspart souz la conduite du Capitaine Iroquet, qui étoit en l'écarmouche de l'an passé. L'vn dédits avant-coureurs, qui étoit aussi Capitaine, donna à Champlein vne lame de cuivre de la longueur d'vn

d'vn pied qu'il avoit pris en son païs, où s'en trouvoit prés vn grand lac quantité de morceaux qu'ilz fondoient, le mettoient en lingots, & l'vnissoient avec des pierres.

Champlein arrivé à la riviere de Foix, par lui nommée (ie ne sçay à quel sujet) les trois rivieres, qupy qu'elle se décharge en vn seul canal dans le fleuve de Canada, il y rencontra les Montagnais, avec léquels il arriva le dixneufiéme dudit mois à vne ile proche l'entrée de la riviere des Iroquois, où nouvelles vindrent en diligence que les Algumequins avoit fait rencontre des Iroquois, qui étoient en nombre de cent fortement barricadés de hauts arbres couchés & enlassés l'vn parmi l'autre, & n'y avoit moyen de les emporter sans le secours des Mastigoches. Aussi tot l'alarme au camp, chacun confusément prent ses armes & s'embarque, & Champlein avec eux assisté de quatre des siens, ayant baillé charge au pilote la Routte (qu'il laissoit à la garde de sa barque) de lui envoyer encore quelques gens de secours, n'ayant loisir de les appeller. Là y avoit quelques barques de Mastigoches, déquels aucun n'eut le courage, ni la hardiesse d'aller acquerir de l'hõneur à vne telle rencontre, ni d'assister leurs compatriotes, hors mis vn nommé le Capitaine Thibant. Et pour-ce les Sauvages se mocquoient d'eux, & crioient que c'étoient des femmes, qui ne sçavoient que guerroyer leurs Castors, & emporter leurs pouilleries. Ilz ne laisserent de se hater à force de rames, & s'efforcer de gaigner la terre, là où étans chacun prend les armes, & sans

Iroquois assiegez.

Couardise de marchãs.

Avidité des Sauvages à la guerre.

se souvenir de Champlein courent à travers les bois d'vne telle legereté, qu'incontinent il les perdit de veuë, & demeura sans guide, suivant tant qu'il peût avec ses compagnons leur brisée avec beaucoup de difficultés, tant pour la pesanteur de leurs armes & corps de cuirace, que pour la nature des bois pleins d'eaux & palus: & l'importunité étrange des mouches bocageres qui sont par tout ce païs-là, comme nous dirons ailleurs. Ilz n'eurent pas fait long chemin qu'ilz perdirent toute cognoissance, & ne sçavoient à quoy se resoudre: mais ilz apperceurẽt deux Sauvages qu'ils appellerent pour les conduire: aprés quoy en survint vn autre accourant pour les faire avãcer, disant que les Algumquins & Montagnais, ayans voulu forcer la barricade des Iroquois, avoient été repoussés avec perte de leurs meilleurs hommes, sans les blesser; & s'étoient retirés en attendant secours. Ilz n'eurent pas beaucoup cheminé qu'ils ouïrent les exclamations des vns & des autres étans toujours sur l'écarmouche. Mais les assaillans s'écrierent bien d'autre façon à l'arrivée des nôtres, qui à l'instant s'approcherent de la barricade pour la reconoître, comme firent aussi les Sauvages nos amis, lors nos arquebusiers de faire leur devoir, & les Iroquois de s'étõner voyãs l'effect des arquebuses qui n'épargnoient leurs boucliers, & faisoient tomber plusieurs de leurs gens, lequels étoient d'autant plus aisés à miret que lédites arquebuses se reposoient sur la barricade méme. Champlein y fut blessé d'vn trait de fléche, & vn sien compagnon aussi. Et voyant

Liv. 6. ch. 10.

Arrivée de Champlein.

Champlein blessé.

que la munition cõmençoit à leur faillir il cria aux Sauvages qu'il falloit emporter l'ennemi de force & rompre la barricade, & pour ce faire se targuer de leurs pavois, & attacher des cordes aux arbres plantez debout soutenans les autres, & les renverser afin de faire ouverture. D'ailleurs qu'il falloit abattre quelques arbres à l'environ & les faire tomber dans le clos pour les accabler: & que de sa part avec ses compagnons il empecheroit l'ennemi à coups d'arquebuses de les endommager. Ce qui fut promptement executé. Depuis que l'arquebuserie commença à jouër ceux qui étoient demeurés aux barques à vne lieuë & demie de là entendoiẽt tout le tintamarre, ce qui émeut vn ieune hõme de Saint-Malo nommé des Prairies, de reprocher à ses compagnons leur couardise & ignominie, de laisser ainsi leurs compatriotes parmi des Sauvages en vne telle affaire sans s'en émouvoir, ni les secourir, disant que pour son regard il y vouloit aller, & n'attendroit point le reproche de n'y avoir été, sinon des premiers, au moins encore assez à temps pour faire quelque chose de bon. Ce courage en enflamma d'autres, qui y furent avec lui dans la chaloupe, & ayant mis pied à terre prés le Fort des Iroquois, alla trouver Champlein, lequel à leur venuë fit cesser les Sauvages, afin que ledit Fort ne fût pris sans qu'ils eussent eu part à la gloire du cõbat. Ainsi se mirent en devoir de tirer sur l'ennemi, & en diminuer le nõbre, de sorte que n'étant plus capables de resistãce, ouverture fut faite à la faveur des arquebusades qui donnoient

Des Prairies.

par dedans, restant neantmoins la hauteur d'vn homme d'arbres couchez l'vn sur l'autre, qui n'empecherent de donner vivement l'assaut, où ce qui restoit d'Iroquois perdant cœur commença à prendre la fuite, se noyans les vns au courant de la riviere, les autres passans par le fil de l'épée, ou par les armes des Sauvages: de sorte que de tout le nombre qu'ils étoient il n'en demeura que quinze vivans reservés aux tourmens tels qu'au chapitre precedent. Des assiegeans trois furent tués, & cinquante blessés. Aprés cette victoire arriva encore vne chaloupe tout à point pour avoir part au butin, lequel on laissa à cet gent rapace & avare de mercadens, n'y ayant que de la pouillerie de ces pauvres miserables Iroquois, qui étoit pleine de sang; & de cette vilaine avidité, les Sauvages se mocquoient avec mille reproches.

Avarice de Marchans.

Suite de la victoire.

Ils leverent selon leur coutume, les cuirs des têtes des morts pour en faire des trophées au retour en la façon qu'a été dit ci-dessus. Puis demembrerent vn corps en quatre quartiers pour le manger, ce disoient-ils, tant cette nation barbare est enragée contre ses ennemis. Noz Sauvages de la côte marine sont plus humains, & se contentent de la mort commune de leurs ennemis, ou de les retenir pour esclaves.

Le reste du jour se passa entre ceux-ci en danses & chansons, n'ayans que trois sortes d'occupations en toute leur vie, ou ce que ie viens de dire, ou la chasse, ou la guerre. Le lendemain étás arrivés hors la riviere des Iroquois, ils attache-

rent trois de leurs prisonniers à vn arbre prés de l'eau, & ne cesserent de les bruler & leur jetter eau par intervalles iusques à ce que ces pauvres corps tomberent en pieces, & lors étans morts chacun en coupoit vn morceau & le baillóit à son chien. Les autres prisonniers furét reservés pour cõtenter les femmes, lesquelles adjoutent encore à ces horribles supplices sans pitié ni misericorde. Champlein en sauva vn qui lui fut donné, mais il se sauva, quoy qu'il eût asseurance qu'il n'auroit point de mal. *Cruauté des Sauvages sur leurs prisonniers.*

Pendant ces executions les Mercadens ne laissoient de traiter des pelleteries que les Sauvages avoient amenées, & emportoient le profit qui se pouvoit attendre de cette nation que Champlein avoit assistée avec tant de travaux.

Le lendemain arriva le Capitaine Iroquet mentionné ci-dessus avec deux cens hommes bien marri de n'avoir été de la partie, la plus part des Sauvages qui se trouverent là n'ayãs iamais veu de Chrétiens demeuroiẽt fort étonnés, considerans noz façons, noz vetémens, nos armes, nos equippages.

Comme les troupes étoient prêtes de se retirer chacune en son païs, Champlein trouva bon de laisser aller vn ieune garson volontaire avec ledit Iroquet, pour apprẽdre le langage des Algumequins, & remarquer les lacs, rivieres, mines, & autres choses necessaires tandis qu'il retourneroit en France. Ce qui fut accordé; mais les autres Sauvages en firẽt difficulté, craignans que mal ne lui avint, n'ayãt accoutumé de vivre à leur mode, qui est dure en toute façõ, & qu'ar- *vn ieune garson laisse parmi les Sauvages.*

rivant quelque accident audit garson ilz n'eussent les Frãçois pour ennemis. Champlein s'en formalisa, & dit que s'ilz lui refusoient cela il ne les tenoit pas pour amis. Et pour répõdre à leur difficulté, que s'il arrivoit accidẽt de maladie ou de mort au ieune garson sans leur faute il ne leur en voudroit point de mal, sçachant que nous sommes tous infirmes & sujets à mourir. A tant ilz s'accorderent que Champlein prendroit vn des leurs en change, lequel il rameneroit l'Eté suivant, & reprendroit le sien, lequel ilz traiteroient cõme leur enfant. I'ay veu souvẽt ce Sauvage de Champlein nommé Savignon, à Paris, gros garson & robuste, lequel se mocquoit voyant quelquefois deux hommes se quereler sans se battre, ou tuer, disant que ce n'étoiẽt que des femmes, & n'avoient point de courage.

Eschange.

Avidité de Marchans.

Cette année le refus fait au sieur de Monts de lui continuer son privilege, ayant été divulgué par les ports de mer, l'avidité des Mercadens pour les Castors fut si grande que les trois parts cuidans aller conquerir la toison d'or sans coup ferir, ne conquirent pas seulemẽt des toisons de laine, tant étoit grand le nõbre des conquerans.

Nouvelle de la mort du Roy.

La triste nouvelle de la mort du Roy ayãt été portée iusques là par les derniers venus, fut cause de hater le depart des vaisseaux du sieur de Monts, & de donner ordre à l'habitation de *Kebec*, où fut laissé pour chef de la compagnie vn nommé du Parc. Ainsi partirent le Capitaine du Pont & Champlein de Tadoussac le treziéme Aoust, & le vint-septiéme Septembre arriverẽt à Honfleur. Mais il ne faut omettre vn cas fort

Retour en France.

nouveau & rare avenu en ce voyage, que leur vaisseau ait passé par-dessus vne Baleine endormie en pleine mer, & lui ait tellement endommagé le train de derriere, qu'elle en jetta grande abondance de sang, sans peril dudit vaisseau. Et neantmoins quelques autheurs écrivans de la nature des poissons, disent qu'entre iceux le seul Sargot est capable du dormir, comme nous dirons plus amplement au chapitre de la pecherie livre sixiéme.

Baleine dormante sur l'eau.

Retour de Champlein en Canada. Bancs de glaces longs de cent lieuës. Arrivée à la Terre-neuve. Comment les Sauvages passent le Saut de la grand' riviere. Saut du Rhin. Mensonges de quelqu'vn qui a écrit vn sien voyage en Mexique.

CHAP. VI.

DEPVIS le voyage sus-écrit, Châplein en a fait quelques autres qui ne sont to. venus à ma connoissance, ains seulement ceux des années six cẽs vnze, & six cẽs treze, èquels il a découvert quelques terres & lacs outre le grand Saut du fleuve de Canada és pais des Algũquins, qui sõt à l'oppositе des Iroquois separés par vn grãd lac de quinze iournees de longueur. Le premier dedits voyages fut accõpagné de beaucoup de difficultés & perils, non pour la terre, mais pour la navigatiõ. Car cette annee les vẽs & la saison furẽt fort contraires, de sorte que n'ayãt peu s'elever au Su, ains toujours jetté au Nort iusques à la hauteur de 48. degrez de latitude, il recõura devãt qu'arriver au Bãc des morues pl. de cẽt lieues

1611. *Retour de Champlein en Canada.*

de glaces elevees de trente & quarante braſſes hors de l'eau, dans lequelles ſe trouvant ſouvẽt enveloppé, on peut penſer ſi le vaiſſeau étoit en ſeureté la glace obeiſſant au vent, & pouvant au moindre choc mettre ledit vaiſſeau en pieces. Souvent aprés avoir long temps vogué tout vn iour, ou vne nuit entre les bancs de glaces, penſant trouver vne ſortie, on les trouvoit ſeellées, & falloit retourner en arriere chercher paſſage. Vn autre mal augmentoit le peril, que durant ces travaux les brumes épaiſſes empechoient de voir plus loin que la longueur du vaiſſeau. Puis les pluïes, les néges, le froid incommodoient & engourdiſſoient tellement les matelots, qu'ilz ne pouvoient manouvrer, ni à peine ſe tenir ſur le tillac. En fin aprés avoir été pluſieurs fois deceu cuidans voir la terre au lieu des glaces, ilz ſe trouverent à *Campſeau*, d'où mettans le cap au Nort, ils tirerent au cap Breton, avec pareille fortune que devant, iuſques à ce qu'vn grand vent s'éleva, qui balaya l'air, & leur fit reconoitre l'ile dudit Cap-Breton à quatre lieuës au Nort d'eux. Mais n'étoient encore pourtant hors les glaces, & doutoient que le paſſage pour entrer au golfe de Canada fût ouvert. Et comme ilz cotoyoient ledites glaces ils apperçeurent le premier de May vn vaiſſeau autant en peine qu'eux, où commandoit le fils du ſieur de Poutrincourt, qui étoit parti de France il y avoit trois mois, & alloit trouver ſon pere au Port-Royal. Cette rencontre lui fut favorable, d'autãt qu'il n'avoit encore eu la veuë d'aucune terre, & s'en alloit engouffrer entre le Cap ſaint

Cam-ſeau.

Cap-Breton.

Rencontre du ieune Poutrincourt.

Laurẽt & le Chap de Raye, qui étoit le chemin de Canada, & non dudit Port-Royal: & en cette route entra le lendemain ledit Champlein, qui de là en avant eut meilleur temps & arriva à Tadoussac le treiziéme dudit mois de May étãt parti de Honfleur avec le sieur du Pont le premier de Mars mille six cens vnze. *Arrivée à Tadoussac.*

Tout étoit encor plein de neges à cette arrivée. Et neantmoins quelques Sauvages n'avoiẽt laissé de venir du pais d'en haut outre le Saut, jusques audit lieu de Tadoussac pour troquer quelques pelleteries, qui étoit peu de chose : & ce peu encore le vouloient-ils bien employer attendans qu'il y eût nombre de vaisseaux (or y en avoit-il des-ja trois, outre Champlein) pour avoir meilleur marché de noz denrées: à quoy ils sont fort bien instruits depuis que l'avarice de noz Marchans s'est fait reconoitre pardela. Car avant les entreprises du sieur de Monts à peine avoit-on ouï parler de Tadoussac, ains les Sauvages par maniere d'acquit, voire seulement ceux des premieres terres, venoient trouver les pecheurs des Moruës vers Bacaillos, & là troquoient ce qu'ils avoient, préque pour neant. Mais l'envie & rapacité les a aujourd'hui porté jusques au Saut de la riviere de Canada, & ne sçauroit Champlein y aller qu'il n'ait vne douzaine de Barques à sa queuë pour lui ravir ce que son travail & industrie lui devroit avoir acquis, ainsi qu'il a eté pratiqué au voyage precedent, & en cetui-cy. *Etat de saison.*

Cela, & le desir de découvrir des terres nouvelles, a fait resoudre ledit Champlein de faire

vn fort prés ledit Saut, étant le lieu fort commode, d'autant que deça & delà le grand fleuve, tombent des rivieres qui vont assez avant dans les terres, & y a beaucoup d'espace découvert au lieu où étoit cy-devant la ville de Hochelaga décrite par Iacques* Quartier, laquelle par les guerres a eté ruinée, & les habitans exterminés, ou chassés.

* Cy-dessus liv. 3. chap. 16.

Iusques ici on a estimé que ledit Saut étoit impenetrable, mais les Sauvages y passent (en se mettans tout nuds) par dessus les bouillõs d'eau, avec leurs canots d'écorce, sçavoir du coté du Nort, car en l'autre part vn jeune garson du sieur de Monts nommé Louïs (auquel i'ay grand regret) y a eté noyé cette année avec vn Sauvage, qui témerairement y voulut passer contre l'avis d'vn autre qui se sauva ayant toujours empoigné le canot & dessus & dessous l'eau. Si le païs étoit habité on pourroit trouver moyen de faciliter ce passage par engins pour les barques, comme on a fait celui du Saut du Rhin vn peu au dessous de Schaffouse, qui est beaucoup plus haut que chacun de ceux dont est composé cetui-ci.

Comment les Sauvages passent le Saut.

Saut du Rhin.

Cette année devoient venir trois cens Algumquins Charioquois, & Ochataguins faire la guerre aux Iroquois, & furent long-temps attendus. Mais la mort d'vn des Capitaines rompit cette entreprise. De sorte que ce voyage n'a eté vtile qu'à la marchãdise, n'ayant Champlein fait autre découverte que de voir vn grand lac qui est à huit lieuës du Saut de la grande riviere, où les Sauvages l'inviterent d'aller, se tachans

Ce lac si prés m'est suspect, parce que Iacques

de voir tant de barques de gens avides, avares, envieux, sans chef, & sans accord. Là ils conférerent avec luy des affaires de l'état present du païs, & de l'avenir, par le truchement du jeune garson qu'il y avoit laissé l'an precedent, lequel avoit fort bien appris la langue: & de Savignon Sauvage qu'il avoit remené de France, lequel quelques marchans envieux avoient fait croire être mort. L'vn & l'autre se loua fort du traitement qu'il avoit receu; & se fachoit ledit Savignon d'aller reprendre sa dure vie du temps passé. Il avoit vn frere nommé *Tregoüaroti* Capitaine au païs des Ouchateguins à cent cinquante lieuës dudit Sant. Parmi les discours qu'eut ledit Champlein avec eux, il apprit de quatre voyageurs, que bien loin ils avoient veu vne mer, mais qu'il y avoit des deserts & lieux facheux à passer. Et que vers eux venoient quelquefois des hommes d'entre le païs des Iroquois, qui avoisinent la mer du midi (qui sont les Floridiés) Mais il n'est aucune nouvelle qu'il y ait des villes fermées, ny des maisons à trois & quatre etages, ni du bestial domestic, comme recite y avoir au profond des terres en tirant de Mexique au Nort, celui qui a fait l'histoire de la Chine, où incidemment, il parle aussi d'vn voyage audit Mexique qui me fait croire que ce sont pures fables.

Quartier n'en dit mot cy-dessus liv. 3. chap. 17.

Mer vers bien loin du grand Saut

Mensonges de quelque vn qui a écrit l'histoire de Mexique.

Apres ces choses Champlein ayant laissé deux garsons parmi les Sauvages pour s'enquerir du païs, & le recognoitre, & donné ordre à l'habitation de Kebec, il s'en reuint en France auant l'hyuer.

Commission de Champlein portant reglement pour le traffic avec les Sauuages. Etat de Kebec. Credulité de Champlein à vn imposteur. Ses trauaux en suite de ce. Sauuages haïssent le mensonge. Imposteur conveincu. Observations sur le voyage de Champlein aux Algumequins. Ceremonies des Sauuages passans le saut du Bassin. Peuples divers. Variations de Champlein.

CHAP. VII.

L'AN six cens-douze Champlein voyant ses entreprises ruinées par l'avarice des Marchãs si l'on n'apportoit quelque reglement au traffic des Castors & pelleteries avec les Sauuages, delibera de se mettre en la protection de quelque Prince, qui prinst son affaire en affection; & suivant ce, à la faveur de Monseigneur le Prince de Condé obtint commission du Roy l'an six cens treze, par laquelle ne seroit loisible à aucun des sujets de sa Majesté de troquer dans la grande riviere avec les Sauuages, qu'à ceux qui seroient de l'association par lui proposée, à laquelle chacun pourroit être receu. Ce qu'ayant fait publier par les ports de France, il s'embarque avec quatre vaisseaux associés qui lui devoient fournir chacun quatre hommes tant pour faire ses découvertes, que pour guerroyer avec les Sauuages où besoin seroit: & à l'arrivée à Tadoussac trouve les Mon-

1612.

Commissiõ de Champlein l'an 1613.

tagnais reduits à vne extréme faim à cauſe que l'hiver avoit eté doux, & par conſequét la chaſſe mauvaiſe. Quant à ceux de Kebec il les trouva tous en bonne ſanté ſans avoir eté attaints d'aucune maladie. Puis devant qu'aller au ſaut de ladite riuiere, il fit ſignifier ſadite commiſſion aux vaiſſeaux là arrivés, qui étoient partis de France devant lui. *Etat de Kebec.*

Le profit n'y fut pas ſi grand que les Marchãs aſſociez s'étoient propoſé, parce que les Sauvages ayans eté mal-traités d'aucuns François l'année precedente que Champlein étoit en France, ilz s'étoient reſolus de ne plus venir: & de fait, peu de gens ſe trouverent la pour lors, ains étoient tous allés à la guerre, ou demeurés, ſinon que trois canots arriverent audit Saut avec peu de pelleteries, léquelles ayãs troquées, Champlein obtint (quoy qu'avec difficulté) deux dédits canots pour reconoitre par les rivieres & lacs le païs des *Algumequins*, ayant ſeulement pris quatre hommes avec ſoy, déquels y en avoit vn nommé Nicolas Vignan, qui reconoiſſant ſon deſir principal étre de trouver quelque paſſage pour aller à la Chine, luy fit à croire avoir veu vne mer en la part du Nort à dix-ſept journées dudit Saut, ce qu'il afferma étant en France, & confirma étant porté pardela, avec tant de ſermens (dit Champlein) que force lui fut de s'engager au voyage qu'il alloit entreprendre, joint que ce diſcours amenoit des circonſtances qui rendoient ſon menſonge fort vray ſemblable, ſçavoir que ſur le bord de cette mer imaginaire, il avoit veu le bris d'vn vaiſ- *Impoſture d'vn nommé Nicolas de Vignan.*

saut Anglois qui s'étoit là perdu, & les têtes de quatre-vints Anglois echappés de ce naufrage; que les Sauvages avoient tués, pour ce qu'ils leur vouloient ravir leurs blés; Adjoutant que dédits Anglois avoit eté reservé vn jeune garson que les Sauvages lui vouloient donner. Ce qui se rapportoit aucunement à ce qu'avoient publié les Anglois peu auparavãt, du voyage de Henry Hudson, lequel en l'an six cẽs vnze trouva (disent-ils) vn détroit au dessus de Labrador par les soixante & soixante vn degrés, dans lequel ayant vogué quelques cent lieuës, la mer s'étendoit au Su jusques au cinquantiéme degré. Ce que toutefois il ne croy point, car si cela étoit, il y vient des Sauvages tous les ans à Tadoussac de beaucoup plus loin qui en diroient quelques nouvelles. Champlein toutefois s'est laissé porter au dire de ce bourdeur, qui lui a baillé autant de fatigue que l'homme en peut supporter. Car ie trouve par son discours que bien souvent il luy falloit tirer son canot à mõt les rivieres avec vne corde, & ce quelquefois dãs l'eau où il etoit contraint de se mettre bien avant, n'y ayant aucun chemin sur les rives de la terre. Il a fallu passer des Sauts en nombre de plus de dix, à chacun déquels il falloit decharger & porter par terre sur les épaules tout le bagage vne lieue durant, plus ou moins, Adjoutons à ceci l'incommodité, ou plustot cruauté des mouches bocageres, qui comme essains d'abeilles environnent & picquent par milliers incessamment la chair humaine, dont elles sont

Nouvelle découverte de Henri Hudson.

Icelle fabuleuse.

Credulité de Champlein, & ses travaux pour vne chose vaine.

friandes. Et apres tout representons nous encore la façon de vivre qu'il étoit contraint de suivre en cet exploit, neantmoins son courage passa pardessus toutes ces difficultés. Si bien que le douziéme jour il arriva chés vn Capitaine nõmé *Nibachis*, qui fut plus que ravi de le voir, disant qu'il falloit qu'il fût tombé des nues, d'estre venu là parmi de si mauvais païs. Ce Capitaine apres l'avoir traicté au mieux qu'il peût, fit equipper deux canots pour le conduire à huit lieues de là vers vn autre ancien Capitaine nommé *Tessouat*; lequel ne fut moins etonné que l'autre de chose tant inesperée. Ce *Tessouat* est logé sur le bord d'vn grand lac par les quarante sept degrez, en lieux âpres, & du tout sauvages, quoy qu'il y ait de belles & bonnes terres ailleurs. Mais pour eviter les surprises des ennemis ces pauvres peuples sont contraincts de se loger ainsi à l'avantage. Et voudroient bien vivre en Republique s'ils avoient quelque Fort ou ville pour se retirer; & vn Gouverneur pour les defendre. Telles incommodités ont aux premiers siecles contraint les hommes de bastir hautement; & se remparer contre les invasions des voleurs, qui veulent vivre du travail d'autrui.

Le lendemain *Tessouat* fit la Tabargie à Champlein, à laquelle il avoit convoqué tous ses voisins. Les mets exquis furent vne bouillie faite de Mahis écrasé entre deux pierres, item de chair & poisson bouilli, & de chair grillee sur les charbons, le tout sans sel: *Festin de Sauvages.*

Celui qui traite ne mãge point. De vin il ne s'en parle point par dela. *Tessouat* entretenoit la compagnie sans manger, selon la coutume: & les jeunes hommes gardoient les portes des cabannes. Il n'y a en tels festins ny tables ni bancs, ains chacun apporte son écuelle & sa culiere, il s'asseoit où il trouve bon le cul sur les talons, ou contre terre.

Quand chacun fut bien repeu, la jeunesse sortit, & petuna-on à la rengette vne bonne demie heure sans dire mot: puis on entra en Conseil, où Champlein leur dit qu'il avoit grandement desiré de les voir pour leur témoigner son affection, & le desir qu'il a de les assister en leurs guerres, & vouloit faire alliance avec les *Nebiceriri* qui sont à six journées plus outre qu'eux, afin de les mener aussi à la guerre. Et d'autant qu'outre leur païs il a entendu y avoir vne mer qu'il desireroit bien voir, il les prie de l'assister en cette entreprise. Les Sauvages apres plusieurs paroles de compliment representerent qu'outre les experiences d'amitié passées, s'en étoit encore icy vn grand temoignage à Champlein d'avoir tant pris de peine à les venir voir. Que l'an precedent deux mille hommes s'étoient trouvés au saut de la grande riviere pour aller à la guerre. Mais qu'il leur avoit manqué; & cuidans qu'il fût mort n'y avoient eté cette année. Joint qu'ilz avoient eté mal traités de quelques François: Que pour les *Nebiceriri* ilz ne lui conseilloient ce voyage qu'il étoit trop difficile, & n'en pourroit venir à bout, que le peuple de là étoit méchant, sorciers, & empoisonneurs, & ne leur etoient amis: Au reste

Proposition de Champlein.

Réponse des Sauvages.

ſte gens ſans cœur, qui ne valent rien à la guerre. Ie laiſſe beaucoup d'autres diſcours tenus en cette aſſemblée. En fin par importunité ils avoient promis quatre canots à Champlein; mais vn d'entr'eux ſongea que s'il alloit là il mourroit, & eux tous auſſi: occaſion que perſonne ne voulut entreprendre la conduite: le prians d'attendre juſques à l'année ſuivante, & que lors on le meneroit avec bonne eſcorte. Champlein ſe fachant de telles reponſes, dit que ſon homme avoit eté en ce païs là, & n'avoir rien trouvé de ce qu'ilz diſoient. Lors chacun de le regarder de mauvais œil, & ſpecialemẽt *Teſſouat*, chez lequel il avoit hiverné, qui le rendit confus ſur ſes mẽſonges, & l'euſſent déchiré en pieces ſans la preſence de Champlein, car ilz haiſſent mortellement les menteurs & les hommes doubles de cœur & de bouche. Son excuſe fut qu'il eſperoit par cette invention quelque recompenſe du Roy, & que veu les difficultés du voyage il ne penſoit point que Champlein deût aller ſi avant, ſe mit à genoux devant lui, & demanda pardon: promettant que ſi on le vouloit laiſſer là il feroit tant que dans vn an il en ſçauroit toute la verité. A tant Champlein ſe deſiſta de paſſer outre, & s'en revint avec quarante canots, & ſur le chemin en rencontrerent encor quarante autres aſſez fournis de marchandiſes. Et comme ces pauvres miſerables ſont en perpetuelle apprehenſion, & credules aux ſonges, avint qu'vn ſauvage ſongea qu'on l'aſſommoit, & là deſſus ſe levant en ſurſaut, & criant on me tuë, il mit en alarme toute la compagnie, qui croyant

Sauvages haïſſent le menſonge.

Impoſture de Nicolas de Vignau découverte.

Grãde alarme ſur vn ſonge.

avoir l'ennemi sur le dos, se ietta qui çà qui là en l'eau pour se sauver. A ce bruit Champlein & les siens reveillés furent tout ébahis de voir ces gens en cet état sans qu'aucun les poursuivit. Et s'étant enquis du fait, tout se tourna en risée.

Observations sur le voyage susdit.

Ce qui est à remarquer en tout ce voyage sont le nombre des lacs que Champlein a passé en nombre de six, & de sauts ordinaires des rivieres de ce païs, entre lequels y en a deux notables, l'vn large de quatre cens pas, & haut de vint-cinq brasses, ou environ, auquel l'eau tombant fait vne arcade souz laquelle passent les Sauvages sans se mouïller. L'autre est large de demie lieuë, & haut de six à sept brasses, sous lequel l'eau par la longue continuation de sa cheute a fait vn bassin de merveilleuse grandeur dans le rocher. Quand les *Algumquins* passent par là pour venir en Canada, ilz font vne ceremonie digne de remarque. Apres avoir porté leurs canots au bas du saut vn de la compagnie va faire la quête, vn plat en la main, auquel chacun met vn morceau de petum. La quête achevée tous dansent alentour du plat, chantans à leur mode, & aprés la danse vn des Capitaines fait vne harangue remontrant aux jeunes que depuis le temps de leurs ayeuls ilz font là vne offrande, qui les garentit de leurs ennemis, laquelle s'ils omettoient malheur leur aviendroit. Puis le harangueur iette le petum dans ledit bassin, & tous ensemble font vne grande exclamation, & ne croiroiẽt pas leur

Ceremonie des Sauvages passans le saut du

voyage devoir étre heureux sans cette offrande: car ordinairement leurs ennemis les attendent là, & ne passent plus outre pour la difficulté du païs & des passages d'icelui. Et appellent ledit saut *Astiscon*, qui signifie en leur langage vn bassin, ou chaudiere.

Raisins. Cedres blancs.

Cette terre produit des raisins naturels, & des cedres blancs, dont Champlein a fait des croix en plusieurs lieux où il a passé, & en icelles gravé les armes de France.

Croix plantée aux Algumquins.

Quels peuples voisinent les Algumquins.

Les peuples voisins * des Algumquins au Nort s'appellent Nebicerini, & Oueiscarini; au Su Matou-oueiscarini: à l'Occident sont les Charioquois, & Ochateguins: à l'Orient sont les Sauvages de Canada.

Variations de Champlein.

Les particularités de ce dernier voyage m'ayans eté recitees par vn Gentil-homme Norman qui alloit en italie, ie les ay depuis trouvées verifiées par la relation qu'en a fait trop au long ledit Champlein, lequel ie ne trouve toujours constant en ses discours. Car en trois endroits il dit que le lac au dessus du saut de la grande riviere de Canada est à huit lieuës de là, & par apres il dit qu'il n'y a que deux lieuës, & ne le fait que de douze lieuës de circuit, comme ainsi soit que sur sa charte il le face de quinze journées de long, & distant dudit saut de plus de cinquante lieuës, sans qu'il y en ait aucun autre plus prés. En quoy il faut necessairement qu'il y ait de l'erreur, veu que Iacques Quartier étant sur le Mont-

Cy-dessus liv. 3. chap. 17.

Royal voisin dudit saut, dit que delà il voyoit au dessus ce grand fleuve tant que l'on pouvoit regarder large & spacieux, qui passoit auprés de trois belles montagnes rondes eloignées de quinze lieuës, sans qu'il soit parlé d'aucun lac. Bien voy-ie qu'il s'accorde avec ledit Champlein en ce que découvrant de cette montagne trente lieuës de païs à la ronde, il dit que vers le Nort y a vne rangee de montagnes gisantes Est & Oueſt (qui sont les Algumquins) & autant vers le Su, qui sont celles des Iroquois mentionnées ci-dessus: & qu'entre icelles est la terre la plus belle qu'il soit possible de voir, labourable, vnie, & plaine: & par le milieu le cours de ce grand fleuve. Dit en outre que dédites montagnes du Nort sortoit vne grande riviere, qui est (à mon avis) celle par laquelle ledit Champlein est allé aux Algumquins, laquelle il dit avoir lieuë & demie de large, aprés l'avoir montée l'espace de huit jovrs. Item que là y avoit du metail jaune comme or, ce qui se rapporte à ce qui a eté dit qu'vn Sauvage Algumquin donna audit Champlein vne lame de cuivre prise & applanie en son païs.

Qu'il ne se faut fier qu'à soy-méme. Embarquement du sieur de Poutrincourt. Longue navigation. Conspiration. Arrivée au Port Royal. Baptéme des Sauvages. S'il faut contraindre en Religion. Moyen d'attirer ces peuples. Miſsion pour l'Egliſe de la Nouvelle-France.

CHAP. VIII.

IL eſt maintenant à propos de parler du ſieur de Poutrincourt, Gentilhomme dés long temps reſolu à ces choſes, lequel depuis nôtre retour de la Nouvelle-France s'étans rendu trop credule aux paroles de deux Seigneurs qu'il deſiroit cõtenter entant qu'ilz faiſoient ſemblant de vouloir faire vn grand appareil pour ces Terres-neuves, eſt tombé en grand interét, ayant perdu deux années de temps, & fait de grandes dépenſes à cette occaſion, méme perdu ſon equipage, lequel étoit prét dés l'an mille ſix cens neuf. A cauſe dequoy voyant par vne mauvaiſe experience que les hommes ſont trompeurs, il ſe reſolut de ne s'attendre plus à perſone, & ne ſe fier qu'à ſoy-méme, ainſi que le laboureur prét à moiſſonner dont la fable eſt recitée par Aule Gelle. Ayant donc fait ſon appareil à Dieppe, il ſe mit en mer le vint-cinquiéme de Fevrier mille ſix cens dix, avec nombre d'honnétes hommes & d'artiſans. Cette navigatiõ a eté fort importune & facheuſe. Car dés le commencemẽt

Ne ſe faut fier à aucun tãt qu'à ſoy-méme.

A. Gellius.

Navigatiõ facheuſe.

ilz furent iettez à la veuë des Essores, & de-là quasi perpetuellement battus de vents contraires l'espace de deux mois: durant lequels (comme gens oysifs occupent volontiers leur esprit à mal) quelques vns par secretes menées auroiẽt osé conspirer contre luy, proposans aprés s'étre rendus les maitres, d'aller en certains endroits où ils entendoient y avoir quantité de Sauvages, afin de les piller & voler, puis se rendre picoreurs de mer, & en fin revenir en France partager leurs depouilles, & se tenir sur le grãd chemin de Paris pour continuer le méme train jusques à ce qu'étãs gorgéz de biẽs ils eussent moyẽ de se retirer & passer leurs ans en repos. Voila le sot cõseil de ces miserables, auquelz neãtmoins il pardonna selon sa debonnaireté accoutumée.

Conspiration.

Terrir, c'est à dire, découvrir la terre.

Ces nuages de rebellion étans dissipés en fin territ à l'ile des monts deserts, qui est à l'entrée de la baye qui va à la riviere de Norombegue, de laquelle nous avons parlé en son lieu. Delà il vint à la riviere Sainte-Croix, où il eut plainte (ainsi que i'ay veu par ses lettres) qu'vn certain François arrivé là devant lui entretenoit vne fille Sauvage promise en mariage à vn jeune homme aussi Sauvage: dont ledit sieur fit informer, se souvenant de la recommendation tres-expresse que le sieur de Monts lui avoit faite de prendre garde à ce que tels abus ne se commissent pardela, & principalement la paillardise entre vn Chrétien & vne infidele. Chose que Villegagnon avoit aussi fort abhorré étãt au Bresil.

Ci dessus liv 4. chap. 4.

Arrivée au Port Royal.

Aprés avoir fait vne reveuë par cette côte; il vint au Port Royal, où il apporta beaucoup de

consolation aux Sauvages du lieu, léquels s'informoient de la santé de tous ceux qu'ils avoiẽt conu quatre ans auparavant en sa compagnie: & particulierément Membertou grand Capitaine, entendant que i'avoy fait éclater son nom en France, demandoit pourquoy ie n'y étoy point allé. Quant aux batimens ilz furent trouvez tout entiers, excepté les couvertures, & chacun meuble en la place où on les avoit laissez.

Bastimens & meubles conservez.

Le premier soin qu'eut ledit sieur fut de faire cultiver la terre & la disposer à recevoir les semences de blés pour l'année suivante. Ce qu'étant achevé il ne voulut laisser ce qui étoit du spirituel, & qui regardoit le principal but de sa transmigration, de procurer le salut de ces pauvres peuples sauvages & barbares. Lors que nous y étions nous leur avions quelquefois donné de bonnes impressions de la conoissance de Dieu, cõme se peut voir par le discours de nótre voyage, & en mon Adieu à la Nouvelle-France. Au retour dudit Sieur il leur inculqua derechef ce qu'autrefois il leur avoit dit, & ce par l'organe de son fils le Baron de Sainct Iust, jeune Gentil-homme de grande esperance, & qui s'adonne du tout à la navigation, en laquelle il a en deux voyages acquis vne grande experience. Apres les instructiõs necessaires faites, ilz furẽt baptizez le jour saint Iean Baptiste vint-quatriéme de Iuin mille six cens dix, en nombre de vint-vn à chacun déquels fut donné le nom de quelque grand, ou notable personage de deça. Ainsi Membertou fut nommé HENRI au nom du Roy que l'on cuidoit étre encore vivant. Son

Culture de la terre.

Instruction des Sauvages.

Premiers Baptémes faits en la Nouvelle-France.

fils ainé fut nommé LOVIS du nom de nôtre Ieune Roy regnant, que Dieu benie. Sa femme fut nommée MARIE au nom de la Royne Regente, & ainsi consequemment des autres, comme se peut voir par l'extrait du Regiſtre des baptémes que i'ay ici couché.

Extrait du Regitre des Baptémes de l'Egleſe du Port Royal en la Nouvelle-France.

1. LE jour Saint Iean Baptiſte mille ſix cens dix Membertou grand Sagamos âgé de plus de cent ans a eté baptizé par Meſſire Ieſſé Fleché Prétre, & nommé HENRI par Monſieur de Poutrincourt au nom du Roy.

2. ACTAVDINECH' troiſiéme fils dudit Henri Membertou a eté nommé PAVL par ledit ſieur de Poutrincourt au nom du Pape Paul.

3. La femme dudit Henri a eté tenuë par ledit ſieur de Poutrincourt au nom de la Royne, & nommée MARIE de ſon nom.

4. MEMBERTOVCHIS fils ainé de Membertou âgé de plus de ſoixante ans, auſſi baptizé & nommé LOVIS par Monſieur de Biencour au nom de Monſieur le Dauphin.

5. La fille dudit Henry tenuë par ledit ſieur de Poutrincour, & nommée MARGVERITE au nom de la Royne Marguerite.

6. La fille ainée dudit Louïs âgée de treze ans auſſi baptizée & nommée CHRISTINE par ledit ſieur de Poutrincourt au nom de Madame la fille ainée de France.

La seconde fille dudit Louïs âgée de douze ans aussi baptizée & nommée ELIZABETH par ledit sieur de Poutrincourt au nom de Madame la fille puisnée de France. 7.

ARNEST cousin dudit Henri a été tenu par ledit sieur de Poutrincourt au nom de Monsieur le Nonce, & nommé ROBERT, de son nom. 8.

Le fils ainé de Membertoucoichis dit à present Louïs Membertou, âgé de cinq ans, baptizé & tenu par Monsieur de Poutrincourt, qui l'a nommé IEAN, de son nom. 9.

La troisiéme fille dudit Louïs tenuë par ledit sieur de Poutrincourt au nom de Madame sa femme aussi baptizee, nommée CLAVDE. 10.

La quatriéme fille dudit Louïs tenuë par Monsieur Robin, pour Madamoiselle sa mere, a eu nom CATHERINE. 11.

La cinquiéme fille dudit Louïs a eu nom IEHANNE, ainsi nommée par ledit sieur de Poutrincourt au nom d'vne de ses filles. 12.

AGOVDEGOVEN cousin dudit Henri a eté nommé NICOLAS par ledit sieur de Poutrincourt au nom de Monsieur des Noyers Advocat au Parlement de Paris. 13.

La femme dudit Nicolas tenuë par ledit sieur de Poutrincourt au nom de Monsieur son neveu, a eu nom PHILIPPE. 14.

La fille ainée d'icelui Nicolas tenue par ledit sieur pour Madame de Belloy sa niepce, & nommee LOVISE, de son nom. 15.

La puisnée dudit Nicolas tenue par ledit sieur 16.

pour Iacques de Salazar son fils, a eté nommée IACQVELINE.

17. L'autre femme dudit Louïs tenuë par ledit sieur de Poutrincourt au nom de Madame de Dampierre.

18. L'vne des femmes dudit Louïs tenuë par Monsieur de Iouï pour Madame de Sigogne, nommée de son nom.

19. La femme dudit paul a eté nommée RENEE du nom de Madame d'Ardanville.

20. La sixiéme fille dudit Louïs tenuë par René Maheu a eté nommee CHARIOTTE du nom de sa mere.

21. Vne niepce dudit Henri tenuë par ledit sieur Robin, a eté nommée ANNE, maintenant donc il faut confesser que c'est à bon escient, & non par feintise que marche en cette entrepriſe ledit sieur de poutrincourt, auquel toute la Chrétiété doit ces premices de l'offrãde faite à Dieu de ces ames perduës, léquelles il a recuillies & amenées au chemin de salut. Tãt que les choses ont eté douteuses il n'a point eté à propos d'imprimer le charactere Chrétien au front de ces peuples infideles, de peur qu'étant contraint de les abandonner ilz ne retournassent à leur vomissement au scandale du nom de Dieu. Mais puis que ledit sieur a donné ce témoignage de sa volonté, & que son desir est de vivre & mourir aupres d'eux, il semble qu'il a peu passer outre, fondé sur l'exemple des enfans que nous baptizons sur la foy de leurs parins & marines.

C'est Capitaine. Memberton premier *Sagamos* de ces contrees

là, poussé d'vn zele religieux, mais sans science, dit qu'il declarera la guerre à tous ceux qui refuseront d'étre Chrétiens. Ce qu'il faut prendre en bonne part de lui, & ne seroit recevable en vn autre. Car il est certain que la Religion ne veut pas estre contrainte : & par cette voye on ne fera iamais vn bon Chrétien. Aussi a-elle eté reprouvee de tous ceux qui ont iugé de ce fait vn peu meurement. Nôtre Seigneur n'a point induit les hommes à croire son Evangile par le glaive (ceci est propre à Mahommet) ains par la parole. Les loix des anciens Empereurs Chrétiens y sont expresses. Et quoy que Iulian l'Apostat fût grand ennemi des Chrétiens, si n'étoit il point d'avis de les contraindre aux sacrifices des faux Dieux ; ainsi que nous pouvons recuillir de ses Epitres. Ie sçay que saint Augustin a quelquefois eté d'avis contraire. Mais quand il y eut bien pensé il se retracta. Et ainsi fit l'Empereur Maximus, lequel à la persuasion de saint Martin revoqua vn Edit qu'il avoit fait contre les Donatistes, ce dit Sulpitius Severus.

Religionis nō est cogere religionem, quæ spōte suscipi debeat, non vi. Tertul. Ad Scapulam.

L. Christianis C. de Paganis.

Voyle c. Vides 23. qu 6. Et sainct Ambr. en l'oraison qui est devant l'epistre 13.

Le meilleur moyen d'attirer les peuples dequelz nous parlons, c'est de leur dōner du pain, de les assēbler, leur enseigner la doctrine Chrétiēne, & les arts : ce qui ne se peut faire tout d'vn coup. Les hommes du jourd'hui ne sont pas plus suffisans que les Apôtres. Mais ie ne voudroy leur charger l'esprit de tant de choses qui dependent de l'institution des hōmes, veu que nôtre Seigneur a dit : *Mon ioug est doux, & mon fardeau leger.* Les Apôtres ont laissé aux simples

Matth. 11. vers. 30.

gens le *Credo* pour la croyance, & le *Pater noſter* pour la priere : le tout premierement entendu, pour ne croire & prier vne choſe qu'on ne ſçait pas. Ce qui eſt pardeſſus eſt pour les plus relevez; qui ſe veulent rendre capables d'inſtruire les autres. Ceci ſoit dit par maniere de conſeil & d'avis à ceux qui dreſſeront les premieres colonies: n'eſtimant pas qu'il me ſoit moins loiſible de le dire par écrit, que ie le diroy de bouche ſi i'y étois.

Miſſiõ pour l'Egliſe de la Nouvelle-France.

Le Paſteur qui a fait ce chef-d'œuvre de pieté Chrétienne, eſt Meſſire Ieſſé Fleché, Prétre du Dioceſe de Langres homme de bonne vie & de bonnes lettres, envoyé par Monſieur le Nonce Robert Vbaldin, quoy qu'à mon avis la miſſion d'vn Evéque de France euſt bien été auſſi bonne que de lui qui eſt Evéque étranger. Il lui bailla par ſes patentes (que i'ay extraites à l'original) permiſſion d'ouïr pardelà les confeſſions de toutes perſonnes, & les abſoudre de tous pechés & crimes non reſervés expreſſement au ſiege Apoſtolic, & leur enjoindre des penitences ſelon la qualité du peché. En outre luy donna pouvoir de conſacrer & benir des chaſubles & autres vetemens ſacerdotaux, & des paremens d'autels, excepté des corporaliers, calices & patenes. C'eſt en ſomme le pouvoir contenu en ſa miſſion.

Peril du sieur de Poutrincourt. Zele des Sauvages à la Religion Chrétienne. Remarques des faveurs de Dieu depuis l'entreprise de la Nouvelle-France.

CHAP. IX.

CES generations spirituelles ainsi achevées, le sieur de Poutrincourt pensa de renvoyer son fils en France, pour faire vne nouvelle charge de vivres & marchandises propres, pour la troque avec les Sauvages. A cette fin il partit le huitiéme de Iuillet mil six cens dix, avec commandement d'estre de retour dans quatre mois. Son pere le conduisit iusques au port de la Héve à cent lieues loin, ou environ, du port Royal, auquel voulant retourner il fut surpris d'vn vent de terre à l'endroit du Cap Fourchu, & porté si avant en mer, qu'il fut six iours sans voir rien que Ciel & eau, sans autres vivres que de quelques oiseaux pris auparavant en des iles, & sans autre eau douce que celle qui se pouvoit recuillir tombant de l'air dans les voiles d'vne pinasse dans laquelle il étoit. En fin par son industrie & iugement il parvint à la côte de l'ile Sainte-Croix, où Oagimõt Capitaine du quartier le secourut de quelques galettes de biscuit, & delà traversa iusques au Port-Royal, où il parvint cinq semaines apres sa departie au grand contentement des

Retour en France le 8. Iuillet 1610

Egarement du sieur de Poutrincourt sur mer.

siens, qui ja deſeſperoient de lui, & projettoient vn changement qui ne pouvoit étre que funeſte.

Sauvages demandent le Baptéme. Là pluſieurs Sauvages ſur le bruit de ce qui s'étoit paſſé le iour ſaint Iean Baptiſte, étoient arrivés pour auſſi recevoir le ſaint Baptéme. A quoy ilz furent admis, & pluſieurs autres en ſuite, mais paraventure trop tot, & par vn zele trop ardant. Car ores qu'il eût eté à propos de baptizer Membertou, & ſa famille qui demeuroient au Port-Royal, ce n'eſt pas méme raiſon des autres, qui en ſont éloignés, & n'ont point de Paſteur pour les tenir en devoir. Mais qu'eût fait à cela le ſieur de Poutrincourt. Car il étoit importuné des Sauvages, qui ſe fuſſent ſentis mepriſés au refus. Voire leur zele étoit tel, qu'il y en eut vn tout décharné n'ayant plus que les os, lequel ſe porta à toute peine en trois cabannes cherchãt le Patriarche (ainſi appelloit on le Paſteur) pour étre inſtruit & baptizé.

Zele de Sauvages. Vn autre demeurant à la baye Sainte Marie, à plus de douze lieuës delà, ſe trouvant malade envoya en diligence faire ſçavoir audit Patriarche qu'il étoit malade, & craignant de mourir ſans étre Chrétien, qu'il deſiroit étre baptizé. Ce qui fut fait.

De méme. Vn autre nommé cy-devant *Acouanis*, maintenant Loth, ſe trouvant auſſi malade envoya ſon fils en diligence de plus de vint lieuës loin ſe recommander aux prieres de l'Egliſe, & dire que s'il mouroit il vouloit étre enterré avec les Chrétiens.

Vn iour le sieur de Poutrincourt étant allé à la depouïlle d'vn cerf tué par Louïs fils de Henri Membertou, au retour comme chacun voguoit sur le large du Port-Royal, avint que la femme dudit Louïs accoucha : & voyans les Sauvages que l'enfant étoit de petite vie, ilz s'écrierent *Tagaria, Tagaria,* Venez-ça, Venez-ça. On y alla, & fut l'enfant baptizé. *De même.*

Ceci soit dit entre plusieurs choses pour témoigner le zele de ce pauvre peuple non encore (ie le confesse) assés instruit és points de la religion, mais plus capable de posseder le Royaume des Cieux, que ceux qui sçavent beaucoup & font des œuvres mauvaises. Car quant à eux ce qu'on leur dit, ilz le croyent & gardent soigneusement, & nous pardeça ne voyons qu'infidelité entre les hommes. Que si on leur reproche leur ignorance, il la faudra donc reprocher à la pluspart de nous autres qui ne sõmes Chrétiens que de nom. En vn mot ie coucheray ici en Latin ce que disoit saint Augustin : *Surgunt indocti & rapiunt cœlos, nos cum scientia nostra mergimur in infernum.* *Saint Augustin.*

I'adjouteray vn trait de la simplicité d'vn Neophyte nommé Martin du port de la Heve, lequel étant malade de la maladie dont il mourut, comme on lui parloit du Paradis celeste, demandoit si là on mangeoit des tourtes aussi bonnes que celles qu'on lui avoit fait manger. A quoy il lui fut repondu qu'il y avoit chose meilleure, & qu'il y seroit content. Peu de iours aprés il deceda, & fut enterré *Simplesse d'vn nouveau Chrétien.*

avec les Chrétiens, non sans debat, voulans les Sauvages qu'il fût enseveli avec ses peres, d'autant qu'il l'avoit desiré.

I'eusse fait ici regitre de ceux de deça qui ont eu l'honneur d'avoir des filieuls, & filieules par-dela, & en faveur déquels on a imposé les noms (voire les leurs propres) a plusieurs Sauvages baptizés en nõbre de plus de cent. Mais ilz ne s'en sont rẽdus dignes, n'y en ayãt vn seul qui ait eté touché de quelque charitable pitié envers eux.

Reproche aux parrins des Sauvages.

Et cependant Dieu a montré en diverses occurrences qu'il veut favoriser cette entrepriſe. Mais comme le proverbe dit qu'il nous vend toutes choſes par travail & peine: Auſſi veut-il que par labeur & patience cette terre ſoit habitée.

Remarques des faveurs de Dieu.

1. Est à remarquer que iamais ne s'eſt perdu vn seul vaiſſeau pour cette affaire. Qu'il y a eu des maladies inconues aux François lors qu'il n'y a
2. point eu de neceſſité: mais qu'au temps de fa-
3. mine Dieu a fait ceſſer cette verge Qu'il y a eu
4. des obſtacles & envies étranges contre les entrepreneurs, mais ilz ſubſiſtent encore. Que quand la neceſſité de vivre (dont nous parlerons ci-aprés) eſt venue, Dieu a fait trouver des racines, qui ſont aujourd'hui les delices de pluſieurs tables en France, léquelles ignoramment quelques vns appellent à Paris, *Toupinambaux*, les autres plus veritablement *Canada*, (car elles ſont delà venues ici) & croy que ce ſont les Afrodiles dont ie parleray ci-apres au chapitre *De la Terre.*

5. Ci-deſſus a eté veu que maitre Nicolas Aubri a eté

a eté perdu dans les bois,& ne fut trouvé que le seziéme iour.

Sur la fin du Prin-temps en l'an mil six cens dix les fils de Membertou ayans fait vn long sejour à la chasse, avint qu'icelui Membertou fut pressé de faim. En cette disette il lui souvint avoir autrefois ouï dire à noz gens, que Dieu qui nourrit les oiseaux de l'air, & les bétes de la terre,ne delaisse iamais ceux qui esperent en lui. Là dessus il se met à le prier,& envoye sa fille au ruisseau du moulin. Il n'eût eté gueres long temps en ce devoir que la voici arriver criant à haute voix, *Nouchich'*, *Beggin pech'kmok*, *beggin pech'kmok*, Pere, le haren est venu, le haren est venu:& eut abondance de vivres.

I'ay veu deux hommes toujours malades & goutteux en France, qui l'a n'ont senti aucune douleur.

Ie serois trop long si ie voulois particulariser tout ce qui se pourroit rapporter en ce sujet,où n'y a moins de miracle qu'en ceux que les Iesuites recitent d'eux-mémes en leurs histoires. C'est pourquoy ie mets fin à ce chapitre pour faire voir quelle issuë aura eu le voyage du ieune Poutrincourt, (que nous appellerons d'orenavant du nom de Biencourt) lequel nous avons tantot laissé à la Heve.

Sur la nouvelle des Baptémes des Sauvages, les Iesuites se presentent pour la nouvelle-France. Empechement. Retardement à la ruine de Poutrincourt. Association des Iesuites pour le traffic. L'Eglise est en la Republique. Bancs de glace d'eau douce en mer. Iustice de Poutrincourt. Mauvaise intelligence des Iesuites avec Poutrincourt. Polygamie.

CHAP. X.

ARRIVE' qu'il fut sur le Banc aux Moruës, il eut nouvelle de la mort du Roy: ce qui le mit en grande angoisse d'esprit, cuidant que la France seroit tout en trouble & confusion. Par qui, ni comment cette mort il ne le peût sçavoir, fors qu'vn navire Anglois lui dit que ç'avoient eté des gens que ie veux nommer. Ce fut vne merveille qu'en vn si grand desarroy la France fust demeurée en son calme, voire qu'au méme tẽps l'on eût poursuivi le dessein du siege de Iuliers. Or pour ne nous éloigner de nôtre sujet, ledit sieur de Biencourt s'étant presenté à la Royne regente, elle fut fort contente d'entendre ce qui s'étoit passé aux regenerations spirituelles des Sauvages. En cette rencontre les Iesuites de Court qui virent l'occasion oportune, ne manquerent de l'empoigner par les cheveux, disans que le feu Roy leur avoit promis d'y envoyer de leurs gens, avec deux mille livres

Iesuites au voyage de la nouvelle-France.

de pension. Et de fait long temps auparavant vn nommé du Iarric de Bordeaux l'avoit écrit. Aquoy la Royne enclinant, elle recommanda fort étroitement, (comme aussi Madame de Guercheville) au sieur de Poutrincourt, ceux qui furent destinés à cela, sçavoir les Peres Pierre Biard, & Evemond Massé. Mais ilz me pardonneront si ie repete ici ce que ie leur dis lors, & leur avoit dit auparavant ledit sieur de Poutrincourt, qu'il n'étoit pas encore temps, & ne se devoient tant hater d'aller là, où ilz ne verroient que solitude, & vne façon de vivre difficile & insupportable à gens de leur sorte: de maniere que leur travail pourroit étre mieux employé pardeça. Toutefois soit par zele, ou avidité de tout voir & conoitre, & de s'établir par tout, ilz poursuivirent leur pointe, & firent si bien avec ledit Bienecourt, âgé pour lors de dix-huit ans, que le rendez-vous leur fut donné à Dieppe au vint-quatriéme d'Octobre.

Le sieur de Poutrincourt ayant fait de grandes pertes, comme nous avons veu ci-devant, & ja ne pouvant seul suffire à l'entrepriſe, s'étoit associé avec deux honorables Marchans de ladite ville de Dieppe, Du Iardin, & du Quene. Le navire étoit quasi prét à faire voile pour se rendre en la Nouvelle-France dans le temps ordonné, & secourir ledit Poutrincourt. Mais il eut tout loisir d'attendre, & se curer les dents lui & sa troupe jusques sur la fin de Iuin, & ce par l'occasion qui s'ensuit.

Accrochement du voyage.

Quand les marchans susdits virent les Iesuites en estat de se vouloir mettre dans leur navire avec leur equippage (chose du tout eloignée de leur intention) ilz ne les y voulurent recevoir, disans que la mort du Roy leur étoit encor trop recente, qu'ilz ne vouloient point fournir à vne habitation qui seroit à la devotion de l'Espagnol, & qu'ilz ne pouvoient tenir leur bien asseuré en la compagnie de ces gens ici. Offrans neantmoins recevoir toutes autres sortes d'ordres, Capuccins, Cordeliers, Recollets &c. Mais non les Iesuites, sinon que la Royne les voulût tous ensemble envoyer pardela. Autrement qu'on leur rendit leur argent.

Là dessus des plaintes à sa Majesté, qui en écrivit au sieur de Cigogné Gouverneur de Dieppe. Mais pour cela les marchans ne flechissent point: ains persistent au rembourssement de leurs deniers. Trois mois se passent en allées & venuës. En fin la Royne ordonne deux mille écus pour ledit rembourssement. Belle occasion pour faire des collectes par les maisons des Princesses, & Dames devotes à Paris, Roüe, & ailleurs. Ce qui fut fait avec vn fruit qui pouvoit amener l'affaire à perfection. Mais les Peres n'y employerent que quatre mille livres, moyẽnant quoy ilz debusquerent lédits marchans, & prindrent leur association, pour participer aux profits & emolumens de la navigation, dont fut passé contract le vintieme Ianvier mille six cens vnze, pardevãt le Vasseur Notaire à Dieppe, & Bensé son adioint, ainsi que s'ensuit.

Association des Iesuites à l'exclusion des marchans.

A Tous ceux qui ces presentes lettres verront ou oyront, Daniel de Guenteville Bourgeois Conseiller Eschevin de la ville de Dieppe, & garde du seel aux obligations de la Vicôté dudit lieu, pour tres-haut & tres-puissant Seigneur, Monseigneur le Reverendissime & Illustrissime François de Joyeuse par permission divine Cardinal du saint Siege Apostolique, Archevesque de Rouen, Primat de Normandie, Côte & Seigneur dudit Dieppe au droit du Roy nôtre Sire, salut: Sçavoir faisons que pardevant Thomas le Vasseur Tabellion juré audit Dieppe, & René Bensé son adjoint, furent presens Thomas Robin Ecuier sieur de Collognes, demeurant en la ville de Paris, & Charles de Biencourt Ecuyer sieur de saint Iust, de present residents en ceste ville de Dieppe; lequels volontairement & sans aucune contrainte par ces presentes reconurent & confesserent avoir associé avec eux les venerables peres Pierre Biard superieur de la mission de la nouvelle-France, & Evemond Massé de la compagnie de Jesus presens & stipulans, tant pour eux que pour la Province de France, en ladicte compagnie de Jesus, pour la moitié de toutes & chacunes les marchãdises, victuailles, avantements, & generalement en la totale carguaison du navire nommé la Grace de Dieu, appartenant audit sieur de Biencourt, étant de present en ce port & havre de cette ditte ville de Dieppe, prêt à faire voyage au premier temps convenable qu'il plaira à Dieu envoyer, en ladicte terre & païs de la nouvelle-France. Toute laquelle carguaison s'est trouvée monter par le compte, get & calcul que lédites parties ont dit avoir fait entr'eux & dont ilz sont demeurez d'accord & contens, à la somme de sept mil six cens livres, sauf erreur de get & calcul: La presente associatiõ faite

moyennant le pris & somme de trois mil huit cens livres que lédits sieurs de Biencourt & Robin ont reconu & confessé avoir receu par avance, pour ladite moitié en ladite carguaison dudit navire, dédits peres Biard & Massé, tant pour eux qu'audit nom, dont iceux sieurs Robin & de Biencourt se sont tenus pour contens, au moyen dequoy ils ont accordé & consenti que lédits peres Biard & Massé, tant en leurs noms qu'en la qualité susdite, jouïssent & ayent à leur profit la totale moitié de toutes & chacunes les marchandises, profits & autres choses, circonstances & dependances qui pourront provenir de la traite qui se fera audit lieu de la nouvelle-France. Et en outre ont lédits sieurs Robin & de Biencourt reconu & confessé avoir receu dédits peres Biard & Massé, en leurs noms & en ladite qualité, la somme de sept cens trente sept livres en pur & loyal prét qu'ilz reconoissoient leur avoir eté fait par iceux sieurs Biart & Massé édites qualitez, laquelle somme de sept cens trente-sept livres iceux sieurs Robin & de Biencourt se submettent & obligent payer & rendre audits sieurs Biard & Massé, ou autres ayans d'eux pouvoir & mandement, en ladite ville de Paris, ou en la ville de Rouen, au retour dudit voyage. Et ledit sieur de Biencourt de sa part a reconu & confessé avoir eté payé par lédits peres Biard, Massé, & sieur Robin, de la somme de douze cés vint-cinq livres pour le radoub dudit navire. La grace de Dieu, promettant ledit sieur de Biencourt payer & rendre icelle somme de douze cens vint cinq livres au retour dudit nauire dudit voyage de la nouvelle France, ou icelle somme rabatre & diminuer sur le fret dudit navire, qui se monte à la somme de mille livres, & le reste montant à deux cens vint-cinq livres sera payé

par ledit sieur de Biencourt audit retour, ainsi que dit est : Pour l'accomplissement & effect dequelles choses susdites lédites parties en ont obligé, chacun pour son fait & regard, tous & chacuns leurs biens & revenus presens & à venir, jurant n'aller jamais au contraire: & requis faire controoller ces presentes suivant l'Edict : En témoin de ce, nous à la relation dédits Tabellion & Adjoint, avons mis à ces presentes ledit seel. Ce fut faict & passé audit Dieppe en la maison dite la Barbe d'Or, le Jeudy après midi vintiéme iour de Janvier, l'an de grace mille six cens vnze. Presens à ce honorable homme Jacques Baudouin marchand demeurant audit lieu de Dieppe, & Abraham Ruaut marinier dudit Dieppe, témoins qui ont signé à la minute avec lédits sieurs contractans, Tabellion & Adjoint suivant l'ordonnance, signé le Vasseur & Bensé, & seellé.

Plusieurs ont crié & parlé de ce contract au desavantage des Iesuites, si bien ou mal ie m'en rapporte.

A. *Gellius. lib. 7. c. 15. Idque Brutum solitum dicere, furti damnatum esse qui in mentiũ aliò duxerat, quàm quò vtendũ acceperat. Idé Pomponius in l. quire sibi commodata. D. defert.*

Le surplus des aumones nous ne voyons pas à quoy il a eté employé. Bien est-il certain que ce n'a point eté à cet affaire. Que si le iugement de Brutus avoit lieu, lequel (au rapport d'Agellius) condemnoit comme larron, celuy qui avoit employé vne béte de charge ailleurs qu'il n'avoit dit en la prenant, les Peres qui ont receu lédites aumones se trouveroient scandalisés. Certes telles voyes sont d'autant plus à blamer, qu'elles ôtent la volonté de bien faire & ayder à cette entreprise à ceux qui autrement y seroiẽt disposés. C'est pourquoy s'il falloit donner

quelque chose, c'étoit à Poutrincourt & non au Iesuite, qui ne peut subsister sans lui. Ie veux dire qu'il falloit premierement ayder à établir la Republique, sans laquelle l'Eglise ne peut étre, d'autant que (comme disoit vn ancien Evéque) *l'Eglise est en la Republique, & non la Republique en l'Eglise.*

Optatus Milevit.

Le navire equippé, on le met en mer le vintsixiéme Ianvier. Mais tant de vents contraires s'éleverent en cette saison, que c'est chose incroyable. Ayans passé le grand Banc des Morues noz gens rencontrerent des bancs de glace hauts comme des montagnes, de plus de cinquante lieues d'étendue, qui se dechargent de la grande riviere de Canada à la mer, & ne viennent pas de la mer glaciale, comme on pourroit penser. Car la longue navigation ayant epuisé d'eau douce le vaisseau, la necessité en fit faire l'experience.

Bancs de glaces.

Le saint Esprit consolateur des affligés amena enfin le sieur de Biencourt au Port-Royal le iour de Pentecoste, dont furent rendues graces solennelles à Dieu. Mais la lõgueur du voyage le rendit inutil & ruineux, d'autant que faute d'étre venu comme il avoit été ordonné, les Sauvages qui ne vivent de provision, ayans eu necessité de vivres durant l'hiver (car lors ilz ne peuvent pécher, & la chasse leur est difficile quand la saison est trop douce) avoient mangé vne partie de leurs pelleteries, & ce qui étoit resté, avoit préque été troqué par des Maloins & Rochelois arrivés en ces cotes là long temps auparavant.

Arrivée 1611.

La méme longueur de voyage avoit fait consommer beaucoup de vivres, & n'étoit question d'employer le surplus à la troque des Castors. Et neantmoins il fallòit faire argent pour payer les gages des matelots, & retourner au secours. Occasion que l'on bailla à la troque le moins de vivres qu'il fut possible. Cependant le sieur de Poutrincourt ayant eu avis par les Sauvages que lédits Rochelois & Maloins étoient aux chemins en vn port dit La pierre blanche, il y alla partie pour recouvrer quelques vivres (se souvenant de l'année precedente) partie pour rẽdre justice audits Sauvages sur la plainte qu'ilz luy faisoient qu'vn de Hõfleur les avoit pillé, & tué vne de leurs fẽmes, & vn autre avoit ravi vne de leurs filles. La on procede iuridiquement cõtre cetui-ci. Son procés luy est fait & parfait, & non à l'autre, qui ne fut trouvé. Le Pere Biard se rend mediateur pour le captif jusques à l'excés & importunité. Si bien que sur quelques considerations il impetra sa grace, toutefois avec cette honnete remontrance audit Biart *Mon pere* (dit Poutrincourt) *ie vous prie me laisser faire ma charge, ie la sçay bien, & espere aller aussi bien en Paradis avec mon epée, que vous avec vôtre breviaire. Montrez moy le chemin du ciel, ie vous conduiray bien en terre.* Par ceci se reconoit qu'il y avoit déja de la mauvaise intelligence entre les Iesuites & leur Capitaine, dont on attribue la cause à ce qu'ilz vouloient trop entreprendre, & se meler de trop de choses, qui seroient longues à deduire, à quoy ne se pouvoit accommoder ledit sieur

Iustice de Poutrincourt.

Remonstrance de Poutrincourt au pere Biard.

de Pouttrincourt. Ce qui a toujours cõtinué depuis, & apporté beaucoup de ruine à cet affaire, comme sera veu par la suite de cette histoire.

Et non seulement cette antipathie s'est rencontrée de mauvais augure dés le commencement entre les Iesuites & les François, mais aussi entre eux & les Sauvages baptizés, léquels ayans par la liberté naturelle l'vsage de la Polygamie, c'est à dire de plusieurs femmes, ainsi qu'aux premiers siecles de la naissance & renaissance du monde, ilz les ont de premier abord voulu reduire à la monogamie, c'est à dire, à la societé d'vne seule femme, chose qui ne se pouvoit faire sans beaucoup de scandales à ces peuples, ainsi qu'il est arrivé, car les Sauvages voyãs qu'on leur cõmandoit de quitter leurs femmes, ont dit que les Iesuites étoiẽt de mechãtes gẽs, au lieu de cõcevoir vne bõne opinion d'eux. Et falloit apporter en telle affaire la prudence que nôtre Sauveur a recommandée & commandée à ses Apôtres, en sorte que cela fût venu de gré à gré, ou autrement laisser les choses en l'état qu'elles se retrouvoient par vne tolerance telle que Dieu l'avoit euë envers les anciens Peres, auquels la polygamie n'est en nul lieu blamée ni tournée à vice, ni cette permission que nous voyons en la loy de Nature & en la loy écrite, expressement revoquée en la loy Euangelique. I'ay quelquefois, me trouvant de loisir, fait vn Traité sur cette matiere en faveur de la poligamie, auquel ie n'ay trouvé personne qui m'ait sceu valablement repondre : non que ie me soucie de cela, mais pour defendre par ma-

niere de paradoxe, l'honnête liberté de la nature, qui par tant de siecles a eté approuvée par tout le monde, hors-mis en l'Empire Romain, dans lequel la pluspart des Apôtres ayans exercé leur ministere, se sont aisément accommodés à la loy civile & politique, sous laquelle ilz vivoyent.

Retour de Poutrincourt en France. Deffiance sur les Jesuites : Biencourt Vice-Admiral. Rebellion. Mort du grand Membertou. Vn Jesuite en vain essaye de vivre à la Sauvage. Plaisante precaution d'vn Sauvage: Association de la dame de Guercheville avec Poutrincourt. A la saluasion des Jesuites elle se fait donner la terre, & prend pour administrateurs iceux Iesuites.

CHAP. XI.

NOVS avons dit ci-dessus que la longueur du dernier voyage avoit consommé beaucoup de vivres, & étoit besoin de retourner en France sans beaucoup de fruit, povr faire vn nouvel avitaillement. Ledit sieur de Poutrincourt en print la charge, laissant à son fils le gouvernement de dela. Il y avoit lors (c'étoit au mois d'Aoust) quelques navires sur la côte des Etechemins, sça voir le Capitaine Platrier de Dieppe à la riviere Sainte-Croix, & à la riviere saint Iean Robert Gravé fils du Capitaine Dupont de Hõfleur, & *Retour de Poutrincourt en France.*

vn nommé Chevalier de saint Malo. Le pere Biart, duquel on étoit en deffiance, se fachant au Port Royal, demanda d'aller trouver ledit Dupont pour apprendre la langüe du païs, & tourner en icelle l'oraison Dominicale, le symbole des Apôtres, & dresser quelque catechisme pour l'instruction des Sauvages. Ce que ne voulut permettre le sieur de Biencourt sur le soupçon qu'il avoit que le Iesuite ne machinât quelque chose pour le deposseder. Mais s'offrit à l'y mener lui-méme dans peu de jours, voire de lui traduire, ce qu'il desiroit selon que la langue le pourroit permettre, n'étant ledit Dupont plus sçavant que lui en cela. A quoy le Iesuite ne se voulut accorder.

Deffiance sur les Iesuites.

Biencourt se veut faire reconoitre pour Vic-Admiral.

Sur la fin du mois le sieur de Biencourt alla aux Etechemins pour se faire reconoitre par les susdits en qualité de Vice-Admiral dont il étoit pourveu dés y avoit qnelques années, & apporter leur charge-partie. Platrier fit les submissiõs deuës, & se soumit à payer le cinquiéme des Castors qu'il avoit troqué, & assister ledit sieur, se plaignant de l'empechement que lui faisoient les Anglois en son traffic. Mais les autres ne firent pas de méme. Car il y eut (comme l'an precedent) des rebellions, & violences que ie ne veux minutter ici.

Rebellion.

Mort de Membertou.

Au retour de ce voyage deceda le grand Sagamos des Sauvages Membertou, le dix-huitiéme Septembre mille six cens vnze. Il receut les derniers Sacremens, & fit beaucoup de belles remontrãces à ses enfans sur la concorde qu'ilz devoient maintenir entre eux, & l'amour qu'ilz

devoient porter au sieur de Poutrincourt (qu'il appelloit son frere) & les siens. Et sur tout leur recommanda d'aymer Dieu, & demeurer fermes en la foy qu'ilz avoient receuë, & la dessus leur donna sa benediction. Etant passé de cette vie on alla querir le corps en armes, le tambour battant, & fut enterré avec les Chrétiens.

En cette saison tandis que le temps permettoit encor d'aller au loin, il print envie au compagnon du pere Biart dit Evemond Massé d'aller passer quelques jours à la riviere Saint-Iean avec Louis fils de feu Henri Membertou, se proposant avoir assez de force pour vivre à la nomadique, ou plutot à la Sauvage. Mais luy & vn valet qu'il avoit mené se virent bientot decheez de leur embonpoint, & tellement diminués, que le Iesuite en devint malade, & quasi perclus des ieux faute de bon appareil. Ledit Louïs le voyant en ce mauvais état, craignoit qu'il ne mourût. Et pour-ce lui dit: Ecoute Pere, Tu t'en vas mourir. ie le devine. Ecri donc à Biecourt, & à ton frere, que tu es mort de maladie, & que nous ne t'avons pas tué. Ie m'en garderay bien (dit le Iesuite) car possible qu'aprés avoir écrit la lettre tu me tuerois, & cette lettre porteroit que tu ne m'aurois pas tué. Là dessus le Sauvage revint à soy; & se prenãt à rire: Bien donc (dit-il) prie Iesus que tu ne meure pas, afin qu'on ne nous accuse de t'avoir fait mourir.

Le Iesuite Massé en vain essaye de vivre à la Sauvage

Plaisante precaution d'vn Sauvage.

Vne autre fois le Pere Biart voulut accompagner le sieur de Biencourt au fond de la baye Françoise qui est entre le Port Royal & la riviere Saint Iean. Ils eurent vent à propos en al-

lant, mais au retour ils se virent en double peril, & des vents, & des vivres, car ilz n'en avoient porté que pour huit jours, & ja ilz avoiét atteint le quinziéme. En cette extremité le Iesuite persuade à la compagnie de faire vn vœu à nôtre Seigneur & à sa benoite Mere, que s'il leur plaisoit leur donner vent propice, les quatre Sauvages qui étoient avec eux se feroient Chrétiens. Le vent fut le lendemain propice. Mais les Sauvages ne furent Chrétiens.

Voila ce qui se passoit pardela, tandis que le sieur de Poutrincourt travailloit à vn nouvel embarquemẽt pardeça pour secourir ses gens. Et d'autant que (comme a été veu ci-devant) au lieu d'avancer il s'étoit depuis quatre ans laissé piper à toutes sortes de gens, & avoir fait des voyages ruineux, son fond s'étant fort epuisé, les Iesuites qui avoient interét à l'affaire lui firent associer pour quelque somme la dame Marquise de Guercheville. Mais i'aymeroy mieux ouir dire qu'ils eussent liberalement employé les aumones par eux receuës à cela, puis qu'elles avoient eté données à cette fin. Au moyen de cette association elle prenoit bonne part en la terre de la Nouvelle-France, sans toutefois que ledit sieur luy eût specifié ce qui étoit de sa reserve, pour n'avoir en main ses tiltres, léquels il avoit laissés en la Nouvelle-France. Quoy voyant ladite Dame elle fut conseillée (le Pere Biart dit qu'elle eut bien l'engin) de prendre retrocession du sieur de Monts de tous les droits, actions, & pretentions qu'il avoit onques eu en la Nouvelle-France par don du Roy

Association de la Dame de Guercheville.

Henry IIII. horſ-mis ſeulemẽt le Port Royal, auquel ledit Ieſuite dit que Poutrincourt fut ſerré & confiné comme en priſon. Voila belle recompenſe de tant de pertes & travaux. Mais il ne dit point que lédits tiltres portent que le Roy donne audit ſieur *le port Royal & terres adjacentes tant & ſi avant qu'il ſe pourra étẽdre.* De ſorte que s'il a la force en main il aura bien le tout.

Ladite dame ſe fait donner la terre.

Vn Ieſuite nommé Gilbert du Thet fut envoyé par icelle dame adminiſtrateur de ſon aſſociation, & nommé coadjuteur aux autres de dela, qui n'en avoient que faire. Ainſi le vaiſſeau part de Dieppe à la fin de Decembre ſous la conduite du Capitaine l'Abbé, & arrive au Port-Royal vn mois apres au grand contentement des attendans, ledit ſieur de Poutrincourt étant demeuré en France.

Ieſuite adminiſtrateur de ladite Dame.

Contentions entre les Ieſuites & ceux de Poutrincourt. Ieſuites s'embarquent furtivement pour retourner en France. Sont empechés. Biart excommunie Biencourt & les ſiens. Exercices de Religion delaiſſez. Reconciliation ſimulée. Saiſie du navire de Poutrincourt. Lettre de lui-méme plaintive cõtre les Ieſuites

CHAP. XII.

DA venuë dudit Gillebert ne guerit pas la maladie de contention & meſ-intelligence qui dés long temps s'étoit formée en cette petite compagnie. Car il ſe voulut meſler d'accuſer vn nommé Simon Imbert d'avoir vendu du blé de l'embarquement

Arrivée de l'Adminiſtrateur en la terre neuve.

Accusation contre l'Administrateur.

à Dieppe, & mis en cõpte deux barils de biscuit plus qu'il n'y en avoit : Et cetui-ci l'accusa de plusieurs discours tenus dans le navire au voyage, qui ressentoient vn fort mauvais François. Et à ce coup ne pare point le Pere Biart en son apologie, sinon qu'il dit qu'il y a de bons & authentiques actes de l'innocence dudit Gillebert à Dieppe.

Méme étoffe.

Aussi a-il bien froidement paré à la plainte du sieur de Biécourt, lequel allegue qu'vn nõmé Merveille avoit proietté de le tuer sous vmbre de confession sacramentale, ayãt prés de soy vn pistolet bendé, amorcé, & le chien abbattu au méme lieu où il se confessoit, se pourmenant là méme icelui Biencour à la riviére Saint Iean.

Le méme pere Biart passe souz silence sept mois de temps, sçavoir depuis Ianvier jusques à la fin d'Aoust, durant léquels y eut vn divorce entre eux fort memorable, & qui sert à l'histoire. Car on dit, & le sieur de Poutrincourt écrit, qu'aprés avoir reconu le païs, & tiré des tables geographiques d'icelui, les Iesuites voulurent fausser compagnie, & s'en retourner furtivement en France dans le navire du Capitaine l'Abbé. A l'effect dequoy ils s'y retirerent secretement sans dire Adieu. Dont le sieur de Biencourt ayant eu avis, il arreta ledit Capitaine (qui étoit à terre) jusques à ce qu'il luy eût rendu ses gens. Car il disoit prudemment que, peut étre, ils avoient consulté ensemble de mener le navire en Espagne, ou ailleurs, & non à Dieppe. Item que le Roy & la Royne regente sa mere les avoient fort recommandés à son pere,

Iesuites apres avoir reconu le païs veulent retourner en Frãce, sans dire Adieu.

Empechement.

re, & par ainſi ne les pouvoit perdre de veuë. D'ailleurs qu'il ne voyoit aucune revocation de leur general, ni d'autre quelconque. Et en ſomme, qu'ilz ne devoient laiſſer là vne troupe de Chrétiens ſans exercice de religion, & qu'ilz devoient ſe ſouvenir à quelle fin ils étoient là venus. Adjoutant qu'à leur occaſion étoit retourné en France vn honnéte homme Prétre, duquel chacun ſe contentoit fort. Le Capitaine ſe voyant pris, pria les Ieſuites de ſortir de ſon vaiſſeau, mais aprés interatives prieres ilz n'en voulurent rien faire, ains le Pere Biart envoya par écrit audit Biencourt vne Excommunication tres-ample tant contre luy que ſes adherans, laquelle eſt couchée tout au long au Factum du ſieur de Poutrincourt contre lédits Biart, & Maſſé. Ce qu'entendant Louïs fils de Membertou il s'offrit de les depécher, mais ledit Biençourt leur defendit fort expreſſement de leur faire tort, diſant qu'il avoit à en repondre au Roy. Bref il fallut rompre les portes, & luy faire commandement de par le Roy, & dudit ſieur de Biencourt de deſcendre à terre, & venir parler à luy. A quoy fut répondu qu'il n'en feroit rien, & ne le reconoiſſoit que pour vn voleur (le procés verbal porte cela) & excommunioit tous ceux qui lui toucheroient. Ie veux croire que la colere le faiſoit parler ainſi, & dire beaucoup d'autres choſes: car quand il fut appaiſé il deſcendit, voyant qu'il falloit paſſer par là. Mais ilz furent plus de trois mois ſans faire aucun ſervice, ni acte public de religion.

Excommunication.

Grande émotion.

Acte de religion delaiſſé.

En fin le lendemain de la ſaint Iean Baptiſte

ledit Biart regardant plus loin vint à demander la paix & reconciliation, s'excusant avec vn ample discours de tout ce qui s'étoit passé, & priât de l'oublier. Cela fait il dit la Messe, & sur le vépre pria ledit sieur de faire passer ledit Gillebert en France dans quelques navires qui étoient aux Etechemins (car l'Abbé étoit parti dés le mois de Mars) ce que lui étant accordé, il écrivit vne lettre au sieur de Poutrincourt pleine de louanges de son fils, avec tant d'honneteté & humilité que rien plus. Mais auparavant l'Abbé n'avoit pas eté plutot arrivé à Dieppe que les Iesuites de Rouen & d'Eu firent saisir souz le nom de ladite Dame tout ce qui étoit dans le navire, qui fut consommé en alleés & venuës & frais de iustice. De sorte que voila le pauvre Gentilhomme mis au blanc, dont s'ensuivit vne maladie qui pensa l'atterrer du tout. Cependant l'hiver venu n'y eut moyen d'envoyer nouveau secours à ceux qui étoient par-dela en grande misére, contraints d'aller chercher du gland pour vivre : en quoy faisant ilz trouverent des racines fort bonnes à manger dont ie parle ci-dessous au chapitre de la Terre. Aprés vint le Printemps qui leur apporta du poisson à foison.

Reconciliation simulée.

Saisie du navire de Poutrincourt, par les Iesuites,

Liv. 6.

1613.

Pour entendre ce qui suivit ladite saisie est bon de representer ce que m'en écrivit ledit sieur par vne lettre datée à Paris du quinziéme May mille six cens treze, moy étant en Suisse, car le Pere Biart n'en fait aucune mëtion, quoy qu'il soit fort exact à repõdre au Factum publié „ contre luy & ses associez : Comme ie vouloy

Lettre de Poutrincourt plaintive contre les Iesuites.

„ (dit-il) faire declarer l'excõmunication abusi-
„ ve, le Pere Cotõ me fait rechercher par vn nõ-
„ mé du Saulsay pour renouveler l'amitié & se-
„ courir noz gẽs. Ie m'y accorde volontiers veu
„ la neceſſité où ils étoient. Ilz me mettent vn
„ Marchant en main, auquel ma femme & moy
„ nous obligeames par corps pour la ſomme de
„ ſept cẽs cinquãte livres. Ilz ſuppoſent la Mar-
„ quiſe en avoir donné autant par vn écrit ſi-
„ gné de ſa main. Ledit Du Saulsay prent l'ar-
„ gent & s'oblige de faire le voyage. Mais com-
„ me il étoit prét à partir, voici arriver ledit
„ Gillebert, qui renverſe l'affaire en ſorte que
„ Du Saulsay fut cõtremandé, le ſecours aban-
„ donné, & mon argent perdu. Me voyant ainſi
„ traité ie fais appeller le Pere Coton au Cha-
„ telet pour me repreſẽter ledit Du Saulsay, ou
„ me rendre mon argent, ou l'obligation. Il dit
„ qu'il ne conoiſſoit ledit Du Saulsay. Toutefois
„ il eſt leur Lieutenant general en leur entre-
„ priſe couverte du nom de ladite Marquiſe. Ie
„ fus condemné par corps à payer le Marchant.
„ Comme ie faiſois radouber nôtre navire à
„ Dieppe ilz me font arréter priſonnier. Ces
„ longues traverſes m'ont beaucoup retardé.
„ Mais aprés Dieu a permis que mon navire eſt
„ arrivé à la Rochelle, où Meſſieurs George &
„ Macquin on mis ce qui y manquoit, & au cõ-
„ mencement de ce mois a fait ſa route. Dieu
„ le vueille conduire. Ie fay ce que ie puis pour
„ me déchainer des miſeres de deça. Mõſieur le
„ Prince ha l'affaire de la Nouvelle-France, re-
„ ſervé ce qui m'eſt cedé. &c.

Embarquement des Jesuites pour aller posseder la Nouvelle-France. Leur arrivée. Contestations entre eux. Sont attaqués, pris pillés, & emmenés par les Anglois. Un Jesuite tué, avec deux autres. Lachetè de Capitaine. Charité des Sauvages. Retour des Anglois en Virginie avec leur butin & les Iesuites. Et retour d'eux-mêmes avec les Jesuites en la côte de la Nouvelle-France.

CHAP. XIII.

VOILA le fruit de la reconciliation mentionnée ci-dessus, qui ne demeura pas là: Car il paroit à vn bon entendeur que les Peres aprés avoir reconu la terre, voulurẽt avoir part au gateau, & regner sous le nom emprunté d'vne dame. Ilz firent donc vn embarquement au temps qu'ilz tenoient le sieur de Poutrincourt en arrét, pour aller en son voisinage par dela prendre possession de ladite terre. A l'effect dequoy ils avoient mené bon nombre d'hommes, & recuilli de grandes aumones. La Royne (dit le Pere Biart) leur avoit baillé quatre tentes, ou pavillons du Roy, & les munitions de guerre. Il ne dit paraventure pas tout. D'autres avoient contribué pour fournir au surplus. Et ainsi bien equippés partirent de Honfleur le 12. Mars, mille six cens treze.

Embarquement des Iesuites pour posseder la Nouvelle-France.

Arrivans à la Heve ils y planterent vne Croix, & y apposerent les armes de ladite Dame pour

Leur arrivée.

marque de prise de possession. Puis vindrent au Port Royal, où ilz ne trouverent que deux hõmes (car le sieur de Biencourt étoit allé avec ses gens à la découverte) & les deux Iesuites Biart & Massé, léquels ilz receurent dans leur navire pour les accompagner au lieu où ils alloient planter leur colonie, sçavoir à Pemptegoet, autrement dit la riviere de Norombegue, où des cõtestations s'émeurent dés le commencemẽt, qui furent les avant-courrieres de leur deffaite & ruine. En quoy semble qu'il y ait quelque effect du jugement de Dieu qui n'a peu approuver cette entrepriſe apres tãt de torts faits au sieur de Poutrincourt. Car ilz ne furent plutot arrivés que quelques Sauvages en avertirent certains Anglois de Virginia, qui étoient à la côte, léquels venans voir quels gens c'étoient, amis ou ennemis, on dit que Gillebert du Thet Iesuite commença à crier Arme, arme, ce sont Anglois, & là-dessus tira le canon, auquel fut repondu vigoureusement, & de telle sorte que l'Anglois aprés en avoir tué trois (du nombre déquels fut ledit Gillebert) & bleſſé cinq, il s'empara du navire, lequel il pilla entierement, puis descendant à terre fit tout de méme sans reſistance: Car le Capitaine du Saulsay s'en étoit lachement fui avec quatorze de ses gens dans les bois, & le Pilote Isac Bailleul s'étoit semblablement retiré derriere vne ile avec autres quatorze attendant l'issue de l'affaire. Le reste étoit ou mort, ou prisonnier. Le lendemain sur parole d'asseurance vint du Saulsay, auquel on demande ses commissions & sa charte partie, ce que n'ayant sceu

Conteſtations en la troupe des Iesuites.

Iesuites attaqués, pris, & emmenés par les Anglois.

L'Administrateur tué

Lacheté de Capitaine.

repreſenter, on l'atgüe d'être vn forban & pyrate, & en conſequence de ce on diſtribuë le butin aux ſoldats. Le Capitaine Anglois s'appelloit Samuel Argal, & ſon Lieutenant Guillaume Turnel, léquels ne ſe voulans charger de tant d'hommes, retindrent ſeulement les Ieſuites, le Capitaine de marine Charle Fleuri d'Abbeville, vn nommé la Motte, & vne douzaine de manouvriers, r'envoyans le reſte dans vne chaloupe avec peu de vivres chercher fortune où ilz pourroient, léquels par vn bō-heur non attendu, en cet equippage rencontrerent le pilote Bailleul avec quatorze de leurs compagnons parmi des iles, & s'en allerent le long de la côte avec beaucoup de peines juſques à l'ile de Meriane, qui eſt entre le Port Royal & les iles Sainte-Croix premiere demeure de noz François. De là traverſans la baye Françoiſe ilz gagnerent l'Ile longue, où ilz butinerēt vn magazin de ſel appartenāt au ſieur de Poutrincourt, qui leur ſervit à faire proviſion de poiſſon. Puis traverſans la baye Sainte-Marie vindrent au Cap fourchu, où Louis fils de Membertou leur fit tabagie (c'eſt à dire feſtin) d'vn otignac, ou Ellan. Plus outre vers le port au Mouton ils eurent en rencontre quatre chaloupes de Sauvages qui leur donnerent liberalement à chacun de mie galette de biſcuit, qui eſt choſe bien cōſiderable, & en quoy ſe reconoit vne merveilleuſe charité de ces peuples, laquelle vint bien à point à ces pauvres gens qui n'avoient mangé pain il y avoit trois ſemaines. Ces Sauvages leur donnerent avis que non loin de là y avoit deux

Anglois renvoyent vne partie de l'equippage.

Butin fait ſur Poutrincourt par.

Charité des Sauvages.

navires François de Saint-Malo, dans lequels ilz repasserent en France.

Les Anglois ce-pendant reprindrent la route de Virginia avec leurs brigandages, où arrivés, le Pere Biart dit que le nom de Iesuite fut si odieux qu'on ne parloit que de gibets & de les pendre tretous. A quoy resista le Capitaine Argal, parce qu'il leur avoit donné parole d'asseurance. Mais le même dit que conseil fut tenu, & resolu d'envoyer les trois vaisseaux susdits courir la côte, raser toutes les places des Françoys, & mettre au fil de l'epée tout ce qui feroit resistãce, pardõnant neãtmoins à ceux qui se rendroient volontairemẽt lesquels on renvoyeroit en France. Argal étoit dans la Capitainesse Angloise & avec lui le Capitaine Fleuri, & quatre autres Françoys. Turnel avec les Iesuites étoit dans le navire captif. La barque susmentionnée suivoit aussi.

Retour des Anglois en Virginie.

Retour de Anglois en la côte de la N.F. avec les Iesuites.

Brigandages des Anglois. Lettre du sieur de Poutrincourt narrative de ce qui s'est passé. Conjectures cõtre les Iesuites Plainte de Poutrincourt Extrait d'vne requête contre les Iesuites par les Chinois. Anglois retournans en Virginie écartez, diversement. Le nauire Iesuite emporté par vents contraires en Europe.

CHAP. XIV.

EN cette expedition les Anglois retournerent premierement à Pẽptegoet, où ilz brulerent les fortifications cõmencées des Iesuites, & au lieu de leurs Croix en dresserent vne portant le nom gravé du Roy de la grand' Bretagne. Ils en

Meschanceté et brigãdage des Anglois.

firẽt autãt à lile Sainte-Croix, d'où ilz traverserẽt au Port Royal, & n'y ayans trouvé personne (car le sieur de Biencourt ne se doutant d'aucun ennemi étoit allé à la mer, & partie de ses gens étoient au labourage à deux lieuës du Fort) ils eurẽt beau jeu pour voler tout ce qui y étoit, à quoy ilz ne manquerent, ni à ravir le bestial qui étoit au dehors, chevaux, vaches, & pourceaux, puis brulerent l'habitation, & à force de pics, & cizeaux effacerent les fleurs de lis, & les noms des sieurs de Monts & de Poutrincourt gravés dans vn roc prés icelle habitation. Le pere Biart écrit qu'il se mit deux fois à genoux devant Argal, à ce qu'il eût pitié des pauvres François qui étoient là, & leur laissât vne chaloupe, & quelques vivres pour passer l'Hiver. Item que l'Anglois lui a voulu mal pour ne lui avoir voulu montrer l'isle Sainte-Croix, ni le conduire au Port Royal: Ains qu'vn Sagamos des Sauvages fut couru & attrappé, lequel fit cet office. Mais le sieur de Poutrincourt décrit cette affaire autrement en vne lettre que ie receu de sa part l'an suivãt mille sixcẽs quatorze, étãt encore en Suisse: *Vous avés sceu* (dit-il) *cõme ces envieux & cupides de regner firẽt bende à part: ne pouvans mettre à fin leurs mauvais desseins contre mon fils & moy, dõt Dieu m'a vẽgé à leur ruine, mais non sans que i'en aye ressenti de la disgrace. Arrivé donc que ie fus au mois de May six cens quatorze ie trouvay nôtre habitation brulée, les armes du Roy & les nôtres brisées, tous nos bestiaux enlevés, & nôtre moulin reservé, parce qu'ilz n'y sceurent aborder, d'autant que la mer perdoit, & que de noz gens étoient au labourage, auquels*

1614. *Lettre du sieur de Poutrincourt sur ce qui s'est passé.*

parla Biart l'vn des habiles de son ordre, leur voulant persuader de se retirer avec les Anglois: que c'étoient bonnes gens: qu'est-ce qu'ilz vouloient faire avec leur Capitaine (parlant de mon fils) destitué de moyens, avec lequel ilz seroient contraints de vivre comme bêtes. A quoy repondit vn nommé la France, Retire toy, autremẽt ie te couperay le col de cette hache, id est vade retrorsum satana. A l'instant mon fils, qui étoit devers l'Isle longue, averti par les Sauvages, arrive, & presente le combat seul à seul, tant pour tant. Mais au lieu de ce le Capitaine Anglois demanda de parler à lui en seureté. Ce qui lui fut accordé, & mit lui deuxieme pied à terre, raconta que mon fils étant Gentilhomme il avoit regret de ce qui s'étoit passé; mais que ces pervers avoient suscité leur general de la Virginie à envoyer executer ce malheureux acte, lui ayans fait croire que nous avions pris vn navire Anglois, ce qui étoit faux: que ie viendrois avec trente canons pour me fortifier sur le Port-Royal, & qu'il seroit impossible après de nous avoir: que si on nous permettoit cela, la France étant remplie de peuple il y en viendroit telle quantité qu'on les depossederoit de la Virginie, mais qu'à l'heure le sieur de Biencourt étoit foible, & vouloit qu'on le fit mourir s'ilz ne venoient à bout de lui: que s'il y étoit tué, ou incommodé de vivres, lui & les siens mourroient de faim: que le pere perdroit tout courage, & ne pourroit venir à chef de son entrepriſe. Souvenez vous de l'histoire de Laudonniere, au voyage duquel ceux qui voulurent se separer attirerẽt les Hespagnols sur eux. Si vous sçaviez toutes les particularités, il y auroit bien dequoy enfler vôtre histoire. A Dieu mon cher ami.

Ie ne veux me meler d'étre juge en ces rap-

Conjectures contre les Iesuites.

ports contraires. Mais par le discours du Pere Biart il y a lumiere pour croire qu'il a eté conducteur des Anglois en ces choses. Car à quel propos le mener là pour par apres retourner en Virginia, là où (dit-il) Argal s'attendoit de le faire mourir en acquerant loüange de fidelité à son office? Et le sujet de le faire mourir, c'est pour ne lui avoir voulu montrer l'ile Sainte-Croix, & le Port-Royal. Il est donc à presumer qu'il l'avoit promis. Mais qui avoit dit aux Anglois qu'il y avoit du bestial, méme des pourceaux aux glands dans les bois, & des hommes au labourage à deux lieues de là, sinon le Pere Biart? D'ailleurs il ne dit point qui étoit ce Sagamos qui fut attrappé, ni où il fut remis à terre. Et me semble impossible de pouvoir attrapper par force vn Sauvage qui peut aisement nous devancer par les bois à la course, & à la mer dans vn canot d'écorce.

Pag. 273. & 275.

I'adjoute à ceci (& le Pere Biart en est d'accord) que les Sauvages n'aimẽt nullemẽt les Anglois à cause des outrages qu'ils leur ont fait: de sorte qu'iceux Sauvages tuerent il y a quelques années vn de leurs Capitaines. Suivant quoy il n'y a point d'apparence qu'vn Capitaine Sauvage leur eût voulu rendre ce bon office, ains se feroit plutot faire tailler en pieces.

La defense des Iesuites est en recriminant.

Or si en iustice le premier complaignant & informant est receu au prejudice de celui qui vient en recriminant; le sieur de Poutrincourt aura sans doute gain de cause en ceci. Car l'apologie du Pere Biart n'est que de l'année mille six cens seze, & la plainte dudit sieur faite

devant le Iuge de l'Admirauté de Guyenne au siege de la Rochelle, est du dix-huitiéme Iuillet six cens quatorze, dont voici la teneur.

Plainte de Poutrincourt devãt le Iuge de l'Admirauté.

„ Messire Iean de Biencourt Chevalier sieur „ de Poutrincourt, Baron de Saint-Iust, sei- „ gneur du Port-Royal & païs adjacens en la „ Nouvelle-France, vous remontre que le der- „ nier iour du mois de Decembre dernier il „ partit de cette ville, & fit sortir hors le port „ & havre d'icelle vn navire de soixante-dix „ tonneaux, ou environ, nommé La prime de la „ tremblade, pour faire voile, & aller de droite „ route au Port-Royal, où il seroit arrivé le dix- „ septiéme Mars dernier. Et y étant il auroit ap- „ pris par le rapport de Charles de Biencourt „ son fils aîné Vice-Admiral & Lieutenant ge- „ neral és païs terres & mers de toute la Nou- „ velle-France, que le general de quelques An- „ glois étant en Virginia distãt six vints lieuës, „ ou environ du susdit Port, auroit à la persua- „ sion de Pierre Biart Iesuite envoyé au dit port „ vn grand navire de deux à trois cens tõneaux, „ vn autre de cent tonneaux, ou environ, & vne „ grande barque, avec nombre d'hommes; lé- „ quels au iour & fête de Toussains derniere „ auroient mis pied à terre, & conduits par le- „ dit Biart seroient allés où ledit sieur de Pou- „ trincourt auroit fait son habitation & pour la „ commodité d'icelle & des François y demeu- „ rans, fait vn petit Fort quarré, qui se seroit „ trouvé sans garde, ledit sieur de Biencourt „ étant allé le long des côtes visiter ces peuples „ avec la plus part de ses gens, afin de les entre-

„ tenir en amitié : outre qu'audit lieu n'y avoit
„ ſujet de crainte pour n'y avoir guerre contre
„ aucun, & par ainſi n'y avoit apparence qu'au-
„ dit temps aucuns navires étrangers peuſſent
„ venir audit port & habitation : & pour le ſur-
„ plus de ſes hommes ils étoient à deux lieuës
„ delà au labourage de la terre. Et ſur cette ren-
„ contre lédits Anglois pillerent tout ce qui
„ étoit en ladite habitation, prindrent toutes les
„ munitions qui y étoient, & tous les vivres,
„ marchandiſes, & autres choſes, demolirent &
„ demonterent les bois de charpenterie & me-
„ nuiſerie qu'ilz iugerent leur pouvoir ſervir, &
„ les porterent dans leurs vaiſſeaux. Ce fait, mi-
„ rent le feu au parſus. Et non contens de ce
„ (pouſſés & conduits par ledit Biart) ilz rom-
„ pirent avec vne maſſe de fer les armes du Roy
„ nôtre Sire, gravées dans vn rocher, enſemble
„ celles dudit ſieur de Poutrincourt, & celles
„ du ſieur de Monts. Puis allerent en vn bois
„ diſtant d'vne lieuë de ladite habitation, pren-
„ dre nombre de pourceaux, qui y avoient eté
„ menez pour paitre & manger du glan : & delà
„ en vne prairie où lon avoit accoutumé de
„ mettre les chevaux, jumens, & poullains, &
„ prindrent tout. Puis ſous la conduite dudit
„ Biart ſe ſeroient tranſportés au lieu où ſe fai-
„ ſoit le labourage, pour ſe ſaiſir de ceux qui y
„ étoient, la chaloupe déquels ilz prindrent &
„ ne pouvans les prendre (pour ce qu'ilz ſe ſe-
„ roient retirez ſus vne colline) ledit Biart ſe fe-
„ roit ſeparé des Anglois, & ſeroit allé vers la-

„ dite colline, pour induire ceux qui y étoient
„ de quitter ledit de Biencourt, & aller avec lui
„ & lédits Anglois audit lieu de la Virginie. A
„ quoy n'ayans voulu condescendre, il se seroit
„ retiré avec lédits Anglois, & embarqué dans
„ l'vn dédits navires. Mais premier qu'ils eus-
„ sent fait voile seroit arrivé ledit sieur de Bien-
„ court, lequel voyant ce qui s'étoit passé, se se-
„ roit mis dans vn bois, & auroit fait appeller
„ le Capitaine dédits Anglois, feignant de vou-
„ loir traiter avec lui, afin de le pouvoir enve-
„ lopper, & tacher par ce moyen de tirer raison
„ du mal qu'il avoit fait. Mais il seroit en-
„ tré en quelque deffiance, & n'auroit voulu
„ mettre pied à terre. Ce que ledit sieur de
„ Biencourt voyant, il auroit paru. Et sur ce que
„ ledit Capitaine dit vouloir parler à lui, il lui
„ auroit fait repõse que s'il vouloit mettre pied
„ à terre il n'auroit aucun déplaisir. Ce fait,
„ apres s'étre respectivement donné la foy, &
„ promis ne se meffaire ne médire, ledit Capi-
„ taine auroit mis pied à terre lui deuxieme, &
„ seroit demeuré prés de deux heures avec ledit
„ de Biencourt, auquel icelui Capitaine auroit
„ fait entendre les artifices déquels ledit Biart
„ auroit vsé pour disposer le General dédits An-
„ glois à aller audit lieu, où ledit de Biencourt
„ auroit demeuré avec ses gens depuis le iour &
„ féte de Toussains iusques au vint-septieme
„ Mars (que ledit sieur de Poutrincourt son
„ pere y seroit allé) sans aucuns vivres, reduits
„ tous à manger des racines, des herbes, & des
„ bourgeons d'arbres. Et lors que la terre fut

„ gelée, ne pouvans avoir ni herbes, ni racines,
„ ni aller par les bois, auroient eté contraints
„ d'aller dans les rochers prendre des herbes
„ attachées contre iceux, dont aucuns, & des
„ plus robuſtes, n'ayans peu ſe nourrir, ſeroient
„ morts de faim, & les autres auroient eté fort
„ malades, & fuſſent auſſi morts ſans l'aſſiſtance
„ qu'ils receurent par l'arrivée dudit ſieur de
„ Poutrincourt, auquel tout ce que deſſus au-
„ roit eté repreſenté pluſieurs & diverſes fois
„ par ſondit fils & autres étans avec lui en pre-
„ ſence de ceux de l'equippage dudit navire
„ nommé La prime, qu'il y auroit mené de cette
„ ville, en laquelle il eſt arrivé le ... jour du pre-
„ ſent mois. Et quoy que lui & ſondit fils ayent
„ fait procés verbaux de tout ce que deſſus, au-
„ quels foy doit étre adjoutée, attendu leurs
„ qualités, neantmoins deſire les preſenter à ſa
„ Majeſté & à Monſeigneur l'Admiral, duquel
„ ledit de Biencourt eſt Lieutenant eſdits païs,
„ afin d'y pourvoir au tout comme il appartiē-
„ dra, pour d'autant moins revoquer en doute
„ la verité d'iceux. Et à cette fin ledit ſieur de
„ Poutrincourt voudroit faire ouïr & interro-
„ ger ledit equippage ſur les faits ſuſdits, & ſur
„ l'état auquel il a trouvé le lieu où étoit ladite
„ habitation audit Port-Royal, ſelon qu'il eſt
„ rapporté par le procez verbal qu'il en a fait
„ dreſſer. Ce conſideré &c. Soit communiqué
„ au Procureur du Roy &c. le dixhuitiéme Iuil-
„ let 1614. ſigné P. Guillaudeau. Le Procureur
„ du Roy ne veut point empeſcher &c. Il eſt
„ permis audit ſuppliant, &c.

Que si tels actes ci-dessus recitez sont veritables, nous pourrons à bon droit approprier à cette cause cette parcelle d'vne requéte elegãte presentée par les Anciens de la ville de Canton en la Chine contre les Iesuites, rapportée par eux-mémes en leurs histoires en ces mots: *Vnde non immeritò formidamus eos* (Iesuitas) *esse cæterorum* (Lusitanorum) *exploratores, qui secreta nostra scire adlaborent, quos post multum deinde temporis veremur ne cum rerum novarum cupidis vniti ex ipsa nostra gente grande aliquod Reipub. Sinensi malum calamitatemque procurent, & gentem nostram per vasta maria vt pisces ac cetè dispergant. Hoc ipsum est quod libri nostri fortè prædicunt, Spinas & vrticas in miti solo seminastis, serpentes draconésque in ædes vestras induxistis &c.* Cela veut dire en François: Ce qui nous donne juste sujet de craindre qu'ils (c'est à dire les Iesuites) ne soient les espions des autres (c'est à dire des Portugais) par le moyen déquels ilz s'efforcent „ de decouvrir noz secrets. Et ne pouvons que „ n'entrions en grande apprehension du tẽps à „ venir, que cõspirãs avec ceux qui desirét cho- „ ses nouvelles, ilz ne tramẽt quelque grãd mal „ & calamité à la Republique Chinoise par le „ moyẽ de nôtre propre natiõ, & chassés de nô- „ tre païs nous envoyẽt comme poissons errãs „ par levague espace de la mer. C'est par avẽtu- „ re ce que nous predisent noz livres, & dõt ilz „ nous menacent: Vous avés (disent-ils) planté „ des epines & semé des orties en vne terre „ douce & aymable, & avés introduit des ser- „ pens & dragons dans voz maisons, &c.

Extrait d'vne requéte contre les Iesuites par les Chinois.

Nic. Rigaut. lib. 2. De Christiana expeditione ad Sinas, c. 11.

Ces beaux exploits achevés au Port-Royal, les Anglois en partirent le neufieme Novembre, en intention (dit Biart) de s'aller rendre à leur Virginie, mais le lendemain vn si grand orage s'éleva, qu'il écarta les trois vaisseaux, lequels depuis ne se sont point reveuz. La nau Capitainesse vint heureusement à port en ladite Virginie, quant à la barque il n'en est nouvelle, mais le vaisseau captif des Iesuites où eux-mémes étoient, aprés avoir long temps combattu les vents, par commun conseil print la route des Essores pour se raffrechir, & delà en Angleterre.

Anglois au retour écartez diversement.

Iesuites portés par vẽts cotraires en Europe.

Pieté du sieur de Poutrincourt. Dernier exploit, & mort d'icelui. Epitaphes en sa memoire.

CHAP. XV.

Pieté de Poutrincourt.

VOila la fin des voyages transmarins du brave, genereux, & redouté Poutrincourt, de qui la memoire soit en benediction. Voila les irreprochables témoignages de son incomparable pieté, aiguillon qui lui a fait entreprendre tant de travaux & de hazars, dont il a eté si mal recompensé. Il bruloit d'vn si grand desir de voir sa terre de la Nouvelle-France Christianisée, que tous ses discours & desseins ne buttoient qu'à cela, & à cela méme il a consommé son bien. Ie relis souvent & avec plaisir entremelé de regrets, plusieurs lettres qu'il m'a écrites au sujet de ses voyages, mais particulierement vne confir-

confirmative de ce que ie viens de dire, qui commence ainsi.

Monsieur, mon partement (de France) fut si precipité, que ie n'eu moyen de vous dire Adieu que par message, ayant vn extreme regret de ne vous avoir veu, & encore plus grand de ce que n'êtes ici (au Port-Royal) qui travailliés si bien à la culture de vôtre jardin, & abattiés bois pour l'ornement d'icelui: pour m'aider à travailler au jardin de Dieu, & abbattre le diable. Car il y a toujours des esprits de contradiction. J'ay bonne envie de vous voir hors des tumultes où trop souvent l'on est pressé en France, & de pouvoir ici jouïr de vôtre bonne compagnie. Maintenez moy en vos bonnes graces, & ie vous maintiendray en celles du grand Sagamos & invincible Membertou, qui est aujourd'hui par la grace de Dieu Chrêtien avec sa famille, &c. Lettre de Poutrincourt.

Au temps de son retour en France, survint le mouvement excité par Monsieur le Prince & ses associés à cause du mariage du Roy, durant lequel il fut recherché par les habitans de la ville de Troyes, & commandé par sa Majesté de reprendre la ville de Meri sur Seine, & Chateau-Thierri, où ledit Seigneur Prince avoit mis garnisons. Il commença donc par Meri, l'assiegea, & le print. Mais il y fut tué en la façon que chacun sçait, & qu'il se peut reconoitre par les Epitaphes suivans, dont l'vn est à Saint-Iust en Champagne, où il est enterré, l'autre a eté envoyé en la Nouvelle-France. Dernier exploit de Poutrincourt.

NOBILISSIMI HEROIS POTRINCVRTII

EPITAPHIVM.

ÆTERNÆ MEMORIÆ HEROIS MAGNI POTRINCVRTII, qui pacatis olim Galliæ bellis (in quibus præcipuam militiæ laudem consequutus est) factionéque magna Errici Magni virtute repressa, opus Christianum instaurandæ Franciæ novæ aggressus, dum illic monstra varia debellare conatur, occasione novi tumultus Gallici à proposito avocatus, & Mericum oppidum in Tricass. agro ad deditionem cogere à Principe iussus; voti compos, militaris gloriæ æmulatione multis vulneribus confossus, catapultâ pectori admotâ nefariè à Pisandro interficitur Mense Decemb. M. DC. XV. ætatis anno LVIII.

M. S. piæ recordationis ergò
Heroi benemerito
L. M. V. S.

EIVSDEM HEROIS MAGNI Epitaphium in Novæ Franciæ oris vulgatum, & marmoribus atque arboribus inciſum.

CHARA DEO SOBOLES, NEOPHYTI MEI
NOVÆ FRANCIÆ INCOLÆ,
CHRISTICOLÆ,
QVOS EGO.
ILLE EGO SVM MAGNVS SAGAMOS VESTER
POTRINCVRTIVS
SVPER ÆTHERA NOTVS,
IN QVO OLIM SPES VESTRÆ.
VOS SI FEFELLIT INVIDIA,
LVGETE.
VIRTVS MEA ME PERDIDIT VOBIS.
GLORIAM MEAM ALTERI DARE
NEQVIVI.
ITERVM LVGETE.

SIXIE'ME LIVRE CONTENANT LES MOEVRS ET FAÇONS DE VIVRE DES PEVPLES DE LA Nouvelle-France, & le rapport des terres & mers dont a eté fait mention és livres precedens.

PREFACE.

DIEV Tout-puissant en la creation de ce monde s'est tant pleu en la diversité, que, soit au ciel, ou en la terre, sous icelle, ou au profõd des eaux, en tout lieu reluisent les effects de sa puissance & de sa gloire. Mais c'est vne merveille qui surpasse toutes les autres; qu'en vne même espece de creature, ie veux dire en l'Homme, se trouvent beaucoup de varietez plus qu'és autres choses creées. Car si on le considere en la face, il ne s'en trouvera pas deux qui se ressemblent en tout point. Si on le prent par la voix, t'en est tout de même: si par la parole, toutes nations ont leur langage propre & particulier, par lequel l'vne est distinguée de l'autre. Mais és

mœurs & façons de vivre, il y a vne merveilleuse diuersité. Ce que nous voyons à l'œil en nôtre voisinage, sans nous mettre en peine de passer des mers pour en avoir l'experience. Or d'autant que c'est peu de chose de sçavoir que des peuples sont differens de nous en mœurs & coutumes, si nous ne sçavons les particularitez d'icelles: peu de chose aussi de ne sçavoir que ce qui nous est proche: ains est vne belle science de conoître la maniere de vivre de toutes les nations du monde, pour raison dequoy Vlysses a eté estimé d'aveir beaucoup veu & conu: il m'a semblé necessaire de m'exercer en ce sixiéme livre sur ce sujet, pour ce qui regarde les nations dequelles nous avons parlé, puis que ie m'y suis obligé, & que c'est vne des meilleures parties de l'Histoire, laquelle sans ceci seroit fort defectueuse, n'ayant que legerement & par occasion touché ci-dessus ce que i'ay reservé à dire ici. Ce que ie fay aussi, afin que s'il plait à Dieu avoir pitié de ces pauvres peuples, & faire par son Esprit qu'ils soient amenés à sa bergerie, leurs enfans sçachent à l'avenir quels étoient leurs peres, & benissent ceux qui se seront employés à leur conversion, & à la reformation de leur incivilité. Prenons donc l'homme par sa naissance, & aprés avoir à peu prés remarqué ce qui est du cours de sa vie, nous le conduirons au tombeau, pour le laisser reposer, & nous donner aussi du repos.

CHAP. I.

De la Naissance.

L'AVTHEVR du livre de la Sapience nous témoigne vne chose tres-veritable, *qu'vne pareille entrée est à tous à la vie, & vne pareille issuë.* Mais chacun peuple a apporté quelque ceremonie aprés ces choses accomplies. Car les vns ont pleuré de voir que l'homme vinst naitre sur le theatre de ce monde, pour y étre comme vn spectacle de miseres & calamitez. Les autres s'en sont réjouïs, tant pource que la Nature a donné à chacune creature vn desir de la conservation de son espece, que pource que l'homme ayant eté rendu mortel par le peché, il desire rentrer aucunement à ce droit d'immortalité perdu, & laisser quelque image visible de soy par la generation des enfans. Ie ne veux ici discourir sur chacune nation, car ce seroit chose infinie. Mais ie diray que les Hebrieux à la naissance de leurs enfans leurs faisoiẽt des ceremonies particulieres rapportées par le Prophete Ezechiel, lequel ayant charge de representer à la ville de Ierusalem ses abominations, il lui reproche & dit qu'elle a eté extraite & née du pais des Cananeens, que son pere étoit Amorrheen, & sa mere Hetheenne. *Et quant à ta naissance* (dit-il) *au iour que tu naquis ton nombril ne fut point coupé, & tu ne fus*

Sap. 7. verſ. 6.

Ezech. 16. verſ. 2. 3. 4.

point lavée en eau, pour être addoucie, ni salée de sel, ni aucunement emmaillottée. Les Cimbres mettoient leurs enfans nouveaux-nés parmi les neges, pour les endurcir. Et les François les plongeoient dedans le Rhin, pour conoitre s'ils étoient legitimes: car s'ils alloient au fond ils étoient reputés batars: & s'ilz nageoient dessus l'eau ils étoient legitimes, quasi comme voulans dire que les François naturellement doivẽt nager sur les eaux. Quant à noz Sauvages de la Nouvelle-France, lors que i'étois par-dela ne pensant rien moins qu'à cette histoire, ie n'ay pas pris garde à beaucoup de choses que i'auroy peu observer; mais toutefois il me souvient que comme vne femme fut delivrée de son enfant on vint en nótre Fort demander fort instamment de la graisse, ou de l'huile, pour la lui faire avaller avant que teter, ni prendre aucune nourriture. De ceci ilz ne sçavent rendre aucune raison, sinon que c'est vne longue coutume. Surquoy je conjecture que le diable (qui a toujours emprunté les ceremonies de l'Église tant en l'ancienne, qu'en la nouvelle loy) a voulu que son peuple (ainsi i'appelle ceux qui ne croyent point en Dieu & sont hors de la communion des Saints) fût oint comme le peuple de Dieu: laquelle onction il a fait interieure, par ce que l'onction spirituele des Chrétiens est telle.

Iulian. Imp. Sidon. Car. 7. Claudian. in Ruffin. lib. 2. August. epist. ad Maxim. Philos.

CHAP. II.

De l'Imposition des Noms.

POVR l'imposition des noms ilz les donnent par tradition, c'est à dire qu'ils ont des noms en grande quantité léquels ilz choisissent & imposent à leurs enfans. Mais le fils aîné volontiers porte le nom de son pere, en adjoutant vn mot diminutif au bout: comme l'aîné de *Membertou* s'appellera *Membertouchis*, quasi Le petit, ou le jeune *Membertou*. Quant au puîsné il ne porte le nom du pere, ains on lui en impose vn à volonté: & son puîsné portera son nom avec vne addition de syllabe: comme le puîsné de *Membertou* s'appelle *Actaudin*, celui qui suit après s'appelle *Actaudinech*? Ainsi *Memembouirré* avoit vn fils nommé *Semitoud*, & son puîsné s'appelloit *Semoudech*. Ce n'est pas toutefois vne regle ne estellaire d'adjouter cette terminaison *ech*. Car le puîsné de *Panoniac* (duquel est mention en la guerre de *Membertou* contre les Armouchiquois que i'ay décrit entre les Muses de la Nouvelle-France) s'appelloit *Panoniaques*: de maniere que cette terminaison se fait selon que le nõ precedent le desire. Mais ils ont vne coutume que quand ce frere aîné, ou le pere est mort, ilz changent de nom, pour eviter la tristesse que la ressouvenance des decedez leur pourroit apporter. C'est pourquoy aprés

le decés de *Memembourré*, & *Semcoud* (qui sont morts cet hiver dernier, mille six cens sept) *Semcoudech* a quitté le nom de son frere, & n'a point pris celui de son pere, ains s'est fait appeller Paris, par ce qu'il a demeuré à Paris. Et aprés la mort de *Panoniac*, *Panoniagués* quitta son nom, & fut appellé Roland par l'vn des nôtres. Ce que ie trouve mal & inconsiderément fait de prophaner ainsi les noms des Chrétiens & les imposer à des infideles: comme i'ay memoire d'vn autre qu'on a appellé Martin. Alexandre le grand (quoy que Payen) ne vouloit qu'aucun fût honoré de son nom qu'il ne s'en rendît digne par la vertu. Et comme vn jour vn soldat portant le nom d'Alexandre fut accusé devant lui d'étre voluptueux & paillard, il lui commanda de quitter ce nom, ou de changer sa vie.

Abus de ceux qui imposent les noms des Chrétiens aux infideles.

Ie ne voy point dans noz livres qu'aucun peuple ait eu cette coutume de noz Sauvages de changer de nom, pour eviter la tristesse qu'aporte la rememoration d'vn decedé. Bien trouve-je que les Chinois changent quatre, ou cinq fois de nom en leur vie. Car il y a le nom de l'enfance, le nom d'escolier, celui du mariage, & le nom d'honneur lors qu'ils ont atteint l'âge viril. Item le nom de religion, quand ils entrent en quelque secte. Mais rien de semblable à noz Sauvages. Plusieurs anciennement & encore aujourd'hui changeans d'état & de fortune ont changé & chãgent leurs noms. Abram au commencement avoit vn nom excellent signifiant Pere haut. Mais aprés les promesses Dieu voulut qu'il s'appellât Abraham, Pere de

Du chãgement de nõ.

Genes. 12.

Genes. 17.

plusieurs gents & nations. Et à méme intention sa femme Sarai (*Dame*) fut appellée Sara (*Dame de grande multitude*) Ainsi Iacob aprés
Gen.32.28. la lucte qu'il eut avec l'Ange (ou Dieu) fut appellé Israël, c'est à dire *Prince avec Dieu*, ou
Genes. 25. *Surmontant le Dieu fort.* De méme Esau (*Pelu*) fut appellé Edom (*Rousseau*) à cause d'vn brouët, ou potage roux qu'il acheta de son frere Iacob au pris de sa primogeniture. Depuis ces premiers siecles plusieurs Rois ont suiui cette trace. Et premierement ceux de Perse remarqués
Scaliger. par le sçavant Ioseph Scaliger en son livre sixiéme de la correction des temps. Item les Empereurs Grecs, dont quelques exemples sont rap-
Aymonius Monachus lib.4.c.57. portés par Zonare au troisiéme de ses Annales. Et les Rois de France, ainsi que dit Aymon le
Ado Viennensis. Moyne au livre quatrieme de son histoire; auquel s'accorde Ado Archevéque de Vienne en sa Chronique souz l'an six cens soixante neuf. Les Papes aussi à l'imitation de l'Apôtre saint Pierre (que premierement on appelloit Simon) ont voulu participer à ce privilege principalement depuis l'an huit cens de nôtre salut, à quoy (dit Platine) dõna occasiõ le nom sordide d'vn qui s'appelloit Groin de porc, lequel fut nommé Sergius. Plusieurs ordres nouveaux de Moines & autres prenãs le nom de religieux fõt de méme aujourd'hui entre le peuple, soit pour étre invités à oublier le monde, soit pour receler mieux à couvert les enfans qu'ilz retirent à eux contre le gré de leurs parens.

Bresiliens. Les Bresiliẽs (à ce que dit Iean de Leri) imposent à leurs enfans les nõs des premieres choses

qui leur viénent au devánt ; cóme s'il leur vient en imaginatió vn arc avec ſa corde, ils appellerót leur enfant *Ourapacem*, qui ſignifie l'arc & la corde. Et ainſi conſequémẽt. Pour le regard de noz Sauvages ils ont aujourd'hui des noms ſans ſignificatió, léquels paravẽture en leur premiere impoſitió ſignifioient quelque choſe. Mais cóme les lágues changẽt, on en pert la conoiſſáce. De tous les noms de ceux que i'ay conu ie n'ay appris ſinó que *Chkoudun* ſignifie vne Truite: & *Otgoudi* nó de la riviere dudit *Chkoudũ*, qui ſignifie Voir. Il eſt bien certain que les noms n'ont point eté impoſez sás ſujet à quelque choſe que ce ſoit. Car Adá a dóné le nom à toute creature vivante ſelon ſa proprieté & nature: & par-ainſi les noms ont eté impoſez aux hómes ſignifiáns quelque choſe: cóme *Adam* ſignifie homme, ou qui eſt fait de terre: *Eve*, ſignifie mere de tous vivás; *Abel*, Pleur: *Cain*, Poſſeſſion: *Ieſus*, Sauveur: *Diable*, Cálóniateur: *Satan*, Adverſaire, &c. Entre les Romains les vns furent appellez *Lucius*, pour avoir eté nais au point du jour: les autres *Ceſar*, pource qu'à la naiſſance du premier de ce nó on ouvrit par inciſion le ventre à la mere: de méme *Lentul*, *Piſo*, *Fabius*, *Cicero*, &c. tous nós de ſoubriquets dónés par quelq; accidẽt, ainſi que les nós de noz Sauvages, mais avec plus de jugement.

Les noms n'ont eté impoſez ſans ſujet.

Soubriquets.

Ainſi noz Roys anciens ont participé à cette façon de noms, comme on peut remarquer en Clodion le chevelu; Charles Martel, le grand, le chauve, le ſimple; Loys le debonnaire, le begue, le gros, hutin; Pepin le bref, Hugues Cápet, &c. Mais ces ſoubriquets ne leur ont eté volontiers donnez qu'aprés leur decés.

Et entre le menu peuple cela s'eſt transferé aux enfans : comme vn Notaire étoit ſurnommé le Clerc; vn forgeron, marechal, ou ſerrurier, s'appelloit le Févre, ou Fabre, ou Faur, &c. A pluſieurs on a impoſé le nom de leur païs, ou des lieux où ils avoient pris naiſſance. D'autres ont herité de leurs peres des noms dont on ne ſçait aujourd'huy la cauſe ni l'origine : comme Leſcarbot, qui eſt mon nom de famille. Et toutefois il y a des treſ-nobles maiſons és païs d'Artois, du Maine, & de la baſſe Bretagne prés ſaint Paul de Leon, qui s'appellent de ce nom.

Leſcarbot.

Quant aux noms des Provinces, nous voyõs par l'hiſtoire ſacrée que les premiers hommes leur ont impoſé les leurs. Ce que le pſalmiſte ſemble blamer quand il dit:

Geneſ. 10. Pſalm. 48. verſ. 12.

Ils lairront pour autrui ces biens qu'ils amoncelent;
Leurs palais eternels des ſepuleres ſeront,
En diverſes maiſons leurs terres paſſeront,
Et ces lieux que ſi fiers de leurs noms ils appellent.

Mais il parle de ceux qui trop avidement recherchent celà, & penſent étre immortels ici bas. Car certes s'il faut impoſer quelques noms aux lieux, places, & provinces, il vaut autant que ce ſoient les noms de ceux qui les établiſſent que d'vn autre, quand ce ne ſeroit que pour emouvoir la poſterité à bien faire; laquelle méme reçoit vne triſteſſe quand elle ne ſçait qui eſt ſon autheur & la cauſe de ſon bien. Et de cette cupidité ont eté touchez ceux mémes qui ont haï le monde, & ſe ſont

sequestrez de la compagnie des hommes, dont plusieurs ont fait des sectes qu'ils ont appellées de leurs noms.

CHAP. III.

De la Nourriture des enfans, & amour des peres & meres envers eux.

LE Tout-puissant voulant montrer quel est le devoir d'vne vraye mere, dit par le Prophete Esaie: *La femme peut-elle oublier son enfant qu'elle allaite, qu'elle n'ait pitié du fils de son ventre?* Cette pitié que Dieu requiert és meres est de bailler la mammelle à leurs enfans, & ne leur point changer la nourriture qu'elles leur ont donnée avant la naissance. Mais aujourd'hui la plus part veulent que leurs mammelles servent d'attraits de paillardise: & se voulans donner du bon temps envoyent leurs enfans aux champs, là où ilz sont paraventure changés ou donnés à des nourrices vicieuses, déquelles ilz sucent avec lait la corruption & mauvaise nature. Et de là viennent des races fausses, infirmes & degenerãtes de la souche dont elles portent le nõ. Les femmes Sauvages ont plus d'amour que cela envers leurs petits: car autres qu'elles ne les nourrissent: ce qui est general en toutes les Indes Occidentales. Aussi leurs tetins ne servent-ilz point de flãme d'amour, comme pardeçà, ains en ces terres là l'amour se traite

Esai 49. vers. 15.

Femmes du jourd hui.

Sauvages.

par la flamme que la nature allume en chacun, sans y apporter des artifices soit par le fard, ou les poisons amoureuses, ou autrement. Et de cette façon de nourriture sont loüées les anciennes femmes d'Allemagne par Tacite, d'autant que chacune nourrissoit ses enfans de ses propres mammelles, & n'eussent voulu qu'vne autre qu'elles les eût alaités : Ce que pour la plus part elles ont gardé religieusement jusques aujourd'hui. Or noz Sauvages avec la mãmelle leur baillent des viandes déquelles elles vsent, aprés les avoir bien machées : & ainsi peu à peu les élevent. Pour ce qui est de l'emmaillottement, és païs chauds & voisins des Tropiques ilz n'en ont cure, & les laissent comme à l'abandon. Mais tirant vers le Nort les meres ont vne planche bien vnie, comme la couverture d'vne layette, sur laquelle elles mettent l'enfant enveloppé d'vne fourrure de Castor, s'il ne fait trop chaud, & lié là-dessus avec quelque bende elles le portent sur leur dos les jambes pendantes en bas : puis retournées en leurs cabannes elles les appuient de cette façon tout droits contre vne pierre, ou autre chose. Et comme pardeçà on baille des petits panaches & dorures aux petits enfans, ainsi elles pendent quantité de chapelets, & petits quarreaux diversement colorés en la partie superieure de ladite planche, pour l'ornement des leurs. Les nourrissans ainsi, & avec vn soin tel que doivent les bonnes meres, elles les ayment aussi, comme pareillement font les peres, gardans cette loy que la Nature a entée és cœurs de tous animaux (excepté des femmes

Anciennes Allemãdes.

debauchées) d'en avoir le soin. Et quand il est question de leur demander (ie parle des Souriquois, en la terre déquels nous avons demeuré) de leurs enfãs pour les amener & leur faire voir la France, ilz ne les veulent bailler: que si quelqu'vn s'y accorde il lui faut faire des presens, & promettre merveilles, ou bailler otage. Nous en avons touché quelque chose ci-dessus, à la fin du dixseptiéme chapitre du liv. quatriéme. Et ainsi ie trouve qu'on leur fait tort de les appeller barbares, veu que les anciens Romains l'étoient beaucoup plus, qui vendoient le plus souvent leurs enfans, pour avoir moyen de vivre. Or ce qui fait qu'ils aiment leurs enfans plus qu'on ne fait pardeça, c'est qu'ilz sont le support des peres en la vieillesse, soit pour les aider à viure, soit pour les defendre de leurs ennemis: & la nature conserve en eux son droit tout entier pour ce regard. A cause dequoy ce qu'ilz souhaittent le plus c'est d'en avoir nombre, pour étre tant plus forts, ainsi qu'és premiers siecles auquels la virginité étoit chose reprochable, pour ce qu'il y avoit commandement de Dieu à l'homme & à la femme de croitre, & multiplier, & remplir la terre. Mais quand elle a eté remplie, cet amour s'est merveilleusement refroidi, & les enfans ont commencé d'étre vn fardeau aux peres & meres, léquels plusieurs ont dedaigné & bien souvent ont procuré leur mort. Aujourd'huy le chemin est ouvert à la France pour remedier à cela. Car s'il plait à Dieu

Ci-dessus l. 4 ch. 17.

Genes. 1. vers. 28.

Moyen de soulager les familles de France.

conduire & feliciter les voyages de la Nouvelle-France, quiconque pardeça se trouvera oppressé pourra passer là, & y confiner ses jours en repos & sans pauvreté: ou si quelqu'vn se trouve trop chargé d'enfans il en pourra là envoyer la moitié, & avec vn petit partage ilz seront riches & possederont la terre qui est la plus asseurée condition de cette vie. Car nous voyons aujourd'hui de la peine en tous états, même és plus grans lesquels sont souvent traversez d'envies & destitutions: les autres feront cent bonnetades & corvées pour vivre, & ne feront que languir: les autres vivent en perpetuel servage. Mais la terre ne nous trompe jamais si nous la voulons caresser à bon escient. Témoin la fable de celui qui par son testament declara à ses enfans qu'il avoit caché vn threſor en sa vigne, & comme ils eurent bien remué profondement ilz ne trouverent rien, mais au bout de l'an ilz recueillirent si grande quantité de raisins qu'ils ne sçavoient où les mettre. Ainsi par toute l'Ecriture sainte les promesses que Dieu fait aux patriarches Abraham, Isaac, & Iacob, & depuis au peuple d'Israël par la bouche de Moyse, & du Psalmiste, c'est qu'ils possederõt la terre, comme vn heritage certain, qui ne peut perir, & où vn homme ha dequoy sustenter sa famille, se rendre fort, & vivre en innocence: suivant le propos de l'ancien Caton, lequel disoit que les fils des laboureurs ordinairement sont vaillans & robustes, & ne pensent point de mal.

Calamité de ce temps.

Pſ. 36. verſ. 4. 19. 22. 24. 32 37.

Posseder la terre c'est vn riche heritage. Plin. liv. 18. chap. 5.

CHAP. IV.

CHAP. IV.

De la Religion.

L'HOMME ayãt eté creé à l'image de Dieu, c'eſt bien raiſon qu'il reconoiſſe, ſerve, adore, loüe & benie ſon createur, & qu'à cela il employe tout ſon deſir, ſa penſée, ſa force, & ſon courage. Mais la nature humaine ayant eté corrompuë par le peché, cette belle lumiere que Dieu lui avoit premierement donnée a tellement eté obſcurcie qu'il en eſt venu à perdre la conoiſſance de ſon origine. Et d'autant que Dieu ne ſe montre point à nous par vne certaine forme viſible, comme feroit vn pere, ou vn Roy; ſe trouvant accablé de pauvreté & infirmité, ſans s'arréter à la contemplation des merveilles de ce Tout-puiſſant ouvrier, & le rechercher comme il faut; d'vn eſprit bas & abeti, miſerable il s'eſt forgé des Dieux à ſa fantaſie, & n'y a rien de viſible au monde qui n'ait eté deifié en quelque part, voire méme en ce rang ont eté miſes encor des choſes imaginaires, comme la Vertu, l'Eſperance, l'Honneur, la Fortune, & mille ſemblables: item des dieux infernaux, & de maladies, & toutes ſortes de peſtes, adorant chacun les choſes déquelles il avoit crainte. Mais toutefois quoy que Ciceron ait dit, parlant de la nature des dieux, qu'il n'y a gent ſi ſauvage, ſi brutale,

Origine de l'Idolatrie.

ne si barbare qui ne soit imbuë de quelque opinion d'iceux : si est-ce qu'il s'est trouvé en ces derniers siecles des nations qui n'en ont aucun ressentiment : ce qui est d'autant plus étrange qu'au milieu d'icelles y avoit, & y a encore des idolatres, comme en Mexique & Virginia (adjoutons-y encor, si on veut, la Floride) Et neantmoins tout bien consideré, puis que la condition des vns & des autres est deplorable, ie prise davantage celui qui n'adore rien, que celui qui adore des creatures sans vie, ni sentiment, car au moins tel qu'il est il ne blaspheme point, & ne donne point la gloire de Dieu à vn autre, vivant (de verité) vne vie qui ne s'éloigne gueres de la brutalité : mais celui là est encore plus brutal qui adore vne chose morte, & y met sa fiance. Et au surplus celui qui n'est imbu d'aucune mauvaise opinion est beaucoup plus susceptible de la vraye adoration, que l'autre : étant semblable à vn tableau nud, lequel est prét à recevoir telle couleur qu'on luy voudra bailler. Car vn peuple qui a vne fois receu vne mauvaise impression de doctrine, il la lui faut arracher devant qu'y en subroger vne autre. Ce qui est bien difficile, tant pour l'opiniatreté des hommes, qui disent, Noz peres ont vécu ainsi : que pour le détourbier que leur donnent ceux qui leur enseignent telle doctrine, & autres de qui la vie depend de là, lequels craignent qu'on ne leur arrache le pain de la main : ainsi que ce Demetrius ouvrier en argenterie, duquel est parlé és Actes des Apôtres. C'est pourquoy noz peuples de la Nouvelle-Frãce se rendront faciles à recevoir la doctrine Chrétienne si vne fois la pro-

Ceux qui n'adorent rien sont plus susceptibles de la Religion que les idolatres.

Act 19. vers. 24.

vince est serieusement habitée. Car afin de commencer par ceux de *Canada*, Iacques Quartier en sa deuxiéme relatiõ rapporte ce que i'ay nagueres dit, en ces mots, qui ne sont couchez ci-dessus au livre troisiéme. *Iacques Quartier.*

„ Cedit peuple (dit-il) n'a aucune creance de „ Dieu qui vaille : Car ilz croyent en vn qu'ils „ appellent *Cudouagni*, & disent qu'il parle sou- „ vent à eux, & leur dit le temps qu'il doit faire. „ Ilz disent que quand il se courrouce à eux, il „ leur jette de la terre aux yeux. Ilz croyent aus- „ si quand ilz trépassent qu'ilz vont és étoilles, „ vont en beaux champs verts pleins de beaux „ arbres, fleurs & fruits somptueux. Aprés qu'ilz „ nous eurẽt donné ces choses à entendre nous „ leur avons montré leur erreur, & que leur *Cu-* „ *douagni* est vn mauvais esprit qui les abuse, & „ qu'il n'est qu'vn Dieu, qui est au ciel, lequel „ nous donne tout, & est createur de toutes „ choses, & qu'en cetui devons croire seulemẽt, „ & qu'il faut étre baptizé ou aller en enfer. Et „ leur furent remontrées plusieurs autres cho- „ ses de nótre Foy : Ce que facilement ils ont „ creu : & ont appellé leur *Cudouagni*, *Agojonda*. „ Tellemẽt que plusieurs fois ont prié le Capi- „ taine de les baptizer, & y sont venus ledit sei- „ gneur (c'est *Donnacona*) *Taiguragni*, *Domagaya*, „ avec tout le peuple de leur ville pour le cui- „ der étre, mais parce que ne sçavions leur in- „ tention & courage, & qu'il n'y avoit qui „ leur remontrat la Foy, pour lors fut prins „ excuse vers eux, & dit à *Taiguragni* & *Do-* „ *magaya* qu'ilz leur fissent entendre que *Religion des Sauvages de Canada.* *Etat des ames aprés le trépas.* *Peuple facile à convertir.* *Agojonda c'est à dire méchant.*

„ nous retournerions vn autre voyage, & ap-
„ porterions des Prétres, & du Chréme, leur
„ donnant à entendre pour excuſe que l'on ne
„ peut baptizer ſans ledit Chréme. Ce qu'ilz
„ creurent. Et de la promeſſe que leur fit le Ca-
„ pitaine de retourner furent fort joyeux, & le
„ remercierent.

Samuel Champlein ayant és dernieres années fait le méme voyage que le Capitaine Iacques Quartier, a diſcouru avec les Sauvages du jourd'hui, & fait rapport des propos qu'il a tenu avec certains *Sagamos* d'entre eux touchant leur croyance des choſes ſpirituelles & celeſtes: ce qu'ayant eté touché ci-deſſus ie m'empecheray d'en parler. Quant à noz Souriquois, & autres leurs voiſins, ie ne puis dire ſinon qu'ilz ſont deſtituez de toute conoiſſance de Dieu, n'ont aucune adoration, & ne font aucun ſervice divin, vivans en vne pitoyable ignorance, qui devroit toucher les cœurs aux Princes & Paſteurs Chrétiens qui employent bien ſouvent à des choſes frivoles ce qui ſeroit plus que ſuffiſant pour établir là maintes colonies qui porteroiét leur nō, alentour déquelles s'aſſembleroient ces pauvres peuples. Ie ne di pas qu'ils y aillent en perſonne: car ilz ſont plus neceſſaires ici, & chacun n'eſt pas propre à la mer: mais il y a tant de gens de bonne volonté qui s'employeroient à cela, s'ils en avoient les moyens, que ceux qui le peuvent faire ſont du-tout inexcuſables. Le ſiecle du jourd'huy eſt tombé comme en vne aſtorgie, manquant d'amour & charité Chrétienne, & ne retenant quaſi rien de ce feu qui

Ci-deſſus liv. 3 ch. 11.

bruloit noz peres ſoit au temps de noz premiers Rois, ſoit au ſiecle des Croiſades pour la Terre-ſainte : voire ſi quelqu'vn employe ſa vie & ce peu qu'il ha à cet œuvre, la pluſpart s'en mocquent, ſemblables à la Salemandre, laquelle ne vit point au milieu des flammes, comme quelques-vns s'imaginent, mais eſt d'vne nature ſi froide qu'elle les éteint par ſa froideur. Chacun veut courir aprés les threſors, & les voudroit enlever ſans ſe donner de la peine, & au bout de cela ſe donner du bon temps ; mais ils y viennent trop tard ; & en auroient aſſez s'ils croyoient comme il faut en celuy qui a dit : *Cherchez premierement le Royaume de Dieu, & toutes ces choſes vous ſeront baillées par-deſſus.* Luc. 12. verſ. 31.

Revenons à nos Sauvages, pour la converſion déquels il nous reſte de prier Dieu vouloir ouvrir les moyens de faire vne ample moiſſon à l'avancement de l'Evangile. Car les nôtres & generalement tous ces peuples juſques à la Floride incluſivement, ſont fort aiſez à attirer à la Religion Chrétienne, ſelon que ie puis conjecturer de ceux que ie n'ay point veu, par les diſcours des hiſtoires, mais ie trouve que la facilité y ſera plus grande en ceux des premieres terres comme du Cap Breton juſques à Malebarre, pour ce qu'ilz n'ont aucun veſtige de Religion (car ie n'appelle point Religion s'il n'y a quelque latrie, & office divin) ni la culture de la terre (du moins juſques à *Choüakoet*) laquelle eſt la principale choſe qui peut attirer les hommes à croire ce que l'on voudra, d'autant que de la terre vient tout ce qui eſt neceſ-

faire à la vie, aprés l'vſage general que nous avons des autres elemens. Nôtre vie a beſoin principalement de manger, boire, & étre à couvert. Ces peuples n'ont rien de cela, par maniere de dire, car ce n'eſt point étre à couvert d'étre touiours vagabond & hebergé ſouz quatre perches, & avoir vne peau ſur le dos: ni n'appelle point manger & vivre, que de manger tout à vn coup & mourir de faim le lendemain, ſans pourvoir à l'avenir. Qui donnera donc à ces peuples du pain, & le vétement, celui-là ſera leur Dieu, ilz croiront tout ce qu'il dira. Ainſi le Patriarche Iacob promettoit de ſervir Dieu s'il lui bailloit du pain à manger & du vétement pour ſe couvrir. Dieu n'a point de nom: car tout ce que nous ſçaurions dire ne le pourroit comprendre. Mais nous l'appellons Dieu, pour-ce qu'il donne. Et l'homme en donnant peut étre appellé Dieu par reſſemblance. *Fay* (dit Saint Gregoire de Nazianze) *que tu ſois Dieu envers les calamiteux en imitant la miſericorde de Dieu. Car l'homme n'a rien de ſi divin en ſoy que le bien faire.* Les Payens ont reconu ceci, & entre autres Pline quand il a dit que c'eſt grand ſigne de divinité à vn homme mortel d'ayder & ſoulager vn autre mortel. Ces peuples donc reſſentás les fruits de l'vſage des métiers & culture de la terre, croiront tout ce qui leur ſera annoncé, *in auditu auris*, à la premiere voix qui leur frappera aux aureilles. Et de ceci i'ay des témoignages certains, pour ce que ie les ay reconu tout diſpoſés à cela par la communicatiõ qu'ils avoient avec nous: & y en a qui ſont Chrétiens

Geneſ. 28. verſ. 29.

Gregor. Nazianz. en l'oraiſon du ſoin des pauvres.

Plin. liv. 2. chap. 7.

de volonté & en font les actions telles qu'ilz peuvent, encores qu'ils ne soient baptizés: entre lequels ie nommeray *Chkoudun* Capitaine (aliàs *Sagamos*) de la riviere de Saint Iean mentionné au cõmencement de cet œuvre, lequel ne mange point vn morceau qu'il ne leve les ïeux au ciel, & ne face le signe de la Croix, pour ce qu'il nous a veu faire ainsi: mémes à noz prieres il se mettoit à genoux comme nous: & pource qu'il a veu vne grande Croix plantée prés de nôtre Fort, il en a fait autant chez lui, & en toutes ses cabannes: & en porte vne devant sa poitrine, disant qu'il n'est plus Sauvage, & reconoit bien qu'ilz sont bétes (ainsi dit-il en son langage) mais qu'il est comme nous, desirant étre instruit. Ce que ie di de cetui-ci ie le puis affermer préque de tous les autres: & quand il seroit seul, il est capable, étant instruit, d'attirer tout le reste. *Ci dessus liv. 1. ch. 5.*

Les Armouchiquois sont vn grand peuple léquels aussi n'ont aucune adoration: & étans arretez, par ce qu'ilz cultivent la terre, on les peut aisément congreger, & exhorter à ce qui est de leur salut. Ilz sont vicieux & sanguinaires ainsi que nous avons veu ci-dessus: mais cette insolence vient de ce qu'ilz se sentent forts, à cause de leur multitude, & pour-ce qu'ilz sont plus à l'aise que les autres, recueillans des fruits de la terre. Leur païs n'est pas encores biẽ reconu, mais en ce peu que nous en avons découvert i'y trouve de la conformité avec ceux de la Virginie, hors-mis en la superstition & erreur en ce qui regarde nôtre sujet, d'autant que *Ci-dessus liv. 4. chap. 7. & 14.*

Religion de ceux de Virginia.

les Virginiens commencent à avoir quelque opinion de choſe ſuperieure en la Nature, qui gouuerne ce monde ici. Ilz croyent pluſieurs „ Dieux (ce dit vn hiſtorien Anglois qui y a de- „ meuré) léquels ils appellent *Montóac* : mais „ de diverſes ſortes & degrez. Vn ſeul eſt prin- „ pal & grand, qui a toujours été, lequel vou- „ lant faire le monde fit premierement d'autres „ Dieux pour étre moyens & inſtrumens dé- „ quels il ſe peût ſervir à la creation & au gou- „ vernement. Puis aprés, le ſoleil, la lune, & „ les étoilles comme demidieux, & inſtrumens „ de l'autre ordre principal. Ilz tiennent que la „ femme fut premierement faite, laquelle par „ conjonction d'vn des Dieux eut des enfans. Tous ces peuples generalement croyent l'immortalité de l'ame, & qu'aprés la mort les gens de bien ſont en repos, & les mechans en peine. Or les méchans ſont leurs ennemis, & eux les gens de bien: de ſorte qu'à leur opinion ilz ſont tous aprés la mort bien à leur aiſe, & principalement quand ils ont bien defendu leur païs & bien tué de leurs ennemis. Et pource qui eſt de la reſurrection des corps, encore y-a-il quelques nations pardela qui en ont de l'ombrage. Car les Virginiens ſont des contes de certains hommes reſuſcitez, qui diſent choſes étranges: comme d'vn méchant, lequel aprés ſa mort avoit eté prés l'entrée de *Popogoſſo* (qui eſt leur enfer) mais vn Dieu le ſauva & lui donna congé de retourner au monde, pour dire à ſes amis ce qu'ilz devoient faire pour ne point venir en ce miſerable tourment. Item en l'année que les

Contes fabuleux de la reſurrection.

Anglois étoient là avint à ſoixante-deux lieuës d'eux (ce diſoiét les Virginiens) qu'vn corps fut deterré, cõme le premier, & remontra qu'étant mort en la foſſe, ſon ame étoit en vie, & avoit voyagé fort loin par vn chemin long & large, aux deux cotez duquel croiſſoient des arbres fort beaux & plaiſans, portans fruits les plus rares qu'on ſçauroit voir: & qu'à la fin il vint à de fort belles maiſons, prés déquelles il trouva ſon pere qui étoit mort, lequel lui fit exprés commandement de revenir & declarer à ſes amis le bien qu'il falloit qu'ilz fiſſent pour jouïr des delices de ce lieu: & qu'aprés ſon meſſage fait il s'en retournât. L'Hiſtoire generale des Indes Occidentales rapporte qu'avant la venuë des Heſpagnols au Perou, ceux de *Cuſco*, & des environs, croyoient ſemblablement la reſurrection des corps. Car voyans que les Heſpagnols, d'vne avarice maudite, ouvrans les ſepulchres pour avoir l'or & les richeſſes qui étoient dedans, jettoient les oſſemens des morts ça & là, ilz les prioient de ne les écarter ainſi, afin que cela ne les empechât de reſuſciter: qui eſt vne croyance plus parfaite que celle des Sadduceës, & des Grecs, léquels l'Evangile, & les Actes des Apôtres nous témoignent s'étre mocqué de la reſurrection, comme fait auſſi préque toute l'antiquité Payenne.

Hiſt. gen. des Indes l. 4. ch. 124

Luc 20. verſ. 27. Act 17. verſ 32.

Attendant cette reſurrection quelques vns de nos Occidentaux ont eſtimé que les ames des bons alloient au ciel, & celles des méchans en vne grande foſſe (ou trou) qu'ilz penſent étre bien loin au Couchant, qu'ils appellẽt *Popoguſſo*,

pour y bruler toujours, & telle est la croyance des Virginiens : les autres (comme les Brefiliens) que les méchans s'en vont aprés la mort avec *Aignan*, qui est le mauvais esprit qui les tourmente: mais pour le regard des bons, qu'ils alloient derriere les montagnes danser, & faire bonne chere avec leurs peres. Plusieurs des anciens Chrétiens fondés sur certains passages d'Esdras, de sainct Paul, & autres, ont estimé qu'aprés la mort nos ames étoient sequestrées en des lieux souz-terrains, comme au sein d'Abraham, attendans le iugement de Dieu : & là Origene a pensé qu'elles sont comme en vne école d'ames & lieu d'erudition, où elles apprennẽt les causes & raisons des choses qu'elles ont veu en terre, & par ratiocination font des jugemens des consequences du passé, & des choses à venir. Mais telles opinions ont eté rejettées par la resolution des Docteurs de Sorbone au temps du Roy Philippe le Bel, & depuis par le Concile de Florẽce. Que si les Chrétiens mémes en ont eté là, c'est beaucoup à ces pauvres Sauvages d'étre entrés en ces opinions que nous avons rapportées d'eux.

4 *Esd.7.* *vers.31.32.* *Heb.11.à la fin.* *Orig.liv.2.* *Des principes, & sur le 9.du Levitiq.*

Quant à ce qui est de l'adoration de leurs Dieux, de tous ceux qui sont hors la domination Hespagnole ie ne trouve sinon les Virginiens qui facẽt quelque service divin (si ce n'est qu'on y vueille aussi comprendre ce que font les Floridiens, que nous dirons ci-aprés) Ilz representent donc leurs Dieux en forme d'homme, lequels ils appellent *Kevvasóvvock*. Vn seul est nommé *Kevvas*. Ilz les placent en maisons &

temples faits à leur mode qu'ilz nomment *Machicómuch'*, équels ilz font leurs prieres, chants, & offrandes à ces Dieux. Et puis que nous parlons des infideles, ie prise davantage les vieux Romains, léquels ont eté plus de cent septante ans sans aucuns simulacres de Dieux, ce dit saint Augustin, ayant sagement eté defendu par Numa Pompilius d'en faire aucun, pource que telle chose stolide & insensible les faisoit mépriser, & de ce mépris venoit que le peuple perdoit toute crainte, n'étant rien si beau que de les adorer en esprit, puis qu'ilz sont esprits. Et de verité Pline dit, *qu'il n'y a chose qui demontre plus l'imbecillité du sens humain, que de vouloir assigner quelque image ou effigie à Dieu. Car en quelque part que Dieu se montre il est tout de sens, de veuë, d'ouïe, d'ame, d'entendement; & finalement il est tout de soy-méme, sans vser d'aucun organe.* Les anciens Allemans instruits en cette doctrine, non seulement n'admettoient point de simulacres de leurs Dieux (ce dit Tacite) mais aussi ne vouloient point qu'ilz fussent depeints contre les parois, ni representés en aucune forme humaine, estimans cela trop deroger à la grandeur de la puissance celeste. On peut dire entre nous que les figures & representatiõs sont les livres des ignorans. Mais laissans les disputes à part, il seroit bien-seant que chacun fût sage & bien instruit, & qu'il n'y eût point d'ignorans.

S. *Aug. 4. de la cité de Dieu ch. 31.*

Plin. liv. 2. ch. 7.

Noz Sauvages Souriquois & Armouchiquois ont l'industrie de la peinture & sculpture, & font des images des bétes, oiseaux, hommes, en pierres & en bois aussi iolimét que des bons

ouvriers de deça, & toutefois ilz ne s'en servent point pour adoration, ains seulement pour le contentement de la veuë, & pour l'vsage de quelques outils privez, comme de calumets à petuner. Et en cela (comme i'ay dit au commencement) quoy qu'ilz soient sans cult divin, ie les prise davantage que les Virginiens, & toutes autres sortes de gens qui plus bétes que les bétes adorent & reverent des choses insensibles.

Floridiens. Le Capitaine Laudonniere en son histoire de la Floride dit que ceux de ce païs-là n'ont connoissance de Dieu, ni d'aucune Religion, sinon qu'ils ont quelque reverence au soleil & à la lune: auquels toutefois ie ne trouve point par toute ladite histoire qu'ilz facent aucune adoration, fors que quand ilz vont à la guerre le *Paraousti* fait quelque priere au soleil pour obtenir victoire, & laquelle obtenuë, il lui en rend la loüange, avec chansons en son honneur, comme i'ay plus particulierement dit ci-dessus. Et toutefois Belle forét écrit avoir pris de ladite histoire ce qu'il met en avant, qu'ilz font des sacrifices sanglans tels que les Mexicains, s'assemblás en vne campagne, & y dressans leurs loges, là où aprés plusieurs danses & ceremonies ilz levent en l'air & offrent au soleil celui sur qui le sort est tombé d'étre destiné pour le sacrifice. Que s'il est hardi en cet endroit, il ne l'est pas moins quand il en dit autant des peuples de *Canada*, léquels il fait sacrificateurs de corps humains, encores qu'ilz n'y ayent jamais pensé. Car si le Capitaine Iacques Quartier a veu des

Livre I. chap. 10.

têtes de leurs ennemis conroyées, étenduës sur des pieces de bois, il ne s'ensuit qu'ils ayent eté sacrifiés: mais c'est leur coutume, ainsi qu'aux anciens Gaulois, d'en faire ainsi, c'est à dire d'enlever toutes les têtes d'ennemis qu'ils auront peu tuer, & les pendre en (ou dehors) leurs cabanes pour trophées. Ce qui est coutumier par toutes les Indes Occidentales. *Ci-dessus li. 3 ch. 18.*

Pour revenir à noz Floridiens, si quelqu'vn veut appeller acte de Religion l'honneur qu'ilz font au soleil, ie ne l'empeche. Car és vieux siecles de l'age d'or lors que l'ignorance se mit parmi les hommes, plusieurs considerans les admirables effects du soleil & de la lune déquels Dieu se sert pour le gouvernement des choses d'ici bas, ilz leur attribuerent la reverence deuë au Createur, & cette façon de reverence Iob nous l'explique quand il dit: *Si i'ay regardé le Soleil en sa splendeur, & la lune cheminant claire: Et si mon cœur a eté seduit en secret, & ma main a baisé ma bouche: Ce qui est vne iniquité toute iugée, car i'eusse renié le grand Dieu d'enhaut.* Quant au baise-main c'est vne facon de reverence qui se garde encore aux homages. Ne pouvans toucher au soleil ils étendoiét la main vers lui, puis la baisoient: ou touchoient son idole, aprés baisoient la main qui avoit touché. Et en cette idolatrie est quelquefois tombé le peuple d'Israël comme nous voyons en Ezechiel. *Iob. 31. vers. 26. 27.* *Voy Pline li 28. ch. 2.* *Ezech. 8. vers. 16.*

Au regard des Bresiliens, ie trouve par le discours de Iean de Leri, que non seulement ilz sont semblables aux nôtres, sans aucune forme de Religion, ni connoissance de Dieu, mais qu'ilz *Bresiliens.*

sont tellement aveuglés & endurcis en leur anthropophagie, qu'ilz semblẽt n'étre nullement susceptibles de la doctrine Chrétienne. Aussi sont ils visiblement tourmentez & battus du diable (qu'ils appellent *Aignan*) & avec telle rigueur, que quand ilz le voyent venir tantot en guise de bête, tantot d'oiseau, ou de quelque forme étrange, ilz sont comme au desespoir. Ce qui n'est point à l'endroit des autres Sauvages plus en deça vers la terre-neuve, du moins avec telle rigueur. Car Iacques Quartier rapporte qu'il leur jette de la terre aux yeux, & l'appellẽt *Cudouagni*: & là où nous étions (où il s'appelle *Aoutem*) i'ay quelquefois entendu qu'il a égratigné *Memberton* en qualité de devin du païs. Quand on remontre aux Bresiliens qu'il faut croire en Dieu, ils en sont bien d'avis, mais incontinent ils oublient leur leçon, & retournent à leur vomissement, qui est vne brutalité étrange, de ne vouloir au moins se redimer de la vexation du diable par la Religion: Ce qui les rend inexcusables, mémes qu'ils ont quelques restes de la memoire du deluge, & de l'Evangile (si tãt est que leur rapport soit veritable) Car ilz font mention en leurs chansons que les eaux s'étans vne fois débordées couvrirent toute la terre, & furent tous les hommes noyés, exceptez leurs grandz peres, qui se sauverent sur les plus hauts arbres de leur païs. Et de ce deluge ont aussi quelque traditive d'autres Sauvages que i'ay mentionné ailleurs. Quant à ce qui est de l'Evangile, ledit de Leri dit qu'ayant vne fois trouvé l'occasion de leur remontrer l'origine du

Ci-dessus liv. 1. ch. 3.

monde, & leur miserable condition, & comme il faut croire en Dieu, ilz l'ecouterẽt avec grande attention, demeurans tout étonnez de ce qu'ils avoient ouï: & que là dessus vn vieillard prenant la parole, dit, Qu'à la verité il leur avoit recité de grandes merveilles, qui lui faisoient rememorer ce que plusieurs fois ils avoient entendu de leurs grands-peres, que dés fort long temps vn *Maïr* (c'est à dire vn étranger vétu & barbu comme les François) avoit eté là les pensant ranger à l'obeïssance du Dieu qu'il leur annonçoit, & leur avoit tenu le méme langage: mais qu'ilz ne le voulurent point croire. Et partant y en vint vn autre, qui en signe de malediction leur bailla les armes dont depuis se sont tuez l'vn l'autre: & de quitter cette façon de vivre il n'y avoit apparẽce, pour ce que toutes les nations à eux voisines se mocqueroient d'eux.

Que les Bresiliens ont autrefois ouï la parole de Dieu.

Or noz Souriquois, Canadiens, & leurs voisins, voire encores les Virginiens & Floridiens ne sont pas tant endurcis en leur mauvaise vie, & recevront fort facilement la doctrine Chrétienne quand il plaira à Dieu susciter ceux qui le peuvent à les secourir. Aussi ne sont ilz visiblement tourmentez, battus, dechirez du diable comme ce barbare peuple du Bresil, qui est vne malediction étrange à eux particuliere plus qu'aux autres nations de dela. Ce qui me fait croire que la trompette des Apôtres pourroit avoir eté iusques là, suivant la parole du vieillart susdit, à laquelle ayans bouché l'aureille ils en portent vne punition particuliere non commune aux autres, qui para-

venture n'ont jamais ouï la parole de Dieu depuis le Deluge, duquel toutes ces nations en plus de trois mille lieuës de terre ont vne obscure conoissance qui leur a eté donnée par tradition de pere en fils.

CHAP. V.

Des Devins & Maitres des ceremonies entre les Indiens.

IE ne veux appeller (comme quelques vns ont fait) du nom de Prétres ceux qui font les ceremonies & invocations de demons entre les Indiens Occidentaux, sinon entant qu'ils ont l'vsages des sacrifices & dons qu'ils offrent à leurs Dieux, dautant que (comme dit l'Apôtre) tout Prétre, ou Pontife, est ordonné pour offrir dons & sacrifices: tels qu'étoient ceux de Mexique (dont le plus grand étoit appellé *Papas*) lequels encensoient à leurs idoles, dont la principale étoit celle du Dieu qu'ils nommoient *Vitzlipuztli*, comme ainsi soit neantmoins que le nom general de celui qu'ilz tenoient pour supreme seigneur & autheur de toutes choses fût *Viracocha*, auquel ilz bailloient des qualités excellentes, l'appellans *Pachacamac*, qui est Createur du ciel & de la terre, & *Vsapu*, qui est Admirable, & autres noms semblables. Ils avoient aussi des sacrifices d'hommes, comme encore ceux du Perou, léquels ilz sacrifioient en grand nombre,

Hebr. 8. verſ 3.

bre, ainsi qu'en discourt amplement Ioseph Acosta. Ceux-là donc peuvent étre appellez Prétres, ou Sacrificateurs; mais pour le regard de ceux de la Virginie & de la Floride, ie ne voy point quelz sacrifices ilz font, & par ainsi ie les qualifieray Devins, ou Maitres des ceremonies de leur religion, léquels en la Floride ie trouve appellez *Iarvars*, & *Joanas*: en Virginia *Vironances*: au Bresil *Caraïbes*: & entre les nôtres (ie veux dire les Souriquois) *Aoutmoins*. Laudonniere „ parlant de la Floride: Ils ont (dit-il) leurs „ Prétres, auquels ilz croyent fort, pour-autant „ qu'ilz sont grans magiciens, grans devins, & „ invocateurs de diables. Ces Prétres leur ser- „ vent de Medecins & Chirurgiens & portent „ toujours avec eux vn plein sac d'herbes & de „ drogues pour medeciner les malades, qui sõt „ la pluspart de verole: car ils aiment fort les „ femmes & filles, qu'ils appellent filles du so- „ leil. S'il y a quelque chose à traitter, le Roy „ appelle les *Jarvars*, & les plus anciens, & leur „ demande leur avis. Voyez au surplus ce que i'ay écrit ci-dessus au sixiéme chapitre du premier livre. Pour ceux de la Virginie ilz ne sont pas moins matois que ceux de la Floride, & se donnent credit, & font respecter par des traits de Religion tels que nous avons dit au precedent chapitre, parlans de quelques morts resuscitez. C'est par ce moyen & souz pretexte de Religion que les *Jnguas* se rendirent jadis les plus grans Princes de l'Amerique. Et de cette ruse ont aussi vsé ceux de deça qui ont voulu embabouïner le peuple, comme Numa Pom-

Ioseph Acosta liv. 5. c. 20. & 21.

Acosta liv. 6. ch. 19.

pilius, Lysander, Sertorius, & l'autres plus recens, faisans (ce dit Plutarque) comme les joüeurs de tragedies, qui voulans representer des choses qui passent les forces humaines, ont recours à la puissance superieure des Dieux.

Les *Aoutmoins* de la derniere terre des Indes qui est la plus proche de nous, ne sont si lourdauts qu'ilz n'en sachent bien faire à croire au menu peuple. Car avec leurs impostures, ilz vivent, & se rendent necessaires, faisans la Medecine & Chirurgie aussi bien que les Floridiens. Pour exemple soit *Membertou* grand *Sagamos*. S'il y a quelqu'vn de malade on l'envoye querir, il fait des invocations à son dæmon, il souffle la partie dolente, il y fait des incisions, en succe le mauvais sãg: Si c'est vne playe il la guerit par ce méme moyen, en appliquant vne roüelle de genitoires de Castor. Bref on lui fait quelque present de chasse, ou de peaux. S'il est question d'avoir nouvelles des choses absentes, aprés avoir interrogé son dæmon il rend ses oracles ordinairement douteux, & bien-souvent faux, mais aussi quelquefois veritables: comme quand on lui demanda si *Panoniac* étoit mort, il dit que s'il ne retournoit dans quinze jours il ne le falloit plus attendre, & que les Armouchiquois l'auroient tué. Et pour avoir cette réponse il lui fallut faire quelque present. Car entre les Grecs il y a vn proverbe trivial qui porte que sans argent les oracles de Phœbus sont muets. Le méme rendit vn oracle veritable de nótre venuë au sieur du Pont lors qu'il partit du Port Royal pour retourner en Frãce,

Medecins & Chirurgiens Sauvages.

Proverbe.

voyant que le quinziéme de Iuillet étoit passé sans avoir aucunes nouvelles. Car il soutint & afferma qu'il y viendroit vn navire, & que son diable le lui avoit dit. Itẽ quand les Sauvages ont faim ilz consultent l'oracle de *Memberton*, & il leur dit, Allés en tel endroit, & vous trouverez de la chasse. Il arrive quelquefois qu'ils en trouvent & quelquefois non. S'il arrive que nõ, l'excuse est que l'animal est errant, & a changé de place: mais aussi, bien souvent ils en trouvent, & c'est ce qui les fait croire que ce diable est vn Dieu, & n'en sçavent point d'autre, auquel neãtmoins ilz ne rendent aucun service, ni adoration en religion formée.

Comme les Aoutmoins invoquent le diable.

Lors que ces *Aoutmoins* font leurs chimagrées ilz plantent vn baton dans vne fosse auquel ils attachent vne corde, & mettans la tête dans cette fosse ilz font des invocations ou conjurations en langage inconu des autres qui sont alentour, & ceci avec des battemens & criaillemens jusques à en suer d'ahan. Toutefois ie n'ay pas ouï qu'ils écument par la bouche comme font les Turcs. Quand le diable est venu, ce maitre *Aoutmoin* fait à croire qu'il le tient attaché avec sa corde, & tient ferme alencontre de lui, le forçant de lui rendre réponce avant que le lâcher. Par ceci se reconoit la ruse de cet ennemi de Nature, qui amuse ainsi ces creatures miserables: & quant & quant son orgueil, de vouloir que ceux qui l'invoquent lui facent plus de submission que n'ont jamais fait les saints Patriarches & Prophetes à Dieu, léquels ont seulement prié la face en terre.

Méme i'ay'quelquefois ouï dire que ce maitre diable en ce conflict egratignoit *Membertou*. Et de ceci me ſuis ſouvenu liſant en l'hiſtoire de Pline choſe ſemblable, que ce maitre ſinge égratigne & bat ſes ſacrificateurs negligens en leur office.

Plin liv. 2. chap. 20.

Cela fait il ſe met à chanter quelque choſe (à mon advis) à la louange du diable, qui leur a indique de la chaſſe: & les autres Sauvages qui ſont là repondent faiſans quelque accord de muſique entre eux. Puis ilz danſent à leur mode, comme nous dirons ci-aprés, avec chanſons que ie n'enten point, ni ceux des nôtres qui entendoient le mieux leur langue. Mais vn jour m'allant promener en noz prairies le long de la riviere, ie m'approchay de la cabanne de *Membertou*, & mis ſur mes tablettes vne parcelle de ce que i'entendis, qui y eſt encore écrit en ces termes, *Haloet ho ho hé hé ha ha haloet ho ho hé*, ce qu'ilz repeterent par pluſieurs fois. Le chant eſt ſur meſdites tablettes en ces notes, *Re fa ſol ſol re ſol ſol fa fa re re ſol ſol fa fa.* Vne chanſon finie ilz firent tous vne grande exclamation, diſans Hé é é é. Puis recommencerent vne autre chanſon, diſans: *Egrigna hanegrigna hé he hu hu ho ho ho egrigna hau hau hau.* Le chant de ceci étoit, *Fa fa fa ſol ſol fa fa re re ſol ſol fa fa fa re fa fa ſol ſol fa.* Ayans fait l'exclamation accoutumée ils en commencerent vne autre, qui chantoit: *Tameja alleluya tameja douvent hau hau hé hé.* Le chant en étoit, *Sol ſol ſol fa fa re re re fa fa ſol fa ſol fa fa re re.* I'écoutay attentivement ce mot *alleluya* repeté par pluſieurs fois, & ne ſceu jamais comprẽdre

autre choſe. Ce qui me fait penſer que ces chanſons ſont à la loüange du diable, ſi toutefois ce mot ſignifie envers eux ce qu'il ſignifie en Hebrieu, qui eſt Loüez le Seigneur. Toutes les autres nations de ce païs là en font de méme: mais perſonne n'a particulariſé leurs chanſons ſinon Iean de Leri, lequel dit que les Breſiliens en leurs ſabats font auſſi de bons accords. Et ſe ſe trouvãt vn jour en telle féte, il rapporte qu'ilz diſoient *Hé hé hé hé hé hé hé hé hé hé*, avec cette notte, *Fa fa ſol fa fa ſol ſol ſol ſol ſol*. Et cela fait, s'écrioient d'vne façon & hurlement epouvantable l'eſpace d'vn quart d'heure, & ſautoient les femmes en l'air avec violence iuſques à en ecumer par la bouche: puis recommencerent la muſique, diſans: *Heu heuraure heura heuraure henra heura ouech*. La note eſt, *Fa mi re ſol ſol ſol fa mi re mi re mi vt re*. Cet autheur dit qu'en cette chanſon ils avoient regretté leurs peres decedez, léquels étoiẽt ſi vaillans, & toutefois qu'ilz s'étoient conſolés en ce qu'aprés leur mort ilz s'aſſeuroient de les aller trouver derriere les hautes montagnes, où ilz danſeroient & ſe rejoüiroient avec eux. Semblablement qu'à toute outrance ils avoient menacé les *Ouetacas* leurs ennemis d'étre bien-tot pris & mangez par eux, ainſi que leur avoient promis leurs *Caraïbes*: & qu'ils avoient auſſi fait mention du deluge dont nous avons parlé au chapitre precedent. Ie laiſſe à ceux qui écrivent de la demonomanie à philoſopher là deſſus. Mais il faut dire de plus que tandis que noz Sauvages chantent ainſi, il y en a d'autres qui ne font autre choſe que dire, *Hé*,

Chanſons à la louange du diable.

ou *Het* (comme vn homme qui fend du bois) avec vn mouvement de bras: & danſent en rond ſans ſe tenir l'vn l'autre, ni bouger d'vne place, frappans des piez contre terre, qui eſt la forme de leurs danſes, ſemblables à celles que ledit de Leri rapporte de ceux du Breſil, qui ſont à plus de quinze cens lieuës de là. Aprés quoy les nôtres ſont vn feu, & ſautent par deſſus comme les anciens Cananeens, Hammonites, & quelquefois les Iſraëlites; mais ilz ne ſont ſi deteſtables, car ilz ne ſacrifient point leurs enfans au diable par le feu. Avec tout cecí ilz mettent vne demie perche hors le faiſte de la cabanne où ilz ſont, au bout de laquelle y a quelques *Matachiaz*, ou autre choſe attachée, que le diable emporte. C'eſt ainſi que i'en ay oüi diſcourir.

Danſes des Sauvages.

Levit. 20. verſ 23 Deuter. 12 verſ 31. & 18. verſ 10. & 4. des Rois 17. verſ 17. 31. Pſal. 105.

On peut ici conſiderer vne mauvaiſe façon de ſauter par deſſus le feu, & de paſſer les enfans par la flamme és feux de la ſaint Iean, qui dure encore aujourd'hui entre nous, & devroit étre reformée. Car cela vient des abominatiõs anciennes que Dieu a tant hai, déquelles parle Theodoret en cette façon: *J'ay veu*, dit-il, *en quelques villes allumer des buchers vne fois l'an, & ſauter pardeſſus non ſeulement les enfans, mais auſſi les hommes & les méres porter les enfans pardeſſus la flamme. Ce qui leur ſembloit étre comme vne expiation & purgation. Et ce (à mon avis) a eté le peché d'Achaz.* Ces façons de faire ont eté defenduës par vn ancien Concile tenu en Pera de Conſtantinople. Surquoy Balſamon remarque que le vint-troiſiéme du mois de Iuin (qui eſt la veille de ſaint Iean) és rives de mer & en des

Theod. ſur le ch 16. du 4. des Rois.

Can 65. Synod. 6 in Trullo.

maisons on s'assembloit hommes & femmes, & habilloit-on la fille ainée en épousée, & aprés bonne chere & bien beu, on faisoit des danses, des exclamations, & des feuz toute la nuit, sur léquels ilz sautoient, & faisoient des prognostications de bon & mal-heur. Ces feuz ont eté continués entre nous sur vn mollement sujet, mais il faut ôter l'abus.

Le diable veut être servi comme Dieu.

Or comme le diable a toujours voulu faire le singe, & avoit vn service cõme celui qu'on rend à Dieu, aussi a-il voulu que ses officiers eussent les marques de leur métier pour mieux decevoir les simples. Et de fait *Membertou*, duquel nous avons parlé, comme vn sçavant *Aoutmoin*, porte penduë à son col la marque de cette profession, qui est vne bourse en triangle couverte de leur broderie, c'est à dire de *Matachiaz*, dans laquelle y a ie ne sçay quoy gros comme vne noisette, qu'il dit étre son demon appellé *Aoutem*. Ie ne veux méler les choses sacrées avec les prophanes, mais suivant ce que i'ay dit que le diable fait le singe, ceci me fait souvenir du Rational, ou Pectoral du iugement que le souverain Pontife portoit au-devant de soy en l'ancienne loy, sur lequel Moyse avoit mis *Urim & Tummim*. Or ces *Urim & Tummim* Rabbi David dit qu'on ne sçait que c'est, & semble que c'étoient des pierres. Rabbi Selomoh dit que c'étoit le nom de Dieu יהוה, Iehova, nom ineffable, qu'il mettoit dans le replis du Pectoral, par lequel il faisoit reluire sa parole. Iosephe estime que c'étoient douze pierres precieuses. Saint Hierome interprete ces deux mots

Urim & Tummim.

Doctrine & Verité : Ce qui eſt notable pour les Evéques & grans Paſteurs, déquelz la vie, les mœurs, & la parole ne doit étre qu'vne perpetuelle doctrine qui enſeigne le peuple à bien vivre: & vne verité immuable, qui ne flatte point, qui ne redoute rien, & qui d'vn éclat ſemblable au ſon de la trompete annonce purement la parole de Dieu.

Vie des Paſteurs.

Et comme le ſacerdoce étoit ſucceſſif, non ſeulement en la maiſon d'Aaron, mais auſſi en la famille du grand Pontife de Mémphis, de qui la charge étoit affectée à ſon fils ainé aprés lui, ainſi que dit Thyamis en l'Hiſtoire Æthiopique d'Heliodore: De méme, parmí ces gens ici ce métier eſt ſucceſſif, & par vne traditive en enſeignent le ſecret à leurs fils ainés. Car l'ainé de *Memberton* (auquel par mocquerie on a impoſé nom Iuda, dequoy il s'eſt faché ayant entendu que c'eſt vn mauvais nom) nous diſoit qu'aprés ſon pere il ſeroit *Aoutmoin* au quartier; ce qui eſt peu de choſe: car chacun *Sagamos* ha ſon *Aoutmoin*, ſi lui-méme ne l'eſt. Mais encore ſont-ils ambitieux de cela pour le profit qui en revient.

Succeſſion de Preſtriſo.

Heliodor.

Les Breſiliens ont leurs *Caraïbes*, léquels vont & viennent par les villages, faiſans à croire au peuple qu'ils ont communication avec les eſprits, moyennant quoy ilz peuvent non ſeulement leur donner victoire contre leurs ennemis, mais auſſi que d'eux dépend l'abondance ou ſterilité de la terre. Ils ont ordinairement en main certaine façon de ſonnettes qu'ils appellent *Maracas*, faites d'vn fruit d'arbre gros com-

me vn œuf d'autruche, lequel ilz creuſent ainſi qu'on fait ici les calebaſſes des pelerins de ſaint Iacques, & les ayans emplis de petites pierres, ilz les font ſonner en maniere de veſſie de pourceau, en leurs ſolemnitez: & allans par les villages engeollent le monde, diſans que leur dæmon eſt là dedans. Ces *Maracas* bien parez de belles plumes, ilz fichent en terre le baton qui paſſe à travers, & les arrengent tout du long & au milieu des maiſons, commandans qu'on leur donne à boire & à manger. De façon que ces affronteurs faiſans à croire aux autres idiots (comme jadis les ſacrificateurs de Bel, déquels eſt fait mention en l'hiſtoire de Daniel) que ces fruits mangent & boivent la nuit, chaque chef d'hôtel adjoutant foy à cela, ne fait faute de mettre auprés de ces *Maracas*, farine, chair, poiſſon, & bruvage, lequel ſervice ilz continuent par quinze jours ou trois ſemaines: & durant ce temps ſont ſi ſots que de ſe perſuader qu'en ſonnant de ces *Maracas*, quelque eſprit parle à eux, & leur attribuent de la divinité. De ſorte que ce ſeroit grand forfait de prendre les viandes qu'on preſente devant ces belles ſonnettes, déquelles viandes ces reverens *Caraibes* s'engraiſſent joyeuſement. Ainſi ſouz des faux pretextes le monde eſt abuſé de toutes parts.

Impoſture des Caraïbes.

CHAP. VI.

Du Langage.

LEs effects de la confusion de Babel sont parvenus iusques à ces peuples déquels nous parlons, aussi-bien qu'au monde deça. Car ie voy que les Patagons parlent [a]autrement que ceux du Bresil, & ceux-ci autrement que les Peroüans, & les Peroüans sont distinguez des Mexiquains : les iles semblablement ont leur langue à part : en la Floride on ne parle point comme en Virginia : noz Souriquois & Etechemins n'entendent point les Armouchiquois : ni ceux-ci les Iroquois : bref chacun peuple est divisé par le langage : Voire en vne méme province il y a langage different, non plus ne moins qu'és Gaulles le Flamen, le bas Breton, le Gascon, le Basque, ne s'accordent point. Car l'autheur de l'histoire de la Virginie dit que là chacun *VViroan*, ou seigneur, ha son langage particulier. Pour exemple soit, que le chef, ou Capitaine de quelque quanton (que nos Historiens Iacques Quartier & Laudonniere qualifient Roy) s'appelle en Canada *Agohanna*, parmi les Souriquois *Sagamos*, en la Virginie *VViroan*, en la Floride *Paraousti*, és iles de Cuba *Cacique*, les Rois du Perou *Inguas*, &c. I'ay laissé les Armouchiquois & autres que ie ne sçay pas, Quant aux

Bresiliens ilz n'ont point de Rois, mais les vieillars, qu'ils appellent *Pesreroupichech'*, à-cause de l'experience du passé, sont ceux qui gouvernent, exhortent, & ordonnent de tout. Les langues mémes se changent, comme nous voyons que pardeça nous n'avons plus la langue des anciens Gaullois, ni celle qui étoit au temps de Charlemagne (du moins elle est fort diverse) les Italiens ne parlent plus Latin, ni les Grecs l'ancien Grec, principalement és orées maritimes, ni les Iuifs l'ancien Hebrieu. Ainsi Iacques Quartier nous a laissé comme vn dictionaire du langage de Canada, auquel noz François qui y hantent aujourd'huy n'entendent rien: & pource ie ne l'ay voulu inserer ici: seulement i'y ay trouvé *Caraconi*, pour dire Pain; & aujourd'hui on dit *Caracona*, ce que i'estime étre vn mot Basque. Pour le contentement de quelques-vns ie mettray ici quelques nombres de l'ancien & nouveau langage de Canada.

Ancien	Nouveau
1 *Segáda*	1 *Begou*
2 *Tigneni*	2 *Nichou*
3 *Asebe*	3 *Nichtoa*
4 *Honnacon*	4 *Rau*
5 *Onisson*	5 *Apateta*
6 *Indaie*	6 *Coutouachin*
7 *Ayaga*	7 *Neouachin*
8 *Addegue*	8 *Nestouachin*
9 *Madellon*	9 *Pesiouadet*
10 *Assem*	10 *Metren*

Les Souriquois disent	Les Etechemins.
1 *Negout*	1 *Bechkon*
2 *Tabo*	2 *Nich'*
3 *Chichs*	3 *Nach'*
4 *Neou*	4 *Ïau*
5 *Nan*	5 *Prenchk*
6 *Kamachin*	6 *Chachit*
7 *Eroeguenik*	7 *Coutachit*
8 *Meguemorchin*	8 *Erouïguen*
9 *Echkonadek*	9 *Pechcoquem*
10 *Metren*	10 *Peiock*

Conformité de langues.

Pour la conformité des langues, il se trouve quelquefois des mots de deça, qui signifient quelque chose pardela, comme Iean de Leri dit que *Leri* signifie vne huitre, au Bresil: & au païs des Souriquois Marchin signifie vn loup, qui est le nõ d'vn Capitaine Armouchiquois: mais de mots qui se rapportent en méme signification il s'en trouve peu. En l'histoire Orientale de *Maffeus* i'ay leu *Sagamos* en la méme signification que le prennent noz Souriquois, pour dire Roy, Duc, Capitaine. Ce que considerant quelquefois, il m'est venu en la pensée de croire que ce mot vient de la premiere antiquité: d'autant que (selon Berose) Noé fut appellé *Saga*, qui signifie Prétre & Pontife, pour avoir enseigné la Theologie, les ceremonies du service divin, & beaucoup de secrets des choses naturelles aux Scythes Armeniens (que les Autheurs cosmographes appellẽt Sages) léquelles étoient en depot par écrit és mains des Prétres. Et de ces peuples Sages peuvent étre sortis noz

Du mot Sagamos.

Beros. li. 3.

Voy ci-dessus l. 1. ch. 2.

Tolosains, que les anciens appelloient Tecto-sages. Duquel mot *Saga* ne s'éloignent point les Hebrieux, en la langue desquels סָגָן *Sagan* (selon Rabbi David) signifie Grand Prince, & quelquefois celui qui tient le premier lieu aprés le souverain Pontife. En quelques lieux d'Esaie & Ieremie ce mot est pris pour Magistrat, en la version ordinaire de la Bible: & neantmoins *Santes Pagninus*, & autres, l'interpretent *Prince*. *Tectosages.* *Rabbi David.* *Esai. 41. V. 25. Ierem. 51. V. 23.*

Mais c'est assez philosopher là dessus: passons outre. Ceux qui ont eté en Guinée disent que *Babougie* signifie là vn petit enfant, ou le faon d'vn animal en la sorte que lédits Souriquois prennent ce mot. Ainsi en France nous avons plusieurs mots non tirez du Grec, mais que les Grecs ont pris de nous: comme de Moustache, vient μύσαξ & de ce que nous disons Boire à tire-larigot, vient λάρυγξ, λάρυγος: de Giboulée γαζόλη: de Baller, βαλλίζειν: de Lance λάγκη: de Botines βίττυα: de Clapier κλαπεῖν: de Tapis, τάπης: De Tapir contre terre, ταπινόω: de Baster βασάζω. de Pantoufle, παντόφελλος, de Brasser βράζω: de Chiquaner Κιχάνειν songer quelque mechanceté pour tromper: de Colle, κόλλα: du mot Tolosain Trufer, c'est à dire mocquer, ἐντρυφάω, &c. Et les mots Grecs παράδεισος, βόσφορος. viennēt de l'Hebrieu פַּרְדֵּס & בִּסְפָּרַד *Pardes*, & *Bosphorad*.

Ils vsent ainsi que les Grecs & Latins du mot Toy (*Kir*) en parlant à qui que ce soit: & n'est encore entre eux venu l'vsage de parler à vne personne par le nombre pluriel, ainsi que par reverence ont iadis fait les Hebrieux, & font aujourd'hui noz nations de l'Europe.

Cause du changement de langage.

Quant à la cause du changement de langage en *Canada*, duquel nous avons parlé, i'estime que cela est venu d'vne destruction de peuple. Car il y a quelques années que les Iroquois s'assemblerent jusques à huit mille hommes, & desfirent tous leurs ennemis, lequels ilz surprindrẽt dans leurs enclos. I'adjoute à ceci pour le changement du langage, le commerce qu'ilz font d'orenavant avec leurs pelleteries depuis que les François les vont querir : car au temps de Iacques Quartier on ne se soucioit point de Castors. Les chapeaux qu'on en fait ne sont en vsage que depuis ce temps-là : non que l'invention soit nouvelle : car és vieilles panchartes des Chappeliers de Paris il est dit qu'ils feront des chapeaux de fins Biévres (qui est le Castor) mais soit pour la cherté, ou autrement, l'vsage en a eté long temps intermis.

Chapeaux de Castor.

Au regard de la prononciation, ils ont les mots fort faciles, & ne les tirent point du profond de la gorge comme font quelquefois les Hebrieux, & entre les nations d'aujourd'hui les Suisses, Allemans & autres : & ne prononcent aussi à l'ayde du né comme encore quelquefois lédits Hebrieux : ce qui me semble étre vn avantage pour s'accommoder avec eux. Et pour exemple de ceci ie propoſeray quelques mots communs, léquels ilz prononcent comme ie les ay ici écrits : où faut obſerver que les (ch) ſe prononcent non comme le X Grec, mais à la façon que nous diſons chair, cheval, beche.

Homme,	*Metaboujou*, ou *Kessona*
Femme,	*Meboujou*
Mary,	*Taoetch'*
Femme mariée,	*Nidroech*, ou *Roka*
Pere,	*Nouchich'*
Mere,	*Nekich'*
Frere aîné,	*Necis*
Frere germain,	*Skinetch'*
Frere de ma femme,	*Nemactten*
Frere ami,	*Nigmach'*
Nevœu,	*Neroux*
Sœur,	*Nekich'*
Fils,	*Nekouïs*
Fille,	*Netouch'*, ou *Recenemouch'*
Enfant,	*Babougic*
Feu,	*Boukton*
Fumée,	*Nedeurouzi*
Charbon,	*Pchau*
Poudre,	*Pechau*
Pierre,	*Knoudou*
Eau,	*Chabaïan*, ou *Orenpeoc*
Terre,	*Megamingo*
Montagne,	*Pamdenour*
Ciel,	*Oüajek*
Soleil,	*Achtek*
Lune,	*Kinch' Kaminau'*
Etoile.	*Kercouetch'*
Téte,	*Menougi*
Cheveux,	*Mouzabon*
Aureilles,	*Sckdaagan*

Aiguille,	*Mocouſchis*
Epingle,	*Mocouchich'*
Alene,	*Mocous*
Corde, ou fil,	*Ababich'*
Croc,	*Naporo*
Chauderon,	*Aoüau*, ou *Aſtikou*
Bois,	*Kemouch'*, ou *Makia*
Ecorce,	*Bouoüac*
Forét,	*Nibemk*
Fueille,	*Nibir*
Hache,	*Temieguen*, ou *Achetou-* (*tagan*
Cabanne,	*Oüagoan*
Pain,	*Caracona*
Vin,	*Chabaüanſaaket*
Chair,	*ioux.*
Graiſſe,	*Mimera*
Blé,	*Cromcouch'*
Beurre,	*Cacamo*
Sel,	*Saraoé*

Faim, *Peſkabaüan*, ou *Pech'ktemay*, ou *Keonigin.*

Farine,	*Oabeeg*
Pois,	*ïerraoué*
Feves,	*Pichkageguin*
Galette,	*Mouſchcoucha*
Cuiſinier,	*Atoctegic*
Arc,	*Tabi*
Fleche,	*Pomio'*
Fer de fleche,	*Nachoutugan*

Carquois,	*Pitrain*
Arquebuze,	*Piſcoué*
Epée,	*Ech'pada*
Capitaine,	*Sagmo, Hirmo*
Priſonnier eſclave,	*Kichtech'*
Couteau,	*Hoüagan*
Plat, ou Eſcuelle,	*Ouragan*
Culiere,	*Nememekoüen*
Baton,	*Makia*
Peigne,	*Arcoenes*

I'ay voulu ici raporter ce que deſſus, pour mõtrer la facilité de leur prononciation: & en euſſe peu faire vn plus long dictionaire ſi mon ſujet l'eût permis. Mais cela ſuffira à mon intention. D'vne choſe veux-i'avertir mon lecteur, que quoy que i'aye cherché & demandé curieuſement quelque regle pour la variation des noms & verbes de la langue de noz Sauvages, ie n'en ay iamais rien peu apprendre. Item ſera obſervé qu'ils ont en leur prononciation le (*ɤ*) des Grecs au lieu de nôtre (u) & terminent volontiers les mots en (a) comme Souriquois, *Souriquoa*, Capitaine *Capitaina*: Normand, *Normandia*: Baſque, *Baſquoa*: vne Martre, *Martra*. Banquet, *Tabaguia*: &c. Mais il y a certaines lettres qu'ilz ne peuvent bien prononcer, ſçavoir (v) conſone, & (f) au lieu dequoy ilz mettent (b) & (p) comme Févre, *Pebre*. Et pour (Sauvage) iiz diſent *Chabaia*, & s'appellent eux-mémes tels, ne ſachans en quel ſens nous avons ce mot. Et neantmoins ilz prononcent mieux le ſurplus de la

langue Françoiſe que noz Gaſcons, léquels outre l'inverſion de l'(u) en (b) & du (b) en (u) és troubles derniers étoient encore reconus & mal-menés en Provence par la prononciation du mot *Cabre*, au lieu duquel ilz diſoient *Crabe*, ainſi que jadis les Ephrateens ayans perdu la bataille contre les Galaadites, penſans fuir étoient reconus au paſſage du Iordain par la prononciation du mot *Schibboleth*, qui ſignifie vn épic, au lieu duquel ilz prononçoient *Sibboleth* (qui ſignifie le gay d'vne riviere) demandans s'ilz pourroient bien paſſer. Les Grècs auſſi avoient diverſes prononciations d'vn méme mot, pour ce qu'ils avoient quatre langues diſtinctes ſeparées de la commune. Et en Plaute nous liſons que les Prænestins non gueres éloignez de Rome prononçoient *Konia*, au lieu de *Ciconia*. Mémes aujourd'hui les bonnes femmes de Paris diſent encore *mon Courin* pour *mon Couſin*, & *mon mari*, pour *mon mari*.

Au liv. des ages chap. 12.

Or pour revenir à noz Sauvages, jaçoit que par le commerce pluſieurs de noz François les entendent, neantmoins ils ont vne langue particuliere qui eſt ſeulement à eux conuë: ce qui me fait douter de ce que j'ay dit que la langue qui étoit en *Canada* au temps de Iacques Quartier n'eſt plus en vſage. Car pour s'accommoder à nous ilz nous parlent du langage qui nous eſt plus familier, auquel y a beaucoup du Baſque entremelé: non point qu'ilz ſe ſoucient gueres d'apprendre noz langues: car il y en a quelquefois qui diſent qu'ilz ne nous viennent

Sauvages ont des langues particulieres.

point chercher: mais par longue hantise il est force de retenir quelque mot.

Ayans divers langages entre eux-mémes, & ces peuples étans tous divisez les vns des autres en ce regard, & peu curieux d'apprendre noz langues (qui neantmoins est vn point bien necessaire) ie continuë au propos que i'ay dit ci-dessus, que pour les enseigner vtilement, & parvenir bien-tot à leur conversion, & les nourrir d'vn laict qui ne leur soit point amer, il ne les faut surcharger de langues inconuës, la Religion ne consistãt point en cela. Et par ce moyen sera satisfait au desir de l'Apôtre sainct Paul, lequel écrivant aux Corinthiens, disoit, *J'aime mieux prononcer en l'Eglise cinq paroles en mon intelligence afin que i'instruise aussi les autres, que dix milles paroles en langage inconu.* Ce que saint Chrysostome interpretant: *Il y en avoit déja anciennement* (dit-il) *plusieurs qui avoient le don de prier, & prioient certainement en langue persane, ou Romaine, mais ilz n'entendoient pas ce qu'ils avoient dit.* C'est vne des bonnes parties de la Religion que la priere, en laquelle il est bien necessaire qu'on entende ce que l'on demande. Et ne puis penser que le peu de devotion qui se voit préque en toute l'Eglise, vienne d'ailleurs, que faute d'entendre ce que l'on prie: ce que si plusieurs personnes endurcies au vice comprenoient de l'intelligence aussi bien que des aureilles, ie croy que la pluspart se fondroient en larmes bien souvent entendans le contenu soit aux Pseaumes de David, soit en leurs autres prieres. Non qu'il faille changer le service ordinaire de l'E-

Ci-dessus liv. 3. c. 29.

Fuir langues inconuës. 1. Cor. 14. Vers. 19.

Causes de l'indevotiõ.

gliſe: Mais ſi en l'aſſemblée Eccleſiaſtique de Trente le Conſeil de France a trouvé bon pour la generale vnion de l'Egliſe, & conſolation des ames, de demander entre autres choſes quelques prieres & cãtiques approuvez de nos Evéques & Docteurs, en langue vulgaire, & entenduë, cela ſe peut à beaucoup meilleure raiſon accorder à ces pauvres Sauvages, déquels il faut chercher le ſalut ſur toutes choſes, & le chemin pour y bien-tot parvenir.

Ie diray encore ici touchant les nombres (puis que nous en avons parlé) qu'ilz ne contẽt point diſtinctement, comme nous, les jours, les ſemaines, les mois, les années: ains declarent les années par ſoleils, comme pour cent années ilz diront *Cach'metren achtek*, c'eſt à dire cent ſoleils, *bitumetrenaguè achtek*, mille ſoleils, c'eſt à dire mille ans: *metrem Knich Kaminau*, dix lunes, *tabo metrenguenak*, vint jours. Et pour demontrer vne choſe innumerable, comme le peuple de Paris, ilz prendront leurs cheveux, ou du ſable à pleines mains: & de cette façon de conter vſe bien quelquefois l'Ecriture ſainte, comparant (par hyperbole) des armées au ſable qui eſt ſur le rivage de la mer. Ilz ſignifient auſſi les ſaiſons par leurs effects, comme pour donner à entẽdre que le *Sagamos* Poutrincourt viendra au Printẽps, ilz diront *nibir betour*, *Sagmo* (pour *Sagamos*, mot racourci) *poutrincourt betour eta, ke dretch*, c'eſt à dire, La fueille venue, alors le Sagamos Poutrincourt viendra, certainement. N'ayans donc diſtinction de jours, ni de ſaiſons, auſſi ne ſont ilz perſecutez par l'impitié des crediteurs,

Façon de nombrer.

comme pardeça: & leurs *Aoutmoins* ne leur roignent ni allongent les années pour gratifier les peagers & banquiers, comme faisoient anciennement (par corruption) des Prêtres idolatres de Rome, auquels on avoit attribué le reglemẽt & disposition des temps, des saisons & des années, ainsi que dit Solin.

Solin polyhist. cap. 3.

CHAP. VII.

Des Lettres.

CHACVN sçait assez que ces peuples Occidentaux n'ont point l'vsage des lettres, & c'est ce que tous ceux qui en ont écrit disent qu'ils ont davantage admiré, de voir que par vn billet de papier ie face conoitre ma volonté d'vn monde à vn autre, & pensoient qu'en ce papier il y eust de l'enchanterie. Mais ne se faut tant emerveiller de cela si nous considerons qu'au temps des Empereurs Romains plusieurs nations de deça ignoroient les secrets d'icelles, entre léquelles Tacite met les Allemans (qui pour le jourd'hui formillent en hommes studieux) & adjoute vn trait notable, Que les bonnes mœurs ont là plus de credit, qu'ailleurs les bonnes loix.

Allemans.

Gaullois.

Quant à noz Gaullois il n'étoit pas ainsi d'eux. Car dés les vieux siecles de lâge d'or ils avoient l'vsage des lettres, mémes avant les Grecs & Latins (n'en déplaise à ces beaux Docteurs qui

les appellent barbares) Car Xenophon, qui parle d'eux, & de leur origine en ſes Æquivoques, nous temoigne que les lettres que Cadmus apporta aux Grecs ne reſſembloient pas les Phœniciennes, mais celles des Galates (c'eſt à dire Gaullois) & Mæoniens. En quoy Cæſar s'eſt æquivoqué ayant dit que les Druides vſoient de lettres Grecques és choſes privées: car au contraire les Grecs ont vſé des lettres Gaulloiſes. Et Beroſe dit que le troiſiéme Roy des Gaulles aprés le deluge, nommé Sarron, inſtitua des Vniverſitez pardeça, & adjoute Diodore, qu'és Gaulles y avoit des Philoſophes & Theologiens appellez Sarronides (beaucoup plus anciens que les Druides) léquels étoient fort reverés, & auquels tout le peuple obeïſſoit, ainſi qu'aujourd'hui en la Chine, où les commandemens & charges ſe donnent aux philoſophes & à la vertu. Les mémes autheurs diſent que Bardus cinquiéme Roy des Gaullois inventa les rhimes & Muſique, & introduiſit des Poëtes & Rhetoriciens qui furent appellez Bardes, déquels Cæſar & Strabon font mention. Mais le méme Diodore écrit que les Poëtes étoient parmi eux en telle reverence, que quand deux armées étoient prétes à choquer ayans deſja les coutelas degainez, ou les javelots en main pour donner deſſus, ces Poëtes ſurvenans chacun ceſſoit & remettoit ſes armes: tant l'ire cede à la ſapience, méme entre les barbares plus farouches, & tant MARS REVERE LES MVSES, dit l'Autheur. Ainſi i'eſpere que

Xenophon.

Voyez-deſſous le c. 16.

Diodor. lib. 6. Biblioth.

La Chine.

nôtre Roy tres-Chrétien, tres-Auguſte & tres-victorieux HENRY IIII. apres le tonnerre des ſieges de villes & des batailles ceſſé, reverant les Muſés & les honorant comme il a deſja fait, non ſeulement il remettra ſa fille ainée en ſon ancienne ſplendeur, & lui donnera, étant fille Royale, la proprieté de ce Baſilic attaché au temple d'Apollon, lequel par vne vertu occulte empéchoit que les araignes n'ourdiſſent leurs toiles au long de ſes parois: Mais auſſi établira ſa Nouvelle-France, & amenera au giron de l'Egliſe tant de pauvres peuples qu'elle porte affamez de la parole de Dieu, qui ſont proye à l'enfer: & que pour ce faire il donnera moyen d'y conduire des Sarronides & des Bardes Chrétiens portans la Fleur-de lis au cœur, léquels inſtruiront & civiliſeront ces peuples vrayment barbares, & les ameneront à ſon obeïſſance.

La fille ainée du Roy c'eſt l'Vniverſité de Paris. Geſnerus au Traite des Serpens.

Tel avoit eté mon deſir & mon eſpoir. Mais vn parricide abominable engendré de la bave de Cerbere, imbu de la doctrine de quelques vns qui enſeignent à tuer les Rois ſouz le nom de tyrans, a trenché le filet de la vie à nôtre grand HENRY l'honneur des Rois, au milieu de ſes lieſſes & de ſa ville capitale: Sur quoy ie fis coucher au frontiſpice de la harangue funebre prononcée en l'Egliſe ſaint Gervais à Paris, par le docte & ſubtil Docteur Theologien noſtre Maiſtre Nicolas de Paris, en l'honneur de ce bon & grand Roy, le Sonnet qui s'enſuit.

SONNET SVR LA MORT DV GRAND HENRY ROY DE France & de Navarre.

QVOY doncques eſt-il mort ce Mars touſiours veinqueur,
Nôtre Hercule Gaullois, ce foudre de la guerre,
Qui promettoit bien-tot la mécreante terre
Reduire par ſon bras ſous le ioug du Seigneur!
Pleurez-le, bons François, & des ïeux & du cœur,
Car en luy vôtre gloire a comme d'vn tonnerre
Reſſenti les éclats, & ce lieu qui l'enſerre
Enſerre quant & lui de France le bon-heur.
Malheureux aſſaſſin quelle maudite école
T'a montré d'attenter ſur l'Oint du Souverain,
Et mettre deſſus lui ta parricide main!
O cieux qui tout voyés rompez vôtre carole,
Soleil détourne toy pour ne voir ce forfait,
Terre ouvre tes enfers pour venger ce meffait.

CHAP. VIII.

Des Vétemens & Chevelures.

DIEV au commencement avoit creé l'homme nud, & l'innocence rendoit toutes les parties du corps honétes à voir. Mais le peché nous a rendu les outils de la generation honteux, & non aux bétes qui n'ont point de peché. C'eſt pourquoy noz premiers pere & mere ayans reconu leur

nudité, destituez de vétemens, ilz cousurent ensemble des fueilles de figuier pour en cacher leur vergongne: mais Dieu leur fit des robbes de peaux & les en vétit; & ce avant que sortir du iardin d'Eden. Le vétement donc n'est pas seulement pour garentir du froid, mais pour la bien-seance, & pour couvrir nôtre pudeur. Et neanmoins plusieurs nations anciennement & aujourd'hui ont vécu, & vivent nuds sans apprehension de cette honte, bien-seance, & honneteté. Et ne métonne des Sauvages Bresiliens qui sont tels tant hommes, que femmes, ni des anciens Pictes (nation de la grand'Bretagne) léquels Herodian dit n'avoir eu aucun vsage de vétemens au temps de l'Empereur *Severus*: ni d'vn grand nombre d'autres nations qui ont eté & sont encores nues: car on peut dire d'elles que ce sont peuples tombés en sens reprouvé & abandonnez de Dieu: mais des Chrétiens qui sont en l'Æthiopie souz le grand' *Negus*, que nous disons Préte-Ian; léquels au rapport des Portugais qui en ont écrit des histoires, n'ont les parties que nous disons honteuses nullemẽt couvertes. Or les Sauvages de la Nouvelle-France ont mieux retenu la leçon de l'honneteté que ceux-ci. Car ilz les couvrent d'vne peau attachée par-devant à vne courroye de cuir, laquelle passant entre les fesses va reprendre l'autre côté de ladite courroye par derriere. Et pour ce qui est du reste de leur vétement ils ont vn manteau sur le dos fait de plusieurs peaux, si elles sont de loutres ou de castors; & d'vne seule peau, si c'est de cuir d'ellan, ours, ou loup-cer-

Nudité des Æthiopiens.

Alvarus.

vier, lequel manteau eſt attaché avec vne laniere de cuir par en-haut, & mettent le plus-ſouvent vn bras dehors: mais étans en leurs cabannes ilz le mettent bas, s'il ne fait trop froid. Et ne les ſçauroy mieux comparer qu'aux peintures que l'on fait de Hercule, lequel tua vn lion, & en print la peau ſur ſon dos. Neantmoins ils ont plus d'honneteté, entant qu'ilz couvrent leurs parties honteuſes. Quant aux femmes elles ſont differentes ſeulement en vne choſe, qu'elles ont vne ceinture pardeſſus la peau qu'elles ont vétuë: & reſſemblent (ſans comparaiſon) aux peintures que l'on fait de ſaint Iean Baptiſte. Mais en hiver les vns & les autres font de bonnes manches de Caſtors attachées par derriere qui les tiennent bien chaudement. Et de cette façon étoient vétus les anciens Allemans, au rapport de Ceſar, & Tacite, ayans la plus part du corps nuë.

Quant aux Armouchiquois & Floridiens ilz n'ont point de fourrures, ains ſeulemẽt des chamois: voire n'ont bien ſouvent qu'vne petite nate ſur le dos, par maniere d'acquit, ayãs neantmoins les parties honteuſes couvertes d'vne piece de cuir, ou de fueillages: Dieu ayant ainſi ſagement pourveu à l'infirmité humaine, qu'aux païs froids il a baillé des fourrures, & non aux païs chauds, par ce que les hommes n'en tiendroient conte. Voila ce qui eſt du corps. Venons aux jambes & aux piés, puis nous finirons par la téte. *Providence de Dieu.*

Noz Sauvages en hiver allans en mer, ou à la chaſſe, vſent de bas de chauſſes grans & hauts

comme noz bas à botter, léquels ils attachent à leur ceinture, & à coté par dehors il y a grand nombre d'aiguillettes sans aiguillon. Ie ne voy point que ceux du Bresil ou de la Floride en vsẽt mais puis qu'ils ont des cuirs ils en peuvẽt bien faire s'ils en ont besoin. Or outre ces grans bas de chausses les nôtres vsent de souliers, qu'ils appellent *Mexezin*, léquels ilz façonnent fort proprement, mais ilz ne peuvẽt pas long temps durer, principalement quand ilz vont en lieux humides: d'autant que le cuir n'est pas conroyé, ni endurci, ains seulement façonné en maniere de buffle, qui est cuir d'ellan. Quoy que ce soit, si sont ilz mieux accoutrez que n'étoient les anciens Gots, léquels ne portoient pour toutes chaussures que des brodequins qui leur venoiẽt vn peu plus haut que la cheville du pied, là où ilz faisoient vn nœud qu'ilz serroient avec du crin de cheval, ayans la greve de la jambe, les genoux, & cuisses nuds. Et pour le surplus de leurs vetémens ils avoient des sayons de cuir froncez, gras comme lart, & les manches longues jusques sur le commencement des bras, & à ces sayons au lieu de clinquant d'or ilz faisoiẽt des bordures rouges, ainsi que noz Sauvages. Voila l'état de ceux qui ont ravagé l'Empire Romain, léquels Sidoine de Polignac Evéque d'Auvergne depeint de cette façon allans au conseil de l'Empereur *Avitus* pour traiter de la paix:

Vetemens des Gots.

Sidon. Carm. 7. & Epist. 20. lib. 4.

------*squalent vestes, ac sordida macro*
Linteа pinguescunt tergo, nec tangere possunt

Altatæ suram pelles, ac poplite nudo
Peronem pauper nudum suspendit equinum, &c.

Quant à ce qui est de l'habillement de téte nul des Sauvages n'en porte, si ce n'est que quelqu'vn des premieres terres troque ses peaux contre des chapeaux ou bonnets avec les François: ains portent les cheveux battans sur les épaules tant hommes que femmes sans étre nouëz, ny attachez, sinon que les hommes en lient vn trousseau au sommet de la téte de la longueur de quatre doits, avec vne bende de cuir: ce qu'ilz laissent pendre par derriere. Mais quant aux Armouchiquois & Floridiens, tant hommes que femmes ils ont les cheveux beaucoup plus longs, & leur pendent plus bas que la ceinture quand ilz sont détortillez. Pour donc eviter l'empechement que cela leur apporteroit ilz les trouſſent comme noz pallefreniers font la queuë d'vn cheval, & y fichēt les hommes quelque plume qui leur aggrée, & les femmes vne aiguille à trois pointes commençant par l'vnité à la façon des Dames de France, lequelles portent aussi leurs aiguilles qui leur servent en partie d'ornement de téte. Tous les anciens ont eu cette coutume d'aller à téte nuë, & n'est venu l'vsage des chapeaux que sur le tard. Le bel Absalon demeura pendu par sa chevelure à vn chéne, aprés avoir perdu la bataille contre l'armée de son pere: & n'avoient en ce temps là la téte couverte, sinon quand ilz faisoient dueil pour quelque desastre, ainsi qu'il se peut remarquer par l'exemple de David, lequel ayant entendu la conspiration de son fils, s'enfuit de Ierusalem &

Couverture de téte.

Chevelure.

Hebrieux. 2. Sam. 18. verſ. 9.

Ibid. 15. verſ. 30.

alla par le mont des oliviers mõtant & pleurant, & ayant la téte couverte, & tout le peuple qui étoit avec lui. Les Perſes en faiſoient de méme, comme ſe peut recuillir de l'hiſtoire d'Aman, lequel ayant eu commandement d'honorer celui qu'il vouloit faire pendre, aſſavoir Mardochée, s'en alla en ſa maiſon pleurant, & la téte couverte : qui étoit choſe extraordinaire. Les Romains à leur commencement faiſoient le ſemblable, ainſi que ie le collige par les mots qui portoient commandement au bourreau de faire ſa charge, rapportez par Ciceron & Tite-Live en ces termes. *Vade lictor, colliga manus, caput obnubito, arbori infelici ſuſpendito.* De fait Iules Cæſar ne portoit ni bonnet, ni chapeau, marchant toujours devant ſes troupes à téte nuë, ſoit au Soleil, ſoit à la pluie, ce dit Suetone. Et comme il fut devenu chauve il demanda au Senat permiſſion de porter ſur la téte vn laurier. Voulons-nous rechercher noz peuples Occidentaux & Septentrionaux ? nous trouverons que la pluſpart portoient longue chevelure comme ceux que nous appellons Sauvages. Cela ne ſe peut nier des Gaullois tranſ-Alpins, léquels pour cette occaſion donnerent le nom à la Gaulle cheveluë ; dequoy parlant Martial, il dit:

Perſes.

Eſter 6. verſ. 2.

Romains.

Gaulloïs.

----molleſque flagellant Colla comæ----

François. Noz Rois Frãçois en ont eté ſurnommez Chevelus, d'autãt qu'ilz la portoient ſi grande qu'elle battoit iuſques ſur l'échine & les épaules, ſi bien que Gregoire de Tours parlant de la chevelure du Roy Clovis il l'appelle *Capillorum fla-*

gella. Les Gots faisoient tout de méme, & laissoient pendre sur les épaules des groz floccons frizez que les autheurs du temps appellent *grani*, laquelle façon de chevelure fut defendue aux Prétres, ensemble le vétement seculier en vn Concile Gothique: & Iornandes en l'Histoire des Gots recite que le Roy Atalaric voulut que les Prétres portassent la tiare, ou chapeau, faisant deux sortes de peuple, les vns qu'il appelloit *pileatos*, les autres *capillatos*, ce que ceux-ci prindrent à si grande faveur d'étre appellez chevelus, qu'ilz faisoient memoire de ce benefice en leurs chansons: & neantmoins ilz ne faisoient point d'entortillemés de cheveux. Mais ie trouve par le témoignage de Tacite que les Schvvabes nation d'Allemagne, les entortilloient, noüoient, & attachoient au sommet de la téte ainsi que nous avons dit des Souriquois & Armouchiquois. En vne chose les Armouchiquois sont differens des Souriquois & autres Sauvages de la Terre-neuve, c'est qu'ilz s'arrachent le poil de devant, & sont à demi chauves, ce que ne font les autres. A rebours déquels Pline recite qu'à la cheute des monts Riphees étoit anciennement la region des Arympheens, que nous appellons maintenant Moscovites, léquels se tenoient par les forérs, mais ils étoient tous tondus tant hommes que femmes, & tenoient pour chose honteuse de porter des cheveux. Voila comme vne méme façon de vivre est receuë en vn lieu & reprouvee en l'autre. Ce qui nous est assez familierement oculaire en beaucoup d'autres choses en noz

Gots.

Concil. Braccarens. 1. can. 29.

Vsage du chapeau.

Plin. liv. 6. chap. 13. Arympheens.

regions de deça, où nous voyons des mœurs & façons de vivre tout diverſes quelquefois ſous vn méme Prince.

CHAP. IX.

De la forme, couleur, ſtature, dexterité des Sauvages: & incidemment des mouches Occidentales: & pourquoy les Ameriquains ne ſont noirs, &c.

Forme de l'homme eſt la plus parfaite.

ENTRE toutes les formes des choſes vivãtes & corporeles celle de l'homme eſt la plus belle & la plus parfaite. Ce qui étoit bien-ſeant & à la creature, & au Createur, puis que l'homme étoit mis en ce monde pour commander à tout ce qui eſt ici bas. Mais encores que la Nature s'efforce toujours de bien faire, neantmoins quelquefois elle eſt precipitée & gehennée en ſes actions: & de là vient que nous-avons des monſtres & choſes exorbitantes contre la regle ordinaire des autres. Voire méme quelquefois aprés que la Nature a fait ſon office nous aidons par nos artifices à rendre ce qu'elle a fait, ridicule & informe: Comme, par exemple, les Breſiliens naiſſent auſſi beaux que le commun des hommes, mais à la ſortie du ventre on les rend difformes par leur ecraſer le bout du nez, qui eſt la principale partie en laquelle conſiſte la beauté de l'homme. Vray eſt que comme en certains païs ilz priſent les longs nez, en d'autres les Aquilins,

Cauſes des monſtres.

lins, ainſi entre les Breſiliens c'eſt belle choſe d'étre camu, comme encore entre les Africains Mores, léquelz nous voyons tous étre de méme. Et avec ces larges nazeaux les Breſiliens ont coutume de ſe rendre encore plus difformes par artifice, ſe faiſans des grandes ouvertures aux joues, & au deſſous de la levre d'embas, pour y mettre des pierres vertes & d'autres couleurs de la grandeur d'vn teſton : de maniere que cette pierre otée c'eſt choſe hideuſe à voir que ces gens là. Mais en la Floride, & par tout au-deça du Tropique de Cancer noz Sauvages ſont generalement beaux hommes comme en l'Europe : s'il y a quelque camu c'eſt choſe rare. Ilz ſont de bonne hauteur, & n'y ay point veu de nains, ni qui en approchaſſent. Toutefois (comme i'ay dit en quelque endroit) és montagnes des Iroquois, qui ſont au Sur-oueſt, c'eſt à dire à main gauche, de la grande riviere de *Canada* il y a (dit-on) vne certaine nation de Sauvages petits hommes, vaillans, & redoutez par tout, léquels ſont plus ſouvent ſur l'offenſive que ſur la defenſive. Mais quoy que là où nous demeurions les hommes ſoient de bonne hauteur, toutefois ie n'en ay point veu de ſi hauts que le ſieur de Poutrincourt, à qui ſa taille convient fort bien. Ie ne veux ici parler des Patagons peuples qui ſont outre la riviere de la Plate, léquels Pighafette en ſon Voyage autour du monde, dit étre de telle hauteur, que le plus grand d'entre nous ne leur pourroit à peine aller à la ceinture. Cela eſt hors les limites de nôtre Nouvelle-France. Mais ie viendray volontiers aux autres

Breſiliens camus.

Ci deſſus liv. 3. ch. 89.

Poutrincourt.

circonſtances de corps de noz Sauvages, puis que le ſujet nous y appelle.

Couleur de Sauvages. Ilz ſont tous de couleur olivátre, ou du moins bazanez comme les Heſpagnols : non qu'ilz naiſſent tels, mais étans le plus du temps nuds ilz s'engraiſſent les corps, & les oignent quelquefois d'huile de poiſſon, pour ſe garder des *Importunité des Mouches.* mouches, qui ſont fort importunes non ſeulement là où nous étions, mais auſſi par tout ce nouveau monde, & au Breſil méme: ſi bien que ce n'eſt merveille ſi Beelzebub prince des mouches tient là vn grand empire. Ces Mouches *Deſcription des Mouches de la Nou. France.* ſont de couleur tirant ſur le rouge, comme de ſang corrompu, ou vert: ce qui me fait croire que leur generation ne vient que des pourritures des bois. Et de fait nous avons eprouvé qu'en la ſeconde année étans vn peu plus à decouvert, il y en a moins eu que la premiere. Elles ne peuvent ſoutenir la grande chaleur, ni le vent; mais hors cela (comme en temps ſombre) elles ſont facheuſes, à cauſe de leurs aiguillons, qui ſont longs pour vn petit corps: & ſont ſi tendres que ſi on les touche tant ſoit peu on les écraſe. Elles commencent à venir ſur le quinziéme de Iuin, & ſe retirent au commencement de Septembre. Etant au port de Campſeau en Aouſt ie n'y en ay veu ni ſenti pas vne, dont ie me ſuis étonné, veu que c'eſt la méme nature de terre, & de bois. En Seprembre, aprés que ces marigoins ici s'en ſont allez, naiſſent d'autres Mouches ſemblables aux nôtres, mais elles ne ſont facheuſes, & deviennent fort groſſes. Or noz Sauvages pour ſe garentir des pic-

qures de ces animaux se frottent de certaines graisses & huiles, comme i'ay dit, qui les rendent sales & de couleur bazanée. Ioint à ceci qu'ilz sont toujours ou couchez par terre, ou exposés à la chaleur & au vent. *Remede des Sauvages contre les mouches.*

Mais il y a sujet de s'étonner pourquoy les Bresiliens, & autres habitans de l'Amerique entre les deux Tropiques, ne naissent point noirs ainsi que ceux de l'Afrique, veu qu'il semble que ce soit méme fait, étans souz méme parallele & pareille élevation de soleil. Si les fables des Poëtes étoient raisons suffisantes pour oter ce scrupule, on pourroit dire que Phaëton ayant fait la folie de conduire le chariot du soleil, l'Afrique tant seulement auroit eté brulee, & les chevaux remis en leur droite route devant que venir au nouveau monde. Mais i'ayme mieux dire que les ardeurs de la Libye cause de cette noirceur d'hommes, sont engendrées des grandes terres sur léquelles passe le soleil devant que venir-là, d'où la chaleur est portee toujours plus abondamment par le rapide mouvement de ce grand flambeau celeste. A-quoy aydent aussi les grans sables de cette province, léquels sont fort susceptibles de ces ardeurs, mémement n'étans point arrousez de quantité de rivieres, comme est l'Amerique, laquelle abonde en fleuves & ruisseaux autant que province du monde: ce qui lui donne dés perpetuels rafraichissemens, & rend la region beaucoup plus temperee: la terre aussi y étant plus grasse & retenant mieux les rousées du ciel, léquelles y sont abondantes & les pluies aussi, *Pourquoy les Ameriquains ne sont noirs.* *D'où vient l'ardeur de l'Afrique.* *D'où vient le rafrechissement de l'Amerique.*

à-cauſe de ce que deſſus. Car le ſoleil trouvãt au rencontre de ces terres ces grandes humidités, il ne manque d'en attirer belle quantité, & ce d'autant plus copieuſement, que ſa force eſt là grande & merveilleuſe: ce qui y fait des pluies continuelles, principalement à ceux qui l'ont pour zenit. I'adjoute vne raiſon grande, que le ſoleil quittant les terres de l'Afrique donne ſes rayons ſur vn element humide par vne ſi longue route, qu'il a bien dequoy ſuccer des vapeurs, & en trainer quand & ſoy grande quantité en ces parties là: ce qui fait que la cauſe eſt fort differente de la couleur de ces deux peuples, & du temperament de leurs terres.

Cheveux noirs.

Venons aux autres circonſtances: & puis que nous ſommes ſur les couleurs, ie diray que tous ceux que i'ay veu ont les cheveux noirs, excepté quelques vns qui les ont chataignez: mais de blons ie n'y en ay point veu, & moins encore de roux: & ne faut point eſtimer que ceux qui ſont plus meridionaux ſoient autres: car les Floridiẽs & Breſiliens ſont encore plus noirs, que les Sauvages de la Terre-neuve. La barbe du menton (que les nótres appellent *migidoin*) leur eſt noire come les cheveux. Ils en otent tous la cauſe productive, exceptez les *Sagamos*, léquelz pour la pluſpart n'en ont qu'vn petit. *Membertou* en a plus que tous les autres, & neantmoins elle n'eſt touffuë, comme ordinairement elle eſt aux François. Que ſi ces peuples ne portent barbe au menton (du moins la pluſpart) il n'y a dequoy s'émerveiller. Car les anciens Romains mémes eſtimans que cela leur ſervoit d'empe-

Barbe.

chement n'en ont point porté jusques à l'Empereur Adrian, qui premier a commencé d'en porter. Ce qu'ilz reputoient tellement à honneur qu'vn homme accusé de quelque crime n'avoit point ce privilege de faire raser son poil, comme se peut recuillir par le témoignage d'Aulus Gellius parlant de Scipion fils de Paul. *A. Gell. liv. 3. ch. 4.* Et toutefois saint Augustin dit que la barbe est vne marque de force & de courage. Pour ce qui est des parties inferieures, noz Sauvages n'empechent point que le poil n'y vienne & prenne accroissement. On dit que les femmes y en ont aussi. Et comme elles sont curieuses, quelques vns de noz gens leur ont fait à-croire que celles de France ont de la barbe au menton, & les ont laissees en cette bonne opinion: de sorte qu'elles étoient fort desireuses d'en voir, & leur façon de vétement. De ces particularités on peut entendre que tous ces peuples generalement ont moins de poil que nous: car au long du corps ilz n'en ont nullement; & se mocquoient quelquefois de quelques vns des nôtres, qui en avoient à la poitrine: tant s'en faut qu'ilz soient velus, comme quelques vns pourroient penser. Cela appartient aux habitans des iles Gorgades, d'où le Capitaine Hãno Carthaginois rapporta deux peaux de femmes tout veluës, lequelles il mit au temple de Iuno par grande singularité. Mais est ici remarquable ce que nous avons dit que noz peuples Sauvages ont préque tous le poil noir: car les François en méme degré ne sont point ordinairement ainsi. Les autheurs anciens Polybe, Cesar, Strabon, Diodore *August. liv. contre Petilian. chap. 104.* *Poil.*

Sicilien, & particulierement Ammian Marcellin, disent que les anciens Gaullois avoient préque tous le poil blond comme or, étoient de grande stature, & épouvantables pour leur regard affreux: au surplus quereleux, & hauts à la main: la voix effroyable, ne parlans iamais qu'en menaçant. Aujourd'hui ces qualitez sont assez changées. Car il n'y a plus tant de blondeaux, ni tant de gens de haute stature, que les autres nations n'en ayent d'aussi grans: quant au regard affreux, les delices du jourd'hui ont moderé cela: & pour la voix menaçante, ie n'ay à-peine veu en toutes les Gaulles que les Gascons & ceux du Languedoc, qui ont la façon de parler vn peu rude, ce qu'ilz retiennent du Gotisme & de l'Hespagnol par voisinage. Mais quant au poil il s'en faut beaucoup qu'il soit si communement noir, si ce n'est aux Gaullois plus meridionaux. Le méme autheur Ammian dit encor, que les femmes Gaulloises (léquelles il remarque avoir bonne téte, & étre plus fortes que leurs maris quand elles sont en colere) ont les ïeux bleuz: & consequemment les hommes: & toutesfois aujourd'hui nous sommes fort melés en ce regard. Ce qui est avenu en faveur de l'Amour, lequel par la diversité des ïeux a plus de liberté de se repaitre, & trouve mieux dequoy se contenter. Car les vns ayment les noirs, les autres les bleuz, les autres les verds. Plusieurs des anciens ont fait cas des noirs, comme étans vne bonne partie de la beauté. Et tels étoiēt les ïeux de Venus, selon Pindare & Hesiode. Tels ceux de Chryseis en l'Iliade d'Homere, lequel

Qualitez corporeles des anciens Gaullois.

Femmes Gaulloises.

Beauté des yeux.

appelle auſſi les Muſes ἠλικώπιδες, c'eſt à dire, aux ïeux noirs. Horace en ſes Odes:

Et Lycum nigris oculis, nigróque
Crine decorum -----

Pour l'œil bleu, ie ne trouve point qu'il ait tenu rang entre les parfaites beautés. Mais quant aux ïeux verds, ie voy que dés long temps la France les a honorés. Car entre les chanſons du Sire de Couci (qui fut jadis ſi grand maitre en amours, qu'on en faiſoit des Romans) il y en a vne qui dit ainſi:

Au commencier la trouuay ſi doucette
Qu'onc ne cuidày pour li maux endurer,
Més ſes clers vis, & ſa freche bouchette,
Et ſi bel œil vert, & riant & cler,
M'ont ſi ſorpris &c.

Et Ronſard en vne Ode à Iacques Pelletier,

Noir ie veux l'œil, & brun le teint,
Bien que l'œil verd toute la France adore.

De verité l'œil verd eſt par Homère attribué à Minerve, lequel au 2. de l'Iliade l'appelle θεὰ γλαυκῶπις Ἀθήνη, Minerve la Deeſſe aux ïeux verds. Ie laiſſe aux Amans à diſcourir en eux-mémes s'ilz priſent plus l'œil moyen, ou l'œil de bœuf, tel que les Poëtes l'ont attribué à Iunon, pour reprendre mes erres ſur le changemẽt que les ſiecles ont apporté aux corps humains.

Les Allemans ont mieux gardé que nous les qualitez que Tacite leur donne, ſemblables à ce qu'Ammian recite des Gaullois: *En vn ſi grand nombre d'hommes* (dit Tacite) *il n'y a qu'vne ſorte d'habits: ils ont les ïeux bleuz & affreux, la chevelure reluiſante comme or, & ſont fort corpulens.*

Pline donne les mémes qualitez corporeles aux peuples da la Taprobane, disant qu'ils ont les cheveux roux, les ïeux pers, & la voix horrible & épouvantable. En quoy ie ne sçáy si ie le doy croire, attendu le climat, qui est souz la ligne æquinoctiale, si la Taprobane est l'ile dite aujourd'hui Sumatra: ou du moins l'ile de Ceilan, qui est par les six & septieme degrés au delà de ladite ligne. Car il est certain que plus loin au Royaume de Calecut les hommes sont noirs, & à plus forte raison ceux-ci. Mais quant à noz Sauvages, pource qui regarde les ïeux ilz ne les ont ni bleuz, ni verds, mais noirs pour la plus-part, ainsi que les cheveux: & neantmoins ne sont petits, comme ceux des anciens Scythes, ou des Chinois, mais d'vne grandeur biẽ agreable. Et puis dire en asseurance & verité y avoit veu d'aussi beaux fils & filles qu'il y en sçauroit avoir en France. Car pour le regard de la bouche ilz n'ont point de levres à gros bors, comme en Afrique, & méme en Hespagne: ilz sont bien membrus, bien ossus, & bien corsus, robustes à l'avenant: C'est pourquoy étans sans delicatesse on en feroit de fort bons hommes pour la guerre, qui est ce à quoi ilz se plaisent le plus. Au reste il n'y a point parmi eux de ces hommes prodigieux déquels Pline fait mention, qui n'ont point de nez, ou de lévres, ou de langue; item qui sont sans bouche, n'ayans que deux petits trous, déquels l'vn sert pour avoir vent, l'autre sert de bouche: item qui ont des tétes de chiens, & vn chien pour Roy: item qui ont la téte à la poitrine, ou vn seul œil au milieu

Levres.

Corps monstrueux.

Plin. liv. 6. chap. 31.

du front, ou vn pié plat & large à couvrir la téte quand il pleut, & ſemblables monſtres. N'y a point auſſi de ceux qu'vn *Agohanna* Sauvage diſoit au Capitaine Iacques Quartier avoir veu au Saguenay, dont nous avons parlé ci-deſſus. Ilz n'ont point auſſi la face quarrée & le né plat, comme les Chinois. Mais ilz ſont bien formés en perfection naturele. S'il y a quelque borgne ou boiteux (comme il arrive quelquefois) c'eſt choſe accidentaire, & du fruit de la chaſſe.

Ci-deſſus liv. 3. ch. 25.

Etans bien compoſés, ilz ne peuvent faillir d'étre agiles & diſpos à la courſe. Nous avons parlé ci-devant de l'agilité des Breſiliens *Margajas* & *Ouetacàs*: mais toutes nations n'ont ces diſpoſitions corporeles. Ceux qui vivent és montagnes ont plus de dexterité que ceux des vallées, pour ce qu'ils reſpirent vn air plus pur & plus ſubtil, & que les vivres qu'ilz mangent ſont meilleurs. Aux vallées l'air eſt plus groſſier, & les terres plus graſſes, & conſequemment plus mal-ſaines. Les peuples qui ſont entre les Tropiques ſont auſſi plus diſpos que les autres, participans davantage de la nature du feu que ceux qui en ſont eloignez. C'eſt pourquoy Pline parlant des Gorgones & iles Gorgonides (qui ſont celles du Cap Verd) dit que les hommes y ſont ſi legers à fuir qu'à peine les peut-on ſuivre de l'œil, de maniere que Hanno Carthaginois n'en ſçeut attrapper aucun. Il fait méme recit des Troglodytes nation de la Guinée, léquels il dit étre appellez Therothoëns, pour ce qu'ilz ſont auſſi legers à la chaſſe par terre, que les Ichthyophages ſont prompts à nager en mer, léquels s'y

Agilité de corps. Liv. 2. ch. 5.

Gorgones.

laſſent quaſi auſſi peu qu'vn poiſſon. Et Maffeus en ſes hiſtoires des Indes rapporte que les Naires (ainſi s'appellent les Nobles & guerriers) du Royaume de Malabaris ſont ſi agiles, & ont vne telle promptitude que c'eſt choſe incroyable, & manient ſi bien leurs corps à volonté, qu'ilz ſemblent n'avoir point d'os, de maniere qu'il eſt difficile de venir à l'écarmouche contre telles gens, d'autant qu'avec cette agilité ilz s'avancent & reculent à plaiſir. Mais pour ſe rendre tels ils aydent la nature, & leur étend-on les nerfs dés l'âge de ſept ans, léquels par-aprés on leur engraiſſe & frotte avec de l'huile de ſeſame.

Maffeus.

Seſame, eſpece de blé. *Plin. li 18. chap. 10.*

Ce que ie di ſe reconoit méme és animaux: car vn Genet d'Heſpagne ou vn Barbe eſt plus gaillard & leger à la courſe qu'vn rouſſin ou courtaut d'Allemagne, vn cheval d'Italie plus qu'vn cheval François. Or jaçoit que ce i'ay dit ſoit veritable, il ne laiſſe pas d'y avoir des nations hors les Tropiques qui par exercice & artifice acquierent cette agilité. Car la ſainte Ecriture fait mention d'vn Hazael Iſraelite, duquel elle témoigne qu'il étoit leger du pié comme vn chevreul qui eſt és champs. Et pour venir aux peuples Septentrionaux, les Herules ſont celebrez d'étre vites à la courſe, par ce vers de Sidoine de Polignac,

Hazael 2. Sam. ch. 2.

Curſu Herulus, iaculis Hunnus, Francúſque natatu.

Et par cette legereté les Allemans donnerent autrefois beaucoup de peine à Iules Ceſar. Ainſi nos Armouchiquois ſont diſpos comme levriers, comme nous avons dit ci-deſſus, & les

Ci-deſſus liv. 4. ch. 13.

autres Sauvages ne leur cedent gueres, sans que toutefois ilz violentent la nature, ni vsent d'aucun artifice pour bien courir. Mais (comme les anciens Gaullois) étans addõnés à la chasse (c'est leur vie) & à la guerre, leurs corps sont alaigres, & si peu chargez de graisse, qu'elle ne les empéche de courir à leur aise.

Or la dexterité des Sauvages ne se reconoit pas seulement à la course, ains aussi à nager. Ce qu'ilz sçavent tous faire: mais il semble que les vns plus que les autres. Quant aux Brésiliens ilz sont tellement nais à ce métier qu'ilz nageroiét huit iours dans la mer, si la faim ne les pressoit, & ont plutot crainte que quelque poisson les devore, que de perir par lassitude, ainsi que remarque Iean de Leri. C'en est de méme en la Floride, où les hommes suivront vn poisson dans la mer, & le prendront, s'il n'est trop gros. Ioseph Acosta en dit tout autant de ceux de Perou. Et pour ce qui est de la respiration ils ont certain artifice de humer l'eau & la rejetter, au moyen dequoy ilz demeurent facilement dedans par vn long temps. Les femmes tout de méme ont vne disposition merveilleuse à cet exercice: car l'Histoire de la Floride rapporte qu'elles peuvent passer à nage de grandes rivieres tenans leurs enfans sur vn bras: & grimpent fort dispostement sur les plus hauts arbres du païs. Ie ne veux riẽ asseurer des Armouchiquois, ni de noz Sauvages, pour n'y avoir pris garde: mais il est bien certain que tous sçavent fort dextrement nager. Pour les autres parties corporeles ilz les ont fort parfaites, comme aussi

Dexterité à nager.

les sens de nature. Car *Membertou* (qui a plus de cent ans) voyoit plutôt vne chaloupe, ou vn canot de Sauvages, venir de loin au Port-Royal, que pas vn de nous: & dit-on des Brésiliens & autres Sauvages du Perou cachez par les montagnes, qu'ils ont l'odorat si bon qu'au flair de la main ilz conoissent si vn homme est Hespagnol, ou François: & s'il est Hespagnol ilz le tuent sans misericorde, tant ilz le haïssent, pour les maux qu'ils en ont receu. Ce que le susdit A-co-
Acosta liv. 5. chap. 1. sta confesse quand il parle de laisser vivre les Indiens selon leur police ancienne, argüant sa nation en cela. *Et pour ce* (dit-il) *ce nous est chose prejudiciable, par ce que de là il* ℣ *prennent occasion de nous abhorrer* (notez qu'il parle de ceux qui obeïssent à l'Hespagnol) *comme gens qui en tout, soit au bien, soit au mal, leur avons esté, & sommes toujours contraires.*

CHAP. X.

Des Peintures, Marques, Incisions, & Ornemens du corps.

CE n'est merveille si les Dames du jourd'hui se fardent: car dés long temps, & en maints lieux le métier en a cõmencé. Mais il est blamé és livres sacrez, & mis en reproche par la voix des
Ierem. 4. vers. 30. Prophetes: comme quand Ieremie menace la ville de Ierusalem: *Quand tu*

auras (dit-il) *été détruite, que feras-tu ? quand tu te seras vétuë de cramoisi, & parée d'ornemens d'or, quãd tu te seras fardé la face, tu te seras embellie en vain, tes amoureux t'ont rebuttée, ilz cherchent ta vie.* Le Prophete Ezechiel fait vn semblable reproche aux villes de Ierusalem & de Samarie, qu'il compare à deux femmes debauchées, léquelles ont envoyé chercher des hommes venans de loin, & étans venus elles se sont lavées, & fardé le visage, & ont chargé leurs beaux ornemens. La Royne Iesabel ayant voulu faire de méme ne laissa d'étre jettée en bas de la fenétre, & porter la punition de sa mechante vie. Les Romains anciennement se peindoient le corps de vermillon (ce dit Pline) quand ils eutroient en triomphe à Rome: & adjoure que les Princes & grans Seigneurs d'Æthiopie faisoient grand état de cette couleur, de laquelle ilz se rougissoient entierement: méme les vns & les autres s'en servoient pour faire leurs Dieux plus beaux: & que la premiere depense qui étoit allouée par les Censeurs & Maitres des Comptes à Rome étoit des deniers employés à vermillonner le visage de Iupiter. Le méme autheur en autre endroit recite que les Anderes, Mathites, Mosagebes, & Hipporeens peuples de Libye s'emplatroient tout le corps de croye rouge. Bref cette façon de faire passoit jusques au Septentrion. Et delà est venu le nom qu'on a imposé aux Pictes ancien peuple de Scythie voisin des Gots, léquels en l'an octante-septiéme aprés la nativité de Iesus-Christ sous l'Empire de Domitian vindrent faire des courses & ravages par les iles qui

Ezech. 23. vers. 40.

4. des Rois 9. vers. 30.

Plin. liv. 33. chap. 7.

Plin. liv. 6. chap. 30.

tirent vers le Nort, là où ayans trouvé gens qui leur firent forte resistence, ilz s'en retournerent sans rien faire, & vequirent encores nuds parmy les froidures de leur païs iusques à l'an trois cés septantiéme de nôtre salut, auquel temps sous l'Empire de Valentinian joints avec les Saxons Ecossois ilz tourmenterẽt fort ceux de la grand' Bretagne, à ce que recite Ammian Marcellin: & resolus de s'arreter là (comme ilz firent) ilz demanderent aux Bretons (qui sont aujourd'hui les Anglois) des femmes en mariage. Sur quoy ayans eté éconduits, ilz s'addresserent aux Ecossois, qui leur en fournirent, à la charge & condition que la ligne masculine des Rois entre-eux venant à faillir les femmes succederoient au Royaume. Or ces peuples ont eté appellez Pictes à-cause des peintures qu'ils appliquoient sur leurs corps nuds, léquels (dit Herodian) ilz ne vouloient couvrir d'aucuns habillemens, pour ne cacher & obscurcir les belles peintures damassees qu'ils avoient appliquées dessus, là où étoient representées des figures d'animaux de toutes sortes, & imprimées avec des ferremens si avant qu'il étoit impossible de les ôter. Ce qu'ilz faisoient (ce dit Solin) dés l'enfance: de maniere que comme l'enfant croissoit, aussi croissoient ces figures, ainsi que font les marques que l'on grave dãs les ieunes citroüilles. Le Poëte Claudian nous rend aussi plusieurs témoignages de ceci en ses Panegyriques, comme quand il parle de l'ayeul de l'Empereur Honorius,

Ammian li. 26 & 27.

Herod. liv. 3.

Ille leves Mauros, nec falso nomine Pictos
Edomuit ----

Et en la guerre Gothique,

-----Ferróque notatas
Perlegit exanimes Picto moriente figuras.

Ceci a eté remarqué par le docte Savaron sur la rencontre qu'en fait Sidoine de Polignac. Et bien que noz Poitevins Celtiques appellez par les Latins *Pictones*, ne soient venus de la race de ceux-là (car ils étoient fort anciens Gaullois dés le temps de Iules Cesar) toutefois ie veux bien croire que ce nom leur a eté baillé pour méme occasion que le leur aux Pictes. Et comme des coutumes vne fois introduites parmi vn peuple ne se perdent que par la longueur de plusieurs siecles (comme nous voyons durer encor les folies du Mardi gras) ainsi les vestiges des peintures dont nous avons parlé sont demeurées en quelque nations Septentrionales. Car i'ay quelquefois ouï dire à Monsieur le Comte d'Egmont qu'il a veu en son jeune âge ceux de Brunzvvich venir en la maison de son pere avec la face graissee de peinture, & tout noircis par le visage, d'où paraventure pourroit étre venu le mot de Brouzer qui signifie Noircir en Picardie. Et generalement ie croy que tous ces peuples Septentrionaux vsoient de peintures quand ilz se vouloient faire beaux fils. Car les Gelons & Agathyrses peuples de Scythie, comme les Pictes, étoient de cette confrairie, & avec des ferremens se bigarroyent les corps. Ce que faisoient aussi les Anglois lors appellez Bretons, au dire de Tertullian. Les Gots outre

Poitevins.

Tertull. de veland. virgin. Iornandes de bello Get. Isidor. lib. 16. c. 23.

les ferremens vsoient de cinabre pour se rougir la face & le corps. Bref c'étoit vn plaisir és vieux siecles de voir tant de Pantalons hommes & femmes: car il se trouve encore des vieux pourtraits, léquels celui qui a fait l'histoire du voyage des Anglois en Virginia a gravez en taille douce, où les Pictes de l'vn & de l'autre sexe sont depeints avec leurs belles incisions, & les epées pendantes sur la chair nuë, ainsi que les décrit Herodian.

Cette humeur de se peindre ayant eté si generale par-deça, il n'y a dequoy se mocquer si les peuples des Indes Occidentales en ont fait & font encore de méme. Ce qui est vniversel, & sans exception entre ces nations. Car si quelqu'vn fait l'amour il sera peint de couleur bleuë, ou rouge, & sa maitresse aussi. S'ils ont de la chasse abondamment, ou sont joyeux de quelque chose, c'en sera de méme par tout. Mais lors qu'ilz sont tristes, ou qu'ilz machinẽt quelque trahison, ilz se placquent toute la face de noir, & sont hideusement difformes.

Indiens Occidentaux.

Pour ce qui est du corps, noz Sauvages n'y appliquent point de peinture, mais si font bien les Bresiliens, & ceux de la Floride, dont la pluspart sont peints par le corps, les bras & les cuisses, en fort beaux compartimens, la peinture déquels ne se peut jamais óter, à-cause qu'ilz sont picquez dedans la chair. Toutesois plusieurs Bresiliens se peindent seulement le corps (sans incision) quand il leur en prend envie: & ce avec du jus d'vn certain fruit qu'ils appellent *Ginipat*, lequel noircit si fort, que quoy qu'ilz se lavent,

ilz

ilz ne peuvent étre debroüillez de dix ou douze jours. Ceux de Virginia, qui ſont plus au-deça, ont des marques ſur le dos, comme celles que noz Marchans impriment ſur leurs balles, par léquelles (ainſi que les eſclaves) on reconoit ſouz quel Seigneur ilz vivent: qui eſt vne belle forme d'état pour ce peuple: veu que les anciens Empereurs Romains en ont vſé envers leurs ſoldats, léquels étoiét marquez de la marque Imperiale, ainſi que nous témoignent ſaint Auguſtin, ſaint Ambroiſe, & autres. Ce que faiſoit auſſi Conſtantin le Grand, mais ſa marque étoit le ſigne de la Croix, lequel il faiſoit imprimer ſur lépaule à ſes tyrons & gens-d'armes, comme luy-méme dit en vne epitre qu'il écrit au Roy des Perſes rapportée par Theodoret en l'hiſtoire Eccleſiaſtique. Et les premiers Chrétiens, comme marchans ſouz la banniere de Ieſus-Chriſt prenoient cette méme marque, laquelle ils imprimoient en la main, ou aux bras, afin de ſe reconoitre, principalement en temps de perſecution, ainſi que dit Procope expliquant ce paſſage d'Eſaie: *L'vn dira ie ſuis au Seigneur, & l'autre ſe reclamera du nom de Iacob: & l'autre* écrira de ſa main, *Je ſuis au Seigneur, & ſe ſurnommera du nom d'Iſrael.* Le grand Apótre ſaint Paul portoit bien les marques engravées du Seigneur Ieſus-Chriſt, mais c'étoit encore d'vne autre façon, ſçavoir par les fletriſſures qu'il avoit en ſon corps des flagellations qu'il avoit receuës pour ſon nom. Et les Hebrieux avoient pour marque la Circonciſiõ du prepuce, par laquelle ils étoiét ſegregez

Aug. contra Parmen. liv. 2. ch. 13. Ambr. en l'Oraiſ. fune. de Valentinian. Theod. l. 1. c. 24. Eſai 44. verſ. 17. Galat. 6. verſ. 5.

des autres nations, & reconus pour peuple de Dieu. Mais quant aux autres incisions de corps telles que les faisoient anciennement les Pictes, & les font encore aujourd'huy quelques Sauvages, elles ont esté fort expressement defendues anciennement en la loy de Dieu dõnée à Moyse. Car il ne nous est pas loisible de deffaire l'image & la forme que Dieu nous a donnée. Voire les peintures & fards ont eté blamez & reprouvez par les Prophetes, ainsi que nous avons remarqué. Et Tertullian dit que les Anges, qui ont découvert & enseigné aux hommes les fards & artifices d'iceux ont eté condemnez de Dieu, alleguant pour preuve de son dire le livre de la Prophetie d'Enoch. Par ce que dessus nous reconoissons que le monde de deça a eté anciennement autant informe & sauvage que ceux des Indes Occidentales, mais ce qui me semble plus digne d'étonnement, c'est la nudité de ces peuples en païs froid, à quoy ilz prenoient plaisir, iusques à endurcir leurs enfans dans la nege, dans la riviere, & parmi la glace. Nous l'avons touché ci-devant en vn autre chapitre, parlans des Cimbres & François. Ce qui aussi a eté leur principale force en leurs conquétes.

Levit. 19. vers. 28.
Deuter. 14. vers. 1.
Ci-dessus liv. 6. ch. 1.

CHAP. XI.

Des ornemens exterieurs du corps, Brassolets, Carquans, Pendans d'aureilles, &c.

NOvs qui vivons par-deça souz l'authorité de noz Princes, & des Republiques civilisées, avons deux grans tyrans de nôtre vie, auquels les peuples du nouveau monde n'ont point encore eté assujettis, les excés du ventre, & de l'ornemẽt du corps, & bref tout ce qui va à la pompe, léquels si nous avions quittés, ce seroit vn moyen pour r'appeller l'ancien âge d'or, & ôter la calamité que nous voyons en la pluspart des hommes. Car celui qui possede beaucoup faisant peu de depense, seroit liberal, & secourroit l'indigent, à quoy faire il est retenu voulant non seulement maintenir, mais aussi augmenter son train, & paroitre, bien souvent aux dépens du pauvre peuple, duquel il succe le sang, *qui devorant plebem meam sicut escam panis*, dit le Psalmiste. Ie laisse ce qui est du vivre, n'étant mon sujet d'en parler en ce chapitre ici. Ie laisse aussi les excés qui consistent en meubles, renvoyant le Lecteur à Pline qui a parlé amplement des pompes & superfluitez Romanesques, comme des vaisselles à la Furvienne, & à la Clodienne, des chalits à la Deliaque, & des tables le tout d'or & d'argent ouvrés en bosse; là où aussi il met en avant vn esclave *Drusillanus Rotundus*

Deux tyrãs de nôtre vie.

Psal. 13. vers. 4. & 52. vers. 5.

Plin. liv. 33. ch. 11.

lequel étant Threſorier de la haute Heſpagne fit faire vne forge pour mettre en œuvre vn plat d'argent de cinq quintaux, accompagné de huit autres tous peſans demi quintal. Ie veux ſeulemẽt parler des *Matachias* de noz Sauvages, & dire que ſi nous-nous contentions de leur ſimplicité nous eviterions beaucoup de tourmens que nous-nous donnons pour avoir des ſuperfluitez, ſans léquelles nous pourriõs heureuſement vivre (d'autant que la nature ſe contente de peu) & la cupidité déquelles nous fait bien ſouvẽt decliner de la droite voye, & detraquer du ſentier de la juſtice. Les excés des hommes conſiſtẽt la plus part és choſes que i'ay dit vouloir omettre, léquelles ie ne lairray de rameter à point s'il vient à propos. Mais les Dames ont toujours eu cette reputation d'aymer les excés en ce qui eſt de l'ornement du corps, & tous les Moraliſtes qui ont fait état de reprimer les vices les ont miſes en jeu, là où ils ont trouvé ample ſujet de parler. Clement Alexandrin faiſant vne longue enumeration de l'attirail des femmes (qu'il a pris la pluſpart du Prophete Eſaie) dit en fin qu'il eſt las d'en tant conter, & qu'il s'étonne comme elles ne ſont accablées d'vn ſi grand fais.

Matachias ce ſont braſſelets, cap quans, & autres joliveiez.

Livr. 2, Pedag. cap. 10.

Prenons-les donc par les parties dont on ſe plaint. Tertullian s'emerveille de l'audace humaine qui ſe bende contre la parole de nôtre Sauveur, lequel diſoit *qu'il n'eſt pas en nous d'adjouſter quelque choſe à la meſure que Dieu nous a donnée: & toutefois les Dames s'efforcent de faire le contraire adjoûtans ſur leurs têtes des cages de cheveux*

Tert. liv. de l'Ornement des femmes.

tissu en forme de pains, chapeaux, panniers, ou ventres d'ecuſſons. Si elles n'ont honte de cette enormité ſuperflue, au moins (dit-il) *qu'elles ayent honte de l'ordure qu'elles portent, & ne couvrent point vn chef ſaint & Chrétien de la depouïlle d'vne autre tête paraventure immonde ou criminele, & deſtinée à vn hõteux ſupplice.* Et là méme parlant de celles qui colorent leurs cheveux : *J'en voy* (dit-il) *qui font changer de couleur à leurs cheveux avec du ſaffran. Elles ont honte de leur païs, & voudroient eſtre Gauloiſes ou Allemandes, tant elles ſe deguiſent.* Par ceci ſe conoit combien la chevelure rouſſe étoit eſtimée anciennement. Et de fait l'Ecriture priſe celle de David qui étoit telle. Mais de la rechercher par artifice, ſaint Cypriã & ſaint Hierome, avec nôtre Tertullian, diſent que cela preſage le feu d'enfer. Or noz Sauvages en ce qui regarde l'emprunt des cheveux ne ſont point reprehenſibles : car leur vanité ne s'étend point à cela : mais bien en ce qui eſt de la couleur, d'autãt que quand ils ont le cœur joyeux, & ſe peindent la face, ſoit de bleu, ſoit de rouge, ilz fardent auſſi leux cheveux de la méme couleur.

Cela s'appelle Crocuphantia. S. Cypr. liv. De l'habit des vierges. S. Hierom. Epiſt. à Leta.

Venons maintenant aux aureilles, au col, aux bras & aux mains, & là nous trouuerõs dequoy nous arréter : ce ſont parties où les joyaux ſont bien en evidence : ce qu'auſſi les Dames ſçavent fort bien reconoitre. Les premiers hommes qui ont eu de la pieté ont fait conſcience de violenter la nature, & percer les aureilles pour y pendre quelque choſe de precieux : car nul n'eſt ſeigneur de ſes membres pour en mal vſer, ce dit le Iuriſconſulte Vlpian. Et pour-ce quand

Genes. 4. vers. 47. le seruiteur d'Abraham alla en Mesopotamie pour trouver femme à Isaac, & eut rencontré Rebecca, il lui mit vne bague d'or sur le front pendante entre les ïeux, & des brasselets aussi d'or aux mains: suivant quoy il est dit aux Proverbes, qu'*Vne femme belle & folle est comme vne bague d'or au museau d'vne truye.* Mais les humains ont pris des licences qu'ilz ne devoient pas, & ont deffait en eux l'ouvrage de Dieu pour complaire à leurs fantasies. En quoy ie ne m'étonne pas des Bresiliens dont nous parlerons tantot, mais des peuples civilisez, qui ont appellez les autres nations barbares, mais encore des Chrétiens du joutd'hui. Quand Seneque se plaint de ce qui se passoit de son temps: *La folie des femmes* (dit-il) *n'avoit point assés assuiets les hommes, il leur a fallu encore pendre deux ou trois patrimoines aux aureilles.* Mais quels patrimoines? *Elles portent* (ce dit Tertullian) *des Isles & maisons champestres sur leurs cols, & des gros registres aux aureilles contenans le revenu d'vn grand richart, & chacun doit de la main gauche ha vn patrimoine pour se joüer.* En fin il ne les peut mieux comparer qu'aux criminels qui sont aux cachots en Ethiopie, lequels tant plus sont coulpables, tant plus sont riches, d'autant que les menottes & barres auquelles ilz sont attachez sont d'or. Mais il exhorte les Chretiénnes de ne point étre telles, d'autant que ce sont là des marques certaines d'impudicité, lequelles appartiennent à ces malheureuses victimes de la lubricité publique. Pline, quoy que Payen, ne deteste pas moins ces excéz. Car noz Dames (dit-il) pour étre bra-

Prov. 11. vers. 22.

Seneq. liv. 7 des bié-faits. chap. 8.

Plin. liv. 9. ch. 35.

ves portẽt pendues à leurs doits de ces gran-„
des perles qu'on appelle *Elenchus* en façon de„
poires, & en ont deux, voire trois és aureilles.„
Mémes elles ont inventé des noms pour ſ'en„
ſervir à leurs maudites & facheuſes ſuperflui-„
tés. Car elles appellẽt Cymbales celles qu'el-„
les portent penduës aux aureilles en nombre,„
comme ſi elles prenoient plaiſir de les y ouïr„
grillotter. Qui plus eſt les femmes menage-„
res, & méme les pauvres femmes, ſ'en parent;„
diſans qu'auſſi peu doit aller vne femme ſans„
perles, qu'vn Conſul ſans ſes huiſſiers. Fina-„
lement on eſt venu juſques à en parer les ſou-„
liers, & jarretieres, voire encore leurs botti-„
nes en ſont tout chargées & garnies. De ſor-„
te que maintenãt il n'eſt plus queſtion de por-„
ter perles, ains les faut faire ſervir de pavé, afin„
de ne marcher que ſur perles. Le méme dit,
que Lollia Paulina relaiſſée de Caligula és com-
muns feſtins des gens mediocres, étoit tãt char-
gée d'emeraudes & de perles par la téte, les che-
veux, les aureilles, le col, les doits, & les bras, *Plin. liv. 9. ch. 3.*
tant en colliers, jaſerãs, que braſſelets, que tout
en reluiſoit, & qu'elle en avoit pour vn million
d'or. Cela étoit exceſſif: mais c'étoit la pre-
miere Princeſſe du monde, & ſi ne dit point
qu'elle en portat aux ſouliers: comme encore
il ſe plaint ailleurs que les Dames de Rome
portoient de l'or aux piez. *Quel deſordre!* (dit-
il) *Permettons aux femmes de porter tant d'or qu'elles
voudront en braſſelets és doigts, au col, és aureilles, &
és carquans & brides*, &c. *Faut-il neantmoins pour
cela en parer les piés!* Ce ne ſeroit jamais fait ſi je

vouloy continuer ce propos. Les Hespagnoles du Perou font encore davantage, car ce ne sont que lames & platines d'or & d'argent, & garnitures de perles en leurs patins. Vray est qu'elles sont en vn païs que Dieu a felicité de toutes ces richesses abondamment. Mais si tu n'en as tant ne t'en faches point, & ne sois tenté d'envie: telles choses sont terre fouïllée & epurée avec mille gehennes au fond des enfers, par le travail incroyable, & au pris de la vie de tes semblables. Les perles ne sont que de la rousée receuë dans la coquille d'vn poisson, qui se péchẽt par des hommes que l'on force à étre poissons, c'est à dire étre toujours plongés au profond de la mer. Et pour avoir ces choses, & pour étre habillez de soye, & pour avoir des robbes à mille replis, nous nous tourmentons, nous prenons des soucis qui abbregẽt noz jours, nous rongent les os, succent la moelle, attenuënt le corps, & consument l'esprit. Qui ha à diner est aussi riche que cela s'il le sçait considerer. Et où abondent ces choses, là abondent les delices, & consequemmẽt les vices: & au bout voici que Dieu dit par son Prophete : *Ilz ietterent leur argent és rues, & leur or ne sera que fiente, & ne les delivrerent point au iour de ma grande colere.* Qui veut avoir conoissance plus ample des chatimens dont Dieu menace les femmes qui abusent des carquãs & joyaux, qui n'ont autre soin que de s'attiffer & farder, vont la gorge étenduë, les ïeux égarez, & d'vn marcher fier, lise le septiéme chapitre du Prophete Esaïe. Ie ne veux pourtant blamer les vierges qui ont quelques doru-

Perles que c'est.

Ezech. 7. vers. 19.

res, ou chaines de perles, ou autres joyaux, ensẽble vn habillemẽt modeſte: car cela eſt de bienſeãce, & toutes choſes sõt faites pour l'vſage de l'hõme: mais l'excés eſt ce qui tombe en blãme, pource que biẽ ſouvẽt ſouz cela git l'impudicité. Heureux les peuples qui n'ayãs point les occaſions du peché ſervẽt puremẽt à Dieu, & poſſedent vne terre qui leur fournit ce qui eſt neceſſaire à la vie. Heureux noz peuples Sauvages s'ils avoient l'entiere conoiſſance de Dieu: car en cét état ilz ſont ſans ambition, vaine gloire, envie, avarice, & n'ont ſoin de ces pompes que nous venons de repreſenter: ains ſe contentent d'avoir des *Matachiaz* pendus à leurs aureilles, & à l'entour de leurs cols, corps, bras & jambes. Les Breſiliens, Floridiens & Armouchiquois font des carquans & braſſelets (appellez *Bou-re* au Breſil, & *Matachiaz* par les nõtres) avec des os de ces grãdes coquilles de mer qu'õ appelle Vignols, ſemblables à des limaçons, léquels ilz decoupẽt & amaſſent en mille pieces, puis les poliſſent ſur vn grez tant qu'ils les rendent fort menuës, & percées qu'ilz les ont, en font des chappelets dont les grains ſont noirs & blancs, qui n'ont pas mauvaiſe grace: Et s'il faut eſtimer les choſes ſelõ la façon, cõme nous voyons qu'il ſe prattique en noz marchandiſes, ces colliers, écharpes, & braſſelets de Vignols, ou Pourcelaine, ſont plus riches que les perles (toutefois on ne m'en croira point) auſſi les priſent-ils plus que perles, ni or, ni argent: & c'eſt ce que ceux de la grande riviere de *Canada* au temps de Iacques Quartier appelloient.

Felicité des Sauvages.

Carquãs & braſſelets.

Ci dessus liv. 3 ch. 16.

Esurgni (dequoy nous avons fait mention cidessus) mot que i'ay eu beaucoup de peine à comprendre, & que Belleforet n'a point entendu quand il en à voulu parler. Aujourd'hui ilz n'en ont plus, ou en ont perdu le metier : car ilz se servent fort des *Matachiaz* qu'on leur porte de France. Or comme entre nous, ainsi en ce païs là ce sont les femmes qui se parent de telles choses, & en ferõt vne douzaine de tours à-l'entour du col pendantes sur la poitrine, & à l'entour des poignets, & au-dessus du coude. Elles en pendent aussi des longs chappelets aux aureilles qui viennent jusques au bas des épaules. Que si les hommes en portent ce sera quelque jeune amoureux tant seulement. Au païs de Virginia où il y a quelques perles, les femmes en portent des carquans, colliers, & brasselets, ou bien des morceaux de cuivre arondis comme des boullettes, qui se trouve en leurs montagnes, où y en a des mines. Mais au port Royal & és environs & vers la Terre-neuve & à Tadoussac, où ilz n'ont ny Perles, ni Vignols, les filles & femmes font des *Matachiaz* avec des arrêtes ou aiguillons de Porc-epic, léquelles elles teindent de couleurs noire, blanche, & vermeille, aussi vives qu'il est possible, car nôtre écarlatte n'a point plus de lustre que leur teinture rouge : Mais elles prisent davantage les *Matachiaz* qui leur viennent du païs des Armouchiquois, & les achetent bien cherement. Et d'autant qu'elles en recouvrent peu, à-cause de la guerre que ces deux nations ont toujours l'vne contre l'autre, on leur porte de France des

Matachiaz faits de petits tuyaux de verre melé d'etain, ou de plõb, qu'on leur troque à la braſſe, faute d'acune : & c'eſt en ce païs là ce que les Latins appellent *Mundus muliebris*. Elles en font auſſi des petits carreaux melangés de couleurs, couſus enſemble, qu'elles attachẽt aux cheveux des petits enfans, par derriere. Les hommes ne s'amuſent gueres à cela, ſinon que les Breſiliens portẽt au col des Croiſſans d'os fort blãcs, qu'ils appellent *Yaci* du nom de la Lune : & noz Souriquois ſemblablement quelque joliveté de méme etoffe, ſans excés. Et ceux qui n'ont de cela portent ordinairement vn couteau devant la poitrine, ce qu'ils ne font pour ornemẽt, mais faute de poche, & pour ce que ce leur eſt vn outil neceſſaire à toute heure. Quelques vns ont des ceintures faites de *Matachiaz*, déquelles ilz ſe ſervent ſeulemẽt quand ilz veulent paroitre, & ſe faire braves. Les *Aoutmoins*, ou devins, portent auſſi devant la poitrine quelque enſeigne de leur metier, ainſi que nous avons dit ailleurs. Mais quant aux Armouchiquois ils ont vne façon de mettre aux poignets, & au-deſſus de la cheville du pié, des lames de cuivre faites en forme de menottes ; & au defaut du corps, c'eſt à dire aux hanches, des ceintures façonnées de tuyaux de cuivre longs comme le doit du milieu, enfilés enſemble de la lõgueur d'vne ceinture, proprement de la façon qu'Herodian recite avoir eté en vſage entre les Pictes dont nous avons parlé, quãd il dit qu'ilz ſe ceindent le corps & le col avec du fer, eſtimans cela leur étre vn grand ornement, & vn grand té-

Ci-deſſus chap. 5.

Herodian liv. 3.

moignage qu'ilz ſont bien riches, ainſi qu'aux autres barbares d'avoir de l'or alentour d'eux. Et de cette race d'hõmes Sauvages encore y-en a-il en Ecoſſe, lequelz ni les ſiecles, ny les ans, ni l'abondance des hõmes, n'a peu encore civiliſer. Et iaçoit que, cõme nous avons dit, les hõmes ne ſoient tant ſoucieux des *Matachiaz* que les femmes, toutefois ceux du Breſil n'ayans cure de vétemens prennẽt plaiſir à ſe parer & bigarrer de plumes d'oiſeaux, prenans celles dont nous-nous ſervons à coucher, & les decoupans menu comme chair à patez, léquelles ilz teindent en rouge avec leurs bois de Breſil, puis s'étans frotté le corps avec certaine gomme qui leur ſert de colle, ilz ſe couvrent de ces plumes & puis font vn habit tout d'vne venuë à la Pantalone: ce qui a fait croire (ce dit Iean de Leri en ſon hiſtoire de l'Amerique) aux premiers qui ſont allés pardela, que les hõmes qu'on appelle Sauvages fuſſent velus, ce qui n'eſt point. Car les Sauvages des terres d'outre mer en quelque part que ce ſoit ont moins de poil que nous. Ceux de la Floride ſe ſervent auſſi de cette maniere de duvet, mais c'eſt ſeulemẽt à la téte pour ſe rendre plus effroyables. Outre ce que nous avons dit, les Breſiliẽs font encore des Frõteaux de plumes qu'ilz lient & arrengẽt de toutes couleurs, reſſemblans iceux fronteaux (quant à la façon) à ces raquettes ou ratepenades dont les Dames vſent par deça, l'inventiõ déquelles elles ſemblent avoir appriſe de ces Sauuages. Quant à ceux de nôtre Nouvelle-France és jours entre eux ſolennelz & de reiouïſſance, & quand ilz

Sauvages d'Ecoſſe.

D'où eſt venuë l'opiniõ que les Sauvages ſoyẽt velus.

Fronteaux.

vont à la guerre, ils ont à-l'entour de la téte cõme vne corõne faite de lõgs poils d'Ellan peints en rouge collez, ou autremẽt attachés, à vne bẽde de cuir large de trois doigts, telle que le Capitaine Iacques Quartier dit avoir veu au Roy (ainsi l'appelle-il) & Seigneur des Sauvages qu'il trouua en la ville de *Hochelaga*. Mais ilz n'vsent point de tant de plumasseries que les Bresiliens, l'équels en font des robbes, bonnets, brasselets, ceintures, & paremẽs des joües & des rondaches sur les reins de toutes couleurs, qui seroient plutot ennuieuses que delectables à deduire, étant aisé à vn chacun de suppleer à cela, & s'imaginer que c'est. *Voy ci-dessus liv. 3. ch. 17.*

CHAP. XII.

DV MARIAGE.

APRES avoir parlé des vétemens, parures, ornemens, & peintures des Sauvages, il me semble bon de les marier, afin que la race ne s'en perde, & que le païs ne demeure desert. Car la premiere ordonnance que Dieu fit jamis ce fut de germer & produire & rapporter fruit, vne chacune creature capable de generation selon son espece. Et afin de donner courage aux jeunes gens qui se marient, les Iuifs avoient anciennement vne coutume de remplir de terre vne auge, dans laquelle peu avant les nopces ilz semoient de l'orge, & icelle

Ceci est en la glose du Talmud, au Traité de l'Idolatrie.

germée ils la portoiẽt aux époux & épouse, disans : *Rapportez fruit & multipliez comme cête orge, laquelle produit plutot que toutes les autres semences.*

Or pour venir au sujet de noz Sauvages, plusieurs cuidans (ie croy) qu'ilz soient des buches, ou s'imaginans vne republique de Platon, demandent s'ilz font des mariages, & s'il y a des Prétres en *Canala* pour les marier. En quoy ilz montrent qu'ilz sont gens bien nouveaux d'attendre en ces peuples ici autant de ceremonies qu'il y a entre les Chrétiens, léquels par vne sainte coutume font que les mariages soiẽt ratifiés au ciel. Mais si sont-ilz plus sages que les anciens Garamantes, Scythes, Nomades, & Massagetes, entre léquels tout étoit commun: & que le susdit Platon, qui trouvoit bon cela. Item que les Arabes, entre léquels plusieurs freres n'avoient qu'vne femme, laquelle étoit à l'ainé durant la nuit, & aux autres durãt le iour.

Canadiens.

Le Capitaine Iacques Quartier parlant du mariage des Canadiens en sa seconde Relation, dit „ ainsi : Ilz gardent lordre du mariage, fors que „ les hommes prennent deux ou trois femmes. „ Et depuis que le mary est mort jamais les fem„ mes ne se remarient, ains font le dueil de ladi„ te mort toute leur vie, & se teindent le visage „ de charbõ pilé, & de graisse, de l'epesseur d'vn „ couteau, & à cela conoit-on qu'elles sont „ vefves. Puis il poursuit : Ils ont vne autre „ coutume fort mauvaise de leurs filles. Car de„ puis qu'elles sont d'âge d'aller à l'homme el„ les sont toutes mises en vne maison de bor„ deau abandõnées à tout le mõde qui en veut

jusques à ce qu'elles ayent trouvé leur parti: „ Et tout ce avons veu par experiẽce. Car nous „ avons veu les maisons aussi pleines dédites fil- „ les cõme est vne école de garsons en France. „ I'auroy pensé que ledit Quartier eût avancé du sien au regard de cette prostitutiõ de filles, mais le discours de Champlein me confirme la mémé chose, horsmis qu'il ne parle point d'assemblées: ce qui me retient d'y contredire. Entre noz Souriquois, il n'est point nouvelle de cela: non que ces Sauvages ayent grand' cure de la continẽce & virginité, car ilz ne pensent point mal faire en la corrompant: mais soit par la frequentation des François, ou autrement, les filles ont honte de faire vne impudicité publique: & s'il arrive qu'elles s'abandonnẽt à quelqu'vn, c'est en secret. Au reste celui qui veut avoir vne fille en mariage il faut qu'il la demande à son pere, sans le consentement duquel elle ne sera point à lui, comme nous avons des-ja dit ci-dessus, & rapporté l'exemple d'vn qui avoit fait autremẽt. Et voulant se marier il fera quelquefois l'amour, non point à la façon des Esseens, léquels (ce dit Ioseph) éprouvoient par trois ans les filles avant que les prendre en mariage, mais par l'espace de six mois, ou vn an, sans en abuser, se peinturera le visage de rouge pour étre plus beau, & aura vne robbe neuve de Castors, Loutres, ou autre chose, bien garnie de *Matachias*, avec des rayes & bendes qu'ilz figurent dessus en forme de large passement d'or & d'argent, ainsi que faisoient iadis les Gots. Faut en outre qu'il se mõtre vaillant à la chasse,

Souriquois.

Ci-dessus liv. 4. ch. 4.

Ioseph. De la guerre des Iuifs liv. 2. ch. 12.

& qu'il ſoit reconu ſachant faire quelque choſe, car ilz ne ſe fiẽt point aux moyens d'vn homme, qui ne ſont autres que ce qu'il acquiert à la journée, ne ſe ſoucians aucunement d'autres richeſſes que de la chaſſe : ſi ce n'eſt que noz façons de faire leur en facent venir l'appetit.

Proſtitution de filles au breſil.

Les filles du Breſil ont licence de ſe proſtituer ſi-tot qu'elles en ſont capables, tout ainſi que celles de *Canada*. Voire les peres en ſont maquereaux, & reputent à honneur de les communiquer à ceux de deça pour avoir de leur generation. Mais de s'y accorder ce ceroit choſe trop indigne d'vn Chrétiẽ: & voyõs à nôtre grand dommage que Dieu a ſeveremẽt puni ce vice par la verole apportée des Eſpagnols à Naples, & d'eux trãſmiſe aux François, étant auparavant la découverte de ces terres inconuë en l'Europe. Or iaçoit que les Breſiliens & Floridiens y ſoyent ſujets, ſi n'en ſont-ilz pas perſecutez comme les Europeans : car ilz n'en font que rire, & ſ'en gueriſſent incontinent par le moyen du Guayac, de l'Eſquine, & du Saſſafras, arbres fort ſouverains pour la gueriſon de cette ladrerie; & croy que l'arbre *Annedda* duquel nous avons raconté les merveilles, eſt l'vne de ces eſpeces.

Ci-deſſus liv. 3 ch. 24

Pudicité des anciens Allemans, & des Sauvages de la Nouvelle-France.

On pourroit penſer que la nudité de ces peuples les rendroit plus paillars, mais c'eſt au contraire. Car comme les Allemans ſont loüez par Ceſar d'avoir eu en leur ancienne vie ſauvage telle continence qu'ilz reputoient choſe tres-vilaine à vn jeune homme d'avoir la compagnie d'vne femme ou fille avant l'âge de vint ans : &

de leur

de leur part aussi ilz n'étoient point emeus à cela encores que pele-mele les hõmes & les femmes jeunes & vieux se baignassent dans les rivieres: Aussi ie puis dire pour noz Sauvages que ie n'y ay iamais veu vn geste, ou regard impudique, & ose affermer qu'ilz sõt beaucoup moins sujets à ce vice que pardeça: dont i'attribue la cause partie à cette nudité, & principalemẽt de la tẽte où est la fonteine des esprits qui excitent la generation: partie au defaut du sel, des epiceries, du vin, & des viandes qui provoquent les Ithyphalles, & partie à l'vsage ordinaire qu'ils ont du Petun, la fumée duquel etourdit les sens, & montant au cerveau empeche les functions de Venus. Iean de Leri loue les Bresiliens en ceste continẽce: toutefois il adjouste que quãd ilz se fachent l'vn contre l'autre ilz s'appellent quelquefois *Tiviré*, qui est à dire boulgre, d'où l'on peut conjecturer que ce peché regne entre eux, comme le Capitaine Laudonniere dit qu'il fait en la Floride: outre que les Floridiẽs aymẽt fort le sexe feminin. Et de fait i'ay entendu que pour aggreer aux Dames ilz s'occupent fort aux Ithyphalles dont nous venõs de parler, & pour y parvenir ilz vsent fort d'ambre gris, dont ilz ont grande quantité, voire avec vn fouẽt d'orties, ou autre chose semblable, font enfler les jouës à cette idole de Maacha que le Roy Asa fit mettre en cendres, lequelles il jetta dans le torrent de Cedron. Les femmes d'autre part avec certaines herbes s'efforcent tant qu'elles peuvent de faire des restrictiõs pour l'vsage dedits Ithyphalles, & pour le droit des parties.

Ithyphallie.

Petun. contraire à Venus.

Vsage des Ithyphalles.

Contract de mariage. Revenons à noz mariages qui valent mieux que toutes ces droleries là. Les contractans ne donnent point la foy entre les mains des Notaires, ni de leurs Devins, ains simplement demandent le consentement des parens : & se fait par tout ainsi. Mais il faut remarquer qu'ilz gardét, & au Bresil aussi, trois degrez de consanguinité, dans lequels ilz n'ont point accoutumé de faire mariage, sçavoir est du fils avec sa mere, du pere avec sa fille, & du frere avec sa sœur. Hors cela toutes choses sont permises. De doüaire il ne s'en parle point. Aussi quand arrive divorce le mari n'est tenu de rien. Et jaçoit que (comme a eté dit) il n'y ait point de promesse de loyauté donnée par devant quelque puissance superieure, toutefois en quelque part que ce soit les femmes gardent chasteté, & peu s'en trouve qui en abusent. Voire i'ay ouï dire plusieurs fois que pour rẽdre le devoir au mari elles se fõt souvẽt cõtraindre: ce qui est rare pardeça. Aussi les fẽmes Gauloises sont-elles celebrées par Strabon pour étre bonnes portieres (i'entẽd fecondes) & nourrissieres : & au contraire ie ne voy point que ce peuple là abonde comme entre nous, encor que toutes personnes s'employent à la generation, & que pardeça vne partie des hommes vivent sans mariage, & ne travaillent bien souvent qu'à coups perdus. Vray est que noz Sauvages se tuent les vns les autres incessamment, & sont toujous en crainte de leurs ennemis, n'ayans ny villes murées, ni maisons fortes pour se garder de leurs embuches, qui est entre eux l'vne des causes du defaut de multiplication.

Degrez de consanguinité.

Fẽmes Sauvages tardives à l'acte Venerien.

Fecondité des Gauloises.

Ce refroidissemẽt de Venus apporte vne chose admirable & incroyable entre les femmes, & qui ne s'est peu trouver méme entre les femmes du saint Patriarche Iacob, c'est qu'encores qu'elles soyent plusieurs femmes d'vn mari (car la polygamie est receuë par tout ce mõde nouveau) toutefois il n'y a point de jalousie entre elles. Ce qui est au Brésil païs chaud aussi bien qu'en *Canada*: mais quant aux hommes, en plusieurs lieux ilz sont jaloux: & si la fẽme est trouvée faisant la bête à deux dos, elle sera repudiée, ou en danger d'être tuée par son mari. & à cela (quant à l'esprit de jalousie) ne faudra tant de cerémonies que celles qui se faisoient entre les Iuifs rapportées au livre des Nõbres. Et quant à la repudiation, n'ayans l'vsage des lettres ilz ne la font point par écrit en donnant à la femme vn billet signé d'vn Notaire public, comme remarque saint Augustin parlãt des mémes Iuifs: mais se contentent de dire à ses parens & à elle qu'elle se pourvoye: & lors elle vit en commun avec les autres jusques à ce que quelqu'vn la recherche. Cette loy de repudiatiõ a été préque entre toutes nations, fors entre les Chrétiens, lesquels ont retenu ce precepte Evangelique, *Ce que Dieu a conjoint, que l'homme ne le separe point*. Ce qui est le plus expedient & moins scandaleux: quoy qu'aujourd'huy ceux qui se sont separés de l'Eglise Romaine facent autrement. Car nous avons souvent veu aux hautes Allemagnes les mariés ayans quelque ombrage l'vn de l'autre, se separer d'vn comun consentement, & prendre autre parti avec per-

Nomb. 5. vers. 12. & suivans.

S. Aug. contre Manichaeus. liv. 19. c. 26.

mission du Magistrat. Ce qui seroit plus tolerable si cette licence étoit restreinte au cas de fornication, suivant la parole du Sauveur, & l'interpretation de saint Ambroise sur ces mots de saint Paul; *Que l'homme ne quitte point sa femme*. Car la femme qui s'abandonne, ayant rompu la promesse faite à son mari en la face de Dieu & de l'Eglise, il est aussi quitte de la sienne. Mais en tout autre cas le meilleur est de suivre le cõseil de Ben-Sira (que l'on dit avoir été nevœu du Prophete Ieremie) lequel enquis par vn qui avoit vne mauvaise femme, comment il en devoit faire: *Range* (dit-il) *ce qui t'est écheu.*

Matth. 19. vers. 9.

1. Cor. 7. vers. 11.

Voy le Commentateur de Ben-Sira

Quant à la femme vefve, ie ne veux affermer que ce qu'en a écrit Iacques Quartier soit general, mais ie diray que là où nous avons été elles se teindent le visage de noir quand il leur prend envie, & nõ toujours; si leur mari a été tué elles ne se remarieront point, ni ne mangeront chair, qu'elles n'ayent eu la vengeance de cette mort. Et ainsi l'avons veu pratiquer à la fille de *Membertou*, laquelle depuis la guerre faite aux Armouchiquois d'écrite ci-aprés, s'est remariée. Hors le cas de telle mort elles ne font autremẽt difficulté d'accepter les secõdes nopces quand elles trouvent parti à propos.

Quelquefois noz Sauvages ayans plusieurs femmes en bailleront vne à leur ami s'il a envie de la prendre en mariage, & sera d'autant dechargé. Mais s'il n'en a qu'vne, il ne fera point comme Caton ce grand Senateur Romain, lequel pour faire plaisir à Hortensius, lui presta sa femme Martia, à la charge de la lui rendre

Communication de femmes.

quād il en auroit eu des enfans ; ains la gardera pour soy. Au regard des filles qui s'abandonnent, si quelqu'vn en a abusé elles le diront à la premiere occasion, & par ainsi fait dangereux s'y frotter : car il ne faut meler le sang Chrétien parmy l'infidele ; & de cette justice gardée est loüé Ville-gagnon même par Iean de Leri, quoy qu'il n'en dise pas beaucoup de bien : & Phinees fils d'Eleazar fils d'Aaron pour avoir été zelateur de la loy de Dieu, & appaisé son ire qui alloit exterminant le peuple, à cause d'vn tel forfait, eut l'alliance de sacrificature perpetuelle, laquelle Dieu lui promit, & à sa posterité. Vray est que nous sommes en la Loy Evangelique, qui peut avoir moderé la rigueur de l'ancienne en ceci, comme en l'étroite observation du Sabbath, & beaucoup d'autres choses.

Ne faut paillarder avec les Infideles.

Nomb. 25. ver. 11 12. 13.

CHAP. XI.

La Tabagie.

LEs anciens ont dit *Sine Cerere & Bacchho friget Venus* ; & nous François disons, Vive l'amour mais qu'on dine. Aprés donc avoir marié noz Sauvages il faut appreter le diner, & les traiter à leur mode. Et pour ce faire il faut considerer les temps du mariage. Car si c'est en Hiver ils auront de la chasse des bois, si c'est au Printemps, ou en Eté, ilz feront provision de poisson. De pain il ne s'en parle

Le Sauvage dit Tabaguia, c'est à dire Festin.

Mais pour moyennant.

point depuis la Terre-neuve du Nort jusques au païs des Armouchiquois, si ce n'est qu'ils en troquent avec les François, lequels ils attẽdent sur les rives de mer accroupis comme singes, sitot que le printemps est venu, & reçoivent en contr'échange de leurs peaux (car ilz n'ont autre marchandise) du biscuit, féves, pois, & farines; Les Armouchiquois & toutes nations plus éloignées, outre la chasse & la pecherie ont du blé *Mahis*, & des féves, qui leur est vn grand soulagement pour le temps de necessité. Ilz n'en font point de pain: car ilz n'ont ni moulin, ni four, & ne sçavent le pestrir autrement qu'en le pilant dans vn mortier: & assemblans ces pieces le mieux qu'ilz peuvent, en font des petits tourteaux qu'ilz cuisẽt entre deux pierres chaudes. Le plus souvent ilz sechent ce blé au feu & le rotissent sur la braise. Et de cette façõ vivoiẽt les anciens Italiens, à ce que dit Pline. Et parainsi ne se faut tant étonner de ces peuples, puis que ceux qui ont appellé les autres barbares ont eté autant barbares qu'eux.

Quels païs de Sauvages ont du blé.

Plin. liv. 18. ch. 2. & 10.

Ci-dessus liv. 3. ch. 10.

Si ie n'avoy couché ci-dessus la forme de la Tabagie (ou Banquet) des Sauvages i'en ferois ici plus ample description: mais ie diray seulemẽt que lors que nous allames à la riviere saint Iean, étans en la ville d'*Ouïgoudi* (ainsi puis-je bien appeller vn lieu clos répli de peuple) nous vimes dans vn grãd hallier environ quatre-vints Sauvages tout nuds, hors-mis le brayet, faisans *Tabaguia* des farines qu'ils avoient eu de nous, dont ils avoient fait de la bouillie pleins des chauderons. Chacun avoit vne écuelle d'ecorce

& vne culiere grãde cõme la paume de la main, ou plus: & avec ce avoient encores de la chasse. Et faut noter que celui qui traite les autres, ne dine point, ains sert la compagnie comme ici bien souvent nos Epousés: & comme l'histoire de la Chine recite qu'il se pratique entre les Chinois.

Les femmes étoiẽt en vn autre lieu à-part, & ne mangeoient point avec les hõmes. En quoy on peut remarquer vn mal entre ces peuples là qui n'a jamais eté entre les natiõs de deça, principalemẽt les Gaullois & Allemãs, léquels non seulement ont admis les femmes en leurs banquets, mais aussi aux cõseils publics, mémemẽt (quant aux Gaullois) depuis qu'elles eurent appaisé vne grosse guerre qui s'éleva entre eux, & viiderẽt le differẽt avec telle équité (ce dit Plutarque) que de là s'ensuivit vne amitié plus grãde que jamais. Et au traité qui fut fait avec Annibal étant entré en Gaulle pour aller cõtre les Romains, il étoit dit que si les Carthaginois avoiẽt quelque different contre les Gaullois, il se viideroit par l'avis des femmes Gaulloises. A Rome il n'en a pas eté ainsi, là où leur cõdition étoit si basse, que par la loy *Voconia* le pere propre ne les pouvoit instituer heritieres de plus d'vn tiers de sõ biẽ: & l'Empereur Iustiniã en ses Ordõnances leur defend d'accepter l'arbitrage qui leur auroit eté deferé: qui mõtre ou vne grãde severité envers elles, ou vn argumẽt qu'en ce païs là elles ont l'esprit trop debile. Et de cette façõ sont les femmes de noz Sauvages, voire en pire conditiõ, de ne point mãger avec les hõmes

Femmes ne mangent avec les hommes.

Bonne condition des femmes entre les Gaullois.

Voy encore ci-dessous ch. 15. de la constãce des femmes.

Mauvaise condition des anciennes Romaines.

en leurs Tabagies: & toutefois il me semble que la chere n'en est pas si bonne : laquelle ne doit pas consister au boire & manger seulemẽt, mais en la societé de ce sexte que Dieu a donné à l'homme pour l'ayder & lui tenir compagnie.

Il semblera à plusieurs que noz Sauvages vivent pauvrement de n'avoir aucun assaisonnement en ce peu de mets que i'ay dit. Mais ie repliqueray que ce n'ont point eté Caligula, ni Heliogabale, ni leurs semblables, qui ont elevé l'Empire de Rome à sa grandeur : ce n'a point aussi eté ce cuisinier qui fit vn festin à l'Imperiale tout de chair de porc deguisée en mille sortes: ni ces frians léquels aprés avoir detruit l'air, la mer, & la terre, ne sachans plus que trouver pour assouvir leur gourmandise vont chercher les vers des arbres, voire les tiennent en muë & les engraissent avec belle farine, pour en faire vn mets delicieux : Ains ç'ont eté vn *Curius Dentatus* qui mangeoit en écuelles de bois, & racloit des raves au coin de son feu : item ces bons laboureurs que le Senat envoyoit querir à la charruë pour conduire l'armée Romaine : & en vn mot ces Romains qui vivoient de bouïllie, à la mode de noz Sauvages : car ilz n'ont eu l'vsage du pain qu'environ six cens ans aprés la fondation de la ville, ayans appris avec le temps à faire quelques galettes telement quelement apprestées & cuites souz la cendre, ou au four. Pline autheur de ceci dit encore que les Tartares vivent aussi de bouïlle & farine cruë, comme les Bresiliens. Et toutefois ç'a toujours eté vne nation belliqueuse & puissante. Le méme

Quelz gẽs ont elevé Rome à sa grandeur.

in liv. 17 §14.

façon de vivre des anciens Romains & autres nations. in liv. 18. §. 8. 10. 11.

dit que les Arympheens (qui ſont les Moſcovites) vivent par les foréts (comme nos Sauvages) de grains & fruits qu'ilz cueillẽt ſur les arbres, ſans parler de chair, ni de poiſſon. Et de fait les Autheurs prophanes ſont d'accord que les premiers hommes vivoient comme cela, à ſçavoir de blez, grains, legumages, glans, & feines, d'où vient le mot Grec φαγεῖν pour dire manger. Quelques nations particulieres (& non toutes) avoient des fruits; comme, les poires étoiẽt en vſage aux Argives, les figues aux Atheniens, les amandes aux Medes, le fruit des cannes aux Æthiopiens, le cardamin aux Perſes, les dattes aux Babyloniẽs, le treffle aux Ægyptiens. Ceux qui n'ont eu ces fruits ont fait la guerre aux bétes des bois, comme les Getuliens, & tous les Septentrionaux, méme les anciens Allemãs, toutefois ils avoient auſſi du laitage: D'autres ſe trouvãs ſur les rives de mer, ou des lacs & rivieres, ont vécu de poiſſons, & ont eté appellés Ichthyophages: autres vivans de Tortues ont eté dits Chelonophages. Vne partie des Æthiopiens vivent de ſauterelles, léquelles ilz ſallent & endurciſſent à la fumée en grande quantité pour toute ſaiſon, & en cela ſ'accordent les hiſtoriens du jourd'hui avec Pline. Car il y en a quelquefois des nuées, & en l'Oriẽt ſemblablement, qui detruiſent toute la campagne, ſi bien qu'il ne leur reſte riẽ autre choſe à manger que ces ſauterelles: qui étoit la nourriture de ſaint Iean Baptiſte au deſert, ſelon l'opinion de ſaint Hierome, & de ſaint Auguſtin: quoy que Nicephore eſtime que c'étoient les fueilles tendres

Ichthyophages.
Æthiopiens vivent de ſauterelles.
Nourriture de S. Iean Baptiſte.
S. Hier. liv. 2 contr. Iovinian. S. Aug. ſur le ch. 14. aux Rom. ver. 15 Niceph. liv. 1. ch. 14 Ammian liv. 18

des bouts des arbres, par ce que le mot Grec ἀκρίδες signifie auſſi cela. Mais venons aux Empereurs Romains les mieux qualifiez. Ammian Marcellin parlant de leur façon de vivre, dit que Scipion Æmilian, Metellus, Trajan, & Adriã, ſe contentoiẽt ordinairemẽt des viandes de camp, ſçavoir eſt de lard, fromage, & buvende. Si donc noz Sauvages ont abondamment de la chaſſe & du poiſſon, ie ne trouve pas qu'ilz ſoyent mal; car pluſieurs fois nous avons receu d'eux quantité d'Eturgeõs, de Saumons, & autres poiſsõs, sãs la chaſſe des bois, & des Caſtors, qui vivẽt en etãgs, & ſont amphibies. Au moins ſe reconoit vne choſe louable en eux, qu'ilz ne ſont point anthropophages cõme ont eté autrefois les Scythes, & maintes autres nations du monde de deça: & comme encore aujourd'hui ſont les Breſiliens, Canibales, & autres du monde nouveau.

Anthropophages.

Pain.

Le mal qu'on trouve en leur façon de vivre c'eſt qu'ilz n'ont point de pain. De verité le pain eſt vne nourriture fort naturele à l'hõme, mais il eſt plus aiſé de vivre avec de la chair, ou du du poiſſon, que de pain ſeul. Que s'ilz n'ont l'uſage du ſel, la pluſpart du mõde n'en vſe point. Il n'eſt pas du tout neceſſaire, & ſa principale vtilité git en la conſervation, à quoy il eſt du tout propre. Neantmoins s'ils en avoient pour faire quelques proviſions, ilz ſeroiẽt plus heureux que nous. Mais faute de ce ilz patiſsẽt quelquefois: ce qui avient quãd l'hiver eſt trop doux, ou au ſortir d'icelui. Car alors ilz n'ont ny chaſſe, ni poiſſon, qu'avec beaucoup de peine, comme

Quel temps eſt dur aux Sauvages.

nous dirõs au chapitre de la Chaſſe, & ſont contraints de recourir aux écorces d'arbres & raclures de peaux, & à leurs chiens, qu'ilz mangẽt à cette neceſſité. Et l'hiſtoire des Floridiens dit qu'à lextremité ilz mangent mille vilenies, juſques à avaller des charbons & mettre de la terre dãs leur bouillie. Vray eſt qu'au Port Royal, & en maints autres endroits, il y a perpetuellement des coquillages, ſi bien que là en tout cas on ne ſçauroit mourir de faim. Mais encore ont ils vne ſuperſtition de ne vouloir point manger de Moules. Raiſon pourquoy, ilz ne la ſçauroiẽt dire, non plus que nos ſuperſtitieux qui ne veulent étre treze à table, ou qui craignẽt de ſe rongner les ongles le Vendredi, ou qui ont d'autres ſcrupules, vrayes ſingeries, telle qu'en recite en nombre Pline en ſon hiſtoire naturelle. Toutefois en nôtre compagnie nous en voyans manger ilz faiſoient de méme: car il faut ici dire en paſſant qu'ilz ne mangerõt point de viandes inconuës ſans premieremẽt en voir l'eſſay. Pour les bétes des bois ilz mangẽt de toutes excepté du loup. Ilz mangent auſſi des œufs qu'ilz vont recuillir le long des rives des eaux, & en chargẽt leurs canots quãd les Oyes, & Outardes ont fait leur ponte au printemps, & mettent en beſongne autãt couvis que nouveaux. Pour la modeſtie ilz la gardent étans à table avec nous, & mangent ſobrement: mais chés eux (ainſi que les Breſiliens) ilz bendent merveilleuſement le tabourin, & ne ceſſent de manger tant que la viãde dure: & ſi quelqu'vn des nôtres ſe trouve en leur Tabagie ilz lui diront qu'il face comme

Superſtition des Sauvages & des Chrétiẽs.

Plin liv. 28 ch 2.

Sauvages ſopõneux.

Sobrieté & gourmandiſe des Sauvages.

Hercules Mange-bœuf.

eux. Neãtmoins ie ne voy point vne gourmandise semblable à celle de Hercules, lequel seul mangeoit des bœufs tout entiers, & en devora vn à vn païsan nommé Diadamas, pour raison dequoy il fut nommé par soubriquet *Buthenes*, ou *Buphages*, Mange-bœuf. Et sans aller si loin nous voyons és païs de deça des gourmandises plus grandes que celle que l'on voudroit imputer aux Sauvages. Car en la diete d'Ausbourg fut amené à l'Empereur Charles cinquiéme vn gros vilain qui avoit mangé vn veau & vn mouton, & n'estoit point encore saoul : & ie ne reconoy point que noz Sauvages engraissent, ni qu'ilz portét gros ventre, mais sont allaigres & dispos cõme nos anciens Gaullois & Allemans qui par leur agilité donnoient beaucoup de peines aux armées Romaines.

Gourmandise insigne.

Viandes des Bresiliens.

Les viandes des Bresiliens sont serpens, crocodiles, crapaux & groz lezars, léquels ilz estiment autant que nous faisons les chappons, levraux & connils. Ils font aussi des farines de *Maniel*, ayãt les fueilles de *Pæonia mas*, & l'arbre de la hauteur du *Sambucus* : icelles racines grosses comme la cuisse d'un homme, léquelles les femmes égrugent fort menu, & les mangent cruës, ou bien les font cuire dans vn grand vaisseau de terre, en remuant toujours, comme on fait les dragées de sucre. Elles sont de bon gout, & de facile digestion, mais elles ne sont propres à faire pain, d'autant qu'elles se sechent & brulent, & toujours reviennent en farine. Ils ont aussi avec ce du *Maïs*, qui vient en deux ou trois mois aprés la semaille, & leur

est vn grand secours. Mais ils ont vne coutume maudite & inhumaine de manger leurs prisonniers aprés les avoir bien engraisés. Voire (chose horrible) ilz leur baillent pour compagnes de couche les plus belles filles qu'ils ayent, leur mettans au col tant de licols qu'ils le veulent garder de lunes, & quand le temps est expiré ilz font du vin des susdits mil & racines, duquel ilz s'enivrent, appellans tous leurs amis. Puis celui qui a pris le prisonnier l'assome avec vne massuë de bois, & le divise par pieces, & en font des carbonnades qu'ils mangent avec vn singulier plaisir par dessus toutes les viandes du monde. *Prostitution étrange.*

Cõmunauté de vie.

Au surplus tous Sauvages vivent generalement & par tout en cõmunauté: vie la plus parfaite & plus digne de l'homme (puis qu'il est vn animal sociable) vie de l'antique siecle d'or, laquelle avoient voulu r'amener les saints Apotres: mais ayans affaire à établir la vie spirituele, ilz ne peurent executer ce bon desir. S'il arrive donc que noz Sauvages ayent de la chasse, ou autre mangeaille, toute la troupe y participe. Ils ont cette charité mutuelle, laquelle a été ravie d'entre nous depuis que Mien & Tien prindrét naissance. Ils ont aussi l'Hospitalité propre vertu des anciens Gaullois (selõ le témoignage de Parthenius en ses Erotiques, de Cesar, Salvian, & autres) léquels contraignoient les passans & étrangers d'entrer chés eux & y prendre la refection: vertu qui semble s'étre conservée seulemẽt en la Noblesse: car pour le reste nous la voyons fort enervée. Tacite donne la méme *Hospitalité.*

loüange aux Allemans, disant que chés eux toutes maisons sont ouvertes aux étrangers, & là ilz sont en telle asseurance que (comme s'ils étoient sacrez) nul ne leur oseroit faire injure: Charité, & Hospitalité, qui se rapporte à la Loy de Dieu, lequel disoit à son peuple: *L'Etranger qui sejourne entre vous, vous sera comme celui qui est né entre vous, & l'aymerez comme vous-mémes: car vous aves été etrangers au païs d'Ægypte.* Ainsi font noz Sauvages, qui pouſſez d'vn naturel humain reçoivent tous étrangers (hors les ennemis) lesquels ils admettent à leur communauté de vie. Et ainsi font les Turcs mémes préque en tous lieux, ayans des Hospitaux fondés, où les passans (voire en quelques vns, les Chrétiés) sont receus humainemẽt sans rien payer. Chose qui fait honte à la France, où ne se reconoit préque riẽ en son Christianisme de ce qu'elle avoit de bien en son paganisme, souffrãt voir ses ruës pavées, ses tẽples assiegés, & ses devotiõs troublées d'vne infinité de Mendiãs valides & non valides, sans y mettre aucun ordre.

Levitiq. 19. vers. 34.

Du boire.

Mais c'est assez manger, parlons de boire. Ie ne sçay si ie doy mettre entre les plus grãs aveuglemens des Indiens Occidẽtaux d'avoir abondamment le fruit le plus excellent que Dieu nous ait donné, & n'en sçavoir l'usage. Car ie voy que nos anciens Gaullois en étoient de méme, & pensoient que les raisins fussent poison, ce dit Ammian Marcellin. Et Pline rapporte que les Romains furent long temps sans avoir ni vignes, ni vignobles: Vray est que noz Gaullois faisoient de la biere, de laquelle est encore l'v-

Plin. liv. 18. ch. 4.

sage frequent en toute la Gaulle Belgique: & de cette sorte de bruvage vsoient aussi les Ægyptiens és premiers temps, ce dit Diodore, lequel en attribue l'invention à Osyris. Toutefois depuis qu'à Rome la boisson du vin fut venuë, les Gaullois y prindrent si bien gout és voyages qu'ils y firent à main armée, qu'ilz continuerét par-aprés la méme piste. Et depuis les Marchãs d'Italie epuisoiét fort l'argent des Gaulles avec leur vin qu'ils y apportoient. Mais les Allemans reconoissans leur naturel sujet à boire plus qu'il n'est de besoin, ne vouloiét point qu'on leur en portãt, de peur qu'étans ivres ilz ne fussent en proye à leurs ennemis: & se contentoient de biere: Et neãtmoins pour-ce-que la boisson d'eau continuelle engendre des crudités en l'estomach, & de là des grandes indispositions, les nations communément ont trouvé meilleur le moderé vsage du vin, lequel a eté dõné de Dieu pour réiouir le cœur, ainsi que le pain pour le sustenter, comme dit le Psalmiste: & l'Apôtre saint Paul méme conseille son disciple Timothée d'en vser vn-petit à-cause de son infirmité. Car *le vin* (ce dit Oribasius) *recrée & reveille nôtre chaleur: d'où par conséquent les digestions se font mieux, & s'engendre vn bon sang & vne bonne nourriture par toutes les parties du corps où le vin ha force de penetrer: & pourtant ceux qui sont attenuez de maladie en reprennẽt vne plus forte habitude, & recouvrent semblablement par icelui l'appetit de manger. Il attenuë la pituite, il repurge l'humeur bilieux par les vrines, & de sa plaisante odeur & substance alaigre rejouit l'ame, & donne force au corps.*

Strabon. Cesar. Tacite Vin defendu entre les Allemans.

Psal. 104. vers. 16. 17. Oribas. au liv. 1. des choses cõmodes & laisées. ch. 12.

Le vin dont pris moderément eſt cauſe de tous ces biens-là : mais s'il eſt beu outre meſure il produit des effects tout contraires. Et Platon voulant démontrer en vn mot la nature & proprieté du vin : *Ce qui échauffe* (dit-il) *l'ame avec le corps, c'eſt ce qu'on appelle vin.*

Platon en ſon Timée.

Les Sauvages qui n'ont point l'vſage du vin, ni des épices, ont trouvé vn autre moyen d'échauffer cet eſtomach, & aucunement corrompre tant de crudités provenantes du poiſſon qu'ilz mangent, léquelles autremẽt éteindroiẽt la chaleur naturelle : c'eſt l'herbe que les Breſiliens appellent *Petun*, les Floridiens *Tabac*, dont ilz prennent la fumée préque à toute heure, ainſi que nous dirons plus amplement au chapitre De la Terre, lors que nous parlerons de cette herbe. Puis, comme pardeça on boit l'vn à l'autre, en preſentant (ce qui ſe fait en pluſieurs endroits, & particulierement en Suiſſe) le verre à celui a qui l'on a beu : Ainſi les Sauvages voulans fétoyer quelqu'vn, & lui montrer ſigne d'amitié, aprés avoir petuné, preſentent le petunoir à celui qu'ils ont agreable. Laquelle coutume de boire l'vn à l'autre n'eſt pas nounouvelle ni particuliere aux Belges & Allemãs : car Heliodore en l'Hiſtoire Æthiopique de Chariclea nous témoigne que c'étoit vne coutume toute vſitée anciennement és païs déquels il parle, de boire les vns aux autres en nom d'amitié. Et pource qu'on en abuſoit, & mettoit-on gens pour contraindre ceux qui ne vouloient point faire raiſon, Aſſuerus Roy des Perſes en vn banquet qu'il fit à tous les principaux

Petun.

Boire l'vn à l'autre.

Heliodor. liv 1. ch. 1. & liv. 3. ch. 1.

Seigneurs

Seigneurs & Gouverneurs de ſes païs, defendit par loy expreſſe de contraindre aucun, & commanda que chacun fût ſervi à ſa volonté. Les Ægyptiens n'uſoient pas de ces cõtraintes, mais neantmoins ilz buvoient tout, & ce par grande devotion. Car depuis qu'ils eurent trouvé l'invention d'appliquer des peintures & *Matachiez* ſur l'argent, ilz prindrent grand plaiſir de voir leur Dieu Anubis depeint au fond de leurs coupes, ce dit Pline. *Plin liv. 35 ch. 9.*

Noz Sauvages Canadiens, Souriquois, & autres, ſont éloignez de ces delices, & n'ont que le Petun, duquel nous avõs parlé pour ſe rechauffer l'eſtomach & donner quelque pointe à la bouche, ayans cela de commun avec beaucoup d'autres nations qu'ils aiment ce qui eſt mordicant, tel que ledit petun, lequel (ainſi que le vin ou la biere forte) pris en fumée, étourdit les ſens & endort aucunement: de maniere que le mot d'ivrõgne eſt entre eux en vſage par cette dictiõ *Eſcorken*, auſſi bien qu'entre nous.

Les Floridiens ont vne ſorte de bruvage dit *Caſiné*, qu'ilz boivent tout chaud, lequel ilz font avec certaines fueilles d'arbres. Mais il n'eſt loiſible à tous d'en boire, ains ſeulemẽt au *Paraouſti*, & à ceux qui ont fait preuve de leur valeur à guerre. Et ha ce bruvage telle vertu, qu'incontinent qu'ilz l'ont beu ilz deviennent tout en ſueur, laquelle étant paſſée, ilz ſont repeuz pour vint-quatre heures de la force nutritive d'icelui. *Bruvage des Floridiens.*

Quant à ceux du Breſil ilz font vne certaine ſorte de bruvage qu'il appellẽt *Caoüi-in*, avec des racines & du mil, qu'ilz mettẽt cuire & amollir *Bruvage des Breſiliẽs.*

dans des grand vaſes de terre, en maniere de cuvier, ſur le feu, & étans amollis c'eſt l'office des femmes de macher le tout, & les faire bouillir derechef en autres vaſes : puis ayans laiſſé le tout cuver & écumer, elles couvrent le vaiſſeau juſques à ce qu'il faille boire: & eſt ce bruvage épais comme lie, à la façon du *defrutum* des Latins, & du gout de lait aigre, blanc & rouge cõme nôtre vin: & le font en toute ſaiſon, pource que lédites racines y fructifiẽt en tout temps. au reſte ilz boivẽt ce *Caoüin* vn peu chaud, mais c'eſt avec tel excés qu'ilz ne partent jamais du lieu où ilz fõt leurs Tabagies juſques à ce qu'ils ayent tout beu, y en eût-il à chacũ vn tonneau. Si bien que les Flamens, Allemans, & Suiſſes ne ſont en ceci que petits novices au prix d'eux. Ie ne veux ici parler des cidres, & poirés de Normandie, ny des Hydromels, déquels (au rapport de Plutarque) l'vſage étoit long temps auparavant l'invention du vin : puis que noz Sauvages n'en vſent point. Mais i'ay voulu toucher le fruit de la vigne, en cõſideration de ce que la Nouvelle-Frãce en eſt heureuſemẽt pourveuë.

Plutarq. au 4. des Sypoſiaq. ch. 5.

CHAP. XIV.

Des Danſes & Chanſons.

APres la panſe vient la danſe (dit le proverbe) Donc il n'eſt point mal à propos de parler de la dãſe aprés la Tabagie. Car méme il eſt dit du peuple d'Iſraël qu'aprés s'étre bien

Exod 32. verſ. 6

repeu il se leva de table pour jouër & danser alentour de son veau d'or. La danse est vne chose fort ancienne entre tous peuples. Mais fut premierement faite & instituée és choses divines, comme nous en venons de remarquer vn exemple : & les Cananeens qui adoroient le feu faisoient des danses alentour & lui sacrifioient leurs enfans. Or la façon de danser n'étoit de l'invention des idolatres, ains du peuple de Dieu. Car nous lisons au livre des Iuges qu'il y avoit vne solennité à Dieu en Scilo, où les filles venoient danser au son de la flute. Et David faisant r'amener l'Arche de l'alliance en Ierusalem alloit devant en chemise, dansant de toute sa force.

Danses instituées és choses divines.

Iuges 21. v. 19. 21.

2. des Rois, chap. 6.

Quant aux Payens ils ont suivi cette façon. Car Plutarque en la vie de Nicias dit que les villes Grecques avoient tous les ans coutume d'aller en Delos celebrer des danses & chansons à l'honneur d'Apollon. Et en la vie de l'Orateur Lycurgue le méme dit qu'il en institua vne fort solennelle au Pyrée à l'honneur de Neptune, avec vn jeu de pris de la valeur au mieux dansant, de cent écus, à l'autre d'aprés de quatre-vints, & au troisiéme de soixante. Les Muses filles de Iupiter ayment les danses : & tous ceux qui en ont parlé nous les font aller chercher sur le mont de Parnasse, où ilz disent qu'elles dansent au son de la lyre d'Apollon.

Danses des Muses.

Quant aux Latins le méme Plutarque en la vie de Numa Pompilius dit qu'il institua le college des Saliens (qui étoient des Prétres faisans des danses & gambades, & chantans des

College des Saliens.

chanſons à l'honneur du Dieu Mars) lors qu'vn bouclier d'airain tomba miraculeuſement du ciel, qui fut comme vn gage de ce Dieu pour la conſervation de l'Empire. Et ce bouclier étoit appellé *Ancyle*, mais de peur que quelqu'vn ne le derobât il en fit faire douze pareils nommez *Ancylia*, léquels on portoit en guerre, comme jadis nous faiſions nôtre Oriflamme, & comme l'Empereur Conſtantin le *Labarum*. Or de ces Saliens le premier qui mettoit le autres en danſe s'appelloit *Præſul*, c'eſt à dire premier danſeur, *præ aliis ſaliens*, ce dit Feſtus, lequel prent de là le nom des peuples François qui furẽt appellez Saliens, parce qu'ils aymoient à danſer, ſauter & gambader: & de ces Saliẽs ſont venuës les loix que nous disõs Saliques, c'eſt à dire loix des danſeurs.

Ancyle.

Oriflamme Labarum.

Præſul.

Feſtus liv. 14.

Loy Salique.

Ainſi donc, pour reprendre nôtre propos, les danſes ont eté premierement inſtituées pour les choſes ſaintes. A quoy i'adjouſteray le témoignage d'Arrian, lequel dit que les Indiens qui adoroient le Soleil levant, n'eſtimoient pas l'avoir deuëment ſalué, ſi en leurs cantiques & prieres il n'y avoit eu des danſes.

Arriã, Des geſtes d'Alexandre.

Cette maniere d'exercice fut depuis appliquée à vn autre vſage, ſçavoir au regime de la ſanté, comme dit Plutarque au Traité d'icelle. De ſorte que Socrates méme quoy que bien reformé, y prenoit plaiſir, pour raiſon dequoy il deſiroit avoir vne maiſon ample & ſpacieuſe, ainſi qu'écrit Xenophon en ſon Convive: & les Perſes ſen ſervoient expreſſement à cela, ſelon Duris au ſeptiéme de ſes Hiſtoires.

Danſes vtiles à la ſanté.

Xenophon.

Duris.

Mais les delices, lubricités & débauchemens les detournerent depuis à leur vſage, & ont les dãſes ſervi de proxenetes & courratieres d'impudicité, comme nous ne le voyons que trop, dequoy avons des témoignages en l'Evangile, où nous trouvons qu'il en a couté la vie au plus grand qui ſe leva jamais entre les hommes, qui eſt ſaint Iehan Baptiſte. Et diſoit fort biẽ Arceſilaus, que les danſes ſont des venins plus aigus que toutes les poiſons que la terre produit, d'autant que par vn certain doux chatouïllement ilz ſe gliſſent dedans l'ame, où ilz communiquent & impriment la volupté & delectation qui eſt proprement affectée aux corps. *Plutarq. au 7. des Sym. Poſ quæſt. 5*

Noz Sauvages, & generalement tous les peuples des Indes Occidentales ont de tout temps l'vſage des danſes. Mais la volupté impudique n'a point gaigné cela ſur eux de les faire danſer à ſon ſujet, choſe qui doit ſervir de leçon aux Chrétiens. L'vſage donc de leurs danſes eſt à quatre-fins, ou pour aggreer à leurs Dieux (qu'on les appelle diables ſi l'on veut, il ne n'importe) ainſi que nous avons remarqué en deux endroits ci-deſſus, ou pour faire féte à quelqu'vn, ou pour ſe tejouïr de quelque victoire, ou pour prevenir les maladies. En toutes ces danſes ilz chantent, & ne font point de geſtes muets, comme en ces bals dont parle l'oracle de la Pithienne, quand il dit: *Il faut que le ſpectateur entende le balladin même, ores qu'il ſoit muet, & qu'il l'oye, combien qu'il ne parle point*: Mais comme en Delos on chantoit en l'honneur d'Apollon, les Saliens en l'honneur de Mars, *Ci-deſſus liv. 1. ch. 18. & liv. 6. ch. 5.* *Geſtes muets.*

ainſi les Floridiens chantent en l'honneur du Soleil auquel ils attribuent leurs victoires: non toutefois ſi vilainement qu'Orphée inventeur des diableries Payennes, duquel ſe mocque ſaint Gregoire de Naziãze en vne Oraiſon, parce qu'entre autres folies en vn hymne il parle à Iupiter en cette façon: *O glorieux Iupiter le plus grand de tous les Dieux, qui reſides en toutes ſortes de fientes tant de brebis, que de chevaux & de mulets*, &c. Et en vn autre hymne qu'il fait à Ceres, il dit qu'elle découvroit ſes cuiſſes pour ſoumettre ſon corps à ſes amoureux, & ſe faire cultiver. Noz Souriquois auſſi font des danſes & chanſons en l'honneur du dæmon qui leur indique de la chaſſe, & qu'ilz penſent leur faire du bien: dequoy on ne ſe doit émerveiller, d'autant que nous-mémes qui ſommes mieux inſtruits chantons (ſans comparaiſon) des Pſeaumes & Cantiques de loüãge à nôtre Dieu, pour ce qu'il nous donne à diner: & ne voy point qu'vn hõme qui a faim ſoit gueres échauffé ni à chanter, ni à danſer: *Nemo enim ſaltat ferè ſobrius*, dit Ciceron.

Sotte chanſon à Iupiter.

Chanſons des Chrétiẽs à Dieu.

Ciceron en l'Oraiſ. pour Murena.

Auſſi quand ilz veulent faire fête à quelqu'vn, en pluſieurs endroits ilz n'ont plus beaux geſtes que de danſer: comme ſemblablement ſi quelqu'vn leur fait la Tabagie, pour toutes actions de graces ilz ſe mettront à danſer, ainſi qu'il eſt arrivé quelquefois quand le ſieur de Poutrincourt leur donnoit à diner, ilz lui chantoient des chanſons de loüange, diſans que c'étoit vn brave *Sagamos*, qui les avoit bien traité, & qui leur étoit bon ami: ce

Danſes & chanſons des Sauvoges Souriquois.

qu'ils comprenoient fort mystiquement soûz ces trois mots *Epigico iaton edico*: ie dy mystiquement: car ie n'ay iamais peu sçavoir la propre signification de chacun d'iceux, ni des autres chansons. Ie croy que c'est du vieil langage de leurs peres, lequel n'est plus en vsage, de même que le vieil Hebrieu n'est point la langue des Iuifs du jourd'hui: & desja étoit changé du temps des Apôtres.

Ilz chantent aussi en leurs Tabagies communes les loüanges des braves Capitaines & *Sagamos*, qui ont bien tué de leurs ennemis. Ce qui s'est prattiqué en maintes nations anciennement, & se prattique encore aujourd'hui entre nous: & se trouve approuvé & étre de bien-seance en la sainte Ecriture au Cantique de Debora, aprés la defaite du Roy Sisara. Et quand le jeune David eut tué le grand Goliath, cõme le Roy victorieux retournoit en Ierusalẽ, les femmes sortoient de toutes les villes, & lui venoient au-devant avec tabours & rebecs, ou cimbales, dãsans, & chantãs joyeusement à deux chœurs qui se respondoiẽt l'vn aprés l'autre, disans: *Saul en a frappé mille, & David en a frappé dix milles.* Athenée dit que noz vieux Gaullois avoiẽt des Poëtes nõmez Bardes, léquels ilz reveroiẽt fort: & ces Poëtes chantoiẽt de vive voix les faits des hõmes vertueux & illustres: mais ilz n'écrivoiẽt rien en public, par ce que l'ecriture rend les hommes paresseux & negligens à apprendre. Toutefois Charlemagne print vn autre avis. Car il fit faire des Lais & Vaudevilles en langue vulgaire contenans les gestes des anciens,

Louanges des braves Capitaines.

Iuges ch. 5. 1. des Rois 18. vers. 6. 7.

Gaullois. Diodore. Athenée liv. 6. du Banquet des Sages.

Chansons des François.

& voulut qu'on les fît apprendre par cœur aux enfans, & qu'ilz les chantaſſent, afin que la memoiae en demeurât de pere en fils, & de race en race, & que par ce moyen d'autres fuſſent incités à bien faire, & à écrire les geſtes des vaillans hommes Ie veux encore ici dire en paſſant que les Lacedemoniens avoient vne maniere de bal ou danſes dont ils vſoient en toutes leurs fétes & ſolennités, laquelle repreſentoit les trois temps : ſçavoir le paſſé, par les vieillars, qui diſoient en chantant ce refrain, *Nous fumes jadis valeureux* : Le preſent, par les jeunes hommes en fleur d'âge diſans : *Nous le ſommes preſentemẽt* L'à-venir par les enfans, qui diſoient : *Nous le ſeront à nôtre tour.*

Plutarq. en la vie de Lycurgus. Lacedemoniens.

Quelles ſont les danſes des Sauvages.

Ie ne veux m'amuſer à décrire toutes les façons de gambades des anciens, mais il me ſuffit de dire que les danſes de noz Sauvages ſont ſans bouger d'vne place, & neantmoins ſont tous en rond (ou à peu prés) & danſent avec vehemẽce, frappans des piez contre terre, & s'élevans comme en demi-ſaut : ce qui me fait ſouvenir d'vn vers d'Horace, où il dit :

Nunc eſt bibendum, nunc pede libero
Pulſanda tellus.---

Et quant aux mains ils les tiennent fermées, & les bras en l'air en forme d'vn homme qui menace, avec mouvement d'iceux Au regard de la voix il n'y en a qu'vn qui chante, ſoit homme ou femme ; Tout le reſte fait & dit, *Het, het,* comme quelqu'vn qui aſpire avec vehemence : & au bout de chacune chanſon ilz font tous vne haute & longue exclamation, diſans *Hé eee*

Pour étre mieux dispos ilz se mettent ordinairement tout nuds, par ce que leurs robbes de peaux les empechent : Et s'ils ont quelques tétes ou bras de leurs ennemis, ilz les portent pendus au col, dansans avec ce beau joyau, dans lequel ilz mordent quelquefois, tant est grande leur haine méme dessus le morts. Et pour finir ce chapitre par son commencement, ilz ne font jamais de Tabagie que la danse ne s'ensuive : & aprés s'il prent envie au *Sagamos*, selon l'état de leurs affaires, il haranguera vne, deux, ou trois heures, & à chaque remontrance demandant l'avis de la compagnie, si elle approuve ce qu'il propose, chacun criera *He eee* en signe d'avœu & ratification. En quoy il est fort ententivement écouté, comme nous avons veu maintefois : & méme lors que le sieur de Poutrincourt faisoit la Tabagie à noz Sauvages, *Membertou* aprés la danse haranguoit avec vne telle vehemence, qu'il étonnoit le monde, remontrant les courtoisies, & témoignages d'amitié qu'ilz recevoient des François, ce qu'ils en pouvoient esperer à l'avenir : combien la presence d'iceux leur étoit vtile, voire necessaire, pour ce qu'ilz dormoient seurement ; & n'avoient crainte de leurs ennemis, &c.

Harangue des Sagamos.

CHAP. XV.

De la disposition corporele: & de la Medecine & Chirurgie.

NOVS avons dit au prochain chapitre que la danse est vtile à la conseruation de la santé. C'est aussi l'vn des sujets pourquoy noz Sauvages s'y plaisent. Mais ils ont encore d'autres preservatifs, dont ils vsent souvent, c'est à sçavoir les sueurs, par léquelles ilz previennent les maladies. Car ilz sont quelquefois touchez de cette Phthisie de laquelle furent endommagez les gens du Capitaine Iacques Quartier & du sieur de Monts, ce qui toutefois est rare: & quand cela vient ils ont eu ci-devant eu *Canada* l'arbre *Annedda*, (que i'appelle l'arbre de vie, pour son excellence) duquel ilz se gueriſſoient: & au païs des Armouchiquois ils ont encore le Sassafras, & l'Esquine en la Floride. Les Souriquois qui n'ont point ces sortes de bois vsent des sueurs que nous avons dit, & pour Medecins ils ont leurs *Aoutmoins*, léquels à cet effect creusent dans terre, & font vne fosse qu'ilz couvrent de bois, & de groz grez pardessus: puis y mettent le feu par vn conduit, & le bois étant brulé ilz font vn berceau de perche, lequel ilz couvrent de tout ce qu'ils ont de peaux & autres couvertures, si bien que l'air n'y entre point, jettent de l'e au sur lédits grez, & les couvrent:

Phthisie. Ci-dessus liv. 3. ch. 24. & liv. 4. chap. 5. Annedda.

Esquine.

Etuves des Sauvages.

puis se mettent dans ledit berceau, & avec des battemens l'*Aoutmoin* chantant, & les autres disans (comme en leurs danses) *Het*, *hét*, *het*, ilz se font suer. S'il arrive qu'ilz tombent en maladie (car il faut en fin mourir) l'*Aoutmoin* souffle avec des exorcismes, la partie dolente, la leche & succe: & si cela n'est assez il donne la seignée au patient en lui dechiquetant la chair avec le bout d'vn couteau, ou autre chose. Que s'ilz ne gueriissent toujours il faut considerer que les nôtres ne le font pas.

En la Floride ils ont leurs *Jarvars*, qui portent continuellement vn sac plein d'herbes & drogueries pendu au col pour medeciner les malades, qui sont la plus-part de verole: & soufflent les parties dolentes jusques à en tirer le sang. *Medecins Floridens.*

Les medecins des Bresiliens sont nommez *Pagés* entre eux (ce ne sont point leurs *Caraïbes*, ou devins) qui en sucçant, comme dessus, s'efforcent de guerir les maladies. Mais ils en ont vne incurable qu'ilz nomment *Pians*, provenant de paillardise, laquelle neantmoins les petits enfans ont quelquefois, ainsi que pardeça ceux qui sont pocquetez de verole, ce qui leur vient (à mon avis) de la corruption des peres & meres. Cette contagion se convertit en pustules plus larges que le poulce, lésquelles s'épandent par tout le corps & jusques au visage, & en étans touchés ils en portent les marques toute leur vie, plus laids que des ladres, tant Bresiliens, que d'autre nation. Pour le traitement du malade ilz ne lui donnent rien s'il *Medecins Bresiliens.*

ne demande, & sans s'en soucier autrement ne laissent point de faire leurs bruits & tintamarres en sa presence, beuvans, sautans, & chantans selon leur coutume.

Chirurgiens Souriquois. Quant aux playes, les *Aoutmoins* de noz Souriquois & leurs voisins les lechent & succent, se servans du roignõ de Castor, duquel ilz mettent vne rouëlle sur la playe, & se consolide ainsi. Les vieux Allemans (dit Tacite) n'ayans encor l'art de Chirurgie, en faisoient de méme.: *Ilz rapportent* (ce fait-il) *leurs playes à leurs meres & à leurs femmes, léquelles n'ont point d'effroy de les conter, ni de les succer: voire leur portent à vivre au camp, & les exhortent à bien combattre: si bien que quelquefois les armées branlantes ont eté remises par les prieres des femmes, ouvrans leurs poitrines à leurs maris. Et depuis se sont volontiers servi de leurs avis & conseils, auquels ils estiment qu'il y a quelque chose de saint.*

Et comme entre les Chrétiens plusieurs ne se soucians de Dieu que par benefice d'inventaire, cherchent la guerison de leurs playes par charmes & l'aide des devins: ainsi entre noz Sauvages l'*Aoutmoin* ayant quelque blessé à penser interroge souvent son dæmon, pour sçavoir s'il guerira ou non: & jamais n'a de reponse que par si (si tant est que le dæmon parle à eux) Il y en a quelquefois qui font des cures incroyables, comme de guerir vn qui auroit le bras coupé. Ce que toutefois ie ne sçay si ie doy trouver étrange quand ie considere ce qu'écrit le sieur de Busbeque au discours de son ambassade en Turquie, Epitre quatriéme.

„ Approchans de Bude, le Bassa nous envoye
„ au-devant quelques vns de ses domestiques,
„ avec plusieurs heraux & officiers : Mais entre
„ autres vne belle troupe de jeunes hommes à
„ cheval remarquables à-cause de la nouveauté
„ de leur equipage. Ils avoient la tête découver-
„ te & rase, sur laquelle ils avoient fait vne lon-
„ gue taillade sanglante, & fourré diverses plu-
„ mes d'oiseaux dedans la playe, dont ruisseloit
„ le pur sang : mais au lieu d'en faire semblant
„ ilz marchoient à face riante, & la tête levée.
„ Devant moy cheminoient quelques pietons,
„ l'vn déquels avoit les bras nuds, & sur les có-
„ tez : chacun déquelz bras au dessus du coulde
„ étoit percé d'outre en outre d'vn couteau qui
„ y étoit. Vn autre étoit decouvert depuis la
„ tête jusques au nôbril, ayant la peau des reins
„ tellement découpée haut & bas en deux en-
„ droits, qu'à-travers il avoit fait passer vne
„ masse d'armes, qu'il portoit comme nous fe-
„ rions vn coutelas en écharpe. I'en vis vn au-
„ tre lequel avoit fiché sur le sommet de sa tête
„ vn fer de cheval avec plusieurs clous, & de si
„ long temps, que les clous s'étoient tellement
„ prins & attachés à la chair, qu'ilz ne bou-
„ geoient plus. Nous entrames en cette pompe
„ dans Bude, & fumes menés au logis du Bassa
„ avec lequel ie traitay de mes affaires. Toute
„ cette jeunesse peu soucieuse de blessures étoit
„ dans la basse cour du logis : & comme ie m'a-
„ musois à les regarder, le Bassa m'enquit & de-
„ manda ce qu'il me sembloit : Tout bien, fis-je,
„ excepté que ces gẽs là font de la peau de leurs

Pris des curieuses recherches du sieur Goulart Senlisien.

„ corps ce que ie ne voudroy pas faire de ma
„ robbe : car i'essayeroy de la garder entiere. Le
„ Bassa se print à rire, & nous donna congé.

Epreuve de la constance des Sauvages.

Noz Sauvages font bien quelquefois des épreuves de leur constance, mais il faut confesser que ce n'est rien au pris de ceci. Car tout ce qu'ilz font est de mettre des charbons ardans sur leurs bras, & laisser bruler le cuir, de sorte que les marques y demeurent toujours : ce qu'ilz font aussi en autres endroits du corps, & montrent ces marques pour dire qu'ils ont grãd courage. Mais l'ancien Mutius Scevola en

Romains.

avoit bien fait davantage, rotissant courageusement son bras au feu aprés avoir failli à tuer le Roy Porsenna. Si ceci étoit mon sujet ie re-

Lacedæmoniens.

presenteroy les coutumes des Lacedæmoniens qui faisoient tous les ans vne féte à l'honneur de Diane, où les jeunes garçons s'éprouvoient à se fouëtter: Item la coutume des anciens Perses,

Perses.

léquels adorans le Soleil, qu'ils appelloient *Mithra*, nul ne pouvoit étre receu à la confrairie qu'il n'eût donné à conoitre sa constance par quatre-vintz sortes de tourmens, du feu, de l'eau, du jeune, de la solitude, & autres.

Mais revenons à noz Medecins & Chirurgiens Sauvages. Iaçoit que le nombre en soit petit, si est-ce que l'esperance de leur vie ne git point du tout en ce metier. Car pour les maladies ordinaires elles sont si rares pardela, que le vers d'Ovide leur peut bien étre approprié,

Si valeant homines ars tua Phœbe jacet:

en disant *si*, *pro Quia*. Aussi ces peuples vivent-

ils vn long âge, qui eſt ordinairement de ſept ou huit-vints ans. Et s'ils avoient noz commoditez de viure par prevoyãce, & l'induſtrie de recuillir l'Eté pour l'Hiver, ie croy qu'ilz vivroiẽt plus de trois cens ans. Ce qui ſe peut conjecturer par le rapport que nous avons fait ci-deſſus d'vn vieillart en la Floride lequel avoit vécu ce grand âge. De ſorte que ce n'eſt miracle particulier ce que dit Pline que les Pandoriens vivent deux cens ans, ou que ceux de la Taprobane ſont encores alaigres à cent ans. Car *Membertou* a plus de cent ans, & n'a point vn cheveu de la téte blanc, ains ſeulement la barbe melée, & tels ordinairement ſont les autres. Qui plus eſt, en tout âge ils ont toutes leur dents, & vont à téte nuë, ſans ſe ſoucier de faire au moins des chapeaux de leurs cuirs, comme firent les premiers qui en vſerent au monde de deça. Car ceux du Peloponneſe, & les Lacedemoniens appelloient vn chapeau κυνῆ, que Iulius Pollux dit ſignifier vne peau de chien. Et de ces chapeaux vſent encore aujourd'hui les peuples Septentrionaux, mais ilz ſont bien fourrez.

Ci-deſſus liv. 1. ch. 8.

Origine des chapeaux.

Ce qui ayde encore à la ſanté de noz Sauvages, eſt la concorde qu'ils ont entre eux, & le peu de ſoin qu'ilz prennent pour avoir les commoditez de cette vie, pour léquelles nous-nous tourmentons. Ilz n'ont cette ambition qui pardeça ronge les eſprits, & les remplit de ſoucis, forçant les hommes aveuglés de marcher en la fleur de leur âge au tombeau, & quelquefois à ſervir de ſpectacle honteux à vn upplice puplic.

I'ose bien attribuer aussi la cause de cette disposition & longue santé de noz Sauvages à leur façon de vivre qui est à l'antique, sans appareil. Car chacun est d'accord que la sobrieté est la mere de santé. Et bien qu'ilz facent quelquefois des excés en leurs Tabagies, ilz font assez de diæte aprés, vivans quelquefois six jours, plus ou moins, de fumée de Petun, & ne retournans point à la chasse qu'ilz ne commencent à avoir faim. Et d'ailleurs qu'étans alaigres ilz ne manquent point d'exercice soit d'vne part, soit d'vne autre. Bref il ne parle point entre eux de ces âges tronquez qui ne passent point quarante ans, qui est la vie de certains peuples d'Æthiopie (ce dit Pline) qui vivent de locustes (ou sauterelles) salées & sechées à la fumée. Aussi la corruption n'est-elle point entre eux, qui est la mere nourrice des Medecins & des Magistrats, & de la multiplicité des Officiers, & des Concionateurs publics, creés & institués pour y donner ordre, & retrencher le mal. Et neantmoins c'est signe d'vne cité bien malade où ces sortes de gens abondent. Ilz n'ont point de procés bourreaux de noz vies, à la poursuitte déquels il faut consommer nos âges & noz moyens, & bien souvent on n'a point ce qui est juste, soit par l'ignorance du Iuge, à qui on aura deguisé le fait, soit par la malice, ou par la mechanceté d'vn Procureur qui vendra sa partie. Et de telles afflictions viennent les pleurs, chagrins, & desolations, qui nous meinent au tombeau avant le terme. *Car tristesse* (dit le Sage) *en a tué beaucoup, & n'y a point de profit en elle. Envie & dé-*

Sobrieté.

Multitude d'Officiers signe d'vn Etat corrompu.

& dépit abbrege la vie, & ſouci ameine vieilleſſe devant le temps. Mais la lieſſe du cœur eſt la vie de l'homme, & la rejoüiſſance de l'homme lui allonge la vie.

CHAP. XVI.

Exercices des hommes.

APRES la ſanté, parlons des exercices qui en ſont ſuppots & protecteurs. Noz Sauvages n'ont aucun exercice ſordide, tout leur déduit étant ou la Guerre ou la Chaſſe (déquelz nous parlerons à-part) ou faire les outilz propres à cela (ainſi que Ceſar témoigne des anciens Allemans) ou danſer (& de ce nous avons desja parlé) ou paſſer le temps au jeu. Ilz font donc des arcs & fleches, arcs qui ſont forts, & ſans mignardiſe. Quãt aux fleches c'eſt choſe digne d'etonnemẽt comme ilz les peuvẽt faire ſi longues, & ſi droites avec vn couteau, voire avec vne pierre tant ſeulement la où ilz n'ont point de couteaux. Ilz les empennẽt de plumes de queuë d'Aigle, parce qu'elles ſont fermes, & les font bien porter en l'air: & lors qu'ils en ont faute ilz bailleront vne peau de Caſtor, voire deux, pour recouvrer vne de ces queuës. Pour la pointe, les Sauvages qui ont le traffic avec les François, y mettent au bout des fers qu'on leur porte. Mais les Armouchiquois, & autres plus éloignez n'ont que des os faits en langue de ſer-

Arcs.
Fleches.

pent, ou des queuës d'vn certain poiſſon appellé *Sicnau*, lequel poiſſon ſe trouve auſſi en Virginia ſouz le méme nom (du moins l'Hiſtorien Anglois l'a écrit *Seekanauk*) Ce poiſſon eſt comme vne écreviſſe logé dans vne coquille fort dure, grande comme vne écuelle, au bout de laquelle eſt vne pointe longue & fort dure. Il a les yeux ſur le dos, & eſt bon à manger.

Sicnau poiſſon.

Ilz font auſſi des Maſſes de bois en forme de croſſe, pour la guerre, & des Pavois qui couvrent tout le corps, ainſi qu'avoient nos anciens Gaullois. Quant aux Carquois, c'eſt du métier des femmes.

Maſſes. Boucliers.

Pour l'uſage de la Pecherie, les Armouchiquois (qui ont de la chanve) font des lignes à pecher, mais les nôtres qui n'ont aucune culture de terre, en troquent avec les François, comme auſſi des haims à appâter les poiſſons: ſeulement ilz font avec des boyaux, des cordes d'arcs, & des Raquettes qu'ilz s'attachent aux piez pour aller ſur la nege à la chaſſe.

Lignes à pecher.

Et d'autant que la neceſſité de la vie les contraint de changer ſouvent de place, ſoit pour la pecherie (car chacun endroit ha ſes poiſſons particuliers, qui y viennent en certaine ſaiſon) ils ont beſoin de chevaux au changement pour porter leur bagage. Ces chevaux ſont des Canots & petites naſſelles d'écorces, qui vont legerement au poſſible ſans voile. Là dedans changeans de lieu ilz mettent tout ce qu'ils ont, femmes, enfans, chiens, chauderons, haches, matachiaz, arcs, fleches, carquois, peaux, & couvertures de maiſons. Ilz

Canots, ou Bateaux.

sont faits en telle sorte qu'il ne faut point vaciller, ni se tenir droit, quand on est dedans, ains étre accroupi, ou assis au fond, autrement la marchandise renverseroit. Ilz sont larges de quatre piés ou environ, par le milieu, & vont en appointissant par les extremitez, & la pointe relevee pour commodement passer sur les vagues. I'ay dit qu'ilz les font d'ecorces d'arbres, pour lesquelles tenir en mesure, ilz les garnissent par dedans de demi cercles de bois de Cedre, bois fort souple & obeïssant, dequoy fut faite l'Arche de Noé. Et afin que l'eau n'entre point dedans, ils enduisent les coutures (qui joignent lesdites ecorces ensemble, lesquelles ilz font de racines) avec de la gomme de sapins. Ils en font aussi d'oziers fort proprement, léquels ils enduisent de la méme matiere gluante de sapins: chose qui témoigne qu'ilz ne manquent point d'esprit là où la necessité les presse. *Canots d'oziers.*

Plusieurs nations de deça en ont eu de méme au temps passé. Si nous recherchons l'Ecriture sainte nous trouverons que la mere de Moyse voyant qu'elle ne pouvoit plus celer son enfant, *elle le mit dans vn coffret* (c'est à dire vn petit Canot: car l'Arche de Noé & ce Coffret est vn méme mot תֵּבָה, *Teva*, en Hebrieu) *fait de joncs, & l'enduisit de bitume & de poix: puis mit l'enfant en icelui, & le posa en vn rosier sur la rive du fleuve.* Et le Prophete Esaie menaçant les Æthiopiens & Assyriens: Malheur-dit-il) *sur le païs qui envoye par mer des Ambassadeurs en des vaisseaux de papier* (ou joncs) *sur les eaux, disant:* *Exod. 12. vers. 3.* *Canots de joncs.* *Esai. 18. vers. 1.* *Canots de papier.*

Allez Messagers vitement, &c. Les Ægyptiens voisins des Æthiopiens avoient au temps de Iules Cæsar des vaisseaux de méme, c'est à-sçavoir de papier, qui est vne écorce d'arbre, témoin Lucain en ce vers:

Lucain l. 4.

Consuitur bibula Memphitis cymba papyro.

Mais venons de l'Orient & Midi au Septentrion. Pline dit qu'anciennement les Anglois & Ecossois alloient querir de l'étain en l'ile de *Mictis* avec des canots d'oziers cousus en cuir. Solin en dit autant, & Isidore, lequel appelle cette façon de canots *Carabus* fait d'oziers & environné de cuir de bœuf tout crud, duquel (ce dit-il) vsent les pyrates Saxons, qui avec ces instrumens sont legers à la fuite. Sidoine de Polignac parlant des mémes Saxons, dit

Plin. liv. 4. chap. 16.

Isidor. lib. 19. ch. 1.

---cui pelle salum sulcare Britannum
Ludus, & assuto glaucum mare findere lembo.

Siden. Carm. 7.

Les Sauvages du Nort vers Labrador ont de certains petits canots longs de treze ou quatorze piez, & larges de deux, faits de cette façon, tout couverts de cuir, méme par-dessus, & n'y a qu'vn trou au milieu où l'homme se met à genoux, ayant la moitié du corps dehors, si bien qu'il ne sçauroit perir, garnissant son vaisseau de vivres avant qu'y entrer. I'ose croire que la fable des Syrenes vient de là, les lourdaus estimans que ce fussent poissons à moitié hommes ou femmes, ainsi qu'on a feint des Centaures pour avoir veu des hommes à cheval.

Origine de la fable des Syrenes.

Les Armouchiquois, Virginiens, Floridiens, & Bresiliens font d'vne autre façon leurs canots (ou canoas) Car n'ayans ni haches, ni cou-

Canots d'arbres creusez.

teaux (sinon quelques vns de cuivre) ilz brulent vn grand arbre bien droit, par le pié, & le font tomber, puis prennent la longueur qu'ilz desirent, & se servent de feu au lieu de scie, grattans le bois brulé avec des pierres: & pour le creusemẽt du vaisseau ilz font encore de méme. Là dedans ilz se mettront demie douzaine d'hõmes avec quelque bagage, & feront de grans voyages. Mais de cette sorte ilz sont plus pesans que les autres.

Longs voyages dans les bois.

Or font-ils aussi des voyages par terre aussi bien que par mer, & entreprendront (chose incroyable) d'aller vint, trente, & quarante lieuës par les bois, sans rencontrer ni sentier, ni hôtellerie, & sans porter aucuns vivres, fors du Petun, & vn fusil, avec l'arc au poin, le carquois sur le dos. Et nous en France sommes bien empechez quand nous sommes tant soit peu égarez dans quelque grande forét. S'ilz sont pressez de soif ils ont l'industrie de succer certains arbres, d'où distille vne douce & fort agreable liqueur, comme ie l'ay experimenté quelquefois.

Poterie de terre.

Au païs de labeur, comme des Armouchiquois, & plus outre cõtinuellement, les hõmes font de la poterie de terre en façon de bonnet de nuit, dans quoy ils font cuire leurs viandes chair, poisson, féves, blé, courges, &c. Noz Souriquois en faisoient aussi anciennement & labouroient la terre, mais depuis que les François leur portent des chauderõs, des féves, pois, biscuit, & autres mangeailles, ilz sont devenus paresseux, & n'ont plus tenu conte de ces exer-

cices. Mais quãt aux Armouchiquois qui n'ont encore aucun commerce avec nous, & ceux qui sont plus éloignés, ilz cultivent la terre, l'engraissent avec des coquillages, ils ont leurs familles distinctes, & leurs parterres alentour, au contraire des anciens Allemans qui (ce dit Cæsar) n'avoient aucun champ propre, & ne demeuroient plus d'vn an en vn lieu, ne vivans préque que de laict, chair, & fromage, leur étant chose trop ennuieuse d'attendre vn an de pié quoy pour recuillir vne moisson. Ce qui est aussi de l'humeur de noz Souriquois & Canadiens, léquels il faut confesser n'étre point laborieux qu'à la chasse. Et quant aux Armouchiquois, ilz doivent le fruit qu'ilz reçoivent de la terre à leurs femmes, qui ont la peine de la cultiver, & ce avec vn croc de bois, comme i'ay dit ailleurs, étans employées à toutes œuvres serviles. Et par ainsi n'ont aucun commandement, ne font filer la quenouille à leurs maris, & ne les envoyent au marché, comme en plusieurs provinces de deça, & particulierement au païs de jalousie.

Labeur de la terre.

Allemans.

Sauvages ne sont laborieux.

Labourage des Floridiens. Semence deux fois l'année.

Au regard du labourage des Floridiens, voici ce que Laudonniere en dit: Ilz sement leur mil deux fois l'année, c'est à-sçavoir en Mars, & en Juin, & tout en vne méme terre. Ledit mil, depuis qu'il est semé jusques à ce qu'il soit prét à cuillir, n'est que trois mois. Les six autres mois ilz laissent reposer la terre. Ilz recueillent aussi des belles citrouilles, & de fort bonnes féves. Ilz ne fument point leur terre: seulement quãd ilz veulent semer, ilz mettent le feu dedans les

herbes qui sont creuës durant les six mois, & les font toutes bruler. Ilz labourent leur terre d'vn instrument de bois qui est fait comme vne mare ou houë large, dequoy l'on laboure les vignes en France : ilz mettent deux grains de mil ensemble. Quand il faut ensemencer les terres, le Roy commande à vn des siens de faire tous les jours assembler ses sujets pour se trouver au labeur, durant lequel le Roy leur fait faire force breuvage duquel nous avons parlé. En la saison que l'on recueille le mil, il est tout porté en la maison publique, là où il est distribué à chacun selon sa qualité. Ilz ne sement que ce qu'ilz pensent qui leur est necessaire pour six mois, encore bien petitement : car durant l'Hiver, ilz se retirent trois ou quatre mois de l'année dedans les bois : là où ilz font de petites maisons de palmites pour se tenir à couvert, & vivent là de gland, de poisson qu'ilz pechent, d'huitres, de cerfs, poules d'Inde, & autres animaux qu'ilz prennent. *Vie de l'Hiver.*

Et puis qu'ils ont des villes & maisons, ou cabannes, ie puis bien encore mettre ceci entre leurs exercices. Quant aux villes ce sont multitude de cabannes faites les vnes en pyramides, les autres en forme de toict, les autres comme des berceaux de jardin, environnées comme de hautes palliſſades d'arbres joints l'vn auprés de l'autre, ainsi que i'ay representé la ville de *Hochelaga* en ma Charte de la grãde riviere de *Canada*. Au surplus ne se faut étonner de cette face de ville qui pourroit sẽbler chetive; veu que les plꝰ belles de Moscovie ne sõt pas mieux fermées. *Ville des Sauvages.*

Les anciens Lacedemoniens ne vouloiét point d'autres murailles que leur courage & valeur.

Origine des villes. Avant le Deluge Cain edifia vne ville qu'il nõma *Henoc*, mais il sentoit l'ire de Dieu qui le poursuivoit, & avoit perdu toute asseurãce. Les hommes n'avoient que des cabannes & pavillons, comme il est écrit de Iabal fils de Hada, *Genes. 4. vers. 20.* *qu'il fut pere des habitans és tabernacles, & des pasteurs* Apres le Deluge on edifia la tour de Babel, mais ce fut folie. Tacite décrivãt les mœurs des Allemans, dit que de son temps ilz n'avoiẽt aucun vsage ni de chaux, ni de tuilles. Les Bretons Anglois encore moins. Noz Gaulois étoient alors dés plusieus siecles civilisez. Mais si furent-ilz long temps au commencemẽt sans autres habitations que de cabannes : & le premier Roy Gaullois qui batit villes & maisons fut *Magus* lequel succeda à son pere le sage *Samothes* trois cens ans aprés le deluge, huit ans apres la nativité d'Abraham, & le cinquante-vnieme du regne de *Ninus*, ce dit Berose Chaldeen. Et nonobstant qu'ils eussent des edifices ilz couchoiẽt neantmoins à terre sur des peaux comme noz Sauvages. Et comme on imposoit anciennement des noms qui contenoient les qualités & gestes des personnes, *Magus* fut ainsi appellé, pource qu'il fut le premier edificateur. Car en langue Scythique & Armeniaque (d'où sont venus les Gaullois peu aprés le Deluge) & en langue antique Gaulloise *Magus* signifie Edificateur, dit le méme autheur, & l'a fort bien remarqué Iehan Annius de Viterbe; d'où vienent noz noms de villes *Rothomagus Neomagus*,

Premier edificateur és Gaulles.

Magus.

Nouiomagus. Ainſi *Samothes* ſignifie Sage, & les vieux Philoſophes Gaullois furent (avant les Druides) appellez Samotheens, comme rapporte Diogenes Laërtius, lequel confeſſe que la Philoſophie a commencé par ceux que la vanité Gregoiſe a appellé Barbares.

Philoſophes Gaullois.
Diog. Laert au commencement des vies des Philoſophes.

I'adjouteray ici pour exercice de noz Sauvages le jeu de hazard, à quoy ilz s'affectionnent de telle façon, que quelquefois ilz joüent tout ce qu'ils ont, iuſques à leurs femmes: & Iacques Quartier écrit le méme de ceux de *Canada* au temps qu'il y fut. Vray eſt que quant aux femmes jouées la delivrance n'en eſt pas aiſee, & ſe moquent volontiers du gaigneur en le montrant au doigt. Or quant à leur maniere de jeu ie n'en puis diſtinctement parler. Car étant pardela ne penſant point à écrire ceci, ie n'y ay pas pris garde. Ilz mettent quelque nombre de féves colorées & peintes d'vn coté, dans vn plat: & ayans étendu vne peau contre terre, joüent là deſſus, frappans du plat ſur cette peau, & par ce moyen les féves ſautent en l'air, & ne tombent pas toutes de la part qu'elles ſont colorées, & en cela git le hazard: & ſelon la rencontre ils ont certain nombre de tuyaux de joncs qu'ilz diſtribuent au gaigneur pour faire le compte.

Ieux de Sauvages.

seront mieux que lui. Voila donc le premier exercice de la femme que de travailler à la generation, qui est vn œuvre si beau & si meritoire, que le grand Apôtre saint Paul, pour consoler ce sexe de sa peine & de ses douleurs, a dit, *que la femme sera sauvée par la generation des enfans, s'ils demeurent en foy, & dilection, & sanctification, avec sobrieté*, c'est à dire, si elle les instruit en telle sorte qu'on reconoisse la pieté de la mere par la bonne nourriture des enfans. *1. Timot. 2. vers. 15. Sobrieté* aliàs *Chasteté.*

Ce premier & principal article deduit, venons aux autres. Noz femmes Sauvages aprés avoir produit les fruits de cet exercice, par ie ne sçay quelle pratique font (sans loy) ce qui étoit commandé en la loy de Moysé touchant la purification. Car elles se cabannent à-part & n'ont conoissance de leurs maris de trête, voire quarante iours: pendant léquels neantmoins elles ne laissent d'aller deça & delà où elles ont affaire, portans leurs enfans avec elles, & en ayans le soin. *Leuit. 12. Purificatiõ.*

I'ay dit au chapitre de la Tabagie qu'entre les Sauvages les femmes ne sont point en si bonne condition qu'anciennement entre les Gaullois & Allemans. Car (au rapport méme de Iacques Quartier) elles travaillent plus que les hommes, dit-il, soit en la pecherie, soit au labour, ou autre chose. Et neantmoins elles ne sont point forcées, ni tourmentées, mais elles ne sont ni en leurs Tabagies, ni en leurs conseils, & font les œuvres serviles, à faute de serviteurs. S'il y a quelque chasse morte, elles la võt dépouiller & querir, y eust-il trois lieuës, &

faut qu'elles la trouvent à la seule circonstance du lieu qui leur sera representé de paroles. Ceux qui ont des prisonniers les employent aussi à cela, & autres labeurs, comme à aller querir du bois avec leurs femmes: qui est vne folie à eux d'aller querir du bois sec & pourri bien loin pour eux chauffer, encores qu'ilz soient en pleine forét. Vray est qu'ilz se fachent de la fumée: ce qui peut étre cause de cela.

Nattes. Pour ce qui est de leurs menus exercices, quand l'Hiver vient elles preparent ce qui est necessaire pour s'opposer à ce rigoureux adversaire, & font des Nattes de jonc dont elles garnissent leurs cabannes, & d'autres pour s'asseoir dessus, le tout fort proprement, mémes baillans des couleurs à leurs joncs elles y font des compartimens d'ouvrages semblables à ceux de noz jardiniers, avec telle mesure, qu'il n'y a que redire. Et d'autant qu'il faut aussi vétir le corps, elles conroyent & addoucissent des peaux de Castors, d'Ellans, & autres, aussi bien qu'on sçauroit faire ici. Si elles sont petites, elles en coudent plusieurs ensemble, & font des manteaux, manches, bas de chausses, & souliers, sur toutes léquelles choses elles font des ouvrages qui ont fort bonne grace. Item elles font des Paniers de joncs, & de racines, pour mettre leurs necessitez, du blé, des féves, des pois, de la chair, du poisson, & autres. Des bourses aussi de cuir, sur léquelles elles font des ouvrages dignes d'admiration avec du poil de Porc-epic coloré de rouge, noir, blanc, & bleu, qui sont les couleurs qu'elles font, si vives, que les nôtres ne

Conroyement de peaux.

Paniers.

Bourses.

Teintures.

semblent point en approcher. Elles s'exercent aussi à faire des écuelles d'ecorces pour boire, & mettre leurs viandes, qui sont fort belles selon la matiere. Item les écharpes, carquans, & brasselets qu'elles & les hommes portent (lesquels ils appellent *Matachia*) sont de leurs ouvrages. Quand il faut depouïller des arbres sur le Printemps, ou l'Eté, pour de l'écorce couvrir leurs maisons, ce sont elles qui font cela; comme aussi elles travaillent à l'œuvre des Canots & petits bateaux quand il en faut faire: & au labourage de la terre és païs où ilz s'y addonnent: en quoy elles prennent plus de peine que les hommes, léquels trenchent du Gentil-homme, & ne pensent qu'à la chasse ou à la guerre. Et nonobstant leurs travaux encore ayment elles communement leurs maris plus que deça. Car on n'en voit point entre-elles qui se remarient sur le tombeau d'iceux, c'est à dire incontinent aprés leur decez, ains attendent vn long temps. Et s'il a eté tué elles ne mangeront point de chair, ny ne convoleront à secondes nopces qu'elles n'en ayent veu la vengeance faite: témoignage de vraye amitié (qui se trouve rarement entre nous) & de pudicité tout ensemble. Aussi avient-il peu souvent qu'ils ayent des divorces, que volontaires. Et s'ils étoient Chrétiens ce seroient des familles entre léquelles Dieu se plairoit & demeureroit, comme il est bien-seant qu'il soit pour avoir vn parfait repos: car autrement ce n'est que tourment & tribulation que le Mariage. Ce que les Hebrieux grans speculateurs & perquisiteurs és choses

Ecuelles.

Matachia.

Canots.

Amour de femmes.

Belle observation sur les noms de l'homme & de la fême.

saintes, par vne subtile animadversion ont fort bien remarqué, disant Aben Hezrá qu'au nom de l'homme אִישׁ Isch, & de la femme אִשָּׁה Ischa, le nom de Dieu יָהּ IAH, Seigneur, est contenu: Et si on ôte les deux lettres qui font ce nom de Dieu, il y demeurera ces deux mots אֵשׁ וְאֵשׁ Esch ve Esch, qui signifient *feu & feu*, c'est à dire que Dieu ôté, ce n'est qu'angoisse, tribulation, amertume & douleur.

Aben Hezra sur le ch. 2. des Proverb. vers. 17.

CHAP. XVIII.

De la Civilité.

Matth. 15. vers. 2.

IL ne faut attendre de noz Sauvages cette civilité que les Scribes & Pharisiens requeroient és Disciples de nôtre Seigneur. Aussi leur curiosité trop grande leur fit faire vne réponse digne d'eux. Car ils avoient introduit des ceremonies & coutumes en la Religion, qui repugnoient au commandement de Dieu, léquelles ilz vouloient étroitement étre observées, enseignans l'impieté souz le nom de pieté. Car si vn mauvais enfant bailloit au tronc ce qui appartenoit à son pere, ou à sa mere, ilz le iustifioient (pour tirer ce profit) contre le commandement de Dieu, qui a sur toutes choses recommandé aux enfans l'obeissance & reverence envers ceux qui les ont mis au monde, qui sont l'image de Dieu, lequel n'a que faire de noz biens, & n'a point agreable l'oblation qui lui

eſt faite du bien d'autrui. Or cette civilité dont parle l'Evangile, regardoit le lavement des mains, lequel nôtre Seigneur ne blame point ſinon entant qu'à faute de l'avoir gardé ils en faiſoient vn gros peché. *Dieu ne veut point les oblations du bié d'autrui.*

En ces manieres de civilitez ie n'ay dequoy loüer noz Sauvages, car ilz ne ſe lavent point és repas s'ilz ne ſont exorbitammẽt ſales: & n'ayãs aucun vſage de linge, quand ils ont les mains graſſes ilz ſont contraints de les torcher à leurs cheveux, ou aux poils de leurs chiens. De pouſſer dehors les mauvais vents de l'eſtomach, ilz n'en font difficultez parmi le repas: comme ne font pardeça pluſieurs Allemans & autres. *Sauvages.*

N'ayans les artifices de menuiſerie, ilz dinent ſur la grande table du monde, étendans vne peau là où ilz veulent manger, & ſont aſſis en terre. Les Turcs en font de méme. Noz vieux Gaullois n'étoient pas mieux, léquelz Diodore dit avoir fait pareille choſe, étendans à terre des peaux de chiens, ou de loups, ſur léquelles ilz dinoient & ſoupoient, ſe faiſans ſervir par des jeunes garſons. Les Allemans encore plus ruſtiquement. Car ilz n'avoient pas tant de delicateſſe que nôtre natiõ, laquelle Ceſar dit avoir eu l'vſage de mille choſes par le moyẽ des navigations de mer, dont ils accõmodoient les peuples frontiers des Allemagnes, qui tenoient vn peu de civilité, & pl⁹ d'humanité que les autres de leur nation, par la cõmunication des nôtres. *Turcs. Gaullois. Allemans.*

Quant aux careſſes qu'ilz ſe font les vns aux autres arrivans de loin, le recit en eſt fort ſommaire. Car pluſieurs fois nous avõs veu arriver

Sauvages arrivans en quelque lieu.

des Sauvages forains au Port-Royal, lequels descendus à terre, sans discours s'en alloient droit à la cabanne de *Membertou*, là où ilz s'asseoient, & se mettoient à petuner, & aprés avoir bien petuné, bailloient le petunoir au plus apparent, & delà consecutivement aux autres: puis au bout de demie heure commençoient à parler. Quand ils arrivoient chez nous, la salutation estoit *Ho, ho, ho*, & ainsi font ordinairement: Mais de faire des reverences & baisemains, ilz ne se conoissent point à cela, sinon quelques particuliers qui s'efforcent de se conformer à nous, & ne nous venoient gueres voir sans chapeau, afin de nous saluer par vne action plus solennelle.

Salutations des Sauvages.

Les Floridiens ne font aucune entrepriſe, qu'ilz n'assemblent par plusieurs fois leur Conseil: & en ces assemblees ilz se saisïent quand ils arrivent. *Le Paraoustí* (que Laudonniere appelle Roy) se met seul sur vn siege qui est plus haut que les autres: là où les vns aprés les autres le viennent saluër, & commencent les plus anciés leur salut, hauſſans les deux mains par deux fois à la hauteur de leur visage, disans *Ha, he, ya, ha, ha*, & les autres répondent *Ha, ha*. Et s'asseoient chacun sur des sieges qui sont tout à lentour de la maison du Conseil.

Salutations des Floridiens.

Or soit que la salutation *Ho, ho*, signifie quelque chose, ou non (car ie n'y sçay aucune signification particuliere) c'est toutefois vne salutation de joye, & la seule voix *Ho, ho*, ne se peut faire que ce ne soit quasi en riant, témoignans par là qu'ilz sont joyeux de voir leurs amis. Les

Grecs

Grecs n'ont jamais eu autre chose en leurs salutations qu'vn témoignage de joye avec leur χαῖρε, qui signifie, *Soyez joyeux* : ce que Platon ne trouvant bon étoit d'avis qu'il vaudroit mieux dire σωφρόνει, *Soyez sage*. Les Latins ont eu leur *Ave*, qui est vn souhait de bon-heur: quelquefois aussi *Salve*, qui est vn desir de santé à celui qu'on saluë: & ne sçay à quel propos on nous a fourré ce mot parmi noz prieres. Les Hebrieux avoient le Verbe שָׁלַם *Schalam*, qui est vn mot de paix & de salût. Suivant quoy nôtre Sauveur commanda à ses Apôtres de saluër les maisons où ils entreroient, c'est à dire (selon l'interpretation de la version ordinaire) de leur annoncer la paix: laquelle salutation de paix étoit dés les premiers siecles parmi le peuple de Dieu. Car il est écrit que Ietro beaupere de Moyse venant se conjoüir avec lui des graces que Dieu lui avoit fait & à son peuple par la delivrance du païs d'Ægypte, *Moyse sortit au-devant de son Beau-pere, & s'étant prosterné, le baisa : & se saluerent l'vn l'autre en paroles de paix.* Nous autres disons *Dieu vous gard'*, *Dieu vous doint le bon-jour*. Item *Le bon soir*. Toutefois il y en a plusieurs qui ignorantment disent, *Je vous donne le bon jour, le bon soir*: Façon de parler qui seroit mieux seante par desir & priere à Dieu que cela soit. Les Anges ont quelquefois salué les hommes, comme celui qui dit à Gedeon: *Tres-fort & vaillant homme, le Seigneur est avec toy*, & celui qui dit à la Vierge mere de nôtre Sauveur: *Bien te soit pleine de grace, le Seigneur est avec toy*. Mais Dieu ne saluë personne : car c'est à

Salutation des Grecs.
Platon in Charmide.
Salutations des Latins & Hebrieux.
Matth. 10. verf. 12.
Exod. 18. verf. 7.
Iuges 6. verf. 12.
Luc. 1. verf. 28.

lui à donner le salut, non point à le souhaiter par priere.

Les Payens avoient encore vne civilité de saluër ceux qui éternuoient, laquelle nous avõs retenuë d'eux. *Et l'Empereur Tibere homme le plus trifle du monde* (ce dit Pline) *vouloit qu'on le saluât en éternuant, encores qu'il fût en coche, &c. Toutes ces ceremonies & institutions* (dit le méme) *sont venuës de l'opinion de ceux qui estiment les Dieux assister à nos affures.* De ces paroles se peut aisément conjecturer que les salutations des Payens étoient prieres & vœux de santé, ou autre bonheur, qu'ilz faisoient aux Dieux.

Salutation en eternuãt Plin. liu. 28. chap. 2.

Et comme ilz faisoient telles choses aux rencontres, aussi avoient-ilz le mot *Vale* (portez vous bien: soyez sain) à la departie: mémes aux lettres missives, léquelles aussi ilz commençoient souvent par ces mots: *Si vous vous portez bien, cela va bien: ie me porte bien.* Mais Seneque dit que cette bonne coutume faillit de son temps: comme entre nous, c'est aujourd'hui écrire en villageois de mettre au bout d'vne lettre missive, *Ie prie Dieu qu'il vous tienne en santé*: qui étoit vne façon sainte & Chrétienne par le passé. Au lieu de ce *Vale*, qui se trouve souvent en l'Ecriture sainte, nous disons en nôtre langage. *A Dieu*, desirans non seulement santé à nôtre ami, mais aussi que Dieu soit sa garde.

Ancienne façon de commencer lettres missives, Senec. Epist. 15.

Les Chinois (qui sur tous les peuples du monde sont ceremonieux) n'ont aucun mot significatif en leurs salutations, disans seulement *Xin, Xin*, à la rencõtre, qui ne signifie rien: ains est vn mot de civilité. Et cõme la robbe lõgue à larges

Salutation des Chinois.

manches, est leur vétement ordinaire; ayans les bras coulés dans icelles, ilz les haussent & baissent seulement, en disant leur *Ysin, Ysin*, sans accollade ny baiser, ou inclination de piés.

Or noz Sauvages n'ont aucune salutatiõ pour la departie, sinõ l'Adieu qu'ils ont apris de nous. Moins encore ont ils l'vsage du baiser soit en l'action de l'amour, soit à l'arrivée, ou au partir de quelque lieu, soit à rẽdre hõneur par l'inferieur au superieur, cõme c'étoit la coutume és siecles plus vieux, ainsi que nous le voyons en l'histoire de la Genese, où le Roy Pharaõ dit à Ioseph: *Tu seras sur ma maison, & tout mon peuple te baisera la bouche.* Et au Psalme deuxiéme: *Baisez le Fils de peur qu'il ne se courrouce, &c.* qui est vne façon d'homage gardée méme envers noz Rois, cõme a obserué le sieur du Tillet en son Recueil des maisons de Frãce. Le mesme se remarque en l'histoire de la passiõ où le traitre Iudas baisa son maistre nôtre Sauveur en signe d'hõneur. Ce qui a esté suivi envers plusieurs Empereurs Romains, cõme on peut voir és Memoires de Capitolin, Ammian Marcellin, & au Panegyric de Trajan, où est remarqué que Maximin le ieune étoit superbe és salutations, donnant les mains à baiser, & permettant qu'on luy baisat les genoux, voire les piés. Ce que Maximin l'ainé n'avoit oncques voulu souffrir, disant: *Ià les Dieux ne permettent qu'aucun homme de franche condition me baise les piés.* Car il n'y avoit que les esclaues qui fissent cette submission. Et à ce propos Salvian Evéque de Marseille écriuant à Hypatius: *Si tu ne peux* (dit-il) *à cause de ton absence, baiser des*

Du baiser, & Baiser piés.

Genes. 41. vers. 40.

Psal. 2. vers. 12.

Du Tillet.

Capitolin. és vies de Marc Antonin, & de Maximin Empereurs.

Ammian liu. 21. & 22.

Salvian.

lèvres les piés de tes pere & mere, baise-les au moins par desir & prieres comme esclaue : baise-leur les mains comme nourrissonne : baise-leur la bouche comme fille. Tertullian grand censeur des abus met entre les actes d'idolatrie beaucoup de choses moindres que tels baise-piés, disant que *c'est idolatrie tout ce qui s'éleve outre la mesure de l'honneur humain à la ressemblance de la hauteſſe divine. Car certes* (adjoute-il) *l'inclination de la teſte n'eſt point deuë à la chair, ni au ſang, mais à Dieu ſeul.* Plusieurs Princes d'aujourd'hui se font servir à genoux. Mais le grand Seigneur Empereur des Turcs ne souffre point d'agenouïllemens devant soy, disant qu'il faut laisser ce devoir à Dieu, auquel on ne peut rẽdre davantage: ains se contente d'vne humble submission de tête, la main à la poitrine. Ce qui étoit l'adoration de laquelle est parlé en la version vulgaire de la Bible, quand on faisoit la reverence au Roy, ou le Roy la faisoit à autrui : ainsi qu'il est escrit de Salomon qu'il adora sa mere Bersabée.

Tertull. au Traité de l'Idolatrie.

3. des Roi. 2. verſ. 19.

Mais ie laisse ceci pour revenir à noz baisers salutatoires, déquels les Payens anciens vsoient aussi bien à la departie, comme à l'arrivée, ainsi que nous pouvons recuillir de Suetone en la vie de Neron, là où il dit que *ni arrivant, ni s'en allant, il ne daigna oncq donner vn baiſer à aucun.* C'a eté aussi vne coutume fort ancienne & authorisée par la Nature de se baiser entre les amourettes, dequoy méme font mention les loix Imperiales. Mais noz Sauvages étoient, ie pense, brutaux avant la venuë des François en leurs contrées : car ilz n'avoient l'usage de ce doux

Suetoñ. in Nerone. cap. 37.

L. ſi à ſponſo C. De donat. ante nup.

miel que succent les amans sur les levres de leurs maistresses, quand ilz se mettent à colombiner & preparer la Nature à rendre les offrandes de l'amour sur l'autel de Cypris. Neantmoins s'il faut conclurre ce discours par son commencement, ilz sont loüables en l'obeïssance qu'ilz rendent aux peres & aux meres, aux commandemens déquels ils obeïssent, les nourrissent en leur vieillesse, & les defendent contre leurs ennemis. Et ici (chose malheureuse) on voit souvent des procés des enfans contre les peres : on voit des livres publiez. *De la puissance paternelle*, sur ce que les enfans se derobent de leur obeïssance. Acte indigne d'enfans Chrétiens, auquels on peut approprier le propos de *Turnus Herdonius* recité en Tite Live, disant que *Nulle plus brieve conoissance de cause & expedition ne peut étre que celle d'entre le pere & le fils, dont les differens se peuvent vuïder à peu de paroles. S'il n'obeit à son pere, sans aucune doute malheur lui aviendra.* Et la parole de Dieu qui foudroye, dit : *Maudit celui qui n'honore son pere & sa mere, & tout le peuple dira, Amen.*

Tit. Liv. lib. 1. Decad. 1.

Deut. 27. vers. 16.

CHAP. XIX.

Des Vertus & Vices des Sauvages.

LA Vertu, comme la Sagesse, ne laisse pas de loger sous vn vil habit. Les nations Septentrionales ont eté les dernieres civilisées. Et neantmoins avant cette civilité elles ont fait de

grandes choſes. Noz Sauvages, quoy que nuds, ne laiſſent d'avoir les Vertus qui ſe trouvent és hommes civiliſés. Car *Vn chacun* (dit Ariſtote) *dés ſa naiſſance ha en ſoy les principes & ſemences des Vertus.* Prenant donc les quatre Vertus par leurs chefs, nous trouverons qu'ils en participent beaucoup. Car premiement pour ce qui eſt de la Force & du Courage, ils en ont autant que pas vne nation des Sauvages (ie parle de noz Souriquois, & leurs alliez) de maniere que dix d'entre eux ſe hazarderont toujours contre vint Armouchiquois: non qu'ilz ſoient du tout ſans crainte (choſe que le ſuſ-allegué Ariſtote en ſes Ethiques reproche aux anciens Celtes-Gaullois, qui ne craignoient rien, ny les mouvemens de la terre, ni les tempétes de la mer, diſant que cela eſt le propre d'vn étourdi) mais avec le courage qu'ils ont, ils eſtiment que la prudence leur donne beaucoup d'avantage. Ilz craignent donc: mais c'eſt ce que tous les hommes ſages craignét, qui eſt la mort; laquelle eſt terrible & redoutable, comme celle qui raſſle tout où elle paſſe. Ilz craignent le deshonneur & le reproche, mais cette crainte eſt couſine germaine de la Vertu. Ilz ſont excités à bien faire par l'honneur, d'autant que celui entre eux eſt toujours honoré, & s'acquiert du renom, qui a fait quelque bel exploit. Ayãs ces choſes à eux propres, ilz ſont en la Mediocrité, qui eſt le ſiege de la Vertu. Vn point rend en eux cette Vertu de Force & Courage, imparfaite; qu'ils ſont trop vindicatifs, & en cela mettent leur ſouverain

Ariſt. 6. Eth. ch. 13.

Anciens Gaullois hõmes ſans peur.

Qu'eſt-ce que les Sauvages craignent.

Mediocrité Sauvages ſont vindicatifs.

contentement, ce qui degenere à la brutalité. Mais ilz ne sont seuls : car toutes ces nations tant qu'elles se peuvent étendre d'vn pole à l'autre, sont frappées de ce coin. La seule religion Chrétienne les peut faire venir à la raison, comme elle fait aucunement entre nous (ie dy aucunement, pour ce que nous avons des hommes fort imparfaits aussi bien que les Sauvages) & en la Chrétienté est ce bien que deux Roys se guerroyans, il y a vn Pere commun, qui (quasi semblable en ce regard aux anciens Fecialiens de Rome) met la paix entre eux, & compose le different, s'il y a moyen, ne permettant qu'on en vienne aux mains, sinon quand tout est desesperé : Celui que ie veux dire est le grand Evéque de Rome dispensateur des secrets de Dieu, lequel en noz jours nous a procuré le benefice de la paix de laquelle heureusement nous jouïssons, traitée à Vervin lieu de ma naissance, où ie fis (apres icelle concluë & arretée) deux actions de graces en forme de Panegyrique à Monseigneur le Legat Alexandre de Medicis Cardinal de Florence, depuis Pape Leon XI. imprimées à Paris. 1. Cor. 4. vers. 1.

Temperance.

La Temperance est vne autre vertu consistãt en la Mediocrité és choses qui concernent la volupté du corps : car pour ce qui regarde l'esprit celuy n'est point appellé temperant ou intemperant, qui est pousse d'ambition, ou de desir d'apprendre, ou qui passe les jours à baguenauder. Et pour ce qui est du corps et la temperance, ou intemperance, ne vient point à toutes choses qui pourroient être sujettes à

noz sens, si ce n'est par accident: comme à vne couleur, à vn pourtrait, item à des fleurs & bonnes odeurs: item à des chansons & auditions de harangues, ou comedies: mais bien à ce qui est sujet à l'attouchement, & à ce que l'odorat recherche par des artifices, comme au boire & manger, aux parfums, à l'acte Venerien, au jeu de paume, à la lucte, à la course, & semblables. Or toutes ces choses dependent de la volonté. Ce qu'étant, c'est à faire à l'homme à sçavoir commander à son appetit.

Gourmandise.

Noz Sauvages n'ont point toutes les qualitez requises à la perfection de cette Vertu. Car pour les viandes il faut confesser leur intemperance quand ils ont dequoy, & mangent perpetuellement iusques à se lever la nuit pour faire Tabagie. Mais attendu que pardeça plusieurs sont autãt vicieux qu'eux, ie ne leur veux point étre rigoureux censeur. quant aux autres actiõs il n'y a rien plus à reprendre en eux qu'en nous: voire ie diray que moins, en ce qui est de l'acte Venerien, auquel ilz sont peu addonnez: sans toutefois comprendre ici ceux de la Floride & païs plus chauds, déquels nous avons parlé ci-dessus.

Ci-dessus chap. 12.

Liberalité.

La Liberalité est vne vertu autant loüable comme l'Avarice & la Prodigalité ses collateraux sont blamables. Elle consiste à donner & recevoir, mais plutot à donner en temps & lieu, & par occasion, sans excés. Cette vertu est propre & bien-seante aux grans, qui sont comme dispensateurs des biens de la terre, que Dieu a mis entre leurs mains pour en vser liberalemẽt,

c'eſt à dire en élargir à celui qui n'en a point: ne point étre exceſſif en dépenſe non neceſſaire, ny trop retenu là où il faut montrer de la magnificence.

Noz Sauvages ſont loüables en l'exercice de cette Vertu, ſelon leur pauvreté. Car comme nous avons quelquefois dit, quand ilz ſe viſitent les vns les autres ilz ſe font des preſens mutuels. Et quand il arrive vers eux quelque *Sagamos* François ilz luy font de méme, jettans à ſes piez quelque pacquet de Caſtors, ou autre pelleterie, qui ſont toutes leurs richeſſes. Et firent ainſi au ſieur de Poutrincourt, mais il ne les print point à ſõ vſage, ains les mit au magazin du ſieur de Mõts, pour ne contrevenir au privilege à luy donné. Cette façon de faire dédits Sauvages ne provient que d'vne ame liberale, & qui a quelque choſe de bon. Et quoy qu'ilz ſoyent bien aiſes quand on leur rend la pareille, ſi eſt-ce qu'ilz commencent la chance, & ſe mettent en hazard de perdre leur marchandiſe. Et puis, qui eſt-ce d'entre nous qui fait plus qu'eux, c'eſt à dire, qui donne ſi ce n'eſt en intention de recevoir? Le Poëte dit,

Nemo ſuas gratis perdere vellet opes.

Il n'y a perſonne qui donne à perte. Si vn grãd donne à vn petit, c'eſt pour en tirer du ſervice, Méme ce qui ſe donne aux pauvres, c'eſt pour recevoir le centuple, ſelon la promeſſe de l'Evangile. Et pour montrer la galantiſe de noſdits Sauvages, ilz ne marchandent point volõtiers, & ſe contentent de ce qu'on leur baille honnetement, mepriſans & blamãs les façons de faire

de noz mercadens qui barguignent vne heure pour marchander vne peau de Castor : comme ie vi étant à la riviere Saint-Iehan, dont i'ay parlé ci-dessus, qu'ils appelloiēt Chevalier jeune Marchant de Saint-Malo, *Mercateria*, qui est mot d'injure entre eux emprunté des Basques, signifiant comme vn racque de-naze. Bref ilz n'ont rien que d'honnéte & liberal en matiere de permutation. Et voyans les façons de faire sordides de quelques vns des nótres, ilz demandoient quelquefois qu'est-ce qu'ilz venoient chercher en leur païs, disans qu'ilz ne vont point au nôtre : & que puis que nous sommes plus riches qu'eux nous leur devrions bailler liberalement ce que nous avons.

Ci dessus liv. 4 ch. 17.

Magnificence.

De cette vertu nait en eux vne Magnificence, laquelle ne peut parôitre, & demeure cachée, mais ilz ne laissent d'en étre éguillōnez, faisans tout ce qu'ilz peuvent pour recevoir leurs amis quand ilz les viennēt voir. Et vouloit bien *Mēberton* qu'on luy fit l'honneur de tirer nôtre canon quand il arrivoit, pource qu'il voyoit qu'ō faisoit cela aux Capitaines François en tel cas, disant que cela luy étoit deu puis qu'il étoit *Sagamos*. Et quand ses confreres le venoiēt voir il n'étoit pas honteux de venir demander du vin pour leur faire bonne chere, & montrer qu'il avoit du credit.

Hospitalité. Ci dessus chap. 13.

Ici se peut rapporter l'Hospitalité, de laquelle toutefois ayant parlé ci-dessus, ie rēvoyeray le Lecteur au chapitre de la Tabagie, où ie leur donné la loüange Gaulloise & Françoise en ce regard. Vray est qu'ē quelques endroits il

y en a qui sont amis du temps, prennent leur avantage en la necessité, comme a été remarqué au voyage de Laudonniere. Mais en cela nous ne les sçaurions accuser que nous ne nous accusions aussi, qui faisons le méme. Vne chose dirray-ie qui regarde la pieté paternelle, que les enfans ne sont point si maudits que de mepriser leurs pere & mere en la vieillesse, ains leur pourvoient de chasse, comme les cigognes font envers ceux qui les ont engendré. Chose qui est à la honte de beaucoup de Chrétiens, qui se fachans de la trop longue vie de leurs peres & meres, bien souvent les font depoüiller devant qu'aller coucher, & les laissent nuds. *Ci dessus liv. 1. ch. 15.* *Devoir des enfans.*

Ils ont aussi la Mansuetude & Clemence en la victoire envers les femmes & petits enfans de leurs ennemis, auquels ilz sauvẽt la vie, mais ilz demeurent leurs prisonniers pour les servir, selon le droit ancien de seruitude introduit par toutes les nations du monde de deça, contre la liberté naturelle. Mais quant aux hõmes de defente ilz ne pardõnent point, ains en tuent tant qu'ils en peuvent attraper. *Mansuetude de Clemence.*

Pour ce qui est de la Iustice ilz n'ont aucune loy divine, ni humaine, sinõ celle que la Nature leur enseigne, qu'il ne faut point offenser autrui. Aussi n'ont-ilz gueres de quereles. Et si telle chose arrive, le *Sagamos* fait le Hola, & fait raison à celui qui est offensé, baillant quelques coups de baton au seditieux, ou le condãnant à faire des presens à l'autre pour l'appaiser: qui est vne petite forme de seigneurie: en ce ioüissãs de la felicité du premier âge lors que la belle Astrée *Iustice.*

vivoit parmi les hommes. Il n'y a ny procés, ni auditoires entre eux, ainsi que Pline dit des insulaires de la Taprobane, en quoy il les repute particulierement heureux de n'étre tourmentez de cette gratelle qui mange aujourd'hui nôtre France, & consomme les meilleures familles. Ie dis aujourd'hui : car souz les deux premieres familles de noz Roys, & long temps souz la troisiéme, nous ne sçavions que c'étoit des formalitez de procés, mais depuis que la Cour de Rome est venuë en Avignon nous les avons si bien appriſes, que nous y sommes passez maitres. Noz Sauvages donc n'ont vn petit avantage d'étre exempts de cette vermine. Que si c'est vn de leurs prisonniers qui a delinqué, il est en danger de passer le pas. Car quand il sera tué personne ne vengera sa mort. C'est la méme consideration du monde de deça. On fait peu d'état de la vie & de l'honneur d'vn homme qui n'a point de support. Et quant à ceux qui sont de condition tant soit peu relevée, il est impossible en France qu'ilz puissent éviter les procés: car (dit le Proverbe) qui terre a guerre a. Et me souvient en ce lieu d'vn propos fort notable & veritable, que me disoit autrefois Maitre Claude Picquaut Procureur au Parlement de Paris, qu'en France il faut étre ou marteau, ou enclume: il faut ou tourmenter autrui, ou étre tourmenté.

Gratelle de procés.

Propos notable.

Retournons à noz Sauvages. Vn jour il y eut vne prisonniere Armouchiquoise, qui avoit fait evader vn prisonnier de son païs, & afin de passer chemin elle avoit derobé en la cabanne de

Execution de justice faite par les Sauvages.

Membertou vn fuzil (car sans cela ilz ne font rien) & vne hache. Ce que venu à la cognoissance des Sauvages, ilz n'en voulurent point faire la justice prés de nous, mais s'en allerent cabanner à quatre ou cinq lieuës loin du Port-Royal, où elle fut tuée. Et pour-ce que c'étoit vne femme, les femmes & filles de noz Sauvages en firent l'execution. *Kmibech'-coech'* jeune fille de dixhuit ans bien potelée, & belle, lui bailla le premier coup à la gorge, qui fut d'vn couteau: Vne autre fille de méme âge d'assez bonne grace, dite *Metembroech'*, continua, Et la fille de *Membertou*, que nous appellions *Membertou-ech'-coech'*, acheva. Nous leur fimes vne âpre reprimende de cette cruauté, dont elles étoient tout honteuses, & n'osoient plus se montrer. Voila leur forme de Iustice.

Tout, pour totalement.

Vne autre-fois vn prisonnier & vne prisonniere s'en allerent tout-a-fait sans fuzil, ni aucune provision de viandes. Ce qui étoit de difficile execution, pour la longueur du chemin, qui étoit de plus de cent lieuës par terre, pour ce qu'il leur convenoit aller en cachette & se garder de la rencontre de quelques Sauvages. Neantmoins ces pauvres creatures depouillerent quelques arbres & firent vn petit batteau d'écorce, dans lequel ilz traverserent la Baye Françoise, qui est large de dix ou douze lieuës, & gaignerent l'autre terre opposite au Port-Royal, d'où ilz se sauverent en leur païs des Armouchiquois.

Euasion incroyable de deux Armouchiquois.

I'ay dit en quelque endroit qu'ilz ne sont laborieux qu'au fait de la Chasse, & de la Peche-

Sauvages à quoy dissemblans & paresseux

rie, aymans aussi le travail de la Mer : paresseux à tout autre exercice de peine, cõme au labourage, & à noz metiers mechaniques : méme à moudre du blé pour leur vsage. Car quelquefois ilz le feront plustot boüillir en grains, que de le moudre à force de bras. Neantmoins si ne seront-ilz pas inutils : car il y aura moyen de les occuper à ce à quoy leur nature se porte, sans la forcer : comme faisoient jadis les Lacedemoniens à la jeunesse de leur Republique. Quant aux enfans n'ayãs point encore pris de pli, il sera plus aisé de les arrêter à la maison & les occuper à ce qu'õ voudra. Quoy que ce soit la Chasse n'eût pas mauvaise, ni la Pecherie. Voyons donc de quelle façon ilz s'y comportent.

CHAP. XX.

La Chasse.

Genes. 1. vers. 29.

DIEV avant le peché avoit donné pour nourriture à l'homme toute herbe de la terre portant semence, & tout arbre ayant en soy fruit d'arbre portant semence : sans qu'il soit parlé de repandre le sang des bétes : & neantmoins aprés le bannissement du jardin de plaisir, le travail ordonné pour la peine dudit peché requit vne plus forte nourriture & plus substanciele que la precedente. Ainsi l'homme plein de charnalité s'accoutuma à la nourriture de la chair, & apprivoisa des bestiaux en quantité pour

lui servir à cet effect: quoy que quelques vns ayent voulu dire qu'avant le Deluge ne s'estoit point mangé de chair: car en vain Abel eût-il eté pasteur, & Iabal pere des pasteurs. Mais aprés le Deluge l'alliance de Dieu se renoüant avec l'homme: *La crainte & frayeur de vous* (dit le Seigneur) *soit sur toute béte de la terre & sur tous oyseaux des cieux, avec tout ce qui se meut sur la terre, & tous les poissons de la mer: ilz vous sont baillés entre voz mains. Tout ce qui se meut ayant vie vous sera pour viande.* Sur ce privilege voici le droit de la Chasse formé: droit le plus noble de tous les droits qui soyent en l'vsage de l'hõme, puis que Dieu en est l'autheur. Et pour cette cause ne se faut émerveiller si les Roys & leur Noblesse se le sont reservé par vne raison bien concluante, que s'ils commandent aux hõmes, à trop meilleure raison peuvent-ilz commander aux bétes. Et s'ils ont l'administration de la iustice pour juger les mal-faiteurs, domter les rebelles, & amener à la societé humaine les hõmes farouches & sauvages: A beaucoup meilleure raison l'auront-ils pour faire le méme envers les animaux de l'air, des champs, & des campagnes. Quant à ceux de la mer nous en parlerons en autre lieu. Et puis que les Rois ont eté du commencement eleuz par les peuples pour les garder & defendre de leurs ennemis tãdis qu'ilz sont aux manœuvres, & faire la guerre entãt que besoin est pour la reparatiõ de l'injure & repetition de ce qui a eté vsurpé, ou ravi: il est biẽ-seant & raisonnable que tãt eux que la Noblesse qui les assiste & sert en ces choses,

Genes. 4. Vers. 4. 20.
Genes. 9. Vers. 23.

Origine du droit de Chasse.
Pourquoy appartient aux Rois, & à leur Noblesse.

A quelle fin les Rois sont eluz.

ayent l'exercice de la Chasse, qui est vne image de la guerre, afin de se degourdir l'esprit, & étre toujours à l'erte prét à monter à cheval, aller au-devant de l'ennemi, lui faire des embuches, l'assaillir, lui donner la chasse, lui marcher sur le ventre. Il y a vn autre & premier but de la Chasse, c'est la nourriture de l'homme, à quoy elle est destinée, comme se reconoit par le passage de l'Ecriture allegué ci-dessus: vôire di-je, tellement destinée qu'en la langue sainte ce n'est qu'un méme mot צַיִד *Tsajid*, pour signifier Chasse (ou Venaison) & viande: comme entr cent passages cetui-ci du Psalme CXXXII. là où nôtre Dieu ayant eleu Sion pour son habitation & repos perpetuel, il lui promet qu'il benira abondamment ses vivres, & rassasiera de pain ses souffreteux. Auquel passage saint Hierome dit *Venaison* ce que les autres translateurs appellent *Vivres*, mieux à propos que *Vefve* en la version commune, *Viduam eius benedicens benedicam*, qui est vn erreur des Ecrivains, léquels ont mis τὴν χήραν αὐτῆς au lieu de χήρας.

Premiere fin de la Chasse.

Psal. 132. vers. 15.

Interpretation.

La Chasse donc ayant eté octroyée à l'homme par vn privilege celeste, les Sauvages par toutes les Indes Occidentales s'y exercent sans distinction de personnes, n'ayans aussi ce bel ordre établi pardeça, par lequel les vns sont nais pour le gouvernement du peuple & la defense du païs, les autres pour l'exercice des arts & la culture de la terre, de maniere que par cette belle œconomie chacun vit en asseurance.

Cette Chasse se fait entr'eux principalement l'Hiver,

l'HIVER. Car tout le Printemps & l'Eté & partie de l'Automne ayans du poisson abondamment pour eux & leurs amis, sans se donner de la peine, ilz ne cherchent gueres autre nourriture. Mais sur l'HIVER lors que le poisson se retire sentant le froid, ilz quittent les rives de mer, & se cabannent dans les bois là où ilz sçavent qu'il y a de la proye: ce qui se fait jusques aux lieux qui avoisinent le Tropique de Cancer. Es païs où il y a des Castors, comme par toute la grande riviere de Canada, & sur les côtes de l'Ocean jusques au païs des Armouchiquois, ils hivernent sur les rives des lacs, pour la capture dédits Castors, dont nous parlerons à son tour: mais premierement parlons de l'Ellan lequel ils appellent *Aptaptou*, & noz Basques *Orignac*. *Demeure hivernale.*

C'est vn animal le plus haut qui soit aprés le Dromadaire & le Chameau, car il est plus haut que le cheval. Il a le poil ordinairemẽt grison, & quelquefois fauve, long quasi cõme les doigts de la main. Sa téte est fort longue & a vn fort long ordre de dẽts qui paroissent doubles pour recompenser le defaut de la machoire superieure, qui n'en a point. Il porte son bois double comme le Cerf, mais large cõme vne planche, & long de trois piedz, garni de cornichons d'vn côté, & au dessus. Le pied en est fourchu cõme du Cerf, mais beaucoup plus plantureux. La chair en est courte & fort delicate. Il pait aux prairies, & vit aussi des tendres pointes des arbres. C'est la plus abondante chasse qu'ayent noz Sauvages aprés le poisson. *Description de l'Ellan.*

Disons donc que le meilleur temps & plus

Temps propre à la Chasse.

commode pour lédits Sauvages à toute chasse terrestre est la plus vieille saison, lors que les forêts sont chenuës & les neges hautes, & principalement si sur ces neges vient vne forte gelée qui les endurcisse. Lors bien revetus d'vn manteau fourré de Castors, & de manches aux bras attachées ensemble avec vne courroye: item de bas de chausses de cuir d'Ellã semblable au buffle (qu'ils attachent à la ceinture) & des souliers aux piés du méme cuir, faits bien proprement, ilz s'en vont l'arc au poin, & le carquois sur le dos la part que leur *Aoutmoin* leur aura indiqué (car nous avons dit-ci-dessus qu'ilz consultent l'Oracle lors qu'ils ont faim) ou ailleurs où ilz penseront ne devoir perdre temps. Ils ont des Chiens préque semblables à des Renars en forme & grandeur, & de tous poils, qui les suivent, & nonobstant qu'ilz ne jappẽt point, toutefois ilz sçavent fort bien découvrir le gite de la béte qu'ilz cherchent, laquelle trouvée, ilz la poursuivent courageusement, & ne l'abandonnent jamais qu'ilz ne l'ayent terrassée. Et pour plus commodement la poursuivre, ils attachẽt au dessouz des piez des Raquettes trois fois aussi grandes que les nôtres, moyennant quoy ilz courent legeremẽt sur cette nege dure sans enfoncer. Que si elle n'est assez ferme ilz ne laissent de chasser, & poursuivre trois jours durant si besoin est. En fin l'ayans navrée à mort ilz la font tant harceler par leurs chiens, qu'il faut qu'elle tombe. Lors ilz luy ouvrent le ventre, baillent la curée ausdits chiens, & en prennent leur part. Ne faut penser qu'ilz

Ci dessus chap. 5.

Chiens.

Raquettes aux piés.

Constance à la chasse.

mangent la chair cruë : comme quelques vns s'imaginent, méme Iacques Quartier l'a écrit: car ilz portent toujours allans par les bois vn fuzil au-devant d'eux pour faire du feu quand la Chasse est faite, où la nuit les contraint de s'arréter. *Sauuages portent fuzils dans les bois.*

Nous allames vne-fois à la depoüille d'vn Ellan demeuré mort sur le bord d'vn grãd ruisseau environ deux lieuës & demie dans les terres: là où nous passames la nuit, ayãs oté les neges pour nous cabanner. Nous y fimes la Tabagie fort voluptueuse avec cette venaison si tendre qu'il ne se peut rien dire de plus : & aprés le roti nous eumes du bouilli & du potage abondamment appreté en vn instant par vn Sauvage qui façonna avec sa hache vn bac, ou auge, d'vn tronc d'arbre, dans quoy il fit boüillir sa chair. Chose que i'ay admirée, & l'ayãt proposée à plusieurs qui pensent avoir bon esprit, n'en ont sceu trouver l'invention, laquelle toutefois est sommaire, qui est de mettre des pierres rougies au feu dans ledit bac, & les renouveller jusques à ce que la viande soit cuite. Ce que Ioseph Acosta recite que les Sauvages du Perou font aussi. On trouve cela aisé apres que l'invention en est donnée, ainsi que de faire tenir vn œuf debout en luy cassant le cul. Mais de premiere entrée on s'y trouve empeché. Les Sauvages d'Ecosse font chose non moins étrange en leurs Tabagies. Car quand ils ont tué vn bœuf, ou vn mouton, la peau toute freche leur sert de marmite, la remplissans d'eau, & y faisans cuire leur chair. *Belle invention de Sauvages pour la cuisine.*

Or pour revenir à noz gens, le chasseur étant retourné aux cabânes il dit aux femmes ce qu'il a exploité, & qu'en tel endroit qu'il leur nomme elles trouveront la venaison. C'est leur devoir d'aller depoüiller l'Ellan, Caribou, Cerf, Ours, ou autre chasse, & de l'apporter à la maison. Lors ilz font Tabagie tant que la provision dure : & celui qui a chassé est cil qui en a le moins. Car c'est leur coutume qu'il faut qu'il serve les autres, & ne mange point de sa chasse. Tant que l'hiuer dure ilz n'en manquent point: & y a tel Sauvage qui par vne forte saison en a tué cinquante à sa part, à ce que i'ay quelquefois entendu.

Devoir des femmes.

Quant à la chasse du Castor c'est aussi en Hiver qu'ilz la font principalement, pour double raison, dont nous en avons dit l'vne ci-dessus, l'autre pource qu'aprés l'hiver le poil tombe à cet animal, & n'y a point de fourrure en Eté. Ioint que quand en telle saison ilz voudroient chercher des Castors, la rencontre leur en seroit difficile, pour-ce qu'il est amphibie, c'est à dire terrestre & aquatique, & plus cetui-ci que cetui-là : & n'ayans point l'invention de le prendre dans l'eau, ilz seroient en danger de perdre leur peine. Toutefois si par hazard ils en récontrent en temps d'eté, printemps, ou automne, ilz ne laissent d'en faire Tabagie.

Castor pourquoy ne se prent en eté.

c

Voici donc comme ilz les pechent en temps d'hiver, & avec plus d'vtilité. Le Castor est vn animal à peu prés de la grosseur d'vn mouton tondu, les jeunes sont moindres, la couleur de son poil est chataignée. Il a les pieds courts,

Description & péchérie du Castor.

ceux de devãt faits à ongles, & ceux de derriere à nageoires comme les oyes; la queuë eſt cõme écaillée, de la forme préque d'vne Sole: toutefois l'ecaille ne ſe leve point. C'eſt le meilleur & plus delicat de la béte. Quant à la téte elle eſt courte & préque ronde, ayant deux rangs de machoires aux côtez, & au devant quatre grandes dents trenchantes l'vne auprés de l'autre, deux en haut & deux en bas. De ces dẽts il coupe des petits arbres, & des perches en pluſieurs pieces dont il batit ſa maiſon. Choſe admirable & incroyable que ie vay dire. Ceſt animal ſe loge ſur les bords des lacs, & là il fait premieremẽt ſon lit avec de la paille, ou autre choſe propre à coucher, tant pour lui que pour ſa femelle: dreſſe vne voute avec ſon bois coupé & preparé, laquelle il couvre de gazons de terre en telle ſorte qu'il n'y entre nul vent, d'autant que tout eſt couvert & fermé, ſinõ vn trou qui conduit deſſous l'eau, & par là ſe va pourmener où il veut. Et d'autant que les eaux des lacs ſe hauſſent quelquefois, il fait vne chambre au deſſus du bas manoir pour s'y retirer le cas d'inondation avenant: de ſorte qu'il y a telle cabanne de Caſtor qui a plus de huit piez de hauteur toute faite de bois dreſſé en pyramide, & maçonné avec de la terre. Au ſurplus on tient qu'étant amphibie, comme dit eſt, il faut qu'il reſſente toujours l'eau, & que ſa queuë y trempe: occaſion qu'il ſe loge ſi prés du lac. Mais aviſé qu'il eſt, il ne ſe contente point de ce que nous avons dit, ains ha d'abondant vne ſortie en vne autre part hors le lac, ſans cabane, par où il va à terre,

Cabanne de Caſtor.

& trompe le chasseur. Mais noz Sauvages bien avertis de cela, y donnent ordre, & occupent ce passage.

Comme se prent le Castor.

Voulans donc prendre le Castor, ilz percent la glace du lac gelé à l'endroit de sa cabanne, puis l'vn d'eux Sauvages met le bras dãs le trou attendant la venuë dudit Castor, tandis qu'vn autre va par-dessus cette glace frappant auec vn baron sur icelle pour l'étouner, & faire retourner à son gite. Lors il faut étre habile à le prendre au colet, car si on le happe en part où il puisse mordre il fera vne mauvaise bleſſure. La chair en est tres-bonne quasi comme du mouton.

Et comme toute nation ordinairement ha ie ne sçay quoy de particulier qu'elle produit, lequel n'est point si commun aux autres. Ainsi anciennement le Royaume de Pont avoit la vogue pour le rapport des Castors, comme ie l'apprens de Virgile, où il dit.

----- *Virosaque Pontus Castorea.*

Sidon. Apollin. 5. Car. Et aprés lui de Sidoine de Polignac Evéque d'Auvergne en ces vers.

------ *Fert Indus ebur Chaldæus amomum,*
Assyrius gemmas, Ser vellera, thura Sabæus,
Attis mel, Phœnix palmas, Lacedæmon olivum,
Argos equos, Epirus equas, pecuaria Gallus,
Arma Calybs, frumenta Libes, Campanus lacchum,
Aurum Lydus, Arabs guttam, Panchaia myrrham.
Pontus castorea, blattam Tyrus, æra Corinthus, &c.

Mais aujourd'huy la terre de *Canada* emporte le pris pour ce regard, encores qu'il en viéne quelques vns de Moscovie, mais ilz ne sont pas si

bons que les nôtres.

Noz Sauvages nous ont aussi plusieurs-fois fait manger de la chasse d'Ours qui étoit fort bõne & tendre, & semblable à la chair de bœuf: item des Leopars ressemblans assez le Chat-sauvage; & d'vn animal qu'ils appellent *Nibachés*, lequel ha les pattes à peu prés comme le Singe, au moyen dequoy il grimpe aisément sur les arbres, méme y fait ses petits. Il est d'vn poil grisatre, & la téte comme de Renart. Mais il est si gras que c'est chose incroyable. Ayant dit la principale chasse, ie ne veux m'arreter à parler des Loups (car ils en ont, & toutefois n'en mangent point) ni des Loups Cerviers, Loutres, Lapins, & autres que i'ay enfilé en mon Adieu à la Nouuelle-France, où ie renvoye le Lecteur, & au reçit du Capitaine Iacques Quartier ci-dessus.

Leopars ou Chats-sauvages.
Nibachés.
Loups.
Ci dessus liv. 3. chap. 22.

Il est toutefois bon de dire ici que nôtre bestial de France profite fort bien par-dela. Nous avions des Pourceaux qui y ont fort multiplié. Et quoy qu'ils eussent vne étable, toutefois ilz couchoient dehors, méme parmi la nege & durant la gelée. Nous n'avions qu'vn Mouton, lequel se portoit le mieux du mõde, encores qu'il ne fût point reclus durant la nuit, ains au milieu de nôtre cour en tẽps d'hiver. Le Sieur de Poutrincourt le fit tondre deux fois, & a eté estimée en France la laine de la secõde année deux sols davãtage pour livre que celle de la premiere. Nous n'avions point d'autres animaux domestics, sinon des Poules & Pigeons, qui ne manquoient à rendre le tribut accoutumé, &

Pourceaux.
Mouton.
Laine.
Poules.
Pigeons.

prolifier abondamment. Ledit Sieur de Poutrincourt print au sortir de la coquille des petites Outardes, qu'il éleva fort bien, & les bailla au Roy à son retour. Quand le païs sera vne fois peuplé de ces animaux & autres, il y en aura tant qu'on n'en sçaura que faire, tout de méme qu'au Perou, là où y a aujourd'hui & dés long temps telle quantité de bœufs, vaches, pourceaux, chevaux, & chiens, qu'ilz n'ont plus de maitres, ains appartiennent au premier qui les tuë. Etans tuez on enleve les cuirs pour trafiquer, & laisse-on là les charognes: ce que i'ay plusieurs fois ouï de ceux qui y ont eté, outre le témoignage de Ioseph Acosta.

Outardes.

Merveilleuse multiplication d'animaux.

Ie ne veux accomparager la chasse aux Rats à la chasse noble & courageuse: mais il n'y a point danger de dire que nous en avions bõne provision, auquels nous avons fait bonne guerre. Les Sauvages ne conoissoient point ces animaux auparavant nôtre venuë. Mais ils en ont eté importunéz de notre temps, par-ce que de notre Fort ils alloiét jusques à leurs cabannes, à plus de quatre cens pas, manger, ou succer leurs huiles de poisson.

Venant au païs des Armouchiquois & allant plus avant vers la Virginie & la Floride, ilz n'õt plus d'Ellans, ni de Castors, ains seulement des Cerfs, Biches, Chevreuls, Daims, Ours, Leopars, Loups-cerviers, Onces, Loups, Chats sauvages, Liévres, & Connils, des peaux déquels ilz se couvrent le corps. Mais comme la chaleur y est plus grande qu'és païs Septentrionaux, aussi ne se servent-ilz point de fourures,

Animaux de la Floride.

ains arrachent le poil de leurs peaux, & bié ſouvent pour tout vétement n'ont qu'vn brayet, ou vn petit quarreau de leurs nattes qu'ilz mettent ſur eux du coté que vient le vent.

En la Floride ils ont encore des Crocodils qui les aſſaillent ſouvent en nageant. Ils en tuẽt quelquefois & les mangent. La chair en eſt belle & blanche, mais elle ſent le muſc. Ils ont auſſi vne certaine eſpece de Liõs qui ne differẽt gueres de ceux d'Afrique, mais ne ſont ſi dãgereux.

Quant aux Breſiliẽs ilz ſont tant eloignés de la Nouvelle-France qu'étans cõme en vn autre monde, leurs animaux ſont tout divers de ceux que nous venons de nommer, comme le *Tapirouſſou*, lequel ſi on deſire voir, il ſe faut imaginer vn animal demi âne & demi vache, fors que ſa queuë eſt fort courte. Il a le poil rougeatre, point de cornes, aureilles pendantes, & le pied d'áne. La chair en eſt comme de bœuf. *Breſiliens.* *Tapirouſſou.*

Ils ont vne certaine ſorte de petitz Cerfs & Biches qu'ils appellent *Seou-aſſou*, à poil long comme les chevres. *Cerf.*

Mais ilz ſont perſecutez d'vne male-bete, qu'ils appellent *Ianou-aré* préque auſſi haute & legere qu'vn levrier, reſſemblante aſſés à l'Once. Elle eſt cruelle, & ne leur pardonne point ſi elle les peut attraper. Ils en prennent quelquefois en des chauſſe-trappes, & les font mourir à longs tourmens. Quant à leurs Crocodiles ilz ne ſont point dangereux. *Ianouaré.*

Leurs Sangliers ſont fort maigres & decharnez, & ont vn groignement ou cri effroyable. Mais il y a en eux vne difformité étrange, c'eſt *Sanglier.*

qu'ils ont vn trou au-dessus du dos par où ilz soufflent & respirent. Ces trois sont les plus grans animaux du Bresil. Quant aux petits ils en ont de sept ou huit sortes, de la chasse déquels ilz vivent, ensemble de chair humaine: & sont meilleurs menagers que les nôtres. Car on ne les sçauroit trouver au depourveu, ains ont toujours sur le *Boucan* (c'est vne grille de bois assez haute, batie sur quatre fourches) quelque venaison, ou poisson, ou chair d'homme: & de cela vivent joyeusement & sans souci.

Mais cõme nous recitons le bien & les commoditez d'vn païs, aussi en faut-il rapporter les incommoditez, afin que chacun se conseille avant qu'entreprendre le voyage. Il y a au Bresil certaine nature de vers * qui s'engendrent dans la terre & s'attachẽt aux pieds des hõmes, cherchans de là, les détrois des ongles & de la chair, & les jointures des piés & mains & autres parties, où ilz se logent volontiers, & causent vne demangeaison violente. Les femmes prennent cet office de les denicher. Mais c'est vn plaisir de les voir ôter cette vermine quand elle se place souz le prepuce, ou és parties secrettes d'entre elles. Ce qui est plus frequent aux nouveaux arriués par-dela, qu'à ceux qui en on desja pris l'air, de la chair desquels ces insectes ne sont si frians.

Vermines du Bresil.

Ces années dernieres, le sieur de Razilli Gentil-homme Norman a voulu entreprendre de faire vne habitation en la riuiere de Maragnon, qui ne lui a pas bien reüssi, pour ne luy avoir eté tenuës les promesses qui lui avoient eté

Le sieur de Razilli.

faites. Là ils ont eté perſecutés de ſemblable vermine (aucuns diſent que ce ſont des pulcerons qui tombent avec la pluye, ainſi que par-deça des grenouïlles) & ne faut manquer de la nettoyer chaque iour, car autrement penetrant dãs la chair il y faudroit appliquer le fer chaud. Là meſme y a des moucherons qui percent les muids de vin, de ſorte qu'il faut tenir la boiſſon en des vaſes de terre. Le blé y eſt incõtinẽt mãgé de vermine: & y eſt la terre ſi ſablõneuſe qu'õ y entre vn pié avãt à chaque pas. Il ſe peut faire que plus loin il y a de meilleur païs, mais les incommoditez des mouches de nótre Nouvelle-France ne ſont rien au pris de celles-là: où d'ailleurs les hommes ſont plus humains & traitables, nullement anthropophages, ne vivans que de ce que Dieu a donné à l'homme, ſans devorer leurs ſemblables. Auſſi faut-il dire d'eux qu'ilz ſont vrayement Nobles, n'ayans aucune action qui ne ſoit genereuſe, ſoit que lon conſidere la chaſſe, ſoit qu'on les employe à la Guerre, ſoit qu'on vueille éplucher leurs actions domeſtiques, équelles les femmes s'exercẽt à ce qui leur eſt propre, & les hommes à ce qui eſt des armes, & autres choſes à eux convenables telles que nous avons dites, ou dirons en ſon lieu. Mais ici on conſiderera que la plus grand' part du monde a vecu ainſi du commẽcement, & peu à peu les hommes ſe ſont civiliſez lors qu'ilz ſe ſont aſſemblés, & ont formé des republiques pour vivre ſouz certaines loix, regle & police.

Sauvages de la Nouvelle France vrayement nobles.

CHAP. XXI.

La Fauconnerie.

PVIS que nous chaſſons en terre, ne nous en éloignons point, de peur que ſi nous-nous mettons en mer nous ne perdions nos oiſeaux: car le Sage dit *qu'en vain on tend les rets au-deuant des animaux qui ont ailes.* Or donc ſi la chaſſe eſt vn exercice noble, auquel méme ſe plaiſent les Muſes, à-cauſe du ſilence & de la ſolitude, qui r'amenent de belles choſes en la penſée: de ſorte que *Diane* (ce dit Pline) *ne court pas plus aux montagnes que fait Minerue.* Si, di-je, la Chaſſe eſt vn exercice noble, la Fauconnerie l'eſt encore plus, d'autant qu'elle butte à vn ſujet plus relevé, qui participe du ciel, puis que les hôtes de l'air ſont appellés en l'Ecriture ſacrée *Volucres cœli*, les oiſeaux du ciel. Auſſi l'exercice d'icelle ne cõvient il qu'aux Rois, & à la Nobleſſe, ſur laquelle rayonne la ſplendeur d'iceux, comme la clarté du ſoleil ſur les étoilles. Et noz Sauvages étans d'vn cœur noble qui ne fait cas que de la Chaſſe & de la Guerre, peuvent bien certainement avoir droit de priſe ſur les oiſeaux que leur terre leur fournit. Et quoy qu'avec beaucoup de difficultés ils en viennent à bout, pour n'avoir (comme nous) l'uſage des arquebuſes, ſi ont-ils aſſez ſouvent des oiſeaux de proye Aigles, Faucons, Tiercelets, Epreviers, & autres que

Prov. 1. verſ. 17.

Pli. ſecond Epiſt. 6. du liv. 1.

i'ay ſpecifiez dans mon Adieu à la Nouvelle-France: mais ilz n'ont l'induſtrie de les dreſſer, comme fait la Nobleſſe Françoiſe: & par ainſi perdent beaucoup de bon gibier, n'ayans autre moyen de le pourchaſſer que l'arc & la fleche, avec léquels inſtrumens ilz font cõme ceux qui pardeça tirent le Geay à la mi-Quareme; ou bien ſe gliſſent au long des herbes, & vont attaquer les Outardes, ou Oyes ſauvages qui paturent au Prin-temps & ſur l'Eté par les prairies. Quelquefois auſſi ilz ſe portent doucement & ſans bruit dans leurs canots & vaiſſeaux legers faits d'écorces, juſques ſur les rives où ſont les Canars, ou autre gibier d'eau, & les enferrent. Mais la plus grande abondance qu'ils ont vient de certaines iles où il en y a telle quantité, ſçauoir de Canars, Margaux, Roquettes, Outardes, Mauves, Cormorans, & autres, que c'eſt choſe merveilleuſe, voire à quelques-vns ſemblera du tout incroyable, ce qu'en recite le Capitaine Iacques Quartier ci-deſſus. Lors que nous retournames en France, étans encore par-delà *Campſeau*, nous paſſames par quelques vnes, où en vn quart d'heure nous en chargeames nôtre barque. Il ne falloit qu'aſſommer à coups de batons, ſans s'arreter à recuillir iuſques à tãt qu'on fût las de frapper. Si quelqu'vn demande pourquoy ilz ne s'en-volent, il faut qu'il ſache que ce ſont oyſeaux de deux, ou trois, & quatre mois ſeulement, qui ont eté là couvés au Prin-temps, & n'ont pas encor les ailes aſſez grandes pour prendre la volée, quoy que bien corſus & en bon point. Quãt à la demeure du Port Royal

Ci-deſſus liv. 3. ch. 2. & 7.

Gibier du Port Royal. nous avions plusieurs de noz gens qui nous en pourvoyoiét, & particulieremét Fráçois Adamin domestic du sieur de Monts, lequel ie nõme ici, afin que de lui soit memoire, par ce qu'il nous en a toujours fourni abondamment. Durant l'Hiver il ne nous faisoit vivre que de Canars, gruës, herons, perdris, becasses, merles, alloüettes, & quelques autres especes d'oiseaux du païs. Mais au Printemps c'etoit vn plaisir de voir les Oyes grises & les grosses Outardes tenir leur empire dans noz prairies, & en l'Autõne les Oyes blanches déquelles y en demeuroit toujours quelques vnes pour les gages: puis les Allouettes de mer volantes en grosses troupes sur les rivés des eaux, léquelles aussi bien-souvent étoient mal menées.

Pour les oyseaux de proye certains des nôtres avoient deniché vn aigle de dessus vn pin de la plus exorbitante hauteur que ie vi iamais arbre, lequel Aigle le sieur de Poutrincourt avoit nourri pour le presenter au Roy: mais il rompit son attache voulant prendre la volée, & se perdit dans la mer en venant. Les Sauvages de *Campseau* en avoient six perchés auprés de leurs cabannes quand nous y arrivames, léquels ne voulumes troquer, par ce qu'ilz leur avoient arraché les queuës pour faire des ailerons à leurs fleches. Il y en a telle quantité pardela qu'ilz nous mangeoient souvent noz pigeons, & falloit de prés y avoir l'œil.

Les oiseaux qui nous étoient conuz, ie les ay enrollez (comme i'ay dit) en mon Adieu à la nouvelle-France, mais il y en a plusieurs que

i'ay omis pour n'en sçavoir les noms. Là se verra aussi la description d'vn oiselet que les Sauvages appellent *Niridau*, lequel ne vit que de fleurs, & me venoit bruire aux aureilles, passant invisiblement (tant il est petit) lors qu'au matin i'alloy faire la promenade à mon jardin. *Niridau oiselet admirable.* Se verra aussi la description de certaines Mouches luisantes sur le soir au Printemps, qui volent parmi les bois haut & bas en telle multitude que c'est chose incroyable. *Mouches.* Pour ce qui est des oiseaux de Canada, ie renuoye aussi mon Lecteur à ce qu'en a rapporté ci-dessus le Capitaine Iacques Quartier.

Les Armouchiquois ont les mémes oiseaux, dont plusieurs y en a qui ne nous sont conuz par deça. Et particulierement y en a vne espece d'aquatiques qui ont le bec fait comme deux couteaux ayans les deux trenchans l'vn dessus l'autre: & ce qui est digne d'étonnement, la partie superieure dudit bec est de la moitié plus courte que l'inferieure: de maniere qu'il est difficile de penser comme cet oiseau prent sa viande. Mais au Printemps les Coqs & Poules que nous appellons d'Inde y avolent comme oiseaux passagers, & y sejournent, sans passer plus en deça. Ilz viennent de la part de la Virginie, & de la Floride, là où avec ce y a encor des Perdris, Perroquets, Pigeons, Ramiers, Tourterelles, Merles, Cornelles, Tiercelets, Faucons, Laniers, Herons, Grues, Cigognes, Oyes sauvages, Canars, Cormorans, Aigrettes blanches, rouges, noires, & grises, & vne infinité de sortes de bibier. *Ci-dessus livr. 3. chap. 22.* *Coq-d'Inde.* *Oiseaux de la Floride.*

Oiſeaux du Breſil. Au regard des Breſiliens ilz ont auſſi force Poules & Coqs d'Inde, qu'ilz nomment *Arignan-ouſſou*, déquels ilz ne tiennent conte, ni des œufs : de maniere que lédites poules elevent leurs petits comme elles l'entendent ſans tant de façon, comme pardeça. Ils ont auſſi des Cannes, mais pour-ce qu'elles vont peſamment ilz n'en mangent point, diſans que cela les empécheroit de courir vite. Item des eſpeces de Faiſans qu'ils appellent *Iacous* : d'autres oyſeaux, qu'ilz nomment *Mouton*, gros comme Paons: des eſpeces de Perdris groſſes cõme des Oyes, dites *Mocacoua*: des Perroquets de pluſieurs ſortes, & maintes autres eſpeces du tout diſſemblables aux nôtres.

Cannes.

Faiſans.

Perdris.

CHAP. XXII.

La Pecherie.

Comparaiſon entre la Venerie, Fauconnerie, & Pecherie.

OPPIAN au livre qu'il a fait ſur ce ſujet, dit qu'en la Chaſſe aux bétes & aux oyſeaux, outre la felicité, on a plus de contentement & delectation qu'en la Pecherie, parce qu'on a beaucoup de retraites, on ſe peut mettre à l'ombre, on rencontre des ruiſſeaux pour étancher la ſoif, on ſe couche ſur l'herbe, on prend le repas ſouz quelque couverture. Quant aux oyſeaux on les prent au nid & à la glu, voire d'eux-mémes bien ſouvent tombent dans les filets. Mais les pauvres Pecheurs jettent

tent leur amorce à l'incertain; voire doublemẽt incertain, tant pour-ce qu'ilz ne sçavent quelle aventure leur arrivera, que pour-ce qu'ilz sont sur vn element instable & indomté, dont le regard seulement est effroyable: ilz sont toujours vagabõs, serfz des tempétes & battus de pluies & de vents. Mais en fin si conclut-il qu'ilz ne sont point destituez de tout plaisir, ains en ont assez quand ilz sont dans vn navire bien bati, bien joint, bien serré, & leger à la voile. Lors fendans les flots ilz se mettent en mer, là où sont les grans troupeaux des poissons goûrmãs, & iettans vne ligne bien torse dans l'eau, son poids n'est pas si-tost au fond, que voici l'amorce happée, & soudain on tire le poisson en haut avec grand plaisir. Et à cet exercice se delectoit fort Marc Antonin fils de l'Empereur Severe: nonobstant la raison de Platon, lequel formant sa Republique a interdit à ses citoyens l'exercice de la Pecherie, comme ignoble, illiberal, & nourrissier de faineantise. En quoy il s'est lourdement æquiuoqué principalement quant à ce qu'il taxe de faineantise les pecheurs de poisson. Ce qui est si clair que ie ne daigneroy le refuter. Mais ie ne m'étõne pas de ce qu'il dit de la Pecherie, puis qu'avec elle il rejette aussi souz mémes conditions la Fauconnerie. Plutarque dit qu'il est plus loüable de prendre vn cerf, ou vn chevreul, où vn lievre, que de l'acheter; mais il ne va pas si auant que l'autre. Quoy que ce soit, l'Eglise qui est le premier ordre en la societé humaine, de qui le Sacerdoce est appellé Royal par le grand Apôtre saint

Empereur se delectant à la pecherie.

Plutarque.

1 Pier. 2. verſ. 9. Pierre, a permis aux Eccleſiaſtiques la Pecherie & defendu la Chaſſe & la Fauconnerie. Et de verité, s'il faut dire ce qui eſt vray-sẽblable, la nourriture du poiſſon eſt la meilleure & plus ſaine de toutes, d'autant que (comme dit Ariſtote) il n'eſt ſujet à aucunes maladies: d'où viẽt le proverbe ordinaire: *Plus ſain qu'vn poiſſon.* Si bien qu'és anciens hieroglyfiques le poiſſon eſt le ſymbole de ſanté. Ce que toutefois ie voudrois entendre du poiſſon mangé frais. Car autrement (ce dit Plaute) *Piſcis niſi recens nequam eſt*, Il ne vaut rien.

Ariſt. liv. 8. de l'hiſtoire des animaux. ch. 9.

Or noz Sauvages le mangent aſſez frais tant que la pecherie dure: ce que ie croy étre l'vn des meilleurs inſtrumens de leur ſanté & longue vie. Quãd l'Hiver viẽt tous poiſſõs ſe trouvent étonnés & fuient les orages & tempétes chacun là où il peut: les vns ſe cachent dans le ſable de la mer, les autres ſouz les rochers, les autres cherchent vn païs plus doux où ilz puiſſent étre mieux à repoz. Mais ſi-tot que la ſerenité du Printẽps revient, & que la mer ſe tranquilliſe, ainſi qu'aprés vn long ſiege de ville, la tréve étant faite, le peuple au-paravant priſonnier ſort par bendes pour aller prendre l'air des champs & ſe rejoüir: Ainſi ces bourgeois de la mer aprés les horriſſons & furieuſes tourmentes, viennent à s'élargir par les campagnes ſalées, ilz ſautent, ilz trepignent, ilz font l'amour, ilz s'approchent de la terre & viennent chercher le rafraichiſſement de l'eau douce. Et lors noz Sauvages ſuſdits qui ſçavent les rendez-vous de chacun & le temps de leur retour, s'en

Poiſſons ſe retirent l'Hiver.

Rendez-vous des poiſſons.

vont les attendre en bonne devotion de leur faire la bien-venuë. L'Eplan est tout le premier poisson qui se presente au renouveau. Et pour n'aller chercher des exemples plus loin que nôtre Port Royal, il y a certains ruisseaux où il y en vient vne telle manne, que par l'espace de cinq ou six semaines on y en prendroit pour nourrir toute vne ville: Tel qu'est le plus voisin de l'entrée dudit port à la main droite. Il y en a d'autres, où aprés l'Eplan vient le Haren avec la méme foulle, ainsi que nous avons desja remarqué ailleurs. Item les Sardines arrivent en leur saison en telle abondance, que quelquefois voulãs avoir quelque chose d'avãtage que l'ordinaire à souper, en moins d'vne heure nous en avions pris pour trois jours. Les Eturgeons & Saumons gaignẽt le haut de la riviere du Dauphin audit Port Royal, où il y en a telle quantité, qu'ils emporterent les rets que nous leur aviõs tẽdus. En tous endroits le poissõ y abõde de méme, telle est la fecõdité de ce païs. Et pour les prendre, les Sauvages font vne claye qui traverse le ruisseau, laquelle ilz tiennent quasi droite, appuyée contre des barres de bois en maniere darcz-boutans: & y laissent vn espace pour passer le poisson, lequel se trouve arreté au retour de la marée en telle multitude qu'ilz le laissent perdre. Et quant aux Eturgeons, & Saumons, ilz les prennent de méme, ou les harponnent, tellement qu'ilz sont heureux: Car au monde il n'y a rien de si bon que ces viandes freches. Et trouve par mon calcul que Pythagore étoit bien ignorant de de-

Eplan.

Haren. Sardine. Liv. 4. ch. 16.

Eturgeons.

Pescherie des Sauvages.

Abus de Pythagore.

fendre en ses belles sentences dorées l'vsage des poissons, sans distinctiõ. On l'excuse sur ce que le poisson étant muet ha quelque conformité avec sa secte, en laquelle la muettise (ou silence) étoit fort recommandée. On dit encore qu'il le faisoit pource que le poisson se nourrit parmi vn element ennemi de l'homme. Item que c'est grand peché de tuer & manger vn animal qui ne nous nuit point. Item que c'est vne viande de delices & de luxe, non de necessité (comme de fait és Hieroglyphiques d'Orus Apollo le poisson est mis pour marque de mollesse & volupté) Item que lui Pythagore ne mangeoit que de viãdes que lõ puisse offrir aux Dieux, ce qui ne se fait pas des poissõs : & autres semblables bagatelles Pythagoriques rapportees par Plutarque en ses Questions conviviales. Mais toutes ces superstitiõs là sont folles: & voudroy bien demander à vn tel homme si étant en *Canada* il aymeroit mieux mourir de faim que de manger du poisson. Ainsi plusieurs anciennement pour suivre leurs fantasies, & dire, *Ce sommes nous*, ont defendu à leurs sectateurs l'vsage des viandes que Dieu a données à l'homme, & quelquefois imposé des jougs qu'eux-mémes n'ont voulu porter. Or quelle que soit la philosophie de Pythagore, ie ne suis point des siens. Ie trouve meilleure la regle de noz bons Religieux qui se plaisent à l'ichthyophagie, laquelle m'a bien aggreé en la Nouvelle-France, & ne me deplait point encore quand ie m'y rencontre. Que si ce Philosophe vit d'Ambrosie & de la viande des Dieux, & non de poissons,

Orus Apollo.

Superstitiõs Pythagoriques.

léquels on ne leur sacrifie point, nosditz bons Religieux, cõme les Cordeliers de Saint-Malo & autres des villes maritimes, ensemble les Curez peuvent dire qu'en mangeant quelquefois du poisson ilz mangent de la viande consacrée à Dieu. Car quand les Terre-neuviers rencontrent quelque Morüe exorbitammẽt belle ilz en font vn *Sanctorum* (ainsi l'appellent ils) & la vouënt & consacrẽt au nom de Dieu à Monsieur saint François, saint Nicolas, saint Lienart, & autres, avec la tête, cõme ainsi soit que pour leur pecherie ilz iettent les têtes dans la mer. *Sanctorum.*

Il me faudroit faire vn livre entier si ie vouloy discourir sur tous les poissons qui sont cõmuns aux Bresiliẽs, Floridiẽs, Armouchiquois Canadiens, & Souriquois. Mais ie me restreindray à deux ou trois, aprés avoir dit qu'au Port Royal y a des grans parterres de Moules dont nous rempliſſions noz chalouppes quand quelquefois nous allions en ces endroits. Il y a aussi des Palourdes deux fois grosses cõme des Huitres en quantité; item des Coques, qui ne nous ont jamais manqué: comme aussi il y a force Chatagnes de mer, poisson le plus delicieux qu'il est possible: plus des Crappes & Houmars. Ce sont là les coquillages. Mais il se faut dõner le plaisir de les aller querir, & ne sõt pas tous en vn lieu. Or ledit Port étant de huict lieuës de tour (le limitant assavoir à l'ile de Biencourt) il y a de la volupté à voguer là-dessus allant à vne si belle chasse; & n'en déplaise aux Philosophes sus allegués. *Moules Palourdes.* *Coques.* *Chataignes de mer* *Crappes.* *Houmars.*

Et puis que nous sommes en païs de Morües,

encore ne quitteray-ie point ici la besongne que ie n'en dise vn mot. Car tant de gens & en si grand nombre en vont querir de toute l'Europe tous les ans, que ie ne sçay d'où peut venir cette formiliere. Les Moruës qu'on apporte pardeça sõt ou seches ou vertes. La pechcrie des vertes se fait sur le Banc en pleine mer, quelques soixante lieuës au deça de la Terre-neuve, ainsi que se peut remarquer par ma Carte geographique. Quinze ou vint (plus ou moins) matelots ont chacũ vne ligne (c'est vn cordeau) de quarãte ou cinquãte brasses, au bout de laquelle est vn grand hameçon amorcé, & vn plomb de trois livres pour le faire aller au fond. Auec cet outil ilz pechent les Morües, léquelles sont si gouluës que si-tot devalé, si-tot happé, là où il y a bonne pecherie. La Morüe tirée à bord, il y a des ais en forme de tables étroites le long du navire où le poisson se prepare. Il y en a vu qui coupe les têtes, & les iette communement dans la mer: vn autre les éventre & étrippe, & renuoye à son compagnon, qui leve la partie plus grosse de l'arrete. Cela fait on les met au salloir pour vint quatre heures: puis ou les serre: & en cette façon on travaille perpetuellement (sans avoir egard au Dimanche, qui est chose impie, car c'est le jour du Seigneur) l'espace d'enviro trois mois, voiles bas, jusques à ce que la charge soit parfaite. Quelquefois ilz haussent les voiles pour aller plus loin chercher meilleure pecherie. Et pour-ce-que les pauvres matelots souffrent là du froid parmi les broüillas, principalement les plus hâtez, qui partent en

Pecherie de la Morüe.

Banc. Voyés dessus. liv. 4. ch. 23.

Fevrier : delà vient qu'on dit qu'il fait froid en *Canada*.

Quant à la Moruë seche il faut aller à terre pour la secher. Il y a des ports en grand nombre en la Terre-neuve, & de Bacaillos, où les navires se mettent à l'ancre pour trois mois. Dés le point du jour les mariniers vont en la campagne salée à vne, deux, ou trois lieuës prendre leur charge. Ils ont rempli chacun leur chaloupe à vne ou deux heures aprés midi, & retournent au port, où étans il y a vn grand echaffaut bati sur le bord de la mer, sur lequel on jette le poisson à la façon des gerbes par la fenetre d'vne grange. Il y a vne grande table sur laquelle le poisson jetté est accommodé comme dessus. Aprés avoir eté au salloir on le porte secher sur les rochers exposés au vent, ou sur les galets, c'est à dire chaussées de pierre que la mer a amoncelées. Au bout de six heures on le tourne, & ainsi par plusieurs fois. Puis on recueille le tout, & le met-on en piles, & derechef au bout de huitaine à l'air. En fin étant sec, on le serre. Mais pour le secher il ne faut point qu'il face de brumes, car il pourrira : ni trop de chaluur, car il roussoyera : ains un temps temperé & venteux. *Secherie de la Moruë.*

La nuit ilz ne pechẽt point, par ce que la Moruë ne mord plus. I'oseroy croire qu'elle est des poissons qui se laissent prendre au sommeil, encores qu'Oppiã tiẽne que les poissons, se guerroyans & devorans l'vn l'autre comme les Brasiliens & Canibales, ont roujours l'œil au guet & ne dorment point : mettant toutefois *Si la Moruë dort.* *Poissons pourquoy ne dorment.*

hors de ce sang le seul Sargot, lequel il dit se retirer en certains cachots pour prendre son sommeil. Ce que ie croiroy bien, & ne merite ce poisson d'étre guerroyé, puis qu'il ne guerroye point les autres, & vit d'herbes: à raison dequoy tous les Autheurs disent qu'il rumine comme la brebis. Mais comme le méme Oppian a dit que cetui-ci seul en ruminant rend vne voix humide, & s'est en cela trompé, par ce que moy-méme ay plusieurs-fois ouï les Loups marins en pleine mer, ainsi que i'ay dit ailleurs: Aussi pourroit-il bien s'étre æquivoqué en ceci. Comme aussi en la Baleine, laquelle nous avons montré ci-dessus avoir eté trouvée dormant en pleine mer, au tetour du Capitaine du Pont, & de Champlin en France, l'an mille six cens dix, si bien que leur vaisseau passant dessus, la reveilla, par la playe qu'il luy fit sur le derriere, dont issit grãde quantité de sang.

Ci-dessus liv. 4. ch. 17.

liv. 5. ch. 5.

Cette méme Moruë ne mord plus passé le mois de Septembre, ains se retire au fond de la grand' mer, ou va en vn païs plus chaud iusques au Prin-tẽps. Sur quoy ie diray ici ce que Pline remarque, que les poissons qui ont des pierres à la téte craignent l'Hiver, & se retirent de bonne heure du nombre déquels est la Moruë, laquelle ha dans la cervelle deux pierres blanches faites en gondole & crenelées à l'entour: Ce que n'ont celles qu'on prent vers l'Ecosse, à ce que quelque homme sçavant & curieux m'a dit. Ce poisson est merveilleusement gourmãd, & en devore d'autres préqües aussi grand que lui, méme des Houmars, qui sont cõme gros-

Plin. liv. 9. ch 16.

Pierres en la téte de la Moruë.

ſes Langouſtes,& m'étonne comme il peut digerer leurs groſſes & dures écailles. Des foyes de Moruës noz Terre-neuviers font de l'huile, jettans iceux foyes dans des barils expoſés au ſoleil,où ilz ſe fondent d'eux mémes. *Huiles de poiſſons.*

C'eſt vn grand traffic que l'on faie en Europe des huiles des poiſſons de la Terre-neuve. Et pour ce ſujet pluſieurs vont à la pecherie de la Baleine,& des Hippopotames, qu'ilz appellent la béte à la grand' dent:dequoy il nous faut dire quelque choſe.

Le Tout-puiſſant voulant montrer à Iob cõ- *Iob. 40. verſ. 20.* bien admirables ſont ſes œuures:*Tireras-tu* (dit- *Pecherie de* il) *le Leviathan avec vn hameçon, & ſa langue avec* *la Baleine.* *vn cordeau que tu auras plongé*? Par ce Leviathan eſt entenduë la Baleine, & tous les poiſſons cetacées,déquels (& mémemẽt de la Baleine) l'enormité eſt ſi grande que c'eſt choſe épouvantable, comme nous avons dit ci-deſſus, par- *Ci-deſſus liv. 2 ch 8.* lans d'vne qui fut échoüée au Breſil:& Pline dit *Plin. liv. 9.* qu'és Indes il s'en trouve qui ont quatre ar- *ch. 3.* pens de terre de longueur. C'eſt pourquoy *Oppian de* l'homme eſt à admirer, voire pluſtot Dieu, qui *la Pecherie* lui a baillé l'audace d'attaquer vn monſtre tant *liv. 5.* effroyable,qui n'a ſon pareil en terre.Ie laiſſe la *S. Baſile* façon de le prendre décrite par Oppian,& ſaint *Homil 10.* Baſile,pour venir à noz François & particulie- *ſur les ſix* rement Baſques, léquelz vont tous les ans en *iournées de* la grande riviere de *Canada* pour la Baleine. Or- *la creation.* dinairement la pecherie s'en fait à la riviere dite *Leſquemin* vers *Tadouſſac*.Et pour ce faire ilz võt par quartz faire la ſentinelle ſur des pointes de rochers, pour voir s'ils auront point l'évent de

quelqu'vne: & lors qu'ils en ont découvert, incontinent ilz vont aprés avec trois, ou quatre chaloupes, & l'ayans industrieusement abordée, ilz la harponnent jusques au profond de son lard & à la chair vive. Lors cet animal se sentant rudement picqué, d'vn impetuosité redoutable s'élance au fond de la mer. Les hommes cependãt sont en chemise, qui filẽt & font couler la corde (qu'ils appellent haussiere) où est attaché le harpon, que la Baleine emporte. Mais au bord de la chaloupe qui a fait le coup il y a vn homme prét avec vne hache à la main pour couper ladite corde, si d'aventure quelque accident arrivoit qu'elle fût entortillée, ou que la force de la Baleine fût trop violente: laquelle neantmoins ayant trouvé le fond, ne pouvant aller plus outre, remonte tout à loisir au-dessus de l'eau: & lors derechef on l'attaque avec des langues de bœuf (ou larges pertusanes) bien émouluës si vivement, que l'eau salée lui penetrant dans la chair, elle perd sa force, & demeure sur l'onde sans plus y r'entrer. Alors on l'attache à vn cable, au bout duquel est vne ancre qu'on jette en mer, si le temps n'est propre pour l'amener, puis au bout de quelques jours on la va querir quand le temps & l'opportunité le permettent, la mettent en pieces, & dans des grandes chaudieres font boüillir la graisle qui se fond en huile, dont ils pourront remplir quatre cens barriques, plus ou moins, selon la grandeur de l'animal: & de la langue ordinairement on tire cinq & six barriques.

Que si ceci est admirable en nous qui avons de l'industrie, il l'est encore plus és peuples Indiens nuds & sans commodités: & neantmoins ilz font la méme chose, qui est recitée par Ioseph Acosta, disant que pour prendre ces grãds monstres ilz se mettent en vne canoe, ou petit bateau, & abordans la Balelne ilz lui sautent legerement sur le col; & là se tiennent comme à cheval attendans la cõmodité de la prendre biẽ à point, & voyans le jeu beau, le plus hardi fiche vn grand pal aigu dans l'vn des évans de la Baleine (qui sont ses narines, ou les pertuis par où elle jette deux lances d'eau de haut en l'air) & le fait entrer le plus profondement qu'il peut. Cependant la Baleine bat furieusement la mer, & éleve des montagnes d'eau, s'enfonçant dedans d'vne grande violence, puis ressort incontinent, ne sçachant que faire tant elle a de rage. L'Indié neantmoins demeure toujours ferme & assis, & pour lui faire payer l'amende du mal qu'elle lui donne, lui fiche vn autre pal semblable au premier dans l'autre narine si avant qu'il la met au desespoir, & lui fait perdre toute respiration. Cela fait il se remet en sa canoe, qu'il tient attachée au coté de la Baleine avec vne corde, puis se retire vers terre, ayant premierement attaché sa corde à la Baleine, laquelle il va tirant & lachant, selon le mouvement d'icelle Baleine, qui cependant qu'elle trouve beaucoup d'eau, saute d'vn coté & d'autre, cõme troublée de douleur, & en fin s'approche de terre, où elle demeure incontinent à sec pour la grãde enormité de son corps, sans qu'el-

Comme les Indiens prẽnent la Baleine.

Ioseph Acosta liv. 3 ch. 15.

le puisse plus se mouvoir ni se manier, & lors grand nombre d'Indiens viennent trouver le veinquenr pour cuillir ses depoüilles, & pour ce faire ils achevent de la tuer, la decoupans, & faisans des morceaux de sa chair (qui est assez mauvaise) léquels ilz sechent & pilent pour en faire de la poudre, dont ils vsent pour viande, qui leur dure long temps.

Chevaux de riviere.

Ci-dessus liv. 3. ch. 3 & 8.

Voyla Charte geographique, num. 46. & 47.

Pour le regard des Hippopotames, nous avons dit és voyages de Iacques Quartier qu'il y en a grand nombre au Golfe de *Canada*, & particulierement à l'ile de Brion, & aux sept iles, qui est la riviere de *Chischedec*. C'est vn animal qui ressemble mieux à la vache qu'au cheval. Mais nous l'avons nommé Hippopotame, c'est à dire cheual de riviere, par ce que Pline appelle ainsi ceux qui sont en la riviere du Nil, léquelz toutefois ne ressemblent point du tout au cheval, ains participent aussi du bœuf, ou vache. Il est de poil tel que le Loup-marin, sçavoir gris-brun & vn peu rougeatre, le cuir fort dur, la tête monstrueuse, à deux rangs de dents de chacun coté, entre léquels y en a deux en chacune part pendantes de la machoire superieure en bas de la forme de ceux d'vn jeune Elephãt, & deux pareils, qui võt tout droit, & en pointe, déquels cet animal s'ayde pour grimper sur les roches. Il a les aureilles courtes, & la queuë aussi, & mugle comme le bœuf. Aux piés il a des ailerons, ou nageoires, & fait ses petits en terre. Et d'autant qu'il est des poissons, cetacées, & portant beaucoup de lart, noz Basques & autres mariniers

en font des huiles, comme de la Baleine, & le surprennent en terre.

Ceux du Nil (ce dit Pline) ont le pié fourchu, le crin, le dos, & le hannissement du cheval, les dets sortans dehors, comme au Sanglier. Et adjoute que quand cet animal a eté en vn blé pour paturer, il s'en retourne à reculon, de peur qu'on ne le suive à la piste. *Plin. liv. 8. ch. 25.*

Ie ne fay état de discourir icy de toutes les sortes de poissons qui sont pardela, cela étant vn trop ample sujet pour mon histoire: & puis, i'en ay enfilé vn bon nombre en mon Adieu à la Nouvelle France. Seulement ie diray qu'en passant le temps és côtes de ladite Nouvelle France i'en prendray en vn jour pour vivre plus de six semaines és endroits où est l'abondance des Moruës (car ce poisson y est le plus frequẽt) & qui aura l'industrie de prendre les Macreaux en mer, il en aura tãt qu'il n'en sçaura que faire. Car en plusieurs endroits i'ẽ ay veu des troupes serrées, qui occupoient trois fois plus de place que les Halles de Paris. Et nonobstant ce, ie voy beaucoup de peuple en nôtre France tant annonchali, & si truan taujourd'hui, qu'il ayme mieux mourir de faim, ou vivre serf, du moins languir sur son miserable fumier, que de s'evertuer à sortir du bourbier, & par quelque action genereuse changer sa fortune, ou mourir à la peine.

Multitude infinie de Macreaux.

Faineantise du peuple d'aujourd'huy.

CHAP. XXIII.

De la Terre.

NOVS avons és trois derniers chapitres fait proviſion de venaiſon, de gibier, & de poiſſons : Ce qui eſt beaucoup. Mais ayans accoutumé la nourriture de pain & de vin en nôtre Antique-France, il nous ſeroit difficile de nous arréter ici ſi la terre n'étoit propre à cela. Conſiderons-la donc, mettons la main dans ſon ſein, & voyons ſi les mammelles de cette mere rendront du laict pour ſuſtenter ſes enfans, & au ſurplus ce qui ſe peut eſperer d'elle. Attilius Regulus, jadis deux-fois Conſul à Rome, diſoit ordinairement qu'il ne falloit choiſir les lieux par trop gras, pour ce qu'ilz ſont mal-ſains : ni les lieux par trop maigres, encore qu'ilz ſoyent fort ſains. Et d'vn tel fond que cela Caton auſſi ſe contentoit. La terre de la Nouvelle-France eſt telle pour la part, de ſablon gras, au deſſouz duquel nous avons ſouvent tiré de la terre argilleuſe, dont le Sieur de Poutricourt fit faire quantité de bricques, à batir cheminées, & vn fourneau à fondre la gomme de ſapin. Ie diray plus que de cette terre on peut faire les mémes opérations que de la terre que nous appellons Sigillée, ou du *Bolus Armenicus*, ainſi qu'en pluſieurs occaſions nôtre Apothicaire Maitre Loys Hebert tiés-

Plin. liv. 18. ch. 5.

Quelle eſt la bonne terre.

Terre de la Nou. France.

suffisant en son art, en a fait l'experience, par l'avis dudit Sieur de Poutrincourt : méme lors que le fils du Sieur du Pont eut trois doigts emportez d'vn coup de mousquet crevé au païs des Armouchiquois.

ayant les effects de la terre Sigillee.

Cette province ayant les deux natures de terre que Dieu a baillée à l'homme pour posseder, qui peut douter que ce ne soit vn païs de promission quand il sera cultivé ? Nous en avons fait essay, & y avons pris plaisir, ce que n'avoiēt jamais fait tous ceux qui nous avoient devancé soit au Bresil, soit en la Floride, soit en Canada. Dieu a beni nôtre travail, & nous a baillé de beaux fromens, segles. orges, avoines, pois, féves, chanve, navettes, & herbes de jardin : & ce si plantureusement que le segle étoit aussi haut que le plus grand homme que se puisse voir, & craignions que cette hauteur ne l'empechât de grener : Mais il a si bien profité qu'vn grain de France là semé à rendu des épics tels, que par le témoignage de Monsieur le Chancellier, la Sicile, ni la Beausse n'en produisent point de plus beau. I'avoy semé du froment sans avoir pris le loisir de laisser reposer ma terre, & sans luy avoir douné aucun amendement : & toutefois il est venu en aussi belle perfection que le plus beau de France, quoy que le blé, & tout ce que nous avions semé fust suranné. Mais le blé nouveau que ledit sieur de Poutrincourt sema avant partir est venu en telle beauté qu'il ne me reste que l'admiration aprés le recit de ceux qui y ont eté vn an aprés nôtre depart. Surquoy ie diray ce

Benediction de Dieu sur nôtre travail.

qui eſt de mon fait, qu'au mois d'Avril l'an mil ſix cens ſept ayant ſemé trop prés les vns des autres des grains du ſegle qui avoit eté cuilli à Sainte-Croix premiere demeure du ſieur de Mõts, à vint-cinq lieuës du port Royal, ces grains pullulerent ſi abondammẽt qu'ilz s'étoufferẽt, & ne vindrent point à bonne fin.

Rapport de la terre amendée.

Mais quant à la terre ammeliorée où l'on avoit mis du fien de noz pourceaux, ou les ordures de la cuiſine, ou des coquilles de poiſſons, ie ne croiroy point, ſi ie ne l'avoy veu, l'orgueil exceſſif des plãtes qu'elle a produit, chacune en ſon eſpece. Méme le fils dudit Sieur de Poutrincourt jeune Gentil-homme de grande eſperance, ayant ſemé des graines d'Orenges & de Citrons en ſon jardin, elles rendirent des plantes d'vn pié de haut au bout de trois mois. Nous n'en attendions pas tant, & toutefois nous y avons pris plaiſir à l'envi l'vn de l'autre. Ie laiſſe à penſer ſi on ira de bon courage au ſecond eſſay. Et me faut icy dire en paſſant, que le Secretaire dudit Sieur de Monts étant venu par-dela avant nôtre depart, diſoit qu'il ne voudroit pour grande choſe n'avoir fait le voyage, & que s'il n'eût veu noz blez il n'eût pas creu ce que cen étoit. Voila comme de tout temps on a decrié le païs de *Canada* (ſous lequel nom on comprend toute cette terre) ſans ſçavoir que c'eſt, ſur le rapport de quelques matelots qui vont ſeulement pecher aux morües vers le Nort, & ſur le bruit de quelques maladies qui ſont ordinaires à toutes nouvelles habitations, & dont on ne parle plus aujourd'hui. Mais à propos

Abus de ceux qui ont decrié le païs de Canada.

propos de cette ammelioration de terre de laquelle nous venons de parler, quelque ancien Autheur dit que les Censeurs de Rome affermoient les fumiers & autres immondices, qui se tiroient de cloaques, mille talens par chacun an (qui valent six cens mille écus) aux jardiniers de Rome, pour ce que c'étoit le plus excellent sien de tous autres: & y avoit à cette fin des Commissaires établis pour les nettoyer, avec le lict & canal du Tybre, comme font foy des inscriptions antiques que i'ay quelquefois leuës.

La terre des Armouchiquois porte annuellement du blé tel-que celui que nous appellons blé Sarazin, blé de Turquie, blé d'Inde, qui est *l'Irio* ou *Erisimon fruges* de Pline, & Columelle. Mais les Virginiens, Floridiens, & Bresiliens, plus meridionaux font deux moissons. Tous ces peuples cultivent la terre avec vn croc de bois, nettoient les mauvaises herbes & les brulent, engraissent leurs champs de coquillages de poissons, n'ayans ni bestial privé, ni sien: puis assemblent leur terre en petites mottes éloignées l'vne de l'autre de deux piez, & le mois de May venu ilz plantent leur blé dans ces mottes de terre à la façon que nous faisons les féves, fichans vn baton, & mettans quatre grains de blé separez l'vn de l'autre (par certaines superstition) dans le trou, & entre les plantes dudit blé (qui croit comme vn arbrisseau, & meurit au bout de trois mois) ilz plantent aussi des féves riolées de toutes couleurs, qui sont fort delicates, lé-

Plin liv 18. ch. 7. & 10.

Façon d'engraisser, cultiver & ensemencer les terres.

quelles pour n'étre si hautes, croissent fort bien parmi ces plantes de blé. Nous avons semé dudit blé cette derniere année dedans Paris en bonne terre, mais il a peu profité, n'ayant rendu chaque plante qu'vn ou deux épics affamez: là où pardela vn grain rendra quatre, cinq, & six epics, & chaque épic l'vn portant l'autre plus de deux cens grains, qui est vn merveilleux rapport. Ce qui démontre le proverbe tiré de Theophraste étre bien veritable, que *c'est l'an qui produit, & non le champ*: c'est à dire, que la temperie de l'air & condition du temps est ce qui fait germer & fructifier les plantes plus que la nature de la terre. En quoy est émerveillable, que nótre blé profite là mieux, que celui de dela ici. Tesmoignage certain que Dieu benit ce païs depuis que son Nom y a eté invoqué: mémes que pardeça depuis quelques années Dieu nous bat (comme i'ay dit ailleurs) en verge de fer, & par-dela il a étendu abondamment sa benediction sur nôtre labeur, & ce en méme parallele & élevation de soleil.

Theophraste au liv. 8. des plantes.

Ce blé croissant haut comme nous avons dit, le tuyau en est gros comme de roseaux, voire encore plus. Le roseau & le blé pris en leur verdure, ont le gout sucrin. C'est pourquoy les mulots, & ratz des champs en sont frians, & m'en gaterent vn parquet en la Nouvelle-France. Les grans animaux aussi comme cerfs, & autres bétes sauvages, cõme encor les oiseaux, en font degat. Et sont cõtraints les Indiẽs de les garder comme on fait ici les vignes.

La moisson faite ce peuple serre son blé dans la terre en des fosses qu'ilz font en quelque pédant de colline ou tertre, pour l'égout des eaux, garnissans de nattes icelles fosses, ou mettans leurs grains dans des sacs d'herbes, qu'ils couvrent par aprés de sable : & cela font ils pource qu'ilz n'ont point de maisons à étages, ni de coffres pour le serrer autrement: puis le blé conservé de cette façon est hors la voye des rats & souris. *Greniers soubz terrains.*

Plusieurs nations de deça ont eu cette invention de garder le blé dans des fosses. Car Suidas en fait mention sur le mot Σιρος. Et Procope au second livre de la guerre Gothique dit que les Gots assiegeans Rome, tomboient souvent dans des fosses où les habitans avoient accoutumé de retirer leurs blez. Tacite rapporte aussi que les Allemans en avoient. Et sans particulariser davantage, en plusieurs lieux de Frãce, és pais plus meridionaux, on garde aujourd'hui le blé de cette façon. Nous avons dit cidessus de quelle façon ilz pilent leurs grains & en font du pain, & comme par le tesmoignage de Pline les anciens Italiens n'avoient pas plus d'industrie qu'eux. *Suidas. Procope. Ci-dessus chap. 13.*

Ceux de Canada & Hochelaga au temps de Jacques Quartier labouroient tout de méme, & la terre leur rapportoit du blé, des féves, des pois, melons, courges, & cocombres, mais depuis qu'on est allé rechercher leurs pelleteries, & que pour icelles ils ont eu de cela sans autre peine, ilz sont devenuz paresseux, comme aussi les Souriquois, léquels s'addonnoiét au labou- *Cause pourquoy ceux de Canada ont quitté le labourage.*

rage au méme temps.

Chanve. Les vns & les autres ont encores à-present quantité de Chanve excellente que leur terre produit d'elle méme. Elle eſt plus haute, plus deliée, & plus blanche, & plus forte que la nôtre de deça. Mais celle des Armouchiquois porte au bout de ſon tuyau vne coquille pleine d'vn coton ſemblable à la ſoye, dans laquelle git la graine. De ce coton, ou quoy que ce ſoit, on pourra faire de bons licts plus excellens mille-fois que de plume, & plus doux que de coton commun. Nous avons ſemé de ladite graine en pluſieurs lieux de Paris, mais elle n'a point profité.

Vignes. Nous avons veu par nôtre Hiſtoire comme on la grande Riviere, paſſé Tadouſſac, on trouve des vignes ſans nombre, & raiſins en la ſaiſon. Ie n'en ay point veu au Port Royal, mais la terre & les cotaux y ſont fort propres. La France n'en portoit point anciennement, ſi ce n'étoit d'avéture la côte de la Mediterranée. Et ayans les Gaullois rendu quelque ſignalé ſervice à l'Empereur Probus, ilz lui demanderent pour recompenſe permiſſion de planter la vigne: ce qu'il leur accorda; ayans toutefois eté auparavant refuſez par l'Empereur Nerõ. Mais que veux-ie mettre en jeu les Gaullois, attendu qu'au Breſil païs chaud il n'y en avoit point avãt que les François & Portugais y en euſſent planté? Ainſi ne faut faire doute que la vigne ne viẽne plantureuſemẽt audit Port Royal, veu méme qu'à la riviere ſaint-Iehan (qui eſt plus au Nort qu'icelui Port) il y en a beaucoup; non toute-

Aurel. Victor in Probo. & Vigne quãd premierement plantée en France.

fois si belles qu'au païs des Armouchiquois, où il semble que la Nature ait eté en ses gayes humeurs quand elle y en a produit.

Et d'autant que nous avons touché ce sujet parlãs du voyage qu'y a fait le sieur de Poutrincourt, nous passerons outre, pour dire que cette terre ha la pluspart de ses bois de Chenes & de Noyers portant petite noix à quatre ou cinq côtes si délicates & douces que riẽ plus: & semblablement des prunes tres-bonne : comme aussi le Sassafras arbre ayant les fueilles comme de Chene, moins crenelées, dont le bois est de tres-bonne odeur & tres-excellent pour la gueriſon de beaucoup de maladies, telles que la verole, & la maladie de Canada que i'appelle Phthisie, de laquelle nous avõs amplement discouru ci-dessus. Et sur le propos de gueriſon, il me souvient avoir ouï dudit Poutrincourt qu'il avoit fait essay de la vertu de la gomme des sapins du Port Royal, & de l'huile de navette sur vn garson fort mangé de la mauvaise tigne, & qu'il en étoit gueri.

Chenes. Noyers, Prunier, Sassafras.

Phthisie. Ci-dessus liv. 4. chap. 6.

Noz Sauvages font aussi grand labourage de *Petun*, chose tres-precieuse entr'eux, & parmi tous ces peuples vniverselement. C'est vne plãte de la forme, mais plus grãde que *Consolida major*, dont ilz succent la fumee avec vn tuyau en la facõ que ie vay dire pour le contentement de ceux qui n'en sçavent l'usage. Aprés qu'ils ont cuilli cette herbe ilz la mettent secher à l'ombre, & ont certains sachets de cuir pẽdus à leur col ou ceinture, dans léquels ils en ont toujours, & quãt & quãt vn calumet, ou pecu-

Petun & vsage d'icelui.

noir, qui est vn cornet troüé par le côté, & dans le trou ilz fichent vn long tuiau, duquel ilz tirẽt la fumée du petun qui est dans ledit cornet, aprés qu'ilz l'ont allumé avec du charbon qu'ils mettent dessus. Ilz soustiendront quelquefois la faim cinq & six jours avec cette fumée. Et noz François qui les ont hanté sont pour la plusparт tellemẽt affollez de cette yvrõgnerie de Petun qu'ilz ne s'en sçauroient passer non plus que du boire & du manger, & à cela dependent de bon argent, car le bon Petun qui vient du Bresil coute quelquefois vn écu la livre. Ce que ie repute à folie, à leur égard, pour ce que d'ailleurs ilz ne laissent de boire & manger autant qu'vn autre, & n'en perdent point vn tour de dents, ny de verre. Mais pour les Sauvages il est plus excusable, d'autant qu'ilz n'ont autre plus grande delice en leurs Tabagies, & ne peuvent faire féte à ceux qui les vont voir de plus grand' chose: comme pardeça, quand on presente de quelque vin excellent à vn ami: de sorte que si on refuse à prendre le petunoir quand ilz le presentent, c'est signe qu'on n'est point *adesquidés*, c'est à dire ami. Et ceux qui ont entre eux quelque tenebreuse nouvelle de Dieu, disent qu'il petune comme eux, & croyent que ce soit le vray Nectar décrit par les Poëtes.

Folle auidité de certaines gens aprés le Petun.

Les Sauvages disẽt que Dieu a petuné.

Cette fumée de Petun prise par la bouche en sucçãt cõme vn enfant qui tette, ilz la fõt sortir par le nez, & en passant par les conduits de la respiration le cerveau en est rechauffé, & les humiditez d'iceluy chassées. Cela aussi étourdit & enivre aucunemẽt, lache le ventre, refroidit les

ardeurs de Venus, endort, & la fueille de cette herbe, ou la cendre qui reste au petunoir consolide les playes. Ie diray encore que ce Nectar leur est si suave, que les enfans humẽt quelquefois la fumée que leurs peres jettent par les narines, afin de ne rien perdre. Et d'autant que cela ha vn gout mordicant, Belleforet recitant ce que Iacques Quartier (qui ne sçavoit que c'étoit) en dit, il veut faire croire que c'est quelque espece de poivre. Or quelque suavité qu'õ y trouve ie ne m'y ay iamais sceu accoutumer, & ne m'en chaut pour ce qui regarde l'vsage & coutume de le prendre en fumée. *Vertu du Petun.* *Belleforet.*

Il y a encore en cette terre certaine sorte de Racines grosses cõme naveaux, ou truffes, tres-excellentes à manger, ayans vn gout retirãt aux cardes, voire plus agreable, léquelles plantées multiplient comme par dépit, & en telle façon que c'est merveille. Ie croy que ce soient Afrodilles, suivãt la descriptiõ que Pline en fait. Ses racines (dit-il) sont faites à mode de petits naveaux, & n'y a plante qui ait tant de racines que cette-ci: car quelquefois on y trouve bien quatre-vints Afrodilles attachées ensemble. Elles sont bonnes cuites souz la cendre, ou mangées cruës avec poivre, ou sel & huile. *Racines.* *Afrodilles.* *Pli. liv. 21. ch. 17.*

Voila ce qu'en dit cet autheur. Nous avons apporté quelques vnes de ces racines en France, léquelles ont tellement multiplié, que tous les iardins en sont maintenant garnis, & les mange-on à la façon que dit Pline, ou avec beurre & vn peu de vinaigre cuites en eau. Mais ie veux mal à ceux qui les font nommer Tou-

pinambaux aux crieurs de Paris. Les Sauvages les appellent *Chiquebi*, & s'engendrent volontiers prés les chenes.

Consideration sur la misere de plusieurs.

Sur la consideratiõ de ceci il me vient en pensée que les hommes sont bien miserables qui pouvans demeurer aux champs en repos & faire valoir la terre, laquelle paye son creancier avec vne telle vsure, passent leur âge dãs les villes à faire des bõnetades, à solliciter des procés, à tracasser deça, dela, à chercher les moyens de tromper quelqu'vn, se donnans de la peine jusques au tombeau pour payer des loüanges de » maisons, étre habillez de soye, avoir quelques » meubles precieux, bref pour paroitre & se re- » paitre d'vn peu de vantité où n'y a jamais contentement. Pauvres fols (ce dit Hesiode) qui ne sçavent combien vne moitié de ces choses en repos vaut mieux que toutes ensemble auec chagrin : ni combien est grand le bien de la Maulve & de l'Afrodille. Les Dieux certes depuis le forfait de Promethée, ont caché aux hommes la maniere de vivre heureusemẽt. Car autrement le travail d'vne journée seroit suffisant pour nourrir l'homme tout vn an, & le lendemain il mettroit sa chartuë sur sõ fumier, & donneroit du repos à ses bœufs, à ses mulets, & à lui-méme.

Hesiode au liv. Des œuvres & journees.

C'est le contentement qui se prepare pour ceux qui habiteront la Nouvelle-France, quoy que les fols mépriſent ce genre de vie, & la culture de la terre le plus innocent de tous les exercices corporels, & que ie veux appeller le plus nobie, comme celui qui soutient la vie de

Culture de la terre exercice innocẽt.

tous les hommes. Ilz mepriſent, di-ie, la culture de la terre, & toutefois tous les tourmens qu'on ſe donne, les procés qu'on pourſuit, les guerres que l'on fait, ne ſont que pour en avoir. Pauvre mere qu'as tu fait qu'on te mépriſe ainſi? Les autres elemẽs nous ſont bien-ſouvent contraires, le feu nous conſomme, l'air nous empeſte, l'eau nous engloutit, la ſeule Terre eſt celle qui venans au monde & mourans nous reçoit humainemẽt, c'eſt elle ſeule qui nous nourrit, qui nous chauffe, qui nous loge, qui nous veſt, qui ne nous eſt en rien contraire; & on la vilipende, & on ſe rit de ceux qui la cultivent, on les met aprés les faineans & ſangſuës du peuple. Cela ſe fait ici où la corruption tient vn grand empire. Mais en la Nouvelle France il faut ramener le ſiecle d'or, il faut renouveller les antiques Corones d'epics de blé, & faire que la premiere gloire ſoit celle que les anciens Romains appelloient *Gloria adorea*, gloire de froment, afin d'inviter chacun à bien cultiver ſon champ, puis que la terre ſe preſente liberalement à ceux qui n'en ont point. Il n'y faut point donner d'entrée à ces rongeurs de peuple, rats de grenier, qui ne ſervent que de manger la ſubſtance des autres: ny ſouffrir cette vilaine gueuſerie qui des honore nôtre France antique, en laquelle on fait gloire de la mendicité,

Apoſtro-phe.

Plin liv. 18. ch. 3.

Etans aſſeurez d'avoir du blé & du vin, il ne reſte qu'à pourvoir le païs de beſtial privé: car il y profite fort bien, ainſi que nous avons dit au chapitre de la Chaſſe.

D'arbres fruitiers, il n'y en a gueres outre les

Arbres fruitiers. Noyers, Pruniers, petits Cerisiers, & Avellaniers. Vray est qu'on n'a point tout decouvert ce qui est dãs les terres. Car au païs des Iroquois & au profond d'icelles terres il y a plusieurs especes de fruits qui ne sont point sur les rives de la mer. Et ne faut trouver ce defaut étrange si nous considerons que la pluspart de noz fruits sont venuz de dehors: & bien souvent ilz portẽt le nom du païs d'où on les a apportés. La terre d'Allemagne est bien fructifiante: mais Tacite dit que de son temps il n'y avoit point d'arbres fruitiers.

Arbres & fruits de la terre du Port Royal. Quant aux arbres des forẽts les plus ordinaires au Port Royal ce sont Chenes, Hetres, Frenes, Bouleaux (fort bons en menuiserie) Erables, Sycomores, Pins, Sapins, Aubépins, Coudriers, Saulx, petits Lauriers, & quelques autres encores que ie n'ay remarqué. Il y a force Fraizes & Framboises & noisettes en certains lieux, item des petits fruits bleuz & rouges par les bois. Ie croy que c'est ce que les Latins ont appellé *Myrtillus*. I'y ay veu des petites poires fort delicates: & dans les prairies tout du long de l'Hiver il y a certains petits fruits comme des pommelettes, colorez de rouge, déquels nous faisions du cotignac pour le dessert. Il y a force grozelles semblables aux nôtres, mais elles deviennent rouges: item de ces autres grozelles rondelettes que nous appellions Guedres. Et des Pois en quãtité sur les rives de mer, déquels au renouveau nous prenions les fueilles, & les mettions parmi les nôtres, & par ce moyẽ nous étoit avis que nous mangions des pois verds.

Au-delà de la Baye Françoiſe, ſçavoir à la riviere ſaint Iean, & ſainte Croix il y a force Cedres, outre ceux que ie vien de dire. Quant à ceux de la grande riviere de Canada ils ont eté ſpecifiez au 3. liv. en la relation des voyages du Capitaine Iaques Quartier & de Champlein. Vray eſt que pour le regard de l'arbre *Annedda* par nous celebré ſur le rapport dudit Quartier aujourd'hui il ne ſe trouve plus. Mais i'ayme mieux en attribuer la cauſe au changement des peuples par les guerres qu'ilz ſe font, que d'argüer de menſonge icelui Quartier, veu que cela ne lui pouvoit apporter aucune vtilité.

Ceux de la Floride ſont Pins (qui ne portent point de pepins dans les prunes qu'ilz produiſent) Chenes, Noyers, Meriſiers, Lentiſques, Chataigniers (qui ſont naturels cõme en France) Cedres, Cyprés, Palmiers, Houx, & Vignes ſauvages, léquelles montent au long des arbres comme en Lõbardie, & apportent de bons raiſins. Il y a vne ſorte de Melliers, dõt le fruit eſt meilleur que celui de Frãce, & plus gros: Auſſi y a il des Pruniers qui portent le fruit fort beau, mais non gueres bõ, des Frãboiſiers: Vne petite graine que nous appellons entre nous Bleues qui ſont fort bonnes à mãger: Item des racines qu'ils appellent *Haſſeÿ*, dequoy en la neceſſité ilz font du Pain. Sur tout eſt excellente cette province au rapport du bois de l'Eſquine treſſingulier pour les diettes. Mais l'eau qui en procede eſt de telle vertu, que ſi vn hõme ou femme maigre en buvoit continuellemẽt par quelque temps, il deviendroit fort gras & replet. *Arbres de la Floride.*

La province du Bresil a pris son nom à nôtre egard, d'vn certain arbre que nous appellons Bresil, & les Sauvages du païs *Araboutan*. Il est aussi haut & gros que noz chenes, & ha la fueille du Buis. Noz Frãçois & autres en vont charger leurs navires en ce païs là. Le feu en est préque sans fumée. Mais qui penseroit blãchir son linge à la cendre de ce bois se tromperoit bien. Car il le trouveroit teint en rouge. Ils ont aussi des palmiers de plusieurs sortes: & des arbres dont le bois des vns est jaune & des autres violet. Ils en ont encore de senteur comme de roses, & d'autres puants, dont les fruicts sont dangereux à manger. Item vne espece de Guayac qu'ilz nomment *Hiuouraé*, duquel ilz se servent pour guerir vne maladie entre eux appellée *Pians* aussi dangereuse que la Verole. L'arbre qui porte le fruit que nous disons Noix d'Inde, s'appelle entre eux *Sabaucaië*. Ils ont en outre de Cottonniers, du fruit déquels ilz font des litz qu'ilz pendent entre deux fourches, ou poteaux. Ce païs est heureux en beaucoup d'autres sortes d'arbres fruitiers, comme Orengers, Citronniers, Limonniers, & autres, toujours verdoyans, qui fait que la perte de ce païs où les François avoient commencé d'habiter, est d'autant plus regretable à ceux qui ayment le bien de la France. Car il est bien croyable que le sejour y est plus agreable & delicieux que la terre de Canada, à cause de la verdure qui y est perpetuelle. Mais les voyages y sont lõgs, comme de quatre & cinq mois, & à les faire on souffre quelquefois des famines: témoins ceux de

Guayac.

Cottõniers.

Villegagnon: Mais à la Nouvelle-France où nous étions quand on part en saison, les voyages ne sont que de trois semaines, ou vn mois, qui est peu de chose.

Que si les douceurs & delices n'y sont telles qu'en Mexique, ce n'est pas à dire que le païs ne vaille rien. C'est beaucoup qu'on y puisse vivre en repos & joyeusement, sans se soucier des choses superflues. L'avarice des hommes a fait qu'on ne trouve point vn païs bon s'il n'y a des Mines d'or. Et sots que sont ceux-là, ilz ne considerent point que la France en est à present dépourveuë: & l'Allemagne aussi, de laquelle Tacite disoit, *qu'il ne sçavoit si ç'avoit eté par cholere, ou par vne volonté propice que les Dieux avoient dénié l'or & l'argent à cette province.* Ilz ne voyent point que tous les Indiens n'ont aucun vsage d'argent monnoyé, & vivent plus contens que nous. Que si nous les appellons sots, ils en disent autant de nous, & paraventure à meilleure raison. Ilz ne sçavent point que Dieu promettant à son peuple vne terre heureuse, il dit que ce sera vn païs de blé, d'orge, de vignes, de figuiers, d'oliviers, & de miel, où il mangera son pain sans disette, &c. & ne lui donne pour tous metaux que du fer & du cuivre, de peur que l'or & l'argent ne luy face elever son cœur, & qu'il n'oublie son Dieu: & ne veut point que quãd il aura des Rois ils amassẽt beaucoup d'or, ni d'argent. Ilz ne jugent point que les Mines sont les cimetieres des hommes: que l'Hespagnol y a consommé plus de dix millions de pauvres Sauvages Indiés, au lieu de les instruire

Du mépris des Mines, & de l'or & argent.

Deut. 8. vers. 8. & Deut. 17. Vers. 17.

Plin. liv. 33. chap. 4. à la foy Chrétienne: Qu'en Italie il y a des Mines, mais que les anciens ne voulurent permettre d'y travailler, afin de conserver le peuple: Que dans les Mines est vn air épais, grossier, & infernal, où jamais on ne sçait quand il est iour ou nuit: Que faire telles choses c'est vouloir deposseder le diable de son Royaume, pour étre en pire condition paraventure que luy: Que c'est chose indigne de l'hõme de s'ensevelir au creux de la terre, de chercher les enfers, & de s'abaisser miserablemẽt au dessouz de toutes les creatures immondes: lui à qui Dieu a dõné vne forme droite, & la face levée, pour contempler le ciel, & luy chanter loüanges: Qu'en païs de Mines la terre est sterile: Que nous ne mangeons point l'or & l'argent, & que cela de soy ne nous tient point chaudement en Hiver: Que celui qui a du blé en son grenier, du vin en la cave, du bestail en ses prairies, & au bout des Moruës & des Castors, est plus asseuré d'auoir de l'or & de l'argent, que celui qui a des Mines d'en trouver à vivre, Et neantmoins il y a des Mines en la Nouvelle-France, déquelles nous avons parlé en son lieu.* Mais ce n'est pas la premiere chose qu'il faut chercher. On ne vit point d'opinion. Et ceci ne git qu'en opiniõ, ni les pierreries aussi (qui sont jouëtz de fols) aúquelles on est le plus souvent trompé, si bien l'artifice sçait contrefaire la Nature: témoin celui qui vendoit il y a cinq ou six ans des vases de verre pour fine Emeraude, & se fût fait riche de la folie d'autrui, s'il eût sçeu bien jouër son rollet.

* *Au chap. 23. du liv. 3. & chap. 3. du liv. 4.*

Or sans mettre en jeu les Mines, il se pourra

tirer en la Nouvelle-France du profit des diverſes pelleteries qui y ſont, léquelles ie trouve n'étre à meſpriſer, puis que nous voyons qu'il y a tant d'envies contre vn privilege que le Roy avoit octroyé au ſieur de Monts pour ayder a y établir & fonder quelque colonie Françoiſe, & maintenant par ie ne ſçay quelle fatalité eſt revoqué. Mais il ſe pourra tirer vne commodité generale à la France, qu'en la neceſſité de vivres, vne province ſecourra l'autre: ce qui ſe feroit maintenant ſi le païs étoit bien habité: veu que depuis noz voyages les ſaiſons y ont toujours eté bonnes, & pardeça rudes au pauvre peuple, qui meurt de faim & ne vit qu'en diſette & langueur: au lieu que là pluſieurs pourroient étre à leur aiſe, léquels il vaudroit mieux conſerver, que de les laiſſer perir comme ilz font, tant il y a de ſangſuës du peuple de toutes ſortes. D'ailleurs la Pecherie ſe faiſant en la Nouvelle-France, les Terre-neuviers n'auröt à-faire qu'à charger leurs vaiſſeaux arrivans là, au lieu qu'ilz ſont contraints d'y demeurer trois mois: & pourront faire trois voyages par an au lieu d'vn.

Fruicts à eſperer en la Nouvelle-France.

De bois exquis ie n'y ſache que le Cedre, & le Saſſafras: mais des Sapins, & Prus, ſe pourra tirer vn bon profit, par ce qu'ilz rendent de la gomme fort abondamment, & meurent bien-ſouvent de trop de graiſſe. Cette gomme eſt belle comme la Terebentine de Veniſe, & fort ſouveraine à la Pharmacie. I'en ay baillé à quelques Egliſes de Paris pour encenſer, laquelle a eté trouvée fort bonne. On pourra davantage

Gommes de Sapins.

fournir de cendres à la ville de Paris & autres lieux de France, qui d'orenavant s'en vont tout decouverts & sans bois. Ceux qui se trouveront ici affligés pourront avoir là vne agreable retraite, plutot que de se rendre sujet à l'Hespagnol, comme font plusieurs. Tant de familles qu'il y a en France surchargées d'enfans, pourront se diviser, & prendre là leur partage avec vn peu de bien qu'elles auront. Puis, le temps decouvrira quelque chose de nouveau: & faut aider à tout le monde, s'il est possible. Mais le bien principal à quoy il faut butter, c'est l'établissement de la Religion Chrétienne en vn païs où Dieu n'est point conu, & la conversion de ces pauvres peuples, dont la perdition crie vengeance contre ceux qui peuvent & doivent s'employer à cela & contribuer au monis de leurs moyens à cet effect, puis qu'ils ecument là graisse de la terre, & sont constitués œconomes des choses d'ici bas.

Vne chose doit remplir de consolation ceux qui sont vrayement pieux, que nôtre Saint Pere ayant receu la missive que i'ay couchée à la fin du second livre, a eté fort ioyeux qu'en son temps vne telle chose se face pour le bien de l'Eglise, & a prié Dieu pour prosperité de l'entreprise du sieur de Poutrincourt sur les corps des saints Apôtres, ce qu'il propose de continuer, ainsi qu'on nous a dit: ayant donné pouvoir à Monsieur le Nonce de donner la benediction de sa part à tous ceux qui se presenteront pour aller habiter la Nouvelle-France.

CHAP.

CHAP. XXIV.

De la Guerre.

DE la Terre vient la Guerre: & quand on sera établi en la Nouvelle-France, quelque gourmand paraventure voudra venir enleuer le travail des gens de bien & de courage. C'est ce que plusieurs dient. Mais l'Etat de la France est maintenant trop bien affermi, graces à Dieu, pour craindre de ces coups. Nous ne sommes plus au temps des ligues & partialitez. Nul ne s'attaquera à nôtre Roy, & ne fera des entrepriſes hazardeuſes pour vn petit butin. Et quand quelqu'vn le voudroit faire, ie croy qu'on a deſia penſé aux remedes. Et puis, ce fait est de Religion, & non pour ravir le bien d'autrui. Cela étant, la Foy fait marcher en cette entrepriſe la téte levée, & paſſer par-deſſus toutes difficultez. Car voici que le Tout-puiſſant dit par ſon Prophete Eſaie à ceux qu'il prent en ſa garde, & aux François de la Nouvelle-France: *Ecoutez moy vous qui ſuivez juſtice, & qui cherchez le Seigneur. Regardés au rocher duquel vous avés eté taillés, & au creux de la ciſterne dont vous avés eté tirés*; c'est à dire, Conſiderez que vous étes François. *Regardés à Abraham vôtre pere & à Sara qui vous a enfantés; comment ie l'ay appellé lui étant tout ſeul, & l'ay beni & multiplié. Pour certain doncques le Seigneur conſolera Sion, &c.* Eſai. 51. verſ. 1. 2.

A quelle fin les Sauvages font la guerre.

Noz Sauvages n'ont point leurs guerres fondées sur la possession de la terre. Nous ne voyõs point qu'ils entreprennent les vns sur les autres pour ce regard. Ils ont de la terre assez pour vivre & pour se promener. Leur ambitiõ se borne dans leurs limites. Ilz font la guerre à la maniere d'Alexandre le Grand, pour dire, Ie vous ay battu: ou par vindicte en ressouvenance de quelque injure reçeuë; qui est le plus grand vice que ie trouve en eux, par ce que jamais ilz n'oublient les injures: en quoy ilz sont d'autant plus excusables, qu'ilz ne font rien que nous ne facions bien. Ilz suivent la Nature: & si nous remettons quelque chose de cet instinct, c'est le commandement de Dieu qui nous le fait faire, auquel toutefois la pluſ-part fermons les yeux.

Quand donc ilz veulent faire la guerre, le *Sagamos* qui a plº de credit entre eux leur en fait sçavoir la cause, & le rendez-vous, & le temps de l'assemblée. Etans arrivés il leur fait des longues harangues sur le sujet qui se presente, & pour les encourager. A chacune chose qu'il propose il demande leur avis, & s'ilz consentẽt, ilz font tous vne exclamation, disans Hau d'vne voix longuement trainée: sinon, quelque Sagamos prendra la parole, & dira ce qu'il lui en semble, étans & l'vn & l'autre bien écoutés. Leurs guerres ne se font que par surprises, de nuict obscure, ou à la lune par embuche, ou subtilité. Ce qui est general par toutes ces Indes. Car nous avons veu au premier livre de quelle façon guerroient les Floridiẽs: & les Bre-

Harangues des Sauvages.

Surprise des Sauvages.

filiens ne font pas autrement. Et aprés les surprises ilz viennent aux mains, & combattent bien souvent de iour.

Mais avant que partir, les nótres (i'enten les Souriquois) ont cette coutume de faire vn Fort, dãs lequel se met toute la jeunesse de l'armee; où étans, les femmes les viennent environner & tenir comme assiegés. Se voyans ainsi enveloppés ilz font des sorties pour evader, & se liberer de prison. Les femmes qui sont au guet les repoussent, les arrétent, font leur effort de les prẽdre. Et s'ils sont pris elles chargẽt dessus, les battent, les depoüillent, & d'vn tel succés prennent bon augure de la guerre qui se va mener. S'ils échappent c'est mauvais presage. *Façon de presager l'évenement de la guerre.*

Ils ont encore vne autre coutume à l'égard d'vn particulier, lequel apportant la téte d'vn ennemi, ilz font de grandes Tabagies, danses & chansons de plusieurs jours: & durant ces choses ilz despoüillent le victorieux, & ne lui baillent qu'vn méchãt haillon pour se couvrir. Mais au bout de huitaine ou environ, aprés la féte, chacun lui fait present de quelque chose pour l'honorer de sa vaillãce. Ilz ne s'eloignent iamais des cabanes qu'ilz n'ayent l'arc au poing & le carquois sur le dos. Et quand quelque inconu se presente à eux, ilz mettent les armes bas, s'il est questiõ de parlementer, ce qu'il faut faire aussi reciproquement de l'autre part: ainsi qu'il arriva au sieur de Poutrincourt en la terre des Armouchiquois.

Les Capitaines entre eux viennent par succession, ainsi que la Royauté par-deça, ce qui *Succession de Capitaines.*

s'entend si le fils d'vn *Sagamos* enſuit la vertu du pere, & eſt d'âge competant. Car autrement ilz font comme aux vieux ſiecles lors que premierement les peuples eleurent des Rois: dequoy parlant Iehan de Meung autheur du Roman de la Roſe, il dit:

Vn grand villain entre eux eleurent
Le plus confu de quants qu'ilz furent
Le plus oſſu, & le grigneur, †
Et le firent Prince & Seigneur.

† *Grigneur, c'eſt grandiot, plus grand.*

Mais ce *Sagamos* n'a point entre eux authorité abſoluë, ains telle que Tacite dit des anciens Rois Allemãs: La puiſſance de leurs Rois (dit-il) n'eſt point libre, ni infinie, mais ilz cõduiſent le peuple plutot par exemple, que par commandement. En Virginia & en la Floride ilz ſont davantage honorez qu'entre les Souriquois. Mais au Breſil celui qui aura plus pris de priſonniers & plus tué d'ennemis, ilz le prendront pour Capitaine, ſans que ſes enfans puiſſent heriter de cette qualité.

Armes des Sauuages.

Leurs armes ſont les premieres qui furent en vſage aprés la creation du monde, maſſes, arcs, fleches: car de fondes, ni d'arc-baletes ilz n'en ont point, ni aucunes armes de fer ou acier, moins encore de celles que l'eſprit humain a inventé depuis deux cens ans pour contre-carrer le tonnerre: ni de beliers & foutoirs anciennes machines de batterie.

Ci-deſſus liv. 4. ch. 15.

Ilz ſont fort adroits à tirer de la fleche: & pour exemple ſoit ce qui eſt rapporté ci-deſſus d'vn qui fut tué par les Armouchiquois ayant vn petit chien couſu avec lui d'vne fleche tirée

de loin. Toutesfois je ne voudroy leur donner la louange de beaucoup de peuples du monde de deça qui ont eté renommés en cet exercice, cõme les Scythes, Getes, Sarmates, Gots, Ecossois, Parthes, & tous les peuples Orientaux, déquels grand nombre étoient si adroits qu'ils eussent touché vn cheveu : ce que l'Escriture sainte temoigne de plusieurs du peuple de Dieu, méme des Benjamites, léquels allans à la guerre contre Israël : *De tout ce peuple là* (dit l'Ecriture) *il y auoit sept cens hommes d'elite, combattans autant de la seneſtre que de la dextre: & ſi aſſeurés à jetter la pierre avec la fonde, qu'ilz pouuoient frapper vn cheveu ſans decliner d'vne part ou d'autre.* En Crete il y eut vn Alcon archer tant expert, qu'vn dragon emportant son fils, il le poursuivit & le tua sans offenser son enfant. On lit de l'Empereur Domitian qu'il sçavoit addresser sa fleche de loin entre deux doigts ouverts. Les écrits des anciens font mention de plusieurs qui trãsperçoient des oiseaux volans en l'air, & d'autres merveilles que noz Sauvages admireroient. Mais neantmoins ilz ne laissent d'étre galans hommes & bons guerriers, qui se fourreront par tout étans soutenus de quelque nombre de François : & ce qui est de perfection aprés le courage, ilz sçavẽt patir à la guerre, coucher parmi les neges, & à la gelée, souffrir le chaud le froid, la faim, & par intervalles se repaitre de fumée, comme nous avons dit au chapitre precedent : Faisans que le mot Latin *Bellum*, se trouve en eux en sa propre signification, sans antiphrase : & au cõtraire que le mot *Militia*, est pris

Iuges ch. 20. vers. 16.

Excellent Archer.

Bella.

Militia

en eux pour *mollitia* par vne contraire signification, selon l'etymologie que lui donne le Iurisconsulte Vlpian: quoy que i'ayme mieux le deriver de *Malitia*, qui vaut autant à dire que *Duritia*, κακία: ou *Afflictio*, que les Grecs appellent κάκωσις. Ainsi qu'il se prent-en saint Matthieu, là où il est dit *qu'à chacun jour suffit sa malice* κακία, c'est à dire *son Affliction, sa peine, son travail, sa durté*, comme l'interprete fort bien sainct Hierome. Et n'auroit point eté mal traduit en saint Paul le mot κακοπάθησον ὡς καλὸς στρατιώτης Χριστοῦ *Dura sicut bonus miles Christi Iesu*, au lieu de *Labora*. Endurci toy par patience: Ainsi qu'en Virgile

Vlp. l. 1. §. vlt. C. de testam. milit.

Matth. 6. vers. 24. Hier. epist. 147. ad Amand. 2. à Timoth. 2. vers. 3.

Durate, & rebus vosmet servate secundis.

Et en vn autre endroit il appelle les Scipions *Duros belli*, pour signifier des braves & excellens Capitaines: laquelle durté & malice de guerre Tertullian explique *Imbonitas* au liure qu'il a écrit aux Martyrs pour les exhorter à bien soutenir les afflictiõs pour le nom de Iesus-Christ: *Vn gendarme*, dit-il, *ne vient point à la guerre avec delices, & ne va point au combat sortant de sa chambre, mais des tentes & pavillons étendus, & attachés à des pauls & fourches*, vbi omnis duritia & imbonitas & insuavitas, *ou il n'y a nulle douceur.*

Or jaçoit que la guerre qui se fait au sortir des tentes, & pavillons soit dure, toutefois la vie ordinaire de noz Sauvages l'est encore plus, & se peut appeller vne vraye milice, c'est à dire malice, que ie prens pour durté. Et de cette façon ilz traversent de grandz païs par les bois

pour surprendre leur ennemi, & l'attaquer au depourveu. C'est ce qui les tient en perpetuelle crainte. Car au moindre bruit du monde, comme d'vn Ellan qui passera à travers les branches & fueillages, les voila en alarmes. Ceux qui ont des villes à la façon que i'ay décrit ci-dessus, sont vn peu plus asseurez. Car ayans bien barré l'entrée, ilz peuvent dire, Qui va là, & se preparer au combat. Par ces surprises les Iroquois jadis en nõbre de huit mille hommes ont exterminé les *Algumquins*, ceux de *Hochelaga*, & autres voisins de la grande riviere. Toutefois quand noz Sauvages souz la conduite de *Memberton* allerent à la guerre contre les Armouchiquois, ilz se mirent en chaloupes & canots: mais aussi n'entrerent-ilz point dans le païs: ains les tuerent à la frontiere au port de *Chouakoet*. Et d'autant que cette guerre, le sujet d'icelle, le conseil, l'execution, & la fin, ont eté par moy décrits en vers François qui sont rapportez ci-aprés parmi ce que i'ay intitulé, LES MVSES DE LA NOVVELLE-FRANCE, ie prieray mon Lecteur d'avoir là recours, pour n'écrire vne chose deux fois, Ie diray seulement qu'étant à la riviere saint-Iehan le Sagamos *Chkoudun* homme Chrétien & François de courage, fit voir à vn jeune homme de Retel nommé le Févre, & à moy, cõme ilz vont à la guerre: & aprés la Tabagie sortirent environ quatre-vints de sa ville, ayans mis bas leurs manteaux de peluche, c'est à dire tout nuds, portans chacun vn pavois qui leur couvroit tout le corps, à la façõ des anciẽs Gaullois qui passerẽt

Sujet de la crainte des Sauvages.

Ci-dessus chap. 17.

Façon de marcher en guerre.

en la Grece souz le Capitaine *Brennus*, déquels ceux qui ne pouvoient guayer les rivieres, se mettoient sur leurs boucliers qui leur servoient de bateaux, ce dit Pausanias. Avec ces pavois ils avoient chacun sa masse de bois, le carquois sur le dos & l'arc en main, marchans comme en dansant. Ie ne pense pas toutefois que quand ils approchent de l'ennemi pour combattre ilz soient tant retenus que les anciens Lacedemoniens, léquels dés l'âge de cinq ans on accoutumoit à vne certaine façon de danse, de laquelle ils vsoient en allant au combat, sçavoir d'vne cadence douce & posée, au son des flutes, afin de venir aux mains d'vn sens froid & rassis, & ne se troubler point l'entendement: pour pouvoir aussi discerner les asseurez d'entre les craintifs comme dit Plutarque: Mais plutot ilz vont furieusement, avec des grandes clameurs & hurlemens effroyables, afin d'étonner l'ennemi, & se donner mutuelle asseurance. Ce qui se fait entre tous les Indiens Occidentaux.

Danse guerriere.

Plut. au Traité de refrener la colere, & és Apophth.

En cette montre noz Sauvages s'en allerent faire le tour d'vne colline, & comme le retour étoit vn peu tardif, nous primmes la route vers nôtre barque, où noz gens étoient en crainte qu'on ne nous eût fait quelque tort.

Comme les Sauvages vsent de la victoire.

En la victoire ilz tuent tout ce qui peut resister: mais ilz pardonnent aux femmes & enfans. Les Bresiliens au contraire prennent tant qu'ilz peuvent de prisonniers & les reservent pour les mettre en graisse, les tuer, & les manger en la premiere assemblée qu'ilz feront. Qui est vne

maniere de sacrifice entre les peuples qui ont quelque forme de Religion, d'où ceux-ci ont pris cette inhumaine coutume. Car anciennement ceux qui étoient veincus étoient sacrifiez aux Dieux pretendus autheurs de la victoire, d'où est venu qu'on les appelloit *Victimes*, par ce qu'ils étoient veincus: *Victima à Victu*. On les appelloit aussi Hosties, *ab Hoste*, par ce qu'ils étoient ennemis. Ceux qui mirent en avant le nom de *Supplice* le firét préque à vn méme sujet, faisans faire des *Supplications* aux Dieux des biẽs de ceux qu'ilz condemnoient à mort. Telle a eté la coutume en plusieurs nations de sacrifier les ennemis aux Dieux, & se prattiquoit encore au Perou, au temps que les Hespagnols y allerent premierement.

Nous lisons en la sainte Ecriture, que le Prophete Samuel mit en pieces Agag Roy des Hamalekites devant le Seigneur en Ghilgal. Ce qu'on pourroit trouver étrãge, veu qu'il n'étoit riẽ de si doux que ce saint Prophete. Mais il faut ici cõsiderer que ç'a eté vn spécial mouvemẽt de l'Esprit de Dieu qui l'a suscité à se rendre executeur de la justice divine alencontre d'vn ennemi du peuple d'Israël, au defaut de Saul contempteur du commandement de Dieu, auquel avoit eté enjoint de frapper Hamalek, & faire tout mourir, sans épargner aucune ame vivante: ce qu'il n'avoit fait: & pour-ce fut-il delaissé de Dieu. Samuel donc fit ce que Saul devoit avoir fait, il mit en pieces vn homme condemné de Dieu, lequel avoit fait maintes femmes vefves en Israël, & justement receut la pareil- 1 *Sam.* 15. *vers.* 33.

le: afin auſſi d'accomplir la prophetie de Balaam, lequel avoit predit long temps au-paravant que le Roy des Iſraëlites ſeroit elevé par-deſſus Agag, & ſeroit ſon Royaume hauſſé. Or ce fait de Samuel n'eſt point ſans exemple. Car quand il a eté queſtion d'appaiſer l'ire de Dieu, Moyſe a dit: *Mettés vn chacun ſon eſpée ſur ſa cuiſſe, & que chacun de vous tue ſon frere, ſon ami, ſon voiſin.* Ainſi Elie fit tuer les Prophetes de Baal. Ainſi, à la parole de ſaint Pierre Ananias & Saphira tomberent morts à ſes piez.

Num. 24. verſ. 7.

Exod 32. verſ. 27. 3. Rois. 18. verſ. 40. Act. 5. verſ. 5.

Pour-donc revenir à notre propos, noz Sauvages qui n'ont point de religion, auſſi ne font ilz point de ſacrifices: & d'ailleurs ſont plus humains que les Breſiliens, entant qu'ilz ne mangent point leurs ſemblables, ſe contentans d'exterminer ce qui leur nuit. Mais ils ont vne generoſité de mourir plutot que de tomber entre les mains de leurs ennemis. Et quand le ſieur de Poutrincourt fit vengeance du forfait des Armouchiquois, il y en eut qui ſe firent tailler en pieces plutot que de ſe laiſſer emporter; ou ſi par force on les enleve ilz ſe laiſſeront mourir de faim, ou ſe tueront. Mémes quant aux corps morts ilz ne veulent point qu'ilz demeurent en la poſſeſſion des ennemis, & au peril de la vie ilz les recueillent & enlevent: ce que Tacite temoigne des anciens Allemans, & a eté choſe coutumiere à toute nation genereuſe.

La victoire acquiſe d'vne part ou d'autre, les victorieux retiennent priſonniers les femmes

& enfans,& leur tondent les cheveux comme on faiſoit anciennement par ignominie, ainſi qu'il ſe voit en l'hiſtoire ſacrée. En quoy ilz retiennent plus d'humanité que ne font quelquefois les Chrétiens,comme nous avons veu en pluſieurs rẽcontres és troubles derniers. Et telle cruauté envers les priſonniers fut reprouvée par le Prophete Eliſee. Car on ſe doit cõtẽter en tout cas de les rendre eſclaves, comme font noz Sauvages : ou de leur faire r'acheter leur liberté. Mais quãt aux morts ilz leur coupent les tétes en ſi grãd nombre qu'ils en peuvẽt trouver,léquelles ſe diviſent entre les Capitaines, mais ilz laiſſent la carcaſſe,ſe contentans de la peau,qu'ilz font ſecher, ou la conroient,& en font des trophées en leurs cabannes,ayans en cela tout leur contentement. Et avenant quelque féte ſolennelle entre eux (i'appelle féte toutes & quantes fois,qu'ilz font Tabagie) ilz les prennent,& dãſent avec, pendues au col,ou au bras,ou à la ceinture, & de rage quelquefois mordent dedans : qui eſt vn grand témoignage de ce deſordonné appetit de vengeance,duquel nous avons quelquefois parlé.

Nehem. 13. 25. & 2. Samuel. 10. 4. 2. Rois 6. verſ. 22.

Nos anciens Gaullois ne faiſoient pas moins de trophées que noz Sauvages des tétes de leurs ennemis. Car (s'il en faut croire Diodore & Tite Live) les ayans coupées ilz les rapportoiẽt pendues au poitral de leurs chevaux, & les attachoient ſolemnellement avec cantiques & loüange des victorieux (ſelon leur coutume) à leurs portes ainſi qu'õ feroit vne téte de ſan-

Diodor. lib. 6. Bibloth. Tit. Liv. Decad. 1. liv. 10. Strabo liv 4. Geographe.

glier. Quant aux têtes des Nobles ilz les embaumoient & les gardoient soigneusement dãs des caisses, pour en faire montre à ceux qui les venoient voir, & pour rien du monde ne les rendoient ni aux parens, ni à autres. Les Boiens (qui sont ceux de Bourbonnois) faisoyent davantage. Car aprés avoir vuïdé la cervelle ilz bailloient les carcasses à des orfévres pour les étoffer d'or, & en faire des vaisseaux à boire, déquels ilz se servoient és choses sacrées, & solennitez saintes. Que si quelqu'vn trouve ceci étrange, il faut qu'il trouve encor plus étrange ce qui est rapporté des Hongres par Virgenere sur Tite Live, déquels il dit qu'en l'an mille cinq cens soixante six étans prés Lavarin, ilz lechoient le sang des têtes des Turcs qu'ils apportoient à l'Empereur Maximilian: ce qui passe la barbarie qu'on pourroit objecter à noz Sauvages.

Voire ie diray qu'ils ont plus d'humanité que beaucoup de Chrétiens, qui depuis cẽt ans en diverses occurrences ont exercé sur les femmes & enfans des cruautez plus que brutales, dont les Histoires sont pleines: & à ces deux sortes de creatures noz Sauvages pardonnent,

Du Lion genereux imitans la vertu,
Qui jamais ne s'attaque au soldat abbatu.

Vers du sieur du Bartas.

CHAP. XXV.

Des Funerailles.

APRES la guerre l'humanité nous invite à pleurer les morts, & les eusevelir. C'est vn œuvre tout de piet é, & le plus meritoire qui se puisse faire. Car qui donne secours vn homme vivant il en peut esperer du service, ou plaisir reciproque: Mais d'vn mort nous n'en pouvons plus rien attendre. C'est ce qui rendit le saint homme Tobie agreable à Dieu. Et de ce bon office sont recommandés en l'Evangile ceux qui s'employerent à la sepulture de nôtre Sauveur. Quant aux pleurs, voici que dit le Sage fils de Sirach: *Mon enfant iette des larmes sur le mort & commence à pleurer comme ayant souffert chose dure. Puis couvre son corps selon son ordonnance, & ne mepriſe point sa sepulture, de peur que tu ne sois blamé. Porte amerement le dueil d'icelui par vn jour, ou deux, selon qu'il en est digne.* Eccles. 38. vers. 15.

Cette leçon étant parvenuë, soit par quelque traditive, soit par l'instinct de nature, iusques à nos Sauvages, ils ont encore aujourd'hui cela de cõmun avec les natiõs de deça de pleurer les morts & en garder les corps aprés le decés, ainsi qu'on faisoit au temps des saints Patriarches Abraham, Isaac, Iacob, & depuis. Mais ilz font des clameurs étranges par plusieurs jours, ainsi que no⁹ vimes au Port Royal,

quelques mois aprés nôtre arrivée en ce païs là (ſçavoir en Novembre) là où ilz firent les actes funebres d'vn des leurs nommé *Panoniac*, lequel avoit pris quelques marchandiſes du magazin du Sieur de Monts, & étoit allé vers les Armouchiquois pour troquer. Ce *Panoniac* fut tué, & le corps rapporté és cabannes de la riviere ſainte-Croix, où les Sauvages le pleurerent & embaumerent. De quelle eſpece eſt ce baume ie ne l'ay peu ſçavoir ne m'en étant pas enquis ſur les lieux. Ie croy qu'ilz detaillent les corps morts, & les font ſecher. Bien eſt certain qu'ilz les conſervent contre la pourriture: ce qu'ilz font préque par toutes ces Indes. Celui qui a écrit l'hiſtoire de la Virginie, dit qu'ilz tirent les entrailles du corps, depouïllẽt le mort de ſa peau, coupent toute la chair arriere des os, la font ſecher au Soleil, puis la mettent (encloſe en des nattes) aux piez du mort. Cela fait ilz luy rendent ſa propre peau, & en couvrent les os liés enſemble avec du cuir, le façonnans tout ainſi que ſi la chair y étoit demeurée.

C'eſt choſe toute notoire que les anciẽs Ægyptiens embaumoient les corps morts, & les gardoient ſoigneuſement. Ce qui (outre les autheurs prophanes) ſe voit en la ſainte Ecriture où il eſt dit, que Ioſeph commanda à ſes ſerviteurs & Medecins d'embaumer le corps de Iacob ſon pere. Ce qu'il fit ſelon la coutume du païs. Mais les Iſraëlites en faiſoient de même, comme ſe voit és Chroniques ſaintes, là où il eſt parlé du trépas des Rois Aſa & Ioram.

Geneſ. 50. verſ. 2.

2. Paralip. 16. verſ. 14. & 21. verſ. 19.

De la riviere sainte-Croix, ledit defunct *Panoniac* fut apporté au Port Royal, là où derechef il fut pleuré. Mais pour ce qu'ils ont coutume de faire leurs lamentations par vne longue trainée de jours, comme d'vn mois, craignãs de nous offenser par leurs clameurs (d'autant que leurs cabannes nétoient qu'environ à cinq cés pas loin de nôtre Fort) *Membertou* vint prier le sieur de Poutrincourt de trouver bon qu'ilz fissent leur dueil à leur mode accoutumée, & qu'ilz ne demeureroiẽt que huit jours. Ce qu'il luy accorda facilement: & de là en avãt commencerent dés le lendemain au point du jour les pleurs & hurlemens que nous oyions de nôtre-dit Fort, se donnans quelque intervalle sur le iour. Et font ce dueil alternativement chacune cabanne à son jour, & chacune personne à son tour.

C'est chose digne de merueille que des nations tant eloignées se rapportẽt avec plusieurs du monde de deçà en ces ceremonies. Car és vieux temps les Perses (ainsi qu'il se lit en plusieurs lieux dans Herodote, & Q. Curtius) faisoient de ces lamentations, se dechiroient les vétemens, se couvroient la téte, se revetoient de l'habillement de dueil, que l'Ecriture sainte appelle Sac, & Iosephe σχῆμα πανικὸν. Voire encores se tondoient, & ensemble leurs chevaux & mulets, ainsi qu'a remarqué le sçavant Drusius en ses Observations, alleguant à ce propos Herodote & Plutarque. *Esth. 4. vers. 1.* *Drus. Obser. 12. cap. 6.*

Les Ægyptiens en faisoient tout autant, & paraventure plus, quant aux lamentations. Car

Genes.50. aprés la mort du saint Patriarche Iacob, tous les anciens, gens d'état & Conseillers de la maison de Pharao & du païs d'Egypte monterent en grande multitude jusques à l'aire d'Athad en Chanaan, & le pleurerent avec grandes & grieves plaintes: de sorte que les Chananeens voyans cela, dirent: *Ce dueil ici est grief aux Ægyptiens*: & pour la grãdeur & nouveauté du dueil ils appellerent ladite aire *Abel-Misraim*, c'est à dire Le dueil des Ægyptiens.

Les Romains avoient des femmes à loüage pour pleurer les morts & dire leurs loüanges par des longues plaintes & querimonies: & ces femmes s'appelloient *Præficæ*, quasi *Præfectæ*, pour ce qu'elles commençoient le branle quand il falloit lamenter, & dire les loüanges des morts.

Mercede quæ conductæ flent aliêno in funere præficæ
Multo & capillos scindunt, & clamant magis,

Lucilius. ce dit *Lucilius* au rapport de *Nonius*. Quelquefois méme les trõpettes n'y étoient point épargnées; comme le temoigne Virgile en ces mots

Et cælo clamor, cavo clangórque tubarum.

Ie ne veux ici recueillir les coutumes de toutes natiõs: car ce ne seroit jamais fait: mais en France chacun sçait que les femmes de Picardie lamentent leurs morts auec des grãdes clameurs. Le sieur des Accords entre autres choses par lui observées recite d'vne qui faisant ses plaintes funebres disoit à son defunct mary: Mon Dieu! mon pauvre mary tu nous as donné vn piteux congé! Quel congé! c'est pour tout jamais. O quel grãd cõgé! faisant vne allusiõ gaillarde là-dessus.

quel grand congé! faisant vne allusion gaillarde là-dessus. Les femmes de Bearn sont encore plus plaisantes. Car elles racontent par vn iour entier toute la vie de leurs maris. *La mi amou, la mi amou: Cara ridenr, œil desplendou: Cama leugé, bet dansadou: Le me balem, lo m'esburbat: mats de pès: fort tard congat:* & choses semblables : c'est à dire, Mon amour, mon amour: Visage riant, œil de splẽdeur: iãbe legere, & beau dãseur: le miẽ vaillãt, le miẽ éveillé: matin debout, fort tard au lict, &c. Iehã de Leri recite ce qui suit des fẽmes Gasc ones: *yere, yere, O loubet renegadou, ô loubet jougadou qu'here*, c'est à dire, Helas, helas, ô le beau renieur, ô le beau joueur qu'il étoit. Et là-dessus rapporte que les femmes du Bresil hurlent & braillent avec telle clameur, qu'il semble que ce soient des assemblées de chiens & de loups. Il est mort (diront les vnes en trainant la voix) celui qui étoit si vaillant, & qui nous a tant fait manger de prisonniers. D'autres faisans vn cœur à-part, diront: O que c'étoit vn bon chasseur & vn excellent pescheur ! Ha le brave assommeur de Portugais & de *Margajas*, déquels il nous a si bien vengé! Et au bout de chacune plainte dirõt : il est mort, celui duquel nous faisons maintenant le dueil. A quoy les hommes répondent, disans. Helas il est vray, nous ne le verrons plus jusques à ce que nous soyons derriere les montagnes, où nous danserons avec lui ! & autres semblables choses. Mais la plus part de ces gens ont passé leur dueil en vn iour, ou peu davantage.

Les Tououpinãbaoults sont ennemis des Portugais.

Quant aux Indiens de la Floride quand quel-

qu'vn de leurs *Paraoustis* meurt ilz sont trois iours & trois nuits sans cesser de pleurer, & sans manger: & font tous les *Paraoustis* ses alliés & amis semblable dueil, se coupans la moitié des cheveux tant hommes que femmes, en témoignage d'amitié. Et cela fait il y a quelques femmes deleguées qui durant le temps de six lunes pleurent la mort de ce *Paraoustis* trois fois le iour, crians à haute voix, au matin, à midi, & au soir: qui est la façon des Prefices Romaines, déquelles nous avons nagueres parlé.

Pour ce qui est du vétement de dueil, noz Souriquois au contraire des Chinois, qui témoignent le dueil par le vétement blanc, se fardent la face tout de noir: ce qui les rend fort hideux. Mais les Hebrieux étoient plus reprehensibles qui se faisoient des incisions au visage en temps de dueil, & se rasoient le poil, comme se lit en Ieremie: Ce qu'ilz avoient accoutumé de grande ancienneté: à l'occasion dequoy cela leur fut defendu par la loy de Dieu rapportee au Levitique: *Vous ne tondrez point en rond vôtre chevelure, & ne raserez point vôtre barbe: & ne ferez point d'incision en vôtre chair pour aucun mort, & ne ferés aucunes figures, ni charactéres engravez sur vous. Je suis le Seigneur.* Et au Deuteronome. *Vous êtes enfans du Seigneur vôtre Dieu. Vous ne vous découperez point, & ne vous ferés aucune pelure entre vos yeux pour aucun trepassé.* Ce qui fut aussi defendu par les Romains és loix des XII. Tables.

Ieram. 41. vers 5.
Levit. 19. ver 27. 28.
Deut 14. vers. 1.

Herodote & Diodore disent que les Ægyptiens (principalement aux funerailles de leurs

Rois) se dechiroient les vétemens, & embourboient le visage, voire toute la téte: & s'assemblans deux fois le jour, marchoient en rond chantans les vertus de leur Roy: s'abstenoient de viandes cuites, d'animaux, de vin, & de tout autre appareil de table, l'espace de soixante douze jours, sans se laver aucunemét, ny coucher sur lict, moins avoir compagnie de leurs femmes: toujours se lamentans.

Le dueil ancien de noz Roynes de France (car quant aux Rois ilz n'en portent point) étoit de couleur blanche, & pour-ce retenoiét le nom de Roynes blanches aprés le trépas des Rois leurs maris. Mais le commun dueil auiourd'hui tant en France, qu'au reste de l'Europe, est de noir, *quia sub persona risus est*, Car tous ces dueils ne sont que tromperies, & de cent n'y en a pas trois qui ne soyent joyeux d'vn tel habit. C'est pourquoy furent plus sages les anciens Thraces qui celebroient la naissance des hommes avec pleurs, & leurs funerailles avec joye, voulans demontrer que par la mort nous sommes en repos & delivrez de toutes les calamités avec léquelles nous naissons. Heraclides parlant des Locrois, dit qu'ilz ne font aucun dueil des morts, ains des banquets, & grandes rejouïssances. Et le sage Solon reconoissant les susdits abus abolit tous ces déchirémens de pleureurs, & ne voulut point qu'on fit tant de clameurs sur les morts, ainsi que dit Plutarque en sa vie. Les Chrétiens encore plus sages châtoient anciennement *Alleluya* aux mortuaires, & ce vers du Psalme, *Reuertere anima mea in re-*

Solin. chap. 17.
Valer. livr. 2. chap. 1.
Psal. 114. vers 7.

aprés ce diable d'argent, & bien souvent se rõpẽt le col, ou s'ils attrapẽt ce qu'ilz desirẽt, c'est en faisant banque-route à Dieu, & pillãt le pauvre, soit à guerre ouverte, ou souz pretexte de justice. Belle leçon, di ie, à ces avares Tãtales insatiables, qui se donnẽt tant de peines, & font mourir tant de creatures pour leur aller chercher l'enfer au profond de la terre, sçavoir les thresors que nótre Sauveur appelle *Richesses d'iniquité*. Belle leçon aussi à ceux déquels parle saint Hieroſme, traittant de la vie des Clercs: *Il y en a* (dit-il) *qui font une petite aumone, afin de la retirer avec bonne usure, & souz pretexte de donner quelque chose ilz cherchent des richesses, ce qui est plutot une chasse, qu'une aumone. Ainsi prẽt-on les bẽtes, les oiseaux, les poissons. On met un petit appat à un hameçon afin d'y attraper les bourses des simples femmes.* Et en l'Epitaphe de Nepotian à Heliodore: *Les uns* (dit-il) *amassent argent sur argent, & faisans crever leurs bourses par des façons de services, ilz attrapent à la pipée les richesses des bonnes matrones, & deuiennent plus opulẽs étans moines qu'ilz n'avoient eté seculiers.* Et pour cette avarice laquelle nous ne voyons que trop regner aujourd'hui, par edicts Imperiaux, les reguliers & seculiers Eccleſiastics ont iadis eté exclus des testamens, dequoy le méme se plaint, non pour la chose, mais pour ce qu'on en à donné le sujet. *Luc. 19. vers. 9. 11. Hierom. epist. 2. à Nepotiam.*

Revenons à noz brulemens mobiliairés. Les premiers peuples, qui n'avoient point encore l'avarice enracinée au cœur, faisoient le méme que noz Sauvages. Car les Phrygiẽs (ou Troyẽns) apporterent l'vsage aux Latins de

bruler non seulement les meubles, mais aussi les corps morts, dressans des hauts buchers de bois à cet effect, comme fit Æneas aux funerailles de Misenus. ------- *& robore secto*

Virgil. 6. Æneid.

Ingentem struxere pyram------

Puis ayans lavé & oint le corps, on jettoit sur le bucher tous ses vétemens, de l'encens, des viandes, de l'huile, du vin, du miel, des fueilles, des fleurs, des violettes, des roses, des vnguents de bonne senteur, & autres choses, comme se voit par les histoires & inscriptions antiques. Et pour continuer ce que i'ay dit de Misenus, Virgile adjoute:

Purpureasque super vestes velamina nota
Conjiciunt: pars ingenti subiere feretro, &c.
----- congesta cremantur
Thura, dona, dapes, fuso crateres olivo.

Æneid. 11. Et parlant des funerailles de Pallas jeune Seigneur amy d'Æneas.

Tum geminas vestes, ostroque, auroque rigentes
Extulit Æneas----
Multaque præterea Laurentis præmia pugnæ.
Aggerat, & longo prædam jubet ordine duci:
Addit equos & tela, quibus spoliaverat hostem.

Et plus bas.

Spargitur & tellus lachrimis sparguntur & arma
Hinc alij spolia occisis directa Latinis
Conjiciunt igni, galeas, ensesque decoros,
Frenaque feruentesque rotas: pars munera nota
Ipsorum clypeos, & non felicia tela,
Setigeroque sues, raptasque ex omnibus agris
In flammam jugulant pecudes-----

I'ay rapporté ceci en Latin, pour ce qu'il me

semble impossible de les rendre en François avec tant de grace.

En la saincte Ecriture ie trouve les corps de Saul & de ses fils avoir eté brulés apres leur deffaite, mais il n'est point dit qu'on ait donné au feu aucuns de leurs meubles. Et me trouve bien empeché de sçauoir comment il est possible d'avoir emporté leurs os, & iceux enterréz sous vn arbre, sinon en faisant comme les Virginiens mentionnez ci-dessus. Ie ne sçay en quel temps cette coutume a eu suite entre les Iuifs, mais nous voyons és Chroniques de leurs Rois, qu'ils en bruloient les corps par honneur aprés le trépas; etant dit du Roy Iorã, que pour ses mechancetés (outre le rigoureux chatiment de Dieu) le peuple ne lui fit point les funerailles selon la maniere du brulement, ainsi qu'il avoit fait à ses predecesseurs. Ce qui avint l'an six cens dixieme aprés la sortie d'Egypte, & le neuf cens dixieme avant Iesus-Christ.

1. Samuel. chap. dernier.

2. Paralip. 21.

Les vieux Gaullois & Allemans, bruloient avec le corps mort tout ce qu'il avoit aimé, jusques aux animaux, papiers de compte, & obligations, comme si par là ils eussent voulu payer, ou demãder, leurs debtes. En sorte que peu auparavant que Cesar y vinst, il s'en trouvoit qui se iettoiẽt sur le bucher où l'on bruloit le corps, ayant esperance de vivre ailleurs avec leurs parens, seigneurs, & amis. Pour le regard des Allemãs, Tacite dit le méme d'eux en ces termes: *Quæ vivis cordi fuisse arbitrantur in ignem inferunt etiam animalia, servos & clientes.*

Cesar liv. 6. de la guerre Gauloise.

Ces façons de faire ont eté anciennement

communes à beaucoup de nations: & le ſont encore aujourd'hui en pluſieurs lieux des Indes Orientales, comme en la ville de Calamine, & autres du Royaume de Coromandel. Mais noz Sauvages ne ſont point ſi ſots que cela: car ilz ſe gardent fort bien de ſe mettre au feu, ſachans qu'il y fait trop chaud. Ilz ſe contentent donc de bruler les meubles du trepaſſé: & quant au corps ilz le mettent honorablement en ſepulture. Ce *Panoniac* duquel nous avons parlé fut gardé en la cabanne de ſon pere *Neguirret* & ſa mere *Neguioudetch* juſques au Printemps, lors que ſe fit l'aſſemblée des Sauvages pour aller venger ſa mort: en laquelle aſſemblée il fut derechef pleuré, & devant qu'aller à la guerre ilz parachevérent ſes funerailles, & le porterent (ſelon leur coutume) en vne ile écartee vers le Cap de Sable à vint-cinq ou trente lieuës loin du port Royal. Ces iles qui leur ſervent de cimetieres ſont entre eux ſecrettes, de peur que quelque ennemi n'aille tourmenter les os de leurs morts.

Pline & pluſieurs autres, ont eſtimé que c'étoit vne folie de garder les corps morts ſous vne vaine opinion, qu'on eſt quelque choſe aprés cette vie. Mais on lui peut approprier ce que *Portius Feſtus* Gouverneur de Ceſarée diſoit follement à ſaint Paul Apôtre: *Tu es hors du ſens: ton grand ſçavoir t'a renverſé l'eſprit.* On eſtime noz Sauvages bien brutaux (ce qu'ilz ne ſont pas) mais ſi ont ilz plus de ſapience en cet endroit que tels Philoſophes.

Plin. liv. 7. chap. 56. Act. 26. verſ. 24.

Nous autres Chrétiens communement in-

humons les corps morts, c'eſt à dire, nous les rendons à la terre (appellée *humus*, d'où vient le mot d'homme) de laquelle ilz ont eté pris, & ainſi faiſoient les anciens Romains avant la coutume de les bruler. Ce que font entre les Indiens Occidentaux, les Breſiliens, léquels mettent leurs morts dans des foſſes creuſées en forme de tonneau, quaſi tout debout, quelquefois dans leur propre maiſon, comme les premiers Romains, ainſi que dit *Servius* commentateur de Virgile. Mais noz Sauvages juſques au Perou ne font pas ainſi, ains les gardent entiers és ſepulchres, qui ſont en pluſieurs lieux comme des echaffaux de cinq ou ſix piez de haut, le plancher duquel eſt tout couvert de nattes, ſur léquelles ilz étendent leurs trépaſſez arangéz ſelon l'ordre de leur decés. Ainſi préque font noz-ditz Sauvages, ſinon que leurs ſepulchres ſont plus petits & plus bas, faits en forme de cages, léquels ils couvrent bien proprement, & y mettent leurs morts. Ce que nous appellons enſevelir, & non pas *inhumer*, puis qu'ilz ne ſont pas dedans la terre. *Servius.*

Or quoy que pluſieurs nations ayent trouvé bon de garder les corps morts: ſi eſt-il meilleur de ſuivre ce que la Nature requiert, qui eſt de rendre à la terre ce qui lui appartient; laquelle, ce dit Lucrece.

Omniparens eadem rerum eſt communis ſepulchrum.

Auſſi eſt-ce la plus antique façon de ſepulture, ce dit Ciceron: & ne voulut le grand Cyrus Roy des Perſes étre autrement ſervi aprés *Ciceron au livre des Loix.*

lequel allegue Xenophon.

sa mort que d'étre rendu à la terre. *Mon corps* (ce disoit-il avant que mourir) *ô mes chers enfans, quand i'auray terminé ma vie, ne le mettez ni en or, ni en argent, ni en autre cercueil aucun, mais le rendés incontinent à la terre. Car que sçauroit-il avoir de plus heureux & de souhaitable, que de se meler avec celle qui produit & nourrit toutes choses belles & bonnes?* Ainsi reputoit-il vanité toutes les pompes & depenses excessiues de pyramides d'Egypte, des Mausolées & autres sepultures qui depuis ont eté faites à l'imitation de cela: comme celle d'Auguste, la grande & superbe masse d'Adrian, le Septizone de Severe, & autres moindres encore, ne s'estimant aprés la mort non plus que le plus bas de ses subjects.

Les Romains quitterent l'inhumation des corps ayans reconu que les longues guerres y apportoient du desordre, & qu'on deterroit les morts, léquels par les loix des douze Tables il falloit enterrer hors la ville, de méme qu'à Athenes. Surquoy Arnobe parlant contre les Gentils: *Nous ne craignons* (dit-il) *point, comme vous pensés, les rauagemens de nos sepultures, mais nous retenons la plus ancienne & meilleure coutume d'inhumer.*

Arnob. liv. 3.

Pausanias (qui blame tant qu'il peut les Gaullois) dit en ses Phociques, qu'ils n'avoient soin d'ensevelir leurs morts, mais nous avons montré ci-dessus le contraire: & quand cela seroit, il parle de la deroute de l'armee de Brennus. Cela seroit bon à dire des Nabates, qui (selon Strabon) faisoient ce que Pausanias objecte aux Gaullois, & enfouïssoient les

Nabates

corps de leurs Rois dans vn fumier.

Noz Sauvages ſont plus hommes que cela, & ont tout ce que l'office d'humanité peut deſirer, voire encore plus. Car aprés avoir mis le mort en ſon repos, chacun lui fait vn preſent de ce qu'il a de meilleur. On le couvre de force peaux de Caſtors, de Loutres, & autres animaux: on lui fait preſent d'arcs, fleches, carquois, couteaux, *matachias*, & autres choſes. Ce qu'ils ont commun non ſeulement avec ceux de la Floride, qui faute de fourrures, mettent ſur le ſepulchre le hanap où avoit accoutumé de boire le defunct, & tout au-tour d'iceluy plantent grãd nombre de fleches: Item ceux du Breſil, qui enterrent des plumaſſeries & carquans avec leurs morts: & ceux du Perou, qui rempliſſoient les tombeaux de threſors avant la venuë des Heſpagnols: mais auſſi avec pluſieurs nations de deça, qui faiſoient le méme dés les premiers temps aprés le Deluge, comme ſe peut juger par l'écriteau (quoy que trompeur) du ſepulchre de Semiramis Royne de Babylone, portant que celui de ſes ſucceſſeurs qui auroit affaire d'argent le fit ouvrir, & qu'il y en trouveroit tout autãt qu'il voudroit. Dequoy Darius ayant voulu faire epreuve, n'y trouva ſinon d'autres lettres par le dedans, d'iſans en la ſorte: *Si tu n'étois homme mauvais & inſatiable, tu n'euſſes ainſi par avarice troublé le repos des morts, & demoli leurs ſepulchres.* I'eſtimeroy cette coutume avoir eté ſeulement entre les Payens, n'étoit que ie trouve en l'hiſtoire de Ioſephe, que Salomon avoit mis au ſepulchre de David

Ioſeph. liv. 7. ch. 11. des Antiq. Iud.

rius, & en icelle vne robbe & vn manteau imperial, d'où l'õ tira trente-six marcs d'or: Plus vne quaisse d'argent où y avoit plusieurs vases de cristal & d'agate: quarante anneaux d'or garnis de pierreries: vne grande emeraude enchassée en or estimée cinq cẽs écus: force joyaux à pendre aux aureilles, carquans, dorures, ceintures, & autres ornemens de Dames: vn raisin de pierres precieuses: vn grand peigne d'or, où estoit escrit d'vn coté, *Domino nostro Honorio*; & de l'autre, *Domina nostra Maria*: Vne image en forme d'*Agnus Dei*, à l'entour de laquelle étoit écrit, *Maria nostra florentissima*: Et en vne lame d'or étoit gravé, *Michael, Gabriel, Raphael, Vriel*: Item vne petite Chelidonie où étoient entaillées les figures d'vn rat, & d'vne limace. Plus vne coupe de cristal, & vn étœuf d'or, qui se divisoit en deux. Bref il y avoit des pierreries innumerables que le Prince Stilico avoit données à ladite Marie sa fille. Et dit l'Autheur qu'vne bonne partie de ces joyaux fut envoyée par ledit Pape au Roy François I. Voila quelle étoit l'opinion de ce temps là.

Mais puis que nos corps reduits en poudre n'ont plus besoin de rien, ie trouverois plus beau d'aumoner telles choses aux vivans qui en ont besoin, & garder la simplicité de ces bons Patriarches, qui avoient seulement soin de recommander leurs os à leurs enfans: Et méme du grand Roy Cyrus que nous avons mentionné ci-dessus, au tombeau duquel étoit cette inscription rapportée par Arrian: PASSANT, QVI QVE TV SOIS, ET

DE QVELQVE PART QVE TV VIENNES, CAR IE SVIS SEVR QVE TV VIENDRAS: IE SVIS CE CYRVS QVI ACQVIT LA DOMINATION AVX PERSES: IE TE PRIE NE M'ENVIES POINT CE PEV DE TERRE QVI COVVRE MON PAVVRE CORPS.

Ainſi noz Sauvages ne ſont point excuſables en mettant tout ce qu'ils ont de meilleur és ſepulchres des trépaſſez, veu qu'ils en pourroiét tirer de la commodité. Mais on peut dire pour eux qu'ils ont cette coutume dés l'origine de leurs peres: (car nous voyons que préque dés le temps du Deluge, cela s'eſt fait pardeça) léquels baillans à leurs morts leurs pelleteries, *matachias*, arcs, fleches, & carquois, c'étoient choſes dont ilz n'avoient neceſſité.

Et neantmoins cela ne met hors de coulpe les Heſpagnols qui ont volé les ſepulchres des Indiens du Perou, & jetté les os à la voirie: ni ceux des nôtres, qui ont fait le méme, quant à avoir pris les peaux de Caſtors, en nôtre Nouvelle-France, ainſi que i'ay dit ailleurs. Car comme dit Iſidore de Damiette en vne Epitre: *C'eſt à faire à des ennemis depoüiller d'humanité, de voler des corps morts, qui ne ſe peuuent defendre. La Nature méme a donné cela à pluſieurs que la haine ceſſe par la mort, & ſe reconcilient avec les defunctz. Mais les richeſſes rendent ennemis des morts les avares qui n'ont rien à leur reprocher, léquels tourmentent leurs os auec contumelie & injure.* Et pour-ce non ſans cauſe les anciens Empereurs ont fait des loix, & ordonné des peines rigoureuſes contre des violateurs de ſepulchres.

Ci-deſſus liv. 4. chap. 17.

Iſidor. Peluſ. ad Caſium ſcholaſticum. Epiſt. 146.

LOVE' SOIT DIEV.

FAVTES SVRVENVES EN l'Impreſſion, de la preſente Hiſtoire.

EN la page 25. lig. 22. pour qu'ayt, liſez qu'ayant, Pag. 47. lig. 1. liſez embouchure. 232. lig. 8 places, glaces 235. lig. 16. de, ce 254. lig. 10. de, le. 461. lig. 26. liſez arrachoit. 463. l 17. tous, tout 527. l 1. liſez qui s'é. levent. 542. lig 8. liſez ci aprés. pag. 543. l. 22. liſez mine. pag. 562 lig. 24 ſes, ces. 581. l 15. liſez il en eut. 586. lig. 30. ui, lui, 590. lig. 19. liſez l'envoya, 592. lig. 11. que, quoy. 601. lig. 15. liſez il leur fit, 610. lig. 1. liſez preparée, Ibid. lig. 27. liſez d'eux. 619. lig. 8. liſez ou fait la reveuë. Ibid. lig. antepen. maſis mahis, 621. lig. 5. maſis mahis 623. lig. 7. maſis mahis. 634. lig 10 change, échange 657. lig. 4. generations regenerations. 837. lig. 8. φὴρ, liſez φαγὲν, 845. lig. 27. liſez à la guerre. 849. lig. 30, meme, mime. 852. lig. 2. liſez memoire, 854. lig. derniere, liſez ſupplice public. 860. lig 12. liſez il ne ſe parle. Pag 476. lig 14. otez vieillars. 479 lig. antepen. otez grongnans, 613. au commencement du chap. 2. lig 2. faut oter du ſeptiéme Ianuier 1608. 486. lig. antepen. apres Virginie adjouſtez eſt.

LES MVSES
DE LA NOVVELLE FRANCE.

A MONSEIGNEVR LE CHANCELLIER.

Auia Pieridum peragro loca nullius antè
Trita solo.

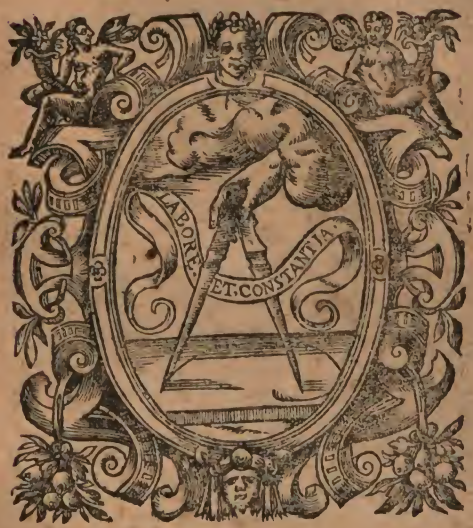

A PARIS,
Chez ADRIAN PERIER, ruë saint Iacques, au Compas d'or.

M. DC. XVIII.

A
MONSEIGNEVR MESSIRE
NICOLAS BRVLART
Seigneur de Sillery, Chancellier de France & de Navarre.

MONSEIGNEVR,

LES Muſes de la NOVVELLE FRANCE ayans paſſé d'vn autre monde à cétui-ci, aujourd'hui ſe preſentent à voz piés en eſperance de recevoir quelque bon accueil de vous, qui étant le Pere de celles qui reſident ſur le Parnaſſe de nôtre France Gaulloiſe & Orientale, de-

firent auſſi que de cette méme affection vne flamme ſorte, qui les environne & reçoive en ſa tutele. Que ſi elles ſont mal peignées, & ruſtiquement vétues; conſiderez, Monſeigneur, le païs d'où elles viennent, inculr, heriſſé de foréts, & habité de peuples vagabons, vivans de chaſſe, aymans la guerre, mépriſans les delicateſſes, non civiliſés, & en vn mot qu'on appelle Sauvages: & attribués à la communication qu'elles ont euë avec eux, & aux flots de la mer, leur defaut: ie veux dire, ſi elles ne ſont en ſi bonne conche & en bon point comme celles qui ont accoutumé de ſe preſenter à vous. Elles ſont encore pour le preſent ſemblables à ces poiſſons appellés Abramides en la Pécherie d'Oppian, qui ſans demeure certaine changent perpetuellement de place, ſe trouvans

bien en toute sorte de terre, au cõtraire de plusieurs qui ne peuvent vivre qu'en vn lieu. Poissons vrayment figure du peuple Hebrieu, & de la vie de ce monde, soit qu'on les prenne par leur nom, soit que l'on considere leur façon de vivre, toujours étrangers, conduits par la providence de celui qui les a creés, ainsi que le grand Abraham pere des croyans, duquel non sans cause ilz portent le nom. Mais s'il arrive, Monseigneur, que par vôtre faveur, assistance, & support, elles soient vn jour arretées és montagnes du Port Royal & ruisseaux qui en decoulent, & ayent le moyen de se rendre plus civiles, & mieux venantes à la cadence des fredons d'Apollon : ainsi qu'aux premiers temps és solennitez publiques & saintes on dansoit & chantoit des hymnes & cantiques, *Iuges 21. vers. 19. 21. & 2. Sam. cha. 6*

tant de vive voix, que ſur tous inſtrumens de Muſique à l'honneur du vray Dieu: De méme elles feront ſouz vos auſpices maintes fétes ſolennelles, où vôtre nom ſera exalté, & en leurs chanſons rememorez les bien-faits de celui, qui aprés avoir bien merité de ſon Roy, de ſa patrie, & de toute la Chrétienté, aura encore pris vn ſoin non indigne d'vn Chancellier de France, qui ſera d'ayder à l'établiſſement des Muſes en la France Nouvelle, tranſ-marine, & Occidentale, pour la converſion des peuples infideles.

Vôtre tres-humble & treſ-obeiſſant ſerviteur

MARC LESCARBOT
Vervinois.

LES MVSES DE LA NOVVELLE-FRANCE.

AV ROY.

ODE PINDARIQVE presentée à sa Majesté en Novembre mil six cens sept.

STROPH. I.

NEPTVNE, *donne moy des vers*
Propres à resonner la gloire
Du plus grand Roy que l'Vnivers
Ait produit de longue memoire.
Et puis que sur tes moites eaux
Tendent leurs ailes noz vaisseaux,
Fay qu'avec eux ore ie vole
Cornant son renom jusqu'au pole,
Et que porté d'vn trait leger
Sur l'aile de ta large échine,
Je l'annonce au peuple étranger
Qui demeure au fond de la Chine.

Vers faits au partir du Port Royal pour retourner en France.

ANTISTROPH.

Muſes pourtant pardonnez moy
Si pour cette heure ie m'addreſſe
Ailleurs qu'à vous ; & ſi la loy
De vous invoquer ie tranſgreſſe.
Ie ne boy ici d'Helicon
Les douces eaux, ni ma chanſon
Ne reſſent les fleurs qu'on amaſſe
Au ſommet du double Parnaſſe.
Neptune commande en ce lieu,
C'eſt à lui qu'il faut que ie rende
Ores mes vœux, & qu'à ce Dieu
De mon chant le ton ie demande.

EPOD.

Car quoy qu'il ſoit quelquefois
Forcené d'ire & de rage,
Il ayme bien toutefois
Des chanſons le doux ramage.
Et de cela ſoucieux
A ſes Syrenes il donne
Mainte chanſon qui reſonne
D'vn chant fort harmonieux,
Qui par ſes douces merveilles
Les peu ruſez Nautonniers
Attire par les oreilles,
Et les fait ſes priſonniers.

STROPH. 2.

Vive donc mon Prince & mon Roy
Par qui reſpire nôtre France
Sentant ſouz le joug de ſa loy
Les doux effects de ſa clemence.
Lui qui parmi tant de hazars
Qui l'ont ſuivi de toutes parts

A veincu l'effort de Fortune,
Laquelle en lui n'a part aucune.
Car sa vertu tant seulement
Du haut des cieux favorisée
A jusques dans le Firmament
Sa Majesté authorisée.

ANTISTROPH.

Le jour qu'en France commença
A luire sa belle lumiere
Le conseil des Dieux s'amassa
Pour sçavoir de quelle maniere
Ilz pourroient honorer celui
Qui devoit étre vn jour l'appui
De mainte gent abandonnée
A qui du ciél n'eſt point donnée
La conoissance de son bien
Et de maint peuple & mainte ville
Policée souz le lien
De la societé ciuile.

EPOD.

Mars lui donna sa valeur,
Hercule donna sa force,
Et Iupiter sa terreur,
Qui la force méme force.
Mais Vulcan lui façonna
De fin acier bien trempée
Vne foudroyante épée
Qu'en present il lui donna
Pour en frapper les rebelles,
Et la rogue nation
Qui nous a fait des quereles
Souz feinte religion.

STROPH. 3.

Il n'étoit pas hors le berceau,
Il n'avoit quitté son enfance,
Que son âge plus tendre & beau
S'endurcissoit à la souffrance
Des âpres & dures rigueurs
Des froidures & des chaleurs,
Afin qu'vn jour il peust à l'aise
Supporter de Mars le mesaise,
Puis que son destin étoit tel,
Que parmi les chaudes alarmes
Il devoit se rendre immortel,
Par l'effort de ses fieres armes.

ANTISTROPH.

Qui l'a jamais veu sommeiller,
Ou les mains avoir endormies,
Quand il a fallu chamailler
Dessus les troupes ennemies?
Témoins en sont tant de combats
Où il a cent fois du trépas
Loin repoussé la violence,
De sorte que méme la France,
France nourrice des guerriers
Par ses longs travaux fatiguée
Est le sujet de ses lauriers
Pour s'étre contre lui liguée.

EPOD.

Et aprés s'étre soumis
La populace mutine,
Il a fait qu'ores Themis
Seurement par tout chemine
Afin qu'vne ferme paix
Au moyen de la Iustice

En ſa maiſon s'établiſſe
Qui ſoit durable à jamais,
Et que toujours ſouz ſon aile
Fleuriſſe la pieté,
Sans qu'oncques elle chancelle
Ni d'vn, ni d'autre côté,

STROPH. 4.

Grand Roy nous te devons ceci,
Voire mille fois davantage.
Mais il reſte encor vn ſouci
Digne de ton vieilliſſant âge,
Afin que la poſterité
Entende que ta pieté
N'étoit dedans ta France encloſe.
Il faut, grand Roy, faire vne choſe,
Il faut ores du Tout-puiſſant
Porter le nom ſouz ta banniere
Où ſon Soleil reſplendiſſant
Chacun jour finit ſa carriere.

ANTISTROPH.

Aye doncques compaſsion
De tant de peuples qui periſſent
Sans loix & ſans Religion,
Et de leur miſere gemiſſent.
Si tu veux, grand Roy, tu les peux
Ioindre avec nous en mémes vœux,
Et faire de tous vne Egliſe,
Si ta bonté les favoriſe.
Mais ſi ton pouvoir ſouverain
Ne ſoutient vn ſi grand affaire,
Mais ſi tu retires ta main,
Qui eſt-ce qui le pourra faire?

EPOD.

C'eſt, mon Prince, c'eſt de toy
Qu'vne antique deſtinée
A prononcé qu'vn grand Roy
Seroit aprés mainte année
Du vieil tige des François,
Qui régiroit en juſtice
Par vne ſainte police
Conjointe aux divines loix
Les nations infideles
Qui ſont encore en maints lieux,
Et par force les rebelles
Conduiroit dedans les cieux.

LESCARBOT.

Voyez les Chapitres 12. & 13. liv. 4. de l'Hiſtoire de la Nouvelle France.

APRES que nous fumes arrivés au Port Royal en la Nouvelle-Frãce le ſieur du Pont Gravé qui en étoit parti dés le ſeziéme de Iuillet, deſeſperant qu'aucun navire deût arriver de France, pour ce que la ſaiſon deſ-ja ſe paſſoit, ayant rencontré par vn grand heur quelques vns de noz gens (qui à la veuë de la terre du port de Campſeau s'étoient mis dans vne chalouppe, & venoient juſques audit Port Royal ſuivans la côte) parmi des iles, il tourna le cap à rebours, & nous vint trouver avec beaucoup de rejoüiſſance d'vne part & d'autre. En fin au bout de trois ſemaines il nous laiſſa ſa barque & vne patache, & ſe mit avec quelques cinquante hommes qu'il avoit, dans nôtre navire qui retournoit en France. Or avant ſon depart, pour lui dire Adieu ie lui fis ces vers ici parmi le tintamatre d'vn peuple confus qui marteloit de toutes parts pour faire ſes logemens, léquels vers furent depuis imprimés à la Rochelle.

A-DIEV AVX FRANÇOIS retournans de la Nouvelle-France en la France Gaulloise.

Du 25. d'Aoust 1606.

ALLEZ *donques, vogués, ô troupe genereuse,*
Qui avez surmonté d'une ame courageuse
Et des vents & des flots les horribles fureurs,
Et de maintes saisons les cruelles rigueurs,
Pour conserver ici de la Françoise gloire
Parmi tant de hazars l'honorable memoire.
Allez donques, vogués, puissiez vous outre mer
Vn chacun bien-tot voir son Ithaque fumer:
Et puissions nous encor au retour de l'année
La méme troupe voir par-deça retournée.
Fatiguez de travaux vous nous laissés ici
Ayans également l'vn de l'autre souci,
Vous, que nous ne soyons saisis de maladies
Qui facent à Pluton offrandes de noz vies:
Nous, qu'vn contraire flot, ou vn secret rocher
Ne vienne vôtre nef à l'impourveu toucher.
Mais vn point entre nous met de la difference,
C'est que vous allez voir les beautez de la France,
Un royaume enrichi depuis les siecles vieux
De tout ce que le monde a de plus precieux:
Et nous comme perdus parmi la gent Sauvage

Fait au Port Royal en la Nouvelle-France.

Nous avions été deux mois & demi surmer. Pour les maladies, voy liv. 4. ch. 6.

Demeurons étonnez sur ce marin rivage,
Privez du doux plaisir & du contentement
Que là vous recevrez dés vôtre avenement.
Que di-je, ie me trompe, en ce lieu solitaire,
L'homme juste a dequoy à soy méme complaire,
Et admirer de Dieu la haute Majesté,
S'il en veut contempler l'agreable beauté.
Description du Port Royal.
Car qu'on aille rodant toute la terre ronde,
Et qu'on furette encor tous les cachotz du monde,
On ne trouuera rien si beau, ne si parfait
Que l'aspect de ce lieu ne passe d'vn long trait.
Y desirez vous voir vne large campagne?
La mer de toutes parts ses moites rives baigne.
Y desirez vous voir des côtaux à l'entour?
C'est ce qui de ce lieu rend plus beau le sejour.
Y voulez vous avoir le plaisir de la chasse?
Vn monde de forêts de toutes parts l'embrasse.
Voules vous des oiseaux avoir la venaison?
Par bendes ils y sont chacun en sa saison.
Cherchez vous changement en vôtre nourriture?
La mer abondamment vous fournit de pâture,
Aymez-vous des ruisseaux le doux gazoüillement?
Les côtaux enlassés en versent largement.
Cherchez vous le plaisir des verdoyantes iles?
Ce Port en contient deux capables de deux villes.
Aymez-vous d'vn Echo la babillarde voix?
Ici peut vn Echo répondre trente-fois.
Car lors que du Canon le tonnerre y bourdonne
Trente fois à l'entour le méme coup resonne,
Et semble au tremblement que Megere à l'envers
Soit préte d'écrouler tout ce grand Univers.
Aymez vous voir le cours des rivieres profondes?
Trois rendent à ce lieu le tribut de leurs ondes,

Dont l'Equille ayant eu plus de terre en son lot,
Elle se porte aussi d'vn plus orgueilleux flot,
Et preques assourdit de son bruiant orage
Non le Stadisien, mais ce peuple Sauvage.
Bref, contre l'ennemi voulez-vous être fort?
Ce lieu rien que du Ciel ne redoute l'effort.
Car de deux boulevers Nature a son entrée
Si hautement muni, que toute la contrée
Peut à l'abri d'iceux reposer seurement,
Et en toute saison vivre ioyeusement.
Le blé te manque encor, & le fruit de la vigne
Pour faire ton renom par l'vnivers insigne,
Mais si le Tout-puissant benit nôtre labeur
En bref tu sentiras la celeste faveur
En ton sein decouler ainsi qu'vne rousee
Qui tombe doucement sur la terre embrasee
Au milieu de l'Eté. Que si on n'a encor
De tes veines tiré la riche mine d'or,
L'argent, l'airain, le fer que tes forêts épesses,
Gardent comme en depos sont de belles richesses
Pour le commencement, & peut être qu'vn jour
Sera la mine d'or découverte à son tour.
Mais c'est ores assez que tu nous puisse rendre
Et du blé & du vin, pour après entreprendre
Vn vol plus elevé (car le bord de tes eaux
Peut fournir de pature à mille grans troupeaux)
Et des villes batir, des maisons, & bourgades,
Qui servent de retraite aux Françoises peuplades.
Et pour changer les mœurs de cette nation
Qui vit sans Dieu, sans loy, & sans religion.
O trois fois Tout-puissant, ô grãd Dieu que i'adore:
Ores que ton Soleil envoye son Aurore
Sur cette terre ici, ne vueilles plus tarder,

Plinliv. 6. cha. 29. dit que le Nil aux Catadupes fait vn si grand saut, que du bruit ceux de Stadisis en perdent l'ouye.

Au pays des Armouchiquois il y a blés & vignes.

Vueilles d'vn œil piteux ce peuple regarder,
Qui languit attendant ta parfaite lumiere
Trop prolongeant, helas! sa divine carriere
DV PONT dont la vertu vole jusques aux cieux
Pour avoir sceu domter d'vn cœur audacieux
En ces difficultés mille maux, mille peines,
Qui pouvoient souz le faix accravanter tes veines,
Ayant eté ici laissé pour conducteur
A ceux-là qui poussez d'vne pareille ardeur
Ont aussi soutenu en la Nouvelle-France
De leur propre maison la dure & longue absence;
si-tot que tu verras la face de ton Roy
Di lui que ses ayeuls pour la Chrétienne loy
Ont jadis triomphé dedans la Palestine,
Et courageusement de la gent Sarazine
Repoussé la fureur és Memphitiques bors,
Et pour la méme cause ont exposé leurs corps
Au gré des vents, des flots, d'vne maratre terre,
Et au guerrier hazard du sanglant cimeterre:
Qu'ici à peu de frais, sans qu'vn robuste bras
Rougisse au sang humain le meurtrier coutelas,
Il se peut acquerir vne gloire semblable,
Laquelle à sa grandeur sera plus profitable.
Allez doncques, vogués, ô genereux François,
Cependant que plus loin vers les Armouchiquois
Les voiles nous tendons, pour outre Mallebarre
Rechercher quelque Port qui nous serve de barre
Soit pour nous opposer à vn fort ennemi,
Ou pour y recevoir seurement nôtre ami,
Et la méme éprouver si la Nouvelle-France
A noz travaux rendra selon nôtre esperance.
Neptune, si jamais tu as favorisé

C'est le sieur du Pont de Hõfleur.

Malebarre est vne côte pleine de basse & fort dangereuse.

Ceux

Ceux qui dessus tes eaux leurs vies ont vsé ;
Vray Neptune, fay nous chacun où il desire
A bon port arriver, afin que ton Empire
Soit par-deça conu en maintes regions,
Et bien-tot frequenté de toutes nations.

LE THEATRE DE NEPTVNE EN LA NOVVELLE-FRANCE

Representé sur les flots du Port Royal le quatorziéme de Novembre mille six cens six, au retour du Sieur de Poutrincourt du païs des Armouchiquois.

Neptune commence revétu d'vn voile de couleur bleuë, & de brodequins, ayant la chevelure & la barbe longues & chenuës, tenant son Trident en main, ássis sur son chariot paré de ses couleurs : ledit chariot trainé sur les ondes par six Tritons jusques à l'abord de la chaloupe où s'étoit mis ledit Sieur de Poutrincourt & ses gens sortant de la barque pour venir à terre. Lors ladite chaloupe accrochée, Neptune commence ainsi.

NEPTVNE.

ARRETE, Sagamos, *arréte toy ici,*
Et regardes vn Dieu qui a de toy souci.
Si tu ne me conois, Saturne fut mon pere,
Je suis de Iupiter & de Pluton le frere.

† C'est vn mot de Sauvage, qui signifie Capitaine.

Entre nous trois jadis fut parti l'Vnivers,
Iupiter eut le ciel, Pluton eut les Enfers,
Et moy plus hazardeux eu la mer en partage,
Et le gouvernement de ce moite heritage.
NEPTVNE *c'eſt mon nom, Neptune l'vn des Dieux*
Qui a plus de pouvoir ſouz la voute des cieux.
Si l'homme veut avoir vne heureuſe fortune
Il lui faut implorer le ſecours de Neptune.
Car celui qui chez ſoy demeure cazanier
Merite ſeulement le nom de cuiſinier.
Ie fay que le Flamen en peu de temps chemine
Auſſi-tot que le vent iuſques dedans la Chine.
Ie fay que l'homme peut, porté deſſus mes eaux,
D'vn autre pole voir les inconuz flambeaux,
Et les bornes franchir de la Zone torride,
Ou boüillonnent les flots de l'element liquide.
Charle-magne. *Sans moy le Roy François d'vn ſuperbe elephant*
N'euſt du Perſan receu le preſent triumphant:
Et encores ſans moy oncles François gendarmes
Es terres du Levant n'euſſent porté leurs armes.
Sans moy le Portugais hazardeux ſur mes flots
Sans renom croupiroit dans ſes rives enclos,
Et n'auroit enlevé les beautez de l'Aurore
Que le monde inſenſé folatrement adore.
Bref ſans moy le marchant, pilote, marinier
Seroit en ſa maiſon comme dans vn panier
Sans à-peine pouvoir ſortir de ſa province.
Vn Prince ne pourroit ſecourir l'autre Prince
Que i'auroy ſeparé de mes profondes eaux.
Et toy-même ſans moy aprés tant d'actes beaux
Que tu as exploités en la Françoiſe guerre,
N'euſſes eu le plaiſir d'aborder cette terre.
C'eſt moy qui ſur mon dos ay tes vaiſſeaux porté

Quand de me visiter tu as eu volonté.
Et nagueres encor c'est moy qui de la Parque
Ay cent fois garenti toy, les tiens, & ta barque,
Ainsi ie veux toujours seconder tes desseins,
Ainsi ie ne veux point que tes effortz soient vains,
Puis que si constamment tu as eu le courage,
De venir de si loin rechercher ce rivage,
Pour établir ici vn Royaume François,
Et y faire garder mes statuts & mes loix.
Par mon sacré Trident, par mon sceptre ie jure
Que de favoriser ton projet i'auray cure,
Et oncques ie n'auray en moy-méme repos
Qu'en tout cet environ ie ne voye mes flots
Ahanner souz le faix de dix milles navires
Qui facent d'vn clin d'œil tout ce que tu desires.
Va donc heureusement, & poursui ton chemin
Où le sort te conduit : car ie voy le destin
Preparer à la France vn florissant Empire
En ce monde nouveau, qui bien loin fera bruire
Le renom immortel de De Monts & de toy
Souz le regne puissant de HENRY *vôtre Roy.*

Neptune ayant achevé, vne trompete commence à éclater hautement & encourager les Tritons à faire de méme. Ce-pendant le sieur de Poutrincourt tenoit son epée nuë en main, laquelle il ne remit point au fourreau iusques à ce que les Tritons eurent prononcé comme s'ensuit.

PREMIER TRITON.

Tu peux (grand Sagamos) *tu peux te dire heureux*
Puis qu'vn Dieu te promet favorable assistance

En l'affaire important que d'vn cœur vigoureux
Hardi tu entreprens, forçant la violence
D'Æole, qui toujours inconſtant & leger,
Tantot adeſquidés † *tantot* pouſſé d'envie,
Veut te precipiter, & les tiens au danger.
Neptune eſt vn grand Dieu, qui cette jalouſie
Fera comme fumée en l'air évanoüir:
Et nous ſes poſtillons, malgré l'effort d'Æole,
Ferons en toutes parts de ton courage oüir
Le renom, qui deſ-ja en toutes terres vole.

† Mot de Sauvage qui ſignifie Ami.

DEVXIEME TRITON.

Si Iupiter eſt Roy és cieux
Pour gouverner ça bas les hommes,
Neptune auſſi l'eſt en ces lieux
Pour méme effect; & nous qui ſommes
Ses ſuppos, avons grand deſir
De voir le temps & la iournée
Qu'ayes de tes travaux plaiſir
Apres ta courſe terminée,
Afin qu'en ces côtes ici
Bien-tot retentiſſe la gloire
Du puiſſant Neptune: & qu'ainſi
Tu eterniſes ta memoires.

TROISIEME TRITON.

France, tu as occaſion
De loüer la devotion
De tes enfans dont le courage
Se montre plus grand en cet âge
Qu'il ne fit onc és ſiecles vieux,
Etans ardemment curieux
De faire éclatter tes loüanges
Juſques aux peuples plus étranges,
Et graver ton los immortel

Méme souz ce monde mortel.
Ayde doncques & favorise
Vne si louable entreprise,
Neptune s'offre à ton secours
Qui les tiens maintiendra toujours
Contre toute l'humaine force,
Si quelqu'vn contre toy s'efforce.
„ Il ne faut jamais rejetter
„ Le bien qu'vn Dieu nous veut preter.

QVATRIEME TRITON.

Celui qui point ne se hazarde
Montre qu'il a l'ame coüarde.
Mais celui qui d'vn brave cœur
Mépriſe des flots la fureur
Pour vn sujet rempli de gloire
Fait à chacun aisément croire
Que de courage & de vertu
Il il est tout ceint & revetu,
Et qu'il ne veut que le silence
Tienne son nom en oubliance.
Ainsi ton nom (grand Sagamos *)*
Retentira dessus les flots
D'or-en-avant, quand dessus l'onde
Tu découvres ce nouveau monde,
Et y plantes le nom François.
Et la Majesté de tes Rois.

CINQVIEME TRITON.

Vn Gascon prononça ces vers à peu prés à sa langue.

Sabets aquo que volio diro,
Aqueste Neptune bieillart
L'autre jou faisio del brasart,
Et comme vn bergalant se miro.

N'agaires que faiſio l'amou,
Et baiſavo vne jeune hillo
Qu'ero plan polide & gentillo,
Et la cerquavo quadejou.
Bezets, ne vous fizets pas trop
En aquels gens de barbos griſos,
Car en aqueles entrepriſos
Els ban lou trot & lou galop.

SIXIEME TRITON.

Vive HENRY *le grand Roy des François*
Qui maintenant fait vivre ſouz ſes loix
Les nations de ſa Nouvelle-France,
Et ſouz lequel nous avons eſperance
De voir bien-tot Neptune reveré
Autant ici qu'oncq' il fut honoré
Par ſes ſujets ſur le Gaullois rivage,
Et en tous lieux où le braue courage
De leurs ayeuls jadis les a porté.
Neptune auſſi fera de ſon côté
Que leurs neveux s'employans ſans feintiſe
A l'ornement de leur belle entrepriſe
Tous leurs deſſeins il favoriſera,
Et proſperer ſur ſes eaux il fera.

Cela fait, Neptune s'équarte vn petit pour faire place à vn canot, dans lequel étoient quatre Sauvages, qui s'approcherent apportans chacun vn preſent audit Poutrincourt.

PREMIER SAVVAGE.

Le premier Sauvage offre vn quartier d'Ellan ou Orignac, diſant ainſi.

De la part des peuples Sauvages
Qui environnent ces païs
Nous venons rendre les homages
Deuz aux ſacrées Fleur-de-lis
Es mains de toy, qui de ton Prince
Repreſentes la Majeſté,
Attendans que cette province
Faces florir en pieté,
En mœurs civils, & toute choſe
Qui ſert à l'établiſſement
De ce qui eſt beau, & repoſe
En vn Royal gouvernement.
Sagamos, *ſi en nos ſervices*
Tu as quelque devotion,
A toy en faiſons ſacrifices
Et à ta generation.
Noz moyens ſont vn peu de chaſſe
Que d'vn cœur entier nous t'offrons,
Et viure toujours en ta grace
C'eſt tout ce que nous deſirons.

DEVXIEME SAVVAGE.

Le deuxieſme Sauvage tenant ſon arc & ſa fleche en main, donne pour ſon preſent des peaux de Caſtors, diſant:

Voici la main, l'arc, & la fleche
Qui ont fait la mortele breche
En l'animal de qui la peau
Pourra ſervir d'vn bon manteau
(*Grand* Sagamos) *à ta hauteſſe*
Reçoy donc de ma petiteſſe
Cette offrande qu'à ta grandeur
I'offre du meilleur de mon cœur.

TROISIEME SAVVAGE.

Le troiſieme Sauvage offre des *Matachiaz*, c'eſt à dire, echarpes, & braſſelets faits de la main de ſa maitreſſe, diſant:

Ce n'eſt ſeulement en France
Que commande Cupidon,
Mais en la Nouvelle-France,
Comme entre vous, ſon brandon
Il allume; & de ſes flammes
Il rotit noz pauvres ames,
Et fait planter le bourdon.
Ma maitreſſe ayant nouvelle
Que tu devois arriver,
M'a dit que pour l'amour d'elle
I'euſſe à te venir trouver,
Et qu'offrande ie te fiſſe
De ce petit exercice
Que ſa main à ſceu ouvrer.
Reçoy doncques d'allegreſſe
Ce preſent que ie t'addreſſe
Tout rempli de gentilleſſe
Pour l'amour de ma maitreſſe
Qui eſt ores en détreſſe,
Et n'aura point de lieſſe
Si d'vne prompte viteſſe
Ie ne lui di la careſſe
Que m'aura fait ta hauteſſe.

QVATRIEME SAVVAGE.

Le quatriéme Sauvage n'ayant heureuſement chaſſé par les bois, ſe preſente avec vn harpon en main, & aprés ſes excuſes faites, dit qu'il s'en va à la péche.

SAGAMOS, *pardonne moy*
Si ie viens en telle sorte,
Si me presentant à toy
Quelque present ie n'apporte.
Fortune n'est pas toujours
Aux bons chásseurs favorable,
C'est pourquoy ayant recours
A vn maitre plus traitable,
Aprés avoir maintefois
Invoqué cette Fortune
Brossant par l'épés des bois,
Ie m'en vay suivre Neptune,
Que Diane en ses forêts
Ceux qu'elle voudra caresse,
Ie n'ay que trop de regrets
D'avoir perdu ma ieunesse
A la suivre par les vaux
Avecque mille travaux,
Par les bois & par les plaines,
Sóuz des esperances vaines.
Maintenant ie m'en vay voir
Par cette côte marine
Si ie pourray point avoir
Dequoy fournir tu cuisine:
Et cependant si tu as
Quelque part en ta chaloupe
Un peu de caracona, † *Fournis-en moy & ma troupe.*

† C'est du pain.

Aprés que Neptune eut eté remercié par le sieur de Poutrincourt de ses offres au bien de la France, les Sauvages le furent semblablement de leur bonne volonté & devotion:

& invitez de venir au fort Royal prendre du *caracona*. A l'instant la troupe de Neptune chante en Musique à quatre parties ce qui s'ensuit.

Vray Neptune donne nous
Contre tes flots asseurance,
Et fay que nous puissions tous
Un jour nous revoir en France.

La Musique achevée, la trompette sonne derechef, & chacun prend sa route diversement: les Canons bourdonnent de toutes parts, & semble à ce tonnerre que Proserpine soit en travail d'enfant: ceci causé par la multiplicité des Echoz que les côtaux s'envoient les vns aux autres, léquels durent plus d'vn quart d'heure.

Le Sieur de Poutrincourt arrivé prés du Fort Royal, vn compagnon de gaillarde humeur qui l'attendoit de pié ferme, dit ce qui s'ensuit.

Aprés avoir long temps (Sagamos) *desiré*
Ton retour en ce lieu, en fin le ciel iré
A eu pitié de nous, & nous montrant ta face,
Nous a fauorisé d'vne incroyable grace.
Sus doncques rotisseurs, depensiers, cuisiniers,
Marmitons, patissiers, fricasseurs, taverniers,
Mettez dessus dessouz pots & plats & cuisine,
Qu'on baille à ces gens ci chacun sa quarte pleine,
Ie les voy alterez sicut terra sine aqua.
Garson depeche toy, baille à chacun son K.
Cuisiniers, ces canars sont ils point à la broche?
Qu'on tuë ces poulets, que cette oye on embroche,
Voici venir à nous force bons compagnons

Autant deliberez des dents que des roignons.
Entrez dedans Messieurs, pour vôtre bien-venuë,
Qu'avant boire chacun hautement éternuë,
A fin de decharger toutes froides humeurs
Et remplir voz cerveaux de plus douces vapeurs.

Ie prie le Lecteur excuser si ces rhimes ne sont si bien limees que les hommes delicats pourroient desirer. Elles ont été faites à la hate. Mais neantmoins ie les ay voulu inserer ici, tant pour-ce qu'elles servent à nôtre Histoire, que pour montrer que nous vivions joyeusement. Le surplus de cette action se peut voir à la fin du chap. 15. liv. 4. de mon Histoire de la Nouvelle-France.

A-DIEV A LA NOVVELLE-FRANCE.

Du 30. Iuillet 1607.

Cet Adieu fut cõmencé au Port Royal, & continué sur la mer. Voy le ch. 7. liv. 4. de mon Histoire de la Nouvelle France. L'Aauteur parle aux Sieurs de

AVT-il abandonner les beautez de ce lieu,
Et dire au PORT ROYAL *vn eternel Adieu?*
Serons-nous donc toujours accusez d'inconstance
En l'établissement d'vne Nouvelle-France?
Que nous sert-il d'avoir porté tant de travaux,
Et des flots irritez combatu les assaux,
Si nôtre espoir est vain, & si cette province
Ne flechit souz les loix de HENRY *nôtre Prince?*
Que vous servira-il d'avoir jusques ici
Fait des frais inutils, si vous n'avez souci
De recuillir le fruit d'vne longue depense,
Et l'honneur immortel de vôtre patience?

Monts, & ses associez.

Ha que i'ay de regrets que vous ne sçauez pas
De cette terre ici les attrayans appas.
Et bien que le Flamen vous ait fait vne injure,
L'injure bien souvent se rend avec vsure.
Il faut doncques partir, il faut appareiller,
Et au port Saint-Malo aller l'ancre mouïller.

PERE DE L'VNIVERS, *qui commandes aux ondes,*
Et qui peux assecher les mers les plus profondes,
Donne nous de franchir les abymes des eaux
Dont tu as separé tous ces peuples nouueaux
Des peuples baptizés, & sans aucun naufrage
Du royaume François voir bien-tot le rivage.

Voy le chap. 3. du liv. 4.

Adieu donc beaux coteaux & montagnes aussi,
Qui d'vn double rempar ceignez ce Port ici.
Adieu vallons herbus que le flot de Neptune
Va baignant largement deux fois à chaque lune,
Pour donner nourriture aux arborés Ellans,
Et autres animaux qui ne sont pas si grans,
Et au gibier aussi, qui pour trouver pâture
Y vient de tous cótez tant qu'il y a verdure.
Adieu mon doux plaisir fonteines et rüisseaux,
Qui les vaux & les monts arrousez de vos eaux.

Dans le Port Royal ya deux belles iles. Cette-ci est celle qui est devant nôtre Fort.

Pourray je t'oublier belle ile forétiere
Riche honneur de ce lieu & de cette riviere?
Ie prise de ta sœur les aimables beautés,
Mais ie prise encor plus tes singularités.
Car comme il est seant que celui qui commande
Porte vne Majesté plus auguste & plus grande
Que son inferieur; ainsi pour commander
Tu as le front haussé qui te fait regarder
A l'environ de toy vne ondoyante plaine,
Et la terre à l'entour sujette à ton domaine

Tes rives sont sont des rocs, soit pour tes batimens,
Soit pour d'vne cité jetter les fondemens.
Ce sont en autres parts vne menuë arene,
Où mille fois le jour mon esprit se pourmene.
Mais parmi tes beautés j'admire vn ruisselet
Qui foule doucement l'herbage nouvelet
D'vn vallon qui se baisse au creux de ta poitrine,
Precipitant son cours dedans l'onde marine.
Ruisselet qui cent fois de ses eaux m'a tenté,
Sa grace me forçant lui préter le côté.
Ayant donc tout cela, Ile haute & profonde,
Ile digne sejour du plus grand Roy du monde,
Ayant di-je cela; qu'est-ce qui te defaut
A former pardeça la cité qu'il nous faut,
Sinon d'avoir prés soy vn chacun sa mignonne
En la sorte que Dieu & l'Eglise l'ordonne?
Car ton terroir est bon & fertile & plaisant,
Et oncques son culteur n'en sera deplaisant.
Nous en pouvons parler, qui de mainte semence
Y jettée, en avons certaine experience.
Que puis-ie dire encor digne de ton beau los?
Adjouteray-ie ici que dedans ton enclos
Se trouvent largement produits par la Nature
Framboises, fraises, pois, sans aucune culture?
Ou bien diray-ie encor tes verdoyans lauriers,
Tes Simples inconus, tes rouges grozeliers?
Non, mais tant seulement sans sortir tes limites,
Ici ie toucheray les nombreux exercites
Des peuples écaillez qui viennent chaque jour,
Suivans le train du flot te donner le bon-jour.
Si-tot que du Printemps la saison renouvelle
L'Eplan vient à foison, qui t'apporte nouvelle
Que Phœbus elevé dessus ton horizon

A chassé loin de toy l'hivernale saison.
Le Haren vient aprés avecque telle presse
Que seul il peut remplir vn peuple de richesse.
Mes yeux en sont témoins, & les vostre aussi
Qui de nôtre pature avés eu le souci,
Quand, ailleurs occupez, vôtre main diligente
Ne pouvoit satisfaire à la chasse plaisante
Qu'envoyoit en voz rets l'écluse d'vn moulin.
Le Bar suit par-apres du Haren le chemin.
Et en vn même temps la petite Sardine,
La Crappe, & le Houmar, suit la côte marine
Pour vn semblable effect; le Dauphin, l'Eturgeon
Y vient parmi la foule avecque le Saumon,
Comme font le Turbot, le Pounamou, l'Anguille,
L'Alose, le Fletan, & la Loche, & l'Equille:
Equille qui, petite, as imposé le nom
A ce fleuve de qui ie chante le renom.
Mais ce n'est ici tout, car tu as davantage
De peuples qui te font par chacun jour homage,
Le Colin, le Ioubar, l'Encornet, le Crapau,
Le Marsoin, le Souffleur, l'Oursin, le Macreau,
Tu as le Loup-marin, qui en troupe nombreuse
Se veautre au clair du jour sur ta vase bourbeuse,
Tu as le Chien, la Plie, & mille autres poissons
Que ie ne conoy point, de tes eaux nourrissons.
Tairay-ie la Morüe heureusement feconde,
Qui par tout cette mer en toutes parts abonde?
Morüe si tu n'es de ces mets delicats
Dont les hommes frians assaisonnent leurs plats,
Ie diray toutefois que de toy se sustente
Préque tout l'Vniuers. O que sera contente
Celle personne vn jour, qui à sa porte aura
Ce qu'vn monde eloigné d'elle recherchera!

C'est la riviere de l'Equille, qui se décharge au Port Royal, Voyle ch. 3. du liv. 4.

Belle ile tu as donc à foison cette manne,
Laquelle i'ayme mieux que de la Taprobane
Les beautez que lon feint dignes des bien-heureux
Qui vont buuans des Dieux le Nectar savoureux.
Et pour montrer encor ta puissance supreme,
La Baleine t'honore & te vient elle-méme
Saluer chacun jour, puis l'ébe la conduit
Dans le vague Ocean où elle a son deduit. Voy le ch. 13. liv. 4.
De ceci ie rendray fidele témoignage,
L'ayant veu mainte fois voisiner ce rivage,
Et à laise nouër parmi ce port ici.
Mais tous ces animaux, mais tous ces peuples ci
S'écartent quand Phœbus veut approcher la borne Plin. li. 9. chap. 16. dit que tous poissons sentent l'hiver. Il ya encore des Tortues au Port Royal: & des Truittes és ruisseaux. On n'a encore reconu les poissons deslacs.
Du celeste manoir, où git le Capricorne,
Et vont chercher l'abri du profond de Thetys,
Ou d'vn terroir plus doux vont suivans le pâtis.
Seulement prés de toy en cette saison dure
La Palourde, la Coque, & la Moule demeure
Pour sustenter celui qui n'aura de saison
(Ou pauvre, ou paresseux) fait aucune moisson,
Tel que ce peuple ici qui n'a cure de chasse
I'usqu'à ce que la faim le contraigne & pourchasse,
Et le temps n'est toujours favorable au chasseur.
Qui ne souhaite point d'vn beau temps la douceur,
Mais vne forte glace, ou des neges profondes,
Quand le Sauvage veut tirer du fond des ondes
L'industrieux Castor (qui sa maison batit
Sur la rive d'vn lac, où il dresse son lit
Vouté d'vne façon aux hommes incroyable,
Et plus que noz palais mille fois admirable,
Y laissant vers le lac vn conduit seulement
Pour s'aller égayer soubz l'humide element)
Ou quand il vent quéter parmi les bois le gite

Soit du puissant Ellan, soit du Cerf au pié-vite,
Du Lapin, du Renart, du Caribou, de l'Ours,
De l'Ecurieu, du Loutre à la peau-de-velours,
Du Port-epic, du Chat qu'on appelle sauvage,
(Mais qui du Leopart ha plustot le corpsage)
De la Martre au-doux poil dont se vétent les Rois,
Ou du Rat porte-musc, tous hôtes de ces bois,
Ou de cet animal qui tout chargé de graisse
De hautement grimper ha la subtile addresse,
Sur vn arbre elevé sa loge batissant
Pour decevoir celui qui le va pourchassant,
Et vit par cette ruse en meilleure asseurance
Ne craignant (ce lui semble) aucune violence,
Nibachés *est son nom. Non que sur le printemps*
Il n'ait à cette chasse aussi son passe-temps,*
Mais alors du poisson la peche est plus certaine.
Adieu donc ie te dis, ile de beauté pleine,
Et vous oiseaux aussi des eaux & des forêts
Qui serez les témoins de mes tristes regrets.
Car c'est à grand regret, & ie ne le puis taire,
Que ie quitte ce lieu, quoy qu'assez solitaire.
Car c'est à grand regret qu'ores ici ie voy
Ebranlé le sujet d'y enter nôtre Foy,
Et du grand Dieu le nom caché souz le silence,
Qui à ce peuple avoit touché la conscience.
Aigles qui des hauts pins habitez les sommets,
Puis qu'à vous Iupiter a commis ses secrets,
Allez dedans les cieux annoncer cette chose,
Et combien de douleur i'en ay en l'ame enclose,
Puis revenez soudain au Monarque François
Lui dire le decret du puissant Roy des Roys.
Car à lui est du ciel donné cet heritage,
Afin que souz son nom ci-aprés en tout âge

Il y a aussi des Loups au Port Royal que les Sauvages ne mangent point.

* Sçauoir le Sauuage.

Nous avons denichez des Aigles au sommet des Pins tres-hauts

L'Eternel

L'Eternel soit ici saintement adoré,
Et de cent nations son grand nom reveré:
Et pour mieux l'émouvoir à cette chose faire,
Par cent sortes de biens il l'a voulu attraire,
Ayant à noz labeurs fait selon noz desirs,
Et iceux terminé de dix-milles plaisirs.
Car la terre ici n'est telle qu'vn fol l'éstime,
Elle y est plantureuse à cil qui sçait l'escrime
Du plaisant jardinage & du labeur des champs.
Et si tu veux encor des oiseaux les doux chants,
Elle a le Rossignol, le Merle, la Linote,
Et maint autre inconnu, qui plaisamment gringote
En la jeune saison. Si tu veux des oiseaux,
Qui se vont repaissans sur les rives des eaux,
Elle a le Cormorant, la Mauve, la Marmette,
L'Outarde, le Heron, la Gruë, l'Alouette,
Et l'Oye, & le Canart. Canart de six façons,
Dont autant de couleurs sont autant d'hameçons
Qui raviſſent mes yeux. Desires-tu encore
De ces oiseaux chasseurs dont le Noble s'honore?
Elle à l'Aigle, le Duc, le Faucon, le Vautour,
Le Sacre, l'Eprevier, l'Emerillon, l'Autour,
Et bref tous les oiseaux de haute volerie,
Et outre iceux encor vne bende infinie
Qui ne nous sont communs. Mais elle a le Courlis
L'Aigrette, le Coucou, la Becasse, & Mauvis,
La Palombe, le Geay, le Hibou, l'Hirondelle,
Le Ramier, la Verdiere, avec la Tourtelle,
Le Beche-bois huppé, le lascif Passereau,
La Perdris bigarrée, & aussi le Corbeau.
Que te diray-ie plus? Quelqu'vn pourra-il croire
Que Dieu même ait voulu manifester sa gloire
Creant vn oiselet semblable au papillon

Oiseaux. Voy le ch. de la Faucõnerie liv. 6. chap. 21.

(Du moins n'excede point la grosseur d'vn grillon)
Portant dessus son dos vn vert-doré plumage,
Et vn teint rouge-blanc au surplus du corps-sage ?
Admirable oiselet, pourquoy donc, envieux,
T'es-tu cent-fois rendu inuisible à mes ieux,
Lors que legerement me passant à l'aureille
Tu laissois seulement d'vn doux bruit la merueille?
Ie n'eusse esté cruel à ta rare beauté,
Quelques vns de noz gés ont tué de ces oiselets avec de la poudre de plomb.
Comme d'autres qui t'ont mortellement traité,
Si tu eusses à moy daigné te venir rendre.
Mais quoy tu n'as voulu à mon desir entendre.
Ie ne lairray pourtant de celebrer ton nom,
Et faire qu'entre nous tu sois de grand renom.
Car ie t'admire autant en cette petitesse
Que ie fay l'Elephant en sa vaste hauteſſe.
Niridau *c'est ton nom que ie ne veux changer*
Pour t'en imposer vn qui seroit étranger.
Niridau *oiselet delicat de nature,*
Qui de l'abeille prent la tendre nourriture
Pillant de noz jardins les odorantes fleurs,
Et des rives des bois les plus rares douceurs,
Mouches luisantes au soir en Auril, May, & Iuin.
A ces hôtes de l'air pourray-ie sans offense
D'vn petit peuple ailé adjouter l'excellence?
Ce sont Mouches, de qui sur le point de la nuit
La brillante clarté parmi les bois reluit
Voletans ça & là d'vne presse si grande,
Que du ciel etoilé la lumineuse bende
Semble n'auoir en soy plus d'admiration.
Faisant doncques ici commemoration
Des beautez de ce lieu, il est bien raisonnable
Que vous y teniez rang & place conuenable.
Mais puis que ja desja noz voiles sont tendus,
Et allons reuoir ceux qui nous cuident perdus.

Ie dis encore Adieu à vous beaux jardinages, Iardins.
Qui nous avez cet an repeu de vos herbages,
Voire aussi soulagé nôtre necessité
Plus que l'art de Paon n'a fait nôtre santé.
Vous nous avez rendu certes en abondance
Le fruit de noz labeurs selon nôtre semence.
Hé que sera-ce donc s'il arrive jamais
(Ce qu'il est de besoin qu'on face desormais) Voy le
Que la terre ici soit vn petit mignardée, ch. 23.
Et par humain travail quelquefois amendée? liv. 6.
Qui croira que le segle, & la chanve, et le pois,
Le chef d'vn jeune gars ait surpassé deux fois? Beauté
Qui croira que le blé que l'on appelle d'Inde de blés.
En cette saison-ci si hautement se guinde,
Qu'il semble estre porté d'insupportable orgueil
Pour se rendre, hautain, aux arbrisseaux pareil?
Ha que ce m'est grand dueil de ne pouvoir attendre
Le fruit qu'en peu de tẽps vous promettiez nous rẽdre!
Que ce m'est grand émoy de ne voir la saison
Quand ici meuriront la Courge, le Melon,
Et le Cocombre aussi: & suis en méme peine
De ne voir point meuri mon Froment, mon Aveine
Et mon Orge & mon Mil, puis que le Souverain
En ce petit travail m'a beni de sa main.
Et toutefois voici de ce mois le trentiéme,
Mois qui jadis étoit en ordre le cinquiéme.
Peuples de toutes parts qui êtes loin d'ici Voy le
Ne vous emerveillez de cette chose ci, ch. 16.
Et ne nous tenez point comme en region froide; liv. 4.
Ce n'est point ici Flandre, Ecosse, ni Suede,
La mer ici ne gele, & les froides saisons
Ne m'ont oncques forcé d'y garder les tisons.
Et si chez vous l'eté plustot qu'ici commence,

Voyle ch. 18. liv. 4.

Plustot vous ressentez de l'hiver l'inclemence.
Mais tu restes encor, Poutrincourt, attendant
Que ta moisson soit prête: & nous, nous cependant
Faisons voile à Campseau où t'attent le nauire
Qui de là nous doit tous en la France conduire.
Cependant beaux epics meurissez vitement,
Dieu le Dieu tout-puissant vous doint accroissemẽt,
Afin qu'vn jour ici retentisse sa gloire
Lors que de ses bien-faits nous ferons la memoire.
Entre lequelz bien-faits nous conterons aussi
Le soin qu'il aura eu de prendre à sa merci
Ces peuples vagabons qu'on appelle Sauvages
Hôtes de ces forêts & des marins rivages,
Et cent peuples encor qui sont de tous côtez
Au Su, à l'Oest, au Nort de piê-ferme arretez,
Qui aiment le travail, qui la terre cultivent,
Et, libres, de ses fruits plus contens que nous vivent,
Mais en ce deplorable est leur condition,
Que du siecle futur ilz n'ont l'instruction.
Pourquoy, ô Tout-puissant, pourquoy donc cette race
As-tu jusques ici rejetté de ta face,
Et pourquoy laisses-tu devorer à l'enfer
Tant d'humains qui devroient dessus lui triompher,
Veu qu'ilz sont comme nous ton œuvre & ta facture,
Et ont de toy receu nôtre fraile nature?
Ouvre donc les thresors de tes compassions,
Et verse dessus eux tes benedictions,
Afin qu'ilz soient bien-tot ton sacré heritage,
Et chantent hautement tes bontés en tout âge.
Si-tot que ton Soleil sur eux éclairera,
Aussi-tot cette gent t'adorer on verra.
Témoins soient de ceci les propos veritables
Que Poutrincourt tenoit avec ces miserables

Quand il leur enſeignoit nótre Religion,
Et ſouvent leur montrôit l'ardente affection
Qu'il avoit de les voir dedans la bergerie
Que Chriſt a racheté par le pris de ſa vie.
Eux d'autre part emeus clairement temoignoient
Et de bouche & de cœur le deſir qu'ils avoient
D'étre plus amplement inſtruits en la doctrine
En laquelle il convient qu'vn fidele chemine.
Où étes vous Prelats, que vous n'avez pitié
De ce peuple qui fait du monde la moitié?
Du moins que n'aidez-vous à ceux de qui le zele
Les tranſporte ſi loin comme deſſus ſon aile
Pour établir ici de Dieu la ſainte loy
Avecque tant de peine, & de ſoin, & d'émoy?
Ce peuple n'eſt brutal, barbare, ni Sauvage,
Si vous n'appellez tels les hommes du vieil âge.
Il eſt ſubtile, habile, & plein de jugement,
Et n'en ay conu vn manquer d'entendement,
Seulement il demande vn pere qui l'enſeigne
A cultiver la terre, à façonner la vigne,
A vivre par police, à étre menager,
Et ſouz des fermes toicts ci-aprés heberger.
Au reſte à nótre égard il eſt plein d'innocence
Si de ſon Createur il avoit la ſcience.
Que s'il ne le conoit, ſa bouche ni ſon cœur
Ne ravit point à Dieu par blaſpheme l'honneur.
Il ne ſçait le metier de l'amoureux bruvage,
De l'aconite auſſi il ne conoit l'vſage,
Sa bouche ne vomit nos imprecations,
Son eſprit ne s'adonne à nos inventions
Pour opprimer autrui, l'avarice cruelle
D'vn ſouci devorant ſon ame ne bourrelle
Mais il a du Gaullois cette hoſpitalité

Voyez tre exhortation aux Prelats liv. 4. chap. 6.

Qui tant l'a fait priſer en ſon antiquité.
Son vice le plus grand eſt qu'il aime vengeance
Lors que ſon ennemi lui a fait quelque offenſe.
Ie vous di donc Adieu, pauvre peuple, & ne puis
Exprimer la douleur en laquelle ie ſuis
De vous laiſſer ainſi ſans voir qu'on ait encore
Fait que quelqu'vn de vous ſon Dieu vraymẽt adore.
Iſſuë du paſſage qui eſt à l'entrée du port.
Sortons donc de ce Port à la faveur de l'Eſt,
Car en ces côtes ci eſt ordinaire l'Oeſt,
Puis, ſouvent cette mer eſt de brumes couverte
Qui des hommes peu cauts cauſe l'extreme perte.
Adieu pour vn dernier Rochers haut elevés,
Qui orgueilleuſement voz grottes ſoulevés,
D'où diſtillent ſans fin des pluies abondantes
Que leur verſent les eaux des montagnes coulantes.
Adieu doncques auſſi Grottes qui m'auez pleu
Quand ſouz vôtre lambris du clair du jour i'ay veu
Figurées d'Iris les couleurs agreables.
Ores que nous voyons les flots épouvantables
Du profond Ocean, pourray-ie bien paſſer
Sans ſaluer de loin, ou quelque Adieu laiſſer
A la terre qui a receuë nôtre France
Quand elle vint ici faire ſa demeurance?
Ile, ie te ſaluë, ile de Sainte Croix,
Ile premier ſejour de noz pauvres François,
Voy le ch 6. du liv. 4.
Qui ſouffrirent chez toy des choſes vrayment dures,
Mais noz vices ſouvent nous cauſent ces injures.
Ie revere pourtant ta freche antiquité
Les Cedres odorans qui ſont à ton côté,
Tes Loges, tes Maiſons, ton Magazin ſuperbe,
Tes Iardins étouffez parmi la nouvelle herbe:
Mais i'honore ſur tout à-cauſe de noz morts
Le lieu qui ſaintement tient en depoſt leurs corps,

Lequel ie n'ay peu voir sans vn effort de larmes.
Tant m'ont navré le cœur ces violentes armes.
Soyez doncques en paix, & puissiez vous vn jour
Vous trouver glorieux au celeste sejour
Mais cependant, DE MONTS, tu emportes la gloire
D'avoir sur mille morts obtenu la victoire,
Témoignage certain de ta grande vertu,
Soit quand tu as des flots la fureur combatu
En venant visiter cette étrange province
Pour suivre le vouloir de HENRY nôtre Prince.
Soit lors que tu voiois mourir devant tes yeux
Ceux-là qui t'ont suivi en ces funestes lieux.
Ie vous laisse bien loin, pepinieres de Mines Voyle ch. 3. liv. 4.
Que les rochers massifs logent dedans leurs veines,
Mines d'airain, de fer, & d'acier, & d'argent,
Et de charbon pierreux, pour saluer la gent
Qui cultive à la main la terre Armouchiquoise.
Ie te saluë donc nation porte-noise
(Car tu as envers nous forfait par trahison) Voyle ch. 15. liv. 4.
Pour te dire qu'vn jour nous aurons la raison
Avecque plus d'effect de ton outrecuidance,
Si qu'entre nous sera maudite ta semence.
Mais ta terre ie veux saluer en tout bien,
Car vn ample rapport elle nous fera bien
Quand elle sentira du François la culture.
Car en elle desja la provide Nature Voyle ch. 4. liv. 4.
A le raisin semé si plantureusement,
Et en telle beauté, que Bacchus mémement
Ne sçauroit, invoqué, lui faire davantage.
Mais son peuple ignorant ne sçait du fruit l'vsage. Voyle ch. de la Terre, 23. liv. 6.
Terre, tu as encor de féves & de blés
Tes greniers souz-terrains en la moisson comblés.
Mais quoy que de tes biens tu donnes abondance

Produisant d'autres fruits sans l'humaine assistance
Tels qu'avons veu la Chanve & la Courge & la
Noix,
Tes féves tu ne veux, ni tes blez toutefois
Produire sans travail, mais ta grand' populace
D'vn bois coupant te brise, & en mottes t'amasse
Pour (sur le renouveau) sa semence y planter.
Mais vne chose encor il me faut reciter
Qui pour sa rareté à l'écrire m'oblige,
C'est le fruit que produit de la Chanve la tige,
Fruit digne que les Rois le tiennent precieux
Pour le repos du corps le plus delicieux:
C'est vne soye blanche & menuë & subtile
Que la Nature pousse au creux d'vne coquille,
Soye qu'en maint vsage employer on pourra,
Et laquelle en cotton l'ouvrier façonnera,
Quand de bons artisans tu seras habitée
Par vne volonté de pié-ferme arretée.
Puisse-ie voir bien-tot cette chose arriver,
Et le François soigneux à tes champs cultiver,
Arriere des soucis d'vne peineuse vie,
Loin des bruits du commun, & de la piperie.

Cherchant dessus Neptune vn repos sans repos
I'ay façonné ces vers au branle de ses flots.

M. LESCARBOT.

A MONSIEVR DE Monts Lieutenant general pour le Roy en la Nouvelle-France.

ODE.

TOVT *ce que l'homme possede,*
Ce qu'il a de riche & beau
Ne trouve point de remede
Pour eviter le tombeau.
La vertu seule immortelle
Constante & ferme en tout temps
Resiste à la mort cruelle
Et à la lime des ans.
Tant de Rois & tant de Princes,
De Heros & de Cesars
Qui ont acquis des provinces
Et thresors en maintes parts
En fin sont proye à la terre,
Et la Vertu seulement

Fait au voyage de l'Autheur à l'Isle Sainte Croix.

Fait leur nom voler grand erre
Par-dessus le Firmament.
DV MONTS *tu sçais que la vie*
Nous est donnée des cieux
Non pour être ensevelie
En vn corps peu soucieux.
Mais pour être secourable
A celui qui a besoin
Que quelque Dieu favorable
De son mal-heur prenne soin,
Et chercher la vraye gloire
Par vn chemin non tenté,
Faisant que nôtre memoire
Vive à l'immortalité.
C'est le desir qui t'enflamme,
Et qui possede ton cœur,
Quand pour eviter le blame
Qui suit l'homme sans honneur
Tu entrepreus vn ouvrage
Tout auguste & glorieux
Si qu'à iamais chacun âge
Aura ton nom precieux,
Car si-tot que de ton Prince
As eu le commandement
Pour conoitre la province
Mise en ton gouvernement,
Ainsi qu'vn Aigle qui vole
D'vn trait leger, tout soudain
Prompt à suivre sa parole,
Tu as pris vn vol hautain.
Et du tempéteux Nerée
Mépriſant tous les efforts,
De ta terre desirée
Tu as en fin veu les ports.

Les nations qui n'ont oncques
Admis la sujetion
A tes mandemens adoncques
Ont fait leur submission.
Sage, tu leur as fait voir
Les beautez de la justice,
Et ton redouté pouvoir,
Et les biens de la police.
Mémes tu as fait encore,
Que maint barbare en ces lieux
En son ame Christ adore,
De son salut soucieux.
Arriere d'ici, arriere
Timides & cazaniers,
Qui dedans vôtre barriere
Toujours étes prisonniers.
Vous qui n'avez soin, ni cure
De faire que vôtre nom.
Contre la mort méme dure
En perdurable renom.
DE MONTS, *tu n'es pas de mémes,*
Car lors qu'en France de Mars
Ont cessé les stratagemes,
Recherchant d'autres hazars,
Tu as consacré ta vie
A l'Eternel, pour sa loy
Rendre en ces terres suivie
Souz le vouloir de ton Roy.
Mais ce n'est fait qui commence,
Il faut chanter desormais
De Dieu la magnificence
D'vn ton plus haut que jamais.

Neptune te fauorise
Et Ceres pareillement,
Afin que ton entrepriſe
Ait vn meilleur fondement.
Diray-ie que ſans culture
Le Pere de Liberté
Laiſſe produire à Nature
La vigne qu'il a planté?
Non ici, ie le confeſſe,
Mais en lieu d'vn autre eſpoir,
Où l'homme à la longue treſſe
Ha ſon ſablonneux terroir.
C'eſt la terre Armouchiquoiſe,
Qui ſon gros blé te produit;
Et encore Iroquoiſe,
Qui donne maint autre fruit.
Nôtre France fromenteuſe
N'a ſes vignes de tout temps.
La peine laborieuſe
L'a fait telle avec les ans.
Courage, doncques, courage,
Continuë ton deſſein,
Ayant ce bel avantage,
Qui de bon eſpoir eſt plein.
Le Tout-puiſſant même change
Ici les froides ſaiſons,
Et à cette terre étrange
Promet des riches moiſſons.

A MONSIEVR DE POVTRINCOVRT Grand Sagamos en la Nouvelle-France.

ODE.

VOY *que tu n'ailles cherchant*
(POVTRINCOVRT) *cette louange* Fait a Port Royal
Qui va mémes allechant
Ceux qui giſent en la fange:
Ton merite toutefois,
Ta pieté, ton courage,
Forcent ma lyre & ma voix
A les chanter ſur l'herbage
Que l'Equille de ſes eaux,
Ou pluſtot Neptune, arroſe, Equille Riviere du Port Royal.
Tandis qu'au bruit des ruiſſeaux,
A l'écart ie me repoſe.
Aprés avoir longuement
Comme vn athlete Gregeois
Luité courageuſement
Parmi les champs des François,
Saoul d'alarmes & combats,
Et des aſſaux de Bellone,
Ores tu prens tes ébats
Avec Cerés & Pomone.

Et deça delà portés,
Suivans Neptune à la danse,
Tu nous fais voir les beautés
De cette Nouvelle-France.
Qui est celui qui ta veu
Oncques saisi de paresse?
Qui est cil qui t'a conu
Semblable à cette Noblesse,
Qui met le point de l'honneur
A commander sans prudence,
Et n'avoir par son labeur
D'aucun art l'experience?
Mais l'vn & l'autre tu sçais,
Et ta main infatigable
Fait tous les jours des essais
De chose à nous incroyable.
Car de tout art manuel
T'est conuë la pratique,
Et se plait ton naturel
Es ars de Mathematique.
Mémes encore ce Dieu
Qui fredonnant sur sa lyre
Tient des Muses le milieu,
Par toy bien souvent respire
Les secrets de son sçavoir,
Si que tout compris ensemble,
Au monde on ne sçaurait voir
Rien que toy qui te ressemble.
C'est toy qu'il falloit ici
Afin de bien reconoitre
Ce que cette terre ici
Rendroit vn jour à son maitre.

Tu l'as experimenté
Tant que ton ame eſt contente,
Et de ſa fidelité
Tu as vne riche attente.

A MESSIEVRS DE Monts & ſes Lieutenant & Aſſociez.

SONNET.

SI les ſiecles premiers ont celebré la gloire
De celui qui conquit la Colchide toiſon :
Si maintenant encor du brave fils d'Æſon
Pour peu de choſe vit en honneur la memoire:
Nous devons beaucoup mieux celebrer en l'hiſtoire
La generoſité non du fils de Iaſon,
Mais de vous, ô François, qui en cette ſaiſon
D'vn plus digne ſujet recherchez la victoire.
Le Grec acquit ça-bas vn terreſtre threſor,
Il avoit des moyens, & des hommes encor,
Tels que les peut avoir entre nous vn grand Prince.
Mais vous à voz dépens, ſans recevoir ſupport
Que de l'avœu du Roy, par vn nouvel effort
Rauiſſez, courageux, la celeſte province.

A PIERRE ANGIbaut dit CHAMP-DORE' Capitaine de Marine en la Nouvelle-France.

SI *des pilotes vieux le renom dure encore*
Pour avoir sceu voguer sur vne étroite mer,
si le monde à present daigne encore estimer
Ariomene, avec Palinure & Pelore:
C'est raison (CHAMP-DORE' *) que nôtre*
âge t'honore,
Qui sçais par ta vertu te faire renommer,
Quand ta dexterité empeche d'abimer
La nef qui va souz toy du Ponant à l'Aurore.
Ceux-là du grand Neptune oncques la majesté
Ne virent, ni le fond de son puissant Empire:
Mais dessus l'Ocean journellement porté
Tu fais voir aux François des pais tout nouveaux,
Afin que là vn jour maint peuple se retire
Faisant les flots gemir souz ses ailes vaisseaux.

Fait au Port Royal en la Nouvelle-France.

A SA-

A SAMVEL CHAMPLEIN.

SONNET.

Fit aux iles de Cãpseau en la Nouv. Fr.

VN Roy Numidien pousé d'vn beau desir
Fit iadis rechercher la source de ce fleuve
Qui le peuple d'Egypte & de Libye abbreuve,
Prenant en son pourtrait son vnique plaisir.
CHAMPLEIN, ja dés long temps ie voy que ton loisir
S'employe obstinément & sans aucune treuve
A rechercher les flots, qui de la Terre-neuve
Viennent, aprés maints sauts, les rivages saisir.
Que si tu viens à chef de ta belle entrepriſe,
On ne peut estimer combien de gloire vn jour
Acquerras à ton nom que desja chacun prise.
Car d'vn fleuve infini tu cherches l'origine,
Afin qu'à l'avenir y faisant ton sejour
Tu nous faces par là parvenir à la Chine.

ODE EN LA MEMOIRE du Capitaine GOVRGVES Bourdelois.

Voy l'Hiſtoire de la Nouv. Fr. liv. 2. ch. 19. & 20.

OVRGVES, l'honneur Bourdelois,
Ie veux reveiller ta gloire,
Et faire eclater ma voix
Dans le temple de Memoire,
En racontant ta valeur,
Ta conduite & ta proüeſſe.
Quand, d'vn invincible cœur,
Tu mis la main vengereſſe
Sur le ſoldat bazané
Du ſang des François avide,
Qui nous avoit butiné
Les beautez de la Floride.
Si-tot que de noz François
Tu entendis la ruine,
Et que le peuple Iberois
Occupoit la Caroline,
Tu prins reſolution
De venger le grand outrage
Fait à nôtre nation
Par vne Heſpagnole rage.
A tes deſpens tu mis ſus
De bons hommes vne bende
Au combat bien reſolus,
Puis que c'eſt toy qui commande.

Tu ne leur dis à l'abord
Le secret de ton affaire,
Comme Capitaine accort,
Qui sçais bien ce qu'il faut taire.
Mais quand tu te vis porté
Dessus la terre nouvelle,
Tu leur dis ta volonté
De venger vne querellee,
Querelle qui les François
Et grans & petits regarde,
Et partant qu'à cette fois
Ne faut, d'vne ame couarde,
Reculer quand la saison
De bien faire se presente,
Afin d'avoir la raison
De l'injure violente
Faite aux premiers conquéteurs
D'vne terre si lointaine
Par des meurtriers & voleurs
De race Mahumetaine.
A ces mots encouragés
Ilz se mettent en bataille,
Et vont en ordre rangés
Droit contre cette canaille.
L'vn & l'autre petit Fort
Ils attaquent de courage,
Et par vn puissant effort
Ils les mettent au pillage.
Mais il n'étoit pas aisé
D'attaquer la Caroline,
Si GOVRGVES *n'eust avisé*
Prudemment à sa ruine.

Car l'adverſaire étoit fort
D'hommes, d'armes & de place,
Mais, nonobſtant, prés du Fort
En fin ſa troupe s'amaſſe.
L'Heſpagnol étant ſorti
Pour lui faire vne ſaillie
Rencontre vn mauvais parti
Qui a ſa gent acuillie.
CAZENOVE *donne à dos*
GOVRGVES *les rencontre en face,*
Qui les font (en peu de mots)
Tous demeurer ſur la place.
Le reſte tout étonné
La Forteresſe abandonne,
Mais las! il eſt mal mené
N'ayant ſecours de perſonne.
Car le Sauvage irrité
Ne lui fait miſericorde,
Lequel de ſa cruauté
Trop fréchement ſe recorde.
Mais ceux qui tombent és mains
Des François, on les attelle
Aux arbres les plus hautains
Pour y faire ſentinelle.

A LA MEMOIRE D'VN SAVVAGE FLORIDIEN qui se proposoit mourir pour les François.

OV trouverons-nous vn courage
Semblable à cil de ce Sauvage,
Qui pour ses amis secourir
Vient lui-méme sa vie offrir,
Laquelle il croit devoir épandre
Pour nôtre querele defendre?
Certainement vn homme tel
Doit parmi nous étre immortel.
Et devons loüer tout de méme
Le souci qu'il a de sa femme,
Requerant qu'on lui face don
Aprés son trépas du guerdon
Que meritercit sa vaillance
Mourant pour l'honneur de la France.

Voy l'Hist. de la Nou. Fr. liv 1. ch. 20.

LA DEFFAITE DES Sauvages Armouchiquois par le Sagamos Membertou & ses alliez Sauvages, en la Nouvelle-France, au mois de Iuillet 1607.

Où se peuvent reconoitre les ruses de guerre desdits Sauvages, leurs actes funebres, & les noms de plusieurs d'entre-eux.

L'Autheur veut dire que cette histoire n'est point fabuleuse.

IE ne chante l'orgueil du geant Briarée,
Ni du fier Rodomont la fureur enivrée
Du sang dont il a teint préque tout l'vnivers
Ni comme il a forcé les pivots des enfers.
Ie chante Membertou, *& l'heureuse victoire*
Qui lui acquit naguere vne immortelle gloire
Quand joncha de morts les châps Armouchiquois
Pour la cause venger du peuple Souriquois.
Entre ces peuples-ci vne antique discorde
Ces vers ont été commencés *Fait que bien rarement l'vn à l'autre s'accorde,*
Et si par fois entre-eux se traite quelque paix,
Cette paix se peut dire vn attrappe-niais.

„ *Car oncques le Renard ne changea ſa nature,* au Port
„ *Et de garder la foy l'homme double n'eut cure.* Royal,
Ceci n'a pas long temps ſe conut par effect & con-
Aux dépens de celui qui me donne ſujet tinuez
De dire qui a meu Membertou *et ſa ſuite* ſur mer.
De faire pour ſa mort ſi ſanglante pourſuite.
Ce fut Panoniac (*car tel étoit ſon nom*) Sujet
Sauvage entre les ſiens jadis de grand renom. de la
Cetui cuidant avoir faite bonne alliance guerre.
Avecques ces méchans, alloit ſans deffiance
Parmi eux converſant : mémes il les aidoit
Bien ſouvent du plus beau des biens qu'il poſſedoit.
Mais pour cela la gent à mal faire addonnée.
Sa mauvaiſe façon n'a point abandonnée.
Car ce Panoniac *il n'y a pas dix mois*
Les étant allé voir (pour la derniere fois)
Portant en ſes vaiſſeaux marchandiſes diverſes
Pour en accommoder ces nations perverſes,
Eux qui ſont de tout temps avides de butin, Armou
Sans aucune merci aſſomment leur voiſin, chi-
Pillent ce qu'il avoit & en font le partage. quois
Les compagnons du mort ſe ſauvans à la nage ſont
Se cachent pour vn temps à l'ombre d'vn rocher, larrons.
N'oſans de ces matins à la chaude approcher.
Car pour en dire vray, la meurtriere cohorte
Etoit contre ceux-ci & trop grande & trop forte.
Mais comme de Phœbus les chevaux haraſſez
Se furent retirez ſouz les eaux tout laſſez
Ces enragés en fin abandonnans la place
Laiſſerent là le corps tué a coups de maſſe,
Lequel à la faveur de la ſombreuſe nuit
Soudain par ſes amis fut enlevé ſans bruit,

Les Sauvages cõſervent les corps morts.

Et mis, non comme nous, en depoſt à la terre,
N'en vn coffre de bois, ni au creux d'vne pierre,
Ains il fut embaumé à la forme des Rois
Que l'Ægypte pieuſe embaumoit autrefois.
Le peuple Etechemin *de cette mort cruelle*
Recent tout le premier la mauvaiſe nouvelle,
D'où s'enſuivit vn dueil ſi rempli de douleurs
Que le haut Firmament en oüit les clameurs
(Car lors que cette gent la mort des ſiens lamente

Dueil des Sauvages.

Le voiſinage enſemble à grans cris ſe tourmente)
Mais ce ne fut ici le brayment principal,
Car quand ce pauvre corps fut dans le Port Royal
Aux ſiens repreſenté, Dieu ſçait cõbien de plaintes,
De cris, de hurlemens, de funebres complaintes.
Le ciel en gemiſſoit, & les prochains côtaux
Sembloient par leurs échoz endurer tous ces maux:
Les épeſſes forêts, & la riviere méme
Témoignoient en avoir vne douleur extreme.
Huit jours tant ſeulement ſe paſſerent ainſi
Pour reſpect du François qui ſe rit de ceci.

Voy au ch. dern. liv. 4. de l'Hiſtoire de la Nouv. France.

Les ſervices rendus à l'ombre vagabonde
(Qui du lac Stygieux à desja paſſé l'onde)
Et au corps là preſent, le Prince Souriquois
Commence à s'écrier d'vne effroyable voix:
Quoy doncques, Membertou *(dit-il en ſon langage)*

Exclamation effroyable de Membertou.

Lairra il impuni vn ſi vilain outrage?
Quoy doncques Membertou *aura-il point raiſon*
De l'excés fait aux ſiens & méme à ſa maiſon?
Verray-ie point jamais éteinte cette race
Qui des miens & de moy la ruine pourchaſſe?
Non, non, il ne faut point cette injure ſouffrir.
Enfans, c'eſt à ce coup qu'il nous convient mourir,

Ou bien par nôtre bras envoyer dix mille ames
De cette gent maudite aux eternelles flammes.
Nous avons prés de nous des François le support
A qui ces chiens ici ont fait vn méme tort.
Cela eſt reſolu, il faut que la campagne
Au ſang de ces meurtriers dans peu de tẽps ſe baigne.
Actaudin *mon cher fils, & ton frere puiſné*
Qui n'avez vôtre pere oncques abandonné,
Il faut ores s'armer de force & de courage,
Suis, allez vitement l'vn ſuivant le rivage,
D'ici au Cap-Breton, l'autre à travers les bois
Vers les Canadiens, *& les* Gaſpeïquois,
Et les Etechemins *annoncer cette injure,*
Et dire à nos amis que tous ie les conjure
D'en porter dedans l'ame vn vif reſſentiment,
Et pour l'effect de ce qu'ilz s'arment promptement
Et me viennent trouver prés de cette viviere,
Où ilz ſçavent que i'ay plantée ma banniere.
Membertou *n'eut pluſtot à ſes gens commandé,*
Que chacun prent ſa route où il étoit mandé,
Et fit en peu de temps ſi bonne diligence,
Qu'il ſembla devancer vn poſtillon de France,
Si bien qu'au renouveau voici de toutes pars
Venir à Membertou *jeunes & vieux ſoudars*
Tous à ceci pouſſez d'eſperances non vaines
Souz l'aſſeuré guidon des braves Capitaines
Chkoudun, *&* Oagimont, Memembouré,
Kich'kou,
Meſſamoet, Ouzagat, *et* Anadabijou,
Madagoet, Oagimech', *& avec eux encore*
Celui qui plus que tous l'Armouchiquois abhorre,
C'eſt Panoniagués, *qui à occaſion*
De procurer mal-heur à cette nation

Voy l'Hiſtoire de la Nouv. France, liv. 4. chap. 15.

Choſe merveilleuſe de faire ſi longs voyages par les bois.

Pour le dur souvenir de la mort de son frere.
Quand tout fut arrivé, de cette mort amere
Il fallut de nouveau recommencer le dueil,
Et le corps decedé mettre dans le cercueil.
† Il n'y a que les Sagamos qui portent barbe. *Le barbu* Membertou *lors prenant la parole :*
Vous sçavez, ce dit-il, ô peuple benevole,
Le motif qui vous à conduit jusques ici
C'est ce corps que voyés massacré sans merci,
De qui le sang versé vous demande vengeance.
Sans que par long discours ie vous en face instance,
Et comme és siecles vieux quand au peuple Romain
† Membertou pouvoit avoir oui cela de nous. *Fut montré de Cæsar † le massacre inhumain,*
Tout à l'instant émeu d'vne ardente colere
Il voulut reparer ce cruel vitupere
Contre les assassins (ainsi que i'ay appris
Qu'il est mentionné és anciens écrits).
Ainsi vous devez tous à ce spectacle étrange
Estre émeus du desir de garder la loüange
Que nos anteceſſeurs nous ont mis en depos,
Et par laquelle ilz sont maintenant en repos,
N'ayans point estimé étre dignes de vivre,
Sans de leurs ennemis les injures poursuivre.
Effect de la harangue. *A ces mots vn chacun au combat animé*
Sent vn feu de vengeance en son cœur allumé,
Et eussent volontiers contre cette canaille,
(S'il y eust eu moyen) lors donné la bataille,
Mais il falloit premier le corps ensevelir,
Et du dernier devoir les œuures accomplir.
Funerailles. *Cette grand' troupe donc de douleur affollée*
A conduit le corps mort dedans son Mausolée,
En faisant sacrifice à Vulcan de ses biens
Masse, arcs, fleches, carquois, petun, couteaux & chiẽs,

Matachiaz *aussi, & la pelleterie*
Que d'epargne il avoit quand il perdit la vie.
Mais quant aux assistans, chacun à son pouvoir
Lui fit, devotieux, l'accoutumé devoir.
Qui donne des Castors, qui des couteaux, des roses,
Armes, Matachiaz, *et maintes autres choses.*
Puis ferment le sepulchre, & laissent reposer
Celui duquel ilz vont la querelle épouser.
Le ciel qui bien-souvent les mal-heurs nous presage,
Avoit auparauant par vn triste presage,
Témoigné les effects de cette guerre ici,
Car ayant vn long temps refrongné son sourci,
Il fit voir maintefois des torches allumées,
Des lances, des dragons, des flambantes armées.
Ainsi s'en va la flotte avec intention
De veincre, ou de mourir à cette occasion,
Laissans de leurs enfans & femmes la tutele
A nous, qui en avons rendu conte fidele.
Quand des Armouchiquois *les rives ils ont veu*
Ce peuple deffiant les a tot reconu.
Soudain les messagers volent par la campagne,
Et sonnent du cornet sur chacune montagne
Pour le monde avertir d'étre au guet, & veiller
Avant que l'ennemi les vienne reveiller.
Peuples de tous cótez à grand' troupes s'amassent
Tant qu'en nombre les flots de la mer ilz surpassent.
Mais pourtant Membertou *ne s'epouvante point*
Car il sçait le moyen de prendre bien à point
L'ennemi, qui tout fier, voyant son petit nombre,
Se promet l'enlever si tot que la nuit sombre
Aura dessus la terre étendu son rideau.
Membertou *cependant approche son vaisseau*

Matachia ce sont brasselets, carquans, & ioyaux. Presens faits aux morts. Presages.

Armouchiquois aux alarmes.

Voy l'édroit de ce Port en la Charte geographique.

Du port de Choüacoet, *où la troupe adverſaire*
L'attendoit de pié-quoy, pour ſçavoir quelle affaire
Vers eux le conduiſoit: mais il avoit laiſſé
Ses gens derriere vn roc, & s'étoit avancé,
Afin de reconoitre & le port & la terre
Qu'il vouloit ruiner par l'effort de la guerre.
He, he, *ce fut le cri duquel il appella*
Tout ce peuple attentif qui ferme attendoit là
Yo, yo, *fut répondu. Puis aprés il demande*
S'il pourroit ſeurement & ſa petite bende
Traiter avecques eux, & amiablement
Vuider le different qui a ſi longuement
L'vn & l'autre tenu en immortelle guerre,
Et en ruïne mis & l'vne & l'autre terre.
Eux cuidans folement par ſurpriſe attraper
Celui qui plus fin qu'eux les venoit entrapper,
Diſent que librement de la rive il s'approche,
Et ſes gens qu'il avoit laiſſé devers la roche,
Qu'ilz n'ont plus grand deſir que de voir vne paix
Solidement entre eux établie à jamais,
Afin qu'eux qui des Francs ont bonne conoiſſance
Leur facent part des biens dont ils ont abondance,
Et ſe puiſſent ainſi l'vn l'autre ſecourir
Sans plus d'orenavant l'vn ſur l'autre courir
Membertou *reçoit l'offre, & quant & quant otage,*
Envoyant vn des ſiens par échange au rivage,
Puis recule en arriere, & va ſes gens revoir,
Qu'il trouve grandement deſireux de ſçavoir
En quelle volonté ces peuples ci étoient,
Et ſi à quelque paix encliner ilz ſembloient.
Le Prince Souriquois *ſes troupes abordant,*
D'vn viſage joyeux il les va regardant,

Pourparler entre deux ennemis.

Repôſe des Armouchiquois.

Acceptation d'offres.

Disant, Ilz sont à nous: la farce s'en va faite,
C'est demain qu'il faut voir cette troupe deffaite:
Et leur conte amplement ce qui s'étoit passé,
Et comment ilz s'étoient l'vn l'autre caressé.
Au surplus (ce dit-il) pensons de les surprendre, Cõseil pour surprẽdre l'ennemi.
Et en ce fait ici gardons de nous meprendre.
Quand nous sommes partis le conseil a eté
De leur faire present des biens qu'avons porté,
Et avec eux troquer de nótre marchandise
A fin que l'homme feint soit pris en sa feintise
Nous irons donc par mer la moitié seulement:
Le surplus en deux parts ira secretement
Rengeant le long du bois en bonne sentinelle
Tant que, le temps venu, ma trompe les appelle:
Lors ilz viendront charger, & nous seconderont,
Et tant que durera le jour ilz frapperont
Sans merci, sans faveur, & sans misericorde,
Afin qu'ici de nous long temps on se recorde.
Outre nótre querele il y a du butin, Fruits de la terre Armouchiquoise.
Ils ont du blé, des noix, de la vigne & du lin,
Tous ces biens sont à nous si nous avons courage,
Et si voulons avoir leurs femmes au pillage
Nous les aurons aussi. Il étoit nuit encor
Et le clair ciel étoit tout brillant de clous d'or,
Quand Membertou *(de qui l'esprit point ne repose)*
A prendre son quartier tout son peuple dispose, Disposition pour attaquer l'ennemi.
Et ceux-là qu'il conoit à la course legers
Il les fait essayer les terrestres dangers,
Ainsi Memembourré *dispos à la poursuite*
Est fait le general d'vne trouve d'elite,
Medagoet *d'autre part hardi aux grans exploits*
Choisit de tout le camp les plus forts & adroits.

† Capitaine, Duc, Roy.

Mais le grand Sagamos† *pour tendre sa banniere*
Attendit que l'Aurore eust épars sa lumiere
En tout son horizon: & lors que le Soleil
Eut été reconduit au lieu de son reveil
Il met la voile au vent, tirant droit à la place
Où desja l'attendoit cette grand' populace,
Où étant arrivé, partie de ses gens
A descendre aprés lui se montrent diligens.
Il saluë les chefs de cette compagnie,
Entre autres Olmechin, Marchin, *& leur mesgnie.*
Puis offre les presens dont i'ay fait mention,
Qu'il veut étre témoins de son affection:
C'étoient robbes, chappeaux, & chausses, & chemises.
Mais quand il fallut voir les autres marchandises,
Parmi les fers pointus, poignars, & coutelas,
Des trompes y avoit, dont on ne sçavoit pas
L'usage, ni la fin du mal qu'elles couvoient.
Les autres cependant dans le bois attendoient
Soigneusement l'appel qui avoit été dit,
Quand Membertou *voulant faire voir son credit,*
Il convoque son peuple embouchant vne trompe,
Et trompant, les trompeurs trompeusement il trompe.
Car tout en vn instant lui qui n'avoit point d'armes
Oyant les siens venir feignit étre aux alarmes,
Et se trouvant garni de masses & poignars,
D'acs, fleches, coutelas, de picques & de dars,
Il en saisit ses gens, & chacun d'eux commence
Sur l'heure à chamailler sans grande resistence.
Ils en font grand massacre, & cependant du bois
Arrive le surplus criant à haute voix,
He, he, ouxchegouïa, *& parmi la melée*
Se voit incontinent cette troupe melée.

Mauuais appas.

Ruse de Membertou.

C'est, comme

L'Armouchiquois *voyant que de lui c'étoit fait* qui diroit Où est-ce.
S'il ne remedioit promptement à son fait,
A ce dernier besoin pense de se defendre
Plustot qu'à la merci de ceux ici se rendre.
Ils étoient la pluspart ja de conteaux armez Sauvages portent vn couteau pẽdu au col.
Que de porter au col ilz sont accoutumez,
Mais ces armes bien peu leur servirent à l'heure.
Car Membertou *muni d'vne armure plus seure,*
D'vn bouclier de bois dur, & d'vn bon coutelas,
Ainsi que le trenchant d'vne faux met à bas
L'honneur des beaux épics : son epée de méme Cõparaison.
Moissonnoit l'ennemi d'vne fureur extreme.
Les autres transportez d'vne pareille ardeur,
Suivans le train du chef, ne manquent point de cœur,
Mais avec hurlemens & voix épouvantables,
Tuent comme fourmis ces pauvres miserables,
Si que d'eux c'étoit fait s'ilz n'eussent eu recours Fuite des Armouchiquois.
Au bien qui vient parfois de tourner à rebours.
Ce peuple de tout temps amateur de pillage
Cuidoit sur Membertou *avoir tel avantage,*
Que d'armes pour cette heure il ne leur fut besoin, Ruse d'iceux
Neantmoins en tous cas ilz avoient eu le soin
D'en faire vn magazin au fond d'vne vallee,
Où la troupe fuiarde en fin s'en est allee.
Là chacun se fournir d'arcs, fleches, & casquois,
De picques, de boucliers, & de masses de bois,
Là de tourner visage, & d'vne face irée
Charger sur Membertou *et sa gente enivrée*
Du sang Armouchiquois. *A ce nouvel effort* Nouveau cõbat.
Fut Panoniagués *au danger de la mort*
Blessé d'vn javelot environ la poitrine.
Chkoudun *le courageux, y receut sur l'echine*

Vn coup qui l'atterra, & se vit en danger
(L'ennemi gaignant pié) de jamais n'en bouger.
C'est à dire le jeune Chcoudun. *Mais le fort* Chkoudumech' *son frere, de sa masse*
Fendant la presse, fit bien-tot se faire place
Pour le tirer de là: mais il y fut battu
D'vn coup que lui chargea de toute sa vertu
Le cruel Olmelchin. Mnesinou *(dont la gloire*
Par toute cette côte est en tous lieux notoire)
Comme le plus hardi, s'efforce de son dard
Transpercer Membertou *de l'vne à l'autre part:*
Mais le coup gauchissant par la subtile addresse,
C'est Membertou. *Du Prince* Souriquois, *à son fils il s'addresse,*
Son fils Actaudinech', *lequel il ayme mieux*
Que toutes les beautez de la terre & des cieux.
Ce coup doncques perçant le détroit de sa manche
Vite comme vn éclair luy porta dans la hanche:
Dequoy tout effrayé le Prince Membertou,
Cecy est vne feinte Poëtique. Voy l'Histoire du Gougou ci dessus liv. 3. ch. 28. *Il se remet aux ieux du monstrueux* Gougou
Le duel ancien qu'en sa jeunesse tendre
Iadis son pere osa hazardeux entreprendre,
Et redoublant sa force il étendit son bras.
Et le fendit en deux de son fier coutelas.
Et comme vn chene haut abbatu de l'orage
Traine en bas quant & soy son plus beau voisinage,
Ainsi Mnesinou *mort, maint des siens alentour*
Alla voir de Pluton le tenebreux sejour.
L'Armouchiquois pourtant ne laisse de poursuivre,
Aymant mieux là mourir que honteusement vivre
S'il arrivoit jamais que Membertou *veinqueur*
Leur laissat du combat l'eternel des-honneur.
Ainsi se r'assemblans font des scares diverses.
Et à leur ennemi donnent maintes traverses.

Car jusques là n'avoient encor eté rangés,
Occasion que mal ilz s'étoient revengés. Nouvel effort des Armouchiquois.
Bessabés & Marchin *ont les pointes premieres,*
Qui venans attaquer avec leurs bendes fieres
Le chef des Souriquois, *vne grele de dars*
En l'vn & en l'autre ôt tombe de toutes pars.
La clarté du soleil en demeure obscurcie,
Et le nombre des traits toujours se multiplie.
A cette charge ici quelques vns sont blessés
Parmi les Souriquois : *mais plus de terrassés*
Sont de l'autre côté : car de ceux-ci les fleches
A pointes d'os, ne font de si mortelles breches Les Souriquois font plus voisins de la France que les Armouchiquois.
Comme de ceux qui sont plus voisins des François
Qui des pointes d'acier ont au bout de leurs bois,
Toutefois de nouveau voici nouvelle force (force.
Qui des Membertouquois *les bras, non les cœurs,*
Go, go, go, *c'est leur cri.* Abejou, Olmechin,
Le fort Argostembroet, *& le fier* Bertachin
En sont les conducteurs, qui de premiere entree
Du vaillant Messamoet *la troupe ont rencontree,*
Messamoet (*qui jadis humant l'air de la France*
Avoit de guerroyer reconu la science
Parmi les domestics du Seigneur de Grand-mont
Aprés mainte bricole avoit gaigné le mont
D'où il pensoit avoir vn facile avantage
Pour mettre sans danger l'adversaire en dommage.
Mais cetui-ci rusé loin de là declina,
Et le gros escadron des Souriquois *mena* Souriquois repoussez.
Poursuivant vivement jusques dessus l'oree
Où deux fois chaque jour se hausse la maree,
Là Neguioadetch' *mere du decedé* La mere
Aprés avoir long temps le combat regardé,

de Panoniac étoit allée à la guerre.

Voyant en desarroy de Membertou *la troupe,*
Elle se met à terre, & sort de sa chaloupe,
Afin de donner cœur aux soldats étonnés
Qui leur premiere assiette avoient abandonnés.
Et comme des Persans les meres & les femmes
Jadis voyans leurs fils & leurs maris infames
S'enfuir du Medois qui les alloit suivant,
Courageuses soudain allerent au-devant,
Sans honte leur montrer de leurs corps la partie
Par où l'homme reçoit l'entrée de la vie,
Les vnes s'écrians : Quoy doncques voulez vous
Vous sauver ci-dedans pour eviter les coups
De cil qui vous poursuit ? Les autres d'autre sorte
Crians à leurs enfans : R'entrez dedans la porte
Du logis dans lequel vous avés eté nés,
Ou contre l'ennemi promptement retournés.
Eux d'vn spectacle tel se trouvans pleins de honte,
Vn sang tout vergongneux à l'heure au front leur
Si bien que retournans leurs faces en arriere (mõte,
A l'empire Medois mirent la fin derniere.
Ainsi fit cette mere en voyant le danger
Où alloient Membertou *& les siens se plonger.*

Grand courage d'vn hõme impotent.

Neguirouët *son mari ores paralytique,*
Mais qui de bien combatre entendoit la pratique,
S'y étoit fait porter : & bien reconoissant
Le desastre prochain qui les alloit pressant
S'il ne leur arrivoit quelque nouvelle force,
Se fait descendre à terre, & lui-méme s'efforce
De marcher au combat, afin de là mourir
S'il ne pouvoit au moins ses amis secourir.
Etant au milieu d'eux il leur donne courage
Et les conjure tous de venger son outrage.

Mes amis (ce dit il) vous ne combattez point
Pour le fait seulement, helas! qui trop me point.
Il y va de l'honneur, il y va de la vie:
Ces deux ici perdus, la perte en est suivie
Des soupirs et regrets des femmes & enfans
De qui nos ennemis s'en iront triomphans
Tout ainsi que de nous. Ayez doncques courage,
Ie les voy ja branler: c'est ici bon presage.
A ces mots Membertou *fait tirer les Mousquets* Chãce tournée contre les Armouchiquois.
Qu'au partir les François lui avoient tenu prets.
Chkoudun *en fait autant (car il a eu de méme*
Deux Mousquets *pour autãt que les François il ayme)*
Léquels étoient parez pour la necessité
Comme vn dernier remede au corps debilité.
Aux coups de ces batons en voila dix par terre.
Et le reste effrayé au bruit de ce tonnerre. Effect des coups de Mousquets.
Abejou, Chitagat, Olmechin, & Marchin
Quatre des plus mauvais de ce peuple mutin
A ce choc sont tombés. Chkoudun *qui a memoire*
Du coup qu'il a reçeu ne veut point que la gloire
En demeure au donneur, mais d'vn traint donne-mort
Valeureux il attaque Argostembroct *le fort,*
Et presse le surplus d'vne roideur si grande,
Qu'au seul bruit de son nom l'ennemi se debende. Déroute des Armouchiquois.
Membertouchis *aussi l'ainé de* Membertou
A l'aile de son pere assisté de Kichkou,
Se faisant faire jour d'vn coup trois en renverse,
Et ja deça, delà, tout est à la renverse.
A cinq cens pas plus loin se trouvans Ouzagat,
Et Anadabijou *empechés au combat,*
Ilz furent secourus par la troupe hardie
De Panoniagués, *qui bien tot fut suivie*

D'Oagimech' & les siens; si bien qu'en peu de temps
Entiere déroute. L'ennemi fut fauché comme l'herbe des champs:
Car tout ce qui restoit, quoy que puissant en nõbre,
Ne porta gueres loin le malheureux encombre
Qui l'alloit tallonnant: d'autant que Oagimont
Avec Memembouré restant au pied du mont
Que nagueres i'ay dit, les fuyars attendirent,
Et valeureusement poursuivans les battirent.
Mais Oagimont s'étant eloigné de son parc,
Trop prompt, y fut blessé grievemẽt d'vn trait d'arc.
Memẽbouré (trop chaud) préque en la même sorte
L'ennemi poursuivant y eut la jambe torte,
Ce qui plusieurs en fit de leur mains échapper,
Mais ne peurent pourtant leur ennemi tromper.
Polygamie. Car Etmeminaoet l'homme qui de six femmes
Peut, galant, appaiser les amoureuses flammes,
Et Metembroebit, Medagoet, Chich'cobech'
Bituani, Penin, Actembroé, Semcoudech',
Tous vaillans champions, soldats, & Capitaines
Victoire sans perte. Acheverent du tout ces races inhumaines.
Mais ce qui est ici digne d'étonnement,
C'est que des Soutiquois n'est mort vn seulement.
L'Atmouchiquois éteint, cette armée defaite,
Membertou glorieux fait sonner la retraite,
On trouve de blessés encores Pech'kmeg,
Les blessez. Oupakour, Ababich', Pitagan, Chich'kmeg,
Vmanuet, et Kobech', dont les playes on pense,
Tandis quẽ du butin d'autre côté l'on pense.
Butin, non des tresors, non des riches joyaux,
Non des armes à feu, ou nombre de chevaux:
Mais les cuirs seulement des têtes ennemies,
Pour en faire triomphe en maintes tabagies,

Et donner au retour à leurs femmes confort
Quand arrivez seront joyeusement à port.

Cherchant dessus Neptune vn repos sans repos
I'ay façonné ces vers au branle de ses flots.

LA TABAGIE† MARINE.

† C'est Banquet. Voy le ch. 18. ci-dessus. liv. 4.

COMPAGNONS, où est le temps
Qu'avions nôtre passe-temps
A descendre au plus habile
Sur le pié ferme d'vne île,
Fourrageans de toutes pars
Deça & delà épars
Parmi l'epés des fueillages
Et des orgueilleux herbages
L'honneur des jeunes oiseaux
Qu'enlevions à grans troupeaux,
Le gros Tanguen, la Marmette,
Et la Mauve & la Roquette,
Ou l'Oye, ou le Cormorant,
Ou l'Outarde au corps plus grand.
Ça, (ce disoi-ie à la troupe)
Emplissons nôtre chaloupe
De ces oiseaux tendrelets,
Ilz valent bien des poulets.

Voy le ch. 21. liv. 6.

Dieu ! quelle plaiſante chaſſe.
Amaſſe, garçon, amaſſe,
Portes-en chargé ton dos,
Tu és alaigre & diſpos,
Et revien tout à cette heure
Prendre pareille meſure,
Ne ceſſant juſques à ce
Que nous en ayons aſſé :
Car nous pourrions de cette ile
Fournir vne bonne ville.
Je voudroy m'avoir couté
Vn Karolus bien conté,
Et étre en cet equipage
Avecque tout ce pillage
Au beau milieu de Paris,
O que i'y auroy d'amis,
Qui pour avoir pance graſſe
Me ſuivroient de place en place.
Qu'on ne parle maintenant
Que des iles du Ponant,
Voyles ch. 2. & 7. du 3. liv. *Car les iles Fortunées*
Sont certes infortunées
Au pris de celles ici,
Qui nous fourniſſent ainſi
Pour neant ce que l'on achete
Es ruës de la Huchette,
Ou aux Ours bien cherement.
Ie ne ſçay certainement
Comme le monde eſt ſi béte
Que ce païs il rejette,
Veu la grand' felicité
Qui s'y voit de tout côté,

Soit qu'on ſuive cette chaſſe,
Soit que l'Elan on pourchaſſe,
Ou qu'on vueille de poiſſon
Faire en eté la moiſſon.
Car quant eſt des paturages
Il n'y manque point d'herbages
Pour nourrir vaches & veaux.
Ce ne ſont rien que ruiſſeaux,
Lacs, fonteines, & rivieres
(De tous biens les pepinieres)
En ce païs forétier.
Il y a mines d'acier,
De fer, d'argent, & de cuivre,
Aſſeurez moyens de vivre;
Quand en train elles ſeront,
Et par le monde courront.
La terre y eſt plantureuſe
Pour rendre la gent heureuſe
Qui la voudra cultiver.
Il ne reſte que trouver
Bon nombre de jeunes filles
A porter enfans habiles
Pour bien-tot nous rendre forts
En ces mers, rives, & ports,
Et paſſer melancholie
Chacun avecque ſ'amie
Prés les murmurantes eaux,
Qui gazouïllent par les vaux,
Ou à l'ombre des fueillages
Des endormans verd bocages.
Par mon ame ie voudroy
Que dés ore il pleüt au Roy

Me bailler des bonnes rentes
En ma bourſe bien venantes
Tous les ans dix mille eſcus,
Voire trente mille, & plus,
Pour employer à l'vſage
D'vn honéte mariage,
A la charge de venir
En ce païs me tenir,
Et y planter vne rãce,
Digne de ſa bonne grace,
Qui ſeruice luy feroit
Tant qu'au monde elle ſeroit.
Quittant du barreau la lice,
Et du monde la malice,
Et les injuſtes faueurs
Des hommes de qui les cœurs
S'enclinent à l'apparence
Pour opprimer l'innocence.
De tels & autres propos
I'entretenoy mes diſpos
Tandis que chacun ſa proye
Diligent à bort envoye.
Devinez ſi au repas
Grand' chere ne faiſions pas.
Car avec cette viande
D'elle-méme aſſez friande
Nous avions abondamment
De poiſſon pris frechement.
Quand ores en ma memoire
Se ramentoit cette hiſtoire,
Ie regrette ce temps là
Qui nous fourniſſoit cela.

Voy le ch. 9. du liv. 4.

Abort, c'eſt à dire dans la barque.

Car dés long temps la pature
De salé nous est si dure,
Que nos estomacz forcés
En demeurent offensés.
Pourtant ie ne veux pas dire
Que les maitres du navire
Messieurs les associés†
Ne se soient point souciés
D'envoyer honétement
Nôtre rafraichissement.
Mais certaines gourmandailles
Ont mangé noz victuailles,
Noz poules & noz moutons,
Et grapillez noz citrons,
Nôtre sucre, noz grenades,
Nos épices & muscades,
Ris, & raisins, & pruneaux,
Et autres fruits bons & beaux
Vtiles en la marine
Pour conforter la poitrine.
Vous sçavés si ie di vray,
Capitaine Papegay.
Si jamais ie suis grand Prince
En cette ou autre province
Oncq' enfant ne regira
Ce que ma nef portera.
Mais ne laissons ie vous prie
De mener joyeuse vie,
Ça, garçon, de ce bon vin
Du cru de Monsieur Macquin,
Et buvons à pleine gorge
Tant à luy qu'à Monsieur George.

† Messieurs Georges & Macquin de la Rochelle. Voyle chap. 17. liv. 4. ci-dessus.

Ce sont des bourgeois

Ce ſont des hommes d'honneur
Et d'vne agreable humeur,
Car ilz nous ont l'autre année
Fourni de bonne vinée,
Dont le parfum nompareil
A garenti du cercueil
Pluſieurs qui fuſſent grand' erre
Allé dormir ſouz la terre.
Et ne trouve quant à moy
Drogue de meilleur aloy
En nôtre France-Nouvelle
Pour braver la mort cruelle,
Que vivre joyeuſement
Avec le fruit du ſarment.
Eſt-ce pas donc bon ménage
D'avoir vn ſi bon bruvage
Pour le retour conſervé?
Car ici n'avons trouvé
Que bien petite vendange;
Ce qui nous eſt bien étrange.
Car le cidre Maloin
Ne vaut pas du petit vin.
Mais ayons la patience
Que ſoyons rendus en France.
Approche de moy, garçon,
Et m'apporte ce jambon,
Que i'en preme vne aiguillette,
Car ce lard point ne me haite.
J'aimeroy mieux voir nos plats
Garnis de bons cervelats,
De patés & de ſauciſſes
Confits en bonnes epices,

Que de cette venaiſon
Dont ie n'ay nulle achoiſon,
Non plus que de ces moruës
Qui ſont toutes vermoluës.
Certes le maitre valet
Meriteroit vn ſoufflet
De nous bailler tout du pire
Qui ſoit dedans ce navire.
Car nous devrions par honneur
Etre ſervis du meilleur.
Otez nous tant de viandes,
Et apportez des amandes,
Pruneaux, figues & raiſins,
Et buvons à noz voiſins.
Ca, toute la pleine taſſe,
C'eſt à vôtre bonne grace,
Capitaine Chevalier.
Si dedans vôtre cellier
Avez quelque friandiſe,
Faites que de vous l'on diſe
Que vous eſtes liberal,
Et vrayment homme Royal.
Maitre tenez vous en garde,
C'eſt à vous que ie regarde
Ayant les armes en main.
Plegez moy le verre plein.
Cette derniere huitée
A paru fort irritée.
Il y vint vn coup de mer
Qui penſa nous abymer,
Mais vous fites diligence
De parer à la defenſe.

C'eſt le maitre conducteur du navire Nicolas Martin, de ſaint Malo.

† C'est le nom de nôtre navire.

Dieu garde le bon IONAS †
De tout violent trépas,
Car s'il tomboit en naufrage,
Nous y aurions du dommage
Et m'étonne infiniment
Que cet humide element
De ſes eaux ne nous accable,
Veu que le nom venerable
De Dieu y eſt blaſphemé
D'vn langage accoutumé,
Sans crainte de ſes menaces.
Neantmoins rendons lui graces,
Et avec contrition
Demandons remiſſion
De noz fautes : & ſans ceſſe
Soit louée ſa hauteſſe. Amen.

Cherchant deſſus Neptune vn repos ſans repos
I'ay façonné ces vers au braule de ſes flots.

R.E. III. BIBLIOTECA NAPOLI VITTORIO EM.

A01 1475204

L.i4